SC.17.Pl.5.

31
4 G
6

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

OEUVRES

DE MESSIRE

JACQUES-BENIGNE BOSSUET

ÉVÊQUE DE MEAUX,

CONTENANT TOUT CE QU'IL A ECRIT
SUR DIFFERENTES MATIERES.

VOLUME SIXIÉME

DEDIÉ

A SA MAJESTÉ

LA REINE DE PORTUGAL.

ARGENTINA AUX DÉPENS DE JEAN BAPTISTE ALBRIZZI
MARCHAND LIBRAIRE A' VENISE.
M. DCC. XLVII.

Fr. Stampart S. R. M. Pictor pinxit

F. L. Schmittner fe. Vienna

A' LA SACRE'E
ROIALE MAJESTÉ
DE MARIE-ANNE JOSEPHE
REINE DE PORTUGAL &c.

JEAN-BAPTISTE ALBRIZZI.

JE n'aurois eu jamais la hardieſſe de me préſenter à Vôtre Majeſté, ſi ce n'étoit pour Vous dédier une

Partie des Ouvrages d'un des plus ſavans Prélats de la France. C'eſt l' Evêque de Meaux, *dont je parle ; & Vôtre Majeſté en connoît trop bien le merite pour ne le pas eſtimer. Dieu a élevé dans ſon Egliſe ce grand Docteur, animé par l'Eſprit de verité ; qui parla toûjours avec efficace, & qui enſeigna la ſaine Doctrine avec effet. Il le fit auſſi avec cette dignité & cette force, qui ſiéent ſi bien à un Défenſeur de la Verité, & qui ſont les caractéres propres de tous ſes Ouvrages,*

dont la memoire ne mourra jamais.

Celui, que j'ai l'honneur de Vous préſenter, MADAME, eſt le fruit de ces rares qualités, qui le diſtinguerent parmi les plus célébres Controverſiſtes. L'objet n'en ſauroit être plus grand: Ecrit admirable, où ſont developés les plus hauts myſtéres de la Religion, & qui contient une ſi ſolide inſtruction, qu'en le liſant, il ſemble que ce ſoit la Religion qui s'explique elle-même.

L'autorité ſur laquelle tout y eſt appuié, ne peut être ni plus inconte-

ſtable, ni plus ſacrée : c'eſt celle des ſaintes Ecritures ; & celui qui y parle par tout, c'eſt le Souverain Maître des Rois, qui affermit les fondemens de leur Trône, qui préſide à leurs Conſeils, & qui imprime dans les cœurs de leurs ſujets cet amour reſpectueux, ſans lequel leur Couronne perdroit tout ſon éclat.

Je ne puis donc rien faire qui contribue davantage à la gloire de ce grand Evêque, qu'en procurant à ſes Ecrits la protection des grands Princes ; & à plus forte raiſon je ſuis aſſûré de rendre ſon Nom im-

mortel, en l'uniſſant d'une maniére ſi inſéparable avec le glorieux Nom de Vôtre Majeſté.

Vous êtes iſſue, MADAME, de l'Auguſte Maiſon d'Autriche, dont Vos glorieux Ancêtres Vous ont tranſmis ce rare talent de Piété, qu'on voit briller en Vous; qui a le plus aidé à Vous former aux grands objets, qui montre à tous ceux qui en ſont témoins, l'eſprit de la Religion qui régne dans tout ce que Vous faites, & qui enfin dans Vôtre Perſonne Sacrée rehauſſe de plus en plus ces Auguſtes in-

clinations, dont la nature Vous a ſi abondamment doüée.

Pour comble de bonheur, Vous êtes alliée à un Roi, qui eſt, ainſi que Vous, un zélé Protecteur de la Religion Catholique, & qui remplit tous les devoirs d'un Roi Chrétien, en rendant fidélement tout ce qu'il doit à Dieu, tout ce qu'il doit à ſes ſujets, & tout ce qu'il ſe doit à ſoi-même.

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi la Renommée qui fait reſpecter vos Vertus Roïales, même dans les Païs le plus éloignés, les porte

juſqu' à nous, qui ſommes dans une Republique, où l' on priſe la veritable vertu, & où les louänges ſont exemptes d' adulation.

Ce ſont ces motifs vertueux, MADAME, qui m' ont encouragé de donner au Public cet Ouvrage à l' ombre d' un Nom auſſi Auguſte, & auſſi aimé que le Vôtre. C' eſt pour moi le comble d' honneur. Heureux d' avoir eu une occaſion auſſi favorable de donner un témoignage public de mon zéle, de mon entier devouëment, & de ma ſoûmiſſion reſpectueuſe à Vôtre Ma-

jeſté. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect &c.

AVERTISSEMENT
DE L'EDITEUR
DE VENISE.

L'E'diteur de Paris qui a eu le ſoin du nouveau Recueil des Oeuvres de M. *Boſſuet* Evêque de Meaux, a mis à la tête de chaque Volume un *Avertiſſement*, où il donne un précis de ce qu'il y publie. Comme on a jugé à propos d'inſerer dans nôtre Recueil tout ce qu'on a fait pour illuſtrer la nouvelle E'dition de Paris, nous avons réimprimé ici l'Avertiſſement qui regarde l'*Apocalypſe* & les deux *Inſtructions Paſtorales* qui entrent dans ce ſixiéme Volume que nous publions à préſent, en nous engageant de réimprimer auſſi ceux qui appartiennent aux Traités des Volumes ſuivans. Pour les Avertiſſemens qui roulent ſur les matiéres des cinq Volumes précedens, nous les donnerons tous de ſuite, après l'impreſſion de tous les Ouvrages de nôtre célébre Auteur, dans un Volume ſéparé que nous publierons ſous le titre de *Boſſuetiana*, & qui contiendra beaucoup de Pieces fort curieuſes & intereſſantes. Pour ce qui regarde les *Notes* qu'on a mis au bas des pages de ce Volume & quelque fois auſſi en marge avec ce ſigne *, elles ſont toutes de nôtre façon, ſi on en excepte deux ſeules, qui viennent de la main du même E'diteur de Paris, & qu'on rencontre aux pages 14. & 93. Nous avons auſſi verifié les *Notes marginales*, en conſultant les Auteurs d'où elles ſont tirées. C'eſt pourquoi nous avons par ce moïen redreſſé pluſieurs citations & corrigé beaucoup de fautes, qui s'étoient gliſſées dans toutes les édi-

tions précédentes ; & celui qui voudra bien ſe donner la peine de conférer la préſente E'dition avec la nouvelle de Paris , s'en convaincra par ſoi-même . A tout cela nous avons ajoûté des Tables fort amples, dans leſquelles comme d'un coup d'œil on voit toute l'économie des Traités. L'importance des Ouvrages & le merite du ſavant Auteur exigeoient bien d'un E'diteur ces ſoins , d'ailleurs aſſez penibles. Enfin comme M. *Boſſuet* a donné la ſeule Verſion Françoiſe de l'*Apocalypſe*, on a cru de faire plaiſir aux Lecteurs d'y joindre le Texte de la Vulgate ; afin que d'un côté ils ſoient plus à portée d'eſtimer l'exactitude de l'habile Traducteur , & que de l'autre ils puiſſent mieux profiter de la belle & ſavante Interpretation de ce grand Prélat.

AVERTISSEMENT

DE L'EDITEUR

DE PARIS

L'*Explication de l'Apocalypſe* parut en 1689. Ce n'eſt pas que M. de Meaux ait crû donner une Explication préciſe de cette divine Prophétie; on voit par la Préface qu'il a miſe à la tête de cet Ouvrage, qu'il n'a prétendu que conjecturer, autoriſé par l'exemple des SS. Peres qui ont varié dans les explications qu'ils en ont données. M. Boſſuet établit à cette occaſion quelques propoſitions générales que l'on ne doit point perdre de vûe dans l'examen que l'on fait des Prophéties.

1. L'Explication * des Prophéties qui regardent le fondement de la Foi, comme la venue du Meſſie, la diſperſion des Juifs, la converſion des Gentils, doit toûjours être fondée ſur ce que les SS. Peres en ont dit; le ſens peut en être éclairci & perfectionné dans la ſuite des tems. * Préf. n. XVII.

2. Les Prophéties * qui ne regardent point le dogme, mais ſeulement l'édification; qui ne touchent point la ſubſtance de la Religion, mais ſeulement les choſes qui y ont quelque rapport, on peut en chercher l'explication non-ſeulement dans l'Hiſtoire ſainte, mais même dans les Auteurs profanes: là-deſſus, dit M. de Meaux, il eſt permis d'aller à la découverte; & l'on peut, ſans manquer au reſpect dû aux SS. Peres, aller plus loin qu'eux, en reconnoiſſant toûjours que c'eſt * Ibid.

aux lumiéres qu' ils nous ont données que nous ſommes redevables *de ces pieuſes Eruditions.*

* Ibid. 3. Lorſque les Orthodoxes * diſent des choſes nouvelles, en interprétant les Prophéties, il ne faut pas croire qu'il ſe donnent la même liberté dans les points qui concernent le dogme; parce que c'eſt une régle invariable de l'Egliſe, dit M. Boſſuet, de ne jamais rien dire de nouveau, *& de ne s'écarter jamais du chemin battu.*

Après ces obſervations, M. de Meaux entre dans l' explication de l' Apocalypſe; & comme les ennemis de l' Egliſe Romaine imaginoient trouver ſa deſtruction dans l' endroit de la Prophétie où S. Jean parle de la Proſtituée de Babylone, M. Boſſuet fait voir que la chûte de la Proſtituée de Babylone ne déſigne rien autre choſe que la chûte de Rome idolâtre, & le démembrement de ſon Empire par les armes d' Alaric en 410. M. de Meaux examine en détail toutes les conjectures des ennemis de l' Egliſe, & il en découvre les erreurs avec la derniére évidence. Il eſt bon cependant d' obſerver que les plus raiſonnables d' entre les Proteſtans ne donnoient point dans les idées, que les Fanatiques de leur Secte tâchoient d'inſpirer aux Peuples. Grotius, Hammond, Voſſius, & autres ont entendu par la chûte de Babylone, la diſperſion des Juifs, & la chûte de Rome idolâtre, anéantie avec tous ſes Dieux. Bullinger lui-même, zélé Sectaire & ſucceſſeur de Zuingle, qui auroit bien voulu pouvoir trouver l' Antechriſt dans le Pape, & Babylone dans l' Egliſe Romaine, n' a rien trouvé dans l' Apocalypſe qui ait pû ſervir ſes préjugés.

Le fameux Miniſtre Jurieu, auſſi connu par le

ſeu & la vivacité de ſon eſprit, que par le dérangement de ſon imagination, réveilla en 1686. les idées des Viſionnaires ennemis de l' Egliſe Romaine. Le Miniſtre du Moulin, ſon oncle, avoit publié à Sedan en 1624. un Ouvrage intitulé, l'*Accompliſſement des Prophéties* : Jurieu conſerva le même titre dans l' Ouvrage qu' il fit paroître en 1686. mais il alla plus loin que ſon oncle : non content d' expliquer les Prophéties, il prophétiſa lui-même, & il oſa avancer qu' en 1689. la Nouvelle Réforme ſeroit glorieuſement établie ſur les ruines de l' Egliſe de Rome. Malheureuſement Jurieu avoit pris un terme trop court, & il eut le chagrin de voir lui-même écrouler ſa Prophétie. Cependant, comme le Fanatiſme eſt une eſpéce de maladie épidémique qui gagne promptement, on vit, à l'exemple de Jurieu, éclorre de tous côtés, & principalement parmi les femmes & dans les gens de la lie du peuple, quantité de petits Prophétes, qui, ſous le maſque de l' inſpiration, inſinuoient inſenſiblement la révolte ; mais les ſoins du Miniſtere public les diſſiperent bientôt. L' air du Fanatiſme qui s' inſinue avec tant de facilité, donna un grand cours au Livre de Jurieu: il y en eut 3000. exemplaires de diſtribués dans l' eſpace de trois ou quatre mois. M. Jurieu en fit faire la même année une ſeconde édition augmentée d' un tiers. Il y donnoit, ſelon ſes idées, des explcations, non-ſeulement de l' Apocalypſe, mais des Prophéties de Daniel, & de celle de S. Paul dans la ſeconde Epître aux Theſſaloniciens. Il prétendoit prouver que le Papiſme eſt l' Empire Antichrétien ; que la ruine de cet Empire devoit commencer dans trois ans ; que la Réforme ſeroit

établie par autorité Roïale, & que la France ſe convertiroit en renonçant au Papiſme.

M. Boſſuet qui avoit déja détruit une partie de ces viſions dans ſon Explication de l'Apocalypſe, entreprit de les diſſiper entiérement dans l'Ouvrage qu'il intitula, *Avertiſſement aux Proteſtans, ſur l'Accompliſſement de leurs Prophéties*. Il y fait voir, 1. Que le ſiſtême des Proteſtans eſt principalement fondé ſur leur haine contre l'Egliſe de Rome. 2. Que leurs explications ne ſatisfont à aucun des caractéres des Prophéties contenues dans l'Apocalypſe; qu'au contraire elles les détruiſent tous. 3. Que leur ſiſtême ſe contredit lui-même.

Au reſte, ſi les viſions de Jurieu furent adoptées par la plûpart des Réformés, elles eurent auſſi de terribles adverſaires dans ce même Parti; & nous voïons dans les Lettres de Bayle (*a*), que le Livre de Jurieu fut cenſuré dans les Synodes de Middelbourg, Bolduc, & Campen.*

(*a*) *Bayle*, Lettre à M. *Minutoli* du 6. Octobre 1698.

* Parmi les *Lettres Choiſies de M. Simon*, imprimées à Amſterdam en 1730. en 4. voll. in 12. il y en a une, à la page 319. du Tome I. que l'Auteur adreſſa ſous le nom *des Rabbins d'Amſterdam* à M. *Jurieu*; dans laquelle, pour refuter *l'Accompliſſement des Prophéties*, il fait voir par les propres paroles de l'Auteur, qu'il appuïoit manifeſtement dans ſon pernicieux Ouvrage la Religion des Juifs, & qu'il détruiſoit en même tems le Chriſtianiſme. Voïez la Lettre XXXVII. du même Volume I. pag. 316. Il ne ſera peut-être inutile de remarquer auſſi à ce propos, que M. *Jurieu* ſe trouvant mêlé incidemment dans la querelle que M. *Simon* eut avec M. *le Clerc* au ſujet de ſon *Hiſtoire Critique du V. T.* puiſqu'il ſe vit attaqué par rapport à ſon Livre intitulé *Les Préjugés legitimes contre le Papiſme*, dans la *Réponſe aux Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* : (Chap. XVIII. pag. 218-221.) ce bon Miniſtre de Rotterdam, conſultant plûtôt ſon courage que ſes forces, ſe vangea de M. *Simon* en publiant dans ſon *Accompliſſement des Prophéties* un Libelle contre lui, par lequel il prétendoit le tourner en ridicule ſur la *Synopſe d'une nouvelle Polyglotte*. Mais M. *Simon* à ſon tour le repouſſa vivement dans une Lettre datée de Paris le 20. Avril 1686. Il ne l'avoit pas publiée d'abord; mais il l'inſera depuis dans la *Réponſe à la Défenſe des Sentimens* &c. Elle occupe le XIII. Chapitre, pag. 186-198.

Le même zéle qui animoit M. de Meaux à travailler à deſſiller les yeux de nos Freres errans, faſcinés par les illuſions du Fanatiſme, l'engageoit auſſi à précautionner les Fidéles contre le venin de l'erreur que des Catholiques, ſavans à la vérité, mais trop attachés à leur propre ſens, s'efforçoient d'inſinuer. Ce fut ce qui produiſit les deux *Inſtructions* que nous avons placées après l'Avertiſſement aux Proteſtans. M. de Meaux y cenſure la Verſion du Nouveau Teſtament imprimée a Trevoux en 1702.

Le ſavant Richard Simon, auteur de cette Verſion, avoit fait concevoir de juſtes ſoupçons de ſes ſentimens par pluſieurs Ouvrages qu'il avoit donnés ſur les Livres ſacrés. Il avoit publié en 1678. une Hiſtoire critique de l'Ancien Teſtament, qu'il avoit ſemée de ſentimens hardis & tout-à-fait ſinguliers. Les Peres de l'Oratoire, ſes Confreres, lui en aïant témoigné leur mécontentement, il aima mieux les quitter que de faire un ſacrifice de ſes opinions. Lorſqu'il fut totalement à lui, il donna un libre eſſor à ſa façon de penſer; ce qui le mit bientôt dans une liaiſon aſſez étroite avec quelques Miniſtres Proteſtans. Ceux de Charenton qui avoient réſolu de faire une nouvelle Traduction de l'Ecriture ſainte, firent entrer M. Simon dans ce deſſein; ce fut lui qui en fit le plan: & elle devoit être faite de façon qu'elle ne favorisât aucun Parti. On peut lire ce que M. de Meaux rapporte * de ce projet & de ſes ſuites,

* *Premiére Inſtruct. vers la fin, dans* l'Addition ſur la Remontrance de M. Simon, *V. Remarq. n. VII.* Voïez ce que nous avons remarqué là-deſſus.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

d'après M. Simon lui-même; & on verra que ce n'étoit pas ſans raiſon qu'un Prêtre Catholique, capable d'entrer dans des vûes ſi ſinguliéres, étoit tenu pour ſuſpect. Après l'Hiſtoire critique de l'Ancien Teſtament, il donna quantité d'autres Ouvrages, qui lui occaſionnerent des démêlés aſſez vifs, non-ſeulement avec les Catholiques, mais même avec les Proteſtans. Enfin en 1702. il donna ſa *Verſion du Nouveau Teſtament*, avec des remarques littérales & critiques. Cet Ouvrage parut ſi dangereux, que M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, le cenſura auſſitôt. M. de Meaux de ſon côté publia une Ordonnance datée du 29. Septembre 1702. par laquelle il défendit l'uſage de cette Verſion au Clergé & au Peuple de ſon Diocèſe; & la même année il donna ſa premiére Inſtruction, dans laquelle il dévelope le deſſein et le caractére de l'Auteur; il y fait voir entre autres le malheureux penchant qu'il avoit toûjours eu pour les Interprétes les plus ſuſpects; et il entre dans l'examen des paſſages particuliers de cette Verſion qui méritoient d'être cenſurés. La ſeconde Inſtruction parut peu de tems après la premiére, c'eſt-à-dire, au commencement de 1703. M. de Meaux y continue d'examiner les paſſages de la Nouvelle Traduction; il les diſcute exactement les uns après les autres; et il marque ſur chacun de ceux qu'il condamne ce que décide la ſaine Théologie.

Cette ſeconde Inſtruction eſt précédée d'une Diſſertation ſur la Doctrine de Grotius. M. Boſſuet y donne un peu plus d'étendue aux

reproches qu'il avoit déja faits à ce ſavant Critique, dans la Diſſertation latine que l'on voit à la tête des Pſeaumes : on peut conſulter à ce ſujet ce que nous en avons dit dans l' Avertiſſement * du premier Volume de cette Collection. Cette Diſſertation eſt d' autant mieux placée ici, que M. de Meaux voulant dévoiler les travers dans leſquels M. Simon avoit donné dans ſa Verſion du Nouveau Teſtament, il fait voir que ce Critique moderne qui avoit lui-même relévé en pluſieurs endroits les erreurs de Grotius, s'y étoit cependant laiſſé aller dans la ſuite, et en avoit répandu des ſemences dans tout ſon Ouvrage.

* On donnera cet Avertiſſement avec pluſieurs autres Piéces, dans le Volume ſéparé, intitulé *Boſſuetiana*, dont nous avons parlé dans nôtre Avertiſſement précédent.

TABLE

DES TRAITÉS

CONTENUS DANS LE SIXIE'ME VOLUME.

I. *L'Apocalypſe ou Révélation de ſaint Jean, avec une Explication.*

II. *Inſtructions ſur la Verſion du Nouveau Teſtament, imprimée à Trevoux en l'année MDCCII.*

Premiére Inſtruction *ſur le deſſein & le caractére du Traducteur.*

Seconde Inſtruction *ſur les paſſages particuliers du Traducteur.*

PRÉFACE,

OU' SONT PROPOSEZ LES MOIENS

DE PROFITER DE LA LECTURE

DE L' APOCALYPSE,

ET LES PRINCIPES POUR EN DÉCOUVRIR LE SENS.

CEux qui ont le goût de la piété, trouvent un attrait particulier dans cette admirable Révélation de ſaint Jean. Le ſeul nom de JESUS-CHRIST dont elle eſt intitulée, inſpire d'abord une ſainte joïe ; car voici comme ſaint Jean a commencé, & le Titre qu'il a donné à ſa Prophétie: *La Révélation de* JESUS-CHRIST *que Dieu lui a donnée pour la faire entendre à ſes ſerviteurs, en parlant par ſon Ange à Jean ſon ſerviteur*. C'eſt donc ici JESUS-CHRIST qu'il faut regarder comme le véritable Prophéte : ſaint Jean n'eſt que le miniſtre qu'il a choiſi pour porter ſes Oracles à l'Egliſe ; & ſi on eſt préparé à

I. Les merveilles de l'Apocalypſe.

Apoc. I. 1.

quelque choſe de grand, lorsqu'en ouvrant les anciennes Prophéties on y voit d'abord dans le Titre, *Iſa. 1. 1. Jerem. 1. 1.* *La Viſion d'Iſaïe fils d'Amos*; *Les Paroles de Jérémie fils d'Helcias*, & ainſi des autres : combien doit-on être touché, lorsqu'on lit à la tête de ce Livre ; *La Révélation de* JESUS-CHRIST *fils de Dieu*?

Tout répond à un ſi beau Titre. Malgré les profondeurs de ce divin Livre, on y reſſent, en le liſant, une impreſſion ſi douce & tout enſemble ſi magnifique de la majeſté de Dieu ; il y paroît des idées ſi hautes du myſtere de JESUS-CHRIST, une ſi vive reconnoiſſance du peuple qu'il a racheté par ſon ſang, de ſi nobles images de ſes victoires & de ſon régne, avec des chants ſi merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de-quoi ravir le ciel & la terre.

Il eſt vrai qu'on eſt à la fois ſaiſi de fraïeur, en y liſant les effets terribles de la juſtice de Dieu, les ſanglantes exécutions de ſes ſaints Anges, leurs Trompettes qui annoncent ſes Jugemens, leurs Coupes d'or pleines de ſon implacable colere, & les Plaïes incurables dont ils frapent les impies ; mais les douces & raviſſantes peintures dont ſont mêlez ces affreux ſpectacles, jettent bientôt dans la confiance, où l'ame ſe repoſe plus tranquillement, aprés avoir été longtems étonnée & frapée au vif de ces horreurs.

Toutes les beautez de l'Ecriture ſont ramaſſées dans ce Livre : tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif, de plus majeſtueux dans la Loi & dans les Prophétes, y reçoit un nouvel éclat, & repaſſe devant nos yeux pour nous remplir des conſolations & des graces de tous les ſiécles. C'eſt ici un des caracteres de cette admirable Prophétie, & l'Ange *Apoc. XXII. 6.* l'a déclaré à ſaint Jean par ces paroles : *Le Seigneur Dieu des ſaints Prophétes* ; ou, comme lit la Vulgate: *Le Seigneur Dieu des eſprits des Prophétes a envoié ſon*

Ange pour découvrir à ſes ſerviteurs ce qui doit arriver bientôt : Paroles qui nous font entendre que Dieu qui a inſpiré tous les Prophétes, en a fait revivre l'eſprit dans ſaint Jean, pour conſacrer de nouveau à JESUS-CHRIST & à ſon Egliſe tout ce qui avoit jamais été inſpiré aux Prophétes.

II. L'Apocalypſe eſt remplie des merveilles de tous les Prophétes, & pourquoi. *Iren. lib. V. cap. 26.*

Je trouve deux raiſons de cette conduite. La premiére eſt priſe de ſaint Irenée : *Il devoit*, dit-il, *venir de faux docteurs qui enſeigneroient que le Dieu qui avoit envoié* JESUS-CHRIST, *n'étoit pas le même que celui qui avoit envoié les anciens Prophétes*. C'eſt pour confondre leur audace que la Prophétie du Nouveau Teſtament, c'eſt-à-dire, l'Apocalypſe, eſt pleine de toutes les anciennes Prophéties, & que ſaint Jean le nouveau Prophéte, expreſſément envoïé par JESUS-CHRIST, eſt plein de l'eſprit de tous les Prophétes.

Mais la ſeconde raiſon n'eſt pas moins forte : c'eſt que toutes les Prophéties & tous les Livres de l'Ancien Teſtament n'ont été faits que pour rendre témoignage à JESUS-CHRIST, conformément à cette parole que l'Ange adreſſe à ſaint Jean : *L'Eſprit de la Prophétie, c'eſt le témoignage de JESUS*. *Apoc. XIX. 10.* Ni David, ni Salomon, ni tous les Prophétes, ni Moïſe qui en eſt le chef, n'ont été ſuſcitez que pour faire connoître celui *qui devoit venir*, c'eſt-à-dire, le CHRIST : c'eſt pourquoi Moïſe & Elie paroiſſent autour de lui ſur la montagne, afin que la Loi & les Prophétes confirment ſa Miſſion, reconnoiſſent ſon autorité, & rendent témoignage à ſa doctrine. C'eſt par la même raiſon que Moïſe & tous les Prophétes entrent dans l'Apocalypſe, & que pour écrire ce Livre admirable ſaint Jean a reçû l'eſprit de tous les Prophétes.

Nous retrouvons en effet dans ce grand Apôtre l'eſprit de tous les Prophétes & de tous les hommes envoïez de Dieu. Il a reçû l'eſprit de Moïſe pour chanter le cantique de la nouvelle délivrance du peu- *Ibid. XV. 3. XI. 19.*

Apoc VIII. 3. ple ſaint, & pour conſtruire à l'honneur de Dieu une nouvelle Arche, un nouveau Tabernacle, un nouveau Temple, un nouvel Autel des parfums. Il
Ibid. XVI. a reçû l'eſprit d'Iſaïe & de Jérémie pour décrire les Plaïes de la nouvelle Babylone, & étonner tout
Ibid. XVII. XVIII. l'univers du bruit de ſa chute. C'eſt par l'eſprit de Daniel qu'il nous découvre la nouvelle Bête, c'eſt-à-dire, le nouvel Empire ennemi & perſécuteur des
Ibid. XXI. XXII. Saints, avec ſa défaite & ſa ruine. Par l'eſprit d'Ezéchiel il nous montre toutes les richeſſes du nouveau Temple où Dieu veut être ſervi, c'eſt-à-dire, & du Ciel & de l'Egliſe. Enfin toutes les conſolations, toutes les promeſſes, toutes les graces, toutes les lumieres des Livres divins ſe réuniſſent en celui-ci. Tous les hommes inſpirez de Dieu ſemblent y avoir apporté tout ce qu'ils ont de plus riche & de plus grand, pour y compoſer le plus beau tableau qu'on pût jamais imaginer de la gloire de JESUS-CHRIST; & on ne voit nulle part plus clairement qu'il étoit vraiment la fin de la Loi, la vérité de ſes figures, le corps de ſes ombres, & l'ame de ſes Prophéties.

Il ne faut donc pas s'imaginer lorsque ſaint Jean les rapporte, qu'il ſoit ſeulement un imitateur des Prophétes ſes prédéceſſeurs; tout ce qu'il en allégue, il le reléve; il y fait trouver l'original même de toutes les Prophéties, qui n'eſt autre que JESUS-CHRIST & ſon Egliſe. Pouſſé du même inſtinct qui animoit les Prophétes, il en pénétre l'eſprit; il en détermine le ſens; il en révéle les obſcuritez; & il y fait éclater la gloire de JESUS-CHRIST toute entiere.

III. JESUS-CHRIST vû & écouté dans ſa gloire. Ajoûtons à tant de merveilles celle qui paſſe toutes les autres, je veux dire le bonheur d'entendre parler, & de voir agir JESUS-CHRIST reſſuſcité des morts. Nous voïons dans l'Evangile JESUS-CHRIST homme, converſant avec les hommes, humble, pau-

vre, foible, ſouffrant ; tout y reſſent une victime qui va s'immoler, & un homme dévoüé à la douleur & à la mort. Mais l'Apocalypſe eſt l'Evangile de JESUS-CHRIST reſſuſcité : il y parle, & il y agit comme vainqueur de la mort, comme celui qui vient de ſortir de l'enfer qu'il a dépouïllé, & qui entre en triomphe au lieu de ſa gloire, où il commence à exercer la toute-puiſſance que ſon Pere lui a donnée dans le ciel & dans la terre.

IV. Explication morale de l'Apocalypſe ſelon les idées de ſaint Auguſtin.

Tant de beautez de ce divin Livre, quoiqu'on ne les apperçoive encore qu'en général & comme en confuſion, gagnent le cœur. On eſt ſollicité intérieurement à pénétrer plus avant dans le ſecret d'un Livre dont le ſeul extérieur & la ſeule écorce, ſi l'on peut parler de la ſorte, répand tant de lumiere & tant de conſolation dans les cœurs.

Il y a deux manieres d'expliquer l'Apocalypſe ; l'une générale & plus facile : c'eſt celle dont ſaint Auguſtin a poſé les fondemens & comme tracé le plan en divers endroits, mais principalement dans le Livre de la Cité de Dieu. Cette explication conſiſte à conſidérer deux Citez, deux Villes, deux Empires mêlez ſelon le corps, & ſéparez ſelon l'eſprit. L'un eſt l'Empire de Babylone, qui ſignifie la confuſion & le trouble ; l'autre eſt celui de Jéruſalem, qui ſignifie la paix : l'un eſt le monde, & l'autre eſt l'Egliſe ; mais l'Egliſe conſidérée dans ſa partie la plus haute, c'eſt-à-dire, dans les Saints, dans les Elûs. Là régne Satan, & ici JESUS-CHRIST ; là eſt le régne de l'impiété & de l'orgueil, ici eſt le ſiége de la Vérité & de la Religion ; là eſt la joïe qui ſe doit changer en un gémiſſement éternel, ici eſt la ſouffrance qui doit produire une éternelle conſolation ; là ſe trouve une idolatrie ſpirituelle, on y adore ſes paſſions, on y fait un Dieu de ſon plaiſir, & une idole de ſes richeſſes ; ici ſont abbatuës

Aug. in Pſ. LXIV. CXXXVI. de Civit. Dei XX.

toutes les idoles, & non-ſeulement celles à qui l'aveugle Gentilité offroit de l'encens, mais encore celles à qui les hommes ſenſuels érigent un temple & un autel dans leur cœur, & dont ils ſe font eux-mêmes la victime. Là ſe voit en apparence un continuel triomphe, & ici une continuelle perſécution; car ces idolâtres qui font dominer les ſens ſur la raiſon, ne laiſſent pas en repos les adorateurs en eſprit: ils s'efforcent de les entraîner dans leurs pratiques; ils établiſſent des maximes dont ils veulent faire des loix univerſelles; en un mot le monde eſt un tyran: il ne peut ſouffrir ceux qui ne marchent pas dans ſes voïes, & ne ceſſe de les perſécuter en mille maniéres. C'eſt donc ici l'exercice *de la foi & de la patience des Saints*, qui ſont toûjours ſur l'enclume & ſous le marteau, pour être formez ſelon le modele de JESUS-CHRIST crucifié. Que n'ont-ils point à ſouffrir du régne de l'impiété & du monde? C'eſt pourquoi, pour les conſoler, Dieu leur en fait voir le néant: il leur fait voir, dis-je, les erreurs du monde, ſa corruption, ſes tourmens ſous une image fragile de félicité; ſa beauté d'un jour, & ſa pompe qui diſparoît comme un ſonge; à la fin ſa chute effroïable, & ſon horrible débris: voilà comme un abrégé de l'Apocalypſe. C'eſt aux fidéles à ouvrir les jeux: c'eſt à eux à conſidérer la fin des impies & de leur malheureux régne; c'eſt à eux, en attendant, à en mépriſer l'image trompeuſe; à n'adorer point la Bête, c'eſt-à-dire, à n'adorer point le monde dans ſes grandeurs, de peur de participer un jour à ſes ſupplices; à tenir leur cœur & leurs mains pures de toute cette idolatrie ſpirituelle qui fait ſervir l'eſprit à la chair; & enfin à en effacer en eux-mêmes juſqu'aux moindres caracteres: car c'eſt *le caractere de la Bête* que ſaint Jean nous avertit

Apoc. XIII. 10.

Apoc. XIII. 14. 16. XX. 4.

ibid.

tant d'éviter, & où il met l'eſſence de l'idolatrie.

On trouve ce caractere par tout où le monde régne: ainſi on le trouve même dans l'Egliſe, parce qu'on le trouve dans les mondains qui entrent dans ſa ſociété & ſe mêlent avec ſes Saints : on trouve, dis-je, dans ces mondains, quels qu'ils ſoient, & quelque place qu'ils occupent, le caractere de la Bête, quand on y trouve l'orgueil & la corruption ; il faut donc continuellement ſortir de cette Babylone myſtique. On en ſort par de ſaints deſirs, & par des pratiques contraires à celles du monde, juſqu'à ce que l'heure de la derniere & inévitable ſéparation étant arrivée, on en ſortira pour toûjours, & on ſera éternellement délivré de toute la corruption juſqu'aux moindres reſtes.

Autant que cette explication de l'Apocalypſe eſt utile, autant eſt-elle facile. Par tout où l'on trouvera le monde vaincu ou JESUS-CHRIST victorieux, on trouvera un bon ſens dans cette divine Prophétie ; & on pourra même s'aſſûrer, ſelon la régle de ſaint Auguſtin, d'avoir trouvé en quelque façon l'intention du ſaint Eſprit, puisque cet Eſprit qui a prévû dés l'éternité tous les ſens qu'on pourroit donner à ſon Ecriture, a auſſi toûjours approuvé ceux qui ſeroient bons, & qui devoient édifier les enfans de Dieu.

V. Qu'il y a un autre ſens dans l'Apocalypſe, & que ſaint Jean y a renfermé ce qui alloit arriver bientôt.

Mais ſi nôtre Apôtre n'avoit regardé que ce ſens dans ſon Apocalypſe, ce n'en ſeroit pas aſſez pour lui donner rang parmi les Prophétes. Il a mérité ce titre par la connoiſſance qui lui a été donnée des événemens futurs, & en particulier de ce qui s'alloit commencer dans l'Egliſe & dans l'Empire, incontinent aprés que cette admirable Révélation lui eût été envoïée par le miniſtere de l'Ange : c'eſt pourquoi on lui déclare d'abord que *le tems eſt proche*, & que ce qu'on va lui révéler, *arrivera bien-*

Apoc. 1. v. 3.

Apoc. XXII. 10. *tôt* : ce qui eſt auſſi répété d'une maniere très-préciſe à la fin de la Prophétie.

Je ne puis donc conſentir au raiſonnement de ceux qui en renvoïent l'accompliſſement à la fin des ſiécles ; car les combats de l'Egliſe, & ce qui alloit arriver tant aux Juifs qu'aux Gentils en punition du mépris de l'Evangile, la chute des idoles & la converſion du monde, & enfin la deſtinée de Rome & de ſon Empire, étoient de trop grands & tout enſemble de trop prochains objets pour être cachez au Prophéte de la nouvelle alliance: autrement, contre la coûtume de tous les Prophétes précédens, il eût été tranſporté au dernier tems, en paſſant par deſſus tant de merveilles qui alloient paroître, quoique l'Egliſe naiſſante eût tant de beſoin d'en être inſtruite.

VI. Paſſage de ſaint Denys d'Alexandrie. Preuve que l'ancienne Egliſe cherchoit dans l'Apocalypſe les perſécutions & les autres choſes qui la regardoient. *Euſeb. VII. 25.*

Auſſi ne faut-il pas douter que l'Egliſe perſécutée ne fût attentive à ce que ce Livre divin lui prédiſoit de ſes ſouffrances. Le ſeul exemple de ſaint Denys d'Alexandrie nous le fait voir. Euſebe nous a rapporté une de ſes Lettres, où il paroît qu'il regardoit l'Apocalypſe comme un Livre plein de ſecrets divins, où Dieu avoit renfermé *une intelligence admirable, mais très-cachée, de ce qui arrivoit tous les jours en particulier*, κατ' ἕκαστον.

Pour en venir à l'application, encore qu'il reconnût que le ſens de ce divin Livre paſſât la capacité de ſon eſprit, il ne laiſſoit pas de le rechercher ; & une Lettre à Hermammon dont le même Euſebe *Ibid. 10.* nous a rapporté un beau morceau, nous fait voir qu'il appliquoit au tems de Valérien les trois ans & demi de perſécution, prédits au Chapitre XIII. de l'Apocalypſe. Un autre morceau précieux de la même Lettre inſéré par le même Euſebe dans ſon *Ibid. 22, 23.* Hiſtoire, nous donne lieu de conjecturer que ce Saint nous repréſentoit l'Empereur Gallien, comme

ſe renouvellant lui-même, pour avoir lieu de lui adapter l'endroit de l'Apocalypſe où la Bête nous paroît comme étant *ſeptieme & la huitiéme tout enſemble*. Apoc. XVII.

Il eſt vrai qu'il avouë en même tems qu'il n'y a rien de bien clair dans les conjectures qu'il fait ſur l'Apocalypſe. Je ne vois pas auſſi qu'on ſoit obligé de s'y arrêter, & je produis ce paſſage ſeulement pour faire voir qu'il y avoit dans l'Egliſe un eſprit de rechercher dans l'Apocalypſe ce qui ſe paſſoit dans le monde par rapport à l'Egliſe Chrétienne. Que ſi nous ne voïons pas beaucoup d'autres exemples d'une pareille recherche durant ce tems-là, le peu d'écrits qu'on en a, pourroit en être la cauſe, quand il n'y en auroit pas beaucoup d'autres que la ſuite fera connoître. Euſeb. VII 25.

VII. Rome conquérante & idolâtre, figurée dans l'Apocalypſe ſous le nom de Babylone. La chute de ſon Empire prédite. Tradition des Peres. Cette chute arrivée ſous Alaric.

Mais un événement qui paroît marqué dans l'Apocalypſe avec une entiere évidence, doit nous faire entendre que cette divine Prophétie eſt accomplie dans une de ſes parties principales. Cet événement ſi marqué, c'eſt la chute de l'ancienne Rome, & le démembrement de ſon Empire ſous Alaric; choſes marquées dans l'Apocalypſe auſſi clairement qu'il ſe puiſſe, dans les Chapitres XVII. & XVIII. & manifeſtement accomplies, lorsqu'aprés le ſac de Rome, ſon Empire fut mis en piéces, & que de maîtreſſe du monde & de conquérante des nations, elle en devint le jouët & la proïe, pour ainſi parler, du premier venu.

C'eſt une Tradition conſtante de tous les ſiécles, que la Babylone de ſaint Jean, c'eſt l'ancienne Rome. Saint Jean lui donne deux caracteres, qui ne permettent pas de la méconnoître. Car prémiérement c'eſt *la ville aux ſept montagnes*; & ſecondement c'eſt *la grande ville qui commande à tous les Rois de la terre*. Si elle eſt auſſi repréſentée ſous la Apoc. XVII. 9. 18.

figure d'une Proſtituée, on reconnoît le ſtile ordinaire de l'Ecriture, qui marque l'idolatrie par la proſtitution. S'il eſt dit de cette ville ſuperbe,
Apoc. XVII. 5. qu'elle eſt *la mere des impuretez & des abominations de la terre ;* le culte de ſes faux dieux qu'elle tâchoit d'établir avec toute la puiſſance de ſon Em-
Ibid. 4. pire, en eſt la cauſe. La *pourpre* dont elle paroît revêtue, étoit la marque de ſes Empereurs & de ſes
Ibid. Magiſtrats. *L'or & les pierreries* dont elle eſt couver-
Ibid. 5. te, font voir ſes richeſſes immenſes. Le mot de *myſtere* qu'elle porte écrit ſur le front, ne nous marque rien au-delà des myſteres impies du Paganiſme dont Rome s'étoit rendue la protectrice ; & la ſé-
Ibid. XIII. 11. 12. 13. duction qui vient à ſon ſecours, n'eſt autre choſe que les preſtiges & les faux miracles dont le démon ſe ſervoit pour autoriſer l'idolatrie. Les autres marques de la Bête & de la Proſtituée qu'elle porte, ſont viſiblement de même nature ; & ſaint Jean nous montre très-clairement les perſécutions qu'elle a fait ſouffrir à l'Egliſe, lorſqu'il dit qu'elle eſt
Ibid. 6. *enivrée du ſang des Martyrs de JESUS.*

Avec des traits ſi marquez, c'eſt une énigme aiſée à déchiffrer que Rome ſous la figure de Babylone. Ces deux villes ont les mêmes caracteres ; &
Tertul. adv. Jud. 9. IV. contr. Marc. 13. Tertullien les a expliquez en peu de mots, lorsqu'il a dit qu'elles étoient *toutes deux grandes, ſuperbes, dominantes, & perſécutrices des Saints.*

Tous les Peres ont tenu le même langage ; & c'eſt parmi les Anciens une tradition conſtante, que ſaint Jean a repréſenté Rome conquérante & maîtreſſe de l'univers par ſes victoires, ſous le nom de Babylone pareillement conquérante & maîtreſſe par ſes conquêtes d'un Empire ſi redoutable. C'eſt donc auſſi la chute de Rome & de ſon Empire que cet
Iren. lib. V. c. 30. Apôtre a marquée ; & ſaint Irénée qui a vû les Diſciples des Apôtres, le déclare en ces termes : *Saint*

Jean, dit-il, *marque manifeſtement le démembrement de l'Empire qui eſt aujourd'hui, lorſqu'il a dit que dix Rois ravageront Babylone*. Il ne va pas imaginer la ruine d'un autre Empire : celle qu'il attend, celle qu'il a cru prédite dans l'Apocalypſe, eſt celle de l'Empire qui étoit alors, & ſous lequel il vivoit, c'eſt-à-dire, de l'Empire Romain ; & ſi dans la diſcuſſion qu'il fait des noms que pourra porter l'Antéchriſt, il s'arrête à celui de *Lateinos*, comme à celui qui lui paroît le plus vraiſemblable, c'eſt à cauſe, dit-il, que *le dernier Empire porte ce nom, & que ce ſont les Latins qui régnent maintenant*. Il bornoit donc toutes ſes penſées dans la chute de cet Empire. Saint Auguſtin veut que Rome ait été bâtie comme une nouvelle Babylone, fille de l'ancienne, & avec une ſemblable deſtinée. Paul Oroſe, diſciple de ce grand homme, a fait le parallele de ces deux villes : il a obſervé qu'elles avoient le mêmes caracteres, & qu'aprés onze cens ſoixante ans de domination & de gloire, elles avoient été toutes deux pillées dans des circonſtances preſque ſemblables. Enfin, c'étoit un langage ſi établi dans l'Egliſe, d'entendre Rome ſous le nom de Babylone, que ſaint Pierre s'en eſt ſervi dans ſa premiére Epître, où il dit : *L'Egliſe qui eſt dans Babylone, vous ſaluë*. On ne trouve dans aucune autre Babylone, ni la ſucceſſion Apoſtolique tant vantée parmi les Fidéles, ni la mémoire du nom de ſaint Pierre dont les Egliſes ſe ſont honorées, ni enfin aucun veſtige d'Egliſe que dans cette Babylone myſtique. On ne trouve non plus ailleurs, ni Silvain qui eſt Silas, ni ſaint Marc, dont ſaint Pierre fait mention comme de ceux qui étoient le plus familiérement connus de cette Egliſe de Babylone : comme en effet, ſaint Marc l'a été de Rome, où il publia ſon Evangile par l'ordre de ſaint Pierre ; & que Silas l'a pû être

Ibid.

Aug. de Civit. Dei, XVIII. 22.

Paul Oroſ. lib. II. 3. VII. 2.

I. Pet. V. 13.

I. Pet. V. 12. 14.

Hier. de Scrip. Eccl. in Pet. & Marc.

par le moïen de ſaint Paul auquel on le voit ſi attaché : d'où l'on a raiſon de conclure qu'on ne peut entendre que Rome dans ce paſſage de ſaint Pierre; & c'eſt ainſi que l'ont entendu les anciens Docteurs.

Lib. de Script Eccl. in Marc. *In Eſ. 47. &c.* *Lib 2. adv. Jov. in fin.* Saint Jerôme, qui de tous les Peres a été le mieux inſtruit de leurs ſentimens, a toûjours conſtamment ſuivi cette explication, & il ne ceſſe de répéter que Rome eſt la ville que Dieu a maudite dans l'Apocalypſe ſous la figure de Babylone; qu'encore qu'elle ait en partie *effacé par la profeſſion du Chriſtianiſme le nom de blaſphême qu'elle portoit ſur le front*, ce n'eſt pas moins elle-même *que ces malédictions regardent, & qu'elle ne peut les éviter que par la pénitence ;* qu'elle eſt en effet cette Proſtituée, qui avoit écrit ſur ſon front un nom de blaſphême, parce qu'elle ſe faiſoit appeller la ville éternelle ; que c'étoit elle dont ſaint Jean avoit vû la chute ſous le nom de Babylone ; qu'à *la vérité il y avoit là une ſainte Egliſe où l'on voioit les trophées des Apôtres & des Martyrs, & la foi célébrée par l'Apôtre* : mais que quelque ſainte que fût l'Egliſe, la ville qu'il en falloit diſtinguer, *ne laiſſoit pas de mériter par ſa confuſion le titre de Babylone ;* qu'elle étoit cette Babylone dont nous liſons le ſupplice dans l'Apocalypſe, dont les Palais incruſtés de marbre ſeroient déſolez, & qui devoit éprouver une auſſi funeſte deſtinée que l'ancienne Babylone, aprés avoir été élevée à une ſemblable puiſſance.

Epiſt. CLI. ad Alg. q. XI. *Epiſt. XVII. ad Marcell.* *In Eſa. 24.* *In Eſa. 47.*

Il écrivoit ces paroles dans ſon Commentaire ſur Iſaïe. Quelque tems aprés il put voir l'accompliſſement des Prophéties qu'il avoit ſi ſouvent expliquées : car pendant qu'il travailloit ſur Ezéchiel qui eſt l'ouvrage qui ſuit l'interprétation d'Iſaïe, la nouvelle vint à Bethléem où il travailloit à ce Commentaire, *que Rome étoit aſſiégée*, qu'elle *étoit priſe*, pillée, ravagée par le fer & par le feu, *& devenue*

Prolog. in lib. I. III. Ezech.

le ſépulcre de ſes enfans ; que la lumiere de l'univers étoit éteinte, la tête de l'Empire Romain coupée, & pour parler plus véritablement, l'univers entier renverſé dans une ſeule ville.

Il raconte en un autre endroit, *que Rome fut aſſiégée ; que ſes citoïens rachéterent leur vie par leurs richeſſes ; mais qu'elle fut aſſiégée encore une fois, afin qu'aprés leurs richeſſes ils perdiſſent encore la vie : que la ville qui avoit pris tout l'univers, fut priſe, ou plûtôt qu'elle périt par la faim avant que de périr par l'épée ; & que dans une telle déſolation on trouva à peine dans une ſi grande ville un petit nombre de citoïens qui puſſent être pris.* Ad Princ. Epitaph. Marc. Epiſt. XVI.

Que cette chute de Rome lui ſoit arrivée pour punir l'aveugle attachement qu'elle avoit encore à ſes idoles, les auteurs du tems en ſont d'accord ; & quand ſaint Auguſtin, quand Paul Oroſe, quand les autres auteurs s'en ſeroient tû, la ſuite des événemens que nous marquerons en leur lieu, ne permettroit pas d'en douter. Que ſi on a peine à croire que ce ſoit cette chute que ſaint Jean prédiſe, lui qui a dit avec tant de force, *Elle eſt tombée, elle eſt tombée la grande Babylone*, à cauſe qu'aprés cette chute on voit encore ſubſiſter cette grande ville ; on ne conſidére pas qu'il en arriva autant à Babylone, à qui ſaint Jean la compare : car aprés que Babylone eût été priſe & ſaccagée par Cyrus ſelon les Oracles d'Iſaïe, de Jérémie & d'Ezéchiel, on la voit encore ſubſiſter long-tems, & juſqu'au tems d'Aléxandre & de ſes ſucceſſeurs. Mais quelque grande qu'elle fût encore alors, les Prophétes voïent ſa chute du tems de Cyrus, parce que c'eſt alors qu'elle perdit ſa premiére gloire, & que devenue captive, jamais elle ne put recouvrer l'Empire qu'on lui avoit ôté. Ainſi la gloire de Rome fut flétrie par Alaric, ſon orgueil foulé aux pieds, & ſon Empire par- Apoc. XIV. & XVIII. a. Iſ. XIII. XIV. XLV. & ſeq. Jer. L. LI. Ezech. XXI. 30. 31. 32. &c.

tagé entre les Barbares ſans eſpérance de retour.

Lorſque Rome reçût ce grand coup, quoiqu'on n'en vît pas encore toute la ſuite, ni cet anéantiſſement prodigieux de la puiſſance Romaine, il y en eut qui ſentirent l'accompliſſement des Oracles du Saint-Eſprit, qui marquoient la chute de Rome. Nous liſons dans l'hiſtoire Lauſiaque compoſée par Palladius auteur du tems, que ſainte Mélanie quitta Rome, & perſuada pluſieurs Sénateurs de la quitter par un ſecret preſſentiment de ſa ruine prochaine; & qu'*après qu'ils s'en furent retirez, la tempête cauſée par les Barbares & prédite par les Prophétes, tomba ſur cette grande ville.* Un ſavant Interpréte de l'Apocalypſe, imprimé très-mal à propos ſous le nom de ſaint Ambroiſe parmi les œuvres de ce Pere; mais qui écrivoit conſtamment au ſeptiéme ſiécle, comme il paroît par les circonſtances des Hiſtoires qu'il rapporte de ſon tems, dit clairement que la Proſtituée du Chapitre XVII. de l'Apocalypſe, aſſiſe ſur les eaux, eſt Rome maîtreſſe des peuples; que les dix Rois du même Chapitre qui doivent détruire la Proſtituée, ſont *les Perſes & les Sarazins qui de ſon tems avoient ſubjugué l'Aſie, les Vandales, les Gots, les Lombards, les Bourguignons, les Francs, les Huns, les Alains & les Suéves, qui ont détruit l'Empire Romain, & qui en ont dévoré les chairs*, c'eſt-à-dire, *les richeſſes & les Provinces*; ce qu'il explique dans un détail que nous rapporterons ailleurs. Le Pere Labbe a remarqué que ce Commentaire étoit attribué par quelques-uns à Bérengaude: en effet, il s'en trouve pluſieurs exemplaires, & un entre autres très-entier dans la Bibliothéque Roïale, ſous le nom de *Bérengaude*, * *homme très-verſé dans les ſciences Ec-*

Hiſt. Lauſ. cap. 116.

In cap. XVII.

Dans l'explicat. du ch. XVIII. verſ. 12. & ſuiv.

Labb. de Script. Eccleſ. in Ambroſ.

* Les Editeurs de S. Ambroiſe n'ont donné aucun éclaircissement touchant *Bérengaude*. Dom Ceillier, *Hiſt. gen. des Auteurs Eccleſ. tom VII. pag.* 591. dit que c'étoit un Moine Bénédictin qui vivoit dans le IX. ou X. ſiecle. Boſton Bénédictin Anglois, *Catalog. des Auteurs Eccleſ.* attribue cette explication de l'Apocalypſe à *Bérenger de Tours*, que l'on appelloit auſſi *Bérengaud*. V. P. Le Long, *Biblioth. S. pag.* 634. ** C'eſt une Note du dernier Editeur de Paris. Voïés auſſi Mr. Fabricius, *Biblioth. Lat. med. & inf. Latinit. tom. I. pagg.* 570—576.

cleſiaſtiques ; comme il paroît en effet par ſon Livre. Qui étoit ce Bérengaude, les ſavans Bénédictins qui travaillent ſur ſaint Ambroiſe, nous le diront bientôt.

VIII. Que le ſyſtême des Proteſtans eſt renverſé de fonds en comble par les choſes qu'on vient de dire.

C'eſt donc une tradition conſtante parmi les Peres dés l'origine du Chriſtianiſme, que la Babylone dont ſaint Jean prédit la chute, étoit Rome conquérante & ſon Empire ; & par-là eſt renverſé de fonds en comble tout le ſyſtême Proteſtant, puiſqu'on y cherche la chute, non, à l'exemple des Peres, d'un grand Empire, & d'une Rome maîtreſſe de l'univers par ſes victoires, mais d'une Rome miſe à la tête des Egliſes Chrétiennes par la Chaire de ſaint Pierre. Et s'il falloit comparer les deux idées, ſans même avoir aucun égard au mérite des défenſeurs de l'une & de l'autre, il n'y a perſonne qui ne préférât celle des Peres à celle des Proteſtans; puiſque les Peres ont trouvé par tout dans l'Apocalypſe les caracteres d'un Empire renverſé, & que les Proteſtans n'y ont pu encore trouver la moindre marque d'une Egliſe corrompue.

Pour marquer une fauſſe Egliſe, il auroit fallu oppoſer à la Jéruſalem ſainte & bienheureuſe dont ſaint Jean a fait un ſi beau tableau, une Jéruſalem réprouvée ; il auroit fallu du moins choiſir une Samarie autrefois dans l'alliance de Dieu, & enſuite dans l'idolatrie & dans le ſchiſme. Mais cet Apôtre choiſit au contraire une Babylone, une ville toute profane qui n'avoit jamais connu Dieu, jamais n'avoit été dans ſon alliance. Il n'y remarque autre choſe que ſa domination, ſes idolatries, ſes cruautez & ſa chute; & dans ſa chute on ne voit rien qui reſſente le débris d'une Egliſe : mais on y voit tout ce qui marque le débris d'une ville opulente. S'il eſt ordonné d'en ſortir, c'eſt comme on ſort d'une ville qui va être renverſée, par la crainte de ſe trouver envelopé dans ſes ruines, ou, tout au

plus, comme on ſort d'une ville corrompue & voluptueuſe, dont il faut éviter les mauvais exemples. C'eſt ſous ce titre & en cette forme que ſaint Jean nous fait paroître Rome : il n'a donc aucune vûe d'une Egliſe ; il ne regarde qu'une ville dominante & idolâtre, qui tyranniſe les Saints pour les contraindre à embraſſer ſa religion, & à adorer ſes Dieux & ſes Empereurs.

Dira-t-on que, comme l'Empire ſpirituel de JESUS-CHRIST a été figuré dans les Prophéties ſous la figure d'un Empire temporel, il en a dû être de même de cet Empire ſpirituel Antichrétien dont on veut placer le ſiége à Rome ? Erreur & illuſion : car on montre dans les Prophétes cent traits manifeſtes de l'Empire ſpirituel de JESUS-CHRIST ; il faudroit donc nous montrer dans la Babylone de l'Apocalypſe du moins un ſeul trait de cet Empire ſpirituel Antichrétien qu'on veut lui donner.

Mais au contraire, toutes les idées de ſaint Jean marquent une ville purement profane, & qui n'a jamais rien eu de ſaint : car outre que Babylone eſt viſiblement de ce caractere, il marque en un autre endroit la grande ville où les Saints ſont perſécutez, *Apoc. XI. 8. où leur Seigneur a été crucifié*. Mais cette grande ville perſécutrice des Saints eſt peut-être Jéruſalem, ſelon les Miniſtres, à cauſe qu'on dit que c'eſt la ville où JESUS-CHRIST a été mis en Croix ? Non ; ils *Accompl. 2. p. ch. IV. p. 52.* ont bien vû que cela ne ſe pouvoit dire. *Jamais*, dit le Miniſtre Jurieu, *Jéruſalem n'eſt appellée la grande Cité, ſans ajoûter la ſainte Cité* : & pour dire quelque choſe de plus fort, la grande Cité eſt par tout dans l'Apocalypſe l'Empire Romain, comme ce Mi- *Ibid.* niſtre l'avouë. *Quant à la grande Cité*, dit-il, *où* JESUS-CHRIST *a été crucifié, c'eſt l'Empire Romain dans lequel le Sauveur du monde a été crucifié* ſous Pilate, & avec un égal concours des Juifs & des Ro-

mains. Telle étoit la grande Cité qui a crucifié JESUS-CHRIST en ſa perſonne, & qui continuoit à le crucifier dans ſes membres. La voilà cette grande Cité tant répétée dans l'Apocalypſe, & tant de fois repréſentée ſous le nom de Babylone. Et comment ſaint Jean l'appelle-t-il encore dans ce langage myſtique & ſpirituel de l'Apocalypſe, *Une Sodome, une Egypte*? un peuple par conſéquent qui n'eut jamais rien de commun avec le peuple de Dieu. *Apoc. ibid. Jur. ibid. p. 60.*

IX. Que la Proſtituée de l'Apocalypſe n'eſt pas une épouſe infidéle, ni une Egliſe corrompue, comme les Miniſtres le prétendent.

Mais les Miniſtres nous diſent que la Proſtituée de l'Apocalypſe eſt une épouſe infidéle, qui aïant donné ſa foi à Dieu comme à un légitime époux, s'eſt abandonnée à ſes amans. Le Miniſtre que nous venons de citer, ſoûtient cette penſée par un principe général, en remarquant que le Saint Eſprit ne nomme jamais les ſociétez païennes du nom d'adultéres, parce que n'aïant jamais donné leur foi à Dieu, elles ne l'ont par conſéquent jamais violée; d'où il conclut que la Babylone de l'Apocalypſe n'eſt pas une Rome païenne qui n'a rien promis à Dieu, mais une Rome Chrétienne, qui par ſes proſtitutions à manqué à la foi donnée; en un mot une Egliſe corrompue, à qui auſſi on reproche, comme le ſoûtient ce Miniſtre, *l'adultere & l'infidélité conjugale*. D'abord, j'admets le principe ſans héſiter: car encore que toute la nature humaine ait donné ſa foi à Dieu dans ſon origine, & que s'étant proſtituée au démon & à l'idolatrie, on pouvoit en un certain ſens l'appeller une adultere & une épouſe infidéle, il faut avouër de bonne foi qu'à peine trouvera-t-on dans l'Ecriture un exemple d'une locution pareille. Et c'eſt auſſi ce qui confond les Miniſtres, puiſqu'au lieu que pour ſoûtenir leur explication ils ont été obligez à dire que ſaint Jean attribue à la Proſtituée le crime *d'adultere & d'infidélité conjugale*, c'eſt directement tout le contraire. Car ce ſaint Apôtre a bien *Jur. Accompl. 1. part. ch. VIII. p. 110. 112. 171. &c.* *Ibid. ch. XV. p. 265.*

pris garde de ne pas nommer la Proſtitué dont il parle, une adultere, μοιχάδα, μοιχαλίδα, mais une femme publique : & ſi on me veut permettre une ſeule fois ces noms odieux, une paillarde, une proſtituée, πόρνην. Et ce n'eſt pas une fois ſeulement qu'il a parlé de cette ſorte : *Viens*, dit-il, *je te montrerai la condamnation de la grande Proſtituée*, πόρνης, Apoc. XVII. 1. *avec laquelle*, pourſuit-il ℣. 2. *les Rois de la terre ſe ſont ſouillez*, ἐπόρνευσαν, *avec laquelle ils ont commis la fornication*, & non pas avec laquelle ils ont commis un adultere. En encore : *Elle a enyvré les habitans de la terre du vin de ſa fornication*, & non pas de ſon adultere : ce que l'Apôtre répéte ſi ſouvent, & ſans jamais varier, qu'on voit qu'il y prend garde; car il le répéte au ℣. 4. au ℣. 5. au ℣. 15. & au ℣. 16. du même chapitre, & encore au ℣. 3. & au ℣. 9. du chapitre ſuivant, & deux fois dans le ℣. 2. du chapitre XIX. *Dieu*, dit-il, *a jugé la grande Proſtituée, la grande paillarde*, πόρνην, *qui a corrompu la terre par ſes paillardiſes, par ſes fornications*, ſans jamais avoir emploïé le mot d'adultere, tant il étoit attentif à éviter l'idée d'une épouſe infidéle. Auſſi ne voit-on jamais qu'il lui reproche ſa foi violée, ni la couche nuptiale ſouïllée, ni le mépris de ſon époux, ni le divorce qu'il a fait avec elle, comme ont fait un million de fois les anciens Prophétes à Jéruſalem & à Juda, à Iſraël & à Samarie; mais ſeulement ſes proſtitutions, comme ils ont fait à Tyr & à Ninive : *O Tyr*, dit Iſaïe, *on te chantera le cantique de la Proſtituée; prends ta lyre, & chante de belles chanſons, de peur qu'on ne ſe moque de toi*. N'eſt-ce pas la Proſtituée qui attire ſes amans par ſa douce voix, de peur qu'ils ne la quittent? Et le Prophéte conclut : *Tyr s'abandonnera de nouveau à tous les Rois de la terre*. Qui ne voit ici l'expreſſion de ſaint Jean? On en

Voïez à la fin de ce Livre l'Avertiſſement.

Iſ. XXIII. 15. 16.

Voïez l'explication du ch. XVII. Verſ. 2.

dit autant de Ninive : on en dit autant de Babylone. Il eſt donc plus clair que le jour, que la Rome de ſaint Jean n'eſt pas une Jéruſalem & une épouſe infidéle qui ſouïlle le lit nuptial, mais une femme publique, qui n'eſt à perſonne qu'à ceux à qui elle s'eſt donnée; une Ninive, une Tyr, qui s'abandonne aux Rois & aux habitans de la terre; & pour ici réunir toutes les idées de ſaint Jean, une Babylone, une Sodome, une Egypte, en un mot tout ce qu'il y a de plus ſéparé d'avec Dieu, & de plus étranger à ſon alliance. *Nah. III. 4. If. XLVII. 3. 8.*

x. Que la chûte de Rome arrivée ſous Alaric, eſt un dénouement de la Prophétie de ſaint Jean.

Après cela je ne vois plus qu'il ſoit permis de douter du ſujet de la prédiction de ſaint Jean. C'eſt conſtamment l'Empire Romain qu'il a eu en vûe; c'eſt celui ſous lequel on vivoit alors, & ſous lequel les fidéles ont tant eu à ſouffrir. C'eſt une Rome conquérante, protéctrice de l'idolatrie, & perſécutrice des Saints, dont il a montré la chûte avec des expreſſions ſi terribles & ſi magnifiques. Mais nous la trouvons cette chûte ſi bien marquée dans les hiſtoires, qu'il n'y a pas moïen de ne l'y pas appercevoir. Dire après cela que ſaint Jean n'y a pas penſée, & s'aller imaginer la ruine d'une Egliſe dont il n'y a aucun veſtige dans tout ſon Livre; c'eſt rejetter le plus ſûr de tous les Interprétes des Prophétes, c'eſt-à-dire, l'événement & l'expérience; c'eſt vouloir ſe tromper ſoi-même, & courir encore après l'ombre, lorſqu'on a trouvé le corps.

Mais après qu'on a remarqué la chûte effroïable de cette ville perſécutrice, & qu'on a une fois ſenti le deſſein de la juſtice de Dieu, qui après l'avoir long-tems menacée, long-tems avertie, long-tems ſupportée, s'eſt à la fin appliqué à punir en elle ſon ancien attachement à l'idolatrie; un ſi grand événement doit ſervir comme de clef à toute la Pro-

phétie. Enfin on connoît bientôt que ce mémorable événement eſt le terme où aboutit la principale partie de la Prophétie de ſaint Jean, & comme la cataſtrophe de ce grand Poëme; que tout y prépare, que tout y mene, comme au terme où eſt accompli ce que ſaint Jean avoit en vûe, qui étoit l'Egliſe vengée, JESUS-CHRIST vainqueur, & l'idolatrie abbattue avec le démon & l'empire qui le ſoûtenoit; que tout y eſt attaché par des liens qu'on tâchera de découvrir dans ce Commentaire à un lecteur attentif; & ainſi que par le rapport du commencement de la prédiction avec la fin, la plus grande partie de cette prédiction, c'eſt-à-dire, toute la ſuite de l'Apocalypſe, depuis le chapitre IV. juſqu'au XIX. a reçû en un certain ſens ſon entier & manifeſte accompliſſement.

XI. Docteurs Catholiques & Proteſtans, qui regardent l'Apocalypſe comme accomplie.

Auſſi a-t-il été reconnu par les plus graves Théologiens de ces derniers tems. Il me ſuffit ici de nommer le docte Génébrard, une des lumieres de la Faculté de Paris & de toute l'Egliſe de France, qui dans ſa Chronologie, lorſqu'il eſt venu à l'endroit du démembrement de l'Empire, en marque les utilitez, *En ce que l'idolatrie que les Empereurs Chrétiens n'avoient jamais pû déraciner, fut entierement abolie... & ainſi*, conclut-il, *fut accompli cet oracle de l'Apocalypſe, XVII.* Les dix cornes que vous avez vûes, ſont dix Rois qui détruiront la Proſtituée, &c. Nous avons vû de nos jours beaucoup d'auteurs, tant Catholiques que Proteſtans; & non-ſeulement depuis peu, un Poſſines, ſavant Jéſuite, mais encore il n'y a pas beaucoup d'années, un Grotius, un Hammond, ſans parler des autres, entrer dans ce ſens; & je n'ai jamais douté qu'on n'y entrât beaucoup davantage, ſi on s'appliquoit, à leur exemple, à rechercher les hiſtoires, & à développer les antiquitez. C'eſt à quoi avoit travaillé ce ſaint homme Grégoire Lopez,

Gen Chron. 5. Sec. an. 423.

une des merveilles de nos jours ; & nous voïons dans ſa vie tirée des mémoires du célébre Louïs de Grenade, & d'autres excellens hommes, qu'il avoit fait un commentaire ſur l'Apocalypſe fondé ſur les hiſtoires; un commentaire par conſéquent, qui ſuppoſoit l'accompliſſement d'un certain ſens de l'Apocalypſe.

XII. Deux raiſons de douter. La premiére.

Deux choſes pourtant ſemblent s'oppoſer à ce deſſein. La premiére, c'eſt que les ſaints Peres ont pouſſé leur vûe plus loin. Pluſieurs ont cru voir dans la Bête de l'Apocalypſe ce grand Antéchriſt, dont les autres Antéchriſts ne devoient être qu'une foible image, & qu'ils ont tous attendu dans les dernieres approches du Jugement univerſel. Les deux Témoins du chapitre XI. ont paru à pluſieurs de ces ſaints hommes, Enoch & Elie, qui devoient venir conſoler l'Egliſe dans ſa derniere perſécution. Il ſemble donc qu'il n'eſt pas permis de donner un autre ſens à ces deux Témoins & à la Bête, ni de chercher une autre hiſtoire, où ces myſtéres de l'Apocalypſe ſoient accomplis.

XIII. Réſolution du premier doute. Sentiment des Docteurs anciens & modernes.

Mais les moindres novices de la Théologie ſavent la réſolution de ce premier doute: car s'il falloit tout réſerver à la fin du monde, & au tems de l'Antéchriſt, auroit-on permis à tant de ſavans hommes du ſiécle paſſé, à Jean Annius de Viterbe, à Jean Hantenius de Malines, à nos Docteurs Joſſe Clitou, Génébrard, & Feu-ardent qui loue & qui ſuit ces graves auteurs, de reconnoître la Bête & l'Antéchriſt dans Mahomet, & autre choſe qu'Enoch & Elie dans les deux Témoins de ſaint Jean? Auroit-on permis à Nicolas de Lyra de trouver ces deux Témoins dans le Pape ſaint Silvére, & dans Mennas Patriarche de Conſtantinople, & le reſte du chapitre XI. de l'Apocalypſe, dans la perſécution que ſouffrit l'Egliſe ſous Juſtinien & ſa femme Théodo-

Annot. in Iren. lib. V. c. 30. p. 456. & ſeq.

Gloſſ. ord. in cap. XI. Apoc. p. 1765.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE

re, lorſqu'ils voulurent y établir l'Eutychianiſme ? Le ſavant Jéſuite Louïs d'Alcaſar, qui a fait un grand commentaire ſur l'Apocalypſe, où Grotius a pris beaucoup de ſes idées, la fait voir parfaitement accomplie juſqu'au XX. chapitre, & y trouve les deux Témoins, ſans parler d'Elie ni d'Enoch. Quand on lui objecte les Peres & l'autorité de quelques Docteurs, qui font trop hardiment des traditions conſtantes & des articles de Foi des conjectures de quelques Peres, il répond que les autres Docteurs n'y conſentent pas; que les Peres ont varié ſur tous ces ſujets, ou ſur la plûpart; qu'il n'y a donc point de tradition conſtante & uniforme en beaucoup de points, où des Docteurs, même, Catholiques ont prétendu en trouver; en un mot que c'eſt ici une affaire non de dogme ni d'autorité, mais de conjecture: & tout cela eſt fondé ſur la régle du Concile de Trente, qui n'établit ni la Tradition conſtante, ni l'inviolable autorité des ſaints Peres pour l'intelligence de l'Ecriture, que dans leur conſentement unanime, & dans les matiéres de la foi & des mœurs.

Lud. ab Alc. comm. in Apoc. de arg. Apoc. not at. 7. 19. 20. & in cap. XI. 5. not. 6.

Seſſ. IV.

XIV. Qu'il ne faut pas prendre pour dogmes certains, les conjectures & les opinions des ſaints Peres ſur la fin du monde.

En effet, ſi on vouloit nous donner pour régle tout ce que les Peres ont conjecturé ſur l'Apocalypſe & ſur l'Antéchriſt, les uns d'une façon, & les autres de l'autre, il faudroit en faire un démon incarné avec quelques-uns, & avec ſaint Hippolyte lui-même, auſſi-bien qu'avec l'auteur qui porte ſon nom; il faudroit avec ce dernier auteur, qui ne laiſſe pas d'être ancien, quoiqu'il ne ſoit pas ſaint Hippolyte, faire venir à la fin des ſiécles l'Apôtre ſaint Jean en la compagnie d'Enoch & d'Elie; il faudroit avec d'autres auteurs y faire auſſi venir Moïſe, ſous prétexte que le caractere en eſt mieux marqué dans le chapitre XI. de l'Apocalypſe que celui d'Enoch; & ce qui eſt bien plus conſidérable, il faudroit faire venir, aprés l'Antéchriſt, le régne de JESUS-CHRIST durant mille ans ſur la

Hipp. Gud. 1660 p. 12. Apoc. XI. 6.

terre, comme pluſieurs anciens Docteurs l'ont penſé.

A cela il faut ajoûter ce que dit le même Alcaſar avec tous les Théologiens, qu'une interprétation, même littérale, de l'Apocalypſe ou des autres Prophéties, peut trés-bien compatir avec les autres. De ſorte que ſans entrer en inquiétude des autoritez qu'on oppoſe, la réponſe à tous ces paſſages, c'eſt premiérement qu'il faut ſavoir diſtinguer les conjectures des Peres d'avec leurs dogmes, & leurs ſentimens particuliers d'avec leur conſentement unanime : c'eſt qu'après qu'on aura trouvé dans leur conſentement univerſel, ce qui doit paſſer pour conſtant, & ce qu'ils auront donné pour dogme certain, on pourra le tenir pour tel par la ſeule autorité de la Tradition, ſans qu'il ſoit toûjours néceſſaire de le trouver dans ſaint Jean ; c'eſt qu'enfin, ce qu'on verra clairement qu'il y faudra trouver, ne laiſſera pas d'y être caché en figure, ſous un ſens déja accompli, & ſous des événemens déja paſſez.

XV. Qu'il peut y avoir pluſieurs ſens dans l'Ecriture, & en particulier dans l'Apocalypſe.

Qui ne ſait que la fécondité infinie de l'Ecriture n'eſt pas toûjours épuiſée par un ſens ? Ignore-t-on que JESUS-CHRIST & ſon Egliſe ſont prophétiſez dans des endroits où il eſt clair que Salomon, qu'Ezéchias, que Cyrus, que Zorobabel, que tant d'autres ſont entendus à la lettre? C'eſt une vérité qui n'eſt conteſtée, ni par les Catholiques, ni par les Proteſtans. Qui ne voit donc qu'il eſt trés-poſſible de trouver un ſens trés-ſuivi & trés-littéral de l'Apocalypſe, parfaitement accompli dans le ſac de Rome ſous Alaric, ſans préjudice de tout autre ſens qu'on trouvera devoir s'accomplir à la fin des ſiécles? Ce n'eſt pas dans ce double ſens que je trouve la difficulté : s'il y en a dans l'Apocalypſe à reconnoître Enoch & Elie dans les deux Témoins, & l'Antéchriſt dans la Bête qui les doit faire mourir, c'eſt par d'autres raiſons où je ne puis entrer ici ſans prévenir à contre-tems les difficultez que *Apoc. XI. 7.*

j'aurai à expliquer dans le Commentaire : ceux qui s'en pourront démêler, après les avoir vûes en leur lieu, pourront auſſi reconnoître, s'ils veulent, & l'Antéchriſt dans la Bête, & les deux Témoins dans Elie & dans Enoch. Ce ſens ne préjudicie en aucune ſorte à celui que je propoſe touchant Rome; & même indépendamment des paſſages de l'Apocalypſe, il eſt certain qu'il faut reconnoître un dernier & grand Antéchriſt aux approches du dernier jour. La Tradition en eſt conſtante, & j'eſpere en démontrer la vérité par le paſſage célébre de la 2e. aux Theſſaloniciens. La venue d'Enoch & d'Elie n'eſt guéres moins célébre parmi les Peres. Ces deux Saints n'ont pas été tranſportez pour rien du milieu des hommes ſi extraordinairement en corps & en ame: leur courſe ne paroît pas achevée, & on doit croire que Dieu les réſerve à quelque grand ouvrage. La Tradition des Juifs auſſi-bien que celle des Chrétiens les fait revenir à la fin des ſiécles. Cette Tradition à l'égard d'Enoch s'eſt conſervée dans l'Eccléſiaſtique: que ſi la leçon du Grec n'eſt pas ſi claire, elle eſt ſuppléée en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, par celle de la Vulgate, dont nul homme de bon ſens, fût-il Proteſtant, ne mépriſera jamais l'autorité; d'autant plus que ce ne ſont pas ſeulement les Peres Latins qui établiſſent le retour d'Enoch: les Grecs y ſont auſſi exprès. Pour Elie, il nous eſt promis en termes formels par Malachie dans les approches *du grand & du redoutable jour de Dieu*, qui paroît être le Jugement. L'Eccléſiaſtique ſemble auſſi l'entendre ainſi; & ſi nôtre Seigneur a attribué ce paſſage de Malachie à ſaint Jean Baptiſte en deux endroits de ſon Evangile, c'eſt ſans excluſion de l'autre ſens, puiſqu'il a même daigné l'inſinuer par ces paroles: *Et ſi vous voulez le prendre ainſi, c'eſt lui qui eſt Elie qui doit venir;* où il ſemble avoir voulu laiſſer à entendre, qu'il y avoit beaucoup de myſtere dans

Eccli. XLIV. 16.

And. Cæſar. & Areth. in cap. XI. Apoc. &c.

Mal. IV. 4.

Eccli. XLVIII. 10.

Matt. XI. 14.

ce paſſage, & qu'il avoit encore un autre ſens ſur lequel il ne vouloit pas s'expliquer davantage alors. Il dit en un autre endroit: *Il eſt vrai qu'Elie doit venir; mais je vous dis qu'Elie eſt déja venu, & ils ne l'ont pas connu.* Où ſaint Chryſoſtome demande, comment il eſt vrai qu'il doive venir, & enſemble qu'il ſoit venu; ce qu'il n'accorde qu'en diſant, qu'il devoit venir deux fois: la premiére, ſous la figure de ſaint Jean Baptiſte; & la ſeconde, en perſonne, vers les tems du dernier jour; & il fonde la comparaiſon entre Elie & ſaint Jean Baptiſte dans ces deux endroits de l'Evangile, ſur *ce qu'ils ſont tous deux Précurſeurs*; l'un du premier, & l'autre du dernier avénement. Saint Jérôme rapporte ce ſens comme étant *de quelques-uns*; ce qui ſembleroit inſinuer qu'il n'étoit pas univerſel: mais enfin il faut être plus que téméraire pour improuver la Tradition de la venue d'Enoch & d'Elie à la fin des ſiécles, puiſqu'elle a été reconnue de tous, ou de preſque tous les Peres, & que même ſaint Auguſtin a dit en particulier de celle d'Elie, *qu'elle étoit très-célébre dans les diſcours & dans les cœurs des fidéles*. Savoir ſi cette arrivée d'Enoch & d'Elie eſt compriſe au chapitre XI. de l'Apocalypſe, ou ſi c'eſt ſeulement ici des ſens qu'une rencontre vrai-ſemblable fait accommoder à certains ſujets, ni la choſe n'eſt importante, ni auſſi également aſſûrée; ou ſi l'on veut qu'elle le ſoit, ce ſera toûjours ſans préjudicier aux autres ſens que les Docteurs orthodoxes auront propoſez, & à celui que je propoſe à leur exemple. Il faut bien avoir recours à ces doubles ſens au ſujet de Malachie, ſi l'on y veut reconnoître à la fin des ſiécles un autre accompliſſement de la venue d'Elie, que celui que JESUS-CHRIST a marqué comme déja fait. Sur un ſi grand exemple nous pouvons bien, s'il eſt néceſſaire, avec le ſecours de la Tradition, & ſans préjudicier à un dernier accompliſſement de l'Apoca-

Matt. XVII 11. 12.

Hom. 3. in Matt.

Ibid. & in Matt. Hom. 11. & in 2 ad Theſſ. Hom. 4.

Comm. in Matt. cap. XI.

De Civ. XX. 29.

lypſe à la fin des ſiécles, en reconnoître un déja fait, qui ne laiſſera pas d'être littéral & trés-veritable. Au reſte, je ne prétends point entrer ici dans le détail de ce ſens futur: autant qu'il me paroît qu'il eſt poſſible, autant je le regarde comme impénétrable, du moins à mes foibles lumieres. L'avenir ſe tourne preſque toûjours bien autrement que nous ne penſons, & les choſes mêmes que Dieu en a révélées, arrivent en des manieres que nous n'aurions jamais prévûes. Qu'on ne me demande donc rien ſur cet avenir. Pour ce qui eſt de ce ſens prochain & immédiat que je regarde comme accompli, on ne peut douter qu'il ne ſoit utile de le rechercher. Tout ce qu'on peut découvrir dans la profondeur de l'Ecriture, porte toûjours une ſenſible conſolation; & ce grand événement du châtiment des perſécuteurs qui ſe devoit commencer par les Juifs, & ſe pouſſer juſqu'à la chûte de l'idolatrie Romaine, étant un des plus grands ſpectacles de la juſtice de Dieu, eſt auſſi un des plus dignes ſujets qu'on puiſſe jamais donner à la prédiction de ſaint Jean, & à la méditation des fidéles.

XVI. Réſolution du ſecond doute: Queſtion, s'il eſt néceſſaire que les Prophéties ſoient entendues, lorſqu'elles s'accompliſſent.

Mais il s'éleve ici un ſecond doute: c'eſt que ce ſens ne ſe trouve pas entiérement expliqué dans les ſaints Peres; c'eſt que la plus grande partie de ceux qui ont vû tomber Rome, ne témoignent pas y avoir vû l'accompliſſement de l'Apocalypſe; c'eſt qu'il ſemble que ce ſoit amuſer le monde, que de commencer à voir ſi tard, ce qu'on n'a pas vû pendant que nous prétendons qu'il s'accompliſſoit.

Ce doute peut tomber dans l'eſprit de deux ſortes de perſonnes: je veux dire qu'il peut tomber dans l'eſprit des Proteſtans, & dans l'eſprit des Catholiques.

Pour ce qui regarde les Proteſtans, on leur peut fermer la bouche en un mot; car ils veulent que l'Antéchriſt ait paru, & que Rome ait commencé d'en être le ſiége dans le tems qu'elle eſt tombée avec ſon Em-

pire. Après s'être long-tems tourmenté à fixer le tems de cette chûte & de la naiſſance de l'Antéchriſt, à la fin ils ſemblent venir à l'imagination de Joſeph Méde, qui ne pouvant reculer la chûte de Rome au-delà du milieu du cinquiéme ſiécle, s'eſt ſenti obligé par-là à donner à l'Antéchriſt la même époque. C'eſt donc dans ſaint Léon qu'il a commencé : c'eſt-là le ſecret que Joſeph Méde a découvert ; c'eſt celui qu'on ſoûtient en Hollande avec une confiance qui étonne l'univers ; c'eſt ce qui tient en attente tout un peuple crédule, qu'il faut toûjours amuſer de quelque eſpérance. Mais ſans encore parler de l'abſurdité de cette étrange penſée, qui oſe mettre le commencement de l'Antéchriſt dans un homme auſſi ſaint & auſſi reſpecté de tout le monde Chrétien que ſaint Léon, je me contente maintenant de demander, qui dans ce tems a connu, qui a ſenti cet accompliſſement de la Prophétie de ſaint Jean ? Quelqu'un s'eſt-il apperçû que l'Antéchriſt naquit en ſaint Léon, & qu'il continuât à ſe former dans ſaint Gélaſe & dans ſaint Grégoire, ou enfin dans les autres tems où les Proteſtans le font paroître ? Il ne faut donc pas donner pour principe que l'accompliſſement des Prophéties doive être apperçû quand il arrive.

C'eſt en effet un principe qu'aucun Théologien, ni Proteſtant, ni Catholique n'a jamais poſé ; & pour expliquer par les régles aux Catholiques ce qu'il faut croire ſur l'interprétation des Prophéties, j'avance trois véritez.

XVII. Quelques véritez expliquées ſur les nouvelles interprétations qu'on peut donner aux Prophéties.

La premiére ; qu'il y a des Prophéties qui regardent le fondement de la Religion, comme celle de la venue du Meſſie, de la diſperſion des Juifs, & de la converſion des Gentils. Le ſens de ces Prophéties ne peut pas avoir été inconnu aux Peres, puiſque ce ſeroit avoir ignoré un dogme de la Religion, & encore un dogme eſſentiel & fondamental. Ainſi il eſt manifeſte, à l'égard de ces Prophéties, que le ſens en peut bien

être éclairci & perfectionné par la ſuite des tems, mais que le fonds s'en doit trouver dans les écrits des ſaints Peres.

Une ſeconde vérité n'eſt pas moins conſtante; c'eſt qu'il y a des Prophéties qui ne regardent pas le dogme, mais l'édification; ni la ſubſtance de la Religion, mais ſes acceſſoires. On ne dira pas, par exemple, que tout ce qui eſt prédit dans les Prophéties ſur Ninive, ſur Tyr, ſur Babylone, ſur Nabucodonoſor, ſur Cyrus, ſur Alexandre, ſur Antiochus, ſur les Perſes, ſur les Grecs, ſur les Romains, ſoit de l'eſſence de la Religion. L'explication de ces Prophéties dépend de l'Hiſtoire, & autant de la lecture des auteurs profanes que de celle des ſaints Livres. Sur ces ſujets, il eſt permis d'aller, pour ainſi parler, à la découverte: perſonne n'en doute; & quand on dira que les Peres ou ne s'y ſont pas appliquez, ou n'ont pas tout vû, ou qu'on peut même aller plus loin qu'ils n'ont fait; en cela on manquera d'autant moins au reſpect qui leur eſt dû, qu'il faudra encore avouër de bonne foi, que ce petit progrés que nous pouvons faire dans ces pieuſes éruditions, eſt dû aux lumieres qu'ils nous ont données.

Delà réſulte une troiſiéme vérité; que s'il arrive aux Orthodoxes, en interprétant les Prophéties de ce dernier genre, de dire des choſes nouvelles, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'on puiſſe ſe donner la même liberté dans les dogmes; car c'eſt à l'égard des dogmes, que l'Egliſe a toûjours ſuivi cette régle invariable: de ne rien dire de nouveau, & de ne s'écarter jamais du chemin battu.

XVIII. Secrette diſpenſation du Saint Eſprit dans l'intelligence, auſſi-bien que dans la

Aprés avoir poſé ces fondemens, & avoir mis à couvert la régle de la Foi contre toutes les nouveautez, j'oſe avancer une choſe ſur ces Prophéties; que loin qu'il ſoit du deſſein de Dieu, qu'elles ſoient toûjours parfaitement entendues dans le tems qu'elles

s'accompliſſent ; au contraire, il eſt quelquefois de ſon deſſein qu'elles ne le ſoient pas alors. Et afin de m'expliquer à fonds ſur cette matiére, le même Eſprit qui préſide à l'inſpiration des Prophétes, préſide auſſi à leur interprétation : Dieu les inſpire, quand il veut, & il en donne auſſi, quand il veut, l'intelligence ; les perſonnes mêmes en qui s'accompliſſent les Prophéties, bien plus, celles qui en font l'accompliſſement & l'exécution, n'en entendent pas toûjours le myſtere, ni l'œuvre de Dieu en elles, & ſervent, ſans y penſer, à ſes deſſeins. premiére inſpiration des Prophéties.

Lorſque JESUS envoïa querir par ſes Diſciples l'âne ſur lequel il devoit entrer dans Jéruſalem, lorſqu'ils le délierent, lorſqu'ils l'amenérent, & qu'ils monterent leur Maître ſur cet animal, après avoir étendu leurs habits deſſus ; lorſqu'ils le ſuivirent en triomphe, & crierent avec tout le peuple & avec les enfans cet admirable *Hoſanna*, qui réjouït tous les cœurs fidéles quand on le répéte, ils accompliſſoient pluſieurs Prophéties, & entre autres celle de David & celle de Zacharie. En entendoient-ils le myſtere ? Nullement, dit l'Evangéliſte. Et ce ne fut pas ſeulement le peuple qui ne ſongea pas à ces Prophéties ; *Les Diſciples de* JESUS *eux-mêmes*, dit ſaint Jean, *ne connurent point tout cela : mais quand* JESUS *fut glorifié, alors ils ſe reſſouvinrent que ces choſes étoient écrites de lui, & qu'ils lui avoient fait toutes ces choſes*. Eſt-ce que la Prophétie étoit obſcure ? Non, il n'y avoit rien de plus exprès que cette prédiction de Zacharie ! *O fille de Sion, ton Roi va entrer dans tes murailles monté ſur un âne*. Mais peut-être que les Diſciples ne l'avoient pas lue ? Ce n'eſt pas ce que dit ſaint Jean : car écoutez encore une fois ce qu'il vient de dire : *Après que* JESUS *fut glorifié, ils ſe reſſouvinrent que ces choſes avoient été écrites de lui*. Remarquez, *ils ſe reſſouvinrent :* il ne dit pas qu'ils l'apprirent de nouveau ; de ſorte que viſible-

Matt. XXI.

Joan. XII. 16.

Zach. IX. 9.

Joan. XII. 16.

ment la Prophétie leur étoit connue. Quoi donc? Ils n'y penſoient pas: Dieu n'avoit pas encore ouvert leurs yeux pour l'entendre, ni excité leur attention pour s'y appliquer: ils l'accompliſſoient cependant, car Dieu ſe ſervoit de leur ignorance, ou de leur inapplication, pour faire voir que ſon Eſprit qui a inſpiré les Prophéties, en conduit l'exécution, & n'a beſoin ni de la ſcience, ni de l'attention, ni enfin en aucune ſorte du concert des hommes pour mener les prédictions à leur fin.

XIX. Profonde ſageſſe de Dieu dans cette diſpenſation.

Il ne faut point douter qu'il n'en ait été de même de beaucoup d'autres Prophéties. La conduite du Saint Eſprit dans les Prophéties eſt un grand myſtere. Dieu qui excite, quand il lui plaît, l'eſprit des Prophétes, par la ſuite du même myſtere, excite auſſi, quand il lui plaît, l'eſprit de ceux qui les doivent entendre; quelquefois même une prédiction révélée à un Prophéte, ſelon l'ordre de la Providence, a beſoin d'un autre Prophéte pour l'expliquer. Ainſi Daniel, *l'homme de deſirs*, jeûnoit & prioit pour entendre ce que Dieu avoit révélé a Jérémie ſur les ſeptante ans de la captivité de ſon peuple. Il y a des Prophéties dont il plaît à Dieu que le ſens ſoit clairement entendu, lorſqu'elles s'accompliſſent: les Prophétes, quand il lui plaît, parlent ſans énigmes. Dans le deſſein que Dieu avoit de faire entendre à Cyrus qu'il vouloit ſe ſervir de lui pour la délivrance de ſon peuple, & pour le rétabliſſement de ſon temple, il le fait nommer par ſon nom à Iſaïe pluſieurs ſiécles avant la naiſſance de ce Prince, & ainſi il lui donna lieu de commencer ſon Edit par ces paroles: *Voici ce que dit Cyrus... Dieu m'a commandé de rétablir ſa maiſon dans Jéruſalem*. Mais voïons, s'il en eſt ainſi de toutes les autres Prophéties, je dis même des plus expreſſes. La perſécution d'Antiochus, par combien de vives couleurs étoit-elle marquée dans Daniel? On y en voit le tems, la maniere, les circon-

Dan. IX.

Jerem. XXV. XXIX.

Iſ. XLIV. XLV. XLVI. II. Paralip. XXXVI. 22. 23. I. Eſd. I. 1. 2.

Dan. VII. VIII X. XI.

ſtances particuliétes, le caractere du perſécuteur, toute ſon hiſtoire circonſtanciée, ſon audace, ſes blaſphêmes, ſa mort. Cependant nous ne liſons pas qu'on ait penſé à la Prophétie, quand elle s'accompliſſoit. Nous avons deux Livres divins, qui ſont les deux Livres des Machabées, où cette perſécution & toutes ſes circonſtances ſont écrites fort au long. Nous avons l'Hiſtoire de Joſephe, qui nous en apprend beaucoup de particularitez mémorables. Nous avons dans ſaint Jérôme ſur Daniel des extraits de beaucoup d'Hiſtoriens qui ont écrit de ces tems-là; en tout cela il ne paroît pas qu'on ait ſeulement ſongé à la Prophétie de Daniel: cependant on appliquoit à l'état où ſe trouvoit alors le peuple Juif, le Pſeaume LXXVIII. On connoiſſoit Daniel, & on trouve dans les Machabées deux endroits tirez de ſon Livre: mais pour ſa prédiction, on n'en parle pas: elle n'en eſt pas moins conſtante, & il y a démonſtration plus que morale de ſon véritable ſens. Bien plus: & les Livres des Machabées & ceux de Joſephe nous marquent ſi fort en particulier tous les faits qui la juſtifient, qu'on ne peut point douter de ſon intelligence: cependant on ne voit en aucun endroit qu'on tournât les yeux de ce côté-là. Mais pourquoi donc, dira-t-on, étoient faites ces Prophéties qu'on n'entendoit pas dans le tems qu'on en avoit le plus de beſoin, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles s'accompliſſoient? Ne demandons point de pourquoi à Dieu: commençons par avouër un fait conſtant, & par adorer la ſecrette conduite de ſon Saint Eſprit dans la diſpenſation de ſes lumieres: mais après l'avoir adorée, nous verrons bientôt qu'elle a ſes raiſons; & outre celles qui paſſent nôtre intelligence, en voici une qui touchera les enfans de Dieu qui aiment ſa ſainte parole: c'eſt que pendant que les uns accompliſſoient & exécutoient cette Prophétie; pendant que les autres écrivoient ce qui s'étoit fait pour l'accomplir, & en faiſoient, pour ainſi

I. Mach. VII. 17. Ibid. II. 59. 60.

dire, par ce moïen un commentaire trés-clair ſans y penſer: Dieu préparoit cette preuve, pour faire ſentir dans un autre tems la divinité de ſon Ecriture; preuve d'autant plus convainquante, qu'elle venoit naturellement, & ſans qu'on pût ſoupçonner ceux qui la donnoient, d'être entrez le moins du monde dans ce deſſein.

XX. Suite de la même matiére.

Combien ſommes-nous édifiez tous les jours, lorſqu'en méditant les Prophéties, & en feuïlletant les hiſtoires des peuples dont la deſtinée y eſt écrite, nous y voïons tant de preuves de la préſcience de Dieu? Ces preuves inartificielles, comme les appellent les Maîtres de la Rhétorique, c'eſt-à-dire, ces preuves qui viennent ſans art, & qui réſultent ſans qu'on y penſe, des conjonctures des choſes, font des effets admirables. On y voit le doigt de Dieu, on y adore la profondeur de ſa conduite, on s'y fortifie dans la foi de ſes promeſſes: elles font voir dans l'Ecriture des richeſſes inépuiſables; elles nous donnent l'idée de l'infinité de Dieu & de cette eſſence adorable qui peut juſqu'à l'infini découvrir toûjours en elle-même de nouvelles choſes aux créatures intelligentes. C'eſt une des conſolations de nôtre pelerinage. Nous trouvons dans les dogmes connus en tout tems la nourriture néceſſaire à nôtre foi, & dans les ſens particuliers qui ſe découvrent tous les jours en méditant l'Ecriture, un exercice utile à nôtre eſprit, l'attrait céleſte qui excite nôtre piété, & comme un nouvel aſſaiſonnement des véritez que la Foi nous a déja révélées.

XXI. Application de ces véritez à l'Apocalypſe & à la chûte de Rome.

On n'aura point de peine à croire que Dieu nous ait préparé ces chaſtes délices dans l'Apocalypſe de ſon bien-aimé diſciple. Ainſi, ſans nous informer ſi l'on a toûjours entendu tous les rapports de ce divin Livre avec les hiſtoires, tant de l'Empire que de l'Egliſe, ne nous laſſons point de rechercher ces Com-

mentaires, que nous avons dit qu'on fait, ſans y penſer, des Prophéties, lorſqu' on écrit naturellement, & ſans en faire le rapport, ce qui arrive dans le monde.

Il paroît aſſez clairement que ſans faire injure à ceux qui ont vécu dans l'Egliſe durant que ces prédictions s'accompliſſoient, on peut dire qu'ils n'en ſentoient pas l'accompliſſement auſſi clairement que nous pouvons faire maintenant. Il faut, pour ainſi parler, être tout-à-fait hors des événemens, pour en bien remarquer toute la ſuite. Je m'explique. Ceux qui ſouffroient ſous Trajan & ſous Marc-Aurele, ne voïoient que le commencement des plaïes de l'Egliſe; ceux qui virent tomber Rome ſous Alaric, ne voïoient pas les ſuites funeſtes qui pouvoient faire regarder ce coup comme ſi fatal à Rome & à ſon Empire; ceux qui ont vécu durant les ſuites de ce grand événement, affligez de leurs maux préſens, ne refléchiſſoient toûjours ſur les commencemens d' un ſi grand mal; en un mot ceux dont la vie étoit attachée à un endroit de l' événement, occupez de la partie où ils étoient, & des peines qu'ils avoient à y endurer, ne ſongeoient pas à en embraſſer l'univerſalité dans leur penſée. Quand on eſt tout-à-fait hors de tous ces maux, & qu'on en voit devant ſes yeux toute la ſuite recueillie dans les hiſtoires, on eſt plus en état d'en remarquer tous les rapports; & c'eſt aſſûrément dans ces rapports que conſiſte l'intelligence de la Prophétie.

XXII. Conduite des ſaints Peres dans l'interprétation des Ecritures, & en particulier de l'Apocalypſe.

Les ſaints Peres tournoient rarement leur application de ce côté-là. Dans l'explication de l'Ecriture ils ne pouſſoient guéres à bout le ſens littéral, ſi ce n'eſt, lorſqu'il s'agiſſoit d'établir les dogmes, & de convaincre les hérétiques. Par tout ailleurs ils s'abandonnoient ordinairement au ſens moral, & ils croïoient avoir atteint le vrai ſens, ou pour mieux dire,

la vraïe intention de l'Ecriture, lorſqu'ils la tournoient toute entiére à la doctrine des mœurs.

Une raiſon patticuliére obligeoit les Peres à de plus grandes réſerves ſur le ſujet de l'Apocalypſe, à cauſe qu'elle contenoit les deſtinées de l'Empire dont il leur falloit parler avec beaucoup de ménagement & de reſpect, pour ne point expoſer l'Egliſe à la calomnie de ſes ennemis. On peut dire pour ces raiſons que ces ſaints Docteurs (que rien ne preſſoit d'enfoncer le ſens caché de l'Apocalypſe) premiérement n'y penſoient pas toûjours, & enſuite qu'ils ſe gardoient bien d'écrire tout ce qu'ils penſoient ſur une matiére ſi délicate.

Il eſt maintenant aiſé d'entendre pourquoi nous ne trouvons pas dans leurs écrits tout ce que nous remarquons maintenant ſur la chûte de l'Empire Romain, & ſur l'accompliſſement de l'Apocalypſe: c'eſt qu'ils ne voïoient pas toutes les ſuites funeſtes que nous avons vûes de la victoire d'Alaric; ou qu'ils ne diſoient pas tout ce qu'ils avoient dans l'eſprit ſur la chûte de l'Empire, de peur qu'il ne ſemblât qu'ils auguroient mal de la commune patrie; ce qui paroît par les maniétes myſtiques & envelopées dont ils parlent de ce triſte ſujet.

Hier. proam. in lib. VIII. comm. in Ezech. Epiſt. ad Auguſt. int. Epiſt. Aug. XXVI.

Il y avoit encore un autre obſtacle qui les empêchoit de voir l'accompliſſement de l'Apocalypſe dans la chûte de Rome; c'eſt qu'ils ne vouloient pas que l'Empire Romain eût une autre fin que celle du monde, à quoi ils étoient pottez par deux motifs: premiérement, parce que l'un & l'autre événement leur paroiſſoient liez en pluſieurs endroits de l'Apocalypſe, comme on le verra en ſon lieu: ſecondement, à cauſe qu'aïant à parler de la ruine de l'Empire où ils vivoient, & dont par conſéquent ils devoient favoriſer la durée, ils trouvoient moins odieux & plus reſpéctueux, s'il falloit que leur pattie périt,

Iren. V. 30. Tertull. Apol. 32. Lact. VII. 25. 26. Hier. Oroſ. locis citat. &c.

Apoc. VI. 16. XI. 18. &c.

d' eſpérer que ce ne ſeroit qu' avec toute la nature.

Comme donc ils ne voïoient pas que le monde fût encore péri, ils n'oſoient dire que l'Empire Romain fût tombé. A la vérité, ſaint Jérôme qui le voïoit ſi ébranlé, & prêt à tomber tout-à-fait du tems d'Alaric & après le ſac de Rome, crut auſſi que le monde alloit périr. C'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit dans ſon Commentaire ſur Ezéchiel; & à peu prés dans le même tems, *Le monde*, dit-il, *s'en va en ruine, & nos péchez ne tombent pas*. Même avant ce dernier malheur de Rome, lorſqu'il vit le prodigieux mouvement que les Barbares faiſoient dans les Provinces, & le manifeſte ébranlement de tout l'Empire Romain en Occident, il s'écria dans une de ſes Lettres: *A quoi eſt-ce que je m'arrête? Après que le vaiſſeau eſt briſé, je diſpute ſur les marchandiſes. On ôte celui qui tenoit* (le monde ſous ſa puiſſance.) L'Empire Romain tombe en ruine, *& nous ne concevons pas que l'Antéchriſt va venir*; c'eſt-à-dire, ſelon tous les autres Peres, & ſelon lui-même, le monde va finir; puiſqu'il n'attendoit l'Antéchriſt qu'à la fin du monde, comme il s'en explique toûjours, principalement ſur Daniel; ce qui lui fait ajoûter dans la même Lettre: *L'Antéchriſt que le Seigneur JESUS détruira par le ſouffle de ſa bouche, va venir*. Il en voit la défaite avec la venue, & l'une & l'autre, comme ſaint Paul, avec le jour du Seigneur, qui ſera le dernier de l'Univers: c'eſt pourquoi il pourſuit ainſi: *Le Quade, le Vandale, le Sarmate, les Alains, les Gépides, les Herules, les Saxons, les Bourguignons, les Allemans, &c. O malheur déplorable!* (c'eſt celui de ſon païs qu'il déplore ainſi) *nos ennemis les Pannoniens ravagent tout. Les Gaules ont déja perdu leurs plus belles villes. A chaque heure les Eſpagnes tremblent, & n'attendent que le moment de leur perte. Les Romains qui portoient la guerre*

Procem. in lib. VIII. in Ezech.

Epiſt. XII. ad Gaud.

Epiſt. XV. ad Ageruch.

In Dan. cap. VII. XI. XII

aux extrémitez de la terre, combattent dans leurs Empire: ils combattent, qui le croiroit? non plus pour la gloire, mais pour le ſalut; ou plûtôt ils ne combattent même plus, & ne ſongent qu'à racheter leur vie avec leurs richeſſes. Il eſt certain qu'il écrit ces choſes un peu avant que Rome eût été entiérement ſaccagée, puiſqu'il ne parle pas encore de ce dernier malheur qu'il a depuis déploré avec tant de larmes; & néanmoins, parce qu'il voit l'Empire ébranlé de tous côtez, il conjécture que le monde va finir. Il fait un affreux dénombrement des peuples qui commençoient à démembrer ce grand Empire, & il en nomme juſqu'à dix, comme on a pu voir, peut-être par une ſecrette alluſion à ces dix Rois qui devoient ravager Rome, ſelon l'Oracle de l'Apocalypſe; ce qu'il conclut à la fin par ce demi vers: *Quid ſalvum eſt, ſi Roma perit?* *Qu'eſt-ce qui ſe ſauvera, ſi Rome périt?* On voit aſſez par tout ces paſſages, que dans la chûte de Rome qu'il voïoit ſi proche, il voïoit auſſi celle de l'Univers, & tous finir avec elle. Par une raiſon contraire, lorſqu'on vit que l'Univers duroit encore, on crut auſſi que Rome n'étoit pas entiérement abbattue, & qu'elle ſe réleveroit de cette chûte. Maintenant que l'expérience nous a fait voir que la puiſſance Romaine étoit tombée par le coup qu'Alaric lui donna, & cependant que le monde demeuroit en ſon entier, nous voïons que ſi l'Apocalypſe propoſe enſemble ces deux événemens, ç'a été pour d'autres raiſons que pour celle de la liaiſon qu'on s'étoit imaginée entre le tems de l'un & de l'autre. Ces raiſons ſeront expliquées très-clairement en leur lieu; & il faut nous contenter de prendre des Peres ce qu'il y a d'eſſentiel, c'eſt-à-dire, la chûte de la puiſſance Romaine marquée dans l'Apocalypſe, laiſſant à part l'innocente erreur qui leur faiſoit préſumer que cette chûte n'arriveroit qu'avec celle de l'Univers.

Dans l'explic. du chap. VI. verſ. 16. &c.

Il faut encore avouër que les ſaints Peres dont les regards étoient ordinairement attachez à la fin des ſiécles, ſongeoient plus à ce dernier ſens que nous avons dit qu'ils croïoient que l'Apocalypſe auroit alors; & pleins de cette penſée, ils paſſoient aiſément par-deſſus tout ce qui étoit entre deux; puiſque quelque grand qu'il pût être, ce n'étoit rien en comparaiſon des approches du grand jour de Dieu, & de cette derniére & inévitable concluſion de toutes les affaires du monde.

XXIII. Qu'on a toûjours aſſez entendu de l'Apocalypſe pour en tirer de grandes utilitez.

Cependant il eſt aiſé d'entendre que cette admirable Prophétie a eu ſon utilité, même dans le tems où le ſens n'en avoit pas été ſi clairement dévelopé: car, par exemple, n'eſt-ce pas une aſſez grande conſolation aux fidéles perſécutez, que de ſentir même en général dans l'Apocalypſe la force qui devoit être inſpirée aux ſaints Martyrs, & de découvrir avec tant de magnificence, non-ſeulement leur gloire future dans le Ciel, mais encore le triomphe qui leur étoit préparé ſur la terre? Quel mépris devoient concevoir les Chrétiens de la puiſſance tyrannique qui les opprimoit, lorſqu'ils en voïoient la gloire effacée, & la chûte ſi bien marquée dans les Oracles divins? Mais de plus, je ne veux pas aſſûrer que Dieu n'en ait pas fait ſentir davantage à qui il lui aura plû, & ſelon le degré qu'il lui aura plû: il pouvoit partager ſes conſolations & ſes lumiéres de plus en plus juſqu'à l'infini; & dans le moindre degré des connoiſſances qu'il pouvoit donner, un cœur affamé, pour ainſi parler, de ſes véritez & de ſa parole, trouvoit toûjours de quoi ſe nourrir.

Il pourroit donc bien être arrivé à quelqu'un de ceux qui gémiſſoient en ſecret des maux de l'Egliſe, d'en avoir trouvé le myſtére révélé dans l'Apocalypſe; & tout ce que je veux dire, c'eſt qu'il n'étoit pas néceſſaire que ces goûts & ces ſentimens par-

ticuliers vinſſent à la connoiſſance des ſiécles futurs, parce qu'ils ne faiſoient aucune partie du dogme de l'Egliſe, ni de ces véritez céleſtes qui doivent toûjours paroître ſur le chandelier pour éclairer la maiſon de Dieu.

XXIV. Autres endroits Prophétiques de l'Ecriture, dont il ne s'eſt conſervé aucune Tradition.

C'eſt par la même raiſon qu'il ne s'eſt conſervé dans l'Egliſe aucune évidente Tradition du ſecret dont ſaint Paul écrit à ceux de Theſſalonique : car encore que les ſaints Peres nous aïent dit d'un commun accord, que ce paſſage s'entend du dernier Antéchriſt, comme l'appelle ſaint Auguſtin, c'eſt-à-dire, dans ſon langage & dans celui de tous les Peres, de l'Antéchriſt qui viendra à la fin du monde, & dans les derniéres approches du Jugement univerſel; ils ne marchent qu'à tâtons dans l'explication du détail de la Prophétie: marque aſſûrée que la Tradition n'en avoit rien laiſſé de certain.

2. *Theſſ. II.*

Aug. de Civ. Dei XX. 19.

Quand on voudroit imaginer avec Grotius, que la prédiction de ſaint Paul eſt entiérement accomplie, ſans qu'il y ait rien à en attendre à la fin des ſiécles, il demeurera toûjours pour certain que le ſecret dont parle ſaint Paul, encore qu'il l'eût expliqué de vive voix aux Theſſaloniciens, & que par-là ils dûſſent entendre ce qu'il vouloit dire, lorſqu'il leur en écrivoit à demi-mot comme à des gens inſtruits d'ailleurs, eſt demeuré inconnu, & qu'il ne s'en eſt conſervé aucune Tradition conſtante dans les Egliſes.

XXV. Que ce que dit ſaint Irénée ſur certains myſtéres de l'Apocalypſe, ne lui eſt venu par aucune Tradition.

Il en eſt de même de l'Apocalypſe; & pour en être convaincu, il ne faut qu'entendre ſaint Irénée ſur ce nom myſtérieux dont les lettres devoient compoſer le nombre de 666. Car dans la recherche qu'il fait de ce nom, loin de propoſer une Tradition qui ſoit venue juſqu'à lui de main en main, il ne propoſe que ſes conjéctures particuliéres. Après avoir rapporté trois noms auſquels ce nombre convient, il trouve des convenances pour deux de ces noms: pour

Iren. lib. V. 30.

pour celui de *Lateinos*, à cauſe que c'étoient les Latins qui tenoient alors l'Empire ; & pour celui de *Teitan*, à cauſe que c'étoit un nom de Tiran & un nom d'Idole. Mais après tout il conclut, *qu'on n'en peut rien aſſûrer ; & que ſi ſaint Jean avoit voulu que la connoiſſance en fût donné au tems proche du ſien, il s'en ſeroit expliqué plus clairement*. Il reconnoît donc en termes formels que le ſaint Apôtre n'en avoit rien dit, ou qu'il n'en reſtoit aucune mémoire de ſon tems, quoiqu'il y eût à peine quatre-vingts ou cent ans entre le tems de ſaint Jean & celui où il vivoit.

Saint Hippolyte ſuit les conjéctures de ſaint Irénée ; & après avoir rapporté les mêmes noms, il ſe tient auſſi, comme lui, & pour la même raiſon, à celui de *Lateinos*. Mais en même tems il témoigne que la choſe eſt fort douteuſe, & que nous ne devons pas nous y trop arrêter, *mais garder avec grande crainte dans nôtre cœur le myſtére de Dieu, & les choſes qui ſont prédites par les Prophétes*, aſſûrez *que celui dont ils ont voulu parler, ſeroit déclaré en ſon tems*. *Hipp. Ed P. 74 75.*

C'eſt ainſi que les plus anciens Auteurs ont parlé de ce nom caché dans l'Apocalypſe. On n'en fait pas d'avantage de la plûpart des autres myſtéres de la Prophétie : d'où il faut conclure qu'on ſe tourmenteroit en vain de chercher ici une Tradition conſtante ; c'eſt une affaire de recherche & de conjéture ; c'eſt par les hiſtoires, c'eſt par le rapport & la ſuite des événemens, c'eſt en un mot en trouvant un ſens ſuivi & complet qu'on peut s'aſſûrer d'avoir expliqué & déchiffré, pour ainſi parler, ce divin Livre. Or comme ce déchiffrement n'appartient point à la Foi, il ſe peut faire que le dénouëment s'en trouve plûtôt ou plus tard, ou en tout ou en partie, ſelon les raiſons qu'il y aura de s'appliquer plus ou moins, & en un tems plûtôt qu'en un au-

tre, à cette recherche, & auſſi ſelon les ſecours qu'il plaira à Dieu de nous fournir.

XXVI. Raiſons qui font eſpérer plus que jamais d'avancer dans l'intelligence de l'Apocalypſe. Abus que les Heréticques font de ce ſaint Livre, reconnu dans la Secte même.

Ce qui peut faire eſpérer d'avancer préſentement dans l'intelligence de ce grand ſecret, c'eſt la raiſon particuliére qu'on a de s'y appliquer. L'Apocalypſe eſt profanée par d'indignes interprétations, qui font trouver l'Antéchriſt dans les Saints, l'erreur dans leur doctrine, l'idolatrie dans leur culte. On ſe jouë de ce divin Livre pour nourrir la haine, & amuſer les frivoles eſpérances d'un peuple crédule & prévenu : ce n'eſt pas aſſez de gémir en ſecret d'un tel opprobre de l'Ecriture ; il faut venger les outrages de la Chaire de ſaint Pierre dont on veut faire le ſiége du Roïaume Antéchrétien, mais le venger d'une maniére digne de Dieu, en répandant des lumiéres capables de convertir ſes ennemis, ou de les confondre.

L'ouvrage eſt commencé ; & par une diſpoſition particuliére de la providence de Dieu, il eſt commencé par les Proteſtans. Il s'eſt trouvé dans leur communion des gens d'aſſez bon ſens, pour être las & indignez des contes qu'on y débitoit ſur l'Apocalypſe, d'un Antéchriſt qui défend, contre toutes les héréſies, le myſtére de JESUS-CHRIST, qui l'adore de tout ſon cœur, & qui apprend à mettre ſon eſpérance dans ſon ſang ; d'une Idolatrie, où non-ſeulement on reconnoît le ſeul Dieu qui de rien a fait le Ciel & la terre, mais encore où tout ſe termine à le ſervir ſeul ; du Myſtére écrit ſur la tiare du Pape, & du Caractére de la Bête établi dans l'impreſſion de la Croix. Ils ont eu honte de voir introduire ces vains fantômes dans les admirables viſions de ſaint Jean, & ils leur ont donné un ſens plus convenable dans la diſperſion des Juifs, dans l'hiſtoire des combats de l'Egliſe, & dans la chûte de Rome précipitée avec tous ſes Dieux & toute ſon idolatrie. C'eſt Grotius & Hammond dont je veux

parler, gens d'un ſavoir connu, d'un jugement exquis, & d'une bonne foi digne de louänge. Je ne me ſuis pas mis en ſoin de chercher les autres Proteſtans qui ſont entrez dans cette opinion; & je dirai ſeulement que c'eſt Bullinger le ſucceſſeur de Zuingle qui en a, l'un des premiers, apporté les preuves: car encore que, ſelon les préjugez de ſa Secte, il ait fait tout ce qu'il a pu pour trouver l'Anté-chriſt dans le Pape, & Babylone dans l'Egliſe Romaine; il a ſi bien établi le ſens qui rapporte ces choſes à l'ancienne Rome idolâtre, qu'il ne faut que ſes ſeuls principes pour ſe déterminer à ſuivre ce ſens.

Grotius qui paroît en beaucoup d'endroits avoir profité de ſes remarques, auroit eu un meilleur ſuccès, ſans une erreur de Chronologie où il eſt tombé. Au lieu de prendre de ſaint Irénée, auteur preſque contemporain de ſaint Jean, & des autres anciens auteurs, la vraïe date de l'Apocalypſe que tous les Savans anciens & modernes ont ſuivie, il leur a préferé ſaint Epiphane, quoiqu'il ſoit ſeul dans ſon ſentiment, & qu'il ne l'appuïe d'aucune preuve: joint encore que ſa négligence, en matiére de Chronologie, n'eſt ignorée de perſonne. Ainſi pour avoir mal daté ce divin Livre, comme on le verra en ſon lieu trés-clairement, & avoir mis ſous Claudius l'exil de ſaint Jean, qui conſtamment n'eſt arrivé que long-tems après vers la fin de Domitien; lui & ceux qui l'ont ſuivi, non-ſeulement ont fait prédire à ſaint Jean des choſes paſſées, c'eſt-à-dire, ce qui étoit arrivé ſous Néron, ſous Veſpaſien, & dans les commencemens de Domitien lui-même, mais encore ils ont brouïllé tout l'ordre de la Prophétie; ce qui néanmoins n'empêche pas qu'ils n'aïent donné d'excellentes vûes pour la bien entendre. Le Pere Poſſines qui a bâti ſur le plan de Grotius, & qui en a

Iren. lib. V. 30.

Euſ. lib. III. 18.

Dans l'explic. du ch. I. verſ. 9.

ſuivi la Chronologie, n'a pas laiſſé d'éclaircir beaucoup la matiére, & on doit tâcher maintenant d'amener peu à peu la choſe à ſa perfection.

Nôtre ſiécle eſt plein de lumiére; les Hiſtoires ſont déterrées plus que jamais; les ſources de la vérité ſont découvertes; le ſeul Ouvrage de Lactance, *Des morts des Perſecuteurs*, que l'Egliſe vient de recouvrer, nous apprend plus les caractéres de ces Princes, que n'avoient fait juſqu'ici toutes les Hiſtoires: le beſoin preſſant de l'Egliſe & des ames que l'on ſéduit par de trompeuſes interprétations de l'Apocalypſe, demande qu'on s'applique à la mieux entendre. Dans ce beſoin, & avec de tels ſecours, on doit eſpérer quelque choſe: c'eſt en un mot le motif de cet Ouvrage; & s'il ſe trouve des gens aſſez humbles pour vouloir bien profiter de mon travail, tel quel, comme j'ai tâché de profiter de celui des autres; j'oſe preſque me promettre, & Dieu veuïlle benir mes vœux, qu'on avancera dans la connoiſſance du ſecret de ce divin Livre.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt toûjours bon de propoſer ſes penſées: une explication vraiſemblable d'une Prophétie ſi pleine de myſtéres, ne laiſſe pas de fixer l'imagination, de réaliſer, pour ainſi dire, le ſujet des viſions montrées à ſaint Jean, beaucoup mieux que ne peuvent faire des penſées confuſes & vagues, & d'ouvrir l'entrée dans l'intelligence des merveilles qui ſont découvertes à ce grand Apôtre. Ainſi après avoir vû le travail des autres, & leurs fautes, auſſi-bien que les endroits où ils ont heureuſement rencontré, je tâche de propoſer avec une meilleure date, des événemens plus particuliers, des caractéres plus marquez, une ſuite plus manifeſte, & de plus ſoigneuſes obſervations ſur les liaiſons que ſaint Jean lui-même, pour diriger les eſprits, a voulu donner à ſa Prophétie. Si je réuſſis, du moins en partie, à la bonne

heure, Dieu en ſoit loué à jamais; ſinon, j'aurai du moins gagné ſur les Proteſtans, qui nous débitent leurs ſonges ſi mal ſuivis avec une aſſûrance ſi étonnante; j'aurai, dis-je, gagné ſur eux, qu'avec un enchaînement plus clair dans les choſes, des convenances plus juſtes, des principes plus aſſûrez, & des preuves plus concluantes, on peut encore avouër qu'on eſt demeuré fort au deſſous du ſecret divin, & encore attendre humblement une plus claire manifeſtation de la lumiére céleſte.

Au reſte, quoiqu'il paroiſſe aſſez inutile de demander de l'attention à ſon Lecteur, car qui ne ſait que ſans attention les diſcours même les plus clairs n'entrent pas dans l'eſprit? néanmoins, en cette occaſion, dans la révélation de tant de myſtéres, & dans la conſidération d'une ſi longue ſuite d'hiſtoire, je me ſens obligé de dire qu'on a beſoin d'une attention particuliére, ſans quoi mes Explications, mes Réflexions, mes Récapitulations, & en un mot tout ce que je fais pour ſoulager mon Lecteur, ſeroit inutile. Qu'il ſe rende donc attentif, non pas tant à ma parole qu'à l'ordre des jugemens de Dieu, que je tâche de lui repréſenter après ſaint Jean. J'eſpére qu'il verra la lumiére croître toûjours viſiblement devant lui, & qu'il aura le plaiſir de ceux qui voïageant dans une nuit obſcure, s'apperçoivent qu'inſenſiblement les ténébres diminuent, & que l'aurore naiſſante leur promet le jour prochain.

Réflexion importante ſur la doctrine de ce Livre.

XXVII. Quelques remarques ſur la doctrine de l'Apocalypſe, & premiérement ſur le miniſtére des Anges. Paſſage d'Origéne.

POur ce qui regarde la doctrine de ce divin Livre, elle eſt la même ſans doute que des autres Livres ſacrez: mais nous avons à y remarquer en particulier les véritez que nous y voïons particuliérement expliquées.

Nous y voïons avant toutes choſes le miniſtére des Anges: on les voit aller ſans ceſſe du ciel à la terre, & de la terre au ciel ; ils portent, ils interprétent, ils exécutent les ordres de Dieu, & les ordres pour le ſalut, comme les ordres pour le châtiment, puiſqu'ils impriment la marque ſalutaire ſur le front des Elûs de Dieu, *Apoc.* VII. 3. puiſqu'ils atterrent le dragon qui vouloit engloutir l'Egliſe, XII. 7. puiſqu'ils offrent ſur l'autel d'or, qui eſt JESUS-CHRIST, les parfums, qui ſont les priéres des Saints, VIII. 3. Tout cela n'eſt autre choſe que l'exécution de ce qui eſt dit, *Que les Anges ſont Eſprits adminiſtrateurs, envoïez pour le miniſtére de nôtre ſalut*, Heb. I. 14. Tous les Anciens ont crû dès les premiers ſiécles, que les Anges s'entremettoient dans toutes les actions de l'Egliſe: ils ont reconnu un Ange qui préſidoit au Batême, un Ange qui intervenoit dans l'oblation, & la portoit ſur l'Autel ſublime, qui eſt JESUS-CHRIST; un Ange qu'on appelloit *l'Ange de l'Oraiſon*, qui préſentoit à Dieu les vœux des fidéles: & tout cela eſt fondé principalement ſur le Chapitre VIII. de l'Apocalypſe, où on verra clairement la néceſſité de reconnoître ce miniſtére Angélique.

Tertull. de Bapt. c. 6.

Id. de Orat. 11.

Les Anciens étoient ſi touchez de ce miniſtére des Anges, qu'Origéne, rangé avec raiſon par les Miniſtres au nombre des Théologiens les plus ſublimes, invoque publiquement & diréctement l'Ange du Batême, & lui recommande un vieillard qui alloit devenir enfant en JESUS-CHRIST par ce Sacrement : témoignage de la doctrine du troiſiéme ſiécle, que les vaines critiques du Miniſtre Daillé ne nous pourront jamais ravir.

Orig. Hom. I. in Ezech. Jur. Accompl. des Proph. p. 333.

Il ne faut point héſiter à reconnoître ſaint Michel pour défenſeur de l'Egliſe, comme il l'étoit de l'ancien peuple, après le témoignage de ſaint Jean, *Apoc.* XII. 7. conforme à celui de Daniel, *Dan.* X. 13. 21. XII. 1.

Les Proteſtans, qui par une groſſiére imagination croïent toûjours ôter à Dieu tout ce qu'ils donnent à ſes Saints & à ſes Anges dans l'accompliſſement de ſes ouvrages, veulent que ſaint Michel ſoit dans l'Apocalypſe JESUS-CHRIST même, le Prince des Anges, & apparemment dans Daniel le Verbe conçû éternellement dans le ſein de Dieu : mais ne prendront-ils jamais le droit eſprit de l'Ecriture? Ne voïent-ils pas que Daniel nous parle du Prince des Grecs, du Prince des Perſes, c'eſt-à-dire, ſans difficulté, des Anges qui préſident par l'ordre de Dieu à ces nations ; & que ſaint Michel eſt appellé dans le même ſens le Prince de la Synagogue, ou, comme l'Archange ſaint Gabriel l'explique à Daniel, *Michel vôtre Prince*? Et ailleurs plus expreſſément: *Michel un grand Prince, qui eſt établi pour les enfans de vôtre peuple*. Et que nous dit ſaint Gabriel de ce grand Prince? *Michel*, dit-il, *un des premiers Princes*. Eſt-ce le Verbe de Dieu, égal à ſon Pere; le Créateur de tous les Anges, & le Souverain de tous ces Princes, qui eſt ſeulement un des premiers d'entr'eux? Eſt-ce-là un caractére digne du Fils de Dieu? Que ſi le Michel de Daniel n'eſt qu'un Ange, celui de ſaint Jean qui viſiblement eſt le même dont Daniel a parlé, ne peut pas être autre choſe. Si le dragon & ſes anges combattent contre l'Egliſe, il n'y a point à s'étonner que ſaint Michel & ſes Anges la défendent, *Apoc.* XII. 7. Si le dragon prévoit l'avenir, & redouble ſes efforts contre l'Egliſe, lorſqu'*il voit qu'il lui reſte peu de tems* pour la combattre, *là-même* 12. pourquoi les ſaints Anges ne ſeroient-ils pas éclairez d'une lumiére divine pour prévoir les tentations qui ſont préparées aux Saints, & les prévenir par leurs ſecours? Quand je vois dans les Prophétes, dans l'Apocalypſe & dans l'Evangile même, cet Ange des Perſes, cet Ange des Grecs, cet Ange des Juifs; l'Ange des petits enfans qui en prend la défen-

Du Mont. Acc. des Prop. ſur le chap. XII. verſ. 7. p. 173. & 178.

Dan. X. 13. 20.

Ibid. X. 21.

Ibid. XII. 1.

Ibid. X. 13.

Ibid. X. 13. 20. 21. XII. 1.

Matth. XVIII. 10.

ſe devant Dieu contre ceux qui les ſcandaliſent; l'Ange des eaux, l'Ange du feu, & ainſi des autres : & quand je vois parmi tous ces Anges celui qui met ſur l'autel le céleſte encens des priéres; je reconnois dans ces paroles une eſpece de médiation des ſaints Anges: je vois même le fondement qui peut avoir donné occaſion aux Païens de diſtribuer leurs divinitez dans les élémens & dans les Roïaumes pour y préſider; car toute erreur eſt fondée ſur quelque vérité, dont on abuſe. Mais à Dieu ne plaiſe que je voïe rien dans toutes ces expreſſions de l'Ecriture, qui bleſſe la médiation de JESUS-CHRIST que tous les Eſprits céleſtes reconnoiſſent comme leur Seigneur, ou qui tienne des erreurs païennes; puiſqu'il y a une différence infinie entre reconnoître comme les Païens, un Dieu dont l'action ne puiſſe s'étendre à tout, ou qui ait beſoin d'être ſoulagé par des ſubalternes, à la maniére des Rois de la terre dont la puiſſance eſt bornée; & un Dieu qui faiſant tout, & pouvant tout, honore ſes créatures, en les aſſociant, quand il lui plaît, & à la maniére qu'il lui plaît, à ſon action.

Apoc. XIV. 18. XVI. 5. Ibid. VIII. 3.

XXVIII. Grande puiſſance des ſaintes ames aſſociées à JESUS-CHRIST. Paſſage de ſaint Denys d'Alexandrie.

Je vois auſſi dans l'Apocalypſe, non-ſeulement une grande gloire, mais encore une grande puiſſance dans les Saints. Car JESUS-CHRIST les met ſur ſon trône; & comme il eſt dit de lui dans l'Apocalypſe, conformément à la doctrine du Pſ. II. *qu'il gouvernera les nations avec un ſceptre de fer;* lui-même, dans le même Livre, il applique le même Pſeaume & le même verſet à ſes Saints, en aſſûrant qu'en cela, *il leur donne ce qu'il a reçû de ſon Pere*. Ce qui montre que non-ſeulement ils ſeront aſſis avec lui dans le Jugement dernier, mais encore que dès-à-préſent il les aſſocie aux Jugemens qu'il exerce: & c'eſt auſſi en cette maniére qu'on l'entendoit dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, puiſque ſaint Denys d'Alexandrie, qui fut une des lumiéres du troiſiéme, l'explique ainſi en termes for-

Apoc. XIX. 15. Pſ. II. 9. Apoc. II. 26. Ibid. 28.

mels par ces paroles: *Les divins Martyrs ſont maintenant aſſeſſeurs de* JESUS-CHRIST *; & aſſociez à ſon Roïaume, ils participent à ſes Jugemens, & ils jugent avec lui:* où il ne faut pas traduire, comme ont fait quelques-uns, *qu'ils jugeront avec lui*, cum illo judicaturi, mais qu'*ils jugent*, au tems préſent, συνδικάζοντες; d'où ce grand homme conclut: *Les Martyrs ont reçû nos Freres tombez; caſſerons-nous leur ſentence, & nous rendrons-nous leurs Juges?* Euſ. VI. 42.

Et on ne doutera pas que ſaint Denys n'ait très-bien pris l'eſprit de ſaint Jean, ſi on conſidére ces paroles de l'Apocalypſe, xx. 4. *Je vis les ames de ceux qui avoient été decapitez pour le témoignage de* JESUS, *& des trônes, & le Jugement leur fut donné.* C'eſt à ces ames ſéparées des corps, qui n'avoient encore eu part qu'à *la premiére réſurrection*, que nous verrons n'être autre choſe que la gloire, où ſeront les Saints avec JESUS-CHRIST, avant le Jugement dernier; c'eſt, dis-je, à ces ames ſaintes que le Jugement eſt donné. Les Saints jugent donc le monde en cet état; en cet état *ils régnent avec* JESUS-CHRIST, & ils ſont aſſociez à ſon Empire.

XXIX. Puiſſance des ſaints Martyrs. Paſſage d'Origéne.

Origéne, en interprétant ce paſſage du Chapitre xx. de l'Apocalypſe, a écrit ces mots: *Comme ceux qui ſervoient à l'autel ſelon la loi de Moiſe, ſembloient donner la rémiſſion des péchez par le ſang des taureaux & des boucs: ainſi les ames de ceux qui ont été décollez pour le témoignage de* JESUS, *ne ſont pas aſſiſes inutilement à l'autel celeſte, & y adminiſtrent la rémiſſion des péchez à ceux qui y font leur priére.* Par où ce grand homme entreprend de prouver que de même *que le Batême de Sang de* JESUS-CHRIST *a été l'expiation du monde, ainſi en eſt-il du Batême du martyre par lequel pluſieurs ſont guéris & puriſiez:* d'où il conclut qu'on peut dire en quelque façon, *que de même que nous avons été rachetez par le Sang précieux de* JESUS, *quelques-uns ſeront rachetez par le Sang précieux des Martyrs ſans ſouffrir eux-mêmes* Orig. exhort. ad martyrium p. 193. edit. Baſil. an. 1674. ibid. p. 218.

le martyre. Voilà ce qu'écrit un ſi grand Auteur du troiſiéme ſiécle de l'Egliſe. L'ouvrage d'où eſt tiré le paſſage qu'on vient de voir, a été imprimé à Bâle par les ſoins d'un Docteur Proteſtant. Origéne enſeigne la même choſe ſur les Nombres, & il y prouve par cet endroit de l'Apocalypſe, que les ſaints Martyrs préſens devant Dieu & à ſon autel céleſte, y font une fonction du Sacerdoce, en expiant nos péchez. Que les Miniſtres peſent les paroles de ce grand homme, & qu'ils apprennent à ne prendre pas au criminel des expreſſions dans le fonds auſſi véritables que fortes, pourvû qu'on les entende avec la modération dont le curieux Dodvvel Proteſtant Anglois a donné l'exemple, en montrant qu'on peut étendre en un trés-bon ſens, ſur les membres de JESUS-CHRIST, les prérogatives du Chef.

Hom. X. in Num.

Dod. Diſſ. Cypr. VIII. n. 2. & ſeq.

XXX. Efficace de la priére des Saints.

On demandera peut-être, comment les ſaintes ames ſont aſſociées au grand ouvrage de JESUS-CHRIST, & aux jugemens qu'il exerce ſur la terre. Mais ſaint Jean nous enſeigne que c'eſt par leurs priéres, puiſqu'il nous fait ouïr *ſous l'autel*, qui eſt JESUS-CHRIST, *les ames des Saints*, qui prient Dieu de venger leur ſang répandu, c'eſt-à-dire, de punir les perſécuteurs, & de mettre fin aux ſouffrances de l'Egliſe, *Apoc.* VI. 10. A quoi on leur répond, qu'*il faut qu'elles attendent encore un peu*, 11. ce qui montre qu'elles ſont exaucées, mais en leur tems. Et c'eſt pourquoi *au Chapitre* VIII. 5. lorſque la vengeance commence, c'eſt en ſuite de la priére des Saints, tant de ceux qui ſont dans le ciel que de ceux qui ſont encore ſur la terre.

XXXI. Que Dieu fait connoître aux ames ſaintes la conduite qu'il tient ſur ſon Egliſe.

Le même paſſage de l'Apocalypſe, en nous apprenant ce que demandent les ames ſaintes pour l'Egliſe, nous fait voir auſſi que l'état de ſouffrance & d'oppreſſion où elle ſe trouve, ne leur eſt pas inconnu, comme nos Freres errans ont voulu ſe l'imaginer, en les mettant au nombre des morts qui ne ſavent rien

de ce qui ſe paſſe ſur la terre; & au contraire le Saint-Eſprit nous fait voir que non-ſeulement elles voïent l'état préſent de l'Egliſe, mais encore que Dieu leur découvre trois importans ſecrets de ſes Jugemens; le premier, que la vengeance eſt différée, en leur diſant, *Attendez*; le ſecond, que le délai eſt court, puiſqu'on leur dit, *Attendez un peu*; le troiſiéme contient la raiſon de ce délai, clairement expliquée dans ces paroles: *Juſqu'à ce que le nombre de vos Freres ſoit accompli*. *Apoc. XIV. 4.*

XXXII. Que ce qui arrive dans l'Egliſe, eſt la matiere des Cantiques des ames bienheureuſes.

Comme Dieu leur fait connoître, quand il différe ſa juſte vengeance, il leur apprend auſſi quand il l'exerce; & delà vient cette voix, à la défaite de Satan & de ſes anges: *O cieux, réjouiſſez-vous, & vous qui y habitez!* XII. 12. Et encore un autre cantique des ames ſaintes: *Qui ne vous craindra, ô Seigneur, & qui ne glorifiera vôtre nom; car vous ſeul êtes ſaint, & toutes les nations viendront, & ſe proſterneront en vôtre préſence, parce que vos Jugemens ſe ſont manifeſtez*, XV. 4. Et enfin une autre voix adreſſée aux Saints, à la chûte de la grande Babylone: *O ciel, réjouiſſez-vous, & vous ſaints Apôtres, & vous ſaints Prophétes, parce que Dieu l'a jugée pour les attentats qu'elle avoit commis contre vous*, XVIII. 20. Où les ſaintes ames ſont invitées à prendre part à la juſtice que Dieu avoit faite de leur ſang, & à la gloire qu'il en reçoit. Et pour montrer que l'invitation faite en ce lieu aux ames ſaintes de prendre part aux Jugemens que Dieu exerce, eſt effective, on la voit bientôt après ſuivie des acclamations & des cantiques de tous les Saints ſur ces terribles Jugemens. Tout retentit de *l'Alleluia*, c'eſt-à-dire, de l'action de graces qu'on en rend à Dieu dans le Ciel, XX. 1. 2. 3. 4. Par où il paroît qu'une des plus grandes occupations des Citoïens du Ciel, eſt de louër Dieu dans la manifeſtation de ſes Jugemens, & dans l'accompliſſement des ſecrets qu'il a révélez à ſes Prophétes.

XXXIII. Continuation de cette matiére. Paſſage de ſaint Hippolyte.

Cette parole qu'on vient d'entendre, adreſſée aux ſaintes ames dans l'Apocalypſe, à la chûte de Babylone, *Réjouïſſez-vous, ô ſaints Apôtres, & vous ſaints Prophétes*, me fait ſouvenir d'une imitation de cette voix dans ſaint Hippolyte, lorſqu'en rapportant les Oracles du Saint-Eſprit, prononcez par Iſaïe & les autres ſaints Prophétes, il leur parle en cette ſorte: *Paroiſſez, ô bienheureux Iſaïe! dites nettement ce que vous avez prophétiſé ſur la grande Babylone. Vous avez auſſi parlé de Jeruſalem, & tout ce que vous en avez dit, s'eſt accompli.* Et après avoir recité ce qu'il en a dit: *Quoi donc*, continue ce ſaint Evêque martyr, *tout cela ne s'eſt-il pas fait, comme vous l'avez prédit? n'en voit-on pas le manifeſte accompliſſement? Vous êtes mort dans le monde, ô ſaint Prophéte! mais vous vivez avec* JESUS-CHRIST. *Y a-t-il donc parmi vous autres bienheureux Eſprits, quelqu'un qui me ſoit plus cher que vous?* Puis après avoir allegué le témoignage de Jérémie & de Daniel, il parle ainſi à ce dernier: *O Daniel, je vous loüe au deſſus de tous les autres! mais ſaint Jean ne nous a pas trompé, non plus que vous. Saintes ames, par combien de bouches, par combien de langues vous glorifierai-je, ou plûtôt le Verbe qui a parlé par vous? Vous êtes morts avec* JESUS-CHRIST, *mais vous vivez auſſi avec lui; écoutez, & réjouiſſez-vous: voilà que toutes les choſes que vous avez prédites, ſont accomplies dans leur tems; car c'eſt après les avoir vûes, que vous les avez annoncées à toutes les générations. Vous avez été appellez Prophétes, afin de pouvoir ſauver tous les hommes; car on eſt alors vraiment Prophéte, lorſqu'après avoir publié les choſes futures, on les fait voir arrivées, comme on les a dites. Vous avez été les Diſciples d'un bon Maître. C'eſt avec raiſon que je vous parle comme étans vivans; car vous avez déja dans le ciel la couronne de vie & d'incorruptibilité, qui nous y eſt réſervée. Parlez-moi, ô bienheureux Daniel! confirmez-moi la verité, & rempliſſez-moi de vos lumiéres; je vous en*

Hipp. Gad. p. 40. & ſeq.

conjure. Vous avez prophétiſé ſur la lionne, qui étoit en Babylone... Réjouiſſez-vous, ô ſaint Prophéte! vous ne vous êtes point trompé, & tout ce que vous en avez dit, a eu ſont effet. Voilà ce que dit ſaint Hippolyte, le vrai Hippolyte, ce ſaint Evêque & Martyr du commencement du troiſiéme ſiécle. C'eſt ainſi, qu'à l'imitation de ſaint Jean, il invite les ſaints Prophétes à ſe réjouïr de l'accompliſſement de leurs Prophéties: de quelque ſorte qu'on tourne les paroles qu'il leur adreſſe, à l'exemple de ſaint Jean, le moins qu'on y puiſſe voir, c'eſt ſelon que nous a montré le même Apôtre, que les Prophétes reſſentent ce qui ſe paſſe dans l'Univers en exécution des Oracles qu'ils ont prononcez; & ce ſaint Martyr ne leur répéte ſi ſouvent qu'ils ſont vivans avec JESUS-CHRIST, qu'afin de nous faire entendre ce qu'ils voïent dans ſa lumiére, & que ce n'eſt pas en vain qu'on les invite à la joïe, à cauſe d'un ſi manifeſte accompliſſement de leurs Prophéties.

Que s'il en eſt ainſi des Prophétes, il faut conclure que ce qu'a dit ſaint Paul, que *les Prophéties s'évanouiſſent* au ſiécle futur, ſe doit entendre d'une maniére plus haute qu'on ne le penſe peut-être au premier abord: car encore que les Prophéties dans ce qu'elles ont d'obſcur & d'envelopé, ſe diſſipent à l'apparition manifeſte de la lumiére éternelle, elles demeurent, quant au fonds, & ſe trouvent plus éminemment dans la viſion bienheureuſe, où tous les dons ſont renfermez. La Prophétie en ce ſens convient à tous ceux qui voïent Dieu: c'eſt pourquoi nous venons de voir dans ſaint Jean, que ce n'eſt pas ſeulement les Prophétes & les Apôtres qui ſe réjouïſſent dans le Ciel des Jugemens que Dieu exerce, mais que c'eſt auſſi avec eux tous les bienheureux Eſprits, parce que dans cette éternelle union qu'ils ont en Dieu, ils ont tous le même ſujet de joïe. Ils voïent tout, parce qu'ils ont à louër Dieu de tout. Nous avons vû, qu'ils

1. Cor. XIII. 8.

le louënt des ouvrages de ſa Juſtice; ils ne célébrent pas moins ceux de ſa Miſéricorde, puiſque JESUS-CHRIST nous apprend que la converſion d'un pécheur fait une fête dans le Ciel, *Luc.* xv. 7. Et *toutes les voies de Dieu n'étant que miſéricorde & juſtice*, avoir à le louër ſur l'exercice de ces deux grands attributs, c'eſt avoir à le louër dans tous ſes ouvrages; ce qui démontre que l'état des ames ſaintes eſt ſi éloigné de l'ignorance qu'on leur attribue de ce qui ſe paſſe ſur la terre, qu'au contraire la connoiſſance de ce qui s'y paſſe, en faiſant le ſujet de leur joïe & de leurs louänges, fait auſſi une partie de leur félicité: de ſorte qu'en les invitant, comme nous faiſons, à prendre part à nos miſéres & à nos conſolations, c'eſt entrer dans les deſſeins de Dieu, & nous conformer à ce qu'il nous a révélé de leur état.

Pſ. XXIV. 10.

XXXIV. De la nature des viſions envoïées à ſaint Jean. Qu'il ne faut pas être curieux en cette matiére. Concluſion de cette Préface.

Pour achever d'expliquer les difficultez générales qui regardent l'Apocalypſe, on pourroit propoſer cette queſtion: Si les viſions céleſtes qui ſont envoïées à ſaint Jean par le miniſtére des Anges, ſe ſont faites par forme d'apparition, & en lui préſentant des objets viſibles; ou ſi ç'a été ſeulement, en lui formant dans l'eſprit des images de la nature de celles qui paroiſſent dans les ſonges prophétiques & dans les extaſes. Et premiérement, il eſt conſtant que dans toute ſa Révélation, ſaint Jean ne nous donne aucune idée de ces divins ſonges que Dieu envoïe dans le ſommeil, tels que Daniel les remarque dans ſa Prophétie lorſqu'il dit, qu'*il vit un ſonge*, qu'*il vit en ſa viſion pendant la nuit*, & autres choſes ſemblables, *Dan.* VII. 1. 2. Saint Jean ne dit jamais rien de tel; au contraire, il paroît toûjours comme un homme à la vérité *ravi en eſprit*, ainſi qu'il parle, *Apoc.* I. 10. IV. 2. XVII. 3. XXI. 10. mais qui veille; à qui on ordonne *d'écrire ce qu'il entend*; qui eſt *prêt à écrire*, ou qui écrit en effet ce qui lui paroît, à meſure que l'Eſprit

qui agit en lui, le lui préſente, *Ibid.* I. 11. 19. II. 1. *&c.* x. 4. xix. 9. Il ſemble même en certains endroits, que ſes ſens étoient frapez de quelques objets, comme lorſqu'il dit: *Un grand prodige apparut dans le Ciel.* Et encore: *Je vis un grand prodige dans le Ciel.* Et enfin: *Je voulois écrire ce que venoient de prononcer les ſept tonnerres*, Ibid. x. 3. 4. xii. 1. xv. 1. &c.

On pourroit encore demander ce que veulent dire ces mots de ſaint Jean, *J'ai été ravi en eſprit*; ſi c'eſt qu'un Eſprit envoïé de Dieu l'enlevât, & le tranſportât où Dieu vouloit, comme il paroît ſouvent dans *Ezéchiel* 11. 2. 111. 12. viii. 3. xi. 1. *&c.* ou ſi c'eſt ſeulement, comme il ſemble plus naturel, que ſon eſprit ravi en extaſe, voit ce qu'il plaît à Dieu de lui montrer: & en ce cas; s'il eſt ravi de cette ſorte *dans le corps, ou hors du corps*, comme parle ſaint Paul. 2. Cor. XII. 2. 3.

Mais le plus ſûr en ces matiéres eſt de répondre humblement, qu'on ne le ſait pas, & qu'il eſt peu important de le ſavoir; car pourvû qu'on ſache que c'eſt Dieu qui parle, qu'importe de ſavoir comment, & par quel moïen, puiſque même ceux qu'il honore de ces céleſtes viſions, ne le ſavent pas toûjours? *Je ſai un homme*, dit ſaint Paul, *qui a été ravi au troiſiéme Ciel; mais ſi ç'a été dans le corps, je ne le ſai pas; ou ſi ç'a été hors du corps, je ne le ſai pas: Dieu le ſait.* Et encore: *Je ſai que cet homme a été ravi juſqu'au Paradis; je ne ſai ſi c'eſt dans le corps, ou hors du corps: Dieu le ſait.* Voïez combien de fois, & avec quelle force, un ſi grand Apôtre nous déclare qu'il ne ſavoit pas ce qui ſe paſſoit en ſon propre eſprit; tant il étoit poſſédé de l'Eſprit de Dieu, & ravi hors de lui-même dans cette extaſe. Que ſi Dieu fait dans ſes ſerviteurs ce qu'eux-mêmes ne ſavent pas, qui ſommes-nous pour dire que nous le ſavons? Diſons donc ici de ſaint Jean ce que ſaint Paul diſoit de lui-même: Je ſai que le Saint-Eſprit l'a ravi d'une ma-

niére admirable, pour lui découvrir les ſecrets du Ciel: de quelle ſorte il l'a ravi, *je ne le ſai pas*: *Dieu le ſait*; & il me ſuffit de profiter de ſes lumiéres. Mais après ces Réflexions que nous avons faites en général ſur l'Apocalypſe, il eſt tems de venir avec crainte & humilité à l'Explication particuliére des myſtéres que contient ce divin Livre.

L' APOCALYPSE,

OU REVELATION

DE SAINT JEAN APOSTRE.

CHAPITRE I.

Le titre de ce divin Livre : le ſalut & l'adreſſe de la Prophétie aux Egliſes d'Aſie : l'apparition de JESUS-CHRIST, *auteur de la Prophétie, & ſes paroles à ſaint Jean.*

1. *Apocalypſis JESU CHRISTI, quam dedit illi Deus palam facere ſervis ſuis, quæ oportet fieri cito : & ſignificavit, mittens per Angelum ſuum ſervo ſuo Joanni,*

2. *Qui teſtimonium perhibuit verbo Dei, & teſtimonium JESU CHRISTI, quæcumque vidit.*

3. *Beatus, qui legit & audit verba prophetiæ hujus, & ſervat ea quæ in ea ſcripta ſunt : tempus enim prope eſt.*

4. *Joannes ſeptem Eccleſiis, quæ ſunt in Aſia. Gratia vobis & pax*

1. LA révélation de JESUS-CHRIST, que Dieu lui a donné pour découvrir à ſes ſerviteurs les choſes qui doivent arriver bientôt : Et il l'a fait connoître, en envoïant ſon Ange à Jean ſon ſerviteur, GR.

2. Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu, & de tout ce qu'il a vû de JESUS-CHRIST.

3. Heureux celui, qui lit *a* & écoute les paroles de cette Prophétie, & garde les choſes qui y ſont écrites : car le tems eſt proche.

4. Jean aux ſept Egliſes, qui ſont en Aſie : La grace & la paix ſoïent

a & ceux qui écoutent & gardent

GR.

avec vous, de la part de celui qui eſt, qui étoit, & *b* qui doit venir: & de la part des ſept Eſprits, qui ſont devant ſon Trône;

b qui vient

5. Et de la part de JESUS-CHRIST, qui eſt le témoin fidéle, le premier né d'entre les morts, & le Prince des Rois de la terre: *c* qui nous a aimez, & nous a lavez de nos péchez dans ſon ſang:

c à lui, qui nous a aimez.

6. Et nous a faits *d* le Roïaume & les Sacrificateurs de Dieu & de ſon Pere: à lui ſoit la gloire & l'empire dans les ſiécles des ſiécles. Amen.

d Rois & Sacrificateurs

7. Il viendra ſur les nuées, & tout œil le verra, & même ceux qui l'ont percé. Et toutes les Tribus de la terre ſe fraperont la poitrine en le voïant: certainement. Amen.

8. Je ſuis l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin, dit le Seigneur Dieu, qui eſt, qui étoit, & qui doit venir, le Tout-puiſſant.

9. Moi Jean vôtre frere, qui ai part *e* à la tribulation, & au regne, & à la patience de JESUS-CHRIST: *f* j'ai été dans l'Isle nommée Patmos, pour la parole de Dieu & pour le témoignage que j'ai rendu à JESUS *g*.

e comme vous

f j'ai été relégué

g à Jeſus-Chriſt.

10. Un jour de Dimanche je fus ravi en eſprit, & j'entendis derriére moi une voix éclatante comme une trompette,

11. Qui diſoit *h*: Ecris dans un livre ce que tu vois, *i* & l'envoïe aux ſept Egliſes qui ſont en Aſie, à Epheſe, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie, & à Laodicée.

h Je ſuis l'Alpha & l'Omega, le premier & le dernier: &:

i & envoïe aux Egliſes d'Aſie.

12. Je me tournai pour voir quelle étoit la voix qui me parloit. Et en même tems je vis ſept chandeliers d'or:

(ſept n'y eſt pas.)

(d'or n'y eſt pas.)

13. Et au milieu des ſept chandeliers d'or, quelqu'un qui reſſembloit un Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, & ceint ſur les mamelles d'une ceinture d'or.

14. Sa tête & ſes cheveux étoient blancs comme de la laine blanche, & comme de la neige; & ſes yeux paroiſſoient comme une flamme de feu:

K pénétrez de feu comme dans une fournaiſe.

15. Ses pieds étoient ſemblables à l'airain fin, *k* quand il eſt dans

ab eo, qui eſt, & qui erat, & qui venturus eſt; & a ſeptem ſpiritibus, qui in conſpectu throni ejus ſunt;

5. *Et a JESU CHRISTO, qui eſt teſtis fidelis, primogenitus mortuorum, & princeps regum terræ: qui dilexit nos, & lavit nos a peccatis noſtris in ſanguine ſuo:*

6. *Et fecit nos regnum & ſacerdotes Deo, & Patri ſuo: ipſi gloria & imperium in ſæcula ſæculorum. Amen.*

7. *Ecce venit cum nubibus, & videbit eum omnis oculus, & qui eum pupugerunt. Et plangent ſe ſuper eum omnes tribus terræ: Etiam. Amen.*

8. *Ego ſum Alpha & Omega, principium & finis, dicit Dominus Deus, qui eſt, & qui erat, & qui venturus eſt, omnipotens.*

9. *Ego Joannes frater veſter, & particeps in tribulatione, & regno, & patientia in CHRISTO JESU, fui in inſula quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei & teſtimonium Jeſu.*

10. *Fui in ſpiritu in Dominica die, & audivi poſt me vocem magnam tamquam tubæ,*

11. *Dicentis: Quod vides, ſcribe in libro: & mitte ſeptem Eccleſiis quæ ſunt in Aſia, Epheſo, & Smyrnæ, & Pergamo, & Thyatiræ, & Sardis, & Philadelphiæ, & Laodiciæ.*

12. *Et converſus ſum, ut viderem vocem quæ loquebatur mecum. Et converſus vidi ſeptem candelabra aurea:*

13. *Et in medio ſeptem candelabrorum aureorum ſimilem filio hominis, veſtitum podere, & præcinctum ad mamillas zona aurea.*

14. *Caput autem ejus, & capilli erant candidi tamquam lana alba, & tamquam nix; & oculi ejus tamquam flamma ignis:*

15. *Et pedes ejus ſimiles auricalco, ſicut in camino ardenti, & vox*

illius tamquam vox aquarum multarum.

16. *Et habebat in dextera ſua ſtellas ſeptem: & de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat: & facies ejus, ſicut ſol lucet in virtute ſua.*

17. *Et cum vidiſſem eum, cecidi ad pedes ejus tamquam mortuus. Et poſuit dexteram ſuam ſuper me, dicens: Noli timere; ego ſum primus, & noviſſimus;*

18. *Et vivus: & fui mortuus; & ecce ſum vivens in ſæcula ſæculorum, & habeo claves mortis & inferni.*

19. *Scribe ergo quæ vidiſti, & quæ ſunt, & quæ oportet fieri poſt hæc.*

20. *Sacramentum ſeptem ſtellarum quas vidiſti in dextera mea, & ſeptem candelabra aurea: ſeptem ſtellæ, Angeli ſunt ſeptem Eccleſiarum: & candelabra ſeptem, ſeptem Eccleſiæ ſunt.*

une fournaiſe ardente; & ſa voix égaloit le bruit des grandes eaux. GR.

16. Il avoit ſept étoiles en ſa main droite: de ſa bouche ſortoit une épée à deux tranchans *l*; & ſon viſage étoit auſſi lumineux que le Soleil dans ſa force.

l *bien aſſile;*

17. Dès que je le vis, je tombai à ſes pieds comme mort: mais il mit ſa main droite ſur moi, *m* en diſant: Ne crains point; je ſuis le premier & le dernier;

m *en me diſant:*

18. Celui qui vis: j'ai été mort; mais je ſuis vivant dans les ſiécles des ſiécles *n*: & j'ai les clefs de la mort & de l'enfer.

n *Amen:*

19. Ecris donc les choſes que tu as vûes, celles qui ſont, & celles qui doivent arriver enſuite.

20. Voici le myſtére des ſept étoiles que tu as vûes dans ma main droite, & des ſept chandeliers d'or. Les ſept étoiles, ſont les ſept Anges des ſept Egliſes; & les ſept chandeliers *o* ſont les ſept Egliſes.

o *que tu as vûs.*

REMARQUES GENERALES SUR TOUT CE LIVRE.

Les fonctions prophétiques diviſées en trois. Le trois Parties de ce Livre: les Avertiſſemens: les Prédictions: les Promeſſes.

LEs Prophétes ont trois fonctions principales: ils inſtruiſent le peuple, & reprennent ſes mauvaiſes mœurs: ils lui prédiſent l'avenir: ils le conſolent, & le fortifient par des promeſſes: voilà les trois choſes qu'on voit dans toutes les Prophéties. Saint Jean les accomplit toutes trois: il avertit les Egliſes aux chapitres II. & III. Il prédit l'avenir depuis le chapitre IV. juſqu'au XX. Enfin il promet la félicité du ſiécle avenir, & en fait la deſcription dans les chapitres XXI. & XXII. Ainſi nous diviſerons ce divin Livre en trois Parties, dont la premiére contiendra les Avertiſſemens; la ſeconde, les Prédictions; & la troiſiéme, les Conſolations & les Promeſſes. Il faut néanmoins obſerver que ces

trois choſes ſont répandues dans tout l'ouvrage, encore que chacune d'elles ait ſes chapitres qui lui ſont particulierement conſacrez, ſelon l'ordre qu'on vient de marquer.

EXPLICATION DU CHAPITRE I.

Apocalypſe: c'eſt la même choſe en Grec, que Révélation en François. *De ſaint Jean Apôtre*: Le Grec l'appelle ici le *Théologien*, qui eſt le titre ordinaire que les ſaints Docteurs de l'Egliſe d'Orient donnent à cet Apôtre, à cauſe de la ſublimité de la doctrine de ſon Evangile, où plus que dans tous les autres & dès le commencement, eſt propoſée la Théologie de la naiſſance éternelle de JESUS-CHRIST.

1. *La révélation de* JESUS-CHRIST: On voit ici que JESUS-CHRIST eſt le véritable auteur de cette Prophétie, ſelon qu'il eſt remarqué, *Préf. n.* 1. C'eſt donc ici la Prophétie de JESUS-CHRIST même; ce qui donne beaucoup de dignité à ce Livre.

Que Dieu lui a donnée: A JESUS-CHRIST, qui en effet parle & ordonne preſque par tout: qui apparoît à ſaint Jean, & lui parle dès le commencement de ce chapitre *V.* 13. & qui dit encore à la fin du Livre: *Moi Jeſus, j'ai envoïé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choſes dans les Egliſes*, XXII. 16.

Qui doivent arriver bientôt: C'eſt ce que ſaint Jean répéte ſouvent, comme dans ce chapitre *V.* 3. où il dit: *Le tems eſt proche*: & encore plus expreſſément, XXII. 10. *Ne ſcelle point les paroles de la Prophétie de ce livre, car le tems eſt proche*: au lieu qu'il eſt dit à Daniel, VIII. 26. XII. 4. 9. *Scelle la Prophétie, car le tems eſt éloigné*: par où le Saint-Eſprit nous fait entendre, que ſi les choſes qu'il révéloit à Daniel, devoient arriver long-tems après, il n'en étoit pas ainſi de celles qu'il révéle ici à ſaint Jean. Nous verrons en effet, que ce ſaint Apôtre prédit la ſuite des événemens, qui alloient commencer à paroître incontinent après lui.

En envoïant ſon Ange: C'eſt JESUS-CHRIST qui envoïe l'Ange à ſaint Jean pour lui annoncer l'avenir. Ainſi JESUS-CHRIST eſt le Prophéte; l'Ange eſt ſon interpréte, & le porteur de ſes ordres à ſaint Jean; & ſaint Jean eſt l'écrivain ſacré, choiſi pour recueillir cette Prophétie, & l'envoïer aux Egliſes.

2. *Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu*: Par la prédication, comme les autres Apôtres; car il n'avoit point encore écrit ſon Evangile.

De tout ce qu'il a vû: C'eſt l'ordinaire de ſaint Jean d'avertir toûjours qu'il écrit de JESUS-CHRIST ce qu'il en a vû. *Nous avons vû ſa gloire*, Joan. I. 14. Et encore: *Celui qui l'a vû, en a rendu témoignage*, Ibid. XIX. 35. & dans la 1. Epître: *Ce que nous avons vû de nos yeux, ce que nous avons conſidéré attentivement, & que nous avons touché de nos mains, touchant la parole de vie*, c'eſt ce que *nous vous annonçons*. 1. Joan. I. 1. Saint Jean ſe déſigne donc dans ſon Apocalypſe par ſon caractére le plus ordinaire, afin qu'on ne doute pas qu'il ne ſoit l'auteur de cette Prophétie.

3. *Heureux celui qui lit* .... On ne pouvoit rien dire de plus fort pour concilier l'attention & attacher le Chrétien à la léćture de ce Livre, où il trouvera en effet de ſenſibles conſolations.

Et garde les choſes qui y ſont écrites: Principalement contre l'idolatrie.

Car le tems eſt proche: Le tems de la tentation & des grandes perſécutions va arriver, & il eſt tems que les Egliſes s'y préparent.

4. *La grace & la paix ſoit avec vous*. C'eſt une maniére de ſaluer trés-familiére aux Hébreux : mais d'une force particuliére parmi les fidéles, parce que la vraïe grace & la vraïe paix leur eſt donnée par JESUS-CHRIST.

De la part de celui qui eſt: Gr. ἀπὸ τοῦ ὁ ὢν: dont le nom eſt, *celui qui eſt*, Exod. III. 14. & ſaint Jean ajoûte, *qui étoit*, & *qui doit venir*: pour ſpécifier davantage toutes les différences des tems. *Qui étoit* : c'eſt la marque de l'éternité qui n'a pas de commencement, où quelque tems qu'on marque, il étoit: c'eſt ainſi qu'eſt déſignée l'éternité du Verbe: *Au commencement le Verbe étoit*, Joan. I. 1. où ſi l'on diſoit, qu'il a été, il ſembleroit qu'il ne fût plus. *Qui doit venir* : Gr. *qui vient* : pour marquer que c'eſt bientôt. Ainſi la Samaritaine : *le Chriſt vient*, Joan. IV. 25. c'eſt-à-dire, il va venir. Saint Jean ne dit point, *qui ſera*, mais *qui vient*; car il n'y a de futur en Dieu que par rapport à ſes œuvres.

De la part des ſept Eſprits: Les Interprétes & les Peres mêmes ſont partagez ſur ce paſſage : quelques-uns entendent le Saint-Eſprit, par rapport à ce qui eſt écrit dans Iſaïe, XI. 2. *L'eſprit du Seigneur... l'eſprit de ſageſſe, d'entendement*, &c. où le Saint-Eſprit, un dans ſa ſubſtance, eſt comme multiplié en ſept, à cauſe qu'il ſe diſtribue par ſept dons principaux. D'autres entendent ſept Anges qui ſont repréſentez comme les prémiers, *Tob.* XII. 15. par rapport aux ſept principaux Seigneurs du Roïaume de Perſe, *Eſth.* I. 14. Et on voit dans ce Livre, ci-même: *Les ſept lampes brûlantes ... qui ſont les ſept eſprits de Dieu*, IV. 5. *Les ſept cornes & les ſept yeux de l'Agneau, qui ſont encore les ſept eſprits de Dieu, envoïez par toute la terre*, V. 6. Et plus expreſſément: *Les ſept Anges qui ſont devant Dieu*, VIII. 2.

En faveur de la premiére interprétation, on dit, qu'il eſt mal-aiſe d'entendre que ſept Anges ſoient *les ſept cornes*, c'eſt-à-dire la force ; & *les ſept yeux*, c'eſt-à-dire la lumiére de l'Agneau : au lieu qu'en parlant du Saint-Eſprit par rapport à ſes ſept dons, tout ſemble mieux convenir ; & on entend trés-bien que ces ſept eſprits, c'eſt-à-dire ces ſept dons, ſont envoïez par l'Agneau dans toute la terre, parce que c'eſt par JESUS-CHRIST que les dons du Saint-Eſprit ſont répandus.

Il y a pourtant ici un grand inconvénient. Car outre que c'eſt ſans exemple qu'on perſonnifie en cette ſorte les dons de Dieu, en ſaluant de leur part comme d'une perſonne diſtincte les fidéles & les Egliſes : on voit encore que ces ſept eſprits ſon mis ici *devant le trône de Dieu*, IV. 4. & qu'ils ſont comme *ſept lampes brûlantes devant le trône de Dieu*, IV. 5. Or il convient au Saint-Eſprit d'être dans le trône, & non pas devant le trône, come un ſimple ornement du temple de Dieu. Et on pourroit dire que les ſept Anges ſont les cornes & les yeux de l'Agneau, au même ſens que les Magiſtrats principaux ſont les yeux du Prince & les inſtrumens de ſa puiſſance ; ce qui même convient à des Anges plûtôt qu'au Saint-Eſprit, égal au Fils.

On a pu voir dans la Réflexion après la Préface, ce que ſaint Jean nous a enſeigné de la grande part qu'ont les Anges à nôtre ſalut : c'eſt ce qui lui a donné lieu de nous ſaluer en leur nom, & de nous ſouhaiter de ſi grands biens de leur part. Voïez encore ſur ces ſept Eſprits, *chap.* III. 1.

Ceux qui ne trouvent pas bon qu'on mette les Anges avec Dieu & avec JESUS-CHRIST, ont oublié ce paſſage de ſaint Paul: *Je vous conjure devant Dieu, devant* JESUS-CHRIST, & *les ſaints Anges*, I. Tim. V. 21.

Que ſi l'on met JESUS-CHRIST après, ce peut être en le regardant ſelon ſa nature humaine, par laquelle il eſt mis *un peu plus bas que les Anges* ſelon le Pſ. VIII. & ſelon ſaint Paul, *Heb.* II. 7. 9. & néanmoins en le relevant auſſi-tôt après par des éloges dignes de lui. Mais il y a ou-

tre cela dans cet endroit de l'Apocalypſe, une raiſon particuliére de mettre JESUS-CHRIST le dernier, pour mieux continuer le diſcours.

6. *Et nous a fait le Roïaume & les Sacrificateurs de Dieu*: Selon ce que dit ſaint Pierre: *Vous êtes le Sacerdoce Roïal*, 1. Pet. II. 9. Et encore: *Vous êtes le ſaint Sacerdoce pour offrir à Dieu des ſacrifices ſpirituels, agréables par* JESUS-CHRIST, Ibid. 5. C'eſt ce que ſaint Jean répéte ſouvent, *Apocal.* v. 10. xx. 6. Le Gr. *nous a fait Rois & Sacrificateurs*: C' eſt le même ſens; car nous ſommes le roïaume de Dieu, parce qu'il régne ſur nous: & par-là nous régnons non-ſeulement ſur nous-mêmes, mais encore ſur toutes les créatures que nous faiſons ſervir à nôtre ſalut. Et comme ſaint Pierre entend que nous ſommes Sacrificateurs, lorſqu'il nous appelle Sacerdoce; ainſi quand ſaint Jean dit que nous ſommes le régne ou le roïaume de Dieu, il entend auſſi par-là qu'il nous fait Rois.

7. *Et ceux qui l'ont percé*: ſelon ce qui eſt dit par le Prophéte: *Ils verront celui qu'ils ont percé*, Zach. XII. 10. Ce paſſage de Zacharie eſt rapporté par ſaint Jean dans ſon Evangile, *Joan.* XIX. 37. Ceci regarde ſon ſecond avénement.

Amen: Maniére d'aſſûrer parmi les Hébreux, trés-commune dans l'Evangile & dans la bouche du Fils de Dieu.

8. *Je ſuis l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin*: Celui par qui tout commence, celui à qui tout ſe termine, que nul ne précede, à qui nul ne ſuccéde: ce qui eſt encore répété, *Apocal.* XXI. 6. XXII. 31. L'Alpha & l'Omega ſont la premiére & la derniére lettre de l'alphabet Grec, comme tout le monde ſait.

9. *Moi Jean vôtre frere, qui ai part à la tribulation* .... Le martyre de ſaint Jean, lorſqu'il fut jetté dans une chaudiére d'huile bouïllante, n'eſt ignoré de perſonne, & on en trouve l'hiſtoire dans Tertullien *a* & dans les autres Peres. *J'ai été en l'Iſle, nommée Patmos*: incontinent après qu'il eut été jetté dans l'huile bouïllante, comme le même Tertullien *b* & les autres l'ont raconté. Saint Irénée *c* marque diſtinctement le tems de l'Apocalypſe par ces paroles préciſes: *Il n'y a pas long-tems que l'Apocalypſe ou la Révélation a été vûe* (par ſaint Jean:) *& cela eſt arrivé preſque de nôtre tems ſur la fin du régne de Domitien*; ce qui rend cette date trés-certaine, à cauſe que ſaint Irénée en étoit trés-proche comme il le remarque lui-même *d*, & d'ailleurs trés-bien inſtruit des actions de ſaint Jean par ſaint Polycarpe diſciple de cet Apôtre, avec qui ſaint Irénée avoit converſé, comme il le raconte *e*.

Saint Clement d'Aléxandrie *f* trés-ancien Auteur, s'accorde parfaitement avec lui, auſſi-bien que Tertullien *g*, qui met clairement l'exil de ſaint Jean après qu'il eut été jetté dans la chaudiére bouïllante. Or cela ne peut être arrivé, que dans la perſécution de Domitien, la précédente qui fut celle de Neron, n'étant ſignalée par le martyre d'aucun autre Apôtre que par celui de ſaint Pierre & de ſaint Paul.

Quant à ce que ſaint Epiphane *h* met l'exil de ſaint Jean à Patmos au tems de Claudius, il eſt ſeul de ſon avis: il ne le ſoûtient par aucune preuve; ſon autorité ne peut être conſidérable en comparaiſon des Auteurs beaucoup plus anciens que lui, dont nous avons vû le témoignage, & ſurtout en comparaiſon de ſaint Irénée, qui eſt preſque contemporain de ſaint Jean. Auſſi Euſebe *i*, ſaint Jérôme *k*, & tous les autres anciens & modernes ont-ils ſuivi ſaint Irénée. On ſait d'ailleurs, que ſaint Epiphane eſt peu exact dans l'hiſtoire & pour les tems. Ce qui pourroit l'avoir trompé, c'eſt ce qui eſt écrit dans les Actes *l*, que Claudius chaſſa de Rome les Juifs: mais cela même fait coutre lui, parce que ſi on écrit que Claudius chaſſa les Juifs de Rome, on n'écrit pas qu'il leur fit ſouffrir aucun ſupplice, & encore moins celui de la mort, comme il faudroit qu'il eût

a *De Præſc.* 36.
b *Ibid.*
c *Iren V* 30.
d *Iren. III.* 3.
e *Id. Epiſt. ad Florin. apud Euſeb. V.* 19.
f *Clem. Alex. Quis dives ſalvetur*, n. 42.
g *De Præſc.* c. 36.
h *Epiph. har.* 51. *Alog. c.* 12. 33.
i *Euſeb. III.* 18.
K *Hier. de Script. Eccl. in Joan. &c.*
l *Act.* XVIII. 2.

voulu faire à ſaint Jean, puiſque conſtamment c'eſt après cette chaudiére bouïllante qu'il fut relégué à Patmos; outre qu'il y a grande différence entre une ſimple relégation hors de Rome, telle qu'on la voit dans Aquila *a*, & une déportation dans une Iſle, comme elle arriva à ſaint Jean; & il n'y auroit pas de raiſon qu'Aquila fût avec ſaint Paul tranquillement à Epheſe dans une ſi belle ville, pendant que ſaint Jean auroit été banni dans une Iſle auſſi miſérable & auſſi éloignée de tout commerce, que celle de Patmos.

a Act. XVIII. 2.

10. *Un jour de Dimanche*: Saint Jean remarque ſoigneuſement qu'il a reçû la révélation, étant dans la ſouffrance, & en un jour de Dimanche, au jour conſacré à Dieu & à la dévotion publique.

Une voix: Les voix que ſaint Jean entend, viennent de divers endroits. Il en vient de JESUS-CHRIST même, comme ici, & encore, *Apoc.* IV. 1. Il en vient des Anges, & c'eſt ce qu'on voit preſque par tout. Il en vient des quatre Animaux ou des Vieillards en divers endroits; mais trés-ſouvent il en vient, dont ſaint Jean dit en général qu'elles partent du Trône, ou du Temple, ou de l'Autel, ou du Ciel, ſans l'intervention d'aucun Ange ou d'aucune autre créature, comme VI. 6. IX. 13. X. 4. 8. XI. 12. XII. 10. XIV. 13. XVI. 1. 17. XVIII. 4. XIX. 5. Et là il faut remarquer quelque choſe qui part de Dieu d'une maniére, en quelque façon plus immédiate & plus ſpéciale.

13. *Au milieu des ſept Chandeliers d'or, quelqu'un qui reſſembloit au Fils de l'homme*: JESUS-CHRIST paroît dans cette Prophétie en diverſes formes, qui ont toutes leurs raiſons particuliéres. Entre autres il paroît deux fois ſur un cheval, VI. 2. & XIX. 11. c'eſt quand il va combattre. Ici il marche au milieu des ſept Chandeliers, qui ſont les ſept Egliſes, pour les gouverner. Voïez auſſi II. 1. *Qui reſſembloit au Fils de l'homme*: Ce n'étoit pas lui-même, mais un Ange ſous ſa figure, & envoïé par ſon ordre. Ainſi *Dan.* X. 16. Au contraire, ſaint Etienne dit: *Je vois.... le Fils de l'homme*, Act. VII. 55.

Vêtu d'une longue robe, & ceint ſur les mamelles d'une ceinture d'or. Cette apparition eſt toute ſemblable à celle que vit Daniel ſur le Tigre, *Dan.* X. 5. par où le Saint-Eſprit nous montre le rapport des Prophéties du Nouveau Teſtament avec celles de l'Ancien.

Ceint d'une ceinture d'or. L'Egliſe *b* interpréte cette ceinture d'or de la troupe des Saints, dont JESUS-CHRIST eſt environné & comme ceint; & cette interprétation eſt auſſi d'un ancien Auteur *c*, qu'on croit être Tyconius, dont ſaint Auguſtin loüe beaucoup les interprétations, encore qu'il fût Donatiſte.

b Pontif. in adm. ad ſubd.

c Explic. Apoc. hom. I. apud Aug. App. T. IX.

14. *Ses cheveux étoient blancs comme la laine blanche & comme de la neige*. Ainſi paroît *l'ancien des jours*, Dan. VII. 9. Saint Jean exprime que le Fils eſt coéternel à ſon Pere, à qui auſſi il diſoit: *Glorifiez-moi de la glorie que j'ai euë avec vous, avant que le monde fût*, Joan. XVII. 5.

Ses yeux... comme une flamme de feu, terribles, pénétrans.

15. *Ses pieds étoient ſemblables à l'airain fin*; ils étoient fermes, ils étoient lumineux & éclatans. Les pieds de JESUS-CHRIST ſignifient ſon avénement, ſelon cette parole: *Que les pieds* (c'eſt-à-dire l'avénement) *de ceux qui nous annoncent la paix, ſont agréables!* Iſa. LII. 7.

16. *De ſa bouche ſortoit une épée à deux tranchans*.... C'eſt ſa parole, *plus pénétrante qu'une épée à deux tranchans*, Heb. IV. 12. par laquelle, comme dans une anatomie, les plus ſecrettes penſées ſont découvertes, pour enſuite être jugées.

17. *Je ſuis le premier & le dernier*: Celui par qui tout a été créé au commencement, & tout renouvellé dans la fin des tems. *Béde*. Comme il a été dit de Dieu, *Je ſuis l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin*, V. 8. Et encore en Iſaïe XLI. 4. *Moi le Seigneur, je ſuis le premier & le*

dernier. Et encore : *Je ſuis le premier & le dernier, & il n'y a de Dieu que moi*, Ibid. XLIV. 6. Ainſi c'eſt une qualité manifeſtement divine que JESUS-CHRIST s'attribue ici.

18. *J'ai été mort, mais je ſuis vivant ... & j'ai les clefs de la mort*; parce que j'ai vaincu la mort en reſſuſcitant, j'en ſuis le maître; je renferme qui je veux, & je tire qui je veux de ſon empire. Juſques ici ſaint Jean a comme ouvert le théatre & préparé les eſprits à ce qu'on doit voir : l'exercice des fonctions prophétiques va commencer dans le Chapitre ſuivant.

PREMIÉRE PARTIE
DE LA PROPHETIE.

LES AVERTISSEMENS.

CHAPITRE II.

Saint Jean reçoit ordre d'écrire aux Evêques d'Epheſe, de Smyrne, de Pergame & de Thyatire : les raiſons du blâme ou des louänges que méritent leurs Egliſes.

1. *ANgelo Epheſi Eccleſiæ ſcribe : Hæc dicit, qui tenet ſeptem ſtellas in dextera ſua, qui ambulat in medio ſeptem candelabrorum aureorum :*

2. *Scio opera tua, & laborem, & patientiam tuam, & quia non potes ſuſtinere malos : & tentaſti eos, qui ſe dicunt Apoſtolos eſſe, & non ſunt, & inveniſti eos mendaces :*

3. *Et patientiam habes, & ſuſtinuiſti propter nomen meum, & non defeciſti.*

4. *Sed habeo adverſum te, quod charitatem tuam primam reliquiſti.*

1. ECris à l'Ange de l'Egliſe d'Epheſe: Voici ce que dit celui qui tient les ſept étoiles dans ſa main droite, qui marche au milieu des ſept chandeliers d'or : GR.

2. Je ſai tes œuvres, & ton travail, & ta patience ; & que tu ne peux ſupporter les méchans : tu as éprouvé ceux qui ſe diſent Apôtres, & ne le ſont point ; & tu les as trouvé menteurs :

3. *a* Tu es patient, & tu as ſouffert pour mon nom, & tu ne t'es point découragé.

4. Mais j'ai à te reprocher, que tu es déchû de ta premiére charité.

a Et tu as été dans la peine.

GR. 5. Souviens toi donc d'où tu es tombé, & fais pénitence, & reprens tes premiéres œuvres, ſinon je viendrai bientôt à toi ; & ſi tu ne fais pénitence, j'ôterai ton chandelier de ſa place.

5. *Memor eſto itaque, unde excideris, & age pœnitentiam, & prima opera fac : ſin autem, venio tibi, & movebo candelabrum tuum de loco ſuo, niſi pœnitentiam egeris.*

6. Tu as toutefois cela de bon, que tu haïs les actions des Nicolaïtes, comme moi-même je les haï.

6. *Sed hoc habes, quia odiſti facta Nicolaitarum, quæ & ego odi.*

7. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes : Je donnerai au vainqueur à manger du fruit de l'arbre de vie, *b* qui eſt dans le paradis de mon Dieu.

7. *Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis : Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod eſt in paradiſo Dei mei.*

b qui eſt au milieu du Paradis.

8. Ecris auſſi à l'Ange de l'Egliſe de Smyrne : Voici ce que dit celui qui eſt le prémier & le dernier, qui a été mort, & qui eſt vivant :

8. *Et Angelo Smyrnæ Eccleſiæ ſcribe : Hæc dicit primus & noviſſimus, qui fuit mortuus, & vivit :*

9. Je ſai *c* ton affliction & ta pauvreté ; tu es toutefois riche, *d* & tu es calomnié par ceux qui ſe diſent Juifs, & ne le ſont pas, mais qui ſont la Synagogue de Satan.

9. *Scio tribulationem tuam, & paupertatem tuam, ſed dives es : & blaſphemaris ab his, qui ſe dicunt Judæos eſſe, & non ſunt, ſed ſunt ſynagoga ſatanæ.*

c tes œuvres.
d je connois les calomnies que tu ſouffres de ceux qui ſe diſent Juifs.

10. Ne crains rien de ce que tu auras à ſouffrir. Le Diable mettra bientôt quelques-uns de vous en priſon, afin que vous ſoïez éprouvez, & vous aurez à ſouffrir pendant dix jours. Sois fidéle juſqu'à la mort, & je te donnerai la couronne de vie.

10. *Nihil horum timeas, quæ paſſurus es. Ecce miſſurus eſt diabolus aliquos ex vobis in carcerem, ut tentemini, & habebitis tribulationem diebus decem. Eſto fidelis uſque ad mortem, & dabo tibi coronam vitæ.*

11. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes : Celui qui ſera victorieux, ne ſouffrira rien de la ſeconde mort.

11. *Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis : Qui vicerit, non lædetur a morte ſecunda.*

12. Ecris à l'Ange de l'Egliſe de Pergame : Voici ce que dit celui qui porte l'épée à deux tranchans *e* :

12. *Et Angelo Pergami Eccleſiæ ſcribe : Hæc dicit, qui habet rhomphæam utraque parte acutam.*

e aſide.

13. *f* Je ſai que tu habites où eſt le trône de Satan : tu as conſervé mon nom, & tu n'as point renoncé ma foi, lorſqu'Antipas mon témoin fidéle a ſouffert la mort parmi vous, où Satan habite.

13. *Scio, ubi habitas, ubi ſedes eſt ſatanæ : & tenes nomen meum : & non negaſti fidem meam : Et in diebus illis Antipas teſtis meus fidelis, qui occiſus eſt apud vos, ubi ſatanas habitat.*

f Je connois tes œuvres.

14. Mais j'ai quelque choſe à te reprocher ; c'eſt que tu ſouffres parmi vous qu'on enſeigne la doctrine de Balaam, qui apprenoit à Balac à jetter des pierres de ſcandale devant les enfans d'Iſraël, afin qu'ils mangeaſſent *g*, & qu'ils tombaſſent dans la fornication.

14. *Sed habeo adverſus te pauca : quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere ſcandalum coram filiis Iſraël, edere, & fornicari.*

g des viandes immolées aux idoles.

15. Tu ſouffres auſſi qu'on enſeigne la doctrine des Nicolaïtes *h*.

15. *Ita habes & tu, tenentes doctrinam Nicolaitarum.*

h ce que je hai.

16. Fais pareillement pénitence ; ſinon je viendrai bientôt à toi, &

16. *Similiter pœnitentiam age : ſi quo minus, veniam tibi cito, & pugna-*

bo cum illis in gladio oris mei.

17. *Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis: Vincenti dabo manna abſconditum, & dabo illi calculum candidum, & in calculo nomen novum ſcriptum, quod nemo ſcit, niſi qui accipit.*

18. *Et Angelo Thyatiræ Eccleſiæ ſcribe: Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tamquam flammam ignis, & pedes ejus ſimiles aurichalco:*

19. *Novi opera tua, & fidem, & charitatem tuam, & miniſterium, & patientiam tuam, & opera tua noviſſima, plura prioribus.*

20. *Sed habeo adverſus te pauca; quia permittis mulierem Jezabel quæ ſe dicit propheten, docere & ſeducere ſervos meos, fornicari, & manducare de idolothytis.*

21. *Et dedi illi tempus, ut pœnitentiam ageret, & non vult pœnitere a fornicatione ſua.*

22. *Ecce mittam eam in lectum; & qui mœchantur cum ea, in tribulatione maxima erunt, niſi pœnitentiam ab operibus ſuis egerint.*

23. *Et filios ejus interficiam in morte; & ſcient omnes Eccleſiæ, quia ego ſum ſcrutans renes, & corda: & dabo unicuique veſtrum ſecundum opera ſua. Vobis autem dico,*

24. *Et cæteris, qui Thyatiræ eſtis: Quicumque non habent doctrinam hanc, & qui non cognoverunt altitudines ſatanæ, quemadmodum dicunt, non mittam ſuper vos aliud pondus:*

25. *Tamen id, quod habetis, tenete, donec veniam.*

26. *Et qui vicerit, & cuſtodierit uſque in finem opera mea, dabo illi poteſtatem ſuper gentes.*

27. *Et reget eas in virga ferrea, & tamquam vas figuli confringentur;*

je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche. GR.

17. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes: Je donnerai au vainqueur *i* la manne cachée; je lui donnerai une pierre blanche, & un nom nouveau écrit ſur la pierre, lequel nul ne connoît, que celui qui le reçoit. i *à manger la*

18. Ecris encore à l'Ange de l'Egliſe de Thyatire: Voici ce que dit le Fils de Dieu, qui a les yeux comme une flamme de feu, & les pieds ſemblables à l'airain fin:

19. Je ſai tes œuvres, ta foi, ta charité, le ſoin que tu prens des pauvres, ta patience, & tes derniéres œuvres plus abondantes que les premiéres.

20. Mais j'ai quelque choſe à te reprocher: Tu permets que Jézabel, cette femme qui ſe dit prophéteſſe, enſeigne & ſéduiſe mes ſerviteurs, afin de les faire tomber dans la fornication, & de leur faire manger des viandes immolées aux idoles.

21. Je lui ai donné du tems pour faire pénitence *k*, & elle ne veut point ſe repentir de ſa proſtitution. K *de ſa proſtitution, & elle ne l'a pas voulu faire.*

22. Je la jetterai dans le lit; *l* & ceux qui commettent adultére avec elle, ſeront dans une trés-grande affliction, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres. l *& je jetterai dans une trés-grande affliction ceux qui*

23. Je fraperai ſes enfans de mort; & toutes les Egliſes connoîtront que je ſuis celui qui ſonde les reins & les cœurs; & je rendrai à chacun de vous ſelon ſes œuvres: mais je vous dis,

24. Et aux autres qui ſont à Thyatire: A tous ceux qui ne tiennent point cette doctrine, & qui, comme ils diſent, ne connoiſſent point les profondeurs de Satan: je ne mettrai point d'autre poids ſur vous.

25. Toutefois gardez fidélement ce que vous avez, juſqu'à ce que je vienne.

26. Celui qui ſera victorieux, & gardera mes œuvres juſqu'à la fin, je lui donnerai puiſſance ſur les nations.

27. Il les gouvernera avec un ſceptre de fer, & elles ſeront briſées comme un vaſe d'argille.

GR. 28. Tel eſt ce que j'ai reçû de mon Pere: & je lui donnerai l'étoile du matin.

28. *Sicut & ego accepi a Patre meo: & dabo illi ſtellam matutinam.*

29. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

29. *Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis.*

EXPLICATION DU CHAPITRE II.

1. *Ecris:* La fonction prophétique commence ici dans les admirables Avertiſſemens que JESUS-CHRIST fait écrire aux Egliſes par ſaint Jean. Dans ces Avertiſſemens il fait voir qu'il ſonde le ſecret des cœurs, ℣. 23. qui eſt la plus excellente partie de la Prophétie, ſelon ce que dit ſaint Paul, 1. Cor. XIV. 24. 25. *Les ſecrets des cœurs ſont révélés* par ceux qui prophétiſent dans les aſſemblées; & celui qui les écoute *proſterné à terre, reconnoît que Dieu eſt en vous.*

A l'Ange de l'Egliſe d'Epheſe: A ſon Evêque, ſelon la commune interprétation de tous les Peres. Il ne faut pourtant pas croire que les défauts qui ſont marqués dans cet endroit & dans les autres ſemblables, ſoient les défauts de l'Evêque; mais c'eſt que le Saint-Eſprit déſigne l'Egliſe par la perſonne de l'Evêque qui y préſide, & dans laquelle pour cette raiſon elle eſt en quelque façon renfermée; & auſſi parce qu'il veut que le Paſteur qui voit des défauts dans ſon troupeau, s'humilie, & les impute à ſa négligence.

De l'Egliſe d'Epheſe: On croit que c'étoit alors ſaint Timothée, trés-éloigné ſans doute des défauts que ſaint Jean va reprendre dans les fidéles d'Epheſe. D'autres diſent que c'étoit ſaint Onéſime à qui je ne voudrois non plus les attribuer, après le témoignage que lui rend ſaint Paul dans l'Epître à Philémon: mais il y a plus d'apparence que c'étoit ſaint Timothée qui fut établi par ſaint Paul Evêque d'Epheſe, & qui gouverna cette Egliſe durant preſque toute la vie de ſaint Jean.

Celui qui tient les ſept étoiles .... qui marche au milieu des ſept chandeliers: Tout cela ſignifie les ſept Egliſes, I. 20. Le Saint-Eſprit va reprendre toutes les diverſes qualités qui viennent d'être attribuées à JESUS-CHRIST les unes après les autres. Voïez ci-deſſus, I. 13. 16.

2. *Qui ſe diſent Apôtres, & ne le ſont point.* Le nombre de ces faux Apôtres étoit grand. Saint Paul en parle ſouvent, & principalement, II. *Cor.* XI. 13. Et ſaint Jean lui-même, III. *Joan.* 9. lorſqu'il parle de Diotréphés qui ne vouloit pas le reconnoître.

5. *J'ôterai ton chandelier de ſa place:* Je t'ôterai le nom d'Egliſe, & je tranſporterai ailleurs la lumiére de l'Evangile. Lorſqu'elle ceſſe quelque part, elle ne s'éteint pas pour cela, mais elle eſt tranſportée ailleurs, & paſſe ſeulement d'un peuple à un autre.

6. *Des Nicolaïtes.* Hérétiques trés-impurs qui condamnoient le mariage, & lâchoient la bride à l'intempéranee, ci-deſſous, 14. 15.

7. *A manger du fruit de l'arbre de vie qui eſt dans le Paradis de mon Dieu:* Dont quiconque mangeoit ne mouroit point; dont Adam fut éloigné, de peur qu'en mangeant de ſon fruit, il ne vécût éternellement, *Gen.* II. 9. III. 22. JESUS-CHRIST nous le rend, lorſqu'il dit: *Voici le pain qui deſcend du Ciel, afin que celui qui en mange, ne meure point*, Joan. VI. 50. C'eſt le fruit de l'arbre de vie, c'eſt-à-dire, JESUS-CHRIST attaché à la Croix pour nôtre ſalut. *Prim. Amb.*

8. *A l'Ange de l'Egliſe de Smyrne:* C'étoit alors ſaint Polycarpe, *établi par les Apôtres, Evêque de Smyrne*, comme le raconte ſaint Irénée *a*, & ſelon Tertullien *b* par ſaint Jean même; homme apoſtolique, dont le martyre arrivé trés-long-tems après, dans ſon âge décrepit, a réjoui toutes les Egliſes du monde.

a *Iren. III. 3.*

b *De Præſ. 32.*

Qui eſt le prémier & le dernier: repris du Chap. I. ℣. 17. 18.

9. *Tu es calomnié par ceux qui ſe diſent Juifs:* On voit ici la haine des Juifs contre les Egliſes, & en particulier contre l'Egliſe de Smyrne, & on en vit les effets juſqu'au tems du martyre de ſaint Polycarpe, contre lequel ils animerent les Gentils, comme il paroît par la Lettre de l'Egliſe de Smyrne à celle de Vienne *a*. Voïez, III. 9. & remarquez que les perſécutions des Egliſes Chrétiennes étoient ſuſcitées par les Juifs, comme il ſera dit ailleurs. *a Euſeb. III. 14.*

10. *Le Diable mettra bientôt quelques-uns de vous en priſon:* Sur la fin de Domitien, lorſque ſaint Jean écrivoit, la perſécution étoit encore languiſſante: c'eſt pourquoi il ne parle ici que de *quelques-uns mis en priſon*, & d'une ſouffrance *de dix jours*, c'eſt-à-dire, courte, ſur tout en comparaiſon de celles qui devoient venir bientôt après, comme on verra.

11. *De la ſeconde mort:* C'eſt l'enfer & la mort éternelle, comme il ſera expliqué, XX. 6. 14. C'eſt cette ſeconde mort qu'il faut craindre ſeule; & qui l'aura évitée, ne doit point appréhender la mort du corps: ce que ſaint Jean remarque ici, afin qu'on ne craignît point de ſouffrir la mort dans la perſécution qui alloit venir.

12. *Celui qui porte l'épée à deux tranchans:* repris du Chap. I. ℣. 16.

13. *Antipas mon témoin fidéle:* Le ſupplice de ce ſaint Martyr eſt raconté dans les Martyrologes, & il y eſt dit qu'il fut jetté dans un taureau d'airain brûlant; ce que je laiſſe à examiner aux Critiques.

14. 15. *La doctrine de Balaam:* Balaam, après avoir beni les Iſraëlites malgré lui, donna des conſeils pour les corrompre par des feſtins où ils mangeoient des viandes immolées aux idoles, & par des femmes perdues. L'hiſtoire en eſt racontée, *Num.* XXIV. 14. XXV. 1. 2. &c. Ainſi les Nicolaïtes enſeignoient à participer aux fêtes & aux ſacrifices des Gentils & à leurs débauches. Voïez auſſi, ℣. 20.

17. *La manne cachée*, dont le monde ne connoît point la douceur, & que nul ne ſait que celui qui la goûte. La manne c'eſt la nourriture dans le déſert, & la ſecrette conſolation dont Dieu ſoûtient ſes enfans dans le pelerinage de cette vie. *Amb.* Celui qui mépriſera les appas des ſens, eſt digne d'être nourri de la céleſte douceur du pain inviſible. *Bed.*

Une pierre blanche: Une ſentence favorable. *Andr. Cæſar.* Dans les jugemens on renvoïoit abſous, & dans les combats publics on adjugeoit la victoire avec une pierre blanche; ainſi Dieu nous donnera dans le fonds du cœur, par la paix de la conſcience, un témoignage ſecret de la rémiſſion de nos péchés, & de la victoire remportée ſur nos ſens.

Et un nom nouveau écrit ſur la pierre, c'eſt que *nous ſoïons appellés, & que nous ſoïons en effet enfans de Dieu*, ſelon ce que dit ſaint Jean, 1. *Joan.* III. 1. Et parce que, comme dit ſaint Paul, *L'Eſprit rend témoignage à nôtre eſprit que nous ſommes enfans de Dieu*, Rom. VIII. 16.

Un nom que nul ne connoît que celui qui le reçoit: L'hypocrite ne connoît pas combien Dieu eſt doux, & il faut l'avoir goûté pour le bien ſavoir.

18. *A l'Ange de l'Egliſe de Thyatire:* Cette Egliſe fut pervertie par les Montaniſtes, au rapport de ſaint Epiphane *b*, qui ſemble avouër aux Alogiens qu'il n'y a point eu d'Egliſe à Thyatire du tems de ſaint Jean, & qui veut pour cette raiſon que la Prophétie des Verſets ſuivans, regarde Montan & ſes fauſſes Prophéteſſes; mais le rapport paroît foible. On ne voit pas non plus pourquoi ſaint Jean auroit adreſſé une Lettre à une Egliſe qui ne fût pas, en la joignant avec les autres ſi bien établies, à qui il écrit. On pourroit attribuer le commencement de l'Egliſe de Thyatire à Lydie qui étoit de cette ville-là, & qui paroît ſi zelée pour l'Evangile à Philippes, où ſaint Paul la convertit avec toute ſa famille, *Act.* XVI. 14. 40. *b Her. 51. Aleg. n. 33.*

Qui a les yeux comme une flamme... repris du Chap. I. 14. 15.

20. *Tu permets que Jézabel*: C'eſt ſous le nom de Jézabel femme d'Achab, quelque femme conſidérable, vaine & impie, qui appuïoit les Nicolaïtes, comme l'ancienne Jézabel appuïoit les adorateurs de Baal. Le rapport de ce Verſet avec les précedens 14. 15. ne permet pas de douter qu'il ne s'agiſſe ici des Nicolaïtes. *Qui ſe dit Prophéteſſe*: Elle ſe ſervoit de ce nom pour autoriſer les plus grandes impuretés. Tout ceci ne revient guéres aux Prophéteſſes de Montan, & ſent plûtôt les Nicolaïtes & les Gnoſtiques que les Montaniſtes.

23. *Toutes les Egliſes connoîtront que je ſonde les reins*: Où ſont ceux qui diſent que dans le gouvernement de l'Egliſe JESUS-CHRIST ne doit pas agir comme ſcrutateur des cœurs? Dans les reins ſont marquées les ſecrettes voluptés, & dans le cœur les ſecrettes penſées. *Bed.*

24. *Qui, comme ils diſent, ne connoiſſent point les profondeurs de Satan*: Qui ne ſe laiſſent point ſéduire à ſa profonde & impénétrable malice, lorſqu'il tâche de tromper les hommes par une apparence de piété, & qu'il couvre de ce bel extérieur les plus groſſiéres erreurs.

Je ne mettrai point d'autre poids ſur vous: Je ne vous donnerai point d'autre combat à ſoûtenir; & ce ſera beaucoup, ſi vous pouvez échaper ce myſtére d'iniquité & d'hypocriſie.

26. *Quiconque... gardera mes œuvres juſqu'à la fin*: Il marque ici clairement ceux qui auront reçû le don de perſévérance.

Je lui donnerai puiſſance ſur les nations. 27. *Il les gouvernera*.... On voit ici le régne de JESUS-CHRIST avec ſes Saints qu'il aſſocie à ſon Empire: c'eſt pourquoi il les met ſur ſon trône, III. 21. 22. Il faut auſſi comparer ce paſſage avec XIX. 15. où JESUS-CHRIST s'attribue à lui-même ce qu'il donne ici à ſes Saints. On voit encore les Saints aſſeſſeurs de JESUS-CHRIST, XX. 4. & on a pu remarquer ſur ce ſujet un beau paſſage de ſaint Denys d'Alexandrie chez Euſébe, VI. 42. Voïez la *Réflexion* après la Préface, *n.* 29.

28. *Et je lui donnerai l'étoile du matin*: Je lui ferai commencer un jour éternel, où il n'y aura point de couchant, & qui ne ſera ſuivi d'aucune nuit. *Bed.*

CHAPITRE III.

Saint Jean écrit aux Evêques de Sardes, de Philadelphie & de Laodicée, comme il avoit fait aux autres.

GR. 1. ECris à l'Ange de Sardes: Voici ce que dit celui qui a les ſept Eſprits de Dieu & les ſept étoiles: Je connois tes œuvres; tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort.

1. *ET Angelo Eccleſiæ Sardis ſcribe: Hæc dicit qui habet ſeptem Spiritus Dei, & ſeptem ſtellas: Scio opera tua, quia nomen habes, quod vivas, & mortuus es.*

2. Sois vigilant, & confirme les reſtes qui étoient prêts de mourir; car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant *a* mon Dieu.

2. *Eſto vigilans, & confirma cætera, quæ moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.*

a devant Dieu.

3. Souviens-toi donc de ce que tu as reçû, & de ce que tu as ouï, & garde-le, & fais pénitence; car

3. *In mente ergo habe qualiter acceperis, & audieris: & ſerva, & pœnitentiam age. Si ergo non vigila-*

veris, veniam ad te tamquam fur, & neſcies qua hora veniam ad te.

4. *Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt veſtimenta ſua, & ambulabunt mecum in albis, quia digni ſunt.*

5. *Qui vicerit, ſic veſtietur veſtimentis albis, & non delebo nomen ejus de Libro vitæ; & confitebor nomen ejus coram Patre meo, & coram angelis ejus.*

6. *Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis.*

7. *Et Angelo Philadelphiæ Eccleſiæ ſcribe: Hæc dicit Sanctus, & Verus, qui habet clavem David; qui aperit, & nemo claudit; claudit, & nemo aperit:*

8. *Scio opera tua. Ecce dedi coram te oſtium apertum, quod nemo poteſt claudere; quia modicam habes virtutem, & ſervaſti verbum meum, & non negaſti nomen meum.*

9. *Ecce dabo de ſynagoga ſatanæ, qui dicunt ſe Judæos eſſe, & non ſunt, ſed mentiuntur: Ecce faciam illos, ut veniant & adorent ante pedes tuos, & ſcient quia ego dilexi te:*

10. *Quoniam ſervaſti verbum patientiæ meæ; & ego ſervabo te ab hora tentationis, quæ ventura eſt in orbem univerſum tentare habitantes in terra.*

11. *Ecce venio cito: tene, quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.*

12. *Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, & foras non egredietur amplius: & ſcribam ſuper eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei novæ Jeruſalem quæ deſcendit de cælo a Deo meo, & nomen meum novum.*

13. *Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis.*

14. *Et Angelo Laodiciæ Eccleſiæ*

ſi tu ne veilles, je viendrai à toi comme un larron, & tu ne ſauras à quelle heure je viendrai. GR.

4. Tu as toutefois quelques perſonnes à Sardes, qui n'ont point ſouïllé leurs vêtemens; & ils marcheront avec moi revêtus de blanc, parce qu'ils en ſont dignes.

5. Celui qui ſera victorieux, ſera ainſi vêtu de blanc, & je n'effacerai point ſon nom du Livre de vie; & je confeſſerai ſon nom devant mon Pere & devant ſes Anges.

6. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

7. Ecris auſſi à l'Ange de l'Egliſe de Philadelphie: Voici ce que dit le Saint & le Véritable, qui a la clef de David; qui ouvre, & perſonne ne ferme; qui ferme, & perſonne n'ouvre:

8. Je connois tes œuvres. J'ai ouvert une porte devant toi, que perſonne ne peut fermer; parce que tu as peu de force, & que toutefois tu as gardé ma parole, & que tu n'as point renoncé mon nom.

9. Je te donnerai quelques-uns de ceux de la Synagogue de Satan, qui ſe diſent Juifs, & ne le ſont point, mais qui ſont des menteurs: Je les ferai venir ſe proſterner à tes pieds, & ils connoîtront que je t'aime:

10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience; & moi je te garderai de l'heure de la tentation, qui doit venir dans tout l'Univers, éprouver ceux qui habitent ſur la terre.

11. Je viendrai bientôt: garde ce que tu as, de peur que quelque autre ne prenne ta couronne.

12. Quiconque ſera victorieux, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, & il n'en ſortira plus: & j'écrirai ſur lui le nom de mon Dieu, & le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jéruſalem qui deſcend du ciel d'auprès de mon Dieu; & mon nouveau nom.

13. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

14. Ecris à l'Ange de l'Egliſe de

GR. Laodicée : Voici ce que dit celui qui eſt la Vérité même, le témoin fidéle & véritable, qui eſt le principe de la créature de Dieu.

Scribe : Hæc dicit, Amen, teſtis fidelis & verus, qui eſt principium creaturæ Dei.

(*qui eſt*) n'eſt pas dans le Grec.

15. Je connois tes œuvres ; tu n'es ni froid ni chaud : plût à Dieu que tu fuſſes froid ou chaud !

Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque calidus : utinam frigidus eſſes, aut calidus !

16. Mais parce que tu es tiéde, & ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche.

16. Sed quia tepidus es, & nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.

17. Tu dis : Je ſuis riche & opulent, & je n'ai beſoin de rien : & tu ne ſais pas que tu es malheureux, miſérable, pauvre, aveugle & nud.

17. Quia dicis : Quod dives ſum, & locupletatus, & nullius egeo : & neſcis, quia tu es miſer, & miſerabilis, & pauper, & cæcus, & nudus.

18. Je te conſeille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu pour t'enrichir, & des habits blancs pour te vêtir, de peur que la honte de ta nudité ne paroiſſe ; & un collyre pour appliquer ſur tes yeux, afin que tu voïes.

18. Suadeo tibi emere a me aurum ignitum probatum, ut locuples fias, & veſtimentis albis induaris, & non appareat confuſio nuditatis tuæ, & collyrio inunge oculos tuos, ut videas.

19. Je reprens, & je châtie ceux que j'aime : rallume donc ton zéle, & fais pénitence.

a *tous ceux.*

19. Ego, quos amo, arguo & caſtigo. Æmulare ergo, & pœnitentiam age.

20. Je ſuis à la porte, & je frape : ſi quelqu'un entend ma voix, & m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, & je ſouperai avec lui, & lui avec moi.

20. Ecce ſto ad oſtium, & pulſo : ſi quis audierit vocem meam, & aperuerit mihi januam, introibo ad illum, & cœnabo cum illo, & ipſe mecum.

21. Celui qui ſera victorieux, je le ferai aſſeoir avec moi ſur mon trône : comme j'ai vaincu moi-même, & me ſuis aſſis avec mon Pere ſur ſon trône.

21. Qui vicerit, dabo ei ſedere mecum in throno meo : ſicut & ego vici, & ſedi cum Patre meo in throno ejus.

22. Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

22. Qui habet aurem, audiat, quid Spiritus dicat Eccleſiis.

EXPLICATION DU CHAPITRE III.

1. *Les ſept Eſprits de Dieu :* Ce titre ne ſe trouve pas comme les autres parmi les choſes qui ſont montrées à ſaint Jean dans la perſonne de JESUS-CHRIST ; mais il faut entendre qu'il a auſſi en ſa puiſſance les ſept Eſprits, au nom deſquels ſaint Jean ſalue les Egliſes, *V.* 4.

Et les ſept étoiles : repris du *V.* 16. La liaiſon qu'on voit ici des ſept Egliſes, ſemble confirmer que les ſept Eſprits au nom deſquels ſaint Jean ſalue, ſont ſept Anges principaux qui gouvernent les Egliſes, & par la reſſemblance deſquels les ſept Evêques ſont auſſi appellés des Anges ; & il eſt trés-convenable que ſaint Jean ait ſalué les Egliſes de la part des ſept Anges à qui elles étoient confiées.

Tu es mort : Dans la plus grande partie de tes membres ; car quelques-uns étoient demeurés ſains & vivans, *V.* 4. quoiqu' ils fuſſent foibles & prêts à mourir par la contagion du mauvais exemple. Voïez, *V.* 8.

2. *Je ne trouve pas tes œuvres pleines :* Ce n'eſt pas tant que ſes œuvres fuſſent mauvaiſes ; mais c'eſt qu'elles n'étoient *pas pleines :* il ne

faiſoit pas le bien tout entier ; & c'en eſt aſſez pour mourir.

4. *Revêtus de blanc :* Chacun ſait aſſez que la couleur blanche ſignifie la ſainteté, la gloire éternelle, & le triomphe.

7. *Qui a la clef de David :* Cette qualité n'eſt point rapportée avec celles dont il eſt parlé au Chap. I. *La clef de David* entre les mains de JESUS-CHRIST, c'eſt la puiſſance Roïale & le trône de David ſon pere. *Bed.* ſuivant ce qui fut prédit par l'Ange ſaint Gabriel à la bienheureuſe Vierge, *Luc.* I. 32. 33.

Qui ouvre, & perſonne ne ferme... Il a la puiſſance ſouveraine, & nul ne peut toucher à ſes jugemens.

9. *Je les ferai venir ſe proſterner...* On verra les Juifs, maintenant ſi ſuperbes, bientôt humiliés, comme il ſera dit ci-deſſous, *Hiſt. abrégée des évén.* n. 5.

Ils connoîtront que je t'aime : Tout foible que tu es : tant JESUS-CHRIST aime les reſtes de la piété dans ſes fidéles, & ne ſonge pour ainſi dire qu'à rallumer leur feu preſque éteint.

10. *Je te garderai de l'heure de la tentation qui doit venir dans tout l'Univers :* Je t'en garderai, de peur que tu n'y ſuccombes. Les perſécutions qui devoient ſuivre bientôt, à commencer par celle de Trajan, furent plus grandes & plus étendues que les précedentes ſous Neron & Domitien, comme on verra. On voit ici des traits de Prophétie répandus, *Chap.* II. 10. III. 9. 10.

11. *Je viendrai bientôt :* Te viſiter par la perſécution, comme il vient de dire : *Garde ce que tu as.* Ne te fie pas tellement à la protection que je te promets, que tu négliges de veiller ſur toi-même.

Ne prenne ta couronne : La couronne du martyre, dans la perſécution dont il vient de l'avertir, & qu'il avoit appellée auparavant *la couronne de vie*, II. 10. Dieu ſubſtitue d'autres fidéles à ceux qui tombent, pour montrer que ſa grace eſt toûjours féconde, & que ſon Egliſe ne perd rien.

12. *Une colonne :* Par ſa fermeté : c'eſt pourquoi *il ne ſortira plus du temple ; il y ſera* affermi éternellement par la grace de la prédeſtination & de la perſévérance.

Et j'écrirai ſur lui : On met des inſcriptions ſur les colonnes. *Le nom de mon Dieu :* Il y paroîtra écrit comme ſur une colonne par une haute & perſévérante poſſeſſion de l'Evangile. Ainſi il ſera marqué à la bonne marque qui paroît dans tous les Elûs, qui portent le nom de Dieu & de JESUS-CHRIST ſur leur front, *Apoc.* XIV. 1.

Et le nom de la ville de mon Dieu : La ville où Dieu eſt, dont il eſt écrit : *En ce jour le nom de la ville ſera : Le Seigneur eſt ici.* Ezech. XLVIII. 53. Cette ville c'eſt l'Egliſe Catholique, dont les Martyrs confeſſent la foi.

De la nouvelle Jéruſalem qui deſcend du Ciel : L'origine de l'Egliſe eſt céleſte, comme il ſera expliqué, XXI. 2. *Et mon nouveau nom :* Le nom de JESUS, le nom de CHRIST, que j'ai pris en me faiſant homme ; ou encore : Il ſera appellé Chrétien de mon nom de CHRIST, & fils de Dieu à ſa maniére & par adoption, comme je le ſuis par nature. *Prim.* Ambr. Tout cela ſignifie une haute & courageuſe confeſſion de l'Evangile.

14. *Celui qui eſt la Vérité même :* Le texte : *Voici ce que dit, Amen :* Celui dont toutes les paroles ſont la régle de la foi.

Le principe de la créature de Dieu : De la création : celui par qui tout a été créé, *Joan.* I. 3. D'autres traduiſent : *Le commencement de la créature de Dieu :* JESUS-CHRIST, qui par ſa nature divine eſt la Vérité même, rappelle en nôtre mémoire, que par ſon Incarnation il a été fait le commencement de la créature nouvelle, afin de nous apprendre à nous renouveller en lui, & nous exhorter à l'imitation de ſa patience. *Prim. Bed.*

18. *Tu n'es ni froid ni chaud* : Il marque ici les ames foibles, qui ne ſont bonnes à rien. Il y a plus à eſpérer de celles qui ont quelque force, encore qu'elles ſe portent au mal.

16. *Parce que tu es tiéde*: Ces tiédes que JESUS-CHRIST vomit, ſont ceux qui marchent entre l'Evangile & le ſiécle, & ne ſavent jamais quel parti prendre.

17. *Tu dis, Je ſuis riche*: Ces tiédes s'imaginent être gens de bien, parce qu'ils ne ſont point de mal, & même qu'ils font le bien où ils ne trouvent pas de difficulté; mais ils ſont terriblement confondus par les paroles ſuivantes.

18. *D'acheter de moi de l'or éprouvé au feu*: La charité pour échauffer ta langueur.

Un collyre: Reméde pour les yeux. *Pour appliquer ſur tes yeux, afin que tu voïes*, ta miſére & ta pauvreté, que tu ne veux pas conſidérer.

19. *Je reprens, & je châtie ceux que j'ame* : Après cette forte correction, JESUS-CHRIST conſole l'ame affligée, de peur qu'elle ne tombe dans le déſeſpoir.

20. *Je ſuis à la porte, & je frape*: Je frape à la porte du cœur par de ſecrettes inſpirations: & ſi tu les écoute, tu ſeras reçû dans mon feſtin éternel.

Je ſouperai avec lui, & lui avec moi : Qu'un cœur qui a goûté cette douce & mutuelle communication dans le ſecret de ſon cœur, faſſe le commentaire de cette parole.

C'eſt ainſi que finiſſent les Avertiſſemens donnés aux ſept Egliſes. Il reſte à obſerver en général: Premiérement, que ſous le nom de ces Egliſes & ſous le nombre de Sept, qui, comme on verra, ſignifie l'univerſalité dans cette Prophétie, toutes les Egliſes Chrétiennes ſont averties de leur devoir. Secondement, que c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'on trouve dans ces Lettres de ſaint Jean des avertiſſemens pour tous les états: le Saint-Eſprit y a entrelaſſé la confirmation dans le bien, & l'exhortation à changer de vie; & dans ceux qu'il reprend, c'eſt dans les uns le refroidiſſement de la charité, II. 4. 5. dans les autres, c'eſt de permettre le mal, encore qu'on ne le faſſe pas, *ibid.* 20. & ainſi du reſte, en réſervant pour la fin le tiéde où il reconnoît les foibleſſes & les miſéres de tous les autres enſemble.

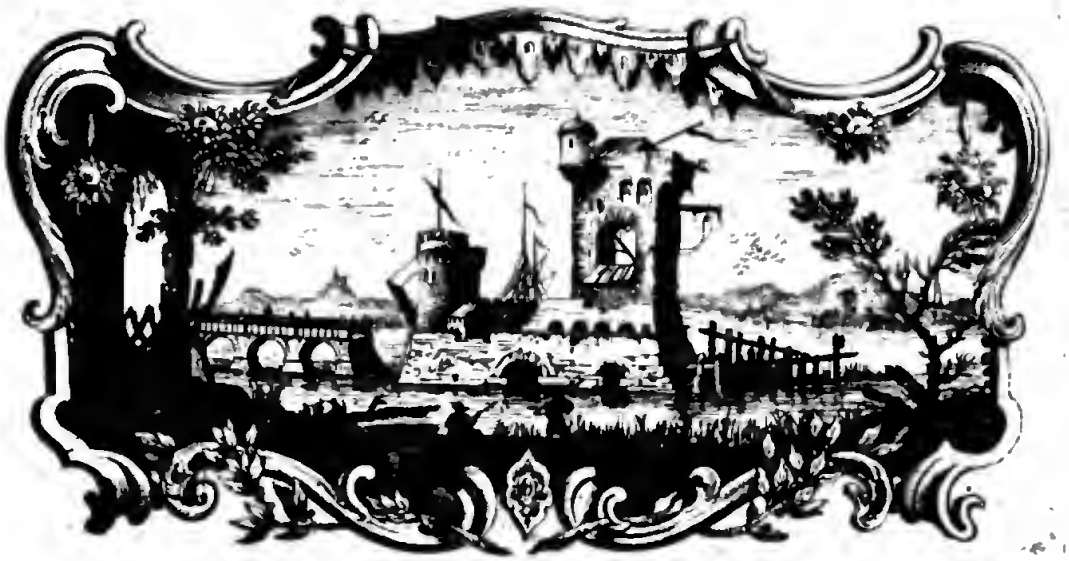

SECONDE PARTIE.

LES PRE'DICTIONS.

REMARQUE GE'NE'RALE.

POur entendre les Prédictions de ſaint Jean, il y a trois choſes à faire. Premiérement, il en faut prendre l'idée générale, qui n'eſt autre que la découverte du grand Ouvrage de Dieu.

Secondement, il faut regarder les événemens particuliers.

Troiſiémement, il faudra voir comment chaque choſe eſt révélée à ſaint Jean, & expliquer toutes ſes paroles.

D E S S E I N

de la Prédiction de ſaint Jean.

LE deſſein de la Prédiction de ſaint Jean eſt en général de nous découvrir le grand Ouvrage de Dieu, qui alloit ſe développer incontinent après le tems

I. Deſſein de Dieu ſur ſon Egliſe.

de cet Apôtre, pour faire connoître la puiſſance & la juſtice divine à tout l'Univers, exerçant de terribles châtimens ſur les ennemis de ſon Egliſe, & en la faiſant triompher, non-ſeulement dans le Ciel, où il donnoit une gloire immortelle à ſes Martyrs, mais encore ſur la terre, où il l'établiſſoit avec tout l'éclat qui lui avoit été promis par les Prophétes.

II. L'Egliſe avoit deux ſortes d'ennemis, les Juifs & les Romains.

L'Egliſe avoit deux ſortes d'ennemis, *les Juifs*, & les *Gentils*; & ceux-ci avoient à leur tête les Romains, alors les maîtres du monde. Ces deux genres d'ennemis s'étoient réunis contre JESUS-CHRIST, conformément à cette parole des Actes *a*: *Car vraiement Hérode & Ponce Pilate avec les Gentils, & le peuple d'Iſraël, ſe ſont unis dans Jéruſalem contre vôtre ſaint Fils* JESUS *que vous avez oint*. Mais les Juifs avoient commencé, & c'étoient eux qui avoient livré JESUS-CHRIST aux Romains. Ce qu'ils avoient commencé contre le Chef, ils le continuerent contre les membres. *b* On voit par tout les Juifs animer les Gentils contre les Diſciples de JESUS-CHRIST, & ſuſciter les perſécutions. *c* Ce furent eux qui accuſerent ſaint Paul & les Chrétiens devant Gallion Proconſul d'Achaïe, & devant les Gouverneurs de Judée, Felix & Feſtus, avec de telles violences, que cet Apôtre fut contraint d'appeller à l'Empereur: ce qui le fit dans la ſuite conduire à Rome, où il devoit mourir pour l'Evangile dans la perſécution de Neron.

a *Act. IV. 27.*

b *Ib. XIII. 45. 50. XIV. 2.*

c *Ibid. XVIII. 12. XXI. XXII. XXIV. XXV.*

III. Les Juifs châtiés les premiers.

Comme les Juifs avoient été les premiers à perſécuter JESUS-CHRIST & ſon Egliſe, ils furent les premiers punis; & le châtiment commença dans la priſe de Jéruſalem, où le Temple fut mis en cendre ſous Veſpaſien & ſous Tite.

Mais malgré cette grande chûte, les Juifs ſe trouverent encore en état de ſe rendre terribles aux Romains par leurs révoltes; & ils continuoient à exciter, autant qu'ils pouvoient, la perſécution contre

les Chrétiens, comme nous l'avons remarqué ſur ces paroles de ſaint Jean : *a Tu es calomnié par ceux qui ſe diſent Juifs, & ne le ſont pas.* Nôtre Apôtre nous a *b* dit auſſi qu'ils devoient être de nouveau humiliés aux pieds de l'Egliſe, afin d'accomplir en tous points cet oracle de Daniel *c* : *Et leur déſolation durera juſqu'à la fin.*

a Apoc. II.
b Ibid. III. 9.
c Dan. IX. 27.

IV. Pourquoi Rome perſécuta l'Egliſe.

Dieu qui s'étoit ſervi des Romains pour donner le premier coup aux Juifs, devoit emploïer le même bras pour les abbattre ; & cela devoit arriver, comme nous verrons, incontinent après la mort de ſaint Jean. Cet Apôtre vit en eſprit ce mémorable événement, & Dieu ne voulut pas qu'il ignorât la ſuite de ſes conſeils ſur ce peuple autrefois ſi cheri ; mais les Romains exécuteurs de la vengeance divine, la méritoient plus que tous les autres par leurs idolatries & leurs cruautés. Rome étoit la mere de l'idolatrie : elle faiſoit adorer ſes dieux à toute la terre ; & parmi ſes dieux, ceux qu'elle faiſoit le plus adorer, c'étoient ſes Empereurs. Elle ſe faiſoit adorer elle-même, & les Provinces vaincues lui dreſſoient des Temples : de ſorte qu'elle étoit en même tems, pour ainſi parler, idolâtre & idolatrée, l'eſclave & l'objet de l'idolatrie. Elle ſe vantoit d'être par ſon origine, une ville ſainte, conſacrée avec des augures favorables, & bâtie ſous des préſages heureux. Jupiter le maître des dieux avoit choiſi ſa demeure dans le Capitole, où on le croïoit plus préſent que dans l'Olympe même & dans le Ciel où il régnoit. Romulus l'avoit dédiée à Mars, dont il étoit fils : c'eſt-ce qui l'avoit rendu ſi guerriére & ſi victorieuſe. Les dieux qui habitoient en elle, lui avoient donné une deſtinée ſous laquelle tout l'Univers devoit fléchir. Son Empire devoit être éternel : tous les dieux des autres peuples & des autres villes lui devoient céder, & elle comptoit le Dieu des Juifs parmi les dieux qu'elle avoit vaincus.

Au reſte, comme elle croïoit devoir ſes victoires à ſa religion, elle regardoit comme ennemis de ſon Empire ceux qui ne vouloient pas adorer ſes dieux, ſes Céſars, & elle-même. La politique s'y mêloit. Rome ſe perſuadoit que les peuples ſubiroient plus volontiers le joug qu'une ville chérie des dieux leur impoſoit; & combattre ſa religion, c'étoit attaquer un des fondemens de la domination Romaine.

Telle a été la cauſe des perſécutions que ſouffrit l'Egliſe durant trois cens ans: outre que c'étoit de tout tems une des maximes de Rome *a*, de ne ſouffrir de religion que celle que ſon Sénat autoriſoit. Ainſi l'Egliſe naiſſante devint l'objet de ſon averſion. Rome immoloit à ſes dieux le ſang des Chrétiens dans toute l'étendue de ſon Empire, & s'en enivroit elle-même dans ſon amphitéatre plus que toutes les autres villes. La politique Romaine, & la haine inſatiable des peuples le vouloit ainſi.

a T. Liv. lib. XXXIX. Orat. Maten. ap. Dion lib. LII. &c.

V. La chûte de Rome & de ſon Empire avec celle de l'idolatrie, réſolue dans les conſeils éternels de Dieu,

Il falloit donc que cette ville impie & cruelle, par laquelle Dieu avoit épuré les ſiens, & tant de fois exercé ſa vengeance ſur ſes ennemis, la reſſentît elle-même à ſon tour; & que comme une autre Babylone elle devînt à tout l'Univers qu'elle avoit aſſujetti à ſes loix, un ſpectacle de la juſtice divine.

Mais le grand myſtére de Dieu, c'eſt qu'avec Rome devoit tomber ſon idolatrie: ces dieux ſoûtenus par la puiſſance Romaine devoient être anéantis, en ſorte qu'il ne reſtât pas le moindre veſtige de leur culte, & que la mémoire même en fût abolie. C'étoit en cela que conſiſtoit la victoire de JESUS-CHRIST: c'eſt ainſi *qu'il devoit mettre ſes ennemis à ſes pieds*, comme le Pſalmiſte *b* l'avoit prédit: c'eſt-à-dire, qu'il devoit voir non-ſeulement les Juifs, mais encore les Romains & tous leurs faux dieux détruits, & le monde à ſes pieds d'une autre ſorte, en ſoumettant à ſon Evangile, & en recevant ſes graces avec humilité.

b Pſ. IX. 2.

Toutes ces merveilles avoient été prédites par les Prophétes dès les premiers tems. Moïſe nous avoit fait voir l'Empire Romain comme dominant dans la Judée, & [a] *comme devant périr à la fin*, ainſi que les autres Empires. [b] Daniel avoit prédit la diſperſion & la déſolation des Juifs. [c] Iſaïe avoit vû les perſécutions des fidéles, & la converſion de l'Univers par leurs ſouffrances. [d] Le même Prophéte, ſous la figure de Jéruſalem rétablie, a vû la gloire de l'Egliſe: *Les Rois devenus ſes nourriciers, & les Reines ſes nourrices; leurs yeux baiſſés devant elle, & leur majeſté abbaiſſée à ſes pieds.* [e] Daniel a vû *la pierre arrachée de la montagne ſans le ſecours de la main des hommes*, qui devoit briſer un grand Empire. Il a vû l'Empire [f] *du fils de l'homme*, & dans l'empire du fils de l'homme, *celui des Saints du Trés-haut*; empire auquel Dieu n'avoit donné aucunes bornes, ni pour ſon étendue, ni pour ſa durée. Tous les Prophétes ont vû, comme Daniel, la converſion des idolâtres & le régne éternel de JESUS-CHRIST ſur la Gentilité convertie, en même tems que le peuple Juif ſeroit diſperſé; & tout cela pour accomplir l'ancien Oracle de Jacob [g], qui faiſoit commencer l'empire du Meſſie ſur tous les peuples, en même tems qu'il ne reſteroit parmi les Juifs aucune marque de magiſtrature ni de puiſſance publique.

VI. Cette chûte, & enſemble les victoires de JESUS-CHRIST prédites par les Prophétes.

a *Num. XXIV.* 24.
b *Dan. IX.* 26. 27.
c *Iſ. LIX.* 19.
d *Ibid. XLIX.* 23.
e *Dan. II.* 45.
f *Ibid. VII.* 13. 14. 27.
g *Gen. XLIX.* 10.

Comme ce grand ouvrage de la victoire de JESUS-CHRIST dans la diſperſion des Juifs, dans la punition de Rome idolâtre, & dans le glorieux établiſſement de l'Egliſe, alloit ſe déclarer plus que jamais au tems qui devoit ſuivre ſaint Jean, c'eſt auſſi ce grand ouvrage que Dieu lui fit connoître: & c'eſt pourquoi nous verrons un [h] Ange reſplendiſſant comme le Soleil, qui levant la main au Ciel, jurera par celui qui vit aux ſiécles des ſiécles, *Que le tems étoit venu, & que Dieu alloit accomplir ſon grand myſtére qu'il*

VII. Tout cela prédit plus particuliérement par ſaint Jean dans le tems qu'il devoit arriver.

h *Apoc. X.* 1. 5. 6. 7.

avoit évangéliſé & annoncé par les Prophétes ſes ſerviteurs. Saint Jean qui étoit plus près de l'accompliſſement du myſtére, le voit auſſi dans tout ſon ordre. Sa Prophétie eſt comme une hiſtoire, où l'on voit premiérement tomber les Juifs dans le dernier déſeſpoir: mais où l'on voit bien plus au long, & bien plus manifeſtement tomber les Romains, dont la chûte devoit auſſi être bien plus éclatante. Saint Jean voit toutes ces choſes : il voit les grands caractéres qui ont marqué le doigt de Dieu, & il pouſſe ſa Prophétie juſqu'à la chûte de Rome, par laquelle Dieu vouloit donner le dernier coup à l'idolatrie Romaine.

VIII. Pourquoi Rome marquée ſous la figure de Babylone.

Il ne pouvoit pas marquer Rome par une figure plus convenable que par celle de Babylone, ſuperbe & dominante comme elle; comme elle, attachée à ſes faux dieux, & leur attribuant ſes victoires; comme elle, perſécutrice du peuple de Dieu, & le tenant ſous le joug de la captivité; comme elle enfin, foudroïée, & déchûe de ſa puiſſance & de ſon empire par un coup viſible de la main de Dieu.

Mais en même tems qu'à la maniére des Prophétes il cache Rome ſous cette figure myſtérieuſe, il veut ſi bien qu'on la reconnoiſſe, qu'il lui donne, comme on a vû *a*, tous les caractéres par où elle étoit connue dans tout l'Univers *b*, & en particulier celui d'être la ville aux ſept montagnes, & celui d'être la ville qui avoit l'empire ſur tous les Rois de la terre *c*: caractéres ſi particuliers & ſi remarquables, que perſonne ne s'y eſt mépris, ainſi qu'il a été dit. Il pénétre encore plus avant; & le Chapitre xx. de l'Apocalypſe nous montre en confuſion & comme de loin de grandes choſes, que je ne ſai ſi nous pouvons démêler. Mais comme le principal deſſein étoit de nous faire voir les perſécuteurs, & ſur tout les Romains punis, & l'Egliſe victorieuſe au milieu de tous les maux qu'ils lui faiſoient; c'eſt auſſi ce qui nous pa-

a Préf. n. 8.

b Apoc. XVII. 9. 18.

c Ibid.

roît plus certainement & plus clairement que le reſte.

IX. L'empire de Satan détruit, vrai ſujet de l'Apocalypſe.

Mais tout ce que nous venons de dire, quoique trés-important, n'eſt encore, pour ainſi parler, que l'écorce & le dehors de l'Apocalypſe. Ce n'eſt pas la chûte de Rome ni de l'Empire idolâtre & perſécuteur que JESUS-CHRIST veut découvrir principalement à ſaint Jean; c'eſt dans la chûte de cet Empire, celle de l'empire de Satan qui régnoit dans tout l'Univers par l'idolatrie que l'Empire Romain ſoûtenoit; & JESUS-CHRIST avoit prédit la ruine de cet empire de Satan, lorſqu'à la veille de ſa paſſion, il avoit dit ces paroles: *Maintenant le monde va être jugé: maintenant le Prince du monde va être chaſſé dehors; & lorſque j'aurai été élevé de terre, je tirerai tout à moi*, Joan. XII. 31. 32.

On entend bien qui eſt ici le Prince du monde: c'eſt Satan qui le tenoit ſous ſon joug, & s'y faiſoit adorer. On voit cette tirannie renverſée, & le monde converti par la Paſſion du Sauveur, c'eſt-à-dire, avec la ruine de l'empire de Satan, le parfait établiſſement du régne de JESUS-CHRIST & de ſon Egliſe.

L'accompliſſement de cette parole de Nôtre-Seigneur, ſi ſoigneuſement remarquée par ſaint Jean, fait encore le vrai ſujet de ſon Apocalypſe: c'eſt pourquoi on y voit *a* le Dragon, c'eſt-à-dire, le diable & ſes anges comme tenant l'empire du monde. On y voit les combats qu'ils rendent pour le conſerver, leur fureur contre l'Egliſe naiſſante, & tout ce qu'ils font pour la détruire. Les démons agiſſent par tout, & remuent tout contre l'Egliſe qui vient abbattre leur puiſſance. Tous leurs efforts ſont inutiles; & ce régne infernal qui devoit périr, devoit auſſi entraîner dans ſa chûte tous ceux qui ſe laiſſeroient entraîner à ſes ſacriléges deſſeins. *a* Apoc. XII.

On voit donc ici d'un côté les entrepriſes de Sa-

tan contre l'Egliſe; & de l'autre, que ce qu'on emploïe contre elle, ſert à ſon triomphe; & que ſeconder les deſirs de l'enfer, comme faiſoit l'Empire Romain, c'étoit courir à ſa perte.

Ainſi donc fut exécuté le jugement que le Fils de Dieu avoit prononcé contre le Prince du monde: c'eſt pourquoi on voit *a* le Dragon atterré, tous ſes preſtiges découverts *b*, & à la fin de ce divin Livre, *le Démon avec la Bête & le faux Prophète* qui le ſoûtenoient, *jettés dans l'étang de feu & de ſouffre, pour y être tourmentés aux ſiécles des ſiécles*, Apoc. XIX. 20. XX. 9. 10.

a Apoc. XII.
b Ibid. XIII.

On voit auſſi *c* dans le même tems JESUS-CHRIST vainqueur, & tous les Roïaumes du monde compoſant le ſien: ainſi il attire à lui tout le monde; ſes Martyrs ſont les Juges de l'Univers, & c'eſt à quoi ſe termine la Prophétie.

c Ibid. XI. XIX.

En voici donc en un mot tout le ſujet. C'eſt Satan, le maître du monde, détruit avec l'Empire qui le ſoûtenoit, après avoir livré de vains combats à l'Egliſe toûjours victorieuſe, & à la fin dominante ſur la terre.

On voit à la fin du Livre *d* de nouveaux combats, où je ne veux pas encore entrer. Je me contente d'avoir ici donné l'idée générale de la principale Prédiction: pour en pénétrer le détail, il faut encore s'inſtruire des événemens particuliers qui ſe devoient développer dans l'exécution de ce grand ouvrage de Dieu.

d Ibid. XX.

Hiſtoire abrégée des Evénemens depuis la mort de ſaint Jean ſous Trajan, en l'an CI. juſqu'à l'an CCCCX. où Rome fut priſe par Alaric.

I. Etat des Juifs depuis la ruine de Jéruſalem & du Temple ſous Veſpaſien.

LEs Juifs n'étoient pas entiérement chaſſés de Jéruſalem par la ruine de cette Ville, & par l'incendie de ſon Temple ſous Veſpaſien & ſous Tite. Ils s'étoient bâti des maiſons dans Jéruſalem, & ils s'étoient fait un honneur de conſerver le Lieu ſaint, où le Temple avoit été poſé: ce qui fit que les Chrétiens y eurent auſſi dans le même tems ſous quinze Evêques conſécutifs tirés des Juifs, une Egliſe floriſſante, où ils recueilloient beaucoup de fidéles de cette Nation: mais le gros du peuple perſiſta dans la haine qu'il avoit conçûe pour JESUS-CHRIST & ſes Diſciples, ne *a* ceſſant d'animer contre eux les Gentils par leurs calomnies. Jamais ils n'avoient été plus remuans; & devenus comme furieux par leur malheur, ils ſembloient être réſolus à ſe relever de leur chûte, ou à périr tout-à-fait, & enveloper le plus qu'ils pourroient de leurs ennemis dans leur ruine.

a Apoc. II. 9.

II. Deſaſtre des Juifs ſous Trajan.

Saint Jean les avoit laiſſés dans cette funeſte diſpoſition, lorſqu'il mourut. Ce fut ſous Trajan & dans la ſeconde année de ſon Empire, que l'Egliſe perdit ce grand Apôtre que Dieu avoit conſervé juſqu'à une extrême vieilleſſe, pour affermir par ſon témoignage & par ſa doctrine, la foi de l'Egliſe naiſſante. Un peu après, ſous le même Prince *b*, les Juifs reprirent les armes avec une eſpéce de rage: ils eſpérerent peut-être profiter du tems, *c* où il étoit occupé contre les Parthes. Mais Lyſias qu'il envoïa contre eux, tailla *d* en piéces leurs armées, en fit périr un nombre infini, & les mit de nouveau ſous le joug. Leur défaite fut encore plus ſanglante dans la Libye, & dans l'Isle de Chypre, où ils avoient fait des carnages inouïs; &

b Au. Ch. 115. 117.

c Paul. Oroſ. VII. 12.

d Dio in Traj. Euſ IV. C. Chron. ad an. Traj. 15.

il ſembloit que Trajan ne leur avoit laiſſé aucune reſſource.

III. Leur derniére déſolation ſous Adrien. a *An.* 119. 135.

Ils furent mis en cet état dans la dix-neuviéme année de ce Prince, qui fut auſſi la derniére de ſon Empire : mais il reçûrent comme *a* un ſecond coup bien plus terrible ſous Adrien, lorſque ces déſeſperés aïant repris les armes avec une furie dont on ne voit guéres d'exemples, *b* cet Empereur tomba ſur eux par ſes Généraux avec toutes les forces de l'Empire. Alors tout ce qui reſtoit de gloire à Jéruſalem, fut anéanti : elle perdit juſqu'à ſon nom ; Adrien ne lui laiſſa plus que le ſien qu'il lui avoit donné. *c* Pour les Juifs, il en périt près de ſix cens mille dans cette guerre, ſans compter ceux qui furent conſumés par la famine & par le feu, & les eſclaves ſans nombre qu'on vendit par toute la terre : ce qui dans toute la ſuite leur fit regarder avec horreur, un marché fameux, qu'on appelloit le Marché du Térébinthe, comme ſi on eût dû encore les y vendre tous à auſſi vil prix qu'on avoit fait après leur défaite entiére ſous Adrien.

b *Hieron. in Ezech. lib. 11. c. 4. Dion. in Hadr. Paul. Oroſ. ibid.* 13.

c *Euſ. in Chron. ad an. Had. 18. Euſ. IV. 2. 6. 8. Hieron. in Zach. XI. in Joel. XXXI. Iſ. VI. &c.*

IV. Cette révolte excitée par le faux Meſſie Barcochebas. d *Euſ. in Chron. ad an.* 134.

L'auteur de cette révolte fut Cochebas ou Barcochebas, dont le nom ſignifioit l'Etoile, ou le fils de l'Etoile. Les Juifs trompés par Akiba, le plus autorité de tous leurs Rabbins, *d* le prirent pour le Meſſie. Son nom même aidoit à la ſéduction, & lui donna occaſion de s'approprier cette ancienne Prophétie du Livre des Nombres : *e Il s'élevera une Etoile de Jacob*. Selon cette Prophétie, Bar-cochebas ſe diſoit un aſtre deſcendu du Ciel pour le ſalut de la Nation opprimée : mais au contraire, elle fut exterminée pour jamais de ſa patrie.

e *Num. XXIV. 17. Euſeb. IV. 6.*

V. Horrible déſolation des Juifs.

Les Juifs ont regardé ce deſaſtre comme le plus grand qui leur fût jamais arrivé, plus grand même que celui qui leur étoit arrivé ſous Tite. L'auteur du Livre nommé *Juchaſin*, dit qu'il périt deux fois

plus d'hommes dans cette guerre qu'il n'en étoit ſorti d'Egypte, c'eſt-à-dire, qu'il en périt plus de douze cens mille, puiſqu'il en étoit ſorti d'Egypte ſix cens mille, ſans compter les enfans; & un autre auteur Juif rapporté par Druſius *a*, dit que *ni Nabuchodonoſor ni Tite n'avoient tant affligé les Juifs qu'avoit fait Adrien*; ſoit qu'il faille prendre ces termes à la rigueur, ou que le dernier coup qui ne laiſſe aucune eſpérance, ſoit toûjours le plus ſenſible.

a Druſ. in Præter.

Depuis ce tems, leur douleur *b* n'eut plus de bornes. Il ſe crurent entiérement exterminés de leur terre: à peine leur fut-il permis de la regarder de loin; & ils achetoient bien cher la liberté de venir ſeulement un jour de l'année au lieu ou étoit le Temple, pour l'arroſer de leurs larmes. Leur grande douleur étoit de voir cependant les Chrétiens, que leur faux Meſſie Bar-cochebas avoit cruellement perſécutés, demeurer à Jéruſalem en aſſez grande paix ſous Adrien, & ſous leur *c* Evêque Marc, le premier qui gouverna dans cette ville les fidéles convertis de la Gentilité. Alors donc put s'accomplir parfaitement ce que *d* ſaint Jean avoit prédit aux Chrétiens, que ces Juifs ſuperbes qui les avoient tant mépriſés & tant affligés, ſeroient abbattus à leurs pieds, & contraints de confeſſer qu'ils étoient plus heureux qu'eux, puiſqu'ils pouvoient demeurer dans la ſainte Cité, d'où les Juifs ſe voïoient éternellement bannis.

b Tert. adv Jud. 13. Apol. 16. Hieron. in Dan. IX. & Jerem. XXXI. Greg. Naz. orat. XII. p. 202.

c Euſ. IV. 6

d Apoc. III. 9.

VI. Cette défaite des Juifs coûta beaucoup de ſang aux Romains.

La victoire coûta tant de ſang aux Romains, que dans les Lettres que l'Empereur écrivit ſelon la coûtume au Senat pour lui en donner avis, il n'oſa mettre à la tête cette maniére ordinaire de ſaluër: *e Si vous & vos enfans êtes en bonne ſanté, moi & l'armée y ſommes auſſi*; n'oſant dire qu'une armée ſi étrangement affoiblie par cette guerre, fût en bon état. Ainſi Dieu puniſſoit les Juifs par les Romains,

e Dio. in Hadr.

& en quelque façon auſſi les Romains par les Juifs, pendant que les Chrétiens avoient le loiſir dans un état aſſez paiſible, de conſidérer avec une profonde admiration les jugemens de Dieu.

VII. Les Prophéties obſcurcies par les interprétations & les traditions des Juifs.

Ce fut durant ce tems que les Juifs s'occuperent plus que jamais à détourner le vrai ſens des Prophéties, qui leur montroient JESUS-CHRIST. Akyba le plus renommé de tous leurs Rabbins, les leur faiſoit appliquer à Bar-cochebas. Le Recueil de leur Talmud fut fait alors; & à ce qu'on croit, à peu près dans le tems qu'Adrien les diſperſa. C'eſt-là qu'ils ont ramaſſé leurs *Deuteroſes*, ou leurs fauſſes traditions, où la Loi & les Prophéties ſont obſcurcies en tant d'endroits, & qu'ils ont poſé les principes pour éluder les paſſages qui regardoient JESUS-CHRIST : ce qui faiſoit en un certain ſens une notable diminution de leur lumiére, non-ſeulement à l'égard des Juifs à qui Dieu la retiroit, mais encore à l'égard des Gentils, puiſqu'ils étoient d'autant moins touchés de ces divines Prophéties, que les Juifs à qui elles étoient adreſſées, ne les entendoient pas comme nous.

VIII. Les opinions Judaïques ſe répandent dans l'Egliſe.

Mais ce fut une choſe encore plus douloureuſe pour l'Egliſe, & une eſpéce de nouvelle perſécution qu'elle eut à ſouffrir de la part des Juifs, lorſqu'elle vit les opinions Judaïques ſe répandre juſques dans ſon ſein. Dès l'origine du Chriſtianiſme, il s'étoit mêlé parmi les fidéles, des Juifs mal convertis qui tâchoient d'y entretenir un levain caché du Judaïſme, principalement en rejettant le myſtére de la Trinité & celui de l'Incarnation. Tels étoient un Cérinthe & un Ebion, qui nierent la Divinité de JESUS-CHRIST, & ne vouloient reconnoître en Dieu qu'une ſeule perſonne. Saint Jean les avoit condamnés dès les premiéres paroles de ſon Evangile, en diſant *a* : *Au commencement étoit le Verbe, & le Verbe*

a Joan. I. 1.

étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu. Par-là il montroit clairement qu'il y avoit en Dieu plus d'une perſonne, & il ne montroit pas moins évidemment que le Verbe, cette autre perſonne qu'il reconnoiſſoit pour Dieu, *a* s'étoit fait homme; en ſorte que le Verbe & l'homme n'étoient, comme il ajoûtoit, dans la vérité que *b* le *même fils unique de Dieu*. On ne pouvoit ni plus clairement ni plus fortement condamner les opinions Judaïques: mais elles ne laiſſerent pas de ſortir de tems en tems de l'Enfer, où l'Evangile de ſaint Jean ſembloit les avoir renfermées. *c* Sur la fin du ſecond ſiécle, il s'éleva, ſans auteur connu, une Secte nommée des Alogiens *d*, ainſi appellés, parce qu'ils ne reconnoiſſoient pas le Verbe. Ceux-ci, en haine du Verbe que ſaint Jean avoit annoncé, rejetterent ſon Evangile, & même ſon Apocalypſe, où JESUS-CHRIST étoit auſſi appellé le Verbe de Dieu. Ils ne demeurerent pas long-tems ſans chef; & Théodote *e* de Byſance qui vivoit alors, ſe mit à leur tête. C'étoit un homme ſavant & connu pour tel, comme le remarque ſaint Epiphane *f*, & d'ailleurs, dit-il, trés-bien inſtruit des arts de la Grece, c'eſt-à-dire, trés-poli & trés-éloquent, quoiqu'il fût marchand de cuir. Ce fut dans Rome même, & ſous le Pape ſaint Victor *g*, qu'il commença à ſemer ſon héréſie. L'occaſion en eſt mémorable. Durant la perſécution il avoit été pris pour la Foi, & ſeul il l'avoit abandonnée, pendant que les compagnons de ſa priſon étoient allés au martyre. Comme ceux qui *connoiſſoient ſon ſavoir*, lui reprochoient une chûte ſi honteuſe à *un homme ſi ſavant*; il leur répondit pour toute raiſon, qu'en tout cas s'il avoit renié JESUS-CHRIST, c'étoit un pur homme & non pas un Dieu qu'il avoit renié: déteſtable excuſe qui couvroit une lâcheté par un blaſphême. Une autre Secte ſortie de celle-là ravaloit ſi fort JESUS-CHRIST, qu'elle le

a *Ibid.* 14.
b *Ibid.*
c *An.* 196.
d *Epiph. hær.* 51.
e *Idem hær.* 54.
f *Id. ibid. & in Synopſ.*
g *Theodor. hær. Fab. II. in Theod.*

mettoit au deſſous de Melchiſedec *a*. C'étoit une ſuite de ces opinions Judaïques de réduire la Trinité à de ſimples noms, comme fit dans le même tems un Praxeas, contre qui Tertullien a écrit *b*. Noétus ſuivit cette erreur que Sabellius releva encore, & ſe fit beaucoup de diſciples, non-ſeulement dans la Méſopotamie, mais encore dans Rome même. Ces héréſies venoient toutes d'un même principe, qui étoit de mettre l'unité de Dieu, comme les Juifs, dans une ſeule perſonne Divine : ce qui obligeoit à dire, ou que JESUS-CHRIST étoit la même perſonne que le Pere, qui ſeul étoit Dieu ; ou, ce qui étoit plus naturel, qu'il n'étoit pas Dieu lui-même, & qu'il n'étoit qu'un pur homme ; & en quelque maniére que ce fût, c'étoit ou nier la Divinité du Fils de Dieu, ou en ſupprimer la perſonne même.

a *Epiph. har. 55. 57. 62.*

b *an. 260.*

On voit clairement que ces héréſies étoient un reſte de ce levain Judaïque, dont les Diſciples de JESUS-CHRIST devoient ſe garder ſelon la parole de nôtre Seigneur ; & que les Chrétiens qui les embraſſoient, étoient ſous le nom de Chrétiens, des Phariſiens ou des Juifs, *c* comme ſaint Epiphane & les autres Peres les appelloient.

c *Har. 65. 69. Ancor. p. 120.*

Mais jamais il ne parut tant que *d* ces opinions venoient des Juifs, que du tems de Paul de Samoſate Evêque d'Antioche, puiſque Artémon aïant renouvellé l'héréſie de Cérinthe & de Théodote, qui ne faiſoit de JESUS-CHRIST *e* qu'un pur homme, Paul embraſſa ſon parti en faveur de Zénobie Reine de Palmyre qui, comme on ſait, étoit attachée à la Religion Judaïque. Les Juifs étoient donc, à vrai dire, les auteurs de cette impiété, puiſqu'ils l'inſpiroient à cette Reine, & tâcherent de l'établir par ce moïen dans le troiſiéme Siége de l'Egliſe, & dans la ville où le nom de *f* Chrétien avoit pris naiſſance : comme ſi pour étouffer à jamais un ſi beau nom,

d *An. 260. 264. 265.*

e *Athan. Epiſt. ad Solit. Theodor. lib II. har. Fab. in Paulo Sam.*

f. XI.

le Démon eût voulu porter la corruption juſques dans la ſource où il étoit né. Les ſuites de cette erreur ont été effroïables dans l'Egliſe, puiſque non-ſeulement Photin Evêque de Syrmic la renouvella, mais qu'à vrai dire, les Ariens, les Neſtoriens, & toutes les autres Sectes qui attaquerent dans la ſuite la Divinité ou l'Incarnation du Fils de Dieu, n'étoient que des rejetons de cette héréſie Judaïque.

L'Egliſe ſouffrit donc long-tems une eſpéce de perſécution de la part des Juifs par la contagion de ces doctrines Phariſaïques; & Dieu le permettoit ainſi, non-ſeulement, comme dit ſaint Paul *a*, pour éprouver les vrais fidéles, mais encore pour fraper d'aveuglement ceux que leur haine volontaire contre l'Evangile, avoit livrés à l'eſprit d'erreur. *a* 1. Cor. XI. 19.

De tout tems les héréſies ont été un grand ſcandale aux infidéles, & un grand obſtacle à leur converſion. Il n'y a perſonne qui ne ſache, que Celſe & tous les Païens, auſſi-bien que depuis leur tems Mahomet & ſes ſectateurs, les ont objectées aux Chrétiens comme le foible du Chriſtianiſme. Les Païens en concluoient que l'Egliſe Chrétienne qui ſe glorifioit de ſon inſtitution divine, étoit une invention humaine comme les autres Sectes, diviſée comme elles en pluſieurs factions, qui n'avoient rien de commun que le nom. Outre cela, ils attribuoient aux vrais Chrétiens les dogmes des Hérétiques: ainſi la doctrine Chrétienne étoit mépriſée & haïe; mépriſée comme affoiblie par ſes diviſions; haïe comme chargée des dogmes impies des Sectes qui portoient ſon nom. C'eſt aſſûrément un des moïens des plus dangereux dont ſe ſoit ſervi le Démon pour obſcurcir l'Evangile, & *b* empêcher que la gloire ne s'en fît ſentir aux infidéles, Dieu le permettant ainſi par un juſte jugement, & puniſſant les impies par une *b* II. Cor. IV. 3. 4.

eſpéce de ſouſtraction de la lumiére qu'ils ne vouloient pas recevoir.

IX. Le régne de Valerien. a *An.* 260. 266. 267. 268. 269.

Il leur préparoit en même tems des châtimens plus ſenſibles. Comme les *a* Romains aveuglés ne profitoient pas de la prédication de l'Evangile, & que Rome au contraire s'opiniâtroit depuis deux cens ans à ſoûtenir l'idolatrie par toute la terre; Dieu réſolut d'ôter l'Empire à cette Ville impie, qui avoit entrepris d'éteindre la race & le nom des Saints. Les guerres d'Orient furent conſtamment la premiére cauſe de ſa chûte; & ce fut de ce côté-là que l'Empire perſécuteur reçût ſes premieres plaïes par la défaite & la priſe de Valérien. Les Perſes avoient repris l'Empire de l'Orient ſous un Artaxerxe, qui envahit le roïaume des Parthes, anciens & implacables ennemis du nom Romain. Ces peuples étoient renfermés au-delà de l'Euphrate; & s'ils le paſſoient quelque fois pour envahir les Provinces de l'Empire, ils ſe voïoient bientôt repouſſés par la puiſſance Romaine, qui leur portoit la guerre & la déſolation juſques dans le ſein. Les choſes changerent ſous Valérien, grand Prince d'ailleurs, mais l'un des plus cruels perſécuteurs que l'Egliſe eût encore éprouvé. C'eſt dans cette ſanglante perſécution, que ſaint Cyprien & ſaint Laurent ſouffrirent le martyre. *b* Depuis que Valerien l'eut commencée, il fut le plus malheureux de tous les Empereurs. On ſait la défaite honteuſe de ce Prince par Sapor Roi de Perſe, ſa priſe, ſon long eſclavage, le triſte état de l'Empire Romain, les trente Tirans auſquels il fut donné en proïe; en même tems, l'inondation des Barbares qui le ravageoient, c'eſt-à-dire, à la fois la guerre civile & la guerre étrangere, & une terrible agitation, non-ſeulement dans les Provinces, mais encore dans tout les corps de l'Empire. *c* Alors il ſembla que tous les peuples

b *Euſ. XII. 20. Lact. de mort. perſec. V.*

c *Trebell. in Claud. Vopiſc. in Aurel. Oroſ. VII. 22. 23.*

perdiſſent en même tems le reſpect pour la majeſté Romaine. On vit entrer de tous cotés dans toutes les terres de l'Empire ceux qui le devoient mettre en piéces: les Sueves, les Alains, les Germains, les Allemans, peuple particulier de la Germanie, qui a depuis donné parmi nous le nom à la Nation; les Hérules, les Vandales, les Francs, les Gépides, noms preſque inconnus juſqu'alors, & comme à la tête de tous, les Goths qui les animoient, & qu'on nommoit preſque ſeuls parmi tant d'ennemis, à cauſe qu'ils ſe ſignaloient au-deſſus des autres. Il eſt vrai qu'ils furent vaincus par mer & par terre, car leur tems n'étoit pas encore venu. La juſtice divine qui marche à pas lents, ſe contenta d'avoir marqué alors les deſtructeurs futurs de Rome, & de lui avoir montré la verge dont elle devoit être frapée.

X. Suite des malheurs de ce Prince, & diſpoſitions à la chûte de l'Empire Romain.

Tous ces malheurs commencerent à la défaite & à la priſe de Valérien; & on reconnut ſi bien que la perſécution en étoit la cauſe, que Gallien fils & ſucceſſeur de ce Prince, la *a* fit ceſſer auſſi-tôt qu'il fut élevé à l'Empire: mais Dieu ne laiſſa pas de continuer ſes juſtes vengeances. Car outre que Gallien, le plus infame de tous les hommes, n'étoit pas propre à l'appaiſer, les peuples ne ſe corrigerent pas, & leur haine fut plus que jamais envenimée contre l'Egliſe. Dieu auſſi multiplia ſes fléaux: la guerre, la peſte, la famine ravagerent le monde comme à l'envi; & jamais on n'avoit vû de ſi grands maux, ni ſi univerſels, ni tant à la fois. L'Empire ſe rétablit ſous Claude II. & ſous les Princes ſuivans. Mais les ſuites des malheurs de Valérien ne finirent pas. Depuis ce tems, il fallut tourner vers l'Orient toutes les forces de l'Empire: c'eſt par-là que l'Occident demeura découvert aux Barbares. Le grand nombre de Céſars & d'Empereurs

a Euſeb. Paul. Oroſ. ibid.

qu'il fallut faire, chargea extraordinairement l'Empire, & diminua la majeſté d'un ſi grand nom.

XI. La derniére perſécution ſous Dioclétien, & la paix de l'Egliſe.

Rome cependant devenoit toûjours plus impitoïable envers les Chrétiens. La perſécution de Dioclétien & de Maximien fut la plus violente de toutes. Encore que ces Empereurs, & ſur tout *a* Maximien, euſſent déja beaucoup affligé les Saints & fait beaucoup de Martyrs, on ne compte leur perſécution que depuis que par un Edit exprès il firent renverſer les Egliſes, & contraignirent par des morts cruelles, premiérement le Clergé, & enſuite tout le peuple, à ſacrifier aux Idoles. Après que ces Empereurs eurent renoncé à l'Empire, leurs ſucceſſeurs continuerent la perſécution avec un pareil acharnement durant dix ans: & cette perſécution eſt appellée du nom de Dioclétien, parce qu'elle fut commencée par ſon autorité. Jamais l'Egliſe n'avoit tant ſouffert. Il ſembloit que les Démons, qui ſentoient par le nombre immenſe des converſions, que leur Empire alloit tomber, fiſſent alors les derniers efforts pour le ſoûtenir: mais au contraire ce fut alors & au milieu de cette effroïable perſécution, que *b* Conſtantin choiſi de Dieu pour donner la paix à ſon Egliſe & triompher par la Croix, en érigea le Trophée au milieu de Rome.

a *An.* 303.

b *An.* 306. 307.

XII. L'idolatrie reſſuſcitée par Julien l'Apoſtat.

Les ſacrifices des Démons furent abolis, leurs Temples furent fermés, & l'idolatrie ſembloit avoir reçû le coup mortel. Mais environ cinquante ans après, *c* Julien l'Apoſtat la fit revivre, & lui rendit ſon premier luſtre pour un peu de tems. *d* La défaite de ce Prince & ſa mort dans un combat contre les Perſes, en relevant l'Egliſe, donna un grand coup à l'Empire Romain, & le tems de ſa chûte ſembloit approcher.

c *Euſ. de vit. Conſt. II.* 45. *Theodor. I.* 2.

d *An.* 360. 361.

XIII. Rome attachée au Paganiſme, même ſous les Princes Chrétiens.

Les violences & les cruautés qu'on exerça dans les villes contre les Chrétiens auſſi-tôt que Julien ſe fut déclaré leur ennemi, firent bien voir que l'idolatrie

n'étoit pas morte, même ſous les Princes Chrétiens. Rome *a* ne pouvoit revenir de ſes erreurs ni de ſes faux dieux. Elle continuoit à imputer aux Chrétiens tous les malheurs de l'Empire, toûjours prête à les traiter avec les mêmes rigueurs qu'elle avoit fait autrefois, ſi les Empereurs l'euſſent ſouffert. La cauſe même de l'idolatrie y étoit ſi favorable, que les Tirans qui s'élevoient, ou ceux qui aſpiroient à la tirannie, un Maxime, *b* un Eugéne, un Euchet gagnoient Rome en faiſant croire qu'ils ſeroient plus favorables au culte des dieux que les Empereurs, ou en promettant ouvertement de le rétablir. En effet, il paroît par toute l'Hiſtoire que le Sénat, le premier corps de l'Empire, & celui qui avoit toûjours le plus excité la perſécution contre l'Egliſe, ne s'étoit point relâché de ſes premiers ſentimens. La Rélation de Symmaque *c*, Préfet de la Ville, aux Empereurs Valentinien, Théodoſe & Arcade, le fait bien voir; puiſque ce fût au nom du Sénat qu'il demanda à ces Empereurs le rétabliſſement des gages retranchés aux Veſtales, & celui de l'Autel de la Victoire dans le lieu où ce corps auguſte s'aſſembloit. On voit par la réponſe de ſaint Ambroiſe *d*, que ce n'étoit pas à tort que Symmaque prenoit le nom de cette compagnie, puiſqu'en effet le nombre des idolâtres y prévaloit. Cette Rélation de Symmaque avoit été précédée par une ſemblable déliberation, deux ans auparavant, *e* ſous l'Empire de Gratien. Tout ce que pouvoient faire les Sénateurs Chrétiens en ces occaſions, étoit de s'abſenter du Sénat, pour ne point participer à un décret plein d'idolatrie, ou de ſouſcrire une requête particuliére, pour faire connoître leurs ſentimens à l'Empereur. Ainſi l'idolatrie avoit encore pour elle le ſuffrage des Peres Conſcripts, c'eſt-à-dire, de cet auguſte Sénat, autrefois ſi révété des Nations & des Rois, & où il y

a *An. 362. 363. Soz. V. 9. & ſeq. 15. Socr. III. 12. 13. Theod. III. 7.*

b *Zoz. IV. Oroſ. VII. 35. 38.*

c *Relat. Symm. ap. Amb. lib. V. Ep. Poſt Ep. XXX.*

d *Ibid. Ep. XXX.*

e *Ibid.*

avoit encore une ſi grand partie de la puiſſance publique, puiſqu'on y confirmoit & les Loix, & les Princes mêmes.

Il ne faut donc pas s'imaginer que Rome fût Chrétienne, ni que la colére de Dieu dût-être appaiſée à cauſe que les Empereurs s'étoient convertis. Les Temples rouverts par Julien, n'avoient pu être refermés : les Païens même trouvoient moïen de continuer leur culte, malgré les défenſes des Empereurs. *a* Ils regardoient le culte des Chrétiens comme la dévotion particuliére des Princes, & le culte des anciens dieux comme celui de tout l'Empire. Tout étoit infecté dans Rome, dit ſaint Ambroiſe *b*, de la fumée des ſacrifices impurs, & on y voïoit de tous côtés les Idoles qui provoquoient Dieu à jalouſie. Ainſi Rome attiroit toûjours ſa vengeance. Il en arriva comme du tems de Joſias : encore que la piété de ce Prince eût remis en honneur le vrai culte, *c* Dieu n'oublia pas pour cela les impiétés du régne d'Achaz & de Manaſſés, & il attendoit ſeulement à perdre Juda, lorſqu'il auroit retiré du monde le pieux Joſias. Le Joſias que Dieu ſembloit avoir épargné, étoit Théodoſe le Grand : mais il détruiſit ſous ſon fils Rome & ſon Empire. Ce n'étoit pas qu'Honorius n'eût hérité de la piété de ſon pere : mais Rome ſe rendoit d'autant plus inexcuſable, que l'exemple & l'autorité de ſes Empereurs n'étoit pas capable de la convertir. *d* L'année Séculaire de Rome arriva ſous le régne de ce Prince ; & pour contenter le peuple qui attribuoit les malheurs du ſiécle précedent au mépris qu'on y avoit fait des Jeux Séculaires au commencement de ce ſiécle-là, on les laiſſa célébrer avec beaucoup de ſuperſtitions & d'idolatries.

a *Relat. Symm. ibid.*

b *Ibid. Ep.* XXXI.

c *IV. Reg.* XXII. 20. XXIII. 26. 27.

d *An.* 404. *Zoz. lib.* II

XIV. Rome priſe par Alaric avec une

Ne voilà que trop de ſujets de perdre Rome ; & Dieu avoit déja appellé les Goths pour exercer ſa

vengeance. Mais la maniére dont il accomplit ce grand ouvrage, y fit bien connoître ſa main toute-puiſſante.

marque viſible de la vengeance divine ſur le Paganiſme.

Deux Rois Goths *a* menaçoient en même tems Rome & l'Italie, Radagaiſe & Alaric ; le premier Païen, le ſecond Chrétien, quoiqu' attaché à l' Arianiſme. Radagaiſe marchoit avec deux cens mille hommes; & ſelon la coûtume des Barbares, il avoit voué à ſes dieux le ſang des Romains. Les Païens publioient à Rome qu'il venoit un ennemi vraiment redoutable, que le culte des dieux rendroit puiſſant contre Rome où leurs autels étoient mépriſés; & ils diſoient que les ſacrifices de ce Roi Païen étoient plus à craindre que ſes troupes, quoiqu' innombrables & victorieuſes. *Les blaſphêmes ſe multiplioient dans toute la ville*, dit un Hiſtorien du tems *b* ; *& le nom de* JESUS-CHRIST *étoit regardé plus que jamais comme la cauſe de tous les maux*. Si Dieu réſolu à la vengeance, eût livré la Ville à ce Païen, ceux de la même religion n'auroient pas manqué d'attribuer la victoire aux dieux qu'il adoroit. *c* Mais ſon armée fut taillée en piéces, ſans qu'il en reſtât un ſeul, pas même le Roi.

a *Oroſ. VII. 37.*

b *Oroſ. ibid.*

c *An. 405.*

Dans le même tems Alaric, l'autre Roi des Goths, s'étoit rendu redoutable aux Romains: tantôt *d* reçû dans leur alliance, & combattant avec eux ; tantôt indignement traité, enfin il aſſiége Rome. On y cherche de vains ſecours, en appellant des devins Toſcans, ſelon l'ancienne coûtume ; & on ſe portoit avec tant d' ardeur aux cérémonies Païennes, qu' un païen *e* a bien oſé écrire que le Pape ſaint Innocent fut obligé d'y conſentir. Perſonne n'en a cru Zozime, un ſi grand calomniateur des Chrétiens : mais ſon récit ne laiſſe pas de faire ſentir dans Rome un prodigieux attachement à l'idolatrie. (Cat * il eſt bien

d *Oroſ. ibid. Zoz. V.*

e *Zoz. ibid.*

* Ce qu'on trouve ici, & ce qu'on trouvera dans la ſuite inſéré entre deux crochets, eſt tiré des Additions & Corrections que M. *de Maux* jugea à propos de faire, lorſqu' il fit la revûe de ſes Ouvrages. Elles furent imprimées à la ſuite du ſixieme *Avertiſſement aux Proteſtans*.

a Soz. VIII. 4. conſtant par tous les Auteurs *a*, que les Etruriens ou Toſcans, furent appellés par le Gouverneur ou le Préfet de la Ville, & que les Sénateurs Païens demandoient qu'on offrît des ſacrifices dans le Capitole & dans les autres Temples. C'eſt ainſi que Rome aſſiégée vouloit recourir à ſes anciens dieux.) Approchant le tems de ſa perte, on y établit pour Empe-
b Ibid. IX. 9. reur *b* Attale, Païen d'inclination, qui auſſi faiſoit
c Salv. de Jud. lib. VI. Oroſ. VII. 42. Zoz. VI. eſpérer le rétabliſſement du Paganiſme. En effet, *c* dans la propre année que Rome fut priſe, le Tiran créa Conſul un Tertullus zélé idolâtre, qui commença ſa magiſtrature, ſelon la coûtume des Gentils, par les vains préſages des oiſeaux, & qui faiſant valoir dans le Sénat la qualité de Pontife qu'il eſpéroit bientôt avoir, vouloit faire revivre avec elle toute la Religion Païenne. Ainſi l'idolatrie étoit encore une fois devenue dans Rome la Religion dominante, Dieu l'aïant ainſi permis, pour ne point laiſſer douteux le ſujet de ſes juſtes vengeances. Cette grande Ville hâtoit ſon
d Oroſ. ibid. Aug. ſerm. de excid. Urb. Goc.: An. 410. ſupplice: *d* les propoſitions de paix qu'on faiſoit à l'Empereur, furent inutiles; Rome fut priſe par Alaric, & tout y fut déſolé par le fer & par le feu.

Mais Dieu qui avoit enlevé à Radagaiſe Prince Païen une Ville deſtinée à ſa vengeance, pour la livrer à un Chrétien, dont la victoire ne pût pas être attribuée par les Païens au culte des dieux, voulut encore faire voir d'une autre maniére & avec beaucoup d'éclat, que le Paganiſme étoit le ſeul objet de ſa co-
e Oroſ. ibid. 30. Aug. de Civ. lib. I. 2. V. 23. lére: car il mit dans le cœur *e* d'Alaric d'établir un aſile aſſûré dans les Egliſes, & principalement dans celle de ſaint Pierre. Pluſieurs Païens s'y réfugierent avec les Chrétiens; & viſiblement ce qui reſta de la Ville, fut dû au Chriſtianiſme.

XV. Tous les Chrétiens reconnoiſſent le doigt de Tous les Chrétiens reconnurent le doigt de Dieu dans ce mémorable événement; & ſaint Auguſtin qui en fait ſouvent la réflexion, nous fait adorer en trem-

blant les moïens dont ce juſte Juge ſait faire connoître aux hommes ſes ſecrets deſſeins. Au reſte il arriva au vainqueur choiſi de Dieu pour exécuter ſes décrets, ce qui a coûtume d' arriver à ceux dont la puiſſance divine ſe veut ſervir: c' eſt que Dieu leur fait ſentir par un ſecret inſtinct, qu' ils ne ſont que les inſtrumens de ſa juſtice. *a* Ainſi Tite répondit à ceux qui lui vantoient ſes victoires ſur les Juifs, qu'il n'avoit fait que prêter la main à Dieu irrité contre ce peuple. Alaric eut un ſemblable ſentiment, & *b* un ſaint Moine d' Italie le priant d' épargner une ſi grande Ville: *Non*, dit-il, *cela ne ſe peut: je n'agis pas de moi-même: quelqu' un me pouſſe au-dedans ſans me donner de repos ni jour ni nuit, & il faut que Rome ſoit priſe*. Elle le fut bientôt après. Alaric ne ſurvécut guéres, & il ſembloit qu'il ne fût au monde que pour accomplir cet ouvrage.

Dieu dans cet événement.

a Philoſtorg. lib. Ap. VI.

b Soz. IX. 6.

Depuis ce tems, la majeſté du nom Romain fut anéantie: l' Empire fut mis en piéces, & chaque peuple barbare enleva quelque partie de ſon débris: Rome même dont le nom ſeul imprimoit autrefois de la terreur, quand on la vit une fois vaincue, devint le jouët & la proïe de tous les Barbares. *d* Quatante-cinq ans après, le Vandale Genſéric la pilla encore. *e* Odoacre Roi des Erules s' en rendit le maître, comme de toute l'Italie, preſque ſans combat; & la gloire de l'Empire Romain, s' il lui en reſtoit encore après cette perte, fut tranſportée à Conſtantinople. Rome, autrefois la maîtreſſe du monde, fut regardée avec l'Italie comme une Province, & encore en quelque façon comme une Province étrangere, que l'Empereur *f* Anaſtaſe fut contraint d' abandonner à Théodoric Roi des Goths. Vingt ou trente ans on vit Rome comme balotée entre les Goths & les Capitaines Romains, qui la prenoient tour à tour. Dieu ne ceſſa de pourſuivre

XVI. Suite de la priſe de Rome. Le Paganiſme entiérement ruiné avec l'Empire Romain.

d An. 455.

e An. 476.

f An. 491.

juſqu'à l'entiere deſtruction les reſtes de l'idolatrie dans cette Ville. La vénération des dieux Romains avoit laiſſé des impreſſions ſi profondes dans l'eſprit du vulgaire ignorant, qu'on voit ſous Juſtinien & a An. 538. a ſous les derniers Rois Goths qui régnerent en Italie, de ſecrets adorateurs de Janus; & on crut encore trouver b dans ſa chapelle & dans ſes portes b Procop. de bell. Goth. lib. 1. d'airain, quoiqu'abandonnées depuis tant de ſiécles, une ſecrette vertu pour faire la guerre en les ouvrant. C'étoit les derniers efforts de l'idolatrie, qui tomboit tous les jours de plus en plus avec l'Empire de Rome. Mais le grand coup fut frapé par Alaric: ni l'Empire, ni l'idolatrie n'en ſont point jamais relevés, & Dieu vouloit que l'un & l'autre périt par un même coup.

C'eſt ce que célébre ſaint Jean dans l'Apocalypſe; c'eſt où il nous méne par une ſuite d'événemens qui durent plus de trois cens ans; & c'eſt par où ſe termine enfin ce qu'il y a de principal dans ſa Prédiction. C'eſt-là auſſi la grande victoire l'Egliſe. Mais avant que d'y arriver, il faudra voir tous les obſtacles qu'elle a ſurmontés, toutes les ſéductions qu'elle a diſſipées, & toutes les violences qu'elle a ſouffertes. Satan a été vaincu en toutes maniéres; & Rome qui le ſoûtenoit, eſt tombée. Pendant que les Chrétiens gémiſſoient ſous la tirannie de cette Ville ſuperbe, Dieu les tenoit dans cette attente, & leur faiſoit mépriſer l'Empire & la gloire des impies. Saint Jean leur montroit auſſi celle des Marryrs, joignant, ſelon la coûtume des Prophétes, les conſolations avec les vengeances & les menaces, ſous des figures ſi admirables, qu'on ne ſe laſſe point d'en contempler la varieté & la magnificence. Nous en entendrons le détail, en appliquant les paroles de la Prophétie aux événemens qu'on vient de voir, & ſelon l'idée générale que j'en ai donné.

CHAPITRE IV.

La porte du Ciel ouverte : La ſéance du Juge & de ſes Aſſeſſeurs : Les quatre Animaux : Leur Cantique : Le Cantique, & les adorations des Vieillards.

1. *Poſt hæc vidi : & ecce oſtium apertum in cælo, & vox prima, quam audivi, tamquam tubæ loquentis mecum, dicens : Aſcende huc, & oſtendam tibi, quæ oportet fieri poſt hæc.*

2. *Et ſtatim fui in ſpiritu ; & ecce ſedes poſita erat in cælo, & ſupra ſedem ſedens.*

3. *Et qui ſedebat, ſimilis erat aſpectui lapidis jaſpidis, & ſardinis, & iris erat in circuitu ſedis, ſimilis viſioni ſmaragdinæ.*

4. *Et in circuitu ſedis ſedilia viginti quatuor, & ſuper thronos viginti quatuor ſeniores ſedentes, circumamicti veſtimentis albis, & in capitibus eorum coronæ aureæ.*

5. *Et de throno procedebant fulgura, & voces, & tonitrua, & ſeptem lampades ardentes ante thronum, qui ſunt ſeptem ſpiritus Dei.*

6. *Et in conſpectu ſedis tamquam mare vitreum ſimile cryſtallo, & in medio ſedis, & in circuitu ſedis, quatuor animalia plena oculis ante, & retro.*

7. *Et animal primum ſimile leoni, & ſecundum animal ſimile vitulo, & tertium animal habens faciem quaſi hominis, & quartum animal ſimile aquilæ volanti.*

8. *Et quatuor animalia, ſingula eorum habebant alas ſenas, & in circuitu, & intus plena ſunt oculis, & requiem non habebant die, ac nocte, dicentia : Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens, qui erat, & qui eſt, & qui venturus eſt.*

9. *Et cum darent illa animalia gloriam, & honorem, & benedictionem*

1. APrès cela je regardai, & je vis une porte ouverte dans le Ciel : & la premiére voix que j'avois ouïe, qui m'avoit parlé avec un ſon éclatant comme celui d'une trompette, me dit : Monte ici haut, & je te montrerai les choſes qui doivent arriver ci-après. GR.

2. Je fus auſſi-tôt ravi en eſprit, & je vis un trône placé dans le Ciel, & quelqu'un aſſis ſur le trône.

3. Celui qui étoit aſſis, paroiſſoit ſemblable à une pierre de jaſpe & de ſardoine : & il y avoit autour du trône un arc-en-ciel, qui paroiſſoit ſemblable à une émeraude.

4. Autour du trône il y avoit encore vintg-quatre trônes, & dans les trônes *a* vingt-quatre vieillards aſſis, revêtus d'habits blancs *b*, avec des couronnes d'or ſur leur têtes.

5. Il ſortoit du trône des éclairs, des tonnerres & des voix ; & il y avoit ſept lampes brûlantes devant le trône, qui ſont les ſept eſprits de Dieu.

6. Et devant le trône il y avoit une mer tranſparente comme le verre, & ſemblable à du criſtal : & au milieu du trône, il y avoit quatre animaux pleins d'yeux, devant & derriére.

7. Le premier animal étoit ſemblable à un lion, le ſecond à un veau ; le troiſiéme avoit un viſage comme celui d'un homme, & le quatriéme étoit ſemblable à un aigle qui vole.

8. Les quatre animaux avoient *c* chacun ſix aîles ; & alentour & au dedans ils étoient pleins d'yeux ; & ils ne ceſſoient de dire jour & nuit : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu Tout-puiſſant, qui étoit, qui eſt, & qui doit venir.

9. Et lorſque ces animaux *d* donnoient gloire, honneur, & *e* bénédi-

a *Je vis vingt &c.*
b *& ils avoient, &c.*
c *... chacun juſqu'à ſix aîles alentour, & au dedans.*
d *donneront*
e *action de graces*

ction à celui qui eſt aſſis ſur le trône, qui vit dans les ſiécles des ſiécles.

10. Les vingt-quatre vieillards ſe *a* proſternoient devant celui qui eſt aſſis ſur le trône, & ils *b* adoroient celui qui vit dans les ſiécles des ſiécles, & ils *c* jettoient leurs couronnes devant le trône, en diſant:

11. Vous êtes digne, ô Seigneur nôtre Dieu, de recevoir gloire, honneur & puiſſance: parce que vous avez crée toutes choſes, *d* & que c'eſt par vôtre volonté qu'elles étoient, & qu'elles ont été créées.

a proſternerunt
b adorerunt
c jecerunt
d & c'eſt par vôtre volonté qu'elles ſont.

ſedenti ſuper thronum, viventi in ſæcula ſæculorum.

10. *Procidebant viginti quatuor ſeniores ante ſedentem in throno, & adorabant viventem in ſæcula ſæculorum, & mittebant coronas ſuas ante thronum, dicentes:*

11. *Dignus es, Domine Deus noſter, accipere gloriam, & honorem, & virtutem: quia tu creaſti omnia, & propter voluntatem tuam erant, & creata ſunt.*

EXPLICATION DU CHAPITRE IV.

La révélation des ſecrets de Dieu: L'éclat & la douceur de ſa Majeſté ſainte: L'union des Saints de l'ancien & du nouveau Teſtament: Les quatre Evangéliſtes, & les Ecrivains ſacrez.

1. *ET je vis une porte ouverte dans le Ciel:* La porte ouverte dans le Ciel ſignifie que les grands ſecrets de Dieu vont être révélez.

Et la premiére voix que j'avois ouïe: Cette voix du Fils de l'Homme, qui m'avoit parlé avec un ſon éclatant comme celui d'une trompette, I. 10. Cette voix me dit, *Monte ici haut*; entre dans le ſecret de Dieu que je te vais découvrir, & je te montrerai les choſes qui doivent arriver ci-après. Remarquez que c'eſt toûjours JESUS-CHRIST qui explique tout au Prophéte: de ſorte que c'eſt toûjours la révélation & la Prophétie de JESUS-CHRIST même, ainſi qu'il a été dit au commencement.

Qui doivent arriver ci-après: Incontinent après cette Prophétie, comme il a été ſouvent remarqué: car encore que ſaint Jean aille raconter une ſuite de choſes qui nous menera bien avant dans l'avenir, le commencement, comme on a vû, en étoit proche.

2. *Je vis un trône placé dans le Ciel*: Comme il s'agit de juger les Juifs & les Romains perſécuteurs, on montre avant toutes choſes à ſaint Jean le Juge & ſes Aſſeſſeurs; en un mot, toute la ſéance où la ſentence ſe doit prononcer. Ainſi comme Daniel alloit expliquer le jugement prononcé contre Antiochus, la ſéance eſt d'abord repréſentée. *Je regardois juſqu'à ce que l'on plaçât les trônes: & l'ancien des jours s'aſſit...* Et enſuite: *Les Juges prirent ſéance, & les livres furent ouverts*, Dan. *VII.* 9. 10.

3. *Celui qui étoit aſſis, paroiſſoit ſemblable à une pierre de jaſpe & de ſardoine, & il y avoit un arc-en ciel autour du trône....* Ainſi Moïſe, Aaron, & les anciens d'Iſraël virent Dieu, *& ſous ſes pieds comme un ouvrage de ſaphir, & comme le Ciel quand il eſt ſérein.* Exod. XXIV. 10. Et dans Ezéchiel I. 26. 28. le trône de Dieu reſſemble à *un ſaphir, & il eſt environné de l'arc-en ciel.* Dans toutes les douces couleurs de ces pierreries & de l'arc-en-ciel, on voit Dieu revêtu d'une majeſté douce, & d'un éclat agréable aux yeux.

4. *Autour du trône... vingt-quatre trônes & dans les trones vingt-quatre vieillards.* Voilà donc toute la ſéance: le Juge aſſis au milieu, & autour dans des ſiéges poſez deçà & delà en nombre égal, les vingt-quatre vieillards qui compoſent ce ſacré Sénat.

Vingt-quatre vieillards: C'eſt l'univerſalité des Saints de l'ancien &

du nouveau Teſtament, repréſentez par leurs chefs & leurs conducteurs. Ceux de l'Ancien paroiſſent dans les douze Patriarches, & ceux du Nouveau dans les douze Apôtres. Ils ſont tous de même dignité & de même âge, parce que ce qui s'accomplit dans le nouveau Teſtament eſt figuré & commencé dans l'ancien. Cette même univerſalité des Saints eſt repréſentée ci-deſſous *dans les douze portes de la Cité ſainte, où ſont écrits les noms des douze Tribus, & dans les douze fondemens de cette même Cité où ſont écrits les noms des douze Apôtres*, Apoc. XXI. 12. 14. On doit ici regarder principalement dans les chefs de l'ancien & du nouveau peuple, les Paſteurs & les Docteurs; & en un mot, on voit dans ces vingt-quatre vieillards, toute l'Egliſe repréſentée dans ſes conducteurs.

Pourquoi donner à Dieu des Aſſeſſeurs? C'eſt que Dieu aſſocie ſes Saints à ſon ouvrage, *Apoc.* II. 26. Ainſi, *Dan.* IV. 14. *Il a été réſolu par la Sentence de ceux qui veillent, & c'eſt le diſcours & la demande des Saints.* Tout ſe fait avec les Saints, & par la priére que Dieu lui-même leur inſpire. C'eſt ce qui paroîtra ſouvent dans l'Apocalypſe.

5. *Il ſortoit du trône des éclairs, des tonnerres, & des voix.* Ce ſont les marques de la majeſté & de la juſtice de Dieu.

Sept lampes brûlantes devant le trône, qui ſont les ſept eſprits de Dieu: Les ſept Anges exécuteurs de ſes decrets, *Apoc.* I. 4. VIII. 2.

6. *Et devant le trône il y avoit une mer tranſparente comme le verre, & ſemblable à du cryſtal*: La mer ſignifie ordinairement dans l'Ecriture l'agitation & le trouble: mais ici l'idée eſt changée, & adoucie par la tranſparence & par la reſſemblance du criſtal. Ainſi il ſemble que le Saint-Eſprit veut ſignifier ſeulement que le trône de Dieu eſt inacceſſible, comme un lieu ſéparé des autres par des eaux immenſes.

Et au milieu du trône & autour du trône.... quatre animaux. Le premier animal étoit devant le trône & vis-à-vis du milieu, & les autres étoient placez alentour à égale diſtance. Par ces quatre animaux myſtérieux on peut entendre les quatre Evangéliſtes; & on trouvera au verſet ſuivant la figure des quatre animaux, par où les Peres ont eſtimé que le commencement de leur Evangile étoit deſigné. Dans les quatre Evangéliſtes comme dans les principaux écrivains du nouveau Teſtament ſont compris tous les Apôtres & les ſaints Docteurs qui ont éclairé l'Egliſe par leurs écrits.

Quatre animaux pleins d'yeux devant & derriére: Cela ſignifie leur pénétration. Ils racontent ce qui s'eſt paſſé, & ſont pleins des Prophéties de l'avenir.

7. *Le premier animal étoit ſemblable à un Lion...* La même choſe paroit dans Ezéchiel I. 10. excepté que dans Ezéchiel chacun des animaux a les quatre faces, & ici chaque animal n'en a qu'une. Les Peres ont crû que le commencement de chaque Evangile étoit marqué par chaque animal, & cette Tradition paroît dès le tems de ſaint Irénée *a*. La figure humaine eſt attribuée au commencement de ſaint Matthieu, où la race de JESUS-CHRIST en tant qu'homme eſt expoſée. Le commencement de ſaint Marc eſt approprié au Lion, à cauſe de la voix qui ſe fait entendre dans le deſert, *Marc* I. 2. On a donné le Veau au commencement de ſaint Luc, à cauſe du Sacerdoce de ſaint Zacharie, par lequel cet Evangéliſte commence, & on a cru que le Sacerdoce étoit déſigné par la victime qu'il offroit. Pour ſaint Jean, il n'y a perſonne qui n'y reconnoiſſe la figure d'Aigle à cauſe que d'abord il porte ſon vol, & qu'il arrête ſes yeux ſur JESUS-CHRIST dans le ſein de ſon Pere. On voit auſſi dans les quatre animaux quatre principales qualitez des Saints: dans le Lion, le courage & la force; dans le Veau qui porte le joug, la docilité & la patience; dans l'Homme, la ſageſſe; dans l'Ai-

a Iren. II. 11.

gle, la ſublimité des penſées & des deſirs.

8. *Six ailes*. Comme les Séraphins d'Iſaïe, VI. 2. Car ceux d'Ezéchiel n'en ont que quatre, I. 6.

Alentour & au dedans ils étoient pleins d'yeux. Dans le Grec, *alentour*, ſe rapporte aux ailes qui ſont poſées alentour du corps; & c'eſt ainſi qu'ont lu André de Céſarée, Primaſe, Béde & Tycon, Hom. III.

Et ils ne ceſſoient de dire jour & nuit, Saint, Saint, Saint... comme les Séraphins d'Iſaïe, VI. 3.

Qui étoit, & qui eſt... Voïez, *Apoc.* I. 4.

10. *Les vingt-quatre Vieillards ſe proſternoient*... A la publication de l'Evangile, où la ſainteté de Dieu eſt déclarée, tous les Saints adorent Dieu avec une humilité profonde.

Et ils jettoient leurs couronnes devant le trône. Ils reconnoiſſent que c'eſt Dieu qui leur a donné la victoire & la gloire dont ils jouïſſent, & ils lui en rendent hommage.

11. *Elles étoient par vôtre volonté*... dans vos decrets éternels. Gr. *elles ſont*, au lieu d'*elles étoient*. La leçon de la Vulgate eſt ancienne.

CHAPITRE V.

Le Livre fermé de ſept ſceaux: l'Agneau devant le trône: Lui ſeul peut ouvrir le Livre: Les louänges qui lui ſont données par toutes les créatures.

GR. 1. JE vis enſuite dans la main droite de celui qui étoit aſſis ſur le trône, un livre écrit dedans & dehors, ſcellé de ſept ſceaux.

1. *ET vidi in dextera ſedentis ſuper thronum librum ſcriptum intus & foris, ſignatum ſigillis ſeptem.*

2. Et je vis un Ange fort, qui crioit à haute voix: Qui eſt digne d'ouvrir le livre, & d'en lever les ſceaux?

2. *Et vidi Angelum fortem, prædicantem voce magna: Quis eſt dignus aperire librum, & ſolvere ſignacula ejus?*

3. Et nul ne pouvoit, ni dans le ciel, ni ſur la terre, ni ſous la terre, ouvrir le livre, ni le regarder.

3. *Et nemo poterat, neque in cœlo, neque in terra, neque ſubtus terram aperire librum, neque reſpicere illum.*

4. Je fondois en larmes de ce que perſonne ne s'étoit trouvé digne d'
a ni de lire ouvrir *a* le livre, ni de le regarder.

4. *Et ego flebam multum, quoniam nemo dignus inventus eſt aperire librum, nec videre eum.*

5. Mais l'un des vieillards me dit: Ne pleure point; voici le lion de la Tribu de Juda, le rejetton de David, qui a obtenu par ſa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre, & d'en léver les ſept ſceaux.

5. *Et unus de ſenioribus dixit mihi: Ne fleveris: ecce vicit leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, & ſolvere ſeptem ſignacula ejus.*

6. Je regardai: & je vis au milieu du trône & des quatre animaux, & au milieu des vieillards, un Agneau debout comme égorgé, aïant ſept cornes & ſept yeux, qui

6. *Et vidi, & ecce in medio throni, & quatuor animalium, & in medio ſeniorum, Agnum ſtantem tamquam occiſum, habentem cornua ſeptem, & oculos ſeptem: qui ſunt ſe-*

ptem ſpiritus Dei, miſſi in omnem terram.

7. *Et venit, & accepit de dextera ſedentis in throno librum.*

8. *Et cum aperuiſſet librum, quatuor animalia, & viginti quatuor ſeniores ceciderunt coram Agno, habentes ſinguli citharas, & phialas aureas plenas odoramentorum, quæ ſunt orationes Sanctorum:*

9. *Et cantabant canticum novum, dicentes: Dignus es, Domine, accipere librum, & aperire ſignacula ejus: quoniam occiſus es, & redemiſti nos Deo in ſanguine tuo ex omni tribu, & lingua, & populo, & natione,*

10. *Et feciſti nos Deo noſtro regnum, & ſacerdotes, & regnabimus ſuper terram.*

11. *Et vidi, & audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni, & animalium, & ſeniorum, & erat numerus eorum millia millium.*

12. *Dicentium voce magna: dignus eſt Agnus, qui occiſus eſt, accipere virtutem, & divinitatem, & ſapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem,*

13. *Et omnem creaturam, quæ in cælo eſt, & ſuper terram, & ſub terra, & quæ ſunt in mari & quæ in eo: omnes audivi dicentes: Sedenti in throno, & Agno, benedictio, & honor, & gloria, & poteſtas in ſæcula ſæculorum.*

14. *Et quatuor animalia dicebant: Amen. Et vigintiquatuor ſeniores ceciderunt in facies ſuas: & adoraverunt viventem in ſæcula ſæculorum.*

ſont les ſept eſprits de Dieu envoïez par toute la terre.

7. Il vint, & il prit le livre de la main droite de celui qui étoit aſſis ſur le trône.

8. *a* Et l'aïant ouvert, les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards ſe proſternerent devant l'Agneau, aïant chacun des harpes & des coupes d'or pleines de parfums, qui ſont les priéres des Saints.

9. *b* Ils chantoient un cantique nouveau, en diſant: Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre, & d'en lever les ſceaux: parce que vous avez été mis à mort, & que vous nous avez rachetés pour Dieu par vôtre ſang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, & de toute nation.

10. Et vous nous avez fait Rois & Sacrificateurs à nôtre Dieu, & nous régnerons ſur la terre.

11. Je regardai encore, & j'entendis autour du trône & des animaux & des vieillards, la voix de pluſieurs Anges, dont le nombre alloit juſqu'à *c* des milliers de milliers,

12. Qui diſoient à haute voix: L'Agneau qui a été égorgé, eſt digne de recevoir la vertu, *d* la divinité, la ſageſſe, la force, l'honneur, la gloire, & la bénédiction.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui ſont dans le ciel, ſur la terre, ſous la terre, & celles qui ſont dans la mer, & tout ce qui y eſt *e*: je les entendis toutes qui diſoient: Bénédiction, honneur, & gloire, & puiſſance ſoient à celui qui eſt aſſis ſur le trône, & à l'Agneau, dans les ſiécles des ſiécles.

14. Et les quatre animaux diſoient, Amen. Et les vingt-quatre vieillards *f* ſe proſternerent ſur le viſage, & adorerent celui qui vit dans les ſiécles des ſiécles.

a *& l'aïant pris, les quatre, &c.*

b *chanterent* (*Seigneur*) n'eſt pas dans le Grec.

c *des milliers de millions, & des milliers de milliers*

d *les richeſſes*

e *in eo, dans nôtre Vulgate; in eis, en eux, dans le Gr.*

f *ſe proſternerent* (ſans ajoûter ſur leur viſage.)

EXPLICATION DU CHAPITRE V.

Le Livre ſcellé, ce que c'eſt : Le Myſtére du nombre de Sept dans l'Apocalypſe.

1. JE *vis enſuite... un livre écrit dedans & dehors, ſcellé de ſept ſceaux.* C'étoit un rouleau à la maniére des anciens.

a Amb. lib. III. de fid. 7.

Scellé de ſept ſceaux; ce ſont les ſecrets jugemens de Dieu. *a* Saint Ambroiſe appelle ce livre, *Le livre Prophétique; le livre* où étoient compriſes les deſtinées des hommes que JESUS-CHRIST va révéler à Saint Jean. Le livre eſt ſcellé, quand les jugemens ne ſont pas encore déclarez. *La viſion vous ſera comme les paroles d'un livre ſcellé où perſonne ne peut lire*, Is. XXX. 11.

Ecrit dedans & dehors : On n'écrivoit ordinairement que d'un côté, ſi ce n'eſt quand il y avoit beaucoup de choſes à écrire. Ainſi dans Ezéchiel, II. 9. 10. le livre préſenté au Prophéte *eſt écrit dedans & dehors, & contient les malédictions & les malheurs.*

Sept ſceaux: Les ſaints Docteurs ont remarqué que le nombre de ſept étoit conſacré dans ce livre pour ſignifier une certaine univerſalité & perfection: c'eſt pourquoy on a vû d'abord les ſept eſprits qui ſont devant le trône, I. 3. ſept chandeliers, ſept étoiles, ſept Egliſes, pour déſigner toute l'unité Catholique, comme il a été remarqué. Là même, 4. 12. 16. 20. &c. On a vû enſuite les ſept lampes brûlantes, qui ſont encore les ſept eſprits, IV. 5. Dans le chapitre que nous expliquons, on ſignifie ces mêmes ſept eſprits, par *les ſept cornes & les ſept yeux de l'Agneau*, *v.* 6. C'eſt que dans le nombre de ſept on entend une certaine perfection, ſoit à cauſe des ſept jours de la ſemaine, marqués dès la création, où la perfection eſt dans le ſeptiéme; ſoit pour quelque autre raiſon. Icy il y a ſept ſceaux : on entendra dans la ſuite ſept Anges avec leurs trompettes, & ſept tonnerres. Sept Anges porteront les phioles, ou les coupes pleines de la colére de Dieu: le Dragon & la Bête qu'il animera, auront ſept têtes; enfin tout ira par ſept dans ce divin Livre, juſqu'à donner à l'Agneau, en le beniſſant, ſept glorifications, *Ch.* V. 12. & autant à Dieu, VII. 12. ce qu'il faut obſerver d'abord, de peur qu'on ne croïe que ce ſoit par tout un nombre préfix: mais qu'on remarque au contraire que c'eſt un nombre myſtique, pour ſignifier la perfection. On ſait auſſi que c'eſt une façon de parler de la Langue ſainte, de ſignifier un grand nombre & indéfini par le nombre défini de ſept.

4. *Je fondois en larmes...* Il voit qu'on lui veut ouvrir le livre, mais que perſonne *n'eſt digne de l'ouvrir*, 2. 3. & il déplore tout enſemble la perte qu'il fait, & l'indigne diſpoſition du genre humain.

5. *Le lion de la Tribu de Juda, le rejetton de David...* Selon ce qui eſt écrit dans la Prophétie de Jacob : Juda eſt un jeune lion, &c. *Gen.* XLIX. 9. On entend bien que c'eſt JESUS-CHRIST fils de David, que ſaint Jean apelle un lion à cauſe de ſa force invincible, & qui va paroître comme un Agneau, à cauſe qu'il a été immolé. C'eſt ainſi que le Saint-Eſprit reléve les idées de la foibleſſe volontaire de JESUS-CHRIST par celles de ſa puiſſance.

Qui a obtenu par ſa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre. JESUS-CHRIST vainqueur du démon & de la mort, a mérité par cette victoire d'entrer dans tous les ſecrets de Dieu.

6. *Et je vis un Agneau debout comme égorgé : ἐστηκὸς* : il eſt debout & vivant, mais il paroît comme mort & comme immolé, à cauſe de ſes plaïes qu'il a portées dans le ciel.

Au milieu du trône: Cela marque la médiation de JESUS-CHRIST, qui empêche les éclairs & les tonnerres qui ſortent du trône, (*Apoc.* IV. 5.) de venir juſqu'à nous.

Qui ſont les ſept eſprits. Voiez, *Apoc.* I. 4.

8. *Et l'aïant ouvert*. Le Grec, *L'aïant pris* : ainſi ont lu André de Céſarée, Tyconius, Hom. IV. Primaſe, l'Interpréte ſous le nom de ſaint Ambroiſe, & Béde. Il ſemble naturel qu'on prenne le livre avant que de l'ouvrir; & l'ouverture qui ſe fait des ſceaux l'un après l'autre eſt marquée au *Chap.* VI. Mais il ſe peut faire auſſi que l'Ecriture propoſe d'abord en gros, ce qui s'explique après dans le détail. On voit ici que c'eſt JESUS-CHRIST qui eſt le dépoſitaire & l'interprête des deſſeins de Dieu.

Les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards ſe proſternerent... Ils adorent l'Agneau de la même ſorte qu'ils avoient adoré Dieu, & en ſa préſence: marque de la divinité.

Des harpes & des coupes d'or... Les vieillards paroiſſent ici avec des inſtrumens de muſique, dont on n'avoit point parlé au *Chap.* IV. Les harpes ſignifient la joïe céleſte, & le parfait accord des paſſions avec la raiſon dans les Saints. Les coupes d'or pleines de parfums, qui ſont les priéres des Saints, entre les mains des vieillards, ſignifient qu'ils ſont chargez de les préſenter à Dieu.

11. 12. *J'entendis la voix de pluſieurs Anges.... qui diſoient... L'Agneau... eſt digne de recevoir la vertu, la divinité*. Gr. comme auſſi Primaſe & les autres Anciens, πλοῦτον, *divitias*: d'où il ſe peut qu'on ait fait, *divinitas*, & puis, *divinitatem*: quoiqu'on peut dire dans un très-bon ſens, que le Fils reçoit la divinité, quand la gloire en eſt manifeſtée en ſa perſonne. Il faut ici obſerver que les Saints diſent que l'Agneau les a rachetez, & qu'ils lui doivent ce qu'ils ſont, *Apoc.* V. 9. 10, ce que les Anges ne diſent pas.

13. 14. *Et j'entendis toutes les créatures*.... Toutes les créatures joignent leurs voix à celles des vieillards & des Anges, & les quatre animaux chantent *Amen*; il ſe fait un concert de tous les eſprits pour loüer Dieu. Il faut auſſi remarquer qu'après avoir loüé Dieu le Créateur, *Apoc.* IV. 10. 11. & JESUS-CHRIST, V. 9. 11. tout le chœur loüe enſemble le Pere & le Fils.

CHAPITRE VI.

Les ſix premiers Sceaux ouverts: Le Juge avec ſes trois Fléaux, la Guerre, la Famine & la Peſte: Le cri des martyrs: Le délai: La vengeance enfin venue, & repréſentée en général.

1. *ET vidi, quod aperuiſſet Agnus unum de ſeptem ſigillis, & audivi unum de quatuor animalibus, dicens, tanquam vocem tonitrui: Veni, & vide.*

2. *Et vidi, & ecce equus albus, & qui ſedebat ſuper illum, habebat arcum, & data eſt ei corona, & exi-*

1. ET je vis que l'Agneau avoit ouvert l'un des ſept ſceaux; & j'entendis l'un des quatre animaux qui dit avec une voix comme d'un tonnerre: Vien, & voi. GR.

2. Je regardai, & je vis un cheval blanc. Celui qui étoit monté deſſus avoit un arc, & on lui donna une cou-

GR. ronne; & il partit en vainqueur qui va remporter victoire ſur victoire.

3. A l'ouverture du ſecond ſceau, j'entendis le ſecond animal qui dit: Vien, & voi.

4. Il partit auſſi-tôt un autre cheval qui étoit roux: & il fut donné à celui qui étoit monté deſſus, d'ôter la paix de deſſus la terre, & de faire que les hommes s'entretuaſſent, & on lui donna une grande épée.

5. Quand il eut levé le troiſiéme ſceau, j'entendis le troiſiéme animal qui dit: Vien, & voi; *a* & je vis un cheval noir, & celui qui le montoit, avoit en ſa main une balance.

a Je regardai, & je vis un

6. Et j'entendis une voix *b* comme du milieu des quatre animaux, qui dit: Le litron de blé ſe vend un denier, & les trois litrons d'orge, un denier. Ne gâtez point le vin & l'huile.

(b comme) n'y eſt pas.

7. Lorſqu'il eut levé le quatriéme ſceau, j'entendis la voix du quatriéme animal qui dit: Vien, & voi.

8. *c* Et je vis un cheval pâle, & celui qui étoit monté deſſus, s'appelloit la Mort, & l'Enfer le ſuivoit, & *d* on lui donna puiſſance *e* ſur les quatre parties de la terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes ſauvages.

c & je regardai, &

d on leur donna *e* ſur la quatriéme partie

9. A l'ouverture du cinquiéme ſceau, je vis ſous l'autel les ames de ceux qui ont donné leur vie pour la parole de Dieu, & pour lui rendre témoignage.

10. Et ils jettoient un grand cri, en diſant: Seigneur, qui êtes ſaint & véritable, juſqu'à quand différez-vous à faire juſtice, & à venger nôtre ſang de ceux qui habitent ſur la terre?

11. Et on leur donna à chacun une robe blanche. Il leur fut dit qu'ils attendiſſent en repos encore un peu de tems, juſqu'à ce que le nombre de ceux qui ſervoient Dieu comme eux, fût accompli, & celui de leurs freres qui devoient ſouffrir la mort auſſi-bien qu'eux.

12. A l'ouverture du ſixiéme ſceau, je vis qu'il ſe fit un grand tremblement de terre; le Soleil devint noir comme un ſac de poil, la Lune devint comme du ſang.

vit vincens, ut vinceret.

3. *Et cum aperuiſſet ſigillum ſecundum, audivi ſecundum animal dicens, Veni, & vide,*

4. *Et exivit alius equus ruſus: & qui ſedebat ſuper illum, datum eſt ei, ut ſumeret pacem de terra, & ut invicem ſe interficiant, & datus eſt ei gladius magnus.*

5. *Et cum aperuiſſet ſigillum tertium, audivi tertium animal, dicens: Veni, & vide. Et ecce equus niger, & qui ſedebat ſuper illum, habebat ſtateram in manu ſua.*

6. *Et audivi tamquam vocem in medio quatuor animalium dicentium: Bilibris tritici denario, & tres bilibres hordei denario, & vinum, & oleum ne læſeris.*

7. *Et cum aperuiſſet ſigillum quartum, audivi vocem quarti animalis dicentis, Veni, & vide.*

8. *Et ecce equus pallidus, & qui ſedebat ſuper eum nomen illi Mors, & infernus ſequebatur eum, & data eſt illi poteſtas ſuper quatuor partes terræ, interficere gladio, fame, & morte, & beſtiis terræ.*

9. *Et cum aperuiſſet ſigillum quintum, vidi ſubtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, & propter teſtimonium, quod habebant,*

10. *Et clamabant voce magna dicentes: Uſquequo, Domine (ſanctus, & verus) non judicas, & non vindicas ſanguinem noſtrum de iis, qui habitant in terra?*

11. *Et datæ ſunt illis ſingulæ ſtolæ albæ: et dictum eſt illis, ut requieſcerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conſervi eorum, et fratres eorum, qui interficiendi ſunt, ſicut et illi.*

12. *Et vidi cum aperuiſſet ſigillum ſextum: et ecce terræmotus magnus factus eſt, et ſol factus eſt niger tamquam ſaccus cilicinus, et luna tota facta eſt ſicut ſanguis:*

13. *Et ſtellæ de cælo ceciderunt ſuper terram, ſicut ficus emittit groſſos ſuos, cum a vento magno movetur.*

14. *Et cælum receſſit ſicut liber involutus, et omnis mons, et inſulæ de locis ſuis motæ ſunt:*

15. *Et reges terræ, et principes, et tribuni, et divites, et fortes, et omnis ſervus, et liber, abſconderunt ſe in ſpeluncis, et in petris montium:*

16. *Et dicunt montibus, et petris: Cadite ſuper nos, et abſcondite nos a facie ſedentis ſuper thronum, et ab ira Agni:*

17. *Quoniam venit dies magnus iræ ipſorum: et quis poterit ſtare?*

13. Et les étolles tomberent du ciel en terre, comme lorſque le figuier agité par un grand vent, laiſſe tomber ſes figues vertes. GR.

14. Le ciel diſparut comme un livre roulé, & toutes les montagnes & les isles furent ébranlées de leurs places.

15. Les Rois de la terre, les Princes, les Officiers de guerre, les riches, les puiſſans, & tout homme eſclave ou libre, ſe cacherent dans les cavernes & dans les rochers des montagnes.

16. Et ils dirent aux montagnes & aux rochers: Tombez ſur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui eſt aſſis ſur le trône, & de la colére de l'Agneau:

17. Parce que le grand jour de leur colére eſt arrivé: & qui pourra ſubſiſter?

EXPLICATION DU CHAPITRE VI.

Le cry des Saints dans le ciel, ce que c'eſt: la volonté de Dieu leur eſt révélée.

1. *ET je vis que l'Agneau avoit ouvert.... & j'entendis l'un des quatre animaux....* Remarquez que ce ſont les Auteurs ſacrés, & ſur tout les Evangéliſtes, qui nous font ouvrir les yeux aux objets qui ſe préſentent & nous y rendent attentifs: c'eſt-à-dire, qu'il faut entendre toute l'exécution des ſecrets conſeils de Dieu, ſelon les régles qui ſont propoſées par JESUS-CHRIST dans l'Evangile.

2. *Et je vis un cheval blanc*, tel qu'en avoient les vainqueurs aux jours de leur entrée & de leur triomphe.

Et celui qui étoit monté deſſus: C'eſt JESUS-CHRIST victorieux. Voïez *Apoc.* XIX. 11. 13. où celui qui eſt ſur le cheval blanc, s'appelle le Verbe de Dieu. Ici on lui donne un arc, pour marquer qu'il atteint de loin. Les Prophéties l'arment tout enſemble & de l'épée pour fraper de près, & de fléches pour atteindre de loin. *Pſ.* XLIV. 16. Voilà donc ce qui paroît d'abord & à l'ouverture du premier ſceau: JESUS-CHRIST vainqueur. On va faire marcher à ſa ſuite les trois fléaux de la colére de Dieu, comme ils furent préſentés à David, II. *Reg.* XXIV. 13. la guerre, la famine, & la peſte.

4. *Il partit auſſi-tôt un autre cheval qui étoit roux.* D'une couleur approchante du ſang: c'eſt manifeſtement la guerre, comme les caractéres qu'on lui donne, le font aſſez voir.

5. *Et je vis un cheval noir....* C'eſt la famine marquée par la couleur noire. *Tous les viſages ſeront noirs comme des chauderons noircis au feu:* Joël dans la deſcription d'une famine, II. 6.

6. *Le litron de blé*: Petite meſure. On donne le pain à la meſure: la meſure eſt petite, & on l'achete bien cher.

Ne gâtez point le vin & l'huile: Conſervezles avec ſoin, car on en aura beſoin. On ne pouvoit pas peindre la famine avec de plus vives couleurs, ni la rendre plus ſenſible. Mais voici la mortalité & la peſte auſſi-bien dépeintes à l'ouverture du quatriéme ſceau.

8. *Et je vis un cheval pâle...* C'eſt la peſte & la mortalité.

Et l'Enfer le ſuivoit: C'eſt en général le lieu des morts.

Et on lui donna puiſſance : ainſi liſent les anciens. Le Grec eſt plus clair : *Et on leur donna puiſſance*, c'eſt-à-dire, à ces trois cavaliers, de fraper les hommes par ces trois fléaux. On peut entendre auſſi, *on lui a donné* en le rapportant au vainqueur dont il eſt parlé, *V.* 2. & que les trois fléaux de Dieu, la guerre, la famine & la peſte ſuivent pour partir à ſon ordre.

Sur les quatre parties de la terre. Le Grec dit, *ſur la quatrieme partie.*

9. *A l'ouverture du cinquiéme ſceau.* Après que le Juge a paru avec ſes trois fléaux, il reſtoit à voir qui il fraperoit. Les ames des Martyrs ſembient le déterminer à venger leur mort ſur leurs perſécuteurs : mais on leur ordonne d'attendre, comme ont va voir.

Je vis ſous l'autel les ames de ceux ... L'autel repréſente JESUS-CHRIST, *où nôtre vie eſt cachée juſqu'à ce qu'il apparoiſſe*, Coloſſ. III. 3. 4. *a* Et c'eſt ainſi que l'entend l'Egliſe auſſi-bien que tous ies anciens.

a *Pontific. adm. ad ſubdiac. &c.*

10. *Juſqu'à quand différez-vous* ... Remarquez que les ames ſaintes ſavoient bien que Dieu n'avoit pas encore vengé ieur ſang ; contre ceux qui ies veulent comptendre dans la loi générale des morts, dont il eſt écrit qu'ils ne ſavent pas ce qui ſe paſſe ſur la terre.

A venger nôtre ſang. Les Saints deſirent la manifeſtation de la juſtice de Dieu, afin qu'on le craigne, & qu'on ſe convertiſſe. *C'eſt-là.* dit ſaint Auguſtin, *la juſte & miſéricordieuſe vengeance des Martyrs, que le régne du péché qui leur a été ſi rigoureux, ſoit détruit.*

11. *Une robe blanche.* C'eſt la gloire des ſaintes ames, en attendant la réſurrection. Par le blanc eſt repréſentée la gloire de JESUS-CHRIST, & il dit lui-même des Bienheureux: *Qu'ils marcheront avec lui revêtus de blanc, parce qu'ils en ſont dignes.* Apoc. III. 4.

Qu'ils attendiſſent en repos encore un peu de tems. Dieu fait connoître trois choſes à ſes Saints: le délai de la vengeance, la briévieté de ce delai, & les raiſons de ſon conſeil éternel.

Juſqu'à ce que le nombre ... fût accompli. Les peuples perſécuteurs étoient néceſſaires pour accomplir le nombre predeſtiné des Martyrs : c'eſt pourquoi Dieu les épargne en attendant que ce nombre ſoit parfait ; joint qu'en détruiſant les infidéles avant qu'on en eût tiré tous les Saints qui étoient encore renfermez parmi eux, on auroit empêché l'œuvre de Dieu.

12. *A l'ouverture du ſixiéme ſceau je vis* ... Ce qui ſuit c'eſt la vengeance divine, derniére & irrévocable, premiérement ſur les Juifs, & enſuite ſur l'Empire perſécuteur; mais c'eſt la vengeance encore repréſentée en confuſion & en général. Les grandes calamités publiques ſont décrites dans les Prophétes, comme ſi c'étoit un renverſement de toute la nature ; la terre tremble, le ſoleil s'obſcurcit, la lune paroit toute ſanglante, les étoiles tombent du ciel: c'eſt qu'il ſemble que tout périt pour ceux qui périſſent. Les images dont ſe ſert ici nôtre Apôtre, ſont tirées de divers endroits des Prophétes, & ſur tout d'Iſaïe, XXXIV. 4.

13. *Les étoiles tomberent du ciel en terre comme lorſque le figuier* ... avec la même abondance, avec la même facilité. Dieu ſecouë toute la nature auſſi aiſément qu'un grand vent ſecouë un arbre.

14. *Et toutes les montagnes & les isles* ... ce qui étoit de plus ferme ſur la terre, & tout enſemble ce qui en étoit le plus ſéparé par les eaux: tout fut ébranlé.

15. *Les Rois de la terre, les Princes, les Officiers de guerre* ..., C'eſt ce qu'il avoit figuré auparavant par les étoiles qui tomboient, *V.* 13. Tout l'univers fut effraïé d'une ſi grande vengeance que Dieu tiroit de ſes ennemis, & du renverſement d'un ſi grand Empire.

16. *Aux montagnes & aux rochers : Tombez ſur nous :* Ces paroles ſont

priſes d'Oſée, X. 8. & nôtre Seigneur les applique à la déſolation envoïée aux Juifs en vengeance de la paſſion, *Luc.* XXIII. 30. On en peut faire encore l'application à la chûte de l'Empire Romain : mais, & ces paroles & tout le reſte qu'on vient de voir, regardent auſſi le dernier Jugement que le Saint-Eſprit joint ſouvent aux grandes calamités qui en ſont l'image, comme a fait nôtre Seigneur lorſqu'il mêle ce dernier & terrible Jugement avec la ruine de Jeruſalem qui en étoit la figure, *Matth.* XXIV. &c.

CHAPITRE VII.

La vangeance ſuſpenduë : Les Elus marqués avant qu'elle arrive, & tirés des douze Tribus d'Iſraël : La troupe innombrable des autres Martyrs tirés de la Gentilité : La felicité & la gloire des Saints.

1. *Poſt hæc vidi quatuor Angelos ſtantes ſuper quatuor angulos terræ, tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent ſuper terram, neque ſuper mare, neque in ullam arborem.*

2. *Et vidi alterum Angelum aſcendentem ab ortu ſolis, habentem ſignum Dei vivi : & clamavit voce magna quatuor Angelis, quibus datum eſt nocere terræ & mari,*

3. *Dicens : Nolite nocere terræ, & mari, neque arboribus quoaduſque ſignemus ſervos Dei noſtri in frontibus eorum.*

4. *Et audivi numerum ſignatorum centum quadraginta quatuor millia ſignati, ex omni tribu filiorum Iſrael.*

5. *Ex tribu Juda duodecim millia ſignati : Ex tribu Ruben duodecim millia ſignati : Ex tribu Gad duodecim millia ſignati.*

6. *Ex tribu Aſer duodecim millia ſignati : Ex tribu Nephtali duodecim millia ſignati : Ex tribu Manaſſe duodecim millia ſignati.*

7. *Ex tribu Simeon duodecim millia ſignati : Ex tribu Levi duodecim millia ſignati : Ex tribu Iſſachar duodecim millia ſignati.*

8. *Ex tribu Zabulon duodecim millia ſignati : Ex tribu Joſeph duodecim millia ſignati : Ex tribu Benjamin duodecim millia ſignati.*

1. APrès cela je vis quatre Anges qui étoient aux quatre coins de la terre, & en retenoient les quatre vents, pour les empêcher de ſouffler ſur la terre, ni ſur la mer, ni ſur aucun arbre. GR.

2. Je vis encore un autre Ange qui montoit du côté de l'Orient, & portoit le ſigne du Dieu vivant, & il cria à haute voix aux quatre Anges qui avoient le pouvoir de nuire à la terre & à la mer,

3. En diſant : Ne nuiſez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, juſqu'à ce que nous aïons marqué au front les ſerviteurs de nôtre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfans d'Iſraël.

5. Il y en avoit douze mille de marqués de la tribu de Juda ; douze mille de la tribu de Ruben ; douze mille de la tribu de Gad.

6. Douze mille de la tribu d'Aſer ; douze mille de la tribu de Nephtali ; douze mille de la tribu de Manaſſé :

7. Douze mille de la tribu de Simeon ; douze mille de la tribu de Levi ; douze mille de la tribu d'Iſſachar :

8. Douze mille de la tribu de Zabulon ; douze mille de la tribu de Joſeph ; douze mille de la tribu de Benjamin.

GR. *a je regardai, & je vis une*

9. Après cela, *a* je vis une grande troupe que perſonne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple & de toute langue, qui étoient debout devant le trône, & devant l'Agneau, revêtus de robes blanches, avec des palmes en leurs mains.

10. Ils jettoient un grand cri, en diſant: La gloire de nous avoir ſauvés ſoit rendue à nôtre Dieu qui eſt aſſis ſur le trône, & à l'Agneau.

11. Et tous les Anges étoient debout autour du trône & des vieillards, & des quatre animaux: & ils ſe proſternerent ſur le viſage devant le trône, & ils adorerent Dieu,

12. En diſant, Amen: Bénédiction, gloire, ſageſſe, action de graces, honneur, puiſſance & force ſoient à nôtre Dieu dans les ſiécles des ſiécles, Amen.

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit: Qui ſont ceux-ci qui paroiſſent revêtus de robes blanches, & d'où viennent-ils?

14. Je lui répondis: Seigneur, vous le ſavez. Et il me dit: Ce ſont ceux qui viennent de ſouffrir de grandes afflictions, & qui ont *b* lavé & blanchi leurs robes dans le ſang de l'Agneau.

b lavé leurs robes, & qui ont blanchi leurs robes

15. C'eſt pourquoi ils ſont devant le trône de Dieu, & ils le ſervent jour & nuit dans ſon Temple, & celui qui eſt aſſis ſur le trône demeurera ſur eux *c*.

c Σκηνώσει ἐπ' αὐτοὺς habitera ſur eux: ou, les couvrira comme un pavillon, comme une tente.

16. Ils n'auront plus ni faim, ni ſoif, & le ſoleil, ni aucune autre chaleur ne les incommodera plus:

17. Parce que l'Agneau qui eſt au milieu du trône, ſera leur Paſteur, & il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, & Dieu eſſuiera de leurs yeux toutes les larmes.

9. *Poſt hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, & tribubus, & populis, & linguis: ſtantes ante thronum, & in conſpectu Agni, amicti ſtolis albis, & palmæ in manibus eorum:*

10. *Et clamabant voce magna dicentes: Salus Deo noſtro, qui ſedet ſuper thronum, & Agno.*

11. *Et omnes Angeli ſtabant in circuitu throni, & ſeniorum, & quatuor animalium, & ceciderunt in conſpectu throni in facies ſuas, & adoraverunt Deum.*

12. *Dicentes, Amen. Benedictio, & claritas, & ſapientia, & gratiarum actio: honor, & virtus, & fortitudo Deo noſtro, in ſæcula ſæculorum. Amen.*

13. *Et reſpondit unus de ſenioribus, & dixit mihi: Hi, qui amicti ſunt ſtolis albis, qui ſunt? & unde venerunt?*

14. *Et dixi illi: Domine mi, tu ſcis. Et dixit mihi: Hi ſunt, qui venerunt de tribulatione magna, & laverunt ſtolas ſuas, & dealbaverunt eas in ſanguine Agni.*

15. *Ideo ſunt ante thronum Dei, & ſerviunt ei die, ac nocte in templo ejus, & qui ſedet in throno, habitabit ſuper illos.*

16. *Non eſurient, neque ſitient amplius, nec cadet ſuper illos ſol, neque ullus æſtus,*

17. *Quoniam Agnus, qui in medio throni eſt, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et abſterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.*

EXPLICATION DU CHAPITRE VII.

Que la dernière déſolation qui devoit tomber ſur les Juifs eſt différée, juſqu'à ce que le nombre des Elûs qui en devoient être tirés, fût accompli: Le nombre des autres Martyrs innombrable & infini: myſtére du nombre de Douze.

1. *Après cela*... C'eſt une choſe ordinaire dans l'Apocalypſe, comme dans les autres Prophéties, de montrer premiérement les choſes en gènéral, & plus confuſément comme de loin, pour enſuite les déclarer par ordre & dans un plus grand détail, comme ſi on les avoit ſous les yeux. C'eſt pour cela que ſaint Jean, après nous avoir fait voir la vengeance divine en confuſion, à la fin du Chapitre précédent, va commencer à entrer dans le détail. La premiére choſe qu'il explique, c'eſt la raiſon du délai dont il eſt parlé au Chapitre VI. ℣. 11. On avoit répondu aux ames qui demandoient la vengeance de leur ſang, qu'elles attendiſſent que le nombre des Elûs fût accompli. Dieu maintenant va faire connoître qu'une grande partie de ſes Elûs, dont le nombre devoit être accompli, étoient parmi les Juifs, & en devoient être tirés.

Je vis quatre Anges... qui retenoient les quatre vents... Les vents lâchés ſignifient l'agitation des choſes humaines. *J'ai vû quatre vents qui combattoient ſur une grande mer*, Dan. VII. 2. C'étoit à dire; j'ai vû une grande agitation. Par une raiſon contraire Dieu retient les vents, quand il tient les choſes en état. *Pour les empêcher de ſouffler*: Les Anges qui avoient le pouvoir de retenir les vents, avoient auſſi le pouvoir de les lâcher, comme il paroît par la ſuite.

Pour les empêcher de ſouffler ſur la terre, ni ſur la mer, ni ſur aucun arbre. Ces paroles ſont trés-remarquables pour entendre le Chapitre ſuivant, avec lequel elles ont un rapport manifeſte, comme on va voir.

2. *Je vis encore un autre Ange*.... *qui portoit le ſigne du Dieu vivant*: pour l'appliquer à ſes Elûs, comme la ſuite l'explique.

Et il cria aux Anges... Ce cri des Anges les uns aux autres, lorſqu'ils portent les ordres de Dieu, montre l'ardeur qu'ils ont à les faire entendre; comme un meſſager envoïé en diligence, déclare ſes ordres dès qu'il peut faire entendre ſa voix en criant.

Aux Anges qui avoient le pouvoir de nuire à la terre & à la mer. Voilà encore ici la terre & la mer, & ce n'eſt pas en vain que je le remarque.

3. *Ne nuiſez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres*: Car l'heure de lâcher les vents pour les affliger, n'eſt pas encore venue, ainſi qu'on vient de le voir, ℣. 1. Le Saint-Eſprit marque ici manifeſtement le rapport de ce Chapitre avec le ſuivant; où l'on verra, ℣. 7. au ſon de la premiére Trompette, *une grêle de feu tombée ſur la terre, qui enbrûle les arbres*; & au ℣. 8. *une montagne brûlante tombée ſur la mer.* Ce ſera donc à ce coup la terre avec les arbres & la mer frapée: mais ici l'Ange l'empêche, & les deux malheurs qui devoient venir ſont arrêtés pour un tems.

Juſqu'à ce que nous aïens marqué au front les ſerviteurs de nôtre Dieu: C'eſt la cauſe du délai expliquée. Marquer les ſerviteurs de Dieu ſur le front, c'eſt les ſéparer d'avec les réprouvés par la profeſſion de l'Evangile, confirmée juſqu'à la fin par les bonnes œuvres, conformément à cette parole de ſaint Paul: *Le fondement que Dieu poſe eſt ferme, aïant pour ſceau cette parole: Le Seigneur connoît ceux qui ſont à lui; & que celui qui invoque le nom du Seigneur, ſe retire de l'iniquité*, II. Tim. II. 19.

Sur le front: Ainſi dans *Ezéch.* IX. 14. après l'ordre donné pour ex-

terminer ceux qui étoient deſtinés à la vengeance, il eſt ordonné de marquer ſur le front à la marque *Tau*, ceux qui devoient être épargnés.

La marque *Tau*, qui étoit un T, figuroit la Croix de JESUS-CHRIST: mais la marque de ce Chapitre de l'Apocalypſe eſt plus clairement expliquée au Chapitre XIV. 1. où il eſt dit, *que les cent quarante-quatre mille*, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont marqués *au V. 4. du Chapitre* VII. que nous expliquons, *avoient le nom de l'Agneau & celui de ſon Pere écrit ſur le front*; c'eſt-à-dire, qu'ils avoient fait une haute & perſévérante profeſſion de l'Evangile. C'eſt la même choſe que nous avons ouïe de la bouche de JESUS-CHRIST, *Apoc.* III. 12. *J'écrirai ſur lui le nom de mon Dieu... & mon nouveau nom.*

On voit maintenant le deſſein de l'Ange qui empêche les quatre Anges exterminateurs de ruiner quelque peuple ou quelque contrée. C'eſt qu'il y avoit des Elûs à en tirer avant ſa ruine, & l'Ange veut qu'on attende qu'ils ſe ſoient rangés dans l'Egliſe avec les autres freres, & que comme eux ils ſoient marqnés à la bonne marque du Troupeau élû. On n'aura pas de peine à entendre pourquoi cette marque eſt repréſentée comme imprimée par un Ange, ſi l'on ſe ſouvient que les Anges *ſont eſprits adminiſtrateurs, envoïés pour le ſalut des enfans de Dieu*, Hebr. I. 24.

4. *Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués, étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les Tribus des enfans d'Iſrael.* Après ce qui nous avoit été expliqué, il ne reſtoit plus qu'à nous dire de quel peuple devoient être tirés ceux, en faveur deſquels la vengeance de Dieu étoit ſuſpenduë; & ſaint Jean nous apprend ici que ce ſont ceux qui furent marqués, c'eſt-à-dire, conſtamment les Juifs.

C'eſt qu'il y avoit dans Jétuſalem une Egliſe ſainte de cette nation, qui y avoit ſubſiſté même depuis la ruine du Temple, & qui y fut conſervée juſqu'au tems d'Adrien, ſous quinze Evêques tirés des Juifs convertis, comme on a vû dans l'*Hiſtoire abrégée*, n. 1. Il y venoit beaucoup de Juifs; & lorſque tous ceux que Dieu avoit élûs pour y entrer, furent venus, les Juifs alors furent diſperſés, & exterminés de la Judée. On voit donc les Sceaux levés; & le livre ouvert, c'eſt-à-dire, les conſeils de Dieu révélés. On voit ſur qui doit tomber d'abord la colére du juſte Juge, & ce ſont les Juifs. On voit pourquoi on différe de venger le ſang des Martyrs, & d'où ſe devoit tirer un ſi grand nombre de leurs freres qu'il falloit remplir auparavant, *Apoc.* VI. 1.

Cent quarante-quatre mille. On doit voir avec beaucoup de conſolation ce grand nombre de Saints qui devoient ſortir des Juifs; & cela s'accorde trés-bien avec ce que ſaint Jacques diſoit à ſaint Paul: *Vous voïez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont cru*, Act. XXI. 20. Ce qui fut continué dans la ſuite, & tant que Dieu conſerva dans Jéruſalem une Egliſe formée de Juifs convertis. Ainſi, comme dit ſaint Paul, la nation n'étoit pas tellement réprouvée, qu'elle ne dût recevoir dans un trés-grand nombre d'Elûs l'effet des promeſſes faites à ſes Peres, *Rom.* XI.

Cent quarante-quatre mille: Ce ſeul endroit devroit faire voir combien ſe tromperoient ceux qui voudroient toûjours s'imaginer un nombre exact & précis dans les nombres de l'Apocalypſe: car faudrat-il croire qu'il y ait préciſement dans chaque tribu douze mille Elûs, ni plus, ni moins, pour compoſer ce nombre total de cent quarante-quatre mille? Ce n'eſt pas par de telles minuties, ni avec cette ſcrupuleuſe petiteſſe d'eſprit, que les Oracles divins doivent être expliqnés. Il faut entendre dans les nombres de l'Apocalypſe une certaine raiſon myſtique; à laquelle le Saint-Eſprit nous veut rendre attentifs. Le myſtére qu'il veut ici nous

faire entendre, c'eſt que le nombre de douze, ſacré dans la Synagogue & dans l'Egliſe, à cauſe des douze Patriarches & des douze Apôtres, ſe multiplie par lui-même, juſqu'à faire douze mille dans chaque Tribu, & douze fois douze mille dans toutes les Tribus enſemble, afin que nous voïons la foi des Patriarches & des Apôtres multipliée dans leurs ſucceſſeurs; & dans la ſolidité d'un nombre ſi parfaitement quarré, l'éternelle immutabilité de la vérité de Dieu & de ſes promeſſes. C'eſt pourquoi nous verrons enſuite, *Apoc.* XIV. 1. 3. ce même nombre de cent quarante-quatre mille comme un nombre conſacré à repréſenter l'univerſalité des Saints, dont auſſi les Juifs *ſont la tige, et le tronc béni, ſur lequel les autres ſont entés*, Rom. XI. 16.

5. *Il y en avoit douze mille de marqués de la Tribu de Juda.* Il commence par la Tribu de Juda, comme par celle, qui, ſelon les conſeils de Dieu, avoit donné ſon nom à toutes les autres, & les avoit recueillies comme dans ſon ſein: celle qui avoit reçû de promeſſes ſpéciales touchant le Meſſie, & de la bouche de Jacob en la perſonne de Juda même, *Gen.* XLIX. 10. & de la bouche du Prophéte Nathan, en la perſonne de David, II. *Reg.* VII. celle enfin d'où le Sauveur venoit de ſortir: c'eſt pourquoi on l'a nommé *le Lion de la Tribu de Juda*, V. 5.

Il n'y a plus rien à remarquer dans tout le reſte du dénombrement, ſinon que Dan y eſt omis, & que Joſeph y paroît deux fois pour accomplir le nombre des douze Tribus; une fois en ſa perſonne ℣. 8. & une autre fois en celle de Manaſſés ſon fils, ℣. 6. Quelques Peres ont cru que Dan étoit omis exprès, parce que l'Antechriſt devoit naître de ſa race. Peut être ne faut-il entendre ici autre choſe, ſi ce n'eſt que ſaint Jean voulant remarquer la bénédiction de Joſeph, dont les deux enfans Ephraïm & Manaſſés ont été conſiderés dans le partage de la Terre promiſe comme faiſant chacun une Tribu, il a fallu omettre Dan pour conſerver le myſtére du nombre de Douze.

9. *Après cela je vis une grande troupe que perſonne ne pouvoit compter*: Cette troupe innombrable paroît être la troupe des ſaints Martyrs, à cauſe des palmes qu'ils portent dans leurs mains, comme des combattans qui ont remporté la victoire; & à cauſe auſſi qu'il eſt dit qu'ils viennent d'éprouver une grande affliction, ℣. 14. Pluſieurs raiſons nous perſuadent que ſaint Jean veut ici parler principalement des Martyrs; qui devoient ſouffrir dans l'Empire Romain, & durant les perſécutions qu'il décrira dans ce Livre: c'eſt ce qu'on verra, *Apoc.* XX. 4. Il ne faut pas héſiter à dire avec les ſaints Peres, que le nombre de ces Martyrs fut immenſe, ſur-tout dans la derniére perſécution, qui fut celle de Dioclétien: & c'eſt un ſoin ſuperflu de ſe tourmenter avec quelques-uns à diminuer le nombre des Martyrs & les trophées de l'Egliſe, ou plûtôt ceux de JESUS-CHRIST même.

De toute Nation, de toute Tribu. Ce n'étoit pas ſeulement des douze Tribus d'Iſraël, comme ceux qu'on avoit comptés auparavant. Saint Jean, après avoir vû les Saints tirés des Juifs, voit enſuite ceux qui viendront des Gentils: ce qui confirme que c'eſt à la lettre qu'il a pris les Juifs dans le dénombrement précédent. Savoir ſi les Elûs tirés des Gentils ſont auſſi du nombre de ceux pour qui Dieu ſuſpend ſa vengeance, au *Chap.* VI. ℣. 11. je n'ai pas beſoin de l'examiner. Il me ſuffit que les Elûs tirés des Juifs ſoient ceux que ſaint Jean nous montre d'abord, ou plûtôt les ſeuls qu'il nous montre dans ce Chapitre comme expreſſément marqués; ce qui ſuffit pour nous faire voir que ce Chapitre & le ſuivant qui y eſt lié, regardent les Juifs; c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'il n'y eſt parlé ni d'idoles, ni d'idolatrie; ce qu'on ne manque pas de faire auſſi-tôt qu'il s'agit des Gentils, comme la ſuite de

la Prophétie le fera paroître, à commencer par le *V.* 20. du Chapitre IX.

Au reſte, il eſt bien certain que le plus grand nombre des Martyrs devoit dans la ſuite venir des Gentils. C'eſt auſſi une des raiſons pourquoi ſaint Jean ne les réduit pas à un nombre certain & précis comme il avoit fait les Juifs, mais au contraire, qu'il dit qu'on ne le pouvoit compter: ce qui toute-fois n'empêche pas qu'en cet endroit il n'ait principalement les Juifs en vûe, comme il nous l'a fait aſſez connoître.

12. *En diſant, Amen*: Comme avoient fait les quatre Animaux, *V.* 14. Cet *Amen* répété deux fois par le chœur des Anges, marque une éternelle complaiſance de tous les Eſprits céleſtes dans l'accompliſſement des œuvres de Dieu. Plus le reſte du Chapitre eſt intelligible, plus il mérite d'être médité, pour ſe laiſſer pénétrer le cœur des bontés de Dieu & de la félicité de ſes Saints.

CHAPITRE VIII.

L'ouverture du ſeptiéme Sceau: Les quatre premieres Trompettes.

GR. 1. A L'ouverture du ſeptiéme Sceau, il y eut dans le Ciel un ſilence d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les ſept Anges qui aſſiſtent devant la face de Dieu; & on leur donna ſept Trompettes.

3. Alors il vint un autre Ange qui ſe tint debout devant l'autel, portant un encenſoir d'or; & on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il préſentât les priéres de tous les Saints ſur l'autel d'or, qui eſt devant le trône:

4. Et la fumée des parfums, compoſés des priéres des Saints, s'éleva devant Dieu.

5. Et l'Ange prit l'encenſoir, il le remplit du feu de l'autel, & il le jetta ſur la terre, & il ſe fit des tonnerres, des voix, des éclairs, & un grand tremblement de terre.

* (*grand*) n'y eſt point.

6. Auſſi-tôt les ſept Anges qui avoient les ſept Trompettes ſe préparerent pour en ſonner.

7. Le premier Ange ſonna de la Trompette; & il tomba ſur la terre de la grêle & du feu mêlés de ſang; & la troiſiéme partie de la terre & des arbres fut brûlée, & toute l'herbe verte fut conſumée.

8. Le ſecond Ange ſonna de la

1. *ET cum apparuiſſet ſigillum ſeptimum, factum eſt ſilentium in cælo quaſi media hora.*

2. *Et vidi ſeptem Angelos ſtantes in conſpectu Dei, et datæ ſunt illis ſeptem tubæ.*

3. *Et alius Angelus venit, et ſtetit ante altare habens thuribulum aureum, et data ſunt illis incenſa multa, ut daret de orationibus Sanctorum omnium ſuper altare aureum, quod eſt ante thronum Dei.*

4. *Et aſcendit fumus incenſorum de orationibus Sanctorum de manu Angeli coram Deo.*

5. *Et accepit Angelus thuribulum, et implevit illud de igne altaris, et miſit in terram, et facta ſunt tonitrua et voces, et fulgura, et terræmotus magnus.*

6. *Et ſeptem Angeli, qui habebant ſeptem tubas, præparaverunt ſe, ut tuba canerent.*

7. *Et primus Angelus tuba cecinit, et facta eſt grando, et ignis, miſta in ſanguine, et miſſum eſt in terram, et tertia pars terræ combuſta eſt, et tertia pars arborum concremata eſt, et omne fœnum viride combuſtum eſt.*

8. *Et ſecundus Angelus tuba ceci-*

nit, & tamquam mons magnus igne ardens miſſus eſt in mare, & facta eſt tertia pars maris ſanguis:

9. *Et mortua eſt tertia pars creaturæ eorum, quæ habebant animas in mari, & tertia pars navium interiit.*

10. *Et tertius Angelus tuba cecinit, & cecidit de cælo ſtella magna ardens tamquam facula, & cecidit in tertiam partem fluminum, & in fontes aquarum.*

11. *Et nomen ſtellæ dicitur Abſinthium, & facta eſt tertia pars aquarum in abſinthium: & multi hominum mortui ſunt de aquis, quia amaræ factæ ſunt.*

12. *Et quartus Angelus tuba cecinit, & percuſſa eſt tertia pars ſolis, & tertia pars lunæ, & tertia pars ſtellarum; ita ut obſcuraretur tertia pars eorum, & diei non luceret pars tertia, & noctis ſimiliter.*

13. *Et vidi, & audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cæli, dicentis voce magna: Væ, væ, væ habitantibus in terra, de ceteris vocibus trium Angelorum, qui erant tuba canituri!*

Trompette; & il tomba ſur la mer comme une grande montagne brûlante, & la troiſiéme partie de la mer devint du ſang: GR.

9. Et la troiſiéme partie des créatures qui vivent dans la mer, mourut, & la troiſiéme partie des navires périt.

10. Le troiſiéme Ange ſonna de la Trompette, & une grande Etoile ardente comme un flambeau, tomba du Ciel ſur la troiſiéme partie des fleuves & ſur les fontaines.

11. Le nom de l'Etoile étoit Abſinthe, & la troiſiéme partie des eaux fut changée en abſinthe; & pluſieurs hommes moururent dans les eaux, parce qu'elles étoient amères.

12. Le quatriéme Ange ſonna de la Trompette; & la troiſiéme partie du Soleil fut frapée, & la troiſiéme partie de la Lune, & la troiſiéme partie des Etoiles; en ſorte qu'ils furent obſcurcis dans leur troiſiéme partie, & que le jour perdit la troiſiéme partie de ſa lumiere, & la nuit de même.

13. Alors je regardai, & j'entendis la voix *a* d'un Aigle qui voloit au milieu de l'air, & diſoit à haute voix: Malheur, malheur, malheur aux habitans de la terre, à cauſe des autres voix de trois Anges qui doivent ſonner de la Trompette! *a d'un Ange.*

EXPLICATION DU CHAPITRE VIII.

Déſaſtre des Juifs ſous Trajan: Leur derniére déſolation ſous Adrien: Révolte du faux Meſſie Bar-cochebas: Obſcurciſſement de la Loi & des Prophéties par les fauſſes Traditions & Interprétations des Juifs.

1. *L'ouverture du ſeptiéme Sceau...* Ce Chapitre contient l'exécution de la vengeance préparée contre les Juifs au Chapitre précédent, & l'union manifeſte de Sceaux avec les Trompettes dans la Prophérie de ſaint Jean, comme on verra, ℣. 2.

Il faut donc ſe ſouvenir que les Juifs nous ont été repréſentés par nôtre Apôtre *a* comme des ennemis dangereux qui devoient de nouveau être abbattus; & au reſte que les Elûs qui étoient encore parmi eux dans la Judée en étant tirés, il n'y avoit plus rien qui empêchât la derniére diſperſion que Dieu préparoit à cette deloïale Nation: c'eſt ce qu'on va déclarer à nôtre Apôtre, quoiqu'avec des couleurs moins vives que ce qui regardera l'Empire Romain, Dieu aïant voulu réſerver les images *a Apoc. II. 9. III. 9.*

les plus éclatantes à la deſtinée de Rome, où ſa puiſſance devoit auſſi paroître avec plus d'éclat.

Il y eut dans le Ciel un ſilence d'environ une demi-heure: C'eſt un ſilence d'étonnement, dans l'attente de ce que Dieu alloit décider; comme lorſqu'on attend en ſilence les Juges qui vont ſe réſoudre, & enfin prononcer leur jugement; & pour marquer auſſi le commencement d'une grande action, & la ſoumiſſion profonde de ceux qu'on doit emploïer à l'exécution, qui attendent en grand ſilence l'ordre de Dieu, & ſe préparent à partir au premier ſignal.

2. *Et je vis les ſept Anges qui aſſiſtent devant la face de Dieu:* C'eſt-à-dire, ces ſept Eſprits principaux, dont nous avons ſi ſouvent parlé.

Et on leur donna ſept Trompettes: Elles ſignifient le ſon éclatant de la juſtice de Dieu, & le bruit que vont faire ſes vengeances par tout l'Univers.

3. *Il vint un autre Ange qui ſe tint debout devant l'Autel.* L'Autel c'eſt JESUS-CHRIST, & c'eſt-là que l'Ange apporte comme des parfums les priéres qui ne ſont reçûes que par lui. Ainſi ce miniſtére angélique, loin d'affoiblir celui de JESUS-CHRIST, le reconnoît & l'honore: cependant les Proteſtans offenſés de voir l'interceſſion angélique ſi clairement établie dans ce paſſage, voudroient que cet autre Ange fût JESUS-CHRIST même: mais quand JESUS-CHRIST paroît, il eſt bien marqué d'une autre ſorte, & avec une bien autre majeſté, comme on a vû, & comme on verra dans toute la ſuite. Auſſi ſaint Jean ſe contente-t-il d'appeller cet Ange *un autre Ange*, comme les ſept dont il venoit de parler, & à qui on avoit mis en main les Trompettes.

4. *Et la fumée des parfums... s'éleva devant Dieu*, parce que l'Ange les offroit ſur l'Autel, qui eſt JESUS-CHRIST.

5. *Et l'Ange prit l'encenſoir, il le remplit du feu de l'Autel*, des charbons qui paroiſſoient allumés deſſus: les charbons marquent la colére de Dieu. *Il alluma ſes charbons*, Pſ. XVII. 14. Les tonnerres, les éclairs, & le tremblement de terre en marquent l'effet dans le même Pſeaume, ℣. 8. Tout cela ſignifie de grands changemens & de grands renverſemens ſur la terre.

C'eſt après que la priére des Saints qui gémiſſoient ſur la terre, eſt montée devant Dieu, que les charbons de ſa colére tombent comme un tonnerre. Les priéres des Saints ſont toutes-puiſſantes, à cauſe que c'eſt Dieu même qui les forme; & c'eſt par-là que les Saints entrent dans l'accompliſſement de tous ſes ouvrages.

7. *Le premier Ange ſonna de la trompette; & il tomba ſur la terre de la grêle & du feu mêlés de ſang; & la troiſiéme partie de la terre & des arbres fut conſumée.* Voilà donc la terre frapée avec les arbres: la mer le ſera au ℣. ſuivant; & on ne peut douter par le rapport de ces deux Verſets avec les 1. 2. & 3. du Chapitre précédent, que ce ne ſoient les Juifs qui ſont ici frapés; puiſque c'étoient eux qui étoient épargnés pour un tems, comme on a vû.

La grêle & le feu mêlés de ſang, ſignifient le commencement de la déſolation des Juifs ſous Trajan, dont il a été parlé *a*.

a *Hiſt. abrég. n. II.*

La troiſiéme partie de la terre: On marque ſeulement la troiſiéme partie, quand la menace ne regarde ni la totalité, ni la plus grande partie.

b *Iſ. XL. 7.* *Et toute l'herbe verte fut conſumée: L'herbe, c'eſt le peuple* b, principalement la jeuneſſe où conſiſte l'eſperance de la Nation; & c'eſt ce qui périt dans les guerres. On voit ici la déſolation des Juifs vivement repréſentée par la comparaiſon d'une belle & riche campagne que la grêle auroit déſolée: mais on va voir quelque choſe de plus affreux.

8. *Le ſecond Ange*: ... *& une grande montagne brûlante* ... C'eſt la ſeconde & derniére déſolation des Juifs ſous Adrien. Voïez, *Hiſt. abrég. n.* 3. La grande montagne, c'eſt une grande puiſſance; c'eſt pourquoi l'empire du Fils de Dieu eſt déſigné *par une grande montagne* a. Et en parlant de l'empire de Babylone *b*: *Qui es-tu, ô grande montagne?* c *Je parle à toi, montagne pernicieuſe.*

a *Dan. II. 34.*
b *Zach. IV. 7.*
c *Jer. LI. 25.*

Une grande montagne brûlante. Il faut ici ſe repréſenter de ces montagnes qui vomiſſent du feu. Une grande montagne ainſi brûlante, eſt une grande puiſſance, qui accable & qui conſume tout ce ſur quoi elle tombe. Mais nous avons vû *d*, combien de ſang coûta aux Romains cette défaite des Juifs. Saint Jean ne pouvoit pas mieux repréſenter ces pertes de l'armée Romaine dans ſes ſanglantes victoires, qu'en nous repréſentant toute cette guerre comme la chûte d'une montagne brûlante dans la mer, parce qu'il paroît ici par ce moïen comme entre le feu & l'eau, une action réciproque & un grand effort de part & d'autre, avec une perte mutuelle: mais le poids d'une ſi grande montagne l'emporte, & la mer n'y peut réſiſter, non plus que les Juifs aux Romains.

d *Hiſt. abr. n. VI.*

Il tomba dans la mer comme une grande montagne: Toute la puiſſanee Romaine tomba ſur les Juifs. La déſolation ſous Trajan fut ſanglante, & c'eſt ce que vouloit dire cette grêle mêlée de ſang, ℣. 7. Mais la guerre d'Adrien fut bien plus cruelle: auſſi n'eſt-ce plus ici des arbres, ni des herbes brûlées; c'eſt des créatures vivantes, & dans les navires, les hommes mêmes: c'eſt ce qui met la mer en ſang. Ce n'eſt pourtant que la troiſiéme partie, pour marquer que tous les Juifs ne furent pas tués; car encore qu'ils fiſſent tout ce qu'il falloit pour ne ſe laiſſer aucune reſſource, Dieu qui ſait à quoi il les réſerve, empêcha leur perte totale.

10. *Le troiſiéme Ange* ... *& une grande Etoile tomba du ciel* ... C'eſt le faux Meſſie Cochebas, la ſeule cauſe du malheur que ſaint Jean vient de décrire. Le nom y convient, puiſque le nom de Cochebas ſignifie Etoile; mais la choſe y convient encore mieux, comme il paroît dans l'*Hiſt. abrég. n.* 4. où l'on voit que Bar-cochebas ſe vantoit d'être une aſtre deſcendu du Ciel pour le ſecours de ſa Nation. Saint Jean fait voir pour le confondre, qu'il n'en deſcend pas, mais qu'il en tombe, comme ces feux qui ſe conſument en tombant.

Euſebe *e* rapporte qu'il fit beaucoup ſouffrir les Chrétiens, à cauſe qu'ils ne vouloient pas, quoiqu'ils fuſſent venus des Juifs, ſe joindre à leur rébellion; & il acheva par ce moïen d'accomplir le nombre des Saints dont il eſt parlé, *Apoc.* VI. 11.

e *Euſ. Chron ad an. 134.*

Une Etoile ardente comme un flambeau: A cauſe des guerres que cet impoſteur alluma.

Les Etoiles, dans les ſaintes Lettres *f*, ſignifient les Docteurs. Les faux Docteurs ſont appellés par ſaint Jude *g* des *Etoiles errantes*, des *feux errans*; & ces feux qui tombent du Ciel, ne les repréſentent pas moins bien.

f *Dan. VIII. 10. XII. 3.*
g *Jude.* 13.

L'Etoile: Cette Etoile ainſi allumée, qui portoit la guerre avec elle, *tomba ſur la troiſiéme partie des fleuves & ſur les fontaines*, ſur les peuples qu'elle remplit d'un eſprit de rébellion; & bientôt après, par leur défaite, de confuſion & de deuïl, comme on va voir.

11. *Le nom de l'Etoile étoit Abſinthe*: Ce n'eſt pas à dire que ce fût ſon nom véritable: mais l'Ecriture a accoûtumé de marquer par cette façon de parler ce qui convient à chacun, & comme ſon caractére particulier. *Appellez* h *ſon nom Jeſraël: Appellez ſon nom Sans miſéricorde.* De même *i*: *Donnez-lui pour nom, Dépêchez-vous de faire du butin; Hâtez-*

h *Oſ. I. 4. 6.*
i *Iſ. VIII.*

vous d'aller au pillage. Ainſi Samarie & Jéruſalem ſont appellées Ooliba & Ooliba *a*, pour déſigner ce qu'étoient à Dieu ces deux villes. Cela ſe tourne en bien comme en mal. *On b appellera ſon nom Emmanuel*, Dieu avec nous: on appellera ſon nom *c*, *l'Admirable*, *le Conſeiller*, *le Dieu fort*. *d Son nom ſera Orient*. Cochebas eſt appellé Abſinthe en ce ſens, comme on a vû.

a Ezech. XXIV.
b Iſ. VII. 14.
c Id. IX. 6.
d Zach. VI. 12.

Le nom de l'Etoile étoit Abſinthe: Ce n'eſt pas ici un aſtre benin, dont la favorable lumiére dût réjouïr ſa Nation: c'eſt de l'abſinthe, qui la plonge dans une profonde & amére douleur. Après les victoires de Tite, les Juifs vaincus devinrent furieux: après celle d'Adrien, c'eſt une détreſſe irrémédiable & un entier abbattement de courage. On a vû ce qu'ont dit les Juifs de ce malheur ſous Adrien. Cette horreur, en voïant les marchés, dans le ſouvenir des lieux où ils avoient été vendus, & cette triſte liberté achetée ſi cher, de venir pleurer dans leur ville, montrent aſſez qu'il ne leur reſtoit qu'un deuïl éternel, & une lamentation ſans bornes. Voïez l'*Hiſt. abr. n.* 3, 5.

Et la troiſiéme partie des eaux fut changée en abſinthe, & pluſieurs hommes moururent dans les eaux, parce qu'elles étoient amères. La déſolation ne fut pas égale par tout. Pluſieurs, & non pas tous, moururent dans la douleur & dans l'amertume. Mais les fontaines ſont marquées indéfiniment. Les fontaines, c'étoit la Judée, où étoit la ſource de la Nation; & ce fut-là qu'on ſentit le plus grand mal. Les fleuves ſont les Provinces, où la révolte ne fut pas ſi grande, non plus que la perte.

12. *Le quatriéme Ange ſonna... & la troiſiéme partie du Soleil fut frapée*. C'eſt l'obſcurciſſement des Prophéties par la malice des Juifs dans ce même tems. Akyba en détourna le ſens pour les appliquer à ſon faux Meſſie. Tous les Juifs entrerent plus que jamais dans le même deſſein. Ils firent alors la compilation de leurs *Deutéroſes*, c'eſt-à-dire, de leurs Traditions ou de leur *Talmud*, comme il a été raconté *e*. Pluſieurs Peres eſtiment qu'ils corrompirent le Texte même de l'Ecriture; & il eſt certain qu'ils en pervertirent le ſens plus que jamais. Aquila fit ſa Verſion exprès pour contredire celle des Septante, dont les Egliſes ſe ſervoient, à l'exemple des Apôtres, & pour affoiblir les témoignages qui regardoient JESUS-CHRIST. Tout cela eſt arrivé ſous Adrien, & vers le tems de cette derniére déſolation des Juifs. *f* Le voile mis ſur leur cœur s'épaiſſit. Dieu ſembloit en avoir tiré tout ce qu'il avoit d'Elûs parmi eux. La ſource des converſions de ce peuple fut comme tarie par l'extinction de l'Egliſe qu'ils formoient à Jéruſalem. L'Egliſe qui y demeura, ne fut plus recueillie que des Gentils, & les Evêques en furent tirés de la Gentilité, comme on a vû *g*.

e Hiſt. abr. n. VII.
f II. Cor. III 15.
g Hiſt. abr. n. V.

La troiſiéme partie du Soleil... Quand les aſtres ſont obſcurcis, tout l'Univers s'en reſſent. Ce n'eſt donc pas ſeulement ici une plaïe envoïée aux Juifs; c'eſt la plaïe de tout l'Univers, ainſi qu'il a été dit *h*. Il ne faut pas s'étonner que ſaint Jean parle dans ſa Prophétie de toute ſorte de plaïes, & auſſi-bien des ſpirituelles que des temporelles, qui au fonds ſont beaucoup moindres: c'eſt ce qu'on verra dans la ſuite.

h Ibid. n. VII.

La troiſiéme partie du Soleil, de la Lune, & des Aſtres: Outre l'obſcurciſſement de la vérité en général, on peut encore entendre en particulier que les Juifs obſcurcirent dans les Prophéties ce qui regardoit le Soleil, c'eſt-à-dire JESUS-CHRIST; ce qui regardoit la Lune, c'eſt-à-dire, ſon Egliſe; les Aſtres, c'eſt-à-dire, les Apôtres, & la prédication Apoſtolique qui devoit opérer la converſion des Gentils. Toutes ces choſes furent obſcurcies par les Juifs, & le voile qui étoit ſur leur cœur *i*, s'

i II. Cor. III. 14.

épaiſſit. Mais il n'y eut que la troiſiéme partie obſcurcie, & il y avoit beaucoup plus de lumiére qu'il n'en falloit pour confondre les incrédules, non-ſeulement dans les Ecritures, mais encore dans les propres Traditions des Juifs, comme le ſavent ceux qui y ſont verſés.

Au reſte, en conſidérant ces troiſiémes parties tant de fois répétées dans ce ſeul Capitre, *V.* 7. 8. 9. 10. 11. & 12. on doit voir plus que jamais que ces nombres de l'Apocalypſe ne ſont pas un compte précis, mais une expreſſion en gros du plus & du moins, en comparant l'un avec l'autre.

13. *J'entendis la voix d'un aigle*. C'eſt ainſi que lit la Vulgate, comme font auſſi Primaſe & Tyconius *a*. Et cette leçon eſt trés-ancienne : mais le Grec d'aprélent porte, *d'un Ange, qui voloit au milieu de l'air, & diſoit à haute voix*, Væ, væ, væ; *Malheur*..... Ici commencent les trois *Væ*, qui dans la ſuite nous feront voir les ſept Phioles engagées avec les ſept Trompettes, comme les ſept Trompettes le ſont avec les ſept Sceaux. Par ce *Væ*, il faut entendre un cri terrible répandu dans l'air, qui dénonce le malheur aux hommes, comme dans Ezéchiel *b*: *On y voit écrit des lamentations, & un chant lugubre, &* Væ, *Malheur*. a *Tyc. hom. VI.* b *Ezech. II. 9.*

CHAPITRE IX.

Une autre Etoile tombée du ciel : Le Puits de l'Abîme ouvert : Les Sauterelles : L'Euphrate ouvert, & les Rois d'Orient lâchés.

1. *ET quintus Angelus tuba cecinit: & vidi ſtellam de cœlo cecidiſſe in terram, & data eſt ei clavis putei abyſſi.*

2. *Et aperuit puteum abyſſi: & aſcendit fumus putei, ſicut fumus fornacis magnæ: & obſcuratus eſt ſol, & aër de fumo putei:*

3. *Et de fumo putei exierunt locuſtæ in terram: & data eſt illis poteſtas, ſicut habent poteſtatem ſcorpiones terræ:*

4. *Et præceptum eſt illis, ne læderent fœnum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem: niſi tantum homines, qui non habent ſignum Dei in frontibus ſuis:*

5. *Et datum eſt illis, ne occiderent eos, ſed ut cruciarent menſibus*

GR.

1. LE cinquiéme Ange ſonna de la trompette : & je vis une étoile qui étoit tombée du ciel ſur la terre ; & la clef du puits de l'abime lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme : & il s'éleva du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaiſe ; & le ſoleil & l'air furent obſcurcis de la fumée du puits.

3. Et des ſauterelles ſorties de la fumée du puits, ſe répandirent ſur la terre ; & il leur fut donné une puiſſance, comme celle qu'ont les ſcorpions de la terre :

4. Et il leur fut défendu de nuire à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit vert, ni à tous les arbres ; mais ſeulement aux hommes qui n'auroient pas le ſigne de Dieu ſur le front :

5. Et il leur fut donné, non de les tuer, mais de les tourmenter du-

GR. rant cinq mois : & le tourment qu'elles font ſouffrir, eſt ſemblable à celui que fait le ſcorpion lorſqu'il pique l'homme.

quinque, & cruciatus eorum ut cruciatus ſcorpii, cum percutit hominem.

6. En ce tems les hommes chercheront la mort, & ils ne la trouveront pas: ils ſouhaiteront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.

6. *Et in diebus illis quærent homines mortem, & non invenient eam: & deſiderabunt mori, & fugiet mors ab eis.*

7. La figure de ſauterelles étoit ſemblable à des chevaux préparés au combat: elles portoient ſur leurs têtes comme des couronnes qui paroiſſoient d'or, & leurs viſages étoient comme des viſages d'hommes.

7. *Et ſimilitudines locuſtarum, ſimiles equis paratis in prælium, & ſuper capita earum tamquam coronæ ſimiles auro: & facies earum tamquam facies hominum:*

8. Et leurs cheveux étoient comme ceux des femmes, & leurs dents étoient comme des dents de lions.

8. *Et habebant capillos ſicut capillos mulierum; & dentes earum, ſicut dentes leonum erant:*

9. Elles portoient des cuiraſſes comme des cuiraſſes de fer; & le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit *a* de chariots à pluſieurs chevaux, courant au combat.

9. *Et habebant loricas ſicut loricas ferreas; & vox alarum earum ſicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum:*

a *de chariots & de pluſieurs chevaux*

10. Leurs queuës étoient ſemblables à celles des ſcorpions: elles y avoient un aiguillon, & leur pouvoir étoit de nuire aux hommes durant cinq mois.

10. *Et habebant caudas ſimiles ſcorpionum, & aculei erant in caudis earum: & poteſtas earum nocere hominibus menſibus quinque: & habebant ſuper ſe*

11. Elles avoient au-deſſus d'elles pour roi l'ange de l'abîme, dont le nom en Hebreu eſt Abaddon, & en Grec Apollyon, c'eſt-à-dire, l'Exterminateur.

11. *Regem angelum abyſſi, cui nomen Hebraice Abaddon, Græce autem Apollyon, Latine habens nomen Exterminans.*

12. Le premier malheur a paſſé: & voici deux autres malheurs qui viennent après.

12. *Væ unum abiit: & ecce veniunt adhuc duo væ poſt hæc.*

13. Et le ſixiéme Ange ſonna de la trompette; & j'entendis une voix qui ſortoit des quatre coins de l'autel d'or, qui eſt devant Dieu,

13. *Et ſextus Angelus tuba cecinit: & audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod eſt ante oculos Dei,*

14. Qui diſoit au ſixiéme Ange qui avoit la trompette: Déliez les quatre Anges qui ſont liés ſur le grand fleuve d'Euphrate.

14. *Dicentem ſexto Angelo, qui habebat tubam: Solve quatuor Angelos, qui alligati ſunt in flumine magno Euphrate.*

15. Et auſſi-tôt furent déliés les quatre Anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois & l'année, où ils devoient tuer la troiſiéme partie des hommes.

15. *Et ſoluti ſunt quatuor Angeli, qui parati erant in horam, & diem, & menſem, & annum, ut occiderent tertiam partem hominum.*

16. Et le nombre *b* de cette armée de Cavalerie étoit de deux cens millions; car je l'entendis nombrer.

b *des armées de Cavalerie*

16. *Et numerus equeſtris exercitus vicies millies dena millia. Et audivi numerum eorum.*

17. Et les chevaux me parurent de cette ſorte dans la viſion. Ceux

17. *Et ita vidi equos in viſione: & qui ſedebant ſuper eos, habebant*

loricas igneas, & hyacinthinas, & ſulphureas; & capita equorum erant tamquam capita leonum: & de ore eorum procedit ignis, & fumus, & ſulphur.

18. *Et ab his tribus plagis occiſa eſt tertia pars hominum, de igne, & de fumo, & ſulphure, quæ procedebant de ore ipſorum.*

19. *Poteſtas enim equorum in ore eorum eſt, & in caudis eorum. Nam caudæ eorum ſimiles ſerpentibus, habentes capita; & in his nocent.*

20. *Et ceteri homines, qui non ſunt occiſi in his plagis, neque pœnitentiam egerunt de operibus manuum ſuarum, ut non adorarent dæmonia, & ſimulacra aurea, & argentea, & ærea, & lapidea, & lignea, quæ neque videre poſſunt, neque audire, neque ambulare:*

21. *Et non egerunt pœnitentiam ab homicidiis ſuis, neque a veneficiis ſuis, neque a fornicatione ſua, neque a furtis ſuis.*

qui les montoient, avoient des cuiraſſes de feu, d'hyacinthe & de ſoufre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions; & de leur bouche il ſortoit du feu, de la fumée & du ſoufre.

18. Et par ces trois plaïes, le feu, la fumée, & le ſoufre qui ſortoient de leur bouche, la troiſiéme partie des hommes fut tuée.

19. Car la puiſſance de ces chevaux eſt dans leur bouche & dans leurs queuës: parce que leurs queuës reſſemblent à des ſerpens, & qu'elles ont des têtes dont elles bleſſent.

20. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaïes, ne ſe repentirent point des œuvres de leurs mains, pour n'adorer plus les démons, les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher:

21. Et ils ne firent point pénitence de leurs homicides, de leurs empoiſonnemens, de leurs impudicités, & de leurs voleries.

EXPLICATION DU CHAPITRE IX.

Les Héréſies Judaïques qui s'élevent contre la Sainte Trinité, & contre la Divinité de JESUS-CHRIST: Le caractére de ces Héréſies, & de l'Héréſie en général: Les Perſes: L'Empire Romain ébranlé, & le commencement de ſa chûte, venu du côté de l'Orient.

1. *Le cinquiéme Ange.* Voici quelque choſe de plus terrible que ce qu'on a vû juſqu'ici: l'Enfer va s'ouvrir, & le Démon va paroître pour la premiére fois, ſuivi de combattans de la plus étrange figure que ſaint Jean ait marqués dans tout ce Livre. Il faut tâcher de les bien connoître; & c'eſt peut-être l'endroit le plus difficile de la Prophétie, parce que ſaint Jean nous y montre une perſécution de l'Egliſe, & un fléau de Dieu bien différent de ceux dont il parle dans tout le reſte. Dans les quatre Trompettes précédentes il nous a fait voir la derniére déſolation arrivée aux Juifs pour avoir perſécuté l'Egliſe: maintenant le Saint-Eſprit lui découvre un nouveau genre de perſécution qu'elle aura encore à ſouffrir, où Satan ſe mettra bien avant pour la détruire tout-à-fait; & cette nouvelle perſécution lui doit encore venir de la part des Juifs par la contagion des opinions Judaïques, dont nous avons parlé *a*. C'étoient ſans difficulté les plus importantes, à cauſe qu'elles attaquoient la Perſonne même & la Divinité du Fils de Dieu. Le fondement de ces héréſies étoit de dire avec les Juifs, qu'il n'y avoit en Dieu qu'une perſonne; & c'eſt l'erreur que ſaint Jean a foudroïée dès le commencement de ſon Evangile, comme on a vû *b*: mais le Saint-Eſprit lui fait connoître qu'elle ſortiroit de nouveau de l'enfer après ſa

a Hiſt. abr. n. VIII.

b Ibid.

mort, & feroit ſouffrir à l'Egliſe un nouveau genre de perſécution qui lui ſeroit plus inſupportable que toutes les autres.

Cette perſécution, pour être ſpirituelle & plus cachée, n'en étoit que plus digne de la conſidération de ſaint Jean. Puiſqu'il avoit à nous découvrir Satan vaincu, & ſon empire renverſé par l'Egliſe, après tous les vains efforts qu'il auroit faits pour la détruire ; il ne devoit pas oublier le plus dangereux de tous les combats, qui eſt celui des héréſies, principalement de celles que nous avons appellées Judaïques. Car au reſte, à l'occaſion de celles-là, il nous donne le caractére de toutes les autres ; & afin de ne nous laiſſer aucun doute de ſon deſſein, il nous met d'abord devant les yeux l'idée d'une guerre & d'un malheur ſpirituel, comme on va voir.

Et je vis une Etoile qui étoit tombée. Si l'Etoile tombée ci-deſſus, VIII. ℣. 10. étoit une fauſſe Etoile, un faux Docteur, un Cochebas ; l'analogie demande que ce ſoit encore ici la même choſe, c'eſt-à-dire, encore un faux Docteur, n'y aïant rien d'ailleurs, comme on vient de voir, qui convienne mieux à cette idée qu'une Etoile qui tombe. Ce Docteur dont le faux brillant trompa les hommes, & qui ramena le premier de l'enfer l'héréſie que ſaint Jean avoit étouffée, c'eſt Théodote de Byſance dont nous avons vû l'hiſtoire *a*.

a *Hiſt. lib. v. VIII.*

Une Etoile qui tombe. Ceux qui renioient la Foi dans la crainte des tourmens, s'appelloient dans le ſtile de l'Egliſe, *Les Tombés*. On a vû que Théodote fut de ce nombre ; & de tous les compagnons de ſa priſon, il fut le ſeul qui renonça JESUS-CHRIST. Ce fut la chûte d'une Etoile fort brillante ; non-ſeulement à cauſe de la politeſſe, du grand ſavoir, & du beau gniée de cet homme ; mais encore beaucoup davantage, parce qu'il étoit du nombre de ceux qu'on appelloit alors les Confeſſeurs, qui étoit dans l'Egliſe le ſecond degré de gloire, & le premier après celui du martyre. Ce fut un grand ſcandale dans l'Egliſe, quand toute cette ſainte troupe de Confeſſeurs allant à la mort pour JESUS-CHRIST, celui qui brilloit le plus par ſon bel eſprit & par ſon ſavoir, fut le ſeul que le renia. Quelques-uns croient *b* que ce Théodote eſt le même qu'un Théodote principal diſciple de Montan, dont Euſebe *c* écrit, que le bruit courut que s'étant abandonné à un Démon qui faiſoit ſemblant de le vouloir enlever au Ciel, il fut tout d'un coup précipité contre terre. Le tems y convient, & le lecteur pourra faire tel uſage qu'il lui plaira de cette hiſtoire.

b *Tar. ad an. 196. n. X.*
c *Euſ. V. 15.*

La clef du puits de l'abîme lui fut donnée. Ce fut après ſa chûte *d*, après qu'il eut renié la Foi que cette clef lui fut donnée : l'enfer ne s'ouvre pas tout ſeul, c'eſt toûjours quelque faux Docteur qui en fait l'ouverture ; & celui-ci devenu par ſa chûte & par ſon orgueil un digne inſtrument de l'enfer, fut choiſi pour en faire ſortir de nouveau l'héréſie que ſaint Jean y avoit précipitée.

d *Hiſt. abr. ibid.*

2. *Et il s'éleva une fumée comme la fumée d'une grande fournaiſe.* Un tourbillon de fumée noir & épais ſorti de l'enfer, eſt l'image la plus naturelle qu'on puiſſe donner d'une grande & dangereuſe héréſie.

Et le Soleil & l'air furent obſcurcis. Le Soleil, c'eſt JESUS-CHRIST même, & dans JESUS-CHRIST ce qu'il y a de principal, c'eſt-à-dire, ſa Divinité que Théodote obſcurcit : ou, ce qui eſt la même choſe, le Soleil obſcurci par cet Hérétique, c'eſt ce beau commencement de l'Evangile de ſaint Jean, *Le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu* : Paroles plus lumineuſes que le Soleil, mais que ce malheureux & tous ceux qui ſuivirent après lui les opinions Judaïques, ne ceſſerent d'obſcurcir autant qu'il leur fut poſſible.

Le Soleil & l'air furent obſcurcis. Le Démon eſt appellé par ſaint

Paul *a*, *Le Prince de la puiſſance de cet air ; l'eſprit qui agit dans les enfans d'incrédulité*. L'air eſt obſcurci, quand le pere du menſonge & cet eſprit qui agit dans les incrédules, répand de fauſſes doctrines par ſes Miniſtres. Voilà déja un terrible effet de l'héréſie : mais la ſuite en repréſente bien mieux le caractére. a *Epheſ.* II. 2.

3. *Et des ſauterelles ſorties de la fumée du puits*. Tout eſt affreux dans ce ſpectacle : l'enfer ouvert comme un puits & comme un abîme immenſe, une noire fumée qui offuſque l'air, & du milieu de cette fumée des ſauterelles d'une nouvelle & étonnante figure, que ſaint Jean nous fera paroître d'autant plus terribles, que leurs bleſſures ne nuiſent qu'à l'ame, comme nous le verrons bientôt : mais il faut voir auparavant dans ces ſauterelles myſtiques le prémier caractére des Hérétiques.

Et des ſauterelles : Ce premier caractére des Hérétiques, eſt celui de n'avoir pas la ſucceſſion Apoſtolique, & *b* de *s'être ſéparés eux-mêmes*. Ce caractére ne pouvoit être marqué plus expreſſément que par des inſectes, dont la génération eſt ſi peu connue, qu'on croit qu'ils ſe forment de pourriture. Ce qui auſſi eſt vrai en partie, parce que la corruption de l'air ou de la terre les fait éclorre : ainſi la corruption de l'eſprit & des mœurs fait éclorre les héréſies. Mais les ſauterelles repréſentent parfaitement le génie des héréſies, qui ne ſont propres ni à s'élever comme les oiſeaux, ni à avancer ſur la terre par des mouvemens & des démarches réglées comme les animaux terreſtres ; mais qui vont toûjours comme en ſautillant d'une queſtion à une autre, & ruinant la moiſſon de l'Egliſe. *Les ſauterelles*, dit Salomon *c*, *n'ont pas de roi, & néanmoins elles vont comme des bataillons* ; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a point de gouvernement réglé ; chacun innove à ſa fantaiſie, & tout s'y fait par cabale. C'eſt un caractére de l'héréſie bien marqué par Tertullien *d*. Les ſauterelles ne ſont pas des animaux qui vivent long-tems : à peine vivent-elles la moitié de l'année, quatre ou cinq mois, comme il eſt dit de ces ſauterelles myſtiques, V. 5. 10. Ainſi les héréſies n'achevent pas l'année, c'eſt-à-dire, qu'elles n'ont pas une vie parfaite, ni un tems complet comme l'Egliſe. Elles périſſent, elles reviennent, elles périſſent encore. Théodote fait revivre Cérinthe ; il ſeroit lui-même oublié ſans Artémon : il en eſt de même des autres héréſies ; & on les voit toutes ſe diſſiper comme d'elles-mêmes, ſelon ce que dit ſaint Paul *e* : *Ils n'iront pas plus avant, car leur folie ſera connue de tout le monde*. b *Jude* 19. c *Prov.* XXX. 26. d *De Præſcript. cap.* 41. 42. e *II. Tim.* III. 9.

Il leur fut donné une puiſſance comme celle des ſcorpions de la terre. C'eſt un autre caractére de l'héréſie, de nuire par un venin ſecret, comme la ſuite nous donnera lieu de le faire mieux entendre. *Des ſcorpions de la terre*. Il y a des ſcorpions d'eau ; mais ceux-là n'affligent guéres le genre humain, ce qui fait que ſaint Jean ſe reſtraint aux autres.

4. *Et il leur fut défendu de nuire à l'herbe... ni à tout ce qui eſt vert, ni aux arbres : mais ſeulement aux hommes qui n'auroient pas le ſigne de Dieu*.

5. *Et il leur fut donné, non de les tuer*. Remarquez ici avec attention, comme ſaint Jean éloigne d'abord l'idée d'une guerre & d'un ravage temporel, afin qu'aïant pris une fois celle d'une contagion & d'un ravage ſpirituel, nous tournions toutes nos penſées de ce côté-là. Ces ſauterelles, dit-il, ſont d'une eſpéce particuliere. Ce n'eſt pas l'herbe, ni la campagne, & les moiſſons qu'elles ravagent, ce ſont les hommes ; & ce ne ſont pas tous les hommes, mais ſeulement ceux qui n'ont pas la marque de Dieu, qui ne ſont pas du nombre de ſes Elûs ; & ce n'eſt pas tant par la violence, que par un venin, qu'elles nuiſent ; & ce n'eſt pas à la vie humaine, ni à nos biens temporels : leur venin ſe porte à l'endroit où réſide principalement la marque de Dieu, c'eſt-à-dire, à

l'ame où elles coulent ce poiſon ſecret; car elles reſſemblent *à des ſcorpions* qui ont leur venin dans la queuë, *V.* 3. Les héréſies ont une belle apparence, & ſemblent d'abord ne faire aucun mal; mais le venin eſt dans la queuë, c'eſt-à-dire, dans la ſuite. On n'a plus qu'à faire l'application de tout ceci à chaque verſet, & on verra la juſteſſe de cette ſimilitude.

Et il leur fut défendu. Les Hérétiques, tout rébelles qu'ils ſont contre Dieu, ſont aſſujettis à ſes ordres. Dieu qui permet qu'ils s'élevent, fait & ordonne ce qu'il en veut faire, & juſqu'où il leur veut permettre de nuire: c'eſt pourquoi ſaint Paul diſoit *a*: *Mais ils n'iront pas plus avant*, comme on vient de voir.

a *II. Tim. III. 9.*

Mais ſeulement aux hommes qui n'ont pas le ſigne de Dieu ſur le front, qui n'ont pas la marque des vrais Chrétiens & des Elûs, dont il eſt parlé, *Apoc. II. 17. III. 12. VII. 14. &c.* c'eſt-à-dire, à ceux qui n'ont pas cette foi conſtante & perſévérante pour en faire profeſſion juſqu'à la fin. L'héréſie ne nuit qu'aux réprouvés, ſoit dans l'Egliſe, ſoit hors de l'Egliſe; ceux des Chrétiens à qui elle nuit, ſont ceux dont il eſt écrit *b*: *Ils ſont ſortis du milieu de nous; mais ils n'étoient pas des nôtres: car s'ils euſſent été des nôtres, ils ſeroient demeurés parmi nous.* Il ne faut pas oublier que ſaint Jean marque clairement la victoire de l'Egliſe ſur les héréſies: car, comme il dit *c*: *Meſure le Temple, mais ne meſure point le parvis qui eſt abandonné aux Gentils*; pour montrer qu'outre ce parvis abandonné aux Gentils, il y auroit un endroit que Dieu ſe reſerveroit, où les mains profanes ne pourroient atteindre: ainſi il paroît en ce lieu que malgré tout le ravage que feront ces effroïables ſauterelles, Dieu ſaura bien conſerver ceux qui ſont à lui.

b *I. Joan. II. 19.*

c *Apoc. XI. 1. 2.*

5. *Il leur fut donné de tourmenter les hommes.* Le tourment que les héréſies font ſentir aux hommes, c'eſt leurs jalouſies, leurs haines ſecrettes, un prodigieux affoibliſſement par l'extinction de la charité, le remors de la conſcience qui revient de tems en tems, quoiqu'étouffé par l'orgueil; plus que tout cela, ce même orgueil toûjours inſatiable qui fait leur ſupplice, comme celui des Démons lorſque ils ſéduiſent les hommes.

Et le tourment qu'elles font ſouffrir, eſt ſemblable à celui que fait le ſcorpion. La piquûre du ſcorpion à laquelle Tertullien *d* compare l'héréſie, *pénétre d'abord*, comme il dit, *dans les entrailles*; *les ſens s'appeſantiſſent, le ſang ſe gèle, les eſprits n'animent plus les chairs*; *on ſent un dégoût extrême, & une continuelle envie de vomir.* On change ſouvent de diſpoſition; le chaud & le froid nous affligent tour à tour. Il eſt bien aiſé d'appliquer tout cela à l'Hérétique, qui perd le goût de la vérité, & peu à peu tout celui de la Religion; qui ne peut ni digérer, ni ſouffrir une nourriture ſolide; toûjours ou tranſporté par un zéle amer, ou froid & inſenſible, ſans ſe ſoucier dans le fonds de la Religion, n'en aimant que ce qu'on fait ſervir à la ſecte & à ſes opinions particuliéres.

d *Tert. Scorp. cap. 1.*

6. *En ce tems*: Du tems que les héréſies régneront: *les hommes chercheront la mort, & la mort s'enfuira d'eux.* Cette façon de parler ſignifie des tems fâcheux, ennuïeux, peſans, de ceux où l'on eſt dégoûté de la vie, où, ſelon la phraſe Greque & la Latine, on méne une vie qui n'eſt point une vie: tels ſont les tems où régnent les héréſies; car premiérement, & les chefs, & les ſectateurs des héréſies ſont tourmentés par leur eſprit inquiet, par leur vaine & fatigante curioſité qui les engage dans des études laborieuſes & dégoûtantes, pleines de chicane, & deſtituées de bon ſens: il faut s'épuiſer l'eſprit à gagner des ſecta-

teurs, à les maintenir par mille ſortes d'artifices & de ſéductions; toutes choſes par elles-mêmes triſtes & peſantes, que le ſeul amour de la gloire fait ſupporter. Joignez à cela dans l'héréſie cette triſte & obſcure malignité, & les autres peines marquées ſur le ℣. 5. La vie de telles gens eſt malheureuſe, & ils reſſemblent à ceux qui attaqués par quelque venin, ne ſavent s'ils veulent vivre ou mourir. Mais comme cette parole de ſaint Jean, *en ce tems*, ſemble marquer, non-ſeulement le triſte état de ceux qui ſont attaqués par le venin, mais encore un grand ennui cauſé aux autres; c'eſt ce qui arrive dans les héréſies: on eſt las de tant de malices couvertes du nom de la piété, de tant de déguiſemens & d'une ſi dangereuſe hypocriſie; de tant de contentions & de diſputes outrées, où il n'y a nulle bonne foi; de tant de chicanes ſur la Religion, où, comme dit ſaint Grégoire de Nazianze *a*, *l'on ne voit que cette ſcience fauſſement nommée telle; & au lieu des combats & des exercices qui contentent les ſpectateurs dans les jeux publics, des queſtions où il n'y a qu'un jeu de paroles, et une vaine ſurpriſe des yeux; où toutes les aſſemblées, tous les marchés, tous les feſtins ſont troublés d'un bruit importun par des diſputes continuelles, qui ne laiſſent ni la ſimplicité aux femmes, ni la pudeur aux vierges*, dont elles ſont des parleuſes * & des diſputeuſes; *en ſorte que les fêtes ne ſont plus des fêtes, mais des jours pleins de triſteſſe et d'ennui; où l'on ne trouve de conſolation aux maux publics que dans un mal encore plus grand, qui eſt celui des diſputes; et où enfin on ne travaille qu'à réduire la Religion à une triſte et fatigante ſophiſtiquerie*. Quelques-uns veulent que par ces mots, *en ce tems*, il faut entendre ſimplement que les tems où les erreurs dont parle ſaint Jean auront la vogue, ſeront triſtes; & c'eſt ainſi que Bullinger qui tourne tout à ſes prétendues erreurs Papiſtiques, a dit que les tems où les Papes ont dominé, en général ont été triſtes. Mais on voit bien ſans avoir recours à ces chimères d'erreurs Papiſtiques, que les véritables erreurs de Théodote & des autres qui ont réveillé les héréſies Judaïques, ſont arrivées du tems de Sévere & des autres Empereurs, dont les tems ſont les plus fâcheux de toute l'Hiſtoire Romaine.

a Orat. 33. quæſt. I. de Theol.

7. *Semblable à des chevaux préparés au combat*... Cela marque l'eſprit de diſpute dans les Hérétiques, & leur acharnement à ſoûtenir leurs opinions.

Sur leurs têtes comme des couronnes qui paroiſſoient d'or. Dans le Chapitre IV. ℣. 4. il eſt dit diſtinctement des Vieillards, qu'*ils ont ſur la tête des couronnes d'or*; & de même du Fils de l'homme, XIV. 14. mais les héréſies portent ſur la tête *comme des couronnes qui paroiſſent d'or*. Ce n'eſt qu'un faux or, & une vaine imitation de la vérité, comme Béde & les autres Interprétes le remarquent ſur ce Verſet.

Et leurs viſages étoient comme des viſages d'hommes..... 8. *Et leurs cheveux étoient comme ceux des femmes*. C'eſt encore cette apparence trompeuſe des héréſies, dont néanmoins après tout, la face eſt d'un homme, & la doctrine toute humaine. Les cheveux de femmes ſignifient une foibleſſe de courage qu'on a remarquée dans les Hérétiques, où peu ont eu la réſolution de ſouffrir le martyre. On a vû la chûte

* Dans la derniere édition de Paris de toutes les Oeuvres de M. *Jacques-Benigne Boſſuet*, Tom. II. à la page 149. on lit *pareſſeuſes*, au lieu de *parleuſes*. C'eſt une faute groſſiere. Mais ce n'eſt pas la ſeule qu'on y rencontre. On en a decouvert beaucoup d'autres, principalement dans les Notes marginales: & qui voudra bien conferer cette édition avec la nôtre, s'en convaincra par ſoi-même.

de Théodote, qui eſt un de ceux dont il s'agit en ce lieu. Nous pouvons encore entendre ici la molleſſe & le relâchement de la diſcipline: caractére que Tertullien *a* a remarqué dans les héréſies, leur attribuant préciſément le renverſement de la diſcipline, *proſtrationem diſciplinæ*. Ce caractére eſt commun preſque à toutes les héréſies, comme il ſeroit aiſé de le faire voir; & convient en particulier à ces héréſies Judaïques en la perſonne de Paul de Samoſate, dont la vanité & la ſuperbe parure eſt expreſſément marquée dans la Lettre du Concile d'Antioche *b*, où il eſt auſſi rapporté que les Prêtres, & tous les diſciples de cet Hérétique étoient nourris dans une ſemblable molleſſe.

a *De Præſcript. cap.* 41. 42.

b *Euſ. VII.* 30.

Leurs dents étoient comme des dents de lions, par la force qu'ils ont à tout ravager, & parce qu'ils déchirent & mettent en piéces l'Egliſe & les Catholiques par leurs calomnies.

9. *Des cuiraſſes comme des cuiraſſes de fer*. Si ſaint Paul *c*, dans un diſcours dogmatique, donne au Chrétien des armes, *une cuiraſſe de juſtice*, *un bouclier*, *un caſque*, & *une épée*; on peut bien donner ici aux Hérétiques une cuiraſſe comme de fer, pour ſignifier leur dureté impénétrable aux enſeignemens de l'Egliſe, & leur opiniâtreté dans leur propre ſens.

c *Epheſ. VI.* 14. 16. 17.

Et le bruit de leurs aîles comme un bruit de pluſieurs chariots: Ce ſont leurs diſputes éclatantes & la réputation qu'ils ſe donnent. Ils ont des aîles non pour s'élever, quoiqu'ils en faſſent le ſemblant, mais à la maniére des ſauterelles, pour paſſer d'un côté à un autre ſans jamais rien approfondir, & pour aller plus promptement ravager la terre.

10. *Et leurs queuës étoient ſemblables à celles des ſcorpions*, comme ci-deſſus, ℣. 3. 5. Le ſeul moïen de ſe guérir du venin des héréſies, eſt de les écraſer promptement ſur la plaïe, comme on fait les ſcorpions.

11. *Elles avoient ... pour roi l'ange de l'abîme* ... Car encore que les héréſies aillent ſans ordre, & qu'elles faſſent peu de cas de leurs auteurs, qu'elles déſavouënt le plus ſouvent; en effet, elles ſont dominées par l'ange de l'abîme qui les conduit ſecrettement; & cet ange s'appelle *l'Exterminateur*, *Apollyon* dans le Grec; c'eſt-à-dire, celui qui tue, qui fait périr; celui qui eſt appellé par le Fils de Dieu *d*, *homicide dès le commencement*, parce que ſa ſéduction a fait mourir nos premiers parens: de ſorte que c'eſt principalement par la ſéduction qu'il eſt exterminateur, ainſi que les Hérétiques qu'il anime. Et ce nom *d'exterminateur* lui eſt donné en ce lieu, pour montrer que ce qui eſt dit de ces ſauterelles qu'il méne au combat, *qu'elles ne font pas mourir les hommes*, s'entend ſeulement de la vie du corps, & qu'elles donnent la mort à l'ame. Ce Verſet convient parfaitement avec celui de ſaint Paul qu'on a déja vû; où parlant des Héretiques & de leurs docteurs, *Comme*, dit-il, *Jannes & Mambré*, ces enchanteurs des Egyptiens, *réſiſtérent à Moiſe, ceux-ci de même réſiſtent à la vérité*: en cela ſemblables à ces Magiciens, que ce ſera par l'inſtigation & la puiſſance du Démon qu'ils combattront la ſaine doctrine: mais auſſi le ſuccés en ſera-t-il pareil, *& leur folie ſera connue de tous, comme le fut celle de ces enchanteurs*, continue le même ſaint Paul *e*.

d *Joan. VIII.* 44.

e *Tim. III.* 8. 9.

Les ſauterelles de l'Apocalypſe ſont priſes ſur celles que Joël décrit *f*, qui en effet ravagerent toute la Judée du tems de ce Prophéte, & qui figuroient les Aſſyriens moiſſonneurs cruels que Dieu devoit bientôt envoïer. Les dents de lion paroiſſent, *Joël. I.* 6. & dans ce Chapitre de l'Apocalypſe, ℣. 8. la reſſemblance des chevaux, *Joël. II.* 4. & ici ℣. 7. le bruit de leurs aîles comme des chariots, *Joël. II.* 5. & ici ℣. 9. le tourment des hommes dans *Joël*, *II.* 6. & ici ℣. 10.

f *Joel. I. & II.*

Selon cette idée de Joël, on pourroit penſer que les ſauterelles de ſaint Jean ſont la vrais ſoldats, comme ceux que le Prophéte Joël repréſentoit par cette figure. Et en effet, il y a des caractéres qui y conviennent; mais nous avons vû que ſaint Jean a banni d'abord cette idée, en nous diſant que ces ſauterelles, ni ne pillent, ni ne ravagent, ni ne tuent. Elles bleſſent ſeulement les hommes, mais à la maniére des ſcorpions, par un venin & non par des armes; & au lieu que dans les guetres ordinaires perſonne n'eſt épargné, & que les Saints ne le ſont pas plus que les autres, comme il ſera remarqué *a*, ici ce ne ſont pas tous les hommes qui peuvent être bleſſés; mais ſeulement ceux qui n'ont point la marque de Dieu & le caractére de ſon élection éternelle. Ces caractéres que ſaint Jean a donnés à ces ſauterelles, impriment d'abord l'idée d'une guetre ſpitituelle, de la bleſſure de l'ame & du venin de l'héréſie. Les ténébres & l'épaiſſeur effroïable d'une fumée ſortie de l'enfet, conduit encore à cette penſée: auſſi ni dans ſaint Jean, ni dans les Prophétes, en aucun endroit, on ne voit les vrais ſoldats ſortir de l'enfer, ni conduits par le Démon. A la fin de l'Apocalypſe *b*, l'idée de l'enfer revient encore, avec celle du Démon déchaîné, ſous la même figure du puits de l'abîme, Et nous voïons auſſi trés-clairement, qu'il s'agit là de ſéduction; car on renferme Satan dans l'abîme, *afin qu'il ne ſéduiſe plus les nations*, ℣. 3. & lorſqu'il eſt délié, c'eſt *pour les ſéduire*, ℣. 7. On le voit à la fin puni *de ſes ſéductions*, ℣. 9. ce qui montre qu'où l'on ſait paroître le Démon ſorti de l'abîme, c'eſt la ſéduction qu'il y faut entendre; & l'idée des armes & des ſoldats ne combat point celle-là, puiſque dans ce même Chapitre XX. le Démon délié pour ſéduire, eſt repréſenté comme aſſemblant *ſes troupes pour le combat*, & *aſſiégeant la Cité ſainte & le camp des Saints*, ℣. 7. 8. Dans le ℣. 17. du Chapitre que nous expliquons, où l'on voit de vrais ſoldats, on y voit auſſi de vraies cuiraſſes; mais c'eſt ici *comme des cuiraſſes*, & le *comme* régne par tout; ce qui n'étant pas ailleurs, ne peut être ſi conſtamment emploïé en cet endroit, que pour y montrer par tout une allégorie.

a *Apoc. XVI. 2. 3 4.*

b *Apoc. XX.*

Saint Jérôme remarque encore ſur les ſauterelles de Joël, qu'après qu'elles ſont mortes, *on les ramaſſe*, & *on les met en tas dans des foſſes*, comme on le voit dans Iſaïe *c*. Cet amas, dit ſaint Jérome, corrompt l'air, & excite la peſte. Cela convient encore aux héréſies, qui lors même qu'elles périſſent, infectent l'air, & y laiſſent une ſotte de peſtilence ſpirituelle, dont tout le gente humain eſt infecté.

c *Iſ. XXXIII. 4.*

Si l'on dit aprés tout cela que ſaint Jean nous montre ici dans ces ſauterelles myſtiques plûtôt les ravages que la défaite des héréſies, on n'aura pas fait aſſez de réflexion ſur les paroles de ce grand Apôtre; puiſqu'enfin il nous a montré trés-expreſſément que les vrais fidéles dont l'Egliſe eſt principalement compoſée, ſont un peuple contre lequel ces animaux ſi cruels & ſi venimeux ne peuvent rien: & d'ailleurs il ſait les hérétiques du genre de ces animaux qu'on voit périr par eux-mêmes ſans pouvoir achever l'année, ℣. 4. 5. A quoi encore nous conduit l'idée d'une fumée qui s'éleve contre le Soleil, & dont on voit la diſſipation aſſûrée dans ſa propre élevation, ſans que le Soleil ait beſoin d'emploïer contre elle autre choſe que ſa lumiére, ℣. 2. C'eſt enfin nous avoir montré la défaite de ces animaux monſtrueux, que de nous les faire bien connoître, & de nous avoir appris par quel eſprit ils ſont pouſſés: car tout ce qui eſt conduit par l'ange de l'abîme, doit avec lui être replongé dans l'abîme, d'où il ne ſort que pour un tems, & comme nous a dit ſaint Paul, avoir le ſort de Jannes & de Mambré, lorſque par le même ſecours ils réſiſterent à Moïſe, *ſup.* ℣. 11. Par où

ſaint Jean nous fait voir l'Egliſe invincible, & nous prépare à entendre ce qu'il dira dans la ſuite, qu'elle verra tous ſes ennemis tombés à ſes pieds, n'y aïant point à craindre qu'elle périſſe après la victoire qu'elle a remportée contre des ennemis furieux, qui animés par toute la puiſſance de l'enfer attaquoient le fondement de ſa doctrine, c'eſt-à-dire, la Divinité de JESUS-CHRIST, & tâchoient de lui ravir juſqu'à ſon Soleil.

12. *Le premier malheur a paſſé*: Malheur public, non-ſeulement de l'Egliſe, mais encore de tout le genre humain, comme ce ſeroit un malheur public d'éteindre le Soleil. C'eſt auſſi ce que ſaint Jean nous a mis d'abord devant les yeux, en diſant que *le Soleil & tout l'air furent obſcurcis*; c'eſt-à-dire, que la lumiére de la vérité eſt obſcurcie, non-ſeulement, pour ainſi parler, dans ſon propre globe, mais encore par rapport aux hommes, & même aux infidéles, pour qui elle luiſoit, comme Primaſe *a* l'interpréte ſur le *V.* 12. du Chapitre précedent. Nous avons auſſi remarqué *b* que les héréſies nuiſoient beaucoup aux infidéles; ce qui ſans doute n'arrivoit pas ſans une ſecrette permiſſion de Dieu: car c'eſt par un ſecret jugement qu'il permet *au dieu c de ce ſiécle*, au Démon qui y préſide, *au prince de cet air*, que JESUS-CHRIST doit chaſſer, *d'agir dans les incrédules, & de répandre l'aveuglement dans leur eſprit, en ſorte que la lumiére de l'Evangile de JESUS-CHRIST ne les éclaire pas*. Ainſi tout ce qui empêche que la vérité ne ſe faſſe ſentir, eſt un malheur envoïé de Dieu à la maniére, comme les guerres, comme la peſte, comme la famine, conformément à cette parole de ſaint Paul *d*: *Parce qu'ils n'ont pas reçû l'amour de la vérité pour être ſauvés, Dieu leur envoïera une opération d'erreur*; *en ſorte e qu'ils errent eux-mêmes, & qu'ils jettent les autres dans l'erreur*. Et non-ſeulement dans l'Egliſe, mais encore hors de l'Egliſe, dont ils empêchent les infidéles de voir la lumiére, *en leur f faiſant blaſphémer le nom & la doctrine de Nôtre-Seigneur*.

a *Lib. II. in Apoc.*
b *Hiſt. abr. n. VIII.*
c *II. Cor. IV. 4. Eph. II. 2.*
d *II. Theſſ. II. 10.*
e *II Tim. III. 13.*
f *Rom. III. 8. I. Tim. VI. 1. Tit. II. 5.*

Au reſte, ſaint Jean ne pouvoit placer ces malheurs de la ſéduction dans une place plus convenable, qu'en les mettant, comme il a fait, à la ſuite d'autres erreurs & d'autres ſéductions, c'eſt-à-dire, de celles des Juifs, & après la chûte de Cochebas. Les vraies guerres & les vrais ſoldats qui devoient ravager dans le temporel l'Empire perſécuteur, ſe trouveront en d'autres endroits, & ſur-tout dans les Chapitres XVI. & XVII. même dès la fin de celui-ci, & au ſon de la ſixiéme Trompette. Mais il étoit à propos que ſaint Jean n'oubliât pas les héréſies, qui comme les autres malheurs annoncés dans cette Prophétie, ſont des exercices que Dieu envoïe à ſes fidéles *pour* g *les éprouver*, & un ſupplice qu'il envoïe aux ennemis de la vérité pour les punir. La doctrine de cette remarque ſera fortifiée par celle du Chapitre XI. *V.* 6. 14. & du Chapitre XII. *V.* 12. où paroîtra que les maux de l'Egliſe & ceux-là même qu'elle ſouffrira par la violence des perſécuteurs, ſont les maux de tout l'Univers, & même des perſécuteurs, tant à cauſe que la juſtice divine les fera bientôt retomber ſur eux, qu'à cauſe que c'eſt en ſoi-même le plus grand de tous les maux, de perſécuter la vérité.

g *I. Cor. XI. 19.*

Je ne dois pas omettre ici, que preſque tous les Interprétes anciens & modernes, & les Proteſtans comme les autres, entendent ici les Hérétiques. Mais les Proteſtans toûjours entêtés de leurs prétendues erreurs Papiſtiques, ne trouveront pas mauvais que nous leur en faſſions voir de plus réelles, & tout enſemble de plus dignes d'être repriſes par ſaint Jean, puiſque ce ſont les mêmes qu'il avoit d'abord étouffées.

Le premier malheur a paſſé. Il commence par Théodote de Byſance, environ l'an 196. de Nôtre-Seigneur, ſous l'Empire de Sévére, & ſe continue dans ce régne-là & dans les régnes ſuivans, par les Melchiſé-

deciens, par Praxéas, par Noëtus, par Artémon, par Sabellius, & par Paul de Samoſate, en la perſonne duquel l'héreſie Judaïque fut condamnée de la maniére la plus ſolemnelle qu'on eût jamais pratiquée dans l'Egliſe Catholique; puiſqu'elle le fut par ce fameux Concile d'Antioche, & pour parler avec un des Peres du Concile de Nicée *a*, par *le Concile & le jugement de tous les Evêques du monde*. Le mal ſe repoſa pour lors: ce fut dans les environs de l'an 260. & 270. & à peu près dans le même tems que commence le ſecond *Væ* que nous allons voir.

a *Epiſt. Alexandri, Epiſc. Alex. ad Alex. C.P.*

13. *Et le ſixiéme Ange... & j'entendis une voix qui ſortoit des quatre coins de l'autel d'or*. C'eſt ici une de ces voix qui marquent quelque ordre important plus ſpécialement venu de Dieu, ainſi qu'il a été dit ſur le *V*. 10. du Chapitre I. & on en va voir la conſéquence.

14. *Déliez les quatre Anges qui ſont liés ſur le grand fleuve d'Euphrate*. Saint Jean ſuit exactement l'ordre des tems. Les Perſes qui avoient ſuccédé aux Parthes, juſqu'ici n'avoient point paſſé l'Euphrate impunément, & ils avoient toûjours été glorieuſement repouſſés par les Romains, qui avoient même pouſſé leurs conquêtes au-delà de ce fleuve. Ce fut ſur la fin du ſecond *Væ*, & pendant que Paul de Samoſate troubloit l'Egliſe, que ces peuples ſi ſouvent vaincus paſſerent l'Euphrate, & inonderent l'Empire. Cet endroit méritoit bien d'être marqué comme venu ſpécialement de Dieu; car c'eſt un des plus importans ſecrets de cette Prophetie, parce que c'eſt dans le malheur de Valérien qu'on voit commencer la décadence de l'Empire Romain, par les raiſons remarquées dans l'*Hiſtoire abrégée*, n. IX. X.

Déliez les Anges... Il n'eſt pas beſoin d'avertir que ce qui lie les Anges, ce ſont les ordres ſuprémes de Dieu. Ces Anges liés, ſoit bons ou mauvais, ſont ceux qui avoient en main ces bornes fatales entre la puiſſance Romaine & le fier Empire des Perſes, que Dieu ſembloit juſqu'alors avoir renfermé dans les bornes de l'Euphrate. C'étoit auſſi ſur l'Euphrate qu'étoient établies les Légions qui gardoient l'Empire de ce côté-là, comme tout le monde ſait.

15. *Les... Anges qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois, & l'année*. Ils n'attendoient que le ſignal. Le tems marqué ſi particuliérement par le Prophéte, fait voir combien préciſément Dieu décide des momens.

La troiſiéme partie des hommes: C'eſt la façon de parler ordinaire de ce Livre, pour montrer que ce n'eſt pas une entiére extermination.

16. *Et le nombre... de la cavalerie... deux cens millions*. L'armée des Perſes conſiſtoit en cavalerie, & le nombre en étoit prodigieux. C'eſt en gros ce que veulent dire les deux cens millions; & ce ſeroit une erreur groſſiére de s'imaginer ici des nombres précis.

17. *Des cuiraſſes de feu, d'hyacinthe, & de ſoufre*. *b* Hyacinthe, c'eſt la couleur violette, & celle du fer poli. *c* Le feu du ſoufre approche de cette couleur; & lorſque la lumiére du Soleil bat deſſus, on croit voir des eſcadrons enflammés. Les Perſes étoient armés de fer, de pied en cap, eux & leurs chevaux.

b *Hiſt. Aug. in Alex. Sev. edit. Salm.* p. 433.

c *Heliod. Hiſt. Æthiop. lib.* VIII.

Les têtes des chevaux, comme des têtes de lions. Cette redoutable cavalerie marchoit au combat avec l'ardeur & la force des lions.

De leur bouche il ſortoit du feu. On voit ici des chevaux ardens & courageux, qui ſemblent jetter le feu par les narines. *Collectumque. premens volvit ſub naribus ignem* d.

d *Virg. III. Georg.*

18. *Et par ces trois plaies, le feu, la fumée, & le ſoufre*; par l'impétuoſité des ſoldats armés de cette ſorte. La force des armées eſt repréſentée par le feu: *Le bouclier* e *de ces braves ſoldats eſt enflammé: les brides de leurs chevaux ſont tout en feu.*

e *Nah* II. 3.

19. *La puiſſance de ces chevaux eſt dans leur bouche & dans leurs queuës, qui reſſemblent à des ſerpens.* Les Parthes qui compoſoient ces armées, (puiſque les Perſes, comme on a vû, n'avoient fait que changer le nom de cet Empire) combattoient par devant & par derriére, & ils tiroient même en fuïant: & ces ſerpens ſont les traits dont ils perçoient leurs ennemis, la tête tournée.

20. *Et les autres hommes.....ne ſe repentirent point.....pour n'adorer plus les démons, & les idoles d'or & d'argent...* Cela fait voir que le Prophéte a paſſé des Juifs aux Idolâtres. Car on ne peut aſſez remarquer, que comme les afflictions des Chapitres VII. & VIII. regardoient les Juifs, il n'y eſt point parlé d'idolatrie.

21. *De leurs homicides, de leurs empoiſonnemens...* Il eſt aiſé de faire voir que les violences, les impuretés, & les empoiſonnemens des Idolâtres étoient allés à l'extrémité.

CHAPITRE X.

L'Ange menaçant: Le Livre ouvert: Les ſept Tonnerres: Le Livre mangé.

1. JE vis un autre Ange fort qui deſcendoit du Ciel, revêtu d'une nuée, & aïant un arc-en-ciel ſur la tête: ſon viſage étoit comme le ſoleil; & ſes pieds comme des colonnes de feu.

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert; & il mit le pied droit ſur la mer, & le pied gauche ſur la terre:

3. Et il cria à haute voix comme un lion qui rugit. Et après qu'il eut crié, ſept tonnerres firent éclater leurs voix.

4. Et les ſept voix des ſept tonnerres aïant éclaté, je me mis à écrire: mais j'entendis une voix du Ciel qui me dit: Scelle ce qu'on dit les ſept tonnerres, & ne l'écris point.

5. Alors l'Ange que j'avois vû, qui ſe tenoit debout ſur la mer & ſur la terre, leva la main au Ciel,

6. Et il jura par celui qui vit dans les ſiécles des ſiécles, qui a créé le ciel & ce qui eſt dans le ciel, la terre & ce qui eſt dans la terre, la mer & ce qui eſt dans la mer; qu'il n'y auroit plus de tems:

7. Mais qu'au jour que le ſeptiéme Ange feroit entendre ſa voix,

1. *ET vidi alium Angelum fortem deſcendentem de cælo amictum nube, & iris in capite ejus, & facies ejus erat ut ſol, & pedes ejus tamquam columnæ ignis:*

2. *Et habebat in manu ſua libellum apertum, & poſuit pedem ſuum dextrum ſuper mare, ſiniſtrum autem ſuper terram:*

3. *Et clamavit voce magna, quemadmodum cum leo rugit. Et cum clamaſſet, locuta ſunt ſeptem tonitrua voces ſuas.*

4. *Et cum locuta fuiſſent ſeptem tonitrua voces ſuas, ego ſcripturus eram, & audivi vocem de cælo dicentem mihi: Signa, quæ locuta ſunt ſeptem tonitrua, & noli ea ſcribere.*

5. *Et angelus, quem vidi ſtantem ſuper mare, & ſuper terram, levavit manum ſuam ad cælum:*

6. *Et juravit per viventem in ſæcula ſæculorum, qui creavit cælum & ea quæ in eo ſunt, & terram & ea quæ in ea ſunt, & mare & ea quæ in eo ſunt: Quia tempus non erit amplius:*

7. *Sed in diebus vocis ſeptimi angeli, cum cœperit tuba canere, con-*

ſummabitur myſterium Dei, ſicut evangelizavit per ſervos ſuos Prophetas.

8. *Et audivi vocem de cælo iterum loquentem mecum, & dicentem: Vade, & accipe librum apertum de manu Angeli ſtantis ſuper mare, & ſuper terram.*

9. *Et abii ad Angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi: Accipe librum, & devora illum: & faciet amaricari ventrem tuum, ſed in ore tuo erit dulce tamquam mel.*

10. *Et accepi librum de manu Angeli, & devoravi illum: & erat in ore meo tamquam mel dulce: & cum devoraſſem eum, amaricatus eſt venter meus.*

11. *Et dixit mihi: Oportet te iterum prophetare gentibus, & populis, & linguis, & regibus multis.*

& qu'il ſonneroit de la trompette, le myſtére de Dieu ſeroit accompli, ainſi qu'il l'a annoncé *a* par les Prophétes ſes ſerviteurs. GR.

a *aux Prophétes*

8. *b* Et j'entendis la voix qui me parla encore du Ciel, & me dit : Va, & prend le livre ouvert de la main de l'Ange, qui ſe tient debout ſur la mer & ſur la terre.

b *Et la voix que j'avois entendue du Ciel, me parla encore, & me dit :*

9. Je m'approchai de l'Ange, en lui diſant, *c* qu'il me donnât le livre. Et il me dit : Prend le livre, & le dévore: & il te cauſera de l'amertume dans le ventre, mais dans ta bouche il ſera doux comme du miel.

c *donnez-moi le petit livre.*

10. Je pris le livre de la main de l'Ange, & je le dévorai : il étoit dans ma bouche doux comme du miel : mais après que je l'eus dévoré, il me cauſa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors il me dit : Il faut encore que tu prophétiſes aux nations, aux peuples, aux hommes de diverſes langues, & à pluſieurs Rois.

EXPLICATION DU CHAPITRE X.

Les Jugemens cachés, & les Jugemens découverts : La douceur & l'amertume du Livre.

1. *JE vis un autre Ange*... La derniére vengeanec va être ici propoſée comme prochaine par des menaces terribles. C'eſt un *Ange fort*, qui va fraper fortement; & *ſa face qui éclate comme le ſoleil*, marque une vengeance éclatante.

2. *Il avoit à la main un petit livre ouvert.* Notez que ce n'eſt plus ici le Livre fermé de Sceaux dont le myſtére eſt caché: les Sceaux ſont levés ; & les ſix premiéres Trompettes ont révélé une grande partie de cet admirable ſecret. L'Ange paroît donc ici avec un petit écrit ouvert en ſa main: c'eſt la ſentence déja prononcée & prête à s'exécuter.

Le pied droit ſur la mer... L'Empire eſt foulé aux pieds, & affoibli par mer & par terre.

3. *Et il cria*... Le rugiſſement du lion dans le ſtile prophétique, eſt par tout la menace d'une vengeance prochaine.

Sept tonnerres firent éclater leurs voix. C'eſt encore la vengeance plus prochaine.

4. *Scelle ce qu'ont dit les ſept tonnerres.* Outre les jugemens que Dieu nous découvre par ſes Prophétes, il y en a de cachés, qui ſouvent ſont les plus terribles.

5. *L'Ange*... *leva la main*... 6. *Et il jura*... Dans Daniel *a* l'Ange qui jure, leve les deux mains : mais celui-ci en avoit une occupée à tenir la ſentence. *Qu'il n'auroit plus de tems.* Ce n'eſt plus comme auparavant, *Apoc.* VI. 11. VII. 1. 2. 3. où la vengeance eſt différée : ici tout eſt accompli, tout eſt prêt.

a *Dan. XII. 7.*

7. *Mais qu'au jour que le ſeptiéme Ange.... le myſtére de Dieu ſeroit accompli.* Ce myſtére, c'eſt la glorification de l'Egliſe, & la fin des perſécutions par de terribles châtimens des perſécuteurs.

8. *Vas, & prend le livre ouvert.* 9. *Prend le livre, & le dévore.* Le même en Ezéchiel, III. 1.

10. *Il étoit doux dans ma bouche...* Ce livre doux à la bouche, & qui fait dans l'eſtomac l'effet des choſes améres, c'eſt la derniére ſentence que l'Ange tenoit. Saint Jean s'en devoit remplir pour en annoncer l'effet. D'abord elle eſt douce, comme le fut à Ezéchiel ce livre qu'il dévora. C'eſt une conſolation de voir la puiſſance de Dieu exercée ſur les ennemis: mais dans la ſuite on eſt affligé de voir tant d'hommes perdus: & il y a ici un ſujet d'affliction particuliére, en ce qu'on y va voir les ſouffrances de l'Egliſe perſécutée.

11. *Alors il me dit: Il faut encore que tu prophétiſes:* Il faut que tu expliques le détail de cette ſentence aux Rois & aux peuples; & c'eſt ce que ſaint Jean va commencer dans le Chapitre ſuivant: mais il faut avant toutes choſes, pour le bien entendre, que nous prenions quelque idée des Perſécutions de l'Egliſe, que ſaint Jean nous va propoſer dans les Viſions ſuivantes.

REFLEXIONS

ſur les Perſécutions, où l'on en voit l'idée générale, & quatre de leurs caractéres marqués par ſaint Jean.

1. Quatre caractéres des perſécutions, marqués par ſaint Jean au Chap. XI. de l'Apocalypſe.

SAint Jean aïant à nous expoſer dans la ſuite les grands châtimens de Dieu ſur Rome perſécutrice, il commence par expliquer les perſécutions qui les ont attirés, & s'arrête principalement à celle de Dioclétien, qui fut la derniére, comme la plus violente. Il nous donne donc d'abord dans ce Chapitre une idée générale de ces perſécutions, & il en remarque quatre choſes les plus propres à ſoûtenir le courage des Chrétiens, qu'on pût jamais imaginer.

Premiérement, afin qu'on ne s'étonnât pas de voir tant de ſang répandu, & ce qui étoit le plus à déplorer, tant d'apoſtaſies durant les perſécutions, il fait voir qu'il ne faut pas craindre que le Temple de Dieu, c'eſt-à-dire, ſon Egliſe, ſoit renverſée; & qu'au contraire elle demeurera toûjours invincible dans ceux qui ſont vraiment à Dieu, c'eſt-à-dire, dans ſes Elûs, ℣. 1. 2.

Secondement, il fait voir que quelque grande que ſoit la haine & la puiſſance des perſécuteurs, il ne leur ſeroit pas permis de nuire aux Chrétiens autant qu'ils voudroient; mais que Dieu donneroit des bornes à leur fureur, & renfermeroit les perſécutions dans un certain tems limité, ℣. 2. 3.

Troiſiémement, le même ſaint Jean fait connoître que nulle perſécution, quelque violente qu'elle ſoit, n'aura le pouvoir d'empêcher ou d'affoiblir le témoignage que l'Egliſe doit rendre éternellement à la vérité de l'Evangile; & c'eſt ce qu'il nous explique par ces deux Témoins, dont il ſera tant parlé dans ce Chapitre, ℣. 3. 4. *&c.*

La quatriéme choſe qui devoit paroître dans la ſouffrance de l'Egliſe, c'eſt que la perſécution, loin de l'éteindre & de l'affoiblir, en devoit toûjours augmenter la force & la gloire: de ſorte que par la ſuite des conſeils de Dieu, il devoit être réſervé à celle de Dioclétien comme à la plus violente, d'élever l'Egliſe au comble de la gloire. C'eſt auſſi ce qui eſt arrivé; & ſaint Jean nous le fait entendre dans la glorieuſe réſurrection des deux Témoins, aux ℣. ℣. 12. 13. de ce Chapitre.

II. Le ſecond caractére qui étoit le plus conſolant, c'eſt que Dieu donnoit des bornes aux perſécutions.

De ces quatre caractéres des perſécutions, celui qui eſt le plus conſolant pour les Chrétiens, c'eſt le ſecond; c'eſt-à-dire, celui qui leur fait voir que Dieu préſide ſecrettement aux conſeils des perſécuteurs, dont il retient & lâche le bras autant qu'il lui plaît: car c'eſt ce qui fait ſentir aux enfans de Dieu, que celui qui leur envoïe les perſécutions, c'eſt Dieu même leur bon Pere, en ſorte que leurs ſouffrances venues de cette main, leur deviennent cheres.

III. Ce caractére marqué autrefois dans

Dieu avoit commencé à faire paroître cette vérité à ſes fidéles dès le tems de l'ancien Teſtament par pluſieurs exemples, mais principalement dans la per-

La persécution d'Antiochus. Deux circonstances de cette persécution.

ſécution d'Antiochus. Elle fut d'une violence extraordinaire, & il ſembloit d'abord que Dieu ne voulût plus donner de bornes aux ſouffrances de ſon peuple. Mais en même tems il marqua ſenſiblement le contraire par deux effets ſurprenans : l'un fut le terme trés-court qu'il voulut donner aux fureurs d'Antiochus, puiſque la perſécution dura ſeulement trois ans & demi, ainſi qu'il étoit prédit *a*, & qu'il eſt aiſé de le recueillir, tant des Livres des Machabées que de l'Hiſtoire de Joſephe : l'autre qui n'étoit pas moins conſidérable, c'eſt que Dieu finiroit la perſécution par la punition éclatante de ſon auteur.

a Dan. XII. 7. 11.

IV. Les perſécutions de l'Egliſe ont à leur maniére le même caractére. Dieu y met des bornes. Paſſage d'Origene.

C'étoit le conſeil de Dieu d'en uſer à peu près de même avec ſes fidéles. Car encore qu'après la Croix de JESUS-CHRIST, ſon Egliſe dût être plus fortement & plus longuement exercée, qu'elle ne l'avoit dû être dans le Judaïſme où les promeſſes temporelles étoient en vigueur : néanmoins il plaiſoit à Dieu, que les perſécutions qu'il faudroit ſoûtenir pour l'Evangile, euſſent à peu près les mêmes caractéres que celle d'Antiochus, où elles étoient comme déſignées par la main de Dieu ; c'eſt-à-dire, premiérement qu'elle fuſſent courtes, & que Dieu y donnât de tems en tems quelque relâche à ſon peuple ; & ce qui n'eſt pas moins remarquable, qu'elles finiſſent pour l'ordinaire par un châtiment public des perſécuteurs.

On voit en effet ces deux marques du doigt de Dieu, preſque dans toutes les perſécutions. Dieu faiſoit ſentir à ſes enfans affligés, par le repos qu'il leur procuroit de tems en tems, qu'il ſavoit meſurer leurs ſouffrances à leurs forces, & comme JESUS-CHRIST l'avoit dit lui-même *b*, *qu'il en abrégeoit le tems pour l'amour des Elûs*.

b Matt. XXIV. 22.

Les Chrétiens ont bien connu ce ſecours de Dieu durant les perſécutions ; & comme on leur objéctoit que

Dieu les abandonnoit à leurs ennemis, Origene *a* répondoit pour toute l'Egliſe, *que ce n'étoit pas les abandonner, mais plûtôt leur rendre ſenſible ſa protection, que de leur donner de tems en tems le loiſir de reſpirer; en réprimant de telle ſorte leurs perſécuteurs, qu'on voïoit bien qu'il ne vouloit pas qu'on pût éteindre la race des Saints, ni qu'il fût permis à leurs ennemis & aux Princes mêmes, de les affliger au-delà d'un certain point, ou d'un certain tems.*

a Orig. III. cont. Celſ. p. 116.

V. Hiſtoire abrégée des perſécutions de l'Egliſe, qui fait voir que Dieu y mettoit des bornes.

Tout eſt plein de ces ſentimens dans les Ecrits des ſaint Peres, & l'expérience en juſtifioit la vérité. La perſécution de Néron où ſaint Pierre & ſaint Paul furent couronnés, finit par ſa mort, environ quatre ans après qu'il l'eut commencée *b*. Celle de Domitien où ſaint Jean ſouffrit, fut à peu près de même durée. Le maſſacre *c* de Domitien tué par les ſiens y mit fin; & avant ce dernier coup, lui-même, tout inhumain qu'il étoit, il avoit donné des bornes à ſa fureur, en rappellant juſqu'à ceux qu'il avoit bannis *d*, & réprimant par un Edit les perſécutions ſuſcitées contre l'Egliſe: ainſi les deux premiéres perſécutions eurent manifeſtement les deux caractéres de celle d'Antiochus. Dieu les finit par le châtiment manifeſte de leurs auteurs, & voulut les renfermer à peu près dans le même tems de trois ans & demi que celle d'Antiochus avoit eu. Saint Jean apprend aux fidéles, que les perſécutions des ſiécles ſuivans auroient à peu près le même ſuccès, & que Dieu leur ſauroit donner de ſecrettes bornes, quoique non, peut-être, toûjours dans le même tems précis. On ſait la Lettre de Trajan à Pline le Jeune *e*, où, encore que cet Empereur lui ordonnât de punir les Chrétiens qui lui ſeroient déférés, il lui défendit néanmoins d'en faire aucune recherche. On ſait celle d'Adrien à Minucius Fundanus *f*, & celle de Marc-Aurele *g*, après le célébre effet de la priére d'une Legion Chré-

b An. Chr. 64. 65. 68.
c An. Chr. 93. 95. 96.
d Tertul. Apolog. 5. Lact. de mort. perſec. 3. Euſ. III. 18. 20.
e Plin. lib. X. Ep. 97. 98. An. 104.
f An. 128.
g An. 176

tienne. Ces ordres des Empereurs étoient autant de barriéres que Dieu mettoit pour un tems aux perſécutions. On prétend que celle de Sévere *a* s' adoucit bientôt par la mort de Plautien, qui en étoit l'inſtigateur: & on ſait d'ailleurs que ce Prince *b* modéroit lui-même ſes rigueurs, en ſorte qu'il a ſemblé ne perſécuter les Chrétiens qu'à regret, & par conſidération, comme Tertullien *c* nous le fait entendre. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt après avoir vû ſa perſécution, qu' Origene *d* a remarqué le relâchement que nous avons vû dans les ſupplices des Chrétiens, & les bornes que Dieu y mettoit. La perſécution de Maximin & celle de Déce *e* paſſerent rapidement avec leur vie. Gallus *f* qui ſuivit les voïes de Déce ſon prédeceſſeur, eut bientôt après le même ſort. Les ſouffrances des Saints furent extrêmes ſous Valérien *g*: mais nous apprenons dans Euſebe *h* par une Lettre de ſaint Denys d' Alexandrie, qu'elles ne durerent préciſément que trois ans & demi. Le maſſacre d' Aurélien *i* prévint l' exécution du ſanglant Edit qu'il venoit de donner contre les fidéles; & il n' y eut pas juſqu' à la derniére perſécution, c' eſt-à-dire, juſqu'à celle de Dioclétien, encore qu' elle ait été la plus violente & la plus longue, qui n'eût ſes tems de relâchement.

a *An.* 204. 206.
b *Bar. ad an.* 206. *n.* III.
c *Tert. ad Scap.* 4.
d *Orig.* 3. *cont. Celſ. n.* 8. *nuper. BB. edit. Pariſ.*
e *An.* 238. 240. 253. 254.
f *Laſt. de mort.* 4.
g *An.* 259. 260. 261. 262.
h *Dionyſ. Alex ap. Euſ. VII.* 1. 23. *Laſt. ibid.* 5.
i *An.* 276. *Laſt. ibid.* 6. *Euſ. VII.* 30.

VI. La perſécution de Dioclecien.

Elle commença en l'an 303. le 19. de l' Empire de Dioclétien, par le renverſement des Egliſes, vers la Fête de la Paſſion de Nôtre-Seigneur *k*, date mémorable pour l' Egliſe ſouffrante. L'année d'après la perſécution fut trés-violente: mais dans le tems qu'on y commença par tout l'Empire des Fêtes ſolemnelles pour la vingtiéme année de l'Empereur *l*, les priſons furent ouvertes, & les Chrétiens participerent à la grace comme les autres; puiſqu'il eſt expreſſément marqué *m*, que le célébre Martyr d' Antioche ſaint Romain demeura ſeul dans les fers, & ſeul acheva ſon glorieux

k *An.* 303. *Laſt. de mort.* 11. 12. *Euſeb. VIII.* 2. *edit. Valeſ. Idem in Chron. Id. lib. de Mart.* 1.
l *Idem lib. de Martyr.* 9. 13. *Id. Hiſt. Eccl. VIII.* 12.
m *Id. de Mart.* 2.

martyre. Quelque tems après *a*, & dans la plus grande ardeur de la perſécution, las de verſer du ſang, les perſécuteurs ſe relâcherent d' eux-mêmes par deux fois, & à la fin on changea la peine de mort en d'autres ſupplices. En Occident, la grande furie de la perſécution ne dura que deux ans: mais encore que l' Orient eût plus à ſouffrir, il paroît que dès le commencement, Maximien ſe relâcha durant quelque tems, & en général, que les Tirans ſe ralentiſſoient, & ſe réchauffoient comme à diverſes repriſes. Dans la huitiéme année fut publiée la célébre Rétractation de Galére Maximien, un peu avant ſa mort. Les Egliſes jouïrent de la paix, même en Orient, & ſous Maximin. Un peu après, Maxence fut vaincu par Conſtantin *b*, la Croix érigée dans Rome, & la paix donnée par le vainqueur. Encore que Maximin qui avoit été contraint d' abord à ſe relâcher de ſes rigueurs, les ait redoublées un peu après *c*, elles ne durerent pas long-tems; & Licinius, alors uni à Conſtantin, entreprit bientôt la guerre, où le Tiran perdit la vie. A ſon tour Licinius *d* devint lui-même perſécuteur, & peu après il périt, après avoit été ſouvent vaincu.

a *Euſ. de Martyr.* 11. *Id. Hiſt.* VIII. 14. *Ibid. lib.* VIII. 16. 17.

b *An.* 311. 312. *Euſ. Hiſt.* IX. 1. *& ſeq.* *Ibid.* X. 8.

c *An.* 313.

d *An* 319. 323.

Voilà en gros le cours des perſécutions; & je n' ai pas ici beſoin d' une diſcuſſion plus ſcrupuleuſe des années. Cela ſuffit pour faire voir qu'encore que Dieu n'épargnât pas le ſang de ſes Saints, il leur donnoit de tems en tems un peu de repos; c'eſt-à-dire, qu'il donnoit aux forts le tems de reſpirer; aux foibles celui de s' affermir; à ceux qui étoient tombés, celui de ſe relever; & enfin aux ſaints Paſteurs, celui de recueillir leurs brebis diſſipées.

VII. Seconde circonſtance des perſécutions: qu' elles finiſſoient

C'eſt ainſi que Dieu meſuroit les ſouffrances à ſon peuple ſelon ſa bonté & ſa ſageſſe, comme il avoit fait autrefois du tems d' Antiochus. Mais il ne fit pas moins éclater dans les perſécutions de ſon Egliſe

ordinairement par un châtiment exemplaire des perſécuteurs, comme celle d'Antiochus.

la ſeconde circonſtance de la perſécution d'Antiochus, qui fut celle, d'avoir fini par le ſupplice du perſécuteur : car pour ne point ici parler des Princes perſécuteurs que Dieu peut avoir épargnés, ou pour leurs autres bonnes qualités, comme un Trajan, ou un Marc-Aurele, ou enfin pour des raiſons qu'il n'eſt pas permis de rechercher : pour peu qu'on ſache la fin d'un Néron, d'un Domitien, d'un Maximin, d'un Déce, d'un Valérien, des deux Maximiens, du dernier Maximin, & des autres, & qu'on en péſe le tems & les circonſtances, on y verra la main de Dieu clairement marquée ; & un Livre admirable de Lactance *a* que Dieu a rendu à nos jours, nous met cette vérité ſous les yeux.

a Lact. lib. de mort. perſec.

Nous y voïons entr' autres choſes, que Dioclétien n'eut pas plûtôt conſenti à la perſécution, que ſon bonheur l'abandonna. Frapé d'une maladie où il perdit le ſens, il tomba dans un ſi grand affoibliſſement qu'il ne put réſiſter à Galére, qui le contraignit ſecrettement à quitter l'Empire. Cette abdication tant vantée, & qui parut au-dehors ſi volontaire, fut l'effet de ſa foibleſſe, & de la ſecrette violence que lui fit ſon gendre *b*. La fin des autres Princes fut encore plus manifeſtement funeſte : on n'y voit rien que de tragique. Dieu, pour ainſi dire, voulut marquer les perſécuteurs à la marque d'Antiochus ; & afin qu'il n'y manquât aucun trait, il voulut dans cette derniére perſécution, *c* que les deux, dont le peuple Saint avoit le plus long-tems éprouvé la rage, c'eſt-à-dire, Galére Maximien & Maximin, en périſſant comme Antiochus & par un ſupplice ſemblable, fiſſent auſſi à ſon exemple des déclarations favorables aux Chrétiens qu'ils avoient tant haïs, & laiſſaſſent à la poſterité un témoignage immortel d'un repentir autant inutile que forcé.

b Lact. de mort. 17. 18.

c Id. ibid. N. 49. Euſ. VIII. 16. 17. IX. 10.

La perſécution d'Antiochus fit voir encore une vérité, qui parut avec éclat dans les perſécutions de l'Egliſe. C'eſt que bien loin que le peuple Juif ait été détruit, comme ſes ennemis l'avoient eſperé, il devint plus illuſtre que jamais, non-ſeulement par les victoires de Judas le Machabée, mais encore en s'affranchiſſant du joug des Gentils, & rétabliſſant ſous la famille des Aſmonéens le Roïaume de Judée. Ainſi l'Egliſe de JESUS-CHRIST, loin de tomber ſous le poids de tant de perſécutions, alloit croiſſant ſous le fer & parmi les tourmens. Les victoires de ſes Martyrs plus éclatantes que le ſoleil, lui donnoient tous les jours une nouvelle gloire. Ce fut après les derniers efforts qu'on eut faits ſous Dioclétien pour la détruire entierement, & lorſqu'on ſe flatoit le plus, comme on verra, de la penſée de l'avoir éteinte, qu'elle ſe releva plus que jamais, & que libre de la tirannie des Gentils, elle régna ſur la terre dans la perſonne de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs, comme ſaint Jean le célébre dans toute ſa Prophétie, & en particulier dans le Chapitre XI. qu'on va entendre aiſément après ces Remarques.

VIII. Une autre circonſtance des perſecutions. L'Egliſe plus glorieuſe, après les avoir ſouffertes; & la même choſe arrivée après la perſécution d'Antiochus.

CHAPITRE XI.

Le Temple meſuré: Le Parvis abandonné aux Gentils: Les deux Témoins: Leur mort: Leur réſurrection, & leur gloire: La ſeptiéme Trompette: Le régne de JESUS-CHRIST, *& ſes Jugemens.*

1. *ET datus eſt mihi calamus ſimilis virgæ, & dictum eſt mihi: Surge, & metire templum Dei, & altare, & adorantes in eo:*

2. *Atrium autem quod eſt foris templum, ejice foras, & ne metiaris illud, quoniam datum eſt Gentibus: & civitatem ſanctam calcabunt men-*

1. ON me donna une canne ſemblable à une perche, *a* & il me fut dit: Léve-toi, & meſure le Temple de Dieu, & l'Autel, & ceux qui y adorent:

2. Mais laiſſe le parvis qui eſt hors du Temple, & ne le meſure point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils: & ils fouleront aux

GR. *a & l'Ange ſe tint debout, diſant:*

GR. pieds la ſainte Cité pendant quarante-deux mois :

3. Et je donnerai à mes deux Témoins, & ils prophétiſeront mille deux cens ſoixante jours, revêtus de ſacs.

4. Ceux-ci ſont deux oliviers & deux chandeliers, qui ſont dreſſés
a *du Dieu.* en préſence *a* du Seigneur de la terre.

5. Que ſi quelqu'un veut leur nuire, le feu ſortira de leur bouche, qui dévorera leurs ennemis: & celui qui les voudra offenſer, il faut qu'il ſoit tué de cette ſorte.

6. Ils ont la puiſſance de fermer le Ciel, pour empêcher la pluïe de tomber durant le tems qu'ils prophetiſeront : & ils ont le pouvoir de changer l'eau en ſang, & de fraper la terre de toutes ſortes de plaïes, toutes les fois qu'ils le voudront.

7. Quand ils auront achevé leur témoignage, la Bête qui s'éleve de l'abîme, leur fera la guerre, les vaincra, & les tuera.

8. Et leurs corps ſeront étendus
b *la place.* dans *b* les places de la grande ville, qui eſt appellée ſpirituellement
c *notre* Sodome, & l'Egypte, où même *c* leur Seigneur a été crucifié.

9. Et les tribus, les peuples, les langues, & les nations verront leurs corps étendus trois jours & demi; & ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau.

10. Les habitans de la terre ſe réjouïront de leur mort : ils en feront des fêtes, & s'envoïeront des préſens les uns aux autres, parce que ces deux Prophétes tourmentoient ceux qui habitoient ſur la terre.

11. Mais après trois jours & demi, l'eſprit de vie entra en eux de la part de Dieu. Ils ſe releverent ſur leurs pieds ; & ceux qui les virent, furent ſaiſis d'une grande crainte.

12. Alors ils entendirent une voix forte, qui leur dit du Ciel : Montez ici. Et ils monterent au Ciel dans une nuée, à la vûe de leurs ennemis.

fibus quadraginta duobus :

3. *Et dabo duobus teſtibus meis, & prophetabunt diebus mille ducentis ſexaginta, amicti ſaccis.*

4. *Hi ſunt duæ olivæ, & duo candelabra, in conſpectu Domini terræ ſtantes.*

5. *Et ſi quis voluerit eos nocere, ignis exiet de ore eorum, & devorabit inimicos eorum: & ſi quis voluerit eos lædere, ſic oportet eum occidi.*

6. *Hi habent poteſtatem claudendi cælum, ne pluat diebus prophetiæ ipſorum: & poteſtatem habent ſuper aquas convertendi eas in ſanguinem, & percutere terram omni plaga, quotieſcumque voluerint.*

7. *Et cum finierint teſtimonium ſuum, beſtia quæ aſcendit de abyſſo, faciet adverſum eos bellum, & vincet illos, & occidet eos.*

8. *Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur ſpiritualiter Sodoma, & Ægyptus, ubi & Dominus eorum crucifixus eſt.*

9. *Et videbunt de tribubus, & populis, & linguis, & gentibus corpora eorum per tres dies, & dimidium ; & corpora eorum non ſinent poni in monumentis.*

10. *Et inhabitantes terram gaudebunt ſuper illos, & jucundabuntur, & munera mittent invicem, quoniam hi duo prophetæ cruciaverunt eos, qui habitabant ſuper terram.*

11. *Et poſt dies tres, & dimidium, ſpiritus vitæ a Deo intravit in eos. Et ſteterunt ſuper pedes ſuos ; & timor magnus cecidit ſuper eos, qui viderunt eos.*

12. *Et audierunt vocem magnam de cælo, dicentem eis: Aſcendite huc. Et aſcenderunt in cælum in nube, & viderunt illos inimici eorum.*

13. *Et in illa hora factus eſt terræmotus magnus: & decima pars civitatis cecidit; & occiſa ſunt in terræmotu nomina hominum ſeptem millia: & reliqui in timorem ſunt miſſi, & dederunt gloriam Deo cæli.*

13. A cette même heure il ſe fit un grand tremblement de terre : la dixiéme partie de la ville tomba; & ſept mille hommes périrent dans le tremblement de terre : le reſte fut ſaiſi de crainte, & donna gloire à Dieu. GR.

14. *Væ ſecundum abiit: & ecce væ tertium veniet cito.*

14. Le ſecond malheur eſt paſſé: & voilà le troiſiéme qui le ſuit de près.

15. *Et ſeptimus Angelus tuba cecinit; & factæ ſunt voces magnæ in cælo dicentes: Factum eſt regnum hujus mundi Domini noſtri & Chriſti ejus, & regnabit in ſæcula ſæculorum: Amen.*

15. Le ſeptiéme Ange ſonna de la trompette ; & le Ciel retentit de grandes voix, qui diſoient: *a* Le Roïaume de ce monde eſt devenu le Roïaume de Nôtre-Seigneur & de ſon Chriſt, & il régnera aux ſiécles des ſiécles: Amen.

a *Les Roïaumes ſont devenus les Roïaumes (Amen) n'y eſt pas*

16. *Et viginti quatuor ſeniores, qui in conſpectu Dei ſedent in ſedibus ſuis, ceciderunt in facies ſuas, & adoraverunt Deum, dicentes:*

16. Alors les vingt-quatre Vieillards, qui ſont aſſis ſur leurs ſiéges devant la face de Dieu, ſe proſternerent ſur le viſage, & ils adorerent Dieu, en diſant:

17. *Gratias agimus tibi, Domine Deus omnipotens, qui es, & qui eras, & qui venturus es: quia accepiſti virtutem tuam magnam, & regnaſti.*

17. Nous vous rendons graces, Seigneur Dieu tout-puiſſant, qui êtes, qui étiez, & qui devez venir; parce que vous vous êtes revêtu de vôtre grande puiſſance, & que vous régnez.

18. *Et iratæ ſunt gentes, & advenit ira tua, & tempus mortuorum judicari, & reddere mercedem ſervis tuis Prophetis, & ſanctis, & timentibus nomen tuum, puſillis & magnis, & exterminandi eos qui corruperunt terram.*

18. Les nations ſe ſont irritées, & le tems de vôtre colére eſt arrivé, & le tems des morts pour être jugés, & pour donner la récompenſe aux Prophétes vos ſerviteurs, & à ceux qui craignent vôtre nom, aux petits & aux grans, & pour exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

19. *Et apertum eſt templum Dei in cælo: & viſa eſt arca teſtamenti ejus in templo ejus: & facta ſunt fulgura, & voces, & terræmotus, & grando magna.*

19. Alors le Temple de Dieu fut ouvert dans le Ciel: & l'Arche de ſon alliance y parut: & il ſe fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre, & une groſſe grêle.

EXPLICATION DU CHAPITRE XI.

Les caractéres des perſécutions en général. Ils ſont appliqués en particulier à celle de Dioclétien. Saint Jean nous en donne un premier crayon, qui ſera perfectionné dans le Chapitre ſuivant.

1. *Leve-toi, et meſure le Temple...* Le commencement de la perſécution de Dioclétien eſt marqué dans tous les Auteurs par le renverſement des Egliſes, que les Chrétiens avoient bâties dans une longue paix. Afin qu'on ne s'en étonne pas, ſaint Jean nous montre un Temple & un Autel, que les hommes ne peuvent abattre. *V. ſup. Réflex. n. VI.*

Et ceux qui y adorent. Dans cette même perſécution de Diocletien, il

devoit arriver auſſi beaucoup de chûtes & d'apoſtaſies : mais ſaint Jean fait voir que tout ce qui eſt parfaitement au-dedans ſelon l'élection éternelle, ne périt point :

Meſure le Temple de Dieu, et l' Autel, et ceux qui y adorent. Ceci repréſente la ſociété des Elûs, où tout eſt meſuré & compté, parce que Dieu ne veut pas que rien y périſſe.

2. *Mais laiſſe le parvis, qui eſt hors du Temple*... Il n'y a point de meſure priſe pour ce qui eſt hors de cette ſociété.

Il a été abandonné aux Gentils. La ſainte ſociété des Elûs eſt inacceſſible aux Gentils qui ne peuvent la diminuer : mais l'extérieur de l'Egliſe leur eſt en quelque ſorte abandonné, & ils y feront d'étranges ravages. Ne croïez donc pas que tout ſoit perdu, quand vous en verrez la profanation. On renverſera les Egliſes matérielles : mais il y a un Sanctuaire qui n'eſt pas bâti de main d'homme, & ſur lequel auſſi la main des hommes ne peut rien. Les tourmens feront tomber pluſieurs Chrétiens : mais le fondement de Dieu demeurera ferme. *Et a voici le ſceau qu'il a : Le Seigneur connoît ceux qui ſont à lui, et bienheureux celui qui invoque le nom du Seigneur.*

a *II. Tim. II. 19.*

Ils fouleront aux pieds la ſainte Cité. Les Chrétiens ſeront ſous la tirannie des infidéles : mais ſi les infirmes tombent, l'Egliſe ſubſiſtera dans les ſorts. C'eſt la premiére choſe que ſaint Jean remarque dans les perſécutions : l'Egliſe toûjours ſubſiſtante.

Quarante-deux mois. Voici la ſeconde choſe qu'il faut remarquer : les perſécutions de l'Egliſe, & même celle de Dioclétien, quoique la plus longue de toutes, auront un terme préfix & marqué de la main de Dieu.

Pourquoi *quarante-deux mois* ? Ne retombons pas ici dans la petiteſſe de vouloir toûjours trouver des nombres précis : c'eſt ici un nombre myſtique ; & pour nous en faire connoître l'importance, ſaint Jean le répéte ſouvent, comme on va voir.

3. *Et je donnerai à mes deux Témoins, et ils prophetiſeront.* C'eſt moi qui leur donnerai de prophétiſer, c'eſt-à-dire, je leur en donnerai l'ordre & la grace.

Mille deux cens ſoixante jours : C'eſt les quarante-deux mois dont il vient de parler, à compoſer les mois de trente jours ſelon l'ancienne ſupputation. Ce nombre myſtérieux ſe trouve encore dans le tems où la femme, c'eſt-à-dire, l'Egliſe, ſera nourrie dans le déſert, c'eſt-à-dire, dans la perſécution. *Elle y ſera*, dit ſaint Jean, *mille deux cens ſoixante jours*, XII. 6. Et un peu après : *Elle y ſera un tems, des tems, et la moitié d'un tems*, ibid. 14. C'eſt au ſtile de l'Ecriture, une année, deux années, & une demi-année, en tout, trois ans & demi. Et encore au Chapitre XIII. 5. La guerre qu'on fera aux Saints, doit durer *quarante-deux mois*. Tout cela, ſous de differentes expreſſions, fait le même nombre d'années, de mois, & de jours : car, & les quarante-deux mois, & les mille deux cens ſoixante jours compoſent trois ans & demi, & le tout enſemble ſe réduit au nombre rond de douze fois trente jours. Saint Jean retourne ce nombre en tant de façons par années, par mois, & par jours ; afin que le lecteur attentif, en faiſant ſa ſupputation, & trouvant toûjours le même nombre, ſente enfin que c'eſt un nombre myſtique conſacré aux perſécutions de l'Egliſe, à cauſe que c'eſt celui où fut renfermée celle d'Antiochus qui les figuroit. Et en effet, tout ceci eſt viſiblement tiré de la Prophétie de Daniel *b*, où l'Ange détermine la perſécution d'Antiochus à un tems, deux tems, & un demi tems, c'eſt-à-dire, comme tout le monde en convient, un an, deux ans, & un demi an, conformément à ce qui eſt dit de Nabuchodonoſor dans le même Daniel *c* : *Sept tems paſſeront ſur lui* ; c'eſt-à-dire, il

b *Dan. XII 7.*

c *Ibid. IV. 13. 22.*

paſſera ſept années. Selon cette explication du mot de tems, familiére à l'Ecriture & à Daniel, ce Prophéte détermine le tems donné à Antiochus pour perſécuter les enfans de Dieu à trois ans & demi en tout: ce qui fut en effet le tems précis de cette perſécution, ainſi qu'il a été dit *a*.

a *Réflex. ſur les Perſéc. n. III.*

Nous voilà donc trés-diſtinctement renvoïés par ſaint Jean à la Prophétie de Daniel, & à la perſécution d'Antiochus, pour y trouver le vrai caractére des perſécutions de l'Egliſe, c'eſt-à-dire, pour y entendre un terme arrêté de Dieu, un terme abrégé exprès pour le ſalut des Elûs, un terme qui finiſſe ordinairement par le châtiment éclatant des perſécuteurs, & ſouvent même par un aveu public de leur faute avant leur ſupplice, comme en effet il eſt arrivé preſque toûjours, & conſtamment *b* dans la derniére perſécution que ſaint Jean avoit principalement en vûe.

b *Réflex n. III & ſuiv.*

Il ne faut pas ici s'émouvoir de ce que trois ans & demi excédent de quelques jours le nombre de mille deux cens ſoixante jours. On ſait aſſez, que l'Ecriture arrondit les nombres. On a vû que ſaint Jean régle celui-ci, dont il fait le caractére de la perſécution, ſur le pied de douze fois trente jours; & au ſurplus la juſteſſe des Prophéties ſe doit trouver dans les grands caractéres, & non pas dans les minucies.

Dieu a voulu que quelques-unes des perſécutions, par exemple, celle de Valérien, eût préciſément le nombre de trois ans & demi, comme on a dit *c*. Les autres qui durerent ou un peu plus, ou un peu moins, n'eurent pas moins un terme abrégé & fixé par le doigt de Dieu, & n'en finirent pas moins par une concluſion pareille.

c *Réflex. n. V.*

Ce tems de trois ans & demi eſt encore celui de la mémorable ſéchereſſe qui arriva ſous Elie *d*; ſéchereſſe qui revient aſſez à la perſécution, comme il ſera remarqué ſur le ℣. 6.

d *III. Reg. XVII. XVIII. Luc. IV. 25. Jac. V. 17.*

C'eſt donc à dire en un mot, que l'Egliſe ſera réduite au même état où fut autrefois le peuple de Dieu, trois ans & demi, & durant cette effroïable famine, & depuis encore, ſous la tirannie d'Antiochus: & s'il faut aller plus avant, comme on voit dans toute cette Prophétie le nombre de ſept conſacré pour ſignifier quelque choſe de complet, ainſi qu'on l'a remarqué *e*; le tems de trois ans & demi, qui fait juſtement la moitié de ſept ans, & partage par le milieu une ſemaine d'années, doit marquer un tems imparfait qui n'arrive pas à ſon terme: de cette ſorte on le prend pour le tems myſtique auquel les perſécutions ſont fixées, pour marquer qu'étant reſſerrées par la main de Dieu, elles ne parviendront jamais au terme complet que ſe propoſoient les perſécuteurs, comme il paroîtra encore mieux par les remarques ſur les Verſets 9. & 11.

e *Sur le Chap. V. 1.*

Et ils prophétiſeront, revêtus de ſacs; dans l'affliction, dans la pénitence. Ceci marque la perſécution; & remarquez que les deux Témoins ne ceſſeront de prophétiſer durant tout le tems de la perſécution: car la perſécution dure quarante-deux mois, ℣. 2. & la Prophétie dure douze cens ſoixante jours, ℣. 3. afin qu'on ne penſe pas que l'Egliſe ſoit réduite à un état * inviſible, ou que les perſécuteurs viennent à bout, comme ils le prétendoient, *de fermer la bouche de ceux qui louënt Dieu* f.

f *Eſth. XIV. 1.*

Ils prophétiſeront. Le miniſtére prophétique ne conſiſte pas ſeulement dans la prédiction de l'avenir, mais encore dans l'exhortation, & dans

* Dans l'édition de cet Ouvrage, faite à la *Haye* en 1690. 1. dans ce paſſage, au lieu de lire *inviſible*, on lit *viſible* Je ne voudrois pas ſoupçonner de malice l'éditeur Hollandois. Dans cette même édition, qui d'ailleurs eſt aſſez peu correcte, à la page 225 ſur le Chapitre XIX. verſ. 10. faute d'attention, on a omis ces mots: *honneur divin; ou bien; s'il lui voulut rendre un honneur convenable &c.*

la conſolation ; & qui veut voir que toutes ces graces & les dons tant ordinaires qu'extraordinaires, même celui de la Prophétie dans ſa partie la plus éminente qui eſt la prédiction de l'avenir, ne manquoient pas à l'Egliſe durant la perſécution, n'a qu'à lire les Lettres de ſaint Cyprien, où l'on voit les merveilleux avertiſſemens par leſquels Dieu préparoit ſon Egliſe aux maux qu'il lui envoïoit, & l'eſprit de force qu'il y conſervoit pour la ſoûtenir: c'eſt auſſi ce qu'on peut voir dans toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Mes deux Témoins: Témoin, c'eſt Martyr, comme on ſait. Saint Jean marque ici le vrai caractére de ces tems, où l'Egliſe éclatoit principalement dans ſes Martyrs, pendant qu'elle étoit contrainte de cacher ſon culte & ſes aſſemblées dans des lieux obſcurs & ſouterrains.

Pour ce qui regarde le nombre de deux, les Peres & les Interprétes ſont féconds à nous en repréſenter le myſtére. Il y a les deux Teſtamens, les deux Tables de la Loi, les deux Préceptes de la charité, le témoignage de deux ſuffiſant pour établir la vérité, conformément à cette parole *a : Toute affaire ſera décidée par le témoignage de deux ou de trois Témoins*. Primaſe *b* rapporte ici un bel endroit de ſaint Cyprien *c*, où il reconnoît deux ſortes de Témoins ou de Martyrs; les uns, en ſacrifiant leur vie; les autres, en abandonnant leurs biens. Plus ſimplement il faut entendre par les deux Témoins, les conſolateurs du peuple de Dieu, tirés des deux Ordres de l'Egliſe, & tant du Clergé que du Peuple: les premiers repreſentés par Jeſus fils de Joſédec, ſouverain Pontife; & les autres par Zorobabel, Capitaine du peuple de Dieu, comme on verra au Verſet ſuivant.

a *Deut. XIX. 15.*
b *Primaſ. lib. III.*
c *Cyp. de lap.*

4. *Ceux-ci ſont deux oliviers & deux chandeliers*. Ceci eſt manifeſtement tiré de Zacharie *d*, où Jeſus fils de Joſédec, ſouverain Pontife, & Zorobabel, qui ſoûtinrent le peuple pauvre & affligé au retour de la captivité de Babylone, ſont déſignés par deux Oliviers, à cauſe des conſolations que le peuple reçût par leur miniſtére, pendant que tous leurs voiſins s'uniſſoient pour achever de les opprimer. Alors Dieu leur envoïa ces deux grands Conſolateurs; & le Saint-Eſprit qui montre par tout à ſaint Jean l'Egliſe figurée dans la Synagogue, a encore tiré cet exemple de l'ancien peuple, pour ſignifier dans ces deux Oliviers myſtiques; la céleſte onction dont l'Egliſe ſeroit pleine durant les perſécuions.

d *Zach. IV. 3. 14.*

Et deux chandeliers. Cette figure eſt encore tirée du même endroit de Zacharie *e*. Elle ſignifie que les lumiéres de l'Egliſe ne ſeront pas moins vives que ſes conſolations ſeront abondantes : ainſi le nombre de deux eſt encore ici un nombre myſtique, comme les trois ans & demi. Les conſolateurs des fidéles par les graces tant ordinaires qu'extraordinaires, étant tirés de deux Ordres, c'eſt-à-dire, du Clergé & du Peuple, & d'ailleurs étant figurés par ces deux Hommes de Zacharie, par Jeſus fils de Joſédec & par Zorobabel, ſont auſſi pour cette raiſon repréſentés au nombre de deux: ce qui ſignifie que l'Egliſe aura en effet les graces qui ſont figurées par ces deux Hommes.

e *Ibid. IV. 2.*

En préſence du Seigneur de la terre. Ce ſont les propres paroles de Zacharie *f*, qui continuent à nous faire voir qu'il faut chercher dans ce Prophéte le dénouëment de cet endroit de l'Apocalypſe.

f *Ibid. IV. 14.*

5. *Le feu ſortira de leur bouche*. Imité d'Elie, qui fit tomber le feu du Ciel par ſon commandement *g*. Ce feu ſorti de la bouche des deux Temoins de l'Egliſe, c'eſt l'efficace de ſa parole qui confond ſes adverſaires, & finalement les détruit.

g *III. Reg. XVIII. 38. IV. Reg. I. 10. & ſeq.*

Et celui qui les voudra offenſer, il faut qu'il ſoit tué de cette ſorte. Il faut que les perſécuteurs périſſent, & qu'aprés une mort cruelle, ils ſoient encore envoïés au feu éternel.

6. Ils ont la puiſſance de fermer le Ciel pour empêcher la pluïe de tomber. A la lettre fermer le Ciel, c'eſt envoïer la ſtérilité, & ce pouvoir fut donné à Elie *a*. Dieu auſſi a ſouvent puni l'Empire perſécuteur en lui envoïant la ſtérilité, comme on le verra *b*. Mais pour s'élever à un ſens plus haut & plus convenable à ce lieu, par la pluïe il faut entendre la parole de Dieu, ſelon ce que dit Moïſe dans ſon Cantique *c*, *Que ma parole coule comme une roſée*. Durant la perſécution, la prédication n'avoit pas un cours ſi libre, & elle étoit juſtement ſouſtraite aux infidéles, qui non-ſeulement ne l'écoutoient pas, mais encore en perſécutoient les Miniſtres. C'étoit donc avec juſtice que Dieu accompliſſoit alors cette menace, autrefois prononcée dans Iſaïe *d*: *Je défendrai à mes nuées de pleuvoir*. J'empêcherai mes Prédicateurs de prêcher ſi librement.

a *III. Reg. XVII. 2.*
b *Au Chap. XVI. 8.*
c *Deut. XXXII. 2.*
d *Iſ. V. 6.*

Changer l'eau en ſang: comme fit Moïſe en Egypte ſous la perſécution de Pharaon *e*, c'eſt envoïer la guerre aux ennemis de l'Egliſe, comme on verra au Chapitre XVI. *V. V.* 3. 4. 5. 6.

e *Exod. VII. 19. 20.*

Remarquez que ſaint Jean remplit ici ſes deux Témoins de ce qu'il y a tout enſemble de plus doux & de plus efficace dans les anciens Prophétes, pour conſoler le peuple de Dieu, & pour en châtier les ennemis. La douceur eſt marquée dans les deux Oliviers & dans les deux Chandeliers, dont la lumiere conſolera les enfans de Dieu: & l'efficace de la vengeance paroît dans toute la ſuite. Au reſte, pour peu qu'on entende le ſtile de l'Ecriture, on ne s'étonnera pas que ces grands effets de la juſtice divine ſoient attribués aux deux Témoins, puiſque c'eſt pour l'amour d'eux que Dieu les envoïe.

7. Quand ils auront acheve leur témoignage: Après qu'ils auront beaucoup ſouffert, & qu'ils auront accompli le tems de ce temoignage laborieux, qu'ils devoient rendre dans l'affliction & dans la peine: remarquez ce terme, *achevé*, qui déſigne la fin des perſecutions.

La Bête qui s'éleve de l'abîme: Il n'en a point encore été parlé, & elle ne paroîtra que dans les Chapitres XIII. & XVII. Mais ſaint Jean nous y renvoïe dès ici pour montrer la liaiſon de ce Chapitre avec les ſuivans, où nous trouverons l'explication de tout le myſtere.

Les vaincra, & les tuera: En apparence & ſelon le corps. Les choſes viendront à un point, qu'à force de faire la guerre aux Chrétiens, les Gentils croiront en avoir aboli le nom. C'eſt ici un des caractéres de la perſecution de Dioclétien. On avoit vû juſqu'alors les perſécutions ſe rallentir de tems en tems, & on attribuoit à ce relâchement la ſubſiſtance de l'Egliſe. On réſolut donc ſous Dioclétien de faire un dernier effort, & de s'acharner contre les Chrétiens juſqu'à ce qu'on en eût éteint toute la race. On flata même les Empereurs de la gloire d'avoir accompli ce grand ouvrage, vainement tenté par leurs prédeceſſeurs. Il faut ici ſe reſſouvenir des Colonnes trouvées en Eſpagne avec ces Inſcriptions, dont voici l'abrege:

Aux Empereurs Dioclétien & Maximien: Pour avoir étendu l'Empire Romain, éteint le nom des Chrétiens qui détruiſoient l'Etat, aboli leur ſuperſtition par toute la terre, & augmenté le culte des Dieux. Ces Inſcriptions trouvées en Eſpagne, étoient ſans doute répandues de même dans tout l'Empire. On n'avoit point encore flaté les Empereurs de la gloire d'avoir tout-à-fait éteint le nom odieux des Chretiens. C'eſt ce que ſaint Jean appelle ici, *avoir fait mourir les deux Prophétes*: & il ne pouvoit repréſenter la perſécution de Dioclétien par un caractére qui lui fût plus propre.

8. Leurs corps ſeront étendus dans les places de la grande ville. Le Gr. *dans la place*, au ſingulier. Saint Jean repréſente ici les Martyrs, comme privés par les Loix de tous les honneurs, & même de ceux qu'on

rend aux morts. On voit par tout dans les Actes des Martyrs, & en particulier dans ceux de ſaint Taraque, le grand péril où il falloit ſe mettre pour donner la ſépulture aux Saints, dont même on laiſſoit ſouvent les corps mêlés avec ceux des ſcélérats, afin qu'on ne les pût diſtinguer: ce qui paroît principalement durant la perſécution de Dioclétien.

Dans les places de la grande ville, qui eſt appellée ſpirituellement Sodome, & l'Egypte. C'eſt Rome & l'Empire Romain: Sodome, par ſon impureté; Egypte, par ſa tirannie & ſes abominables ſuperſtitions, où le peuple de Dieu étoit captifs comme autrefois en Egypte, où les Chrétiens & les Chrétiennes avoient ſouvent plus à ſouffrir pour la chaſteté que pour leur foi, comme *l'ame juſte de Lot étoit tourmentée à Sodome par les actions déteſtables de ſes habitans.* a

a II Pet. II. 8.

Où même leur Seigneur a été crucifié: En prenant la grande Cité pour Rome avec ſon Empire, il eſt vrai au pied de la lettre que JESUS-CHRIST y a été crucifié, même par la puiſſance Romaine: & il eſt vrai encore que cette même Rome qui avoit crucifié JESUS-CHRIST en ſa perſonne, le crucifioit tous les jours dans ſes membres, comme dans le Chapitre ſuivant nous le verrons enfanté dans ſes membres par ſon Egliſe, XII. 5.

9. *Leurs corps étendus trois jours & demi.* Ce même nombre de jours eſt encore répété, ℣. 11. On voit donc ici clairement, & pour les jours comme pour les années un nombre myſtique, & juſtement la moitié d'une ſemaine. Mais ici, *trois jours & demi*, c'eſt-à-dire, la moitié de la ſemaine de jours, ſignifie un tems trés-court, & beaucoup plus court encore que celui de la perſécution. Car ſi la perſécution ne parvient pas juſqu'à la ſemaine d'années, & n'en paſſe pas la moitié; le tems où les Gentils ſe perſuaderent que le Chriſtianiſme étoit éteint, n'arrive qu'à la moitié de la ſemaine de jours; & ni dans l'un ni dans l'autre cas, on ne vient point à un tems complet, ni au but que les perſécuteurs avoient eſpéré, comme il a été dit, ℣. 3.

10. *Les habitans de la terre ſe réjoüiront*: En faiſant entr'eux des fêtes, comme il eſt porté dans le Texte, & des feſtins, des réjoüiſſances. Ces Inſcriptions qu'on vient de voir, ne permettent pas de douter que l'extinction du Chriſtianiſme dont les Gentils ſe vantoient, ne fût un ſujet de joïe & de triomphe dans tout l'Univers.

Et s'envoïeront des préſens: Ce ſigne de conjoüiſſance mutuelle eſt marqué *b* parmi les fêtes & les feſtins.

b Eſth. IX. 18 19 22.

Parce que les deux Prophétes les tourmentoient. La prédication de l'Evangile tourmentoit ceux qui vouloient mener une vie ſenſuelle, témoin le tremblement de Felix *c* Gouverneur de Judée, pendant que ſaint Paul traitoit devant lui de la juſtice, de la chaſteté, & du Jugement futur. D'ailleurs les Gentils attribuoient aux Chrétiens les malheurs de l'Empire, & ils étoient ravis d'en être défaits.

c Act. XXIV. 25.

11. *Après trois jours & demi.* Les Gentils ne joüirent que trés-peu de tems du plaiſir de s'imaginer l'Egliſe morte & ſon témoignage éteint; car on la vit ſe relever plus glorieuſement que jamais.

L'eſprit de vie entra en eux: Le rétabliſſement d'un peuple abattu eſt figuré par une réſurrection *d*.

d Ezech. XXXVII.

12. *Alors ils entendirent une voix... Montez ici. Et ils monterent dans le Ciel...* C'eſt la grande gloire de l'Egliſe ſous Conſtantin, incontinent après la grande perſécution.

13. *A cette même heure il ſe fit un grand tremblement de terre...* Dans le tems qu'il plaiſoit à Dieu de relever ſon Egliſe, que les Païens croïoient à bas, tout l'Empire fut ébranlé par les guerres des Empereurs les uns contre les autres. Maxence fils de Maximien établi à Rome, &

ſoûtenu par Maximin en Orient, eſt attaqué par Galere, & bat Sévere un autre Empereur que Galere envoïoit contre lui. Toute l'Italie eſt ravagée par les vainqueurs & par les vaincus. Galere court à la vengeance avec une armée immenſe. Maximien rappellé à l'Empire ſe brouille avec ſon fils & avec ſon gendre, qu'il arme l'un contre l'autre : ſon gendre c'étoit Conſtantin, qui marche contre Maxence, & le taille en piéces, ce qui le rend maître de Rome, & bientôt après de tout le monde.

La dixiéme partie de la ville tomba. Cela ſignifie de grandes ruines dans tout le corps de l'Empire par ces effroïables mouvemens.

Et ſept mille hommes y périrent : C'eſt dans le nombre parfait la victoire parfaite de Conſtantin ſur Maxence.

Et le reſte fut ſaiſi de crainte : Quand on vit Conſtantin victorieux par la Croix, en ériger le trophée dans Rome, & faire publiquement profeſſion du Chriſtianiſme.

Et ils donnerent gloire au Dieu du Ciel. Voilà les grandes converſions, dont la victoire de l'Egliſe fut ſuivie par tout l'Univers. On voit ſouvent dans l'Hiſtoire *a*, durant la derniére perſécution, & dans quelques actes des Martyrs, ces acclamations du peuple étonné de leur conſtance : *Le Dieu des Chrétiens eſt grand.* Ces cris de joïe s'augmenterent, quand on vit l'Egliſe victorieuſe par la patience, & par tant de miracles qui arrivoient tous les jours au tombeau des Saints. *a Euſ. IX. 1. 8.*

14. *Le ſecond malheur eſt paſſé.* C'eſt celui des perſécutions, & ſur tout de la derniére qui fut ſi ſanglante ; & ce ſont en même tems tous les maux que Dieu envoïoit au monde pour punir ſon impiété, à commencer depuis le tems de Valérien juſqu'à celui de Maxence, & de la paix de l'Egliſe, comme il paroît, IX. 14. XI. 5. 6. 13. Mais ce qu'il faut le plus remarquer, c'eſt que les perſécutions dont ſaint Jean parle tant ici, ſont compriſes parmi les malheurs publics de tout l'Univers, n'y en aïant point de plus grand, ni qui en attire tant d'autres, que de ne pouvoir ſouffrir la vérité, comme on le verra encore plus expreſſément, XII. 12.

Et voilà le troiſiéme qui le ſuit de près. C'eſt celui où ſera compriſe la ruine de Rome idolâtre, comme on verra dans la ſuite ; mais ſaint Jean donnera encore quelques Chapitres à décrire plus particulierement les perſécutions qui ont attiré à l'Empire un ſi terrible châtiment.

15. *Le ſeptiéme Ange... Le ciel retentit de grandes voix qui diſoient : Le Roïaume de ce monde eſt devenu le Roïaume de Nôtre-Seigneur & de ſon Chriſt.* Voilà la converſion univerſelle des peuples, & la deſtruction de l'idolatrie.

Et il régnera aux ſiécles des ſiécles : Son régne eſt éternel dans le Ciel, & il va commencer à éclater même ſur la terre.

18. *Les Nations ſe ſont irritées* : Rome frémira encore, & tout le Paganiſme ſera en fureur de voir le Chriſtianiſme dans la gloire, & les Princes mêmes devenus Chrétiens.

Et le tems de vôtre colére eſt arrivé : Le tems où Rome périra : ce qu'on verra dans la ſuite exprimé plus clairement.

Et le tems des morts pour être jugés... Saint Jean joint le jugement dernier à celui qu'on alloit voir exercé ſur Rome, comme avoit fait JESUS-CHRIST en prédiſant *b* la ruine de Jéruſalem. C'eſt la coûtume de l'Ecriture de joindre les figures à la vérité. *b Matt. XXIV.*

19. *Le Temple de Dieu fut ouvert* : C'eſt le grand éclat de l'Egliſe ouverte à tous les Gentils.

Et l'Arche d'alliance y parut : A la difference de l'ancien peuple, où l'Arche étoit cachée : dans l'Egliſe, tous les myſtéres ſont découverts, & la préſence de Dieu eſt manifeſtement déclarée.

Et il ſe fit des éclairs ... C'eſt la main de Dieu manifeſte ſur les ennemis de ſon Egliſe. Au reſte je ne parle point ici de l'application de ce Chapitre à la venue d'Enoch & d'Elie dont je me ſuis aſſez expliqué *a*.

a *Dans la Préf. n. XIII. & ſuiv.*

ABREGE

Des Prédictions depuis le Chapitre IV. juſqu'au XII. & la liaiſon de ce qui précéde avec ce qui ſuit, depuis le XII. juſqu'au XIX.

LES choſes que nous avons vûes, méritent bien d'être repaſſées, afin qu'on en voïe la ſuite comme d'un coup d'œil, depuis le Chapitre IV. juſqu'à celui qui va ſuivre.

Chap. IV. Les ſept Sceaux. On a vû d'abord le Livre ſcellé, c'eſt-à-dire, les décrets encore cachés du conſeil de Dieu, IV.

Chap. V. Ce Livre eſt entre les mains de l'Agneau pour en rompre les Sceaux, & en révéler les ſecrets, V.

Chap. VI. A la rupture des Sceaux on a vû paroître le Juge avec les trois fléaux; & la vengeance qui devoit être appliquée par la priére des Saints, eſt ſuſpendue pour un peu de tems, mais enſuite repréſentée avec de terribles couleurs, quoiqu'encore en confuſion, VI.

Chap. VII. On entre dans l'explication du détail, où le premier ſecret qui ſe déclare, c'eſt que la vengeance dont on alloit découvrir les effets, étant ſuſpendue en faveur des Juifs, dans la ſuite devoit commencer par cette Nation, ſelon le deſſein de la Prophétie: ce qui ſe déclare encore par les autres circonſtances des Chapitres VII. & VIII.

Chap. VIII. Les ſept Trompettes: les quatre prémiéres. Les ſept Trompettes commencent, & les quatre premiéres nous découvrent les deux coups frapés ſur les Juifs ſous Trajan & ſous Adrien, tous deux terribles, mais le dernier le plus déſolant; où l'on

marque auſſi l' horrible amertume où ils ſe virent plongés pour avoir ſuivi leur faux Meſſie Cochebas; & on voit en même tems les vains efforts qu' ils firent pour obſcurcir les Prophéties : c' eſt ce que contient le Chapitre VIII. Le dernier Verſet de ce Chapitre marque les trois *Va*, dont l' effet devoit regarder les tros derniéres Trompettes, VIII. 15. & dont la ſuite, comme on verra, fait la liaiſon de toute cette Prophétie.

Chap. IX. La cinquiéme & ſixiéme Trompette. La cinquiéme & ſuivante : & le premier *Va* à la fin, verſ. 12.

Entre la fin des prédictions qui regardent les Juifs & le commencement de celles qui regardent les Gentils, le Saint-Eſprit découvre à ſaint Jean cet affreux obſcurciſſement du Soleil, & ces Sauterelles myſtiques; c' eſt-à-dire, à l'occaſion de la chûte des Juifs, auteurs des perſécutions de l'Egliſe, un nouveau genre de perſécuteurs dans les héréſies Judaïques qui ſe gliſſeront dans ſon ſein. Là, au bruit de la cinquiéme Trompette, on les voit ſortir de l'enfer; & ſaint Jean ſe ſert de cette occaſion pour donner à tous les ſiécles une vive image du génie de l'héréſie, dont l'effet eſt ſi funeſte à tout l'Univers, mais dont la chûte préſage à l'Egliſe une victoire certaine de tous ſes autres ennemis. Le premier *Va* ſe termine à cet endroit, ℣. 12. Et comme il nous méne au tems de Valérien où la chûte de l'Empire devoit commencer, ſaint Jean y entre incontinent : mais afin de diſtinguer cet événement de ceux qui avoient regardé plus particuliérement les Juifs, il marque ici expreſſément que cet endroit regardoit en particulier les Idolâtres, IX. 20. Et voilà tout ce qui paroît au Chapitre IX. au ſon de la cinquiéme & de la ſixiéme Trompette.

Septiéme Trompette, verſ. 13. & ſeq.

Chap. X. Préparation de ce qui devoit ſuivre.

Il ne reſtoit plus après cela, pour nous marquer toute la ſuite de la vengeance de Dieu ſur ſes ennémis, qu'à nous repréſenter le dernier coup donné tout enſemble à l'idolatrie & à Rome perſécutrice:

mais comme il devoit être la punition de ſes cruautés contre l'Egliſe, ſaint Jean, après l'avoir annoncée en géneral au Chapitre x. nous y eſt encore montré comme le Prophéte deſtiné de Dieu à nous en décrire les cauſes & toute la ſuite dans les Chapitres ſuivans.

Remarque importante.

Il paroît par toutes ces choſes que l'Apocalypſe eſt comme une Hiſtoire ſuivie des Jugemens que Dieu exerce ſur les ennemis de ſon Egliſe, en commençant par les Juifs & finiſſant par les Gentils, ſans oublier entre deux les Hérétiques, à cauſe des ſecrets rapports qu'ils ont avec les uns & avec les autres, auſſi-bien qu'avec l'Egliſe elle-même pour en exercer & éprouver les vrais fidéles; & cette Hiſtoire eſt ſuivie non-ſeulement par l'ordre des choſes, mais encore en quelque façon par celui des tems.

Chap. XI. Commencement de l'Hiſtoire des perſécutions.

Au Chapitre XI. commence l'Hiſtoire des perſécutions Romaines, dont nous voïons d'abord quatre caractéres. Nous voïons auſſi la raiſon pourquoi ſaint Jean s'arrête principalement à celle de Dioclétien, qui par la même ſuite des conſeils de Dieu, devoit tout enſemble & ravager l'Egliſe avec le plus de fureur, & en même tems la porter au plus haut point de ſa gloire.

On voit en même tems la grande Cité qui perſécutoit les Saints, c'eſt-à-dire Rome, dans une commotion ſi violente, que tout ſon Empire en eſt ébranlé. Les guerres contre Maxence nous ſont ici figurées, & cette ſuite de choſes nous méne au *V.* 14. où ſe voit auſſi l'accompliſſement du ſecond *Va*.

Le ſecond *Va*, verſ. 4.

Septiéme Trompette, verſ. 15.

On entend auſſi-tôt après, le ſon de la ſeptiéme Trompette; où autant qu'on eſt conſolé par le régne de JESUS-CHRIST, autant eſt-on ſaiſi de fraïeur par les menaces qu'on y entend, mêlées en confuſion avec celles du Jugement dernier. Mais des

choſes ſi importantes y ſont dites encore tellement en général, qu'elles doivent dès-là nous faire attendre un plus grand éclarciſſement dans les Chapitres ſuivans; ſelon le génie des Prophéties, & en particulier de celle-ci, où Dieu nous méne come par degrés dans une plus grande lumiére, & tout enſemble dans une conſidération plus profonde de ſes jugemens.

Tout ceci démontre donc que la Prophétie de ſaint Jean, depuis le Chapitre IV. juſqu'au XVIII. où la chûte de Rome eſt marquée avec des traits ſi perçans & ſi vifs, n'eſt qu'un ſeul & même tiſſu; & ſaint Jean le marque trés-expreſſément, lorſque dans ce Chapitre XI. ℣. 7. il attribue le maſſacre des deux Témoins, à la Bête qui s'élevera de l'abîme. On n'en avoit point encore ouï parler, & on ne la verra paroître qu'aux Chapitres XIII. & XVII. On ne peut donc pas douter que le Chapitre XI. n'ait ſa relation avec les ſuivans, & que ce ne ſoit delà qu'il en faut attendre la parfaite explication.

Les trois *Væ* ſont encore un ſigne certain pour faire comprendre à un lecteur attentif la liaiſon de tous ces Chapitres, c'eſt-à-dire, des précedens & des ſuivans. Car évidemment le premier *Væ* finit au ℣. 12. du Chapitre IX. où finit en même tems ce qui avoit une relation plus particuliére avec les Juifs: & le ſecond *Væ* qui finit au Chapitre XI. ℣. 14. comprend ce qui devoit arriver aux Gentils, à commencer au ℣. 13. du Chapitre IX. depuis les malheurs de Valérien juſques à ceux de Maxence, Chapitre XI. ℣. 14. On nous avertit dans le même Verſet, que le troiſiéme *Væ* viendra bientôt. Il faut donc l'attendre encore; & nous n'en verrons nulle mention que vers la fin de la Prophétie, où nous l'entendrons retentir avec un cri ſi terrible & ſi perçant, que les plus ſourdes oreilles en ſeront émues.

Il paroît donc encore un coup par tout ceci que toute la Prophétie eſt liée enſemble, depuis le Chapitre IV. juſqu'au Chapitre XVIII. & XIX. Les Sceaux nous engagent dans les Trompettes. A la quatriéme Trompette commencent les trois *Væ*, dont les deux premiers achevent dans la cinquiéme & dans la ſixiéme Trompette; & le dernier eſt réſervé à l'explication de l'effet de la ſeptiéme, qui ne paroîtra tout entier qu'au Chapitre XVIII. dont le XIX. eſt la ſuite, où auſſi nous prendrons ſoin de le faire entendre.

CHAPITRE XII.

La Femme en travail, & la fureur du Dragon: La Femme en fuite dans la ſolitude: Le grand combat dans le Ciel: Second effort du Dragon, & ſeconde retraite de la Femme: Troiſiéme effort du Dragon: Son effet.

GR. 1. UN grand prodige parut auſſi dans le Ciel. Une femme revêtue du Soleil, qui a la Lune ſous ſes pieds, & ſur ſa tête une couronne de douze Etoiles.

2. Elle étoit groſſe, & elle crioit étant en travail, & reſſentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut dans le Ciel: un grand Dragon roux, aïant ſept têtes & dix cornes, & ſept diadêmes ſur ſes têtes.

4. Il entraînoit avec ſa queuë la troiſiéme partie des étoiles du Ciel, & il les jetta ſur la terre. Et ce Dragon s'arrêta devant la femme qui alloit enfanter, afin de dévorer ſon fils auſſi-tôt qu'elle en ſeroit délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle, qui devoit gouverner toutes les Nations avec un ſceptre de fer; & ſon fils fut enlevé à Dieu & à ſon trône:

6. Et la femme s'enfuit dans le

1. *ET ſignum magnum apparuit in cælo: Mulier amicta ſole, & luna ſub pedibus ejus, & in capite ejus corona ſtellarum duodecim:*

2. *Et in utero habens, clamabat parturiens, & cruciabatur ut pariat.*

3. *Et viſum eſt aliud ſignum in cælo: & ecce draco magnus rufus, habens capita ſeptem & cornua decem, & in capitibus ejus diademata ſeptem.*

4. *Et cauda ejus trahebat tertiam partem ſtellarum cæli, & miſit eas in terram: & draco ſtetit ante mulierem, quæ erat paritura; ut cum peperiſſet, filium ejus devoraret.*

5. *Et peperit filium maſculum, qui recturus erat omnes gentes in virga ferrea: & raptus eſt filius ejus ad Deum, & ad thronum ejus:*

6. *Et mulier fugit in ſolitudinem,*

ubi habebat locum paratum a Deo, ut ibi paſcant eam diebus mille ducentis ſexaginta.

7. *Et factum eſt prælium magnum in cælo: Michael & angeli ejus præliabantur cum dracone, & draco pugnabat, & angeli ejus:*

8. *Et non valuerunt, neque locus inventus eſt eorum amplius in cælo.*

9. *Et projectus eſt draco ille magnus, ſerpens antiquus, qui vocatur diabolus & ſatanas, qui ſeducit univerſum orbem; & projectus eſt in terram, & angeli ejus cum illo miſſi ſunt.*

10. *Et audivi vocem magnam in cælo dicentem: Nunc facta eſt ſalus, & virtus, & regnum Dei noſtri, & poteſtas Chriſti ejus: quia projectus eſt accuſator fratrum noſtrorum, qui accuſabat illos ante conſpectum Dei noſtri die ac nocte:*

11. *Et ipſi vicerunt eum propter ſanguinem Agni, & propter verbum teſtimonii ſui, et non dilexerunt animas ſuas uſque ad mortem.*

12. *Propterea lætamini cæli, et qui habitatis in eis. Væ terræ, et mari, quia deſcendit diabolus ad vos, habens iram magnam, ſciens quod modicum tempus habet.*

13. *Et poſtquam vidit draco, quod projectus eſſet in terram, perſecutus eſt mulierem, quæ peperit maſculum.*

14. *Et datæ ſunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in deſertum in locum ſuum, ubi alitur per tempus, et tempora, et dimidium temporis, a facie ſerpentis.*

15. *Et miſit ſerpens ex ore ſuo poſt mulierem, aquam tamquam flumen;*

déſert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée, pour y être nourrie mille deux cens ſoixante jours. GR.

7. Il y eut alors un grand combat dans le Ciel: Michel & ſes Anges combattoient contre le Dragon, & le Dragon combattoit avec ſes Anges: (*grand*) n'y eſt pas.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles, & leur place ne ſe trouva plus dans le Ciel.

9. Et ce grand Dragon, l'ancien * Serpent, appellé le Diable & Satan, qui ſéduit toute la terre habitable, fut précipité en terre, & ſes Anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le Ciel, qui dit: Maintenant le ſalut de nôtre Dieu eſt affermi, & ſa puiſſance & ſon régne, & la puiſſance de ſon Chriſt: parce que l'accuſateur de nos freres, qui les accuſoit jour & nuit devant nôtre Dieu, a été précipité.

11. Et ils l'ont vaincu par le ſang de l'Agneau, & par le témoignage qu'ils ont rendu à ſa parole, & ils ont mépriſé *a* leurs vies juſqu'à ſouffrir la mort. *a leur vie*

12. C'eſt pourquoi, Cieux, réjouïſſez-vous, & vous qui y habitez. Malheur *b* à la terre & à la mer, parce que le Diable eſt deſcendu vers vous, plein d'une grande colére, ſachant qu'il lui reſte peu de tems. *b aux habitans de la terre & de la mer*

13. Mais le Dragon ſe voïant précipité en terre, pourſuivit la femme qui avoit enfanté un mâle.

14. Et on donna à la femme deux aîles d'un grand aigle, afin qu'elle s'en envolât au déſert, au lieu de ſa retraite, où elle eſt nourrie un tems, des tems, & la moitié d'un tems, hors de la préſence du Serpent.

15. Alors le Serpent jetta de ſa gueule comme un grand fleuve après

* Dans la nouvelle édition de Paris, la verſion du Texte ſacré eſt ici defectueuſe, parce qu'on a omis le mot, *Serpens*. Elle eſt auſſi défectueuſe ci-deſſous, au Chapitre XXII verſ. 16. où l'on voit une omiſſion encore plus remarquable; parce qu'au lieu qu'on doit lire: *le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin*; on lit ſeulement: *le fils de David, l'étoile du matin*. Ce ſont, à vrai dire, des mépriſes, qui ne ſont point pardonnables. Nous avons déja remarqué ailleurs quelque autre faute de cette même édition. Voïez la Note ci-deſſus, à la page 123.

la femme pour l'entraîner dans ſes eaux.

ut eam faceret trahi à flumine.

16. Mais la terre aida la femme: elle ouvrit ſon ſein, & elle engloutit le fleuve que le Dragon avoit jetté de ſa gueule.

16. *Et adjuvit terra mulierem, et aperuit terra os ſuum, et abſorbuit flumen, quod miſit draco de ore ſuo.*

17. Et le Dragon s'irrita contre la femme, & alla faire la guerre à ſes autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, & qui rendent témoignage à JESUS-CHRIST.

17. *Et iratus eſt draco in mulierem: et abiit facere prælium cum reliquis de ſemine ejus, qui cuſtodiunt mandata Dei, et habent teſtimonium Jeſu Chriſti.*

18. *a* Et il s'arrêta ſur le ſable de la mer.

18. *Et ſtetit ſupra arenam maris.*

a Et je m'arrêtai.

EXPLICATION DU CHAPITRE XII.

Autres caractéres de la perſécution de Dioclétien : Son triple renouvellement.

1. *UN grand prodige parut.* Saint Jean continue à nous expliquer la perſécution de Dioclétien; mais à meſure qu'il avance, il le fait toûjours ſous de plus claires idées, & avec des circonſtances plus particuliéres. *Une femme revêtue du Soleil*: c'eſt l'Egliſe toute éclatante de la lumiére de JESUS-CHRIST. *Qui a ſous ſes pieds la Lune*: les lumiéres douteuſes & changeantes de la ſageſſe humaine: *Une couronne de douze Etoiles*, les douze Apôtres.

2. *Elle crioit étant en travail, & reſſentant les douleurs de l'enfantement.* Primaſe remarque ici le caractére de l'Egliſe, qui ſemblable à la ſainte Vierge, en demeurant toûjours vierge, devoit à ſa maniére enfanter le Fils de Dieu; mais avec cette différence, que la ſainte Vierge a enfanté ſans douleur, & le caractére de l'Egliſe eſt de reſſentir ſes douleurs de l'enfantement, parce qu'elle enfante par ſes ſouffrances, & que le ſang de ſes Martyrs la rend féconde.

3. *Un autre prodige... dans le Ciel*: Au milieu de l'air où il parut à ſaint Jean. *Un grand Dragon roux*: Le Démon cruel & ſanguinaire. *Aïant ſept têtes.* Comme on donne à Dieu ſept Anges pour être les principaux exécuteurs de ſes volontés, ſaint Jean donne auſſi au Diable ſept Démons principaux, qui préſident chacun à quelque vice capital, comme le Dragon préſide à tous: à quoi on peut auſſi rapporter ces paroles de l'Evangile *a*: *Il prend avec lui ſept autres eſprits plus méchans que lui.*

a Luc. XI. 26.

Et dix cornes: Après avoir marqué les eſprits qui agiſſent ſous les ordres du Diable, l'Apôtre marque encore la puiſſance des Rois dont il ſe ſert. Les dix cornes peuvent figurer les dix principaux auteurs des perſécutions, par le ſecours deſquels le Démon eſpéroit d'engloutir l'Egliſe.

Et ſept diademes ſur ſes têtes. Les Démons s'érigent en Rois par l'empire qu'ils uſurpent ſur les hommes; & JESUS-CHRIST même appelle *b* Satan *le Prince de ce monde*: Le Démon enorgueïlli d'avoir eu tant de Rois pour inſtrumens de ſa tirannie, & de s'être érigé à lui-même un trône ſi redoutable, menace la femme.

b Joan. XII. 31.

Remarquez qu'il paroît ici en la même forme qu'aura la perſécution de Dioclétien, ci-deſſous XIII. XVII. Nous en verrons les raiſons, & nous y remarquerons quelque choſe de plus particulier. Ici nous avons à conſidérer ce qui convient en général à la puiſſance du Démon.

4. *Il entraînoit avec ſa queuë la troiſiéme partie des Etoiles*. C'eſt avec les Anges qu'il a ſéduits, les fidéles qu'il a renverſés dans les perſécutions, & ſur-tout les Docteurs, comme l'applique ſaint Pionius dans ſes Actes *a*.

Le Dragon s'arrêta devant la femme.... Il faut ſe le figurer la gueule béante, prêt à dévorer l'enfant qui alloit naître.

5. *Elle enfanta un enfant mâle*: robuſte, courageux, puiſſant. Iſaïe *b* nous repréſente la fécondité de la Synagogue prête à ſortir de la captivité, en diſant qu'elle *a enfanté un mâle*. C'étoit la figure de l'Egliſe, qui ne met au nombre de ſes enfans que ceux qui ſont pleins de vigueur. A la veille de ſon martyre, ſainte Perpetue ſe trouve changée en mâle dans ſa viſion *c*. Gr. & Vulg. *Un fils mâle*; pour appuïer davantage.

Qui devoit gouverner toutes les Nations... Comme cela eſt dit de JESUS-CHRIST *d*, JESUS-CHRIST le dit auſſi de ſes ſerviteurs *e*. Et en effet, les Chrétiens alloient avoir dans huit ou dix ans la ſouveraine puiſſance ſur les Gentils, en la perſonne de Conſtantin & des autres Empereurs Chrétiens. Il faut bien remarquer ce tems, & que l'Egliſe alloit enfanter un fils régnant, comme on vient de voir.

Et ſon fils fut enlevé à Dieu, & à ſon trône: Dieu le prend dans ſa protection particuliére, & lui fait part de ſa puiſſance.

6. *Et la femme s'enfuit dans le déſert*. L'Egliſe cache ſon ſervice dans des lieux retirés: c'eſt une imitation de l'état où ſe trouva la Synagogue dans la perſécution d'Antiochus *f*.

Pour y être nourrie mille deux cens ſoixante jours: C'eſt une ſuite de l'imitation. Voïez ci-deſſus, XI. 2.

Nourrie, ſous les ordres de Dieu par les Paſteurs ordinaires, comme le peuple dans le déſert par Moïſe & Aaron; & ſous Antiochus, par Mathatias & ſes enfans Sacrificateurs: afin qu'on ne ſe figure pas ici une Egliſe inviſible & ſans Paſteurs.

7. *Il y eut alors un grand combat dans le Ciel*... Comme le Démon prévoïoit *qu'il lui reſtoit peu de tems*, V. 12. & que les Gentils qui ſe convertiſſoient en foule, lui feroient bientôt perdre l'Empire Romain, il fait ſes derniers efforts contre l'Egliſe; les Anges de leur côté combattent auſſi avec plus de force.

Michel & ſes Anges: le Dragon avec ſes Anges: chaque troupe avoit ſon chef. *Michel* g, *un grand Prince, qui eſt le défenſeur de vôtre peuple*. On voit donc ici que ſaint Michel eſt le défenſeur de l'Egliſe, comme il l'étoit de la Synagogue.

8. *Ceux-ci furent les plus foibles, & leur place ne ſe trouva plus dans le Ciel*. La gloire des Démons fut abattue avec l'idolatrie qui en faiſoit des dieux, & les mettoit dans le Ciel. Cette chûte leur arriva, lorſque Galére Maximien qui étoit le premier auteur de la perſécution, fut contraint lui-même au lit de la mort, par une horrible maladie où l'impreſſion de la vengeance divine paroiſſoit toute manifeſte, de faire un Edit pour donner la paix à l'Egliſe, l'an 311. de Nôtre-Seigneur; & que cet Edit fut appuïé par Conſtantin, qui croiſſoit tous les jours en puiſſance *h*. Ce fut un exemple pareil à celui qu'on avoit vû dans Antiochus, comme on l'a ſouvent remarqué.

9. *L'ancien Serpent*. Celui qui avoit ſéduit nos premiers pareus & toute la terre.

10. *Et j'entendis une grande voix dans le Ciel*: C'étoit un chant d'action de graces des Saints pour la victoire remportée ſur l'idolatrie, & la paix donnée à l'Egliſe par Conſtantin.

11. *L'accuſateur de nos freres, qui les accuſoit.... devant... Dieu*. On peut entendre ici les calomnies que le Démon inſpiroit aux Païens contre

a *Apud Baron. ad an. 254. n. XIII.*

b *Iſ. LXVI. 7.*

c *Acte de la Sainte.*

d *Pſal. II.*

e *Apoc. II. 26. 27.*

f *I. Mach. II. 31.*

g *Dan. XII. 1. & X. 14. 21.*

h *Euſ. Hiſt. Eccl. lib. VIII 16. 17. Id. de vit. Conſt. lib. I. 27. Lactant. de mort. perſecut. XXXIII. XXXIV. XXXV.*

les fidéles : mais ce mot, *devant ... Dieu*, nous renvoïe à ce qui ſe
a *Job I.* paſſa en la perſonne de Job *a*, lorſqu'il fut livré à Satan, qui ſe vantoit de venir à bout de ſa conſtance. Ainſi pour éprouver la patience de ſon Egliſe, Dieu permettoit aux démons de lui ſuſciter des perſécuteurs.

12. *Malheur à la terre & à la mer !* Malheur à tout l'Univers & à tous les hommes ! & la cauſe de ce malheur de toute la terre, c'eſt, pourſuit ſaint Jean, *que le diable y eſt deſcendu plein d'une grande colére* contre l'Egliſe, qu'il va perſécuter avec une nouvelle fureur, comme on verra ℣. 13.

Sachant qu'il lui reſte peu de tems : Ce qu'il jugeoit aiſément par
b *Euſ. lib. IX. 1.* les converſions qui ſe multiplioient, par les acclamations *b* même des Gentils à l'honneur des Chrétiens & de leur Dieu ; & enfin parce que Conſtantin, ſi favorable à l'Egliſe, s'avançoit manifeſtement à la ſouveraine puiſſance, plus que tous les autres Empereurs qui étoient alors. Saint Jean nous déclare ici trés-expreſſément que cette implacable colére qui fait faire au démon les derniers efforts contre l'Egliſe, eſt un malheur de tout l'Univers, & plus encore des perſécuteurs que de l'Egliſe perſécutée : car encore qu'elle ait beaucoup à ſouffrir à cauſe que le démon déchargera ſur elle cette *grande colére* dont il eſt plein ; ceux dans leſquels il opére, & dont il fait des inſtrumens de ſa fureur, ſont dans un état ſans comparaiſon plus déplorabile, puiſqu'il n'y a rien en toutes maniéres de plus malheureux que de haïr la vérité, & de travailler, comme ils ſont, avec le démon à l'éteindre dans le monde : par conſéquent malheur à eux, & malheur à la terre & à la mer à cauſe de la furie que Satan y va exercer par leurs mains contre l'Egliſe. Ce n'eſt pourtant pas encore ici ce troiſiéme & dernier *Væ* que ſaint Jean nous fait attendre depuis le Chapitre XI. 14. ce n'en eſt qu'un préparatif & un acheminement : quand il viendra ce troiſiéme *Væ*, où paroîtra la derniére & irrévocable ſentence contre l'Empire perſécuteur, il ſe fera bien remarquer d'une autre ſorte, comme on verra vers la fin de la Prophétie.

13. *Il pourſuivit la femme*. Maximin renouvella la perſécution en Orient avec plus de fureur que jamais. *Et la femme* eſt contrainte de ſe retirer encore *dans le déſert*, comme elle avoit fait, ℣. 6.

14. *Au déſert, au lieu de ſa retraite* : Qu'elle connoiſſoit déja comme venant de s'y retirer, & d'où il faut ſuppoſer qu'elle étoit ſortie quand le dragon fut vaincu.

Il faut ici bien entendre que ſaint Jean racontoit les choſes dans l'ordre qu'il les voïoit. Il a vû premiérement le dragon tâchant d'engloutir la femme ; enſuite, l'enfant enlevé, la femme fuïant dans le déſert, & le combat où le dragon eſt vaincu. Là ſaint Jean voit la colére du dragon plus enflammée par ſa défaite : de là vient qu'il ne préſente pas ſeulement la gueule, comme il faiſoit auparavant, ℣. 4. mais encore qu'il pourſuit la femme, qui dans une ſemblable perſécution cherche un ſemblable réfuge. Ainſi on ne doit pas regarder cette fuite répétée, comme l'explication de ce qui avoit été dit, mais comme une action différente qui a ſon caractére particulier, & que ſaint Jean raconte auſſi trés-diſtinctement.

On donna deux ailes d'aigle à la femme : pour marquer la viteſſe de ſa fuite, comme *Iſ.* XL. 31.

15. *Alors le ſerpent jetta de ſa gueule comme un grand fleuve pour l'entraîner ...* La perſécution eſt ſignifiée par les eaux, ſelon le ſtile ordinaire de l'Ecriture.

16. *La terre aida la femme*. Alors pour la premiére fois les puiſſances du monde ſécoururent l'Egliſe. Conſtantin & Licinius réprimerent la

perſécution de Maximin. Ce Tiran battu par Licinius, ſentit la main de Dieu, fit un Edit favorable, & périt comme Antiochus, & comme Galére Maximien, avec une auſſi fauſſe pénitence *a*.

17. *Et le dragon s'irrita contre la femme, & alla faire la guerre* ... Il renouvella encore & pour la derniére fois la perſécutiou par le moïen de Licinius, mais qui bientôt après fut éteinte par Conſtantin *b*. Saint Jean fait entendre le peu d'effet de cette perſécution en la marquant ſeulement, ſans en expliquer aucune particularité.

On ne peut s'empêcher de voir ici dans la Prophétie de ſaint Jean, ſous trois Princes perſécuteurs, trois tems principaux de la derniére perſécution que ſouffrit l'Egliſe, auſſi diſtinctement marqués qu'ils ſont dans l'Hiſtoire même. Le premier tems depuis le commencement en 303. juſqu'à l'Edit favorable de Galére Maximien en 311. Le ſecond, dans les nouveaux efforts de Maximin repouſſés par Conſtantin & Licinius, & finis enfin tant par la victoire de Conſtantin ſur Maxence, que par la mort & la rétractation de Maximin, en 312. 313. Le troiſiéme, quand Licinius, juſqu'alors trés-uni avec Conſtantin, attaqua l'Egliſe, & périt, en 319. 323.

Et il alla faire la guerre: Le dragon fit quelque mouvement, qui fit connoître à ſaint Jean le deſſein qu'il eut de pourſuivre encore les fidéles, car il ne diſparoit pas, & il demeure préſent dans toute la ſuite de cette Viſion, comme on le verra, XIII. 4. XVI. 13.

18. *Et il s'arrêta ſur le ſable de la mer*. C'eſt le dragon qui s'arrête, ſelon la Vulgate; c'eſt-à-dire, qu'il ne remue plus rien, & ceſſe de perſécuter l'Egliſe. Le Grec porte, *Je m'arrêtai ſur le ſable de la mer*. La leçon de la Vulgate eſt ancienne, & la choſe en elle-même eſt indifférente pour la ſuite de la Prophétie.

a *Euſ. Hiſt. Eccl. lib. IX. 10. Id. de vit. Conſt. lib. I. 58. 59. Lactant. de mort. perſ. XLV. XLVI. XLIX.*

b *Euſ. Hiſt. Eccl. lib. X. 8. Id. de vit. Conſt. lib I. 50. & ſeq. II. 1. & ſeq.*

CHAPITRE XIII.

La Bête qui s'éleve de la mer; Ses ſept Têtes, & ſes dix Cornes: Sa Bleſſure mortelle: Sa Guériſon ſurprenante. Seconde Bête, avec ſes Preſtiges & ſes faux Miracles; L'image de la Bête: Le caractére, & le nombre de la Bête.

1. *ET vidi de mari beſtiam aſcendentem, habentem capita ſeptem, & cornua decem, & ſuper cornua ejus decem diademata, & ſuper capita ejus nomina blaſphemiæ.*

2. *Et beſtia quam vidi, ſimilis erat pardo, & pedes ejus ſicut pedes urſi, & os ejus ſicut os leonis. Et dedit illi draco virtutem ſuam, & poteſtatem magnam.*

3. *Et vidi unum de capitibus ſuis quaſi occiſum in mortem: & plaga mortis ejus curata eſt. Et admirata*

GR.

1. ET je vis une Bête s'élever de la mer, aïant ſept têtes & dix cornes, & dix diadêmes ſur ſes cornes, & *a* des noms de blaſphême ſur ſes têtes.

a *un nom*

2. La Bête que je vis, étoit ſemblable à un Léopard: ſes pieds reſſembloient aux pieds d'un Ours, & ſa gueule à la gueule d'un Lion. Et le Dragon lui donna ſa *b* force & ſa grande puiſſance.

b *force, ſon trône, & ſa*

3. Et je vis une de ſes têtes comme bleſſée à mort: mais cette plaïe mortelle fut guérie; & toute la ter-

GR. re en étant émerveillée, ſuivit la Bête.

4. Ils adorerent le Dragon, qui avoit donné puiſſance à la Bête, & ils adorerent la Bête, en diſant : Qui eſt ſemblable à la Bête, & qui pourra combattre contre elle?

5. Et il lui fut donné une bouche qui ſe glorifioit, & prononçoit des blaſphémes : & le pouvoir lui fut donné de faire la guerre quarante-deux mois.

La guerre (eſt dans le Grec, & non dans la Vulgate.)

6. Elle ouvrit la bouche pour blaſphémer contre Dieu, pour blaſphémer ſon Nom & ſon Tabernacle, & ceux qui habitent dans le Ciel.

7. Il lui fut donné de faire la guerre aux Saints, & de les vaincre : & la puiſſance lui fut donnée ſur toute tribu, ſur tout peuple, ſur toute langue, & ſur toute nation.

peuple (n'eſt pas dans le Grec.)

8. Tous les habitans de la terre l'adorerent *a*, ceux dont les noms ne ſont pas écrits dans le Livre de vie de l'Agneau immolé dès la création du monde.

a l'adorerent

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute.

10. Celui *b* qui ménera en captivité, *c* ira en captivité : celui qui tuera de l'épée, il faut qu'il meure de l'épée. C'eſt ici la patience & la foi des Saints.

b qui mène

c va en

11. Je vis une autre Bête s'élever de la terre, qui avoit deux cornes ſemblables à celles de l'Agneau, & qui parloit comme le Dragon.

12. Elle *d* exerçoit toute la puiſſance de la premiére Bête en ſa préſence ; & *e* elle fit que la terre & ceux qui l'habitent, adorerent la premiére Bête, dont la plaïe mortelle avoit été guérie.

d exerce

e elle fait

13. Elle *f* fit de grands prodiges, juſqu'à faire tomber le feu du Ciel ſur la terre devant les hommes.

f fait

14. Et elle *g* ſéduiſit les habitans de la terre, par les prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en préſence de la Bête, en ordonnant aux habitans de la terre de dreſſer une image à la Bête, qui avoit reçû un coup d'épée, & qui néanmoins étoit en vie.

g ſéduit

eſt univerſa terra poſt beſtiam.

4. *Et adoraverunt draconem, qui dedit poteſtatem beſtiæ : & adoraverunt beſtiam, dicentes : Quis ſimilis beſtiæ ? & quis poterit pugnare cum ea ?*

5. *Et datum eſt ei os loquens magna, & blaſphemias : & data eſt ei poteſtas facere menſes quadraginta duos.*

6. *Et aperuit os ſuum in blaſphemias ad Deum, blaſphemare nomen ejus, & tabernaculum ejus, & eos qui in cælo habitant.*

7. *Et eſt datum illi bellum facere cum Sanctis, & vincere eos. Et data eſt illi poteſtas in omnem tribum, & populum, & linguam, & gentem :*

8. *Et adoraverunt eam omnes, qui inhabitant terram : quorum non ſunt ſcripta nomina in Libro vitæ Agni, qui occiſus eſt ab origine mundi.*

9. *Si quis habet aurem, audiat.*

10. *Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet : qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hìc eſt patientia, & fides Sanctorum.*

11. *Et vidi aliam beſtiam aſcendentem de terra, & habebat cornua duo ſimilia Agni, & loquebatur ſicut draco.*

12. *Et poteſtatem prioris beſtiæ omnem faciebat in conſpectu ejus : & fecit terram & habitantes in ea, adorare beſtiam primam, cujus curata eſt plaga mortis.*

13. *Et fecit ſigna magna, ut etiam ignem faceret de cælo deſcendere in terram in conſpectu hominum.*

14. *Et ſeduxit habitantes in terra, propter ſigna, quæ data ſunt illi facere in conſpectu beſtiæ, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem beſtiæ, quæ habet plagam gladii, & vixit.*

15. *Et datum eſt illi, ut daret ſpiritum imagini beſtiæ, & ut loquatur imago beſtiæ, & faciat, ut quicumque non adoraverint imaginem beſtiæ, occidantur.*

15. Il lui fut donné pouvoir d'animer l'image de la Bête, & de la faire parler, & de faire tuer tous ceux qui n'adoroient pas l'image de la Bête. GR.

16. *Et faciet omnes puſillos & magnos, & divites & pauperes, & liberos & ſervos habere characterem in dextera manu ſua, aut in frontibus ſuis:*

16. Elle *a* fera que les petits & les grands, les riches & les pauvres, les hommes libres & les eſclaves portent le caractére de la Bête en leur main droite & ſur leur front: a *fait*

17. *Et ne quis poſſit emere, aut vendere, niſi qui habet characterem, aut nomen beſtiæ, aut numerum nominis ejus.*

17. Et que perſonne ne puiſſe acheter ni vendre, que celui *b* qui aura le caractére de la Bête, ou le nombre de ſon nom. b *qui a*

18. *Hìc ſapientia eſt. Qui habet intellectum, computet numerum beſtiæ. Numerus enim hominis eſt: & numerus ejus ſexcenti ſexaginta ſex.*

18. C'eſt ici la ſageſſe: Que celui qui a de l'intelligence, compte le nombre de la Bête: car c'eſt le nombre d'un homme, & ſon nombre eſt ſix cens ſoixante-ſix.

EXPLICATION DU CHAPITRE XIII.

Suites des caractéres de la perſécution de Dioclétien. Sept Empereurs idolâtres, ſous l'Empire deſquels elle a été exercée. La plaie mortelle de l'idolatrie par la mort de Maximin. Elle revit ſous Julien l'Apoſtat, qui rentre dans le deſſein conçû par Dioclétien, de détruire entiérement l'Egliſe. La Philoſophie Pytagoricienne au ſecours de l'idolatrie dès le tems de Dioclétien, & de nouveau ſous Julien. Cruelle défenſe de Dioclétien imitée par Julien. Le nombre fatal de la Bête dans le nom de Dioclétien.

1. ET *je vis une Bête*. Daniel a repréſenté quatre grands Empires ſous la figure de quatre Bêtes indomptables *a*. Un grand Empire eſt ici repréſenté à ſaint Jean ſous la figure d'une Bête; & c'eſt l'Empire Romain, ou, pour mieux dire, c'eſt Rome même, maîtreſſe du monde, Païenne, & perſécutrice des Saints, qui veut répandre ſon idolatrie dans toute la terre; ou, ce qui eſt au fonds la même choſe, c'eſt l'idolatrie Romaine, comme étant la Religion du plus grand Empire, & de la Ville la plus redoutable qui fut jamais. a *Dan. VII.*

Qui s'élevoit de la mer: Daniel fait auſſi ſortir de la mer les quatre Bêtes qui ſignifient quatre Empires. Ces Empires ſortent de la mer, c'eſt-à-dire, de l'agitation des choſes humaines, qui eſt figurée *b* par *la mer ſur laquelle ſouffient tous les vents*. Delà vient auſſi qu'en parlant de la tranquillité du ſiécle futur, ſaint Jean dit qu'il n'y aura plus de mer *c*. b *Dan. VII. 2.* c *Apoc. XXI. 1.*

Qui avoit ſept têtes: Saint Jean explique lui-même ces ſept têtes dans le Chapitre XVII. qui fait tout le dénouëment des prédictions de l'Apocalypſe. Il faut donc ſoigneuſement conférer ces deux Chapitres, & remarquer avant toutes choſes que ces ſept têtes, ſelon ſaint Jean *d*, *ſont les ſept montagnes de Rome, & ſept de ſes Rois*, ou, comme on parloit en Latin, de ſes Empereurs. La Ville de Rome eſt manifeſtement déſignée par le caractére des ſept Montagnes, mais encore en général, & ſans s'attacher à aucun tems déterminé. Mais ſaint Jean qui nous veut méner à la derniére perſécution, qui fut celle de Dioclétien, où arriverent les grands combats & le grand triomphe des Chrétiens, la déſigne d *Apoc. XVII. 9.*

par ſon caractére particulier, qui eſt celui d'avoir été exercée ſous l'Empire & l'autorité de ſept Empereurs idolâtres, qui furent Dioclétien, Maximien ſurnommé Herculius, Conſtantius Chlorus pere de Conſtantin le Grand, Galére Maximien, Maxence fils du premier Maximien, Maximin, & Licinius.

De ces ſept Empereurs, Dioclétien eſt celui qui eſt le plus expreſſément marqué dans la Prophétie, comme on verra vers la fin de ce Chapitre, à cauſe que ſon nom étoit le premier à la tête de l'Edit où la perſécution fut ordonnée. Auſſi étoit-il le premier des Empereurs, celui à qui l'Empire avoit été donné d'abord, qui avoit été au commencement le ſeul Empereur, qui avoit fait tous les autres, & qui en fut comme le pere & la ſource, à qui même, après qu'il eut quitté l'Empire, on avoit en quelque ſorte conſervé l'autorité de créer les autres, comme il parut, lorſque *a* Galére Maximien l'appella auprès de lui en l'an 307. pour donner à Licinius le titre d'Auguſte. Il crut autoriſer cette nomination par la préſence de Dioclétien, d'où l'Empire leur étoit venu à tous: de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'on le marque plus que tous les autres dans la ſuite, comme celui qui a commencé la perſécution, & du nom duquel elle eſt nommée par tous les Auteurs.

a *Lactant. de mort. c. 29.*

Le Saint-Eſprit fait donc voir ici à ſaint Jean la perſécution de Dioclétien, par le caractére qui lui eſt propre, qui eſt d'avoir été exercée ſucceſſivement ſous le nom & l'autorité de ſept Empereurs, que l'Apôtre appelle ſept Rois, ſelon l'uſage de la langue Greque: par où il faut entendre ſept Auguſtes, ou, comme parle Euſebe *b*, ſept Rois parfaits, τελειότατοι βασιλεῖς.

b *Euſ. Hiſt. lib. VIII. 13.*

Il eſt vrai qu'à compter tous ceux qui furent alors élevés à la ſuprême dignité d'Auguſtes ou d'Empereurs, on en trouvera neuf, puiſqu'il faut encore ajoûter Conſtantin le Grand & Sévere aux ſept qu'on a déja nommés. Mais il y a des raiſons particuliéres pour leſquelles ſaint Jean, qui ſe plaît dans cette Prophétie à réduire tout au nombre de ſept, n'a point fait mention de Conſtantin & de Sévere: car déja pour ce qui regarde Conſtantin, on voit bien qu'il ne devoit pas ſervir à marquer le caractére de la perſécution de Dioclétien, lui qui la fit ceſſer dès qu'il parvint à l'Empire, *puiſque ſa premiére action, quand il y fut élevé, fut de rendre aux Chrétiens la liberté de leur culte*, comme le rapporte Lactance *c*, *Voilà*, continue-t-il, *ſon premier Décret & ſa premiére Ordonnance*.

c *Lact. de mort. 24.*

Pour Sévere, il eſt vrai qu'il a été Empereur, & on peut préſumer qu'il aura été ennemi des Chrétiens, puiſqu'il étoit créature de Galére Maximien, leur plus ardent perſécuteur; mais ſon Empire eſt à peine marqué dans l'Hiſtoire. Nous apprenons de Lactance *d*, qu'il ne fut fait Empereur que pour la guerre contre Maxence, où il fut d'abord abandonné de ſes ſoldats, & même contraint de quitter la pourpre, c'eſt-à-dire, de ſe réduire à la vie privée incontinent après ſa promotion; ce qui pourtant, après tout, ne lui valut qu'une mort plus douce. Comme donc il perdit l'Empire preſque auſſi-tôt qu'il l'eut reçû, & qu'il mourut particulier, non pas à la maniére de Dioclétien, qui parut ſe dépoſer de lui-même, & qui auſſi conſerva toûjours beaucoup de dignité, comme on a vû, mais d'une maniére ſi baſſe & ſi honteuſe: il ne faut pas s'étonner que ſaint Jean toûjours attaché aux grands caractéres, & aux traits marqués dans l'Hiſtoire ſelon le génie des Prophétes, ne compte pas un ſi miſérable Empereur, pour ſe réduire plus préciſément au nombre de ſept ſi ſolemnel d'ailleurs dans tout le cours de ſa Prophétie: d'autant plus qu'un régne ſi court, & toûjours occupé ailleurs, n'eut pas le tems de ſe faire ſentir à l'Egliſe, contre laquel-

d *De mort. 25. 26.*

le on ne voit pas qu' il ait rien fait, ni en général rien de mémorable.

Saint Jean a donc eu raiſon de nous montrer ſept Empereurs, ſous le nom & l'autorité deſquels l'Egliſe a été perſécutée par toute la terre. On ſait que les Empereurs, quoiqu'ils partageaſſent entr'eux les Provinces, les gouvernoient néanmoins comme faiſant un même corps d'Empire. Les noms de tous les Empereurs étoient inſcrits à la tête de tous les actes publics, en quelque endroit qu'ils ſe fiſſent: les ordres généraux ſe donnoient auſſi au nom de tous; & pour venir en particulier à la perſécution, en quelque endroit qu'elle s'exerçât, on y faiſoit adorer tous les Empereurs, quoiqu'ils fuſſent dans d'autres Provinces, comme il paroît par les Actes du martyre de ſaint Procope, qui encore qu'il ait ſouffert dans la Paleſtine, reçût ordre *de ſacrifier aux quatre Rois* a, c'eſt-à-dire, à Dioclétien, à Maximien, à Galére Maximien, & à Conſtantius Chlorus; ce qui juſtifie parfaitement que la perſécution s'exerçoit au nom de tous les Princes.

a *Euſ. de mart. I. act. Proc. in not. Val. ibid.*

On pourroit ici objecter ce qu'Euſebe *b* écrit de Maxence, qu'il fit d'abord ceſſer la perſécution à Rome, & dans les terres où il commandoit, & même qu'il fit ſemblant d'être favorable aux Chrétiens au commencement de ſon Empire, dans le deſſein de gagner le peuple Romain, dont une grande partie avoit déja embraſſé le Chriſtianiſme. Mais après tout, ce ne fut ici qu'un faux ſemblant; & Euſebe aïant remarqué la douceur trompeuſe de ce Prince envers ſes ſujets Chrétiens, au commencement de ſon régne, il fait bien entendre qu'à la fin, & lorſqu'il ſe crut entiérement établi, il ne les épargna pas davantage que tout le reſte des citoïens Romains. Au reſte, il eſt conſtant par tous les Auteurs *c*, que Maxence a été des plus attachés à toutes les impiétés de l'idolatrie, à ſes ſacrifices impurs, & à ſes cruelles divinations, où l'on voit qu'il n'épargnoit pas le ſang humain, croïant, comme tous les autres, trouver des préſages plus exquis dans les entrailles des enfans que dans celles des animaux. Et encore qu'en apparence il ait arrêté la perſécution en quelques endroits, comme l'aſſûrent des Auteurs irreprochables, l'Egliſe ne laiſſoit pas de ſouffrir beaucoup; puiſqu'on renioit JESUS-CHRIST dans la paix même, & que le Pape ſaint Marcel aïant ſoûtenu la vigueur de la diſcipline contre une ſi lâche apoſtaſie, le Tiran prit delà occaſion de l'envoïer en exil. C'eſt ce qu'on voit dans l'Epitaphe de ce ſaint Pontife, compoſée par ſaint Damaſe, un de ſes plus ſaints ſucceſſeurs. Saint Marcel fut donc ſous Maxence le Martyr de la Diſcipline, en quoi l'Egliſe ne ſe tient pas moins perſécutée que lorſqu'on l'attaque dans la Foi; & quand tout cela auroit manqué à la cruauté de Maxence, ce que ſes deſirs impudiques firent ſouffrir aux femmes Chrétiennes *d*, lui peut donner rang parmi les plus infames perſécuteurs. Auſſi fut-il ce grand ennemi que Dieu abattit aux pieds de ſa Croix, par les armes & par la victoire de Conſtantin.

b *Id. Hiſt. Eccl. lib. VIII. 14.*

c *Id. de vit. Conſt. lib. I. 33. Zoz. II.*

d *Euſ. Hiſt. Eccl. lib. VIII. 14. Id. de vit. Conſt. lib. I. 33. 34.*

On ne peut ici s'empêcher de dire un mot de Conſtantius Chlorus, dont l'Empire fut ſi doux aux Chrétiens, que loin de faire ſouffrir aucun d'eux, il épargna autant qu'il put juſqu'aux Egliſes *e*. Auſſi n'eſt-ce pas tant ſes diſpoſitions particuliéres qu'il faut ici regarder, que le perſonnage qu'il faiſoit dans le monde au tems de cette derniére perſécution. Il étoit conſtamment un des Empereurs, au nom deſquel on l'exerçoit. Nous avons vû qu'on obligeoit à lui ſacrifier par tout l'Univers comme aux autres Princes. Il eſt mort trés-conſtamment dans l'idolatrie comme dans l'Empire, & il a été mis par les Romains au rang de leurs dieux *f*. Il n'a jamais révoqué les cruels Edits, qui ſubſiſtoient par conſéquent de ſon conſentement & de ſon autorité dans tout l'Em-

e *Id. Hiſt. Eccl. lib. VIII. 13.*

f *Id. ibid. VII. 32.*

pire ; & la premiére révocation qui en eſt marquée dans l'hiſtoire, eſt celle de 311. de Galére Maximien, de Conſtantin, & de Licinius, après la mort de Conſtantius Chlorus. Juſques-là les ſanglans Edits ſubſiſtoient par tout l'Empire dans toute leur force, de l'autorité de tous les Empereurs, ſans en excepter Conſtantius ; & même nous apprenons
a *Lact. de mort.* 43. de Lactance *a*, auteur du tems, & de l'intime familiarité de ce Prince, qu'étant encore Céſar, pour ſe conformer aux ordres publics dont il étoit l'exécuteur naturel en cette qualité, *il laiſſa abattre les Egliſes* dans ſes Provinces, & même dans les Gaules : ce qui emportoit avec ſoi la ſuppreſſion du culte & des aſſemblées : malheur que Conſtantius auroit pu ſauver à l'Egliſe, comme il lui ſauva les Martyrs, s'il n'avoit jugé à propos de rendre quelque obéïſſance, quoique non pas juſqu'à l'extrémité, aux ordres des perſécuteurs. Tout cela étoit plus que ſuffiſant, pour obliger nôtre Apôtre à mettre cet Empereur au nombre des ſept, ſous lequels l'Egliſe ſouffrit, & par qui il a voulu caractériſer la perſécution de Dioclétien.

Si maintenant on demande pourquoi, contre nôtre coûtume, nous prenons ici le nombre de ſept pour un nombre fixe & précis, ce n'eſt pas ſeulement à cauſe d'une ſi heureuſe rencontre, quoiqu'après tout il n'en faudroit pas rejetter la circonſtance favorable ; mais c'eſt à cauſe que ſaint Jean nous donnera en termes formels ce nombre de ſept comme précis, & qu'il en fera un caractére particulier du tems qu'il veut déſigner, comme on le verra, XVII. 9. 10. 11.

Et dix cornes. Nous verrons ce que c'eſt dans le Chapitre XVII. 3. 12. où ſaint Jean en explique le myſtére.

On demandera, pour entendre la figure de la Bête, comment ces dix cornes étoient diſtribuées ſur les ſept têtes. On peut ici ſe repréſenter comme trois têtes principales, qui auroient chacune deux cornes, & les quatre autres chacune une : mais il faut bien que cela ſoit indifférent, puiſque ſaint Jean n'en a rien dit. Il eſt certain néanmoins que parmi les ſept Empereurs, il y en eut trois plus remarquables que les autres, comme on verra, ℣. 2.

Dix diadêmes ſur ſes cornes : A cauſe que ſes cornes ſignifient des
b *Apoc.* XVII. 12. Rois, comme ſaint Jean l'expliquera *b*. Une des Bêtes de Daniel *c* a auſſi dix cornes ; & ces cornes ſont auſſi des Rois. Mais ce que ſont ces dix
c *Dan.* VII. 7. 24. cornes & ces dix Rois dans ſaint Jean, lui-même nous l'expliquera dans le Chapitre XVII.

Des noms de blaſphême ſur ſes têtes. C'eſt ſur ces ſept montagnes des faux dieux, à qui elles étoient dédiées, & dans ſes Empereurs les noms des dieux dont ils ſe faiſoient honneur, Dioclétien aïant pris le nom de Jupiter, d'où il fut nommé Jovius, & Maximien celui d'Hercule, d'où il fut nommé Herculius. L'autre Maximien ſe diſoit le fils de
d *Lact. de mort.* 9. Mars *d*. Nous trouvons auſſi que Maximin, un de nos ſept Empereurs,
e *Euſ. Hiſt. Eccl. lib. IX.* 9. prit le nom de Jovius *e*. Et Lactance raconte *f* que ces noms ſuperbes de Joviens & d'Herculiens, que Dioclétien & Maximien avoient affectés, étoient paſſés à leurs ſucceſſeurs.
f *Lact. de mort.* 52. 2. *La Bête que je vis, étoit ſemblable à un Léopard*. Saint Jean ne voit qu'une ſeule Bête, parce qu'il ne vouloit déſigner qu'un ſeul Empire, qui étoit celui de Rome Païenne : au lieu que Daniel qui en vit quatre, vit auſſi quatre Bêtes bien diſtinguées. Mais celle de ſaint Jean eſt compoſée de ce qu'il y avoit de plus terrible dans celles de Daniel. Une de ces Bêtes de Daniel reſſembloit à un Lion, une autre à un Ours, une autre à un Léopard. Saint Jean laiſſe la quatriéme, dont la
g *Dan.* VII. 4. 6. figure n'a point de nom dans Daniel *g* ; & il compoſe la Bête qu'il nous repréſente, du Lion, de l'Ours, & du Léopard. C'eſt encore un

autre caractére de la perſécution de Dioclétien ; nous l'avons vû dans tout ſon cours ſous ſept Empereurs : mais elle devoit commencer ſeulement par trois , c'eſt-à-dire , par Dioclétien , & par les deux Maximiens . *Ab a oriente uſque ad occaſum , tres acerbiſſimæ beſtiæ ſævierunt . Trois Bêtes trés-cruelles tourmentoient le monde depuis l'Orient juſqu'à l'Occident* , & y exerçoient une impitoïable perſécution . Voilà donc les trois Bêtes de ſaint Jean ; voilà ſon Lion , ſon Ours & ſon Léopard ; trois animaux cruels , mais qui avec le caractére commun de la cruauté , en ont auſſi de particuliers que nous allons voir. a *Lact. de mort.* 16.

La Bête ... étoit ſemblable à un Léopard . La figure du Léopard faiſoit le corps de la Bête . Cet animal eſt le ſymbole de l'inconſtance par la variété des couleurs de ſa peau ; & c'eſt pourquoi les Interprétes l'attribuent dans Daniel aux mœurs inconſtantes d'Alexandre : mais ce caractére ne convient pas moins à Maximien ſurnommé Herculius , qui quitte l'Empire & le reprend ; qui dans ce retour s'accorde premiérement avec ſon fils , & incontinent après devient jaloux de ſa gloire , & le veut perdre ; qui ſe fait ami de Galére Maximien , dont il machine la perte ; qui en dernier lieu ſe rallie avec ſon gendre Conſtantin , qu'à la fin il veut encore faire périr *b* . Voilà donc le Léopard ; & il faut bien remarquer que ſaint Jean en a voulu faire le corps de la Bête , parce que malgré ſon humeur changeante , il ſembloit être le plus opiniâtre perſécuteur de l'Egliſe , aïant commencé avant tous les autres en Occident où il régnoit , une perſécution trés-violente pluſieurs années avant l'Edit de la perſécution générale . C'eſt-là que périrent une infinité de Martyrs , & entr'autres , comme le raconte ſaint Eucher , cette fameuſe Légion Thébaine , avec ſon chef ſaint Maurice , l'an de JESUS-CHRIST 297. ſelon Baronius , plûtôt ſelon quelques autres , & conſtamment pluſieurs années avant le cruel Edit. b *Id. de mort.* 26. 28. 29. 1co

Ses pieds reſſembloient aux pieds d'un Ours . C'eſt Galére Maximien , animal venu du Nort , que ſon humeur ſauvage & brutale , & même ſa figure informe dans ſon énorme groſſeur , avec ſa mine féroce , rendoient ſemblable à un Ours , comme dit Lactance *c* . Ce que le même Auteur remarque en un autre endroit *d* par ces paroles : *Il avoit* , dit-il , *coûtume de nourrir des Ours qui lui reſſembloient par leur grandeur & par leur ferocité . Habebat urſos ferociæ ac magnitudinis ſuæ ſimillimos* . Voilà donc l'Ours de ſaint Jean bien marqué : mais il reſſembloit à l'Ours principalement par les pieds , à cauſe de ſon exceſſive & inſatiable rapacité , ce Prince ne ſongeant à autre choſe qu'à tout envahir *e* . c *Id. ibid.* 9. d *Id. ibid.* 21. e *Id. ibid.* 20. 23. 26

Et ſa gueule à la gueule d'un Lion . C'eſt Dioclétien qui étoit dans ce corps monſtreux , comme la premiére tête qui ſe préſentoit d'abord ; car c'étoit le premier Empereur qui avoit adopté les autres , comme on a vû . On le nomme pourtant le dernier , parce qu'en effet il n'étoit pas le plus animé contre les Chrétiens . Ce fut Galére Maximien qui le contraignit à donner le ſanglant Edit , auſſi-bien qu'à quitter l'Empire *f* . f *Id. ibid.* 11.

On lui attribue la gueule , & la gueule d'un Lion , à cauſe de l'Edit ſanguinaire qui ſortit de ſa bouche , où ſon nom étoit à la tête comme celui du premier & principal Empereur . Il ne faut pas regarder ici ſon humeur particuliére , mais le perſonnage qu'il faiſoit dans la perſécution , qui étoit ſans difficulté le premier ; d'où vient auſſi que cette perſécution eſt intitulée de ſon nom , comme on a dit .

3. *Et je vis une de ſes têtes ...* Saint Jean vit d'abord la Bête avec toutes ſes ſept têtes : mais nous verrons dans la ſuite *g* , qu'elles diſparoiſſent les unes après les autres , comme firent auſſi ces Empereurs . g *Apoc. XVII.* 10.

Comme bleſſée à mort : La bleſſure de cette tête attiroit après elle la mort de la Bête : delà vient qu'on la repréſente dans la ſuite comme aïant *été bleſſée à mort*, & comme *aïant repris la vie*, ℣. 14. Et en effet, ces têtes diſparoiſſant les unes après les autres, lorſque la Bête en vint au point qu'elle n'en avoit plus qu'une, & qu'elle y fut bleſſée à mort, il eſt clair qu'elle devoit paroître comme morte. Or nous verrons *a*, qu'il fut un tems que la Bête n'avoit que *la ſixiéme tête*, les cinq premiéres *étant paſſées*, & la ſeptiéme *n'étant pas encore venue*. Quand donc cette ſixiéme tête fut coupée, la Bête devoit paroître comme morte ; & c'eſt ce qui arriva du tems de Maximin, lorſque les cinq premiers Tirans étans morts, & n'y aïant plus que lui qui perſécutât l'Egliſe, l'Empire de l'idolatrie ſembloit mort en la perſonne de ce Tiran : ce qui paroîtra plus clairement ſur le Chapitre XVII. ℣. 10.

a *Apoc. XVII. 10.*

Mais cette plaïe mortelle fut guérie. La perſécution de Licinius, quoique ſanglante, fut trop légere en comparaiſon des autres, pour être ici regardée comme la réſurrection de la Bête ; puiſque même Sulpice Sévere a remarqué qu'il falloit à l'Egliſe pleine de force, quelque affliction plus violente pour mériter qu'elle la comptât parmi ſes plaïes : *Res* b *levioris negotii quam ut ad Eccleſiæ vulnera pertineret*. Mais on n'a pas beaucoup à chercher la réſurrection de la Bête, puiſqu'elle paroît toute manifeſte cinquante ans après ſous Julien l'Apoſtat, lorſqu'il abjura le Chriſtianiſme, & qu'il rétablit l'Empire de l'idolatrie.

b *Sulp. Sev. Hiſt. ſacr. lib. II. 10.*

Et toute la terre ... ſuivit la Bête. C'eſt ce qui paroît dans la ſuite, lorſqu'il eſt dit : *Et la puiſſance lui fut donnée ſur toute tribu, ſur tout peuple, ſur toute langue, & ſur toute nation*, ℣. 7. ce qui convient parfaitement à Julien l'Apoſtat, qui réunit tout l'Empire ſous ſa puiſſance. C'eſt donc à ce tems précis que nous eſt marquée la réſurrection de la Bête, & non pas dans le tems de Licinius, où il n'y eut qu'une trés-petite partie de l'Empire qui eut à ſouffrir.

4. *Ils adorerent le Dragon* : Les autels des démons furent rétablis. Au reſte, cet endroit donne à connoître que le Dragon paroiſſoit encore, & que ſaint Jean voit ici quelque choſe qui lui fait dire qu'on l'adora. Voïez, XII. 17. 18. & XVI. 13.

Ils adorerent le Dragon, qui avoit donné puiſſance .... Si la puiſſance de Dieu avoit paru admirable lorſque ſon Egliſe, en apparence accablée, & n'attendant plus que le tombeau, fut tout d'un coup relevée, XI. 11. 12. le Diable ſembloit avoir fait un ſemblable prodige en faveur de l'idolatrie ; puiſqu'aïant été abattue par Conſtantin, tout-à-coup, cinquante ans après, elle ſembla reprendre la vie ſous Julien.

Qui eſt ſemblable à la Bête ? Les Gentils diſoient alors, plus que jamais, que la Religion Romaine étoit invincible, puiſqu'elle revenoit de ſi loin, & qu'après une telle réſurrection, rien ne pourroit plus abattre les dieux qui avoient rendu les anciens Romains maîtres de la terre.

5. *Et il lui fut donné une bouche qui ſe glorifioit*. La vanité de Julien paroît de tous côtés, même dans Ammian Marcellin *c* ſon admirateur ; & Julien même, dans ſes *Céſars*, ſemble ne mépriſer tous les autres Empereurs, que pour ſe mettre au-deſſus d'eux tous, ſe glorifiant d'une protection ſpéciale des dieux, & finiſſant cet ouvrage par ces paroles que Mercure, le dieu de l'éloquence & le protecteur des hommes de génie, lui adreſſe *d* : *Pour toi*, dit-il, *je t'ai fait connoître le Soleil ton pere : marche ſous ſa conduite, & pendant cette vie, & après ta mort* : par où il lui promettoit une gloire immortelle, & un éclat ſemblable à celui du Soleil.

c *Amm. Marc. lib. XXV.*

d *Jul. Cæſ. in fin.*

Et prononçoit des blaſphêmes : Voïez le Verſet ſuivant.

Et le pouvoir lui fut donné. C'eſt la conſolation des Saints, qu'on ne peut rien contr'eux, non plus que contre leur Chef JESUS-CHRIST, que le pouvoir *n'en fut donné d'enhaut* a.

a *Joan. XIX. 11.*

Le pouvoir lui fut donné de faire ... Le pouvoir d'entreprendre tout, de faire ce qu'elle voudra; ou *le pouvoir de faire* la guerre aux Saints, comme ℣. 7.

Durant quarante-deux mois. On ne nous demandera plus maintenant pourquoi ce nombre, dont la raiſon a déja été expliquée. La perſécution de Julien a eu ſes bornes trés-courtes, marquées de Dieu, comme celle d'Antiochus: comme elle auſſi, elle a fini par le prompt châtiment de ſon auteur; & ſi Julien ſe ſentant bleſſé à mort, a dit en s'adreſſant à JESUS-CHRIST, comme le rapporte Théodoret *b*: *Tu as vaincu, Galiléen*; ou, comme le raconte un autre Hiſtorien *c*, en s'adreſſant au Soleil qu'il avoit pris pour ſon protecteur: *Raſſaſie-toi de mon ſang*; c'eſt avec plus d'impiété qu'Antiochus, ſe reconnoître néanmoins vaincu comme lui, & confeſſer qu'il s'étoit trompé dans la confiance qu'il avoit euë en ſes dieux.

b *Theod. III. 25.*

c *Philoſt. lib. VII. n. 15.*

Il faut remarquer que ſaint Jean ne dit pas ici que l'Egliſe ſe ſoit retirée dans le déſert, comme elle avoit fait dans les perſécutions précédentes *d*, parce que du tems de Julien il n'y eut aucune interruption dans ſon ſervice public. Au reſte, il n'y a rien eu de plus dur à l'Egliſe que les inſultes de Julien *e*, ſes moqueries pleines de blaſphêmes, ſes artifices inhumains, ſa ſourde & impitoïable perſécution: car en faiſant ſemblant d'épargner aux Chrétiens le dernier ſupplice, il les abandonnoit cependant à la fureur des villes, qui les mettoient en piéces impunément. Il en faiſoit auſſi mourir lui-même un aſſez grand nombre ſous différens prétextes, tâchant de pouſſer à bout leur patience par de continuelles & inſupportables vexations. Cette affliction ne dura qu'environ deux ans, autant que l'Empire de Julien; mais elle ne fut pas moins peſante à l'Egliſe qu'une plus longue ſouffrance, parce qu'elle la trouva fatiguée par les violences des Ariens & de l'Empereur Conſtance leur protecteur, dont Julien profita.

d *Apoc. XII 6. 14.*

e *Soc. III. 9. 10. 11. 13. &c. Theodor. III. 6. 7. & ſeq. Soz. IV. 3. 4 5. 8. 9. 10. 14. &c. Philoſt. lib. VII. Gregor. Naz. orat. 3. quæ eſt 1. in Julian.*

6. Pour blaſphémer contre Dieu, pour blaſphémer ſon nom & ſon Tabernacle, & ceux qui habitent dans le Ciel. Les blaſphêmes de Julien ne s'éleverent pas ſeulement contre JESUS-CHRIST, mais encore contre ſon Egliſe ſignifiée par le Tabernacle, & contre les Saints ſignifiés par les habitans de ce Tabernacle ſacré: en particulier contre ſaint Pierre, contre ſaint Paul, contre ſaint Jean, contre les Martyrs, qu'il appelloit des miſérables punis par les loix, & adorés par des inſenſés. Ses blaſphêmes étoient exquis & ingénieux, parce qu'ils venoient d'un homme qui connoiſſoit le Chriſtianiſme, & qui tâchoit de le combattre par ſes propres maximes, pour le rendre ridicule. C'eſt ce qu'on peut voir dans ſaint Cyrille *f*, & dans les autres Auteurs Eccléſiaſtiques.

f *Cyrill. contr. Julian. lib. II. III. VI. VII. VIII. p. 162. X. p. 327. 335.*

7. Les vaincre: en faire tomber & apoſtaſier un grand nombre.

La puiſſance .... ſur toute tribu. La perſécution de Julien fut univerſelle.

8. Dans le Livre de vie de l'Agneau immolé dès la création du monde. Les uns entendent que l'Agneau eſt immolé dès la création du monde dans les victimes & dans les Saints qui en étoient les figures: les autres entendent que ce ſont les noms qui ſont écrits dès la création du monde, ſuivant une parole toute ſemblable dans ce même Livre de l'Apocalypſe *g*: *Les habitans de la terre, dont les noms ne ſont pas écrits au Livre de vie dès l'établiſſement du monde.*

g *Apoc. XVII. 8.*

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute: Maniére de parler trés-fa-

miliére à Nôtre-Seigneur *a*, pour attirer dans un avis important une attention particuliere.

a *Matt.* XI. 15.

10. *Celui qui ménera en captivité, ira en captivité; celui qui tuera de l'épée, il faut qu'il meure de l'épée*; conformément à ce qui eſt écrit, *Gen.* IX. 6. *Matt.* XXVI. 52. Saint Jean affligé des longues ſouffrances des Saints, dont il eſt ſi occupé dans tous ces Chapitres, entre dans leur peine, & les conſole par cette ſentence: elle a été accomplie à la lettre, même dans les Empereurs. Valérien qui avoit traîné tant de fidéles dans les priſons, eſt traîné lui-même dans celle du Roi de Perſe, & dans une plus dure ſervitude que celle qu'il avoit fait ſouffrir aux autres; ſon ſang fut verſé enſuite comme il avoit verſé celui des fidéles. Ce châtiment lui a été comun avec beaucoup d'autres Princes; & Julien l'Apoſtat n'en a pas été exempt. Nous verrons auſſi dans la ſuite Rome ſouffrir à ſon tour ce qu'elle avoit fait ſouffrir aux Saints; & alors on dira à ſes ennemis: *Rendez-lui comme elle a rendu*.... XVIII. 6.

C'eſt ici la patience & la foi des Saints. C'eſt ce qui les conſole de voir, comme dit ſaint Pierre *b*, *que la juſtice divine n'eſt pas endormie*, que Dieu viendra bientôt à leur ſecours.

b II. *Pet.* III. 3.

11. *Je vis une autre Bête*. Un autre perſonnage myſtique, comme étoit la premiére Bête, ſous l'image de laquelle Rome toute entiére, avec ſon Empire qui étoit l'Empire de l'idolatrie, eſt repréſentée. Ainſi c'eſt ici un autre perſonnage myſtique, & une autre eſpéce d'Empire, qui prétend par le moïen des Démons exercer ſa puiſſance ſur toute la nature, comme on verra.

Cette Bête, c'eſt la Philoſophie, & en particulier la Philoſophie Pythagoricienne qui venoit au ſecours de l'idolatrie Romaine avec des paroles & des raiſonnemens pompeux; avec des preſtiges & de faux miracles; avec toutes les ſortes de divinations qui étoient en uſage dans le Paganiſme. Ce qui fait auſſi que ſaint Jean parlant ailleurs *c* de cette Bête, l'appelle le faux Prophéte. Vers les tems de Dioclétien, cette eſpéce de Philoſophie dont la Magie faiſoit une partie, ſe mit en vogue par les écrits de Plotin & de ſon diſciple Porphyre, qui fit alors les Livres contre la Religion Chrétienne que ſaint Méthode a réfutés. Quelques-uns ont conjecturé qu'il fut un de ces deux Docteurs dont parle Lactance *d*; qui animoient tout le monde contre les Chrétiens par leur ſéditieuſe Philoſophie & leur trompeuſe Abſtinence. Pour l'autre, il eſt bien conſtant que c'étoit Hiérocles, quoique Lactance ne le nomme non plus que Porphyre. Celui-ci fit deux Livres adreſſés aux Chrétiens, où, comme Porphyre, il ſoûtenoit l'idolatrie par la Philoſophie Pythagoricienne. L'abrégé de leur doctrine étoit qu'il y avoit certains eſprits bienfaiſans & malfaiſans, dont il falloit honorer les uns, & appaiſer les autres par des ſacrifices; qu'il y avoit des moïens de communiquer avec ces eſprits, en ſe purifiant par certaines cérémonies & certaines abſtinences, & que par-là on pénétroit dans l'avenir. On vantoit beaucoup dans cette ſecte Apollonius de Tyane. Ce Philoſophe magicien, qui fut ſi célébre du tems de Domitien & de Nerva, étoit de la ſecte Pythagoricienne, & du nombre de ces Abſtinens ſuperſticieux. Hiérocles fit deux Livres pour oppoſer la ſainteté prétendue & les faux miracles de cet impoſteur à la ſainteté & aux miracles de JESUS-CHRIST, comme le remarquent Lactance *e* & Euſebe *f*. Les auteurs Païens *g* de ce tems-là ſont paſſionnés pour Apollonius Tyaneus, qu'ils adorent comme un homme d'une ſainteté admirable, dont les miracles ſont ſans nombre, & comme un dieu. Il nous reſte quelques écrits de ces Philoſophes *h*, où l'on peut voir auſſi-bien que dans les écrits des Peres, les artifices dont on ſe ſervoit, afin de rendre l'idolatrie ſpécieuſe.

c *Apoc.* XVI. 13. XIX. 20. XX. 10.

d *Lact. lib. V. Inſtit.* 2. 3.

e *Lact. divin. inſtit. V.* 3.

f *Euſ. cont. Hierocl.*

g *Epiſt. in Aurel.*

h *Porph. de abſt.*

On peut voir auſſi ce que dit ſaint Auguſtin *a* de ces faux Sages, que leur curioſité & leur orgueil jetta dans les pernicieux ſecrets de la Magie. a *Aug. VIII. IX. de Civit.*

C'étoient ces Philoſophes qui animoient Dioclétien & les autres Princes contre les Chrétiens. Un d'eux eſt marqué par Lactance *b*, comme un des principaux inſtigateurs de la perſécution: l'autre *c* n'animoit pas moins le peuple par ſes diſcours, & les Princes perſécuteurs par ſes flateries, en les louänt comme défenſeurs de la religion des dieux. b *Lact. divin. Inſtit. V. 1.* c *Id. ibid. c. 2.*

Je vis une autre Bête s'élever de la terre: Il a paru en d'autres endroits de cette Prophétie, des prodiges dans l'air, dans le ciel, dans la mer: en voici un qui s'éleve de la terre; & toute la nature eſt animée d'objets merveilleux & ſurprenans. C'eſt une variété, & pour ainſi parler, une eſpéce de contraſte dans le tableau de ſaint Jean; de faire qu'une de ces Bêtes s'éleve de la mer, & l'autre de la terre, & qu'elles viennent à la rencontre l'une de l'autre, afin de ſe prêter un mutuel ſecours. Si néanmoins on veut entendre quelque autre myſtére dans cette Bête qui s'éleve de la terre, je dirai que la ſageſſe de ces Philoſophes, défenſeurs de l'idolatrie, étoit cette ſageſſe dont parle ſaint Jacques, *animale, terreſtre, diabolique* d. d *Jac. III. 15.*

Qui avoit deux cornes ſemblables à celles de l'Agneau. Les cornes ſignifient la force: celle de l'Agneau conſiſtoit dans ſa doctrine & dans ſes miracles. La Philoſophie imitoit ces deux choſes: la ſublimité & la ſainteté de la doctrine de JESUS-CHRIST, par ſes contemplations & ſes abſtinences; & les miracles de JESUS-CHRIST, par les preſtiges dont ces Philoſophes, la plûpart magiciens, tâchoient de ſoûtenir leur doctrine. On ſait que Julien l'Apoſtat *e* attaché à ce genre de Philoſophie, tâcha d'imiter l'Agneau, & d'introduire dans le Paganiſme une diſcipline ſemblable à la Chrétienne dans l'érection des hôpitaux, dans la diſtribution des aumônes, & dans la ſubordination & régularité des Pontifes. e *Julian Epiſt. XLIX. ad Arſac. Pontif. Galat. Sozom. V. 15. Gregor. Naz. Orat. in Julian. 1re.*

Si je me croïois obligé, comme quelques-uns, à trouver deux perſonnes dans ces cornes, je nommerois Plotin & Porphyre comme les premiers qui joignirent dans leurs écrits la Philoſophie & la Magie, gens d'ailleurs ſi célébres parmi les Païens, qu'on leur dreſſa des autels, comme nous le verrons de Porphyre, & comme de célébres auteurs *f* l'ont dit de Plotin. Mais je crois la premiére explication plus naturelle: on n'eſt forcé de prendre les cornes pour des perſonnes, que lorſqu'il eſt ainſi marqué, comme on l'a vû dans Daniel & ſaint Jean. f *Porph. in vit. Plot. Eunap. in Chr.*

Et qui parloit comme le Dragon. Sous toutes ces belles couleurs & ces belles allegories dont on couvroit l'idolatrie, c'étoit au fonds toûjours elle, & toûjours la créature adorée à la place du Créateur: c'étoit toûjours dans les écrits de ces Philoſophes & dans ceux de Julien, & Sérapis, & la Reine Iſis, & Jupiter, & les autres dieux, & tout le culte du Paganiſme ſans en rien rabattre. Il y a une Lettre de Julien, où conſulté s'il falloit enſeigner les dieux d'Homére & d'Héſiode, il répond, qu'ou il ne faut pas lire ces divins Poëtes, ou il faut dire comme eux; & que ſi on ne veut pas le faire *g*, *on n'a qu'à aller expliquer Luc & Matthieu dans les Egliſes de Galiléens.* Il faut voir auſſi les paroles de cet Apoſtat dans les Livres de ſaint Cyrille, principalement dans le VI. & le VII. & on y trouvera par tout la plus groſſiére idolatrie fort peu déguiſée. g *Julian. Epiſt. XLII.*

12. *Elle exerçoit*; le Grec, *Elle exerce*, comme dans toute la ſuite, *elle ſéduit, elle fait*, &c. Saint Jean raconte en cette maniére tout ce que fait cette ſeconde Bête, c'eſt-à-dire, la Philoſophie, tant ſous Dioclétien que ſous Julien, qui marchoit ſur ſes pas, comme on verra.

Elle exerçoit toute la puiſſance de la premiére Bête. Rome idolâtre & ſes

Empereurs autoriſoient ces faux Sages, qui animoient toutes les villes contre les Chrétiens. Quelques-uns étoient Magiſtrats *a*, comme Hiérocles dont il a déja été parlé, & Théotecnus ſous Maximin : c'étoient eux qui commençoient la perſécution.

a *Lact. div. Inſt. V. 3. Id. de mort. 16. Euſ. IX. 2. 3.*

Elle fit que la terre.... & ceux qui l'habitent, adorerent la premiére Bête. La Bête, comme on a vû, c'eſt Rome idolâtre. Un des myſteres de la Religion Romaine, c'eſt que Rome qui forçoit toute la terre à l'idolatrie, en étoit elle-même l'objet, comme on a dit. On ſait qu'elle avoit ſes temples où elle étoit adorée; mais ce qu'il y avoit de plus ſolennel, c'eſt qu'elle étoit adorée dans ſes Empereurs à qui elle avoit donné toute ſa puiſſance. Perſonne n'ignore la Lettre de Pline *b* le Jeune à Trajan; & on y voit que pour éprouver les Chrétiens, il leur préſentoit *l'image de l'Empereur* avec celle des dieux, *afin qu'ils l'adoraſſent, en lui offrant de l'encens & des effuſions*. On voit encore dans une Lettre de ſaint Denys d'Alexandrie *c*, qu'Æmylien Préfet d'Egypte lui ordonne de ſacrifier aux Dieux & aux Empereurs. Tout eſt plein d'actes ſemblables, où l'on voit ces deux cultes enſemble ; & on adoroit les Empereurs avec d'autant plus de ſoumiſſion, que c'étoit eux qui faiſoient adorer les autres divinités. C'étoit-là un des ſecrets de l'Empire; & un des moïens de graver plus profondément dans l'eſprit des peuples la vénération du nom Romain.

b *Lib X. epiſt. 97.*

c *Euſ VII. 11.*

Il importe de ſe bien mettre dans l'eſprit ce point eſſentiel de l'idolatrie Romaine, parce que le Saint-Eſprit en a fait, pour ainſi parler, tout le fondement du Chapitre que nous expliquons, ſe plaiſant à réunir toute cette fauſſe Religion dans le culte des Empereurs, qui en effet renfermoit tout, & par-là nous en faiſant voir le vrai caractére.

Adorerent la premiére Bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie. On voit dans ces paroles que l'adoration regarde la Bête comme guérie, c'eſt-à-dire, Julien l'Apoſtat, dans lequel revivoit l'idolatrie, & l'eſprit des perſécuteurs : car ce Prince reprit le premier deſſein conçû ſous Dioclétien, de ne donner aucun repos aux Chrétiens juſqu'à ce que le nom en fût entiérement éteint. Il eſt vrai que d'abord il n'approuvoit pas les cruautés de Dioclétien: mais il y entra dans la ſuite, & il réſolut d'emploïer contre les Chrétiens, au retour de la guerre de Perſe, les mêmes ſupplices dont s'étoit ſervi cet Empereur *d*. Voilà donc manifeſtement la Bête qui revit. C'eſt Julien qui fait revivre les deſſeins de Dioclétien contre l'Egliſe ; & c'eſt pourquoi nous verrons dans la ſuite de ce Chapitre, que ſaint Jean nous ramenera toûjours au tems de Dioclétien.

d *Socr. III. 22. 29.*

Il n'eſt pas ici queſtion de comparer en eux-mêmes les caractéres de Dioclétien & de Julien, qui au fonds ſont fort diſſemblables. Ici, par rapport à la Prophétie de ſaint Jean, il ſuffit de regarder Julien comme ſemblable à Dioclétien, dans le deſſein de ruiner le Chriſtianiſme.

Elle fit : Elle, c'eſt la Philoſophie Pythagoricienne, aſſiſtée de la Magie; c'eſt elle qui concilioit tant de ſectateurs, ou, pour mieux dire, tant d'adorateurs à Julien: car cet Empereur, non content de faire revivre la cruauté de Dioclétien, fit revivre encore la doctrine de Porphyre qui étoit venu ſous Dioclétien au ſecours de l'idolatrie. Iamblique un des ſectateurs de ce Philoſophe, fut reſpecté de Julien, juſqu'à en être adoré comme un de ſes dieux *e*. Maxime de la même ſecte eut un pouvoir abſolu ſur ſon eſprit. *L'Empereur tomba*, dit Socrate *f*, *dans la maladie de Porphyre*, c'eſt-à-dire, dans ſes erreurs. On ne célébroit que Porphyre, qui étoit le maître commun de toute la ſecte *g*. Libanius, le Panégyriſte de Julien, mit ce Philoſophe parmi les dieux *h* ; & nous apprenons de ſaint Grégoire de Nazianze *i*, qu'on écutoit *ſes paroles*

e *Julian. Epiſt. 32. 40 & c. ad Jambl.*

f *Socr. III. 23.*

g *Eunap. in Porph.*

h *Soc. ibid.*

i *Orat. IV. 2. cont. Jul. p. 133.*

comme celles d'un Dieu. Enfin tous les Auteurs unanimement *a*, & tant les Païens que les Chrétiens, assûrent que ce Prince ne se gouvernoit que par ses Philosophes & par ses Devins.

Elle fit que la terre & ceux qui l'habitent, adorerent la Bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie. On voit ici un secret de l'histoire de Julien: c'est *b* que Maxime & ses Devins le pousserent à usurper l'Empire, en lui promettant un heureux succès de ses entrepriſes. Ce qui lui fait dire à lui-même *c*, que les dieux lui avoient donné ce qu'ils lui avoient promis. A quoi aussi regardoit saint Augustin *d*, lorsqu'il disoit, *qu'une déteſtable & ſacrilége curioſité*, c'est-à-dire, celle de la Magie, *où il chercha toute ſa vie les choſes futures, avoit flaté ſon ambition*. Outre cela, il n'eut point de plus zélés partisans que les Païens, & les Devins qui le conduisoient.

13. *Et elle fit des grands prodiges: Elle*; c'est toûjours la Philosophie, soûtenue de la Magie, comme on a dit. Tous les écrits d'Iamblique, tous ceux de Porphyre & des autres, tant estimés de Julien, sont pleins de ces prestiges trompeurs, que le peuple prenoit pour des miracles; & la foiblesse de Julien alloit encore au-delà de celle des autres *e*. On voit dans le même tems une infinité de prodiges de ces Philosophes de Julien, & jusqu'à de fausses résurrections de morts, rapportées par Eunapius *f*. Julien déclare lui-même *g* la croïance qu'il avoit à *ces Arts*, qu'il appelle *saints*, c'est-à-dire, à la Magie.

Jusqu'à faire tomber le feu du Ciel... Parmi tous les faux prodiges, ou tous les prestiges que pouvoient faire les Devins, c'étoit celui-ci qu'il falloit principalement remarquer, à cause que c'étoit par-là que Julien s'étoit attaché à Maxime son grand conducteur: l'histoire en est remarquable *h*. Dans sa première jeunesse, pendant que Julien étudioit en Asie cette Philosophie curieuse, & cherchoit par tout des maîtres qui la lui apprissent; un Eusébe jaloux de Maxime, dont la gloire effaçoit la sienne, entreprit de le décrier devant Julien en cette sorte: *Ce n'eſt*, disoit-il, *qu'un impoſteur qui s'amuſe à des choſes indignes: car un jour avec un peu d'encens & quelques paroles, il fit rire la ſtatue de la Déeſſe Hécaté. & nous dit même qu'il alloit allumer les flambeaux éteints qu'elle tenoit à la main. A peine avoit-il achevé de parler, qu'une ſoudaine lumiére alluma tous ces flambeaux. Lorſque Julien eut oüi ces diſcours, il donna congé à celui qui lui parloit ainſi contre Maxime & le renvoïa à ſes Livres: car pour lui il diſoit qu'il avoit trouvé ce qu'il cherchoit, & il envoïa querir Maxime auquel il ſe livra*. Au reste, il n'importe pas que ces prodiges soient vrais ou faux; & pour leur attribuer de tels effets dans le stile prophétique, il suffit que ces Devins s'en vantassent, & qu'on les crût.

Le feu du Ciel: On peut encore entendre le foudre, selon le stile de l'Ecriture *i*, qui l'appelle, *le feu tombé du Ciel*. C'étoit principalement dans l'explication des foudres & des éclairs que les Devins faisoient valoir leurs présages. Ces feux qu'ils appelloient leurs Conseillers, *Conſiliarium fulmen*, sembloient venir à leur mandement pour leur découvrir les conseils des dieux. On croïoit que non-seulement ils interprétoient, mais encore qu'ils faisoient venir du Ciel les présages favorables. C'étoit principalement de quoi se vantoit ce grand impoſteur Maxime, le principal séducteur de Julien. Lorsque les présages ne venoient pas comme il souhaitoit *k*, il ne laissoit pas de continuer ses opérations jusqu'à ce qu'il eût arraché des dieux ce qu'il vouloit, & en quelque façon forcé les destinées.

14. *En ordonnant aux habitans de la terre de dreſſer une image à la Bête*: Dresser une image à la Bête, c'est-à-dire, aux Empereurs idolâtres,

a *Eunap. in Max. Chryſ. &c. Amm. Marc. lib. XXV. Greg. Naz. Orat. in Julian.*
b *Socr. III. 1. Soz. V. 2. Eunap. in Max.*
c *Julian. Orat. ad Athen.*
d *Aug. de Civ. Dei V. 11.*
e *Ammian. Marc. XXII. XXIII. XXV.*
f *Eunap. in Porph. Ædeſ. Max. Proæreſ. Chryſ. &c.*
g *Ap. Cyrill. lib. VI. contr. Julian. p. 198.*
h *Eunap. in Max.*
i *Job. I. 16.*
k *Eunap. in Chryſ.*

c'eſt en ce lieu les adorer comme des dieux, ainſi que le démon-
a *Sup. verſ.* 12. tre le Verſet ſuivant, & le 9. du Chapitre XIV. Il faut ſe ſouvenir *a* que tout le culte idolâtre ſe retrouvoit dans celui qu'on rendoit aux images de l'Empereur: & tout cela étoit figuré dans l'image d'
b *Dan. III.* or de Nabucodonoſor *b*, que tout le monde adora, excepté les vrais fidéles.

A la Bête, qui avoit reçû un coup d'épée, & qui néanmoins étoit en vie. C'eſt à cette Bête en quelque ſorte reſſuſcitée, après avoir été bleſſée à mort, comme il eſt porté *V.* 3. 12. c'eſt-à-dire, à Julien l'Apoſtat, qu'on dreſſa cette image. On lui dreſſa en effet une image, où il étoit repréſenté avec tous les dieux; & on obligeoit à lui offrir de l'encens dans cet état. L'hiſtoire en eſt rapportée dans ſaint Grégoire
c *Greg. Naz. Orat. 2. in Julian.* de Nazianze *c*, & dans Sozomene *d*. Julien paroiſſoit dans cette image avec un Jupiter qui le couronnoit comme du haut du Ciel, avec un Mercure & un Mars, qui par les ſignes qu'ils faiſoient, montroient que
d *Soz. V. 17.* ce Prince avoit reçû l'éloquence d'un de ces dieux, & la valeur de l'autre. S'il n'y eût eu que l'image ſeule de Julien, les Chrétiens n'euſſent point fait de difficulté de lui rendre de trés-grands honneurs, parce qu'on n'eût fait par-là qu'honorer Julien comme Empereur ſelon la coûtume: mais y joindre les dieux qu'on ne voïoit plus paroître depuis Conſtantin, avec les images des Empereurs, & y offrir de l'encens, c'étoit comme guérir la plaïe de l'idolatrie, c'étoit dreſſer une image à la Bête reſſuſcitée. On en peut dire autant du *Labarum*, lorſque Julien
e *Id. ibid.* en fit ôter la Croix que Conſtantin y avoit miſe *e*.

15. *Il lui fut donné pouvoir d'animer l'image de la Bête, & de la faire parler.* Maxime qui ſe vantoit, comme on vient de voir, de faire rire la ſtatue d'une Déeſſe, pouvoit bien la faire parler. D'ailleurs,
f *Theodor. III. 10.* Julien faiſoit ſans ceſſe conſulter les Oracles d'Apollon & des autres dieux *f*. C'étoit à leurs ſtatues que ſe faiſoient ces conſultations. Perſonne n'ignore celle que fit Julien à la ſtatue d'Apollon en ce lieu cé-
g *Soz. V. 19. &c.* lébre auprès d'Antioche, appellé Daphné *g*. Il ne faut donc nullement douter, que lorſqu'on lui faiſoit entendre ces oracles qui lui promettoient la victoire ſur les Perſes *h*, on ne lui rapportât que les dieux
h *Suid. & verb. Julian.* avoient parlé en ſa faveur; & c'étoit faire parler leurs ſtatues, que l'on croïoit animées de la divinité même.

i *Ammian. Marc lib. XXI. 2.* On lit auſſi dans Ammian Marcellin *i* un ſonge de Julien étant à Vienne, où une image reſplendiſſante qui lui apparut, lui expliqua en quatre vers grecs la mort prochaine de l'Empereur Conſtance: ce qui ſuppoſe qu'on croïoit que les images des dieux parloient aux hommes, & que Julien vouloit qu'on crût qu'il étoit accoûtumé à ces céleſtes entretiens.

C'en eſt aſſez pour faire voir, que par les preſtiges ou les illuſions des Magiciens, on regardoit les idoles & les ſtatues des dieux comme parlantes. C'eſt ce que ſaint Jean appella faire parler les images de la Bête, parce qu'il renfermoit, comme on a vû, toute l'idolatrie Romaine dans celle qui regardoit le culte des Empereurs & de leurs images; & on pouvoit d'autant plus facilement confondre les images des dieux avec celles des Princes, qu'on les mettoit enſemble, comme on a vû: outre qu'il eſt certain d'ailleurs que les Princes traitoient tellement d'égal avec les dieux, qu'ils leur donnoient leur figure, & prenoient la leur; ce qui fait qu'on voit ſouvent dans les médailles Julien même, ſans aller plus loin, repréſenté en Sérapis.

Mais encore que cela ſoit vrai dans le litteral, le langage myſtique de ſaint Jean nous doit faire porter la vûe plus loin. C'étoit rendre en quelque ſorte les ſtatues vivantes, que de croire avec les Philoſophes,

celles des dieux animées par leur préſence. C'étoit les faire parler que de prononcer tous les beaux diſcours qui en animoient le culte: & comme on a vû que l'idolatrie ſe trouvoit renfermée toute entiére dans les images des Empereurs, où l'on voïoit ordinairement les autres dieux ramaſſés; c'eſt, dans la ſublimité de ce ſtile allégorique & figuré des Prophétes, donner la parole à ces images, que de faire voir les raiſons ſpécieuſes pour leſquelles les peuples ſe devoient porter à rendre des honneurs divins aux dieux qu'elles avoient autour d'elles, & à elles-mêmes.

Et de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la Bête. Il y a avoit des ordres particuliers *a* pour punir comme ennemis de l'Empereur, ceux qui refuſoient d'adorer la ſtatue avec les dieux qui étoient autour. Outre qu'on puniſſoit, ſous divers prétextes, & ſouvent même par la mort, ceux qui refuſoient de ſacrifier aux idoles; & ſi Julien ſembloit épargner la vie des Chrétiens, ce n'étoit que pour un certain tems, puiſqu'il en *vouã le ſang à ſes dieux*, au retour de la guerre de Perſe *b*.

a *Soz. l. c. Greg. Naz. ibid.*

b *Greg. Naz. ibid. Paul. Oroſ. VII. 30. Chryſ. adv. Jud.*

16. *Elle fera que les petits & les grands... portent le caractére de la Bête en leur main droite, ou ſur leur front*: Elle fera qu'ils profeſſeront l'idolatrie, & qu'ils en feront les œuvres. Les Païens, pour ſe dévouër à certains dieux, en portoient la marque imprimée avec un fer chaud ſur le poignet ou ſur le front; d'autres y mettoient les noms des dieux, ou les premiéres lettres de ces noms, ou le nombre que compoſoient les lettres numérales qu'on y trouvoit. Saint Jean faiſant alluſion à cette coûtume, repréſente par les gens marqués de ces caractéres, ceux qui étoient dévoués à l'idolatrie & aux idoles. Ceux qui veulent ſavoir les preuves de cette coûtume, peuvent conſulter Grotius, Hammond & Poſſines ſur ce paſſage de l'Apocalypſe. Le fait eſt conſtant. On faiſoit de la même ſorte une marque ſur les ſoldats. On cite auſſi pour cette coûtume de ſe dévouër à quelqu'un par l'impreſſion de ces caractéres, le paſſage du Cantique *c*, où il eſt dit: *Mettez-moi comme un ſceau ſur vôtre cœur, comme un ſceau ſur vôtre bras*. Et ſans aller plus loin, on voit *d* les Elûs *porter la marque de Dieu*, c'eſt-à-dire, *ſon ſaint nom & le nom de l'Agneau gravé ſur leur front*.

c *Cant. VIII. 6.*

d *Apoc. VII. 3. XIV. 1.*

17. *Et que perſonne ne puiſſe acheter ni vendre, que celui qui aura le caractére de la Bête.* Ceci a un rapport manifeſte à la perſécution de Dioclétien, à laquelle ſaint Jean nous raméne pour les raiſons qu'on a vûes. Tous les Interprétes, & autant les Proteſtans que les Catholiques, rapportent ici un Hymne du Vénérable Béde à l'honneur de ſaint Juſtin Martyr: ce n'étoit pas ce célébre Philoſophe ſaint Juſtin, qui ſouffrit le martyre au ſecond ſiécle: la Paſſion de celui-ci arriva ſous Dioclétien; & nous voïons dans cet Hymne *e* qu'*on ne permettoit d'acheter ni de vendre, ni même de puiſer de l'eau dans les fontaines, qu'après avoir offert de l'encens à des idoles rangées de tous côtés*. C'eſt ce qu'on n'avoit jamais vû dans aucune perſécution. Ceci eſt propre à Dioclétien: mais Julien dans lequel il devoit revivre, entreprit quelque choſe de ſemblable, lorſqu'il fit jetter des viandes immolées dans les fontaines, & fit jetter de l'eau conſacrée au Démon ſur tout ce qui ſe vendoit au marché, pour forcer les Chrétiens à participer aux ſacrifices impurs *f*.

e *Bed. hymn. in Juſtin.*

f *Theodo. III. 15.*

Et que perſonne ne puiſſe acheter ni vendre. On peut encore rapporter à cette défenſe la loi de Dioclétien, qui rendoit les Chrétiens incapables de toute action en juſtice, à moins de ſacrifier auparavant aux idoles: ce qui étoit dans le fonds leur interdire le commerce & la ſociété des hommes; & c'eſt ce que ſaint Jean avoit exprimé populairement

par les termes d'acheter & de vendre. Nous apprenons de Lactance *a* & de ſaint Baſile *b*, que Dioclétien fit cette défenſe; & Sozomene *c* a écrit qu'en cela il fut ſuivi de Julien. Saint Grégoire de Nazianze *d* ſemble dire qu'il n'en eut que le deſſein: mais pour concilier ces deux auteurs, on peut dire que le deſſein de Julien fut de le faire par une loi expreſſe, comme ſaint Grégoire de Nazianze le témoigne, & qu'en attendant que la loi fût publiée, la choſe ne laiſſoit pas de s'exécuter par voïe de fait: & toûjours avoir conçû un tel deſſein, eſt un caractére de Dioclétien, digne d'être remarqué. On voit aſſez par toutes ces choſes combien il y avoit de raiſon de faire paroître la perſécution de Julien avec celle de Dioclétien, & à ſa ſuite; & quand ſaint Jean revient de Julien à Dioclétien, il ne fait que nous rappeller à la ſource.

a *Lact. de mort.* 15.
b *Baſil. Orat. in Julit.*
c *Soz. V.* 18.
d *Orat. III. quæ eſt* 2 *in Jul.* p. 91. 94.

18. *C'eſt ici la ſageſſe: Que celui qui a de l'intelligence, compte le nombre de la Bête*: Saint Jean ne ſe contente pas de nous avoir déſigné la Bête que Julien avoit fait revivre, c'eſt-à-dire, Dioclétien; il nous en va dire le nom dans ce langage myſtique, dont Dieu révéle le ſecret quand il lui plaît.

Car c'eſt le nombre d'un homme: C'eſt le nombre du nom d'un homme; car c'eſt du nom, & non pas du nombre, qu'il falloit dire la propriété: & d'ailleurs ce n'eſt rien dire d'un nombre, que de dire que ce ſoit un nombre d'homme, n'y en aïant point d'une autre nature. C'eſt donc le nombre du nom d'un homme qu'il falloit chercher; & ce devoit être le nombre du nom de Dioclétien: car ce devoit être le nombre du nom de la Bête qu'on a fait revivre; & encore plus préciſément le nom de celui dont il falloit porter le caractére pour acheter & pour vendre, dans le Verſet précédent. Celui-là trés-conſtamment eſt Dioclétien.

Et ſon nombre eſt ſix cens ſoixante-ſix. Le nom de Dioclétien avant qu'il fût Empereur, étoit Diocles. *Il s'appelloit Diocles devant ſon Empire* e. Et enſuite: *Il quitta la pourpre, & redevint Diocles* f. Pour en faire un Empereur, qui eſt icl ce que ſaint Jean a déſigné par la Bête, il ne faut qu'ajoûter à ſon nom particulier *Diocles*, ſa qualité *Auguſtus*, que les Empereurs avoient en effet accoûtumé de joindre à leur nom: auſſi-tôt on verra paroître d'un coup d'œil dans les lettres numérales des Latins, ainſi qu'il eſt convenable, s'agiſſant d'un Empereur Romain, le nombre 666. DIOCLES AVGVSTVS: DCLXVI. Voilà ce grand perſécuteur que ſaint Jean a repréſenté en tant de maniéres; voilà celui que Julien a fait revivre: c'eſt pourquoi on marque ſon nom plûtôt que celui de Julien.

e *Lact. de mort.* 9.
f *Id. ibid.* 29.

18. *C'eſt ici la ſageſſe*: C'eſt-à-dire, que c'eſt une choſe qu'il faut pénétrer avec une ſoigneuſe recherche. Car premiérement il faut trouver le nom d'un homme, en qui ce nombre ſe rencontre. Secondement, il faut que cet homme ſoit un Empereur, & encore un Empereur ſous lequel il n'ait pas été permis de vendre ni d'acheter, ſans ſe ſouïller par l'adoration des faux dieux. Troiſiémement; quand on a trouvé que c'eſt à Dioclétien ſeul que cela convient, pour trouver le nombre en queſtion dans ſon nom, il faut ſavoir le prendre, comme il le portoit, lorſqu'il étoit particulier, & y joindre le mot qui ſignifie ſa qualité d'Empereur. Quatriémement, il faut trouver que ce nombre doit être pris dans les lettres numérales Latines, à cauſe qu'il s'agit d'un Prince Romain.

C'eſt une choſe remarquable que Nicolas de Lire *g*, cherchant un nom artificiel où ſe trouvât, ſelon le chiffre Latin, le nombre 666. n'en a point trouvé de plus propre que ce mot DICLVX inventé exprès, où en effet ce nombre ſe trouve; & en même tems il eſt ſi conforme au

g *Ap. Gloſſ. Ord. Hie.*

nom véritable *Diocles*, qu' on doit croire que c' étoit-là qu' il falloit viſer.

Au reſte, ſi nous voulions appliquer iei le *Lateinos* de ſaint Irénée, où ſe trouve le même nombre dans les lettres Gréques numérales, il nous ſeroit aiſé de dire, ſelon la conjecture de ce Pere *a*, que par ce nombre ſaint Jean auroit déſigné l'Empire Romain, & l'idolatrie Romaine : mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit, puiſque cet Apôtre nous avertit expreſſément que le nom dont il s'agit, étoit un nom d'homme qu'il falloit trouver ; mais qu'on ne pouvoit trouver ſans une grande attention.

a *Iren. lib. V.*

Les Interprétes Proteſtans font iei deux fautes : la premiére, c'eſt de chercher le nombre de 666. dans le nom de la ſeconde Bête qu'ils veulent être le Pape, au lieu que viſiblement c'eſt dans le nom de la premiére qu'il le faut chercher ; car *b* ce n'eſt pas elle-même que la ſeconde Bête fait adorer, c'eſt la premiére : ce n'eſt pas ſon caractére, ou ſon nom d'elle-même qu'elle fait porter, mais celui de la premiére Bête : ce nom myſtérieux eſt donc le nom de la premiére Bête, & non pas de la ſeconde. La ſeconde faute des Proteſtans eſt de s'arrêter au nom *Lateinos*, qui dans le ſens qu'ils le prennent, ne fut jamais le nom propre d'un homme.

b *Apoc. XIII. 12. 16. 17.*

Nous pouvons compter pour troiſiéme faute des Proteſtans *c*, d'appliquer au Pape le ℣. 17. à cauſe des Canons des Conciles de Tours *d* & de Latran *e* ſous Alexandre III. qui défendent d'*exercer aucun négoce avec les Vaudois & les Albigeois, ni d'avoir aucun commerce avec eux en vendant, ou en achetant* ; mais il faudroit encore remonter plus haut, puiſque ces Canons, comme il eſt expreſſément déclaré dès les premiers mots de celui de Latran, ne ſont que l'exécution *des anciennes loix*, qui déclarent l'héréſie un crime capital contre l'Etat, & qui ordonnent de punir les hérétiques *f* par *confiſcation de leurs biens, & leur ôtent tout pouvoir de donner, d'acheter, ni vendre, ni de faire aucune ſorte de contrat*. Si donc il ſuffit pour être Antechriſt, de défendre aux hérétiques d'acheter ou de vendre, c'eſt Honorius & Théodoſe qui ont mérité ce titre. Et ſi les Proteſtans répondent que le reſte des caractéres marqués par ſaint Jean, ne conviennent pas à ces Empereurs, c'eſt à eux à faire voir, non par de froides allégories, mais par des faits poſitifs & hiſtoriques, que ces caractéres conviennent mieux à Alexandre III. un des meilleurs Papes & des plus ſavans qui ait été depuis mille ans. Et afin de pouſſer plus loin cette remarque, il faut ſavoir que ces loix des Empereurs contre les hérétiques, regardent principalement les Manichéens, & que c'eſt auſſi contre les Albigeois (parfaits Manichéens, comme nous l'avons démontré ailleurs *g*) que les Canons de Tours & de Latran ordonnent l'exécution de ces loix Impériales. Au reſte, c'eſt une ignorance inſupportable à Joſeph Méde, & une groſſiére illuſion à Uſſer ſon auteur, d'avoir iei confondu les Vaudois & les Albigeois, qui ſont des héréſies ſi diſtinguées. Celle des Vaudois eſt née à Lyon en l'an MCLX. & le Concile de Tours fut tenu trois ans après, lorſque l'héréſie Vaudoiſe étoit à peine connue. Elle ne l'étoit guéres plus au tems du Concile de Latran, c'eſt-à-dire, en MCLXXIX. & ne fut condamnée que long-tems après par les Papes Lucius III. & Innocent III. Il n'y a donc aucun doute que les Canons qu'on nous oppoſe, ne regardent les Albigeois Manichéens, qui auſſi y ſont les ſeuls dénommés ; & quand ils regarderoient les Vaudois, nous avons fait voir clairement qu'ils ne valent guéres mieux que les Albigeois.

c *Uſſer. de ſucc. Ecc. p. 254. Joſeph. Med. ad cap. XIII. Apoc. p. 509.*

d *Conc. Tur. can. IV.*

e *Later. can. XXVII*

f *Cod. de Her. l. 5. &c.*

g *Hiſt. des Variat. liv. XI.*

CHAPITRE XIV.

L' Agneau ſur la montagne de Sion : Les Saints l' accompagnent en le louänt : Le Fils de l' homme paroît ſur une nuée : La Moiſſon, & la Vendange.

GR.

1. JE regardai encore : & je vis l' Agneau debout ſur la montagne de Sion, & avec lui cent quarante-quatre mille qui avoient ſon nom & le nom de ſon Pere écrit ſur le front.

ſon nom (n' y eſt pas)

2. Et j' entendis une voix du Ciel, comme le bruit de grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre ; & le bruit que *a* j' entendis, étoit comme le ſon de pluſieurs joüeurs de harpes qui touchent leurs harpes.

a & j' entendis le ſon de pluſieurs joüeurs

3. Ils chantoient comme un Cantique nouveau devant le trône, & devant les quatre animaux & les vieillards : & nul ne pouvoit *b* chanter ce Cantique, que les cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

b apprendre.

4. Ceux-ci ne ſe ſont pas ſoüillés avec les femmes, parce qu' ils ſont vierges. Ce ſont eux qui ſuivent l' Agneau par tout où il va : ils ſont achetés d' entre les hommes, pour être les prémices conſacrées à Dieu & à l' Agneau.

5. Il ne s' eſt point trouvé de menſonge dans leur bouche, parce qu' il ſont purs devant le trône de Dieu.

6. Je vis un autre Ange qui voloit par le milieu du Ciel, portant l' Evangile éternel, pour l' annoncer aux habitans de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, & à tout peuple.

7. Il diſoit à haute voix : Craignez *c* le Seigneur, & donnez-lui gloire, parce que l' heure de ſon jugement eſt venue ; & adorez celui qui a fait le Ciel & la terre, la mer & les fontaines.

c Dieu

8. Un autre Ange ſuivit, & dit :

1. *ET vidi : & ecce Agnus ſtabat ſupra montem Sion, & cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus ſcriptum in frontibus ſuis.*

2. *Et audivi vocem de cælo, tamquam vocem aquarum multarum, & tamquam vocem tonitrui magni : & vocem quam audivi, ſicut citharœdorum citharizantium in citharis ſuis.*

3. *Et cantabant quaſi canticum novum ante ſedem, & ante quatuor animalia & ſeniores : & nemo poterat dicere canticum, niſi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti ſunt de terra.*

4. *Hi ſunt, qui cum mulieribus non ſunt coinquinati : Virgines enim ſunt. Hi ſequuntur Agnum, quocumque ierit. Hi empti ſunt ex hominibus primitiæ Deo, & Agno.*

5. *Et in ore eorum non eſt inventum mendacium : ſine macula enim ſunt ante thronum Dei.*

6. *Et vidi alterum Angelum volantem per medium cæli, habentem Evangelium æternum, ut evangelizaret ſedentibus ſuper terram, & ſuper omnem gentem, & tribum, & linguam, & populum :*

7. *Dicens magna voce : Timete Dominum, & date illi honorem, quia venit hora judicii ejus : & adorate eum, qui fecit cælum & terram, mare & fontes aquarum.*

8. *Et alius Angelus ſecutus eſt di-*

cens : Cecidit , cecidit Babylon illa magna , quæ a vino iræ fornicationis ſuæ potavit omnes gentes .

9. *Et tertius Angelus ſecutus eſt illos , dicens voce magna : Si quis adoraverit beſtiam & imaginem ejus , & acceperit characterem in fronte ſua, aut in manu ſua :*

10 *Et hic bibet de vino iræ Dei , quod miſtum eſt mero in calice iræ ipſius & cruciabitur igne ; & ſulphure in conſpectu Angelorum ſanctorum , & ante conſpectum Agni :*

11. *Et fumus tormentorum eorum aſcendet in ſæcula ſæculorum : nec habent requiem die ac nocte , qui adoraverunt beſtiam & imaginem ejus , & ſi quis acceperit characterem nominis ejus .*

12. *Hìc patientia Sanctorum eſt , qui cuſtodiunt mandata Dei , & fidem Jeſu .*

13. *Et audivi vocem de cælo , dicentem mihi : Scribe : Beati mortui , qui in Domino moriuntur . Amodo jam dicit Spiritus , ut requieſcant a laboribus ſuis : opera enim illorum ſequuntur illos .*

14. *Et vidi , & ecce nubem candidam : & ſuper nubem ſedentem ſimilem Filio hominis , habentem in capite ſuo coronam auream , & in manu ſua falcem acutam .*

15. *Et alius Angelus exivit de templo , clamans voce magna ad ſedentem ſuper nubem : Mitte falcem tuam, & mete , quia venit hora ut metatur , quoniam aruit meſſis terræ .*

16. *Et miſit , qui ſedebat ſuper nubem , falcem ſuam in terram , & demeſſa eſt terra .*

17. *Et alius Angelus exivit de templo quod eſt in cælo , habens & ipſe falcem acutam .*

18. *Et alius Angelus exivit de altari , qui habebat poteſtatem ſupra ignem ; & clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam ,*

Babylone eſt tombée , elle eſt tombée cette grande ville , *a* qui a fait boire à toutes les nations du vin de la colére de ſa proſtitution .

GR.

a *parce qu'elle a donné à boire*

9. Et un troiſiéme Ange ſuivit ceux-ci , criant à haute voix : Celui qui *b* adorera la Bête & ſon image , & qui *c* portera ſon caractére ſur ſon front , ou dans ſa main :

b *adore*

c *porte*

10. Celui-là boira du vin de la colére de Dieu , qui eſt préparé pur dans le calice de ſa colére ; & il ſera tourmenté dans le feu & dans le ſoufre devant les ſaints Anges , & en préſence de l'Agneau .

11. Et la fumée de leurs tourmens *d* s'élevera dans les ſiécles des ſiécles , & *e* il n'y aura de repos ni jour ni nuit pour ceux *f* qui auront adoré la Bête & ſon image , & qui *g* auront porté le caractére de ſon nom .

d *s'eleve*

e *il n'y a*

f *qui adorent*

g *portent*

12. Ici *h* eſt la patience des Saints, qui gardent les commandemens de Dieu & la foi de Jeſus .

h *Ici ſont ceux*

13. Alors j'entendis du Ciel une voix qui me dit : Ecris : Heureux ſont ceux qui meurent *i* dans le Seigneur : *k* dès maintenant , dit l'Eſprit , ils ſe repoſeront de leurs travaux : car leurs œuvres les ſuivent .

i *maintenant*

K *oüi certainement . . ils ſe repoſeront*

14. Et je regardai , & je vis une nuée blanche , & quelqu'un aſſis ſur la nuée , ſemblable au Fils de l'homme , aïant ſur la tête une couronne d'or , & en ſa main une faulx tranchante .

15. Alors un autre Ange ſortit du Temple , criant à haute voix à celui qui étoit aſſis ſur la nuée : Jettez vôtre faulx , & moiſſonnez ; car le tems de moiſſonner eſt venu , parce que la moiſſon de la terre eſt mûre .

16. Celui donc qui étoit aſſis ſur la nuée , jetta ſa faulx ſur la terre, & la terre fut moiſſonnée .

17. Et un autre Ange ſortit du Temple qui eſt dans le Ciel , aïant auſſi une faulx tranchante .

18. Il en ſortit de l'Autel encore un autre , qui avoit pouvoir ſur le feu ; & il cria à haute voix à celui qui avoit la faulx tranchante :

GR. Jettez vôtre faulx tranchante : & vendangez les raiſins de la vigne de la terre, parce qu'ils ſont mûrs.

19. Alors l'Ange jetta ſa faulx tranchante ſur la terre, & vendangea la vigne de la terre, & il en fit jetter les raiſins dans la grande cuve de la colére de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville, & le ſang ſorti de la cuve monta juſqu'aux brides des chevaux par l'eſpace de mille ſix cens ſtades.

dicens : Mitte falcem tuam acutam, & vindemia botros vineæ terræ : quoniam maturæ ſunt uvæ ejus.

19. *Et miſit Angelus falcem ſuam acutam in terram, & vindemiavit vineam terræ, & miſit in lacum iræ Dei magnum :*

20. *Et calcatus eſt lacus extra civitatem, & exivit ſanguis de lacu, uſque ad frænos æquorum per ſtadia mille ſexcenta.*

EXPLICATION DU CHAPITRE XIV.

La Vengeance après la Prédication long-tems mépriſée ; La Moiſſon & la Vendange : Deux coups ſur Rome : Alaric & Attila.

1. *JE regardai encore, & je vis ſur la montagne de Sion.* Après l'affreux ſpectacle des perſécutions, ſaint Jean nous fait tourner les yeux vers un objet plus agréable, qui eſt celui de la gloire des Saints.

Cent quarante-quatre mille ... C'eſt le nombre conſacré à l'univerſalité des Saints, encore qu'il ſemble ne comprendre que ceux des Juifs *a*. Mais c'eſt qu'on entend le tout par les premiers, & que le nombre de douze, racine de celui-ci, eſt également ſacré dans la Synagogue & dans l'Egliſe.

a *Sup. Chap. VII.*

Son nom & le nom de ſon Pere écrit ſur le front : En ſigne de la glorieuſe ſervitude, par laquelle ils lui ont été dévoués, comme on vient de voir. *Le nom de Dieu & de Jeſus-Chriſt écrit ſur leurs fronts*, figure la profeſſion de la piété Chrétienne juſqu'à la fin ; & c'eſt la marque des Elûs de Dieu.

2. *Comme le bruit de grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, & ... comme le ſon de pluſieurs joüeurs de harpes.* Le bruit des eaux & du tonnerre marque une joïe abondante, & celui des inſtrumens de muſique, une joïe réglée.

3. *Nul ne pouvoit chanter ce Cantique.* Le Grec dit, *apprendre*. La félicité des Saints *ne monte pas dans le cœur de l'homme* b ; & il faut l'avoir expérimentée pour la comprendre.

b 1. *Cor. II.* 9.

4. *Ceux-ci ne ſe ſont pas ſouillés avec les femmes, car ils ſont vierges.* Ce ſont des ames innocentes & courageuſes, qui ne ſe ſont pas mêlées dans les foibleſſes humaines : ainſi parle l'Apôtre *c* : *Je vous ai promis*, dit-il, *comme une Vierge chaſte à un ſeul Epoux, qui eſt Jeſus-Chriſt*. Ce ſens, qui eſt le littéral, n'empêche pas que ſaint Jean n'ait auſſi voulu tracer quelque choſe des prérogatives de ceux qui ont vécu dans une perpétuelle continence, parmi leſquels les ſaints Peres lui ont donné le premier rang. Saint Auguſtin *d* leur applique ce paſſage : Ils chantent un Cantique particulier, comme ils pratiquent une vertu au-deſſus du commun : leur joïe eſt d'autant plus abondante, qu'ils ſe ſont plus élevés que les autres hommes au-deſſus de la joïe des ſens.

c *II. Cor. XI. 2.*

d *De Sanct. Virg. 27. 28. 29.*

Ils ſuivent l'Agneau par tout où il va, parce que non contens de le ſuivre dans la voïe de ſes Préceptes, ils le ſuivent même dans la voïe des Conſeils : *L'Agneau marche*, dit ſaint Auguſtin, *par un chemin virginal : ſa chair formée d'une Vierge eſt toute vierge, & il ne pouvoit pas*

n'être point ſoigneux de conſerver en lui-même ce qu'il avoit conſervé en ſa ſainte Mere, même en naiſſant de ſon ſein.

6. *Je vis un autre Ange qui voloit par le milieu du Ciel, portant l'Evangile éternel* ... Après que l'Evangile de JESUS-CHRIST eut éclaté avec tant de force au milieu du monde, il étoit tems de punir ceux qui n'y avoient pas voulu croire. C'eſt auſſi ce qui va paroître.

L'Evangile éternel, qui ne change plus, à la différence de la Loi de Moïſe qui devoit être abrogée, & ne pouvoit *a* d'elle-même *mener les hommes à la perfection*, & à la vie éternelle. *a Hebr. VII. 19.*

7. *Il diſoit à haute voix*: Un premier Ange annonce en général les jugemens de Dieu: *L'heure eſt venue*, diſoit-il, de les faire éclater ſur Rome perſécutrice, dont la punition ſera une image du dernier jugement de Dieu.

8. *Un autre Ange* ... Cet autre Ange explique en particulier la chûte prochaine de Babylone, c'eſt-à-dire, de l'Empire & de l'idolatrie Romaine.

Babylone eſt tombée, elle eſt tombée ... Dans la lumiére Prophétique, on voit déja comme fait, ce qui doit être bientôt accompli.

9. *Un troiſiéme Ange* ... Celui-ci emploïe les menaces des deux autres, pour détourner les hommes de l'idolatrie, comme s'il diſoit: Elle va tomber avec ſon Empire cette ville ſi redoutée; elle va tomber: ne vous laiſſez pas ſéduire par ſes illuſions, ni effraïer par ſa puiſſance.

10. *Celui-là boira du vin qui eſt préparé pur*: Ce ſont les paroles du Pſeaume LXXIV. 9. où le Pſalmiſte met dans la main de Dieu une coupe pleine de vin pur, qui ſignifie la vengeance divine, dont les méchans boiront juſqu'à la lie.

Devant les ſaints Anges, & en préſence de l'Agneau: Il n'y a rien de plus cruel que de ſe voir miſérablement périr aux yeux de ceux qui ne demandoient que nôtre ſalut.

11. *Et la fumée de leurs tourmens s'élevera*, comme un ſacrifice éternel de la Juſtice divine.

12. *Ici eſt la patience des Saints*: C'eſt ici qu'ils doivent apprendre à ſouffrir des ſupplices temporels pour éviter les éternels.

13. *Qui meurent dans le Seigneur*: C'eſt en général tous les Saints, & en particulier les ſaints Martyrs qui meurent pour l'amour de lui.

14. *Et je regardai, & je vis une nuée blanche*. Après la dénonciation du jugement de Dieu ſur l'Empire Romain plein d'idolatrie, en voici l'exécution, mais encore ſous des idées générales de la moiſſon & de la vendange. *Jettez les faucilles, parce que la moiſſon eſt mûre: deſcendez, parce que le preſſoir eſt plein* b; pour exprimer la vengeance de Dieu ſur les ennemis de ſon peuple. *b Joel. III. 13.*

Et quelqu'un aſſis ſur la nuée, ſemblable au Fils de l'homme. Le Fils de l'homme c'eſt JESUS-CHRIST. Ceux qui veulent que ce ſoit ici un Ange avec une figure humaine ſeulement, ne ſongent pas que les Anges qui paroiſſent dans tout ce Livre, ont pour la plûpart la figure d'homme: mais pour montrer quelque choſe d'extraordinaire, ſaint Jean ne dit pas, ſelon la coûtume, que c'étoit un Ange, mais il dit que c'étoit quelqu'un; ce qui joint avec le reſte, nous donne une idée plus haute.

Semblable au Fils de l'homme: C'eſt un caractére de JESUS-CHRIST dans cette Prophétie *c*. On ſait auſſi que Nôtre-Seigneur ſe donne trés-ſouvent ce nom dans ſon Evangile; ce qui a donné lieu à Daniel de parler de lui ſous le même titre: c'eſt à l'endroit où il voit, comme ſaint Jean, *quelqu'un ſemblable au Fils de l'homme, qui paroît ſur les* *c Apoc. I. 13.*

nuées, & s'approche de l'Ancien des jours, qui lui donne l'empire ſouverain ſur tous les peuples du monde a. Saint Jean regarde manifeſtement à cette Prophetie. Au reſte, je ne veux point révoquer en doute que dans Daniel & dans ſaint Jean, ſi quelque choſe leur apparoiſſoit au-dehors, ce ne fuſſent en effet des Anges; mais je veux dire ſeulement qu'ils portoient un caractére plus haut que celui du miniſtére angélique, & repréſentoient la perſonne de JESUS-CHRIST.

a *Dan VII. 13. 14.*

Saint Jean lui donne en peu de mots, & en deux ou trois grands traits, quelque choſe de divin. Il eſt aſſis comme Juge. Joël ci-devant cité b: *Je ſerai aſſis pour juger:* & JESUS-CHRIST ſe repréſente lui-même *aſſis ſur le ſiége de ſa Majeſté* c; c'eſt-à-dire, ſur une nuée, conformément à ce qu'il dit, qu'*il viendra ſur les nuées avec grande puiſſance & majeſté* d; comme auſſi il vient de nous être repréſenté par Daniel. *Sur la tête une couronne d'or*: C'eſt la marque de ſon Empire ſouverain. *En ſa main une faulx tranchante*: ce qui le fait voir prêt à la vengeance. Il faut ici remarquer que c'eſt JESUS-CHRIST lui-même qui va fraper: ce n'eſt point un Ange, comme ailleurs, c'eſt le Fils de l'homme; ce qui nous fait entendre le grand coup donné ſur Rome avec toute la force d'une main divine.

b *Joel. III. 12.*
c *Matt. XXV. 31.*
d *Ibid. verſ. 30.*

15. *Un autre Ange... Jettez vôtre faulx... le tems.... eſt venu.* Tout ſe fait en un tems certain & déterminé; & l'Ange vient rendre compte au Juge que tout eſt diſpoſé.

16. *Et la terre fut moiſſonnée.* Rome, la reine des villes, eſt frapée: l'Empire Romain eſt déſolé par Alaric & les Goths.

17. *Et un autre Ange.* Un autre, par rapport à ceux dont il eſt parlé dans ce Chapitre, & dans toute cette Prophétie. Ce n'eſt donc pas ici le Fils de l'homme; c'eſt un Ange qui doit fraper: & ce coup ne doit pas être ſi rude que le premier, encore qu'on y aille voir beaucoup de ſang repandu.

18. *Encore un autre qui avoit pouvoir ſur le feu*, qui allume les guerres, & qui excite l'ardeur des combats. Il ſort d'auprès de l'Autel, où étoient les charbons ardens e.

e *Sup. VIII. 5.*

Et vendangez les raiſins... Ce pourroit être une autre peinture de la même action, comme ci-deſſus, ℣. 14. dans Joël; ſi un autre exécuteur & un autre ordre que nous voïons ici paroître, ne nous montroit auſſi une autre action.

20. *Et la cuve fut foulée hors de la ville.* Tantôt la ville ſe prend pour tout l'Empire Romain, & tantôt pour Rome même, ſans y comprendre ſon Empire f. J'entens ici Attila, qui ravageant l'Italie & beaucoup d'autres Provinces, épargna Rome par reſpect pour ſaint Léon.

f *Apoc. XVII. 9. 18.*

Le ſang... juſqu'aux brides des chevaux par l'eſpace de mille ſix cens ſtades, C'eſt environ ſoixante ſept lieuës communes: exagération qui repréſente la grande quantité de ſang répandu, & l'étendue des païs ravagés; ce qui convient parfaitement au tems d'Attila. Voilà donc ici deux grands fléaux, dont Rome eſt frapée comme coup ſur coup: le premier & le plus rude ſur elle-même, & il fait tomber ſon Empire ſous Alaric en l'an 410. Le ſecond, dans les Provinces, où elle fut épargnée; mais tout le reſte de l'Occident nageoit dans le ſang ſous Attila dans les années 451. & 452.

CHAPITRE XV.

Le ſéjour des Bienheureux, d'où ſortent ſept Anges portant les ſept dernières Plaïes, & les ſept Coupes pleins de la colère de Dieu.

1. ET *vidi aliud ſignum in cælo magnum, & mirabile, Angelos ſeptem, habentes plagas noviſſimas: Quoniam in illis conſummata eſt ira Dei.*

2. *Et vidi tamquam mare vitreum miſtum igne, & eos qui vicerunt beſtiam, & imaginem ejus, & numerum nominis ejus, ſtantes ſuper mare vitreum, habentes citharas Dei:*

3. *Et cantantes canticum Moyſi ſervi Dei, & canticum Agni, dicentes: Magna & mirabilia ſunt opera tua, Domine Deus omnipotens: juſtæ & veræ ſunt viæ tuæ, Rex ſæculorum.*

4. *Quis non timebit te, Domine, & magnificabit nomen tuum? quia ſolus pius es: quoniam omnes gentes venient, & adorabunt in conſpectu tuo, quoniam judicia tua manifeſta ſunt.*

5. *Et poſt hæc vidi; & ecce apertum eſt templum tabernaculi teſtimonii in cælo.*

6. *Et exierunt ſeptem Angeli habentes ſeptem plagas de templo, veſtiti lino mundo & candido, & præcincti circa pectora zonis aureis.*

7. *Et unum de quatuor animalibus dedit ſeptem Angelis ſeptem phialas aureas, plenas iracundiæ Dei viventis in ſæcula ſæculorum.*

8. *Et impletum eſt templum fumo a majeſtate Dei, & de virtute ejus: & nemo poterat introire in templum, donec conſummarentur ſeptem plagæ ſeptem Angelorum.*

1. JE vis dans le Ciel un autre prodige grand & merveilleux, ſept Anges portant les ſept dernières plaïes, par leſquelles la colére de Dieu eſt arrivée à ſa fin.

2. Et je vis comme une mer claire à la maniére du verre, mêlée de feu, & ceux qui avoient vaincu la Bête, & ſon image, *a* & le nombre de ſon nom, qui étoient debout ſur cette mer claire comme du verre, tenant des harpes de Dieu:

a & ſon caractére

3. Et ils chantoient le cantique de Moïſe ſerviteur de Dieu, & le cantique de l'Agneau, en diſant: Vos ouvrages ſont grands & admirables, ô Seigneur Dieu tout-puiſſant! *b* ô Roi des ſiécles, vos voïes ſont juſtes & véritables!

b ô Roi des Saints.

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur, & qui ne glorifiera vôtre nom? car vous ſeul êtes *c* miſéricordieux: & toutes les nations viendront, & ſe proſterneront en vôtre préſence, parce que vos jugemens ſe ſont manifeſtés.

c Saint, Vulg. Pius.

5. Après cela je regardai; & je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le Ciel.

6. Et ſept Anges ſortirent du temple, portant ſept plaïes: ils étoient vêtus d'un lin net *d* & blanc, & ceints ſur la poitrine de ceintures d'or.

d & éclatant

7. Alors un des quatre Animaux donna aux ſept Anges ſept coupes d'or pleines de la colére de Dieu, qui vit dans les ſiécles des ſiécles.

8. Et le temple fut rempli de fumée, à cauſe de la majeſté & de la puiſſance de Dieu: & nul ne pouvoit entrer dans le temple, juſqu'à ce que les ſept plaïes des ſept Anges fuſſent accomplies.

EXPLICATION DU CHAPITRE XV.

Terrible préparation de la vengeance divine.

1. JE *vis... un autre prodige.* Nous avançons dans la Prophétie, & le grand ſecret de la deſtinée de Rome ſe va révéler. Saint Jean nous en va marquer tous les progrés, & repréſenter plus en détail ce qu'il en a dit en général. Ce Chapitre prépare l'eſprit, & le ſuivant commence l'exécution.

Les ſept dernières plaïes: Les grandes calamités, par où l'Empire Romain fut enfin entraîné dans ſa ruine. On les va voir commencer ſous l'Empire de Valérien, un des plus rudes pour l'Egliſe; & on va voir juſqu'où on doit porter le contre-coup.

1. *Et je vis comme une mer claire à la maniére du verre.* Il mêle ici, ſelon ſa coûtume, aux triſtes idées de la vengeance divine, le ſpectacle agréable de la gloire des Martyrs.

Une mer claire... mêlée de feu. Le peuple ſaint parfaitement pur, & embraſé de l'amour de Dieu.

3. *Et ils chantoient le Cantique de Moïſe.* Le Cantique d'action de graces après le paſſage de la mer Rouge, convient parfaitement aux Martyrs après leur ſang répandu.

Et le Cantique de l'Agneau. On peut ici entendre deux Cantiques, ou dire que c'eſt le même compoſé à l'imitation de celui de Moïſe.

4. *Toutes les nations viendront.... parce que vos jugemens ſe ſont manifeſtés.* On voit que Dieu fait connoître aux ſaintes ames ce qu'il médite pour le châtiment de ſes ennemis & pour la gloire de ſon Egliſe, afin de donner encore cette matiére aux louänges perpétuelles qu'elles rendent à ſon ſaint Nom.

5. *Et je vis que le Temple du Tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le Ciel.* C'eſt une choſe admirable de voir comme toutes les figures de l'ancien Teſtament ſont relevées dans cette Prophétie. Nous avons vû dans le Ciel l'Arche d'alliance *a*. Ici nous voïons enſemble ſous la même idée, & le Temple & le Tabernacle du témoignage: ce Tabernacle étoit comme un Temple portatif que Moïſe fit conſtruire dans le Déſert *b*, & ſur lequel Salomon bâtit ſon Temple; & tout cela maintenant figure le Ciel, où Dieu réſide en ſa gloire.

a Apoc. XI. 9.

b Exod. XXVI.

Le Temple... s'ouvrit dans le Ciel: Pour laiſſer ſortir les ſept Anges, dont on va parler au Verſet ſuivant.

6. *Et ſept Anges ſortirent.* Voici un grand appareil, & tout nous prépare à quelque choſe de grand.

7. *Un des quatre Animaux donna aux ſept Anges ſept coupes d'or:* On voit toûjours ces quatre Animaux intervenir dans les grands endroits, où Dieu révéle ſes ſecrets. Ce ſont eux, qui à l'ouverture des Sceaux font approcher ſaint Jean, & l'avertiſſent de ſe rendre attentif: ils veulent dire par-là, comme on a vû, qu'il faut tout entendre ſelon l'Evangile. Ici, dans un deſſein à peu près ſemblable, l'un des Animaux diſtribue à chacun des Anges les coupes d'or où ſont les plaïes, afin qu'on voïe que c'eſt encore ſelon l'Evangile & ſelon les régles qui nous y ſont révélées, que Dieu fait exécuter ſes vengeances par ſes Anges.

Sept coupes d'or, ou *ſept phioles:* Les phioles, ſelon le Grec, ſont une eſpéce de taſſe où l'on bûvoit.

Plenes de la colére de Dieu. On voit dans Iſaïe *c*, que les pécheurs que Dieu punit, *boivent la coupe de la colére de Dieu, & l'avalent juſqu'à la lie.* On voit auſſi *d*, *que Dieu a une coupe à la main, dont il verſe*

c Iſ. LI. 17.

d Pſal. LXXIV. 9.

deçà & delà. La viſion de ſaint Jean eſt conforme à cette derniére idée: il faut ſe repréſenter ces coupes ou ces phioles des Anges, comme pleines d'une liqueur conſumante, & d'une telle vertu, que toute la nature en eſt émue. Nous n'avons pas vû encore la colére de Dieu rendue plus ſenſible; & ni les Sceaux, ni les Trompettes n'avoient rien de ſi terrible: car la vengeance divine va être immédiatement appliquée, & comme répandue ſur les objets de la colére de Dieu.

8. *Et le Temple fut rempli de fumée*. C'eſt l'impreſſion de la majeſté de Dieu, comme à la dédicace du Temple de Salomon *a*. a II. Paral. vii. 3. 14.

Et nul ne pouvoit entrer dans le Temple, juſqu'à ce que les ſept plaïes fuſſent accomplies. Pendant que Dieu frape, on prend la fuite, & on ſe cache plûtôt que d'entrer dans le lieu d'où partent les coups. Quand il a achevé de lancer ſes fléaux, on entre en tremblant dans ſon ſanctuaire, pour y conſidérer l'ordre de ſes jugemens.

CHAPITRE XVI.

Les ſept Coupes verſées, & les ſept Plaïes.

1. *ET audivi vocem magnam de templo, dicentem ſeptem Angelis: Ite, & effundite ſeptem phialas iræ Dei in terram.*

2. *Et abiit primus, & effudit phialam ſuam in terram: & factum eſt vulnus ſævum & peſſimum in homines qui habebant characterem beſtiæ, & in eos qui adoraverunt imaginem ejus.*

3. *Et ſecundus Angelus effudit phialam ſuam in mare; & factus eſt ſanguis tamquam mortui: & omnis anima vivens mortua eſt in mari.*

4. *Et tertius effudit phialam ſuam ſuper flumina & ſuper fontes aquarum: & factus eſt ſanguis.*

5. *Et audivi Angelum aquarum dicentem: Juſtus es, Domine, qui es, & qui eras; ſanctus, qui hæc judicaſti.*

6. *Quia ſanguinem Sanctorum & Prophetarum effuderunt, & ſanguinem eis dediſti bibere: digni enim ſunt.*

7. *Et audivi alterum ab altari dicentem: Etiam, Domine Deus omnipotens, vera & juſta judicia tua.*

GR.

1. ET j'entendis une voix forte qui ſortit du Temple, & qui dit aux ſept Anges: Allez, & répandez ſur la terre les ſept coupes de la colére de Dieu.

2. Le premier Ange partit, & répandit ſa coupe ſur la terre: & les hommes qui avoient le caractére de la Bête, & ceux qui adoroient ſon image, furent frapés d'une *a* plaïe maligne & dangereuſe. a ulcere

3. Le ſecond Ange répandit ſa coupe ſur la mer; & elle devint comme le ſang d'un mort: & tout ce qui avoit vie dans la mer, mourut.

4. Le troiſiéme Ange répandit ſa coupe ſur les fleuves & ſur les fontaines: & ce fut par tout du ſang.

5. Et j'entendis l'Ange qui a pouvoir ſur les eaux, qui dit: Vous êtes juſte, Seigneur, qui êtes, & qui avez été; vous êtes ſaint, lorſque vous rendez de tels jugemens.

6. Parce qu'ils ont répandu le ſang des Saints & des Prophétes, vous leur avez auſſi donné du ſang à boire: car ils en ſont dignes.

7. En même tems j'entendis un autre qui diſoit de l'Autel: Ouï, Seigneur Dieu tout-puiſſant, vos jugemens ſont juſtes & véritables.

GR. 8. Le qnatriéme Ange répandit ſa coupe ſur le Soleil ; & il lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

8. *Et quartus Angelus effudit phialam ſuam in ſolem: & datum eſt illi æſtu affligere homines, & igni:*

9. Et les hommes furent brûlés d'une chaleur dévorante, & ils blaſphémerent le nom de Dieu qui tient ces plaïes en ſon pouvoir, & ils ne firent point pénitence pour lui donner gloire.

9. *Et æſtuaverunt homines æſtu magno, & blaſphemaverunt nomen Dei habentis poteſtatem ſuper has plagas, neque egerunt pœnitentiam ut darent illi gloriam.*

10. Le cinquiéme Ange répandit ſa coupe ſur le trône de la Bête: & ſon Roïaume devint ténébreux; & les hommes ſe mordirent la langue dans leur douleur.

10. *Et quintus Angelus effudit phialam ſuam ſuper ſedem beſtiæ: & factum eſt regnum ejus tenebroſum; & commanducaverunt linguas ſuas præ dolore.*

11. Ils blaſphémerent le nom de Dieu du Ciel, à cauſe de leurs douleurs & de leurs plaïes; & ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

11. *Et blaſphemaverunt Deum cæli, præ doloribus & vulneribus ſuis, & non egerunt pœnitentiam ex operibus ſuis.*

12. Le ſixiéme Ange répandit ſa coupe ſur ce grand fleuve d'Euphrate: & ſes eaux furent féchées pour ouvrir un chemin aux Rois d'Orient.

12. *Et ſextus Angelus effudit phialam ſuam in flumen illud magnum Euphraten: & ſiccavit aquam ejus; ut præpararetur via regibus ab ortu ſolis.*

13. Et je vis ſortir de la bouche du Dragon, de la bouche de la Bête, & de la bouche du faux Prophéte, trois eſprits impurs ſemblables à des grenouïlles.

13. *Et vidi de ore draconis, & de ore beſtiæ, & de ore pſeudo-prophetæ ſpiritus tres immundos in modum ranarum:*

14. Ce ſont les eſprits des démons, qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de toute la terre pour les aſſembler au combat *b*, au grand jour du Dieu tout-puiſſant.

14. *Sunt enim ſpiritus dæmoniorum facientes ſigna, & procedunt ad reges totius terræ congregare illos in prælium ad diem magnum omnipotentis Dei.*

b de ce grand jour

15. Je viens comme un larron. Heureux celui qui veille, & qui garde ſes vêtemens, de peur qu'il ne marche nud, & qu'il ne découvre ſa honte!

15. *Ecce venio ſicut fur. Beatus, qui vigilat, & cuſtodit veſtimenta ſua, ne nudus ambulet, & videant turpitudinem ejus!*

16. Et il les aſſemblera au lieu, qui en Hebreu s'appelle Armagedon.

Et ils les aſſemblerent (au pluriel) en le rapportant aux eſprits: 14. τὰ γὰρ πνεύματα ἐκπορεύεται, & συναγαγεῖν.

16. *Et congregabit illos in locum, qui vocatur Hebraice Armagedon.*

17. Le ſeptiéme Ange repandit ſa coupe dans l'air; & une voix forte ſe fit entendre du Temple, venant du trône, qui dit: C'en eſt fait.

17. *Et ſeptimus Angelus effudit phialam ſuam in aërem; & exivit vox magna de templo a throno, dicens: Factum eſt.*

18. Auſſi-tôt il ſe fit des éclairs, des bruits, & des tonnerres, & un grand tremblemeut de terre; & ce tremblement fut ſi grand, que jamais les hommes n'en ont reſſenti de pareil, depuis qu'ils ſont ſur la terre.

18. *Et facta ſunt fulgura, & voces, & tonitrua; & terræmotus factus eſt magnus, qualis numquam fuit, ex quo homines fuerunt ſuper terram: talis terræmotus, ſic magnus.*

19. Et la grande Cité fut diviſée

19. *Et facta eſt civitas magna in*

tres partes : & civitates gentium ecciderunt : & Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus.

20. *Et omnis insula fugit, & montes non sunt inventi.*

21. *Et grando magna sicut talentum descendit de cælo in homines : & blasphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis : quoniam magna facta est vehementer.*

en trois parties : & les villes des nations tomberent : & Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le vin de l'indignation de sa colére.

20. Toutes les isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent.

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du Ciel sur les hommes : & les hommes blasphémerent Dieu à cause de la plaïe de la grêle, parce que cette plaïe étoit trés-grande.

EXPLICATION DU CHAPITRE XVI.

Les calamités de l'Empire de Valérien. Les Rois d'Orient vainqueurs, & les batailles funestes aux Empereurs Romains. La chûte de Rome proposée en gros. Economie de ce Chapitre : Son rapport avec le Chapitre IX. depuis le ℣. 14.

1. *ET j'entendis une grande voix.* Saint Jean, après avoir proposé comme en gros la chûte de Rome, la va expliquer plus en détail, & sous des images plus claires : c'est ce qui paroîtra bientôt dans les Chapitres XVII. & XVIII. Pour commencer ici à en expliquer les causes, il reprend les choses de plus haut, & revient au commencement du second *Væ* dont il a parlé au Chapitre IX. 14. Mais ici, il nous en apprend des particularités remarquables, & nous montre mieux le rapport qu'il a avec la chûte de Rome.

Une grande voix qui sortit du Temple : La voix qui sort ici du Temple, sans qu'il y paroisse aucun ministére des Anges, est de celles qui marquent un ordre venu plus immédiatement de Dieu même, selon la remarque du Chap. I. ℣. 10. On en entendra une semblable, ℣. 17. & il faudra bien prendre garde à ce qu'elle dira.

Une grande voix qui sortit du Temple, & qui dit aux sept Anges : Remarquez ici soigneusement que l'ordre vient en même tems à tous les sept Anges ; de sorte qu'il faut entendre qu'ils verserent leurs coupes ensemble ; à peu près dans le même tems, & comme coup sur coup. Lorsque l'Agneau ouvre les Sceaux, on les lui voit ouvrir successivement ; & à chacune des quatre premiéres ouvertures, un des Animaux avertit saint Jean de regarder *a*. On ne voit pas moins clairement dans les Trompettes, que les sept Anges en sonnent l'un après l'autre : les trois *Væ* qui sont réservés pour les trois derniéres Trompettes, viennent avec une manifeste succession *b* ; & un Ange jure expressément qu'au tems de la septiéme Trompette le mystére de Dieu s'accompliroit *c*. La succession nous est donc trés-distinctement marquée dans tous ces endroits. On ne voit rien de semblable dans ce Chapitre XVI. ni à l'effusion des sept coupes : au contraire, on n'entend qu'une seule voix pour les sept Anges : l'ordre part en même tems pour tous ; & le Saint-Esprit qui veut qu'on apporte une attention extrême dans la contemplation de ses mystéres, nous avertit par-là que ces sept plaïes regardent un certain tems fort court, où Dieu devoit faire sentir tous ses fléaux à la fois. Cet état effroïable où tous les maux se rassemblent, est l'Empire de Gallien, incontinent après que l'Empereur Valérien eût été pris par le fier Sapor Roi de Perse ; car c'est alors que Dieu irrité des violences

a *Apocal. VI. 1. 3. 5 7.*

b *Ibid. VIII. 13 IX. 12. XI 14.*

c *Ibid. X. 7.*

qu'on faiſoit ſouffrir à ſon Egliſe depuis plus de deux cens ans, marqua ſa juſte colére par deux effets merveillenx : l'un, en faiſant fondre enſemble ſur l'Empire Romain tout ce qu'on peut endurer de calamités ſans périr tout-à-fait ; l'autre, en les envoïant incontinent après la perſécution, & en changeant tout-à-coup l'état le plus heureux du monde au plus triſte & au plus inſupportable, comme la ſuite le fera paroître.

2. *Le premier Ange partit*. L'ordre venu de Dieu ne regardoit pas plus ce premier Ange que les autres, comme on a vû, *V.* 1. Comme donc il partit en même tems que l'ordre vint, il faut entendre que les ſix autres en firent autant, & allerent tous verſer leurs phioles ou leurs coupes, l'un d'un côté, l'autre d'un autre, ſuivant que la juſtice divine les avoit diſtribués : de ſorte que ſi ſaint Jean nous les peint l'un après l'autre, ce n'eſt qu'à cauſe qu'on ne peut pas tout dire à la fois.

D'une plaïe maligne & dangereuſe. Les Interprétes entendent ici le charbon & la tumeur de la peſte ; & c'eſt auſſi ce qui arriva du tems de Valérien, comme on va voir.

Et les hommes qui avoient le caractére de la Bête, & ceux qui adoroient ſon image. Nous avons déja parlé *a* de ce caractére de l'idolatrie Romaine, qui conſiſtoit à adorer les Empereurs & leurs images ; & nous en avons vû la pratique dès les premiers Empereurs Romains, & en particulier ſous le régne de Valérien.

a *Apoc. XIII.* 12.

Les hommes qui avoient le caractére de la Bête, & ceux qui adoroient ſon image, furent frapés. Pourquoi ceux-ci en particulier ? eſt-ce que les Chrétiens furent exempts de cette plaïe ? Une admirable Lettre *b* où ſaint Denys d'Alexandrie, auteur du tems, nous repréſente cette peſte, nous va expliquer ce myſtére d'une maniére à ne nous laiſſer aucun doute : *Après la perſécution, nous eûmes*, dit-il, *la guerre & la famine, & ces maux nous furent communs avec les Païens : mais lorſque tous enſemble nous eûmes goûté un peu de repos, cette grande peſte vint tout-à-coup ; & fut pour eux le plus extrême & le plus terrible de tous les maux : mais pour nous, nous la regardâmes plûtôt comme un reméde ou comme une épreuve, que comme une plaïe ; car encore qu'elle attaquât davantage les Gentils, nous n'en fûmes pas éxempts*. Saint Denys raconte enſuite, comme pendant que les Gentils chaſſoient juſqu'à leurs amis & à leurs parens, les Chrétiens au contraire ſecouroient juſqu'aux plus indifférens, & gagnoient le mal en aſſiſtant les malades. Par où nous apprenons trois choſes, qui ſemblent faites pour expliquer ce paſſage de l'Apocalypſe : la premiére, que par une bonté particuliére de Dieu, la peſte épargna les Chrétiens plus que les autres : la ſeconde, que s'ils en ſouffrirent, ce fut plûtôt en aſſiſtant ceux qui étoient frapés de ce mal, qu'en étant directement frapés eux-mêmes : la troiſiéme, qu'ils le regardoient, non pas comme un fléau de Dieu, mais comme une matiére d'exercer leur charité & leur patience. Saint Cyprien *c* qui écrivoit dans le même tems, remarque ſoigneuſement ce dernier point. Et on voit clairement par ces paſſages toutes les raiſons que ſaint Jean avoit de regarder cette peſte, comme envoïée principalement aux infidéles.

b *Euſ. VII.* 22.

c *Cypr. de mortal.*

Cette peſte eſt ſans doute celle qui avoit commencé à ravager tout l'Univers quelques années auparavant, & dès le tems de la perſécution de Gallus & de Voluſien : mais elle reprenoit de tems en tems de nouvelles forces ; & Zozime a remarqué *d* qu'elle fut après la priſe de Valérien, & ſous ſon fils Gallien, la plus grande, comme la plus univerſelle qu'on eût jamais vûe.

d *Zoz. lib.* 1. *Trebell. Poll. in Gallien.*

3. *Le ſecond Ange ... ſur la mer*. Ce ſont les guerres dans tout le corps

de l'Empire ; & l'on voit *toute la mer changée en ſang*, parce que tout nage dans le ſang par tout l'Empire.

Comme le ſang d'un corps mort : Cette parole explique encore plus vivement le déplorable état de l'Empire, lorſque deſtitué de l'autorité qui en eſt l'ame, il ſemble n'être plus qu'un grand cadavre.

4. *Le troiſiéme Ange .... ſur les fleuves.* Les fleuves changés en ſang, ſont les Provinces enſanglantées de guerres civiles. Saint Denys d'Alexandrie *a* nous repréſente dans ſa ville des fleuves de ſang; c'eſt que le Préfet Emylien s'y fit Tiran. Il s'en éleva trente autres en divers endroits, & trente batailles ne ſuffirent pas pour les détruire.

a *Dion. Alex. apud Euſeb. VII. 21.*

5. *Et j'entendis l'Ange ... Vous êtes juſte, Seigneur ...* On voit ici que les jugemens que Dieu exerce ſur la terre, ſont le ſujet des louänges que lui donnent les citoïens du Ciel.

Trebell. Poll. in XXX. Tiran.

6. *Parce qu'ils ont répandu le ſang des Saints.* On ſe raſſaſie du ſang dont on eſt avide, principalement dans les guerres civiles, où chacun ſemble boire le ſang de ſes citoïens.

7. *J'en entendis un autre qui diſoit ... Oui, Seigneur ...* Remarquez ici le conſentement des Anges à louër Dieu, & une maniére admirable d'inculquer la vérité.

8. *Le quatriéme Ange .... ſur le Soleil .... par l'ardeur du feu ...* Pour ſignifier les chaleurs exceſſives, la ſéchereſſe, & enſuite la famine. On voit dans ſaint Denys d'Aléxandrie, le Nil comme deſſéché par des chaleurs brûlantes. Saint Cyprien *b*, dans le même tems, nous repréſente la famine dont le monde fut ſouvent affligé.

b *Cypr. ad Demetr.*

9. *Et ils blaſphémerent le nom de Dieu.* Au lieu de ſe convertir, les idolâtres rejettoient tous ces maux ſur les Chrétiens *c*. C'étoit-là le plus grand mal de la plaïe, que les hommes, loin d'en profiter ſelon le deſſein de Dieu, s'endurciſſoient davantage; ce qui paroît encore mieux, ℣. 10. 11.

c *Cypr. ibid.*

10. *Le cinquiéme Ange .... ſur le trône de la Bête.* La Bête, c'eſt, comme on a vû, Rome idolâtre: le fléau de Dieu ſur le trône de la Bête, c'eſt la grandeur & la majeſté des Empereurs ravilie; ce qui arriva lorſque Valérien vaincu, & devenu eſclave des Perſes, ſervit à leur Roi de marche-pied pour monter à cheval; lorſqu'après ſa mort, ſa peau arrachée de deſſus ſon corps, fut pendue dans leur Temple comme un monument éternel d'une ſi belle victoire; lorſque malgré toutes ces indignités qu'on fit ſouffrir à un ſi grand Prince, la majeſté de l'Empire étoit encore plus deshonorée par la molleſſe & l'inſenſibilité de ſon fils Gallien *d*.

d *Laſt. de mort. 5. &c.*

Et ſon Roïaume devint ténébreux : La dignité de l'Empereur fut avilie par le grand nombre de ceux qui ſe l'attribuerent. On en compta juſqu'à trente, & parmi eux beaucoup de gens de néant. A la honte du nom Romain, des femmes mêmes uſurperent la domination : le Sénat honteux s'écrioit, *Délivrez-nous de Victoire & de Zénobie e*; & quelque exceſſifs que fuſſent les autres maux, l'opprobre les paſſoit tous. C'eſt ce qu'on appelle *un Roïaume*, ou *un Régne ténébreux*, & la majeſté obſcurcie. Tel eſt le coup que reçût Rome ſous Valérien, incontinent après la perſécution. Le contre-coup fut encore plus funeſte : car nous avons vû, que c'eſt alors proprement que commença l'inondation des Barbares. Pour réſiſter à tant d'ennemis, il fallut, ſous Dioclétien, multiplier les Empereurs & les Céſars. Ainſi le nom de Céſar eſt avili, la foibleſſe de l'Empire montrée, en ce qu'un ſeul Prince ne ſuffiſoit pas pour le défendre; les charges publiques augmentées pour fournir aux dépenſes immenſes de tant d'Empereurs *f*. Dioclétien accoûtumé aux flateries des Orientaux, fuit Rome, & craint la liberté de ſes citoïens *g*. Galére Maximien ſe met dans l'eſprit de tranſporter l'Empi-

e *Trebell. Poll. in Valer. & Gallien. XXX. Tir. &c.*

f *Laſt. de mort. 7.*

g *Id. ibid. 17.*

a *Lact. de mort.* 27. re en Dacie, d'où ce Barbare étoit ſorti *a*. Voilà les maux qui vinrent à l'Empire, & dont la premiére cauſe commença dans le régne de Valérien. Voilà les degrés par où il devoit tomber dans ſa derniére ruine. Remarquez que dans ce régne ténébreux, ſaint Jean regarde les té-

b *Exod.* X. 21. nébres de l'Egypte *b*.

11. *Ils blaſphémerent le Dieu du Ciel*. Les blaſphêmes augmenterent avec les maux qu'on imputoit aux Chrétiens, comme on a vû.

12. *Le ſixiéme Ange ... ſur ce grand fleuve d'Euphrate; & ſes eaux fu-*

c *Iſ.* XI. 15. 16. *Zach.* X. 11. *rent ſéchées*: Deſſécher les riviéres, dans le ſtile Prophétique *c*, c'eſt en ouvrir le paſſage.

Pour ouvrir un chemin aux Rois d'Orient. Au Roi de Perſe, & aux au-

d *Trebell. Poll.* tres Rois qui le ſuivoient à la guerre *d*. C'eſt de-là que nous avons vû que devoit venir la ruine de l'Empire; & cette ſixiéme Plaïe ſe rapporte à la ſixiéme Trompette, ci-deſſus. IX. 24.

13. *Et je vis ſortir de la bouche du Dragon* ... Remarquez que le Dragon étoit toûjours demeuré au lieu où ſaint Jean l'avoit vû, comme il a

e *Apoc.* XII. 17. XIII. 4. déja été dit *e*; & non-ſeulement le Dragon, mais encore la Bête & le faux Prophéte, qui avoient paru au Chapitre XVIII. 1. 11.

De la bouche du faux Prophéte: C'eſt la ſeconde Bête du Chapitre XIII. 11. où le mot de Bête nous fait voir que c'eſt une eſpéce d'Empire, & non pas un homme particulier. La remarque en a déja été faite, *là-même*.

Trois eſprits impurs, ſemblables à des grenouïlles. C'eſt-à-dire, qu'il en ſortit un de la bouche du Dragon, un de la bouche de la Bête, & un de la bouche du faux Prophéte: ce qui nous marque trois tems, dont le premier eſt celui de Valérien, que ce Chapitre regarde principalement.

Semblables à des grenouïlles: On remarque dans ces grenouïlles quelque idée d'une des plaïes de l'Egypte.

14. *Ce ſont les eſprits des Démons qui font des prodiges*: C'eſt-à-dire, manifeſtement les Devins & les Magiciens qui animoient les Princes contre les Chrétiens, par des preſtiges & de faux oracles, & les engageoient à entreprendre des guerres, en leur promettant la victoire, pourvû qu'ils perſécutaſſent l'Egliſe. Saint Jean nous apprend ici une mémorable particularité du ſecond *Væ*, auquel il remonte en ce lieu: c'eſt que les Démons y agiſſent d'une maniére terrible; ce que ſaint Jean

f *Ibid.* IX. 12 13. *ſeq.* n'en avoit point dit, lorſqu'il en a parlé la premiére fois *f*. Mais c'eſt qu'il importoit de faire voir l'opération du Démon dans ce *Væ*, comme dans les autres, ainſi qu'il ſera remarqué, après qu'on aura tout vû, & dans un lieu plus propre à le faire entendre.

Et qui vont vers les Rois de toute la terre. Remarquez que ces eſprits impurs agiſſoient également ſur tous les Rois de la terre, & pour ainſi parler, dans toutes les Cours. Je trouve trois tems remarquables, où s'accomplit cette Prophétie. Premiérement, ſous Valérien, dont il s'agit

g *Euſ* VII. 9. principalement dans ce Chapitre. Saint Denys d'Alexandrie *g* fait mention d'un chef des Magiciens, qui incita ce Prince à perſécuter les fidéles, comme ſi tout devoit bien réuſſir, pourvû qu'on les perſécutât. Cet eſprit impur qui trompa Valérien, ſortit de la bouche du Dragon, qui agiſſoit également dans toutes les perſécutions. Secondement, dans le tems de la perſécution de Dioclétien, un Tagés, ou quelque ſoit ce-

h *Lact. de mort.* 10 *Id. Inſtit.* IV. 27. lui que Lactance *h* nous a voulu ſignifier par ce nom: quoiqu'il en ſoit, un chef des Devins de Dioclétien ſe ſervoit des divinations pour l'irriter contre les fidéles. Le même Prince envoïa un Devin, qui lui rap-

i *Id. de mort.* 11. porta un oracle d'Apollon pour perſécuter les Chrétiens *i*. Et dans la même perſécution, ſous Maximin, un Théotecnus *érigea une idole de Jupiter qui préſide aux amitiés, & fit par ſes faux miracles & les faux ora-*

cles qui s'y rendoient, que Maximin fût animé contre les Chrétiens, l'aſſûrant que le Dieu commandoit qu'il les exterminât a. Cet eſprit ſortit de la bouche de la Bête, qui, comme nous avons vû, repréſente bien en général l'Empire Romain; mais plus particuliérement ſous Dioclétien. Enfin, en troiſiéme lieu, Julien avoit à ſa ſuite dans les guerres contre les Perſes & toûjours, un nombre infini de Devins, & entr'autres ſon magicien Maxime, dont Eunapius *b* lui-même nous fait voir les tromperies. C'étoit lui qui promettoit à Julien une victoire aſſûrée ſur les Perſes, enſorte que les Chrétiens s'écrioient après ſa perte *c*: *Où ſont maintenant tes prophéties, ô Maxime!* Cet eſprit ſortit de la bouche du faux Prophéte, c'eſt-à-dire, de la ſeconde Bête, ou de la Philoſophie magicienne, dont le crédit éclata plus particuliérement ſous Julien, comme il a été dit *d*. Au reſte, il n'y a nul inconvénient, qu'à l'occaſion de ce que ſaint Jean voit arriver ſous Valérien, le Saint-Eſprit lui faſſe voir encore des choſes ſemblables, qui devoient ſuivre dans les autres régnes.

a *Euſ. IX. 2. 3.*

b *Eun. in Max. & Chryſ.*

c *Theod. lib. III. cap. ult.*

d *Apoc. XIII. 11. ſeq.*

Si les Empereurs Romains avoient leurs ſéducteurs, les Perſes dont les Mages ont donné le nom aux Magiciens, ne manquoient pas de leur côté de Devins qui les excitoient en même tems à la guerre contre les Romains, & à la perſécution des fidéles. Sozomene *e* raconte que les Mages ne ceſſoient d'aigrir le Roi de Perſe contre les Chrétiens, & que ce fut ce qui excita la perſécution en Perſe du tems de Conſtantin. (Nous voïons * quelque tems après, & du régne de Théodoſe le Jeune, que les Mages trompoient Iſdigerde Roi de Perſe par de faux prodiges, pour l'animer contre le Chrétiens; & que ſon fils Varane qui rompit avec les Romains, fut induit en même tems par les mêmes Mages à une cruelle perſécution. C'eſt ce que nous apprenons de Socrate *f*.)

e *Soz. II 9. 12. 11. 13. 11.*

* Voïez la Note, pag. 91.

f *Socr. VII. 8. & 18.*

Après tant de ſameux exemples, il ne ſaut pas douter qu'il n'en ſoit arrivé autant dans les autres tems: mais nous n'avons pas l'hiſtoire de cette Nation. Il ne faut nullement douter qu'il n'y eût des Chrétiens en Perſe, où l'Evangile fut porté par les Apôtres dès le commencement du Chriſtianiſme, ni qu'ils ne s'y ſoient, comme ailleurs, multipliés par le martyre, ni qu'ils ne ſe ſoient attirés là, comme par tout ailleurs, la haine des Devins & des Prêtres des faux dieux, dont ils venoient détruire l'empire. Quelques-uns veulent que par les trois eſprits impurs, on entende trois eſpeces de divinations, par les oiſeaux, par les entrailles, par la magie: ou trois maniéres de tromper les hommes, par les faux oracles, par les faux miracles, par les faux raiſonnemens; à quoi je ne m'oppoſe pas: mais je préfére à tout cela trois Démons, qui en trois tems différens ſont ſentir aux Chrétiens leur malignité par des divinations impies.

Au grand jour de Dieu: Au jour du grand combat dont il va être parlé, ℣. 16.

15. *Je viens comme un larron*: C'eſt JESUS-CHRIST qui parle, conformément à la Parabole *g*, où il ſe compare à un voleur qui ſurprend le pere de famille. Cette parole ſe doit entendre non-ſeulement de l'heure de la mort, mais encore de tous les malheurs publics, qui preſque tous ſurprennent les hommes; & du dernier Jugement, dont tous les malheurs publics ſont des avant-coureurs & des images.

g *Matt. XXIV. 43.*

16. *Et il les aſſemblera*. Le Gr. *Et il les aſſembla*. Il n'importe, puiſque les Prophétes voïent ſouvent le futur comme paſſé, pour marquer la certitude de leur prédiction.

Il les aſſemblera: Ce ſont les Rois que le Dragon aſſemblera par ſes eſprits impurs qui ſortiront de ſa gueule, ℣. 13. 14.

Au lieu qui en Hébreu s'appelle Armagedon: Armageddon, par deux *dd*,

dans le Grec, ſelon les Septante, dont les Apôtres ſuivent ordinairement la leçon, & ſelon l'étymologie de ce nom qui eſt Hébreu, c'eſt-à-dire, la montagne de Mageddon.

Au lieu qui s'appelle Armagedon, c'eſt-à-dire au lieu où les grandes armées ſont défaites, au lieu où les Rois périſſent. Siſara & les Rois de Canaan ſont taillés en piéces en Mageddon *a*. Ochoſias Roi de Juda y périt *b*. Et Joſias eſt tué dans le même lieu par Nécao Roi d'Egypte *c*. Il veut donc dire que les Empereurs ſeront menés par leurs Devins dans des guerres où ils périront, & que leur perte ſera ſuivie d'une déſolation publique, ſemblable à celle qui arriva à Mageddon, lorſque Joſias y périt *d*. Ce paſſage de Zacharie fait voir que ce lieu, dans le ſtile prophétique, eſt l'image des grandes douleurs.

a *Jud. IV. 7. 16. V. 19.*
b *IV. Reg. IX. 21.*
c *IV. Reg. XXIII. 29.*
d *Zachar. XII. 11.*

Cette Prophétie s'accomplit, lorſque Valérien fut taillé en piéces par les Perſes, pris dans la bataille, & écorché, comme on a vû, après avoir ſouffert toute ſorte d'indignités. Les Perſes enflés de cette victoire s'acharnerent de plus en plus contre les Romains, ſur leſquels ils gagnerent pluſieurs batailles, & entr'autres celle contre Julien, où cet Empereur fut encore taillé en piéces, & tué, & l'Empire éternellement flétri par ces deux pertes. Nous avons parlé des maux qui ſuivirent la défaite de Valérien: celle de Julien fut encore plus funeſte, puiſque par une paix honteuſe il fallut abandonner aux Barbares beaucoup de terres de l'Empire, comme tous les Hiſtoriens le témoignent d'un commun accord.

Voilà donc deux Empereurs tués par les Perſes, comme il y avoit eu deux Rois de Juda tués en Mageddon. Il n'eſt pas ici queſtion de comparer les perſonnes avec les perſonnes, mais les événemens avec les événemens, & les ſuites avec les ſuites. Au reſte, il ne faut pas ici s'imaginer, comme font quelques Proteſtans, des combats des fidéles contre les infidéles; puiſque les Rois dont parle ſaint Jean, ſont également menés au combat par les eſprits impurs, *V.* 14. 16.

On ne doit pas s'étonner ſi le Saint-Eſprit fait paſſer ſaint Jean du tems de Valérien à celui de Julien qui en eſt ſi loin: il eſt ordinaire aux Prophétes d'être tranſportés d'un objet à un autre, pour montrer de ſecrets rapports dans les événemens qu'ils racontent. Il y en a un aſſez grand entre la défaite de Valérien & celle de Julien, puiſqu'elles arrivent toutes deux pour punir & arrêter les perſécutions de l'Egliſe, & toutes deux pour amener Rome à ſa chûte irréparable. Mais il faut toûjours remarquer la coupe verſée, c'eſt-à-dire la plaïe commencée ſous Valérien, qui eſt le tems dont ſaint Jean eſt occupé dans tout ce Chapitre.

17. *Le ſeptiéme Ange répandit ſa coupe dans l'air*, où il ſe fit une commotion univerſelle. Ce doit être la plus grande plaïe, celle dont le bruit auſſi-bien que l'effet s'étende le plus loin. C'eſt de l'air que partent les foudres; c'eſt-là que ſe forment les tourbillons & les tempêtes: ici tout l'air eſt agité, & toute la terre eſt émue. C'eſt ce qui fut accompli, lorſqu'à la priſe de Valérien, toutes les Nations barbares répandues dans l'Empire, en ébranlerent les fondemens, & porterent le coup, dont à la fin il fut renverſé: c'eſt pourquoi

Une voix forte ſe fit entendre du Temple, venant du trône, qui dit: C'en eſt fait: Les Goths deſtinés de Dieu pour détruire l'Empire Romain, y ſont entrés à la téte de toutes les Barbares: c'eſt ce qui arriva ſous Valérien, comme on a vû *e*. Le Saint-Eſprit qui voit les effets dans les cauſes, & tout le progrés du mal dés ſon commencement, prononce: *C'en eſt fait*; Rome eſt perdue.

e *Hiſt. abrégée, n. IX.*

18. *Ils ſe fit des éclairs, des bruits, & des tonnerres, & un grand trem-*

blement de terre : Tout cela eſt l'effet d'une commotion univerſelle de l'air, & marque auſſi une grande & univerſelle commotion dans les eſprits, & un grand changement dans l'Univers.

19. *La grande Cité fut diviſée en trois parties*. Nous voilà par la ſuite des choſes, tranſportés du tems de Valérien à celui de la chûte de Rome. C'eſt au pied de la lettre que l'Empire d'Occident fut alors diviſé en trois, Honorius à Ravenne, Attalus à Rome, Conſtantin dans les Gaules *a*. Quoiqu'il ne faille pas toûjours s'attacher ſcrupuleuſement aux nombres précis, il ne les faut pas refuſer quand ils ſe préſentent, & ſur-tout quand ils ſont, comme ici, un caractére du tems.

a *Oroſ. VII. 40. 42. Zoz. V. 31.*

Et les villes des Nations tomberent. Les Goths prirent pluſieurs places; les Provinces de l'Empire furent en proïe, les Gaules, les Eſpagnes, la Grande-Bretagne, & les autres.

Dieu ſe reſſouvint de la grande Babylone. En ce même tems Rome fut priſe par Alaric.

20. *Toutes les isles s'enfuirent, & les montagnes diſparurent* : Tout le monde ſembloit aller en ruine. C'eſt ainſi que les Prophétes nous repréſentent la chûte des grands Empires. *Les isles* b *ſeront ébranlées; on les verra s'émouvoir dans le milieu de la mer*. Ailleurs c : *Les montagnes ſe ſont ébranlées comme de la cire*. Nous avons vû d un paſſage de ſaint Jérôme e, où il dit *qu'avec Rome, on crut voir périr tout l'Univers*.

b *Ezech. XXVI. 18.*
c *Pſal XCVI. 5.*
d *Préf. n. VIII.*

21. *Et une grande grêle, comme du poids d'un talent* .... C'eſt le poids terrible de la vengeance de Dieu, & les coups de ſa main toute-puiſſante.

e *Hieron. procem. in 1. lib. comm. Ezech.*

Et les hommes blaſphémerent. Les Païens imputerent encore ce dernier malheur aux Chrétiens; & c'eſt ce qui donna lieu au Livre de ſaint Auguſtin de la Cité de Dieu *f*. C'eſt ce qui devoit commencer du tems de Valérien; & s'achever entiérement à la chûte de Rome : mais cette chûte devoit encore être précédée & accompagnée des événemens que le Saint-Eſprit va découvrir au ſaint Apôtre dans le Chapitre ſuivant.

f *Aug. Retract. II. Id. de Civit. lib. 1.*

On voit maintenant toute l'économie de celui-ci, & on peut entendre comment ces ſept plaïes ſont appellées les *plaïes derniéres* g, par le rapport qu'elles ont avec la chûte prochaine de Rome. Il faut toûjours ſe ſouvenir *h* que le premier coup qui en ébranla l'Empire, vint des Perſes & du côté d'Orient, & que la plus grande plaïe que Rome eût reçûe de ce côté-là, lui arriva ſous Valérien; puiſque ce fut proprement à cette occaſion que l'Occident commença à être inondé par les Barbares, & qu'il fallut en quelque ſorte leur abandonner cette partie de l'Empire où Rome étoit, en tournant vers l'Orient le fort des armes. Ce fut donc alors que fut frapé ce grand coup, dont le contre-coup porta ſi loin, & à la fin fit tomber Rome. C'eſt pourquoi nous avon vû *i* que le Saint-Eſprit, qui va toûjours à la ſource, dès qu'il commence à parler des plaïes arrivées à l'Empire idolâtre, met en tête les armées immenſes qui paſſent l'Euphrate. Or que ce fût la premiére plaïe qui dût fraper directement l'Empire idolâtre, le Saint-Eſprit a voulu le déclarer, en ce que c'eſt auſſi la premiére fois où il eſt parlé d'idoles dans toute la prédiction de ſaint Jean : *Et ils ne ſe repentirent pas*, dit-il, *d'avoir adoré les démons & les idoles d'or & d'argent, de pierre & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre* k. Nous avons encore obſervé *l* que ceux dont les châtimens ſont décrits dans les Chapitres précedens, étoient les Juifs, & qu'auſſi il n'eſt point du tout parlé d'idoles ni d'idolatrie. Tout cela fait voir clairement, que le deſſein de ſaint Jean étoit de montrer la ſource des malheurs de l'Empi-

g *Apoc. XV. 1.*
h *Hiſt. abr. n. IX.*
i *Apoc. IX. 14. 15.*
k *Ibid. verſ. 20.*
l *Explic. des Chap. VII. VIII.*

re, comme venue d'Orient ; & c'eſt pourquoi, prêt à expliquer plus expreſſément la chûte de Rome dans les Chapitres XVII. & XVIII. il en revient encore là : il fait encore paroître les Rois d'Orient, & l'Euphrate traverſé *a*, & il donne tout un Chapitre à faire voir les effets de ce funeſte paſſage, & tous les autres fléaux de Dieu qui l'accompagnerent : où le lecteur doit prendre garde qu'à meſure qu'on avance dans ce Chapitre, on trouve toûjours l'Empire enfoncé dans de plus grands malheurs, & la cauſe de ces malheurs mieux expliquée : c'eſt pourquoi, après avoir vû juſqu'au ℣. 10. & à la cinquiéme Phiole, les trois fléaux ordinaires, la peſte, la guerre, & la famine ; à la cinquiéme Phiole on voit l'Empire attaqué dans ſa tête, c'eſt-à-dire, dans l'Empereur même, & de-là un horrible obſcurciſſement de tout le corps, ℣. 10. Enſuite on en voit la cauſe dans les ſuccès prodigieux des Rois d'Orient, & dans les batailles funeſtes à l'Empire qui devoit périr, ℣. 12. 13. 14. 15. 16. C'eſt ce que montre la ſixiéme Phiole ; d'où ſuit enfin dans la ſeptiéme cette commotion univerſelle de l'air, par où ſaint Jean finit ſon Chapitre, & où il voit la ruine de Rome envelopée, en ſorte qu'il ne lui reſte plus qu'à l'exprimer clairement, comme il fait dans les deux Chapitres ſuivans. Pour mieux marquer la liaiſon de ce Chapitre avec le IX. depuis le ℣. 10. & la ſixiéme Trompette, il a voulu que cette ſixiéme Trompette concourût avec la ſixiéme Phiole : d'où il ne faut point conclure que les Phioles concourent toutes avec les Trompettes ; puiſque, comme nous avons vû, les premiéres Trompettes regardent les Juifs, dont il n'eſt plus nulle mention dans toute la ſuite ; & qu'il y a ſucceſſion dans les Trompettes, ce qui n'eſt point dans les Phioles : de ſorte que c'eſt aſſez d'avoir marqué le concours de la ſixiéme Trompette avec une des Phioles, pour le marquer avec toutes les autres ; & c'eſt peut-être auſſi pour cette raiſon, que comme l'endurciſſement & l'impénitence des idolâtres eſt marquée dans la ſixiéme Trompette *b*, elle eſt auſſi marquée dans tout ce Chapitre *c*.

a *Apoc. XVI. 12.*

b *Apoc IX. 20. 21.*

c *Ibid. XVI. 9. 11. 21.*

CHAPITRE XVII.

Diviſé en deux Parties.

PREMIE'RE PARTIE.

La Bête aux ſept Têtes & aux dix Cornes : La Proſtituée qu'elle porte : Sa Parure : Son Myſtere.

GR. 1. ALors il vint un des ſept Anges qui portoient les ſept coupes : il me parla, & me dit : Vien, je te montrerai la condamnation de la grande Proſtituée, qui eſt aſſiſe ſur les grandes eaux ;

2. Avec laquelle les Rois de la

1. *ET venit unus de ſeptem Angelis qui habebant ſeptem phialas, & locutus eſt mecum, dicens : Veni, oſtendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ ſedet ſuper aquas multas ;*

2. *Cum qua fornicati ſunt reges ter-*

ræ , & inebriati ſunt qui inhabitant terram , de vino proſtitutionis ejus .

3. *Et abſtulit me in ſpiritu in deſertum . Et vidi mulierem ſedentem ſuper beſtiam coccineam , plenam nominibus blaſphemiæ , habentem capita ſeptem , & cornua decem .*

4. *Et mulier erat circumdata purpura & coccino , & inaurata auro & lapide pretioſo & margaritis , habens poculum aureum in manu ſua , plenum abominatione & immunditia fornicationis ejus .*

5. *Et in fronte ejus nomen ſcriptum : Myſterium : Babylon magna , mater fornicationum & abominationum terræ .*

6. *Et vidi mulierem ebriam de ſanguine Sanctorum , & de ſanguine martyrum Jeſu . Et miratus ſum , cum vidiſſem illam , admiratione magna .*

7. *Et dixit mihi Angelus : Quare miraris ? Ego dicam tibi ſacramentum mulieris , & beſtiæ quæ portat eam , quæ habet capita ſeptem & cornua decem .*

8. *Beſtia quam vidiſti , fuit , & non eſt ; & aſcenſura eſt de abyſſo , & in interitum ibit : & mirabuntur inhabitantes terram (quorum non ſunt ſcripta nomina in Libro vitæ a conſtitutione mundi) videntes beſtiam , quæ erat , & non eſt .*

9. *Et hic eſt ſenſus , qui habet ſapientiam . Septem capita , ſeptem montes ſunt , ſuper quos mulier ſedet . Et reges ſeptem ſunt :*

10. *Quinque ceciderunt ; unus eſt , & alius nondum venit : & cum venerit , oportet illum breve tempus manere .*

11. *Et beſtia , quæ erat & non eſt , & ipſa octava eſt : & de ſeptem eſt , & in interitum vadit .*

terre ſe ſont corrompus , & les habitans de la terre ſe ſont enivrés du vin de ſa proſtitution . GR.

3. Il me tranſporta en eſprit dans le déſert . Et je vis une femme aſſiſe ſur une bête de couleur d'écarlate , pleine de noms de blaſphême , qui avoit ſept têtes & dix cornes .

4. La femme étoit vêtue de pourpre & d'écarlate , parée d'or , de pierres précieuſes & de perles ; & tenoit en ſa main un vaſe d'or , plein de l'abomination *a* & de l'impureté de ſa fornication .

a *des abominations*

5. Et ce nom étoit écrit ſur ſon front : Myſtére : La grande Babylone , la mere des fornications & des abominations de la terre .

6. Et je vis la femme enivrée du ſang des Saints , & du ſang des Martyrs de Jeſus ; & en la voïant , je fus ſurpris d'un grand étonnement .

7. L'Ange me dit alors : Quel eſt le ſujet de ta ſurpriſe ? Je te vais dire le myſtére de la femme , & de la bête qui la porte , & qui a ſept têtes & dix cornes .

8. La bête que tu as vûe , étoit , & n'eſt plus ; elle s'élevera de l'abîme , & ſera précipitée dans la perdition : & les habitans de la terre , dont les noms ne ſont pas écrits au Livre de vie dès l'établiſſement du monde , ſeront dans l'étonnement , lorſqu'il verront la bête qui étoit , & qui n'eſt plus *b* .

b *quoiqu'elle ſoit , οὐκ ἔστι ἐστὶν Une autre leçon du Grec porte , οὐκ ἦν καὶ παρέσται & elle doit venir . C'eſt ainſi qu'a lû ſaint Hippolyte , Demonſt. de Antich. de l'édition de Gudius . A Paris 1660. p. 50.*

9. Et en voici le ſens plein de ſageſſe . Les ſept têtes ſont ſept montagnes , ſur leſquelles la femme eſt aſſiſe .

10. Ce ſont auſſi ſept Rois , dont cinq ſont tombés ; l'un eſt encore , & l'autre n'eſt pas encore venu : & quand il ſera venu , il faut qu'il demeure peu .

11. Et la bête qui étoit , & qui n'eſt plus *c* , eſt la huitiéme : elle eſt une des ſept , & elle tend à ſa perte .

c *C'eſt la huitiéme , qui eſt de ces ſept*

EXPLICATION DE LA PREMIÈRE PARTIE DU CHAPITRE XVII.

Sept Empereurs idolâtres, ſous qui la dernière perſécution eſt exercée. Maximien Herculius eſt un des ſept : Pourquoi il eſt auſſi en quelque façon le huitiéme ?

1. *Un des ſept Anges* : Cet Ange exécuteur de la juſtice de Dieu, en va faire entendre les ſecrets à ſaint Jean dans un plus grand détail, & lui expliquer en même tems la viſion du Chapitre XIII.

De la grande Proſtituée. Il faut voir ſur la Proſtituée ce qui eſt dit dans la Préface *a*, & ſur le Verſet ſuivant, & encore à la fin de cet Ouvrage dans l'Avertiſſement aux Proteſtans *b*.

a *Préf. n.* X.

b *Avert. n.* IX.

Qui eſt aſſiſe ſur les grandes eaux : Qui domine ſur pluſieurs peuples, *ci-deſſous*, ℣. 15.

2. *Avec laquelle les Rois de la terre ſe ſont corrompus*. Ils ont adoré non-ſeulement les dieux Romains, mais encore Rome elle-même & ſes Empereurs : c'eſt-là auſſi leur enivrement, *ci-deſſous*, ℣. 4.

3. *Dans le déſert*. Saint Jean eſt tranſporté dans un lieu, où il ne voit d'autre objet que celui qu'il va décrire.

Une Femme aſſiſe ſur une Bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blaſphême : C'eſt la Bête qui eſt pleine de ces noms, comme il paroît par le Grec. Cette Bête, par les caractéres qui lui ſont donnés, eſt la même qui paroît au Chapitre XIII. Elle a, comme elle, ſept têtes, dix cornes avec dix diadêmes, & des noms de blaſphême ; car on l'appelloit la Ville éternelle : on l'appelloit dans les inſcriptions, Rome la Déeſſe : on lui donnoit le titre de Déeſſe de la Terre & des Nations, *Terrarum Dea Gentiumque Roma* c. Et ſur tout cela il faut voir ce qui a été dit *d*. On ajoûte ici l'écarlate comme la couleur de l'Empire & des Princes, & auſſi pour ſignifier le ſang répandu & la cruauté.

c *Martial. Epigr. XII* 8.

d *Apoc. ch. XIII.* 1.

Une Femme aſſiſe ſur une Bête. Saint Jean explique clairement, que la Bête & la Femme ne ſont au fonds que la même choſe, & que l'une & l'autre c'eſt Rome avec ſon Empire. C'eſt pourquoi la Bête eſt repréſentée comme celle qui a ſept montagnes, ℣. 9. & la Femme *eſt la grande ville qui domine ſur les Rois de la terre*, ℣. 18. L'une & l'autre eſt donc Rome : mais la Femme eſt plus propre à marquer la proſtitution, qui eſt dans les Ecritures le caractére de l'idolatrie. Il eſt dit de Tyr, qu'*après ſon rétabliſſement elle ſe proſtituera de nouveau aux Rois de la terre* e. Ninive auſſi eſt nommée *une Proſtituée, belle & agréable, pleine de malefices, qui a vendu les Nations dans ſes proſtitutions* f. Iſaïe parle auſſi à Babylone comme à une Proſtituée : *On découvrira ta honte, on verra ton ignominie, & toi qui t'es plongée dans tes délices* g !

e *Iſ. XXIII* 17.

f *Nah. III.* 4.

g *Iſ. XLVII* 3. 8.

En ce ſens il n'y eut jamais une Proſtituée qui ait égalé la vieille Rome : car outre ſes dieux particuliers, elle adora tous les dieux des autres Nations, qui tous avoient leurs temples dans Rome ; & tel étoit ſon aveuglement, qu'elle mettoit une partie de ſa religion dans le culte qu'elle rendoit à tous les faux dieux. Non-ſeulement elle étoit abandonnée à ces faux dieux, mais encore elle provoquoit tous les peuples par ſon autorité & par ſon exemple à de ſemblables corruptions.

4. *La Femme étoit vêtue de pourpre* : La couleur de ſon habit déſigne Rome, ſes Magiſtrats & ſon Empire, dont la pourpre étoit la marque : les pierres précieuſes & ſes richeſſes immenſes paroiſſent ſur elle, comme les marques de ſa vanité, & comme l'attrait de l'amour impur

qu'elle vouloit inſpirer. Les Anges & les Saints ſont habillés avec dignité, mais plus ſimplement. L'Egliſe eſt repréſentée par une Femme revêtue du Soleil, environnée de lumiére & de gloire : elle a des aîles, quand elle veut fuir ; tout y eſt céleſte : iei on voit proprement la parure d'une Proſtituée.

En ſa main un vaſe d'or, ſelon ce qui eſt écrit: *Babylone eſt une coupe d'or qui enivre toute la Terre ; toutes les Nations ont bû de ſon vin : c'eſt pourquoi elles ſont enivrées* a. Par ce vin de Babylone il faut entendre les erreurs & les vices, dont elle empoiſonnoit toute la terre. a *Jer. LI. 7.*

5. *Sur ſon front: Myſtére:* Comme s'il diſoit, C'eſt ici un perſonnage myſtique: ſous le nom de la Proſtituée, c'eſt Babylone ; & ſous le nom de Babylone, c'eſt Rome. C'eſt le ſens le plus naturel: mais on peut encore entendre, ſi l'on veut, que Rome avoit ſes myſtéres dans ſa religion, ſur leſquels ſa domination étoit fondée. Elle étoit conſacrée à Mars par ſa naiſſance ; ce qui la rendoit, diſoit-on, victorieuſe: dédiée par des auſpices favorables; ce que les Anciens appelloient, *Urbem auſpicato conditam*. Elle avoit ſes divinations, & ſur-tout elle avoit les Livres Sybillins, Livres ſecrets & myſtérieux, où elle croïoit trouver les deſtinées de ſon Empire.

La grande Babylone: Babylone dans l'Ecriture, c'eſt *la terre des idoles ; c'eſt la montagne empeſtée qui corrompt la terre* b. Ses idoles, ſes enchantemens, ſes malefices, ſes divinations ſont marqués dans tous les Prophétes, & en particulier dans Iſaïe c. On voit donc bien pourquoi ſaint Jean repréſente Rome ſous le nom de Babylone, dont elle avoit tous les caractéres; dominante comme elle; comme elle, pleine d'idoles & de divinations, & perſécutrice des Saints qu'elle tenoit captifs. b *Id. ibid. verſ.* 15. c *Iſ. XLVII. 9. 12.*

6. *Je fus ſurpris d'un grand étonnement*. Il ne ſavoit ce que vouloit dire un ſi nouveau & ſi étrange ſpectacle. Peut-être auſſi fut-il étonné de voir que celle qu'on lui montroit ſi riche & ſi dominante, alloit être en un moment précipitée.

8. *La Bête que tu as vûe, étoit, & n'eſt plus*. Ce n'eſt pas du tems de ſaint Jean que cela s'entend : on ne pouvoit pas dire alors que la Bête n'étoit plus, puiſqu'on dit au contraire qu'*elle devoit s'élever de l'abîme*, & enſuite *aller à ſa perte*. On voit donc bien que l'Ange parloit à ſaint Jean, non par rapport au tems où il vivoit, mais par rapport à un certain tems où il le ſitue, & auquel convient ce qu'il lui dit. Or le tems qui convient le mieux à toute l'analogie de la Prophétie de cet Apôtre, eſt celui que nous verrons, ℣. 10. où le régne de l'idolatrie commence à ceſſer.

La Bête qui étoit, & qui n'eſt plus: Cette Bête, c'eſt, comme on a dit ſouvent, & comme on va voir encore, Rome Païenne avec ſon idolatrie. Le Grec ajoûte, *Et toutefois elle eſt*, où, *quoiqu'elle ſoit*, ce qui ſera examiné ci-deſſus après le ℣. 10. lorſqu'on reprendra le ℣. 8.

9. *Les ſept têtes ſont ſept montagnes*.... 10. Et *ſept Rois*. Il faut voir ſur tout ceci ce qui a été dit d. d *Apoc. XIII. 1.*

10. *Cinq ſont tombés*. Ainſi le nombre de ſept eſt dans les ſept têtes un nombre précis, puiſque ſaint Jean les compte & les voit paſſer les unes après les autres.

Cinq ſont tombés: l'un eſt encore, & l'autre n'eſt pas encore venu. Voici un dénouëment manifeſte de la Prophétie. Le Saint-Eſprit ſitue ſaint Jean à l'endroit de la perſécution, ou de ſept Empereurs idolâtres ſous leſquels elle avoit été exercée, & que nous avons vûs e. Cinq étoient paſſés, ou tombés, comme on voudra le traduire ; c'eſt à ſavoir, Dioclétien, Maximien, Conſtantins Chlorus, Galére Maximien & Maxence. *Un étoit encore*; c'étoit Maximin. *Le ſeptiéme n'étoit pas encore venu*; e *Ibid.*

c'étoit Licinius, qui étoit bien déja Empereur, mais qui n'avoit pas pris encore ce caractére qui lui eſt propre, d'avoir exercé en particulier, après tous les autres, une perſécution dont il fut le ſeul auteur. Alors donc, & dans le tems où ſaint Jean s'arrête ici, c'eſt-à-dire, au tems de Conſtantin, de Licinius & de Maximin, Licinius étoit ſi éloigné de ce caractére particulier de perſécuteur, qu'au contraire il étoit d'accord avec Conſtantin; & les Edits qu'on publioit en faveur des Chrétiens, ſe faiſoient en commun par ces deux Princes *a*. Loin d'être perſécuteur, Licinius fut honoré durant ce tems de la viſion d'un Ange. La priére que lui dicta ce bienheureux Eſprit pour invoquer le vrai Dieu, fut miſe entre les mains de tous les ſoldats; & ce fut à ce même Dieu que Licinius rendit graces à Nicomédie, de la victoire qu'il remporta ſur Maximin *b*. Licinius demeura en cet état, tant que Maximin fut au monde; de ſorte qu'il n'y a rien de plus précis que de dire, comme fait ſaint Jean, qu'alors les cinq premiéres têtes, c'eſt-à-dire, les cinq premiers Empereurs ſous qui la perſécution s'étoit exercée, étant paſſés, & Licinius le ſeptiéme n'étant pas encore venu, il n'y avoit que le ſixiéme, c'eſt-à-dire, Maximin, en état de perſécuter l'Egliſe.

a Lact. de mort. 48. Euſeb. X. 5. &c.

b Lact. de mort. 47. 48.

Ce tems étoit préciſément l'an 312. de Nôtre-Seigneur, où Maxence fut défait par Conſtantin, & la Croix érigée au milieu de Rome par ce Prince victorieux. Dieu qui introduit ſes Prophétes dans les tems futurs, les y place en tel endroit qu'il lui plaît. Quand il eſt queſtion de prédire la ruine de Babylone, les Prophétes paroiſſent aſſiſter, tantôt *c* à la marche de Cyrus ſon vainqueur, tantôt *d* au ſiége, tantôt au pillage. En un endroit de ſa Prophétie *e*, Iſaïe voit marcher Sennachérib, & lui marque tous ſes logemens; en l'autre il le voit défait dans la Terre-Sainte, & la Judée délivrée de ſon joug. Les Prophétes voïent JESUS-CHRIST tantôt naiſſant *f*: tantôt *g* dans ſa paſſion & dans les ſouffrances, & tantôt auſſi *h* dans ſa gloire. Le Saint-Eſprit qui les pouſſe, les ſitue comme il veut; & il nous faut mettre avec eux dans cette même ſituation pour les entendre. Mettre l'Apôtre ſaint Jean au tems que nous venons de marquer, c'étoit juſtement le mettre dans le plus beau tems de la victoire de JESUS-CHRIST: dans le tems où Galére Maximien venoit de publier ſa Rétractation, & ſon Edit favorable aux Chrétiens: dans le tems où Conſtantin & Licinius s'étoient déclarés en leur faveur: c'eſt le tems que ſaint Jean avoit ſi bien vû, & ſi clairement marqué dans le Chapitres précédens: dans le Chapitre XI. lorſque les Témoins qu'on croïoit morts pour jamais, avoient entendu cette voix d'enhaut, qui leur diſoit: *Montez ici*, montez au comble de la gloire: dans le XII. lorſque Satan perdit la bataille contre les Anges, & que précipité du Ciel en terre, une voix fut entendue, qui diſoit *i*: *C'eſt maintenant qu'eſt établi le régne de nôtre Dieu, & la puiſſance de ſon Chriſt*.

c Iſ. X. 28.
d Ibid. XIV. 23.
e Iſ. XIII. XIV. Jer. L. LI. &c.
f Iſ. IX 6.
g Id. LIII. Pſal. XXI.
h Pſalm. CIX. &c.
i Apoc XII. 9. 10.

Il ſera maintenant aiſé d'entendre la partie du *V.* 8. de ce Chapitre, que nous avons remis à expliquer juſqu'à ce que nous euſſions vû celui-ci, c'eſt-à-dire, le 10.

8. *La Bête que tu as vûe, étoit, & n'eſt plus*: Car ſaint Jean qui avoit vû d'abord la Bête entiére avec ſes ſept têtes, les vit enſuite paſſer les unes après les autres, ſelon que les perſécuteurs devoient paroître plûtôt, ou plus tard. Il en vint donc au point où il n'y avoit qu'une tête, cinq autres étant tombées, & la ſeptiéme ne paroiſſant pas encore. La Bête alors lui dut paroître comme *n'étant plus*; car à voir combien promptement étoient tombées les cinq autres têtes, il étoit aiſé de juger que la ſixiéme ne dureroit guéres, & que la Bête tiroit à ſa fin: c'eſt

pourquoi auſſi l'Ange lui dit dans ce même Verſet, ſelon une leçon du Grec, *Et elle va à ſa perte*; ce qui convient auſſi parfaitement à la fin de ce Verſet ſelon le Grec : car au lieu que la Vulgate porte ſimplement que *la Bête étoit & n'eſt plus*, le Grec ajoûte, *quoiqu'elle ſoit*, ou, *elle eſt pourtant*; pour faire entendre à ſaint Jean, que dans la langueur où elle lui paroiſſoit, ſi elle étoit en quelque façon par un reſte de vie, il la pouvoit regarder comme n'étant plus; puiſque même on lui déclaroit que la *ſeptiéme tête*, c'eſt-à-dire le ſeptiéme perſécuteur qui devoit venir, dureroit peu, comme nous allons voir.

10. *Et quand il ſera venu*: Ce ſeptiéme perſécuteur, Licinius : *Il faut qu'il demeure peu:* Il avoit été fait Empereur en l'an CCCVII. Il avoit régné glorieuſement dix ou douze ans. Quatre ou cinq ans après qu'il ſe fut élevé contre Conſtantin & contre l'Egliſe, il fut battu, & périt; & ce fut environ l'an CCCXXIII. *a*. Cette perſécution dura ſeulement trois ou quatre ans; & on la peut compter pour courte en comparaiſon de la grande qui avoit duré dix ans. Au reſte, il ne ſert de rien de demander ſi Licinius avoit perſécuté auparavant; car déja on n'en voit rien : tout ce qui paroît de lui avant le tems dont nous parlons, eſt favorable aux Chrétiens; & le Saint-Eſprit, pour ainſi parler, s'attache à découvrir les grands caractéres, c'eſt-à-dire, les caractéres marqués & particuliers.

a *Euſ. Hiſt. Eccl. lib. X. cap. 8 & 9. Id. de Vit. Conſt. lib. I. 49. & ſeq. II. 1. & ſeq. Id. Chron. ad an.* 320. 324.

11. *Et la Bête qui étoit, & qui n'eſt plus, eſt elle-même la huitiéme.* Le Gr. porte : *Le hutiéme Roi, & il eſt des ſept, & il va à ſa perte.* Voici encore un admirable dénouëment. Maximien Herculius, un des ſept perſécuteurs, quitta l'Empire avec Dioclétien, puis le reprit, & fut appellé *Maximianus bis Auguſtus* b: *Maximien deux fois Empereur*. Le voilà donc double, & en état d'être compté comme le huitiéme, quoiqu'il eût été un des ſept.

b *Lact. de mort.* 26.

Reſte de la difficulté, pourquoi ce Maximien eſt ici appellé la Bête: mais elle demeure réſolue par ce qui a été dit *c*; puiſqu'on y voit que le Léopard qui repréſente, comme on y peut voir, Maximien ſurnommé Herculius, fait en effet le corps de la Bête; comme le Lion & l'Ours, c'eſt-à-dire, Dioclétien & Galére Maximien, en ſont la gueule & les pieds. Il eſt donc en un certain ſens appellé la Bête, parce qu'il eſt repréſenté comme en faiſant le corps; quoiqu'en un autre, la Bête entiére ſoit la Bête conſidérée toute enſemble; non-ſeulement avec ſon corps, mais encore avec ſes têtes, ſa gueule & ſes pieds. Voilà donc pour ce qui regarde les ſept têtes; & je ne crois pas qu'il y reſte la moindre difficulté. Mais le dénouëment des dix Rois ſera encore plus remarquable par les grands & ſinguliers événemens que l'Ange nous y va découvrir.

c *Apoc. XIII.* 2.

SECONDE PARTIE

du Chapitre XVII.

12. *ET decem cornua quæ vidiſti, decem reges ſunt, qui regnum nondum acceperunt; ſed poteſtatem tamquam reges una hora accipient poſt beſtiam.*

12. LES dix cornes que tu as vûes, ſont dix Rois, qui n'ont pas encore reçû leur roïaume; mais ils recevront comme Rois la puiſſance à la même heure *a* après la bête.

a *Avec la bête.*

13. *Hi unum conſilium habent; &*

13. Ceux-ci ont un même deſ-

GR. ſein ; & ils donneront leur force & leur puiſſance à la bête .

14. Ceux-ci combattront contre l' Agneau , mais l' Agneau les vaincra ; parce qu'il eſt le Seigneur des Seigneurs & le Roi des Rois ; & ceux qui ſont avec lui , ſont les Appellés , les Elûs & les Fidéles.

15. Il me dit encore : Les eaux que tu as vûes , où la Proſtituée eſt aſſiſe , ſont les peuples , les nations & les langues.

16. Les dix cornes que tu as vûes dans la bête , ce ſont ceux qui haïront la Proſtituée , & ils la réduiront dans la derniére déſolation : ils la dépouïlleront , ils dévoreront ſes chairs , & ils la feront brûler au feu :

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d' exécuter ce qu'il lui plaît ; *b* de donner leur Roïaume à la bête , juſqu' à ce que les paroles de Dieu ſoient accomplies.

18. Et la femme que tu as vûe , eſt la grande ville qui régne ſur les Rois de la terre.

virtutem , & poteſtatem ſuam beſtiæ tradent.

14. *Hi cum Agno pugnabunt , & Agnus vincet illos : quoniam Dominus dominorum eſt , & Rex regum ; & qui cum illo ſunt , vocati , electi & fideles.*

15. *Et dixit mihi : Aquæ quas vidiſti , ubi meretrix ſedet , populi ſunt , & gentes , & linguæ.*

16. *Et decem cornua , quæ vidiſti in beſtia : hi odient fornicariam , & deſolatam facient illam & nudam , & carnes ejus manducabunt , & ipſam igni concremabunt :*

17. *Deus enim dedit in corda eorum , ut faciant quod placitum eſt illi : ut dent regnum ſuum beſtiæ , donec conſummentur verba Dei.*

18. *Et mulier quam vidiſti , eſt civitas magna , quæ habet regnum ſuper reges terræ.*

b *& de conſpirer à un même deſſein , & de donner*

EXPLICATION DE LA SECONDE PARTIE DU CHAPITRE XVII.

Les dix Rois qui détruiſent Rome : Quatre caractéres de ces Rois.

12. *LES dix cornes que tu as vûes , ſont dix Rois.* L' Auteur du Commentaire ſur l' Apocalypſe attribué à ſaint Ambroiſe , & que nous avons vû *a* être Bérengaude , Ecrivain du ſeptiéme ſiécle , dit clairement que par ces dix Rois ſont déſignés dix Roïaumes , *par qui l' Empire Romain* a été detruit ; & il compte ces deſtructeurs au nombre de dix , qui ſont *les Perſes & les Sarraſins devenus maîtres de l' Aſie ; les Vandales de l' Afrique ; les Goths de l'Eſpagne ; les Lombards de l' Italie ; les Bourguignons de la Gaule ; les François de la Germanie ; les Huns de la Pannonie ; les Alains & les Suéves de beaucoup d' autres païs qu' ils ont ravagés.* Il faut donc entendre par ces dix Rois , ceux qui ruinerent Rome , & en démembrerent l' Empire , principalement en Occident. Le nombre de dix eſt grand pour des Rois ; & il eſt vrai que l'Occident eſt déchiré preſqu' en même tems par un grand nombre de Rois , qui compoſent de grands Roïaumes de ces débris de l' Empire. On voit paroître à peu près dans le même tems les Vandales , les Huns , les Francs , les Bourguignons , les Suéves , les Alains , les Hérules ; à qui ſuccédent les Lombards , les Alemans , les Saxons ; plus que tous ceux-là , les Goths qui ſont les vrais deſtructeurs de l' Empire. Rien ne force à ſe tourmenter pour les réduire préciſément au nombre de dix , encore qu' on les y pût à peu près réduire par rapport aux Roïaumes fixes qu' ils ont établis. Mais un des ſecrets de l' interprétation des Prophétes , eſt de ne pas chercher de fineſſes où il n'y en a point , & de ne ſe pas per-

a *Præf. n. VIII.*

dre dans les minucies, quand on trouve de grands caractéres qui frapent la vûe d'abord. Nous avons déja vû ſouvent que rien n'oblige aux nombres précis, que lorſqu'ils ſont marqués dans la Prophétie comme un caractére particulier, ou de la choſe, ou du tems. Ici, ſans qu'il ſoit beſoin d'un plus grand détail, c'eſt un caractére aſſez remarquable, que d'un ſeul Empire il ſe forme tant de grands Roïaumes, en diverſes Provinces d'Eſpagne, en Afrique, dans la Gaule Celtique, dans l'Aquitanique, dans la Séquanoiſe, dans la grande-Bretagne, dans la Pannonie, dans l'Italie, & ailleurs: & que l'Empire Romain ſoit abattu dans ſa ſource, c'eſt-à-dire, en Occident où il eſt né, non point par un ſeul Prince qui commande en chef, comme il arrive ordinairement, mais par l'inondation de tant d'ennemis qui agiſſent tous indépendamment les uns des autres.

Ces Rois qui démembrent l'Empire Romain, ont quatre caractéres marqués dans toutes les Hiſtoires; & ſi nous les entendons, il n'y aura plus de difficulté dans la Prophétie de ſaint Jean.

Dix Rois qui n'ont pas encore reçû leur Roïaume: Soit qu'on entende cet *encore* du tems où ſaint Jean écrivoit, ou de celui dans lequel nous l'avons vû ſitué, c'eſt-à-dire, en l'an 312. & du tems que Conſtantin donna la paix, ces Rois deſtructeurs n'avoient encore rien dans l'Empire: ainſi le Roïaume qu'ils y devoient avoir, ne leur étoit pas encore donné; même à vrai dire, ils n'avoient aucun Roïaume fixe, mais ils ſortoient tous de leur païs, ou en tout cas, des lieux où ils étoient, pour chercher avec tout leur peuple à s'établir ailleurs & dans un Empire étranger. C'eſt le premier caractére de ces Rois; & il va être expliqué encore plus clairement.

Mais ils recevront comme Rois la puiſſance à la même heure après la Bête; comme s'il y avoit, μετὰ τὸ θηρίον; mais le Grec porte, μετὰ τοῦ θηρίου, *cum beſtia, avec la bête*. Saint Irénee *a*, André de Céſarée avec Arethas *b*, & Primaſe *c* liſent comme le Grec; & c'eſt une grande autorité pour l'antiquité de cette leçon. J'en trouve une autre dans ſaint Hippolyte *d*: car en liſant, comme le Grec, μετὰ τοῦ θηρίου, *avec la bête*; il le détache du V. 12. pour le mettre à la tête du 13. en ſorte que les Rois ne reçoivent pas la puiſſance avec la Bête, mais ils ont avec elle un même deſſein.

a *Iren. V. 26.*
b *And. Caſ. & Areth. hoic.*
c *Primas. lib. X. in Apoc. hoic.*
d *Hipp. Gud. p. 51.*

Outre cette diverſité du Texte, il y en a encore pour la Verſion de ces paroles du Grec, μίαν ὥραν. La Vulgate traduit, *una hora, à la même heure, en même tems:* d'autres traduiſent, *pour une heure, pour un peu de tems*, comme s'il y avoit πρὸς μίαν ὥραν. Chacune de ces Verſions a ſes défenſeurs, & parmi les Catholiques & parmi les Proteſtans. Toutes deux ſont rapportées comme indifférentes dans la Bible des Elzévirs. Mais l'ancien Traducteur de ſaint Irénée, qui eſt peut-être lui-même *e*, & qui en tout cas eſt devenu original, tourne, *una hora*; & l'autorité d'un ſi grave & ſi ancien auteur confirme beaucoup la Vulgate. Primaſe *f* tourne auſſi de même.

e *Iren. V. 26.*

Je m'en tiendrois volontiers à la leçon, auſſi-bien qu'à la verſion de ſaint Irénée & de Primaſe, à cauſe de l'antiquité & de l'autorité de ces deux auteurs, & particuliérement du Traducteur de ſaint Irénée.

f *Primas. lib. X. in Apoc.*

Pour le ſens, il importe peu de quelle maniere on liſe & on traduiſe. Ces dix Rois viendront comme *en même tems* dans l'Empire de l'Occident pour y régner avec la Bête, c'eſt-à-dire, avec Rome, qui ne perdra pas tout-à-coup toute ſa puiſſance; & ce ſens qui eſt le plus autoriſé, eſt en même tems le plus naturel: mais ſi l'on veut ſuivre la leçon, *après la bête*, on dira qu'après que la Bête, c'eſt-à-dire, Rome, aura reçû le grand coup dans ſa priſe par Alaric, les Rois ſe jetteront

ſur elle comme *en même tems*, & par un commun effort, pour envahir ſes Provinces; ce qui eſt trés-véritable.

Il eſt vrai auſſi que ces Rois s'entendront avec Rome, comme la ſuite le fera paroître, & régneront avec elle; mais ce ſera *pour un peu de tems*, parce qu'ils ſe tourneront bientôt contre elle. Tout cela va être éclairci.

Enfin ſi nous liſons avec ſaint Hippolyte, *avec la bête*, à la tête du Verſet ſuivant, en ſorte que les dix Rois aïent un même deſſein, non-ſeulement entr'eux, mais encore avec la Bête & avec l'Empire Romain, il faudra rapporter cela au tems où ils étoient unis, comme on va voir.

13. *Ceux-ci ont un même deſſein.* C'eſt le deſſein de s'établir dans les terres de l'Empire Romain; & c'eſt ici une ſuite du caractére que nous venons de remarquer. Les Rois dont il s'agit, ne ſont pas des Rois comme les autres, qui cherchent à faire des conquêtes ſur l'Empire pour en agrandir leur Roïaume; ce ſont tous Rois ſans Roïaume, du moins ſans aucun ſiége déterminé de leur domination; qui cherchent à s'établir, & à ſe faire un Roïaume dans un païs plus commode que celui qu'ils ont quitté. On ne vit jamais à la fois tant de Rois de ce caractére, qu'il en parut dans le tems de la décadence de l'Empire Romain; & voilà déja un caractére bien particulier de ce tems-là: mais les autres ſont beaucoup plus ſurprenans.

Et ils donneront leur force & leur puiſſance à la Bête: Leurs armées ſeront à la ſolde de Rome & dans l'alliance de ſes Empereurs. C'eſt le ſecond caractére de ces Rois deſtructeurs de Rome, & la marque de la décadence prochaine de cette Ville autrefois ſi triomphante, de ſe trouver enfin réduite à un tel point de foibleſſe, qu'elle ne puiſſe plus compoſer d'armées que de ces troupes de Barbares, ni ſoûtenir ſon Empire qu'en ménageant ceux qui le venoient envahir.

Ce tems de foibleſſe eſt trés-bien marqué dans ces paroles de Procope *a*: *Alors la majeſté des Princes Romains étoit ſi affoiblie, qu'après avoir beaucoup ſouffert des Barbares, elle ne trouvoit point de meilleur moïen de couvrir ſa honte, qu'en ſe faiſant des alliés de ſes ennemis, & en leur abandonnant juſqu'à l'Italie ſous le titre ſpécieux de Confédération & d'Alliance*. Le même Auteur a remarqué, qu'il y avoit déja long-tems qu'on étoit tombé dans cette foibleſſe: *puiſque dès le tems du Roi des Goths Alaric, on avoit reçû dans l'alliance les Sciriens, les Alains, & les Goths*; *ce qui fit*, dit-il *b*, *qu'on eut beaucoup à ſouffrir d'Alaric*. En effet, on fit *c* avec lui divers traités, tous malheureux, pour l'empêcher de prendre Rome. On l'entretenoit encore d'eſpérances, pendant que la puiſſance Romaine tomboit en morceaux. Saint Jérôme *d* nous repréſentant les ennemis innombrables qui la déchiroient un peu avant la priſe de Rome, n'oſoit nommer les Goths, que l'on comptoit encore parmi les amis. Honorius *e* avoit conſenti qu'ils ſe miſſent en poſſeſſion de la Gaule & de l'Eſpagne; & enfin, faute d'avoir tenu ce traité, Rome périt.

a Procop. de bello Goth. I. init.

b Id. ibid.

c Zoſ. V. VI.

d Epiſt. XL. ad Agerruch.

e Jorn. de reb. Get.

Il étoit bien viſible que par ces honteux, mais neceſſaires ménagemens, Rome ne ſe ſauvoit pas; elle ne faiſoit qu'un peu différer ſa perte, & mettoit cependant ſes ennemis dans ſon ſein. Valens reſſentit le mauvais effet d'un ſi foible & ſi dangereux conſeil. Les Goths qu'il avoit reçûs dans une Province Romaine, le firent périr: cependant il eſt certain qu'on les y avoit mis pour la garder; & c'eſt pourquoi ſaint Ambroiſe *f* écrivoit à l'Empereur Gratien: *Comment a-t-on pu croire, que l'Empire Romain pût être en ſûreté ſous une telle garde?* Outre les Alains & les Goths, on trouve encore dans Procope *g*, parmi les alliés des Ro-

f Ambr. de Fid. ad Grat. lib. II ſub fin.

g Procop. de bello Goth. II. III.

mains, *les Erules & les Lombards*, c'eſt-à-dire, les Maîtres futurs de Rome & de l'Italie. Sous Théodoſe le Grand, & ſous ſes enfans, nous voïons *a* les Francs nos ancêtres tenir un rang conſidérable dans l'armée Romaine ſous la conduite d'Arbogaſte leur chef, qui pouvoit tout dans l'Empire. Les Alains & les Huns *b* ſervoient contre Radagaiſe dans l'armée d'Honorius ſous la conduite de Stilicon. (Uldis * Roi des Huns eſt allié des Romains.) Les mêmes *c* agirent encore contre Alaric. Les Vandales *d* furent reçûs par Conſtantin dans la Pannonie, & y demeurerent trés-obéïſſans aux Empereurs. Les Francs *e*, les Bourguignons, les Saxons, les Goths ſont dans l'armée d'Aétius Général Romain au rang des troupes auxiliaires contre Attila. Et pour nous attacher aux Goths à qui appartient principalement, ou la gloire, ou le deshonneur d'avoir vaincu Rome, & déſolé ſon Empire; on les voit *f* dans les armées de Conſtantin, de Julien l'Apoſtat, de Théodoſe le Grand, de ſon fils Arcadius. On les voit dans celles d'Honorius dont ils détruiſirent l'Empire; & il n'y a rien de plus exprès que ce que dit Paul Oroſe *g*, que Rome fut priſe par *Alaric qui étoit l'un de ſes Comtes*, c'eſt-à-dire, l'un des principaux Officiers de ſon Empire. Ce même Alaric, le vainqueur de Rome, qui commanda ſous Honorius dont il abattit l'Empire, avoit déja commandé ſous Théodoſe dans la guerre contre Eugene, (aïant * même été honoré en cette occaſion des dignités Romaines *h*. Il fut créé Capitaine & Général par Honorius, ἐμπειρότατος *i*: ce qui montre que les armées de ce Roi Goth, auſſi-bien que celle des autres, étoient devenues Romaines). Synéſe, dans ſon diſcours à Arcade, lui repréſente les inconvéniens d'avoir tant de Barbares à la ſolde des Romains. Il étoit donc trés-véritable que Rome, dans un certain tems marqué de Dieu, devoit être ſoûtenue par ceux qui la devoient détruire à la fin, comme il ſera dit, ℣. 16. 17.

a *Zoz. IV. &c.*
b *Id. lib V. Oroſ. VII.* c. 37.
* Voïez la Note, p. 91.
c *Zoz. lib. VI.*
d *Jorn. de reb. Get.*
e *Id. ibid.*
f *Id ibid. Oroſ VII.* 35. *Zoz. III. Procop. de bell. Vand. I init.*
g *Oroſ. II.* 3.
* Voïez la Note, p. 93.
h *Sozom. VII.* 10
i *Id. VIII. IV.* 8. 25.

Prédire cet état de Rome de ſi loin, comme fait ſaint Jean, c'étoit après avoir vû les premiéres cauſes de ſa chûte dans la priſe de Valérien, en pénétrer tous les progrès, & voir enfin la diſpoſition la plus prochaine de ſa perte.

14. *Ceux-ci combattront contre l'Agneau, mais l'Agneau les vaincra.* L'auteur du ſeptiéme ſiécle dont nous avons déja parlé, dit ſur ce Verſet: *Ils ont combattu contre l'Agneau, parce qu'ils ont fait mourir le peuple de Dieu: mais l'Agneau les vaincra, parce que ces peuples ſe ſont ſoumis pour la plûpart au joug de JESUS-CHRIST.* Voici un troiſiéme caractére de ces Rois: d'abord ils ſeront tous idolâtres, & à la fin ils deviendront Chrétiens; & les Goths qu'il faut principalement regarder pour les raiſons qu'on a vûes, n'avoient pas ſeulement été idolâtres, mais encore de cruels perſécuteurs: témoin cet Athanaric Roi des Goths, Païen, ſous qui un nombre infini de Chrétiens reçût la couronne du martyre, comme le rapporte ſaint Auguſtin *k* & Paul Oroſe *l*.

Les voilà donc qui combattent l'Agneau. Apprenons des mêmes auteurs comme l'Agneau les a vaincus. C'eſt, dit Oroſe *m*, qu'*en s'établiſſant dans l'Empire, ils ont appris le Chriſtianiſme dans ſon ſein, & qu'on a vû les Egliſes de JESUS-CHRIST remplies de Huns, de Suéves, de Vandales, de Bourguignons, & de tant de ſortes de peuples, à la confuſion de ceux des Romains qui demeuroient obſtinés dans leur erreur au milieu des Chrétiens*. Saint Auguſtin dit ſouvent la même choſe.

Il eſt vrai qu'une partie de ces Barbares furent Ariens: mais il y eut parmi eux une infinité de Catholiques. Les Bourguignons *n* l'étoient d'abord, quoiqu'après ils ſe ſoient pervertis. Pour les François, on ſait combien véritable a été leur converſion. Celle des Saxons n'a pas été moins ſincére en Angleterre. Tous les Goths ſe convertirent à la fin;

K *Aug. de Civ. XVII* 51.
l *Oroſ VII.* 32.
m *Id. ibid.* 41.
n *Id. ibid.* 42. *Ibid.* 32. *Soz. VII.* 10.

& avant même qu'ils fuſſent Catholiques, c'étoit déja un commencement de la victoire de l'Agneau, de les avoir mis au nombre des Chrétiens.

16. *Les dix cornes .... haïront la Proſtituée* : C'eſt Rome, dit nôtre auteur du ſeptiéme ſiécle, *qui étoit encore la Proſtituée dans les réprouvés qu'elle contenoit en ſon ſein*. Ajoûtons à cette raiſon qu'elle étoit encore la Proſtituée, après même que Conſtantin y eut érigé l'étendard de la Croix, puiſqu'on y voïoit encore les Idoles de tous côtés. Ce fut une des raiſons de bâtir Conſtantinople *a*, parce qu'après avoir deteſté les Idoles, Conſtantin voulut avoir une ville où il n'y en eût plus. C'étoit mériter plus que jamais le nom de Proſtituée, que d'aimer toûjours ſes Idoles, malgré l'exemple & les défenſes de ſes Empereurs; que de s'y livrer de nouveau à la premiére occaſion, comme il arriva ſous Julien; que de ſoupirer toûjours après ces amans impurs, & d'en oſer demander la jouïſſance à ſes Princes; que de s'y abandonner à la dérobée, autant qu'elle pouvoit, & de perſévérer dans ce deſſein criminel juſques dans le tems de ſa priſe, comme on a vû.

a *Oroſ. VII. 8. Zoz. lib. II.*

Ils haïront la Proſtituée : Ils la haïront d'abord, puiſqu'ils viendront pour la piller, & pour ravager ſon Empire. Ils auront toûjours cette haine dans leur cœur, puiſqu'ils ne perdront jamais le deſſein de profiter de ſes pertes: néanmoins ils la ſoûtiendront quelque tems pour les raiſons qu'on a vûes; mais à la fin, *ils la réduiront dans la derniére déſolation*: lorſque Rome fut ſaccagée, & tout l'Empire mis en proïe. *Ils dévoreront ſes chairs*: Ses tréſors & ſes Provinces. *Et ils la feront brûler dans le feu*: C'eſt le quatriéme caractére de ces Rois d'avoir enfin mis ſous le joug la Ville la plus triomphante qui fut jamais, & d'en avoir déſolé l'Empire qui n'avoit jamais vû ſon pareil, depuis l'origine du monde. Au reſte, on n'a pas beſoin d'attendre Totila pour trouver l'embraſement de Rome, comme font quelques Interprétes *b*. Sans deſcendre plus bas qu'Alaric, il avoit *c* menacé Rome du feu. A la fin il tint parole. Saint Auguſtin *d* auſſi-bien qu'Oroſe *e*, tous deux auteurs du tems, nous marquent trop clairement l'embraſement, parmi les maux que ſouffrit Rome, pour nous en laiſſer aucun doute. C'eſt auſſi ce qui fait dire à ſaint Jérôme *f*: *La plus illuſtre des villes & la capitale de l'Empire Romain a été conſumée par un ſeul embraſement: ces Egliſes autrefois ſi ſaintes ſont tombées en cendres*. Il dit ailleurs *g* que *les plus illuſtres de la nobleſſe de Rome virent alors leurs maiſons pillées & brûlées; que du milieu de la mer, ſainte Probe qui s'enfuïoit, contemploit ſa patrie fumante, & que ſes citoïens en virent les cendres*. Nôtre auteur du ſeptiéme ſiécle en expliquant ce Verſet, remarque *que ces Rois haïrent Rome, parce qu'ils prirent les armes pour renverſer ſon Empire, qu'ils en pillerent les tréſors, & qu'ils en brûlerent les villes*. (Socrates * écrit auſſi qu'Alaric aïant pris Rome, les Barbares brûlerent une grande partie des admirables ouvrages de cette Ville, en partagerent les richeſſes, & firent mourir un grand nombre de Sénateurs par divers genres de ſupplices.)

b *Grot. hoc loc.*
c *Zoz. V.*
d *Auguſt. ſerm. de exrid. Urb. 7.*
e *Oroſ. VII.*
f *Hieron. epiſt. XII. ad Gaudent.*
g *Idem de Virgin. ad Demetr.*

* Voïez la Note, p. 91.

17. *Car Dieu leur a mis dans le cœur* .... Voici le grand mot: c'eſt que Dieu gouverne les cœurs des hommes, en ſorte qu'ils n'avancent qu'autant qu'il lui plaît. C'eſt lui qui retenoit les Goths durant tout le tems qu'il vouloit laiſſer aux Romains pour faire pénitence; & quand ce tems fut écoulé, il lâcha la bride aux vainqueurs, & marqua ſon doigt tout-puiſſant à la maniére que nous avons vûe *b*.

h *Hiſt. abrég. n. XIV.*

18. *Et la femme que tu as vûe* ... Encore que l'Ange ait fait voir aſſez clairement qu'il parloit de Rome, ℣. 9. 15. néanmoins après avoir montré clairement le ſupplice de cette Ville ſuperbe, il s'explique en-

core à la fin en paroles claires: *La femme*, dit-il, *eſt la grande Ville qui régne ſur les Rois de la terre*, qui étoit du tems de ſaint Jean le caractére le plus manifeſte & le plus certain de Rome.

La deſtinée en eſt donc marquée trés-diſtinctement dans ce Chapitre. On voit la cauſe de ſa chûte dans la perſécution, dont on nous marque les circonſtances les plus particuliéres dans la premiére Partie du Chapitre. Voilà le crime pour lequel elle eſt condamnée au dernier ſupplice; & on voit les moïens prochains de l'exécution dans les Rois dont les caractéres ſont ſi bien marqués; Rois qui viennent envahir l'Empire; Rois qui le ſoûtiennent, lorſque Dieu ne veut pas encore qu'il tombe; Rois qui le font périr ſans reſſource, lorſque l'heure de Dieu eſt venue; Rois premiérement ennemis de JESUS-CHRIST, & enfin ſes diſciples. Qu'on diſe maintenant qu'il n'y a point de Providence, ni de Prophétie.

Pour moi, en liſant celle de ſaint Jean, j'y vois le caractére de toutes les autres prédictions prophétiques; je m'y ſens conduire inſenſiblement du plus obſcur au plus clair; des idées les plus générales & les plus confuſes aux plus nettes & aux plus diſtinctes. C'eſt ainſi qu'on trouve les vérités découvertes peu à peu, & de plus en plus, dans Iſaïe, dans Jérémie, dans Daniel. Saint Jean, par la même voïe, mais d'une maniére, je l'oſerai dire, encore plus nette, plus préciſe & plus ordonnée, eſt conduit au grand événement qu'il devoit annoncer; ſur tout depuis le Chapitre XI. où il commence à y entrer, on va de lumiére en lumiére. Là paroiſſent les perſécutions, les victoires, les châtimens, & toutes ces choſes avec les grands traits qui les rendent reconnoiſſables. Ces grands traits ſont des faits importans, des faits uniques, tels que ceux que nous avons remarqués dans toute la ſuite de ces Prédictions; & ces caractéres marqués ſe découvrent à meſure qu'on avance. Quand on vient par tous ces progrès au Chapitre XVII. on croit voir les Cieux ouverts & tout le ſecret de la deſtinée de Rome révélé; & en ramaſſant enſemble tous les traits & toute la ſuite, ce n'eſt plus une Prophétie, mais une Hiſtoire.

CHAPITRE XVIII.

Chûte de la grande Babylone: Toute la terre dans l'effroi à la vûe de ſa déſolation.

1. *ET poſt hæc vidi alium Angelum deſcendentem de cælo, habentem poteſtatem magnam: & terra illuminata eſt à gloria ejus.*

2. *Et exclamavit in fortitudine, dicens: Cecidit, cecidit Babylon magna: & facta eſt habitatio dæmoniorum, & cuſtodia omnis ſpiritus immundi, & cuſtodia omnis volucris immundæ & odibilis:*

3. *Quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes: & reges terræ cum illa fornicati ſunt: & mercatores*

1. APrés cela je vis un autre Ange qui deſcendoit du ciel, aïant une grande puiſſance; & la terre fut éclairée de ſa gloire. GR.

2. Il cria de toute ſa force, en diſant: Elle eſt tombée, elle eſt tombée la grande Babylone; & elle eſt devenue la demeure des démons, & la retraite de tout eſprit impur, & de tout oiſeau impur, & qui donne de l'horreur:

3. Parce que toutes les Nations ont bû du vin de la colére de ſa proſtitution; & les Rois de la ter-

GR. re ſe ſont corrompus avec elle ; & les marchands de la terre ſe ſont enrichis de l'excès de ſon luxe.

tores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti ſunt.

4. J'entendis auſſi une autre voix du ciel, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'aïez part à ſes péchés, & que vous ne ſoïez envelopés dans ſes plaïes :

4. *Et audivi aliam vocem de cælo, dicentem : Exite de illa populus meus, ut ne participes ſitis delictorum ejus, & de plagis ejus non accipiatis :*

a *l'ont ſuivie*

5. Parce que ſes péchés *a* ſont montés juſqu'au ciel, & Dieu s'eſt reſſouvenu de ſes iniquités.

5. *Quoniam pervenerunt peccata ejus uſque ad cælum, & recordatus eſt Dominus iniquitatum ejus.*

6. Rendez lui, comme elle vous a rendu ; rendez-lui au double ſelon ſes œuvres : faites-la boire deux fois autant dans le même calice, où elle vous a donné à boire.

6. *Reddite illi, ſicut & ipſa reddidit vobis : & duplicate duplicia ſecundum opera ejus : in poculo quo miſcuit, miſcete illi duplum.*

7. Multipliez ſes tourmens & ſes douleurs à proportion de ce qu'elle s'eſt élevée dans ſon orgueil, & de ce qu'elle s'eſt plongée dans les délices ; car elle dit en ſon cœur : Je ſuis Reine : je ne ſuis point veuve, & je ne ſerai point dans le deuïl.

7. *Quantum glorificavit ſe, & in deliciis fuit, tantum date illi tormentum & luctum : quia in corde ſuo dicit : Sedeo regina : & vidua non ſum, & luctum non videbo.*

8. C'eſt pourquoi ſes plaïes, la mort, le deuïl, & la famine viendront en un même jour, & elle ſera brûlée par le feu : parce que

b *le Seigneur*

c'eſt *b* un Dieu puiſſant qui la jugera.

8. *Ideo in una die venient plagæ ejus, mors, & luctus, & fames, & igne comburetur : quia fortis eſt Deus, qui judicabit illam.*

9. Les Rois de la terre qui ſe ſont corrompus avec elle, & qui ont vécu avec elle dans les délices, pleureront ſur elle, & ſe fraperont la poitrine en voïant la fumée de ſon embraſement.

9. *Et flebunt, & plangent ſe ſuper illam reges terræ, qui cum illa fornicati ſunt, & in deliciis vixerunt, cum viderint fumum incendii ejus :*

10. Ils ſe tiendront loin d'elle dans la crainte de ſes tourmens, en diſant : Malheur, malheur ! Babylone, grande ville, ville puiſſante, ta condamnation eſt venue en un moment.

10. *Longe ſtantes propter timorem tormentorum ejus, dicentes : Væ, væ civitas illa magna Babylon, civitas illa fortis : quoniam una hora venit judicium tuum.*

11. Et les marchands de la terre pleureront, & gémiront ſur elle ; parce que perſonne n'achetera plus leurs marchandiſes ;

11. *Et negotiatores terræ flebunt, & lugebunt ſuper illam : quoniam merces eorum nemo emet amplius ;*

12. Ces marchandiſes d'or & d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de ſoïe, d'écarlate, de toute ſorte de bois odoriférant, & de meubles d'ivoire, de pierres précieuſes, d'airain, de fer, & de marbre,

12. *Merces auri, & argenti, & lapidis pretioſi, & margaritæ, & byſſi, & purpuræ, & ſerici, & cocci, (& omne lignum thyinum, & omnia vaſa eboris, & omnia vaſa de lapide pretioſo, & æramento, & ferro, & marmore,*

13. De cinnamome, de ſenteurs,

13. *Et cinnamomum) & odoramen-*

torum, & unguenti, & thuris, & vini, & olei, & similæ, & tritici, & jumentorum, & ovium, & equorum, & rhedarum, & mancipiorum, & animarum hominum.

14. *Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt a te; & omnia pinguia, & præclara perierunt a te, & amplius illa jam non invenient.*

15. *Mercatores horum, qui divites facti sunt, ab ea longe stabunt propter timorem tormentorum ejus, flentes, ac lugentes,*

16. *Et dicentes: Væ, væ civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, & purpura, & cocco; & deaurata erat auro, & lapide pretioso, & margaritis:*

17. *Quoniam una hora destitutæ sunt tantæ divitiæ. Et omnis gubernator, & omnis qui in locum navigavit, & nautæ, & qui in mari operantur, longe steterunt,*

18. *Et clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes: Quæ similis civitati huic magnæ?*

19. *Et miserunt pulverem super capita sua, & clamaverunt flentes, & lugentes, dicentes: Væ, væ civitas illa magna, in qua divites facti sunt omnes, qui habebant naves in mari, de pretiis ejus: quoniam una hora desolata est.*

20. *Exulta super eam cælum, & sancti Apostoli & Prophetæ: quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illa.*

21. *Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, & misit in mare, dicens: Hoc impetu mittetur Babylon, civitas illa magna, & ultra jam non invenietur.*

22. *Et vox cytharœdorum, & musicorum, & tibia canentium, & tuba non audietur in te amplius: & omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius: & vox molæ non audietur in te amplius:*

de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de bled, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots *a*, d'eſclaves, & d'ames d'hommes. *a de corps &*

14. Les fruits qui faiſoient tes délices, t'ont quittée; toute délicateſſe & toute magnificence eſt perdue pour toi, & *b* on ne les trouvera plus jamais. *b tu ne les trouveras*

15. Ceux qui lui vendoient ces marchandiſes, & qui s'en ſont enrichis, s'éloigneront d'elle dans la crainte de ſes tourmens; ils en pleureront, & ils en gémiront:

16. Ils diront, Malheur, malheur! cette grande ville, qui étoit vêtue de fin lin, de pourpre, & d'écarlate, parée d'or, de pierreries & de perles:

17. Elle a perdu en un moment ces grandes richeſſes: & tous les pilotes, ceux qui font voïage ſur la mer, les mariniers, & tous ceux qui ſont emploïés ſur les vaiſſeaux, ſe ſont arrêtés loin d'elle;

18. Et ſe ſont écriés, en voïant *c* le lieu de ſon embraſement, & ils ont dit: Quelle ville a jamais égalé cette grande ville? *c la fumée*

19. Ils ſe ſont couverts la tête de pouſſiére, & ils ont jetté des cris mêlés de larmes & de ſanglots; en diſant: Malheur, malheur! cette grande ville, qui a enrichi de ſon abondance tous ceux qui avoient des vaiſſeaux ſur la mer, a été ruinée en un moment.

20. Ciel réjouïſſez-vous ſur elle, & vous ſaints Apôtres & Prophétes, parce que Dieu vous a vengés d'elle.

21. Alors un Ange fort leva en haut une pierre comme une grande meule, & la jetta dans la mer, en diſant: Babylone, cette grande ville, ſera ainſi précipitée, & elle ne ſe trouvera plus.

22. Et la voix des joüeurs de harpes, des muſiciens, des joüeurs de flûtes & de trompettes, ne s'entendra plus en toi: nul artiſan, nul métier ne ſe trouvera plus en toi; & le bruit de la meule ne s'y entendra plus.

GR. 23. Et la lumiére des lampes ne luira plus en toi ; & la voix de l'époux & de l'épouſe ne s'y entendra plus : car tes marchands étoient des Princes de la terre, & toutes les Nations ont été ſéduites par tes enchantemens.

23. *Et lux lucernæ non lucebit in te amplius : & vox ſponſi, & ſponſæ non audietur adhuc in te : quia mercatores tui erant principes terræ, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.*

24. Et on a trouvé dans cette ville le ſang des Prophétes & des Saints, & de tous ceux qui ont été tués ſur la terre.

24. *Et in ea ſanguis prophetarum, & ſanctorum inventus eſt, & omnium qui interfecti ſunt in terra.*

EXPLICATION DU CHAPITRE XVIII.

Chûte, & déſolation de Rome ſous Alaric.

1. *JE vis un Ange ... aïant une grande puiſſance ; & la terre fut éclairée ...* C'eſt celui qui va annoncer le grand ouvrage de la vengeance prochaine, qui éclatera comme le ſoleil par toute la terre.

a *Iſ.* XXI. 9. b *Jer.* LI. 8. 2. *Elle eſt tombée la grande Babylone :* tiré d'Iſaïe *a*, & de Jérémie *b*.

c *Iſ.* XIII. 21. 22. XXXIV. 14. *Jer.* LI. 37. *Elle eſt devenue la demeure des démons.* Dans le ſtile de l'Ecriture *c* les lieux déſolés ſont repréſentés comme abandonnés, non-ſeulement aux oiſeaux de mauvais augure, mais encore aux ſpectres & aux démons ; qui ſont façons de parler, tirées du langage populaire.

On dira que Rome ne fut pas ſi entiérement déſolée par Alaric, qu'on ne la voïe réparée bientôt après : mais Babylone elle-même, qui eſt choiſie par le Saint-Eſprit pour nous repréſenter la chûte de Rome, auſſi-bien que ſon impiété & ſon orgueil, n'a pas été détruite d'une autre ſorte. Après ſa priſe & ſon pillage ſous Cyrus, on la voit encore ſubſiſter juſqu'au tems d'Alexandre avec quelque ſorte de gloire, mais qui n'étoit pas comparable avec celle qu'elle avoit euë auparavant. Ce qui fait que les Prophétes la regardent comme détruite, c'eſt à cauſe qu'elle fut en effet ſaccagée, & qu'il n'y eut jamais aucune reſſource à la perte qu'elle fit de ſon Empire. Rome a été pouſſée bien plus loin, puiſqu'en perdant ſon Empire, elle eſt devenue le jouët des Nations qu'elle avoit vaincues, le rebut de ſes propres Princes, & la proïe du premier venu, comme on a vû *d*.

d *Hiſt. abrég. n.* XIV. XVI. e *Hieron. Epiſt.* XVI *ad Princip. Proem. Comm. in Ezech. lib.* III. VII. *&c.* Il eſt bon auſſi de ſe ſouvenir, combien grand fut le déſaſtre de Rome ravagée par Alaric. Outre tout ce qu'on en a rapporté de ſaint Auguſtin, de Paul Oroſe, & de ſaint Jérôme, ce dernier *e* nous la repréſente *comme devenue le ſépulcre de ſes enfans ; comme réduite par la famine à des alimens abominables, & ravagée par la faim avant que de l'être par l'épée ; de ſorte qu'il ne lui reſtoit qu'un petit nombre de ſes citoïens, & que les plus riches réduits à la mendicité, ne trouverent de ſoulagement que bien loin de leur patrie dans la charité de leurs freres.* Voïez, *Préf. n.* VIII. *& ſur le Chap.* XVII. 16.

3. *Toutes les nations ont bû du vin de colére de ſa proſtitution.* Hébraïſme : c'eſt-à-dire, du vin de ſa proſtitution, digne d'un châtiment rigoureux.

Ont bû du vin : ci-deſſus, XVII. 2. Le vice & l'erreur enivrent comme un vin fumeux qui fait perdre la raiſon.

3. *Les marchands de la terre ſe ſont enrichis de l'excès de ſon luxe.* Ce n'eſt pas ſeulement l'idolatrie de Rome que Dieu punit ; c'eſt ſon luxe & ſon orgueil.

4. *Sortez de Babylone, mon peuple.* Ainſi dans Jérémie *a* : *Fuïez du milieu de Babylone, & que chacun ſauve ſon ame.* Tout cela ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il falloit ſortir de Rome, ainſi qu'autrefois de Babylone, comme d'une ville pleine d'impiété ; & qui enfin alloit perir. a *Jer. LI. 6.*

De peur que vous n'aïez part à ſes péchés ; c'eſt-à-dire, à la peine de ſes péchés, ou, ſi l'on veut, à ſa corruption, à ſon luxe, à ſes idolatries, où elle tâchoit d'attirer tous ſes habitans, comme on a vû *b*. b *Hiſt. abrég. n. XIII. XIV.*

Et que vous ne ſoïez envelopés dans ſes plaïes. Il falloit que les anciens Juifs ſortiſſent de Babylone pour n'être pas envelopés dans ſon ſupplice. Saint Jean applique à Rome cette parole, comme les autres qui ont été dites pour Babylone.

Dieu en fit ſortir ſon peuple en pluſieurs maniéres. Premiérement, en retirant de cette vie ceux à qui il vouloit épargner la douleur de voir périr une telle ville. Ainſi ſaint Jérôme a dit *c* du Pape ſaint Anaſtaſe, que *Rome ne le put poſſéder long-tems, & que Dieu l'avoit enlevé du monde, de peur que la Capitale de l'Univers ne fût abattue ſous un ſi grand Evêque.* c *Hieron. Epiſt. XVI.*

Secondement, dans les approches de la priſe de Rome, une ſecrette providence en éloigna pluſieurs gens de bien, & entr'autres le Pape Innocent, qu'*elle* d *fit ſortir, comme autrefois le juſte Lot de Sodome, de peur qu'il ne vît la ruine d'un peuple livré au péché.* Nous avons vû *e* auſſi ſainte Mélanie avec pluſieurs Grands de Rome en ſortir dans le même tems par une eſpéce de preſſentiment de la ruine de cette grande ville. Long-tems *f* auparavant Dieu avoit mis dans le cœur à ſainte Paule & à beaucoup d'illuſtres Romains, de ſe retirer à Bethléem avec leur famille. Et en général nous apprenons de Paul Oroſe *g*, qu'un grand nombre de Chrétiens ſe retirerent de Rome, ſuivant ce précepte de l'Evangile : *Quand ils vous pourſuivront dans une ville, fuïez en une autre : ce que ceux qui ne croïoient pas à l'Evangile, ne firent point, & ſe trouverent accablés.* d *Aug. de excid Urb. 7. Oroſ. VII. 39.* e *Hiſt. abrég. n. VIII. Hiſt. Lauſiaq. 118. Préf. n. VIII.* f *Hieron. Epiſt. VII.* g *Oroſ. VII. 42. 43.*

Troiſiémement, dans le ſac de la ville Dieu prépara *h* un aſile hors de Rome dans l'Egliſe de ſaint Pierre à tous ceux qui s'y réfugierent ; car Alaric l'avoit ainſi ordonné : & encore que les Païens aïent profité de cette ordonnance, on ne doute point qu'elle ne fût faite principalement pour les Chrétiens. L'Egypte, l'Afrique, tout l'Orient, & principalement la Paleſtine, tout l'Univers enfin fut rempli de Chrétiens ſortis de Rome, qui trouverent un refuge aſſûré dans la charité de leurs freres, comme le raconte ſaint Jérôme *i*. h *Aug. de Civ. Dei lib. I. 4. Oroſ. VII. 39.*

Quatriémement, pour ce qui eſt des Elûs de Dieu qui moururent dans cette guerre, ce fut ceux-là, dit ſaint Auguſtin *k*, qui ſortirent le plus glorieuſement & le plus ſûrement de Babylone, puiſqu'ils furent éternellement délivrés du régne de l'iniquité, & furent mis en un lieu où ils n'eurent plus à craindre aucun ennemi, ni parmi les démons, ni parmi les hommes. i *Hieron. Epiſt. XII ad Gaud. Prozm. in Ezech. lib. III. VII.* k *Aug. de excid. Urb. 6.*

5. *Ses péchés ſont montés juſqu'au Ciel.* Le Grec, *l'ont ſuivie juſqu'au Ciel.* Ils l'ont pourſuivie juſqu'au jugement de Dieu, comme nous liſons *l* de Babylone : *Son jugement eſt monté aux Cieux.* l *Jer. LI. 6.*

6. *Rendez-lui, comme elle vous a rendu.* Claudius II. tailla en piéces trois cens vingt mille Goths *m*, & coula à fonds deux mille de leurs vaiſſeaux. Toutes les Provinces furent remplies d'eſclaves de cette Nation ; & du tems même de la priſe de Rome, après la défaite de Radagaiſe, le nombre des eſclaves Goths fut infini : *On les vendoit comme des bêtes, & on en avoit*, dit Oroſe *n*, *des troupeaux entiers pour un écu.* Ainſi c'eſt avec raiſon qu'on dit aux Goths, Faites à Rome com- m *Trebell. Poll. in Claud.* n *Oroſ. VII. 37.*

me elle vous a fait; outre qu'il les faut ici regarder comme les vengeurs de l'injure commune de toutes les Nations.

a *Is.* XLVII 7. 8. *Elle dit en ſon cœur, Je ſuis Reine* ... C'eſt ce qu'Iſaïe *a* faiſoit dire à Babylone : *Je dominerai éternellement : il n'y a que moi ſur la terre, & je ne ſaurai jamais ce que c'eſt qu'affliction*. Rome vantoit à ſon exemple l'éternité de ſon Empire ; & un des blaſphêmes que les ſaints Peres *b* lui reprochent, étoit de s'être appellée la Ville éternelle : titre qu'on trouve encore dans une Inſcription qui fut faite ſix ou ſept ans avant ſa priſe, à l'occaſion de ſes murailles rebâties *c*.

b *Hieron. Epiſt. LI. ad Alg. q. XI.*

c *Apud Baron. ad an. 403. num. L.*

8. *Elle ſera brûlée par le feu* : Sous Alaric même, ci-deſſus, XVII. 16.

9. *Les Rois de la terre ... pleureront ſur elle* : La chûte d'une ſi grande ville qu'on regardoit comme la maîtreſſe de l'Univers, étonnera tout le genre humain.

Qui ſe ſont corrompus avec elle, pleureront. Tout ce qui reſtoit de Rois alliés de Rome & de Grands qui avoient pris part, ou à ſes idolatries, ou à ſon ambition & à ſon luxe, s'affligera de ſa perte.

10. *Malheur, malheur ! Væ !* Le voilà ce troiſiéme & dernier *Væ* que nous attendions depuis ſi long-tems, & depuis le *V.* 14. du Chapitre XI. Il retentit encore ci-deſſous, *V.* 16. *Væ, Væ ! Malheur, malheur ! Helas, helas, la grande ville de Babylone !* Et encore au Verſet 19. *Væ, Væ ! Malheur, malheur !* Ne le cherchons plus ce terrible *Væ* ; le voilà, ſans qu'il ſoit beſoin de nous le faire remarquer. Un cri ſi perçant & ſi ſouvent répété, ſe fait aſſez remarquer lui-même.

13. *D'eſclaves & d'ames d'hommes*. Le Gr. σωμάτων, qui veut dire, *corps* : ce que la Vulgate a trés-bien rendu par le mot de *mancipia*, comme le prouve trés-clairement Druſius, ſavant Proteſtant, ſur ce paſſage. On le trouve dans les Critiques d'Angleterre.

D'ames d'hommes ; c'eſt-à-dire, d'hommes en général, ſelon la façon de parler uſitée dans toutes les Langues, & en particulier dans la Langue ſainte *d*. Mais ici, comme ſaint Jean oppoſe les hommes aux eſclaves, il faut entendre par hommes, les hommes libres ; car on vend tout, eſclaves & libres, dans une Ville d'un ſi grand abord. D'autres *e* au contraire veulent par les ames entendre les eſclaves, qui n'ont que leur ame en leur puiſſance : mais le premier ſens paroît meilleur.

d *Gen.* XLVI.

e *Cret. hoic.*

18. *Le lieu de ſon embraſement* : Gr. *la fumée de ſon embraſement* ; ce qui convient mieux à ce qui eſt dit *f* : *Et ſa fumée s'éléve aux ſiécles des ſiécles*.

f *Apoc.* XIX. 3.

20. *Réjouïſſez-vous ſur elle*. La voix dont il eſt parlé, *ſup.* 4. eſt ici adreſſée aux Apôtres & aux Prophétes ; & Dieu montre par-là qu'il découvre aux ames ſaintes les jugemens qu'il exerce ſur la terre. D'où vient qu'il en eſt loué par ces ames bienheureuſes *g*.

g *Ibid.* XIX. 1. 2.

21. *Un Ange fort leva* : Imité de Jérémie *h*.

h *Jer.* LI. 63. 64.

22. *Et la voix ... des muſiciens ... & le bruit de la meule ...* 23. *Et la lumiére ...* Imité de Jérémie *i*. Tout eſt triſte, tout eſt ténébreux, tout eſt mort dans une ville ſaccagée.

i *Ibid.* XXV. 10.

Tes marchands étoient des Princes de la terre : Imité d'Ezéchiel *k*, au ſujet de la ruine de Tir. En général, il faut conférer tout ce Chapitre avec le XXVII. d'Ezéchiel.

k *Ezech.* XXVII. 25.

24. *Et on a trouvé dans cette ville le ſang des Prophétes, & le ſang des Saints, & le ſang de tous ceux qui ont été tués ſur la terre*. Tout ce qu'il y a eu de Martyrs dans les Provinces, ont péri par les décrets & par les exemples de Rome ; & pour etendre encore plus loin cette penſée, ceux qui répandent le ſang innocent, portent la peine de tout le ſang innocent répandu depuis le ſang d'Abel *l*.

l *Matt.* XXIII. 35.

CHAPITRE XIX.

Les Saints louënt Dieu, & ſe réjouiſſent de la condamnation de Babylone. Le Verbe paroît avec ſes Saints. Avec eux il défait les impies. La Bête, le faux Prophéte, & tous les méchans ſont éternellement punis.

1. *Poſt hæc audivi quaſi vocem turbarum multarum in cælo dicentium: Alleluja: Salus, & gloria, & virtus Deo noſtro eſt:*

2. *Quia vera & juſta judicia ſunt ejus, qui judicavit de meretrice magna, quæ corrupit terram in proſtitutione ſua, & vindicavit ſanguinem ſervorum ſuorum de manibus ejus.*

3. *Et iterum dixerunt: Alleluja. Et fumus ejus aſcendit in ſæcula ſæculorum.*

4. *Et ceciderunt ſeniores viginti-quatuor, & quatuor animalia, & adoraverunt Deum ſedentem ſuper thronum, dicentes: Amen, Alleluja.*

5. *Et vox de throno exivit, dicens: Laudem dicite Deo noſtro omnes ſervi ejus: & qui timetis eum, puſilli & magni.*

6. *Et audivi quaſi vocem tubæ magnæ, & ſicut vocem aquarum multarum, & ſicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium: Alleluja; quoniam regnavit Dominus Deus noſter omnipotens.*

7. *Gaudeamus, & exultemus, & demus gloriam ei: quia venerunt nuptiæ Agni, & uxor ejus præparavit ſe.*

8. *Et datum eſt illi, ut cooperiat ſe byſſino ſplendenti & candido. Byſſinum enim, juſtificationes ſunt Sanctorum.*

9. *Et dixit mihi: Scribe: Beati, qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati*

1. APrès cela j'entendis dans le Ciel *a* un bruit comme d'une grande troupe, qui diſoit: *Alleluia*: Salut, gloire *b*, & puiſſance à nôtre Dieu:

2. Parce que ſes jugemens ſont véritables & juſtes, parce qu'il a condamné la grande Proſtituée, qui a corrompu la terre par ſa proſtitution, & qu'il a vengé le ſang de ſes ſerviteurs que ſes mains ont répandu.

3. Et ils dirent une ſeconde fois: *Alleluia*. Et la fumée de ſon embraſement s'éléve dans les ſiécles des ſiécles.

4. Alors les vingt-quatre Vieillards & les quatre Animaux ſe proſternerent, & adorerent Dieu qui étoit aſſis ſur le trône, en diſant: *Amen, Alleluia*.

5. Et il ſortit du trône une voix, qui dit: Louëz nôtre Dieu, vous tous qui êtes ſes ſerviteurs, & qui le craignez, petits & grands.

6. Et j'entendis un bruit comme d'une grande troupe, comme le bruit de grandes eaux, & comme de grands coups de tonnerre, qui diſoient: *Alleluia*; parce que le Seigneur nôtre Dieu, le tout-puiſſant régne.

7. Réjouiſſons-nous, ſoïons dans la joïe, & donnons lui gloire: parce que les noces de l'Agneau ſont venues, & que ſon épouſe s'y eſt préparée.

8. Et il lui a été donné de ſe vêtir d'un fin lin *c* net & blanc: & ce fin lin eſt la juſtice des Saints.

9. L'Ange me dit alors: Ecrivez: Heureux ceux qui ont été ap-

GR.

a un grand bruit

b honneur & puiſſance au Seigneur nôtre Dieu:

c net & éclatant

GR. pellés au ſouper des noces de l'Agneau ; & il ajoûta : Ces paroles de Dieu ſont véritables.

ſunt: & dixit mihi : Hæc verba Dei vera ſunt.

10. Auſſi-tôt je me jettai à ſes pieds, pour l'adorer : mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire : je ſuis ſerviteur comme vous, & comme vos freres qui ont rendu témoignage à Jeſus : adorez Dieu ; car l'eſprit de Prophétie eſt le témoignage de Jeſus.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi : Vide, ne feceris : conſervus tuus ſum, & fratrum tuorum habentium teſtimonium Jeſu. Deum adora. Teſtimonium enim Jeſu eſt ſpiritus prophetiæ.

11. Je vis alors le Ciel ouvert, & il parut un cheval blanc : celui qui étoit deſſus, s'appelloit le Fidéle & le Véritable, qui juge, & qui combat juſtement.

11. Et vidi cælum apertum : & ecce equus albus, & qui ſedebat ſuper eum, vocabatur Fidelis & Verax ; & cum juſtitia judicat, & pugnat.

12. Ses yeux étoient comme une flamme de feu : il avoit pluſieurs diadêmes ſur ſa tête, & un nom écrit que nul ne connoît que lui.

12. Oculi autem ejus ſicut flamma ignis, & in capite ejus diademata multa, habens nomen ſcriptum, quod nemo novit niſi ipſe.

13. Il étoit vêtu d'une robe teinte de ſang ; & il s'appelle le Verbe de Dieu.

13. Et veſtitus erat veſte aſperſa ſanguine : & vocatur nomen ejus, Verbum Dei.

14. Les armées qui ſont dans le Ciel, le ſuivoient ſur des chevaux blancs, vêtues d'un lin blanc & pur.

14. Et exercitus qui ſunt in cælo, ſequebantur eum in equis albis, veſtiti byſſino albo & mundo.

15. Et il ſort de ſa bouche une épée à deux tranchans, pour en fraper les Nations : car il les gouvernera avec un ſceptre de fer ; & c'eſt lui qui foule la cuve du vin de la fureur & de la colére de Dieu tout-puiſſant.

15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipſo percutiat gentes. Et ipſe reget eas in virga ferrea : & ipſe calcat torcular vini furoris iræ Dei omnipotentis.

d ce nom écrit

16. Et il porte *d* écrit ſur ſon vêtement & ſur ſa cuiſſe : Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.

16. Et habet in veſtimento, & in femore ſuo ſcriptum : Rex regum, & Dominus dominantium.

17. Et je vis un Ange debout dans le Soleil, qui cria à haute voix, en diſant à tous les oiſeaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, & aſſemblez-vous au grand ſouper de Dieu,

17. Et vidi unum Angelum ſtantem in ſole, & clamavit voce magna, dicens omnibus avibus, quæ volabant per medium cæli : Venite, & congregamini ad cœnam magnam Dei,

18. Pour manger la chair des Rois, la chair des officiers de guerre, la chair des forts, la chair des chevaux & des cavaliers, la chair de tous les hommes, libres & eſclaves, petits & grands.

18. Ut manducetis carnes regum, & carnes tribunorum, & carnes fortium, & carnes equorum, & ſedentium in ipſis, & carnes omnium liberorum & ſervorum, & puſillorum & magnorum.

19. Et je vis la Bête & les Rois de la terre, & leurs armées aſſemblées, pour faire la guerre à celui qui étoit monté ſur le cheval & à ſon armée.

19. Et vidi beſtiam, & reges terræ, & exercitus eorum congregatos ad faciendum prælium cum illo, qui ſedebat in equo, & cum exercitu ejus.

20. Mais la Bête fut priſe, & avec elle le faux Prophéte qui avoit

20. Et apprehenſa eſt beſtia, & cum ea pſeudopropheta ; qui fecit ſigna

coram ipso, quibus seduxit eos qui acceperunt characterem bestiæ, & qui adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure.

fait les prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçû le caractére de la Bête, & qui avoient adoré son image : & les deux furent jettés vifs dans l'étang brûlant de feu & de soufre. GR.

21. Et ceteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius : & omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.

12. Les autres furent tués par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit monté sur le cheval ; & tous les oiseaux se soulerent de leurs chairs.

EXPLICATION DU CHAPITRE XIX.

Les Jugemens de Dieu connus aux Saints : L'adoration refusée par l'Ange.

1. *Après cela j'entendis...* Les Saints invités à louër Dieu *a*, le font ici avec grand éclat ; & saint Jean, selon sa coûtume, après les spectacles les plus affreux, en représente de plus doux. *a Apoc. XVIII. 20.*

7. *Réjouïssons-nous... les noces de l'Agneau sont venues.* A l'occasion de la ruine de l'idolatrie & de la gloire de l'Eglise, il parle de la gloire éternelle, & ensuite dans le ℣. 17. du jugement & du supplice éternel.

10. *Je me jettai à ses pieds.* Ou il prit cet Ange pour JESUS-CHRIST même, & il lui voulut rendre un honneur divin ; ou bien, s'il lui voulut rendre un honneur convenable à la nature Angélique, & tel que les Saints de l'ancien Testament le rendoient aux Anges qui leur apparoissoient, l'Ange refuse de le recevoir d'un Apôtre. Aussi saint Jean crut si peu avoir manqué, qu'après l'avertissement de l'Ange, il lui rend encore le même honneur que l'Ange refuse de nouveau *b*, pour egaler le ministére Apostolique & Prophétique à l'état Angélique *c*. *b Apoc. XXII. 8.* *c Gregor. hom. VIII. in Evang.*

11. *Je vis... le Ciel ouvert.* On voit ici une peinture admirable de JESUS-CHRIST, pour montrer que c'est lui qui a fait tout ce qu'on vient de voir, & qui va achever de détruire les impies dans son dernier jugement.

12. *Un nom... que nul ne connoît que lui* : son nom est 13. *le Verbe de Dieu.* Nul autre que lui ne comprend la dignité de ce nom.

13. *D'une robe teinte de sang.* Il semble qu'il parle du sang de ses ennemis, comme en Isaïe *d* ; d'où est pris encore ce qui est dit ici ℣. 15. *Il foule la cuve du vin* : quoiqu'on puisse dire aussi que le robe de JESUS-CHRIST : c'est-à-dire, son humanité, est teinte de son sang. *d Isa. LXIII. 2. 3.*

17. *Et je vis un Ange... dans le Soleil.* C'est ici la grande & éclatante destruction de ceux qui ont fait la guerre à Dieu durant tout le cours des persécutions.

18. *Pour manger la chair des Rois...* Ezech. XXXIX. 17.

19. *Et je vis la Bête...* C'est une récapitulation & répétition abrégée de ce qui a été représenté au long dans les Visions précedentes.

20. *Ces deux furent jettés...* C'est, après la vengeance sur la terre, le supplice éternel de l'autre vie. Remarquez ici l'effet le plus terrible du dernier *Væ*, où par des malheurs extrêmes on est précipité dans l'enfer. Remarquez encore qu'il n'y a ici que la Bête & le faux Prophéte qui y soient jettés : le Dragon qui les animoit, n'y est jetté qu'au Chapitre XX. 9. dont nous dirons alors la raison.

21. *Tués par l'épée qui sortoit de la bouche*, comme il a été dit ci-dessus, I. 17.

OBJECTIONS DES PROTESTANS

contre l'Interprétation précédente.

NOus avons avec la grace de Dieu conduit les prédictions de ſaint Jean depuis le tems de Trajan & d'Adrien, juſqu'à la deſtruction de Rome, qui étoit comme le terme de ſa Prophétie. Que ſi les Proteſtans doutent encore que ce ne ſoit à ce grand événement qu'elle ſe termine, j'ai encore à leur oppoſer ce raiſonnement tiré de leurs propres principes: car ils ſont tous demeurés d'accord que le démembrement de l'Empire Romain étoit marqué dans les dix Rois du Chapitre XVII. donc la ruine de Rome, qui ſuit incontinent après dans le Chapitre XVIII. eſt la ruine qui accompagne ce démembrement, c'eſt-à-dire, la ruine cauſée par Alaric; autrement il n'y aura plus ni ſuite ni enchaînement dans la Prophétie, & pour en faire le commentaire, il n'y aura qu'à jetter en l'air tout ce qu'on voudra. Par conſéquent il faut croire que ſaint Jean a eu en vûe cet événement; & les Proteſtans ne l'ont pu nier, ſans ſe démentir eux-mêmes. Mais parce qu'ils prétendent avoir des raiſons pour montrer, que cette priſe de Rome par Alaric & les Goths ne répond pas ſuffiſamment à ce que dit ſaint Jean de la chûte de cette Ville, les voici en peu de mots, comme on les trouve ramaſſées par ordre de tous les Auteurs Proteſtans dans la Synopſe d'Angleterre *a*.

a In cap. XVIII. Apoc. verſ. 16. p. 1960.

1. *Objection*. La chûte dont parle ſaint Jean, eſt une chûte derniére & irréparable.

RE'PONSE.

Au contraire, nous avons fait voir *a*, que c'eſt une chûte ſemblable à celle de Babylone, qui reſta encore long-tems avec gloire.

a Voïez, Chap. XVIII. verſ. 2.

2. *Objection*. Saint Jean dénonce ſa perte à une Rome idolâtre & proſtituée, & non pas à une Rome devenue Chrétienne.

RE'PONSE.

Nous avons fait voir *b* comment Rome étoit encore la Proſtituée. Il faut auſſi ſe ſouvenir *c* que pendant même que les Empereurs étoient Chrétiens, l'idolatrie dominoit dans le Sénat, & qu'on y regardoit la Religion Chrétienne comme la dévotion particuliére des Princes, mais l'idolatrie comme la religion de l'Empire.

b Hiſt. abrég. n. XIII. XIV. Voïez, Chap. XVII. verſ. 6.
c Ibid.

Je paſſe ici la troiſiéme & la cinquiéme objection, que je mettrai à la fin comme les plus fortes, & que je détruirai, s'il plaît à Dieu, avec la derniére évidence.

Mais, dit-on pour quatriéme raiſon, les Saints ſont avertis de ſortir de Babylone. Il eſt vrai: mais viſiblement cet ordre du Ciel ne ſignifie autre choſe ſinon que Rome étoit une ville encore pleine d'impiété, & qu'elle alloit être ſaccagée: de ſorte qu'il en falloit ſortir pour éviter les malheurs qui accompagnent le ſac d'une ville; & s'il y a quelque choſe de plus à entendre dans cet ordre venu du Ciel, nous l'avons ſuffiſamment expliqué *d*.

d Sur le verſ. 4. du Chap. XVIII.

Pour ſixiéme raiſon, l'on objecte que cette chûte de Rome eſt une des plaïes envoïées à la Bête.

RÉPONSE.

Qui en doute? La queſtion eſt de ſavoir ce que ſignifie cette Bête: nous avons vû que c'eſt l'idolatrie dans Rome maîtreſſe du monde; & pour la connoître, tant dans ſa premiére vigueur que depuis qu'elle eſt reſſuſcitée, il n'y a qu'à voir ce qui en eſt dit ſur les Chapitres XIII. & XVII. Que ſi l'on veut que ce ſoit ici la victoire de JESUS-CHRIST ſur l'Antechriſt, je réponds *qu'il y a pluſieurs Antechriſts*, ſelon ſaint Jean *a*; & pour ce qui regarde le dernier, ſavoir juſques à quel point on le peut trouver dans la Bête à ſept têtes, je le laiſſe à déterminer par les principes poſés ailleurs *b* & par les remarques ſur le Chapitre ſuivant.

a I. Joan. II. 18.

b Préf. n. XVI.

Mais voici deux derniéres raiſons, que nous avions réſervées comme les plus apparentes. On dit donc que la chûte de Rome dans l'Apocalypſe eſt attribuée aux Saints; que ce ſont eux qui la ſaccagent, & ſe vengent des injures qu'ils en ont reçûes: ce qu'on prouve par le *V.* 6. du Chapitre XVIII. Mais qu'on liſe bien ce paſſage; on n'y trouvera pas un mot des Saints. *Rendez-lui*, dit-on aux vengeurs, *comme elle vous a rendu, & faites-lui le traitement qu'elle vous a fait*. Je reconnois ici des vainqueurs cruels, qui ſont ravis de détruire celle qui les avoit détruits: mais jamais on ne verra dans l'Apocalypſe qu'on ait donné aux Saints un tel caractére, ni qu'on leur donne contre Rome leur perſécutrice, d'autres armes que celles de la patience. *Je connois*, dit-on *c*, *ton travail & ta patience*. Et ailleurs *d*: *Tu as gardé la parole de ma patience*. Et enfin juſqu'à deux fois *e*: *C'eſt ici la patience des Saints*.

c Apoc. II. 2.

d Ibid. III. 10.

e Ibid. XIII. 10. XIV. 12.

Quand les Proteſtans nous diſent ici, que les Goths n'avoient reçû des Romains aucun mauvais traite-

ment, c'eſt que leurs fades allégories leurs font oublier les faits hiſtoriques les plus conſtans que nous leur avons rapportés ſur le ℣. 6. du XVIII. Chapitre. Ils ajoûtent que du moins les Saints ſe ſont réjouïs de la perte de Rome ; ce qui ne convient pas aux Saints du tems d'Alaric, qui pleuroient avec tous les autres la perte de leur commune patrie. J'avouë que les Chrétiens, qui étoient pour la plûpart ſujets de l'Empire, n'avoient garde de ſe réjouïr de la victoire des Goths ni d'Alaric. Auſſi ne vois-je dans ſaint Jean aucune marque de leur joïe. Il eſt vrai que les Saints ſont invités à ſe réjouïr de la chûte de leur perſécutrice ; mais ce ſont les Saints qui ſont dans le Ciel : *O Ciel*, dit-on [a], *réjouiſſez-vous, & vous ſaints Apôtres, & vous Prophètes !* C'eſt-là manifeſtement une voix adreſſée aux ames ſaintes qui ſont dans la gloire. Auſſi entens-je dans la ſuite [b] une grande joïe, un *Amen*, un *Alleluia* ; mais dans le Ciel, où l'on ſe rejouït toûjours des jugemens de Dieu. Pour les Saints qui ſont ſur la terre, ils en tremblent, ils les adorent ; mais loin de s'en rejouïr, ils ont ſouvent à les déplorer, parce qu'en un certain ſens, & à ne regarder que le dehors, ils peuvent y être compris avec les impies. C'eſt ce que firent les Saints, comme on a pu voir dans la ruine de Rome ; & ſaint Jean qui le prévoïoit, ne marquoit point de joïe ſur la terre.

[a] Apoc. XVIII. 20.

[b] Apoc. XIX. 1, 2, 3.

C'eſt auſſi ce qui fait voir dans ce ſaint Apôtre des idées bien différentes de celles des Proteſtans : car les Proteſtans veulent voir une Rome détruite par les Chrétiens, & les Chrétiens ravis de ſa perte : mais ſaint Jean a expreſſément évité cette idée, en ne nous montrant la joïe que dans le Ciel ; ce qui ſeul pouvoit démontrer aux Proteſtans la fauſſeté de leur ſyſtême.

Mais ſans rapporter ici toutes les raiſons qui en montrent la vanité, n'eſt-ce pas aſſez que les Proteſtans ne trouvent dans la ruine de Rome que ſaint

Jean explique avec tant de ſoin, aucune marque d'une Egliſe Chrétienne qui doive être ruinée & abattue ? Nous n'y voïons au contraire que ce qui peut faire ſentir le débris d'une grande Ville : ce n'eſt donc pas d'une Egliſe que ſaint Jean décrivoit la chûte, comme le prétendent les Proteſtans ; mais d'une Ville puiſſante, d'un Empire purement temporel, comme auſſi nous l'avons fait voir *a*.

a Préf. n. IX.

Enfin, qu'on jette les yeux ſur la chûte de la véritable Babylone ; on n'y verra rien qui ſoit plus marqué dans les Prophétes que la deſtruction de ſes temples, & le briſement de ſes idoles. *Bel* b *eſt briſé, Nabo eſt en piéces : leurs idoles ont été chargées ſur des bêtes de ſomme qu'elles ont accablées par leur peſanteur, & n'ont pu ſauver ceux qui les portoient.* Saint Jean qui a peint la chûte de Rome ſur ce divin original, s'il avoit voulu nous y repréſenter le débris d'une nouvelle idolatrie, ne nous auroit-il pas fait voir les nouvelles idoles à bas, la ſainte Euchariſtie d'un côté, quelque Saint de l'autre, la Croix même de JESUS-CHRIST la plus expoſée de toutes ces idoles prétendues, briſée la premiére de toutes, & paroiſſant de tous côtés dans le débris ? Ainſi rien ne manqueroit au ſpectacle ; & les Proteſtans comme les Païens auroient eu le plaiſir de voir tant de monumens, & preſque toutes les marques extérieures de la Religion Chrétienne mépriſées par un Apôtre.

b Iſ XLVI. 1. 2.

On pourroit m'objecter ici que je ſuis pris dans mes propres paroles : car ſi c'eſt à l'ancienne Rome & à ſon idolatrie que ſaint Jean en vouloit encore dans ce Chapitre, pourquoi n'en fait-il pas voir les idoles abattues ? Mais c'eſt ici que me paroît une des merveilles de ſa prédiction, en ce que du tems d'Alaric & de la deſtruction de Rome, les temples & les idoles étoient déja renverſés pour la plûpart. Car ſans parler des grands coups que les fauſſes divinités

avoient reçûs ſous Conſtantin, ſous Gratien, & ſous Théodoſe le Grand, ſaint Auguſtin *a* nous apprend un fait mémorable du régne d' Honorius. Les Païens s'étoient vantés d' un oracle qui prédiſoit la ruine du Chriſtianiſme en l'an 366. depuis la mort de JESUS-CHRIST, qui eſt environ l'an 398. de nôtre Ere *b*. Que les Proteſtans remarquent en paſſant dans quelle boutique ſont forgées les prophéties, qui prédiſent la ruine de l' Egliſe. Mais cette année 366. *qui devoit être fatale au Chriſtianiſme*, le fut, dit ſaint Auguſtin, à l'Idolatrie; *puiſque les Temples y furent renverſés, & les Idoles briſées l'année d'après*. Saint Jerôme nous repréſente *c* auſſi *le Capitole abandonné, & tout ſon or terni; tous les Temples de Rome couverts d' ordures & de toiles d' araignées; & encore depuis peu d' années un des Gracques dont le nom ſeul faiſoit entendre ce que Rome avoit de plus noble, renverſant, briſant, & brûlant l' antre de Mitras & toutes ſes Idoles, avec leurs figures monſtrueuſes*. Ainſi ſaint Jean n'a plus eu beſoin, en décrivant la chûte de Rome, de peindre celle des idoles; puiſque le grand coup dont elles devoient être briſées, avoit déja été frapé; & comme il a été dit *d*, la corruption ſubſiſtoit plus dans les deſirs de la Proſtituée que dans l'effet.

a De Civit. XVIII. cap. 53. 54.

b Vide Baron. ad an. 398. n. XXI.

c Hier. Epiſt. VII.

d Sur le Chap. XVII. verſ. 16.

RE'CAPITULATION

De ce qui a été dit depuis le Chapitre IV. juſqu' au XX. & notamment des trois Væ.

ON peut maintenant entendre toute la ſuite de la Prédiction de ſaint Jean, depuis le Chapitre IV. juſqu'à la fin du XIX. & il eſt bon de ſe la remettre ſous les yeux.

L'ouvrage de Dieu eſt accompli: JESUS-CHRIST eſt victorieux; l' Egliſe eſt vengée; les Juifs, qui, Chap. VII. VIII.

malgré leur chûte, continuoient à la perſécuter, ont reçû les derniers coups; & on voit que rien n'eſt capable d'abattre l'Egliſe, quoique Satan emploïe contre elle toute ſa ſéduction & toute ſa violence. Sa ſéduction paroît principalement dans les héréſies, & ſa violence dans la cruauté qu'il inſpire à l'Empire perſécuteur. Ce mauvais eſprit remue tout, & tous ſes efforts ſont inutiles.

Chap. VIII. 13. Là paroiſſent ces trois grands *Væ*, c'eſt-à-dire, ces trois grands malheurs, qui font voir la liaiſon de tout cet Ouvrage, & la ſuite des attaques de Satan: car il y eſt expreſſément marqué dans tous les trois; dans tous les trois il travaille à perdre entiérement les hommes. Tout aboutit à ôter l'Egliſe de deſſus la terre, parce que c'eſt elle ſeule qui empêche que tout le monde ne l'adore, & que Dieu ne lui abandonne tout le genre humain; mais il eſt vaincu par tout, & *Chap. IX. 1. 11.* l'Agneau triomphe de lui. Par un premier *Væ*, ce mauvais eſprit ſouléve les Héréſiarques; & il tâche, *Ibid. 13. 14. Chap. XVI. 13. 14. 16.* en éteignant la lumiére de l'Evangile, d'enveloper tout l'Univers dans une éternelle nuit; car c'étoit là, comme diſoit le ſaint vieillard Siméon, *la lumiére pour éclairer les nations*, Luc. II. 32. Et les enfans de l'Egliſe *luiſent comme des luminaires dans le monde*, Phil. II. 15. de ſorte qu'obſcurcir l'Egliſe, c'étoit cacher la lumiére *Chap. IX. 13. & ſeq. Chap. XVI. 13. 14. 16.* de tout l'Univers dans les ténébres. La vérité les diſſipe. Par un ſecond *Væ*, le malin eſprit ſuſcite de grandes guerres, où ſes devins promettent la victoire à ceux qui répandront le plus de ſang Chrétien. *Chap. XII. 4. 13. 15.* En même tems il anime les Perſécuteurs, & on diroit que par leur moïen il aille engloutir l'Egliſe. L'Em- *Chap. XIII. 2.* pire perſécuteur n'agit que par lui: *le Dragon donne à cet Empire ſa grande puiſſance*; mais plus il redouble ſes efforts, plus ſa défaite eſt manifeſte. L'Egliſe triomphe ſous Conſtantin, l'idolatrie reçoit le coup mortel. Cette puiſſance malfaiſante que Satan avoit donnée

aux Perſécuteurs, leur eſt funeſte, puiſqu'elle avance leur ſupplice en augmentant leur crime. Enfin par un troiſiéme *Væ*, il reſſuſcite l'idolatrie, qui avoit reçû une bleſſure mortelle, & il lui donne de nouveau ſa puiſſance. On l'adore comme l'auteur de cette réſurrection de l'idolatrie qui paroît miraculeuſe. Par les preſtiges & les faux miracles de ſes devins & de ſes enchanteurs, il aveugle Julien l'Apoſtat qui devoit être l'inſtrument de ſa malice, & il éblouït les peuples. Le monde eſt replongé dans l'idolatrie, avec un aveuglement d'autant plus criminel, qu'il eſt ſans comparaiſon plus mauvais de la relever de ſa chûte, que de la conſerver dans ſa puiſſance. Malgré les Empereurs Chrétiens qui vinrent après Julien, Satan régne dans le cœur de la Proſtituée, qui ne ceſſe d'aimer ſes idoles, quoiqu'abattues & briſées; & après le comble du crime où il la jette, il lui attire auſſi le comble de la peine, & le dernier coup de foudre, par lequel ſon Empire, qui étoit auſſi celui de l'idolatrie & du démon, étant renverſé ſur la terre, elle eſt encore précipitée dans les enfers. *Apoc. XIII. 3. 4. 11.*

Voilà l'hiſtoire des trois *Væ*, Si le premier eſt différent des deux qui le ſuivent, en ce qu'il repréſente à l'égard de l'Egliſe une perſécution ſpirituelle, & même à l'égard du ſiécle une plaïe qu'on n'y ſent pas, c'eſt-à-dire, la diminution de la lumiére dont il devoit être éclairé, c'eſt que le Saint-Eſprit a voulu montrer à ſaint Jean toutes les ſortes de jugemens que Dieu avoit réſolu d'exercer ſur les infidéles, & enſemble toutes les ſortes de victoire que l'Agneau devoit remporter ſur le démon & le monde. Les deux autres *Væ* font voir le crime le plus ſenſiblement puni, & tout enfin ſe termine au feu éternel.

Le dernier *Væ* ne paroît clairement marqué qu'à la chûte de Rome, comme on a vû; mais il y faut *Chap. XVIII. 10. 16. 19.*

rapporter tout ce qui ſuit après le ſecond. Or le ſecond ſe termine à l'endroit, où les deux Temoins
Chap. XI. 12. 13. montent au Ciel, où la perſécution ceſſe, où l'Egliſe paroît en grande gloire, où enfin le régne des impies eſt ébranlé, & enſemble Dieu glorifié par le
Chap. XII. 9. & ſuiv. nombre infini des converſions Ce tems concourt manifeſtement avec celui, où le Dragon eſt vaincu,
Chap. XIII. 3. & ſuiv. où l'idolatrie eſt abattue, où la Bête reçoit la plaïe mortelle, & paroît tout-à-fait morte. Là ſe termine le ſecond *Væ*, & par conſéquent le troiſiéme com-
Ibid. mence à l'endroit où la Bête eſt reſſuſcitée, & où l'idolatrie revient eu triomphe ſous Julien l'Apoſtat. A ce *Væ* appartient donc tout ce qui ſuit juſqu'à la chûte de Rome; & ſi ſaint Jean ne marque pas le commencement ni la fin de ce *Væ* auſſi clairement que des autres, outre la raiſon commune de diverſifier le ſtile, c'eſt qu'il doit être aiſé à un Lecteur déja inſtruit de trouver ce qui regarde le troiſiéme *Væ* par l'analogie des deux autres qu'il vient de voir.

Le tems des trois *Væ* eſt maintenant aiſé à déterminer. Le premier commence à Sévere, & finit au commencement des malheurs de Valérien. Le ſecond qui commence là, eſt pouſſé juſqu'à la défaite de Maxence & des autres Perſécuteurs, par où l'idolatrie eſt abattue, & le régne de l'Egliſe établi. Le dernier comprend tous les attentats depuis l'idolatrie reſſuſcitée par Julien l'Apoſtat, avec tout ce qui eſt arrivé juſqu'à la fin pour les punir.

Il ne faut pas oublier ici qu'une Viſion répéte ſouvent ſous une figure ce qu'on aura déja vû repréſenter ſous une autre; car le Lecteur ſeroit accablé des merveilles d'une Viſion, ſi on lui repréſentoit tout en même tems. On ſoulage donc ſon attention, & on lui inculque davantage une vérité, en la lui propoſant ſous diverſes formes: en même tems il eſt

conſolé, parce qu'un endroit lui explique l'autre, & qu'on ne ceſſe de lui découvrir toûjours de nouveaux caractéres de la choſe qu'on avoit deſſein de lui montrer; comme il paroît, à l'égard de la perſécution de Dioclétien, dans les Chapitres XI. XII. XIII. XVII. & par la chûte de Rome, dans les Chapitres XIV. XVII. & XVIII.

Il arrive auſſi quelquefois, notamment au Chapitre XVI. que ſaint Jean reprend les choſes de plus haut que dans les derniers Chapitres précedens, pour faire mieux voir la liaiſon des cauſes préparatoires avec les effets, ainſi qu'il a été remarqué ſur ce Chapitre: mais aprés tout dans le fonds, la ſuite de la Prophétie eſt manifeſte. Les ſept Sceaux ſont engagés dans les ſept Trompettes; les trois *Væ* qui lient les Trompettes entr'elles, les uniſſent auſſi avec ce qui ſuit, où ſont compriſes les ſept Coupes avec la ruine de Rome. Tous les tems marqués dans la Prophétie ſe touchent, & vont pour ainſi dire de proche en proche: c'eſt pourquoi ſaint Jean dit toûjours que tout doit venir bientôt, parce que lorſqu'il écrivoit ſa Prophétie, tout ce qu'il devoit prédire dans un ordre ſi bien lié, alloit commencer. Ainſi en liſant cette Prophétie, quand on en tient la clef, on croit lire une hiſtoire. Cependant à Dieu ne plaiſe qu'on s'imagine que par cette explication, quelque ſuivie qu'elle paroiſſe, on ait épuiſé tout le ſens d'un Livre ſi profond. Nous ne doutons pas que l'Eſprit de Dieu n'ait pu tracer dans une hiſtoire admirable une autre hiſtoire encore plus ſurprenante, & dans une prédiction une autre prédiction encore plus profonde: mais j'en laiſſe l'explication à ceux qui verront venir de plus prés le régne de Dieu, ou à ceux à qui Dieu fera la grace d'en découvrir le myſtére. Cependant l'humble Chrétien adorera ce ſecret divin, & ſe ſoumettra par avance aux jugemens de Dieu,

quels qu' ils doivent être, & dans quelque ordre qu'il lui plaiſe de les développer : ſeulement il demeurera aiſément perſuadé, qu' il y aura quelque choſe qui n'eſt point encore entrée dans le cœur de l' homme. Quoiqu'il en ſoit, il deſirera en tremblant de voir arriver bientôt le régne parfait de JESUS-CHRIST, & il vivra dans cette attente.

SUITE DE LA PRÉDICTION DE SAINT JEAN.

CHAPITRE XX.

Le Dragon lié & délié : Les mille ans : La première & la ſeconde Réſurrection : Le Dragon jetté dans l' étang de feu : Le Juge ſur ſon trône : Le Jugement des Morts ; Le Livre de Vie.

GR. 1. JE vis deſcendre du Ciel un Ange, qui avoit la clef de l' abîme, & une grande chaîne en ſa main.

2. Il prit le Dragon, l' ancien Serpent, qui eſt le Diable & Satan, & il le lia pour mille ans.

3. Il le précipita dans l' abîme, l' y enferma, & mit un ſceau ſur lui, afin qu' il ne ſéduisît plus les Nations, juſqu'à ce que les mille ans fuſſent accomplis ; après leſquels il doit être délié pour un peu de tems.

4. Je vis auſſi des trônes, & ceux qui s' aſſirent deſſus ; & la puiſſance de juger leur fut donnée : & les ames de ceux qui ont eu la tête coupée pour avoir rendu témoignage à JESUS, & pour la parole de Dieu, & qui n' ont point adoré la Bête, ni ſon image, ni reçû ſon caractére ſur leur front, ou dans leurs mains ; & ils ont vécu & régné mille ans avec JESUS-CHRIST.

1. *ET vidi Angelum deſcendentem de cælo, habentem clavem abyſſi, & catenam magnam in manu ſua.*

2. *Et apprehendit draconem, ſerpentem antiquum, qui eſt diabolus & ſatanas, & ligavit eum per annos mille.*

3. *Et miſit eum in abyſſum, & clauſit, & ſignavit ſuper illum, ut non ſeducat amplius gentes, donec conſummentur mille anni : & poſt hæc oportet illum ſolvi modico tempore.*

4. *Et vidi ſedes, & ſederunt ſuper eas ; & judicium datum eſt illis : & animas decollatorum propter teſtimonium Jeſu, & propter verbum Dei, & qui non adoraverunt beſtiam neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus ſuis, & vixerunt & regnaverunt cum Chriſto mille annis.*

5. *Ceteri mortuorum non vixerunt, donec conſummentur mille anni. Hæc eſt reſurrectio prima.*

6. *Beatus & ſanctus, qui habet partem in reſurrectione prima: in his ſecunda mors non habet poteſtatem, ſed erunt ſacerdotes Dei & Chriſti, & regnabunt cum illo mille annis.*

7. *Et cum conſummati fuerint mille anni, ſolvetur Satanas de carcere ſuo; & exibit & ſeducet gentes, quæ ſunt ſuper quatuor angulos terræ, Gog & Magog; & congregabit eos in prælium, quorum numerus eſt ſicut arena maris.*

8. *Et aſcenderunt ſuper latitudinem terræ, & circuierunt caſtra Sanctorum & civitatem dilectam.*

9. *Et deſcendit ignis a Deo de cælo, & devoravit eos: & diabolus qui ſeducebat eos, miſſus eſt in ſtagnum ignis & ſulphuris; ubi & beſtia,*

10. *Et pſeudopropheta cruciabuntur die ac nocte, in ſæcula ſæculorum.*

11. *Et vidi thronum magnum candidum, & ſedentem ſuper eum, a cujus conſpectu fugit terra & cælum, & locus non eſt inventus eis.*

12. *Et vidi mortuos, magnos & puſillos, ſtantes in conſpectu throni: & libri aperti ſunt: & alius liber apertus eſt, qui eſt vitæ: & judicati ſunt mortui ex his quæ ſcripta erant in libris, ſecundum opera ipſorum.*

13. *Et dedit mare mortuos, qui in eo erant: & mors & infernus dederunt mortuos ſuos, qui in ipſis erant: & judicatum eſt de ſingulis ſecundum opera ipſorum.*

14. *Et infernus, & mors miſſi ſunt in ſtagnum ignis. Hæc eſt mors ſecunda.*

15. *Et qui non inventus eſt in libro vitæ ſcriptus, miſſus eſt in ſtagnum ignis.*

5. Les autres morts ne ſont pas revenus en vie juſqu'à ce que mille ans ſoient accomplis. C'eſt ici la premiére réſurrection. GR.

6. Heureux & ſaint eſt celui, qui a part à la premiére réſurrection: la ſeconde mort n'aura point de pouvoir ſur eux; mais ils ſeront ſacrificateurs de Dieu & de JESUS-CHRIST, & ils régneront avec lui pendant mille ans.

7. Et après que mille ans ſeront accomplis, Satan ſera délié; il ſortira de ſa priſon, & il ſéduira les Nations qui ſont aux quatre coins du monde, Gog & Magog; & il les aſſemblera au combat, & leur nombre égalera celui du ſable de la mer.

8. Ils ſe répandirent ſur la face de la terre, & ils environnerent le camp des Saints, & la ville bien-aimée.

9. Mais Dieu fit deſcendre du Ciel un feu qui les dévora; & le Diable qui les ſéduiſoit, fut précipité dans l'étang de feu & de ſoufre; *a* où la Bête,

10. Et le faux Prophéte *b* ſeront tourmentés jour & nuit, dans les ſiécles des ſiécles.

11. Je vis auſſi un grand trône blanc, & quelqu'un aſſis deſſus, devant la face duquel la Terre & le Ciel s'enfuirent, & leur place même ne ſe trouva plus.

12. Et je vis les morts, grands & petits, debout *c* devant le trône: les livres furent ouverts, & un autre livre qui eſt le livre de vie, fut encore ouvert; & les morts furent jugés, ſur ce qui étoit écrit dans ces livres ſelon leurs œuvres.

13. La mer rendit ceux qui étoient morts dans ſes eaux: la mort & l'enfer rendirent auſſi les morts qu'ils avoient; & chacun fut jugé ſelon ſes œuvres.

14. L'enfer & la mort furent précipités dans l'étang de feu: celle-ci eſt la ſeconde mort.

15. Et quiconque ne ſe trouva pas écrit dans le livre de vie, fut jetté dans l'étang de feu.

a *où eſt la Bête & le faux Prophete.*
b *& ils ſeront*
c *devant Dieu*

EXPLICATION DU CHAPITRE XX.

Déchaînement de Satan à la fin des siécles : Diverſes figures de ce grand déchaînement, après l'an mille de Nôtre-Seigneur.

1. JE *vis deſcendre* ... Cette derniére viſion eſt la plus obſcure de toutes celles de ſaint Jean. Il ſemble que l'Ange, après lui avoir repréſenté par des images plus vives & plus expreſſes ce qui étoit plus près de ſon tems, & ce qui devoit commencer incontinent après la révelation, lui montre de loin & comme en confuſion les choſes plus éloignées; à la maniére d'un peintre, qui après avoir peint avec de vives couleurs ce qui fait le principal ſujet de ſon tableau, trace encore dans un lointain obſcur & confus, d'autres choſes plus éloignées de cet objet.

Qui avoit la clef de l'abîme : L'abîme c'eſt l'Enfer, ainſi qu'il a paru *a*. Les ſaints Anges, comme miniſtres de la juſtice divine, ont la clef de l'abîme, pour renfermer ou lâcher les mauvais eſprits ſelon les ordres d'enhaut.

a *Apoc. IX. 1.*

Et une grande chaîne en ſa main : Voilà une peinture auſſi grande & auſſi magnifique qu'elle eſt ſimple; elle promet quelque choſe de grand.

2. *L'ancien Serpent*, dont il eſt parlé, XII. 9. le chef des Anges rebelles. Le Prince enchaîné marque la puiſſance reſtrainte dans tout le roïaume de Satan.

b *Tob. VIII 4.*

Le lia. Ainſi dans le Livre de Tobie *b*, un Démon *eſt ſaiſi par l'Ange & lui enchaîné*. Mais ce Démon de Tobie eſt lié dans les déſerts de l'Egypte, & Satan dans l'Enfer même; ce qui marque les différentes manières de reſtraindre ſa puiſſance. Il n'y a rien de plus affreux que cette peinture : le Diable qui triomphoit des Nations, eſt enchaîné d'une grande chaîne, afin qu'on en puiſſe faire ſur lui pluſieurs tours. En cet état, comme on voit au *V.* ſuivant, il eſt jetté au fonds de l'abîme; une porte impénétrable fermée ſur lui, & encore le ſceau mis deſſus : ſceau que nul ne peut, ni n'oſe rompre, puiſque ce n'eſt autre choſe que les ordres inviolables de Dieu dont l'Ange étoit le porteur, & la marque de ſon éternelle volonté : tel eſt le ſceau ſous lequel Satan eſt enfermé, & tel eſt encore la chaîne de fer qui le lie. Il ſemble que les Démons ſentoient approcher le tems, où ils devoient être renfermés avec leur Prince, quand ils demandoient à JESUS-CHRIST *c*, qu'*il ne leur commandât pas d'aller dans l'abîme*. Ce qui confirme que la volonté ſuprême de Dieu eſt après tout la force invincible qui les y renferme.

c *Luc. VIII 31.*

Pour mille ans : Durant leſquels il eſt dit, *V.* 4. que JESUS-CHRIST doit régner avec ſes Saints. C'eſt ce qui a donné lieu à l'opinion de quelques Anciens, qui prenant trop à la lettre cet endroit de l'Apocalypſe, mettoient avant la derniére & univerſelle réſurrection, une réſurrection anticipée pour les Martyrs, & un régne viſible de JESUS-CHRIST avec eux durant mille ans ſur la terre, dans une Jéruſalem rebâtie avec un nouvel éclat, qu'ils croïoient être la Jéruſalem dont il eſt parlé dans le Chapitre ſuivant. Nous verrons, en expliquant le Texte de ſaint Jean, que cette opinion eſt inſoûtenable ſelon les termes de cet Apôtre; & pour ce qui regarde l'autorité des anciens Docteurs, nous en parlerons à la fin de ce Chapitre.

Saint Auguſtin *a* nous apprend que les mille ans de ſaint Jean ne ſont pas un nombre préfix, mais un nombre où il faut entendre tout le tems qui s'écoulera juſqu'à la fin des ſiécles, conformément à cette parole du Pſalmiſte *b* : *La parole qu'il a commandée juſqu'à mille générations* ; ce qui ne veut dire autre choſe que toutes les générations qui ſeront jamais. A quoi il faut ajoûter la perfection du nombre de mille, trés-propre à nous faire entendre tout ce long-tems que Dieu emploïera à former le corps entier de ſes Elûs juſqu'au dernier jour, à commencer depuis le tems de la Prédication & de la Paſſion de Nôtre-Seigneur; car ce fut alors *c* que *le fort armé*, qui eſt le Diable, *fut lié, & déſarmé par un plus fort*, qui eſt JESUS-CHRIST ; & *d* que *les puiſſances de l'enfer furent déſarmées, & menées en triomphe*.

a *Aug. XX. de Civ. 7. & ſeq.*

b *Pſ. CIV. 8.*

c *Matt. XII. 29. Luc. XI. 21*

d *Coloſſ. II. 15.*

C'eſt donc alors que ſaint Jean voit le Démon enchaîné : c'eſt de-là qu'il faut compter les mille ans myſtiques de la priſon de Satan, juſqu'à ce qu'aux approches du dernier jour, ſa puiſſance qui eſt reſtrainte en tant de maniéres par la prédication de l'Evangile, ſe déchaînera de nouveau pour un peu de tems, & que l'Egliſe ſouffrira ſous la redoutable, mais courte tirannie de l'Antechriſt, la plus terrible tentation où elle ait jamais été expoſée. C'eſt-là ſans doute le ſens véritable, comme on verra par la ſuite : de ſorte qu'il ne faut pas croire que l'enchaînement de Satan ſoit quelque choſe qui doive arriver aprés le tems de ſaint Jean, mais plûtôt que ce grand Apôtre retourne les yeux vers ce qui étoit déja accompli par JESUS-CHRIST ; parce que c'eſt le fondement de ce qui devoit arriver dans la ſuite, & dont ce ſaint Apôtre alloit nous donner une image.

Quelques Interprétes modernes, même Catholiques, mettent avant la fin des ſiécles le déchaînement de Satan & les milles ans accomplis : à quoi je ne veux pas m'oppoſer, pourvû qu'on regarde cette ſorte d'accompliſſement, & le déchaînement de Satan qu'on lui attribue, comme une eſpéce de figure du grand & final déchaînement dont nous venons de parler.

3. *Afin qu'il ne ſeduiſît plus les Nations*. Il ne faut pas entendre qu'il n'y ait plus du tout de ſéduction ni de tentation, puiſque tant que le ſiécle ſubſiſtera, les hommes auront toûjours à combattre Satan & ſes anges ; & c'eſt ce qui paroîtra clairement ſur les Verſets 7. & 8. Mais il faut entendre que la ſéduction ne ſera pas ſi puiſſante, ſi dangereuſe, ſi univerſelle, comme l'explique ſaint Auguſtin *e*.

e *Aug. de Civ. XX. 7. 8.*

Il doit être délié pour un peu de tems : Parce qu'ainſi qu'il a été dit, la grande perſécution de l'Antechriſt ſera courte, comme celle d'Antiochus, qui en a été la figure.

4. *Je vis ... des trônes ...* La ſuite va faire paroître que ces trônes ſont préparés pour les ames des Martyrs.

Et les ames de ceux qui avoient eu la tête coupée : Voilà donc ceux à qui étoient préparés les trônes. Il exprime les Martyrs par le plus grand nombre, qui ſont les décapités. Le Grec dit πεπελεκισμένων, qui avoient eu la tête coupée avec une hache, qui avoient été frapés de la hache, comme on parloit, *ſecuri percuſſi* ; c'étoit un ſupplice des Romains. Par où l'on voit que les Martyrs dont il veut ici repréſenter la gloire & la puiſſance, ſont ceux qui avoient ſouffert durant la perſécution de cet Empire. Saint Jean ne leur donne pas en vain ce caractére : & pour confirmer qu'il veut parler des Saints martyriſés dans la perſécution Romaine, qui eſt celle qu'il a prophétiſée dans les Chapitres précédens, il ajoûte dans ce même Verſet 4. que ces *décapités par un coup de hache n'avoient point adoré la Bête ni ſon image, & n'en avoient point reçû le caractére* ; toutes choſes que nous avons vû *f* être des marques

f *Apoc. XIII. 14. 16. 1*

de l'idolatrie Romaine. Il paroît donc par toutes ces raiſons, que ces Martyrs aſſis ſur le trône, ſont ceux qui ont ſouffert durant les perſécutions de l'Empire Romain, & le ℣. 9. le fera encore mieux connoître. Il faut auſſi remarquer dans ce paſſage, que la perſécution de la Bête eſt diſtinguée de celle de Gog & Magog, qu'on verra au ℣. 7. puiſque l'une eſt avant les mille ans, & l'autre après.

Les ames de ceux ... Que le Lecteur attentif remarque qu'on ne voit ici ſur le trône pour vivre & pour juger avec JESUS-CHRIST, que des ames ſeulement; ce qui paroîtra plus clairement dans la ſuite: contre ceux qui reconnoiſſoient par les Martyrs une réſurrection anticipée avant la réſurrection générale.

Et ils ont vécu & régné avec JESUS-CHRIST. C'eſt pour cela qu'on leur avoit préparé des trônes. Il y a eu des Martyrs incontinent après la réſurrection de JESUS-CHRIST; & deslors nous les avons vû *a* aſſis dans ſon trône, & aſſociés à ſon régne, avant la réſurrection de leur corps, & en état d'ames bienheureuſes, comme on vient de dire; ce qui a auſſi été expliqué *b*.

a *Apoc. II. 26. III. 21.*

b *Réfl. après la Préf. n. XXIX.*

Ce régne des Martyrs avec JESUS-CHRIST conſiſte en deux choſes; premiérement, dans la gloire qu'ils ont au Ciel avec JESUS-CHRIST, qui les y fait ſes aſſeſſeurs; & ſecondement, dans la manifeſtation de cette gloire ſur la terre par les grands & juſtes honneurs qu'on leur a rendus dans l'Egliſe, & par les miracles infinis dont Dieu les a honorés, même à la vûe de leurs ennemis, c'eſt-à-dire, des infidéles qui les avoient mépriſés.

Quant à ce que quelques Anciens concluoient de ce paſſage, qu'incontinent après les perſécutions & la chûte de l'Empire Romain arrivée pour en punir les auteurs, JESUS-CHRIST reſſuſciteroit ſes Martyrs, & viendroit régner avec eux ſur la terre; outre les autres raiſons qu'on a vûes & qu'on verra dans la ſuite, on voit encore cette opinion réfutée par l'expérience; puiſque ce qui étoit prédit par ſaint Jean ſur la deſtinée de l'ancien Empire Romain, a eu ſa fin, comme on a vû, il y a plus de treize cens ans, ſans que ce régne de JESUS-CHRIST ait paru.

De s'imaginer maintenant ici avec les Proteſtans d'autres martyrs que ceux qui ont ſouffert ſous Rome Païenne, c'eſt leur donner un autre caractére que celui que leur a donné ſaint Jean, comme on a vû: de ſorte que ces faux martyrs dont on nous raconte les ſouffrances ſous la prétendue tirannie de la Papauté, ne trouvent point ici de place; & nous verrons ailleurs que les Miniſtres qui nous les vantent, les ont eux-mêmes à la fin ôtés de ce rang.

Je reconnois donc dans ſaint Jean les vrais Martyrs que Rome Païenne a perſécutés, que JESUS-CHRIST a reçûs incontinent après dans le Ciel pour les y faire régner avec lui, & dont il nous a manifeſté la gloire avec tant d'éclat ſur la terre, afin d'honorer la cauſe pour laquelle ils avoient donné leur vie.

Ils ont vécu & régné mille ans; durant toute l'étendue des ſiécles juſqu'au jour du Jugement: ce qui ſe doit entendre de leur glorification ſur la terre, & dans l'Egliſe; car pour ce qui eſt du régne de JESUS-CHRIST & de ſes Saints dans le Ciel, on ſait qu'il n'a point de fin.

5. *Les autres morts ne ſont pas revenus en vie* ... *C'eſt ici la premiére réſurrection*. 6. *Heureux & ſaint eſt celui qui a part à la premiére réſurrection*. Cette premiére réſurrection ſe commence à la juſtification, conformément à cette ſentence *c*: *Celui qui écoute ma parole, eſt déja paſſé de la mort à la vie*; & à cette autre *d*: *Levez-vous, vous qui dor-*

c *Joan. V. 24.*

d *Epheſ. V. 14.*

mez dans vos péchés, *& reſſuſcitez d'entre les morts, & JESUS-CHRIST vous éclairera*. C'eſt donc alors que l'ame commence à reſſuſciter ; & cette réſurrection ſe conſomme, lorſque ſortie de cette vie qui n'eſt qu'une mort, elle vit de la vraïe vie avec JESUS-CHRIST : c'eſt la premiére réſurrection qui convient aux ames bienheureuſes, comme on a vû ; car pour ce qui eſt de celle des corps, il n'en ſera parlé qu'aux ℣. ℣. 12. & 13. & juſqu'ici on n'en a vû nulle mention. Cette premiére réſurrection eſt manifeſtée par les miracles des Saints ; car on voit qu'ils ſont vivans par la vertu que Dieu fait ſortir de leur tombeau, ainſi que tous les Peres l'ont obſervé, & que Grotius l'a reconnu ; & tout cela eſt attribué particuliérement aux Martyrs, qui ſont les ſeuls des adultes dont on eſt certain qu'ils entrent d'abord dans la gloire : les ſeuls pour leſquels on ne fait aucunes priéres, & qu'au contraire on range d'abord parmi les interceſſeurs *a*. Il n'y avoit d'ordinaire que les Martyrs dont on fît la fête dans les Egliſes, & qui fuſſent nommés dans le Canon ; c'étoit principalement aux tombeaux des Martyrs que ſe faiſoient les miracles. Tertullien *b* a remarqué dans les Actes de ſainte Perpetue, qu'*elle ne vit dans le Paradis que les ſaints Martyrs ſes compagnons* ; & c'eſt en effet ce qu'on voit encore dans les mêmes Actes *c* : mais c'eſt que dans ces céleſtes viſion l'univerſalité des Saints eſt déſignée par la partie la plus excellente & la plus reconnue, qui eſt celle des Martyrs. Saint Jean a ſuivi la même idée dans les Chapitres VII. XIV. & encore dans celui-ci, comme on a vû.

a *Aug. ſerm. XVII. de verb. Apoſt.*

b *Tert. de anima 55.*

c *Act. S. Perp*

Les autres morts : Saint Jean marque que les ames juſtes n'entrent pas toutes d'abord dans cette vie bienheureuſe ; mais ſeulement celles qui ſont parvenues à un certain degré de perfection, & que ſaint Paul appelle *d* pour cette raiſon, *les eſprits des Juſtes parfaits* ; ce que les ſaints Peres, & toute la Tradition nous apprend auſſi.

d *Heb. XII. 23.*

La ſeconde mort n'aura point de pouvoir ſur eux. La premiére mort eſt celle où les ames ſont enſevelies dans l'enfer avec le mauvais Riche. La ſeconde mort eſt celle qui ſuit la réſurrection, comme on verra au ℣. 13. & où l'homme entier eſt précipité en corps & en ame dans l'étang de feu & de ſoufre : *Celle-ci*, dit-il, *eſt la ſeconde mort*, ℣. 14. ainſi *la premiére réſurrection*, ℣. 5. 6. eſt celle, comme on a vû, où les Saints mourans ſur la terre, revivent en quelque façon, & vont commencer une nouvelle vie dans le Ciel ; & la ſeconde réſurrection eſt celle, où ils ſeront glorifiés dans le corps comme dans l'ame.

Ils régneront avec lui pendant mille ans : Ils ſeront glorifiés ſur la terre pendant toute l'étendue du ſiécle préſent ; mais les années ne ſuffiront pas pour meſurer leur régne au ſiécle futur.

7. *Après que mille ans ſeront accomplis, Satan ſera délié ; il ſéduira les Nations qui ſont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog... dont le nombre égalera celui du ſable de la mer*. 8. *Ils ſe répandirent ſur la face de la terre* ? Il ne faut pas s'imaginer que Satan ſéduiſe tout d'un coup ces vaſtes Nations & ces troupes dont toute la terre eſt couverte ; il y travailloit depuis long-tems, puiſqu'il les trouve toutes diſpoſées à ſervir à ſes deſſeins : ce qui fait voir que la ſéduction n'étoit pas tout-à-fait éteinte, mais ſeulement liée & bridée, principalement par rapport à l'Egliſe, ſelon la remarque de ſaint Auguſtin *e*, & la doctrine expoſée ſur le ℣. 3. Ce frein impoſé à la malice de Satan doit durer juſqu'au tems de l'Antechriſt, vers la fin des ſiécles ; & alors plus déchaîné que jamais, il exercera ſans bornes ſa ſéduction par des moïens inouïs juſqu'alors.

e *Aug. de Civ. XX 8.*

7. *Gog & Magog* dans Ezéchiel *f*, ſont des Nations ennemies du Peuple de Dieu qui *couvriront la terre, ſur leſquelles Dieu fera pleuvoir du*

f *Ezech. XXXVIII. 14. XXXIX. 6.*

feu et du ſoufre, et les conſumera par ce feu dévorant. Ces noms, déja fameux par cette Prophétie, ſont ici rappellés par ſaint Jean, pour repréſenter ces Nations ſéduites & ſéductrices, dont Satan ſe ſervira contre l'Egliſe à la fin des ſiécles. On croit que ſous le nom de *Gog* & de *Magog*, Ezéchiel a décrit *a* la perſécution d'Antiochus, dont nous avons vû que le Saint-Eſprit a choiſi le tems pour être l'image des ſouffrances de l'Egliſe, parce que ce Prince fut le premier qui emploïa non-ſeulement la force, mais encore la ſéduction & l'artifice pour obliger les fidéles à renoncer à la Loi de Dieu *b*. C'eſt auſſi pour cette raiſon que ce tiran eſt regardé par tous les Peres comme la figure la plus expreſſe de l'Antechriſt.

a *Ezech. XXXIX. 1. &c.*

b *I. Mach. I. 14. 55. 56. 32. 41. 43. &c. II. Mach. III IV.*

7. *Il les aſſemblera au combat.* 8. *Ils environneront le camp des Saints et la ville bien-aimée.* S'il falloit prendre ici au pied de la lettre une Ville où JESUS-CHRIST viendroit régner avec ſes Martyrs reſſuſcités & glorieux en corps & en ame, on ne ſauroit plus ce que voudroient dire ces Nations qui viendroient aſſiéger la Ville où il y auroit un peuple immortel, & un Dieu qui régneroit viſiblement au milieu d'eux. Il faut donc entendre ici une Ville ſpirituelle, telle qu'eſt l'Egliſe, un Camp ſpirituel qui eſt la ſociété des enfans de Dieu, encore revêtus d'une chair mortelle, & dans le lieu de tentation; par conſéquent auſſi une guerre & un combat ſpirituel, tel qu'eſt celui que les Hérétiques ne ceſſent de nous livrer, & qui ſe redoublera à la fin des ſiécles avec un nouvel acharnement. Je ne veux pas aſſûrer qu'il n'y aura point de combats des Rois Chrétiens contre l'Antechriſt: ce que je veux remarquer, c'eſt que ſaint Jean rapporte tout à la ſéduction, ℣. 3. 7. 9. & pour le ſurplus c'eſt un ſecret de l'avenir, où j'avouë que je ne vois rien.

8. *Ils ſe répandirent ſur la face de la terre.* Ce mot ſignifie toute la terre habitable, comme le remarque ſaint Auguſtin *c*.

c *Aug. de Civ XX. 1.*

Et ils environnerent le camp des Saints et la ville bien-aimée: C'eſt l'Egliſe, chérie de Dieu. Il ne faut pas ici s'imaginer, dit ſaint Auguſtin *d*, que l'Egliſe, comme une Ville, ſoit réduite à un ſeul lieu, où elle ſoit aſſiégée. *Elle ſera*, pourſuit-il, *toûjours répandue par toute la terre: ſes ennemis ſe trouveront auſſi par tout; mais par tout où ſeront les ennemis, là ſera auſſi le camp des Saints, et la ville chérie de Dieu.*

d *Id. ibid lib. XX. cap. II.*

9. *Dieu fit deſcendre du Ciel un feu qui les dévora*; comme nous l'avons remarqué de *Gog* & de *Magog* ſur le ℣. 7. conformément à Ezéchiel *e*. Ici, je l'entens à la lettre, du feu du dernier jour; car *les cieux et la terre ſont réſervés pour être brûlés par le feu au jour du Jugement, lorſque les impies périront f:* ce qui ſemble fait pour expliquer ce paſſage de ſaint Jean, & revient parfaitement à ce que dit ſaint Paul *g* de la perdition ſoudaine *du méchant que* JESUS-CHRIST *détruira*, comme nous verrons dans le Diſcours qui ſera mis à la fin de ce Commentaire.

e *Ezech. XXXVIII. 22. & XXXIX. 6.*

f *II. Pet. III. 7.*

g *II. Theſſ. II. 8.*

Le Diable qui les ſéduiſoit. Il n'eſt plus dit qu'ils fuſſent ſéduits par la Bête ni par le faux Prophéte: l'idolatrie de Rome Païenne étoit éteinte; & on ne voit plus ici aucun des caractéres, qu'on a vûs dans les Chapitres précédens. C'eſt donc une tentation différente de celle de la Bête; c'eſt une autre ſorte de ſéduction; & le Diable qu'en eſt l'auteur, à la fin eſt jetté dans le même *étang de feu et de ſoufre*, où étoient déja la Bête & le faux Prophéte *h*.

h *Apoc. XIX. 19. 20 XX. 9. 10.*

Dans l'étang de feu et de ſoufre. C'eſt ici la derniére remarque de l'éternel empriſonnement de Satan: auparavant, il eſt jetté dans l'abîme pour en être lâché après mille ans *i*. Ici, il n'y a plus pour lui qu'un éternel tourment dans *l'étang de feu et de ſoufre*, d'où il ne ſortira jamais,

i *Ibid. XX. 2. 3.*

parce qu'il n'y aura plus de ſéduction, l'ouvrage de la juſtice auſſi-bien que celui de la miſéricorde de Dieu étant entiérement conſommé, avec le recueillement de tous ſes Elûs. Par ces divers lieux où Satan eſt mis, ſaint Jean nous déſigne les divers états de ce malin & de ſes anges, tantôt reſſerrés, tantôt relâchés, ſelon les ordres de Dieu, & à la fin plongés dans un état, où il ne leur reſtera plus que leur ſupplice. Cet état, le plus funeſte de tous, ſera l'effet de la derniére condamnation qui ſera prononcée contre eux au dernier jour, où la liberté de tenter & la triſte conſolation de perdre les hommes leur érant ôtée, ils ne ſeront occupés que de leur tourment & de celui des malheureux qui les auront ſuivis; ce que ſaint Jean explique par ces paroles: *Et ils ſeront tourmentés nuit & jour aux ſiécles des ſiécles*; non qu'ils ne le ſoient auparavant, mais parce qu'alors il ne leur reſtera que cela.

11. *Je vis auſſi un grand trône*... Voici donc enfin, après tant de viſions mémorables, celle du grand & dernier Jugement, comme la ſuite le fera paroître.

Un grand trône blanc, ſemblable à la *nuée blanche* a. La blancheur ſignifie l'éclat & la majeſté. a *Apoc. XIV. 14.*

12. *Et je vis les morts, grands & petits, debout devant le trône*... comparoiſſant les uns avec grande crainte, & les autres avec confiance, devant le Juge.

13. *La mer rendit ceux*... On exprime ici diſtinctement la réſurrection des corps; preuve nouvelle que la premiére réſurrection dont il eſt parlé au ℣. 5. ne regardoit que les ames.

La mort & l'enfer, c'eſt-à-dire, la mort & le ſépulcre, *rendirent auſſi les morts qu'ils avoient*. Si la réſurrection des Martyrs dont il eſt parlé, ℣. 4. & ℣. 5. ſe devoit entendre des corps comme des ames, il y auroit déja eu long-tems que les eaux & les ſépulcres auroient rendu une grande partie de leurs morts; puiſque tant de Martyrs avoient été noïés, & les autres preſque tous enſevelis par la piété des fidéles.

14. *L'enfer & la mort furent précipités dans l'étang de feu:* b *Lorſque la mort qui étoit la derniére ennemie, ſera détruite*, & qu'afin qu'elle ne paroiſſe jamais, elle ſera précipitée dans l'abîme avec les Démons & les damnés, ſelon qu'Iſaïe l'avoit prédit *c: Il précipitera la mort pour jamais*. b *1 Cor. XV. 26. 54.* c *Iſ. XXV. 8.*

Celle-ci eſt la ſeconde mort: La mort en corps & en ame, qui doit ſuivre la derniére réſurrection, comme ci-deſſus, ℣. 5. 6.

VOilà ce que j'avois à dire ſur le déchaînement de Satan, & ſur le régne de mille ans que ſaint Jean attribue ici à JESUS-CHRIST avec ſes Martyrs. Quant à l'Antechriſt & à la derniére perſécution, je n'en dirai rien davantage; & s'il reſte quelque choſe de plus à en expliquer, je le laiſſe à ceux qui en ſavent plus que moi; car je tremble en mettant les mains ſur l'avenir. Tout ce que je crois pouvoir dire avec certitude, c'eſt que cette derniére perſécution, quelle qu'en ſoit la violence, aura encore plus de ſéduction; car c'eſt auſſi ce que ſaint

Paul *a* y remarque *des prodiges*, *des ſignes trompeurs*, *des illuſions*, ſans y parler d'autre choſe. Saint Jean *b* y remarque auſſi la ſéduction, comme devant prévaloir, ſans parler de ſang répandu, ainſi qu'il a fait dans tout le reſte du Livre; & JESUS-CHRIST même *c*: *Il y aura de grands prodiges & des miracles trompeurs, en ſorte, s'il eſt poſſible, que les Elûs même ſoient trompés.*

a II. Theſſ. III. 9. 10.
b Apoc. XX. 3. 7. 9
c Matt. XXIV. 24.

Je regarde donc dans l'Egliſe deux ſortes de perſécutions: la premiére en ſon commencement, & ſous l'Empire Romain, où la violence devoit prévaloir; la ſeconde, à la fin des ſiécles, où ſera le régne de la ſéduction; non pas que je veuïlle dire qu'elle ſoit ſans violence, non plus que celle de Rome Païenne, où la violence dominoit, n'a pas été ſans ſéduction *d*: mais l'une & l'autre doit être définie par ce qui y doit prédominer; & on doit attendre ſous l'Antechriſt les ſignes les plus trompeurs qu'on ait jamais vûs, avec la malice la plus cachée, l'hypocriſie la plus fine, & la peau de loup la mieux couverte de celle des brebis. Ceux qui ſe ſont dits *Réformés*, doivent prendre garde qu'avec la feinte douceur, & les prétextes ſpecieux dont ils ont tâché au commencement de colorer leur violence & leur ſchiſme, n'aïent été les avant-coureurs de cette ſéduction.

d Apoc. XIII.

Je crois encore ſavoir que cette derniére tentation de l'Egliſe ſera courte, & que Dieu y donnera des bornes, comme nous avons remarqué *e* qu'il a fait à toutes les autres: ce que ſaint Jean a voulu nous expliquer, en diſant *f* que Satan ſeroit délié *pour un peu de tems*; mais que cette perſécution ſoit de trois ans & demi préciſément, je n'oſe ni le nier, puiſque pluſieurs Peres l'ont conjecturé ainſi, ni faire auſſi un dogme certain de leurs conjectures. J'en reviens donc à laiſſer l'avenir entre les mains de Dieu, & me contenter de ce que dit ſaint Jean, que

e Réflex. ſur les Perſéc. n. II. p. 231.
f Apoc. XX. 3.

cette tentation ſera courte ; & quand même il la faudroit réduire préciſément aux termes de celle d'Antiochus, peut-être faudroit-il penſer encore que les trois ans & demi deſtinés à la perſécution de ce Prince, n'en regardent que le grand effort durant la profanation du Temple ; étant certain par les Machabées & par Joſephe, comme ſaint Jerôme le prouve, & plus encore par Daniel *a* qui le prophétiſe, que dans le fonds il a tourmenté les Juifs bien plus long-tems. Peut-être donc en faudroit-il à peu près dire autant de l'Antechriſt : mais qu'il en ſoit ce que Dieu ſait. Que ſi je diſtingue ſa perſécution de celle de la Bête, & ſa ſéduction de celle du faux Prophéte, je ne fais que ſuivre ſaint Jean *b*, comme on a pu voir ſur les ℣. ℣. 4. & 9. & attribuer à chacune des perſécutions le charactére qui lui eſt propre ; c'eſt-à-dire, la violence à celle de la Bête, comme il paroît dans tout le cours de l'Apocalypſe *c*, & la ſéduction à celle de l'Antechriſt.

a Dan. VIII 14. Hieron. ibid.

b Apoc. XIII. 5. 12.

c Ibid. XI. 2. XII 4. & ſeq. XIII. &c.

Je n'en ſais pas davantage ; & ſans auſſi pénétrer plus avant, j'avertis ceux qui veulent trouver la perſécution de l'Antechriſt dans celle de la Bête de l'Apocalypſe, que pour parler conſéquemment, ils ſont obligés de dire que la perſécution de l'Antechriſt ne ſera pas la derniére, puiſqu'elle devance de mille ans, en quelque ſorte qu'on les entende, celle de Gog & de Magog, comme on a vû : ce qu'ils ont auſſi à ajuſter avec les autres parties de la doctrine de l'Antechriſt, & ſur tout avec ce que ſaint Paul nous a dit, que ce méchant ſeroit détruit par l'avénement glorieux de JESUS-CHRIST.

Pour ne laiſſer au pieux Lecteur, autant qu'il ſera poſſible, aucune difficulté ſur ce Chapitre, je l'avertirai encore que le régne de JESUS-CHRIST dont il y eſt parlé, ſe prend en diverſes maniéres dans ce divin Livre : quelquefois en un ſens moins étendu,

pour le tems du triomphe de l'Egliſe après les perſécutions de Rome, lorſque les Roïaumes de la terre ſont ſoumis à JESUS-CHRIST par les Empereurs Chrétiens *a*; & quelque fois abſolument, lorſque JESUS-CHRIST reſſuſcité entre en ſa gloire, où il régne avec ſes Saints *b*. Et c'eſt manifeſtement, comme on a vû du régne pris en ce ſens, que ſe doit entendre le Chapitre xx. en y joignant, comme il a auſſi été remarqué, la manifeſtation de la gloire de JESUS-CHRIST & de ſes Saints ſur la terre, & la derniére conſommation du régne de Dieu à la fin des ſiécles, lorſque tous ſes ennemis ſeront à ſes pieds, & tous ſes Elûs recueillis.

a Apocal. XI. 15. XII. 10.

b Apoc. II. 26. III. 21. VII. 15. 16. 17. XIV. 1.

Quant à l'opinion de ceux qui veulent que les mille ans s'accompliſſent long-tems avant la fin des ſiécles, & qu'ils ſoient même déja accomplis, j'y ai conſenti, à condition que ce ſeroit ſans préjudicier au dernier & parfait accompliſſement, qui eſt celui qu'on vient de voir: ce qui peut-être n'empêche pas, qu'il n'y ait encore d'autres termes prévûs par le Saint-Eſprit, où cette prédiction recevra quelque ſorte d'accompliſſement..

Grotius & quelques autres font commencer les mille ans du régne de JESUS-CHRIST avec ſes Martyrs en l'an 313. lorſque Conſtantin fit ceſſer les perſécutions, & qu'il établit la paix de l'Egliſe par cent glorieux Edits. Ils remarquent que depuis ce tems, le Diable a eu moins de puiſſance pour tromper les hommes; mais que mille ans après, le treiziéme ſiécle étant écoulé, la puiſſance Ottomane commença à ſe déclarer ſous Orcam fils d'Ottoman; & à peu près dans le même tems les erreurs de Viclef, ſuivies de celles de Jean Hus, des Huſſites & des Luthériens, ravagerent l'Egliſe.

Alors le régne des Saints, juſqu'alors ſi reſpecté par tous les fidéles qui reconnoiſſoient les miracles que

Dieu faiſoit pour les honorer, fut attaqué par ces Hérétiques, qui ſe moquerent de ces miracles, & de la vertu qu'on attribuoit à l'interceſſion des Saints; & c'eſt-là qu'ils mettent le déchaînement de Satan. Ils y rapportent auſſi le grand ſchiſme de l'Occident dans le quatorziéme ſiécle, avec les malheurs dont il fut ſuivi: mais je trouve des événemens plus marqués long-tems avant cette date. La puiſſance des ſucceſſeurs de Mahomet eſt bien plus conſidérable en toutes maniéres, que ne le fut alors celle des Turcs; & les héréſies des Albigeois & des Vaudois furent bien plus funeſtes à l'Egliſe, que celle de Viclef renfermée en Angleterre & en Boheme. Au ſurplus, quoiqu'il ſoit vrai que ſes diſciples aïent attaqué le régne des Saints, au ſens que Grotius remarque trés-bien, nous avons vû ailleurs *a* que Viclef & Hus en conſerverent l'Invocation & les Reliques: mais les Albigeois les rejetterent, à l'exemple des Manichéens leurs prédéceſſeurs, & en cela ils furent imités par les Vaudois. Qu'il nous ſoit donc permis de reprendre de plus haut avec ſaint Jean le régne de JESUS-CHRIST, qui à vrai dire commence à ſa mort & à ſa réſurrection. Deslors Satan eſt lié, vaincu, deſarmé, méné en triomphe, comme on vient de le marquer par l'Evangile & par ſaint Paul. Depuis ce tems, la ſéduction de Satan eſt allée toûjours en diminuant par la prédication de l'Evangile: ainſi JESUS-CHRIST régnoit, & conquéroit les Nations. Les Martyrs régnoient avec lui en triomphant du monde, en convertiſſant les peuples, en faiſant des miracles inouïs juſqu'alors, & pendant leur vie & après leur mort. Mille ans durant, l'Egliſe n'a ſouffert aucune diminution ſenſible; le nom Chrétien & la communion Catholique ſubſiſtoit toûjours par tout, où l'Evangile avoit été prêché. L'Afrique avoit encore des Egliſes Chrétiennes. L'Orient n'avoit pas encore rompu avec l'Occident,

a Variations liv. XI.

& cependant les païs du Nord venoient en foule. La diſcipline ſe ſoûtenoit, quoiqu'elle ſouffrît quelque affoibliſſement, & on travailloit perpétuellement à lui rendre toute ſa vigueur par les Canons. Les maximes du moins étoient en leur entier, comme on le pourroit montrer par les Conciles qui ſe tenoient alors, où l'on trouve dans le gouvernement Eccleſiaſtique cette ancienne ſéve, & cette ancienne vigueur du Chriſtianiſme, & les régles n'avoient point encore été affoiblies par tant de diſpenſes & par tant d'interprétations relâchées; témoin les Collections de Réginon, d'Atton de Verceil, de Burchard, & les autres. Sur la fin, & dans le dixiéme ſiécle, l'Egliſe Romaine ſouffrit un grand obſcurciſſement par la tirannie des Seigneurs Romains, qui mettoient par force leurs enfans & leurs créatures dans la Chaire de ſaint Pierre: mais tout cela étoit un effet de la violence plûtôt que de la ſéduction; & Dieu, pour montrer qu'il tenoit encore Satan enchaîné, ne lui permit pas alors de ſéduire les peuples, ni de faire naître en ce ſiécle aucune héréſie.

Après l'an mille de Nôtre-Seigneur, tout alla manifeſtement diminuant, & les ſcandales ſe multiplierent. La diſcipline ſe relâchoit viſiblement: on en voïoit l'affoibliſſement dans celui de la pénitence canonique. Le refroidiſſement de la charité prédit par Nôtre-Seigneur *a*, parut dans le ſchiſme des Grecs qui rompirent ouvertement avec l'Egliſe Romaine en l'an 1050. ſous le Pape ſaint Léon IX. & le Patriarche Michel Cérularius; dans les guerres entre les Papes & les Empereurs; dans les jalouſies des deux Puiſſances, & les entrepriſes des uns ſur les autres; dans les oppoſitions entre le Clergé & les Religieux; dans les ſchiſmes fréquens de l'Egliſe Romaine, & enfin dans le grand ſchiſme arrivé après

a *Matt.* XX.11.12.

Grégoire XI. qui acheva de ruiner la diſcipline, & d'introduire la licence & la corruption dans le Clergé. La foi même fut attaquée d'une maniére plus couverte, & en cela plus pernicieuſe que jamais, par les Manichéens qui vinrent de Bulgarie. Nous en avons fait l'hiſtoire dans le livre XI. des Variations, où l'on peut voir la multitude effroïable, les artifices & la ſéduction de ces Hérétiques; qui réprimés ſouvent par ſaint Auguſtin, par ſaint Léon, par ſaint Gélaſe & les autres Papes, ſe canconnerent dans quelques Provinces d'Orient, d'où ils ſe répandirent en Occident après l'an mille: car on les voit paroître la premiére fois en 1017. ſous le Roi Robert, & au Concile d'Orleans, où ils furent condamnés au feu par ce Prince, autant pour leurs maléfices & leurs ſacriléges que pour leurs erreurs. En même tems il s'en trouve une infinité en Italie, en France & en Allemagne. Le caractére particulier de ces Hérétiques étoit d'inſpirer la haine contre l'Egliſe Romaine. Cependant les Manichéens, ſous mille noms différens de Pétrobruſſiens, d'Henriciens, d'Albigeois, de Patariens, de Poplicains & de tant d'autres, gagnoient inſenſiblement. Le mariage étoit défendu; les *viandes que Dieu avoit créées, étoient déclarées immondes* par les maximes de ces Hérétiques; & on y voïoit tous les caractéres de cette héréſie des derniers tems, marquée ſi expreſſément dans ſaint Paul *a*. Cette peſte de Manichéens étoit d'autant plus dangereuſe qu'elle étoit cachée; ces Hérétiques ſe mêlant parmi les fidéles, & y répandant leur poiſon, non-ſeulement ſous l'apparence du culte Catholique, mais encore ſous l'extérieur de la piété, & ſous le maſque de la plus fine hypocriſie, comme on le peut voir amplement dans le lieu déja allégué des Variations, & par les Sermons LXV. LXVI. de ſaint Bernard ſur les Cantiques. Il n'eſt donc pas ici queſtion de chercher des violences exer-

a 1. Tim. IV. 1.

cées par ces nouveaux perſécuteurs; c'eſt une affaire de ſéduction & d'artifice. Ces nouveaux Gog & Magog, cette Nation ennemie du Peuple de Dieu, couvrit toute la face de la terre. Pour mieux porter le caractére de Gog, ils étoient originaires de la Gogarenne, Province d'Arménie, où ils s'étoient cantonnés; & ils venoient des Bulgares, Nation Scythique, dont on ſait que Magog a été la ſource. Par tout, les Egliſes & le Camp des Saints étoient aſſiégés & environnés par ces Hérétiques; & s'il faut de véritables combats, les guerres ſanglantes des Albigeois nous en fourniront aſſés. C'a donc été un prodigieux déchaînement de Satan. Rien n'empêche qu'il n'en arrive beaucoup de ſemblables, qui nous préparent au dernier. L'apoſtaſie de Luther tient beaucoup de ce caractére, comme nous l'avons démontré ailleurs. Au reſte, nous avons auſſi remarqué *a* qu'un des caractéres des hérétſies, eſt de n'avoir pas un tems complet, c'eſt-à-dire, de durer peu en comparaiſon de l'Egliſe qui eſt éternelle, & dont la perpetuelle ſtabilité eſt figurée par le nombre parfait de mille ans. Le feu du Ciel ſera ici après les anathêmes de l'Egliſe, la vengeance céleſte ſur ces Hérétiques factieux: mais tout cela au fonds n'eſt qu'une figure, dont le parfait & véritable accompliſſement eſt reſervé à la fin des ſiécles, où le feu du Ciel paroîtra viſiblement, & où le déchaînement en effet ſera trés-court, parce que Dieu qui aura pitié de ſes Elûs, abrégera pour l'amour d'eux le tems d'une tentation ſi dangereuſe *b*.

a *Apoc. IX. 1. 10.*

b *Matt. XXIV. 22.*

REFLEXIONS

Sur l'opinion des Millénaires.
Paſſage de ſaint Juſtin, falſifié par les Proteſtans.

PAPIAS trés-ancien auteur, *a* mais *d'un trés-petit eſprit*, aïant pris trop groſſiérement certains diſcours des Apôtres, que leurs diſciples lui avoient rapportés, introduiſit dans l'Egliſe ce régne de JESUS-CHRIST dont il a été parle, durant mille ans dans une terreſtre Jéruſalem magnifiquement rebâtie, où la gloire de Dieu éclateroit d'une maniére admirable, où JESUS-CHRIST régneroit viſiblement avec ſes Martyrs reſſuſcités, où à la fin néanmoins les Saints ſeroient attaqués, & leurs ennemis conſumés par le feu du Ciel, après quoi ſe feroit la réſurrection générale, & le jugement dernier. Cette opinion diſparut dans la grande lumiére du quatriéme ſiécle, enſorte qu'on n'en voit preſque plus aucun veſtige: mais comme quelques Proteſtans qui tâchent de la relever, veulent perſuader au monde qu'elle eſt établie par une tradition conſtante des trois premiers ſiécles, je crois devoir dire un mot ſur un paſſage de ſaint Juſtin dont ils abuſent. Joſeph Méde *b* qui nous oppoſe ce paſſage, a fait deux grandes fautes: l'une, de ſuivre, comme nous verrons, une verſion infidéle; & l'autre, d'y ajoûter une inſigne falſification.

a *Euſ. III. 39. Hieron. in Paſ.*

b *Joſeph Med. comm. in Apoc. p. 333.*

Le paſſage dont il s'agit, eſt tiré du Dialogue avec Tryphon *c*; & le voici traduit de mot à mot ſur le Grec. Tryphon demande à ſaint Juſtin, s'il eſt vrai que les Chrétiens reconnoiſſent que la ville de Jéruſalem ſera rébâtie, & que JESUS-CHRIST y régnera avec les Patriarches & les Prophétes, & avec les autres juſtes de la nation Judaïque. Sur quoi ſaint Juſtin lui ré-

c *Dial. cum Tryph. p 306.*

pond ainſi : *Je vous ai déja déclaré, que je croïois avec* PLUSIEURS AUTRES *que la choſe arriveroit en cette manière qui eſt connue parmi vous : mais qu'il y en avoient* PLUSIEURS DE LA PURE ET RELIGIEUSE DOCTRINE DES CHRÉTIENS, *qui n'étoient pas de ce ſentiment*. Voilà d'abord ce ſentiment du régne de JESUS-CHRIST ſur la terre, rapporté non pas comme un ſentiment univerſel, mais comme le ſentiment de ſaint Juſtin *& de pluſieurs autres*. Non content de parler ainſi, il ajoûte en termes formels, qu'il y a des Chrétiens *de pure & religieuſe doctrine*, c'eſt-à-dire, *de bonne & ſaine croïance*, qui n'étoient pas de cette opinion ; & par conſéquent on voit par lui-même, que le ſentiment qu'il ſuit avec pluſieurs autres Chrétiens, étoit tenu pour indifférent dans l'Egliſe. Joſeph Méde qui a prétendu le contraire, n'a trouvé d'autre moïen d'éluder ce paſſage qu'en y ajoûtant une négative ; & au lieu que ſaint Juſtin a dit, que pluſieurs *qui ſont de la pure & religieuſe doctrine des Chrétiens* ne ſont pas de ce ſentiment, il a mis du ſien, *pluſieurs qui ne ſont pas de cette pure & ſaine doctrine* : ce qui non-ſeulement n'eſt pas dans le Texte, mais encore n'y peut pas être, comme ceux qui le liront dans l'original, & qui le compareront au paſſage, comme il eſt cité par Joſeph Méde, le reconnoîtront aiſément. L'autre faute qu'il a commiſe, eſt d'avoir ſuivi une mauvaiſe verſion : mais voici la ſuite du Texte fidélement traduit ſur le Grec. Après que ſaint Juſtin a déclaré qu'il y avoit des Chrétiens purs & orthodoxes, qui n'étoient pas de ſon ſentiment ſur le régne de mille ans, il continue ſon diſcours en cette ſorte : *Je vous ai dit outre cela, qu'il y en a qu'on appelle Chrétiens, mais qui en effet ſont des Hérétiques ſans religion & ſans piété, qui enſeignent des choſes pleines de blaſphèmes. Or afin que vous ſachiez que je ne veux pas dire cela ſeul, je ramaſſerai, autant qu'il ſera*

poſſible, tout ce qu' on dit parmi nous ſur ces matiéres, & j' écrirai ce que je vous ai déclaré que je reconnois. Car encore que vous aiez rencontré des hommes, qui non-ſeulement ne confeſſent pas ces choſes, mais encore qui blaſphêment contre le Dieu d' Abraham, d' Iſraël ou de Jacob, & qui diſent qu' il n'y a point de réſurrection des morts, mais qu' incontinent après la mort les ames ſont reçûes dans le Ciel (ſans en ſortir jamais pour venir reprendre leurs corps); *ne les prenez pas pour des Chrétiens, comme vous ne prenez pas pour Juifs les Saducéens & les autres ſectes ſemblables. Pour moi, & tous ceux qui ont des ſentimens droits, & ſont Chrétiens en tout & par tout;* (outre les choſes que nous venons de dire du Dieu d'Abraham) *nous croïons encore la réſurrection de la chair; & les Prophétes Ezéchiel, Iſaie & les autres reconnoiſſent qu' on doit paſſer cès mille ans dans Jéruſalem, après qu' elle aura été rebâtie, & augmentée.* On voit ici la différence qu' il y a entre ce que croïoient tous les véritables Chrétiens, c' eſt-à-dire, la divinité du Dieu d' Abraham & la réſurrection, & ce que ſaint Juſtin & quelques autres croïoient devoir ajoûter à cette foi ſelon les témoignages des Prophétes, c' eſt-à-dire, le régne de mille ans. Mais Joſeph Méde, pour confondre cette opinion, dont ſaint Juſtin avoit reconnu que tous les vrais Chrétiens n'étoient pas d'accord, avec ce qu' ils croïent tous unanimement, a ſuivi l'Interpréte qui a mal traduit: *Pour moi, & tous les Chrétiens, nous croïons & la réſurrection générale & le régne de mille ans ſelon que les Prophetes le reconnoiſſent;* ce qui fait tomber la foi également ſur le régne de mille ans & ſur la réſurrection, contre la vérité de l'original. C'eſt donc en particulier le ſentiment de ſaint Juſtin & de pluſieurs autres, que les Prophétes ont prédit ce régne de JESUS-CHRIST ſur la terre; mais il paroît clairement que les autres orthodoxes n' en étoient pas d'accord. Et en effet, outre

que ce ſentiment ne ſe trouve ni dans ſaint Clement d'Alexandrie, ni dans ſaint Cyprien, ni dans Origéne, & qu'au contraire les principes que ces Peres poſent, ſont contraires à ce ſiſtême; on ſait d'ailleurs qu'il a été expreſſément combattu par Caïus & par ſaint Denys d'Alexandrie, une des plus vives lumiéres du troiſiéme ſiécle, comme il paroît par Euſebe *a* & par ſaint Jerome *b*.

a *Euſ. III. 28. 29. VII. 24.*
b *Hieron. de Script. Eccl. in Dionyſ. Alex. & Præf. in lib. XVIII. in Iſ.*

Au reſte, il eſt aiſé de voir que le xx. Chapitre de l'Apocalypſe, qui a donné lieu à l'erreur, doit être pris en un ſens ſpirituel. Cette premiére réſurrection que ſaint Jean y attribue aux Martyrs, ne regarde viſiblement que les ames ſeules qui vont commencer avec JESUS-CHRIST une vie nouvelle, incontinent après la mort corporelle, comme il réſulte de nos remarques ſur les ℣. ℣. 4. 5. 6. 12. 13. Et du reſte, les Miniſtres mêmes, qui après tant d'éclairciſſemens de la doctrine de ce Chapitre, donnés par ſaint Auguſtin & les autres Peres, ne rougiſſent pas d'en revenir à ces reſtes du Judaïſme, ont ſi bien ſenti l'abſurdité de faire attaquer par des nations aſſemblées un peuple reſſuſcité, & une ville où JESUS-CHRIST régneroit avec une ſi claire manifeſtation de ſa gloire, qu'ils ont été contraints d'abandonner en ce point la lettre qui les a trompés: car au lieu que s'il falloit entendre à la lettre ce régne de JESUS-CHRIST ſur la terre avec ſes Martyrs, il faudroit dire que tous les Martyrs, *du moins les anciens*, comme parle M. Jurieu *c*, reſſuſciteront avant tous les autres morts: ce Miniſtre qui a rougi de faire attaquer par des mains mortelles tant de Saints reſſuſcités & glorieux, laiſſe en doute s'il ne faut pas ſe réduire à reſſuſciter les Apôtres, quoique ſaint Jean n'en parle pas plus que des autres, & qu'au contraire il faſſe revivre en même tems tous les décollés, c'eſt-à-dire, comme on a vû, tous les

c *Jur. acc. des Proph. 2. p. ch. XXII. & XXIII.*

Martyrs: & au lieu qu'il faudroit auſſi, pour ſuivre la lettre, faire demeurer JESUS-CHRIST avec ſes Martyrs, puiſque c'étoit avec eux qu'il devoit régner ſur la terre, ce Miniſtre qui n'a pas oſé ſoûtenir qu'on pût attaquer JESUS-CHRIST dans ſa majeſté & dans ſa gloire, trouve bon qu'après une apparition éclatante, il ſe retire dans les Cieux, après néanmoins en avoir ôté avec les Apôtres un des plus beaux ornemens & les chefs du troupeau racheté. Mais où prend-t-il ces diſtinctions? dans le ſens ſpirituel qu'il rejette, ou dans le ſens littéral, où il n'y en a aucun veſtige? Il n'y a que ces interprétes licencieux, qui en nous vantant l'Ecriture, ſe donnent la liberté d'en prendre & d'en laiſſer ce qu'il leur plaît, & de tourner le reſte à leur fantaiſie. Mais où eſt ce que ce Miniſtre a trouvé qu'il y ait trois avénemens de JESUS-CHRIST, & plus d'un avénement glorieux? Les anciens Millenaires du moins n'en reconnoiſſoient qu'un ſeul avec l'Ecriture; & aptès être deſcendu en ſa gloire, JESUS-CHRIST demeuroit mille ans ſur la terre, d'où il ne retournoit au Ciel qu'après avoir jugé les vivans & les morts. Mais le Miniſtre, ſans ſe ſoucier ni des Ecritures ni des Peres qu'il fait ſemblant de vouloir ſuivre, fait aller & venir JESUS-CHRIST comme il lui plaît: & que devient donc ce paſſage *a* qui nous eſt tant objecté par les Miniſtres, qu'*il faut que le Ciel contienne* JESUS-CHRIST, *juſqu'à ce que toutes choſes ſoient rétablies*? Le Miniſtre en a trouvé le dénouëment *b*: c'eſt qu'il n'y aura qu'une *petite interruption* qui ne méritoit pas d'être comptée, quelque extraordinaire & quelque éclatante qu'on la figure d'ailleurs. Mais après tout que gagne-t-on en ſe jouänt ainſi de l'Ecriture? Il en faut toûjours venir à la queſtion: ſi l'on peut trouver vraiſemblable que des mortels viennent attaquer une ville que JESUS-CHRIST protégera ſi viſiblement, où après

a Act. III. 21.

b Jur. accompl. des Proph. 2. p. chap. XXIII.

avoir paru de la maniére du monde la plus éclatante, il laiſſera pour la gouverner douze hommes reſſuſcités, immortels, invulnerables, & en un mot affranchis de toutes les infirmités humaines ? Que dirai-je de la nouvelle doctrine de ce hardi Théologien qui hazarde tout ; qui pour ſoûtenir ſon ſyſtême, oſe dire *a* que JESUS-CHRIST ne régne pas à préſent ; que l'Egliſe n'eſt pas le roïaume des Cieux ; que nous-mêmes nous ne ſommes pas le roïaume de JESUS-CHRIST ; que JESUS-CHRIST ne régnera plus après le dernier Jugement, & ſes Elûs encore moins, malgré ce qu'il leur dira en les jugeant *b*, *Venez poſſéder le Roïaume qui vous a été préparé* ; & en un mot qu'il n'eſt Roi que durant ces mille ans imaginaires ? Dans quelles erreurs faut-il être pour enſeigner de tels prodiges à des Chrétiens, & combien ſont à plaindre ceux qui écoutent un tel homme comme un prophéte ? Concluons donc que tout ce qu'on dit de ce régne de mille ans, pris à la lettre, engage en des abſurdités inexplicables ; que le Fils de l'Homme ne viendra plus viſiblement qu'une fois, lorſqu'il paroîtra en ſa gloire ſur une nuée, & que ceux qui l'auront percé, le verront prêt à les juger ; que lorſqu'il viendra en cette ſorte, il ne ſera pas mille ans à tenir ſes Saints ſur la terre ; qu'il prononcera auſſi-tôt ſon irrévocable jugement, & ira régner avec eux éternellement dans le Ciel. Croïons, dis-je, toutes ces choſes, & laiſſons aux interprétes Proteſtans ces reſtes des opinions Judaïques, que la lumiére de l'Egliſe a entiérement diſſipées depuis treize cens ans.

a *Accompl. des Proph. chap. XXIII. & ſuiv.*

b *Matt. XXV. 34.*

TROISIE'ME PARTIE
DE LA PROPHETIE.
LES PROMESSES.
CHAPITRE XXI.

La nouvelle Jéruſalem, ou la demeure des Bienheureux.

1. *ET vidi cælum novum, & terram novam. Primum enim cælum, & prima terra abiit, & mare jam non eſt.*

2. *Et ego Joannes vidi ſanctam civitatem Jeruſalem novam, deſcendentem de cælo a Deo, paratam, ſicut ſponſam ornatam viro ſuo.*

3. *Et audivi vocem magnam de throno dicentem: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, & habitabit cum eis. Et ipſi populus ejus erunt, & ipſe Deus cum eis erit eorum Deus.*

4. *Et abſterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum: & mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor,*

1. JE vis alors un Ciel nouveau, & une terre nouvelle : car le premier Ciel, & la premiére terre avoient diſparu, & la mer n'étoit plus. GR.

2. Et moi Jean, je vis deſcendre du Ciel la ſainte Cité, la nouvelle Jéruſalem qui venoit de Dieu, parée comme l'eſt une épouſe pour ſon époux.

3. Et j'entendis une voix forte ſortie du trône, qui diſoit : Voici le Tabernacle de Dieu avec les hommes, & il demeurera avec eux. Ils ſeront ſon peuple, & Dieu au milieu d'eux ſera leur Dieu.

4. Dieu eſſuïera toutes larmes de leurs yeux : & il n'y aura plus ni mort, ni cris, ni douleur, parce

GR. que les premiéres choſes ſont paſſées.

5. Alors celui qui étoit aſſis ſur le trône, dit: Je vais faire toutes choſes nouvelles. Et il me dit: Ecris; car ces paroles ſont trés-certaines, & trés-véritables.

6. Il me dit encore: C'en eſt fait. Je ſuis l'Alpha & l'Oméga, le commencement & la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a ſoif.

a héritera toutes ces choſes,

7. Celui qui vaincra, *a* poſſédera ces choſes; & je ſerai ſon Dieu, & il ſera mon fils.

8. Mais pour les timides, les incrédules, les exécrables, les homicides, les fornicateurs, les empoiſonneurs, les; idolâtres & tous les menteurs, ils auront leur part dans l'étang brûlant de feu & de ſoufre, qui eſt la ſeconde mort.

9. Il vint alors un des ſept Anges qui tenoient les ſept coupes, pleines des ſept derniéres plaïes; il me parla, & il me dit. Venez, & je vous montrerai l'Epouſe, qui eſt la femme de l'Agneau.

10. Il me tranſporta en eſprit ſur une grande & haute montagne, & il me montra *b* la ſainte Cité de Jéruſalem qui deſcendoit du Ciel d'auprès de Dieu,

b la grande Cité, la ſainte Jéruſalem

c revêtue de la gloire de Dieu

11. *c* Illuminée de la clarté de Dieu: ſa lumiére étoit ſemblable à une pierre précieuſe, telle qu'une pierre de jaſpe tranſparente comme du criſtal.

12. Elle avoit une grande & haute muraille, & douze portes, & douze Anges aux portes, & des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Iſraël.

13. Il y avoit trois de ces portes à l'Orient, trois au Septentrion, trois au Midi, & trois à l'Occident.

14. La muraille de la ville avoit douze fondemens, où étoient *d* les douze noms des douze Apôtres de l'Agneau.

d les noms des douze Apôtres

15. Celui qui me parloit, avoit une canne d'or pour meſurer la ville, les portes, & la muraille.

neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.

5. *Et dixit qui ſedebat in throno: Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi: Scribe; quia hæc verba fidelisſima ſunt, & vera.*

6. *Et dixit mihi: Factum eſt. Ego ſum Alpha, & Omega: initium, & finis. Ego ſitienti dabo de fonte aquæ vitæ, gratis.*

7. *Qui vicerit, poſſidebit hæc; & ero illi Deus, & ille erit mihi filius.*

8. *Timidis autem, & incredulis, & exſecratis, & homicidis, & fornicatoribus, & veneficis, & idololatris, & omnibus mendacibus, pars illorum erit in ſtagno ardenti igne, & ſulphure: quod eſt mors ſecunda.*

9. *Et venit unus de ſeptem Angelis habentibus phialas plenas ſeptem plagis noviſſimis, & locutus eſt mecum, dicens: Veni, & oſtendam tibi ſponſam, uxorem Agni.*

10. *Et ſuſtulit me in ſpiritu in montem magnum & altum, & oſtendit mihi civitatem ſanctam Jeruſalem deſcendentem de cælo a Deo,*

11. *Habentem claritatem Dei: & lumen ejus ſimile lapidi pretioſo tamquam lapidi jaſpidis, ſicut cryſtallum.*

12. *Et habebat murum magnum & altum, habentem portas duodecim, & in portis Angelos duodecim, & nomina inſcripta, quæ ſunt nomina duodecim tribuum filiorum Iſrael.*

13. *Ab Oriente portæ tres, & ab Aquilone portæ tres, & ab Auſtro portæ tres, & ab Occaſu portæ tres.*

14. *Et murus civitatis habens fundamenta duodecim; & in ipſis, duodecim nomina duodecim Apoſtolorum Agni.*

15. *Et qui loquebatur mecum, habebat menſuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, & portas ejus, & murum.*

16. *Et civitas in quadro posita est; & longitudo ejus tanta est, quanta & latitudo: & mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia: & longitudo, & altitudo, & latitudo ejus, æqualia sunt.*

17. *Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, quæ est Angeli.*

18. *Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide: ipsa vero civitas, aurum mundum simile vitro mundo.*

19. *Et fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata. Fundamentum primum, jaspis: secundum, sapphirus: tertium, chalcedonius: quartum, smaragdus:*

20. *Quintum, sardonix: sextum, sardius: septimum, chrysolithus: octavum, beryllus: nonum, topazius: decimum, chrysoprasus: undecimum, hyacinthus: duodecimum, amethystus.*

21. *Et duodecim portæ, duodecim margaritæ sunt, per singulas; & singulæ portæ erant ex singulis margaritis: & platea civitatis aurum mundum, tamquam vitrum perlucidum.*

22. *Et templum non vidi in ea: Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, & Agnus.*

23. *Et civitas non eget sole neque luna, ut luceant in ea: nam claritas Dei illuminavit eam, & lucerna ejus est Agnus.*

24. *Et ambulabunt gentes in lumine ejus: & reges terræ afferent gloriam suam, & honorem in illam.*

25. *Et portæ ejus non claudentur per diem: nox enim non erit illic.*

26. *Et afferent gloriam & honorem gentium in illam.*

27. *Non introibit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens & mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.*

16. La ville étoit bâtie en quarré, auſſi longue que large. Il meſura la ville avec ſa canne d'or, juſqu'à l'étendue de douze mille ſtades: & ſa longueur, ſa largueur, & ſa hauteur ſont égales. GR.

17. Il en meſura auſſi la muraille, qui étoit de cent quarante-quatre coudées de meſure d'homme, qui étoit celle de l'Ange.

18. La muraille étoit bâtie de pierre de jaſpe; mais la ville étoit d'un or pur, ſemblable à du verre trés-clair.

19. Les fondemens de la muraille de la ville étoient ornés de toutes ſortes de pierres précieuſes. Le premier fondement étoit de jaſpe, le ſecond de ſaphir, le troiſiéme de chalcedoine, le quatriéme d'émeraude,

20. Le cinquiéme de ſardonix, le ſixiéme de ſardoine, le ſeptiéme de chryſolithe, le huitiéme de beryl, le neuviéme de topaze, le dixiéme de chryſopraſe, l'onziéme d'hyacinthe, le douziéme d'améthyſte.

21. Les douze portes étoient de douze perles; & chaque porte étoit faite de chaque perle: & la place de la ville étoit d'un or pur comme du verre tranſparent.

22. Je ne vis point de Temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puiſſant & l'Agneau en eſt le Temple.

23. Et la ville n'a pas beſoin du Soleil ni de la Lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire, & que l'Agneau en eſt la lampe.

24. Les Nations marcheront à ſa lumiére, & les Rois de la terre y apporteront leur gloire & leur honneur.

25. Ses portes ne ſe fermeront point de jour: car de nuit, il n'y en aura point dans ce lieu.

26. On y apportera la gloire & l'honneur des Nations.

27. Il n'y entrera rien de ſouillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination & le menſonge; mais ceux-là ſeulement qui ſont écrits dans le livre de vie de l'Agneau.

EXPLICATION DU CHAPITRE XXI.

1. JE vis ... *un Ciel nouveau*. Après toutes les choſes qu'on vient de voir, qui contiennent l'hiſtoire de l'Egliſe, autant qu'il a plû à Dieu de nous la révéler, il ne reſte plus à parler que des Promeſſes de la béatitude céleſte: & c'eſt ce que ſaint Jean va faire d'une maniére admirable dans ces deux derniers Chapitres.

Car le premier Ciel & la premiére terre avoient diſparu, par un changement en mieux, & une perfection toute nouvelle, comme l'entendent tous les Interprétes.

Et la mer n'étoit plus: Et il n'y avoit plus d'agitation ni de tempête. Saint Pierre nous fait bien entendre que ce n'eſt pas une deſtruction totale, mais un changement, lorſqu'il dit *a* que comme *l'ancien monde a péri par l'eau*, ainſi *celui qui eſt à préſent, eſt réſervé au feu*. a *II. Petr. III. 6. 7.*

2. *Je vis deſcendre du Ciel*. Saint Jean nous marque la choſe, comme il la vit en eſprit: & c'étoit une ville qui venoit d'enhaut, portée en l'air, & apparemment s'approchoit de lui peu à peu; ce qui dans le ſens myſtique veut dire que l'Egliſe qui eſt dans le Ciel, eſt la même que celle qui eſt ſur la terre; que c'eſt du Ciel en effet que nous ſommes citoïens, & que c'eſt de-là que deſcendent toutes nos lumiéres & nos graces, comme il paroîtra encore *b*. b *Apoc. XXII. 2.*

Comme une épouſe pour ſon époux. Beau caractére d'épouſe, & belle inſtruction pour les femmes chrétiennes de ne ſe parer que pour leurs époux: la parure en ce cas ſera modeſte.

3. *Voici le Tabernacle de Dieu avec les hommes*. C'eſt l'accompliſſement de la promeſſe du Lévitique *c*: *Je mettrai mon Tabernacle au milieu de vous*, &c. c *Levit. XXVI. 11. 12.*

6. *C'en eſt fait*: Tout l'ouvrage de Dieu eſt accompli: la mort qui étoit *la d dernière ennemie*, eſt détruite; & il n'y a plus rien à deſirer pour les Saints. d *I. Cor. XV. 26.*

e *II. Reg. VII. 14.* 7. *Il ſera mon fils*; comme il eſt dit de Salomon *e*. La filiation de JESUS-CHRIST ſera étendue à tous les Elûs qui auront part à ſon héritage. C'eſt pourquoi dans ce Verſet même, & dans les paroles qui précedent celles-ci, au lieu de *poſſédera ces choſes*, le Grec lit, *héritera de toutes ces choſes*.

8. *Mais les timides & les incrédules*: La crainte eſt la mere de la défiance & de l'incrédulité.

f *Apoc. XX. 5. 6. 14.* *La mort ſeconde*, ci-deſſus *f*.

g *Ibidem XVII. 1.* 9. *Il vint un des ſept Anges*. C'eſt encore un de ces ſept Anges, qui lui fit voir la grande Proſtituée *g*.

h *Ibidem XVIII. 2. 3.* 10. *Il me tranſporta en eſprit ſur une grande & haute montagne*. Il voit la Proſtituée *dans le déſert* h, dans un lieu affreux, & dans une terre inculte: & pour l'Epouſe, il la voit étant élevée *ſur une haute montagne* par la contemplation.

i *Ezech. XLVIII.* 12. *Douze portes*; 13. *Trois portes à l'Orient* .... de même dans Ezéchiel *i*.

k *Ibidem XL. 3.* 15. *Celui qui me parloit, avoit une canne d'or*: Dans Ezéchiel auſſi *k*, & ci-deſſus *l*. Tout eſt meſuré, tout eſt compté dans la Jéruſalem céleſte.

l *Apoc. XI. 2.* 16. *La Ville en quarré* ſignifie la ſtabilité & la conſiſtance parfaite.

m *Ibid. IV. 4. VII. 4.* *Douze mille ſtades*. On a vû *m*, pourquoi ce nombre eſt ſacré dans l'ancien & dans le nouveau Teſtament. Et la même choſe paroîtra dans le Verſet ſuivant.

5.

17. *Il meſura la muraille ... cent quarante-quatre coudées*. C'eſt l'é-

paiſſeur de la muraille qui en marque la ſolidité, & par tout une fermeté imperturbable. On voit toûjours que ce ſont ici des nombres myſtiques. Ce qu'il faut obſerver en celui-ci, c'eſt que la racine eſt douze, à cauſe des douze Tribus & des douze Apôtres, comme on a dit ſouvent. Au reſte, tout y eſt quarré, & compoſe un cube parfait; ce qui marque la parfaite ſtabilité: & toutes ces grandes meſures marquent le nombre des Elûs, grand en ſoi, quoique petit en comparaiſon du nombre des Réprouvés.

De meſure d'homme, qui étoit celle de l'Ange: Selon cette parole de Nôtre-Seigneur, *Ils ſeront égaux aux Anges*: outre que l'Ange paroiſſoit en figure d'homme; & ſaint Jean a peut-être auſſi voulu marquer qu'il ne lui avoit rien paru d'extraordinaire dans ſa taille. a *Luc. XX. 36.*

19. 20. *De toutes ſortes de pierres précieuſes*, dont les diverſes beautés repréſentent trés-bien les dons divers que Dieu a mis dans ſes Elûs, & les divers degrés de gloire que ſaint Paul *b* explique d'une autre façon par la comparaiſon des étoiles: *Une étoile différe en clarté d'une autre étoile*. Remarquez auſſi que les pierres précieuſes ſont ici preſque les mêmes qui compoſent le Rational de ſouverain Pontife *c*. Voïez auſſi, *Tob.* XIII. 21. *& ſuiv.* b *I. Cor. XV. 41.* c *Exod. XXVIII.*

22. *Je ne vis point de Temple*: Pour nous faire voir que ce qu'avoit vû Ezéchiel *d* du nouveau Temple & de la nouvelle Jéruſalem, n'auroit qu'un accompliſſement ſpirituel dont nous verrons quelque choſe dans la ſuite. d *Ezech. XLI. & ſuiv.*

24. *Les Nations marcheront à ſa lumière*: Voïez ci-deſſous *e*. e *Apoc. XXII. 2.*

25. *Ses portes ne ſe fermeront point de jour*. Iſaïe avoit dit *f*: *Ses portes ne ſe fermeront ni jour ni nuit*. Saint Jean ajoûte, *qu'il n'y aura point de nuit* dans cette Cité bienheureuſe. f *Iſ. LX. 11.*

CHAPITRE XXII.

Gloire éternelle. Quels ſont ceux qui en jouiront, & ceux qui en ſeront exclus. Le Jugement eſt proche. Jeſus viendra bientôt, & toute ame ſainte le deſire. Menaces contre celui qui ajoûtera à ce Livre, ou en retranchera quelque choſe. Jeſus lui-même eſt auteur de cette Prophetie.

1. ET oſtendit mihi fluvium aquæ vitæ, ſplendidum tamquam cryſtallum, procedentem de ſede Dei & Agni.

2. In medio plateæ ejus, & ex utraque parte fluminis lignum vitæ, afferens fructus duodecim, per menſes ſingulos reddens fructum ſuum; & folia ligni ad ſanitatem gentium.

3. Et omne maledictum non erit amplius: ſed ſedes Dei & Agni in

1. IL me montra auſſi un *a* fleuve d'eau vive, clair comme du criſtal, qui ſortoit du trône de Dieu & de l'Agneau. GR. a *fleuve pur*

2. Au milieu de la place de la ville, ſur les deux rivages du fleuve, étoit l'arbre de vie, qui porte douze fruits, & rend ſon fruit chaque mois; & les feuilles de l'arbre ſont pour guérir les Nations.

3. Il n'y aura plus là aucune malédiction; mais le trône de Dieu

GR. & de l'Agneau y ſera, & ſes ſerviteurs le ſerviront.

4. Il verront ſa face, & ils auront ſon nom écrit ſur le front.

5. Il n'y aura plus là de nuit; & ils n'auront pas beſoin de lampe, ni de la lumiére du ſoleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera, & ils régneront dans les ſiécles des ſiécles.

6. Et il me dit: Ces paroles ſont trés-certaines & trés-véritables: & *a* le Seigneur Dieu des eſprits des Prophétes a envoïé ſon Ange pour découvrir à ſes ſerviteurs ce qui doit arriver bientôt.

a le Seigneur Dieu des ſaints Prophétes

7. Je viendrai bientôt. Heureux celui qui garde les paroles de la Prophétie de ce Livre!

8. C'eſt moi Jean, qui ai entendu, & qui ai vû ces choſes. Et aprés les avoir entendues & les avoir vûes, je me jettai au pieds de l'Ange qui me les montroit, pour l'adorer.

9. Mais il me dit: Gardez-vous bien de le faire: car je ſuis ſerviteur comme vous, & comme vos freres les Prophétes, & comme ceux qui gardent les paroles de ce Livre: Adorez Dieu.

10. Il me dit enſuite: Ne ſcellez point les paroles de la Prophétie de ce Livre; car le tems eſt proche.

11. Que celui qui fait l'injuſtice, la faſſe encore: que celui qui eſt ſouïllé, ſe ſouïlle encore: que celui qui eſt juſte, devienne encore plus juſte: & que celui qui eſt ſaint, ſe ſanctifie encore.

12. Je viendrai bientôt; & j'aurai ma récompenſe avec moi, pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres.

13. Je ſuis l'Alpha & l'Oméga, le premier & le dernier, le commencement & la fin.

14. Heureux ceux *b* qui lavent leurs vêtemens dans le ſang de l'Agneau, afin qu'ils aïent droit à l'arbre de vie, & qu'ils entrent dans la ville par les portes!

b qui font les commandemens, (c'eſt-à-dire, de Dieu ou de l'Agneau.)

15. Loin d'ici les chiens, les empoiſonneurs, les impudiques,

illa erunt, & ſervi ejus ſervient illi.

4. *Et videbunt faciem ejus: & nomen ejus in frontibus eorum.*

5. *Et nox ultra non erit: & non egebunt lumine lucernæ, neque lumine ſolis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, & regnabunt in ſæcula ſæculorum.*

6. *Et dixit mihi: Hæc verba fideliſſima ſunt & vera. Et Dominus Deus ſpirituum prophetarum miſit Angelum ſuum oſtendere ſervis ſuis, quæ oportet fieri cito.*

7. *Et ecce venio velociter. Beatus, qui cuſtodit verba prophetiæ libri hujus!*

8. *Et ego Joannes, qui audivi & vidi hæc. Et poſtquam audiſſem & vidiſſem, cecidi ut adorarem ante pedes Angeli, qui mihi hæc oſtendebat.*

9. *Et dixit mihi: Vide, ne feceris: conſervus enim tuus ſum, & fratrum tuorum Prophetarum, & eorum qui ſervant verba prophetiæ libri hujus: Deum adora.*

10. *Et dixit mihi: Ne ſignaveris verba prophetiæ libri hujus: tempus enim prope eſt.*

11. *Qui nocet, noceat adhuc: & qui in ſordibus eſt, ſordeſcat adhuc: & qui juſtus eſt, juſtificetur adhuc: & ſanctus, ſanctificetur adhuc.*

12. *Ecce venio cito; & merces mea mecum eſt, reddere unicuique ſecundum opera ſua.*

13. *Ego ſum Alpha & Omega, primus & noviſſimus, principium & finis.*

14. *Beati, qui lavant ſtolas ſuas in ſanguine Agni; ut ſit poteſtas eorum in ligno vitæ, & per portas intrent in civitatem!*

15. *Foris canes, & venefici, & impudici, & homicidæ, & idolis ſer-*

vientes ; & omnis qui amat & facit mendacium.

16. *Ego Jeſus miſi Angelum meum, teſtificari vobis hæc in Eccleſiis. Ego ſum radix & genus David, ſtella ſplendida & matutina.*

17. *Et ſpiritus, & ſponſa dicunt : Veni. Et qui audit, dicat : Veni. Et qui ſitit, veniat : & qui vult, accipiat aquam vitæ, gratis.*

18. *Conteſtor enim omni audienti verba prophetiæ libri hujus : Si quis appoſuerit ad hæc, apponet Deus ſuper illum plagas ſcriptas in libro iſto :*

19. *Et ſi quis diminuerit de verbis libri prophetiæ hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitæ, & de civitate ſancta, & de his quæ ſcripta ſunt in libro iſto.*

20. *Dicit, qui teſtimonium perhibet iſtorum : Etiam venio cito. Amen. Veni, Domine Jeſu.*

21. *Gratia Domini noſtri Jeſu Chriſti cum omnibus vobis. Amen.*

les homicides, les idolâtres, & quiconque aime & fait le menſonge. GR.

16. Moi Jeſus, j'ai envoïé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choſes dans les Egliſes. Je ſuis le rejeton & le fils de David, * l'étoile brillante, l'étoile du matin.

17. L'Eſprit & l'Epouſe diſent : Venez. Que celui qui écoute, diſe : Venez. Que celui qui a ſoif, vienne ; & que celui qui le deſire, reçoive gratuitement l'eau de la vie.

18. Mais je proteſte à tous ceux qui entendent les paroles de la Prophétie de ce Livre ; que ſi quelqu'un y ajoûte, Dieu le frapera des plaïes qui ſont écrites dans ce Livre :

19. Et que ſi quelqu'un retranche quelque parole du Livre de cette Prophétie, Dieu l'effacera du Livre de vie, & l'exclura de la ſainte Cité, & lui ôtera ſa part des promeſſes qui ſont écrites dans ce Livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choſes, dit : Ouï, je viendrai bientôt. *Amen*. Venez, Seigneur Jeſus.

21. Que la grace de Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST ſoit avec vous tous. *Amen*.

EXPLICATION DU CHAPITRE XXII. ET DERNIER.

1. *IL me montra un fleuve d'eau vive*. Le Grec ajoûte, *pur*. C'eſt la félicité éternelle, figurée par les eaux du Temple d'Ezéchiel *a*. Et le Saint-Eſprit continue à nous faire voir qu'il n'y a point d'autre accompliſſement de ce Temple du Prophéte, que celui qui nous eſt ici montré par ſaint Jean. a *Ezech. XLVII. 1.*

2. *Sur les deux rivages du fleuve, l'arbre de vie* ... Imité d'Ezéchiel *b*. L'arbre de vie nous fait voir que l'immortalité nous ſera rendue, comme ci-deſſus *c*. b *Ibidem XLVII. 12.*

Pour guérir les Nations : Cette parole & celle du *V*. 24. *ſup.* XXI. *Les Nations marcheront à ſa lumiére*, ſemblent marquer l'Egliſe préſente ; mais c'eſt que c'eſt la même. Les remédes dont ſe ſert l'Egliſe qui eſt ſur la terre, viennent d'enhaut ; & toute la gloire que les Gentils convertis y apportent, eſt tranſportée dans le Ciel. Voïez, XXI. 2. c *Apoc. II. 7.*

5. *Ni de la lumiére du Soleil*. Iſaïe avoit dit *d* : *Ton Soleil ne ſe couchera pas, & ta Lune ne ſera pas diminuée*. Ici, Dieu eſt lui-même le Soleil ; & il n'y a point de Lune, plus rien qui diminue, plus de chan- d *Iſ. LX. 20.*

* Voïez la Note ci-deſſus, à la page 151.

gement : c' eſt pourquoi la femme qui ſignifie l' Egliſe, avoit la Lune
a *Apoc. XII. 1.* ſous ſes pieds *a* :

8. *Aux pieds de l' Ange pour l' adorer*. Voïez, XIX. 10.

10. *Ne ſcellez pas* ... Voïez, *Apoc.* I. 1. 3. V. 1.

11. *Que celui qui fait l' injuſtice, la faſſe encore* .... Dieu ſouffre encore le mal durant quelque tems ; mais alors il n' y aura aucun mal, & tout le bien ſera conſommé.

12. *Je viendrai bientôt*. C' eſt JESUS-CHRIST qui parle, comme il paroît, ℣. 16.

b *Ibid. I. 8.* c *Ibidem XXI. 6.* 13. *Je ſuis l' Alpha & l' Oméga*. Cette parole eſt attribuée à Dieu *b*, & à celui qui eſt ſur le trône *c*, qui peut être ou Dieu même, comme au Chapitre IV. 2. XX. 11. ou JESUS-CHRIST qui vient juger les vivans & les morts. Ici, conſtamment c' eſt JESUS-CHRIST, comme il paroît au ℣. 16. ce qui montre en tout & par tout l' égalité du Pere & du Fils.

15. *Loin d' ici les chiens, les impudiques, &c.* C' eſt ici comme un anathême divin pour exclure à jamais tous les pécheurs de cette ſainte
d *Ibidem XXI. 8. 27.* Cité. Saint Jean avoit déja dit *d* qu' il *n' y entroit rien de ſouillé* ; que *les incrédules*, & les autres n' y avoient point de part. C' eſt ce qu' il répéte en ce lieu d' une maniére plus vive ; & on diroit qu' il ſort une voix du milieu de la Cité ſainte qui leur crie à tous, *Loin d' ici*. C' eſt auſſi ce que ſembloit imiter l' Egliſe, lorſqu' à l' approche des myſtéres & dans le ſilence qui régnoit par tout, la voix du Diacre s' élevoit, *Que les Catéchuménes ſe retirent ; que les Pénitens ſe retirent* : il faut être purifié pour demeurer ici. Je ne ſais au reſte s' il ſe trouvera aucun endroit de l' Ecriture où les terreurs ſoient mieux mêlées avec les conſolations, qu' on les y voit dans ces deux derniers Chapitres. Tout attire dans cette Cité bienheureuſe : tout y eſt riche & éclatant ; mais auſſi tout y inſpire de la fraïeur, car on nous y marque encore plus de pureté que de richeſſe. On ne ſait comment on oſera marcher dans ces places d' un or ſi pur, tranſparent comme du criſtal ; entrer dans ce lieu où tout brille de pierres précieuſes, & ſeulement aborder de ces portes dont chacune eſt une perle : on tremble à cet aſpect, & on ne voit que trop que tout ce qui eſt ſouïllé, n' en peut approcher. Mais
e *Ibidem XX. 1.* d' autre côté on voit découler une fontaine *e* qui nous purifie : c' eſt la grace, & la pénitence. On a le ſang de JESUS-CHRIST, dont ſaint
f *Ibidem XXII. 14.* Jean venoit de dire *f* : *Heureux celui qui lave ſon vêtement au ſang de l' Agneau, afin qu' il ait droit à l' arbre de vie, & qu' il entre dans la ville par les portes !*

g *Ibid. II. 28.* h *Zach. VI. 12.* 16. *L' étoile brillante, l' étoile du matin*, comme ci-deſſus *g*. C' eſt JESUS-CHRIST, *dont* h *le nom eſt Orient* ; & dont il eſt écrit *i* : *Il ſortira une étoile de Jacob*.

i *Numer. XXVII. 12.* 17. *L' Eſprit & l' Epouſe diſent, Venez* : C' eſt l' Eſprit qui prie en nous, ſelon ſaint Paul *k* ; & l' Eſprit de la Prophétie qui parle à ſaint
k *Rom VIII. 26. 27.* Jean dans tout ce Livre, c' eſt cet Eſprit qui dit : Venez, & qui nous fait deſirer avec une ardeur immenſe le régne de JESUS-CHRIST. . .

L' Epouſe : L' Egliſe ne ceſſe d' appeller l' Epoux par ſes gémiſſemens ; comme l' Epouſe dans le Cantique dit ſans ceſſe : *Venez, mon bien-aimé*.

Que celui qui écoute, diſe : *Venez*. Que le fidéle imite le langage de la Prophétie & de l' Epouſe.

18. *Je proteſte à tous ceux qui entendent* .... C' eſt un avertiſſement à celui qui copiera cette Prophétie, de la faire ſoigneuſement & religieuſement, à cauſe de l' importance des prédictions, & de la curioſité de l' eſprit humain qui le porte à trop vouloir pénétrer dans l' avenir.

20. *Celui qui rend témoignage de ces choſes, dit* : C' eſt JESUS-CHRIST

qui a envoïé ſon Ange, comme il le dit ci-deſſus, *V. 16. pour rendre ce témoignage aux Egliſes.*

Oui, je viendrai bientôt. JESUS-CHRIST répond au deſir de l'Eſprit & de l'Epouſe qui l'avoient appellé.

Amen : Venez, Seigneur Jeſus. L'ame fidéle ne ceſſe de l'inviter & de deſirer ſon Roiaume. Admirable concluſion de l'Ecriture, qui commence à la création du monde, & finit à la conſommation du régne de Dieu, qui eſt auſſi appellé la nouvelle création.

Dieu faſſe la grace à ceux qui liront cette Prophétie, d'en répéter en ſilence les derniers verſets, & de goûter en leur cœur le plaiſir d'être appellés de Jeſus, & de l'appeller en ſecret.

ABRÉGÉ DE L'APOCALYPSE.

I. Pourquoi cet Abrégé.

COmme nous nous ſommes arrêtés à chaque partie de l'Apocalypſe, ou pour prendre de tems en tems quelque repos dans cette eſpéce de voïage, ou plûtôt pour conſidérer, à meſure que nous avancions, le progrès que nous avions fait : il faut encore nous arrêter à la fin de toute la courſe, puiſque c'eſt après avoir vû tout ce divin Livre, que nous pouvons nous en former une idée plus juſte par une pleine compréhenſion de tout l'ouvrage de Dieu qui nous y eſt repréſenté.

II. L'Apocalypſe eſt une eſpéce d'hiſtoire de l'Egliſe, diviſée en trois tems.

En voici donc l'abrégé. JESUS-CHRIST paroît *a* : les Egliſes ſont averties : c'eſt JESUS lui-même qui leur parle par ſaint Jean, pour leur apprendre leur devoir, & en même tems ſon Saint-Eſprit leur fait des promeſſes magnifiques. JESUS-CHRIST appelle ſaint Jean *b* pour lui découvrir les ſecrets de l'avenir, & ce qui devoit arriver à ſon Egliſe, depuis le tems où il lui parloit, juſqu'à la fin des ſiécles, & à l'entier accompliſſement de tout le deſſein de Dieu. Il y a trois tems de l'Egliſe bien marqués : celui *c* de ſon commencement, & de ſes premiéres ſouffrances; celui *d* de ſon régne ſur la terre; celui de ſa derniére tentation, lorſque Satan déchaîné pour la derniére fois, fera un dernier effort pour la détruire; ce qui eſt ſuivi auſſitôt par la réſurrection générale *e*, & le Jugement dernier. Après quoi il ne reſte plus qu'à nous faire voir *f* l'Egliſe toute belle & toute parfaite dans le recueillement de tous les Saints, & le parfait aſſemblage de tout le corps dont JESUS-CHRIST eſt le Chef.

a Apoc. chap. I. II. III.

b Chap. IV.

c Chap. IV. juſqu'au XX.

d Chap. XX.

e Ibid. 11. 12.

f Chap. XXI. XXII.

III. Premier tems. Les commencemens de l'Egliſe. Deux ennemis abattus au milieu de ſes ſouffrances, les Juifs & les Gentils.

Dans le premier tems, qui eſt celui du commencement de l'Egliſe & de ſes premiéres ſouffrances ; toute foible qu' elle paroît dans une ſi longue & ſi cruelle oppreſſion, ſaint Jean nous en découvre la puiſſance, en ce que tous ſes ennemis ſont abattus, c' eſt-à-dire, les Juifs & les Gentils : les Juifs au commencement *a*, & les Gentils dans la ſuite de cette Prédiction *b*, juſqu' au Chapitre xx.

a *Chap. VII. VIII.*

b *Chap. IX. verſ. 14. juſqu' au chap. XX.*

IV. Ces deux ennemis marqués trés-diſtinctement par ſaint Jean

Ces deux ennemis ſont marqués trés-diſtinctement par ſaint Jean. Les Juifs, lorſqu' il nous fait voir le ſalut des douze mille de chaque Tribu d' Iſraël, pour l' amour deſquels on épargnoit tout le reſte de la Nation ; d' où vient auſſi qu' en tous ces endroits il n' eſt nulle mention d' Idoles, parce que les Juifs n'en connoiſſoient pas, & ne péchoient en aucune ſorte de ce côté-là : & les Gentils, auſſi-tôt après, à l' endroit *c* où il fait venir avec des armées immenſes, les Rois d' Orient & les Peuples d' au-delà l' Euphrate, qui eſt auſſi celui, où *d* pour la premiére fois il eſt parlé *d' Idoles d' or & d' argent*, & où les Gentils ſont repris, parmi les plaïes que Dieu leur envoïe, de ne s' être pas corrigés d' adorer les œuvres de leurs mains & les Démons, non plus que des autres crimes que le Saint-Eſprit nous repréſente *e* par tout, comme des ſuites inſéparables de l' idolatrie.

c *Chap. IX. verſ. 14. & ſuiv.*

d *Ibid. 20. 21.*

e *Rom. I. II.*

V. Saint Jean avoit marqué ces deux ennemis dans les Lettres qu' il écrivoit aux Egliſes.

Voilà donc les deux ſortes d' ennemis, dont l'Egliſe avoit encore à ſouffrir, bien diſtinctement marqués. Les Juifs, qui ne ceſſoient par leurs calomnies d' irriter les perſécuteurs, comme ſaint Jean l' avoit remarqué, dès le commencement de ſon Livre, lorſqu' il écrivoit aux Egliſes *f* ; & les Gentils ou les Romains, qui ne ſongeant qu' à accabler l' Egliſe naiſſante, alloient *g* plus que jamais l' opprimer *par toute la terre* qui étoit ſoumiſe à ſon Empire, comme le même ſaint Jean l' avoit dit auſſi au même endroit.

f *Apoc. II. 9.*

g *Ibid. III. 10.*

VI. Les Sauterelles, ou les héréſies entre ce qui regarde les Juifs, & ce qui regarde les Gentils.

Entre ces deux ennemis, incontinent après les Juifs, & avant que d'avoir nommé les Gentils & les Idoles, nous trouvons dans les Sauterelles myſtiques, une autre ſorte d'ennemis d'une eſpéce particuliére, où *a* nous avons entendu les Héréſiarques, placés à la ſuite des Juifs dont ils ont imité les erreurs, & devant les Gentils, qu'à la vérité ils ne ſembloient pas attaquer directement, comme devoient faire ces Rois d'Orient qu'on voit paroître au même Chapitre, mais qui ne laiſſoient pas de leur nuire beaucoup en obſcurciſſant le Soleil, c'eſt-à-dire, avec la gloire de JESUS-CHRIST, les lumiéres de ſon Evangile & de ſon Egliſe; par où s'augmentoit l'endurciſſement des Gentils, qui, ſelon que l'a remarqué ſaint Clément d'Alexandrie *b*, diſoient en parlant des Chrétiens: *Il ne faut pas les en croire, puiſqu'ils s'accordent ſi mal entr'eux, & qu'ils ſont partagés en tant d'héréſies*; *ce qui retarde*, pourſuit ce grand homme, *les progrès de la vérité, à cauſe des dogmes contraires que les uns produiſent à l'envi des autres.*

a Chap. IX. depuis le verſ. 1. juſqu'au 14.

b Strom. lib. VIII.

VII. Saint Jean paſſe aux violences, & aux punitions de l'Empire perſécuteur.

Il étoit bon une fois de faire voir que l'Egliſe triomphoit de cet obſtacle, comme de tous les autres. Saint Jean, après l'avoir fait d'une maniére auſſi vive que courte & tranchante, s'attache enſuite à repréſenter les perſécutions Romaines, comme l'objet dont les hommes étoient le plus frapés, pour faire éclater d'avantage la force de l'Egliſe en montrant la violence de l'attaque, & afin auſſi de faire admirer les ſévéres jugemens de Dieu ſur Rome perſécutrice, avec l'invincible puiſſance de ſa main qui abattoit aux pieds de ſon Egliſe victorieuſe, une puiſſance redoutée de tout l'Univers.

VIII. Les Perſes montrés comme ceux d'où devoit venir le premier coup.

Tout le Chapitre IX. depuis le V. 14. juſqu'au Chapitre XX. eſt donné à ce deſſein. Pour préparer les eſprits à la chûte de ce grand Empire, ſaint Jean nous montre de loin les Perſes, d'où lui devoit ve-

nir le premier coup. Le caractére dont il ſe ſert pour les déſigner, n'eſt pas obſcur, puiſqu' il les appelle les Rois d'Orient *a*, & leur fait paſſer l'Euphrate, qui ſembloit fait pour ſéparer l' Empire Romain d'avec eux. C'eſt-là que le ſaint Apôtre commence à montrer combien les Romains furent rebelles contre Dieu, qui les frapoit pour les corriger de leur idolatrie; ce qu'il continue à faire voir en récitant les opiniâtres perſécutions dont ils ne ceſſerent d' affliger l' Egliſe. *a* Chap. IX. 14. XVI. 12.

IX. La perſécution commence à paroître au Chap. XI. avec la Bête.

Elles commencent à paroître au Chapitre XI. & comme juſqu'ici on nous a donné des caractéres bien marqués & bien ſenſibles des Juifs & des Gentils, on ne nous en a pas donné de moins clairs pour déſigner la perſécution Romaine. Le plus marqué de ces caractéres, a été celui de la Bête, qu'on ne nous repréſente parfaitement que dans les Chapitres XIII. & XVII. mais que néanmoins on a commencé à nous faire voir *b* dès le Chapitre XI. comme celle qui mettoit à mort les Elûs de Dieu, & les fidéles Témoins de ſa vérité. Il nous faut donc ici arrêter les yeux ſur les caractéres de cette Bête, que nous voïons beaucoup plus clairs & mieux particulariſés que tous les autres. *b* Chap. XI.

X. La Bête repréſentée aux Chap. XIII. & XVII. montre la perſécution en général.

On eſt accoûtumé par la Prophétie de Daniel, à reconnoître les grands Empires ſous la figure de quelques fiers animaux: il ne faut donc pas s' étonner, ſi on nous repréſente l' Empire Romain ſous cette figure, qui n'a plus rien d'étrange, ni de ſurprenant pour ceux qui ſont verſés dans les Ecritures. Mais le deſſein de ſaint Jean n'eſt pas de nous marquer ſeulement un grand & redoutable Empire: c'étoit aux Saints principalement & aux Fidéles de JESUS-CHRIST, qu'il étoit redoutable. Saint Jean nous le montre donc comme perſécuteur & avec ſon idolatrie, parce que c' étoit pour l' amour d' elle qu' il tourmentoit les enfans de Dieu.

Pour mieux entendre ce caractére d'idolatrie & de perſécution que ſaint Jean a donné à la Bête, il la faut conſidérer avec la Proſtituée qu'elle porte ſur ſon dos, au Chapitre XVII. car la proſtitution eſt dans l'Ecriture le caractére de l'idolatrie, & le ſimbole d'une abandonnée à l'amour de pluſieurs faux Dieux, comme d'autant d'amans impurs qui la corrompent. L'Apôtre *a* joint à ce caractére, celui de la cruauté & de la perſécution, en faiſant *la Femme enivrée du ſang de Saints, & des Martyrs de JESUS*; en ſorte qu'on ne peut douter que ce qu'il veut nous repréſenter ſous la figure de la Bête, ne ſoit d'abord & en général la puiſſance Romaine idolâtre, ennemie & perſécutrice; à quoi auſſi convenoient parfaitement les noms de blaſphême *b*, ſur les ſept têtes de la Bête, c'eſt-à-dire, comme ſaint Jean l'explique lui-même *c*, ſur les ſept montagnes de Rome; & ſes fureurs contre les Saints, & ſa couleur de ſang, & tout ſon air cruel & ſanguinaire. C'eſt auſſi pour cela *que* d *le Dragon roux*, c'eſt-à-dire, le Diable, *qui vouloit engloutir l'Egliſe*, avoit *donné à la Bête ſa grande puiſſance*, & lui avoit inſpiré ſa haine contre les Fidéles. On avouëra qu'il n'étoit pas poſſible de nous peindre la perſécution avec de plus vives couleurs. Mais outre la perſécution en général que l'Apôtre nous rend ſi ſenſible, nous avons vû qu'il ſe réduit à des idées encore plus particuliéres, en s'attachant ſpécialement à repréſenter la perſécution de Dioclétien, qu'il a choiſie entre toutes les autres pour la décrire avec un ſoin ſi particulier, parce qu'elle devoit être la plus violente comme la derniére; & que c'étoit au milieu de ſes violences, que l'Egliſe devoit commencer à être élevée par Conſtantin au comble de la gloire.

a Chap. XVII. 6.

b Chap. XIII. 1.

c Chap. XVII. 3. 9.

d Chap. XII. 3. 4. Chap. XIII. 2. Chap. XIII. 1. XVII. 3.

XI. Et plus en particulier, la perſécution de Dioclétien.

Le caractére le plus ſpécifique de cette cruelle & derniére perſécution, eſt d'avoir été exercée au nom

de ſept Empereurs: c'eſt auſſi pour cette raiſon que ſaint Jean lui donne ſept têtes, qui ſont bien à la vérité, comme on a vû qu'il l'explique, les ſept montagnes de Rome; mais qui ſont auſſi, comme il ajoûte, ſept de ſes Rois. C'étoit la ſeule perſécution qui eût cette marque: les caractéres particuliers des trois Empereurs, qui furent les principaux auteurs de la perſécution, nous ont auſſi été marqués fort hiſtoriquement, comme on a vû: & parce qu'il y en avoit un des ſept, qui étoit auſſi un de ces trois qui devoit prendre l'Empire par deux fois, c'eſt-à-dire, Maximien, ſurnommé Herculius; il y a auſſi un des ſept Rois qui nous eſt montré *a* en même tems, comme étant tout enſemble un huitiéme Roi, & un des ſept: ce qui étoit préciſément choiſir dans l'Hiſtoire ce qu'il y avoit de plus précis, n'y aïant point dans toute la ſuite de l'Empire Romain, un caractére ſemblable.

a *Chap. XVII.* 11.

XII. Déſignation particuliére de Dioclétien, & ſon nom dans l'Apocalypſe.

On voit donc ce que c'eſt que la Bête: Rome comme perſécutrice en général; & avec une déſignation plus particuliére, Rome exerçant la derniére & la plus impitoïable perſécution.

On y a vû d'autres caractéres de cette perſécution que je ne répéte pas; mais je ne puis oublier qu'elle portoit le nom de Dioclétien, qui comme premier Empereur, étoit auſſi le premier en tête dans l'Edit des Perſécuteurs; ce qui fait auſſi que ſaint Jean en nous voulant marquer le nom de la Bête par ſes Lettres numerales, a marqué *b* celui de Dioclétien dans le nombre de 666. comme on a vû.

b *Chap. XIII.* 18.

Sain Jean a tout ici caractériſé d'une maniére admirable. Car il nous a dit non-ſeulement qu'il nous vouloit donner le nom d'un homme, mais auſſi le nom d'une de ces Bêtes myſtiques, c'eſt-à-dire, le nom d'un Empereur; ce qui nous a conduit à un nom où nous eſt marqué Dioclétien, & où le nom

qu'il avoit porté lorſqu'il étoit particulier, joint à celui d'Auguſte qui le faiſoit Empereur, nous en donnoit un caractére incommunicable, non-ſeulement à tout autre Prince, mais encore à tout autre homme.

XIII. Que ce n'eſt point par une rencontre fortuite qu'on trouve ici le nom de Dioclétien.

Mais parce que le nombre myſtique de 666. que ſain Jean attribue ici au nom de la Bête, peut convenir à pluſieurs noms, & qu'on en compte huit ou dix, peut-être, où il ſe trouve: pour ne donner aucun lieu à ce jeu frivole des eſprits, nous avons vû qu'au même paſſage *a* où ſaint Jean a marqué le nom de Dioclétien, il y a joint d'autres caractéres qui ſont auſſi particuliers à ce Prince que ſon nom même; de ſorte que non-ſeulement on trouve dans l'Apocalypſe le nom de Dioclétien, mais on y trouve que c'étoit le nom de cet Empereur qu'il y falloit trouver, & que ce ne peut être un autre nom que ſaint Jean ait voulu déſigner, parce que ce devoit être le nom de celui dont la derniére perſécution eſt intitulée, & de celui qui auroit fait l'action unique à laquelle le ſaint Apôtre fait une alluſion manifeſte dans ce paſſage *b*; ce qu'on peut voir aiſément dans le Commentaire. D'où auſſi l'on peut conclure que ſi l'on a trouvé en ce lieu le nom de Dioclétien, ce n'eſt pas l'effet d'une rencontre fortuite; mais une choſe qui devoit être, & qui étoit entrée néceſſairement dans le deſſein de nôtre Apôtre; par où auſſi les Proteſtans, qui ne veulent jamais rien voir que de confus & de vague, ſe trouveront confondus *c*.

a *Chap. XIII. 16.*

b *Chap. XIII. 16, 17.*

c *Ci-deſſous, Avert. n. XXIII. Récap. n. XVI.*

XIV. Le caractére de Maximien Herculius premier Collégue de Dioclétien, auſſi-bien marqué que celui de Dioclétien même.

Le premier Collégue de Dioclétien, & le ſecond Empereur qui étoit Maximien Herculius, ne nous a pas moins bien été déſigné, puiſqu'on lui a donné le caractére qui lui étoit le plus propre, c'étoit à dire, celui de venir deux fois; & c'eſt avec raiſon que ce Prince a été appellé la Bête, ſelon cette myſtique ſignification, ce titre lui convenant plus particuliére-

ment qu'aux cinq autres Empereurs, ſous qui la perſécution s'eſt exercée, parce que dans le caractére que ſaint Jean lui avoit donné *a*, non-ſeulement il étoit une des ſept têtes, c'eſt-à-dire, un de ces ſept Princes, mais encore le corps de la Bête, comme on a vû *b*.

a *Chap. XVIII.* 11.

b *Chap. XIII.* 2. *XV.*

Nous avons déja obſervé que cette Bête myſtique étoit marquée par ſaint Jean *c*, non pas comme étant déja de ſon tems, mais comme *devant* dans la ſuite *s'élever de l'abîme*; ce qui maintenant s'entendra mieux, & ſur quoi il ſera utile d'appuïer un peu. Car, encore que l'Empire Romain idolâtre & perſécuteur fût déja au monde, lorſque ſaint Jean écrivoit ſon Apocalypſe; dans l'application particuliére qu'il faiſoit de la Bête à la perſécution de Dioclétien, elle n'étoit pas encore. Les ſept têtes, c'étoit-à-dire, les ſept Empereurs, & tout le reſte que ſaint Jean nous y a marqué avec une déſignation particuliére, étoient encore à venir; & même la perſécution, quoique déja commencée quelques années auparavant ſous Néron & ſous Domitien, étoit encore future dans ſa plus longue durée, & dans ſes plus grandes fureurs; ce qui donne lieu à ſaint Jean de nous parler de la Bête *d*, comme *devant encore s'élever*. Il la voit *ſortir de l'abîme*: il aſſiſte à ſa naiſſance, & ne la fait paroître au monde, que pour donner la mort aux Saints; ce qu'on ne peut trop obſerver, parce qu'outre que ces caractéres particuliers ſont la vraie clef de la Prophétie, c'eſt auſſi un des paſſages qui doit porter un coup mortel *e* au ſiſtême des Proteſtans, qui n'ont rien voulu voir de particulier, parce que leurs fauſſes idées du Pape Antechriſt ne ſubſiſtent que dans la confuſion.

La Bête de ſaint Jean étoit une choſe qui devoit venir après lui.

c *Chap. XVII.* 8. 11.

d *Chap. XI.* 7. *Chap. XIII.* 1. *Chap XI.* 7.

e *Ci-deſſous dans l'Avert. n. XXI. & ſuiv. Récap. n. XVI. & ſuiv. XVI.*

Après avoir obſervé le fond & les caractéres de la Bête, tels que ſaint Jean nous les a donnés, il faut voir encore ce qu'elle fera, & ce qui lui doit arriver. Ce qu'elle fera, c'eſt de tourmenter l'Egliſe;

Ce que la Bête devoit faire, & ce qui lui devoit arriver, trés-bien marqué par ſaint Jean.

& ce qui lui doit arriver, c' eſt après divers châtimens, de périr à la fin, à cauſe de ſon idolatrie, & du ſang qu' elle avoit répandu : c' eſt que ſaint Jean nous a déclaré par des marques auſſi ſenſibles que toutes les autres que nous avons vûes.

XVII. La perſécution comment décrite au Chap. XI. de l' Apocalypſe.

La perſécution en général eſt exercée par la Bête, lorſqu' elle donne la mort aux Saints, & qu' elle tient dans l'oppreſſion la ſainte Cité qui eſt l'Egliſe, avec toutes les circonſtances qu' on en a marquées. Mais au milieu de ces caractéres généraux, ſaint Jean a toûjours mêlé *a* les caractéres particuliers de la perſécution de Dioclétien, à laquelle le Saint-Eſprit l'avoit davantage attaché. C' eſt pourquoi dans le Chapitre XI. on voit les Gentils ſe flater de la penſée d' avoir éteint le Chriſtianiſme *b*, comme on en flata Dioclétien ; on voit dans ce même tems *c* le Chriſtianiſme élevé au comble de la gloire, comme il arriva au milieu de cette ſanglante perſécution, par les ordres de Conſtantin & par ſes victoires.

a *Chap. XI. 2. 7.*

b *Chap. XI. 9.*

c *Ibid. 11. 12. &c.*

XVIII. Comment au Chap. XII.

Au Chapitre XII. paroît *d* le Dragon qui donne ſa force à la Bête *e*, & la Femme en travail, c'eſt-à-dire, l' Egliſe ſouffrante. C' eſt la perſécution en général. Mais nous ſommes bientôt conduits au particulier de Dioclétien, lorſque la Femme étant prête de mettre au monde un enfant mâle & dominant, c'eſt-à-dire, le Chriſtianiſme vigoureux & vainqueur ſous Conſtantin, le Diable redouble ſes efforts pour le détruire ; & comme là on voit *f* le Dragon faire trois divers efforts, on voit auſſi la perſécution *g* s'élever à trois repriſes plus marquées ſous trois Princes ; plus frémiſſante ſous Dioclétien & ſous Maximin, plus languiſſante ſous Licinius, & en état de tomber bientôt après.

d *Chap. XII. 3.*

e *Chap. XIII. 2.*

f *Chap. XII. 7. 13. 17.*

g *Ibid.*

XIX. La Bête bleſſée à mort, & les ſept Empereurs à bas.

Voilà ce que fait la Bête, tant qu'il lui reſte quelque force. Mais ſaint Jean nous la repréſente en un autre état, où elle avoit reçû un coup mortel, où elle étoit morte, où pour vivre elle avoit beſoin d' être

reſſuſcitée : c'eſt ce qui eſt auſſi arrivé à l' idolatrie détruite dans les ſept têtes. Tous les Perſécuteurs étant à bas *a*, & de tous les Empereurs, Conſtantin, un ſi zélé enfant de l'Egliſe reſtant ſeul, l'idolatrie étoit morte par la défenſe de ſes ſacrifices & de ſon culte ; & il n' y avoit plus pour elle de reſſource, ſi Julien l'Apoſtat ne l'eût fait revivre. Saint Jean, comme on voit, continue toûjours à s'attacher aux grands événemens. Il n'y a rien de plus marqué que la mort de l'idolatrie ſous un Prince qui l'abolit par ſes Edits, ni rien auſſi de plus ſenſible que d'appeller réſurrection, la force & l' autorité que lui rend un autre Prince. Voilà qui eſt grand en général : mais le particulier eſt encore plus ſurprenant. Car on voit la Bête aux abois, comme ſaint Jean l'avoit marqué *b* par la bleſſure d'une de ſes têtes qui étoit Maximin, le ſixiéme perſécuteur, & parce que la ſeptiéme tête qui ne paroiſſoit pas encore, devoit périr auſſitôt après, comme il arriva à Licinius. C'eſt ainſi que la Bête mourut ; c' eſt ainſi que l' idolatrie fut abattue : & l' image eſt toute ſemblable à l' original.

a Chap. XIII. 3. XVII. 10.

b Chap. XIII. 3.

Pour la Bête reſſuſcitée, c'eſt-à-dire, l'idolatrie reprenant l' autorité ſous Julien, elle nous eſt clairement marquée *c* par l'orgueil de ce Prince ; par ſes blaſphêmes étudiés contre JESUS-CHRIST & ſes Saints ; par le concours de tout l' Empire réuni ſous cet Empereur contre l'Egliſe ; par la haine du Chriſtianiſme qui le fit rentrer dans les deſſeins de Dioclétien pour l'opprimer ; par l'imitation de l'Agneau & de quelque vertus Chrétiennes que ce faux ſage affecta ; par les preſtiges de ces Philoſophes magiciens, qui le gouvernoient abſolument ; par les illuſions de ſa fauſſe Philoſophie, & par la courte durée de cette nouvelle vie de l' idolatrie, où la Femme ne ſe cacha point, comme elle avoit fait dans les

XX. La Bête reſſuſcitée ſous Julien l' Apoſtat.

c Chap. XIII 3. 5. 7. 8.

autres perſécutions, & où l'Egliſe retint tout ſon culte. Qu'on me donne d'autres caractéres du régne de Julien l'Apoſtat, & qu'on m'en faſſe un tableau plus au naturel & plus vif.

XXI. La ſeconde Bête & l'eſprit de ſéduction dans l'idolatrie perſécutrice.

Ce n'étoit pas aſſez de marquer la violence de la Bête, c'eſt-à-dire de l'idolatrie perſécutrice : nous n'en euſſions pas vû la ſéduction & les artifices, ſi ſaint Jean ne nous eût décrit *a* la ſeconde Bête myſtique, c'eſt-à-dire, la Philoſophie Pythagoricienne, qui ſoûtenue de la Magie, faiſoit concourir à la défenſe de l'idolatrie ſes raiſonnemens les plus ſpécieux avec ſes prodiges les plus étonnans. C'eſt ce que nous avons remarqué dans les figures de ſaint Jean; c'eſt ce que nous avons vû accompli dans l'idolatrie, en la regardant, tant dans ſa premiére vigueur ſous Dioclétien, que dans ſa vie réparée par Julien l'Apoſtat.

a Chap. XIII. 11. & ſuiv.

XXII. Le caractére particulier que ſaint Jean donne à la ſeconde Bête, directement oppoſé à celui de l'Homme de péché de ſaint Paul, avec lequel les Proteſtans la veulent confondre.

On entendra mieux encore la ſeconde Bête, en comprenant le caractére qu'elle a dans ſaint Jean *b*, qui eſt de faire adorer la premiére, c'eſt-à-dire, d'attacher les hommes à l'ancienne idolatrie : de ſorte que la premiére Bête paroît dans l'Apocalypſe comme le Dieu qu'on adoroit, & la ſeconde comme ſon Prophéte qui la faiſoit adorer; d'où vient auſſi qu'elle eſt appellée le faux Prophete. En quoi ſaint Jean nous a fait voir le vrai caractére de cette Philoſophie magicienne, dont tous les raiſonnemens & tous les preſtiges aboutiſſoient à faire adorer les Dieux que l'ancienne idolatrie avoit inventés.

b Chap. XIII. 12.

Telle eſt donc la ſeconde Bête; & c'eſt faute d'avoir bien compris ce caractére que ſaint Jean lui donne, qu'on a voulu la confondre avec l'Homme de péché de ſaint Paul, encore que ſon caractére d'être le Prophéte d'une divinité qu'elle annonçoit, ſoit directement oppoſé à celui qu'attribue ſaint Paul *c* à ſon Homme de péché, qui s'éléve au-deſſus de tout ce qu'on nomme Dieu, & qu'on adore.

c II Theſſ. II. Ci-deſſous Avert. v. XLIV. & ſuiv. LV. & ſuiv. Récap. n. XXIII.

On peut encore remarquer ici un caractére particulier de l'idolatrie Romaine. C'eſt que par tout elle fait adorer la Bête & ſon image *a*, c'eſt-à-dire, Rome & ſes Empereurs, dont les images, comme on a vû, étoient propoſées aux Martyrs pour être l'objet de leur culte, autant ou plus que celles des Dieux immortels: caractére d'idolatrie qu'on voit répandu par tout dans l'Apocalypſe, & que Julien y fait revivre avec tous les autres.

XXIII. Caractére particulier de l'idolatrie Romaine, marqué par ſaint Jean. *a Chap. XIII. 4. 12. 14.*

Ainſi la perſécution a été caractériſée en toutes maniéres; par la qualité de ſes auteurs, par ſa violence, par ſes artifices, par la nature du culte auquel on vouloit forcer le genre humain. Mais un des plus beaux & des plus particuliers caractéres que nous en aïons dans ſaint Jean *b*, eſt celui qui marque les bornes que Dieu lui donnoit par une providence particuliére, & un ſecret ménagement des ſes Elûs, comme il avoit fait autrefois à celle d'Antiochus. Nous avons vû en effet que malgré la haine immortelle de Rome contre l'Egliſe, il étoit ordonné de Dieu que ſes violences ſe rélâcheroient de tems en tems, & reviendroient auſſi à diverſes repriſes toutes courtes; ce que ſaint Jean a marqué dans ce tems myſtique de trois ans & demi, pour les raiſons & à la maniére que nous avons vû.

XXIV. La durée des perſécutions: & ſes trois ans & demi. *b Apoc. XI. 2. 3. XII. 6. 14. XIII. 5.*

Que dans ce tems toûjours conſacré aux perſécutions, & toûjours le même, en quelque ſorte qu'il ſoit expliqué, par jours, par mois, ou par années, le deſſein du ſaint Apôtre fût de nous marquer un tems court; il le déclare en termes formels, lorſque repréſentant le Dragon irrité de n'avoir plus *que peu de tems* à tirranniſer les Fidéles, il détermine auſſitôt après *c*, & dans le verſet ſuivant *d* ce *peu de tems* à ces *trois ans & demi*, qu'on voit revenir ſi ſouvent: ce qui dans la ſuite nous découvrira la prodigieuſe illuſion des Proteſtans *e*, qui veulent que ce *peu tems* ſoit 1260. ans

XXV. Que ſaint Jean dit expreſſément, que ce tems de trois ans & demi, eſt un tems court. *c Chap. XII. 12. d Ibid. 14. e Ci-deſſous Avert. n. XVI. XVII. XXIV. Récap. n. VII.*

entiers ; & non-ſeulement un petit reſte de tems que le Démon déja terraſſé voïoit devant lui, mais encore ſon tems tout entier, & toute la durée de ſon Empire.

XXVI. Autre preuve que ce tems eſt court, parce qu'il revient dans ſaint Jean à trois différentes fois, pour le moins.

Saint Jean nous fait voir encore que ce tems revenoit ſouvent, comme étant le commun caractére de toutes les repriſes de perſécution. C'eſt pourquoi nous avons vû *a* qu'il revient deux fois dans la perſécution qui précéde la mort de la Bête, & une troiſiéme fois ſous la Bête reſſuſcitée ; ce qui montre plus clair que le jour que ce tems n'eſt pas la meſure d'une ſeule & longue perſécution qui dure près de treize ſiécles, comme l'ont ſongé les Proteſtans *b* ; mais la marque des différentes repriſes des perſécutions Romaines toutes courtes, & bientôt ſuivies d'un adouciſſement que Dieu procuroit.

a *Chap.* XII. 6. 14.
b *Chap.* XIII. 5. *Récap.* n. XII. XV.

XXVII. Les deux marques : celle de Dieu, & celle de la Bête.

Durant ce tems, c'eſt un beau contraſte & quelque choſe de raviſſant dans le tableau de ſaint Jean, de voir d'un côté les Fidéles, & de l'autre les Idolâtres avec une double marque pour les diſtinguer les uns des autres : d'un côté, la marque de Dieu ſur les Elûs ; & de l'autre, le caractére de la Bête ſur les Impies ; c'eſt-à-dire, pour les Fidéles, avec la foi au-dedans, la profeſſion du Chriſtianiſme ; & pour les autres, l'attachement déclaré à l'idolatrie : ceux qui portent la marque de Dieu, ornés de toutes ſortes de vertus & de graces ; & ceux qui portent celle de la Bête, ſe plongeant eux-mêmes dans l'aveuglement & dans le blaſphême, pour enſuite être abandonnés à la juſtice divine.

XXVIII. La Bête punie, & l'Empire perſécuteur démembré.

Ainſi nous avons l'idée des perſécutions de la Bête, c'eſt-à-dire, de Rome l'ancienne, par tous les moïens qu'on peut ſouhaiter. Mais pour ne rien oublier de ce qui devoit lui arriver, après nous l'avoir montrée comme dominante & perſécutrice, il falloit encore la faire voir abattue & punie de ſes attentats. Saint

Jean ne pouvoit le faire d'une maniére plus ſenſible, qu'en rappellant, comme il fait, à notre mémoire dans le Chapitre XVI. *a* le premier coup qu'elle reçût du côté de l'Orient ſous Valérien, & nous la montrant auſſitôt après dans le Chapitre XVII. *b* entre les mains des dix Rois qui la pillent, qui la rongent, qui la conſument, qui l'abattent avec ſon Empire que nous voïons tomber dans ſaint Jean *c*, comme il eſt tombé en effet par une diſſipation & par un démembrement entre pluſieurs Rois; enſorte qu'il ne reſte plus qu'à déplorer ſur la terre ſon malheur, & à louër Dieu dans le Ciel de la juſtice qu'il a exercée ſur elle: ce que ſaint Jean a fait *d* d'une maniére ſi claire, & avec des caractéres ſi précis des Rois qui l'ont dépouïllée, qu'après avoir un peu démêlé les figures de ſon ſtile myſtique, c'eſt-à-dire, avoir entendu la langue que parlent les Prophétes, nous avons cru lire une hiſtoire.

a *Chap. XVI.* 12.

b *Chap. XVII.* 12. *& ſuiv.*

c *Chap. XVIII.*

d *Chap. XIX.*

XXIX. La domination & la chûte de Rome dans une même viſion de ſaint Jean, comme dans un même tableau.

Dans ce grand tableau de ſaint Jean, la figure de la Proſtituée eſt une des plus merveilleuſes; puiſqu'avec toute la parure & tous les autres caractéres qui lui ſont donnés *e*, elle marque auſſi clairement qu'on le pouvoit ſouhaiter, une ville redoutée de tout l'Univers, abandonnée à l'idolatrie, perſécutrice des Saints; enſorte qu'il ne reſtoit plus qu'à nommer Rome. Afin de mieux ramaſſer toutes les idées, le ſaint Apôtre nous la montre dans une même viſion comme dominante *f*, & comme abbattue *g*; comme criminelle, & comme punie; faiſant éclater ſa cruelle domination dans les ſept têtes de la Bête qui la porte, & dans les dix cornes de la même Bête la cauſe de ſa chûte inévitable.

e *Chap. XVII.*

f *Ibid. verſ.* 1. *& ſuiv.*

g *Ibid. verſ.* 12. *& ſuiv.*

XXX. Le régne de l'Egliſe combien vivement marqué.

Voilà donc le premier tems de l'Apocalypſe qui exprime le commencement de l'Egliſe, & ſes premiéres ſouffrances. C'étoit-là le grand objet de ſaint Jean, qui occupe auſſi ſeize Chapitres: les deux autres tems, c'eſt-à-dire, celui du régne de l'Egliſe, &

celui de ſa derniére perſécution, ſont tracés en deux ou trois coups de pinceau, mais les plus vifs qu'on pût ſouhaiter, & les plus ſignificatifs. Car déja, pour ce qui regarde le régne de l'Egliſe *a*, elle reçoit une aſſûrance certaine qu'il ſera long, ce qu'on nous figure par les mille ans; qu'il ſera tranquille, ce qu'on nous montre par l'enchaînement de Satan, qui n'aura plus la liberté comme auparavant, de ſuſciter des perſécurions univerſelles; enfin, qu'il ſera le régne de JESUS-CHRIST & de ſes Martyrs *b*; dont la gloire ſeroit ſi grande par tout l'Univers, & la puiſſance ſi reconnue, à cauſe qu'ils auront vaincu la Bête & ſon caractére, Rome & ſon idolatrie; avec même une déſignation particuliére du ſupplice uſité parmi les Romains, afin que tout fût marqué par les caractéres des tems, & par les circonſtances les plus préciſes.

a Chap. XX. verſ. 1. juſqu'au 7.

b Ibid. verſ. 4. & la note deſſ.

XXXI. La derniére tentation de l'Egliſe, & le tems de l'Antechriſt. Comparaiſon du XX. Chap. de l'Apocalypſe, avec celui de ſaint Paul, II. Theſſ. II.

La derniére rentation de l'Egliſe n'eſt pas moins marquée, quoiqu'en trés-peu de paroles. Car ſaint Jean qui n'ignoroit pas ce qu'en avoit dit ſaint Paul plus expreſſément, s'eſt contenté d'en marquer en gros les caractéres, en nous faiſant voir *c* Satan déchaîné, comme ſaint Paul nous avoit montré *d* toute ſa puiſſance déploïée; en caractériſant cette tentation par la ſéduction plûtôt que par la violence, comme ſaint Paul avoit fait; en nous marquant comme lui, la courte durée de cette ſéduction; & comme lui, qu'elle finiroit par le dernier Jugement, & l'éclatante arrivée de JESUS-CHRIST dans ſa gloire: de ſorte que ce ſera la fin de l'Egliſe ſur la terre, & ſa derniére tentation; ce qui ſuffit pour nous faire entendre qu'elle ſera en même tems la plus terrible, comme celle où le Diable déchaîné fera ſon dernier efforr, & que JESUS-CHRIST auſſi viendra détruire en perſonne par la plus grande manifeſtation de ſa puiſſance.

c Apoc. XX. verſ. 7.

d II. Theſſ. II.

Voilà les trois tems de l' Egliſe : le premier qui eſt celui des commencemens, repréſenté trés-au long, & ſous une grande multiplicité de belles images, comme celui qui alloit venir, & contre lequel par conſéquent les Fidéles avoient beſoin d' être le plus prémunis; & les deux autres tracés en deux mots, mais trés-vivement, & pour ainſi dire, de main de Maître. C'étoit auſſi la main d'un Apôtre, ou plûtôt la divine main, dont il eſt dit *a* qu'*elle écrit vîte*; dont les traits ne ſont pas moins forts ni moins marqués, pour être tirés rapidement ; qui ſait donner toute la force qu'il faut à ſes expreſſions, en ſorte que trés-peu de mots ramaſſent, quand il lui plaît, le plus de choſes.

XXXII. Pourquoi des trois tems de l' Egliſe, le premier dépeint plus au long, & les deux autres tracés ſi rapidement.

a Pſ. XLIV. 2.

Au reſte, je n'ai pas beſoin de répéter que la défaite entiére de Satan eſt au fond le grand ouvrage que ſaint Jean célébre *b*. Ce vieux Serpent nous eſt montré dans l'Apocalypſe, comme celui qu'il falloit abattre avec ſon Empire; & tout le progrès de ſa défaite nous eſt marqué dans ces trois tems qu' on vient de voir. Car à la fin du premier tems, qui étoit celui de la premiére perſécution, ſes deux grands organes, la Bête & le faux Prophéte, ſont jettés dans l' étang de feu & de ſoufre: là il paroît enchaîné, afin que l'Egliſe régne plus tranquillement, à couvert des perſécutions univerſelles, juſqu' aux environs des derniers tems. A la fin de ce ſecond tems, Satan ſera déchaîné, & plus furieux que jamais; ce qui fera le troiſiéme tems, court dans ſa durée, mais terrible par la profondeur de ſes illuſions: lequel étant écoulé, Satan ne ſera plus enchaîné comme auparavant pour un certain tems; mais à jamais, & ſans rien avoir à entreprendre de nouveau, plongé dans l'abîme, où étoient déja la Bête & le faux Prophéte, autrefois ſes deux ſuppôts principaux, & les deux premiers inſtrumens des perſécutions univerſelles.

XXXIII. Satan vaincu, & par quel progrès; c' eſt le ſujet de l' Apocalypſe.

b Ci-deſſus Sect. Part. dans la Remarq. génér. n. IX. p. 74. & Chap. XIX. 20.

Que ſi l'on veut commencer l'enchaînement de Satan au tems où nous avons vû *a* que ſaint Jean nous a marqué, en un certain ſens, & le régne de JESUS-CHRIST & celui de ſes Martyrs ſur la terre, par la gloire qu'ils y ont reçûe dans toute l'Egliſe ; on le peut, & les tems peut-être ſeront plus diſtinctement marqués : ce qui n'empêchera pas qu'en un autre ſens, l'enchaînement de Satan ne commence, ſelon la remarque de ſaint Auguſtin que j'ai ſuivie *b*, dès la prédication & dès la mort de JESUS-CHRIST, qui en effet eſt le moment fatal à l'enfer, encore que toute la ſuite de ce premier coup ne paroiſſe que long-tems après.

a Ci-deſſus pag. 222. 223. 227. & ſuiv.

b Voïez chap. XX. vers. 2. p. 221.

§ XXXIV. La ſuite toûjours viſible de l'Egliſe, trés-clairement marquée dans l'Apocalypſe.

Voilà donc toute l'hiſtoire de l'Egliſe tracée dans l'Apocalypſe, avec ſes trois tems, ou ſes trois états ; & ce que je trouve de plus inſtructif, c'eſt que ſaint Jean a été ſoigneux de nous marquer la ſuite toûjours viſible de l'Egliſe. Dans la premiére perſécution, rien ne peut faire taire ſes deux Témoins *c*, c'eſt-à-dire, ou ſon Clergé & ſon Peuple, ou en quelque ſorte qu'on le veuïlle entendre, le témoignage éclatant qu'elle rend à la vérité : & lorſque le monde penſe l'avoir fait périr entiérement, loin d'avoir été détruite par les tourmens, comme on penſoit, elle paroît un moment après plus forte & plus glorieuſe que jamais. Que ſi elle étoit contrainte de cacher ſon culte *d*, ce qui quelquefois la faiſoit paroître au monde qui la haïſſoit, comme entiérement opprimée : elle y avoit ſes Paſteurs, comme autrefois les Iſraëlites durant leur pélerinage avoient Moïſe & Aaron ; & comme ſous Antiochus, les Juifs avoient Mathatias & ſes enfans. Elle y alloit comme à un lieu préparé de Dieu pour ſa retraite, qui lui étoit bien connu, & où les Perſécuteurs ſavoient bien eux-mêmes qu'elle étoit, puiſqu'ils l'y alloient chercher pour la tourmenter davantage. Après cet état elle régne *e*, & ſa

c Chap. XI.

d Chap. XII.

e Chap. XX. 4.

gloire eſt portée juſqu' au Ciel durant mille ans, c' eſt-à-dire, durant tout le tems que le monde dure: & ſi elle eſt à la fin encore opprimée *a*, elle n' eſt pas moins viſible, puiſque toûjours attaquée, elle ſoûtient toutes les attaques. Ce n' eſt pas une troupe d' inviſibles diſſipés deçà & delà ſans ſe connoître; c' eſt *b* une *Cité bien-aimée* qui a ſon gouvernement; c' eſt un Camp bien ordonné qui a ſes chefs; & lorſque ſes ennemis paroiſſent en état de l' anéantir par leur grande & redoutable puiſſance, ils ſont eux-mêmes conſumés par le feu venu du Ciel, où la Cité enfin eſt tranſportée, pour être éternellement hors de toute atteinte.

a *Chap. XX. verſ. 7.*

b *Ibid. verſ. 8.*

XXXV. La Trinité annoncée dans l' Apocalypſe.

J'ajoûterai en finiſſant, que le perpétuel objet de l'amour & de l'adoration de l'Egliſe, un ſeul Dieu en trois Perſonnes, eſt célébré dans l' Apocalypſe. Le Pere qui eſt aſſis dans le trône, y reçoit les hommages de toutes les créatures: les Fils qui y porte auſſi le nom de Verbe *c*, ſous lequel ſaint Jean a marqué ſa Divinité, reçoit les mêmes honneurs, & il eſt, comme on a vû, traité d' égal avec le Pere: le Saint-Eſprit eſt montré *d* comme celui qui eſt l'auteur des ſacrés Oracles, & qui parle dans tous les cœurs avec une autorité ſouveraine: les Egliſes ſont invitées par ſept fois à entendre ce que dit l' Eſprit; l'Eſprit prononce ſouverainement *e* que les travaux de ceux qui meurent au Seigneur, ſont finis; l' Eſprit parle *f* dans tous les cœurs pour appeller JESUS-CHRIST; cet Eſprit qui parle, eſt toûjours unique en ſon rang, & toûjours incomparable; un comme le Pere & le Fils, intime coopérateur de l'un & de l'autre, & conſommateur de leur ouvrage: ce qui confirme, en paſſant, que les ſept Eſprits au nom deſquels les ſept Egliſes ſont ſaluées *g*, ne ſont pas cet Eſprit égal au Pere & au Fils, à qui le caractére de l' Unité eſt attribué par tout, mais des

c *Chap. XIX. 13.*

d *Chap. II. III.*

e *Chap. XIV. 13.*

f *Chap. XXII. 17.*

g *Chap. I. 4.*

Anges, à qui auſſi le nombre de ſept eſt attribué dans tout le Livre.

XXXVI. Economie de l'Apocalypſe. Concluſion de l'Explication. Paſſage à la ſuite.

On peut entendre maintenant toute l'économie de l'Apocalypſe. Saint Jean va d'abord à ce qui étoit le plus proche & le plus preſſant, qui étoit le commencement de l'Egliſe, & ſes premiéres ſouffrances. Il s'y attache par tout aux événemens les plus grands, aux caractéres les plus marqués, aux circonſtances les plus importantes & les plus particuliéres. Chaque choſe a ſon caractére : ce qui eſt long, eſt marqué comme court ; & la briéveté dans cet Ouvrage, ſe prend toûjours à la lettre. Ce qui eſt marqué comme devant arriver bientôt, commence en effet à ſe déploïer incontinent après le tems de ſaint Jean. Le Livre n'eſt pas ſcellé, comme s'il devoit demeurer long-tems fermé ; parce que l'accompliſſement de ſes prédictions devoit éclater bientôt. C'eſt ce que j'ai cru devoir ajoûter à cette Explication de l'Apocalypſe, pour la remettre toute entiére, comme en un moment ſous les yeux ; & afin que le Lecteur attentif en imprimant dans ſa mémoire tous les caractéres marqués par ſaint Jean, commence à y reconnoître les principes dont nous allons nous ſervir pour la conviction des Proteſtans.

AVERTISSEMENT

AUX PROTESTANS,

Sur leur prétendu accompliſſement des Prophéties.

I. Que les Interprétations des Prophéties, & ſur-tout de l'Apocalypſe, propoſées par les Miniſtres, ſont une manifeſte profanation du Texte ſacré. Trois vérités démontrées ſur ce ſujet dans ce Diſcours.

SI la profanation des Ecritures eſt toûjours un attentat plein de ſacrilége; la profanation des Prophéties eſt d'autant plus criminelle, que leur obſcurité ſainte devoit être plus reſpectée. C'eſt néanmoins aux Prophéties que les Miniſtres ſe ſont attachés plus qu'à tous les autres Livres de l'Ecriture, pour y trouver tout ce qu'ils ont voulu. L'obſcurité de ces divins Livres, & ſur-tout de l'Apocalypſe, leur a été une occaſion de les tourner à leur fantaiſie: au lieu d'approcher avec fraïeur des ténébres ſacrées dont ſouvent il plaît à Dieu d'envelopper ſes Oracles, juſqu'à ce que le tems de les découvrir ſoit arrivé; ces hommes hardis ont cru qu'ils pouvoient ſe jouër impunément de ce ſtile myſtérieux. Leur haine a été leur guide dans cette entre-

priſe. Ils vouloient, à quelque prix que ce fût, rendre l'Egliſe Romaine odieuſe; ils en ont fait la Proſtituée de l'Apocalypſe; & comme s'ils avoient démontré ce qu'ils ont avancé ſans fondement, il n'y a rien qu'ils n'aïent oſé ſur ce principe. Ce n'a pas été ſeulement au commencement de la Réforme qu'ils ſe ſont ſervis des Prophéties pour animer contre nous un peuple trop crédule. En 1628. on vit paroître à Leyde, de la belle impreſſion des Elzévirs, un Livre dédié au Roi de la Grande-Bretagne, par un Ecoſſois, dont le titre étoit, *Du Droit Roial*, que ces nations ont tant reſpecté, comme on a vû. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici: il y avoit un chapitre dont le ſommaire étoit propoſé en ces termes: *Que les Rois & les autres fidéles ont eu raiſon de ſecouër le joug de la tirannie Pontificale, & qu'ils ſont obligés à perſécuter le Pape & les Papiſtes*. Un titre ſi violent n'étoit rien encore en comparaiſon du corps du chapitre, où on liſoit ces mots: *Ce n'eſt pas aſſez aux fidéles d'être ſortis de Babylone, s'ils ne lui rendent perte pour perte, & ruine pour ruine. Rendez-lui*, dit l'Apocalypſe, *comme elle vous a rendu: rendez-lui le double de tous les maux qu'elle vous a fait ſouffrir, & faites-lui boire deux fois autant du calice dont elle vous a donné à boire. Il eſt vrai que Dieu eſt la ſource des miſéricordes, mais il ne garde point de meſure avec cette Proſtituée; & encore qu'en toute autre occaſion il défende la vengeance, il veut à ce coup qu'on arme contre elle, & qu'on ſe venge avec une rigueur impitoiable*. C'eſt ainſi que parloient aux Rois & aux peuples les Docteurs de la Réforme: ces gens, qui en apparence ne ſe glorifioient que de leur patience, ne reſpiroient dans le fond du cœur que des deſſeins de ſe venger; & comme ſi c'eût été peu d'avoir établi ſur l'Apocalypſe ces maximes ſanguinaires, ils ajoûtoient à une telle doctrine cette cruelle exhortation:

Vid. Epiſt. vir. Eccleſiaſtic. & Theol. Ep. 637.

Que tardent les Fidèles à perſécuter les Papiſtes ? Se défient-ils de leurs forces ? Mais le Seigneur leur promet une victoire aſſurée ſur la Proſtituée & ſur ſes compagnes, ſur Rome & ſur toutes les Egliſes de ſa communion. Voilà, mes chers Freres, les exhortations dont retentiſſoient toutes vos Egliſes. Toutes les boutiques des Libraires étoient pleines de Livres ſemblables. Les Luthériens n'étoient pas plus modérés que les Calviniſtes ; & le Miniſtre principal de la Cour de l'Electeur de Saxe, nommé Matthias Hohe, fit débiter à Francfort un Livre dont le titre étoit : *Le jugement & l'entière extermination de la Proſtituée, de la Babylone Romaine, ou Livre VI. des Commentaires ſur l'Apocalypſe*. Le Livre n'eſt pas moins outré que le titre : & voilà ce qu'on écrivoit en Allemagne, & dans le Nord. En France, tous nos Réformés avoient entre les mains, avec une infinité d'autres Livres ſur cette matiére, celui de du Moulin ſur l'*Accompliſſement des Prophéties*, où, en parlant des dix Rois, qui, ſelon lui, devoient détruire le Pape avec Rome, & de *l'accompliſſement prochain* de cette Prophétie, il donnoit cette inſtruction aux Rois : *C'eſt aux Rois à ſe diſpoſer à ſervir Dieu dans une ſi grande œuvre*. C'eſt ce qu'il diſoit dans ce Livre qui eſt devenu ſi fameux par la remarque qu'il y fait ſur l'an 1689. On voit qu'il ne tenoit pas à lui que les Rois ne hâtaſſent l'exécution de la Prophétie par tous les moïens qu'ils ont en main. Le Miniſtre Jurieu ne dégénere pas de cette doctrine, puiſqu'il dit dans ſon Avis à tous les Chrétiens, à la tête de ſon Accompliſſement des Prophéties : *C'eſt maintenant qu'il faut travailler à ouvrir les yeux aux Rois & aux peuples de la terre ; car voici le tems qu'ils doivent dévorer la chair de la Bête, & la brûler au feu, dépouiller la Paillarde, lui arracher ſes ornemens, renverſer de fond en comble Babylone, & la réduire en cen-*

Lyſ. in 4.

Acc. des Prophéties, p. 288. à Sedan, an. 1624.

Pag. 4.

dre. Qui n' admireroit ces Réformés ? Ils ſont les Saints du Seigneur, à qui il n'eſt pas permis de toucher, & toûjours prêts à crier à la perſécution. Mais pour eux, il leur eſt permis de tout ravager parmi les Catholiques; & ſi on les en croit, ils en ont reçû le commandement d' enhaut. C'eſt à quoi ſe terminoit toute la douceur qu' on ne ceſſoit de vanter dans la Réforme. Ses Miniſtres ont toûjours cherché à faire paroître dans l' Apocalypſe la chûte prochaine de Rome, dans le deſſein d' inſpirer à ſes ennemis l' audace de tout entreprendre pour la perdre ; & ceux-là même qui ne croïoient pas que ces exceſſives interprétations *fuſſent véritables, croïoient néanmoins qu' ils les falloit conſerver à cauſe de l' utilité publique*, c' eſt-à-dire, pour nourrir dans les Proteſtans la haine contre Rome, & une confiance inſenſée de la détruire bientôt. Voilà ce que Grotius, écrivoit de bonne foi à Gérard-Jean Voſſius, qui le ſavoit auſſi bien que lui. Que ſi les Miniſtres n'en veulent pas croire Grotius, qui leur eſt ſuſpect, quoiqu' il n' ait jamais été tout-à-fait des nôtres, & qu' alors conſtamment il fût des leurs : que répondront-ils à Voſſius, un ſi bon Proteſtant, & tout enſemble un ſi ſavant homme, qui raconte à Grotius, en faiſant réponſe à ſa lettre, qu' aïant doucement remontré à un Miniſtre de Dordrect, qu' il appelle, en ſe moquant, lourde tête, *Qu' il ne devoit pas impoſer, comme il faiſoit, aux Papiſtes des ſentimens qu' ils n' avoient jamais eus : Ce ſéditieux harengueur lui demande bruſquement, s' il vouloit défendre les Papiſtes ? & conclut comme un furieux, qu' on ne pouvoit trop décrier la doctrine de l' Egliſe Romaine devant le peuple, afin qu' il déteſte davantage cette Egliſe ; ce qui revient aſſez*, pourſuit Voſſius, *à ce qu' on me diſoit à Amſterdam : A quoi bon dire que le Pape n' eſt pas l' Antechriſt ? eſt-ce afin qu' on nous quitte de plus en plus, pour*

Epiſt. vir. Eccl. & Theol. *Epiſt. 557. quæ eſt Grot.*

Ibid. Epiſt. 572.

s'unir à l'Egliſe Romaine; comme s'il n'y avoit pas aſſez de gens qui le fiſſent, & qu'il en fallût encore augmenter le nombre? On voit donc qu'il n'eſt que trop vrai, du propre aveu des Miniſtres, que rien ne retenoit tant le peuple Proteſtant dans le Parti, que la haine qu'on lui inſpiroit contre l'Egliſe Romaine, & ſes ſéditieuſes interprétations où on la faiſoit paroître, comme l'Egliſe Antichrétienne que JESUS-CHRIST alloit détruire. Cet eſprit a dominé de tout tems dans la Réforme : à la premiére lueur d'eſpérance, il ſe réveille ; & quoique trompés cent fois ſur la chûte imaginaire de Rome, les Proteſtans croient toûjours la voir prochaine, dès le premier ſuccès qui les flate. C'eſt en vain qu'on leur repréſente la nullité de leurs preuves, la viſible contradiction de leurs faux ſiſtêmes, l'expérience des erreurs paſſées, & la témérité manifeſte de leurs Prophétes tant de fois menteurs. Dès que quelque choſe leur rit, ils n'écoutent plus; & ſans ſonger aux profondeurs des conſeils de Dieu, qui livre durant quelque tems à des eſpérances trompeuſes ceux qu'il veut punir, ou, comme j'aime mieux le préſumer, ceux qu'il veut déſabuſer de leurs erreurs, ils s'obſtinent à croire leurs flateurs. Je ne m'étonne donc pas de les voir aujourd'hui crier de tous côtés à la victoire, & s'imaginer qu'ils vont profiter des dépouïlles des Catholiques par toute la terre. Il y a longtems que Bucer, un de leurs Réformateurs les plus vantés, a écrit, *Qu'ils parloient toûjours avec beaucoup de courage, lorſqu'ils ſe croïoient ſoûtenus du bras de la chair.* Nourris dans cet eſprit, ils le reprennent aiſément, & il ſemble que c'eſt inutilement que nous allons entreptendre de les déſabuſer, pendant qu'ils ſont enivrés de leurs prophéties imaginaires. Mais comme l'illuſion pourra paſſer, & d'ailleurs qu'ils ne ſont pas tous également emportés, je leur adreſſe

Bucer. int. Ep. Calv. p. 709, 710. Hiſt. des Var. liv. V. n. 14.

ce Diſcours pour leur faire voir que tout ce qu' ils tirent contre nous des Prophéties, eſt une profanation manifeſte du Texte ſacré; & parce que l'Apocalypſe eſt le Livre dont ils abuſent le plus, c' eſt à celui-là principalement que je m' attacherai dans ce Diſcours. J'en ai déja dit aſſez dans un autre Ouvrage pour détruire tout le ſiſtême Proteſtant : mais comme M. Jurieu a fait de vains efforts pour y répondre, je découvrirai les illuſions dont il éblouït ſes lecteurs, en continuant à faire le Prophéte: je paſſerai encore plus avant, & je me propoſe de démontrer aux Proteſtans trois défauts eſſentiels de leurs interprétations: le premier, en ce qu' elles n' ont aucun fondement, ni d' autres principes que leur haine. Le ſecond, en ce qu' elles ne ſatisfont à aucun des caractéres de l' Apocalypſe ; au contraire, qu' elles les détruiſent tous, ſans en excepter un ſeul ; & le troiſiéme, en ce qu' elles ſe détruiſent elles-mêmes. Voilà trois défauts eſſentiels que je prétends démontrer, & je ne crains point de me trop avancer, en me ſervant de ce mot. Il ſe pourroit faire qu' on n' eût encore que des conjectures vrai-ſemblables ſur le véritable ſens de l' Apocalypſe: mais à l' égard de l' excluſion du ſens des Miniſtres, comme on y procéde par des principes certains, on peut dire avec confiance qu' elle eſt démontrée. C' eſt ce qu' on verra clairement, pour peu qu' on liſe ce Diſcours avec attention, & qu' on écoute Dieu & ſa propre conſcience en le liſant.

Hiſt. des Variations.

I I. *Premier défaut. Que le ſiſtême des Proteſtans n' a aucun principe. Preuve par eux-mêmes, & par le Miniſtre Jurieu.*

Je dis donc, avant toutes choſes, que les Proteſtans parlent ſans principes, & n' ont de guide que leur haine, lorſqu' ils appliquent la Proſtituée & la Bête de l' Apocalypſe au Pape & aux Egliſes de ſa communion. Je n' en veux point de meilleures preuves que leur propre légéreté, & l' inconſtance dont ils ont uſé en cette matiére. Selon le Miniſtre

Jurieu, *dans ſon Avis à tous les Chrétiens*, à la tête de *ſon Accompliſſement des Prophéties*, la Doctrine du Pape Antechriſt *eſt une vérité ſi capitale, que ſans elle on ne ſauroit être vrai Chrétien. C'eſt*, pourſuit-il, *le fondement de toute nôtre Réformation: Car certainement*, ajoûte-t-il, *je ne la crois bien fondée qu'à cauſe de cela*. Ceux des Proteſtans qui ont oſé mépriſer ce fondement de la Réforme, *ſont l'opprobre, non-ſeulement de la Réformation, mais du nom Chrétien*. Ce n'eſt donc pas ſeulement ici un article fondamental de la Réforme, mais c'eſt encore le plus fondamental de tous, ſans lequel la Réforme ne peut ſubſiſter un ſeul moment; & cet article eſt ſi eſſentiel, que le nier c'eſt la honte du Chriſtianiſme. Loin de rougir de ces excès, le Miniſtre les a confirmés dans les Lettres qu'il a publiées contre l'endroit des Variations, où la ſuite de mon Hiſtoire m'amenoit à cette matiére. *C'eſt-là*, dit-il, *le grand fondement de nôtre ſéparation d'avec l'Egliſe Romaine, lequel comprend tous les autres*. Et encore: *Si l'Egliſe Romaine, n'étoit point Babylone, vous n'auriez pas été obligés d'en ſortir, car il n'y a que Babylone dont il nous ſoit ordonné de ſortir: Sortez de Babylone, mon Peuple*. C'eſt donc ici, encore un coup, à l'égard de la Réforme, le fondement des fondemens, que le Pape eſt l'Antechriſt, & que Rome eſt la Babylone Antrichrétienne. Mais en même tems, pour faire voir combien ce fondement eſt ruineux, de l'aveu de la Réforme même; il ne faut que conſidérer ce que j'en ai dit dans le Livre des Variations. M. Jurieu croit avoir droit de mépriſer cet Ouvrage, à l'exception des endroits où je parle du Pape Antechriſt; car pour ceux-là, il reconnoît qu'à cauſe que j'y attaque directement ſon Accompliſſement des Prophéties, *il y doit prendre un intérêt particulier*. Voïons donc s'il répondra un ſeul mot à ce que j'ai dit ſur ce ſujet. J'ai dit que ce dogme ſi eſſentiel & ſi

ibid. 14

Lett. XL. de la troiſiéme ann. p. 85. col. 1.

ibid.

fondamental du Pape Antechriſt, tiroit ſon origine des Manichéens, les plus inſenſés, les plus impurs & les plus abominables de tous les Hérétiques. A cela M. Jurieu ne dit pas un ſeul mot; & comme un nouveau Prophéte, qui ne doit compte à perſonne de ce qu'il annonce, il ſe contente de m'appeller au juſte Tribunal de Dieu. Mais pardonnons-lui cette omiſſion : peut-être que cet endroit ne touche pas d'aſſez près ſon Accompliſſement des Prophéties. J'ai avancé que Luther, qui le premier des nouveaux Réformateurs, a renouvellé ce dogme du Pape Antechriſt, avoit poſé pour fondement, que l'Egliſe où l'Antechriſt préſidoit, étoit la vraie Egliſe de Dieu; car c'eſt ainſi qu'il entendoit ce mot de ſaint Paul, qui établit la ſéance de l'Antechriſt dans le Temple de Dieu. Quel aveuglement, ou s'il eſt permis une fois d'appeller les choſes par leur nom, quel renverſement du bon ſens, & quelle brutalité, que pour reconnoître le Pape comme Antechriſt, & l'Egliſe Romaine comme Antichrétienne, le premier pas qu'il faille faire, ſoit de reconnoître cette Egliſe comme le vrai Temple où Dieu habite, & comme la vraie Egliſe de JESUS-CHRIST, en ſorte qu'il en faille ſortir & y demeurer tout enſemble, l'aimer & la déteſter en même tems? M. Jurieu paſſe encore ceci ſous ſilence. J'ai ajoûté que quelque emportés que fuſſent les Réformateurs contre le Pape, ils n'avoient oſé inférer le dogme, à préſent ſi fondamental, qui en a fait l'Antechriſt, dans leurs Confeſſions de Foi; puiſqu'on ne le trouve, ni dans celle d'Ausbourg qui étoit celle des Luthériens, ni dans celle de Strasbourg qui étoit celle du ſecond Parti de la Réforme, en Allemagne; de ſorte que ce grand dogme ſe trouve banni de la Confeſſion de Foi des deux Partis Réformés. M. Jurieu ſe tait à tout cela. Loin que dans ces Confeſſions de Foi on ait traité le

Var. liv. III. n. 60. 62.

Prof. Conf. Aug. Conf. Argent in fine. Var. III. 61. XIV 74.

Pape d'Antechriſt, on y ſuppoſoit le contraire, puiſqu'on s'y ſoûmettoit au Concile qu'il aſſembleroit. On y appelloit à ce Concile; on y déclaroit publiquement qu'on n'en vouloit pas à l'Egliſe Romaine; & ces déclarations ſe trouvent également dans les Confeſſions de Foi des deux Partis, dans celle d'Ausbourg & dans celle de Strasbourg. Appelloit-on au Concile convoqué par l'Antechriſt? Qui ne voit donc que ce dogme du Pape Antechriſt, maintenant le plus eſſentiel, & celui qui comprend tous les autres, ne fut jamais avancé ſérieuſement, & qu'il n'étoit propoſé que comme un amuſement du Peuple, que non-ſeulement on n'oſoit inſérer dans les Confeſſions de Foi, mais qu'on y combattoit ouvertement? M. Jurieu ſi fécond à répondre à tout, lorſqu'il croit avoir la moindre raiſon, garde encore ici le ſilence. Répondra-t-il du moins à ce que je dis, que les articles de Smalcalde de 1536. lorſque le parti de Luther, fortifié par des Ligues, commença à devenir plus menaçant, furent le premier Acte de Foi où l'on nomma le Pape Antechriſt, & que Mélancton, ſi ſoûmis d'ailleurs à ſon Maître Luther, s'y oppoſa en deux maniéres; l'une, en proteſtant qu'il étoit prêt à reconnoître l'autorité du Pape; & l'autre, en déclarant qu'il falloit ſe ſoûmettre au Concile qu'il convoqueroit? Tout cela n'eſt rien pour M. Jurieu, & il ne fait pas même ſemblant de l'avoir lu, de peur d'être obligé d'y répondre. J'ai continué l'Hiſtoire de ce nouveau dogme, & je reconnois franchement que pour la premiére fois nos prétendus Réformés le voulurent paſſer en article de Foi, & l'inſérer dans leur Confeſſion en 1603. dans le Synode de Gap, cinquante ans après qu'elle eut été dreſſée. Le Miniſtre commence ici à rompre le ſilence: *Voilà donc*, dit-il, *qui eſt paſſé en article de Foi dans les Egliſes de France; & je ſouhaite*, ajoûte-t-il deux lignes après, *qu'on faſſe attention à cet en-*

Var. liv. XIII. n. 6.

Lett. XI. §. col. 2.

droit, afin qu'on ſache que tout Proteſtant qui nie que le Papiſme ſoit l'Antichriſtianiſme, par cela même renonce à la Foi & à la Communion de l'Egliſe Réformée de France; car c'eſt un article d'un Synode National. Qu'il eſt fort, & qu'il parle haut, lorſqu'il croit avoir quelque avantage! Mais cependant il oublie que ce grand article qu'on nous donnoit *pour ſi ſolemnel & pour ſcellé du ſang des Martyrs*, avoit pour titre, *Article omis*. Je l'avois expreſſément remarqué: mais M. Jurieu qui ſe voïoit convaincu par l'autorité de ſon Synode, où l'on confeſſoit qu'un article qu'on jugeoit ſi important, avoit néanmoins été omis, & ne commençoit à paroître parmi les articles de Foi que tant d'années après la Réforme, paſſe encore ceci ſous ſilence, & ſe contente d'exagérer magnifiquement l'autorité d'un Synode National. Mais encore pourquoi ce Synode a-t-il tant d'autorité? Nous avons fait voir en tant d'endroits que les Synodes les plus Généraux de la Réforme ſont pour M. Jurieu ſi peu de choſe; & ſans ſortir de celui de Gap, il ſe moque ouvertement de ce qu'il a défini ſur l'affaire de Piſcator, encore qu'en cet endroit il ſoit ſuivi par trois autres Synodes Nationaux. Mais c'eſt que dans la Réforme les Synodes n'ont rien de ſacré & d'inviolable que ce qu'on y dit pour nourrir la haine des Peuples contre Rome, & entretenir leurs eſpérances.

Mer. ibid.

Ver XII. 27. & ſuiv.

Lett. X. de la 3. an.

Ibid. Le Miniſtre me demande ici que je lui montre *Ibid. p. 16.* que ce Synode ait jamais été révoqué. Il me produit un grand nombre d'auteurs Proteſtans qui ont ſoûtenu que le Pape étoit l'Antechriſt; & il s'étonne de m'entendre dire que dans tous les entretiens que j'ai eus avec nos Proteſtans, je n'en ai jamais trouvé aucun qui fît fort ſur cet article. Il trouve mauvais que j'allégue Hammond & Grotius, auteurs Proteſtans; & c'eſt-là le ſeul endroit de mon Livre où il paroiſſe

vouloir faire quelque réponſe. Mais il diſſimule ce qu'il y a de principal. Si je dis que la controverſe du Pape Antechriſt m'avoit toûjours paru tout-à-fait tombée, c'eſt après que le Miniſtre reconnoît lui-même à la tête de ſon Accompliſſement des Prophéties, *que cette controverſe de l'Antechriſt a langui depuis un ſiécle; qu'on l'a malheureuſement abandonnée*; que la cauſe de tous les malheurs & de ces derniéres foibleſſes des Prétendus Réformés, c'eſt qu'on ne leur mettoit plus devant les yeux *cette grande & importante vérité, que le Papiſme eſt l'Antichriſtianiſme. Il y avoit*, dit-il, *ſi long-tems qu'ils n'avoient ouï dire cela, qu'ils l'avoient oublié: ils croioient que c'étoit un emportement des Réformateurs dont on étoit revenu. On s'eſt uniquement attaché à des controverſes qui ne ſont que des acceſſoires, & on a négligé celle-ci*, qui étoit la fondamentale, & la plus eſſentielle de toutes. Voilà ce qu'il avoit dit lui-même. Il m'attaque, & il me reproche que j'allégue mon propre témoignage; mais il diſſimule que je ne le fais qu'après avoir produit le ſien. Que lui ſert de me citer des Miniſtres qui ont écrit pour ce nouveau dogme du Pape Antechriſt? Ce n'eſt pas ce que j'ai nié: je ſais bien que les Miniſtres n'ont ceſſé de faire ce qu'ils ont pû, pour entretenir dans le Peuple ce ſujet de haine contre Rome. Mais je dis qu'on ne laiſſoit pas *d'abandonner* cette controverſe, comme le Miniſtre l'avouë; que ce ſoit, comme il voudroit le faire croire, *par une mauvaiſe politique, & pour obéir aux Princes Papiſtes*: quoiqu'il en ſoit, j'ai raiſon de dire que ce grand article de Foi du Synode de Gap étoit oublié, puiſque M. Jurieu l'a dit auſſi en termes plus forts que je n'ai fait. Je paſſe encore plus avant. Loin de croire qu'on abandonnât cet article par politique, je dis que ce n'étoit que par politique, & pour animer la multitude, que la plûpart des Miniſtres le ſoûtenoient; mais qu'au fond ils n'y

Avis tous les Chr. p. 48. 49.

Var. ibid.

Sup. n. 1. croïoient pas: je viens d'en produire la preuve par Voſſius irréprochable témoin. J'ajoûte que ce n'étoit pas ſeulement par politique qu'on abandonnoit un dogme ſi inſoûtenable; c'eſt qu'on avoit ouvert les yeux à ſon abſurdité; c'eſt que Grotius, Proteſtant alors, & eſtimé de tous les Savans du Parti, en avoit rougi, & en avoit inſpiré la honte aux habiles gens de la Réforme; c'eſt qu'il avoit été ſuivi publiquement par Hammond, conſtamment le plus ſavant & le plus célébre de tous les Proteſtans Anglois, ſans que perſonne l'en eût repris, & qu'il avoit conſervé ſa dignité, ſa réputation, ſon crédit parmi les ſiens, quoiqu'il combattît ouvertement ce dogme qu'on nous veut donner pour ſi eſſentiel; c'eſt que d'autres ſavans Proteſtans étoient entrés dans les mêmes ſentimens, juſques-là que M. Jurieu lui-même étoit ſi touché des raiſons, ou de l'autorité de ſi graves Auteurs, qu'en 1685. un an avant qu'il publiât ſon Accompliſſement des Prophéties, il écrivoit ces paroles: *Chacun ſait, & ce n'eſt pas la peine d'en faire un myſtere, que nous regardons le Papiſme, comme le ſiége de l'Antechriſt: ſi c'étoit une choſe unanimement reçûe, ce ne ſeroit plus un préjugé; ce ſeroit une démonſtration.* Ce n'étoit donc pas une choſe *unanimement reçûe*: ce Miniſtre ſavoit bien qu'on en doutoit dans la Réforme; c'eſt pourquoi il n'oſe dire que ce ſoit *une démonſtration*, c'eſt-à-dire, une choſe aſſûrée, mais ſeulement *un préjugé*, c'eſt-à-dire, ſelon lui, une choſe vraiſemblable. Il doutoit donc lui-même encore en 1685. de ce qui lui a paru en 1686. le fondement le plus eſſentiel de la Réforme, ſans lequel elle ne peut ſubſiſter.

Prés. Hiſt. I. p. ch. IV. p. 72.

On n'imagine pas ce qu'il pouvoit répondre à un paſſage ſi précis: car je lui demande ce qu'il lui faudroit, afin que le dogme du Pape Antechriſt paſſât *en démonſtration comme une choſe unanimement reçûe?* Que

demanderoit-il pour cela? Quoi, nôtre conſentement? Voudroit-il faire dépendre de notre aveu ſa démonſtration, & le Pape ne ſera-t-il jamais convaincu d'être l'Antechriſt, qu'il ne l'avouë? Donc ce qui empêche la démonſtration de ce dogme, c'eſt que la Réforme elle-même malgré l'article de Gap, n'en convenoit comme d'une choſe aſſûrée, & *unanimement reçue*. C'eſt pourquoi M. Jurieu ajoûte encore, qu'*il laiſſe indéciſe cette grande controverſe*, quoiqu'il n'oublie aucune des raiſons dont on s'eſt ſervi dans le Parti, & au contraire qu'il les étende juſqu'à en faire un gros volume. Il avouë donc que ſon dogme du Pape Antechiſt ſi eſſentiel en 1586. demeuroit encore indécis avec toutes les preuves dont on le ſoûtient, en 1685. *Ibid.*

Voilà de toutes les autorités qu'on pouvoit jamais produire contre M. Jurieu, la plus preſſante pour lui, puiſque c'étoit la ſienne propre, dans un Livre compoſé exprès ſur la matiére dont il s'agit entre nous. A cela on ſent d'abord qu'il n'y a rien à répondre, ni d'autre parti à prendre que celui du ſilence. C'eſt auſſi ce qu'a fait M. Jurieu. Je lui objecte ce paſſage dans le XIII. Livre des Variations; & c'étoit une des autorités dont je me ſervois, pour détruire la certitude de ce nouvel article fondamental. M. Jurieu s'étoit engagé dans la Lettre XI. de répondre à cet endroit de mon Livre, comme à une choſe où il a un *intérêt particulier*. Il n'y avoit rien où il eût un *intérêt plus particulier*, qu'une autorité tirée de lui-même: mais il n'en dit pas un mot. Il traite cette matiére dans ſon onziéme Lettre Paſtorale, & il dit dans la douziéme au commencement; *qu'après avoir anéanti les autorités de M. Boſſuet dans ſa Lettre précedente, il faut anéantir ſes raiſons*. Il en eſt donc aux raiſons, & il a paſſé le lieu des autorités, dont la plus conſidérable étoit la ſienne, à laquelle il ne dit mot. *Var. XIII. n. 10.* *Lett. XI. de la 3. ann. p. 85.*

Qui ne voit maintenant plus clair que le jour, que ce dogme du Pape Antechriſt n'eſt fondé ſur aucun principe? Dans les *Préjugés légitimes* en 1685. il n'eſt pas certain ; en 1686. dans l'*Accompliſſement des Prophéties*, il eſt ſi certain & ſi évident qu'on ne le peut nier, ſans renoncer non-ſeulement à la Réforme, mais encore au Chriſtianiſme, & ſans en être l'opprobre. Mais je dis plus. Dans l'Accompliſſement des Prophéties, où M. Jurieu ſe donne aux ſiens, non tant comme un Interpréte que comme un homme inſpiré, il confeſſe & il répéte ſouvent qu'il y a tant d'obſcurité dans les endroits de l'Apocalypſe, où il met le dénouëment de tout le myſtere, qu'après les avoir lûs *vingt & vingt fois, il n'y entendoit pas davantage; & qu'il s'aſſûroit ſeulement que perſonne n'y avoit jamais rien entendu*. S'il avoit voulu parler de bonne foi, il nous auroit avoué que les interprétations des Proteſtans ſur les autres endroits de l'Apocalypſe, ne ſont ni plus claires, ni plus certaines : c'eſt pourquoi un an auparavant, & en 1685. il nous les donnoit pour problématiques. Il ne répond rien à tout cela, & ne laiſſe pas de nous dire avec un air triomphant, qu'il *a anéanti mes autorités*, & qu'il ne lui reſte plus qu'*à anéantir mes raiſons*. S'il appelle *anéantir*, paſſer ſous ſilence ce qu'il y a de plus déciſif, il a tout anéanti, je le confeſſe : mais ſi *pour anéantir* des autorités, il faut du moins en dire quelque mot, on doit croire que mes raiſons ſeront autant invincibles, que *mes autorités* lui ont paru inattaquables.

Avis aux Chrét. 46.
Acc. des Prophét. ch. IV, VII, &c.
Lett. XII.

Concluons encore une fois qu'il n'y a point de principes dans le ſiſtême Proteſtant; qu'on l'avance, qu'on l'abandonne, qu'on le reprend, qu'on le rabaiſſe, qu'on le reléve ſans raiſon: de ſorte qu'il ne faut point s'étonner, ſi durant un ſi long-tems, les honnêtes gens en ont rougi, & ſi M. Jurieu lui-même n'a oſé s'y appuïer tout-à-fait.

III. Que les Miniſtres n'ont aucun principe pour prouver, que la Babylone de l'Apocalypſe fût une Egliſe Chrétienne ; & que cela eſt impoſſible.

Mais comme il paroît ſe peu ſoucier qu'on ait varié dans ſon Parti, & d'avoir varié lui-même, recommençons le procès, & cherchons ſi les Proteſtans ont en effet quelque principe par où ils puiſſent prouver que la Babylone de ſaint Jean ſoit l'Egliſe Romaine. Je démontre qu'ils n'en ont aucun ; car tout le principe qu'ils ont, c'eſt que viſiblement il s'agit de Rome : or ce n'eſt pas là un principe ; puiſqu'ils ne font rien pour eux, s'ils ne montrent dans l'Apocalypſe, non-ſeulement Rome, mais encore l'Egliſe Romaine, dont il n'y a pas ſeulement le moindre veſtige dans les endroits qu'ils produiſent.

Qu'ainſi ne ſoit, cherchons dans ce divin Livre quelque caractére de l'Egliſe Romaine en particulier, ou pour ne point trop pouſſer nos Adverſaires, du moins de quelques Egliſes en général. Saint Jean dit, que la Bête eſt poſée ſur *ſept montagnes*, je l'avouë ; c'eſt un caractére de Rome, mais qui ne montre pas une Egliſe Chrétienne. Saint Jean dit, *qu'elle a ſept Rois* ; quoique ce ſoit que ces ſept Rois, ils ne marquent pas une Egliſe, & ce n'en eſt pas là un caractére. Saint Jean dit, qu'elle *eſt vêtue d'écarlate* ; ce n'eſt pas un caractére d'Egliſe, puiſque le Senat de Rome, ſes Magiſtrats & ſes Princes avoient cette marque. Saint Jean dit, *qu'elle a l'Empire ſur tous les Rois de la terre* ; Rome païenne l'avoit, & il falloit autre choſe pour nous marquer une Egliſe.

Mais elle corrompt le genre humain par ſes ivrogneries & ſes impuretés ; ce qui marque une autorité d'enſeigner, & par conſéquent une Egliſe. Quelle illuſion ! Les Prophétes en ont autant dit de Tyr, de Ninive & de Babylone, qui, ſans doute, n'étoient pas des Egliſes corrompues. Nous avons vû que ces trois ſuperbes villes avoient corrompu ou enivré les Nations : Rome païenne a corrompu le monde, à leur exemple, en étendant le culte des

Préf. n. IX. Explic. de ch. XVII.

Dieux par tout ſon Empire, & en y faiſant enſeigner une fauſſe Philoſophie qui autoriſoit l'idolatrie.

Quand donc on veut faire paſſer la Rome de ſaint Jean pour une Egliſe, à cauſe qu'elle entreprend de faire embraſſer aux hommes une religion, on abuſe trop groſſiérement de l'ignorance d'un peuple crédule. Car n'étoit-ce pas en effet une religion que Rome païenne vouloit établir par toute la terre, & y forcer les Chrétiens? Et quand on ſeroit contraint par l'Apocalypſe à regarder cette religion comme particuliére à Rome, ce qui n'eſt pas; n'étoit-ce pas quelque choſe d'aſſez particulier à Rome païenne, de faire adorer ſes Empereurs, & avec eux elle-même, comme une Déeſſe, dans des Temples bâtis exprès? C'eſt l'idolatrie que nous avons vû trés-bien marquée dans l'Apocalypſe de ſaint Jean; mais de cette nouvelle idolatrie qu'on veut attribuer à l'Egliſe Romaine, de cette idolatrie dont le vrai Dieu eſt le principal objet, où l'on reconnoît la création par un ſeul Dieu, & la rédemption par un ſeul JESUS-CHRIST, quoiqu'elle ſoit d'une eſpéce ſi particuliére, on n'en montre pas un ſeul trait dans ſaint Jean, qui néanmoins, à ce qu'on prétend, n'a écrit que pour la faire connoître.

Voïez les Notes ſur les Chapit. XI. XIII. XVII.

IV. Démonſtration que ſaint Jean ne parle ni du Pape, ni d'aucun Paſteur de l'Egliſe Chrétiennes. Vaines objections des Miniſtres. *Apoc. XIII. 13. XVI. 13.*

Peut-être qu'on trouvera plus clairement le caractére du Pape, c'eſt-à-dire, celui d'un Paſteur de l'Egliſe, que celui de l'Egliſe même. Et en effet, nous dit-on, il y a la ſeconde Bête qui eſt appellée *un faux Prophéte*: mais en cela on ne voit rien qui marque un caractére de Chriſtianiſme: les Païens ont leurs Prophétes; tout en eſt plein dans les Philoſophes, parmi les Egyptiens, dans Platon, dans Porphyre, dans Jamblique, dans tous les autres Auteurs: on n'a qu'à voir les remarques ſur le XIII. Chapitre de l'Apocalypſe, pour y voir autant de l'hiſtoire de ces faux Prophétes qu'il en faut pour épuiſer le

ſens de l'Apocalypſe. Mais, dit-on, le faux Prophéte de l'Apocalypſe *fait venir le feu du Ciel*; donc c'eſt le Pape. Pour moi j'ai bien remarqué ce preſtige dans les faux Prophétes du Paganiſme, & j'en ai donné des exemples qu'on peut voir dans le Commentaire: mais où eſt ce feu du Ciel que le Pape envoïe? C'eſt, dit-on, qu'il lance les foudres de l'excommunication. Si un feu allégorique ſuffit, quelle abondance en trouverai-je dans l'Hiſtoire du Paganiſme? Il n'y a donc juſqu'ici dans les Bêtes de l'Apocalypſe aucun caractére de Chrétien; & quand on y trouveroit le pouvoir d'excommunier en termes formels, les Miniſtres ſeroient donc auſſi des Antechriſts comme nous, puiſqu'ils ne prétendent pas moins que leur excommunication prononcée ſelon l'Evangile, eſt une ſentence venue du Ciel, & un feu ſpirituel qui dévore les méchans. Que ſi c'eſt-là un caractére de l'Antechriſt, il en faudra venir aux Indépendans & à l'oncle de M. Jurieu, qui ſoûtient que la puiſſance d'excommunier qu'on a conſervée dans la Réformation prétendue, étoit dès les premiers tems, & dans l'Egliſe Romaine la tirannie Antichrétienne qu'il falloit détruire. En un mot, quand on nous oppoſe la puiſſance d'excommunier, ou c'eſt l'abus, ou la choſe même qu'on nous veut donner pour un caractére de faux Paſteurs. Mais la choſe eſt Apoſtolique, & il n'y a dans ſaint Jean aucun mot qui marque l'abus.

Voïez les Notes ſur l'Apoc. XIII. 13.

Faſc. Epiſt. an. 1676. Epiſt. à M. Allix, p. 145.

Mais, dit-on, la Proſtituée a écrit ſur ſon front, *Myſtére*: elle voudra donc qu'on la reſpecte comme une choſe ſacrée; je le veux: qui ne ſait auſſi que Rome païenne vouloit paſſer pour une ville ſainte, conſacrée dès ſon origine par des auſpices étetnels? C'étoit, diſoit-on, par la puiſſante vertu de ſes auſpices divins, que la deſtinée de Rome avoit été ſupérieure à celle des autres villes; c'eſt ce qui avoit

V. Que le Myſtére écrit ſur le front de la Proſtituée, ne prouve point que ce ſoit une Egliſe Chrétienne. *Apoc. XVII. 5.*

aveuglé Brennus, ôté le ſens à Annibal, effraïé Pyrrhus, enſorte qu' ils ne purent tenir Rome qu' ils avoient entre les mains. D' ailleurs, ne connoît-on pas les myſtéres du Paganiſme, & en particulier ceux de Rome, ſes augures, ſes divinations, ſes conſécrations, ſes cérémonies cachées, ſes ſacrifices? On ſait même que les myſtéres des Païens étoient ſouvent une imitation de la véritable Religion, & qu' en particulier les Philoſophes Païens & Julien l' Apoſtat, affecterent quelque imitation du Chriſtianiſme; ce qui donne lieu à ſaint Jean d'attribuer à la Bête *deux cornes ſemblables à celles de l' Agneau*. On n'a qu'à voir nos Remarques ſur cet endroit, & ſur le Chapitre XIII. de l' Apocalypſe, pour y trouver clairement toute autre choſe qu' une Egliſe Chrétienne.

Apoc. XIII. 11.

VI. Conte ridicule de Scaliger, mépriſé par Druſius Proteſtant, & relévé par le Miniſtre Jurieu.

Il ne faudroit pas ici ſe donner la peine de rapporter un conte qui court parmi les Proteſtans, ſi leur déplorable crédulité ne leur faiſoit prendre pour vrai, tout ce que leurs gens leur débitent. Les Critiques d' Angleterre ont inſéré parmi leurs remarques, *Qu' un homme digne de foi avoit raconté à M. de Montmorency étant à Rome, que le Tiare Pontifical avoit écrit au frontal ces lettres d' or, MYSTERIUM, mais qu' on avoit changé cette inſcription*. M. Jurieu relève cette * hiſtoriette toute propre à tromper les ſimples, avec ces termes magnifiques : *Ce n' eſt pas ſans une providence particuliére que Dieu a permis qu' autrefois les Papes portaſſent ce nom de MYSTERE écrit ſur leur mitre. Joſeph Scaliger & divers autres ont atteſté avoir vû de ces vieilles mitres ſur leſquelles ce nom étoit écrit*. Ce Miniſtre artificieux ajoûte du ſien que Scaliger l' avoit vû : on vient de voir que ce qu' il en écrit, n' eſt qu' un ouï-dire, & ſans aucun auteur certain. Druſius, auteur Proteſtant, en eſt demeuré d' accord, & reconnoît que Scaliger en a parlé ſeulement ſur la foi d' autrui : il fait même fort

Critic. ad cap. XVII. 5. Tom. VII. p. 858.

Préj. leg. I. Part. ch. 7. p. 121.

* L'Editeur Hollandois, dont nous avons parlé ci-deſſus, à la page 141. ici a alteré le Texte, aïant mis *hiſtoire*, au lieu d' *hiſtoriette* : peut-être pour la relever, à l' exemple de M. Jurieu.

Critic. ad cap. XVII. 5. Tom. VII. p. 485.

peu de cas de ce petit conte dont il demande des preuves, & un meilleur témoignage. On ſe tourmenteroit en vain à le chercher : c'eſt un fait inventé en l'air; mais M. Jurieu ne veut rien perdre, & il trouve digne de foi tout ce qui fait, pour peu que ce ſoit, contre le Pape.

VII. Sur le mot *Lateinos*; qu'il n'a rien de commun avec le Pape. Démonſtration par S. Irénée, duquel il eſt pris.

Mais voici le grand dénouëment; il eſt dans ce mot de *Lateinos*, où ſaint Irénée, un ſi grand Docteur & ſi voiſin des Apôtres, a trouvé le nombre fatal du nom de l'Antechriſt. Or *Lateinos*, viſiblement, c'eſt le nom du Pape, & de l'Egliſe Latine, dont il eſt le Paſteur. Voilà tout ce qu'on a pû prouver; mais voïons en peu de mots ce que c'eſt.

C'eſt, dit-on, une ancienne Tradition, que l'Antechriſt ſeroit Latin, & on la voit commencer dès le tems de ſaint Irénée. Mais premiérement on ſe trompe : car ſaint Irénée propoſe ſon mot *Lateinos*, non pas comme venu de la Tradition, mais comme venu du ſa conjecture particuliére; & nous avons vû, comme il dit en termes formels, qu'il n'y a point de Tradition de ce nom myſtique. Mais avoüons, ſi l'on veut, la Tradition du mot *Lateinos*; ſaint Irénée l'entend-t-il d'une Egliſe? A-t-il ſeulement ſongé qu'il regardât l'Egliſe Latine? Ecoutons: *Ce mot*, Lateinos, *convient fort à la Prophétie de l'Antechriſt*. Pourquoi? *Parce que ceux qui régnent à préſent, ſont les Latins*. Saint Irénée vouloit donc parler de ceux qui régnoient de ſon tems, & ne penſoit pas ſeulement à une Egliſe.

Préf. n. XXIV.

ibid.

VIII. Evidence de la démonſtration précédente.

Delà réſulte ce raiſonnement. Saint Jean a voulu donner à la Bête qu'il nous a montrée, des caractéres par où on la pourroit reconnoître : je le prouve. Il a voulu que l'on connût Rome; il l'a ſi bien caractériſée, qu'il n'y a perſonne qui ne croïe la voir dans ſa ſituation, par ſes ſept montagnes, & dans ſa dignité par ſon Empire ſur tous les Rois de la

tetre. S'il avoit voulu marquer l'Egliſe, il ne l'auroit pas déſignée moins clairement : or dans toute ſon Apocalypſe on ne trouve pas un ſeul mot qui marque la Bête, ni la Proſtituée comme une Egliſe corrompue. Donc démonſtrativement, ce n'eſt pas là ce qu'il a voulu marquer.

IX. Confirmation de cette preuve, parce que ſaint Jean a évité d'appeller du nom d'adultére, la Proſtituée de ſon Apocalypſe. *Préf. n. IX. X.*

Loin de marquer la Proſtituée comme une Egliſe corrompue, nous avons montré clairement qu'il a pris des idées toutes contraires à celles-là, puiſqu'au lieu de produire une Jéruſalem infidéle, ou du moins une Samarie, autrefois partie du Peuple ſaint, comme il auroit fait, s'il avoit voulu nous repréſenter une Egliſe corrompue, il nous propoſe une Babylone qui jamais n'a été nommée dans l'alliance de Dieu. Nous avons auſſi remarqué qu'il n'avoit jamais donné à la Proſtituée le titre d'Epouſe infidéle ou répudiée; mais que par tout il s'étoit ſervi du terme de fornication, & de tous ceux qui revenoient au même ſens. Je ſais que ces mots ſe confondent quelquefois avec celui d'adultére: mais le fort du raiſonnement conſiſte en ce que de propos délibéré ſaint Jean évite toûjours ce dernier mot, qui marqueroit la foi violée, le mariage ſouïllé, & l'alliance rompue: tout au contraire de ce que Dieu fait en parlant de Juda & d'Iſraël, de Jéruſalem & de Samarie, à qui il ne ceſſe de reprocher, *Qu'elles ſont des adultéres*, qui ont mépriſé *leur premier époux*, en s'abandonnant aux Dieux étrangers. C'eſt pourquoi il parle ainſi dans Ezéchiel? *Je t'ai*, dit-il, *introduite au lit nuptial: je t'ai engagé ma foi par ſerment: j'ai fait avec toi un contrat, & tu es devenue mienne; & cependant*, pourſuit-il, *tu as proſtitué ta beauté aux Dieux étrangers: ainſi*, conclut-il, *je te jugerai du jugement dont on condamne les femmes adultéres, parce que tu es du nombre de celles qui ont abandonné leur époux*. C'eſt ce que le même Prophéte répéte en un autre endroit: Sa-

Ezech. XVI. 8 15. 31. 32. 38. 45.

Ibid. XXIII. 37. 45. 47.

matie & Jéruſalem, dit-il, *ſont des femmes adultéres, & elles ſeront jugées comme on juge de telles femmes; elles ſeront lapidées*; qui eſt, comme on ſait, le ſupplice des épouſes infidéles, afin que rien ne manque à la figure. Mais qu'y a-t-il de plus clair que ce qu'il avoit dit auparavant? *Tu t'es bâtie un lieu infame*, c'eſt-à-dire, un temple d'idoles, *& tu n'y as pas été comme une femme publique qui ſe fait valoir en faiſant la dédaigneuſe, mais comme une femme adultére qui reçoit des étrangers dans la couche de ſon époux*. Le Saint-Eſprit a jugé cette image ſi propre à donner aux Juifs & aux Chrétiens qui manqueroient à la foi promiſe à Dieu, une juſte horreur de leur infidélité, qu'il la met ſans ceſſe à la bouche de tous ſes Prophétes; car écoutez Jérémie : *Un mari ne recherche plus la femme qu'il a quittée, & qui s'eſt donnée à un autre homme : Tu t'es abandonnée à tes amans; toutefois reviens à moi, je te recevrai : viens me dire, Vous êtes celui à qui j'ai été donnée étant vierge*. Et dans une autre viſion : *J'ai répudié la rébelle & l'infidéle Iſraël à cauſe de ſes adultéres, & je lui ai envoié la lettre de divorce; mais l'infidéle Juda ſa ſœur n'a point profité de cet exemple, s'abandonnant elle-même à ſes amans, & commettant adultére avec les idoles de bois & de pierre : revenez néanmoins, convertiſſez-vous, parce que je ſuis vôtre époux*. Iſaïe n'en dit pas moins : *Quelles ſont les lettres de divorce que j'ai envoiées à vôtre mere?* Et Oſée : *Jugez, jugez vôtre mere, parce qu'elle n'eſt plus ma femme, & je ne ſuis plus ſon mari; qu'elle efface ſes adultéres*. Et un peu après : *Elle reviendra, & me dira, O mon cher époux?* Tout eſt plein d'expreſſions ſemblables dans les Prophétes : mais j'en ai rapporté aſſez pour faire voir que le Saint-Eſprit s'y plaît, parce qu'en effet il n'y en a point de plus propre à nous faire ſentir l'horreur de nos prévarications contre Dieu, la juſtice de ſes vengeances quand il nous punit,

Ezech. XVI. 31.

Jer. III. 1. 4.

Ibid. 8. 14.

Iſ. L. 1.

Oſe. II. 2.

Ibid. 16.

& l'excès de ſa bonté quand il nous pardonne. Si donc la Proſtituée que ſaint Jean dépeint avec de ſi horribles couleurs, eſt une Egliſe infidéle, comme Jéruſalem & Samarie, pourquoi évite-t-il ſi ſoigneuſement de lui donner les mêmes titres? Pourquoi Dieu ne marque-t-il en aucun endroit qu'il punit en elle la foi mépriſée? Que ne lui reproche-t-il, comme à l'infidéle Jéruſalem, *les joiaux*, qu'il lui a donnés en l'épouſant, *l'eau ſainte dont il l'a lavée, & les immenſes richeſſes dont il l'a dotée dans ſa miſere*? Saint Jean, à qui l'Ange dit, comme on a vû, que pour écrire ſon Apocalypſe, il a été rempli de l'eſprit de tous les Prophétes, & qui en effet emploïe toutes leurs plus belles figures pour en montrer dans ce divin Livre un parfait accompliſſement: que n'a-t-il du moins une fois donné à la Proſtituée le nom de répudiée & d'adultére? JESUS-CHRIST avoit bien appellé les Juifs, *raee mauvaiſe & adultére*, les regardant comme un peuple qui violoit l'alliance. Mais ſaint Jean évite exprès toutes les expreſſions ſemblables, comme nous l'avons démontré: ſa Proſtituée n'eſt jamais une épouſe corrompue, comme le furent Samarie & Jéruſalem; elle n'eſt qu'une femme publique, & ne reçoit de reproches que ceux que nous avons vû qu'on faiſoit à une Tyr, à une Ninive, à une Babylone, à une Sodome, à une Egypte, tous peuples qui n'avoient jamais rien eu de commun avec le peuple de Dieu, & n'avoient jamais été compris dans ſon alliance.

Ezéch. XVI. 9, 10, & ſeq. Apoc. XXI. 6. Voïez Riveſſ. Préf. n. 1. II.

Matt. XII. 39. XVI. 4. Mar. VIII. 38.

X. Deux endroits de l'Apocalypſe produits par les Proteſtans; & leur inutilité.

Au défaut de ces grandes marques d'épouſe infidéle que les Miniſtres devroient montrer par tout dans l'Apocalypſe, & qu'ils ne montrent en aucun endroit, ils s'attachent à deux paſſages tournés d'une étrange ſorte; le premier tiré du Chapitre XI. & le ſecond du Chapitre XVIII.

Ils diſent donc premiérement, qu'il a *un Parvis*

du Temple qui ſera livré aux Gentils, & qu'ils foule-ront aux pieds la Cité ſainte? Cela, diſent-ils, s'entend de l'Egliſe conſidérée dans ſon extérieur ; j'en conviens ſans héſiter : donc il y aura dans l'Egliſe une nouvelle eſpéce de Gentilité qui en remplira les dehors, encore qu'elle ne pénétre pas juſqu'à l'intime, qui ſont les Elûs. Où va-t-on prendre cette conſéquence ? Où, dis-je, prend-on cette Gentilité dont nous verrons dans la ſuite qu'on ne nous pourra donner la moindre marque? Mais ſans s'arrêter à ces chimeres qu'on avance en l'air & ſans preuve, ce que veut dire ſaint Jean n'eſt pas obſcur : c'eſt que les Gentils, les vrais Gentils que tout le monde connoît, les adorateurs des faux Dieux, de Jupiter & de Junon, fouleront aux pieds tout l'extérieur de la vraie Egliſe, en abattront les maiſons ſacrées, en affligeront les Fidéles, en contraindront à l'apoſtaſie les membres infirmes : donc la ſociété Antichrétienne marquée dans l'Apocalypſe, eſt une Egliſe où il y aura des Gentils, & une nouvelle Gentilité dont l'Ecriture ne dit pas un mot: Où en eſt-on réduit quand on n'a que de telles preuves pour établir des prodiges ſi nouveaux?

Jur. Accomp. des Proph. t. P. ch. XI. p. 176. & ſuiv. Lett. XII. 3. au. p. 89, &c.

Voïez les Not. ſur le ch. XI. verſ. 1.

Celle qu'on tire de la Babylone de l'Apocalypſe, dont le peuple de Dieu doit ſortir, eſt de même genre : le peuple de Dieu y eſt, j'en conviens, comme il étoit autrefois dans l'ancienne Babylone : donc c'eſt une Egliſe Chrétienne qui renferme le Peuple de dieu dans ſa Communion : on ne ſait plus d'où vient cette conſéquence, ni à quel principe elle tient : il faut conclure tout le contraire, & dire que la Babylone de ſaint Jean eſt une Rome Païenne, qui, à l'exemple de l'ancienne Babylone, renfermoit les enfans de Dieu dans ſon enceinte, non pas comme ſes citoïens & comme ſes membres, mais comme ſes ennemis

Apoc. XVIII. Acc. I. P. p. 269. Lett. XII.

& ſes captifs ; de ſorte que pour être mis en liberté, il en faut ſortir, non pas comme on ſort d'une Egliſe, ſans changer de place, en quittant ſa Communion ; mais comme on ſort d'une Ville, en ceſſant effectivement de demeurer enfermé dans ſes murailles qui nous tenoient lieu d'une priſon. Voilà qui eſt clair ; mais je me reſerve à dire encore aux Miniſtres, ſur ce ſujet, des choſes plus concluantes.

XI. Autre objection ridicule ſur un jeu de mots. Ce que c'eſt dans l'Apocalypſe que vendre les ames. Témoignages des ſavans Proteſtans.

Voilà, de trés-bonne foi, ce qu'on nous objecte, pour montrer que la Babylone de l'Apocalypſe eſt l'Egliſe Romaine : il y a néanmoins encore une objection, mais qui m'a preſque échapé, tant elle eſt mince ; c'eſt que dans le ſac de la nouvelle Babylone, qui eſt décrit au XVIII. Chapitre de l'Apocalypſe, on compte les ames parmi les marchandiſes qu'on y achetoit. Voici, en effet, comme les marchands déplorent la ruine de leur commerce dans la chûte de cette Ville opulente : *Perſonne*, diſent-ils, *n'achetera plus ni les beaux ouvrages d'or & d'argent, ni les pierreries, ni les parfums, ni les chevaux, ni les carroſſes, ni les eſclaves, ni les ames des hommes*. Du Moulin, & les autres Miniſtres veulent qu'on entende ici le trafic des ames qu'ils font exercer à la Cour de Rome ; & le Miniſtre Jurieu, qui n'oſe inſiſter ſur une ſi miſérable obſervation, ne veut pas qu'on la mépriſe tout-à-fait. Ces Meſſieurs devroient du moins ſe ſouvenir que la Rome dont parle ſaint Jean, eſt l'acheteuſe ; au lieu que celle dont ils nous parlent, & à qui ils attribuent ce ſale commerce, eſt celle qui vend : ſi-bien que pour entrer dans leur idée, ſaint Jean auroit dû dire que ſa Babylone ne trouve plus de marchands à qui elle vende ſes marchandiſes, & non pas, comme il fait, que les marchands ne la trouvent plus pour acheter les leurs. On voit donc bien que ces téméraires Interprétes ne ſongent qu'à éblouïr ceux qui liſent ſans attention la ſainte

Acc. des Prophét. 2. Fch. 22. p. 214.

Parole. Nous les avons renvoiés aux Critiques & à la Synopſe d'Angleterre, pour y être convaincus par le témoignage des meilleurs auteurs Proteſtans, que les ames dont le débit ceſſe dans la chûte de la Babylone de ſaint Jean, ſelon le ſtile de l'Ecriture, ne ſont autre choſe que les hommes ; de ſorte que tout le myſtere, c'eſt que dans une Ville, comme Rome, où étoit l'abord de tout l'Univers, on vendoit chérement avec les autres marchandiſes que ſaint Jean rapporte, tant les eſclaves que les hommes libres, & que ce commerce ceſſeroit par ſa ruine ; par où cet Apôtre continue à nous donner l'idée d'une grande Ville qui périt, & non pas d'une Egliſe qu'on diſſipe. *Voïez les Notes ſur ce paſſage.*

Ainſi, la démonſtration eſt compléte de tout point en cette ſorte : s'il y avoit quelque choſe à marquer bien expreſſément dans la Babylone de l'Apocalypſe, c'eſt ce qu'elle auroit de plus particulier : or cela, dans le ſiſtême des Proteſtans, c'eſt qu'elle devoit être une Egliſe Chrétienne, & encore la principale : il n'y en a pas un mot dans l'Apocalypſe. En parcourant tout ce qu'on a pû ramaſſer contre nous depuis cent ans, nous n'avons trouvé, ni dans les deux Bêtes, ni dans la Proſtituée de ſaint Jean, aucun trait ni aucun veſtige d'une Egliſe corrompue : mais au défaut de toutes preuves, on préſente enſemble à des eſprit prévenus, la pourpre, la proſtitution, les ſept montagnes, le myſtére, & les autres choſes dont le mélange confus éblouït de foibles yeux, & fait mettre l'Egliſe Romaine contre laquelle on eſt préoccupé, à la place de la ville de Rome que ſaint Jean avoit en vûe ; comme celle qui, de ſon tems & dans les ſiécles ſuivans, tiranniſeroit les Fidéles.

XII. Réflexion ſur ce qui vient d'être dit. On paſſe au ſecond défaut du ſi-

Vous qui vous laiſſez éblouïr à de ſi vaines apparences, & qui à quelque prix que ce ſoit, voulez voir une Egliſe Chrétienne dans la Babylone de ſaint Jean, ſans que cet Apôtre qui l'a ſi bien caracté-

Même des Protestans, qui est de détruire tous les caracteres marqués dans l'Apocalypse.

risée, vous en ait donné la moindre marque : mes chers Freres, n'ouvrirez-vous jamais les yeux pour considérer jusqu'à quel point on abuse de vôtre crédulité ? Vos Ministres vous disent toûjours, Lisez vous-mêmes, vous avez en main la sainte Parole ; vous n'avez qu'à voir, si vous n'y trouverez pas tout ce que nous vous disons. C'est par cette trompeuse apparence, qu'ils vous déçoivent ; c'est par cet appas de liberté apparente, qu'ils vous font croire tout ce qu'il leur plaît. L'Apocalypse vous en est un bel exemple : vous croïez y voir tout ce qu'ils vous disent, & le Pape vous y paroît de tous côtés ; mais vous ne vous appercevez pas qu'on vous a premiérement inspiré une haine aveugle contre l'Eglise Romaine. Prévenus de cette haine, vous voïez tout ce qu'on veut : vos Ministres n'ont plus à vous ménager ; & il n'y a rien de si grossier ni de si faux, qu'ils ne vous fassent passer pour des vérités capitales. N'épargnons pas nos soins pour rompre cette espéce d'enchantement, & tâchons de vous faire voir le second défaut de vos interprétations.

XIII. Les Chapitres XIII. & XVII. de l'Apocalypse: deux choses à considérer.

Je commence cet examen par le Chapitre, où de l'aveu des Ministres, comme du nôtre, consiste le dénouëment de la Prophétie, c'est-à-dire, le XVII. conferé avec le XIII.

Il y a deux choses dans ces Chapitres, les sept têtes, & les dix cornes, où saint Jean explique lui-même qu'il faut entendre sept Rois d'un côté, & dix de l'autre. Voilà un fondement certain : mais les Protestans ajoûtent d'un comun accord, que les sept Rois signifient l'Empire Romain dans tous ses états, & que les dix Rois en représentent le démembrement & la chûte, qui devoit être le signal de la naissance de leur prétendu Antechrist Romain. Pour faire toucher au doigt, combien leurs conjectures sont

Apoc. XVII 9. 12.

malheureuſes, je n'aurois qu'à répéter ce que j'en ai dit ailleurs : mais je veux aller plus avant. Il eſt vrai que dans un ouvrage comme celui des Variations, j'avois cru devoir ſeulement en Hiſtorien, marquer cinq ou ſix grands traits du ſiſtême des Proteſtans : mais ce peu que j'en avois dit pour le faire bien connoître, étoit déciſif; & ceux qui doutent encore qu'il y eût de quoi impoſer ſilence au Miniſtre Jurieu, le vont voir par ſes réponſes. *Hiſt. des Var. liv. XIII. n. 32. & ſuiv.*

XIV. Les ſept têtes pour les ſept formes de gouvernement. Premiére illuſion des Proteſtans.

Je commence par les ſept Rois ; c'eſt, dit-on, ſept formes de gouvernemens par leſquels Rome a paſſé : les Rois, les Conſuls, les Dictateurs, les Décemvirs, les Tribuns Militaires avec la puiſſance de Conſul, les Empereurs, & finalement les Papes : voilà, dit-on, les ſept Rois ; & c'eſt de quoi tous les Proteſtans conviennent d'un commun accord.

C'eſt déja une bizarre imagination de prendre des Rois pour des formes de gouvernement, & de compter parmi les Rois de Rome, les Conſuls qui les ont chaſſés : c'eſt ce que j'avois objecté dans l'Hiſtoire des Variations ; & le Miniſtre n'en dit pas un mot dans ſa XIII. Lettre paſtorale, où il entreprend expreſſément de répondre à ce que j'avois objecté ſur les ſept Rois ; mais il diſſimule des choſes bien plus preſſantes. Je lui avois demandé, où il avoit pris que *des formes de gouvernement fuſſent des Rois* ; quel exemple de l'Ecriture il en avoit ; où il y trouvoit qu'un Roi fût autre choſe qu'un homme ſeul en qui réſidât la puiſſance ſouveraine, & en un mot un Monarque ? comment donc il pouvoit penſer que deux Conſuls, ou dix Décemvirs, & ſept ou huit Tribuns Militaires fuſſent un Roi ? dans quel endroit de l'Hiſtoire ſainte, dans quelle figure des Prophétes il avoit trouvé une façon de parler ſi bizarre & ſi nouvelle ? Il ſait bien en ſa conſcience, qu'il n'en a aucun exemple : auſſi ne *Hiſt. des Var. XIII. n. 32.* *Ibid.*

ſe défend-il de cette objection que par le ſilence. J'avois fait plus: non content de lui faire voir que dans toute l'Ecriture il n'y avoit rien de ſemblable à ce qu'il prétendoit, je lui avois montré tout le contraire au même lieu de l'Apocalypſe dont il s'agiſſoit, en lui propoſant un raiſonnement qui ſe réduit à cette forme. Dans le Chapitre XVII. de l'Apocalypſe, qui eſt celui dont nous diſputons, les ſept Rois du ℣. 9. ſont des Rois de même nature que les dix Rois du ℣. 12. Or, ces dix Rois ſont de vrais Rois, comme on en demeure d'accord, & non pas indéfiniment, toute forme de gouvernement. Les ſept Rois ſont donc auſſi des Rois véritables, & pris à la lettre; & ce ſeroit tout brouïller, que de prendre les Rois en trois verſets dans des ſignifications ſi oppoſées.

Tout cela étoit compris manifeſtement dans cette demande des Variations: *Pourquoi les ſept Rois du ℣. 9. ſont-ils ſi différens des dix Rois du ℣. 12. qui conſtamment ſont dix vrais Rois, & non pas dix ſortes de gouvernement?* Je ne pouvois mieux établir le ſtile de l'Apocalypſe que par l'Apocalypſe même, ni le ſens d'un verſet, qu'en le conférant avec un autre verſet qui ſuit de ſi près celui dont il s'agit. Il falloit donc du moins dire quelque choſe ſur un paſſage ſi précis, & ſi clairement objecté: mais le Miniſtre ſe tait, & il croit ſatisfaire à tout, en diſant au commencement que mes preuves ſont *ſi pitoïables, qu'il* croit que j'ai voulu *trahir ma cauſe*; pendant qu'il les ſent ſi fortes, qu'il n'a oſé ſeulement les faire enviſager à ſon Lecteur.

Ibid.

Lett. XIII.

Mais après avoir vû ce qu'il a tû, voïons du moins s'il réuſſit dans ce qu'il a dit. De toutes mes objections ſur les ſept formes de gouvernement, il ne répond qu'à celle-ci: *Si ſaint Jean a voulu marquer tous les noms de la ſuprême puiſſance parmi les Romains, pourquoi avoir oublié les Triumvirs? N'eurent-ils pas pour*

Var. Ibid.

le moins autant de puiſſance que les Décemvirs? Que ſi l'on dit qu'elle fut trop courte pour être comptée, pourquoi celle des Décemvirs qui ne dura que deux ans, le ſera-t-elle plûtôt? Puiſque c'eſt ici la ſeule objection qu'il choiſit pour y répondre, c'eſt celle où il ſe ſent le plus fort: mais écoutons ce qu'il dit: C'eſt que ſaint Jean ne parle point des Triumvirs, *parce que les Triumvirs doivent être rapportés à la Dictature perpétuelle. Et en effet*, pourſuit-il, *le Triumvirat d'Auguſte, de Lépide & d'Antoine fit partie de la Dictature perpétuelle, établie par Sylla & par Céſar. La République ne fut rédigée en forme d'Empire qu'après le Triumvirat; car quand nous mettons les Dictateurs pour l'un des gouvernemens, nous n'entendons pas cette Dictature extraordinaire qui ne duroit quelquefois qu'un mois ou deux, & même beaucoup moins. Nous entendons ici cette Dictature perpétuelle qui fut érigée par Sylla, & qui continua juſqu'à l'Empire d'Auguſte. Le Triumvirat fut la fin de cette Dictature perpétuelle, & ne fut rien autre choſe que la Dictature diviſée & poſée ſur trois têtes.* On ne peut pas brouïller davantage l'idée des choſes. Si ce Miniſtre avoit conſulté M. Grævius, ou quelque autre de ces ſavans hommes qui ont cultivé les belles Lettres, il n'auroit pas dit que Sylla avoit érigé la Dictature perpétuelle, comme ſi cette Magiſtrature fût devenue de ſon tems ordinaire à Rome; ce ne fut qu'un pouvoir extraordinaire donné à Sylla, qui devoit expirer avec ſa vie. Après qu'il l'eut abdiqué, comme il fit au bout de trois ou quatre ans, le Conſulat reprit le deſſus trente ans durant; de ſorte qu'il n'y a rien de plus contraire à l'Hiſtoire, que de faire continuer ce gouvernement juſques aux Empereurs. Il eſt vrai qu'après ces trente ans, la Dictature perpétuelle fut donnée à Céſar, qui en jouït cinq ou ſix ans, & le Triumvirat ſuivit de près: mais il ne fut jamais établi pour être perpétuel, puiſqu'il ne devoit durer que cinq ans:

Liv. XIII. p. 100. 1. col.

de ſorte qu' il n' y avoit rien de plus éloigné de la Dictature perpétuelle; & cette charge tenoit plus du Conſulat que de la Dictature: puiſque même la Dictature avoit été abolie à jamais, en haine de la tirannie de Céſar, & qu' on donna aux Triumvirs la puiſſance Conſulaire: le nom même de Triumvirs répugnoit à la Dictature, cette derniére Magiſtrature n'étant autre choſe qu'une parfaite Monarchie, c'eſt-à-dire, la Souveraine puiſſance ſans reſtriction dans un ſeul homme: de ſorte que, regarder avec M. Jurieu le Triumvirat, comme *une Dictature diviſée & poſée ſur trois têtes*, c'eſt renverſer la notion de cette charge. Par la même raiſon, on pourroit dire que le Décemvimrat n' étoit auſſi qu' une Dictature poſée ſur dix têtes; on pourroit dire que la puiſſance des Tribuns Militaires, qui n' étoit en effet que la Conſulaire, d'où vient qu'on les appelloit, *Tribuni militum Conſulari poteſtate*, n'étoit que le Conſulat poſé ſur quatre ou ſur ſix têtes, au lieu qu'auparavant il ne l' étoit que ſur deux. Ainſi les Tribuns Militaires, qui en effet ne ſont que des Conſuls multipliés, faiſoient encore moins un Etat à part, & une forme particuliére de gouvernement, que les Triumvirs; bien plus, les Empereurs même qu' on nous donne pour ſi diſtingués des Dictateurs, n'étoient en effet que des Dictateurs perpétuels, c' eſt-à-dire, ſous un autre nom, des Monarques abſolus. Ainſi ce nombre de ſept ſi précis, ſelon M. Jurieu, pour diſtinguer les Etats de Rome, ne l' eſt point du tout: ſi on regarde les noms, il y en a plus de ſept; ſi on regarde les choſes, il y en a moins: c'eſt un nombre fait à plaiſir, & tout le ſiſtême Proteſtant tombe à terre par ce ſeul défaut. *Lett. XIII.*

Quel opprobre du Chriſtianiſme & de la ſainte Parole, de faire repréſenter à ſaint Jean tout l'Etat de Rome avec tant de confuſion & de ſi fauſſes idées?

Mais, dit M. Jurieu, ſi ſaint Jean n'a pas voulu poſer dans Rome ces ſept formes de gouvernement, on ne ſait plus ce qu'il veut dire par ſes ſept têtes, ni par ſes ſept Rois. Quoi, parce que les Proteſtans ne ſavent plus où ils en ſont ſans ces ſept Etats de Rome, il faudra que ſaint Jean ait dit toutes les abſurdités qu'il leur aura plû de lui attribuer? Mais qui a dit à M. Jurieu que ſaint Jean ait voulu repréſenter tout l'Etat de Rome? Nous lui ferons bientôt voir le contraire par lui-même. Qui lui a dit que ce ſaint Apôtre, dans un ſi grand nombre d'Empereurs, n'en ait pas voulu choiſir ſept à qui convienne cet endroit de ſa Prophétie? ou bien qu'il n'ait pas voulu déſigner un certain tems, où il y ait eu en effet ſept Empereurs ſous qui l'Egliſe ait ſouffert? Que ſi tous ces dénouëmens qui ont contenté d'autres Interprétes, ne lui plaiſoient pas, ne valoit-il pas mieux avouër qu'on n'entendoit pas un paſſage obſcur, que de n'y trouver de ſortie qu'en faiſant dire des extravagances à un Prophéte? *Ibid.*

XX. Incertitude des Proteſtans, & renverſement ridicule de l'Hiſtoire dans leur ſiſtême. *Acc. des Proph. chap. IV. p. 215.*

J'avois encore objecté aux Proteſtans leur incertitude ſur la naiſſance de l'Antechriſt. Crépin le faiſoit naître vers le tems de Grégoire VII. Dumoulin remontoit de quelques ſiécles, & le faiſoit commencer vers l'an 755. On verra que cette opinion ne s'accorde guéres avec les principes de la Réforme, qui demandent que l'Antechriſt naiſſe dans le tems que l'Empire Romain ſe démembre: mais c'eſt qu'on n'oſoit pas remonter plus haut; & on reſpectoit le tems de ſaint Grégoire, loin de porter ſes attentats juſques ſur ſaint Léon: c'eſt pourquoi d'autres Proteſtans mettoient l'Antechriſt naiſſant un peu après ſaint Grégoire, ſous Boniface III. à cauſe, à ce qu'on prétend, quoique ſans preuve, qu'il ſe dit Evêque univerſel. M. Jurieu plus hardi que tous les autres, remonte juſqu'à ſaint Grégoire dans ſes Préjugés

Préf. I. p. 33, Var. XIII. 22, 28, 29. légitimes, & même juſqu'à ſaint Léon dans ſon Accompliſſement des Prophéties. Nous avons vû que rien n'empêchoit qu'on ne remontât juſqu'à ſaint Innocent, n'étoit que les mille deux cens ſoixante ans, qu'il faut donner néceſſairement au régne de l'Antechriſt, ſeroient écoulés, & l'impoſture confondue par l'experience. Voilà ce qui a ſauvé ſaint Innocent; car tout le reſte lui convenoit auſſi bien qu'à ſaint Léon, & l'audace ne manquoit pas à nôtre Interpréte.

Il compte pour rien ces variations, & il croit tout ſauver, en répondant que le Pape n'en eſt pas moins l'Antechriſt, quoiqu'on ne convienne pas du tems, où il commence de l'être; il fait ſemblant de ne pas voir la difficulté. Si les marques de l'Antechriſt ſont auſſi éclatantes qu'on le prétend dans la Réforme, elles doivent être reconnues, & par maniére de dire ſauter aux yeux, lorſque Dieu les fait paroître. Encore ſi la difference n'étoit que de peu d'années, on pourroit dire qu'il faudroit quelque tems à l'Antechriſt pour ſe déclarer: mais elle eſt au moins de trois cens ans; il y en a autant bien comptés de 455. où commence M. Jurieu, juſqu'à 755. où commence du Moulin; des 755. de du Moulin juſqu'au tems de Grégoire VII. il y en a encore autant; ainſi depuis le cinquiéme ſiécle juſqu'à l'onze, il y a ſix cens ans dans le cours deſquels les Interprétes Proteſtans ſe jouënt pour trouver leur Antechriſt prétendu, c'eſt-à-dire, qu'on n'y voit rien: que le Pape ſoit l'Antechriſt, c'eſt une idée que la haine inſpire, & qu'on ſuit dans tout le Parti; mais on n'a aucune marque pour le reconnoître. Lett. XIII. p. 96, 97.

Lett. XIII. 98. Qu'ainſi ne ſoit: écoutons M. Jurieu ſur les cauſes qui ont empêché d'en établir la naiſſance dans ſaint Léon: *C'eſt*, dit-il, *qu'on n'avoit pas fait juſqu'ici aſſez d'attention ſur ce paſſage de ſaint Paul*: Quand celui qui tient, *c'eſt-à-dire*, *l'Empire Romain*, ſera abo-

li, alors le méchant ſera révélé; *ni à cet autre de ſaint Jean:* Les dix Rois prendront puiſſance avec la Bête; paſſages que les Proteſtans ne ceſſent de faire valoir depuis cent ans dans toutes leurs diſputes & dans tous leurs livres; & cependant M. Jurieu nous aſſûre que *juſqu'ici on n'y avoit pas fait aſſez d'attention:* Car, pourſuit-il, *on y auroit vû bien nettement que l'on doit compter les ans de l'Antechriſt, du tems auquel l'Empire Romain a été aboli & démembré en dix Roïaumes*, c'eſt-à-dire, au cinquiéme ſiécle. Mais ſi la choſe eſt *ſi nette*, comment les Proteſtans ne l'ont-ils pas vûe depuis tant d'années? Tous ſont d'accord avec M. Jurieu, que l'Antechriſt doit prendre naiſſance dans le démembrement de l'Empire: ils ſavent tous auſſi bien que lui, que l'Empire a été démembré au cinquiéme ſiécle: d'où vient donc qu'ils ont héſité à faire naître l'Antechriſt en ſaint Léon? ſi ce n'eſt qu'ils gardoient encore quelque meſure avec la ſainte Antiquité, & qu'ils n'étoient point parvenus à un ſi haut point d'audace.

Mais ce qui fait voir clairement qu'il n'y a là aucun fond, c'eſt que tout s'y dément à l'œil. Il eſt plus clair que le jour que ſaint Léon & ſes ſucceſſeurs, loin de changer, pour peu que ce ſoit, la forme du gouvernement de Rome, n'ont pas ſeulement ſongé à s'y attribuer la puiſſance temporelle; & afin que M. Jurieu ne nous diſe pas, ſelon ſa coutûme, que les Papes commencerent alors à s'établir, ou que ce fut là, comme il parle, l'enfance du gouvernement Papal, je maintiens que durant ce tems, & plus de trois cens ans durant, on ne voit dans la Papauté aucun trait de puiſſance politique: les Papes demeurent ſujets des Empereurs, ou des Hérules & des Oſtrogots, qui régnoient dans Rome, pour ne point parler des Empereurs François & Allemans. La forme du gouvernement ne fut donc point changée à Rome

par ſaint Léon & les autres Papes, ni au tems du démembrement de l'Empire, ni plus de trois cens ans après: par conſéquent la ſeptiéme tête qu'on fait commencer alors, n'eſt pas une forme de gouvernement. Que ſi l'on vouloit compter pour ſeptiéme gouvernement, le gouvernement ſpirituel qu'il faudroit dire que ſaint Léon ſe voulut attribuer alors; outre qu'il eſt bien certain que Rome pour le ſpirituel ne déféra pas plus à ſaint Léon qu'elle avoit fait à ſes Prédéceſſeurs : on iroit contre le ſiſtême; puiſqu'on y regarde la Bête à ſept têtes au XIII. & au XVII. Chapitre, comme un Empire mondain, & la ſeptiéme tête de la Bête, comme une ſeptiéme forme de gouvernement politique, continuée avec la ſixiéme, qui eſt celle des Empereurs; joint qu'il ſeroit ridicule que ſaint Jean aïant entrepris de conduire la deſcription de l'état temporel de Rome, durant ſix gouvernemens conſécutifs, le laiſſât là tout d'un coup pour paſſer au ſpirituel, & encore ſans en avertir, ni nous en donner la moindre marque. Ainſi la ſeptiéme tête qu'on veut faire commencer à ſaint Léon, n'eſt ni un gouvernement politique, ni un gouvernement ſpirituel. Ce n'eſt pas non plus un gouvernement mêlé du ſpirituel & du temporel; puiſque toûjours il faudroit conclure, ou que ſaint Léon auroit été Prince temporel, contre toutes les hiſtoires, ou que ce ne ſeroit pas en lui qu'auroit commencé la ſeptiéme tête.

Bréj. hiſt. I. P. p. 102.

XVI. Renverſement de tout le ſiſtême, démontré par un ſeul mot de l'Apocalypſe.

Mais quand à force de s'être entêté de la beauté du ſiſtême, on auroit dévoré ces inconvéniens; quand on auroit par force plié ſon eſprit à prendre des formes de gouvernement pour des Rois, & qu'on s'opiniâtreroit, contre la verité de l'Hiſtoire, à ſoûtenir que l'Antechriſt ſaint Léon auroit du moins commencé à changer le gouvernement de Rome: voici un mot de ſaint Jean qui va tout foudroïer d'un ſeul coup. Car enfin, le ſeptiéme Roi qui n'étoit pas encore *venu de ſon tems*,

qui, ſelon les Proteſtans, devoit venir en 455. au démembrement de l'Empire, ou, ſi l'on veut, en 600. plus ou moins, en un mot, le Pape Antechriſt, *Quand il viendra*, dit ſaint Jean, *il ne doit ſubſiſter qu'un peu de tems*. C'eſt le caractére que ſaint Jean lui donne; & il ajoûte au verſet ſuivant: *Il va à ſa perte*; il n'a qu'un moment de durée, & ne paroît que pour diſparoître auſſi-tôt après, *Ibid.* 11. Or le Pape dure encore, & ſa durée, ſelon le ſiſtême, doit être de douze cens ans; donc il eſt plus clair que le jour qu'il ne s'agit pas ici du Pape. *Apoc. XVII. 10.*

XVII. Illuſion des Miniſtres ſur la courte durée de la ſeptiéme tête.

Les Miniſtres ſe moquent de nous trop groſſiérement, lorſqu'ils alléguent ici ces beaux paſſages, où il eſt dit, que *mille ans devant Dieu ne ſont qu'un jour*; car il ne faut pas être grand prophéte pour deviner de cette ſorte. Ce ne ſont pas les Prophétes du Seigneur; ce n'eſt pas un ſaint Jean qui prévoit ainſi ce que tout le monde ſait comme lui. Il ne s'agiſſoit pas de comparer la durée du ſeptiéme Roi avec l'éternité de Dieu devant qui tous les ſiécles ſont moins qu'un moment; il s'agiſſoit de la comparer avec la durée des autres Rois & des autres gouvernemens, parmi leſquels il y en avoit, comme on vient de voir, qui n'avoient duré que deux ans. Mais quand on voudroit comparer tous les ſix gouvernemens enſemble avec celui de la Papauté, il ſe trouveroit que le dernier à qui on donne la briéveté pour caractére, *devoit lui ſeul durer autant & plus que tous les autres enſemble*, comme le Miniſtre l'avouë; & la preuve en eſt évidente, puiſqu'on donne, comme on a vû, 1260. ans à ce nouveau gouvernement, & que toute la durée de Rome, depuis ſa fondation juſqu'à la chûte de ſon Empire, n'en a pas tant. *P. 5, 99, & II. Petr. III. 8.* *Acc. I. P. th. I. p. 11.*

XVIII. Réponſes des Miniſtres du Moulin &

On ſera bien aiſe de voir ce qu'ont ici répondu les deux Miniſtres, dont le parti Proteſtant ſuit maintenant les lumiéres, je veux dire, le Miniſtre du

Jurieu ; & manifeſte corruption du Texte ſacré. *Du Moulin Acc. des Prophét. p. 265.*

Moulin & le Miniſtre Jurieu. Le premier a bien ſenti le ridicule du dénouëment de l'éternité, auprès de laquelle tout eſt court ; mais après tout, il fait trancher ce qu'il ne peut reſoudre : au lieu que ſaint Jean dit mot à mot du ſeptiéme Roi, c'eſt-à-dire, ſelon les Miniſtres, de la ſeptiéme forme de gouvernement, que *lorſqu'il ſera venu, il faut qu'il demeure peu*, ὀλίγον ; Genéve avoit adouci ce *peu*, ſi tranchant, en

P. 267. traduiſant, *pour un peu de tems* ; & du Moulin avoit encore adouci en paraphraſant, que ce ſeptiéme *Roi devoit demeurer quelque tems* ; ce qui, ce ſemble, lui prolongeroit un peu plus ſa vie que ſaint Jean, qui le fait paſſer auſſi vîte qu'on le vient de voir : mais comme cela ne quadre pas encore aſſez juſte, & qu'il ne ſuffit pas pour un ſi durable gouvernement, de dire, qu'il *demeurera quelque tems* ; le Miniſtre tranche le mot, & voici comme il interprête

P. 284. *le peu* de ſaint Jean : *Et quand le ſeptiéme gouvernement*, qui eſt celui du Pape, *ſera venu, il faut qu'il dure un peu plus de tems que les autres* : tout au contraire de ſaint Jean, qui en comparant le ſeptiéme Roi avec les autres, lui donne en partage la courte durée ; celui-ci le fait durer *un peu plus de tems* que tous les autres enſemble. Voilà ce qu'eſt devenu entre les mains des Miniſtres cet ὀλίγον de ſaint Jean, qui paſſe ſi vîte ; & il n'y a rien à ce prix qu'on ne trouve, ou qu'on ne mette dans l'Apocalypſe.

M. Jurieu n'oſe ſe tenir à cette pitoïable interprétation, qui n'eſt qu'une corruption manifeſte du Texte ſacré : voïons ſi ce qu'il invente, après tous

Préj. légit. P. ch. VII. P. 14. les autres, vaudra mieux. *Quand la ſeptiéme tête ſera venue, il faut qu'elle demeure pour un peu de tems* ; c'eſt-à-dire, ſelon ce Miniſtre, *il faut qu'elle demeure pour un long-tems réel, mais pour un petit tems prophétique* : merveilleuſe interprétation ! *pour un peu de tems*, c'eſt-à-dire, *pour un long-tems*. Mais je lui impoſe, dira-t-il ;

il ne dit pas abſolument, que *peu de tems* c'eſt *un long-tems*; il dit que c'eſt un long-tems *réel*; je l'avouë; & c'eſt par-là que je prétens que ce *peu de tems* eſt d'autant plus abſolument *un long-tems*, qu'il eſt, ſelon ce Miniſtre, *un long-tems réel*, &, ſelon le même Miniſtre, un tems qui n'eſt court qu'à cauſe de la maniére figurée dont il prétend qu'on l'explique. Mais pourſuivons, & de peur qu'il ne nous accuſe de lui impoſer, rapportons de ſuite toutes ſes paroles. Le peu de tems de ſaint Jean, c'eſt *un long-tems réel, mais un petit tems prophétique; car ſa durée eſt marquée à quarante-deux mois, à douze cens ſoixante jours, c'eſt-à-dire, trois ans & demi; ce qui eſt un petit tems dans le ſtile prophétique, ſelon lequel les ſiécles ne ſont que comme des jours.* Mais quel tems ne ſera pas court en ce ſens? & pourquoi la durée de la ſeptiéme tête ſera-t-elle caractériſée par ſa rapide briéveté, ſi toutes les autres têtes, à l'entendre dans le même ſens, paſſent encore plus vîte, puiſqu'enfin elles occupent moins de tems réel? C'eſt ce qu'il falloit expliquer: mais c'eſt à quoi le Miniſtre ne ſonge ſeulement pas, parce qu'il y trouveroit ſa confuſion trop manifeſte; car écoutons ce qu'il ajoûte: C'eſt que *le Seigneur, dès le tems de ſaint Jean, dit: Je viens bientôt; quoique ſon avénement fût éloigné de près de deux mille ans.* Ce docteur n'ignore rien; il ſait dans quel tems précis doit venir le Fils de Dieu, c'eſt-à-dire, qu'il ſait ce que *les Anges ne ſavent pas*, ce que *le Fils de l'Homme* lui-même a bien voulu dire *qu'il ignoroit*; pour faire entendre à ſes Apôtres qu'il leur cachoit, & à ſon Egliſe, cette connoiſſance: mais laiſſons-lui étaler ſa vaine ſcience, & venons à nôtre fait. JESUS-CHRIST a dit dans l'Apocalypſe, qu'il viendroit bientôt: en effet, il viendra bientôt pour chacun de nous, parce que le terme de nôtre vie, qui eſt celui où il vient pour nous, eſt bien court; & quand il faudroit entendre, *Je viendrai bientôt*, par rapport à l'avéne-

Matt. XXIV. 36. Marc. XIII. 32.

ment général & le dernier, le Miniſtre ne comprendra-t-il jamais que JESUS-CHRIST, quand il parle, peut bien dire que devant lui, & par rapport à l'éternité qui lui eſt toûjours préſente, tout eſt court; mais que cette façon de parler, qui abrége également tous les tems, n'eſt pas celle que l'on emploïe, lorſqu'on les veut caractériſer en particulier? Continuons: *Ce tems, qui prophétiquement & figurément parlant étoit trés-court, parce qu'il n'étoit que de trois ans & demi prophétiques, devoit être par égard aux hommes fort long, puiſqu'il devoit être de douze cens ſoixante ans.* Avouöns qu'on ne s'entend guéres ſoi-même, quand on ſe jette dans de telles ambiguités, & qu'on ſe charge inutilement de tant de paroles. Ce que veut dire le Miniſtre, c'eſt que ce tems, qui figurément eſt fort court, eſt en effet, à le bien entendre & à prendre l'eſprit de la Prophétie, non-ſeulement long, mais encore *fort long*: de ſorte que le ſaint Apôtre qui l'appelle court abſolument, parle dans le ſens de ceux qui l'entendront mal, & non par rapport à la vérité, ſelon laquelle il eſt *fort long*. Qui vit jamais de tels embarras? & n'eſt-ce pas montrer à ſaint Jean, qu'il ne s'entend pas lui-même, puiſqu'il appelle peu de tems, un tems qui en effet eſt trés-long, mais que les ignorans ſeuls prendront pour trés-court?

Après cela le Miniſtre s'applaudit encore; & c'eſt, dit-il, une choſe *extrémement remarquable, que Dieu ait diviſé la durée de Rome en deux périodes, environ de douze cens ſoixante ans chacune; en ſorte qu'autant de tems qu'avoit duré Rome Païenne, autant doive durer Rome Antichrétienne.* Voilà les belles remarques dont on amuſe les ſimples, qui cependant n'apperçoivent pas qu'en diviſant en ſept parts l'Hiſtoire de Rome, celle qu'on fait appeller courte par ſaint Jean, eſt celle qui conſtamment, & de l'aveu du Miniſtre, a ſeule

Prif. Hg. LP.Ch.VII.

duré autant, & plus même, comme on vient de voir, que toutes les autres enſemble. Sup. n. XVII.

Mais pourquoi diſputerois-je ici davantage contre une ſi déplorable interprétation, puiſque le Miniſtre même l'abandonne dans ſa Lettre XIII.? C'eſt lui qui nous vient de dire: *Quand cette ſeptiéme tête*, qui eſt auſſi le ſeptiéme Roi, *ſera venue, il faut qu'elle demeure pour un peu de tems*: maintenant il dit tout le contraire. *Nous répondons*, dit-il, *que ces paroles*, il faut qu'il ſubſiſte peu, *ne ſe doivent pas rapporter à la ſeptiéme tête, mais à celui que ſaint Jean appelle le huitiéme Roi*. Voici un nouveau dénouëment: tout à l'heure c'étoit, ſelon lui, la ſeptiéme tête *qui demeuroit peu*, & il ſe tourmentoit à expliquer comment lui convenoit cette courte durée; maintenant ce n'eſt plus la ſeptiéme tête; ce n'eſt donc plus par conſéquent *le ſeptiéme Roi*, puiſque ce ſeptiéme Roi, c'étoit, ſelon ſaint Jean, *la ſeptiéme tête: Le ſept têtes*, dit-il, *ſont ſept montagnes & ſept Rois: cinq ſont tombés; l'un eſt, & le ſeptiéme n'eſt pas encore; & quand il ſera venu, il faut qu'il ſubſiſte peu*. C'eſt donc le ſeptiéme Roi qui ſubſiſte peu; par conſéquent *la ſeptiéme tête*; puiſque *les ſept têtes ſont ſept Rois*, & le Miniſtre ne ſe dément lui-même que pour démentir ſaint Jean encore plus ouvertement. Lett. XIII. p. 100. Apoc. XVII. 9. 10.

Voilà comme eſt traitée la Parole ſainte par ceux qui ne ceſſent de nous vanter qu'elle eſt leur régle; voilà comme ils dévelopent les Prophéties, & comme ils trompent un peuple crédule. Le charitable Lecteur me plaint, je le ſais, d'avoir à réfuter ſérieuſement ces abſurdités: mais la charité de JESUS-CHRIST nous y contraint; & il faut voir ſi en travaillant à lever les difficultés dont on embarraſſe nos malheureux Freres, nous en pourrons ſauver quelques-uns.

Ecoutons-donc avec patience tout ce que dit le Miniſtre: *Celui*, dit-il, *qui doit ſubſiſter peu, n'eſt pas la* Ibid.

ſeptiéme tête, mais c' eſt celui *que ſaint Jean appelle le huitiéme Roi*. La Bête qui étoit, *dit-il*, qui n' eſt plus, eſt auſſi le huitiéme Roi. Le Miniſtre veut embrouïller la matiére; car, je vous prie, à quoi ſert ici ce huitiéme Roi dont ſaint Jean ne parle pas dans le verſet dont il s'agit? *Ce huitiéme Roi*, dit ſaint Jean, *eſt un des ſept*; c' eſt-à-dire, comme nous l' avons expliqué, qu' il y a un de ces ſept Rois qui revient deux fois, & qui pour cela étant le huitiéme, ne laiſſe pas d' ailleurs d' être un des ſept: mais ce Roi, quel qu' il puiſſe être, ne ſert de rien au ſeptiéme dont nous parlons, puiſque ſaint Jean ne dit pas qu' il ſoit le ſeptiéme, mais ſeulement un des ſept; & quoi qu' il en ſoit, s' il eſt auſſi le ſeptiéme, il ſera donc, malgré le Miniſtre, celui qui durera peu, & dont il faudroit pouvoir prolonger la vie, pour ſoûtenir le ſiſtême. Non, dit M. Jurieu, *ce huitiéme Roi ſe fait par la diviſion des Empereurs qui ſe coupent en deux, Empereurs Païens, & Empereurs Chrétiens; & c' eſt cette derniére moitié de tête qui devoit ſubſiſter peu*. Il ſe trouble; ces Empereurs, ſoit Païens, ſoit Chrétiens, appartiennent au ſixiéme Roi, & à la ſixiéme tête: qu' il compte bien; les ſix premiers Rois du ſiſtême Proteſtant ſont les Rois de Rome, ſes Conſuls, ſes Décemvirs, ſes Dictateurs, ſes Tribuns, ſes Empereurs. Ces Empereurs ſont donc le ſixiéme Roi, ou, ce qui eſt la même choſe, la ſixiéme tête: or, ce n' eſt pas du ſixiéme Roi, mais diſtinctement du ſeptiéme que ſaint Jean a dit *qu' il dure peu*. Il ne parle donc en aucune ſorte, ni des Empereurs Païens, ni des Empereurs Chrétiens, ſoit qu' ils durent peu ou beaucoup; mais il parle du ſeptiéme Roi, qui, ſelon les Proteſtans, eſt le Pape, dont l' Empire *doit durer peu*, quoiqu' il dure douze cens ſoixante ans. Je ne ſais plus quand il eſt permis de dire à un homme qu' il s' égare, & je ne ſais plus comment on revient de

ſon égarement, ſi ce n'eſt lorſqu'il eſt ſi viſible : cependant les peuples écoutent ces faux Paſteurs, qui, comme diſoit Ezéchiel, *leur gâtent leurs alimens*, c'eſt-à-dire, la ſainte Parole, *en les foulant aux pieds*, de peur qu'ils ne ſe nourriſſent, *& qui leur troublent l'eau*, afin qu'ils ne boivent rien de pur. Ezech. XXXIV. 18, 19.

Ce qui paſſe toute croïance, c'eſt qu'un homme qui viſiblement ne ſait plus où il en eſt; qui, pour parler trop modérément, ne va qu'à tâtons dans cette matiére, pour ne pas dire qu'il chope à chaque pas, oſe encore nous aſſûrer que les Oracles des anciens Prophétes ſur JESUS-CHRIST, ne ſont pas plus clairs que ceux qu'il produit, pour montrer que le Pape eſt l'Antechriſt. C'eſt ce qu'il n'a point de honte d'avoir écrit tout nouvellement, & en ſa derniére Lettre Paſtorale; & je ne m'en étonne pas, puiſque je me ſouviens très-certainement d'avoir lû dans ſon Accompliſſement des Prophéties, quoiqu'à préſent je n'aïe pas le lieu ſous ma main, que le Chapitre LIII. d'Iſaïe, où tous les Chrétiens ont crû juſqu'ici voir JESUS-CHRIST auſſi clairement que dans les quatre Evangiles, n'eſt pas plus formel en ſa faveur, que le ſont les paſſages qu'il produit pour établir ſa prétendue Rome Antichrétienne. Je ne crois pas qu'il y ait un Chrétien qui ne frémiſſe à un tel blaſphême. Mais afin que rien n'y manquât, le Miniſtre ajoûte ces mots: *Il eſt certain que les chicanes des Juifs contre nos Oracles, ſont beaucoup plus apparentes que celles des Papiſtes, des faux Proteſtans & des Libertins, contre les Oracles qui dépeignent le Papiſme & le Pape ſous les termes de Babylone & de l'Homme de péché*. Voilà, mes Freres, les enthouſiaſmes de vôtre Prophéte; voilà comme il vous apprend à reconnoître JESUS-CHRIST dans les Prophéties; voilà comme il juſtifie les Juifs; & quoiqu'il avouë que des Proteſtans, qu'il appelle faux, mais qui ſont auſſi bien

XIX. Blaſphême du Miniſtre Jurieu.

Lett. XII. p. 92. 2. col.

ibid.

que lui dans la Communion des Egliſes Proteſtantes, ne veulent pas reconnoître ſon prétendu Antechriſt; il ſoûtient qu' il eſt prédit auſſi clairement que JESUS-CHRIST même : tant il eſt vrai que ſa haine l' emporte ſur ſa foi, & qu' il a plus d'averſion pour le Pape, que d' attachement à JESUS-CHRIST.

XX. Que les Proteſtans font dire à ſaint Jean ſur les ſept gouvernemens de Rome, des choſes non-ſeulement peu convenables, mais encore viſiblement fauſſes. *Apoc. XVII.*

Avant que de ſortir des ſept Rois, je demande encore aux Miniſtres, ce que font à l' Apocalypſe & à la perſécution de l' Egliſe les ſept gouvernemens de Rome, dont cinq avoient précédé la naiſſance du Chriſtianiſme ? C' eſt, dit-on, que ſaint Jean vouloit décrire tout l' état de Rome, que Tacite au commencement de ſes Annales avoit réduit à ſix gouvernemens; à quoi, pour ne rien oublier, ſaint Jean ajoûte le ſeptiéme, qui eſt le Papal. Mais, je vous prie, qu' avoit à faire ſaint Jean de nous décrire curieuſement tout l' état de Rome, & à quoi bon ici copier Tacite? Saint Jean n'étoit pas un hiſtorien qui voulût décrire ce qui s' étoit paſſé devant lui, mais un Prophéte qui alloit nous repréſenter ce que Rome devoit faire ou ſouffrir dans la ſuite. Il eſt vrai qu' il nous veut montrer cette grande Ville; mais il nous la veut montrer comme perſécutrice des Saints, & comme enivrée du ſang des Martyrs de JESUS. Que ſervoient ici les Conſuls & les Dictateurs, & les Rois de Rome, & ſes Décemvirs, & ſes Tribuns militaires ? C' étoit, dira-t-on peut-être, pour mieux faire connoître Rome. Mais elle étoit aſſez marquée par ſes ſept montagnes, par ſa domination ſur toute la terre, & par ſes violences contre les Saints, qu' elle a ſi long-tems tiranniſés. Que ſi enfin ſaint Jean vouloit faire voir qu' il connoiſſoit parfaitement l' état de Rome, pourquoi donc n' a-t-il pas marqué dans le ſixiéme gouvernement qui étoit celui des Empereurs, qu' il

ſeroit un jour Chrétien ? Pourquoi mettre des noms de blaſphême également ſur les ſept têtes ? Qu' on en mette, à la bonne-heure, ſur les Rois de Rome, ſur ſes Conſuls, ſur ſes Dictateurs, qui tous étoient Idolâtres : quoique les blaſphêmes de la Bête regardent principalement ceux qu' elle vomiſſoit contre l'Egliſe, contre le Tabernacle de Dieu, & contre les Saints qui y habitent ; ce que n' ont pas fait les Conſuls ni les Dictateurs qui ne les connoiſſoient pas. Mais pourquoi mettre encore des noms de blaſphême ſur la ſixiéme tête comme ſur les autres, c' eſt-à-dire, ſur les Empereurs ? Saint Jean ignoroit-il que ces Empereurs ſe convertiroient, & que de trois à quatre cens ans qu' ils devoient durer depuis le tems de ſa Prophétie, il y en avoit près de cent-cinquante qu' ils devoient être Chrétiens ? Cependant ſaint Jean les fait tous également blaſphémateurs, ſans épargner, ni les Conſtantins, ni les Théodoſes ; & les Proteſtans ne s'apperçoivent pas des effroïables ténébres qu' ils repandent ſur ſa Prophétie, & des contradictions dont elle ſeroit convaincue ſelon leur ſiſtême. *Apoc. XIII. 6.*

Mais voici bien plus : ſaint Jean veut ſi peu parler de Rome dans les états qui ont précédé ſon Apocalypſe, qu' au contraire il dit expreſſément que la Bête dont il y parloit, devoit venir. *La Bête que vous avez vue*, dit-il, *doit s' élever de l' abîme* : elle ne s'en étoit donc pas encore élevée. En effet, ſaint Jean l' en voit ſortir : *Je vis*, dit-il, *une Bête qui s' élevoit de la mer*, & il aſſiſte à la ſortie. M. Jurieu en convient lui-même ; & en parlant de la Bête à ſept têtes, *Elle étoit à venir*, dit-il, *puiſqu' elle devoit monter de l' abîme*. Et un peu après : *Cette Bête qui devoit monter de l' abîme, c' eſt celle-là dont il a dit* : Elle n' eſt plus. Je demande aux Proteſtans, quelle eſt cette Bête qui devoit venir du tems de *Apoc. XVII. 8.* *Ibidem XIII. 1.* *Préj. leg. Ch. VII. p. 122.*

ſaint Jean, & qui devoit périr dans la ſuite. Si c'eſt l'Empire Romain dans tous ſes états, à commencer par les Rois & à finir par le Pape, comme le veulent les Miniſtres, ſaint Jean nous a trompés: il nous fait voir comme devant venir, & comme commençant alors à s'élever de l'abîme, un Empire qui avoit déja duré ſept ou huit cens ans. Ce n'étoit donc pas de Rome, ni de l'Empire Romain dans tous ſes états, que ſaint Jean vouloit parler: c'eſt de l'Empire Romain dans un certain état qui devoit venir, où il perſécuteroit le Chriſtianiſme avec la derniére & la plus implacable violence, comme il a paru dans le Commentaire. Ainſi encore une fois, les Interprétes Proteſtans n'ont apporté aucune attention à la lecture de ſaint Jean; ils n'ont ſongé qu'à ſurprendre des Lecteurs auſſi prévenus qu'eux, & auſſi peu attentifs à ce divin Livre.

Voiez ſur le ch. XIII. & XVII.

XXI. Illuſion des Proteſtans ſur les dix Rois qui doivent d'abord favoriſer Rome, & enſuite la détruire.

Pour ce qui regarde les dix Rois, comparons ce que ſaint Jean en a dit au Chapitre XVII. de l'Apocalypſe avec ce qu'en diſent les Proteſtans; & afin de ne nous pas embrouïller dans les noms myſtérieux de cet Apôtre, remarquons d'abord que la Bête, la Proſtituée, ou la Femme vêtue d'écarlate, & Babylone, ſont au fond la même choſe: car déja *la Proſtituée qui eſt aſſiſe ſur de grandes eaux*, ℣. 1. *avec laquelle les Rois de la terre ſe ſont corrompus, & les habitans de la terre ſe ſont enivrés*, ℣. 2. eſt *la grande Ville qui régne ſur les Rois de la terre*, ℣. 18. & *les eaux ſur leſquelles elle eſt aſſiſe, ſont les Peuples & les Nations* qui lui obéiſſent, ℣. 15. Cette Ville qui eſt auſſi la Proſtituée, eſt *la grande Babylone, la mere des impuretés de la terre*, ℣. 5. & c'eſt encore la Bête aux ſept têtes, puiſque *ſes ſept têtes* ſon les *ſept montagnes ſur leſquelles la Femme*, c'eſt-à-dire, la Ville, *eſt aſſiſe*, ℣. 9. de ſorte, comme on l'a dit, que la Femme, ou la Proſtituée, la Bête aux ſept têtes & la Ville aux ſept mon-

tagnes, ou la Babylone myſtique, ſont la même choſe, ſans encore examiner ce que c'eſt. Cela étant ſuppoſé, l'Hiſtoire des dix Rois eſt aiſée à faire, & conſiſte principalement en deux choſes : l'une, qu'*ils donneront leur force, leur puiſſance, & leur Roïaume à la Bête*, qui eſt auſſi la Femme ou la Proſtituée, & la grande Ville ou Babylone, ℣. 11, 17. & que dans la ſuite, *ils la haïront, la réduiront dans la derniére déſolation, la dépouïlleront, en dévoreront la ſubſtance ou les chairs*, c'eſt-à-dire, les richeſſes & les Provinces; *& la feront brûler au feu*, ℣. 16. Ce qui fait qu'au Chapitre XVIII. l'Ange s'écrie, que la *grande ville de Babylone*, c'eſt-à-dire, en même tems la Bête & la Proſtituée *avec laquelle les Rois de la terre ſe ſont corrompus, eſt tombée*, ℣. 1, 2. *déſolée par la famine & brûlée par le feu*, ℣. 8. & c'eſt de quoi on loüe Dieu au Ciel dans le Chapitre XIX. *parce qu'il a condamné la grande Proſtituée, qui a corrompu la terre par ſes proſtitutions*, ℣. 2.

On voit d'un coup d'œil que tout cela nous repréſente la même action & le même événement; & il paroît ſans difficulté que c'eſt la chûte de Rome, ainſi que je l'ai fait voir dans le Commentaire, ſans qu'il ſoit ici beſoin de le répéter. La queſtion eſt maintenant, ſi, ſelon la prétention des Proteſtans, ce peut être l'Egliſe Romaine: mais d'abord on voit bien que non, par les principes des Proteſtans mêmes; car ils demeurent d'accord que dans le Chapitre XVII. les verſets où il eſt dit des Rois, qu'ils *haïront la Proſtituée, la déſoleront, la bruleront*, en dévoreront la ſubſtance, en pilleront les tréſors, en partageront les Provinces; repréſentent au vif la chûte de Rome ſous Alaric ou Genſéric, ou ſous tel autre qu'ils voudront, avec le démembrement de ſon Empire. Car en effet, c'étoit à l'Empire que tous ces Rois en vouloient: ce n'étoit pas l'Egliſe Romaine qu'ils

dépouilloient des richeſſes & de la domination qu'elle n'avoit pas ; c'étoit l'Empire Romain qu'ils envahiſſoient, & ſes Provinces dont ils faiſoient de nouveaux Roïaumes. Les Proteſtans en conviennent ; & c'eſt delà qu'ils concluent que le régne de l'Antechriſt commence alors, à cauſe, ſelon ſaint Paul, que *celui qui tenoit*, c'eſt-à-dire, comme ils l'interprétent, l'Empire Romain, *fut aboli*. Mais de cette ſorte, la Proſtituée n'eſt donc plus l'Egliſe Romaine, & ne peut être autre choſe que la Ville de Rome pillée, ſaccagée, brûlée, dépouillée de ſes Provinces & de ſon Empire par Alaric & les autres Rois ; de ſorte que la Prophétie de dix Rois qui devoient déſoler Rome, a eu ſa fin.

II. Theſſ. II. 7.

C'eſt donc dans le ſiſtême Proteſtant une contradiction manifeſte de s'imaginer encore une autre chûte de Babylone, & dix Rois encore une fois acharnés contre elle ; cela eſt entiérement accompli. C'eſt une autre contradiction de ſéparer l'événement du Chapitre XVII. d'avec celui du Chapitre XVIII. car c'eſt manifeſtement la même Proſtituée, la même Bête, la même Ville & la même Babylone qui tombe par les mêmes mains. Ce qu'on décrit ſi amplement dans le Chapitre XVIII. c'eſt ce qu'on a préparé, & ce qu'on a dit en moins de mots dans le Chapitre XVII. ainſi tout eſt accompli : il n'y a plus d'autre Babylone dont il faille ſortir de nouveau, & en attendre la chûte, comme font les Proteſtans ; il n'y a plus un autre myſtére à chercher ; & lorſque les Proteſtans ſont convenus que le Chapitre XVII. s'entendoit du démembrement de l'Empire, ils ont eux-mêmes détruit tout ce qu'ils ont dit de la corruption & de la déſolation future de l'Egliſe Romaine.

Il ne faut donc plus s'étonner ſi tout ſe dément

dans leur ſiſtême. On leur demande en quoi les Rois Goths, Vandales, Saxons, François & les autres, ou Païens où Hérétiques, & preſque tous oppreſſeurs de Rome & des Papes, ont aidé l'Egliſe Romaine, & *quelle puiſſance ils lui ont donné* pour établir ſon Empire. C'eſt en peu de mots ce que j'objectois dans le Livre XIII. des Variations. M. Jurieu répond: *Voilà une belle difficulté pour un grand auteur! Et où a-t-il trouvé que ces dix Rois devoient donner leur puiſſance à la Bête, dès qu'ils commenceroient de régner? Cela n'eſt pas dans le texte de ſaint Jean. Cela eſt ſorti du cerveau de M. Boſſuet.* Qui ne croiroit à voir ces airs dédaigneux & malhonnêtes, que je me les ſuis attirés par quelque extravagance manifeſte? Mais qu'on apprenne à connoître M. Jurieu, & à le convaincre ici que lorſqu'il eſt le plus mépriſant, c'eſt lorſqu'il eſt le plus foible: car que dit le Texte de ſaint Jean où il nous appelle? Que, dit-il dans la verſion de Genéve même? *Les dix cornes ſont dix Rois, qui n'ont pas encore commencé à régner, mais qui prendront puiſſance comme Rois en un même tems avec la Bête.* M. Jurieu & tous les Miniſtres concluent de-là que ces Rois commenceront à régner, en démembrant l'Empire Romain, en même tems que commencera l'Empire du Pape Antechriſt. Pourſuivons: *Ceux-ci ont un même conſeil, & ils bailleront leur puiſſance & autorité à la Bête.* Voilà par où ils commencent; & en même tems, que ſaint Jean leur fait prendre *leur puiſſance*, il la leur fait communiquer à ce qu'il appelle la Bête, qui eſt, ſelon les Miniſtres, l'Egliſe Romaine; & après cela on me demande où j'ai pris *que ces dix Rois devoient donner leur puiſſance à la Bête, dès qu'ils commenceroient à régner*? Mais continuons; & après avoir appris de ſaint Jean, par où ces Rois devoient commencer, & comme d'abord ils aideroient la Proſtituée ou la Bête, paſſons

Var. XIII. n. 34. Lett. XIII. §. 100. 2 col.

Apoc. XVII. 12.

Ibid. 13.

outre, & apprenons de lui-même que dans la ſuite ils
Apoc. XVII. 16. la haïront : *Les dix cornes que tu as vûes, ſont ceux qui haïront la Proſtituée, & la rendront déſolée, & la brûleront au feu* ; mais ce ſera, comme il vient de dire, après l'avoir auparavant favoriſée, & lui avoir donné leur puiſſance.

Et de peur qu'on ne s'imagine que ſaint Jean ait renverſé, quoique ſans raiſon, l'ordre des tems, il va
Ibid. 17. lui-même au-devant de cette chicane : *Car*, pourſuit-il, *Dieu a mis dans leurs cœurs qu'ils feront ce qu'ils lui plaît, & qu'ils arrêtent un même propos, & qu'ils baillent leur Roiaume à la Bête, juſqu'à ce que les paroles de Dieu fuſſent accomplies* ; c'eſt-à-dire manifeſtement, juſqu'à ce que la Bête périſſe, & que l'heure de ſon jugement ſoit arrivée ; & tel étoit ſon jugement, que par un conſeil admirable de Dieu qui tient en ſa main les cœurs des Rois, les mêmes qui la haïſſoient, & qui devoient la détruire, fuſſent auparavant ſes défenſeurs.

Voïez l'Explic. du ch. XVII. C'eſt ce qu'on a vû arriver à la chûte de l'Empire Romain. On a vû que les Rois ſes alliés tournerent tout-à-coup leurs armes contre elle ; & ſi M. Jurieu n'a pas voulu apprendre cette vérité de Grotius & de
Bulling. com. in Ap. Apoc. Hammond, il auroit pû la trouver dans Bullinger.

Que ſi au lieu de l'Empire on entend ici l'Egliſe Romaine, on n'a plus beſoin de demander en quel tems ces Rois deſtructeurs devoient commencer à l'aider, ou à la détruire, puiſqu'ils ne l'ont ni aidée,
Ibid. ni détruite, ainſi que M. Jurieu le reconnoit.

Lett. XIII. p. 101. Mais, dit-il, afin que ces Rois ſoient dits véritablement avoir donné leur puiſſance à l'Egliſe Romaine, c'eſt aſſez qu'ils l'aient fait dans leurs progrès, quoiqu'ils ne l'aient pas fait au commencement, ni pluſieurs ſiécles après ; parce qu'enfin ce ſont toûjours les mêmes Roïaumes, comme le Rhin & les autres fleuves ne laiſſent pas d'être les mêmes que du tems

de Céſar, encore que ce ne ſoient pas les mêmes eaux, parce que c'eſt le même lit.

Paſſons-lui la comparaiſon pour la France, pour l'Angleterre, & pour l'Eſpagne; mais le Danemarck, la Norvége, la Suéde, la Pologne, l'Ecoſſe ſeront-elles encore de ces fleuves qui auront commencé leur cours au tems du démembrement de l'Empire? *Autre belle difficulté!* dit nôtre Auteur, *comme ſi le ſens de l'Oracle évidemment n'étoit pas que l'Empire Antichrétien devoit toûjours avoir ſous lui dix Roïaumes plus ou moins*, ajoûtons, qui lui donnaſſent leur puiſſance; car c'eſt ce qu'il faut trouver, pour expliquer l'Oracle de ſaint Jean. Mais où étoient-ils ces Roïaumes qui devoient être *toûjours*? où étoient-ils durant tout le tems où les François & les Anglois étoient Païens, où les autres Roïaumes étoient Ariens, où tous ces Roïaumes enſemble, de l'aveu de M. Jurieu, ne ſongeoient pas ſeulement à agrandir l'Egliſe Romaine? *Ibid.*

Ne lui tenons pas tant de rigueur; exceptons trois ou quatre cens ans de ſon *toûjours*, & venons au point où les Rois doivent enfin *donner leur puiſſance* à l'Egliſe Romaine. Quelle puiſſance lui ont-ils donnée? La ſpirituelle, peut-être, *qui eſt celle que Léon I. & ſes ſucceſſeurs commencerent à s'arroger ſur toute l'Egliſe*. Point du tout, car S. Jean a dit que ces Rois donneroient *leur puiſſance*; c'eſt la leur qu'ils devoient donner, c'eſt-à-dire, la temporelle, & non pas la ſpirituelle qui n'eſt pas à eux. M. Jurieu l'a bien ſenti: c'eſt pourquoi, *nous ne diſons pas*, répond-t-il, *que ce ſoit ces Rois proprement qui aient donné au Pape leur primauté ſpirituelle; ce ſont les Papes qui l'ont uſurpée ſur les autres Evêques*. Donc les Rois ne donneront pas au Pape la primauté ſpirituelle, qui eſt celle qui proprement le conſtitue Antechriſt, ſelon les Miniſtres. Mais lui donneront-ils du moins la puiſſance temporelle, qui eſt véritablement la leur? *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

Où trouvera-t-on dix Rois qui aient donné aux Papes quelque puiſſance temporelle? Pour moi, je n'en connois point avant Pepin & Charlemagne, plus de trois cens ans après ſaint Léon; & je ne trouve alors, ni pluſieurs ſiécles après, que les Rois de France qui aient fait aux Papes de pareils préſens. Où ſont donc tous les autres Rois qu'on veut faire prophétiſer à ſaint Jean? M. Jurieu a tranché ce nœud, en diſant: *Il ſuffit, pour l'accompliſſement de l'Oracle, que dans la ſuite les Rois aient été aſſez foibles pour ſe laiſſer arracher par l'Egliſe Romaine leurs biens temporels & leur puiſſance temporelle. Lui donner*, ſelon ſaint Jean, *leur puiſſance, n'eſt autre choſe que la laiſſer prendre.* Voilà cette Prophétie du Pape Antechriſt plus claire & plus lumineuſe que toutes celles où le Saint-Eſprit a tracé & JESUS-CHRIST & ſon régne. Hélas, que penſeront de JESUS-CHRIST & des Prophétes qui nous l'ont promis, ceux qui ne les connoîtront que par les Miniſtres!

Ibid. 100. 101.

Mais après les tems où les Rois donnent, il faut encore trouver ceux où ils détruiſent, c'eſt-à-dire, qu'il faut venir au tems de Luther, onze cens ans après ſaint Léon & la naiſſance de l'Antechriſt, pour trouver ces Rois ennemis qui attaquent directement l'Egliſe Romaine. Mais quand eſt-ce que s'achévera ce grand œuvre de ſa deſtruction? Il faut laiſſer écouler douze cens ſoixante ans, puiſque ſon régne doit durer autant. Eſt-ce ainſi qu'on fait traîner durant tant de ſiécles, ce que ſaint Jean fait marcher d'un pas ſi rapide? & n'y a-t-il qu'à brouïller mille ou douze cens ans d'hiſtoire, changer la force des mots, & non-ſeulement renverſer tout l'ordre de la Prophétie, mais encore ſes propres penſées, pour faire dire à l'Apocalypſe tout ce qu'on voudra?

C'eſt le deſordre où l'on tombe néceſſairement, en abandonnant le principe, & en s'éloignant de la

route. Pour n'avoir pas voulu voir ce qui eſt plus clair que le jour, que les Chapitres XVII. & XVIII. ne ſont qu'un même événement, & que la chûte de Rome avec le démembrement de ſon Empire, en font par tout le ſujet, les Miniſtres ont tout confondu. Ils trouvent l'Egliſe Romaine où ſaint Jean déclare lui-même qu'il ne préſente à nos yeux que la Ville & ſon Empire; ils trouvent de nouveaux Rois amis de Rome, & enſuite ſes ennemis, où ſaint Jean ne connoît que ceux qui en effet l'ont détruite au cinquiéme ſiécle; ils trouvent la naiſſance de l'Antechriſt dans un lieu où il n'y en a pas une ſeule parole; & pour tout comprendre en un mot, ils trouvent une chûte de Rome diſtincte de celle où ils reconnoiſſent eux-mêmes la diſſipation de ſon Empire: ils arrachent les paſſages de toute leur ſuite; ils mettent en piéces l'Ecriture; & leur ſiſtême n'eſt autre choſe qu'une éternelle profanation de cette ſainte Parole.

XXII. Illuſion ſur l'explication du Chapitre XIII. & ſur la ſeconde Bête qui y eſt repréſentée. *Apoc. XIII.* 11. 12.

Ainſi la premiére Bête des Proteſtans, avec leurs prétendus ſept gouvernemens, dont le dernier eſt celui du Pape, & les dix Rois ennemis qui devoient détruire l'Egliſe Romaine, eſt un amas de contradictions & d'impoſſibilités: mais le perſonnage qu'ils font faire à celle que ſaint Jean appelle *l'autre Bête*, n'eſt pas moins abſurde. La derniére tête de la premiére Bête étoit le Pape, dans lequel reſſuſcitoit l'Empire Romain bleſſé à mort. La ſeconde Bête, c'eſt encore le Pape qui fait adorer la premiére Bête reſſuſcitée, c'eſt-à-dire, toûjours le Pape. Cette Bête qui fait adorer la premiére Bête, en fait encore adorer l'image: & cette image c'eſt encore le Pape qui n'eſt pas un vrai Empereur, mais un Empereur dont l'Empire eſt imaginaire: c'eſt de quoi ſont pleins tous les Livres des Interprétes Proteſtans. Ainſi *cette autre Bête*, c'eſt la même Bête; c'eſt le Pape qui

Du Moulin, Joſeph Mede, &c. Jur. ſur ces paſſ. de l'Apoc.

fait adorer le Pape. A force de vouloir trouver le Pape par tout, on montre qu'il n'eſt nulle part, & qu'en le cherchant vainement ſous toutes les figures de l'Apocalypſe, on ne ſonge qu'à contenter une haine aveugle: & il faut ici remarquer que ſaint Jean ne dit en aucune ſorte que la ſeconde Bête ſe faſſe adorer elle-même; mais il dit, & il répéte toûjours qu'elle fait adorer la premiére Bête. Si la ſeconde Bête, c'eſt le Pape, le Pape ne ſe fait donc pas adorer lui-même, contre ce que diſent tous les Proteſtans. Mais qui fait-il donc adorer? La premiére Bête, ſans doute, comme dit ſaint Jean. Mais eſt-ce la premiére Bête, dans tous ſes états, & Rome ſous ſes Conſuls, ſous ſes Dictateurs, ſous ſes Empereurs? Le Pape les fait-il adorer? L'oſe-t-on dire? Qui fait-il donc adorer? L'Empire Romain dans ſa ſeptiéme tête, qui eſt lui-même: ainſi il ſe fait adorer lui-même, & il ne ſe fait pas adorer lui-même. Eſt-ce-là faire révérer les Prophéties, ou les tourner en ridicule?

Apoc. XIII. 12.

Pour éviter cette abſurdité, que la ſeconde Bête qui ne ſe fait point adorer, mais qui fait adorer la premiére Bête, ſoit la même que cette premiére, & que celle à qui elle fait rendre des adorations; quelques Proteſtans ont trouvé qu'il falloit diſtinguer le Pape de la Papauté, ou de l'Empire Papal. Du Moulin a inventé ce dénouëment: *Le Pape*, dit-il, *fait adorer la Hiérarchie* Romaine & Papale, & ainſi la ſeconde Bête fait adorer la premiére. Mais pourquoi eſt-ce que la ſeconde Bête ne ſera pas auſſi bien la Hiérarchie Romaine que la premiére, ou pourquoi la premiére ne ſera-t-elle pas le Pape comme la ſeconde? le démêle qui pourra: quoiqu'il en ſoit, on n'a que cela à nous répondre. D'autres Proteſtans peu ſatisfaits d'une ſi vaine ſubtilité, diſent que l'Empire Romain reſſuſcité, c'eſt l'Empire de Charlemagne

Du Moulin, Accord des Prophét. p. 186. Ibid. 272.

& des Empereurs François & Allemans que le Pape fait adorer, parce que c'eſt lui qui l'a établi. Mais comment, il fait adorer à toute la terre un Empire ſitôt réduit à l'Allemagne toute ſeule : un Empire que le Pape même a banni de Rome & de l'Italie : un Empire dont on lui reproche qu'il prétend pouvoir diſpoſer par un droit tout particulier, ſans parler ici maintenant de mille autres abſurdités ; je le laiſſe à expliquer aux Proteſtans.

XXIII. Réflexions ſur le nom *Lateinos*, & ſur le nombre 666.

Sur la défenſe de vendre & d'acheter qu'ils marquent comme un caractére Antichrétien, on peut voir nôtre Commentaire. Et pour le mot *Lateinos*, & ce fameux caractére du nombre de 666. je n'en dirai maintenant que ce ſeul mot ; c'eſt que ſaint Jean ſe ſert de ce nombre pour nous déſigner le nom propre d'un certain homme particulier, comme on l'a remarqué ailleurs : c'eſt pourquoi il dit expreſſément que le nombre qu'on doit trouver dans ce nom, eſt *un nombre d'homme*, c'eſt-à-dire, viſiblement le nombre *du nom d'un homme*, du nom propre d'une perſonne particuliére, loin que ce puiſſe être un mot qui comprenne également avec tous les Papes, toute l'Egliſe Latine. Mais avec ces limitations du ſens de ſaint Jean, on ne dit pas ce qu'on veut ; & du Moulin, pour ſe mettre au large, nous apprend que ce nombre d'homme eſt un nombre *uſité entre les hommes*, comme s'il y avoit des nombres qui n'y fuſſent pas uſités : mais c'eſt qu'une expreſſion ſi vague donnoit au Miniſtre la liberté de ſe promener, non-ſeulement par tous les noms propres, mais encore par tous les mots de toutes les Langues, où il y a des lettres numérales.

Sur le ch. XIII. verſ. 17.

Rem. ſur le ch. XIII. 18.

ibid. 18.

Le Miniſtre Jurieu explique autrement. Il entend par *ce nombre d'homme*, un nombre *qui ne ſoit pas myſtique* ; comme ſi les nombres myſtiques n'étoient pas auſſi à leur maniére des *nombres d'homme*, ou que les

Pythagoriciens qui ont trouvé tant de myſtéres dans les nombres, duſſent être exclus du genre humain.

Prif. I. P. chap. VI. p. 115. Mais enfin, pourſuit le Miniſtre, c'eſt que *Dieu a ſes manières de compter, comme quand il ſignifie* 1260. *ans par* 42. *mois, & quand il compte mille ans pour un jour, ou un jour pour mille ans.* Saint Jean veut donc dire, ſelon lui, que le nombre 666. contenu au nom de la Bête, & dans ſes lettres numérales, *eſt un nombre pur & ſimple dans la ſignification où les hommes ont accoutûmé de l'emploïer.* Mais comment ſe pourroit-il faire autrement? Comment, dis-je, ſe pourroit-il faire que les lettres numérales d'un nom ne compoſaſſent point un certain nombre pur & ſimple? Quand un Auteur, & un Auteur inſpiré de Dieu, dont toutes les paroles péſent, apporte des limitations à ſes expreſſions, c'eſt qu'il veut exclure un certain ſens où il ſuppoſe qu'on pourroit tomber. Or qui pourroit tomber dans cette erreur, que les lettres numérales d'un nom ne fuſſent pas un certain nombre pur & ſimple au ſens que les hommes l'entendent? Ce ſeroit dire que les lettres numérales ne ſeroient pas des lettres numérales, ou que le compoſé de pluſieurs nombres n'en feroit pas un autre de même nature, quoique plus grand. On voit donc bien que ſaint Jean ne viſoit pas-là, quand il a dit que le nombre dont

Apoc. XIII. 18. il parloit, étoit *un nombre d'homme*; viſiblement il a voulu inculquer ce qu'il venoit de dire au verſet précédent, que c'étoit *le nombre d'un nom*, & d'un nom

Ibid. 17. propre, ὀνόματος, qu'il caractériſoit ſi préciſément un certain homme particulier dont il vouloit parler, qu'

Voïez les Rem. ſur ces vers du chap. XIII. on ne pourroit jamais le prendre pour un autre. C'eſt ce que nous avons trouvé dans le nom de *Dioclès*, auquel, ſi l'on joint le titre qui déſigne un Empereur, on marquera tellement Dioclérien, qu'il ne ſera pas poſſible d'y trouver un autre Empereur, ni même une autre perſonne. Il falloit donc propoſer quelque

choſe de ſemblable pour bien entendre ſaint Jean; & la Bête ſeroit alors, ſelon le deſſein de cet Apôtre, un homme particulier, dont le nom propre ſeroit connu par ſes lettres numérales, & non pas un individu vague, comme on parle dans l'Ecole, un Pape indéfiniment & en général, & encore un Pape mal déſigné; puiſque le mot de *Latin* ne le déſigne non plus que les Peuples, les Communautés, & les perſonnes qu'on appelloit autrefois, & qu'on pourroit encore appeller du nom Latin, *Latini nominis*; joint encore ici que le Pape ne s'eſt jamais appellé *Latinus Pontifex*; mais par tout, & en une infinité d'endroits, *Romanus Pontifex*, *Romanus Epiſcopus*, *Romanus Antiſtes*; afin que la déplorable application des Miniſtres demeure confondue de toutes parts.

XXIV. Siſtême des Proteſtans ſur les 1260. jours de la perſécution. Démonſtration que ces jours ne peuvent pas être des années, comme les Miniſtres le veulent. *Acc. I. P. chap XVII. p. 293. & ſuiv.*

Mais l'endroit où l'erreur eſt le plus viſible, eſt celui où les Miniſtres tâchent d'expliquer les 1260. jours, &, ce qui eſt la même choſe, les quarante-deux mois, ou les trois ans & demi de perſécution dont ſaint Jean parle en cinq endroits de l'Apocalypſe. M. Jurieu demeure d'accord que ſi l'on prend ici les jours pour de vrais jours, en ſorte que les douze cens ſoixante jours compoſent ſeulement trois ans & demi, c'eſt fait de tout le ſiſtême. En effet, ſi l'Antechriſt n'eſt pas un ſeul homme; ſi c'eſt une longue ſuite de Papes, qui au milieu de l'Egliſe doivent blaſphémer contre Dieu, & perſécuter les Fidéles, on voit bien qu'il eſt impoſſible de faire rouler, pour ainſi dire, dans un ſi court eſpace toute cette grande machine: c'eſt pourquoi les Proteſtans ont été contraints d'avoir recours à certains jours qu'ils ont voulu appeller Prophétiques, dont, ſelon eux, chacun vaut une année. Mais il n'y a rien de ſi vain que cette invention: car d'abord il eſt bien certain qu'à la maniére des autres hommes, les Prophétes prennent les jours pour des jours, & les années pour des

années: Témoin ce nombre célébre de 70. années, où Jérémie avoit renfermé le tems de la captivité de Babylone. Voilà trés-conſtamment l'uſage ordinaire, ſans que le ſtile Prophétique y ait rien changé. C'eſt en vain que les Proteſtans alléguent ici d'un commun accord les Semaines de Daniel, puiſqu'en Hébreu, le mot de Semaine, qui ſignifie ſeulement un compoſé en général du nombre de ſept, ne dit pas plus ſept jours que ſept ans, & que le ſens ſe détermine par les circonſtances. Cet exemple ne fait donc rien à nôtre ſujet, où il s'agit de montrer, non point des expreſſions qui ſoient communes aux jours & aux ans, mais des paſſages précis où les jours ſoient pris pour des années. Or les Proteſtans n'en ont pû trouver dans toute l'Ecriture ſainte que deux de cette nature; & cette ſignification eſt ſi éloignée, que le Saint-Eſprit dans tous les deux trouve néceſſaire, en s'en ſervant, de nous en avertir exprès. Il faut qu'un ſage Lecteur ſe donne la peine d'entendre ceci, afin qu'il connoiſſe une fois le prix de ces éruditions Proteſtantes. Ceux qu'on avoit envoïé pour viſiter la Terre-Sainte, emploïerent quarante jours à la reconnoître; ils en firent un faux rapport au Peuple, qui les en crut trop légérement, & ſe mit à murmurer contre Moïſe. Pour punir ces ſéditieux, Dieu ordonna qu'autant de jours qu'on avoit mis à reconnoître la Terre, autant ſeroit-on d'années à errer dans le Déſert. *Je vous rendrai*, dit le Seigneur, *chaque année pour chaque jour, & vous porterez quarante ans durant la peine de vos iniquités*. Voilà le premier paſſage. Dans le ſecond, Dieu ordonne à Ezéchiel de ſe mettre en un état de ſouffrance pour tout le peuple d'Iſraël durant un certain nombre de jours, & en même tems il lui déclare que chaque jour ſera, par rapport au Peuple, la figure d'une année, pour exprimer le tems de ſon iniquité, ou de ſon ſupplice: *Je*

Jur ibid. Du Moulin, Méde, &c.

Num XIII.

Num. XIII 33. 34.

Ezech. IV. 5. 6.

t'ai donné, dit-il, *le jour pour année*; *je t'ai*, dis-je, *donné*, je te le répéte, afin que tu l'entendes, *je t'ai donné le jour pour année*. On voit dans les deux endroits où Dieu veut figurer les années par des jours, qu'ils s'en explique en termes formels; & que dans le ſecond paſſage, il le répéte par deux fois pour le faire entendre au Prophéte: tant l'expreſſion étoit peu commune, & peu naturelle. Mais ſans avoir ici beſoin de nous mettre en peine du deſſein particulier de ces deux paſſages dans les Nombres & dans Ezéchiel d'où ils ſont tirés, il faut venir à ſaint Jean dont il s'agit, & voir ſi c'eſt ainſi qu'il compte les jours. Or, viſiblement cela ne ſe peut; car quoiqu'il ait voulu figurer pas ces 1260. jours, & par ces trois ans & demi, ce qu'on peut voir dans nôtre Commentaire: toûjours eſt-il bien certain, & on en convient, que dans les endroits où il en eſt parlé, il regarde un paſſage de Daniel, où la perſecution d'Antiochus eſt renfermée dans le même terme: c'eſt donc viſiblement de cet endroit de Daniel qu'il faut prendre la véritable ſignification des trois ans & demi de ſaint Jean, puiſque c'eſt là que regarde cet Apôtre; & la chercher dans d'autres paſſages que ſaint Jean ne regarde pas, c'eſt abandonner le vrai principe de l'interprétation, & chercher à tromper le monde. Or il eſt conſtant dans cet endroit de Daniel, & les Miniſtres en conviennent, que les jours ſont de vrais jours, & non pas des ans; autrement Antiochus, un ſeul Prince, auroit perſécuté le Peuple de Dieu plus de mille deux cens ſoixante ans; par conſéquent, chez Daniel, chaque an eſt un an véritable, & non pas 360. ans; & ainſi trois ans & demi ſont vraiment trois ans & demi, ſans qu'il ſoit permis de ſortir de cette idée. C'eſt donc la même choſe dans ſaint Jean; & lorſqu'on nous allégue des jours prophétiques, dont chacun emporte une année, comme ſi Daniel que ſaint Jean ſuivoit, n'étoit

Explic. du ch. XI. Méd 497. Acc. 4.

Dan. XII.

Acc. des Prophéc. I. P. chap. XIII. XVIII, &c.

pas du nombre des Prophétes, ou que ce fût le ſtile ordinaire des Prophéties de prendre les jours pour des années; c'eſt avec de grands efforts ne chercher qu'à éblouïr les ignorans.

XXV. Contradiction du Miniſtre du Moulin ſur le ſujet des 1260. jours.

Lorſqu'on force le ſens naturel, & qu'on prend des notions écartées, on eſt ſujet à ne les pas ſuivre, & même à les oublier. Du Moulin, comme les autres Miniſtres, veut que les jours dans ſaint Jean, ſoient de ces prétendus jours prophétiques, dont chacun eſt une année. Mais ſur le Chapitre XII. ſa bizarrerie eſt extrême, puiſqu'au lieu que par tout ailleurs les 1260. jours ſont 1260. ans; ici, où ce nombre ſe trouve deux fois, ce ſont des jours naturels, qui compoſent trois ans & demi, ni plus ni moins: mais c'eſt qu'il n'a pas plû à du Moulin, on ne ſait pourquoi, que le Pape ſe rencontrât dans ce Chapitre XII. où tous les autres Miniſtres le trouvent plus préſent qu'ailleurs; de ſorte que n'aïant que faire de ſes prétendus jours prophétiques, il eſt revenu naturellement à la ſignification ordinaire des mots. Cependant, ſi le Pape n'eſt pas là, on ne ſait plus où il eſt: ſi, ſous quelque autre que lui, le Dragon a voulu engloutir la Femme, c'eſt-à-dire, l'Egliſe, l'a pouſſée dans le déſert, l'y a tenue ſi cachée qu'elle ait diſparu de deſſus la terre, comme on prétend qu'il arrive au Chapitre XII. ce pourroit bien être auſſi un autre que lui qui perſécute les Témoins au Chapitre XI. un autre qui blaſphême au Chapitre XIII. & qui périt aux Chapitres XVII. & XVIII. Et pour revenir aux 1260. jours, ſi de cinq paſſages de l'Apocalypſe où on les trouve, il y en a déja deux, où, de l'aveu de nos adverſaires, ce ne ſont pas des années, c'eſt un préjugé favorable pour les autres, puiſque ſaint Jean a tenu partout un même langage.

XXVI. Plus groſſiéres contradi-

Le Miniſtre Jurieu s'oublie encore plus ici que du Moulin, & il tombe dans une contradiction ſi

manifeſte, que ſeule elle ſuffira pour l'humilier, s'il eſt capable de ſentir ſes égaremens: car d'un côté il ſuppoſe toûjours dans ſes Préjugés, dans ſon Accompliſſement des Prophéries, & dans ſes autres ouvrages, qu'on trouve le Pape Antechriſt, & la durée de ſon régne dans le Chapitre XII. de l'Apocalypſe comme dans les autres; & dans les trois ans & demi que la Femme, qui eſt l'Egliſe, doit paſſer dans le déſert, *tout cela ſignifie*, dit-il, *la période de la durée du Papiſme*: voilà bien formellement le Papiſme & ſa durée au Chapitre XII. Mais d'autre part il l'en exclut en termes auſſi formels, puiſqu'il ne trouve dans ce Chapitre que les quatre cens premiéres années de l'Egliſe: ainſi, de bonne foi, il ne ſongeoit plus à ce qu'il a dit par tout ailleurs: car dans le lieu qu'on vient de marquer, où il fait l'analyſe du Chapitre XII. il nous apprend que ce Chapitre contient l'Hiſtoire de quatre cens ans ſeulement: *Nous avons*, dit-il, *dans ce Chapitre l'Hiſtoire de l'Egliſe juſqu'à la fin du quatriéme ſiécle, ou au commencement du cinquiéme*: cependant, comme on vient de voir, on trouve deux fois dans ce Chapitre l'eſpace de 1260. jours; & ſi au compte des Miniſtres & de M. Jurieu, ces jours ſont des années, ce ſera quelque choſe de bien nouveau de placer douze cens ſoixante ans dans une hiſtoire de quatre cens, ou un peu plus. Mais le Miniſtre ne le dit pas pour une fois; il répéte encore un peu après, *que ſaint Jean ne donne qu'un Chapitre*, (qui eſt le XII.) *à la premiére période de l'Egliſe de 400. ans*. Mais de peur qu'on ne nous objecte qu'il ſe ſera peut-être mépris dans les chiffres, voïons tout ce qu'il renferme dans ce premier période de tems. Il y place premiérement trois cens ans de perſécution; enſuite l'Arianiſme & les victoires de l'Egliſe, depuis Conſtantin juſqu'à Théodoſe le Grand, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin du quatriéme ſiécle. C'eſt donc une choſe bien déterminée

ſtion du Miniſtre Jurieu ſur le même ſujet. *Préj. I. P. chap. V. p. 90. chap. VI. p. 108. Acc. I. P. chap. XVII. p. 294 &c. Lett. XIII. de la 2. au. p. 139. Ci-deſſous n. 35.*

Ibid. chap. II. p. 21. & ſuiv.

Ibid. p. 22.

Ibid. p. 23.

dans l'eſprit du Miniſtre, que le Chapitre XII. ne contient l'hiſtoire que de quatre cens ans, & il a parfaitement oublié que les 1260. jours devoient être 1260. années. Quand il voudroit dire ici, malgré tant d'autres endroits de ſes Ouvrages, qu'il renonce à trouver dans ce Chapitre le prétendu régne du Pape, on ne ſauroit plus ſur quel pied il faudroit prendre les 1260. jours; car, ni ce ne ſeroit des années, puiſque 1260. ans ne pourroient tenir dans quatre cens; ni ce ne ſeroit des jours naturels, puiſqu'ils ne pourroient jamais faire que trois ans & demi: de ſorte qu'on ne ſaura plus ſur quelle régle nôtre Apôtre aura formé ſon langage; & qu'enfin il faudra dire, non-ſeulement que ſaint Jean ne parle pas comme Daniel qui eſt en cet endroit ſon original, mais encore que ſaint Jean ne parle pas comme ſaint Jean même.

XXVII. En accordant aux Miniſtres que les jours ſont des années, l'embarras ne fait qu'augmenter, & ils ne ſavent où placer leurs 1260. ans.

Eveillez-vous donc, mes chers Freres, du moins aux contradictions ſi viſibles de vôtre Prophéte. Mais voici bien un autre inconvénient. C'eſt qu'en accordant à vos Miniſtres tout ce qu'ils demandent, & en prenant, comme ils veulent, les jours pour années, afin de donner à la prétendue tirannie du Pape les douze cens ſoixante ans dont ils ont beſoin, ils ne ſauroient encore où les placer. Car puiſque, ſelon leurs principes, le prétendu Antechriſt doit naître dans le débris de l'Empire, c'eſt-à-dire, au cinquiéme ſiécle; & comme ils le fixent à préſent aux environs de l'an 455. ſous ſaint Léon, c'eſt à ce terme qu'il faut commencer la perſécution Antichrétienne, la guerre faite aux Saints, & les blaſphêmes de la Bête. La démonſtration en eſt claire, puiſqu'il eſt conſtant dans ſaint Jean, que la Cité ſainte eſt foulée aux pieds; que les fidéles ſont dans l'oppreſſion; que la Femme qui eſt l'Egliſe, eſt dans le Déſert; & que la Bête blaſphême & fulmine contre les Saints, du-

Apoc. XI. 2. XII. 6. 14. XIII. 6. 7.

rant tout le tems des 1260. jours qu'on prend pour années. Il faut donc trouver dans la Chaire de ſaint Pierre & dans l'Egliſe Romaine, à commencer depuis ſaint Léon, 1260. ans de blaſphême; ce qui fait horreur à penſer, & n'eſt pas ſeulement une impiété, mais encore une fauſſeté criante.

Ce blaſphême qu'il faut trouver dans l'Egliſe Romaine ſe doit trouver dans toutes les autres Egliſes, qui communioient avec elle, c'eſt-à-dire, dans toutes les Egliſes Catholiques: car on convient qu'en ce tems du démembrement de l'Empire, elles étoient toutes dans ſa communion; de ſorte qu'il faut trouver tout enſemble dans la même ſociété & la catholicité & le blaſphême; ce qui ajoûte l'abſurdité à l'impiété & au menſonge.

XXVIII. Les Miniſtres forcés d'imputer l'idolatrie à l'Egliſe du quatriéme ſiecle.

Et afin qu'on ſache quel eſt ce blaſphême qu'il faut attribuer à l'Egliſe, nos adverſaires s'en expliquent, & ſoûtiennent que c'eſt le plus grand de tous les blaſphêmes, c'eſt-à-dire, l'idolatrie: de ſorte qu'il faut trouver le régne de l'idolatrie dans l'Egliſe du cinquiéme ſiécle, & dès le tems du grand ſaint Léon. *Mède, p. 501.*

Il faut même le trouver devant, puiſqu'on met cette idolatrie Antichrétienne dans le culte des Saints & de leurs Reliques. Or on établit ce culte, & même l'invocation des Saints, dès le tems de ſaint Baſile, & de ſaint Grégoire de Nazianze, de ſaint Ambroiſe, de ſaint Chryſoſtome; puiſqu'on fait ces grands Saints, & avec eux tous les autres de ce ſiécle, non-ſeulement les complices, mais encore les inſtigateurs & les auteurs de cette idolatrie Antichrétienne.

C'eſt ce que fait Joſeph Méde en termes formels; c'eſt ce que fait en trente endroits M. Jurieu. C'eſt ſaint Baſile, c'eſt ſaint Chryſoſtome, c'eſt ſaint Ambroiſe, c'eſt ſaint Grégoire de Nazianze, c'eſt ſaint Auguſtin, c'eſt ſaint Jérôme, ce ſont tous les Peres *Joſ. Mède, Lett. XV. de la 1. am. p. 16. 17. Acc. I. P. chap. XIV., &c.*

de ce tems-là qui ont fleuri au quatriéme ſiécle, qu'on fait les auteurs de cette idolatrie qui conſtitue l'Antechriſt.

XXIX. Prodigieuſe propoſition du Miniſtre Jurieu. *Lett. XVII. de la 1. ann. p. 139.*

M. Jurieu ne s'émeut pas de toutes ces choſes; & après avoir établi en termes formels le culte & l'invocation des Saints dans le quatriéme ſiécle, il ſe fait cette objection ſous le nom des convertis: *Quoiqu'il en ſoit*, diſent-ils, *vous avouez que l'invocation des Saints a plus de douze cens ans ſur la tête: cela ne vous fait-il point de peine? Et comment pouvez-vous croire que Dieu ait laiſſé repoſer ſon Egliſe ſur l'idolatrie durant tant de ſiécles?* Voilà l'objection bien clairement propoſée; mais c'eſt afin de montrer un mépris encore plus clair d'un ſiécle ſi ſaint: *Nous répondons*, dit-il, *que nous ne ſavons point reſpecter l'antiquité ſans vérité.* Et un peu après: *Nous ajoûtons que nous ne ſommes point étonnés de voir une ſi vieille idolatrie dans l'Egliſe, parce que cela nous a été formellement prédit.* Il allégue pour toute preuve deux paſſages de ſaint Jean qui ne font rien, comme on verra, ſelon lui-même; & il finit par ces paroles: *La Femme*, c'eſt-à-dire, *l'Egliſe, doit être cachée dans un déſert* 1260. *jours, qui ſont autant d'années: il faut donc que l'idolatrie régne dans l'Egliſe Chrétienne douze cens ſoixante ans.* Voilà comme on tranche les difficultés dans la nouvelle Réforme; & on ne peut plus dire maintenant que cette idolatrie prétendue ne fût pas publique, & entiérement établie, puiſqu'on eſt contraint d'avoüer qu'elle étoit régnante.

XXX. Réponſes du Miniſtre Jurieu.

Ecoutez-moi ici encore une fois, mes chers Freres, à qui on adreſſe ces blaſphêmes: Eſt-il poſſible que des excès ſi inſupportables ne vous faſſent jamais ouvrir les yeux? Pour diminuer l'horreur que vous en auriez, ſi on ne tâchoit de les adoucir, vôtre Miniſtre vous dit que l'idolatrie & l'Antichriſtianiſme qu'il objecte aux Peres du quatriéme & du

cinquiéme ſiécle, n'étoit qu'une idolatrie & un Antichriſtianiſme commencé : c'eſt déja une étrange impiété d'attribuer à l'Egliſe & à ſes Saints dans les ſiécles les plus illuſtres, cette idolatrie & cet Antichriſtianiſme commencé ; puiſqu'en quelque état que l'on conſidére un ſi grand mal, il eſt conſtamment toûjours mortel : mais vôtre Miniſtre ne s'en tient pas-là, & il vous fait voir dans des tems ſi ſaints & dans les plus ſaints Hommes qui y fleuriſſoient, une idolatrie & un Antichriſtianiſme régnant.

Arrêtez-vous ici un peu de tems, mes chers Freres, à conſidérer les artifices de vôtre Miniſtre. Je lui avois objecté dans l'Hiſtoire des Variations, combien il étoit horrible de faire d'un ſaint Léon & des autres Saints des Antechriſts, c'eſt-à-dire, ce qu'il y a de plus exécrable parmi les Chrétiens. J'avois relevé les trois caractéres où ce Miniſtre a établi ſon Antichriſtianiſme prétendu, qui ſont dans les Papes l'uſurpation de la primauté Eccléſiaſtique, la corruption des mœurs, & l'idolatrie : trois abominables excès, qu'on ne peut imputer aux Saints ſans blaſphémer. J'avois même pouſſé plus loin mes réflexions, & j'avois dit, ce qui eſt trés-vrai, qu'on ne pouvoit trouver ces trois excès dans ſaint Léon, ſans être obligé de les attribuer aux Peres du quatriéme ſiécle, où on trouvoit les mêmes choſes qui font faire de ſaint Léon un Antechriſt ; & je m'attachois principalement à l'idolatrie, comme à l'exécration des exécrations, dont la moindre tache effaçoit toute ſainteté dans l'Egliſe. J'ai objecté toutes ces choſes en quatre ou cinq Chapitres que vous pouvez voir ; ils ne tiennent que ſept ou huit pages ; & c'eſt ſur cela que vôtre Miniſtre a entrepris de vous ſatisfaire : mais vous verrez aiſément qu'il ne fait que vous amuſer, diſſimuler les difficultés, & augmenter les erreurs.

Var. liv. XIII. n.10. & ſuiv.

Laiſſons à part ſes maniéres dédaigneuſes & inſultantes; ſi je les ai relevées, c'eſt pour l'amour de vous, afin que vous connuſſiez un des artifices, dont on ſe ſert pour vous tromper : c'eſt aſſez que vous l'aïez vû ; n'en parlons plus. Mais voici l'important & le ſérieux : *L'exclamation de M. Boſſuet eſt à peu près auſſi bien placée que ſi je la mettois après ce que je vais dire: Les phtiſies, les hydropiſies, & cent autres maladies très-mortelles ont des commencemens inſenſibles ; c'eſt une indigeſtion d'eſtomac, quelque déréglement dans les humeurs, quelque dureté dans le foïe, quelque intempérie dans les entrailles, qui dans le commencement n'empêchent pas de boire, de manger, d'aller à la chaſſe & à la guerre ; la maladie augmente, & met le patient à l'extrémité. Un habile Médecin ſe fait inſtruire des premiers & des plus ſimples accidens de la maladie : il en marque le commencement, & l'origine du tems de ces premiéres intempéries, qui n'empêchoient le malade d'aucune de ſes fonctions. Un homme, comme M. Boſſuet, lui diroit : Il faut avoir bû la coupe d'aſſoupiſſement, pour renfermer dans le période d'une maladie mortelle des ſemaines & des mois, dans leſquelles on bûvoit, on mangeoit bien, on montoit à cheval, on couroit le cerf, on ſe trouvoit dans les occaſions. Certainement : l'Antichriſtianiſme eſt cela même ; c'eſt une maladie mortelle dans l'Egliſe ; elle a commencé dès le tems des Apôtres. Dès l'âge de ſaint Paul le myſtére d'iniquité ſe mettoit en train ; l'orgueil & l'affectation de la préſéance étoient les premiers germes de la tirannie ; le ſervice des Anges que l'Apôtre condamne, étoit le commencement de l'idolatrie : ces germes couverent durant pluſieurs ſiécles, & ne vinrent à éclorre que dans le cinquiéme ſiécle. Ce monſtre ne vint pas au monde tout grand ; il fut petit durant un long-tems, & il paſſa par tous les degrés d'accroiſſement. Pendant qu'il fut petit, il ne ruina pas l'eſſence de l'Egliſe. Léon & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs furent D'HON-*

Lett. XIII p. 98.

NESTES GENS ; cela ſe peut, autant que l' honnêteté & la piété ſont compatibles avec une ambition exceſſive... Il eſt certain auſſi que de ſon tems l' Egliſe ſe trouva FORT AVANT engagée dans L' IDOLATRIE du culte des créatures, qui eſt un des caractéres de l' Antichriſtianiſme ; & bien que ces maux ne fuſſent pas ENCORE EXTREMES, & ne fuſſent pas tels qu' ils DAMNASSENT la perſonne de Léon qui d' ailleurs avoit de bonnes qualités, c' étoit pourtant aſſez pour faire les commencemens de l' Antichriſtianiſme.

J' ai rapporté au long ces paroles, parce qu' elles expliquent trés-bien & de la maniére la plus ſpécieuſe le ſentiment des Proteſtans : mais il ne faut que deux mots pour tout renverſer. Ces commencemens d' idolatrie & d' Antichriſtianiſme, qui n' empêchoient pas ſaint Léon d' être *honnête homme*, & qui enfin *ne le damnoient pas*, étoient-ce des commencemens de la nature de ceux qu' on remarque du tems des Apôtres, lorſque le *myſtére d' iniquité ſe mettoit en train* ? Si cela eſt, l' Antichriſtianiſme étoit formé dès-lors, comme depuis dans ſaint Léon ; & les mille deux cens ſoixante ans du régne de l' Antechriſt doivent être commencés du tems de ſaint Paul. Les Miniſtres ne le diront pas, car le terme ſeroit écoulé, il y a déja pluſieurs ſiécles. Ce n' étoit donc pas en ce ſens que ſaint Léon étoit l' Antechriſt ; c' étoit l' Antechriſt formé ; bien plus, c' étoit l' Antechriſt régnant : car le Miniſtre nous vient de dire que l' idolatrie qui eſt un des caractéres de l' Antichriſtianiſme, *devoit régner dans l' Egliſe* durant les mille deux cens ſoixante ans, qui commencent, comme on a vû, au quatriéme ſiécle ; & on prétend que le mal s' eſt augmenté ſous ſaint Léon, juſqu' à faire de ce ſaint Pape, ſans rien ménager, un véritable Antechriſt. Voilà donc l' Antechriſt formé, ou même l' Antechriſt régnant, *un honnête homme* ; & pour ne

pas dire que c'étoit un Saint révéré de toute l'Egliſe & de tous les ſiécles, c'eſt du moins un homme *qui n'eſt pas damné*.

Si on ne ſent pas encore l'abſurdité de cette penſée, malgré les belles couleurs & les riches comparaiſons dont on tâche de la couvrir, il ne faut qu'entendre ſaint Jean, qui nous apprend que durant 1260. *Apoc. XI.* jours, la Ville ſainte fut foulée aux pieds; les deux *Ibid. XII.* Témoins perſécutés juſqu'à la mort; la Femme enceinte *6. 14. Ibid. XIII. 5. 6.* pouſſée dans le déſert, & la guerre déclarée aux Saints. C'eſt dès le commencement de ces jours que la Bête commence à blaſphémer contre Dieu, contre ſon ſaint Nom, contre le Ciel & ſes Citoïens; & durant tout le cours de ces jours malheureux, les blaſphêmes ne ſont point interrompus. Tout cela a dû commencer du tems de ſaint Léon, & a dû durer ſans interruption 1260. ans, ſi les jours qui ſont des années, commencent ſous ce grand Pape. Qu'on nous diſe comment des blaſphêmes vomis contre Dieu, la guerre déclarée aux Saints, & l'Egliſe foulée aux pieds n'empêchent pas, je ne dirai plus qu'on ne ſoit ſaint, puiſque le Miniſtre ne veut plus donner un ſi beau titre à ſaint Léon, mais qu'on ne ſoit honnête homme, & qu'on n'évite la damnation.

Le Miniſtre voudroit bien pouvoir exemter l'Egliſe Romaine de ces attentats affreux du tems de ſaint Léon & de ſaint Gélaſe, ſous prétexte que l'Ante- *Lett. XIII p. 99. 2. col.* chriſt *peut n'avoir pas fait en naiſſant tout le mal qu'il a fait dans la ſuite*; mais ſaint Jean eſt trop exprès; il fait trop formellement commencer la perſécution & les blaſphêmes au moment que la Bête paroît; il les fait durer trop évidemment durant tous ſes jours: il *Ibid.* faut enfin trancher le mot, & avouër que *l'Egliſe commença dès-lors*, c'eſt-à-dire, ſous l'Antechriſt ſaint Léon, *à blaſphémer contre Dieu & contre ſes Saints: car ôter à Dieu ſon véritable culte pour en faire part aux Saints, c'eſt*

blaſphémer contre eux. Si ſaint Léon eſt exemt de ces blaſphêmes, il n'eſt donc pas la Bête de ſaint Jean ; s'il l'eſt, quelque jeune qu'elle ſoit encore, elle eſt infame & horrible, blaſphématrice & perſécutrice, dès qu'elle paroît ; autrement ſaint Jean s'eſt trompé, & il ne faut plus donner de croïance à ſes Prophéties.

On voit donc bien maintenant, combien ſont vaines les comparaiſons dont le Miniſtre ébloüit le monde : il y a des diſpoſitions à l'hydropiſie & à la phtiſie, qui n'empêchent peut-être pas la ſanté, parce qu'elles ne dominent pas encore aſſez pour faire une hydropiſie ou une phtiſie formée : mais on ne dira jamais que la phtiſie & l'hydropiſie déja formée ſoit autre choſe qu'une extrême & funeſte maladie. Qu'il y ait des diſpoſitions à l'Antichriſtianiſme qui ne ſoient peut-être pas tout-à-fait mortelles, cela n'eſt pas impoſſible : mais que l'Antichriſtianiſme formé, c'eſt-à-dire, le blaſphême & l'idolatrie formée, ne ſoit pas d'abord un mal mortel & un monſtre exécrable dès le premier jour, c'eſt brouïller toutes les idées ; & il ne reſte plus aux Miniſtres que de faire des blaſphêmes, une oppreſſion, une idolatrie innocente.

Mais, dit-il, l'idolatrie avoit commencé dès le tems de ſaint Paul, & cet Apôtre en reprenoit le commencement dans quelques Aſiatiques qui adoroient les Anges. Il eſt vrai : mais auſſi, que dit ſaint Paul de ces adorateurs des Anges ? *Qu'ils ne ſont plus attachés à celui qui eſt la tête & le chef*, c'eſt-à-dire, à JESUS-CHRIST, *d'où nous vient l'influence* de la vie : voilà comme cet Apôtre traite *ce commencement d'idolatrie*. Si celle que ſaint Léon & les autres Peres ont autoriſée, étoit de cette nature, ils étoient dès-lors ſéparés de JESUS-CHRIST. *Ibid. p. 99. 1. col.* *Coloſſ. II. 19.*

Mais il faut remonter plus haut que ſaint Léon. J'ai demandé au Miniſtre qu'il nous montrât dans ce grand Pape, ou dans les auteurs de ſon tems, au *Par. XIII. 27, 28.*

ſujet des Saints, quelque choſe de plus ou de moins qu'on n'en trouve au quatriéme ſiécle dans ſaint Ambroiſe, dans ſaint Baſile, dans ſaint Chryſoſtome, dans ſaint Grégoire de Nazianze, dans ſaint Auguſtin: il ne fait pas ſeulement ſemblant de m'entendre, & il ne dit mot, parce qu'il ſait bien qu'il n'a rien à dire.

Tâchons de ſuppléer à ce défaut. Dans les tems de ſaint Léon, le Miniſtre avoit choiſi Théodoret, *comme celui dans les paroles duquel le faux culte des Saints & des ſeconds interceſſeurs étoit ſi bien formé*. Ecoutons donc les paroles d'un ſi ſavant Théologien, & voïons comme il a parlé aux Gentils ſur les Martyrs: *Nous n'en faiſons pas des dieux, comme vous faites de vos morts: nous ne leur offrons ni des effuſions, ni des ſacrifices; mais nous les honorons comme des ſerviteurs de Dieu, comme ſes Martyrs, & comme ſes amis.* C'eſt ce qu'avoient dit avant lui tous les autres Peres. Que s'il appelle leurs Temples, ceux qu'on érige à Dieu en leur mémoire, ce n'étoit pas pour en faire des divinités; puiſqu'il venoit de détruire cette fauſſe idée, & qu'il ajoûte incontinent après, qu'*on s'aſſembloit dans ces Temples pour y chanter les louänges de leur Seigneur*: en quoi il ne dégénere pas des Peres ſes prédéceſſeurs; puiſque ſaint Grégoire de Nazianze avoit parlé comme lui *des maiſons ſacrées qu'on offroit comme un préſent aux Martyrs*; mais il avoit auſſi ajoûté, que c'étoit le Dieu des Martyrs qui les recevoit.

Acc. II. P. p. 21, 22.

Serm. VIII. de Martyr. p. 599, 905, &c.

Orat. III. quæ eſt II. in Julian. p. 59.

Var. XIII. 28.

J'avois donc eu raiſon de conclure, qu'avec la même raiſon qu'on emploïe à faire un Antechriſt de ſaint Léon, on en auroit pû faire autant de ſaint Auguſtin, de ſaint Baſile, & des autres Peres du quatriéme ſiécle; qu'il leur falloit faire commencer les blaſphêmes & l'idolatrie de la Bête; & que rien n'en empêchoit, ſi ce n'eſt que les 1260. ans ſeroient expirés trop-tôt: cela étoit concluant; & auſſi n'y a-t-on rien oppoſé que le ſilence.

J'avois parlé de la même ſorte de la primauté du Pape, & j'avois demandé qu'on me montrât que ſaint Léon en eût été plus perſuadé que ſes prédéceſſeurs, en remontant, ſans aller plus loin, juſqu'au Pape ſaint Innocent. Il n'y avoit pour me ſatisfaire, qu'à lire vingt ou trente Lettres de ces Papes, & à me montrer que ſaint Léon eût dit de ſa primauté quelque choſe de plus ou de moins que ces grands hommes. On me dit pour toute réponſe, qu'un de nos Critiques a écrit que Léon avoit pouſſé plus loin que les autres les prérogatives de ſon Siége : mais ce Critique parle-t-il de la prérogative eſſentielle, qui eſt celle de la primauté, ou de certains priviléges accidentels qui peuvent croître, ou diminuer avec le tems? Qu'il le demande à cet Auteur; il lui répondra que la primauté eſt de droit divin, & également reconnue par les prédéceſſeurs de ſaint Léon, & par lui-même. Le Miniſtre ne veut donc encore qu'amuſer le monde par ces foibles allégations; & cependant il dit tout court, ſans en apporter la moindre preuve: *La tirannie de l'Evêque de Rome étoit inconnue avant Léon*. Saint Léon eſt donc le premier tiran qui ſe ſoit aſſis dans la Chaire de ſaint Pierre : les tirans ſont devenus honnêtes gens, & la tirannie, même accompagnée de l'idolatrie, ne damne plus. *Ibid.* *Ibid.*

Et ſans entrer dans la diſpute de la primauté; ſi c'eſt un caractére d'Antechriſt que ſaint Léon ait été reconnu au Concile de Chalcédoine, comme le Chef de l'Egliſe & du Concile, ce caractére avoit commencé dès le Concile d'Ephèſe, où les Légats de ſaint Céleſtin diſent hautement, avec l'approbation de tous les Peres : *Nous rendons graces au ſaint & vénérable Concile, de ce que tous les ſaints membres qui le compoſent, par vos ſaintes acclamations, ſe ſont unis avec leur ſaint Chef, vôtre Sainteté n'ignorant* *Epiſt. ad Leon., &c.* *Conc. Eph. act. II.*

pas que ſaint Pierre eſt le Chef de la Foi & des Apôtres.

Qu'on me montre enfin que ſaint Léon ait jamais rien dit de plus magnifique ſur la primauté de ſon Siége que ce qu'en dit ſaint Innocent, lorſqu'il répond aux Conciles de Carthage & de Milevi, qui lui demandoient la confirmation des Chapitres qu'ils avoient dreſſés ſur la Foi; qu'ils s'étoient acquittés de leur devoir, en recourant, comme ils avoient fait, au jugement du Chef de leur ordre, ſelon qu'il étoit preſcrit par l'autorité Divine; & le reſte qui eſt connu de tout le monde. Sur quoi, loin de lui répondre qu'il s'étoit attribué trop d'autorité, ſaint Auguſtin répond au contraire, qu'il avoit parlé, comme il convenoit au Prélat du Siége Apoſtolique.

Inn. Epiſt. Aug. 92. 93.

Rétabliſſons donc hautement les conſéquences de l'Hiſtoire des Variations que le Miniſtre a tâché de détruire, & concluons que de faire un Antechriſt de ſaint Léon; de dire avec les Miniſtres, que l'Antechriſt ait été dans ce ſaint Pape, au lieu de dire avec tous les Peres, que c'eſt ſaint Pierre & JESUS-CHRIST même qui ont parlé par ſa bouche, & de faire commencer ſous lui les blaſphêmes, la tirannie & l'idolatrie de la Bête, c'eſt le comble de l'extravagance, & non-ſeulement une fauſſeté, mais encore une impiété manifeſte.

XXXI. Le Miniſtre établit le commencement de l'idolatrie dans les miracles que Dieu fait pour confondre Julien l'Apoſtat.

En vérité, mes chers Freres, il n'eſt pas poſſible que vous enviſagiez diſtinctement ce que vos Docteurs ſont obligés de vous dire, pour trouver au quatriéme ſiécle leur idolatrie prétendue dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST. Pourriez-vous entendre ſans horreur ces paroles de vôtre Miniſtre? *Durant près de trois cens cinquante ans*, dit-il, *on n'avoit ouï parler d'aucun miracle fait par les Reliques: mais ſous le régne de Julien l'Apoſtat, le Martyr Babylas, enterré dans un*

Jur. Acc. 1. P. ch. XI. p. 203.

fauxbourg d'Antioche, appellé Daphné, cent ans après ſa mort, s'aviſa de faire des miracles. Des paroles ſi mépriſantes dont on traite les ſaints Martyrs, ne vous ouvriront-elles jamais les yeux? Mais on n'a oſé tout vous dire, de peur de vous faire voir trop d'impiété dans le diſcours que vous venez d'entendre: on vous a tû que ces miracles du ſaint Martyr Babylas, dont on ſe moque, avoient été faits pour confondre le faux Oracle d'Apollon, que Julien l'Apoſtat alloit conſulter. Cet impie en fut effraïé; toute l'Egliſe fut édifiée, & apprit à mépriſer les menaces d'un Prince infidéle: tous les Saints, d'un commun accord, louërent Dieu de la gloire qu'il avoit donnée à ſes Martyrs, que cet Apoſtat traitoit de miſérables eſclaves & de ſcélérats. Je ne ſais quand les miracles ſont néceſſaires, ſi ce n'eſt dans ces occaſions; & ceux-ci eurent tant d'éclat, que les Païens même ne les tûrent pas. Mais tout cela eſt le jouët de vôtre Miniſtre; & pour comble d'impiété, il ajoûte: *Ainſi la corruption du Chriſtianiſme commença dans le même lieu, où les Fidéles avoient commencé d'être appellés Chrétiens, c'eſt-à-dire, à Antioche.* En vérité, eſt-on Chrétien, quand on fait commencer la corruption & l'idolatrie dans les miracles que Dieu fait pour confondre un Prince qui relevoit les idoles abattues?

Amm. Marc.

XXXII. Autre parole prodigieuſe du même Miniſtre. *Ibid.*

Mais voici dans le même lieu des paroles qui ne ſont pas moins étranges: *Il eſt*, dit-il, *à remarquer que cet eſprit de fable s'eſt introduit dans l'Egliſe préciſément dans le tems que l'idolatrie Antichrétienne a commencé d'y entrer. Les Vies des anciens Moines, Paul, Antoine, Hilarion, &c. ont été écrites par ſaint Jérôme, ſans bonne foi & ſans jugement. L'hiſtoire de l'Egliſe depuis ce tems*, (c'eſt, comme on voit, depuis le quatriéme ſiécle, car c'eſt alors que ſaint Jérôme écrivoit ces Vies,) *commence à être un Roman*, à cauſe qu'à chaque page la Réforme y eſt confondue. Allez, &

accompliſſez la meſure de vos peres: accompliſſez les prédictions de l'Apocalypſe au ſens que vous voulez nous les appliquer, & faites voir par vôtre exemple que des Chrétiens peuvent blaſphémer contre Dieu & contre les Saints.

XXXIII. Que les Peres que ce Miniſtre accuſe d'idolatrie, ſont, de ſon aveu, les plus grands Théologiens de l'Egliſe.

Cependant il ne faut pas croire que ce Miniſtre, tout audacieux qu'il eſt, puiſſe mépriſer en ſon cœur ces ſaints Docteurs du quatriéme ſiécle, qu'il charge de tant d'outrages: c'eſt ſa cauſe qui le contraint; car au reſte voici ce qu'il dit de ces grands Hommes. *Les quatriéme & cinquiéme ſiécles produiſirent des Docteurs diſtingués en comparaiſon des précédens. Les premiers Docteurs du Chriſtianiſme, après les Apôtres, ont été de pauvres Théologiens: ils ont volé rez pieds rez terre; il y a plus de théologie dans un ſeul ouvrage de ſaint Auguſtin, que dans tous les Livres des trois premiers ſiécles, ſi l'on en excepte Origéne.* Il dit auſſi que juſqu'au cinquiéme ſiécle, *& durant l'eſpace de quatre cens ans, l'Egliſe Apoſtolique enfantoit le Chriſtianiſme.* Il fait durer la victoire qu'elle remporta ſur les démons, *juſqu'à Théodoſe*, ſous lequel tous ces grands Hommes floriſſoient. Comment donc le pur argent de l'Egliſe s'eſt-il changé tout-à-coup en écume? Comment tant de ſaints Docteurs ſont-ils tout-à-coup devenus idolâtres? & comment établiſſent-ils l'empire du démon, pendant qu'on avouë qu'ils le renverſent?

Acc. II. P. p. 333.

Ibid. P. 23. 24.

XXXIV. Etrange idée du Chriſtianiſme dans le parti Proteſtant.

Voici, mes Freres, dans la doctrine de vôtre Miniſtre, une étrange conſtitution de l'Egliſe Chrétienne, & une terrible tentation pour tous ceux qui ſe diſent Réformés. Pour peu qu'il leur reſte d'amour envers l'Egliſe de JESUS-CHRIST, ils ne peuvent pas n'être pas émûs quand ils la voïent livrée au blaſphême & à l'idolatrie durant 1260. ans. D'abord on avoit mis à couvert de la corruption les quatre, les cinq, les ſix, ou même les ſept à huit premiers ſiécles, qu'on appelloit les beaux jours; mais ils ſe ſont trouvés

trop Papiſtiques; on les a attaqués comme les autres; & le quatriéme, tant révéré juſqu'à nos jours, n'a pû s'en ſauver. On avoit du moins réſervé les trois premiers ſiécles, où la doctrine bannie de tous les autres, ſembloit avoir un refuge; mais maintenant c'eſt toute autre choſe. Les Peres de ces trois ſiécles *ſont de pauvres Théologiens*, ſi on en excepte Origéne, c'eſt-à-dire, celui de tous dont les égaremens ſont les plus certains, & les plus extrêmes.

Mais peut-être que l'ignorance de ces pauvres Théologiens des trois premiers ſiécles eſt dans des points peu importans. Non, dans les Lettres que M. Jurieu oppoſe aux Variations, il n'accuſe de rien moins ces ſaints Docteurs, que d'avoir tellement embrouïllé le myſtére de la Trinité, qu'il eſt demeuré *informe juſqu'au Concile de Nicée*. La Théologie de ces trois ſiécles a varié ſur ce myſtére: les Anciens n'avoient *pas une juſte idée de l'immutabilité de Dieu*; & ils ne ſavoient même pas du premier Etre ce que les Philoſophes en avoient connu: *ils ont mis de l'inégalité dans la Trinité*; ils n'avancent point cela *comme leur propre imagination*; c'étoit la doctrine reçûe; *& tous les Anciens des trois premiers ſiécles* ſont coupables de cette erreur. Le myſtére de l'Incarnation n'a pas été mieux connu: ce n'eſt que par les diſputes avec tous les Hérétiques, & entr'autres avec les Eutychiens, qu'enfin cette vérité eſt arrivée à ſa perfection au Concile de Chalcédoine. *Et de combien de ténébres les lumiéres ſe trouvent-elles mêlées dans les Peres des trois premiers ſiécles, & même en ceux du quatriéme?* A peine connoiſſoient-ils Dieu: il n'y a rien qu'ils dûſſent mieux ſavoir que l'unité, la toute-puiſſance, la ſageſſe, l'infinie bonté & l'infinie perfection de ce premier Etre; car c'eſt ce qu'ils ſoûtenoient contre les Païens: cependant combien trouve-t-on ſur ce ſujet de *variations & de fauſſes*

Lett. VI. de 1683. p. 43.
P. 44.
Ibid.
P. 45.
Ibid.
P. 46.
P. 45.
Ibid.

idées ? Voilà ce que dit la premiére Lettre, où les Va-
Lett. VII. de 1688. riations ſont attaquées. La II. qui eſt en ordre, la VII. de 1688. confirme tout cela, & fait voir la même ignorance & la même inſtabilité dans ce qui regarde la grace & la ſatisfaction de JESUS-CHRIST, articles eſſentiels au Chriſtianiſme; & en un mot la Théolo-
P. 30. 31. gie *des Anciens eſt demeurée infirme, imparfaite, flotante dans la maniére d'expliquer les myſtéres*. Auſſi ne paroît-il pas que les anciens Docteurs des trois premiers
Ibid. 31. ſiécles *ſe ſoient beaucoup attachés à la lecture de l'Ecriture ſainte*, où la vérité prend ſa derniére forme: *Ils ſortoient des écoles des Platoniciens, & rempliſſoient leurs ouvrages de leurs idées, au lieu de s'attacher uniquement aux penſées du Saint-Eſprit*.

P. 56. Il eſt vrai que la fin de cette Lettre en détruit le commencement. Car auſſi, comment répondre aux objections des Sociniens ou des Tolérans, comme les appelle M. Jurieu, qui concluent que tous ces myſtéres ne ſont pas bien importans, ſi les Peres des trois premiers ſiécles les ont ignorés ? Mais enfin s'il a fallu, pour les ſatisfaire, dire qu'on n'a pas varié ſur des points ſi eſſentiels, il a fallu dire le contraire pour ſoûtenir les Variations de la nouvelle Réforme : il faut, dis-je, que les premiers ſiécles aïent varié, & il faut à la fin varier ſoi-même, afin de confondre l'Evêque de Meaux, qui a oſé avancer que la véritable Religion ne varie jamais.

Cependant, à quoi s'en tiendront les Réformés ? A l'Ecriture, dira-t-on ; pendant qu'on la fait en même tems un livre que les Docteurs de trois premiers ſiécles n'entendoient pas, n'étudioient guéres, & où loin de trouver les myſtéres que JESUS-CHRIST avoit enſeignés en venant au monde, ils ne trouvoient même pas ce que les Philoſophes connoiſſoient de Dieu par leur ſimple raiſonnement :

de ſorte qu'à ſuivre le ſiſtême entier des Proteſtans, les impies peuvent reprocher au Chriſtianiſme, que jamais ſecte ne fut plus mal inſtruite, quoiqu'elle ſe vante d'avoir des Livres divins; puiſque dans les trois premiers ſiécles qui touchent de plus près à la ſource de l'inſtruction Apoſtolique, on ne voit qu'une *ſi pauvre*, *une ſi infirme*, *une ſi flotante & ſi variable Théologie*; & dans le quatriéme ſiécle où la ſcience commence, on ſe replonge auſſitôt dans l'idolatrie; ſans quoi il n'y a point de Bête, ni de Babylone pour les Proteſtans; il n'y a point de Pape Antechriſt; il n'y a point d'idolatrie Antichrétienne.

XXXV. Démonſtration, que de l'aveu du Miniſtre, il n'y a rien dans l'Apocalypſe qui marque ſa prétendue Idolatrie Eccléſiaſtique, quoique rien ne s'y dût trouver davantage ſelon ſes principes. *I. P. p. 172.*

Mais encore faudroit-il du moins que ſaint Jean nous eût expliqué ce grand myſtére; & le Miniſtre en convient: car en parlant de ce nouveau genre d'idolatrie Eccléſiaſtique, qu'il établit dès le quatriéme ſiécle, *Cela*, dit-il, *ne s'eſt point fait par haſard: Dieu l'a permis, Dieu l'a prévû, & ſans doute Dieu l'a prédit: Car il n'y a point d'apparence*, continue-t-il, *qu'aïant pris le ſoin de marquer dans ſes Prophéties des événemens incomparablement moins conſidérables, il eût oublié celui-ci*. J'en conviens; je donne les mains à une vérité ſi manifeſte: je dis auſſi, à l'exemple du Miniſtre; une idolatrie dans l'Egliſe qui y régne treize cens ans dans ſes plus beaux jours, & à commencer au quatriéme ſiécle; une idolatrie dont les Saints ſont les auteurs, eſt un prodige aſſez grand, pour mériter d'être prédit; & Dieu *qui ne fait rien*, comme il dit lui-même, *qu'il ne révéle aux Prophétes ſes ſerviteurs*, ne devoit pas leur cacher un ſi grand ſecret. Il s'en eſt tû néanmoins: je vois bien dans l'Apocalypſe une idolatrie perſécutrice des Saints, mais je n'y vois pas que les Saints en ſoient les auteurs; qu'un ſaint Baſile, un ſaint Auguſtin, un ſaint Ambroiſe, un ſaint Léon, un ſaint Grégoire duſſent être *Amos, III. 7.*

ces idolâtres, parmi leſquels l'Antechriſt prendroit naiſſance. Je vois bien encore un coup dans l'Apocalypſe *que la ſainte Cité ſera foulée aux pieds par les Gentils* : mais que les Saints, *ces nouveaux Gentils*, duſſent eux-mêmes *fouler aux pieds la Cité ſainte*; c'eſt bien à la vérité le myſtére des Proteſtans & de M. Jurieu, après Joſeph Méde & les autres; mais je ne le vois pas dans l'Apocalypſe, quoiqu'on prétende que ce myſtére en faſſe le principal ſujet.

Apoc. XI. 2.

Il eſt vrai que M. Jurieu produit deux paſſages de l'Apocalypſe, où il a tenté de trouver cette idolatrie qui devoit régner dans l'Egliſe; mais il eſt lui-même convenu que ces deux paſſages ne ſatisfont pas. Le premier étoit au Chapitre XI. dans le *Parvis livré aux Gentils* : le ſecond étoit au Chapitre XVII. *où*, dit-il, *l'idolatrie Papiſtique eſt comparée à une adultére*. Mais dans la ſuite il déclare qu'il n'eſt pas content de ces paſſages : *Le premier*, dit-il, *eſt trop obſcur, & le ſecond trop général*. Il n'y a rien en effet de plus obſcur que le premier paſſage. *Le Parvis du Temple eſt livré aux Gentils*; donc ces Gentils ſeront Chrétiens, comme s'il étoit impoſſible que les vrais Gentils, les Romains, adorateurs des faux Dieux, aïent opprimé l'extérieur de l'Egliſe : non-ſeulement cela *eſt obſcur*, comme l'avouë le Miniſtre, mais il eſt abſolument faux, comme nous l'avons démontré *. Pour les lieux où le Miniſtre ſoûtient que *l'idolatrie* de l'Apocalypſe eſt appellée une adultére, & que c'eſt par conſéquent l'infidélité d'une épouſe, c'eſt-à-dire, d'une Egliſe : cela n'eſt pas ſeulement trop général, comme l'avouë le Miniſtre; mais évidemment inventé par le menſonge du monde le plus hardi, puiſque le mot d'adultére, loin de ſe trouver dans ſaint Jean une ſeule fois, y eſt même, comme on a vû, expreſſément évité.

Jur. Acc. L.P. ch. XI. p. 178.

Ibid. p. 179

Apoc. XI.

Ci-deſſus n. VIII. Explic. du Ch. XI. de l'Apoc. v. 2.

* Dans la nouvelle édition de Paris, on a ainſi brouillé ce paſſage : *démontré pour les lieux, &c.*

Ci-deſſus n. IX. Preſ. n. IX

Voilà ce que le Miniſtre a produit pour trouver

dans l'Apocalypſe ſa prétendue idolatrie Eccléſiaſtique. Mais à ces deux paſſages qu'il a produits dans ſon Accompliſſement des Prophéties, il en ajoûte un troiſiéme dans une de ſes Lettres : c'eſt celui *de la Femme cachée dans le déſert 1260. jours* ; d'où il conclut avec un air triomphant : *Il faut donc que l'idolatrie régne dans l'Egliſe Chrétienne douze cens ſoixante ans*. Où y a-t-il en ce lieu un ſeul mot d'idolatrie, & encore d'idolatrie régnante dans l'Egliſe? eſt-ce qu'on ne peut être dans le déſert, dans la fuite, dans la retraite, ſans idolatrie ? Mathatias & ſes enfans, & les autres qui les ſuivirent *dans les montagnes & dans le déſert, pour y chercher le Jugement & la Juſtice*, y ſacrifioient-ils aux idoles ? Mais l'idolatrie qui les y pouſſoit par ſes perſécutions, étoit-ce une idolatrie Eccléſiaſtique, & au contraire n'étoit-ce pas l'idolatrie d'un Antiochus & des Grecs? Pourquoi n'en ſera-t-il pas de même de cette Femme myſtique, c'eſt-à-dire, de l'Egliſe? C'étoit la perſécution des Païens qui la contraignoit à cacher ſon culte dans les endroits les plus retirés de la vûe des hommes: c'étoit-là le déſert où elle étoit; mais elle y étoit dans *un lieu préparé de Dieu*, où *on la paiſſoit*, comme porte l'Apocalypſe, où ſes Paſteurs lui adminiſtroient la ſainte Parole. Elle y étoit ſoûtenue par ces deux Témoins qui ne ceſſerent de la conſoler, tant que durerent ſes ſouffrances. Elle y avoit ſes Moïſes, ſes Aarons, ſes Mathatias, & ſes autres Sacrificateurs, comme le Peuple dans le Déſert en ſortant d'Egypte; afin qu'on n'aille pas ici s'imaginer un état d'Egliſe inviſible, que l'Ecriture ne connoît pas, & que les Miniſtres même ne ſouffrent plus.

Let. XVII. tom. p. 139.

I. Mach. II. 29.

Apoc. XII. 6. XI 3. Voïez l'Explic. de ces paſſages.

Ainſi le Miniſtre eſt forcé de ſortir de l'Apocalypſe, pour trouver ſon idolatrie Eccléſiaſtique. En effet, il ne la trouve, dit-il, bien clairement expliquée que dans la I. à Timothée, Chapitre IV. Dieu

Ibid. p. 166

ſoit louë : enfin, l'Apocalypſe eſt, à cet égard, en ſûreté contre ſes profanations : voïons en peu de paroles comme il profane ſaint Paul. Cet écart ne ſera pas long, & nous reviendrons à ſaint Jean dans un moment.

XXXVI. Examen d'un paſſage de ſaint Paul, où le Miniſtre prétend trouver, après Joſeph Méde, ſon idolatrie régnante dans l'Egliſe.

Voici le paſſage de ſaint Paul, où, à quelque prix que ce ſoit, on veut trouver cette idolatrie qui doit régner dans l'Egliſe. *L'Eſprit dit expreſſément, que quelques-uns dans les derniers tems s'abandonneront à des eſprits abuſeurs, & à des doctrines de démons.* La voilà, dit le Miniſtre, cette idolatrie Antichrétienne que nous cherchons. Pour moi j'ai beau ouvrir les yeux, je n'y vois rien ; mais Joſeph Méde le plus outré & le plus entêté des Interprétes, a dévelopé ce ſecret, dont aucun auteur, ni Catholique ni Proteſtant, ne s'étoit encore aviſé. La note de Deſmarais avoit entendu naturellement *une doctrine de démons*, celle dont les démons ſont les auteurs, ou les promoteurs. Les autres avoient tous dit la même choſe ; on ne trouve que ce ſens-là dans les Critiques d'Angleterre. Il eſt vrai que dans la Synopſe on propoſe le ſentiment de Joſeph Méde, mais on ne cite que lui ſeul ; & il paroît que tout le reſte lui étoit contraire. Quoiqu'il en ſoit, Joſeph Méde nous apprend, & le premier & le ſeul, *que la doctrine des démons*, c'eſt la doctrine qui honore les démons, c'eſt-à-dire, celle qui honore les Anges & les ames bienheureuſes ; & en un mot, c'eſt la doctrine du culte des Saints, c'eſt-à-dire, comme il en convient, celle des Docteurs du quatriéme ſiécle.

I. Tim. IV. 1.

Ibid. p. 166.

Il faut bien du circuit pour arriver là : voïons par quel chemin M. Jurieu, le premier ſectateur de Méde, nous y conduit. *Nous apprenons de ſaint Auguſtin, que les corps des Martyrs Gervais & Protais furent découverts à la faveur d'un ſonge.* Pourſuivons : *Je ne voudrois pas faire à ſaint Ambroiſe le tort de l'accuſer d'avoir*

Ibid.

ſuppoſé cette viſion pour tromper le peuple, pour faire de faux miracles, afin de faire triompher le parti du Conſubſtantiel ſur l'Arianiſme. Voilà un homme précautionné, qui, à ce coup, ſemble vouloir épargner les Saints : il inſinue néanmoins qu'il pourroit bien y avoir quelque petite partialité, & que ces miracles ſervoient à ſoûtenir le parti de ſaint Ambroiſe, c'eſt-à-dire, celui du Fils de Dieu, contre les ennemis de ſa Divinité. Mais ſans entrer là-dedans, le Miniſtre décide ainſi : *Ce qui eſt certain, c'eſt que ce fut un eſprit trompeur qui abuſa ſaint Ambroiſe, & qui lui découvrit ces reliques pour en faire des idoles.* Il traite de la même ſorte toutes les autres viſions céleſtes que tous les Peres racontent en ce tems, & tous les miracles qui ſuivirent. Il n'étoit pas digne de Dieu, d'autoriſer par des miracles la Conſubſtantialité de ſon Fils, pendant qu'une Impératrice en perſécutoit les défenſeurs ; & c'eſt une œuvre à renvoïer aux eſprits trompeurs.

Mais enfin, quand cela ſeroit, toûjours auroit-on peine à comprendre, que par la doctrine des démons il fallût entendre, non pas la doctrine qu'ils inſpirent, mais la doctrine qui enſeigne à les adorer. On auroit encore plus de peine à entendre que ſaint Ambroiſe & les Catholiques adoraſſent les démons, ſous prétexte qu'on leur fait accroire qu'ils adorent les ſaints Anges & les ames bienheureuſes. Le Miniſtre n'y trouve pourtant qu'un ſeul embarras : *C'eſt que le démon, dans l'Ecriture ſainte, ne ſe prend jamais en bonne part : il ſignifie toûjours ces eſprits impies qui ſéduiſent les hommes en ce monde, & les tourmentent en l'autre.* Voilà une objection qui ne ſouffroit point de réplique. Mais Joſeph Méde, & après lui M. Jurieu, trouvent dans les Actes que les Athéniens parlent de ſaint Paul, *comme d'un homme qui annonçoit de nouveaux démons*, c'eſt-à-dire, de nouveaux

Ibid. p. 191. I. Tim. IV. 2.

Ibid. p. 192. Act. XVII. 18.

Dieux. Voilà donc le nom de *démons* pris en bonne part: je l'avouë, *par les Athéniens*, & par les Gentils, que ſaint Luc fait parler ici, & à qui ce langage étoit familier. Mais ne nous montrer ce langage que dans la bouche des Gentils, c'eſt viſiblement confirmer que ce n'eſt pas le langage de l'Ecriture.

Bib. 192. Mais, dit-on, c'eſt ſaint Paul lui-même, qui dans
Act. XVII. 22. le même Chapitre, dit encore aux Athéniens, *qu'il les trouve plus attachés que les autres au culte des démons*, δεισιδαιμονεστέρους. Quand cela ſeroit, les Dieux des Gentils, ſelon le ſtile de l'Ecriture, ne ſont-ils pas de vrais démons ſéducteurs, qui ſe font adorer par les hommes? Et quand ſaint Paul auroit parlé aux Athéniens ſelon leur langage, s'enſuit-il qu'il dût ainſi parler à Timothée? Mais au fond, le mot de ſaint Paul ne veut dire que ſuperſtition ou fauſſe dévotion, comme l'a traduit la Vulgate & les Proteſtans eux-mêmes.

Bib. de Gen. note de Deſmar.

Il n'y a donc conſtamment aucun endroit de l'Ecriture, où le mot de *démons* ſe prenne autrement que pour de mauvais eſprits; & M. Jurieu eſt inſupportable, pour trouver ſon idolatrie prétendue, de forcer tout le langage des Livres divins, & de faire écrire ſaint Paul à Timothée dans un ſtile qui n'eſt connu que des Gentils. Mais ce qui ſuit, eſt riſible:

Bib. 192. *Il y a*, dit-il, *beaucoup d'apparence que c'eſt des Turcs que parle ſaint Jean au Chapitre* IX. *de l'Apocalypſe; & que ceux qui ſont affligés par leurs armées, ſont les Chrétiens auſquels eſt attribué le culte des démons, à cauſe qu'ils adoroient les Saints & les Anges.* Se moque-t-il, de nous donner ſes viſions pour preuves? & qui ne voit au contraire qu'il n'y a rien de plus creux que ſes viſions, ſi pour les ſoûtenir, il faut renverſer tout le langage de l'Ecriture?

Voici enfin ſon dernier refuge. Il eſt vrai; il n'eſt pas poſſible de trouver un ſeul endroit de l'Ecri-

ture où les démons ſe prennent, comme nous voulons, en bonne part. Mais nous ne laiſſerons pas de dire que les Papiſtes adorent les démons, parce qu'encore qu'ils croient adorer ou les Anges ou les ames Saintes; toutefois ces eſprits bienheureux ne recevant pas leur culte, il ne peut aller qu'aux démons. Qui ne ſeroit fatigué de ces violences qu'on fait au bon ſens? Par ce moïen, s'il faut définir la Religion des Mahométans, ou même celle des Juifs, & quel eſt l'objet qu'ils adorent, il n'y aura qu'à dire: Ce ſont les démons, parce qu'il n'y a que les démons à qui leur culte ſoit agréable. Mais il y a plus: il n'y a qu'à dire que ſaint Ambroiſe & les autres Saints du quatriéme ſiécle, lorſqu'ils demandoient aux Saints la ſociété de leurs prieres, & qu'ils honoroient leurs Reliques, étoient ces adorateurs des démons, dont on prétend que ſaint Paul a voulu parler; puiſque, ſelon M. Jurieu, ni Dieu ni les Saints n'admettoient leur culte. Voilà donc, ſelon ce Miniſtre, les Saints même adorateurs des démons: & c'eſt là tout le dénouëment de la piéce.

XXXVII. Le Miniſtre entraîné dans ſes excès par le déſeſpoir de ſa cauſe. *Ibid.* 171.

Lorſqu'on tombe dans de ſi énormes excès, il faut être tout-à-fait livré à l'eſprit d'erreur. Mais on voit auſſi ce qui pouſſe le Miniſtre dans cet abîme; car il déclare lui-même que *s'il s'eſt enfin déterminé à l'opinion de Joſeph Mede, ce n'a pas été ſans balancer, & qu'il a crû long-tems que cette opinion étoit plus ingénieuſe que ſolide.* Qu'eſt-ce donc qui l'a entraîné à ce mauvais choix, où il n'a l'approbation de perſonne, pas même des habiles gens de la Réforme? C'eſt que ſans cette bizarre interprétation, il ne ſavoit plus où trouver cette idolatrie qu'il vouloit placer dans les Saints: car il falloit bien, ſelon lui, qu'elle fût prédite; Dieu n'avoit pas manqué à ſon Egliſe dans un point ſi important. Tous les paſſages de l'Apocalypſe, où il avoit vainement tenté de la trouver, ne conten-

Ibid. 171. 279.

toient pas ſon eſprit : *Il ne pouvoit croire*, dit-il, *que Dieu n'eût laiſſé quelque oracle plus clair & moins général pour prédire cette admirable conformité, qui eſt entre le culte de l'ancien Paganiſme & celui de l'Antichriſtianiſme*. Il falloit qu'il y eût un texte formel pour prouver ce culte Antichrétien que les ſaints Peres du quatriéme ſiécle devoient introduire. *Or*, pourſuit-il, *ce texte plus formel & plus clair que les autres, je ne le trouve pas ailleurs* : il eſt donc ici, puiſqu'autrement il ne ſeroit nulle part, & mon ſyſtême ſeroit renverſé. Mais renverſons ſur ſa tête l'argument dont il ſe ſert contre nous : Cette idolatrie des Saints, ce Paganiſme régnant dans l'Egliſe, étoit d'un caractére aſſez particulier pour être expreſſément prédit ; le Miniſtre en eſt d'accord : or eſt-il qu'il n'eſt pas prédit ; on ne le trouve nulle part : le Miniſtre n'eſt pas content des paſſages de l'Apocalypſe où il avoit crû le voir ; nous avons même montré qu'ils ſont contre lui : il ne trouve enfin ſa chimére qu'en un endroit de ſaint Paul, où nul homme de bon ſens ne l'avoit trouvée, pas même parmi les Proteſtans. C'eſt donc une vraïe chimére, & une choſe qui ne ſubſiſte que dans ſa penſée, & dans les calomnies des Proteſtans.

XXXVIII. La conformité que les Proteſtans ont imaginée entre la Théologie & le culte des Peres du premier ſiécle & les Païens, détruite par les principes.

En effet, quoiqu'ils puiſſent dire, le vrai Dieu qu'on adoroit au quatriéme ſiécle, n'eſt pas le Jupiter des Païens : les Anges & les autres Eſprits bienheureux, dont ſaint Ambroiſe & les autres Saints demandoient la ſociété dans leurs priéres, n'étoient ni des Dieux, ni des Génies, ni des Héros, ni rien enfin de ſemblable à ce que les Gentils imaginoient : c'étoient des créatures que Dieu avoit faites du néant, ſeul, & par lui-même ; qu'il avoit ſanctifiées par ſa grace, & couronnées par ſa gloire, & toûjours en les tirant du néant, ou de celui de l'être, ou de celui du péché : qu'on me montre ce caractére dans le Paganiſme, & j'avouërai aux Proteſtans tout ce qu'ils voudront.

Le culte eſt intérieur ou extérieur: l'intérieur conſiſte principalement dans le ſentiment qu'on vient de voir, où il eſt clair que ni les ſaints Peres, ni nous qui les ſuivons, ne convenons pas avec les Païens. Que ſi nôtre culte intérieur eſt ſi diſſemblable, l'extérieur qui n'eſt que le ſigne de l'intérieur, ne peut non plus nous être commun avec eux.

XXXIX. Que l'interprétation des Proteſtans brouïlle toutes les idées de l'Apocalypſe, & ne diſcerne ni les idolâtres, ni les Saints dont parle ſaint Jean.

Ainſi l'interprétation des Proteſtans brouïlle toutes les idées de l'Apocalypſe: on ne ſait plus ce que c'eſt de l'idolatrie dont parle ſaint Jean, ni des idolâtres, des perſécuteurs, des blaſphémateurs dont il fait de ſi fréquentes peintures; ſi ces blaſphémateurs & ces idolâtres ſont les Saints du quatriéme ſiécle. Ceux qui trouvent les idolâtres dans les Saints, afin que rien ne manquât à leur ouvrage, devoient encore trouver les Saints dans des hérétiques & des impies. C'eſt ce qu'ils ont fait, puiſqu'ils nous montrent les Saints dans les Albigeois, qui ſont de vrais Manichéens; dans les Vaudois, qui font dépendre de leur ſainteté l'efficace des Sacremens; dans Viclef, un vrai impie, qui fait agir Dieu avec une inévitable & fatale néceſſité, & le fait également cauſe du bien & du mal; dans Jean Hus, ſans en dire ici autre choſe, qui a canoniſé Viclef; dans les Taborites, qui furent les plus barbares de tous les hommes. Tout cela eſt clairement démontré au Livre XI. des Variations: voilà les Saints de la Réforme.

Il eſt encore démontré dans le même Livre, que les Vaudois crurent, comme nous, la Tranſubſtantiation; que Jean Hus l'a auſſi tenue, & qu'il a dit la Meſſe juſqu'à la fin; que Viclef a crû le Purgatoire & l'Invocation des Saints; & que les Calixtins qu'on met encore parmi les Saints, ne différent d'avec nous que dans la ſeule Communion ſous les deux eſpéces. On eſt donc Saint avec tout le reſte de nôtre Doctrine, & avec la Papauté même qu'on nous

donne comme le caractére de l'Antechriſt, puiſqu'on ſait que les Calixtins étoient toûjours prêts à la reconnoître.

XL. Vaines interprétations du chap. XVI. *Acc. II P. p. 5. & 94.*

Un des endroits de l'Apocalypſe où le Miniſtre ſe vante le plus d'avoir réuſſi, c'eſt celui de phioles ou des plaïes, dans le Chapitre XVI. car, ſelon lui, c'eſt la clef de toute la Prophétie, le plus important de tous les Chapitres, celui auſſi où le nouveau Prophéte ſe repréſente lui-même, comme aïant frapé à la porte *deux fois, quatre, cinq & ſix fois*, & tant qu'enfin la porte s'eſt ouverte. Alors donc lui fut révéle ce grand ſecret que nous avons remarqué ailleurs; cette admirable liaiſon de la Religion Proteſtante & de l'Empire Ottoman que Dieu devoit *abaiſſer en même tems pour les relever en même tems*. C'eſt ainſi qu'il auguroit bien des armes de la Chrétienté: mais ce n'eſt ici qu'un défaut particulier; en voici un dans tout le plan des Proteſtans. C'eſt d'avoir fait verſer les phioles, ou les coupes pleines de la colére de Dieu, les unes après les autres, avec une diſtance entre chaque phiole de cent ou de deux cens ans; au lieu que le Saint-Eſprit nous les fait voir comme répandues dans le même tems, & en vertu du même ordre; ce qui en ſoi eſt bien plus digne d'une Prophétie, que de prendre huit ou neuf cens ans, pour y placer au large tout ce qu'on voudra. Ce ſeroit-là en vérité pour un Prophéte auſſi éclairé que ſaint Jean, prendre des idées trop vagues, & ne rien marquer de précis. Mais de voir tous les fléaux de Dieu, & la peſte avec la famine s'unir à tous les malheurs de la guerre, tant civile qu'étrangére, & à d'autres maux infinis, & inouïs juſqu'alors, ainſi qu'on l'aura pû voir dans l'explication de ce Chapitre, c'eſt un caractére marqué, & digne d'être obſervé par un Prophéte.

Ibid. p. 101.

Hiſt de Var. liv. XIII. n. 39.

Voïez Explic. XVI. v.

Je ne puis oublier ici une imagination du Mini-

ſtre qu'un Proteſtant a trouvée auſſi ridicule que les Catholiques. Pour ajuſter le ſiſtême, & venir bientôt à la ſubverſion de l'Empire du prétendu Antechriſt, M. Jurieu ſe croit obligé d'imaginer dans l'effuſion de chaque phiole, un certain période de tems qui le menât à peu près où il vouloit. Je ne veux point répéter ici les remarques qu'on peut voir ailleurs ſur ce ſujet: puiſque le Miniſtre n'y répond rien, c'eſt qu'il n'avoit rien à répondre; s'il les range parmi les choſes qu'il ne juge pas ſeulement dignes de réponſe, on doit connoître ſes airs mépriſans, qu'il ne prend que pour couvrir ſa foibleſſe. Remarquons ſeulement ici, que pour faire que les ſept phioles marquaſſent un certain tems, le Miniſtre les a métamorphoſées en clépſydres: ne parlons point de la figure des phioles, qui ſont des eſpéces de petites taſſes trés-éloignées de la forme & du deſſein des clépſydres. C'eſt ce que M. Jurieu auroit pû apprendre des Interprétes Proteſtans. Mais laiſſant à part toutes ces critiques, il ne falloit que s'arrêter à l'idée que nous donne le Saint-Eſprit. Ce n'eſt pas pour meſurer le tems, que l'on remplit les phioles de la colére de Dieu: c'eſt pour la répandre: les Anges la portent en leur main dans leurs phioles, pour l'appliquer à ceux que Dieu veut punir; ils la verſent tout-à-coup avec une action vive, non pas comme une liqueur propre à meſurer, mais comme une liqueur affligeante, dont auſſi on voit d'abord l'effet terrible; & le Miniſtre croira ſatisfaire à l'idée ſi vive que le Saint-Eſprit nous a donnée de ces Anges, en les faiſant de languiſſans meſureurs de tems, qui regardent couler la liqueur dont leurs phioles ſont remplies.

Examen des cod. de l'Acc. des Prophét. &c.

Hiſt. des Var. liv. XIII. n. 36. & ſuiv. 43.

Apol. p. 2.

Nov. de Deſm. ſur le chap. XV. 7. Syn. Ibid.

Si ce n'eſt pas là faire ce qu'on veut des Ecritures, je ne ſais plus ce que c'eſt. Mais que dira-t-on de cette belle explication, où Armagédon eſt pris pour les Anathêmes du Pape? Armagédon, ſelon

Ibid. pag. 120. & ſuiv.

Apoc. XVI. 14. 16. ſaint Jean, c'eſt le lieu où *les eſprits des Démons mènent les Rois de la terre, pour y livrer un grand combat*. Tous les ſavans Interprétes, & même les Proteſtans, demeurent d'accord que ſaint Jean regarde ici à un lieu où il s'étoit donné de ſanglantes batailles; & tout cela convient parfaitement avec le deſſein de cet Apôtre: mais pour celui du Miniſtre, il falloit qu'Armagédon fût le lieu d'où partent les Anathêmes; c'eſt aſſez, pour en convaincre les ignorans, que ce ſoit un grand mot qui faſſe peur: & il ne faut pas s'étonner qu'avec un tel Dictionnaire, on trouve tout ce qu'on voudra dans les Prophéties.

Voïez Explic. de ce chap

XLI. Sur le commandement de ſortir de Babylone; qu'on ne ſait ce que veut dire ce commandement ſelon l'idée des Proteſtans.

Nous avons ſuivi les Proteſtans dans tous les Chapitres de ſaint Jean où ils croient trouver quelque choſe contre nous: dans le XI. dans le XII. dans le XIII. dans le XVI. & dans le XVII. Nous n'avons trouvé qu'erreur & contradiction dans toutes leurs Prophéties. Mais voici le comble dans le Chapitre XVIII. & cette remarque ne regarde pas un endroit particulier, mais tout le but du ſyſtême.

Apoc. XVIII. 4. Avis à tous les Chrétiens devant l'Accomp. p. 48. 49.

Le but de tout le ſiſtême eſt d'en venir à l'exécution de ce commandement, *Sortez de Babylone, mon peuple*; c'eſt-à-dire, comme on l'interpréte, Sortez de la Communion Romaine: c'eſt-là, ſelon les Miniſtres, le vrai fondement de la Réformation, & la ſeule excuſe du Schiſme. Or, c'eſt ici qu'il y a le moins de ſens. Pour l'entendre, il faut ſuppoſer, dans les principes de nos adverſaires, que la Babylone d'où il faut ſortir, n'eſt pas un lieu deſtiné à la vengeance, tel qu'étoit l'ancienne Babylone, d'où il faille ſortir ſelon le corps, & paſſer en un païs plus heureux; mais c'eſt une fauſſe Egliſe dont il faut, ſans ſe déplacer, & ſans aucune tranſmigration, éviter la ſociété. Cela poſé, je demande quand eſt-ce qu'il faut ſortir de la Communion de cette myſtique Babylone?

Dès qu'elle eſt Antichrétienne, & que ſon Chef eſt l'Antechriſt? C'eſt ce que nôtre auteur ſemble vouloir dire par ces paroles, où il reproche à ſes Réformés, que *s'ils avoient bien eu devant les yeux cette vérité, que le Papiſme eſt l'Antichriſtianiſme, ils n'auroient pas pû ſe réſoudre à ſe ſoûmettre à l'Antechriſt; parce que*, comme il ajoûte auſſitôt après, *il n'y a pas de communion entre CHRIST & Bélial*. Mais maintenant cette raiſon qui paroiſſoit ſi ſpécieuſe, n'a plus de force. L'auteur nous apprend que les fidéles n'ont pas dû rompre avec ſaint Léon ni avec ſaint Grégoire, quoiqu'Antechriſts déclarés par des marques indubirables; & qu'ainſi la Communion dont il faut ſortir en vertu de ce commandement, *Sortez de Babylone*, n'eſt pas préciſément celle de l'Antechriſt. *Ibid. p. 49.*

De dire que ce commandement ne regarde pas les commencemens de l'Antechriſt, mais ſeulement ſon progrès, c'eſt parler en l'air; car dès ſon commencement, la Bête de l'Apocalypſe, & la Femme aſſiſe deſſus, eſt appellée *Babylone, la mere des proſtitutions & des abominations*, c'eſt-à-dire, *des idolatries & des corruptions de la terre*. Elle porte des noms de blaſphême; *elle blaſphême elle-même contre le Ciel*, pendant toute la durée de ſon Empire, qu'on veut être de 1260. ans. Il la falloit donc quitter dès le commencement de ces 1260. années. En effet, le Saint-Eſprit qui nous a marqué, à ce qu'on prétend, le commencement de cet Empire par des caractéres ſi précis, ne nous en a point donné d'autres pour nous expliquer le moment où il s'en faudroit ſéparer. Il falloit donc, ou commencer la ſéparation dès le tems de ſaint Léon, ce qu'on n'oſe dire; ou avouër qu'on ne ſait plus quand il la faut commencer, & ainſi qu'on n'entend rien dans ce prétendu commandement, dont on fait le fondement de la Réforme. *Apoc. XIII. 5.* *Ibid. XIII. 5. XVII. 3.*

Il ne ſert de rien de répondre qu'il y a des caractéres marqués pour reconnoître les tems des grands progrès de la Bête ; car ſans s'arrêter ici à diſcuter ces caractéres, ſi celui de l'idolatrie ne ſuffit pas pour obliger à la ſéparation, quel autre caractére peut-on trouver qui puiſſe y obliger davantage? S'il faut que l'idolatrie ſoit formée, on nous a dit qu'elle l'étoit ſous ſaint Léon par les écrits de Théodoret, & même qu'elle étoit régnante: que s'il faut avoir réſiſté aux avertiſſemens, on avoit ouï ceux de Vigilance qu'on avoit laiſſé écraſer à ſaint Jérôme.

Sup. n. XXVIII. XXIX.

Je ne m'arrêterai pas aux époques de Boniface III. ni même de Grégoire VII. où on prétend que l'Antichriſtianiſme a été le plus marqué: car outre qu'il n'y a rien au-deſſus de l'idolatrie, qui néanmoins n'obligeoit pas à ſe ſéparer; il eſt encore certain que les titres les plus odieux, qu'on prétend que Grégoire VII. s'eſt attribués, ſans ici vouloir en diſputer, n'appartiennent pas à la Foi, & on n'eſt pas obligé de les recevoir pour demeurer dans l'Egliſe. Il n'y a donc dans ces titres aucun fondement légitime de ſe ſéparer: & ſaint Jean nous le montre bien, ſelon nôtre Auteur ; puiſqu'à préſent que Babylone s'eſt élevée, ſelon lui, au comble de l'impiété, & qu'elle touche de ſi près à ſa chûte irréparable, le tems de l'obligation du précepte ne peut pas être encore arrivé; puiſque, ſelon le nouveau ſiſtême de l'Egliſe, celle où nous ſommes, eſt encore une véritable partie de l'Egliſe Univerſelle, où Dieu a encore ſes Elûs, captifs à la vérité, à ce qu'on prétend, mais enfin de véritables Elûs, qui néanmoins n'obſervent pas ce grand précepte, *Sortez de Babylone, mon peuple*. En effet; & c'eſt ici qu'on va remarquer une prodigieuſe contradiction dans toute la doctrine des Proteſtans: à cauſe qu'il eſt dit, *Sortez de Babylone, mon peuple*, ils concluent que le peuple de Dieu y étoit

Acc. II. P. chap. II. p. 42. & ſuiv.

Préj. Ill. I.P. chap. I. p. 4. & ſeq. 15. 16. 32. &c. VII. 111. &c.

donc, quoique captif; d'où ils inférent encore, bien ou mal, que Babylone ne ſignifie pas une ſociété ouvertement oppoſée à JESUS-CHRIST, mais une Egliſe Chrétienne, *où le vrai peuple de Dieu étoit renfermé dans l'enceinte & dans la profeſſion externe de cette Babylone ſpirituelle*. Telle eſt la concluſion de nos adverſaires. Mais de-là nous concluons à nôtre tour, que ce vrai peuple de Dieu ſera renfermé, juſqu'à la fin, dans cette *profeſſion externe* de la Babylone ſpirituelle; car c'eſt préciſément au tems de ſa chûte, que ce précepte vient du Ciel, *Sortez de Babylone, mon peuple*. Qu'on liſe l'endroit de l'Apocalypſe, où cette voix du Ciel eſt entendue: c'eſt à point nommé quand l'Ange s'écrie, *Elle eſt tombée, elle eſt tombée la grande Babylone. Sortez-en, mon peuple, pour n'avoir point de part à ſes péchés, & n'être point enveloppé dans ſon ſupplice, parce que ſes péchés ſont montés juſqu'au Ciel*. Voilà donc préciſément le tems de la chûte de Babylone, qui concourt avec le tems du commandement d'en ſortir. Ainſi dans ce moment fatal, le peuple de Dieu eſt encore dans ſon enceinte, encore renfermé dans ſa profeſſion externe. Je demande premiérement, que veut dire ici le peuple de Dieu, ſi ce n'eſt le gros de ce peuple? Que ſi le gros du peuple de Dieu eſt encore dans la profeſſion externe de Babylone dans le tems de ſa chûte, les Vaudois, & les Albigeos, & les Viclé-fiſtes, & les Taborites, & les Luthériens, & les Calviniſtes qui en étoient déja ſortis un ſi long-tems avant celui où l'on met ſa chûte, qu'étoient-ils donc autre choſe, ſinon le peuple réprouvé? Et ſi l'on nous dit que le précepte d'en ſortir, quoique prononcé au tems de la chûte, s'étend à tous les ſiécles précédens, en ſorte que le peuple de Dieu dût déja en être ſorti, pourquoi cette voix du Ciel pour l'y obliger? Dira-t-on que la plus grande partie du peuple de Dieu en étoit ſortie, & qu'une petite partie

Préf. leç. I. P. chap. VII. p. 121.

Syſt. p. 145. Var. XV. 14. & ſuiv.

Apoc. XVIII. 4.

y demeuroit encore ? Mais la voix parle en général à tout le peuple de Dieu ; & la raiſon en eſt évidente : car cette voix de l' Apocalypſe n' eſt qu' une répétition de celle que tous les Prophétes avoient adreſſée aux Juifs, afin qu'ils ſortiſſent tous de Babylone & de ſon Empire, où ils étoient captifs. Ainſi cette parole, *mon peuple*, enferme manifeſtement toute la ſociété du peuple fidéle. Qu'on me montre enfin dans l'Ecriture, que cette parole ainſi prononcée généralement, ne ſignifie qu'une partie, & encore la plus petite du peuple de Dieu.

Mais je demande ſecondement, comment en tout cas cette petite parcelle du peuple de Dieu pouvoit être encore renfermée dans la *profeſſion externe* de Babylone au tems de ſa chûte ? Eſt-ce qu'elle n' étoit pas encore aſſez corrompue, aſſez idolâtre, aſſez tirannique, en un mot, aſſez Babylone juſqu' à ce tems ? Qu' eſt-ce donc qui lui attiroit ces grandes plaïes, & une vengeance ſi terrible ?

Je demanderois en troiſiéme lieu, ſi ce peuple de Dieu pouvoit demeurer dans la *profeſſion externe* de l' idolatrie, n' étoit que nous avons déja vû que l' idolatrie de ſaint Léon & celle de l' Egliſe de ſon tems n' obligeoit pas à en quitter la communion. Mais enfin, ſi l' idolatrie n' y oblige pas, à quel terme fixerons-nous la date de l' obligation ? On ne ſait plus où l' on va : voici un précepte d' un genre tout nouveau, qui n' oblige en aucun cas, & dont on ne connoît pas le ſujet.

XLII. Queſtion, ſi les Proteſtans rebutés de l'abſurdité du ſiſtême de Joſeph Méde & de M. Jurieu, ne peuvent forger un autre plan ſoûtenable.

Peut-être que ceux qui verront les abſurdités manifeſtes de la nouvelle interprétation, à la fin abandonneront à la riſée de tout l' Univers Joſeph Méde & ſon défenſeur, & ſoûtiendront que le Pape n' eſt pas moins l' Antechriſt, encore que ces téméraires aïent donné une fauſſe date à la

naiſſance de ſon Antichriſtianiſme : mais viſiblement cela ne ſe peut; car enfin, on ne tient plus rien ſi on abandonne l'époque du démembrement de l'Empire Romain. Pour peu qu'on change cette date, le Pape n'eſt plus l'Antechriſt ; Rome n'eſt plus Babylone ; l'homme de péché ne vient plus au moment de la ruine de l'Empire, comme on veut que ſaint Paul l'ait prédit ; la ſeptiéme tête, le ſeptiéme Roi, le ſeptiéme gouvernement qui eſt celui de l'Antechriſt, ne commence plus au rems des dix Rois; en un mot, tout le ſens qu'on veut donner aux Prophéties de ces deux Apôtres, s'en va en fumée. Or ce démembrement ne peut tomber au plus tard que vers le tems de ſaint Léon, dans le pillage de Genſeric. Et il eſt vrai qu'on pourroit trouver en 410. & quarante ans au-deſſus, ſous le Pape ſaint Innocent, une autre priſe de Rome par Alaric, & le vrai commencement du démembrement de l'Empire : mais Joſeph Méde & ſon diſciple ont appréhendé cette date, à cauſe qu'à commencer par cet endroit-là, les douze cens ſoixante ans ſe trouveroient déja écoulés, & le ſiſtême des Proteſtans démenti par l'événement. Si donc ils ont commencé trente ou quarante ans au-deſſous, c'eſt pour prolonger d'autant la vie du ſiſtême, & donner encore ce petit cours aux eſpérances dont on amuſe les peuples. Avec ce miſérable artifice, & tout l'eſprit qu'ils ont uſé ſi mal-à-propos dans de vaines conjectures, tout eſt plein d'abſurdités dans leurs ouvrages: l'Antechriſt devient un Saint ; l'idolatrie devient innocente ; Babylone, la mere des proſtitutions, devient en même tems la mere des enfans de Dieu ; & le peuple de Dieu eſt dans ſon enceinte, c'eſt-à-dire, comme on l'interpréte, dans ſa Communion, *dans ſa profeſſion externe* ; on ne ſait plus quand doit commencer, ni où doit

finir le précepte, *Sortez de Babylone*, ni enfin ce qu'il ſignifie. Il eſt donc plus clair que le jour, que le nouvel article de Foi de l'Antichriſtianiſme du Pape, ſans lequel le Miniſtre enſeigne qu'on ne peut pas être Chrétien, & où il met le fondement de la Réforme, non-ſeulement eſt deſtitué de toute autorité de l'Ecriture, mais encore ſi rempli de contradictions & d'abſurdités, qu'il n'y a plus aucun moïen de le ſoûtenir. On voit que tous ces grands mots, Antechriſt, idolatrie, Babylone, blaſphêmes, proſtitutions, ſont des termes emploïés par la Réforme à exciter la haine d'un peuple crédule, puiſqu'on trouve ſous ces noms affreux la vraïe Egliſe, & non-ſeulement la piété ordinaire, mais encore la piété la plus éminente, & la ſainteté même.

XLIII. Concluſion de ce qui regarde le Chap. XVIII. de l'Apocalypſe.

Pour peu que les Proteſtans conſiderent les abſurdités, ou, pour mieux dire, les impiétés de cette interprétation, ils demeureront étonnés de s'être laiſſés ſurprendre à une illuſion ſi groſſiére. Ils avoient devant les yeux un ſi grand objet; Rome tombée avec ſon Empire du comble de la gloire, juſqu'à être la proïe & le jouët des peuples qu'elle avoit vaincus. La chûte de Babylone tant célébrée par les Prophétes, n'a été ni plus grande, ni plus manifeſte. Babylone n'avoit pas tant tirannisé les Saints que Rome, ni n'étoit pas demeurée plus long-tems qu'elle, attachée à ſes faux Dieux. Que diront ici les Proteſtans, en voïant tous les caractéres de la ruine de Rome, marqués par ſaint Jean, ſi évidemment accomplis? Diront-ils que ſaint Jean n'y a pas penſé, & que Dieu qui lui a fait voir, comme on en convient, les impiétés & les cruautés de Rome païenne qui a tant répandu de ſang Chrétien, ne lui en aura pas montré le juſte ſupplice? C'eſt démentir l'événement, le plus ſûr interpréte des Prophéties; c'eſt démentir tous les Peres, qui dès l'origine du Chriſtianiſme ont crû lire

dans l'Apocalypſe la deſtinée de l'Empire Romain; c'eſt démentir ſaint Jean, qui a donné à ſa Babylone les caractéres de Rome la païenne, comme ils étoient connus de ſon tems par tout le monde; c'eſt ſe démentir eux-mêmes, puiſqu'ils ont reconnu dans les dix Rois du Chapitre XVII. la diſſipation prochaine de l'ancien Empire, dont on ne trouve la conſommation que dans le Chapitre XVIII. comme il a été démontré. *Ci-deſſus. n. XXI.*

XLIV. Si les Proteſtans peuvent admettre une double chûte de Rome.

Les Proteſtans pourroient dire qu'ils ne veulent pas exclure du Chapitre XVIII. de l'Apocalypſe la chûte de Rome païenne, mais qu'il y a un double ſens dans ce divin Livre; & qu'outre la chûte de Rome ſous Alaric, ou ſous Genſéric, ſaint Jean regardoit encore celle qu'ils attendent.

Mais il ne leur eſt pas permis de nous alléguer ces deux chûtes: car, ou ce ſeroit par le Texte même qu'ils prétendroient nous y forcer; ce qui n'eſt pas, puiſque la chûte de Rome païenne épuiſe ſuffiſamment le ſens littéral: ou ce ſeroit par la Tradition; mais premiérement, ils la rejettent; ſecondement, ils n'en ont aucune qui les favoriſe.

Il faut ici les faire ſouvenir que c'eſt la chûte d'une Egliſe qu'ils ſe ſont obligés à nous faire voir dans le Chapitre XVIII. de l'Apocalypſe, & encore de l'Egliſe la plus éclatante de tout le monde, & dont la communion ſeroit la plus étendue. Or c'eſt de quoi il n'y a aucune Tradition, & pas même la moindre trace dans les Peres. Il y en a encore moins dans l'Apocalypſe, comme nous l'avons démontré ſi clairement, qu'on ne peut plus y imaginer aucune replique.

XLV. Prédiction de ſaint Paul. *II. Theſſ. II.*

Ne laiſſons aux Proteſtans aucune des Prophéties qu'ils ont profanées, & ſauvons encore de leurs mains celle de ſaint Paul. Mais il faut, avant toutes choſes, la remettre ſous les yeux du Lecteur;

& la voici traduite de mot à mot ſur le Grec, en marquant auſſi en particulier la verſion de Genéve & celle du Miniſtre Jurieu dans les mots qui ſont importans.

1. Nous vous conjurons, mes Freres, par l'avénement de Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST, & par nôtre réunion avec lui:

2. Que vous ne vous laiſſiez pas légérement ébranler dans vôtre ſentiment, & que vous ne vous troubliez pas, en croïant, ou ſur quelque Prophétie, ou ſur quelque diſcours, ou ſur quelque lettre qu'on ſuppoſeroit venir de nous, que le jour du Seigneur ſoit prêt d'arriver.

3. Que perſonne ne vous ſéduiſe en aucune maniére que ce ſoit; car ce jour-là ne viendra point que la révolte, *Genéve*, *ou* (l'apoſtaſie) ne ſoit arrivée auparavant, & qu'on n'ait vû paroître cet homme de péché, cet enfant de perdition,

4. L'ennemi, (celui qui s'oppoſera *à Dieu*,) & s'élévera au-deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu, ou qui eſt adoré, juſqu'à s'aſſeoir comme un Dieu au Temple de Dieu, voulant lui-même paſſer pour Dieu.

5. Ne vous ſouvient-il pas que je vous ai dit ces choſes, lorſque j'étois parmi vous?

6. Vous ſavez bien l'empêchement, (ce qui l'empêche de venir, ce qui le retient, *Gen.*) afin qu'il paroiſſe en ſon tems.

7. Car le myſtére d'iniquité commence déja: (ſe forme dès-à-préſent, *ſe met en train*, Gen.) ſeulement que celui qui tient, (tienne encore), (celui qui a, ait encore; *ou*), celui qui obtient maintenant, obtiendra encore, *Gen.* celui qui occupe, occupera, *Jur.* juſqu'à ce qu'il ſoit détruit: (aboli, *Gen.*)

8. Et alors ſe découvrira le méchant, que le Seigneur JESUS perdra, (*déconfira*, Gen.) (*dé-*

truira, Jur.) par le ſouffle de ſa bouche, & qu' il abolira par l'éclat de ſa préſence, (par ſon éclatante préſence,) *ou*, par la gloire de ſon avénement ; (*au lieu de* gloire, Gen. *clarté*):

9. Ce méchant, dis-je, qui doit venir accompagné de la puiſſance de Satan avec toutes ſortes de miracles, de ſignes, & de prodiges trompeurs,

10. Et avec toutes les illuſions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périſſent.

11. C'eſt pourquoi Dieu leur envoïera une efficace d'erreur, en ſorte qu' ils croïent au menſonge:

12. Afin que tous ceux qui n'ont pas crû la vérité, & qui ont conſenti à l' iniquité, ſoient condamnés.

XLVI. Deux circonſtances de la venue de l'Antechriſt, marquées par l'Apôtre.

Telles ſont les paroles de ſaint Paul, directement oppoſées au ſiſtême des Proteſtans touchant le Pape : la raiſon eſt que, ſelon leur propre interprétation, ſaint Paul fait paroître l' homme de péché, le méchant, l' ennemi de Dieu, & en un mot l' Antechriſt, dans deux conjonctures ; l' une, au tems *que celui qui tient, ſera détruit*, ℣. 7. 8. l'autre, aux approches du jour du Seigneur, ℣. 2. 8. & l' une & l' autre circonſtance, ſelon leur propre explication, eſt incompatible avec ce qu'ils diſent du Pape.

XLVII. La 1 premiére mal expliquée par les Proteſtans.

La premiére ; parce qu'ils entendent ſaint Paul du démembrement de l'Empire Romain ſous Alaric, & dans toute l'étendue du cinquiéme ſiécle : or il n'a paru dans tout ce tems ni prodiges, ni ſignes trompeurs, ni rien enfin d'extraordinaire dans la Papauté, pas même en allégorie. Les miracles qui ſe faiſoient au tombeau des ſaints Martyrs, ne tendoient qu' à glorifier le Dieu des Martyrs, à confirmer l'Evangile pour lequel ils étoient morts, à confondre un Julien l' Apoſtat & les infidéles endurcis, & à convertir les autres. Ceux qui les ont rapportés, c' eſt-à-dire, tous les ſaints Peres & tous les Hiſtoriens, n' ont pas été des trompeurs, mais des Saints, & la lumiére de

leur ſiécle. Les Papes n'y ont pas eu plus de part que tout le reſte des Evêques en Orient & en Occident, & par tout le monde. On n'a jamais produit aucun paſſage, pour faire voir que les Papes aïent rien fait de particulier ſur cela; & on ne ſonge pas ſeulement à en produire. On n'a non plus oſé imaginer que les Papes qui furent alors, ni pluſieurs ſiécles après, aïent ſongé à s'élever au-deſſus de Dieu, ni à ſe faire rendre les honneurs divins dans ſon Temple : on n'a, dis-je, oſé imaginer que ſaint Léon, ni ſaint Simplice, ni ſaint Gélaſe, ni ſaint Hormiſdas, ni ſaint Grégoire, ni les autres, aïent rien fait d'approchant, pas même, je le répéte, en allégorie; car on demeure d'accord, même dans la Réformation prétendue, que ces Papes étoient de grands Saints, ou tout au moins des gens de bien : on ſe moque donc, lorſqu'on oſe dire que l'homme de péché parut alors.

XLVIII. La ſeconde, également mal entendue.

On ne ſe tire pas mieux de l'autre conjoncture, où ſaint Paul fait naître l'homme de péché, c'eſt-à-dire, dans les approches *du jour du Seigneur*, & de ſa préſence éclatante : car l'homme de péché des Proteſtans ne devoit point du tout venir dans ces approches, ni vers le tems de ce grand éclat de la préſence de JESUS-CHRIST, puiſque l'Empire de ce méchant devoit durer dans une longue ſucceſſion de Papes, & plus de douze cens ans, comme on a vû : donc l'homme de péché de ſaint Paul n'eſt pas celui des Proteſtans.

Mais voici encore un autre inconvénient : c'eſt que la chûte de l'Empire Romain qui eſt arrivée au cinquiéme ſiécle, ou en quelqu'autre endroit qu'on la voudra mettre, n'a rien de commun avec le jour du Seigneur; puiſque nous avons vû la premiére choſe, c'eſt-à-dire, la chûte de l'Empire, trés-parfaitement accomplie, & que treize cens ans après nous ne voïons encore rien de plus avancé pour l'accompliſſement de l'autre.

Mais que veut dire ce mot de ſaint Paul, *Que celui qui tient, tienne encore, juſqu'à ce qu'il ſoit détruit?* ℣. 7. Tout ce qu'il plaira aux Proteſtans; & en quelque ſorte qu'ils l'entendent, il n'y a rien pour eux dans ce paſſage.

XLIX. En accordant aux Proteſtans tout ce qu'ils demandent, ils ne concluent rien de cette parole de ſaint Paul, *Celui qui tient*.

Il ſavent bien que ſaint Auguſtin approuve l'interprétation, où par *celui qui tient*, on entend celui qui tient la foi, qui eſt ſolidement établi deſſus; & il veut, ſelon ce ſens, que ſaint Paul l'exhorte à perſévérer malgré les illuſions de l'Antechriſt. Il n'y a point là de myſtére, ni aucune ſorte d'ambiguité: *que celui qui tient, tienne; que celui qui* a la foi, dit ſaint Paul, *la conſerve*; c'eſt la même choſe qu'il dit ailleurs, que *celui qui croit être ferme, prenne garde de ne tomber pas*: avertiſſement trés-néceſſaire dans la grande tentation de l'Antechriſt, tant que dureront ſes illuſions, & juſqu'à ce qu'il ſoit détruit par la préſence éclatante du Fils de Dieu. Et dans le même Chapitre dont il s'agit, ſaint Paul dit encore à ceux de Theſſalonique: *Tenez ferme, & conſervez les Traditions que vous avez appriſes de nous, ſoit de vive voix, ſoit par écrit*: où les mots dont ſe ſert l'Apotre, κράτειτε, κρατεῖτε; *Tenez ferme, conſervez, gardez*, ne ſont pas moins forts que celui du ℣. 7. ἐπέχων, *celui qui tient*. Toutes les Epitres de ſaint Paul ſont pleines de ces préceptes; *Tenez ferme*, où le mot Grec κατέχετε, eſt fort voiſin & à peu près de même force, comme de même origine que celui dont nous parlons: de ſorte qu'il n'y a rien de plus naturel que l'interprétation de ſaint Auguſtin. Elle n'accommode pas les Proteſtans: en voici une autre d'un grand Auteur, qui ne leur conviendra pas davantage.

De Civ. XX. 19. Epiſt. ad Heſich. 199. fol. 80.

I. Cor. X. 12.

II. Theſſ. II. 14.

C'eſt le docte Théodoret, un des plus judicieux Interprétes de l'Ecriture & de ſaint Paul. Dans ces mots du ℣. 6. *Vous ſavez ce qui arrete, ou ce qui retient*, il n'a pas entendu avec beaucoup d'autres

Peres l'Empire Romain, mais *l'immuable décret de Dieu qui arrêtoit l'Antechriſt, parce qu'il vouloit qu'il ne parût qu'à la fin du monde, & après que l'Evangile auroit rempli toute la Terre*. Il ſuit la penſée au *V.* 7. & il veut *que celui qui tient*, s'entende *de l'idolatrie, qui devoit toujours durer dans le monde juſqu'à la venue de l'Antechriſt* : d'où il conclut qu'il ne paroîtra *qu'après que l'idolatrie ſeroit tout-à-fait détruite, & l'Evangile annoncé par tout l'Univers*.

Je ne vois rien qui combatte cette expoſition, & j'en pourrois rapporter beaucoup d'autres auſſi peu conformes au deſſein des Proteſtans ; mais venons à celles qu'ils y croïent favorables.

Selon eux, celui qui tient ; *celui qui obtient*, ſelon Genéve ; *celui qui occupe*, ſelon M. Jurieu, c'eſt l'Empire Romain qui tenoit tout l'Univers en ſa puiſſance. C'eſt l'interprétation des Peres : mais ſi on la nie aux Proteſtans, comment la prouveront-ils ? Par les Peres & la Tradition ? ce ſeroit contre leurs principes ; & puis les Peres varient, & la Tradition n'eſt pas uniforme. Quoi donc, par le Texte même ? Il n'y a rien de clair pour l'Empire Romain. Que ſi l'on dit avec quelques Peres, qu'en cela même que ſaint Paul affecte un langage myſtérieux, il montre qu'il entendoit quelque choſe qu'il y eût eu du péril à expliquer clairement, comme eût été la prédiction de la chûte de l'Empire dont on auroit pû faire un crime aux Chrétiens & à l'Apôtre ; cette réponſe ne ſatisfait pas : car premiérement nous pouvons répondre qu'il n'y a rien là d'ambigu, ni rien de myſtérieux, ſelon l'interprétation qu'on vient de voir de ſaint Auguſtin. Secondement, qu'il peut y avoir beaucoup d'autres choſes que ſaint Paul aura voulu envéloper dans un diſcours myſtérieux, particuliérement dans l'avenir, où il tranſporte en eſprit ſes lecteurs.

En accordant néanmoins qu'il s'agit ici de l'Empire

Romain, pluſieurs Catholiques ont penſé qu'encore que cet Empire ait été détruit en un certain ſens, lorſqu'il le fut en Occident où étoit ſa ſource & dans Rome même, il a ſubſiſté en quelque maniére dans les Empereurs d'Orient, & enſuite dans Charlemagne, & dans les Empereurs François & Allemans qui durent encore.

Ce ſens eſt indifférent pour l'Apocalypſe. La chûte de Rome punie pour ſes perſécutions & pour ſon attachement à l'idolatrie, avec la diſſipation de ſon Empire dans ſa ſource, eſt un aſſez digne objet de la Prophétie de ſaint Jean; & rien n'empêche que tant de ſiécles après cette chûte, on ne reconnoiſſe encore ce foible renouvellement de l'Empire Romain, qui depuis un ſi long-tems n'a plus rien à Rome. Que ſi l'on veut ſoûtenir que juſqu'à la fin du monde, ce nouvel Empire ſera exemt des viciſſitudes humaines, ſans jamais pouvoir périr qu'à la venue de l'Antechriſt, & que ce ſoit là le ſens de ſaint Paul; ce ſeroit en même tems manifeſtement la ruine des Proteſtans, puiſque cet Empire ſubſiſte encore.

Auſſi s'y oppoſent-ils de toute leur force: ils ne trouvent aucune apparence que ſaint Paul, par *celui qui tient*, parole ſi forte pour déſigner un Empire ſous qui tout l'Univers tremble, entende le nouvel Empire; & ils veulent qu'il entende l'Empire Romain dont nous avons vû la chûte: mais c'eſt ce que je détruis par cette preuve démonſtrative; car voici leur raiſonnement: Celui qui tient, ſelon ſaint Paul, c'eſt Rome qui tenoit alors tout l'Univers ſous ſa puiſſance; lorſque cette Puiſſance ſera détruite, l'Antechriſt, ſelon cet Apôtre, paroîtra: Or il eſt détruit, pourſuivent-ils, cet Empire de l'ancienne Rome, ſous qui l'Univers avoit ployé: l'homme de péché eſt donc venu. Voilà leur raiſonnement dans toute ſa force. Mais pouſſons un peu plus loin la conſéquence,

Jurieu, Accomp. p. 22.

pour découvrir clairement la fauſſeté du principe. Le même ſaint Paul qui nous donne la chûte de *celui qui tient* pour ſigne prochain de l'Antechriſt, nous la donne auſſi pour ſigne prochain du jour du Seigneur; car écoutons ſes paroles, & prenons la ſuite de ſon diſcours: *Ne vous laiſſez point troubler*, dit-il, *par ceux qui vous ont écrit ſous mon nom, que le jour du Seigneur alloit venir*. Pour les empêcher d'être troublés de la crainte d'une ſi ſoudaine arrivée de ce grand jour, il leur raconte un grand événement dont il devoit être précédé, qui étoit la découverte de ce *méchant* que JESUS-CHRIST devoit détruire. Vous ſavez, dit-il, ce qui *l'empêche*, *ce qui le retarde*, afin qu'il paroiſſe en ſon tems; *car le myſtére d'iniquité commence déja; ſeulement que celui qui tient, tienne encore juſqu'à ce qu'il ſoit détruit; & alors ſera découvert ce méchant que le Seigneur détruira par le ſouffle de ſa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de ſa préſence*. Voilà les mots de ſaint Paul, ℣. 6. 7. 8. & on en voit le rapport avec *le jour du Seigneur*, du ℣. 2. On voit donc plus clair que le jour, qu'il fait marcher enſemble ces deux choſes, la découverte du méchant qui s'élévera au-deſſus de Dieu, & ſa ſoudaine deſtruction au jour du Seigneur, par l'éclatante apparition de ſa gloire: or eſt-il que ce grand jour & l'éclatante apparition de la gloire de JESUS-CHRIST n'eſt pas venue; par conſequent l'homme de péché qui en devoit être un ſi prochain avant-coureur, ne l'eſt non plus; & on ne peut croire que ſaint Paul, par *celui qui tient*, entende l'Empire Romain dont nous avons vû la chûte.

II. Theſſ. II. 2.

L. S'il y a quelque avantage à tirer des Peres, qui font venir l'Antechriſt & le Jugement à la chûte de l'Empire Romain.

Mais que veulent donc dire les Peres, lorſqu'ils entendent ces mots, *celui qui tient*, de l'Empire qui tenoit alors l'Univers en ſa puiſſance? Il eſt aiſé de répondre: en premier lieu, ce n'eſt pas le ſentiment de tous les Peres, comme on le peut voir, ſans aller plus loin, & d'une maniére à n'en point douter,

dans les paſſages de ſaint Auguſtin & de Théodoret qu'on vient de produire. Il faut donc ſoigneuſement diſtinguer les conjectures particuliéres des Peres d'avec leur conſentement unanime : mais ſecondement, les mêmes Peres qui entendent l'Empire Romain par *celui qui tient*, entendent auſſi par le *jour du Seigneur*, & par *l'éclatante apparition de* JESUS-CHRIST, le jour du Jugement univerſel dont ce méchant devoit être le prochain avant-coureur : tellement que s'ils joignent la chûte de ce grand Empire avec la venue de l'Antechriſt, ils joignent auſſi la venue de l'Antechriſt avec le Jugement dernier & la fin de l'Univers ; en un mot, ils préſumoient que l'Empire Romain ſur toute la terre ne finiroit qu'avec le monde ; ce qu'ils ont bien pû conjecturer avant que les choſes fuſſent arrivées : mais ce qu'on ne peut dire ſans folie, maintenant que l'expétience nous a fait voir le contraire.

II. Que le ſentiment des Peres eſt directement contraire au ſiſtéme Proteſtant, en ce qu'ils reconnoiſſent l'Antechriſt pour un ſeul homme. *Aug. de Civ. XX. 19.*

Il y a encore un autre endroit où l'interprétation Proteſtante ne s'accorde en aucune ſorte avec celle des Peres : c'eſt que tous unanimement, & ſans exception d'un ſeul, ils ont crû que l'Antechriſt, dont ſaint Paul parle en ce lieu, ſeroit un ſeul homme. Car ils ont bien vû avec ſaint Jean, qu'il y auroit pluſieurs Antechriſts, parce que le dernier, comme on l'appelloit, qu'ils attendoient à la fin des ſiécles, auroit pluſieurs avant-coureurs : mais pour lui, tous l'ont pris pour un ſeul homme ; & ils étoient naturellement conduits à ce ſens par ces expreſſions de l'Apôtre : *L'homme de péché, le fils de perdition, l'ennemi, le méchant, celui qui viendra avec tous les ſignes trompeurs, celui que* JESUS-CHRIST *détruira* ; tous catactéres individuels, qui déſignent un homme particulier, comme nous l'avons obſervé ailleurs. *II. Theſſ. II 3. 4. 8. 9.* *Hiſt. des Var. XII. 4.*

On nous objecte que le Saint-Eſprit nous repréſente ſouvent comme un ſeul homme, tout un Corps & tout un Etat ; témoin le faux Prophéte de l'Apo- *Apoc. XVI. 13. XIX. 20. XX. 10.*

calypſe, que nous-mêmes nous avons pris pour une ſociété de Philoſophes Magiciens, encore que par trois fois il ſoit appellé en ſingulier & avec l'article, *le faux Prophète*, comme l'Antechriſt eſt appellé *le méchant*, *l'impie*.

C'eſt la méthode perpétuelle des Proteſtans: auſſitôt qu'ils ont trouvé dans l'Ecriture une figure, ils l'outrent ſans aucune meſure, enſorte qu'on ne ſait plus par où diſtinguer ce qui ſe dit proprement. Que ſi les Juifs ou les libertins qui ne reçoivent pas l'Evangile, vouloient dire que les paſſages des anciens Prophétes où il eſt parlé du Meſſie, déſignent auſſi un certain Corps & un certain Etat, & non pas un homme particulier, n'y auroit-il point de régle pour les confondre? Et s'il doit y avoir un CHRIST, un homme particulier qui ſoit le CHRIST par excellence, devancé par pluſieurs CHRISTS en figure: pourquoi ne voudra-t-on pas qu'il y ait un Antechriſt éminent, un homme particulier qui paroiſſe à la fin des ſiécles, que d'autres Antechriſts inférieurs en impiété & en malice, un Nabuchodonoſor, un Antiochus, un Néron, un Simon le Magicien ou d'autres pareils impoſteurs, aïent précédé?

La régle que nous donnons pour entendre les figures de l'Ecriture, eſt de conſulter l'Ecriture même. Par exemple, ſi nous diſons que le faux Prophete déſigné dans l'Apocalypſe comme un homme particulier, peut être pris pour un Corps entier & une Société, c'eſt que dès le commencement il eſt appellé une Bête: *Et je vis*, dit ſaint Jean, *une autre Bête*; terme conſacré dans ce Livre, pour ſignifier un Corps de ſociété, un grand Empire, une Ville dominante, ou quelque autre choſe ſemblable, comme il eſt formellement expliqué par ſaint Jean même; & cette idée venoit de plus haut, c'eſt-à-dire, de Daniel, où les quatre Bêtes repréſentent quatre Roïaumes, comme il eſt diſtinctement expliqué

Apoc. XIII. 11.

Apoc. XVIII. 9. 18.

par ces paroles préciſes : *Ces quatre Bêtes ſont quatre Roïaumes qui s'élèveront de la terre.* Dan. VII. 17.

Il faudroit donc nous montrer que ſaint Paul nous eût parlé en quelque endroit de ce méchant, autrement que comme d'un homme particulier, ou qu'on ait jamais entaſſé tant de caractéres individuels, pour ſignifier une ſuite d'hommes: & ſi l'on dit que ce méchant eſt le même que le faux Prophéte de ſaint Jean, viſiblement cela ne ſe peut; puiſqu'outre les autres raiſons par leſquelles nous nous réſervons de le démontrer dans la ſuite, il ſuffit de dire à préſent, qu'au lieu que le méchant de ſaint Paul ſe porte pour Dieu, & s'éléve au-deſſus de tous les Dieux, le faux Prophéte de ſaint Jean qui eſt la ſeconde Bête, ni ne ſe donne pour un Dieu, ni ne ſe fait adorer, mais qu'il fait adorer la premiére Bête. Act. XIII. 12.

III. Que les Proteſtans ne s'accordent ni avec les Peres, ni avec ſaint Paul, ni avec eux-mêmes.

C'eſt donc pour cette raiſon que tous les Peres unanimement, & ſans en excepter un ſeul, dès l'origine du Chriſtianiſme ont reconnu naturellement le méchant, l'impie, l'homme de péché, & l'enfant de perdition de ſaint Paul, & en un mot l'Antechriſt, pour un homme particulier qui devoit venir à la fin du monde, pour faire la derniére épreuve des Elûs de Dieu, & l'exemple le plus éclatant de ſa vengeance avant le Jugement prochain.

Les Proteſtans nous répondent, qu'auſſi ne ſuivent-ils pas le plan des Peres: qu'il eſt bien vrai qu'avec eux ils prennent le méchant de ſaint Paul pour l'Antechriſt, & le font venir encore avec eux à la chûte de l'Empire Romain; mais qu'ils ne les ſuivent pas en ce qu'ils joignent toutes ces choſes au dernier jour, & encore moins en ce qu'ils font de l'Antechriſt un particulier. Voilà ce qu'ils nous répondent: d'où je conclus premiérement, qu'il ne faut donc plus, comme ils font, & comme fait encore en dernier lieu M. Jurieu, s'autoriſer des Anciens, pour tout-à-coup les Prif. Accompl. Liv. XII.

abandonner aux endroits les plus eſſentiels; & ſecondement, je leur demande ce que c'eſt donc, ſelon eux, que le jour du Seigneur, & l'éclatante apparition de JESUS-CHRIST.

Du Moulin trés-embarraſſé de cette difficulté, & d'une ſi promte exécution de ſon Antechriſt qui devoit durer douze à treize cens ans, paraphraſe d'une étrange ſorte ce verſet de ſaint Paul: *Et lors le méchant ſera révélé, lequel le Seigneur Jeſus déconfira par l'eſprit de ſa bouche, & abolira par la clarté de ſon avénement.* Voilà le Texte de ſaint Paul, ſelon la Verſion de Genéve, & en voici la paraphraſe ſelon le Miniſtre: *Et quand cet Empire Romain ſera détruit, alors ſera pleinement manifeſté ce Pontife, & le Siége Papal ſera exalté par la ruine de l'Empire; lequel Pontife Dieu abattra ET AFFOIBLIRA, mais ne LE DETRUIRA point totalement qu'au dernier jour du Jugement, lorſque JESUS-CHRIST viendra en ſa gloire.* Ce que voulant expliquer plus amplement, il nous repréſente l'Empire Papal ébranlé par la prédication de Luther; & quant à la *pleine abolition*, il la réſerve au jour du Jugement, dans cinq ou ſix cens ans, s'il plaît à Dieu.

Acc. des Prophés. p. 78.

Ibid. 149. 152.

On voit bien ce qui le contraint à parler ainſi; c'eſt qu'enfin il n'a oſé dire que Luther ait abattu & détruit ce prétendu Antechriſt de la Réforme, comme il s'en étoit vanté: c'eſt pourquoi il a fallu diſtinguer deux tems, l'un où l'Antechriſt ſeroit affoibli, & l'autre où il ſeroit détruit tout-à-fait. Mais ce n'eſt pas ainſi que ſaint Paul procéde: il n'a dans le Texte aucun veſtige de cette diſtinction, c'eſt-à-dire, que le Miniſtre a vû le mal, & n'y a point trouvé de reméde, qu'en falſifiant le Texte de ſaint Paul.

Pour colorer une ſi indigne falſification, il a voulu s'imaginer que le mot Grec qu'on a traduit à Genéve par le vieux mot *déconfira*, & celui qu'on y a traduit par *abolira*, ſont d'une vertu bien différente: ἀναλώσει,

(*analoſei*) ſelon lui, ne ſignifie pas tuer, comme l'a traduit la Vulgate, mais *une déconfiture par certains progrès: comme qui daroit, uſer, diſſiper, conſumer.* Que veut dire ce faux Savant avec ſon Grec jetté en l'air pour éblouïr le monde? Et qui jamais a conçû qu'*analoſei*, où il a traduit *déconfira*, ſoit plus foible que καταργήσει, (*catargeſei*) où il traduit *abolira*? Quel enfant qui ait ouï parler de la ruine de Troye, ne ſait pas qu'elle s'appelle ἄλωσις [*aloſis**] de la racine ἁλίσκω (*aliſco*) qui a la même vertu; & que ce terme ἄλωσις ſignifie *excidium*, la deſtruction, la ruine, la perte totale, comme l'ἀναλώσει, (*analoſei*) de ſaint Paul ſignifie, détruira, perdra, abolira tout-à-fait?] Que ſi c'eſt là ce qu'a fait Luther, que fera de plus JESUS-CHRIST, quand il viendra dans ſa gloire? Mais qu'y a-t-il qui tombe plus vîte que ce qu'on abat par un ſouffle? & qui ne voit plus clair que le jour, que ces deux expreſſions de ſaint Paul; *JESUS-CHRIST perdra le méchant par ſon ſouffle, & le détruira par la gloire de ſon avénement*, ne ſignifient que la même choſe répétée deux fois, ſelon le génie de l'Hébreu?

* Voïez la Note, p. 93.

S. Chryſoſtome, qui aſſûrément ſavoit le Grec, voulant expliquer la force du mot ἀναλίσκειν, (*analiskein*) dont ſe ſert ſaint Paul, & tout enſemble faire voir combien promptement l'Antechriſt ſeroit défait par l'éclatante apparition de JESUS-CHRIST, *Ce ſera*, dit-il, *comme un feu, qui tombant ſeulement ſur de petits animaux, avant même que de les toucher, & quoiqu'ils ſoient encore éloignés, les rend immobiles de fraieur, & les conſume*, analiskei; *ainſi JESUS-CHRIST, par ſon ſeul commandement & par ſa ſeule préſence, conſumera l'Antechriſt*, analoſei: *c'eſt aſſez qu'il paroiſſe, & tout cela périt auſſitôt.* *In II. ad Theſſ. cap. II. Hom. IV.*

Le Cardinal Bellarmin s'étoit ſervi trés-à-propos de ces paroles de ſaint Chryſoſtome, trop preſſantes pour du Moulin, quoiqu'alors foiblement traduites. Ce Miniſtre les affoiblit encore davantage: au lieu de cette *Ibid. p.*

fraïeur qui rend ces animaux immobiles, il veut que le feu, contra ſa nature, ne faſſe que les aſſoupir; au lieu de cette prompte action du plus vifs & du plus vorace des élémens, il lui donne une lenteur qu'il n'eut jamais; & non content de changer le ſens de ſaint Chryſoſtome, il voudroit encore changer la nature même, pour faire vivre ſon Antechriſt plus que ſaint Paul ne le permet.

Le même du Moulin blâme la Vulgate, qui traduit l'*analoſei* de ſaint Paul, par le Latin *interficiet*. Mais ſaint Jérôme traduit partout ainſi: il dit partout, le méchant que le Seigneur *tuera*, *fera mourir*, interficiet, *par le ſouffle de ſa bouche, & détruira par l'éclat de ſon avénement*. Et voici comme il l'explique: *Le Seigneur*, dit-il, *le fera mourir*, interficiet, *par le ſouffle de ſa bouche, c'eſt-à-dire, par ſa divine puiſſance, & par un commandement abſolu; puiſqu'à lui, commander, c'eſt faire: ainſi ce ne ſera ni par une armée, ni par la force des Soldats, ni par le ſecours des Anges que l'Antechriſt ſera tué; & de même que les ténébres ſont diſſipées par le ſeul avénement du Soleil, ainſi JESUS-CHRIST détruira l'Antechriſt par le ſeul éclat de ſon avénement.*

Epiſt. XI. ad Ageruch. *Ep. ad Alg. q. XI.*

Voilà l'idée que met naturellement dans les eſprits le paſſage de ſaint Paul: ce n'eſt pas un Antechriſt qu'on faſſe périr d'une mort lente, & qu'on conſume, pour ainſi dire, à petit feu; on n'en fait point à deux fois, ſi on me permet de parler ainſi, & il périt tout d'un coup devant JESUS-CHRIST qui vient en ſa majeſté juger les vivans & les morts.

Le Miniſtre Jurieu l'a pris autrement que du Moulin, *& par la clarté de l'avénement de JESUS-CHRIST*, il entend *non pas le dernier avénement du Seigneur, mais celui par lequel il viendra, long-tems avant la fin du monde, abattre le Paganiſme, le Mahométiſme, le Papiſme, &c.* Nous ne connoiſſions juſqu'ici que deux avénemens de JESUS-CHRIST; l'un avec la mortalité, qui eſt accompli; l'autre en gloire, qui eſt celui que

Préj. légit. I. P. chap. IV. p. 19. Acc. des Prop. II. P. chap. XXIII.

nous attendons; mais le Miniſtre en met trois. Les Theſſaloniciens ne craignoient qu'un ſeul jour du Seigneur, dont ſaint Paul leur avoit déja parlé dans ſa première Epître; & c'étoit le jour du Jugement, capable de faire trembler les plus juſtes. C'eſt ce jour dont la prochaine arrivée, que quelques-uns leur annonçoient, les avoit troublés: il n'y avoit donc à attendre qu'un jour du Seigneur. Le Miniſtre leur en montre deux; mais encore lequel des deux craignoient-ils? Celui où JESUS-CHRIST devoit apparoître pour confondre l'Antechriſt avec le Paganiſme, le Mahométiſme, le Papiſme? Qu'y avoit-il à craindre pour eux dans ce jour? & devoient-ils être Païens, Mahométans, ou Papiſtes? Dans quel abîme ſe jette le Miniſtre? Il faut être bien pouſſé à bout, lorſqu'on fait de telles violences au langage de l'Ecriture: mais avec tout cela on ne gagne rien, & la difficulté demeure toûjours. Car enfin, quoiqu'on veuïlle faire *du jour du Seigneur*, & *de la préſence éclatante de JESUS-CHRIST*, il eſt toûjours trés-conſtant que ſaint Paul l'attache à la chûte de *celui qui tient*: *Alors*, dit-il, *ſe découvrira le méchant que J. C. détruira par l'éclat de ſa préſence*. Et tout cela devoit paroître auſſitôt après la chûte de *celui qui tient*, ℣. 7. puiſqu'il n'y avoit que cela *qui retenoit*, ℣. 6. Que ce ſoit donc tout ce qu'on voudra, ou l'entier renverſement du monde dans le Jugement dernier, ou dans quelqu'autre apparition de Nôtre-Seigneur, la deſtruction de l'Antechriſt; ſi *celui qui tient*, c'eſt l'Empire dont Alaric, ou quelque autre qu'on voudra, a commencé la diſſipation, & que pour cette raiſon l'homme de péché ait dû paroître vers ces tems-là, on en doit avoir vû vers ce même tems, non-ſeulement les attentats & les prodiges, mais encore la deſtruction éclatante, la prédiction de ſaint Paul nous menant ſi rapidement de l'un à l'autre, & ne laiſſant entre-deux aucun intervalle. 1 Theſſ. v. 1.

Mais ce rapide accompliſſement de la prédiction de ſaint Paul qu'il explique avec des paroles ſi vives, n'a rien qui convienne à l'Antechriſt des Proteſtans; car il leur faut douze cens ans pour en compoſer la fable. L'Antechriſt qu'il nous propoſent, eſt un Antechriſt dont on ne voit trois cens ans durant, ni les impiétés, ni les prodiges. C'eſt un Saint durant quatre ſiécles, plus ou moins; & aprés qu'il a commencé à ſe déclarer, il faut encore huit ou neuf cens ans pour le détruire : encore ne ſait-on pas ſi on en viendra tout-à-fait à bout devant ce tems; & on croit qu'on ſera contraint de lui laiſſer une vie trainante durant quelques ſiécles. Tout cela, qu'eſt-ce autre choſe que de changer les vives idées & les éclairs de ſaint Paul en la froide allégorie d'une hiſtoire auſſi languiſſante qu'elle eſt d'ailleurs mal appuiée?

LIII. Froideur des allégories des Proteſtans.

Mais après tout, qui a dit à nos Réformés que ces grands mots de ſaint Paul, *L'impie qui s'élevera au-deſſus de tout ce qu'on appelle Dieu, qui ſe montrera dans le Temple de Dieu, comme étant Dieu lui-même*, & le reſte; qui leur a dit encore un coup, que toutes ces choſes ſoient des caractéres allégoriques? Eſt-ce qu'il n'eſt pas poſſible qu'elles arrivent à la lettre? Mais nous avons cent exemple de Rois orgueilleux, qui ſe ſont fait rendre les honneurs divins; & ſans rappeller ici les Nabuchodonoſors & les autres Rois impies que l'on connoît, on ſait que Caligula ſe vouloit faire adorer juſques dans le Temple de Jéruſalem; que Néron ne fut pas moins emporté, ni moins impie; que les Céſars avoient des Temples, & qu'ils furent le plus reſpectés de tous les Dieux. Ces choſes étoient communes dans le monde au tems que ſaint Paul écrivoit, & il parloit aux Fidéles ſelon les idées qui étoient connues. Pourquoi veut-on y ſubſtituer des allégories, ou plûtôt des calomnies manifeſtes de la Papauté; Quand je fais ces objections à M. Jurieu, il me repro-

Var. liv. XIII. 3-4-7.

che ſérieuſement que je n'ai pas voulu voir les endroits qu'il a rapportés, où le Pape eſt appellé Dieu. Quoi, il voudroit qu'on allât répondre à toutes les Théſes, à toutes les Epîtres dédicatoires, à tous les mauvais complimens que lui & ſes confreres ont ramaſſés, à cauſe qu'il les débitent avec un air auſſi ſérieux, que ſi c'étoient autant de dogmes de l'Egliſe Catholique? Mais je vais donner beau jeu à ſes vains reproches. Ouï, je lui avouë que le Pape eſt un de ces Dieux dont a parlé le Pſalmiſte, qui *meurent comme les hommes*, mais qui néanmoins ſont appellés Dieux, parce qu'ils exercent ſur la terre une autorité qui vient de Dieu, & qu'ils en repréſentent la puiſſance, juſqu'au point que Dieu a voulu. Qui blâme cette façon de parler, n'a qu'à s'en prendre au Saint-Eſprit qui l'a dictée à David, & à JESUS-CHRIST qui l'a approuvée. Si les flateurs en abuſent, qu'ils aillent en perdition avec leurs lâches & profanes diſcours: mais peut-on dire ſérieuſement que le Pape ſe faſſe Dieu en un mauvais ſens, pendant qu'il ſe reconnoît, non-ſeulement homme, mais encore pécheur, & que comme les autres fidéles, il confeſſe ſes péchés aux pieds d'un Prêtre? Mais il ſe dit *Vice-Dieu*, c'eſt-à-dire, Lieutenant de Dieu: il n'eſt donc pas Dieu. Les Rois ſont à leur maniére Vicaires de Dieu. Le Pape l'eſt d'une autre ſorte, & d'une façon plus particuliére, comme établi ſpécialement par JESUS-CHRIST, le Paſteur de tout ſon Troupeau. Se moque-t-on, d'appeller cela ſe faire Dieu? Mais, dit M. Jurieu, *le Pape ſe met au-deſſus des Rois qui ſont des Dieux*. Qu'un homme ne rougiſſe pas d'objecter gravement de telles choſes, & qu'on puiſſe les écouter ſérieuſement, c'en ſeroit aſſez pour ſe détromper à jamais de tels Docteurs. Que veut-on dire, le Pape ſe met au-deſſus des Rois? Sans doute, en un certain ſens, & comme Paſteur:

Lettre XIII. *Pſalm.* LXXXI. 6. 7. *Joan.* X. 34. Lettr. XIII.

qui le peut nier, puiſque les Rois Chrétiens font gloire d'être compris au nombre de ceux dont ſaint Paul a dit, *Obéiſſez à vos Prélats*? Si c'eſt-là ſe faire Dieu, qu'on ſonge du moins que ceux dont le Pſeaume a dit, *Vous êtes des Dieux*; &, *Dieu s'eſt aſſis dans l'Aſſemblée des Dieux*, ce ſont tous les Juges; & parce qu'il y a des Juges au-deſſus des Juges, des Grands au-deſſus des Grands, & que le Roi commande à tous, comme dit le Sage, le Roi ſera un Antechriſt, & tout l'ordre du monde un Antichriſtianiſme: les Fanatiques le diront peut-être. Mais le Pape ſe dit infaillible. Si l'on demandoit au Miniſtre quel Pape l'a dit, où en eſt la décrétale, & quel acte a jamais fait l'Egliſe Romaine pour établir ce dogme; il demeureroit muet, car je lui maintiens qu'il n'y en a point. Mais enfin, peut-on dire ſérieuſement que de croire, ou d'eſpérer avec quelques-uns, que Dieu ne permettra pas qu'un Pape décide en faveur de l'erreur, ce ſoit en faire un Dieu, & non pas un homme aſſiſté de Dieu, afin que la vérité ſoit toûjours prêchée dans l'Egliſe par celui qui en doit être la bouche? Ceſſons de perdre le tems à réſoudre des objections qu'on ne peut faire ſérieuſement. Que ſaint Paul ait eu en vûe des choſes ſi froides, quand il a écrit ſon Epître aux Fidéles de Theſſalonique, & qu'il ait voulu leur donner de ſi graves précautions contre des chiméres de cette nature, c'eſt dégrader un ſi grand Apôtre que de le penſer. Non, non: ſe faire paſſer pour Dieu, & s'élever au-deſſus de Dieu, ce ne ſera pas ſeulement l'impertinente exagération de quelque flateur, ou quelque cérémonie mal interprétée, ou même quelque prétention exceſſive; mais ce ſera dans le litéral ſe donner réellement pour Dieu, & ſe faire bâtir des Temples, comme ont fait tant des Rois impies. De même, venir au monde avec

Eccle. V. 7.

Lett. XIII.

toute l'opération de Satan, & toutes ſortes de ſignes & de prodiges trompeurs, juſqu'à faire deſcendre *le feu du Ciel*, & autres choſes de cette nature; ce ne ſera pas donner la confirmation, ou prononcer des anathêmes, ni dire, ce qui eſt certain, que Dieu fait des miracles par ſes Saints, & durant leur vie, & après leur mort. Ce ſera, comme les enchanteurs de Pharaon, imiter les miracles de Moïſe; ce ſera, comme dit JESUS-CHRIST, *faire de ſi grands prodiges & des ſignes ſi ſurprenans, que les Elûs mêmes, s'il ſe peut, ſoient induits en erreur*; enſorte que pour être parfaitement confondu, il ne faille rien de moins que l'apparition éclatante de JESUS-CHRIST dans ſa gloire, & le grand jour du Seigneur. Quand les Papes entreprendront de tels prodiges, & qu'ils les entreprendront pour juſtifier qu'ils ſont des Dieux, & ſe faire dreſſer des autels, je reconnoîtrai l'ennemi dont parle ſaint Paul.

II. Theſſ. II. 9. Apoc. XIII. 13.

Matt. XXIV. 24.

LIV. Ce que l'on peut dire de certain de l'Antechriſt.

Que ſera-ce donc, dira-t-on, que cet ennemi? Je réponds que ſi c'eſt quelque choſe qui ſoit venu, il y a long-tems, comme le prétendent les Proteſtans; c'eſt auſſi quelque choſe qui eſt détruit, il y a long-tems, comme on a vû. C'eſt donc une manifeſte abſurdité de dire que ce ſoit le Pape. Que ſi l'on entend par cet ennemi quelqu'un qui ſoit déja venu & détruit, ſoit que ce ſoit Néron, ſelon quelques-uns, ou Caligula, ou Simon le Magicien, ſelon quelques autres, comme Grotius & Hammond; il n'y a rien là contre nous: la peine ſera de faire quadrer les événemens avec les paroles de ſaint Paul, & avec la date de ſon Epître; ce que j'avouë, quant à moi, que je n'ai pû faire. Que ſi, comme le veulent les Anciens, & comme ſaint Auguſtin nous aſſûre par deux fois, que tout le monde le croïoit ſans aucun doute; ſi, dis-je, ce méchant eſt quelqu'un qui ne ſoit pas encore venu, qui viendra à la fin des ſié-

De Civit. XX. 19. & 23.

cles, & qu'on nommera l'Antechriſt : qui peut dire ce que ce ſera ſans être Prophéte? Saint Auguſtin avouë du moins qu'il n'y connoît rien, & propoſe tout ce qu'il peut imaginer, laiſſant tout abſolument dans l'incertitude. Soit donc que ce ſoit quelqu'un, qui pour attirer les Juifs rebâtiſſe le Temple de Dieu dans Jéruſalem, ou qui en bâtiſſe quelqu'autre au Dieu créateur, comme vouloit faire Julien, où enfin il ſe faſſe rendre les honneurs divins à l'exemple de tant de Rois impies; ſoit que ce méchant choiſiſſe quelque célébre Egliſe des Chrétiens, pour s'y faire adorer comme un Dieu; ſoit que, ſelon une des interprétations de ſaint Auguſtin, ce ſoit un Prince Hérétique qui prétende que la ſociété qui le ſuivra, ſoit la vraïe Egliſe, & qui, par force ou par illuſion, y entraîne un trés-grand peuple, pour y paroître tout ce qu'il voudra à ſes ſectateurs; ſoit que ce ſoit un faux Chriſt & un faux Meſſie, mais plus grand trompeur & plus rempli de Satan que tous les autres, qui ſe diſant le Fils de Dieu, comme JESUS-CHRIST, & ſe mettant au-deſſus de lui avec des ſignes proportionnés à ſa prétention, accomplira à la lettre tout ce que dit ſaint Paul; ſoit que ce ſoit quelque choſe qu'il ne ſoit pas donné aux hommes de prévoir: toûjours eſt-il bien conſtant que c'eſt chercher à ſe tromper, que de fonder un Schiſme ſur cet énigme; & que tout ce qu'on en peut dire de plus aſſûré, ſi c'eſt celui dont parle ſaint Paul, c'eſt qu'il ne durera pas long-tems, & que ſa chûte ſuivra de près ſon audace.

Cependant, on peut encore tenir pour aſſûré que ce ſera quelque faux Réformateur des erreurs & des corruptions du genre humain, & que le fond de ſa miſſion ſera une fine hypocriſie, qui eſt proprement le myſtére d'iniquité, dont ſaint Paul a dit qu'il commençoit de ſon tems à ſe former. Mais ſi ce dé-

teſtable myſtére ſe formoit au commencement par tant de ſectes qui ſe cachoient juſques dans le ſein de l'Egliſe ſous le nom & l'extérieur de la piété ; il ſe conſommera à la fin des ſiécles d'une maniére bien plus trompeuſe. La grande Apoſtaſie précédera, ſoit que ce ſoit la révolte contre quelque grand Empire, ſoit que ce ſoit un grand Schiſme, peut-être encore plus étendu que celui de Luther & de Calvin, où des Roïaumes entiers ſe ſont cantonnés avec une haine obſtinée contre l'Egliſe Catholique. Et pour ces mots de ſaint Paul, que *celui qui tient, tienne*, ſoit que ce ſoit une exhortation à ceux qui tiennent la vraïe Foi à la défendre contre les preſtiges & les violences de l'Antechriſt ; ou, pour ne point répéter les autres interprétations, qu'il doive s'élever encore quelque grand Empire, où ſaint Paul, à la maniére des Prophétes, nous ait voulu tranſporter en eſprit, comme ſi la choſe étoit préſente : toûjours eſt-il bien conſtant par les preuves qu'on en a vûes, que ſi c'étoit l'Empire Romain dominant ſur tout l'Univers, nous aurions déja vû paroître auſſi bien que la chûte de ce grand Empire, non-ſeulement les blaſphêmes, les faux miracles, & la ruine de l'Antechriſt, mais encore, dans celle de tout l'Univers, le grand jour de JESUS-CHRIST.

LV. Que le méchant de ſaint Paul ne peut être aucune des Bêtes de ſaint Jean, & qu'il n'y a de rapport entre ſaint Paul & l'Apocalypſe que dans le ch. XX. de cette derniére Prophétie.

Au reſte, les Proteſtans ſe fondent beaucoup ſur ce que la Bête de l'Apocalypſe, ſur-tout la ſeconde, & le méchant de ſaint Paul ſont la même choſe ; & il eſt vrai qu'il y a quelques caractéres ſemblables, par exemple, celui des faux miracles qu'on voit paroître dans la ſeconde Bête de ſaint Jean, comme dans le méchant de ſaint Paul : mais ce caractére équivoque leur eſt commun avec beaucoup d'autres, & nous avons remarqué entr'eux deux différences eſſentielles : la premiére, que la Bête de ſaint Jean ne ſe dit point Dieu, & ne ſe fait point adorer

elle-même comme le méchant de saint Paul; mais au contraire, loin de s'élever avec ce méchant sur tout ce qu'on adore, elle fait adorer un autre: la seconde, que le méchant de saint Paul vient & périt dans les approches du Jugement universel, en sorte que sa séduction sera la dernière de l'Univers, comme celle que JESUS-CHRIST se réserve à détruire par son dernier avénement; au lieu qu'après le supplice des deux Bêtes de saint Jean, & les mille ans qui le doivent suivre, quel qu'en puisse être le mystére, il reste encore à l'Eglise une dernière persécution à essuïer, qui est celle de Gog & de Magog, plus dangereuse que toutes les autres, comme il a été remarqué, puisqu'elle sera l'effet du dernier déchaînement de Satan.

Apoc. XIX. 20. XX. 3. 7.

Voïez les notes du ch. XX.

Il ne faut donc point comparer avec le seconde Chapitre de la seconde aux Thessaloniciens tout ce qu'il y a dans l'Apocalypse, depuis le Chapitre IV. jusqu'au XX. comme si c'étoit la même chose: il n'y a de rapport précis du passage de saint Paul avec l'Apocalypse, que dans le Chapitre XX. & dans le feu tombé du Ciel qui consume Gog & Magog; puisque ce feu n'étant autre chose que celui du dernier Jugement, il a le rapport qu'on voit avec la derniére & éclatante apparition de JESUS-CHRIST, comme il a pareillement été dit ailleurs.

Ibid.

J'espere que les Catholiques se rendront aisément à ces preuves; & pour ce qui est des Protestans, qu'ils se désabuseront de l'erreur grossiére qui leur fait imaginer leur Antechrist dans plusieurs personnes & dans une suite de treize siécles; en sorte qu'après sa venue, il nous faste attendre si longtems le Jugement universel: contre tout ce qu'a dit saint Paul, & contre toute la Tradition qui l'a toûjours entendu comme nous faisons, dès l'origine du Christianisme.

On croira peut-être que ce qui oblige les Miniſtres à forcer le ſens de ſaint Paul ſur le ſujet de l'Antechriſt qui doit venir & être détruit à la fin des ſiécles, c'eſt qu'ils tiennent pour bien aſſûré que cet Antechriſt ne viendra jamais, & que tout ce qu'en ont dit les Peres, eſt une fable: mais il n'en eſt pas ainſi. Le Miniſtre Jurieu trouve vraiſemblable qu'il y aura ſur la fin des ſiécles une *derniére perſécution qui durera trois ans & demi*. Quoi, trois ans & demi à la lettre, ſans que ce ſoit à ce coup des jours prophétiques? Le Miniſtre le veut ainſi à cette fois; & *aprés cette perſécution, pourra venir*, continue-t-il, *l'Antechriſt de ſaint Irénée; à qui*, dit-il, *je veux bien faire cette honneur de croire qu'il avoit appris de quelques hommes Apoſtoliques le myſtére de cette derniére perſécution*. A cette fois il ſe rend traitable: ſaint Irénée a trouvé grace devant lui, & le voilà réconcilié avec les Martyrs & les Docteurs des premiers ſiécles: enfin, il leur accorde *un Antechriſt qui ſera le Meſſie*, pour tromper les Juifs, *qui régnera trois ans & demi devant la fin du monde, & qui ſera détruit peu de jours devant le dernier Jugement*. Mais il n'accorde cela qu'à condition que cét homme que JESUS-CHRIST détruira par ſa derniére arrivée, ne ſera qu'*un diminutif de l'Antechriſt*, qui eſt le Pape; car ſur-tout il ſe faut bien garder de croire que depuis le commencement juſqu'à la fin de l'Univers, il y puiſſe jamais rien avoir de pis que lui, pas même celui que ſe dira le Meſſie à la fin des ſiécles, qui néanmoins apparemment ſera le plus impudent de tous les impoſteurs, & qui par-là mériteroit bien d'être crû celui dont parle ſaint Paul. Mais le Miniſtre ne l'endurera jamais: *Il ne faut point le confondre*, dit-il, *ni avec l'homme de péché de ce grand Apôtre*, ni avec aucune des Bêtes de l'Apocalypſe. Mais pourquoi, en démêlant l'obſcurité d'un paſſage auſſi obſcur que

LVI. Qu'il y a, ſelon le Miniſtre, un autre Antechriſt, à qui malgré qu'il en ait, les paroles de ſaint Paul conviennent mieux.

Acc. II. P. p. 416.

celui du II. Chapitre de la II. aux Theſſaloniciens, ne vouloir pas nous permettre d'y placer ce dernier Antechriſt ? Pourquoi ne vouloir pas croire que ce ſera le plus méchant de tous, puiſque Satan l'envoïera à la fin des ſiécles pour faire les derniers efforts contre les Elûs, & que JESUS-CHRIST de ſon côté en réſervera le châtiment à ſon grand & dernier jour, pour être le dernier coup de ſa puiſſance ? Il eſt vrai que le Miniſtre le défend, & je n'en ſais pas la raiſon, car de bonne foi il n'en dit point; mais c'eſt qu'il faudroit effacer tout ce qu'il a dit du Pape avec toute la Réforme, & renverſer tout ce beau ſiſtême qui le fait paſſer parmi les ſiens pour le Prophéte de ſon tems.

LVII. Promeſſe de l'Auteur ſur Daniel. L'explication de ſaint Paul, I. Tim. IV. 2. déja donnée. Concluſion de la ſeconde partie de cet Avertiſſement.

De peur qu'on n'abuſe encore de la Prophétie de Daniel, comme de celles de ſaint Paul & de ſaint Jean, on en verra bientôt un Commentaire ; & je dirai en attendant, que la Prophétie de Daniel où l'on veut à préſent trouver le Pape, étant accomplie dans la perſécution d'Antiochus, comme les Miniſtres en conviennent, ils ne peuvent plus y trouver d'autre ſens qu'avec le ſecours de la Tradition qu'ils rejettent.

Pour la Prédiction de ſaint Paul dans la I. à Timothée, IV. outre ce qu'on en a vû dans cet Avertiſſement, on a pû voir clairement ailleurs qu'elle eſt accomplie dans les Manichéens & les autres ſectes impies, qui dès l'origine du Chriſtianiſme avoient mis certaines viandes, & en général le mariage, parmi les choſes réprouvées de Dieu, & mauvaiſes de leur nature. Mais voici ce que répond M. Jurieu : *Les Théologiens Papiſtes, pour éluder ce paſſage, l'avoient voulu détourner, il y a long-tems, du côté des Manichéens : mais M. Boſſuet ſentoit bien que peu de gens de bon ſens ſeroient capables de donner là-dedans, quand ils ſauroient que les Manichéens ont été dans tous les*

Sup. § XXXVI. XXXVII. *Hiſt. des Var.* XI.

Lett. X.

ſiecles une ſecte obſcure & peu nombreuſe, & qui n'a pas duré dans le monde avec éclat. Si ſaint Auguſtin ne s'étoit laiſſé ſurprendre par ces abuſeurs, & après les avoir quittés ne ſe fût donné la peine de réfuter amplement leurs réveries, à peine ſeroient-ils connus. Ils périrent dans le cinquiéme & dans le ſixiéme ſiécles, & en mourant ils laiſſerent quelque germe de gens, leſquels conſerverent quelques-uns de leurs dogmes, comme l'abſtinence de certaines viandes, & le mépris des Sacremens de l'Egliſe. Et un peu après : *On ne prouvera jamais qu'ils aient compoſé une Communion tant ſoit peu conſidérable : il y en avoit en beaucoup de lieux de l'Orient & de l'Afrique, mais c'étoit de petites ſociétés, comme celle des Illuminés d'Eſpagne & de nos Fanatiques. Aucune perſonne raiſonnable ne pourra donc ſe perſuader que ſaint Paul ait penſé à une ſecte qui ne devoit jamais être d'aucune diſtinction dans le monde.* Autant de fauſſetés & d'illuſions que de paroles. *Les Théologiens Papiſtes ont détourné ce paſſage du côté des Manichéens* : il falloit dire que tous les Peres qui ont entrepris d'expliquer cette Prédiction de ſaint Paul, l'ont entendue unanimement de ces Hérétiques, ou de ceux qui avant eux, & ſous d'autres noms, enſeignoient les mêmes erreurs. *Sans ſaint Auguſtin, cette ſecte ſeroit à peine connue.* Tous les écrits des ſaints Peres & les Canons en ſont pleins : ni Archélaüs, ni Origéne, ni Euſébe, ni ſaint Cyrille de Jéruſalem, ni ſaint Baſile, ni ſaint Epiphane, & les autres qui ont écrit avec tant de ſoin contre ces Hérétiques, ne les ont connus par ſaint Auguſtin qui eſt venu après eux ; & cette maudite ſecte n'étoit que trop renommée dans toute l'Egliſe. *Il y en avoit en beaucoup de lieux de l'Orient & de l'Afrique* : il y en avoit en Italie & à Rome même ; il y en avoit dans tout l'Orient ; & on n'y trouve guéres de Provinces où ce venin ne fût répandu. *C'étoit de petites ſociétés qui n'étoient pas conſidérables, ni*

Var. XI. p. 11.

d'aucune diſtinction dans le monde: on a montré au contraire dans l'Hiſtoire des Variations, que les erreurs de cette ſecte ſe trouvent ſous divers noms, dès l'origine du Chriſtianiſme; que le zéle d'étendre la ſecte étoit incroïable; qu'elle s'étoit en effet beaucoup répandue, & qu'elle étoit ſurprenante & ébloüiſſante juſqu'au prodige; que dans le tems où le Miniſtre oſe dire qu'elle étoit tout-à-fait éteinte, on la trouve ſi multipliée en Arménie & ailleurs, qu'elle ſe cantonna contre les Empereurs, bâtit des villes & des fortereſſes où ils ne pouvoient la forcer, & ſe trouva en état de leur faire une longue guerre; qu'elle peupla la Thrace & la Bulgarie, d'où elle ſe répandit de tous côtes en Italie, en Allemagne, en France, où elle ſuſcita de grandes guerres; qu'elle dura trés-long-tems dans tous ces païs; & que même dans ſon déclin elle étoit ſi puiſſante en nombre, qu'encore que les parfaits de la ſecte ne fuſſent que quatre mille, le reſte étoit innombrable: de ſorte que n'y aïant, ſelon le Miniſtre, que le peu de diſtinction & de conſidération de la ſecte qui ait empêché ſaint Paul de la prévoir, on voit au contraire, qu'il n'y en a point qui par ſon nombre, par ſa durée, par ſes illuſions, par ſon hypocriſie, par ſes preſtiges, & par les autres circonſtances que j'ai remarquées, méritât plus d'être prédite: outre que le fait eſt conſtant, & qu'il eſt plus clair que le jour, que ſaint Paul parle d'une ſecte qui attaquoit directement le Créateur, en trouvant de l'impureté dans les viandes qu'il avoit créées, & en réprouvant le mariage qu'il avoit établi. Nous avons donc démontré les profanations de la Réforme dans toutes les Prophéties qu'elle tourne contre nous; & il ne reſte qu'à faire voir qu'elle détruit elle-même ſes propres explications.

Ibid. 10. 12. *& ſuiv.* 16. *& ſuiv.* 31. 59. 137. *& ſuiv.*

LVIII. Les Protestans toûjours trompés par leurs Prophetes.

On trompe toûjours aiſement ceux qu' on a une fois trompés en flatant leurs paſſions. Nous avons raconté ailleurs que Luther enivré du ſuccès de ſa Réforme naiſſante, prit ſes propres emportemens pour un inſtinct prophétique. Les propos qu' il tint alors furent merveilleux. A l'entendre, le Pape alloit tomber; Daniel & ſaint Paul l'avoient prédit. La prédication de Luther étoit ce ſouffle de JESUS-CHRIST dont parloit cet Apôtre, par lequel l' homme de péché ſeroit détruit en un moment: il n'y avoit que peu de tems à ſouffrir ſous ſa tirannie, puiſqu' il n'avoit que deux ans à vivre, & l'Empire Turc devoit être renverſé en même tems. Nous avons marqué les endroits où l' on trouve ces prophéties de Luther, & la ſérieuſe croïance qu' on y avoit dans tout le Parti: mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'eſt que tout devoit s'accomplir, ſans qu'il fût permis de prendre les armes; pendant que Luther boiroit ſa bierre tranquillement au coin de ſon feu avec ſes amis, avec Amſdorf & Mélancton, l'ouvrage ſe devoit accomplir tout ſeul.

Hiſt. des Var. liv. I. n. 31. Liv. II. n 9.

Serm. quod non Manic. &c.

Ibid.

Hiſt. des Var. liv. I. n. 14. 30. Liv. II n. 9. 44. Liv. IV n. 2. 2. Liv. V. n. 22. 32.

Que des hommes ſe haſardent à trancher ſur l'avenir, ſoit qu'ils veulent tromper les autres, ou qu' ils ſoient eux-mêmes trompés par leur imagination échauffée, il n' y a rien de fort merveilleux: qu' un peuple entêté les croïe, c' eſt une foibleſſe aſſez commune; mais qu'après que leurs prédictions ſont démenties par les effets, on puiſſe encore vanter leurs prophéties, c' eſt un prodige d' égarement qu' on ne peut comprendre. Mais de quoi la foibleſſe humaine n' eſt-elle point capable? A la honte du genre humain, Luther demeura prophéte après qu'il fut convaincu de faux par l' événement: il n'en fut pas moins écouté; il n' en décida pas moins ſur l' avenir, quoique les deux ans qu' il avoit donnés au Pape ſe pouſſaſſent loin, & que

Ibid. liv. I. n. 25. VIII 1. toutes les Prophéties s' accompliſſent mal. Alors, contre le premier projet, il fallut avoir recours aux armes pour en hâter l' accompliſſement. On n' avançoit pas davantage ; & pendant qu' on ſe moquoit hautement & des prophéties de Luther, & de la crédulité de ceux qui s'en laiſſoient faſciner, il fallut ſe contenter de la vaine défaite de Calvin, qui répondit que *ſi le corps de la Papauté ſubſiſtoit encore, l'eſprit & la vie en étoient ſortis ; de maniére que ce n' étoit plus qu'un corps mort.*

Gratul. ad Ven. Presb. opuſc. p. 331. Var. liv. XIII. n. 2.

Jamais nation ne fut ſi crédule que la Réformée. Toutes les fois qu'il eſt arrivé à ce Parti quelque choſe de favorable, ils ne manquent jamais de s' imaginer qu'ils vont devenir les maîtres, & ils prennent un air menaçant. On ſe ſouvient encore parmi nous des eſpérances que leur inſpirérent les victoires de Guſtave Adolphe Roi de Suéde. Les Calviniſtes, pour y prendre part, firent leur décret d' union avec les Luthériens, & à ce coup Babylone alloit tomber. Que ne dit-on point de ce grand libérateur de la Réforme ? Nous avons vû qu' on lui adreſſa les mêmes paroles que le Pſalmiſte adreſſe en eſprit au Meſſie futur, lorſqu'il en voit la gloire & les victoires ; il fallut bien le trouver dans l' Apocalypſe. Joſeph Méde y eut de la peine : mais enfin, à l'effuſion de la quatriéme phiole, il vit que le Soleil alloit être obſcurci ; choſe rare & difficile à trouver dans les Prophétes ! Il n' en fallut pas davantage, pour voir périr l' Empire d'Allemagne, qui eſt le Soleil du Pape. Je le veux ; mais, où étoit donc ce libérateur venu du Nord ? Il n' y en paroît pas un mot : n'importe, il falloit bien qu' il y fût ; car enfin le Soleil de Rome ne s' éteindroit pas tout ſeul, & peut-être que les nuages qui l' obſcurciroient, devoient venir de deſſous le Pole. Ainſi les hommes ſe trompent, & deviennent le foible jouët de leurs eſperances.

Var. liv. XIII. n. 38.

Apoc. XVI. 8

Sans chercher les autres exemples de ſemblables illuſions, je ne veux plus parler ici que de celle de nos jours. Elle étoit réſervée au Miniſtre du Moulin & à ſa famille, puiſque & lui & ſon petit-fils tiennent aujourd'hui tous les Proteſtans en attente de cette fatale année 1689. où nous entrons. Quelque vaine que ſoit cette prédiction en elle-même, il n'eſt pas permis de négliger ce qui ſéduit tant d'ames, & ce que Dieu ſemble avoir permis, ou pour punir les ennemis de la vérité en les livrant à l'erreur, ou plûtôt, comme je l'eſpere, pour les faire revenir au bon ſens par l'excès d'un égarement ſi manifeſte. En l'an 1614. ou environ, du Moulin Miniſtre de Paris, le plus autoriſé de ſon Parti, & le plus mêlé dans les troubles du régne paſſé, fit un Livre qu'il intitula, l'*Accompliſſement des Prophéties*, qui fut imprimé à Sedan en 1624. Nous avons déja vû quelques traits de ſes rares interprétations, & nous avons vû entre autres choſes les bizarres & différentes maniéres dont il a pris les 1260. jours de l'Apocalypſe, tantôt pour années, & tantôt pour de vrais jours naturels, ſans qu'il y ait dans le Texte de ſaint Jean la moindre occaſion de cette diverſité. Ce Miniſtre eſt auſſi demeuré d'accord que le Pape ne ſe trouvoit point dans le Chapitre XII. où tous ſes confréres le mettent, quoiqu'il faille également ou le mettre là, ou l'ôter par tout. Mais s'il met le Pape à couvert du Chapitre XII. en récompenſe il le fait paroître magnifiquement dans le XIII. Il eſt la ſeptiéme tête de la premiére Bête, c'eſt-à-dire, comme la Réforme l'explique toûjours, le ſeptiéme gouvernement de Rome; il eſt encore la ſeconde Bête qui fait adorer la premiére, qui eſt lui-même, puiſque ce n'eſt plus qu'en lui ſeul qu'elle ſubſiſte; il eſt encore l'image de la premiére Bête que la ſeconde fait adorer; & bien que l'Apocalypſe ne marque point qu'on adore la ſecon-

LIX. Ridicules interprétations de du Moulin. Pourquoi il s'arrête à l'année 1689.

Acc. des Prophét. p. 216.

Acc. des Prop. ch. III. p. 171.

Ibid. ch. IV. p. 182.

de Bête qui fait ſeulement adorer la premiére & ſon image, le Pape eſt tout enſemble ce qui fait adorer, ce qu' on adore, & ce qu' on n' adore pas.

Ibid. 184. Les deux cornes de la ſeconde Bête, c' eſt la Mitre du Pape. Le feu que le Pape fait deſcendre du Ciel, le croiroit-on? c' eſt le feu ſaint-Antoine; ce ſont bien auſſi les anathêmes & les foudres que le Pape lance; car il faut, pour ſoûtenir l' interprétation de la Réforme, que les Conciles les plus vénérables & les plus ſaints, à cauſe qu' ils ont prononcé, dès les premiérs tems, des anathêmes ſi authentiques & ſi marqués, portent un caractére de la Bête; & je ne ſais ſi ſaint Paul en ſera exemt, puiſque c' eſt de lui qu' on a appris ce grand *Anathema ſit*, que nul

I. Cor. XVI. 22. n' a jamais mépriſé que les impies. Au ſurplus la marque de la Bête, c' eſt à du Moulin, comme aux autres, la Croix de JESUS-CHRIST, imprimée ſur le front de ſes Fidéles par la Confirmation. La faculté qu' on reçoit du Pape *pour vendre*

Apoc. XIII. 17. *& pour acheter*, regarde les Bénéfices que le Pape permet de vendre & d' acheter tant qu' on veut, encore qu' il n' y ait rien de plus anathématiſé dans tout ſon Empire. Le nombre d' homme qu' il faut trouver dans le nom du Pape, n' eſt pas le nom-

Ibid. 184. 138. bre du nom d' un homme; c' eſt *un nombre uſité parmi les hommes*, comme s' il y en avoit d' autres. Le nombre de 666. outre le myſtére déja connu du

Ibid. 260. mot *Lateinos*, à compter depuis le tems de ſaint Jean, ſignifie encore l' année préciſe, à laquelle le Pape a commencé à être proprement l' Antechriſt: myſtére inconnu à cet Apôtre, qui ne s' aviſa jamais de marquer par ce caractére la naiſſance de l' Antechriſt, ni de perſonne; mais ſeulement qui ſeroit celui, dont l' Egliſe auroit à ſouffrir tout ce qu' il raconte. Je n' oſe dire le myſtére infame que ce Miniſtre a trouvé dans le nom de Rome, à cauſe que dans *Roma*,

ſi on en renverſe les lettres, on trouve *amor*, ce qu'il appelle l'amour renverſé. Au reſte, nous avons vû comme ce hardi Interpréte n'épargne pas le Texte de ſaint Jean, & l'artifice dont il s'eſt ſervi pour faire durer plus que toutes les autres têtes, celle que cet Apôtre fait durer le moins. *Ibid.* 364. *Ci-deſſus n.* XVIII.

Voilà quel étoit le premier auteur de la prédiction de 1689. mais apparemment on voudra ſavoir, comment il eſt venu à un compte ſi précis. Il eſt aiſé de l'entendre. C'eſt en un mot, que tous les Miniſtres ne ſongent qu'à trouver dans l'Ecriture de quoi abréger les tems des ſouffrances, & à précipiter l'Empire de Rome. La nouvelle Egliſe n'étoit pas fâchée d'avoir à vanter ſes perſécutions; cela étoit capable d'éblouïr les ſimples, mais on y vouloit voir bientôt une fin: cependant il falloit donner au Pape 1260. ans d'Empire; autrement les jours prophétiques, & tout le ſiſtême Proteſtant alloit en poudre. Avec un ſi long Empire, pour faire finir bientôt les perſécutions, du Moulin a trouvé un expédient; ſon petit-fils M. Jurieu en invente un autre, & il les faut expliquer tous deux.

LX. Raiſonnement de du Moulin improuvé par M. Jurieu. *Ibid. p.* 147. 186. 225. 240.

Selon le Miniſtre du Moulin, le régne du Pape commence en l'an 755. à peu près dans le même tems que les Empereurs d'Orient perdirent Rome. Ce terme ne ſemble pas mal trouvé. Il eſt vrai que les dix Rois qui ſignifioient le démembrement de l'Empire, n'y conviennent pas; ce démembrement avoit précédé; il y avoit plus de trois cens ans, comme M. Jurieu en eſt d'accord, & la date en eſt conſtante. Mais quoi? tout ne peut pas quadrer ſi juſte dans un ſiſtême fait à plaiſir. Trouver auſſi en ce tems, c'eſt-à-dire, au tems de Pépin, dix Roïaumes qui fiſſent partie de l'Empire du Pape; du Moulin l'eſpere ſi peu, qu'il en recule le tems d'autres trois cens ans bien comptés, & ne poſe *Ibid.* 186.

les dix Roïaumes qui devoient ſervir au Papiſme, qu'en l'an 1074. ſous Grégoire VII. où, dit-il, *la Papauté s'eſt élevée au comble de grandeur mondaine*. Trois cens ans de plus ou moins ne font rien à ces Meſſieurs; encore ſi à cela près tout alloit bien: mais non. Je pourrois montrer, ſi je le voulois, autant de violence faite à l'hiſtoire dans le tems de Grégoire VII. que dans les autres. Laiſſons tout cela, & venons à la queſtion curieuſe, pourquoi contre l'intérêt & les préjugés de la ſecte qui devoit faire venir l'Antechriſt au milieu du débris de Rome, du Moulin en a mis plus bas la naiſſance. C'eſt en un mot, comme on l'a déja touché, qu'il ne pouvoit s'empêcher de reſpecter en quelque maniére les ſiécles précédens.

Cependant à commencer, ſelon du Moulin, le régne de l'Antechriſt à l'an 755. & à le continuer 1260. ans, c'étoit pouſſer cet Empire juſqu'à l'an 2015. & laiſſer le peuple Réformé 404. ans dans l'oppreſſion. A la vérité elle étoit légere du tems que du Moulin écrivoit. Depuis le tems de François II. la Réforme perſécutrice plûtôt que perſécutée, étoit toûjours prête à tirer l'épée, & à appeller l'étranger: ſes villes d'ôtage la faiſoient rédouter; ſes aſſemblées générales étoient fréquentes; ſes députés toûjours plaintifs; & on avoit tant d'égard pour eux, qu'il étoit bien plus dangereux de toucher à un Proteſtant qu'à un Prêtre. Je ne dis rien qui ne ſoit connu, & cela paſſoit en proverbe parmi le peuple: mais parce que la Réforme ne dominoit pas, elle ſe tenoit pour opprimée; & pour lui diminuer le tems de ſon affliction, le Miniſtre le fit finir en 89.

Son fondement étoit ſi léger, qu'on auroit peine à le croire. Il ſe fonde ſur les trois jours & demi de l'onziéme de l'Apocalypſe, durant leſquels *les corps des deux Témoins demeurent giſans dans la place. Cette place*, dit du Moulin, *ſignifie l'Egliſe Romaine; & il eſt manifeſte*

Apoc. XI. v. 9. 11.

Du Moulin, p 111.

que ſaint Jean par-là met un tems durant lequel les trois jours & demi ſont la perſécution de l'Egliſe ſous la Hiérarchie Romaine. Paſſons cela : trois jours & demi ſeront donc apparemment trois ans & demi, ſelon la gloſe des jours prophétiques. Point du tout: trois ans & demi ſeront à ce coup 630. ans ; & voici comment : *Trois jours & demi ſont la moitié d'une ſemaine ; ce qui nous donne à connoître que le Saint-Eſprit comprend ici tout le tems de la domination de la Bête par une ſemaine, & qu'il nous avertit que la perſécution durera la moitié du tems de cette domination. Puis donc que ſa domination doit durer 1260. ans, il s'enſuit que la Hiérarchie Romaine doit perſécuter les Fidèles 630. ans : après cela la réſiſtance qu'il fera, ſera ſans effuſion de ſang, pour ce qu'il ſera affoibli.*

Cela poſé, il lui eſt aiſé de venir à 1689. *Car*, pourſuit-il, *je ne trouve point que le Siége Romain ait perſécuté & uſé de cruauté généralement envers ceux qui ſe ſont oppoſés à ſa doctrine, que depuis Bérenger que le Pape Nicolas II. contraignit à ſe dédire par force l'an 1059. de JESUS-CHRIST ; & depuis cela, les Papes ont toûjours perſécuté ceux qui ont tenu la même doctrine. Si donc à 1059. ans vous ajoûtez 630. ans, vous trouverez que la perſécution de l'Egliſe ſous les Papes doit finir en l'an 1689.*

Tout eſt faux viſiblement dans ce diſcours : ce qu'on y dit de l'Ecriture ; ce qu'on y dit de l'Hiſtoire ; tout eſt faux encore une fois. L'hiſtoire de la prétendue perſécution eſt inſoûtenable. S'il faut compter pour perſécution la condamnation de ceux qui ont nié la préſence réelle, ce n'eſt point en 1059. & par Bérenger qu'on a commencé : ces Hérétiques d'Orléans que le Roi Robert condamna au feu en 1017. étoient de l'avis de Bérenger, & il falloit les compter comme les premiers perſécutés pour cette doctrine. Que ſi l'on a honte d'appeller

Ab. Conc. Aur. hoc, Tom. II. Conc. Labb. tom. IX.

Par. XI. 17. perſécution, le juſte ſupplice de ces impies légitimément convaincus de Manichéiſme, il faut encore raïer les perſécutions des Albigeois également convaincus de même crime. Quant au tems de Bérenger, où le Miniſtre établit une perſécution générale, tout cela eſt faux : on voit bien des particuliers irrités de ces nouveautés, aſſemblés ſans ordre contre lui ; mais on ne voit ni ſang répandu, ni décret publié, ni perſécution générale ; on ne voit aucune marque de violence dans les Conciles où cet Héréſiarque ſe retracta ; il a confirmé, en mourant, ſa rétractation ; on le laiſſa dans le miniſtére d' Archidiacre ; on l' honora de la ſépulture Eccléſiaſtique. Hildebert Evêque du Mans mit ſur ſon tombeau un éloge, que ni cet Evêque conſtamment zélé défenſeur de la préſence réelle n' auroit fait, ni ſes Confréres n' auroient enduré après la condamnation ſolemnelle de Bérenger, ſi on n'avoit crû qu'il étoit permis d' honorer la pénitence. C' en eſt aſſez pour faire voir la fauſſeté de l'Hiſtoire des perſécutions, comme du Moulin l'a bâtie, & par conſéquent l'inutilité de ſa prédiction prétendue, puiſqu' elle eſt toute fondée ſur cette date. Mais il nous ſera bien plus aiſé de convaincre ce Miniſtre d'avoir abuſé trop viſiblement de l'Ecriture & du Texte de ſaint Jean. Pour en venir à ſon compte, il faut ſuppoſer deux choſes : l'une, que tout le tems de la Bête eſt une ſemaine. Mais où cela eſt-il écrit ? Une ſemaine aſſûrément ſe compte par ſept ; une ſemaine de jours ſont ſept jours ; d' années, ſont ſept ans ; de ſiécles, ſi l'on vouloit pouſſer juſques-là, ſont ſept ſiécles, & ſept cens ans complets : mais douze cens ſoixante jours, ſoit qu'on les prenne pour des jours réguliers, ou pour des années, comme le veulent les Miniſtres & du Moulin même, ne feront jamais une ſemaine ; au contraire, 1260. jours ſont ſelon ſaint Jean, trois ans & demi,

c' eſt-à-dire, la juſte moitié d' une ſemaine d' années, mais jamais la ſemaine entiére; & douze cens ſoixante ans ſe réduiſent encore moins au nombre de ſept: enſorte qu' on ne peut comprendre comment le Miniſtre en a fait une ſemaine, puiſque c' eſt viſiblement choquer le bon ſens, le Texte de ſaint Jean, le ſtile & l'analogie de toute l' Ecriture. La ſeconde choſe qu'il faut ſuppoſer, c' eſt que la Bête qu' on fait ſi cruelle, ne perſécute que la moitié de ſon tems, contre le Texte formel, où il eſt porté, non pas qu' elle durera, mais qu' elle perſécutera 1260. jours; *que la ſainte Cité ſera foulée aux pieds autant de tems*, c' eſt-à-dire, quarante-deux mois; que les Témoins prêcheront 1260. jours dans le cilice, c'eſt-à-dire, ſelon du Moulin lui-même, avec beaucoup *d' affliction*: d' où ce même Miniſtre conclut que l' oppreſſion de l' Egliſe dure tout ce tems, ſelon ſaint Jean. Quel fondement y a-t il donc de la réduire à la moitié, ſi ce n' eſt qu' on veut flater un peuple impatient, d' une plus prompte délivrance? Mais, dit-on, la perſécution doit durer trois jours & demi. Ce n' eſt pas ce que dit ſaint Jean: la perſécution doit durer 1260. jours, en quelque ſorte qu' on les veuïlle prendre. De ces 1260. jours il y en aura trois & demi que les Témoins paroîtront tout-à-fait morts; voilà ce que dit ſaint Jean; mais voici ce que conclut du Moulin: Donc ces trois jours & demi compoſent ſix cens trente ans, & la moitié de douze cens ſoixante. Je n' entens plus rien à ce compte: douze cens ſoixante ſont ſept, & trois & demi ſont ſix cens trente: une pareille abſurdité n' étoit jamais montée juſqu' alors dans une tête humaine; auſſi l' a-t-on rejettée juſques dans la famille de du Moulin; & le Miniſtre Jurieu ſon petit-fils a décidé en deux endroits, que ſon

Apoc. XI. XII. XIII.

Ibid. p. 145. explic

Acc. I. P. p. 71. II. P. p. 185. aïeul s'étoit trompé: *Que prendre, comme il a fait, trois jours & demi pour 630. ans, eſt une choſe qui n'a d'exemple dans aucune Prophétie; que ſes hypothéſes ſe détruiſent elles-mêmes; que le fondement ſur lequel il a bâti, eſt tout-à-fait deſtitué de ſolidité: de ſorte que ſe ſeroit une rencontre tout-à-fait caſuelle, ſi la choſe arrivoit*, comme il l'a dit. Voilà, ſelon M. Jurieu, ce que c'eſt que l'explication qui donne par toute la terre de ſi grandes eſpérances aux Proteſtans, qu'ils ſe regardent déja comme les Maîtres de la Chrétienté.

Ibid. Il eſt vrai que du Moulin lui-même ne ſe donne pas pour un homme inſpiré, & ne donne ſon explication que comme une conjecture. N'importe: la conjecture d'un Miniſtre de cette importance, quoique jettée en l'air au haſard, contre le Texte de ſaint Jean & toute l'analogie des Ecritures, & avec des fondemens que M. Jurieu mépriſe lui-même, deviendra une Prophétie, quand un peuple qui veut ſe venger & vaincre, s'en entêtera: tant on ſe jouë de l'Ecriture; tant on écoute les hommes parmi ceux qui ne ceſſent de déclamer contre les inventions humaines.

LXI. Comment M. Jurieu a tâché de revenir à l'interprétation de ſon aïeul, après l'avoir mépriſée. *Jur. Acc. I P. p. 71. Du Moulin Acc. p. 339.*

Il y a une autre raiſon qui oblige M. Jurieu à rejetter l'expoſition de ſon grand-pere: c'eſt que ce bon homme s'eſt aviſé de donner à chacune des ſept phioles 287. ans; de ſorte qu'à les commencer, comme il fait, à l'origine du Chriſtianiſme, elles méneront les Proteſtans juſqu'après l'an 2000. & au lieu de dominer, comme ils le prétendent, ils auroient encore à ſouffrir juſqu'à l'an 2015. c'eſt-à-dire, trois cens trente ans, n'y aïant aucune apparence, ſelon leurs principes, que le Pape régne ſans perſécuter. Ennuïé d'un ſi long délai, M. Jurieu a tranché plus court. A force de deſirer, comme il le confeſſe, d'annoncer de bonnes nouvelles à ſes Freres, il a trouvé que leurs ſouffrances & le régne de *Jur. Acc. II. P. p. 185.*

l'Antechriſt tiroient à leur fin : & pour avancer la chûte d'un régne qui l'importune ; au mépris des anciens Miniſtres & de du Moulin qui n'ont oſé mettre l'Antechriſt dans ſaint Grégoire, celui-ci l'a fait remonter juſqu'à ſaint Léon.

Cependant, comme, ſelon ſa ſupputation, le régne Papal doit aller juſqu'à 1710. ou 715. ce qui lui paroît trop long pour ſes Réformés, & que l'hypothéſe de du Moulin, où la ſouffrance finit à 89. eſt plus favorable ; quoiqu'il la mépriſe autant qu'on a vû, il n'en veut pas perdre le fruit, & il a mis à la tête de ſon Accompliſſement des Prophéties, imprimé en 1686. *que la perſécution préſente peut finir dans trois an & demi*, c'eſt-à-dire, comme diſoit ſon aïeul, en 89. *Titre de l'Acc.*

Ces termes, *elle peut finir*, empêchent de ſe tromper. Mais le Miniſtre paroît encore plus tremblant dans le corps de ſon diſcours, où il parle ainſi : *Néanmoins*, quoique du Moulin ait bâti ſur de ſi mauvais fondemens, *il n'eſt pas tout-à-fait hors d'apparence que la perſécution ne puiſſe ceſſer en l'an 1689.* *Acc. II. P. p. 185.*

Pour cela, il ne faut que préſuppoſer que cette perſécution eſt conſtamment la derniére ; car les deux Témoins ſont morts, comme nous verrons, & il ne leur reſte plus qu'à reſſuſciter après trois jours & demi, c'eſt-à-dire, trois ans & demi. Au reſte, le Miniſtre avouë qu'il s'étoit bien trompé dans ſes Préjugés légitimes, lorſqu'il avoit mis cette mort des deux Témoins dans tout le tems qui s'écoula depuis *la totale ruine des Taborites, juſqu'à la prédication de Luther*. Il étoit pourtant aſſez beau de voir reſſuſciter ces deux Témoins en la perſonne de Luther & de Zuingle ; & le Miniſtre auroit perſiſté dans une idée ſi favorable aux Réformateurs, ſi depuis la publication des Préjugés, il n'étoit arrivé en France des choſes qu'il étoit bon de trouver dans l'Apocalypſe. *Ibid. p. 184. 185. & ſuiv.* *Préj. I. P. chap. V. p. 91. 92.*

C'eſt ce qui nous a produit dans le Livre de l'Accompliſſement des Prophéties, une nouvelle explication: mais voïons ſi elle ſera plus heureuſe que celle qu'on abandonne.

Acc. Ibid. On veut que la morte des deux Témoins, *qui doit éteindre la véritable Religion durant trois ans & demi, ſoit certainement la perſécution préſente.* Ils mourront donc enfin; & puiſque nous ſommes à la fin de leur témoignage & de la perſécution antichrétienne, *la véritable Religion*, c'eſt-à-dire, toute la Réforme, va être éteinte. Non; le Miniſtre a trouvé un expédient pour ne la faire mourir qu'en France. Ce ſera-là ſeulement que la Bête tuera les deux Témoins, *Ibid. ch. X. p. 175. 176. 200. 205.* & leurs corps ſeront giſans, non pas *ſur les places* de la grande Cité, mais *ſur la place*, au ſingulier, qui eſt *Ibid. p. 179.* *la France*. Mais, pourſuit le Miniſtre, *s'ils y ſont tués, Ibid.* *ils n'y ſeront pas enſevelis*; & Dieu, *dans la France même, ſe conſervera des fidèles qui empêcheront que les deux Témoins ne ſoient enſevelis, & que la vérité ne périſſe tout-à-fait*. Ce n'eſt donc pas périr tout-à-fait que de mourir, enſorte qu'il ne reſte plus qu'à être enterré? Nouvelle invention: mais elle va bientôt diſparoître. *Ibid. p. 173. &c.* Suivons: *Tous les Etats où la Réformation eſt la Religion dominante, ne ſouffriront pas de cette dernière perſécution. Il y a long-tems que ces Etats n'appartiennent plus à la Bête; la perſécution ne ſe doit faire que dans l'étendue de l'Empire du Papiſme, & où il eſt dominant; les* deux Témoins *ne ſeront tués qu'où ils prophétiſoient revêtus de ſac*, c'eſt-à-dire, dans la perſécution & *ſous la Croix*. Quoi donc, ces païs heureux où la Réforme domine, ne ſont plus au nombre *de ces deux Témoins* qui ſoûtiennent la vérité perſécutée? Il le faut bien, car autrement la nouvelle interprétation ne ſubſiſteroit plus. Mais enfin eſt-on du moins bien aſſûré que tous les païs, ſans exception, où la Réforme domine, n'auront point de perſécution à ſouffrir? Pas trop.

Dans le livre de l'Accompliſſement des Prophéties, p. 173.174. l'auteur doutoit encore un peu de l'Angleterre, & peut-être qu'à préſent que ſes lumiéres ſont augmentées, il en parleta plus certainement. Sans doute il devinera que l'Angleterre ne devoit pas être perſécutée, mais perſécutrice, en commençant ſes perſécutions par ſon Roi, & le privant de ſon Trône, après l'avoir reconnu & couronné unanimement, & lui avoir juré en particulier & en corps, la fidélité qu'on a jurée à ſes Auguſtes Prédéceſſeurs: voilà le bel endroit de la Prophétie & de la Réforme.

Pour la fin de la perſécution, comme conſtamment, ſelon l'auteur, elle ne doit durer que trois ans & demi, il y auroit vû clair dès-lors, n'étoit qu'il ne ſait pas bien, s'il faut compter *les trois ans & demi*, p. 183. 184 depuis la ſuppreſſion de l'Edit de Nantes, ou bien à quelques autres termes. Quoi donc, il n'eſt pas bien aſſûré que les deux Témoins ſoient morts en France? Pour moi, comme l'auteur en avoit parlé, je les aurois crû tout-à-fait morts, puiſqu'il ne leur manquoit plus que la ſépulture; mais l'auteur s'eſt réſervé de nous dire en un autre tems, s'ils ſont morts ou non: *Dieu, s'il veut, peut compter les trois ans & demi de* p. 186. *la mort des Témoins, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, faite en 1685. au mois d'Octobre; mais que Dieu le veuille ainſi, nous n'en avons aucune certitude.* Il a raiſon, & il fait trés-bien de ſe réſerver à compter comme il lui plaira: c'eſt de même que s'il diſoit; nous ſaurons bien ajuſter les choſes, & faire croire tout ce que nous voudrons à un peuple, qui en ſe vantant de tout voir par lui-même, nous en croit aveuglément en tout & par tout, mais toûjours, & à coup ſûr, ſur les Prophéties.

Cependant, s'il arrive quelque choſe de ce qu'on avoit haſardé dans ſes prédictions, on ſe donne hardiment un air de Prophéte. Ecoutez comme le

Miniſtre triomphe de ce qu'aujourd'hui toute l'Europe ſemble conjurée contre la France ſa Patrie : *Permettez-moi, mes Freres, de vous faire reſſouvenir que ce fut préciſément nôtre conjecture, il y a plus de trois ans, quand nous expliquions ces paroles de l'onziéme Chapitre de l'Apocalypſe* : Ceux des Tribus, Langues & Nations ne permettront pas que leurs corps morts ſoient mis au ſépulcre ... *Il y a apparence*, diſons-nous, *que toute l'Europe contribuera à empêcher que la France ne vienne à bout de ſon deſſein d'extirper la vérité*. Ne falloit-il pas être un grand Prophéte, pour prévoir que la jalouſie élevée depuis ſi long-tems contre un Roïaume que Dieu a rélevé par tant d'avantages, produiroit de puiſſantes ligues, & que la Réforme tâcheroit de s'en prévaloir? M. Jurieu a prévû tout cela *préciſément*; c'eſt un nouveau Jérémie qui a vû, mais avec des yeux ſecs, les maux dont ſes voiſins conjurés menacent ſon païs.

Lett. XII. p. 93. 2. col.

Qui peut voir ſans indignation cette horrible profanation des Oracles du Saint-Eſprit, & l'audace de s'en jouër à ſa fantaiſie auſſi-bien que de l'avenir que Dieu ſe réſerve, & de la ſimplicité des peuples, doit craindre d'être livré aux illuſions de ſon cœur. Dieu peut changer ces funeſtes diſpoſitions, & tourner en bien le mauvais préſage: il y a même ſujet d'eſperer qu'il ne permet cet eſprit de vertige dans les Docteurs de la Réforme, que pour enfin ramener ceux qui ſont trompés de bonne foi. Pour ceux qui s'endurciront contre la vérité manifeſte, il n'y a pour les tromper qu'à les flater dans leurs eſpérances, & à faire un peu l'homme inſpiré. Que M. Jurieu ne s'emporte pas, ſi je dis ici, qu'il n'en jouë pas mal le perſonnage, principalement à l'endroit où il parle ainſi: *Je puis dire que je ne me ſuis pas appliqué à l'étude des Prophéties PAR CHOIX ET AVEC LIBERTE'; je m'y ſuis ſenti pouſſé par une eſpéce*

Avis à tous les Chr. au com. de l'Acc. des Proph. p. 4.

DE VIOLENCE A LAQUELLE JE N' AI PU RESISTER. Ce tranſport d'un homme entraîné avec une force invincible, ſans liberté & ſans choix, ſi ce n'eſt pas une fiction, ou c'eſt le tranſport d'une imagination échauffée & une illuſion de Fanatique, ou c'eſt une impreſſion du malin eſprit, ou c'eſt un coup de la main de Dieu; après quoi il ne reſte plus qu'à dire tout ouvertement avec les Prophétes, *La main de Dieu a été faite ſur moi*. Déja on ne doute plus dans le Parti que le Miniſtre Jurieu ne ſoit inſpiré; ce n'eſt auſſi qu'après *avoir frapé deux, trois, quatre, cinq & ſix fois avec une attention religieuſe & une profonde humilité qu'il croit que la porte s'eſt ouverte*. Enfin, c'eſt le Daniel de toute la Réforme; c'en eſt l'homme de deſirs; déja on frape en Hollande, & on répand dans toute l'Europe des Médailles où paroît ſa tête. Il y en a de deux ſortes; la premiére à la vérité eſt équivoque: on voit d'un côté le Puits de l'Abîme ouvert avec toute l'épaiſſe fumée qui s'éléve contre le Ciel de cette fournaiſe infernale; & de l'autre, on voit paroître M. Jurieu, comme ſi c'étoit lui qui vint de l'ouvrir. Là on ne lui donne que ſes qualités de Miniſtre & de Profeſſeur en Théologie; mais dans la ſeconde on s'explique mieux: c'eſt d'un côté la Bête de l'Apocalypſe; & de l'autre, M. Jurieu comme ſon vainqueur, avec cette inſcription qui fera l'étonnement de la Poſtérité, & après laquelle auſſi je n'ai rien à dire, *Petrus Jurieu Propheta*. Acc. II. P. p. 84.

RÉCAPITULATION,

Eclairciſſement, & Confirmation de toutes nos preuves, & de tout cet Ouvrage ſur l'Apocalypſe.

I. Pourquoi cette Récapitulation; ce qu'il y faudra obſerver.

POur achever d'aider nos Freres, j'ai encore à faire deux choſes qui mettront, s'il plaît à Dieu, la vérité dans la derniére évidence: la premiére, de recueillir dans un abrégé le plus court qu'il ſera poſſible, toutes les preuves qui ſont répandues, non-ſeulement dans cet Avertiſſement, mais encore dans tout le reſte de l'Ouvrage, en ſorte qu'on les puiſſe voir comme d'un coup d'œil, & par ce moïen les mieux ſentir; la ſeconde, de les réduire à un ordre qui les rende plus convaincantes, & qui les mette (je l'oſerai dire encore une fois dans ce qui regarde la réfutation) en forme démonſtrative.

Autre eſt l'ordre dont on ſe ſert pour inſtruire ſon Lecteur, & le conduire peu à peu à la lumiére; autre eſt l'ordre qu'on doit emploïer pour achever de le convaincre, après qu'il eſt déja inſtruit. C'eſt à ce dernier ordre que je m'attache: & voici une premiére démonſtration.

II. Premiére démonſtration: que la deſtruction de la Proſtituée aux Chap. XVII. XVIII. & XIX. de l'Apocalypſe, par les principes des Proteſtans, eſt une choſe accomplie; & ainſi qu'on y cherche en vain la chûte future de la Papauté.

La Proſtituée dont il eſt parle dans le XVII. Chapitre, que les dix Rois doivent déſoler & conſumer par le feu, dont ils doivent dévorer les chairs, piller les richeſſes, & partager les provinces, *V.* 16. c'eſt Rome maîtreſſe du monde ſous les anciens Empereurs Romains, priſe & ſaccagée par les Goths, & ſon Empire diſſipé dans les environs du cinquiéme ſiécle: c'eſt un principe avoué par les Proteſtans, & c'eſt delà qu'ils concluent que leur Antechriſt prétendu doit naître du débris de Rome, & au milieu de ſes ruines. C'eſt auſſi par-là qu'ils prétendent que

la Prophétie de ſaint Paul où ils croient voir arriver l'Antechriſt après la chûte de l'Empire Romain, a un parfait rapport avec celle de ſaint Jean ; & ce rapport des deux Prophéties fait conſtamment, comme on a vû, le fort de leur interprétation ; par conſéquent, ſelont eux, le ℣. 16. du Chapitre XVII. de ſaint Jean, où la Proſtituée eſt détruite & ſon Empire diſſipé, eſt une choſe accomplie dans le ſac de Rome. Or la chûte qui eſt décrite ſi amplement au Chapitre XVIII. & dont on rend graces dans le Ciel au XIX. eſt la même qui eſt propoſée en peu de mots au ℣. 16. du XVII. Donc cette chûte des Chapitres XVIII. & XIX. eſt pareillement choſe accomplie, & accomplie dans le ſac de Rome ; & les Proteſtans ſe trompent eux-mêmes, quand ils veulent s'imaginer après cela une autre Babylone qui doive tomber, & d'où il faille ſortir.

Toute la difficulté eſt à prouver que la chûte des Chapitres XVIII. & XIX. eſt la même que celle du XVII. Or nous l'avons démontré d'une maniére à ne laiſſer aucune réplique, par les paroles de ſaint Jean ; & voici pour faciliter toutes choſes, l'abrégé de cette preuve. Au commencement du Chapitre XVII. *l'Ange promet à ſaint Jean de lui faire voir la condamnation de la grande Proſtituée*, ℣. 1. Or cette condamnation eſt celle qu'il lui fait voir dans les Chapitres XVIII. & XIX. où l'on voit tomber celle dont la proſtitution avoit ſouïllé tout l'Univers, & le jugement exercé ſur *la grande Proſtituée, dont la proſtitution avoit corrompu toute la terre*. Par conſéquent la Proſtituée qui doit tomber au Chapitre XVII. eſt la même qui eſt tombée en effet aux Chapitres XVIII. & XIX.

Avert. &c. n. XXI.

Apoc. XVIII. 3. Ibid. XIX. 2.

La même choſe ſe démontre encore par une autre voïe : La Proſtituée dont on nous fait voir la condamnation future au ℣. 1. du Chapitre XVII.

eſt la même qu' on nous fait voir entre les mains des dix Rois qui haïſſent la Proſtituée, la déſolent, & la brûlent dans le feu, au *V.* 16. Or celle-là eſt la même dont on nous fait voir la chûte effective dans les Chapitres XVIII. & XIX. en ſorte qu'il n'y a nulle différence, ſinon qu'on dit dans l' une, Elle tombera, & dans l' autre, Elle eſt tombée; dans l' une, qu' elle ſera conſumée par le feu, & dans l'autre, que la fumée de ſon embraſement a ſaiſi de crainte tous les Peuples; dans l'une, que ſes richeſſes ſeront pillées, & dans l' autre qu' elles le ſont en effet, &c. dans l'une enfin, que le Jugement ſera exercé ſur elle, & dans l'autre, qu'il a été exercé, & que Dieu en reçoit les juſtes louänges dans le Ciel. Par conſéquent ces trois Chapitres ont déja été accomplis dans le ſac de Rome; & ce que les Proteſtans veulent qu' on y trouve de la ruine future de l' Egliſe Romaine & de la néceſſité d' en ſortir, non-ſeulement par la ſuite des paroles de ſaint Jean, mais encore par les principes des Proteſtans mêmes, & encore par les principes où conſiſtent les fondemens de tout le ſiſtême, n'eſt qu'un ſonge.

Apoc. XVIII. 2. *Ibid.* XVII. 16. *Ibid.* XVIII. 9. *Ibid.* XVIII. 12. *Ibid.* XVII. 2. *Ibid.* XIX. 1. & 3.

III. Seconde démonſtration tirée du Chapitre XVIII. Preuve par les Proteſtans, que l' Egliſe Romaine eſt la vraïe Egliſe. *Avert. n.* XLI.

Voici une ſeconde démonſtration qui n' eſt pas moins évidente, & encore par les principes des Proteſtans. Quand on leur auroit accordé ce qui démonſtrativement vient de paroître impoſſible, que la Babylone des Chapitres XVII. XVIII. & XIX. ſeroit l' Egliſe Romaine, je conclus, ſelon leurs principes, que l' Egliſe Romaine eſt la vraïe Egliſe. Car l' Egliſe où eſt renfermé le peuple de Dieu, eſt ſans doute la vraïe Egliſe. Or la Babylone qui tombe, eſt celle où eſt renfermé le peuple de Dieu, puiſque c' eſt delà qu' on lui ordonne de ſortir : donc la Babylone qui tombe, & qu' il faut quitter, eſt en même tems la vraïe Egliſe.

Si l'on dit que le peuple de Dieu y étoit au commencement, & avant que l'Antechriſt y fût tout-à-fait formé, tout le contraire paroît par cette preuve: Si Babylone eſt jamais abominable, ſi l'Antechriſt y eſt jamais tout-à-fait formé, c'eſt au tems où elle eſt punie pour ſes abominations, & où elle tombe. Or c'eſt en ce tems précis qu'il eſt ordonné d'en ſortir, comme il paroît par le texte, *Elle eſt tombée, elle eſt tombée*. Et incontinent après: *Sortez-en, mon peuple, de peur d'être enveloppé dans ſes ruines, parce que ſes péchés ſont parvenus juſqu'aux Cieux*. C'eſt donc en ce tems préciſément que le peuple de Dieu y eſt, & qu'elle eſt par conſéquent la vraïe Egliſe, la mere des enfans de Dieu. Apoc. XVIII. 2.

C'eſt ce qui ſe confirme encore par les principes des Proteſtans en cette maniére: Les Proteſtans veulent qu'on en ſorte, non pas comme d'une ville qui va tomber en ruine, mais comme d'une Egliſe corrompue, dont il faut fuir la Communion: c'étoit donc dans ſa Communion que le peuple de Dieu étoit; & loin d'être une fauſſe Egliſe, c'eſt la véritable.

Si l'on dit que le peuple de Dieu qui en doit ſortir, eſt ſeulement le peuple de Dieu par la prédeſtination éternelle, quoiqu'il ſoit encore en effet le peuple du Diable; M. Jurieu entreprend de détruire cette réponſe, & la détruit en effet par deux démonſtrations: la premiére, en faiſant voir ce qui eſt indubitable, que dans toutes les Ecritures, *Dieu n'appelle point ſon peuple, des gens qui ſont en état de damnation*: donc le peuple dont il eſt parlé dans cet endroit de ſaint Jean, n'eſt pas en état de damnation: ce n'eſt donc pas un peuple infidéle prédeſtiné à ſortir de la damnation, mais un peuple juſtifié & croïant, qui en eſt actuellement délivré. Syſt. p. 145. Van XIII. 56.

La ſeconde, *C'eſt qu'il eſt*, dit-il, *plus clair que* mid.

le jour, que Dieu, dans ces paroles, Sortez de Babylone, mon peuple, fait alluſion aux Juifs de la captivité de Babylone, qui en cet état ne ceſſerent pas d'être Juifs, & le peuple de Dieu : donc, ceux qui ſortiront de la Babylone myſtique, ſeront le peuple de Dieu dans le même ſens, & par conſéquent la vraïe Egliſe.

On peut voir ici en paſſant, avec quelle bonne foi le Miniſtre s'eſt tant emporté ſur ce que j'aſſûre qu'il a reconnu qu'on ſe ſauvoit dans nôtre Communion, & que pluſieurs Saints y étoient actuellement renfermés. Il n'y a opprobre dont il ne me charge dans la Lettre XI. pour l'avoir dit. On voit maintenant ſi j'ai eu tort, & ſi j'avois mérité d'eſſuïer toute l'amertume du ſtile de ce Miniſtre, pour lui avoir montré dans ſon ſiſtême, un labyrinthe d'où il ne peut ſortir.

Lett. XI. 3. an.

Tout ceci ſe confirme encore, en ce que le même Miniſtre nous aſſûre que *les cent quarante-quatre mille marqués de l'Apocalypſe, ſont repréſentés être dans l'Empire de l'Antechriſt, comme les Iſraëlites étoient dans l'Egypte* : or, les Iſraëlites étoient dans l'Egypte comme le vrai peuple de Dieu : donc ceux qu'on veut être ſous l'Antechriſt & dans la Communion de ſon Egliſe, ſont le vrai peuple de Dieu.

Préj. I. P. p. 16.

Et il ne faut pas nous dire que c'en ſoit ſeulement une partie, car ſaint Jean dit univerſellement, *Sortez de Babylone, mon peuple*. C'en eſt donc manifeſtement, ou la totalité, ou tout au moins le plus grand nombre, d'autant plus que les cent quarante-quatre mille marqués que le Miniſtre *reconnoît être dans l'Empire de l'Antechriſt*, repréſentent l'univerſalité des Saints : c'étoit donc auſſi tout le peuple ſaint qui devoit ſortir de Babylone.

Delà ce raiſonnement : Ou ce peuple étoit déja ſorti de la Communion de l'Egliſe Romaine, ou

il y étoit encore: s'il en étoit déja ſorti, on ne lui doit pas dire, *Sortez-en*; & s'il n'en étoit pas ſorti, l'Egliſe Romaine eſt la vraïe Egliſe, qui juſqu'au tems de ſa chûte renfermera en ſon ſein les enfans de Dieu.

C'eſt encore une autre démonſtration de dire, comme nous avons fait: Selon vous, tout le deſſein de l'Apocalypſe eſt de vous faire connoître l'Egliſe Antichrétienne, afin de vous obliger à en ſortir; tout aboutit donc à ce précepte, *Sortez de Babylone, mon peuple*: or, ce précepte ne vient du Ciel qu'au moment de la chûte de Babylone; il y faut donc demeurer juſqu'à ſa chûte. Tous ceux qui ſont ſéparés avant ce tems-là, ont prévenu le précepte, & ne ſont pas le peuple de Dieu, mais des Schiſmatiques qui ſe ſéparent de la vraïe Egliſe ſans l'ordre d'en-haut. *Avert. n. XLI.*

Si l'on dit que tout cela eſt impie, abſurde, contradictoire, c'eſt auſſi ce que je prétens; & c'eſt par-là que je démontre que le ſiſtême Proteſtant a toutes ces qualités.

IV. Troiſiéme démonſtration, en ce que la Babylone, la Bête & la Proſtituée de ſaint Jean, ne peut pas être une Egliſe corrompue.

Une troiſiéme démonſtration, qui détruit de fond en comble, & par des principes généraux, tout le ſiſtême Proteſtant, ſe réduit à cette forme: Pour ſoûtenir le ſiſtême Proteſtant, il faut que la Babylone, la Bête & la Proſtituée des Chapitres XIII. XVII. XVIII. XIX. ſoit une Egliſe Chrétienne corrompue: or cela n'eſt pas poſſible par une double démonſtration. La premiére en cette ſorte: ce que ſaint Jean a voulu marquer, il l'a caractériſé ſi nettement que perſonne ne le peut méconnoître: par exemple, il a voulu caractériſer Rome la païenne, & il l'a caractériſée par des traits ſi particuliers & ſi connus de ſon tems, par ſa puiſſance, par ſes ſept montagnes, par ſes violences, qu'on la reconnoît d'abord: donc ſi ſon deſſein principal étoit de marquer une *Avert. n. III. & ſuiv.*

Egliſe, nous en verrions par tout des traits auſſi vifs, au lieu qu'on n'en voit aucun, ni durant que Babylone ſubſiſte, ni dans ſon débris: donc l'Apôtre poſitivement n'a point eu en vûe une Egliſe corrompue, mais ſeulement une Ville dominante.

Ibid. n. IX. On démontre en ſecond lieu la même choſe, en ce que ſaint Jean, non content d'avoir expreſſément évité toutes les marques que pourroit avoir une Egliſe corrompue, nous donne une idée contraire, lorſqu'au lieu de choiſir une Jéruſalem ou une Samarie, il a choiſi une Babylone, une Tyr, & en un mot, tout ce qu'il y a de plus étranger: donc ce qu'il a voulu repréſenter, n'a jamais rien eu de commun avec le peuple de Dieu, & c'eſt toute autre choſe qu'une Egliſe.

Préf. n. VIII. Comment. XVII. verſ. 1. Nous l'avons confirmé encore par un nouveau caractére de la Babylone de ſaint Jean; puiſque ſi c'étoit une Egliſe corrompue, ce ſeroit une Femme adultére, une Epouſe répudiée, comme les Prophétes ont appellé cent & cent fois Jéruſalem & Samarie, Juda & Iſraël: or la Proſtituée de ſaint Jean *Avert. n. IX.* n'a point du tout ce caractére, comme nous l'avons démontré; & les proſtitutions qu'on lui reproche, ne ſont jamais appellées du nom d'infidélité & d'adultére, comme celles de Jéruſalem & de Samarie, mais toûjours, & avec un choix auſſi manifeſte que perpétuel, des fornications & de ſimples impuretés: donc démonſtrativement, la Proſtituée de ſaint Jean n'eſt pas une Egliſe corrompue.

V. Que le Miniſtre Jurieu a ſenti la force de cette démonſtration, & par-là le foible de ſa cauſe. *Acc. I. P. p. 179.* Cette preuve eſt ſi convaincante qu'elle a fait ſentir au Miniſtre le foible inévitable de ſa cauſe en deux endroits de ſes Ouvrages.

Il l'a ſenti premiérement dans ſon Accompliſſement des Prophéties, où après avoir propoſé le nom *d'adultére & de paillarde*, pour preuve que la Babylone étoit une Egliſe corrompue, il avouë que ce

lieu ne contente pas, parce qu'il *eſt trop général* : à cauſe manifeſtement que l'adultére n'eſt pas ſpécifié, & qu'on n'attribue à Babylone qu'une ſimple corruption, ſans y joindre l'infidélité. Et c'eſt pourquoi en un autre endroit le Miniſtre a tâché de fortifier ſa preuve, en remarquant que ſaint Jean appelle la Proſtituée une Femme, *c'eſt-à-dire*, comme il ajoûte, *une fauſſe épouſe*, *une épouſe infidéle*. Mais ce lieu eſt encore plus général que le premier, puiſqu'ici trés-conſtamment le nom de Femme ne ſignifie que le ſexe, & ne ſignifie une femme mariée qu'au même cas où le nom de femme le ſignifie en nôtre langue, lorſqu'on y ajoûte de qui on eſt femme. Témoin ſaint Jean même dans l'Apocalypſe : *Viens*, dit-il, *je te montrerai l'Epouſe, femme de l'Agneau*, τὴν ἀρνίε τὴν γυναῖκα. Sans une telle addition, le mot de Femme que ſaint Jean donne à la Proſtituée, γύνη, γυναῖκα, ne ſignifie que le ſexe ; & quand le Miniſtre ajoûte du ſien, *une fauſſe épouſe*, *une épouſe adultére*, *une fauſſe Egliſe* ; premiérement, il fait voir qu'en ſentant la difficulté, il n'y a vû de réponſe qu'en ajoûtant au Texte de ſaint Jean ; & ſecondement, il encourt cette terrible malédiction du même Apôtre : *Si quelqu'un ajoûte aux paroles de cette Prophétie, Dieu le frapera des plaies qui ſont écrites dans ce Livre.*

Sup. Avert. n. XXXV. Liv. XIII. §. 90.

Apoc. XXI. 9.

Apoc. XVII. §. 4. Ibid.

Apoc. XXII. 18.

VI. Nouvelle réflexion ſur la preuve précédente, & confirmation de cette preuve.

Le raiſonnement précédent ſe confirme encore, parce que ſaint Jean vouloit conſoler les fidéles ſur les perſécutions qui ſe commençoient alors, comme il paroît par toute la ſuite de ſon diſcours, plein de la gloire des Martyrs & de continuelles exhortations à la patience : or une grande partie de cette conſolation étoit de leur faire voir la juſte vengeance de Dieu ſur l'Empire perſécuteur, & enfin ſa chûte ; afin qu'ils ne fuſſent pas éblouïs de la gloire des impies, ni étonnés de leur puiſſance : c'eſt

donc là qu'il viſoit, & c'eſt le principal objet de ſa Prophétie.

Cela ſe confirme de nouveau, parce que pour parvenir à cette fin, il falloit donner à Rome perſécutrice & à ſon Empire les caractéres qui étoient connus du tems de ſaint Jean; ce qu'il a fait auſſi, comme on vient de voir, & l'a fait ſi vivement & ſi bien, que perſonne ne s'y eſt trompé, ni n'a douté de ſon deſſein. Les ſaints Peres ont connu, comme on a vû, que la deſtinée de Rome la païenne, de Rome dominante & perſécutrice, étoit renfermée dans l'Apocalypſe; & nous avons démontré qu'il y a ſur ce ſujet une Tradition conſtante dans l'Egliſe. Or cette Tradition regarde la ville de Rome: aucun n'a penſé à l'Egliſe Romaine; & les Albigeois, c'eſt-à-dire, les Manichéens, ſont les premiers, qui plus de mille ans après ſaint Jean, ont commencé à tourner contre l'Egliſe de Rome, ce que tous les ſiécles précédens avoient entendu de la Ville; par conſéquent l'idée naturelle, & la ſeule véritable eſt celle-là.

Préf. n. VII.

Au reſte, il n'eſt pas permis aux Proteſtans de mépriſer, au moins en cette occaſion, l'autorité des Anciens, puiſqu'elle fait l'un de leurs principaux fondemens: ſi bien que M. Jurieu qui les mépriſe ſouverainement, & plus que n'a jamais fait aucun Miniſtre, eſt contraint ici d'y avoir recours dans tous ſes Livres, & en particulier dans ſa Lettre XIII. où il reproche aux Interprétes qu'il nomme nouveaux, qui ſont entre autres ceux de la Réforme qui ne veulent pas reconnoître que le Pape ſoit l'Antechriſt, qu'ils s'oppoſent à l'autorité *de tous les Anciens*.

P. 87. 91.

VII. Quatriéme démonſtration, par les principes généraux. Les perſé-

On fait une quatriéme démonſtration contre le ſiſtême Proteſtant, en détruiſant ſes jours Prophétiques & les douze cens ſoixante ans de prétendue perſécution Papiſtique; car c'eſt-là un dénouëment de tout le

ſiſtême, ſans lequel il faut qu'il tombe par cette raiſon. C'eſt que ſaint Jean nous repréſente par tout les perſécutions dont il parle, comme devant durer ſeulement quarante-deux mois, autrement trois ans & demi, & douze cens ſoixante jours. De quelque ſorte qu'il faille entendre ces mois, ces ans & ces jours, il eſt clair que le deſſein de ſaint Jean eſt de marquer un tems court, la moitié d'une ſemaine, c'eſt-à-dire, un tems imparfait, à l'exemple de la perſécution d'Antiochus, dont Dieu expreſſément réduiſit le tems à un ſi court terme, pour épargner ſes Elûs, ſelon ſa coutûme, comme nous l'avons démontré. Et que ce ſoit-là un des caractéres des perſécutions que ſaint Jean décrit, on le voit manifeſtement en ce qu'il le répete cinq fois en divers Chapitres, & que notamment au douziéme il aſſûre que le Dragon avoit peu de tems, quoiqu'il dût encore tenir dans le déſert, c'eſt-à-dire, dans l'oppreſſion, la Femme qui eſt l'Egliſe, durant trois ans & demi, Ꝟ. 12. 14. Ce qui montre que dans ſaint Jean, quarante-deux mois, trois ans & demi, & douze cens ſoixante jours, c'eſt peu de tems; & que cet Apôtre a voulu donner ce caractére aux perſécutions qu'il prophétiſe: or eſt-il que les Proteſtans ne ſongent pas ſeulement à trouver la briéveté dans leur prétendue tirannie & perſécution Antichrétienne; puiſqu'ils l'attribuent, non pas à un Pape particulier, mais à tous les Papes, à commencer ou à ſaint Léon, ou à ſaint Grégoire, ou à Boniface III. ou à Grégoire VII. juſqu'à la fin du monde: par conſéquent leur ſiſtême a un caractere oppoſé à la Prophétie de ſaint Jean.

Pour ſortir de cet embarras, ils ont inventé leurs jours prophétiques, dont chacun fait une année: d'où ils concluent que les quarante-deux mois, ou les trois ans & demi, ou, ce qui eſt la même choſe, les douze cens ſoixante jours de ſaint Jean, ſont douze cens

cutions de l'Apocalypſe très-courtes, ſelon ſaint Jean. Ce que c'eſt que le peu de tems des Miniſtres, qui dure 1260. ans. Illuſion des jours Prophétiques. Confuſion, & impiété manifeſte.

Explic. du chap. XI. Réfl. 11. & ſuiv. & ſur le vers. 2.

ſoixante ans; & il n'y a point d'autre dénouëment à cette difficulté; mais il eſt nul par ces raiſons.

Avert n. XXIV. La premiére, c'eſt que nous avons démontré que cette invention de jours prophétiques n'a nul fondement dans les Prophétes; que comme les autres hommes, les Prophétes prennent des jours pour des jours; que lorſqu'ils les prennent autrement, ce qui ne leur eſt arrivé que deux fois dans toute l'Ecriture, ils en avertiſſent expreſſément; & qu'enfin quand tous les autres Prophétes auroient parlé au gré des Proteſtans, il faudroit entendre ſaint Jean par rapport à l'original qu'il regarde, c'eſt-à-dire, à Daniel où conſtamment & de l'aveu des Miniſtres mêmes, les jours ne ſont que des jours.

Ibid. n. XXV. XXVI. Secondement, cette idée de jours prophétiques eſt ſi contrainte, que les Miniſtres eux-mêmes l'oublient, lorſqu'ils parlent naturellement, comme du Moulin a fait dans le Chapitre XII. où ſur deux verſets différens du Texte de ſaint Jean, il prend naturellement des jours pour des jours, & douze cens ſoixante jours pour trois ans & demi; mais ces douze cens ſoixante jours qui faiſoient trois ans & demi en deux endroits du Chapitre XII. venoient de faire douze cens ſoixante ans en deux endroits du Chapitre XI. & puis en ſortant du XII. où ils étoient revenus à leur naturel, tout-à-coup & ſans qu'on ſache pourquoi, ils le tournent encore une fois en douze cens ſoixante ans: ce qui montre que les Proteſtans n'agiſſent point par principes, mais par caprice & par haine.

Le Miniſtre Jurieu n'eſt pas plus conſtant à conſerver ſes jours prophétiques au Chapitre XII. puiſqu'encore que, par tout ſon Livre de l'Accompliſſement des Prophéties, il veuïlle trouver dans ce Chapitre les douze cens ſoixante ans de la perſécution Papiſtique, il y renonce formellement à l'endroit *Avert. n. XXV.* de ce même Livre que nous avons marqué : de

ſorte qu'il n'y a rien de moins aſſûré que ces prétendus jours prophétiques; puiſque de cinq endroits de ſaint Jean où ils ont un droit égal, il y en a déja deux d'où ils ſont exclus.

En troiſiéme lieu, ce peu de tems qu'il a fallu faire quadrer avec douze cens ſoixante ans, les a tellement troublés à l'endroit des ſept têtes ou des ſept Rois, qu'il y a fallu ſuccomber viſiblement: car en faiſant de ces ſept Rois autant de formes de gouvernement de Rome; pour conſerver à la Papauté qui eſt le ſeptiéme, le caractére de *durer peu* que ſaint Jean lui donne, quoiqu'il dure, non-ſeulement plus que chacun des ſix autres, mais encore plus que tous enſemble, l'on ne ſait plus où l'on en eſt: autant de têtes, autant d'interprétations; les uns établiſſent ce peu de tems du ſeptiéme gouvernement, c'eſt-à-dire, de la Papauté, par rapport à l'éternité, ce qui brouïlle tout, & fait une illuſion d'une Prophétie; les autres, comme du Moulin, ſoûtiennent que *durer un peu*, à ce ſeptiéme gouvernement, c'eſt durer plus que tous les autres, & ne ſe ſauvent que par cette inſigne falſification. M. Jurieu ſe détruit lui-même: tantôt durer un peu de tems, c'eſt durer *un long-tems réel*, exprimé ſous la figure d'un tems court, en ſorte qu'en effet il ſoit *fort long*, & ne ſoit court que dans la penſée de ceux qui l'entendront mal: tantôt rebuté lui-même d'une telle interprétation, il n'y ſait plus de reméde qu'en confondant la ſixiéme tête dont ſaint Jean ne dit point qu'elle durât peu, avec la ſeptiéme qui eſt la ſeule dont il le dit. *Ibid. n. XVI. XVII. XVIII.* *Ibid.*

Mais je veux bien ajoûter en quatriéme lieu, que quand il ſeroit permis à ce Miniſtre de ſubſtituer le ſixiéme Roi au ſeptiéme, & les Empereurs aux Papes, il n'y trouveroit pas mieux ſon compte; puiſque toûjours les Empereurs aïant duré ſi long-tems, il ne peuvent pas être ceux qui durent peu. Les Pro-

teſtans les font durer juſqu'au gouvernement Papal; les uns huit cens ans, comme du Moulin, qui les pouſſe juſqu'à Pépin & à Charlemagne; les autres onze cens ans, en allant juſqu'à Grégoire VII. M. Jurieu qui leur donne le moins de tems, puiſqu'il ne les méne que juſqu'à ſaint Léon, ne leur en peut refuſer cinq cens; & quand on voudroit admettre la fineſſe qu'il imagine de réduire ce tems des Empereurs, aux ſeuls Empereurs Chrétiens, ſans raiſon & ſans fondement (car où prendra-t-il que ſaint Jean ait voulu caractériſer le ſixiéme Roi, par rapport aux ſeuls Empereurs Chrétiens, plutôt que par le total des Empereurs?) quand, dis-je, on voudroit admettre cette mauvaiſe fineſſe, pourquoi voudroit-on que le caractére des Empereurs Chrétiens ſoit de durer peu, puiſque, ſelon les diverſes interprétations des Proteſtans, ils ont duré cinq & ſix cens ans, & tout au moins cent cinquante, ſelon M. Jurieu; nombre qui ne peut être réputé petit dans un compoſé d'autres nombres où il y en a qui ne contiennent que trente ans, d'autres que ſept ou huit, & d'autres que deux, comme celui des Tribuns, des Dictateurs perpétuels, & des Décemvirs?

En cinquiéme lieu, quand nous aurions accordé aux Miniſtres contre toute l'analogie des Ecritures, & la ſuite même du Texte, que ce court tems de douze cens ſoixante jours, c'eſt-à-dire, de trois ans & demi, ſeroit un long-tems, & vaudroit douze cens ſoixante années, nous avons vû que leurs embarras ne feroit que croître, puiſqu'ils ne ſavent où placer ces douze cens ſoixante ans, & qu'en quelque tems qu'ils les commencent, les abſurdités où ils tombent ſont inexplicables.

Avert. n. XXVII. & ſuiv. Nous avons vû, ſelon leurs principes, que le Pape Antechriſt, perſécuteur & blaſphémateur, doit naître parmi les ruines de l'Empire Romain démem-

bré; par conſéquent au cinquiéme ſiécle, comme le tiennent Joſeph Méde, & M. Jurieu. Cette hypothéſe qui en elle-même eſt la plus ſuivie & la ſeule ſoûtenable chez nos adverſaires, eſt en même tems la plus abſurde, puiſqu'elle engage à reconnoître pour le premier Antechriſt formé, ſaint Léon, à lui attribuer les caractéres eſſentiels de l'Antichriſtianiſme, qui ſont l'idolatrie & le blaſphême, la perſécution & la tirannie; à faire du Concile de Chalcédoine un des quatre que les Chrétiens ont toûjours le plus révéré, une aſſemblée Antichrétienne; & de la divine Lettre de ſaint Léon, où le myſtére de JESUS-CHRIST eſt expliqué ſi parfaitement, un ouvrage de l'Antechriſt; à faire enfin de toute l'Egliſe Catholique, qui étoit dans la communion tant de ce grand Pape que de tous ſes ſaints Succeſſeurs, l'Egliſe Antichrétienne, ſans pouvoir du moins en montrer une autre où JESUS-CHRIST fût connu; & faire encore de tous les Papes qui ſont venus depuis ſaint Léon juſqu'à ſaint Grégoire, c'eſt-à-dire, ſans difficulté des plus ſaints & des plus doctes de tous les Evêques qui aïent rempli la Chaire de ſaint Pierre, des blaſphémateurs, des idolâtres, des perſécuteurs; en un mot, & plus que tout cela, des Antechriſt.

En ſixiéme lieu, pour connoître l'abſurdité & l'impiété de ce ſentiment, il ne faut que voir les contradictions où ſont tombés les Miniſtres en le ſoûtenant; car ils tâchent d'abord de l'adoucir, en diſant que l'Antechriſt au commencement n'avoit pas encore toutes ſes mauvaiſes qualités, & comme parle M. Jurieu, qu'il pouvoit être homme de bien; du moins qu'il n'étoit pas damné: mais tout cela n'eſt qu'illuſion, & il faut avaler la coupe juſqu'à la lie. Car nous avons vû expreſſément dans ſaint Jean, que la Bête qu'on veut être l'Antechriſt, avoit été

Ibid. n. XXIX. XXX. & ſuiv.

Ibid. p. 609. Lett. XIII. Avert. n. XXVII.

Apoc. XI. XII. XIII.

idolâtre, perſécutrice, blaſphématrice, ennemie déclarée de Dieu & de ſes Saints, dès qu'elle eſt ſortie de l'abîme, & le doit être ſans diſcontinuer durant tous ſes jours: elle le doit être par conſéquent, ſelon les idées de la Réforme, durant 1260. ans, à commencer dès le tems de ſaint Léon; & toute l'Egliſe de ce tems l'étoit avec lui.

Que répond ici le Miniſtre? des contradictions manifeſtes: car après avoir vainement tâché de mettre à couvert ſaint Léon & tous les Saints de ce tems, en diſant que l'Antichriſtianiſme n'étoit encore que commencé en leurs perſonnes; à la fin il a bien ſenti que tout cela n'étoit que plâtrer, & il avouë en termes formels dans une des Lettres qu'il vient d'oppoſer aux Variations, *que l'idolatrie & la tirannie du Papiſme ſe ſont pleinement manifeſtées après le milieu du cinquiéme ſiécle, quand l'Empire Romain a été démembré*; c'eſt-à-dire, ſelon lui-même, ſous ſaint Léon. Eſt-ce-là un mal commencé? & n'eſt-ce pas au contraire le mal non-ſeulement conſommé, mais pleinement découvert & déclaré dans toute ſa force? Et dans la XIII. Lettre où ce Miniſtre avoit eu horreur de nier que ſaint Léon & ſes Succeſſeurs aïent été gens de bien, quoiqu'Antechriſts, il eſt enfin contraint d'avouër que c'eſt ſous eux, & dès le tems de ſaint Léon, que *le blaſphéme & l'idolatrie* ont commencé avec le culte des Saints; que l'Egliſe dès ce tems a été *foulée aux pieds par les nouveaux Païens*, c'eſt-à-dire, par ſaint Léon & les autres: d'où il s'enſuit par la force du même paſſage de ſaint Jean, que la guerre a été dès-lors déclarée à Dieu & à ſes Saints; en ſorte que ce Pape & ſes Succeſſeurs, à cela près gens de bien, ont été blaſphémateurs & perſécuteurs, qui étoit ce qu'on n'oſoit dire, tant il étoit viſiblement faux & déteſtable; & ce qu'à la fin on eſt contraint de paſſer.

Lett. XII. p. 19.

Lett. XIII. p. 91.

Ibid.

Mais en ſeptiéme & dernier lieu, il ne faut pas s'en tenir à ſaint Léon, puiſqu'on a trés-clairement démontré que les Peres qui ont fleuri au quatriéme ſiécle, ſaint Ambroiſe, ſaint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Chryſoſtome, ſaint Auguſtin, & les autres lumiéres de ce tems, n'ont point d'autres ſentimens ſur ce prétendu ſervice des créatures, c'eſt-à-dire, ſur les honneurs des Saints, que celui de ſaint Léon; ne s'en ſont pas exprimés en termes moins forts, & n'ont pas moins célébré les miracles que Dieu avoit faits en confirmation de ce culte: ce qui auſſi a obligé M. Jurieu à les mettre au rang des hommes abuſés par les Démons, & au rang même de leurs adorateurs, & d'aſſûrer que dès leur tems l'idolatrie régnoit dans l'Egliſe: il faudroit donc en faire encore des blaſphémateurs, des idolâtres, & en un mot, des Antechriſts auſſi-bien que ſaint Léon; & rien ne les a ſauvés des mains de la Réforme, que le bonheur qu'ils ont eu de naître plûtôt, en ſorte que les meſures que prennent les Proteſtans, pour faire finir le régne Antichrétien, ne quadrent plus avec le tems de leur vie; ce qui dans le fond ne les empêche pas d'être autant Antechriſts que ſaint Léon.

Avert. n. XXVIII. XXIX. XXX. XXXI. XXXII. XXXIII.

Ibid. n. XXXVI. p. 615. & ſuiv.

Ibid. n. XXIX.

Si les Proteſtans penſent ſe ſauver en déſavouänt M. Jurieu, qui fait de ſaint Léon un Antechriſt, & en mettant l'Antechriſt plus bas, en quelque tems que ce ſoit, ce Miniſtre les convainc par leurs principes: premiérement, parce qu'ils demeurent d'accord que la naiſſance de l'Antechriſt doit arriver du tems des dix Rois, & au milieu du démembrement de l'Empire, qui conſtamment eſt arrivé au cinquiéme ſiécle. Ils demeurent encore d'accord que le paſſage où ſaint Paul fait naître l'Antechriſt, *après que celui qui tient ſera ôté*, s'entend de l'Empire Romain, & convient avec celui de ſaint Jean, où l'Empire eſt donné en proïe aux dix Rois; ainſi en toutes manié-

VIII. Que les Proteſtans ne ſe ſauvent pas en prenant un autre ſiſtême que M. Jurieu.

Avert. n. XLII. *Let.* XII. XIII.

res, l'Antechriſt doit naître en ce tems; & le reculer plus bas, c'eſt renverſer le ſiſtême Proteſtant.

M. Jurieu les convainc ſecondement encore par deux autres de leurs principes, qui eſt que l'idolatrie dans l'Egliſe eſt un caractére Antichrétien, & même le principal, & que le culte des Saints eſt une vraïe idolatrie: or, il leur montre ce culte dès le tems de ſaint Léon, & plus haut, & il n'y a pas moïen de le nier; Daillé même aïant fait un Livre pour le prouver. Il leur montre donc dès-lors le principal caractére Antichrétien, & l'Antechriſt tout formé.

Dall. de cult. Latin.

Par ces deux raiſons concluantes, M. Jurieu a démontré que ſon ſiſtême eſt le ſeul qui quadre avec les principes communs des Interprétes Proteſtans; de ſorte que ſi on y trouve des impiétés, des inconvéniens, des abſurdités inévitables, ce ſera par-là nous avouër que le ſiſtême Proteſtant eſt inſoûtenable & contradictoire, qui eſt tout ce que nous pouvons ſouhaiter.

Mais d'ailleurs, ſi les Proteſtans rejettent le ſiſtême de ce Miniſtre à cauſe qu'il ne convient pas avec l'Hiſtoire du tems, où l'on ne voit ni blaſphême, ni perſécution dans l'Egliſe, quoiqu'ils faſſent, ils tomberont dans les mêmes inconvéniens.

S'ils deſcendent à ſaint Grégoire, ils n'y trouveront ni plus de perſécution, ni plus de blaſphême; s'ils en viennent à Boniface III. à cauſe, à ce qu'ils prétendent, qu'il a pris le titre d'Evêque Univerſel qui eſt un titre Antichrétien; ſelon ſaint Grégoire, il eſt faux que ce Pape ait pris ce titre; il eſt faux qu'il ait étendu ſa primauté plus ou moins que ſaint Léon; il eſt faux qu'il ait honoré les Saints ni plus, ni moins; il eſt faux qu'on trouve de ſon tems la moindre ombre de perſécution.

S'ils en viennent avec du Moulin à l'an 755. & au tems où les Romains abandonnés à la fureur

des Lombards, furent contraints d'avoir recours aux François, ils trouveront bien alors la ville de Rome ôtée en quelque maniére aux Empereurs d'Orient, ou plûtôt abandonnée par eux-mêmes, & laiſſée en proïe à ſes voiſins: mais outre qu'ils n'y trouveront, ni les dix Rois, ni le grand démembrement de l'Empire qui a précédé cette époque de trois cens ans, ils n'y trouveront de Saints oppoſés à la prétendue tirannie du Pape, que les Iconoclaſtes, étranges Saints; où pour toute marque de ſainteté, on nous donne le renverſement des images, réprouvé par les Luthériens; eſprits outrés, qui portent la haine des images juſqu'à déteſter la peinture & la ſculpture, comme des arts réprouvés de Dieu; gens au reſte, ſi peu éloignés de l'idolatrie, ſelon les principes des Proteſtans, qu'ils prononcent des Anathêmes contre ceux qui refuſeront d'implorer le ſecours des Saints, & d'en honorer les Reliques; & après tout que gagnerat-t-on, quand on aura emporté qu'il n'y a eu des Saints que de telles gens que l'Orient & l'Occident ont déteſtés? Il y faut la perſécution; or on n'en trouve aucune en ces tems que celle que les Empereurs Iconoclaſtes firent ſouffrir cinquante ans durant, aux Chrétiens qui retenoient les images, menaçant juſqu'aux Papes, & ne ceſſant de les tourmenter par tous les moïens poſſibles; de ſorte que contre le ſiſtême, l'Antechriſt auroit été perſécuté, & non pas perſécuteur. *Act. Conc. Conſt. in Conc. Nic.*

Quand enfin il en faudroit venir au tems de Grégoire VII. c'eſt-à-dire, contre les principes de la ſecte, à une époque éloignée de ſix cens ans de la diſſipation de l'Empire, on n'y trouveroit pas non plus la perſécution, ſi ce n'eſt qu'en prenant ce Pape pour l'Antechriſt, on prît auſſi l'Empereur Henri IV. qu'il tâcha de dépoſſéder pour l'un de ſes Saints, que la Bête devoit perſécuter; & ſi l'on a recours

à Bérenger & aux Bérengariens qu'on nous donne pour les Saints perſécutés de ce tems-là, premiérement, les Luthériens, la principale partie des Proteſtans, n'y conſentiront jamais; ſecondement, ces ſaints Bérengariens de tous les dogmes de l'Egliſe Catholique ne contrediſoient que celui de la préſence réelle que nos Prétendus Réformés trouvent le plus tolérable; & enfin nous avons fait voir qu'il n'y eut point alors de perſécution, puiſque même les Bérengariens ne ſe ſéparerent jamais, & revinrent bientôt de leur erreur, à l'exemple de leur maître.

Avert. n. IX.

IX. Cinquiéme & derniére démonſtration par les principes généraux.

Il nous reſte encore à abréger une cinquiéme & derniére démonſtration par les principes généraux, & je la forme en cette ſorte. Rien ne revient plus ſouvent dans l'Apocalypſe que des Gentils perſécuteurs, & des Saints perſécutés; car c'eſt ce qu'on y trouve par tout. Mais les Proteſtans ne peuvent trouver ni ces Gentils, ni ces Saints, parce qu'ils ſont les uns & les autres d'une eſpéce ſi particuliére, qu'on ne les trouve nulle part dans l'Apocalypſe, ni même dans toute l'Ecriture.

Pour ce qui regarde les Gentils, ceux dont ils ont beſoin pour établir leur ſiſtême, ſont des Gentils Chrétiens, qui croïant en Dieu Créateur & en JESUS-CHRIST Sauveur, profeſſent avec cela une idolatrie dont les Saints ſoient les défenſeurs & les auteurs, & qui auſſi devoir régner dans l'Egliſe durant 1260. ans. Si une telle idolatrie a jamais été, elle eſt ſi ſinguliére & ſi eſſentielle, que le Saint-Eſprit qui a révélé tant de choſes bien moins importantes, a dû nous inſtruire d'un tel myſtére; d'où le Miniſtre conclud en termes formels, que ſi cette idolatrie Eccléſiaſtique a été, elle a dû être prédite. Que ſi elle l'a dû être, ç'a été principalement dans l'Apocalypſe; puiſqu'on ſuppoſe que ce divin Livre a été écrit, pour nous la faire connoître & éviter:

Avert. n. XXVII. XXVIII. & ſuiv.

Avert. n. XXXV.

mais le Miniſtre ſe tourmente en vain à la chercher dans tout ce Livre, & il avouë à la fin qu'il ne l'y voit pas.

D'abord il l'avoit trouvé, en ce que ſaint Jean appelloit la Babylone une Proſtituée: mais nous avons vû que cette expreſſion lui a paru *trop générale*, parce qu'il falloit avoir ſpécifié que c'étoit une adultére & une épouſe infidéle, ce que ſaint Jean a évité. *Ibid.*

Il croïoit auſſi avoir rencontré ce qu'il cherchoit dans le paſſage, où *le parvis du dehors étoit livré aux Gentils*; mais ce paſſage à la fin lui a paru *trop obſcur*, n'y aïant rien de moins clair que de prendre le parvis du Temple pour une fauſſe Egliſe, au lieu que c'eſt ſeulement le dehors de la véritable; ou de conclure que l'extérieur de la vraïe Egliſe devienne une fauſſe Egliſe, parce qu'il eſt livré aux Gentils qui le profanent; ou que ces Gentils profanateurs de l'extérieur de la vraïe Egliſe & du vrai Temple, ſoient néceſſairement de faux Chrétiens, comme ſi on n'avoit pas vû la vraïe Egliſe opprimée durant trois cens ans, dans ce qu'elle avoit de viſible, par de vrais Gentils adorateurs de Junon & de Jupiter. *Ibid.* *Acc. II. P. p. 179.* *Ibid.*

Voilà les deux paſſages alléguës, & enſuite déſavoués par le Miniſtre. Les autres ne ſont pas plus clairs: la Femme s'enfuit au déſert; la Proſtituée eſt une religion qui a ſes myſtéres; le peuple de Dieu eſt dans Babylone; donc il y aura des Saints qui ſeront idolâtres, & une Egliſe Chrétienne qui aura l'idolatrie dans le ſein: on n'entend rien à ces conſéquences.

Ne nous amuſons plus à répéter ce que nous avons dit pour les détruire, puiſque le Miniſtre qui s'eſt voulu fonder deſſus, ſent à la fin qu'il n'a rien fait, s'il ne trouve cette idolatrie en quelque texte *plus formel*, en quelque oracle *plus clair & moins général*: *Acc. II. P. V. VI. X. XXXV. &c.*

Ibid. p. 179. Avert. n. XXXV. XXXVI. XXXVII. mais cet oracle moins ambigu, *ce texte plus clair & plus formel*, il ne le trouve que hors de l'Apocalypſe; de ſorte qu'il faut ſortir de la Prophétie de ſaint Jean, pour y trouver cette idolatrie qui en fait le principal ſujet.

Mais ce qu'il donne pour clair, par malheur ſe trouve encore plus ambigu, ou pour mieux dire, plus viſiblement faux que tout le reſte; puiſque c'eſt le paſſage de ſaint Paul, où il dit, qu'il y aura dans les derniers tems des hommes, *qui en s'adonnant à des eſprits abuſeurs & à la doctrine des démons*, condamneront le mariage & certaines viandes: paſſages, où loin de parler de la prétendue idolatrie des Chrétiens, il n'eſt même en aucune ſorte parlé d'idolatrie, comme on voit.

Car de prendre dans ce paſſage *la doctrine des démons*, non plus pour celle qu'ils inſpirent, comme tout le monde, & les Proteſtans avec tous les autres l'avoient toûjours entendu; mais pour *celle qui apprend à les adorer*, comme Joſeph Méde l'a imaginé le premier, & ne trouver que là ce *texte formel*, qu'on cherche depuis ſi long-tems: c'eſt à M. Jurieu, au lieu d'un texte formel, démêler une obſcurité par une obſcurité encore plus grande, & montrer manifeſtement qu'on n'a rien à dire.

Ibid. n. XXXVI.

Concluons que la prétendue idolatrie Eccléſiaſtique n'a été prédite nulle part. Or, dit M. Jurieu, ſi elle a été, elle a été prédite: elle n'a donc jamais été, & ce n'eſt qu'une invention pour mettre non-ſeulement les Catholiques, mais encore tous les Saints du quatriéme ſiécle au rang de ces idolâtres, qui en adorant les Saints, ſelon M. Jurieu, ont adoré les démons.

Ibid. n. XXXV. p. 619.

Il ne ſert de rien d'entamer ici avec le Miniſtre un vain raiſonnement ſur les démons, que les Païens reconnoiſſent pour des eſprits médiateurs: il s'agit de

nous faire voir par l'Apocalypſe, ou du moins par quelque autre endroit de l'Ecriture, qu'une ſemblable idolatrie ait dû régner dans l'Egliſe, & y régner un auſſi long-tems que 1260. ans: & nous pourrions démontrer ſans peine, s'il en étoit queſtion, que ces démons médiateurs, chez les Païens, étoient médiateurs de la création, Dieu jugeant indigne de lui de faire l'homme de ſa main, & jugeant auſſi la nature humaine indigne par elle-même de lui être réunie comme à ſon principe: médiation inconnue aux Peres auſſi-bien qu'à nous, & qui loin d'avoir jamais régné dans l'Egliſe, y a toûjours été déteſtée.

X. Quels Saints & quels Martyrs les Proteſtans ont trouvé dans l'Apocalypſe, & qu'à la fin ils ſont obligés de les dégrader. Paſſage exprès du Miniſtre Jurieu.

Si les Proteſtans n'ont pû trouver dans l'Apocalypſe les Chrétiens idolâtres & perſécuteurs qu'ils y cherchoient, ils n'y ont non plus trouvé les Saints perſécutés dont ils ont un égal beſoin; & ils ne nous les produiſent qu'en nous donnant pour des Saints les Albigeois, les Vaudois, un Viclef, un Hus, & leurs ſectateurs, juſqu'aux Taborites; gens que nous avons convaincus par des faits conſtans, des crimes & des erreurs que je n'ai plus beſoin de répéter.

Avert. n. XXXIX.

Auſſi ai-je remarqué que les Proteſtans ont honte de les mettre au rang des Martyrs; car écoutons M. Jurieu ſur le Chapitre xx. de l'Apocalypſe: Là paroiſſent les ames de ceux qui ont été décolés pour le Témoignage de JESUS, & ce ſont *ceux qui n'ont point adoré la Bête, ni ſon image, & qui n'en ont porté le caractére, ni dans leur front, ni dans leurs mains*: ce ſont ceux-là qui revivent & qui reſſuſcitent même corporellement avant tous les autres, ſelon M. Jurieu. Si c'eſt la Bête, c'eſt le Pape; ſi c'eſt ſon image, c'eſt le Pape encore; ſi c'eſt le caractére de la Bête, c'eſt la profeſſion du Papiſme: les Martyrs que ſaint Jean nous vient de décrire, ſont ceux qui ont ſouffert ſous la Papauté;

Apoc. XX. 4.

Accomp II. P. chap. 23. *p.* 429.

& ſelon M. Jurieu, ce doivent être les prémiers qui reſſuſciteront en corps & en ame : mais non ; c'eſt tout le contraire. Il décide nettement que *cette premiére réſurrection ne ſera que de trés-peu de gens, c'eſt-à-dire,* DES ANCIENS MARTYRS, *& que le reſte des Fidéles ne reſſuſcitera qu'à la fin du monde.* Ce n'eſt donc que des anciens Martyrs que ſaint Jean a voulu parler dans toute l'Apocalypſe, c'eſt-à-dire, trés-conſtamment de l'ancienne Egliſe, & des prémices du nom Chrétien : ce ſont ces anciens Martyrs qui ont mépriſé la Bête & ſon caractére. Voilà comme on parle naturellement, quand on veut de bonne foi parler des Martyrs, dont ſaint Jean exalte la gloire dans toute ſon Apocalypſe. La Bête n'eſt donc plus le Pape ; l'idolatrie n'eſt plus le Papiſme ; & ces faux Martyrs qu'on n'appelle tels, qu'à cauſe qu'ils ont réſiſté à la premiére puiſſance qui ſoit dans l'Egliſe, ne paroiſſent plus.

Ainſi la démonſtration eſt achevée. Les Miniſtres, en recherchant leurs idolâtres, nous ont montré les Saints ; & pour comble d'aveuglement, en cherchant leurs Saints, ils nous ont montré de faux Martyrs qui échapent de leur mémoire, quand ils regardent de bonne foi les véritables.

XI. Preuves tirées des Chapitres particuliers. Abrégé de celle du Chap. XI. où l'on commence à comparer nôtre ſiſtême avec celui des Proteſtans. Illuſions pitoïables du Miniſtre Jurieu ſur les deux Témoins.

Voilà cinq démonſtrations, où l'on pouvoit, comme on voit, en compter un bien plus grand nombre, ſi pour les rendre plus intelligibles, on ne les avoit réduites à certains principes généraux. Mais les preuves ſe multiplieront juſqu'à l'infini, ſi l'on deſcend en particulier aux neuf Chapitres où il eſt parlé de la Bête.

Par exemple, dans le Chapitre XI. où elle paroît pour la premiére fois, & où elle fait mourir les deux Témoins, les erreurs des Proteſtans ſont infinies. Nous avons déja remarqué le court tems qui eſt déſigné par 1260. jours, changé en l'eſpace immenſe

de 1260. ans: nous avons auſſi remarqué qu'on fait une fauſſe Egliſe du Parvis, qui n'eſt que l'extérieur de la véritable. On veut qu'une fauſſe Egliſe ſoit néceſſairement celle qui *eſt livrée aux Gentils*, & on ne ſonge pas *que la Cité Sainte*, qui ſans doute n'eſt point une fauſſe Egliſe, leur eſt pareillement livrée *pour être foulée aux pieds*: on donne donc pour marque d'une fauſſe Egliſe, l'oppreſſion que la vraïe Egliſe eſt contrainte de ſouffrir, & la Croix de JESUS-CHRIST qu'elle porte. Les Gentils ſont de faux Chrétiens, ſans qu'on puiſſe trouver ce nom appliqué à des Chrétiens, pas même à des Chrétiens hérétiques, ni à d'autres qu'aux vrais Païens. Les deux Témoins que la Bête a mis à mort, ſont les Albigeois, & les autres que nous avons convaincus d'impiété par des faits conſtans, & à qui auſſi ceux qui nous les vantent, n'ont oſé conſerver leur rang parmi les Martyrs. Il en eſt à peu près de même de Luther & de Zuingle: c'étoient eux avec leurs Diſciples qui étoient dans les Préjugés, les deux Témoins, c'eſt-à-dire, le petit nombre des défenſeurs de la vérité, reſſuſcités tout-à-coup & montés au Ciel, c'eſt-à-dire, élevés au comble de la gloire, après avoir été morts pour un peu de tems *par la totale ruine* de ces grans Saints les Taborites. Cela étoit ſpécieux & honorable aux Réformateurs: mais le Miniſtre a bien vû que reſſuſciter & monter au Ciel, devoit être quelque choſe de plus grand que ce qu'ont fait Luther & Zuingle; ainſi il les a tirés d'un ſi haut rang, & il a renoncé publiquement à cette ſuperbe interprétation dans ſon Accompliſſement des Prophéties.

Apoc. XI. 2.

Préj. I. P. p. 97. Avert. p. 61. p. 219.

Avert. ibid.

En récompenſe, il y dit que les deux Témoins ne ſeront mis à mort que dans la France; que les Fidéles des autres Roïaumes n'ont point de part à cet endroit de la Prophétie; & qu'avec des expreſſions qui regardent ſi viſiblement toute l'Egliſe, ſaint Jean n'

Ibid.

a eu en vûe que l'Egliſe Prétendue Réformée de ce Roïaume. Elle eſt ſi bien morte, dit le Miniſtre, qu'il ne lui reſte qu'à l'enterrer. C'eſt pour les morts le dernier honneur que celui de la ſépulture; & ſaint Jean ne nous montroit les corps morts de ces deux Témoins giſans à terre, privés du tombeau, que pour mieux exprimer la haine qu'on pouſſoit contre eux juſqu'après la mort. Mais ce qui eſt dans le deſſein de ſaint Jean la derniére marque d'opprobre, eſt à M. Jurieu le commencement du ſecours. Les amis de la Réforme étendue à terre toute morte, empêcheront ſeulement qu'on ne l'enterre; ſans doute, parce que Dieu ne pourroit pas la reſſuſciter, ſi on l'avoit miſe auſſi-bien dans le ſépulcre, comme on a pû lui donner la mort. Au reſte, dans tout ce Chapitre, pour reſſuſciter les deux Témoins, ſaint Jean ne voit autre choſe que les Ligues de tous les Princes conjurés contre la France. Le Miniſtre les avoit bien devinés, & il veut qu'on s'en reſſouvienne, afin qu'on ne doute pas qu'il ne ſoit digne du titre de Prophéte qu'on lui donne déja dans ſes Médailles. Pour qui écrit-il? par quel endroit ſe montre-t-il à un ſiécle ſi éclairé? & quel perſonnage veut-il faire dans le monde?

Avert. n. LXI. p. 711.

Mais pourquoi aimer mieux donner dans ces réveries, que de voir dans les deux Témoins les prémiers Chrétiens perſécutés? dans le court terme de leur affliction, le ſoin de la Providence, qui pour épargner ſes Fidéles en abrégeoit les ſouffrances de tems en tems? dans leur mort les ſupplices des Martyrs? dans leurs corps morts étendus ſur la terre, la cruauté de ceux qui leur refuſoient juſqu'à la ſépulture? dans leur réſurrection, la gloire ſoudaine de l'Egliſe ſous Conſtantin, & l'éclatante prédication de l'Evangile par tout l'Univers pendant que les Païens ſe flatoient de la penſée d'en avoir éteint la

lumiére? Qu'y a-t-il là qui ne convienne parfaitement avec les paroles de ſaint Jean, & mieux ſans comparaiſon que tous les ſonges qu'on nous débite? & n'eſt-ce pas être ennemi de la piété, que d'aimer mieux voir dans des interprétations violentes ſa particuliére ſatisfaction, que dans les idées naturelles la gloire commune du Chriſtianiſme?

XII. Abrégé des preuves du Chapitre XII. Confirmation convaincante de celle qui détruit les 1260. ans. Le ſiſtéme Proteſtant ſe dément de tous côtés.

Paſſons au Chapitre XII. c'eſt celui où du Moulin reconnoît que les 1260. jours ſont des jours, & non pas des années; & de cinq paſſages où l'on veut trouver les jours Prophétiques, il en ôte deux à ſon Parti.

Mais venons au gros des Proteſtans, qui avec M. Jurieu veulent trouver dans la Femme retirée au déſert 1260. jours, l'Egliſe opprimée 1260. ans ſous le Papiſme. C'étoit donc auſſi ſous le Papiſme qu'elle devoit enfanter, & que le Dragon vouloit dévorer elle & ſon fruit? Mais qu'eſt-ce donc, ſelon les Miniſtres, que cet enfant mâle & dominant, que la Femme devoit mettre au jour? Quoi, la Réforme triomphante? Ne rougit-on pas d'aimer mieux la voir dans un ſi bel endroit, que le Chriſtianiſme régnant avec Conſtantin? Mais quoi, le combat des Anges ne ſe donne que pour la Réforme? le triomphe du Chriſtianiſme n'en étoit pas un digne ſujet? Satan n'y étoit pas aſſez atterré par la chûte de ſes Idoles & de ſes Temples, & on attendoit pour cela la main de Luther? Le croient-ils, eux qui le diſent? Mais ſi cela n'eſt pas encore aſſez abſurde, voici de quoi exercer leur ſubtilité. La Femme ſe retire deux fois dans le déſert, comme nous l'avons fait voir; & les Proteſtans doivent trover non-ſeulement une fois, mais deux fois 1260. ans de perſécution Papiſtique, c'eſt-à-dire, deux mille cinq cens vingt années; & plus, ſelon eux, que ne devoit durer depuis ſaint Jean le Chriſtianiſme, & l'Univers même. Ce n'eſt pas tout, & nous verrons au Chapitre XIII. que la Femme

Voïez la Note ſur le Chap. XII. verſ. 13. 14.

ſera opprimée un pareil tems que nous montrerons diſtingué de celui-ci. C'eſt faire monter le tems des perſécutions à près de quatre mille ans. Qui ne voit donc que ce tems ſouvent répété nous marque diverſes perſécutions, toutes courtes, & à diverſes repriſes? Mais ſi les Proteſtans ont à paſſer quatre mille ans ſous le Pape, ils voïent par-là ce qui leur reſte : il n'y a plus rien à chercher dans cet avenir immenſe, & l'Apocalypſe eſt un abîme où il n'y a plus ni fond ni rive.

D'ailleurs, l'interprétation Proteſtante ne nous montre point les trois efforts du Démon coup ſur coup, ni les perſécutions trois fois rendues inutiles, & la ſeconde en particulier par le ſecours de la terre, non plus que la troiſiéme plus foible que les deux autres, dont auſſi pour cette raiſon ſaint Jean ne marque aucun effet: c'eſt néanmoins ce que nous voïons trés-diſtinctement au Chapitre XII. V. 4. 13. 17. comme on peut voir dans le Commentaire. On ne nous explique pas non plus ce redoublement de la colére du Diable à cauſe du peu de tems qui lui reſtoit, & qu'il ſe voïoit à la fin de ſa domination: ce peu de tems, dis-je, ne s'explique pas dans le ſiſtême Proteſtant, puiſqu'il reſtoit au Démon encore 1260. ans entiers à tenir la Femme opprimée dans le déſert, & que l'Antecriſt qu'il animoit, n'alloit que commencer ſon Empire. Voilà des énigmes inexplicables pour la Réforme: auſſi avons-nous vû qu'elle s'y perd; le ſubtil Jurieu s'y contredit; du Moulin y abandonne les jours Prophétiques; & réduit à ſe renfermer dans les trois ans & demi que paſſerent les Chrétiens convertis du Judaïſme à la petite ville de Pella, pendant que Tite détruiſoit Jéruſalem, il fait deviner myſtérieuſement à ſaint Jean des choſes paſſées aux yeux de toute la terre, il y avoit plus de vingt ans.

Voïez les Notes ſur ces paſſages. Apoc. ibid. 12. & les Not.

Avert. n. XXV. XXVI. Du Moulin, Acc. p. 178.

Mais nôtre interprétation n'a point ces inconvéniens: on y voit l'Egliſe en travail dans la derniére perſécution : on voit parmi les divers relâchemens qu'elle pouvoit avoir trois intervalles marqués, & trois repriſes plus nettes ſous trois Princes: l'Egliſe par deux fois contrainte à ſe retirer, mais toûjours pour un peu de tems, dans ces retraites obſcures où elle avoit accoûtumé de cacher ſon culte : la terre l'aidant à la ſeconde fuite, c'eſt-à-dire, Conſtantin & Licinius combattant pour elle; là paroiſſent les efforts du Diable, la réſiſtance & la victoire des Anges, avec la rage impuiſſante de l'ennemi atterré qui voit la fin de ſon régne; enfin, le dernier effort du Dragon encore frémiſſant; & ſous la tirannie de Licinius la perſécution renouvellée, mais trop foible pour mériter qu'on en raconte les effets.

XIII. La Bête aux ſept têtes & aux dix cornes, & les ſept formes de gouvernement ruinées par de nouvelles remarques.

Nous avons vû que pour bien entendre la Bête aux ſept têtes & aux dix cornes, il faut joindre enſemble les Chapitres XIII. & XVII. où nous en avons la peinture. Pour commencer par les ſept têtes, qui, ſelon ſaint Jean, ſont ſept Rois; & ſept formes de gouvernement pour les Proteſtans: nous avons démontré,

Premiérement, combien peu il étoit utile au deſſein de l'Apocalypſe de reprendre les choſes de ſi loin, & de remonter juſqu'à l'origine de Rome, pour nous montrer tous les Etats par où elle avoit paſſé durant ſept ou huit cens ans avant que ſaint Jean fût au monde : & c'étoit ſi peu le deſſein de cet Apôtre, qu'il nous déclare au contraire que la Bête à ſept têtes, où il déclare qu'il vouloit repréſenter Rome, devoit ſortir de l'abîme après ſon tems: ce n'eſt donc pas Rome dans tous ſes états, y compris les ſiécles paſſés, qu'il a deſſein de repréſenter dans cette Bête; c'eſt Rome dans un certain état particulier que cet Apôtre avoit en vûe.

Apoc. XI. 7. XIII. 1. XVII. 8. Voiez les Notes ibid. Avert. n. XX. Ibid. p. 570. & ſuiv.

Apoc XI. 7. XIII. 1. 2. XVII. 2. 3. &c.

En effet, nous avons vû en ſecond lieu que ſaint

Jean ne fait paroître la Bête que comme blaſphématrice & perſécutrice, revêtue de la puiſſance du Dragon, cruelle, enivrée de ſang, ennemie de Dieu & de ſes Saints, tout en s'élevant de l'abîme, c'eſt-à-dire, dès auſſi-tôt qu'elle paroît, & également dans ſes ſept têtes: au lieu que dans le ſiſtême Proteſtant, il n'y auroit tout-au-plus que deux têtes perſécutrices, c'eſt-à-dire, les Empereurs & les Papes, & les autres auroient occupé ſept ou huit cens ans avant que les Chrétiens euſſent paru.

Ibid. On a vû en troiſiéme lieu, que ſi ſaint Jean avoit voulu nous repréſenter ſept formes de gouvernement, il auroit pris toute autre choſe que ſept Rois, dont même il autoit fallu que l'un fût l'abolition de la Roïauté, & l'érection de l'Etat populaire; que bien éloigné qu'on puiſſe trouver dans les ſaints Livres, ou hiſtoriques, ou dogmatiques, ou prophétiques, aucun exemple d'une locution pareille, on trouve tout le contraire, notamment dans ce même endroit de l'Apocalypſe; & enfin que les dix Rois du ℣. 12. étant de vrais Rois, les ſept Rois du ℣. 9. ne peuvent pas être d'une autre nature.

Avert. n. XIV. p. 344.

Ibidem p. 346. En quatriéme lieu, nous avons vû que les ſix formes de gouvernement qu'on met à Rome juſqu'à ſaint Jean, n'ont nulle juſteſſe; que c'eſt un nombre fait à plaiſir, & qu'il y en a ou plus, ou moins. Quant à la ſeptiéme forme de gouvernement, qu'on veut être la Papauté, que, pour ſoûtenir le ſiſtême, il la faut faire commencer ſous ſaint Léon, & changer le gouvernement de Rome vers les tems que l'Empire fut diſſipé; ce qui emporte un ſi prodigieux renverſement de l'Hiſtoire, que juſqu'ici on n'en vit jamais de pareil exemple.

Ibid. n. XV. p. 355.

Nous pouvons ajoûter en cinquiéme lieu, ſur ces ſept formes de gouvernement, que ſi ſaint Jean eût eu en vûe de nous faire voir par plaiſir tous les états de Rome, juſqu'au tems que les Papes y ont été Souverains,

il eût fallu la faire paſſer de la main des Empereurs en celle des Rois, Hérules & Oſtrogoths, Rois au reſte de bien différente nature, & d'un pouvoir bien plus étendu que les ſept premiers, ſous qui elle commença. En faiſant revenir les Empereurs, comme ils revinrent ſous Juſtinien, il faudroit marquer à la fin les Exarques & les Patrices, dont la puiſſance approchoit ſi fort de la Souveraine; puis encore le pouvoir du Peuple ſous la direction volontaire des Papes, comme leurs Paſteurs, ſans qu'ils euſſent le titre de Princes; enſuite le Patriciat, & enfin l'Empire des François; & les Papes par leur conceſſion aïant alors quelque part à la Souveraineté, mais toûjours ſous l'autorité ſupérieure de ces Princes. Il ne faudroit pas oublier après la Maiſon de Charlemagne; l'anarchie qui revint pluſieurs fois, & ſur-tout la tirannie des Barons Romains, pendant environ cent ans: le gouvernement des Empereurs d'Allemagne modifié en tant de maniéres; & enfin, avant que de venir à la Souveraineté abſolue des Papes, la puiſſance du Sénateur changée auſſi en tant de façons. Que ſi l'on ne veut pas que le Saint-Eſprit deſcende dans ce détail, après l'avoir fait deſcendre juſqu'aux Décemvirs & aux Tribuns Militaires; qu'on nous diſe donc dans quelles bornes il faut renfermer la curioſité de ſaint Jean, ou plûtôt qu'on avouë de bonne foi que la juſteſſe qu'on a crû voir dans ces ſept formes de gouvernement, n'eſt venue que de l'ignorance de l'Hiſtoire, ou du peu d'attention qu'on y a faire.

C'eſt encore un ſixiéme inconvénient, ſuppoſé que le deſſein de l'Apocalypſe ait été de repréſenter dans ſept têtes, ſept formes de gouvernement; de mettre ſur la ſixiéme, qui eſt celle des Empereurs, & univerſellement comme ſur les autres, des noms de blaſphême, ſans faire du moins prévoir à ſaint Jean qu'une ſi grande partie de ces Empereurs de- Avert. n. XX. p. 371.

voient être Chrétiens, enſorte qu' il aura mis au rang des blaſphémateurs les Conſtantins, les Gratiens, & les Théodoſes.

Avert. n. XVI XVII. XVIII. Enfin, en ſeptiéme lieu, quand on auroit devoré tant d'abſurdités manifeſtes, ce petit mot de l'Apocalypſe qui forceroit les Proteſtans à reconnoître la Papauté, comme un gouvernement de peu de durée, quoiqu'il dure 1260. ans, & plus que tous les autres enſemble, ſera toûjours un écueil où leur ſiſtême ſera mis en piéces; de ſorte qu'il n'y a rien en toutes maniéres de plus ruiné que ces ſept prétendus gouvernemens.

C'eſt néanmoins le bel endroit des Proteſtans: mais en vérité d'autant plus foible, qu'ils ne ſavent encore comment expliquer ce Roi qui fait *un des ſept*, & qui néanmoins *eſt le huitiéme*. Ils veulent que ce ſoit le Pape, à cauſe qu'il eſt tout enſemble, & le ſeptiéme comme Pape, par la puiſſance ſpirituelle qu'il uſurpe, & le huitiéme comme Empereur, en imitant, comme ils l'interprétent, & en s'attribuant la puiſſance temporelle & Impériale; ſans ſonger que ce compoſé eſt préciſément ce qui le doit faire la ſeptiéme tête, ou le ſeptiéme Roi: car s'il n'étoit qu'Empereur, il le faudroit ranger avec le ſixiéme; de ſorte que ce qui lui donne le ſeptiéme rang, c'eſt préciſément ce compoſé par lequel on prétend lui en donner un huitiéme. A quoi il faut ajoûter que ſi c'étoit le ſeptiéme Roi qui dût être en même tems le huitiéme, ſaint Jean qui venoit de nommer ce ſeptiéme Roi au *V.* 10. & qui, par maniére de dire, étoit en train d'en marquer le caractére en diſant qu'il demeure peu, l'auroit continué au Verſet ſuivant, en diſant, non pas indéfiniment qu'il eſt *un des ſept*, mais préciſément qu'il eſt le ſeptiéme & le huitiéme tout enſemble.

Mais qui ne voit que le ſaint Apôtre éclairé par

l'eſprit de Dieu, a découvert dans cette lumiére quelque choſe de plus convenable, & que cet Eſprit qui voit tout, lui a révélé qu'un de ces ſept, & non le ſeptiéme, reviendroit deux fois, ce qui le feroit tout enſemble & un des ſept, & le huitiéme? caractére que les Proteſtans ne ſongent ſeulement pas qu'on ait pû approprier à la Papauté, & que nous avons trouvé ſi préciſément en Maximien Herculius, qu'il n'y en a aucun autre exemple dans toute l'Hiſtoire qui ait rapport à l'Apocalypſe.

Voïez la Note ſur le chap. XVII. 11.

Je ne me tromperai donc pas quand je dirai, ſans vouloir vanter l'interprétation que je propoſe, qu'à comparaiſon du moins de celle des Proteſtans, c'eſt la clarté même; puiſqu'on y trouve dans ſept Rois, non pas ſept formes de gouvernement propoſées à ſa fantaiſie, mais ſept Empereurs tous idolâtres: En cette maniére ſous ces ſept Rois la perſécution de Dioclétien la plus cruelle de toutes, trés-proprement caractériſée par ſa marque particuliére; ſous les mêmes Rois la Proſtituée, c'eſt-à-dire, Rome la païenne, enivrée du ſang des Martyrs, & ſoûtenant ſon idolatrie par toute la terre. On voit auſſi ces ſept Rois paſſer promtement les uns après les autres, & le ſeptiéme qui devoit venir après la deſtruction des ſix autres, pour exciter de nouveau la perſécution, c'eſt-à-dire, Licinius, s'évanouïr incontinent, & la Bête par ce moïen laiſſée pour morte, pour enſuite reſſuſciter comme on va voir.

Ibidem chap. XIII. & XVII.

Dans le Chapitre XIII. on voit paroître un nouveau prodige: c'eſt que la Bête à ſept têtes, eſt comme morte par la plaïe d'une de ſes têtes, & que néanmoins tout d'un coup elle revit. Les Proteſtans entendent ici l'Empire Romain comme mort par la bleſſure mortelle des Empereurs, qui ſont la ſixiéme de ſes têtes, & tout d'un coup reſſuſcité dans le Pape, qui eſt la ſeptiéme.

XIV. Suite du Chap. XIII. La Bête qui meure & qui revit, n'a point de ſens chez les Proteſtans.

Ce ſiſtême ne quadre pas avec les idées de ſaint Jean, puiſque la Bête qui ſubſiſtoit en ſept têtes, ne devoit périr que par la deſtruction de toutes les ſept, ni reſſuſciter que dans quelque choſe qui vint après elles toutes. C'eſt pourquoi le Saint-Eſprit dit diſtinctement que cinq têtes étoient paſſées, la ſixiéme bleſſée à mort, & la ſeptiéme qui devoit venir, en état de durer peu, par où la Bête devoit mourir toute entiére avec ſes ſept têtes retranchées; & ce qui la fait revivre, en eſt diſtingué. C'eſt ce qu'on voit dans ſaint Jean, & c'eſt auſſi ce qu'on a pû voir dans nôtre interprétation: où le retranchement de la ſixiéme tête fait bien à la vérité une mortelle bleſſure, mais où l'on voit en même tems que la ſeptiéme périroit bientôt avec les autres; en ſorte qu'on voit tomber ſept têtes, c'eſt-à-dire, ſept Empereurs auteurs de la derniére perſécution qu'on attribue à Dioclétien; d'où devoit ſuivre, comme en effet elle ſuivit, la deſtruction totale, & ſans retour, de la Bête perſécutrice, ſi elle ne reſſuſcitoit dans quelque choſe de diſtingué d'elle, ainſi qu'elle fit dans Julien qui lui rendit la vie & la force. Tout cela eſt trés-ſuivi; au lieu que dans le ſiſtême Proteſtant, la Bête aux ſept têtes eſt tenue pour morte, pendant qu'une de ſes têtes, & encore celle de toutes qui avoit le plus de vie, puiſqu'elle devoit vivre près de treize ſiécles, & plus que toutes les autres enſemble, non-ſeulement ſubſiſte encore, mais ne fait que commencer ſa vie.

Voïez les Notes ſur les Chap. XIII. 11. XVII. 8.10.

XV. Autre inconvénient du ſiſtême. Il faut trouver au Chap. XIII. pour une troiſiéme fois les 1260. ans.

Ce Chapitre cauſe encore un autre embarras aux Proteſtans, puiſqu'ici, outre les deux fois que nous avons vûes au Chapitre XII. il leur faut encore trouver pour une troiſiéme fois les douze cens ſoixante ans de perſécution. La démonſtration en eſt évidente; car la Bête eſt perſécutrice, & dans ſon premier état auſſitôt qu'elle ſort de l'abîme, com-

me on a vû, & lorſqu'elle a repris la vie. La perſécution du premier état, lorſque la Bête ſort de l'abîme, eſt repréſentée au Chapitre XI. V. 2. 3. où il paroît qu'elle a duré les douze cens ſoixante jours. Accordons aux Proteſtans que c'eſt la même perſécution qui paroît au Chapitre XII. Nous avons démontré ailleurs qu'elle a dû avoir deux repriſes, chacune de pareil tems; l'une, à la premiére attaque du Dragon, l'autre, à la ſeconde & au tems de ſa colére redoublée. Voilà donc déja tout au moins deux fois douze cens ſoixante jours, ſans qu'il ſoit encore parlé de la Bête reſſuſcitée. Mais lorſqu'elle eſt reſſuſcitée, il lui faut encore un pareil tems, car ce n'eſt pas en vain qu'elle revit: *Toute la terre s'en étonne, tout le monde adore la Bête, en s'écriant: Qui eſt ſemblable à la Bête, & qui pourra la combattre*, maintenant qu'on la voit revivre après la plaïe qui la tue? *& puiſſance lui fut donnée durant quarante-deux mois*. C'eſt une troiſiéme fois douze cens ſoixante jours, qui multipliés en années, ſelon le ſiſtême Proteſtant, & joints aux deux autres qui ont précédé la réſurrection de la Bête, font trois fois douze cens ſoixante ans, à qui la Réforme doit donner place dans ſon ſiſtême, ou ſe reduire avec nous à trouver trois fois un tems trés-court de perſécution; ce qui n'eſt pas difficile.

Apoc. XII. 6. 14.

XVI. Suite du même Chap. La ſeconde Bête. Dix caractéres excluſifs du Pape. Deux défauts ſur le nombre de 666. *Voïez les Notes ſur le Chap. XIII. verſ. 11. Avert. n. V.*

Outre la premiére Bête qui a ſept têtes & dix cornes, il en paroît encore une, que ſaint Jean appelle l'autre Bête, trés-diſtinguée de la premiére, & qui ne porte que deux cornes, mais deux cornes ſemblables à l'Agneau, quoique la Bête parle comme le Dragon. C'eſt delà qu'on tire la plus grande preuve que c'eſt le Pape, & une Egliſe Chrétienne: mais nous l'avons renverſée, en démontrant par des faits conſtans, que le Paganiſme,

& ſur-tout ſous Julien l'Apoſtat, avoit affecté d'imiter beaucoup de choſes du Chriſtianiſme ; de ſorte qu'il ne reſteroit qu'à répondre à du Moulin, qui a vû dans les deux cornes de cette Bête celles de la Mitre du Pape. Mais pour ne s'amuſer point à des petiteſſes ſi peu dignes de gens ſérieux, démonſtrativement la ſeconde Bête ne peut pas être le Pape par ces raiſons.

I. La ſeconde Bête fait de faux miracles, comme de faire deſcendre le feu du Ciel: or le Pape ne ſe vante en aucune ſorte de faire des miracles, & encore moins de faire deſcendre le feu du Ciel ; ce n'eſt donc pas la ſeconde Bête.

II. Dire que le feu du Ciel, c'eſt l'excommunication qui eſt propoſée comme un foudre, c'eſt entendre par un des preſtiges de la Bête, une puiſſance inſtituée par JESUS-CHRIST, qui eſt celle d'excommunier ; puiſſance qui ne peut manquer d'être foudroïante, puiſqu'elle retranche du corps de l'Egliſe, & qu'elle livre à Satan ceux qui en ſont frapés. Dire ici que cette puiſſance eſt uſurpée par le Pape, c'eſt ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, & donner pour marque certaine ce dont on diſpute; & en tout cas, ce ſeroit l'abus, & non pas la choſe qu'il faudroit faire marquer au Prophéte.

Avert. n. IV.

III. De compter parmi les faux miracles du Pape, ce que tous les Peres & toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous racontent des miracles des Saints, c'eſt une autre ſorte de profanation; & en tout cas, ces miracles ne ſont non plus ceux du Pape que ceux de tous les Chrétiens Grecs, Arméniens, Egyptiens, Méridionaux & Orientaux, qui ne les célébrent pas moins que les Latins.

Avert. n. XXII.

IV. Si l'on en croit les Proteſtans, le Pape eſt le méchant de ſaint Paul, qui s'éléve au-deſſus de tout ce qu'on nomme Dieu, & pour tout Dieu ne fait

adorer que lui-même : or eſt-il que la ſeconde Bête qui eſt appellée l' autre Bête par ſaint Jean, ne ſe fait point adorer elle-même, mais fait adorer la premiére Bête : par conſéquent la ſeconde Bête n' eſt pas le Pape.

V. La ſeconde Bête, qui eſt le Pape, doit faire adorer la premiére Bête, c' eſt-à-dire, la Bête à ſept têtes, & Rome à ſept gouvernemens : mais le Pape ne fait adorer ni les Rois de Rome, ni ſes Conſuls, ni ſes Dictateurs, ni ſes Empereurs, ni les autres, c'eſt-à dire, que de ſept têtes il y en a déja ſix qu' il ne fait pas adorer : il ne faut donc pas faire dire ſi abſolument à ſaint Jean, que l' autre Bête faſſe adorer la premiére Bête.

VI. Si l'on dit qu'il reſte encore la ſeptiéme tête, qui eſt le Pape, que l' autre Bête qui eſt encore le Pape, fait adorer ; il ne falloit pas multiplier les Bêtes, mais dire plus ſimplement que cette ſeptiéme tête ſe faiſoit rendre à elle-même les honneurs divins; ce qui eût ſervi à faire connoître ſon impiété & ſon impudence.

VII. Saint Jean diſtingue trois choſes, la premiére Bête, l'autre Bête, & l'image de la premiére Bête. Les Proteſtans confondent tout, & par-tout ne voient que le Pape; c'eſt le Pape qui fait adorer le Pape ; l' image qu' il fait adorer, c' eſt le Pape encore ; l'autre Bête eſt la même Bête : tout n'eſt ici que la même choſe ; la premiére Bête, la ſeconde, & l'image de l' une & de l' autre, puiſque tout cela c' eſt le Pape.

VIII. On n'a trouvé d' autre expédient pour démêler ce cahos, que de diſtinguer le Pape de la Papauté, & du Moulin a prétendu, contre les principes de la Secte, que ce n'étoit pas le Pape qui faiſoit adorer le Pape; mais que c'étoit le Pape, une des Bêtes, qui faiſoit adorer la Papauté, & la Hié- *Ibid. p. 121.*

rarchie l'autre Bête; ſans pouvoir marquer dans ſaint Jean aucun caractére pour diſtinguer où eſt le Pape, ni où eſt la Papauté, ni diſcerner celle à qui on donne le nom de premiére Bête d'avec celle qu'on appelle l'autre.

On ne ſe ſauve pas mieux, en diſant avec M. Jurieu que les deux Bêtes ne ſont au fond, dans le deſſein de ſaint Jean, que le Pape ſeul; mais que la premiére Bête le repréſente dans la puiſſance temporelle, & la ſeconde dans la ſpirituelle: car outre les autres inconvéniens de cette multiplication que nous avons vûe, la difficulté revient toûjours; & ce Miniſtre n'explique pas pourquoi la Bête ſpirituelle eſt celle qui fait adorer, puiſque c'eſt elle, comme prétendant la puiſſance ſpirituelle, qui doit croire qu'elle mérite le mieux d'être adorée.

IX. Que ſi l'on dit que c'eſt qu'en effet il eſt impoſſible de démêler toutes ces choſes dans la Prophétie; premiérement il vaudroit mieux avouër qu'on ne l'entend pas, que de faire retomber la faute ſur les Oracles divins; & en ſecond lieu, on a pû voir dans nôtre Explication une trés-nette diſtinction de la Bête morte dans la perſécution finie par la mort de Licinius; de la Bête reſſuſcitée dans la perſécution renouvellée par Julien; d'une autre Bête qui ne diſoit point qu'on l'adorât elle-même, mais qui faiſoit adorer les idoles que propoſoit la premiére Bête, c'eſt-à-dire, les idoles de Rome Païenne, dont les principales étoient les images de ſes Empereurs: il falloit donc propoſer quelque choſe de cette nature, ou renoncer à l'explication de la Prophétie.

Voïez les Notes ſur le Chap. XIII. verſ. 16. 17. 18. Avert. n. XXIII.

X. Sur le nombre de *666.* nous avons remarqué deux défauts du ſiſtême Proteſtant: l'un, de chercher ce nombre myſtique dans le nom de la ſeconde Bête, au lieu que manifeſtement, c'eſt dans la premiére

qu'il le faut trouver ; l'autre, de ne pas produire un nom propre d'homme, mais, contre l'idée de ſaint Jean, un nom vague & indéfini, comme celui de *Lateinos*.

Je n'ai rien à dire ſur le Chapitre XIV. où il n'y a de prédiction que celle de la chûte de Babylone, qu'on traitera plus à propos en un autre lieu, & ſur la fin une prédiction ſur la moiſſon & ſur la vendange qui touche le même ſujet, mais d'une maniére aſſez générale, où il y a néanmoins un caractére hiſtorique que les Miniſtres n'expliquent pas, & que nous n'oublions pas dans nos Notes. XVII. Les Chapitres XIV. XV. XVI. *Notes ſur le chap. XIV. 20.*

Le Chapitre XV. ne contient autre choſe que la préparation au XVI. où ſe trouve l'effuſion des ſept Phioles ; ſur quoi ce que je remarque principalement, c'eſt que les Proteſtans y veulent trouver ſept périodes de tems avec, entre deux, un intervalle de cent cinquante ou deux cens ans, qui leur donne le moïen de ſe promener vaguement dans mille ou onze cens ans d'Hiſtoire, pour y trouver des famines, des guerres & d'autres fléaux, autant qu'il leur en faut. Car il faut à ceux qui ſe jouënt un champ vaſte & libre, où leur imagination ſe donne carriére ; mais pour nous qui expliquons l'Ecriture avec une diſcipline plus ſévere, nous n'héſitons point à remarquer en ce lieu, que ſaint Jean nous force à une ſeule action, ou plûtôt à un ſeul état, qui a un ſecret rapport avec ſon ſujet principal, comme nous l'avons expliqué. *Avert. n. XL. Voïez les Notes ſur le Chap. XVI. 1. 2. & à la fin du Chap.* *Ibid.*

Je ne parle point des Clepſydres de M. Jurieu, ni de ſon Armagédon, qu'il a pris pour un Arſenal à excommunication : les Proteſtans qui ont commencé à ſe moquer de ſes Clepſydres, nous feront la même juſtice ſur ſon Armagédon. Cependant ils nous diront, quand il leur plaira, ce que c'eſt dans leur ſiſtême que ces grands combats, où de part & *Avert. ibid.* *Apoc. XVI. 14.*

d'autre les Rois ſont menés par le diable & ſes eſprits impurs : ils pourront encore nous dire à quoi leur
Apoc. XVI. 12. ſervent les Rois d'Orient qui paſſent l'Euphrate ; & ſur-tout ils ſe ſouviendront d'épargner les allégories qui donnent un trop grand jeu aux interprétations arbitraires.

XVIII. La fin du Ch. XVII. avec les ſuites, où le ſiſtême Proteſtant ſe dément le plus.

C'eſt à la fin & au dénouëment que la juſteſſe du deſſein paroît, lorſqu'il eſt bien pris ; & au contraire, lorſqu'il eſt mal conçû, c'eſt à la fin & au dénouëment que tout doit achever de ſe démentir, & que l'abſurdité doit le plus paroître. Ce dénouëment de ſaint Jean eſt après nous avoir fait voir l'impiété & la tirannie de l'Empire perſécuteur depuis le Chapitre XI. juſqu'au milieu du XVII. de nous en montrer enfin le juſte ſupplice ; & c'eſt ce que fait l'Apôtre, lorſqu'au ℣. 12. de ce Chapitre, il nous fait voir cet Empire entre les mains des dix Rois qui le déchirent, pour enſuite nous en faire voir la perte totale dans les Chapitres ſuivans.

Si les Proteſtans ont bien rencontré, rien ne doit mieux quadrer avec leur ſiſtême : au contraire, ſi leur deſſein eſt mal pris, rien ne les doit déconcerter plus viſiblement ; or c'eſt le dernier qui leur arrive.

Ils s'imaginent trouver ici & la naiſſance & la chûte de leur prétendu Antechriſt dans celle du Pape : or tout le Texte y répugne.

Prej. I P. p. 122. 128. Ils en mettent la naiſſance dans ces paroles : *Les dix cornes ſont les dix Rois qui n'ont pas encore commencé à régner : mais ils prendront puiſſance comme Rois en même tems avec la Bête*, ℣. 12. comme Genéve a traduit :
Prej. I. P. p. 122. 127. d'où M. Jurieu conclut ainſi : *S'ils prennent puiſſance en même tems que la Bête, la Bête prendra donc puiſſance en même tems qu'eux*. La corruption du Texte eſt viſible. Saint Jean dit qu'il y aura dix Rois, qui tous enſemble, & en même tems (en les comparant

les uns avec les autres) prendront puiſſance avec la Bête ; mais il ne dit pas qu' ils prendront puiſſance en même tems qu' elle, ou qu' elle prendra puiſſance en même tems qu' eux, comme le tourne M. Jurieu : c' eſt autre choſe que ces Rois, comme dit ſaint Jean, trouvant la Bête établie, viennent régner avec elle, & partager ſon Empire ; ce qui eſt effectivement arrivé à l' ancienne Rome maîtreſſe du monde : autre choſe, comme le prétend M. Jurieu, qu' elle commence à régner avec eux. Saint Jean ſuppoſe le contraire, puiſque d' abord la Bête paroît avec ſes ſept têtes qui ſont autant de Rois, & ſur ſon dos elle porte la Proſtituée, tenant en ſa main la coupe dont elle enivre les Rois : elle eſt donc ; & les dix Rois qui viennent régner avec elle, la trouvent déja établie. Les Proteſtans n' en trouvent donc point, comme ils le prétendent, la naiſſance en cet endroit.

Voïez les Notes ſur le Chap. XVII. verſ. 11. 13.

Ils n' en trouvent pas non plus la chûte, car ils la mettent dans ces paroles : *Les cornes*, qui ſont les Rois, *haïront la Proſtituée, la dévoreront, la dépouilleront, la brûleront ;* car clairement, & ſelon eux-mêmes, ſaint Jean marque en cet endroit, non point la déſolation de leur nouvelle Rome Antichrétienne, mais celle de Rome l' ancienne maîtreſſe de tout l' Univers.

Apoc. XVII. 16.

Je dis clairement par les raiſons que nous avons vues, & j' ajoûte, ſelon les Proteſtans mêmes, & ſelon M. Jurieu ; puiſque dans ſa XIII. Lettre, pour n' avoir point à reprendre ici ce qu' il a dit dans ſes ouvrages précedens, il vient encore d' écrire ces propres paroles : *L' autre paſſage eſt celui de ſaint Jean, qui dit que les dix Rois prendront puiſſance avec la Bête en un même tems ;* ce qui, ſelon lui, *dit nettement, que l' on doit compter les ans de l' Antechriſt, du tems auquel l' Empire Romain a été démembré en dix Roïaumes*. Ce qu' il répéte, en diſant, *que ces dix cornes ſont les dix*

Avert. n. XV. XXI. XLII Ibid. n. XV. p. 331. Lett. XIII p. 98. 100.

Roïaumes dans leſquels l' Empire Romain a été diviſé, & que ce fut en ce tems que commença la tirannie Antichrétienne.

Il n' y a perſonne qui ne voïe que l'endroit de la diviſion de cet Empire, eſt celui où les dix Rois le dépouïllent: or cet endroit eſt le ℣. 16. par conſéquent on n' y trouve pas la chûte de Rome la nouvelle prétendue Antichrétienne, mais celle de Rome l'ancienne maîtreſſe de l'Univers.

Avert. n. XXI. Récap. n. II. Que ſi les Proteſtans demeurent d' accord de reconnoître en ce ℣. 16. la chûte de Rome l'ancienne, en réſervant celle de leur Rome Antichrétienne au Chapitre XVIII. outre que manifeſtement ce n' eſt que la même chûte, & que ſaint Jean n' en connoît pas deux; ils ſeront pris par leur propre aveu, puiſqu' il faudra reconnoître que tout le reſte de la prédiction du Chapitre XVII. ſe trouvera accompli dans la chûte de Rome l' ancienne: ce ſera elle qui dans un cours de peu d' années, c' eſt-à-dire, dans les approches de ſa chûte, ſera aimée & haïe par les mêmes Rois: ceux qui étoient venus régner avec elle, qu' elle avoit reconnu pour Rois, dont elle avoit fait ſes amis, & qui commençoient à jouïr des Provinces qu' elle leur avoit attribuées, ſeront les mêmes qui dans la ſuite l' auront dépouïllée. C' eſt en effet ce que nous avons trouvé dans Rome l'ancienne, & dans l' hiſtoire de ſa chûte. Si les Proteſtans en conviennent, il n' ont plus de difficulté à nous objecter: celle qu' ils croïoient invincible dans ces Rois, tantôt amis, & tantôt ennemis, eſt réſolue par des faits conſtans: le mot de l'énigme eſt trouvé; c' eſt Rome l'ancienne; & rien n' empêche que la prédiction de ſaint Jean ne ſoit, contre leur penſée, entiérement accomplie dans ſa chûte. Que s' ils refuſent d' en convenir, on les y force par d' autres choſes qu' ils avouënt; & s' ils paſſent inceſſam-

Voïez les Notes ſur le Chap. XVII.

ment d'une penſée à une autre, ſans trouver deux Verſets de ſuite qui ſe rapportent à la même fin, on verra bien que tout s' entrechoque dans leur interprétation.

De cette confuſion ſont venus leurs Rois, qui aident l' Egliſe Romaine à s' établir, pendant qu'ils ne lui font ni bien ni mal, ou plûtôt du mal que du bien; qui en lui donnant leur puiſſance, ne lui donnent ni le ſpirituel en aucune ſorte, ni le temporel, autrement qu'en le laiſſant prendre; qui en régnant avec elle dès le commencement, ne la font, ni ne la laiſſent régner que quatre ou cinq cens ans après; qui ſont appellés ſon ſoûtien, parce que cinq cens ans après, d'autres Rois, comme ceux d' Ecoſſe, de Suéde, de Danemarck, de Pologne, parmi leſquels il y en a la moitié, pour ne pas dire le tout, qui ne tiennent rien des premiers, viendront l'appuïer, & qui ſont dits la détruire, parce qu'onze cens ans après ils s' aviſent, du moins quelques-uns, de ſe retirer de ſa Communion ſans lui pouvoir faire d'autre mal: mais c'eſt que les Proteſtans eſpérent qu'ils l' anéantiront dans peu de tems, & ils font leur prédiction de leur eſpérance; au lieu que tout eſt ſimple & ſuivi dans nôtre interprétation: tout eſt d' un même deſſein; la Bête à ſept têtes & à dix cornes nous repréſente tout l'état de Rome l'ancienne, autant qu'il eſt convenable au deſſein de l' Apocalypſe. Dans les ſept têtes nous voïons la perſécution déclarée; dans les dix cornes on nous fait voir auſſi clairement la perſécution punie; tout nous prépare, tout nous méne là. Saint Jean n'en vouloit pas davantage: & tout ce que les Proteſtans y ont ajoûté, n'eſt qu' illuſion, contradiction, violence au Texte, confuſion des caractéres, renverſement des hiſtoires; en un mot, réveries ſans ſuite, qui s'effacent les unes les autres, comme les images d' un ſonge.

Avert. n. XXI. p. 178. & ſuiv.

XIX. L'explication Proteſtante n' entre qu' avec violence dans les eſprits, & c'eſt l'ouvrage de la haine.

Auſſi voit-on par expérience que des interprétations ſi forcées ne tiennent pas à l'eſprit; la haine les fait inventer: tout le monde dit, ſans ſavoir pourquoi, *Sortez de Babylone, mon peuple*; on s' anime contre une Rome quelle qu'elle ſoit, & ſans diſtinguer l'ancienne d'avec la nouvelle. Dans l'hiſtoire des Papes, on ne veut voir que le mal toûjours inſéparable des choſes humaines, & on impute à l' Egliſe tous les deſordres vrais ou faux, comme ſi elle en faiſoit autant de dogmes: ſous des figures hideuſes, on croit voir le Pape par tout, & on frémit juſqu' à l'aſpect de ſa Mitre, où l'on croit lire imprimé le mot de *Myſtére*. Il vient des gens plus modérés; un Grotius, un Hammond: enfin on commence à voir, que le Pape n' eſt pas ſi Antechriſt; & M. Jurieu m' apprend lui-même, que de nos jours un ſavant homme de Paris s' étudia un an durant, à prouver *à ſes diſciples*, que le Pape ne pouvoit pas être l' Antechriſt: ce ſavant homme étoit donc un Docteur & un Profeſſeur; on ne lui dit mot, mais néanmoins les emportés prévalent, & il faut que l' ancienne opinion néceſſaire à la politique du Parti ſubſiſte, quand ce ſeroit une erreur: nous en avons vû les témoignages. A la fin, les plus outrés molliſſent eux-mêmes; & un M. Jurieu, dans ſes Préjugés légitimes, n' oſe dire que la choſe ſoit certaine, & *unanimement reçue*. Delà ce bel artifice qui régne par tout ce Livre, de produire toutes ſes preuves, ſans en excepter une ſeule, & de dire en même tems qu'on n'entreprend pas de prouver; par un ſecret ſentiment que ces preuves ne ſont pas des preuves. Choſe étrange! Dans l' Accompliſſement des Prophéties, le Miniſtre nous renvoïe à ſes Préjugés légitimes, comme à un ouvrage, où il a fait ce qu' il vouloit faire contre le Pape, *autant qu' il eſt capable de le faire*. Mais il a oublié de remarquer que ce qui

Lett. XII

Avert. n. I.

Ibid. n. II.

Acc. I. P. Chap. VI. p. 72. & ſuiv.

n'étoit qu'*un préjugé*, *& non pas une démonſtration*, en devient une maintenant la plus évidente qu'on puiſſe propoſer ; en ſorte qu'un Proteſtant qui la mépriſe, n'eſt plus ni Proteſtant, ni même Chrétien. Cependant il reſte encore des gens qui rougiſſent des excès de ce Miniſtre ; le bruit en eſt venu juſqu'à nous : un M. Allix incommode ; il ſe plaint ouvertement ; d'autres gens qui s'emportent *juſqu'à vouloir*, diſent-ils, *faire connoître au public que tous les Réformés ne donnent pas dans ces viſions Apocalyptiques*. On le laiſſe faire cependant, car il faut bien laiſſer amuſer le peuple à quelqu'un aux dépens des Oracles divins. Nôtre Miniſtre attaque ces mauvais Proteſtans par le Synode de Gap : *Cela*, dit-il, *y eſt paſſé en article de foi, & en article de foi des plus ſolemnels ; article* qui n'a *jamais été révoqué, en ſorte que tout Proteſtant qui le nie, renonce à la foi & à la Communion de l'Egliſe Réformée de France, car c'eſt un Synode national*. Foible Proteſtant vous-même, lui diront-ils, qui nous élevez ſi haut ce Synode national avec ſon *article omis* dans les Confeſſions de foi, & qui vous-même en mépriſez, avec un dédain ſi viſible, les autres déciſions, comme celle qu'on y fit contre Piſcator, quoique jurée par tous les Miniſtres, & ſoûtenue par trois autres Synodes nationaux. Vous nous reprochez que nous mépriſons tous les anciens Peres : voulez-vous donc que nous recevions doreſnavant leur autorité comme une loi ? Mais qui les mépriſe plus que vous ? Et ſi c'eſt ici la ſeule matiére où vous vouliez les en croire, que ne dites-vous avec eux, que l'Antechriſt eſt un ſeul homme, & qu'on ne le verra qu'à la fin du monde ? car tous les Anciens l'ont dit. Enfin, ſi cet article eſt ſi important ; ſi pour être bon Réformé, il faut croire néceſſairement que la Bête & ſon caractére ſoient le Pape & le Papiſme, pourquoi, après l'avoir tant répété,

Avert. ib. Préj. ibid.

Lettre XII. 91.

Lett. XI. 85. Avert. n. II.

Ibid. n. II. p. 512. 513.

Lettre XII.

l' oubliez-vous à la fin juſques dans vôtre Livre de
Sup. p. 71. l' Accompliſſement des Prophéties ? Pourquoi eſt-ce que, ſelon vous, les anciens Martyrs, les Martyrs des trois premiérs ſiécles nous ſont repréſentés dans l'Apocalypſe, comme ceux qui ont mépriſé la Bête & ſon caractére ? Ce n' étoit donc pas le Papiſme, ou bien avec les Papiſtes il faudra mettre la Papauté juſques dans ces ſiécles bienheureux. Qui vous a fait dégrader les Vaudois, les Albigeois, & les Vicléfiſtes ? Reconnoiſſez de bonne foi que ces explications forcées ne tiennent pas à l' eſprit ; pour peu qu' on ſoit dans le calme, & qu' on ceſſe de s' irriter ſoi-même, elles échapent : ce ſont articles de haine, & non pas de dogme.

Il ne reſte plus qu' un mot à dire ſur la prédiction de ſaint Paul, & voici l' abrégé de nôtre preuve.

XX. Abregé des preuves contre l'interpretation des Proteſtans ſur la II. Theſſ. II. *Avert. n. XLV. LI. & ſuiv.*

I. Le méchant de ſaint Paul eſt un homme particulier, & dans toute l' Ecriture on ne trouvera jamais tant de caractéres individuels entaſſés enſemble pour déſigner une ſuite d' hommes : or tous les Papes dont on fait un ſeul Antechriſt, ne ſont pas un homme particulier ; ils ne ſont donc point le méchant & l' Antechriſt de ſaint Paul.

II. Dès que le méchant de ſaint Paul paroît, il fait des prodiges inouïs, & déploïe toute la puiſſance de Satan, qui fait en lui ſes derniers efforts : donc ſi l' Antechriſt étoit venu, & qu' il eût paru dans les Papes, on auroit déja vû de faux miracles plus étonnans que ceux des Magiciens de Pharaon, que ceux d' un Simon, & de tant d' autres Enchanteurs : or non-ſeulement on n' en a point vû de tels dans les Papes, mais on n' y en voit point du tout depuis mille ou douze cens ans qu' on les fait être Antechriſts. Ils ne le ſont donc pas.

III. Le méchant de ſaint Paul ſe met au-deſſus de

tout ce qui eſt Dieu, & ſe fait lui-même adorer comme Dieu : or le Pape ſe reconnoît, non-ſeulement un homme infirme & mortel, mais même, ce qui eſt au-deſſous de tout ce qu'on peut imaginer de plus vil, un pécheur: il ne ſe donne donc pas pour un Dieu, malgré les allégories.

IV. Il n'y a rien de plus vain que de mettre tout en allégories. Elles doivent être épargnées même en expliquant les Prophéties, de peur de donner un champ trop libre à la fantaiſie échauffée & aux interprétations arbitraires. On a recours principalement à l'allégorie pour repréſenter de ces choſes qu'on appelle incorporelles, comme les vertus, les vices, l'héréſie, & l'idolatrie, qui manquant de caractéres ſenſibles, ou en aïant peu, en empruntent de l'allégorie : mais il n'y a point de raiſon de porter cette invention juſqu'aux preſtiges de Satan, qui ne ſont que trop réels, & juſqu'à l'impiété des Tirans qui ſe ſont portés pour Dieu, dont le nombre eſt infini.

V. Pour être donc obligés à ſauver par l'allégorie les prodiges & les attentats attribués à l'Antechriſt, il faudroit, ou qu'il fût conſtant qu'il n'y en aura plus de pareils, ou que du tems de ſaint Paul ces choſes fuſſent éloignées & inconnues : or c'eſt manifeſtement tout le contraire, puiſque rien n'étoit plus ordinaire que faire les Céſars des Dieux ; & pour ce qui eſt des prodiges, outre que tout en étoit plein du tems de ſaint Paul, témoin un Simon, un Elymas & cent autres, JESUS-CHRIST en a prédit de ſi ſuprenans juſqu'à la fin du monde, qu'il y auroit de quoi tromper juſqu'aux Elûs: on n'eſt donc pas obligé ici de ſe ſauver par l'allégorie.

VI. Il faudroit du moins être aſſûré que le ſens littéral ne convient pas aux paſſages dont il s'agit: & loin d'en être aſſûré, on eſt aſſûré du contraire, puiſque toute l'antiquité demeure d'accord qu'il aura à la fin

du monde un Antechriſt qui ſe dira Dieu, puiſqu' il ſe dira le CHRIST, & s'élévera au-deſſus de Dieu en s' élévant au-deſſus du CHRIST, à plus forte raiſon au-deſſus de toutes les fauſſes divinités que le monde aura jamais adorées; ce que M. Jurieu à la fin trouve vraiſemblable: il vaut donc mieux expliquer un paſſage obſcur par quelque objet réel, du moins vraiſemblable, que de ſe perdre en allégories.

VII. Bien plus; cette opinion que M. Jurieu prend pour vraiſemblable, doit être certaine: car conſtamment, outre la perſécution de la Bête, il y aura celle de Gog marquée par ſaint Jean, qui ne peut être appliquée qu'à ce dernier Antechriſt que les Peres ont reconnu, & que M. Jurieu devroit trouver plus que vraiſemblable, puiſqu' il eſt ſi néceſſaire pour expliquer Gog.

Voïez les Notes ſur le Chap. XX. verſ. 7. & à la fin du Chap. p. 454. & ſuiv. Avert. n. LVI.

VIII. C' eſt en vain que M. Jurieu s' opiniâtre à faire que ce dernier Antechriſt ne ſoit qu' un diminutif, & quelque choſe en malice de fort au-deſſous du Pape; car il n'y a qu'une haine aveugle qui puiſſe faire regarder comme inférieur en audace & en ſéduction, celui qui ſe dira nettement le CHRIST; qui accompagnera ſa prétention de ſignes proportionnés; que le Démon lâchera après mille ans de rage réprimée, & dont l'envoi fera le dernier effort de ce Dragon déchaîné; lequel auſſi pour cette raiſon il réſervera pour la fin, & que pour la même raiſon, nul autre ne pourra confondre que JESUS-CHRIST en perſonne par le feu de ſon dernier Jugement.

Ibid.

IX. Quoique ce ſoit que ce méchant & cet ennemi de Dieu, JESUS-CHRIST ne le laiſſera pas durer long-tems; car c' eſt à cette derniére tentation, la plus dangereuſe de toutes, que doit convenir principalement ce qu'a dit le Fils de Dieu, que *les jours en ſeront abrégés pour l' amour des Elûs*: ce qui fait auſſi que ſaint Paul, après les impiétés & les prodiges, en

Matt. XXIV. 22.

fait ſuivre incontinent la chûte, & cela par l'action la plus vive qu'on puiſſe imaginer, comme on a vû. Ce n'eſt donc pas un Antechriſt qui abuſe 1260. ans de la patience de Dieu, & à la ruine duquel il faille emploïer tant de ſiécles. *Avert. n. LII.*

X. On nous vante en l'air tous les caractéres qu'on prétend être communs entre l'Antechriſt & le Pape: tantôt il y en a trente-cinq, tantôt ils paſſent cinquante: les ignorans en ſont éblouïs, & ne ſongent pas que dans tous ces caractéres on ſuppoſe ce qui eſt en queſtion. L'idolatrie, l'impiété, ſe faire paſſer pour Dieu, ſont, dit-on, des caractéres Antichrétiens, je le veux: mais, pourſuit-on, le Pape a toutes ces choſes: ou vous entreprenez de le preuver, ou vous voulez qu'on le ſuppoſe comme certain par ailleurs. Le prouver, c'eſt perdre le tems, puiſqu'au lieu de la Controverſe particuliére de l'Antechriſt dont il s'agit, c'eſt traiter toute la Controverſe en général; le ſuppoſer comme déja établi, c'eſt encore plus perdre le tems, puiſque c'eſt donner pour marque certaine ce qui eſt préciſément en diſpute.

XI. Si l'on dit qu'on nous allégue des faits poſitifs; ou ce ſont des ſignes équivoques, comme la pourpre, les ſept montagnes, les myſtéres & autres choſes communes à toutes les Religions, & même l'imitation de l'Agneau que les Païens ont affectée auſſi-bien que les faux Chrétiens, comme on a vû: ou ſi ce ſont des faits hiſtoriques, comme ſeroient les déſordres dans la vie de quelques Papes, quand ils ſeroient bien avérés, & qu'on n'auroit pas ramaſſé plus de calomnies des ennemis, que de témoignages des Hiſtoriens; tous ces faits ſont hors du ſujet, puiſque s'agiſſant de montrer, non pas qu'un tel Pape en particulier, mais que le Pape, comme Pape, eſt l'Antechriſt, il faut propoſer, non pas ce que fait un Pape ou pluſieurs Papes, mais ce qui eſt inſéparable de la Papauté,

& dont le Pape exige l' approbation de tous ceux qui le reconnoiſſent, faute de quoi la marque eſt fauſſe: & il n' en faut pas davantage pour diſſiper par un ſeul coup, preſque tous les Livres de nos adverſaires.

XII. Quant à ce que prétend M. Jurieu, qu'il y a eu tant de corruption dans la Chaire de ſaint Pierre, qu'on ne la peut jamais prendre pour autre choſe que pour le ſiége de la peſtilence & de l'Antechriſt; outre qu' on lui nie le fait qu' il avance, on lui ſoûtient encore que la conſéquence eſt directement oppoſée à la parole de JESUS-CHRIST ; & que quand l'iniquité de nos Pontifes ſeroit, s'il ſe peut, montée auſſi haut que celle des Phariſiens & des Docteurs de la Loi, lorſqu' ils haïſſoient JESUS-CHRIST juſqu' à machiner ſecrettement ſa mort, il faudroit toûjours avec JESUS-CHRIST leur renvoïer les Lépreux, ſelon les termes de la Loi, & dire encore avec lui : *Ils ſont aſſis ſur la chaire : faites ce qu' ils enſeignent, & ne faites pas ce qu' ils font* : autrement c'eſt ouvrir la porte au libertinage, & lever l'étendard de la ſédition à tous les eſprits chagrins & inquiets.

Matt. XIII. 4.

Ibid. XIII. 2. 3.

XXI. Caractéres de l'Antechriſt dans les Miniſtres. Leurs allégories tournées contre eux.

Mais pour convaincre une fois les trop crédules Proteſtans de la vanité de leurs allégories, que répondront-ils ſi je leur dis que le méchant de ſaint Paul, ſont les chefs & tout le corps des Miniſtres Albigeois, Vaudois, Vicléfiſtes, Luthériens & Proteſtans en génétal ? Leur apoſtaſie eſt manifeſte en quelque ſorte qu'on prenne ce mot, pour une révolte contre l'Egliſe, ou contre les Princes. Le mépris qu' ils ont fait des vœux ſolemnels par leſquels ils s' étoient conſacrés à Dieu & à la continence perpetuelle, augmente le crime de leur défection. Leurs blaſphêmes ſont inexcuſables, puiſque les premiers, & ceux qui ont entraîné tous les autres dans la révolte, ſe ſont emportés juſqu'à faire Dieu auteur du péché &

de la perte des hommes ; lui ravir ſa liberté auſſi- *Var. XI. n. 172. XIV. & ſuiv.*
bien qu' à nous, & l' aſſujettir à une néceſſité fatale. On a vû les paroles expreſſes de Viclef : M. Jurieu a convaincu Luther & Mélancton d' une ſemblable impiété. Calvin & Béze n'en ont pas moins dit ; le fait eſt conſtant. M. Jurieu voudroit qu'on crût qu' il n'a accuſé Luther que *d' avoir emploié des termes trop durs* : mais ce n' eſt pas de termes dont il s' agit ; ce qu' il n' a pû s' empêcher de reconnoître dans ce chef de la Réforme ; ce qu' il en a dit *avec douleur, & en favoriſant autant qu' il a pû, la mémoire d' un ſi grand homme* : c' eſt qu' il a enſeigné *des dogmes impies, horribles, affreux, dignes de tout anathême, qui introduiſent le Manichéiſme, & renverſent toute Religion*. Il ne s' agit plus de biaiſer ſur ce que la force de la vérité a fait confeſſer une fois ; je prouve plus que je ne promets : ce ne ſont pas ici des allégories, ce ſont des blaſphêmes bien formels. Ceux qui en ont imputé au Pape qu' on n' ouït jamais parmi nous, ſont convaincus par eux-mêmes d' en avoir proféré qui font horreur au Ciel & à la terre, & par-là de mériter, à la lettre, le titre d' impie, d' homme de péché, & d' ennemi de Dieu. Ce titre, avec le nom de Réforme, c' eſt l' hypocriſie antichrétienne & le myſtére d' iniquité qui commençoit à ſe former dès le tems des Apôtres.

Addit. à la fin n. II. & ſuiv. *Ibid.* *Lett. X. p. 77.* *Voïez Var. ibid.*

Selon M. Jurieu, c' eſt au Pape un caractére antichrétien, & le ſeul que ce Miniſtre reléve dans ſa Lettre XII. de ſe mettre au-deſſus de ce qu' on appelle Dieu, en ſe mettant au-deſſus des Rois, dont le Saint-Eſprit a dit : *Vous êtes des Dieux*. Mais quel autre a porté plus loin cet attentat que lui & les ſiens ? On peut voir les inſolens diſcours de Luther, chef de la Réforme, contre l' Empereur & les Rois, lorſqu' il ordonne de leur courir ſus, à cauſe qu' ils défendoient l' ancienne Religion. Les effets ont ſui-

Lett. XII. p. 89. *Var. liv. I. n. VIII. n.*

vi les paroles: peut-on plus s'éléver contre les Rois, que d'avoir entrepris contre eux de ſanglantes guerres; de ſoûtenir encore aujourd'hui, avec le Prophéte Jurieu, à la face de la Chrétienté, qu'elles ſont juſtes; d'éluder avec ce Miniſtre l'exemple des Martyrs, qui parmi tant de tourmens n'ont pas pris les armes, en diſant qu'ils n'ont été patiens que parce qu'ils étoient foibles; d'attribuer leur ſoumiſſion, non pas aux préceptes de JESUS-CHRIST & des Apôtres, mais à erreur, à foibleſſe, à une prudence de la chair qui ne tendoit qu'à éviter un plus grand mal, & à ne ſe pas inutilement expoſer contre le plus fort? Tout cela qu'eſt-ce autre choſe que de prêcher encore la révolte auſſi-tôt qu'on ſe trouvera en état de la ſoûtenir? Voilà ce que dit un Miniſtre qui vantoit, il y a quatre ans, la fidélité de ſon Parti envers les Rois, comme étant à toute épreuve. On peut ici ſe ſouvenir de ce que le Roi Jacques diſoit des Puritains, c'eſt-à-dire, des Presbytériens & des Calviniſtes de ſon Roïaume, qu'il marquoit comme ennemis déclarés de la Roïauté. Il avoit un ſecret preſſentiment de ce que cette Secte feroit ſouffrir à ſa poſtérité. Et ſans ici rappeller à nôtre mémoire tout ce qu'on a vû de nos jours, dont on ne trouve point d'exemple parmi les Peuples les plus barbares, ce qu'on fait encore à préſent contre un Roi à qui ſes plus grands ennemis ne peuvent refuſer quatre grandes qualités, l'amour de ſa Religion, l'amour de ſon Peuple, la juſtice, & la valeur; ce qu'on loüe comme un ouvrage divin, & comme le chef-d'œuvre de la Réforme; malgré toutes les Loix d'un grand Roïaume; malgré les ſermens les plus ſolemnels; malgté la nature même dont les droits les plus ſacrés ſont violés, & malgré le reſpect qu'on doit à l'inviolable Majeſté des Rois, montre aſſez combien on honore ces Dieux terreſtres.

Lett. IX.

Ibid.

Politiq. du Clerg.

Pour achever de mépriſer tout ce qui porte la marque de Dieu, la Réforme a outragé les Saints en accuſant les plus ſavans, qui ſont les Peres du quatriéme ſiécle, de blaſphême & d'idolatrie; & ce qui n'eſt pas moins injurieux, ceux des ſiécles précédens, d'avoir ignoré & obſcurci tous les myſtéres, juſqu'à moins connoître Dieu que les Philoſophes; par où ils ont foulé aux pieds les promeſſes de JESUS-CHRIST, l'Egliſe qui eſt ſon corps, & ceux dont il a dit, *Qui vous écoute, m'écoute*, ſans rien laiſſer dans l'Univers qui ſoit à couvert de leur audace. Au ſurplus, on ne peut nier qu'ils ne ſe ſoient élévés tout ouvertement au-deſſus de JESUS-CHRIST, puiſque même les Luthériens ont refuſé de l'adorer où ils le croient préſent, & que le reſte des Proteſtans leur a tourné à louänge cette irrévérence. Ils n'ont pas prouvé ce qu'ils avancent, que les Papes aïent diſpenſé de la Loi de Dieu, ni qu'on y ait jamais ſongé dans l'Egliſe Catholique: mais nous leur avons prouvé par des actes authentiques que les chefs de la Réforme l'ont fait en pluſieurs maniéres à l'occaſion du mariage. Le Miniſtre Jurieu qui ne peut s'empêcher de condamner leurs excès, tâche néanmoins d'en ſoûtenir le principe, & il ne craint point de dire qu'il y a des cas, où l'on ſe peut diſpenſer de la Loi de Dieu. On peut voir ſa Lettre VIII. qui fera trouver effectivement dans les Miniſttes ce que les Miniſtres ont imputé calomnieuſement aux Papes & à l'Egliſe Catholique. Ils ſe ſont aſſis dans le Temple de Dieu, lorſqu'érigeant ſous ce nom une fauſſe Egliſe, ils s'y ſont fait une chaire ſans que Dieu les envoïât, & ont appris à tous les particuliers à ſe rendre arbitres de leur foi & du ſens de l'Ecriture, c'eſt-à-dire, à prendre pour Dieu tout ce qui leur entre dans le cœur, & à ſe faire une idole de leur propre ſens; c'eſt ſe montrer dans le Temple de Dieu, comme ſi on étoit un Dieu, & c'eſt faire

Voïez ci-deſſus, Avert. n. XXVIII. & ſuiv. XXXIV.

Var. liv. VI. n. II. & ſuiv. XI.

Lett. VIII

tout particulier, infaillible, & indépendant. Si les Miniſtres répondent qu'à ce coup ce ſont là des allégories; elles ſont meilleures que les leurs, & fondées ſur des faits plus poſitifs. S'ils m'accuſent de ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, je le fais exprès à leur exemple. Nous avons droit de ſuppoſer auſſi-bien qu'eux ce que nous croïons avoir établi ſur de meilleures preuves; & il n'en faut pas davantage pour leur ſoûtenir que tant d'erreurs, tant d'impiétés, tant de révoltes qu'ils ont introduites dans l'Univers, leur ont mérité le titre d'hommes de péché, & tous les autres opprobres, dont ils ont tâché de nous noircir avec beaucoup moins d'apparence.

Pour ce qui eſt des prodiges & des ſignes, à voir le dédain qu'ils ont fait paroître pour les miracles les mieux atteſtés, & par les plus graves témoins, & avec le conſentement le plus unanime, on diroit qu'ils ſeroient exemts de la foibleſſe de croire les faux miracles: mais au contraire, ils ne nous parlent que de prophéties, que de voix entendues en l'air, de prétendus vers prophétiques gravés ſur les habits de quelques femmes, auſſi faux que mal conçûs & mal bâtis, & d'autres contes ſemblables. Quand il faudroit avouër que tout cela ſeroit vrai, & auſſi certainement ſurnaturel qu'il eſt vulgaire & groſſier, nous aurions autant de raiſon de l'attribuer aux eſprits abuſeurs, que les Miniſtres en ont peu de leur attribuer les miracles qu'un ſaint Ambroiſe, un ſaint Auguſtin, & les autres ont rapportés, comme en aïant été les témoins avec tout le peuple. Il eſt vrai que les miracles qu'on vante tant dans la Réforme ſont ſi légers, que Satan trés-aſſûrément n'y a emploïé que ſes plus groſſiers artifices: mais c'eſt aſſez qu'on s'y prenne, & aſſez pour donner aux Miniſtres qui les annoncent comme des ſignes du Ciel, le caractére d'Antechriſt. Je ne ſerai pas embarraſſé de ces paroles, *Celui qui tient*, après les différentes

interprétations qu'on en a vûes. Que s'il falloit néceſſairement trouver ici l'Empire Romain, premiérement, quand je n'aurois rien à propoſer de vraiſemblable, je me ſauverois aiſément, à l'exemple de nos adverſaires, en ſoûtenant qu'ils n'en ſont pas moins l'Antechriſt, encore que je ne puiſſe pas trouver dans un tems précis cette marque de leur naiſſance. Qu'on me donne cinq ou ſix cens ans dont il me ſoit libre de me jouër, comme ils ont fait, j'ajuſterai cette hiſtoire, & je ſaurai trouver mon compte auſſi-bien qu'eux; & quand il en faudroit enfin venir à quelque tems plus précis, qui m'empêchera de dire qu'encore que l'Empire Romain fût tombé à Rome, & démembré dans la ſource, comme ſaint Jean l'avoit prédit, il tenoit encore en Orient: qu'il a été en quelque maniére renouvellé à Rome même du tems de Charlemagne: que c'étoit là ce qui arrêtoit le myſtére d'iniquité, & l'empêchoit d'éclater; mais que la Maiſon de Charlemagne étant tout-à-fait éteinte & en France comme en Italie, vingt ans avant que les Manichéens, les premiers auteurs de nos adverſaires, commencerent à éclater, c'étoit alors que le méchant devoit paroître: qu'en effet, on devoit commencer alors à renier JESUS-CHRIST préſent dans l'Euchariſtie, à prendre pour idolatrie l'honneur de ſes Saints, à donner le nom d'Antechriſt à ſon Egliſe, & à la mériter plus que jamais par cet attentat?

XXII. Contradiction manifeſte du Miniſtre Jurieu ſur le ſujet de l'Antechriſt de ſaint Paul.

Pour achever de faire voir que l'explication des Proteſtans ſur le paſſage de ſaint Paul eſt un amas de contradictions & de fauſſetés manifeſtes, je prie le Lecteur de ſe ſouvenir, que s'il y a dans le ſiſtême Proteſtant quelque choſe de fondamental & de certain, c'eſt que l'Antechriſt de ſaint Paul doit venir au tems de la chûte de l'Empire Romain; c'eſt ce que M. Jurieu établit autant qu'il peut au Chapitre IV.

Préj. I.P. chap. IV. p. 81. de ſes Préjugés, où tout ſon but eſt de montrer qu'*il faut que l'Empire Romain ſoit aboli devant que l'Antechriſt ſoit révélé ; que l'Antechriſt en doit occuper la place ; que tout le monde convient que l'Antechriſt devoit être manifeſté incontinent après que l'Empire Romain ſeroit détruit.*

Delà il conclut que, pour décider ſi l'Antechriſt eſt venu, il ne s'agit plus que de ſavoir *ſi l'Empire Romain ſubſiſte encore* ; & comme pluſieurs Catholiques répondent qu'il ſubſiſte en Allemagne, il ſoûtient qu'il Ibid. p. 82. faut avoir perdu *toute pudeur*, pour mettre l'Empire Romain ſi loin de Rome : d'où il conclut, *que l'Empire Romain a ceſſé, quand Rome a ceſſé d'être la Capitale des Provinces, & que ſon Empire* fut démembré aux environs du cinquiéme ſiécle.

Voilà parler nettement ; & il n'y a rien de plus poſitif que la chûte de cet Empire déja arrivée, & cette chûte marquée comme le ſigne certain de l'Antechriſt venu au monde.

Il ne parle pas moins poſitivement dans ſa Lettre P. 89. 90. XII. qui vient de paroître du 15. Février 1689. *L'Antichriſtianiſme*, dit-il, *ne devoit être révélé que quand l'Empire Romain temporel ſeroit anéanti, & cela après le milieu du cinquiéme ſiécle*, où il prétend que le Papiſme fut manifeſté.

Il ſemble donc qu'il n'y a rien de plus conſtant ; & pour le mieux aſſûrer, le Miniſtre ſe fortifie de Ibid. p. 89. 93. l'autorité *de tous les Anciens*, dans la préſuppoſition qu'il fait toûjours que les Anciens ſont d'accord à faire venir l'Antechriſt, lorſque l'Empire Romain ſera diſſipé. Mais le ſiſtême eſt compoſé de tant de piéces mal aſſorties, qu'il n'y a pas moïen de les concilier, ni de marquer bien nettement ce qu'on veut donner pour certain ; car après l'impreſſion des Préjugés en 1685. le Miniſtre ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir que tout cela ne pou-

voit quadrer avec le reſte du ſiſtême; & un an après, dans l'Accompliſſement des Prophéties, il parle en ces termes de l'endroit des Préjugés qu'on vient de voir : *L'explication & l'application de ſaint Paul à l'Empire du Papiſme a été faite là d'une maniere aſſez exacte pour nous empêcher d'y retoucher, à l'exception de l'article dans lequel l'Apôtre a dit*, Vous ſavez ce qui le retient, & celui qui occupe occupera. C'eſt-à-dire, que tout alloit bien, excepté l'endroit principal, puiſque c'eſt celui-là qu'il va changer. *Tout le monde*, continue-t-il, *A TOUJOURS CRU ET CROIT ENCORE que par celui qui occupoit du tems de ſaint Paul, il faut entendre l'Empire Romain, & l'on a compris que l'Apôtre avoit intention de dire que l'Empire Antichrétien ne paroîtroit point au monde que l'Empire Romain ne fut aboli*. Voïons donc ce qu'il faudra croire enfin de *ce que tout le monde avoit crû & croïoit encore*, c'eſt-à-dire, de ce qu'avoient crû tous les Anciens & tous les Modernes, par conſéquent les Proteſtans comme les autres, & lui-même avec eux tous, il n'y avoit pas plus d'un an, à l'endroit de ſes Préjugés où il traitoit cette affaire. *Mais cela*, dit-il, *ne s'accorde pas avec les autres Prophéties*. Ce qu'aïant décidé ainſi, il fait encore cette demande : *Si cela eſt, que faut-il entendre par ces paroles de ſaint Paul*, celui qui occupe, &c. *cela ne ſignifie pas juſqu'à ce que l'Empire Romain ſoit aboli, comme ont crû les Anciens, & comme voudroient bien perſuader les ſuppôts de l'Antechriſt d'aujourd'hui* : ainſi ce qu'il nous propoſe, comme choſe que tout le monde, & par conſéquent les Proteſtans comme les autres avoient crû & croïoient encore, eſt en même tems une invention *des ſuppôts de l'Antechriſt*; & le ſentiment de *ces ſuppôts de l'Antechriſt* eſt le même que celui *des Anciens*, dont on vient de voir, qu'il fait tant valoir l'autorité.

Acc. 1 P. p. 8.

Ibid. p. 13.

Ibid. 91.

On voit bien qu' il faut penſer à tant de choſes pour faire quadrer ſon ſiſtême & remédier aux inconvéniens qui s' élévent de toutes parts, qu' à chaque moment il oublie ſes propres penſées ; & pour montrer en cet endroit ce qui l' incommode, c' eſt qu' il ſe trouve engagé à dire avec les autres Proteſtans, que Daniel, ſaint Paul & ſaint Jean ne diſent que la même choſe, & que le Pape eſt partout.

Dans ce deſſein, Daniel eſt le premier à l' embarraſſer ; car des quatre Monarchies que ce Prophéte a prédites, après leſquelles doit venir l' Empire de JESUS-CHRIST, le Miniſtre veut que la derniére ſoit celle des Romains, & par conſéquent que l'Empire de JESUS-CHRIST ne vienne qu'après celle-là ; mais incontinent après : ce qu' il croit avoir bien prouvé par deux endroits de ce Prophéte, dont je ne veux pas diſputer ici. Pour l' Empire du Fils de Dieu, il ne faut pas croire qu'il ait commencé à ſa naiſſance, ou à la prédication de ſon Evangile ; il ne commencera qu' avec ces mille ans pris à la lettre, que ce Miniſtre eſt venu rétablir après Joſeph Méde, & finira avec eux ; d' où il conclut que, ſelon Daniel, l' Empire Romain doit durer juſqu'au commencement de ce régne de mille ans, & par conſéquent qu' il dure encore.

Dan. II. VII.

Jur. ibid. p. 89. & II. P. ch. XIII. & ſuiv. p. 161.

Mais où dure-t-il ? dans le Pape. La Papauté eſt une partie de l'Empire Romain que Daniel avoit vû, & ſaint Jean a vû auſſi la même choſe dans ſes deux Bêtes. Le Miniſtre le veut ainſi : mais ſi cela eſt, il faut bien changer en effet tout ce qu' on diſoit ſur le paſſage de ſaint Paul ; car s' il eſt vrai, ſelon cet Apôtre, que l'Antechriſt, qui eſt la Papauté, ne doive venir qu' après que l' Empire Romain, dont une partie eſt la Papauté, ſera tombé, il s'enſuit que l' Antechriſt ne paroîtra qu'après que l' Antechriſt au-

ra diſparu : ce qui ſeroit un nouveau myſtére dans le ſiſtême Proteſtant, à la vérité difficile à démêler, mais digne de tous les autres.

Pour y trouver quelque dénouëment, *celui qui tient*, dans ſaint Paul, n'eſt plus l'Empire Romain: *tout le monde qui le croïoit, & le croit encore, s'eſt trompé*; c'eſt ſeulement la ſixiéme tête de la Bête, c'eſt-à-dire, ſelon le ſiſtême, le ſixiéme gouvernement de Rome, qui eſt celui des Empereurs; & le ſens de ſaint Paul eſt que quand *cette ſixiéme tête ceſſera à Rome, alors le régne Antichrétien ſe manifeſtera, & formera bientôt une ſeptiéme tête, qui ſera celle des Papes.* Apoc. 9. 10.

C'eſt ainſi que le Miniſtre ſe tire d'affaire dans l'Accompliſſement des Prophéties. Mais pourquoi donc change-t-il encore dans ſa Lettre XII. en diſant que le régne Antichrétien & Papiſtique ne devoit paroître que *quand l'Empire Romain temporel ſeroit anéanti*? Y a-t-il rien de plus détruit que ce qui eſt entiérement réduit au néant? Comment donc le Miniſtre peut-il ſoûtenir que l'Empire *Romain temporel* eſt mis au néant, puiſqu'il doit ſubſiſter juſqu'au prétendu régne de JESUS-CHRIST qui eſt encore à venir? C'eſt apparemment que Daniel aura vû un autre Empire Romain que le temporel : il aura prédit que cet Empire ſe ſpiritualiſeroit à la fin dans les Papes: mais dans quel endroit de ſa Prophétie a-t-il découvert ce nouveau myſtére? & a-t-il montré autre choſe dans ſes quatre Bêtes que des Empires purement temporels? Qu'on eſt à plaindre de n'aimer pas mieux garder le ſilence, que d'interpréter les Prophétes avec des illuſions ſemblables!

XXIII. Pitoïables extrémités où s'engagent les Proteſtans. Concluſion de ce Diſcours.

Pour achever de les découvrir, je n'ai plus qu'une vérité à répéter; c'eſt qu'il n'y a nul rapport entre les deux Bêtes de ſaint Jean & le méchant de

ſaint Paul : la premiére, parce que le méchant de ſaint Paul ne fait adorer que lui-même ; tout au contraire de la ſeconde Bête de ſaint Jean, comme on a vû : la ſeconde, parce que le méchant de ſaint Paul doit venir à la fin des ſiécles, & les deux Bêtes mille ans auparavant ; la troiſiéme, qu' au tems de Gog & Magog, où ſe fera la derniére perſécution, il n'eſt parlé en effet de la Bête & du faux Prophéte, que comme de gens déja plongés dans l'étang de feu ; ce qui achéve de démontrer qu'ils appartenoient à une autre perſécution, & non pas à la derniére.

Sup. explic. du Chap. XX. verſ. 7. 9. & à la fin p. 44. & ſuiv. Avert. n. L. I. p 638. 55.

Que ſi ce n'eſt pas la derniére, ce n'eſt pas celle de l'Antechriſt : premiérement, parce que l'Antechriſt, qui par ſon nom même eſt le plus grand ennemi de JESUS-CHRIST, eſt celui que Satan réſerve pour faire ſon dernier effort à la fin du monde, lorſqu'il ſera déchaîné ; & ſecondement, que c'eſt auſſi celui que JESUS-CHRIST ſe réſerve pour le détruire par lui-même, & en faire le plus éclatant, comme le dernier exemple de ſa juſtice, ainſi que l'ont entendu tous les Anciens, tous les modernes Catholiques, & même juſques à nos jours tous les Proteſtans.

Delà il s'enſuit clairement que la Bête de l'Apocalypſe n'eſt pas l'Antechriſt, & que toutes les applications qu'on en fait au Pape ſur la préſuppoſition qu'il eſt l'Antechriſt, portent à faux.

Que ſi l'on dit que ſa cauſe n'en eſt pas meilleure, puiſque toûjours il ſeroit la Bête qui ne vaut pas mieux : outre que nous avons exclus d'une ſi ſainte puiſſance tous les caractéres de la Bête, ſes blaſphêmes, ſes proſtitutions, ſes idolatries, ſon nom même, ſa courte durée, ſon Prophéte avec ſes Prodiges, ſes Têtes, ſes Cornes & tout le reſte de ſon attirail : ſans rentrer dans cette diſpute, nous

aurons déja pour avoué que le rapport qu'on nous vante entre ſaint Paul & ſaint Jean ſera devenu inſoûtenable; de ſorte que l'un des deux Apôtres ſera inconteſtablement mal allégué. Quand les Proteſtans auront choiſi l'endroit par où ils veulent commencer à reconnoître leur erreur, nous aviſerons à l'autre.

Et ſi pour concilier de nouveau ſaint Paul & ſaint Jean, ils ſoûtiennent que l'Antechriſt & le méchant de ſaint Paul n'eſt pas le dernier perſécuteur, en diſant avec M. Jurieu que le jour de l'éclatante apparition de JESUS-CHRIST n'eſt pas auſſi le dernier jour que les Theſſaloniciens craignoient ſi fort; contre la ſuite du Texte & la doctrine conſtante, non-ſeulement de tous les ſaints Peres, mais encore de preſque tous les Proteſtans: les voilà avec ce Miniſtre réduits à reconnoître deux apparitions éclatantes de JESUS-CHRIST; l'une, pour commencer les mille ans; & l'autre pour le dernier Jugement, ſans qu'il y ait de ſalut pour leur interprétation autre part que dans l'opinion des Millénaires, avec toutes les abſurdités que nous y avons remarquées.

Il ne nous reſte donc plus, après une Apocalypſe ſi défigurée, un ſaint Paul ſi mal entendu, & tant de contes ſi mal digérés, que de prier Dieu pour nos Freres qui s'y ſont laiſſés tromper, & enfin de leur faire craindre que de toutes les Prophéties, dont on leur promet l'accompliſſement en nos jours, il n'y en ait qu'une ſeule qui s'accompliſſe malheureuſement pour eux; je veux dire, la fin de celle de la ſeconde aux Theſſaloniciens: *Parce qu'ils n'ont pas voulu ouvrir leurs cœurs à la vérité qui les auroit ſauvés, Dieu leur envoïera un eſprit d'erreur; enſorte que ne croiant pas à la vérité, & conſentant à l'iniquité, ils ſoient juſtement condamnés.* II. Theſſ. II. 11. 12.

H.5.VI.9. Au reſte, *nous eſpérons de meilleures choſes, encore que nous parlions ainſi*; & loin de croire que Dieu déploïe ſa juſte vengeance, pour punir les irrévérences de nos Freres envers le Pape, envers l'Egliſe Catholique, & envers les Saints qui en ont été la lumiére, nous oſons bien nous promettre de ſon immenſe miſéricorde, non-ſeulement qu'il amollira les cœurs endurcis, mais encore que l'excès de l'égarement ſera un moïen pour en revenir.

TABLE

DES CHAPITRES DE L'APOCALYPSE,

ET

DES SECTIONS DE L'EXPLICATION.

Préface où ſont propoſés les moïens de profiter de la lecture de l'Apocalypſe, & les principes pour en decouvrir le ſens.

I. *Les merveilles de l'Apocalypſe.* page 1

II. *L'Apocalypſe eſt remplie des merveilles de tous les Prophétes, & pourquoi.* 3

III. *JESUS-CHRIST vû & écouté dans ſa gloire.* 4

IV. *Explication morale de l'Apocalypſe ſelon les idées de ſaint Auguſtin.* 5

V. *Qu'il y a un autre ſens dans l'Apocalypſe, & que ſaint Jean y a renfermé ce qui alloit arriver bientôt.* 7

VI. *Paſſage de ſaint Denys d'Alexandrie. Preuve que l'ancienne Egliſe cherchoit dans l'Apocalypſe les perſécutions & les autres choſes qui la regardoient.* 8

VII. *Rome conquérante & idolâtre, figurée dans l'Apocalypſe ſous le nom de Babylone. La chûte de ſon Empire prédite. Tradition des Peres. Cette chûte arrivée ſous Alaric.* 9

VIII. *Que le ſyſtême des Proteſtans eſt renverſé de fonds en comble par les choſes qu'on vient de dire.* 15

IX. *Que la Proſtituée de l'Apocalypſe n'eſt pas une épouſe infidéle, ni une Egliſe corrompue, comme les Miniſtres le prétendent.* 17

X. *Que la chûte de Rome arrivée ſous Alaric, eſt un dénoûement de la Prophétie de ſaint Jean.* 19

XI. *Docteurs Catholiques & Proteſtans, qui regardent l'Apocalypſe comme accomplie.* 20

XII. *Deux raiſons de douter. La premiére.* 21

XIII. *Réſolution du premier doute. Sentiment des Docteurs anciens & modernes.* ibid.

XIV. *Qu'il ne faut pas prendre pour dogmes certains, les conjectures & les opinions des ſaints Peres ſur la fin du monde.* 22

XV. *Qu'il peut y avoir pluſieurs ſens dans l'Ecriture, & en particulier dans l'Apocalypſe.* 23

XVI. *Réſolution du ſecond doute. Queſtion, s'il eſt néceſſaire que les Prophéties ſoient entendues, lorſqu'elles s'accompliſſent.* 26

XVII. *Quelques vérités expliquées ſur les nouvelles interprétations, qu'on peut donnee aux Prophéties.* 27
XVIII. *Seceette diſpenſation du Saint-Eſpeit dans l'intelligence, auſſi bien que dans la peemiére inſpiration des Prophéties.* 28
XIX. *Peofonde ſageſſe de Dieu dans cette diſpenſation.* 30
XX. *Suite de la même matiére.* 32
XXI. *Application de ces vérités à l'Apocalypſe & ă la cõûte de Rome.* ibid.
XXII. *Conduite des ſaints Peres dans l'interprétation des Ecritures, & en particulier de l'Apocalypſe.* 33
XXIII. *Qu'on a toûjoues aſſez entendu de l'Apocalypſe pour en tieee de grandes utilités.* 37
XXIV. *Autres endroits Peophétiques de l'Ecrituee, dont il ne s'eſt conſervé aucune Tradition.* 38
XXV. *Que ce que dit ſaint Irénée ſur certains myſtéres de l'Apocalypſe, ne lui eſt venu par aucune Tradition.* ibid.
XXVI. *Raiſons qui font eſpérer plus que jamais d'avancer dans l'intelligence de l'Apocalypſe. Abus que les Hérétiques font de ce ſaint Livee, reconnu dans la Secte même.* 40
XXVII. *Quelques eemaeques ſur la docteine de l'Apocalypſe: & peemiérement ſue le miniſtére des Anges. Paſſage d'Origéne.* 43
XXVIII. *Geande puiſſance des ſaintes ames aſſociées à JESUS-CHRIST. Paſſage de ſaint Denys d'Alexandeie.* 46
XXIX. *Puiſſance des ſaints Martyrs. Paſſage d'Origéne.* 47
XXX. *Efficace de la peiére des Saints.* 48
XXXI. *Que Dieu fait connoître aux ames ſaintes la conduite qu'il tient ſur ſon Egliſe.* 48
XXXII. *Que ce qui aveive dans l'Egliſe, eſt la matiére des Cantiques des ames bienheueeuſes.* 49
XXXIII. *Continuation de cette matiére. Paſſage de ſaint Hippolyte.* 50
XXXIV. *De la natuee des viſions envoiées à ſaint Jean. Qu'il ne faue pas êtee cueieux en cette matiére. Concluſion de cette Préface.* 52

L'Apocalypſe ou Révélation de ſaint Jean Apôtre.

Chapitre I. *Le titee de ce divin Livre: Le ſalut & l'adreſſe de la Prophétie aux Egliſes d'Aſie: L'apparition de JESUS-CHRIST, auteur de la Prophétie, & ſes paroles à ſaint Jean.* 55

Remarques générales ſur tout ce Livre.

Les fonctions propbétiques diviſées en teois: Les trois Parties de ce Livre: Les Avertiſſemens: *Les* Prédictions: *Les* Promeſſes. 57
Explication du Chapitre I. 58

PREMIE'RE PARTIE DE LA PROPHE'TIE.

LES AVERTISSEMENS.

Chapitre II. *Saint Jean reçoit ordre d'écrire aux Evêques d'Epheſe, de Smyrne, de Pergame & de Thyatire : Les raiſons du blâme ou des louânges que méritent leurs Egliſes.* 63
Explication du Chapitre II. 66
Chapitre III. *Saint Jean écrit aux Evêques de Sardis, de Philadelphie & de Laodicée, comme il avoit fait aux autres.* 68
Explication du Chapitre III. 70

SECONDE PARTIE.

LES PRE'DICTIONS.

Remarque générale.

Deſſein de la Prédiction de ſaint Jean.

I. *Deſſeins de Dieu ſur ſon Egliſe.* 73
II. *L'Egliſe avoit deux ſortes d'ennemis, les Juifs & les Romains.* 74
III. *Les Juifs châtiés les premiers.* ibid.
IV. *Pourquoi Rome perſécuta l'Egliſe.* 75
V. *La chûte de Rome & de ſon Empire avec celle de l'idolatrie, réſolue dans les conſeils éternels de Dieu.* 76
VI. *Cette chûte, & enſemble les victoires de JESUS-CHRIST prédites par les Prophétes.* 77
VII. *Tout cela prédit plus particuliérement par ſaint Jean dans le tems qu'il devoit arriver.* ibid.
VIII. *Pourquoi Rome marquée ſous la figure de Babylone.* 78
IX. *L'empire de Satan détruit, vrai ſujet de l'Apocalypſe.* 79

Hiſtoire abrégée des Evénemens depuis la mort de ſaint Jean ſous Trajan, en l'an CI. juſqu'à l'an CCCCX. où Rome fut priſe par Alaric.

I. *Etat des Juifs depuis la ruine de Jéruſalem & du Temple ſous Veſpaſien.* 81
II. *Deſaſtre des Juifs ſous Trajan.* ibid.
III. *Leur derniére déſolation ſous Adrien.* 82
IV. *Cette révolte excitée par le faux Meſſie Bar cochebas.* ibid.
V. *Horrible déſolation des Juifs.* ibid.
VI. *Cette défaite des Juifs coûta beaucoup de ſang aux Romains.* 83
VII. *Les Prophéties obſcurcies par les interprétations & les traditions des Juifs.* 84
VIII. *Les opinions Judaïques ſe répandent dans l'Egliſe.* ibid.

IX. *Le régne de Valerien.* 88
X. *Suite des malheurs de ce Prince, & diſpoſitions à la chûte de l'Empire Romain.* 89
XI. *La derniére perſécution ſous Dioclétien, & la paix de l'Egliſe.* 90
XII. *L'idolatrie reſſuſcitée par Julien l'Apoſtat.* ibid.
XIII. *Rome attachée au Paganiſme, même ſous les Princes Chrétiens.* ibid.
XIV. *Rome priſe par Alaric avec une marque viſible de la vengeance divine ſur le Paganiſme.* 92
XV. *Tous les Chrétiens reconnoiſſent le doigt de Dieu dans cet événement.* 94
XVI. *Suite de la priſe de Rome. Le Paganiſme entiérement ruiné avec l'Empire Romain.* 95
Chapitre IV. *La porte du Ciel ouverte : La ſéance du Juge & de ſes Aſſeſſeurs : Les quatre Animaux : Leur Cantique : Le Cantique, & les adorations des Vieillards.* 97
Explication du Chapitre IV. *La révélation des ſecrets de Dieu : L'éclat & la douceur de ſa Majeſté ſainte : L'union des Saints de l'ancien & du nouveau Teſtament : Les quatre Evangéliſtes, & les Ecrivains ſacrés.* 98
Chapitre V. *Le Livre fermé de ſept ſceaux : L'Agneau devant le trône : Lui ſeul peut ouvrir le Livre : Les louanges qui lui ſont données par toutes les créatures.* 100
Explication du Chapitre V. *Le Livre ſcellé, ce que c'eſt : Le myſtére du nombre de Sept dans l'Apocalypſe.* 102
Chapitre VI. *Les ſix premiers Sceaux ouverts : Le Juge avec ſes trois Fléaux, la Guerre, la Famine & la Peſte : Le cri des Martyrs : Le délai : La vengeance enfin venue, & repréſentée en général.* 103
Explication du Chapitre VI. *Le cri des Saints dans le Ciel, ce que c'eſt : la volonté de Dieu leur eſt révélée.* 105
Chapitre VII. *La vengeance ſuſpendue : Les Elûs marqués avant qu'elle arrive, & tirés des douze Tribus d'Iſraël : La troupe innombrable des autres Martyrs tirés de la Gentilité : La felicité & la gloire des Saints.* 107
Explication du Chapitre VII. *Que la derniére déſolation qui devoit tomber ſur les Juifs eſt différée, juſqu'à ce que le nombre des Elûs qui en devoient être tiré, fût accompli : Le nombre des autres Martyrs innombrable & infini : Myſtére du nombre de Douze.* 109
Chapitre VIII. *L'ouverture du ſeptiéme Sceau : Les quatre premiéres Trompettes.* 112
Explication du Chapitre VIII. *Deſaſtre des Juifs ſous Trajan : Leur derniére déſolation ſous Adrien : Révolte du faux Meſſie Bar-cochebas : Obſcurciſſement de la Loi & des Prophéties par les fauſſes Traditions & Interprétations des Juifs.* 113
Chapitre IX. *Une autre Etoile tombée du Ciel : Le Puits de l'Abîme ouvert : Les Sauterelles : L'Euphrate ouvert, & les Rois d'Orient lâchés.* 117
Explication du Chapitre IX. *Les Héréſies Judaïques qui s'élevent contre la Sainte Trinité, & contre la Divinité de JESUS-CHRIST : Le caractére de ces Héréſies, & de l'Héréſie en général : Les Perſes : L'Empire Romain ébranlé, & le commencement de ſa chûte, venu du côté de l'Orient.* 119
Chapitre X. *L'Ange menaçant : Le Livre ouvert : Les ſept Tonnerres : Le Livre mangé.* 128

Explication du Chapitre X. *Les Jugemens cachés, & les Jugemens découverts: La douceur & l'amertume du Livre.* 129

Réflexions sur les Perſécutions, où l'on en voit l'idée générale, & quatre de leurs caractéres marqués par ſaint Jean. 130

I. *Quatre caractéres des perſécutions, marqués par ſaint Jean au Chap.* XI. *de l'Apocalypſe.* ibid.
II. *Le ſecond caractére qui étoit le plus conſolant, c'eſt que Dieu donnoit des bornes aux perſécutions.* 131
III. *Caractére marqué autrefois dans la perſécution d'Antiochus. Deux circonſtances de cette perſécution.* ibid.
IV. *Les perſécutions de l'Egliſe ont à leur maniére le même caractére. Dieu y met des bornes. Paſſage d'Origene.* 132
V. *Hiſtoire abrégée des perſécutions de l'Egliſe, qui fait voir que Dieu y mettoit des bornes.* 133
VI. *La perſécution de Dioclétien.* 134
VII. *Seconde circonſtance des perſécutions: qu'elles finiſſoient ordinairement par un châtiment exemplaire des perſécuteurs, comme celle d'Antiochus.* 136
VIII. *Une autre circonſtance des perſécutions. L'Egliſe plus glorieuſe, après les avoir ſouffertes; & la même choſe arrivée après la perſécution d'Antiochus.* 137
Chapitre XI. *Le Temple meſuré: Le Parvis abandonné aux Gentils: Les deux Témoins: Leur mort: Leur réſurrection, & leur gloire: La ſeptiéme Trompette: Le régne de* JESUS-CHRIST, *& ſes Jugemens.* ibid.
Explication du Chapitre XI. *Les caractéres des perſécutions en général. Ils ſont appliqués en particulier à celle de Dioclétien. Saint Jean nous en donne un premier crayon, qui ſera perfectionné dans le Chapitre ſuivant.* 139

Abrégé des Prédictions depuis le Chapitre IV. juſqu'au XII. & la liaiſon de ce qui précéde avec ce qui ſuit, depuis le XII. juſqu'au XIX. 146

Chapitre XII. *La Femme en travail, & la fureur du Dragon: La Femme en fuite dans la ſolitude: Le grand combat dans le Ciel: Second effort du Dragon, & ſeconde retraite de la Femme: Troiſiéme effort du Dragon: Son effet.* 150
Explication du Chapitre XII. *Autres caractéres de la perſécution de Dioclétien: Son triple renouvellement.* 152
Chapitre XIII. *La Bête qui s'éléve de la mer: Ses ſept Têtes, & ſes dix Cornes: Sa bleſſure mortelle: Sa guériſon ſurprenante. Seconde Bête, avec ſes preſtiges & ſes faux miracles: L'image de la Bête: Le caractére, & le nombre de la Bête.* 155
Explication du Chapitre XIII. *Suites des caractéres de la perſécution de Dio-*

clétien. Sept Empereurs idolâtres, ſous l'Empire deſquels elle a été exercée. La plaïe mortelle de l'idolatrie par la mort de Maximin. Elle revit ſous Julien l'Apoſtat, qui rentre dans le deſſein conçû par Dioclétien, de détruire entiérement l'Egliſe. La Philoſophie Pytagoricienne au ſecours de l'idolatrie dès le tems de Dioclétien, & de nouveau ſous Julien. Cruelle défenſe de Dioclétien imitée par Julien. Le nombre fatal de la Bête dans le nom de Dioclétien. 157

Chapitre XIV. *L'Agneau ſur la montagne de Sion : Les Saints l'accompagnent en le louänt : Le Fils de l'homme paroît ſur une nuée : La moiſſon, & la vendange.* 172

Explication du Chapitre XIV. *La vengeance après la prédication long-tems mépriſée : La moiſſon & la vendange : Deux coups ſur Rome : Alaric & Attila.* 174

Chapitre XV. *Le ſéjour des Bienheureux, d'où ſortent ſept Anges portant les ſept dernières Plaïes, & les ſept Coupes pleines de la colére de Dieu.* 177

Explication du Chapitre XV. *Terrible préparation de la vengeance divine.* 178

Chapitre XVI. *Les ſept Coupes verſées, & les ſept Plaïes.* 179

Explication du Chapitre XVI. *Les calamités de l'Empire de Valérien. Les Rois d'Orient vainqueurs, & les batailles funeſtes aux Empereurs Romains. La chûte de Rome propoſée en gros. Economie de ce Chapitre : Son rapport avec le Chapitre IX. depuis le ℣. 14.* 181

Chapitre XVII. diviſé en deux Parties.

Premiére Partie. *La Bête aux ſept Têtes & aux dix Cornes : La Proſtituée qu'elle porte : Sa parure : Son myſtére.* 188

Explication de la premiére Partie du Chapitre XVII. *Sept Empereurs idolâtres, ſous qui la derniére perſécution eſt exercée. Maximien Hercule eſt un des ſept : Pourquoi il eſt auſſi en quelque façon le huitiéme?* 190

Seconde Partie *du Chapitre XVII.* 193

Explication de la ſeconde Partie du Chapitre XVII. *Les dix Rois qui détruiſent Rome : Quatre caractéres de ces Rois.* 194

Chapitre XVIII. *Chûte de la grande Babylone : Toute la terre dans l'effroi à la vûe de ſa déſolation.* 199

Explication du Chapitre XVIII. *Chûte, & déſolation de Rome ſous Alaric.* 202

Chapitre XIX. *Les Saints louënt Dieu, & ſe réjouiſſent de la condamnation de Babylone : Le Verbe paroît avec ſes Saints : Avec eux il défait les impies : La Bête, le faux Prophéte, & tous les méchans ſont éternellement punis.* 205

Explication du Chapitre XIX. *Les Jugemens de Dieu connus aux Saints : L'adoration refuſée par l'Ange.* 207

Objections des Proteſtans contre l'Interprétation précédente. 208

Récapitulation de ce qui a été dit depuis le Chapitre IV. juſqu'au XX. & notamment des trois *Væ*. 213

Suite de la Prédiction de saint Jean.

Chapitre XX. *Le Dragon lié & délié : Les mille ans : La première & la ſeconde réſurrection : Le Dragon jetté dans l'étang de feu : Le Juge ſur ſon trône : Le Jugement des Morts : Le Livre de Vie.* 218
Explication du Chapitre XX. *Déchaînement de Satan à la fin des ſiécles : Diverſes figures de ce grand déchaînement, après l'an mille de Nôtre-Seigneur.* 220

Réflexions ſur l'opinion des Millénaires. Paſſage de ſaint Juſtin, falſifié par les Proteſtans. 233

TROISIE'ME PARTIE DE LA PROPHE'TIE.

LES PROMESSES.

Chapitre XXI. *La nouvelle Jéruſalem, ou la demeure des Bienheureux.* 239
Explication du Chapitre XXI. 242
Chapitre XXII. *Gloire éternelle : Quels ſont ceux qui en jouïront, & ceux qui en ſeront exclus : Le Jugement eſt proche. Jeſus viendra bientôt, & toute ame ſainte le déſire : Menaces contre celui qui ajoûtera à ce Livre, ou en retranchera quelque choſe : Jeſus lui même eſt auteur de cette Prophétie.* 243
Explication du Chapitre XXII. *& dernier.* 245

Abrégé de l'Apocalypſe.

I. *Pourquoi cet Abrégé.* 248
II. *L'Apocalypſe eſt une eſpéce d'hiſtoire de l'Egliſe, diviſée en trois tems.* ibid.
III. *Premier tems. Les commencemens de l'Egliſe. Deux ennemis abattus au milieu de ſes ſouffrances, les Juifs & les Gentils.* 249
IV. *Ces deux ennemis marqués trés-diſtinctement par ſaint Jean.* ibid.
V. *Saint Jean avoit marqué ces deux ennemis dans les Lettres qu'il écrivoit aux Egliſes.* ibid.
VI. *Les Sauterelles, ou les héréſies entre ce qui regarde les Juifs, & ce qui regarde les Gentils.* 250
VII. *Saint Jean paſſe aux violences, & aux punitions de l'Empire perſécuteur.* ibid.
VIII. *Les Perſes montrés comme ceux d'où devoit venir le premier coup.* ibid.
IX. *La perſécution commence à paroître au Chap. XI. avec la Bête.* 251
X. *La Bête repréſentée aux Chap. XIII. & XVII. montre la perſécution en général.* ibid.
XI. *Et plus en particulier la perſécution de Dioclétien.* 252
XII. *Déſignation particuliére de Dioclétien, & ſon nom dans l'Apocalypſe.* 253
XIII. *Que ce n'eſt point par une rencontre fortuite qu'on trouve ici le nom de Dioclétien.* 254

XIV. *Le caractére de Maximien Herculius, premier Collégue de Dioclétien, auſſi bien marqué que celui de Dioclétien même.* 254
XV. *La Bête de ſaint Jean étoit une choſe qui devoit venir après lui.* 255
XVI. *Ce que la Bête devoit faire, & ce qui lui devoit arriver, trés-bien marqué par ſaint Jean.* ibid.
XVII. *La perſécution comment décrite au Chap.* XI. *de l'Apocalypſe.* 256
XVIII. *Comment au Chap.* XII. ibid.
XIX. *La Bête bleſſée à mort, & les ſept Empereurs à bas.* ibid.
XX. *La Bête reſſuſcitée ſous Julien l'Apoſtat.* 257
XXI. *La ſeconde Bête & l'eſprit de ſéduction dans l'idolatrie perſécutrice.* 258
XXII. *Le caractére particulier que ſaint Jean donne à la ſeconde Bête, directement oppoſé à celui de l'Homme de péché de ſaint Paul, avec lequel les Proteſtans la veulent confondre.* ibid.
XXIII. *Caractére particulier de l'idolatrie Romaine, marqué par ſaint Jean.* 259
XXIV. *La durée des perſécutions: & ſes trois ans & demi.* ibid.
XXV. *Que ſaint Jean dit expreſſément, que ce tems de trois ans & demi eſt un tems court.* ibid.
XXVI. *Autre preuve que ce tems eſt court, parce qu'il revient dans ſaint Jean à trois différentes fois, pour le moins.* 260
XXVII. *Les deux marques: celle de Dieu, & celle de la Bête.* ibid.
XXVIII. *La Bête punie, & l'Empire perſécuteur démembré.* ibid.
XXIX. *La domination & la chûte de Rome dans une même viſion de ſaint Jean, comme dans un même tableau.* 261
XXX. *Le régne de l'Egliſe combien vivement marqué.* ibid.
XXXI. *La derniére tentation de l'Egliſe, & le tems de l'Antechriſt. Comparaiſon du* XX. *Chapitre de l'Apocalypſe, avec celui de ſaint Paul,* II. Theſſ. II. 262
XXXII. *Pourquoi des trois tems de l'Egliſe, le premier dépeint plus au long, & les deux autres tracés ſi rapidement.* 263
XXXIII. *Satan vaincu, & par quel progrès; c'eſt le ſujet de l'Apocalypſe.* ibid.
XXXIV. *La ſuite toûjours viſible de l'Egliſe, trés-clairement marquée dans l'Apocalypſe.* 264
XXXV. *La Trinité annoncée dans l'Apocalypſe.* 265
XXXVI. *Economie de l'Apocalypſe. Concluſion de l'Explication. Paſſage à la ſuite.* 266

Avertiſſement aux Proteſtans, ſur leur prétendu accompliſſement des Prophéties.

I. *Que les interprétations des Prophéties, & ſur tout de l'Apocalypſe, propoſées par les Miniſtres, ſont une manifeſte profanation du Texte ſacré. Trois vérités démontrées ſur ce ſujet dans ce Diſcours.* 267
II. *Premier défaut. Que le ſiſtême des Proteſtans n'a aucun principe. Preuve par eux-mêmes, & par le Miniſtre Jurieu.* 272
III. *Que les Miniſtres n'ont aucun principe pour prouver, que la Babylone de l'Apocalypſe fût une Egliſe Chrétienne; & que cela eſt impoſſible.* 281
IV. *Démonſtration que ſaint Jean ne parle ni du Pape, ni d'aucun Paſteur*

de l'Egliſe Chrétienne : Vaines objections des Miniſtres. 282
V. *Que le Myſtére écrit ſur le front de la Proſtituée, ne prouve point que ce ſoit une Egliſe Chrétienne.* 283
VI. *Conte ridicule de Scaliger, mépriſé par Druſius Proteſtant, & relévé par le Miniſtre Jurieu.* 284
VII. *Sur le mot* Lateinos, *qu'il n'a rien de commun avec le Pape : Démonſtration par S. Irénée, duquel il eſt pris.* 285
VIII. *Evidence de la démonſtration préécédente.* ibid.
IX. *Confirmation de cette preuve, parce que ſaint Jean a évité d'appeller du nom d'adultére, la Proſtituée de ſon Apocalypſe.* 286
X. *Deux endroits de l'Apocalypſe produits par les Proteſtans, & leur inutilité.* 288
XI. *Autre objection ridicule ſur un jeu de mots. Ce que c'eſt dans l'Apocalypſe que vendre les ames : Témoignages de ſavans Proteſtans.* 290
XII. *Réflexion ſur ce qui vient d'être dit. On paſſe au ſecond défaut du ſiſtême des Proteſtans, qui eſt de détruire tous les caractéres marqués dans l'Apocalypſe.* 291
XIII. *Les Chapitres* XIII. *&* XVII. *de l'Apocalypſe : deux choſes à conſidérer.* 292
XIV. *Les ſept têtes pour les ſept formes de gouvernement. Premiére illuſion des Proteſtans.* 293
XV. *Incertitude des Proteſtans, & renverſement prodigieux de l'Hiſtoire dans leur ſiſtême.* 297
XVI. *Renverſement de tout le ſiſtême, démontré par un ſeul mot de l'Apocalypſe.* 300
XVII. *Illuſion des Miniſtres ſur la courte durée de la ſeptiéme tête.* 301
XVIII. *Réponſes des Miniſtres du Moulin & Jurieu ; & manifeſte corruption du Texte ſacré.* ibid.
XIX. *Blaſphême du Miniſtre Jurieu.* 307
XX. *Que les Proteſtans font dire à ſaint Jean ſur les ſept gouvernemens de Rome, des choſes non-ſeulement peu convenables, mais encore viſiblement fauſſes.* 308
XXI. *Illuſion des Proteſtans ſur les dix Rois qui doivent d'abord favoriſer Rome, & enſuite la détruire.* 310
XXII. *Illuſion ſur l'explication du Chapitre* XIII. *& ſur la ſeconde Bête qui eſt y repréſentée.* 317
XXIII. *Réflexions ſur le nom* Lateinos, *& ſur le nombre 666.* 319
XXIV. *Siſtême des Proteſtans ſur les 1260. jours de la perſécution. Démonſtration que ces jours ne peuvent pas être des années comme les Miniſtres le veulent.* 321
XXV. *Contradiction du Miniſtre du Moulin ſur le ſujet des 1260. jours.* 324
XXVI. *Plus groſſiéres contradictions du Miniſtre Jurieu ſur le même ſujet.* 325
XXVII. *En accordant aux Miniſtres que les jours ſont des années, l'embarras ne fait qu'augmenter, & ils ne ſavent où placer leurs 1260. ans.* 326
XXVIII. *Les Miniſtres forcés d'imputer l'idolatrie à l'Egliſe du quatrié-*

me ſiécle. 317
XXIX. *Prodigieuſe propoſition du Miniſtre Jurieu.* 318
XXX. *Réponſes du Miniſtre Jurieu.* ibid.
XXXI. *Le Miniſtre établit le commencement de l'idolatrie dans les miracles que Dieu fait pour confondre Julien l'Apoſtat.* 336
XXXII. *Autre parole prodigieuſe du même Miniſtre.* 337
XXXIII. *Que les Peres que ce Miniſtre accuſe d'idolatrie, ſont, de ſon aveu, les plus grands Théologiens de l'Egliſe.* 338
XXXIV. *Etrange idée du Chriſtianiſme dans le parti Proteſtant.* ibid.
XXXV. *Démonſtration, que de l'aveu du Miniſtre, il n'y a rien dans l'Apocalypſe qui marque ſa prétendue idolatrie Eccléſiaſtique, quoique rien ne s'y dût trouver davantage ſelon ſes principes.* 341
XXXVI. *Examen d'un paſſage de ſaint Paul, où le Miniſtre prétend trouver, après Joſeph Méde, ſon idolatrie régnante dans l'Egliſe.* 344
XXXVII. *Le Miniſtre entraîné dans ſes excès par le déſeſpoir de ſa cauſe.* 347
XXXVIII. *La conformité que les Proteſtans ont imaginée entre la théologie & le culte des Peres du premier ſiécle & les Païens, détruite par les principes.* 348
XXXIX. *Que l'interprétation des Proteſtans brouille toutes les idées de l'Apocalypſe, & ne diſcerne ni les idolâtres, ni les Saints dont parle ſaint Jean.* 349
XL. *Vaines interprétations du Chap.* XVI. 350
XLI. *Sur le commandement de ſortir de Babylone; qu'on ne ſait ce que veut dire ce commandement ſelon l'idée des Proteſtans.* 352
XLII. *Queſtion, ſi les Proteſtans rebutés de l'abſurdité du ſixiéme de Joſeph Méde & de M. Jurieu, ne peuvent forger un autre plan ſoûtenable.* 356
XLIII. *Concluſion de ce qui regarde le Chap.* XVIII. *de l'Apocalypſe.* 358
XLIV. *Si les Proteſtans peuvent admettre une double chûte de Rome.* 359
XLV. *Prédiction de ſaint Paul.* ibid.
XLVI. *Deux circonſtances de la venue de l'Antechriſt, marquées par l'Apôtre.* 361
XLVII. *La premiére mal expliquée par les Proteſtans.* ibid.
XLVIII. *La ſeconde, également mal entendue.* 362
XLIX. *En accordant aux Proteſtans tout ce qu'ils demandent, ils ne concluent rien de cette parole de ſaint Paul,* Celui qui tient. 363
L. *S'il y a quelque avantage à tirer des Peres, qui font venir l'Antechriſt & le Jugement à la chûte de l'Empire Romain.* 366
LI. *Que le ſentiment des Peres eſt directement contraire au ſixiéme Proteſtant, en ce qu'ils reconnoiſſent l'Antechriſt pour un ſeul homme.* 367
LII. *Que les Proteſtans ne s'accordent ni avec les Peres, ni avec S. Paul, ni avec eux mêmes.* 369
LIII. *Froideur des allégories des Proteſtans.* 374
LIV. *Ce que l'on peut dire de certain de l'Antechriſt.* 377
LV. *Que le mécbant de S. Paul ne peut être aucune des Bêtes de S. Jean; & qu'il n'y a de rapport entre S. Paul & l'Apocalypſe que dans le Chap.* XX. *de cette derniére Prophétie.* 379
LVI. *Qu'il y a, ſelon le Miniſtre, un autre Antechriſt, à qui malgré*

qu'il en ait, les paroles de S. Paul conviennent mieux. 381
LVII. *Promeſſe de l'Auteur ſur Daniel. L'explication de ſaint Paul* 1. Tim. IV. 1. *déja donnée. Concluſion de la ſeconde partie de cet Avertiſſement.* 382
LVIII. *Les Proteſtans toûjours trompés par leurs Prophétes.* 385
LIX. *Ridicules interprétations de du Moulin. Pourquoi il s'arrête à l'année* 1689. 386
LX. *Raiſonnement de du Moulin improuvé par M. Jurieu.* 389
LXI. *Comment M. Jurieu a tâché de revenir à l'interprétation de ſon aïeul, après l'avoir mépriſée.* 394

Récapitulation, Eclairciſſement, & Confirmation de toutes nos preuves, & de tout cet Ouvrage ſur l'Apocalypſe.

I. *Pourquoi cette Récapitulation; ce qu'il y faudra obſerver.* 400
II. *Premiére démonſtration: que la deſtruction de la Proſtituée aux Chapitres* XVII. XVIII. *&* XIX. *de l'Apocalypſe, par les principes des Proteſtans, eſt une choſe accomplie; & ainſi qu'on y cherche en vain la chûte future de la Papauté.* ibid.
III. *Seconde démonſtration tirée du Chapitre* XVIII. *Preuve par les Proteſtans, que l'Egliſe Romaine eſt la vraie Egliſe.* 402
IV. *Troiſiéme démonſtration, en ce que la Babylone, la Bête, & la Proſtituée de ſaint Jean, ne peut pas être une Egliſe corrompue.* 405
V. *Que le Miniſtre Jurieu a ſenti la force de cette démonſtration, & par-là le foible de ſa cauſe.* 406
VI. *Nouvelle réflexion ſur la preuve précédente, & confirmation de cette preuve.* 407
VII. *Quatriéme démonſtration par les principes généraux. Les perſécutions de l'Apocalypſe trés-courtes, ſelon ſaint Jean. Ce que c'eſt que le peu de tems des Miniſtres, qui dure* 1260. *ans. Illuſion des jours Prophétiques. Confuſion, abſurdité, & impiété manifeſte.* 408
VIII. *Que les Proteſtans ne ſe ſauvent pas en prenant un autre ſixiéme que M. Jurieu.* 415
IX. *Cinquiéme & derniére démonſtration, par les principes généraux.* 418
X. *Quels Saints & quels Martyrs les Proteſtans ont trouvé dans l'Apocalypſe; & qu'à la fin ils ſont obligés de les dégrader. Paſſage exprès du Miniſtre Jurieu.* 421
XI. *Preuves tirées des Chapitres particuliers. Abrégé de celle du Chap.* XI. *où l'on commence à comparer nôtre ſixiéme avec celui des Proteſtans. Illuſions pitoïables du Miniſtre Jurieu ſur les deux Témoins.* 422
XII. *Abrégé des preuves du Chap.* XII. *Confirmation convaincante de celle qui détruit les* 1260. *ans. Le ſixiéme Proteſtant ſe dément de tous côtés.* 425
XIII. *La Bête aux ſept têtes, & aux dix cornes, & les ſept formes de gouvernement ruinées par de nouvelles remarques.* 427
XIV. *Suite du Chap.* XIII. *La Bête qui meurt & qui revit, n'a point de*

ſens chez les Proteſtans. 431

XV. *Autre inconvénient du ſiſtême. Il faut trouver au Chap.* XIII. *pour une troiſiéme fois les* 1260. *ans.* 432

XVI. *Suite du même Chapitre. La ſeconde Bête. Dix caractéres excluſifs du Pape. Deux défauts ſur le nombre de* 666. 433

XVII. *Les Chapitres* XIV, XV, XVI. 437

XVIII. *La fin du Chap.* XVII. *avec les ſuites, où le ſiſtême Proteſtant ſe dément le plus.* 438

XIX. *L'explication Proteſtante n'entre qu'avec violence dans les eſprits, & c'eſt l'ouvrage de la haine.* 442

XX. *Abrégé des preuves contre l'interprétation des Proteſtans ſur la* II. Theſſ. II. 444

XXI. *Caractéres de l'Antechriſt dans les Miniſtres. Leurs allégories tournées contre eux.* 448

XXII. *Contradiction manifeſte du Miniſtre Jurieu ſur le ſujet de l'Antechriſt de ſaint Paul.* 453

XXIII. *Pitoïables extrémités où s'engagent les Proteſtans. Concluſion de ce Diſcours.* 457

TABLE
DES MATIERES

Contenues tant dans la Préface que dans l'Explication de l'Apocalypſe, & dans l'Avertiſſement.

A

Abîme. Le puits de l'abîme, 117. 220. l'Ange de l'abîme, 118. Inſtigateur des Héréſiarques, 224. pourquoi appellé Exterminateur, *ibid.* La clef du puits de l'abîme; la clef de l'abîme, 220. 220. tentrer dans l'abîme, 220.

Alaric, 93. reçû dans l'alliance des Romains, *ibid.* on rompt avec lui, 94. ſe ſent appellé de Dieu à punir Rome, 91. Priſe de Rome par Alaric, 287. Voïez *Goths*.

Albigeois, Vaudois, *&c.* 171. 229. 382. 383. ce ſont les premiers qui ont appellé l'Egliſe Romaine, Antichrétienne, &c. 274. 275. 391. 392. raïés du nombre des Martyrs par le Miniſtre Jurieu, 421.

Alcaſar, ſavant Jeſuite Portugais: ſon commentaire ſur l'Apocalypſe, 22.

Allégories. Abus des allégories dans les interprétations Proteſtantes, 374. 375. 376. 444. 445. leurs allégories tournées contre eux, 448. 449.

Ames. Ames bienheureuſes, Voïez *Saints*. Ames vendues, ce que c'eſt au chapitre XVIII. de l'Apocalypſe, 204. 290. Quelle doit être la pureté des ames pour entrer au Ciel, 246.

Anges. Leur miniſtére expliqué dans l'Apocalypſe, 44. 45. Leur entremiſe dans toutes les fonctions de l'Egliſe, 45. 46. en particulier dans la priére & le ſacrifice, 113. 114. L'Ange du Barême invoqué par Origene, 44. Erreur groſſiére de croire que l'entremiſe des Anges bleſſe la médiation de JESUS-CHRIST, 45. 46. 47. ou qu'ils reſſemblent aux démons, & aux eſprits médiateurs des Païens, 348. 420. 421. les ſept Eſprits de l'Apocalypſe ſont ſept Anges principaux, 59. 70. 265.

Antechriſt. Pluſieurs Antechriſts, 367. Le dernier & le plus méchant doit venir à la fin du monde, 368. 377. 378. 381. Tous les Peres en ſont d'accord, 367. que c'eſt un homme particulier, 367. 368. 369. & que c'eſt le méchant de ſaint Paul, *ibid.* que ce ne peut être aucune des Bêtes de l'Apocalypſe, ſi ce n'eſt par un ſens d'accommodation & à cauſe de quelque reſſemblance, 210. 221. 222. 224. *& ſuiv.* 227. 458. que ce n'eſt pas la ſeconde Bête, 368. *& ſuiv.* 380. 381. 434. 435. 457. 458. Que la perſécution de la Bête n'eſt pas la derniére, 223. 224. *& ſuiv.* 379. 380. La perſécution de Gog dans l'Apocalypſe, revient à celle de l'Antechriſt, 224. 264. *& ſuiv.* L'Egliſe viſible toûjours ſubſiſtante dans la perſecution de l'Antechriſt, 224. 264. 265. La perſecution de l'Antechriſt plus en ſéduction qu'en violence, 224. 276. elle ſera courte: ſi de trois ans & demi préciſément, 226. 277. Pourquoi pluſieurs Peres ont conjecturé que l'Antechriſt & la fin du monde viendroient à la chûte de l'Empire Romain, 34. 35. 367. Si l'on peut ſavoir beaucoup des choſes ſur le régne de l'Antechriſt: diverſes maniéres toutes incertaines, 378. 379. Un Antechriſt du dernier tems reconnu par le Miniſtre Jurieu, rend inutile tout ce qu'il dit contre le Pape, 381. Voïez *Jurieu*. Nulle mention de l'Antechriſt; où les Proteſtans en marquent la naiſſance; où la chûte, 438. qui ſont ceux qui ont commencé à appeller le Pape, Antechriſt. Voïez *Albigeois*. Ce qu'on ſait de l'Antechriſt par ſaint Paul. Voïez Saint *Paul*.

Antiochus. La perſécution d'Antiochus, figure de celle de l'Egliſe, 131. 132.

Apollonius du Tyane. Voïez *Philoſophie Pythagoricienne*.

Apocalypſe. C'eſt la prophétie de JESUS-CHRIST même, 1. 57. 58. 98. Les beautés de ce Livre, 1. 2. Explication morale de ce Livre tirée de ſaint Auguſtin, 5. *& ſuiv.* Il doit y en avoir une autre, *ibid.* Saint Jean y prédit ce qui alloit arriver à l'Egliſe & à l'Empire, 7. *& ſuiv.* Témoignages de ſaint Denys d'Alexandrie, 8. Cette Prophétie devoit être accomplie bientôt, 7. 55. 58. 73. 77. *& ſuiv.* 99. pourquoi pas univerſellement entendue lorſqu'elle s'accompliſſoit, 29. *& ſuiv.* 34. 35. ſon utilité pour ceux-là-mêmes qui pouvoient ne l'avoir pas bien entendue dans les premiers ſiécles, 39. 40. *& ſuiv.* Nulle tradition conſtante ſur l'intelligence de ce Livre, 39. raiſons de s'y appliquer & d'y eſpérer quelques ſuccés, 40. Utilité de cette explication de l'Apocalypſe, 41. 42. même pour les Proteſtans, 43. Doctrine de l'Apocalypſe, 44. *& ſuiv.* Viſions de l'Apocalypſe; ſi l'on a beſoin de rechercher de quelle nature elles ſont, 52. *& ſuiv.* Le tems de l'Apocalypſe à la fin de Domitien, 60. 61. L'ordre de l'Apocalypſe, 77. 78. Ce qui devoit y paroître de plus clair, c'étoit la chûte de Rome, 76. 77. Le ſujet des prédictions de l'Apocalypſe en un mot, 80. La liaiſon de toutes les parties de l'Apocalypſe où marquée par ſaint Jean, 143. 146. *& ſuiv.* 187. 188. 199. 213. 214. *& ſuiv.* Répétition abrégée de quelques explications de l'Apocalypſe ſur le chapitre XI. 412. 413. ſur le chapitre XII. 425. *& ſuiv.* ſur le chapitre XIII. 431. *& ſuiv.* ſur le chapitre XVII. qui fait le dénouëment de la Prophetie, 438. *& ſuiv.* 442. *& ſuiv.* & ſur le chapitre XVIII. 9. 10. 338. *& ſuiv.*

Attila: quel coup il frappe ſur l'Empire Romain, 176. par quel caractére ſaint Jean le déſigne, *ibid.*

Saint *Auguſtin*: ſes réflexions ſur la chûte de Rome, 94 203. ſur Julien l'Apoſtat, 167 ſur une fauſſe prophétie qu'avoient les Païens

de la chûte du Chriſtianiſme, 212. Les idoles détruites en ce tems-là-même, *ibid.* Belle application du chapitre XIV. de l'Apocalypſe à la virginité, 174. Comment il entend les mille ans de l'Apocalypſe, 222. Selon lui l'Egliſe par tout dans la perſécution de l'Antechriſt, 224. Comment il explique ce mot de ſaint Paul, *celui qui tient*, 363.

B

Babylone : dans le ſens moral de ſaint Auguſtin, c'eſt la ſociété des méchans, 5. Rome ſignifiée ſous ce nom, 9. 10. *& ſuiv.* Preuves que ce ne peut être une Egliſe corrompue, 15. 17. *& ſuiv.* 381. *& ſuiv.* Que ſa chûte dans l'Apocalypſe eſt celle de Rome ſous Alaric, 358. 359. Nulle marque d'Egliſe dans le débris de Babylone, 212. Pourquoi nulle mention d'idoles dans ce débris, *ibid.* Les ames qui s'y vendoient, ce que c'eſt ſelon les Proteſtans mêmes, 204. 290. 291. Voïez *Bête*, Voïez la *Proſtituée*, Voïez *Proteſtans*, Voïez *Rome*.

Bar-cochebas, 81. 83. 185. *& ſuiv.*

Saint *Baſile*, ce qu'il remarque ſur la perſécution de Dioclétien, 170.

Berengaude, ſavant auteur du commentaire de l'Apocalypſe attribué à ſaint Ambroiſe, 14. ce qu'il dit ſur les dix Rois du chapitre XVII. de l'Apocalypſe, 194. ſur ce qu'ils doivent être ennemis de JESUS-CHRIST, & enſuite ſoûmis, 198. ſur la Proſtituée, *ibid.* ſur les villes de l'Empire brûlées, *ibid.*

Bête. La Bête de l'Apocalypſe, en quel endroit il en eſt parlé pour la premiére fois, 138. 143. Saint Jean en parle comme d'une choſe qui devoit venir, 189. 191. 255. 309. 310. ce qu'elle repréſente particuliérement, 157. 158. 253. Les ſept Empereurs qui en ſont les ſept têtes, 158. Voïez, *Dioclétien*, *Conſtantius Chlorus*, *Galére*, *Licinius*, *Maxence*, *Maximien*, *Maximin*. La Bête bleſſée à mort, 192. tout-à-fait morte, 193. 196. 198. *& ſuiv.* reſſuſcitée, 162. 168. 169. 422. *& ſuiv.* La ſeconde Bête, 156. 164. 184. Image de la Bête, 168. 169. Le nom de la Bête. Voïez, *Dioclétien*, *Lateinos*, *Nombre*. La perſécution de la Bête. Voïez, *Antechriſt*, *Babylone*, *Proſtituée*, *Rome*.

C

Conciles de Tours, & de Latran mal appliqués par les Proteſtans, 172. origine de leurs décrets, & l'application qu'en font ces Conciles, *ibid.* qu'elle regardoit les Manichéens, *ibid.* les Conciles d'Epheſe & de Calcedoine ſur la primauté du Pape, 335. 336.

Cochebas. Voïez *Bar-cochebas*.

Conſtantin : triomphe de l'Egliſe ſous Conſtantin, 90. prédit par ſaint Jean, 145. *& ſuiv.* 153. *& ſuiv.* 235.

Conſtantius Chlorus un des ſept Empereurs, au nom deſquels s'exerça la derniére perſécution, 159. propoſé aux Martyrs pour être adoré, 159. 160. mis au rang des Dieux après ſa mort, *ibid.* Quelle part il eut à l'exécution de la perſécution, *ibid.* Le renverſement des Egliſes, & ce qu'il emportoit, *ibid.*

Saint *Chryſoſtome* : ſentiment de ce Pere ſur l'avénement futur d'Elie, 25.

Saint *Clement* Alexandrin : paſſage ſur les héréſies, 250.

D

Démons. Eſprits de démons : Si ce mot ſe prend en bonne part dans l'Ecriture, 344. Saint Ambroiſe, ſaint Auguſtin & les autres Saints du quatriéme ſiécle, ſelon le Miniſtre Jurieu, ont ſuivi la doctrine des démons, *ibid.* ont adoré les démons, 347. Si les Catholiques admettent des démons ou eſprits médiateurs à la maniére des Païens. Voïez *Anges*.

Saint *Denys* d'Alexandrie cherchoit dans l'Apocalypſe ce qui arrivoit tous les jours, qui avoit rapport à l'Egliſe, 8. Paſſage de ce Pere ſur la puiſſance des Martyrs, 46. ſur l'adoration qu'on exigeoit des Chrétiens pour les images des Empereurs, 166. ſur la peſte dont on fut affligé de ſon tems, 182. ſur la guerre civile, 183. ſur la fecheresſe & la famine, *ibid.* ſur les Magiciens qui excitoient les Empereurs à la perſécution, 184.

Le *Diable*. La ruine de ſon Empire par le Fils de Dieu, eſt le ſujet de l'Apocalypſe, 79. Son enchainement & ſon déchainement, ce que c'eſt, 220. *& ſuiv.* 223. Le grand & dernier déchainement précéde d'autres qui ſont moindres, quoique très-conſidérables, 221. Satan déchaîné dans les Albigeois & autres ſectes, 229. Son dernier & éternel empriſonnement, 224. 227.

Dioclétien. Sa perſécution : la derniére & la plus cruelle de toutes, 90. 130. 131. plus particuliérement prédite & pourquoi, *ibid.* 139. 140. *& ſuiv.* 148. en quel tems commencée, & comment, 134. 135. 139. *& ſuiv.* Hiſtoire abrégée de cette perſécution, 134. 135. *& ſuiv.* divers relâchemens dans cette perſécution, *ibid* trois plus remarques que trois Princes, 137. *& ſuiv.* Autres caractéres de la perſécution de Dioclétien, *& ſuiv.* Les Empereurs flatés de la fauſſe gloire d'avoir détruit le Chriſtianiſme, 143. 144. Autre caractére de cette perſécution, d'avoir été exercée ſous le nom de ſept Empereurs, 157. 158. *& ſuiv.* Pourquoi attribuée à Dioclétien, 158. 161. Avantages de ce Prince, *ibid.* Les noms de ces Empereurs, pourquoi pleins de blaſphémes, 160. Parmi ces ſept Empereurs, trois principalement caractériſés, *ibid.* Pourquoi Dioclétien eſt la gueule de la Bête, 161. ſous lui la Philoſophie Pythagoricienne au ſecours du Paganiſme. Voïez *Philoſophie*. Autre caractére de la perſécution de Dioclétien, marqué dans la paſſion de ſaint Juſt, ne pouvoir acheter ni vendre qu'en adorant les idoles, 169. 170. Paſſage de Lactance & de ſaint Baſile, *ibid.* Pourquoi le nom de la Bête qui fait 666. ne peut être que le nom de ce Prince, & comment cela s'accomplit, 170. 171.

Du Moulin. Le Miniſtre du Moulin fameux en nos jours par la remarque qu'il a fait ſur l'année MDCLXXXIX. 269 autime les Rois contre l'Egliſe Romaine, *ibid.* Abſurdités manifeſtes des interprétations de ce Miniſtre, 290. 318. *& ſuiv* 357. *& ſuiv.* Il altére le texte de ſaint Jean pour prouver que l'Antechriſt doit durer beaucoup, 301. 302. Il ſe contredit ſur les prétendus jours prophétiques, 324. Abſurdité, falſification & ignorance ſur la prédiction de ſaint Paul, 11. *Theſſ.* II. 370 372. Quand ce Miniſtre publia ſon livre *de l'Accompliſſement des Prophéties*, 387. Comment il y établit ſa remarque ſur l'année MDCLXXXIX. 383. 389. *& ſuiv* Son

ſyſtême particulier ſur l'Antechriſt, *ibid.* renverſe l'hiſtoire, *ibid.* Fauſſetés de tous ſes principes, 391. 392. Abſurdité manifeſte de ſon reiſonnement, 392. *& ſuiv.* reconnue par le Miniſtre Jurieu ſon petit fils, 394. 395. Pourquoi ce Miniſtre inventa cela, 390. 391. *& ſuiv.*

E

Egliſe : la ſainte cité, le ville où Dieu eſt, 71. elle vient du ciel, *ibid.* L'interieur de l'Egliſe, ſignifié par le Sanctuaire & l'Autel, 140. La cité ſainte qui eſt l'Egliſe, livrée aux Gentils, n'en eſt pas moins la vraïe Egliſe, 138. 140. 423. Le dehors de l'Egliſe ſignifié par le Parvis, 140. 288. 289. 413. Le dehors ſeroit abandonné aux Gentils, 140. Egliſe toûjours viſible dans la perſécution, 141. 142. 153. 224 376. même dans celle de l'Antechriſt, *ibid* Egliſe dans le ciel, la même que celle qui eſt ſur la terre, 241. 245. L'enfant mâle domtoant qu'elle devoit enfanter, ce que c'eſt, 153.

Elûs : Prédeſtinés : la marque des élûs, 71. 109 110. *& ſuiv.* 374. Extermination d'un peuple, ſuſpendue juſqu'à ce que les élûs que Dieu en vouloit tirer, fuſſent ſéperés, 106. 109. 110.

Elie. Voïez *Enoc & Elie.*

Empire Romain. Voïez *Rome, Romains.*

Enoc & Elie, leur venue à la fin du monde, 25. ſi ce ſont les deux Témoins du chapitre xi. de l'Apocelypſe, 22. 23. *& ſuiv.*

Eſprits : les ſept Eſprits; ce que c'eſt dans l'Apocelypſe, 59. 265.

G

Galére Maximien : ſa mort ſemblable à celle d'Antiochus, 136. 153. ſon caractére parmi les ſept Princes, ſous qui la derniére perſécution s'eſt exercée, 161.

Génébrard : ſes penſées ſur la Babylone de l'Apocalypſe, 20.

Gentils : où ſaint Jean commence à parler des plaïes envoïées aux Gentils, 128. 147. 148. Si les Gentils dont parle ſaint Jean, *Apoc.* 11. 2. peuvent être des Chrétiens, comme le veulent les Proteſtans, 138. 140. 288. *& ſuiv.* 342. *& ſuiv.* 423.

Gog & Magog, 119 Le perſécution de Gog & Magog après celle de la Bête, 223. 224 le rapport de Gog & Magog avec l'Antechriſt & le méchant de ſaint Paul, 224. Voïez, *Antechriſt*. La prophétie de Gog & Magog accomplie en quelque façon dans les Albigeois, 332.

Goths : deſtinés de Dieu à punir Rome; commencent à ſe rendre redoutables, 89. à le rêre des Barbares qui devoient détruire l'Empire Romain, *ibid.* Leurs Rois avec les Rois des autres Barbares renverſent cet Empire, 186. 187. Quatre caractéres de ces Rois & des autres par qui Rome devoit périr, 194 *& ſuiv.* Rome long-tems appuïée par ces Rois qui devoient le détruire, 196. *& ſuiv.* Les Rois Goths & les autres, ennemis de JESUS-CHRIST, & puis ſoûmis, 197. traitent Rome comme ils en avoient été traités, 204.

Saint *Grégoire de Nazianze* : ce qu'il dit du tourment des héréſies, 123. ſur les Martyrs & les Temples qui portent leur nom, 334.

Grégoire Lopez : ſon interprétation de l'Apocelypſe citée de l'hiſtoire, 20. 21.

Grotius : ſes ſentimens ſur l'Apocalypſe, 40. 41. Faſſe dere qu'il a donnée à ce Livre, & le mauvais effet qu'elle a produit, *ibid.* Paſſage de Grotius ſur la mauvaiſe foi des Prédicans, 270.

H

Hammond, auteur Proteſtant Anglois : ſes ſentimens ſur l'Apocelypſe, 40. 41. 278.

Héréſie : héréſies Judaïques contre le Trinité & l'Incarnation, 84. 85. 289 détruites par ſaint Jean, *ibid.* devoient revivre par le moïen des Alogiens : de Théodote, 85. de Praxéas, de Noëtus, de Sabellius, d'Artemon, de Paul de Samoſate, 86. 119. *& ſuiv.* Caractéres de l'héréſie, ſous la figure des ſcorpions, 121. celui de venir ſans ſucceſſion, *ibid* celui de durer peu, *ibid.* guerre & ravage ſpirituel qui ne nuit qu'à l'ame, 121. *& ſuiv.* 125. le tourment que ceoſent les héréſies, 122 123 Paſſage de Tertullien, 122. de ſaint Grégoire de Nazianze, 123. vaincues par l'Egliſe, 122. 125. 126. Les héréſies ſont un fléau de Dieu & une punition de tout le genre humain, ingrat envers la vérité, 87. 126 Exemples dans l'Apocelypſe pour confirmer cette vérité, 243. 244. *& ſuiv.* 283. Comment elles nuiſent aux Perſans & aux Infidéles, *ibid* Pourquoi la prédiction des héréſies, placée entre ce qui regarde les Juifs & ce qui regarde les Gentils, 119. *& ſuiv.* 126. 146 247. *& ſuiv.* 250

Héraclites : Philoſophe Pythagoricien. Voïez *Philoſophie*.

Saint *Hippolyte* : paſſages de ſaint Hippolyte, 22 39 50. *& ſuiv.*

Hiſtoire : prodigieux renverſement de l'hiſtoire dans les interprétations des Proteſtans, 294. *& ſuiv.* 298 *& ſuiv* 313. *& ſuiv.* 357. 389. *& ſuiv.* 416. 417. *& ſuiv* 427. *& ſuiv.*

I

Idolatrie Romaine conſiſtoit principalement à adorer Rome & ſes Empereurs, 75 76. 159. 166. 168. *& ſuiv.* en quoi elle imitoit la vraïe Religion, 265 283. 284 que cela n'étoit qu'un groſſier déguiſement, 165 166. ſes faux miracles, 167 ſes myſtéres, 192 283 *& ſuiv.*

Saint *Jean*. Quand il a écrit ſon Apocelypſe, 69. a étouffé les héréſies Judaïques, 84. 85. 119. a prédit qu'elles ſortiroient de nouveau de l'abîme, *ibid* Après avoir prophétiſé en général le chûte de l'Empire Romain, il la devoit encore prophétiſer plus à découvert, 129. 148. *& ſuiv.* s'attache à marquer les grands caractéres & particuliers, 158. 159. 193. 198. *& ſuiv* 249. 266 Liaiſon de l'Apocelypſe, & par où il l'a lui-même marquée. Voïez *Apocalypſe*, Liaiſon de l'*Apocalypſe*.

Saint *Jérôme* : témoignage de ce Pere ſur la Babylone de ſaint Pierre & de ſaint Jean, 21. 22. ſur la chûte de Rome ſous Alaric, 12. 13 34 35. *& ſuiv.* 202 ſur ſon embraſement 198. ſur ſes idoles détruites, 212. ſur Elie, 25. ſur la prédiction de ſaint Paul, 11 *Theſſ.* ii. 372.

JESUS-CHRIST. L'Apocelypſe eſt l'Evangile de JESUS-CHRIST reſſuſcité, 4 5 en quelle ſorte il apparoît dans l'Apocelypſe, 61. 273. *& ſuiv.* 206 207. égal & coeternel à ſon Pere, 61. 62. 65. 66. 103. 246. 265.

Saint *Irenée*. Quelle raiſon il rend de ce que

l'Apocalypſe repaſſe ſur toutes les anciennes Prophéties, 3. Rome & ſon Empire, ſelon lui, dans l'Apocalypſe, 10. 11. Sa conjecture ſur le nombre du nom de la Bête, & ſur le mot *Lateinos*, ſur quoi fondée, 11 38. *& ſuiv.* nullement ſur la tradition, *ibid.* Cela ne regarde pas l'Egliſe Romaine, 285.

Jugement. Jour du Jugement : joint avec la perte de Jéruſalem, avec celle de Rome ; & les autres jours de vengeance qui en ſont la figure, 107. 145.

Juifs, excitoient la perſécution par leurs calomnies, 64. ennemis de l'Egliſe, & abaiſſés à ſes pieds, 69 71. 83. *& ſuiv.* Le dernier coup qu'ils reçûrent entre dans le deſſein de l'Apocalypſe, 74. C'eſt par eux que la vengeance divine devoit commencer, *ibid.* Leur chûte prédite par les anciens Prophétes, 77. *& ſuiv.* Leur état après la priſe de Jéruſalem, 81. Leur malheur ſous Trajan, 81. 82. 214. & ſous Adrien, celui-ci bien plus terrible, 82. *& ſuiv.* 225. Combien leur défaite coûta de ſang aux Romains, 83. *& ſuiv.* 225. Obſcurciſſement de la Loi & des Prophéties par Akyba, & par le Talmud ſous Adrien, 84. 116. *& ſuiv.* La contagion des erreurs Judaïques, ſources de pluſieurs héréſies, 84. 85. Dieu réſolu de punir les Juifs, ſuſpend ſa vengeance pour l'amour des Elûs qu'il en vouloit tirer, 109. 110. *& ſuiv.* 112. 223. le nombre en étoit très-grand, 110.

Julien l'Apoſtat. Apoſtaſie, & perſécution de Julien, 90 162. ſous lui la réſurrection de l'idolatrie, 90. 91. 162 *& ſuiv.* 166. 167 432. ſa vanité, 162. La perſécution, & la fin de Julien, ſemblable à celle d'Antiochus, 163. les blaſphêmes de Julien, *ibid* il imite certaines choſes des Chrétiens, 164 il tâche de déguiſer l'idolatrie, *ibid* entre dans l'eſprit de Dioclétien, 166. 169. L'image de la Bête reſſuſcitée ; comment propoſée par Julien, 168.

Le Miniſtre *Jurieu* : ſes erreurs groſſiéres ſur le régne de mille ans, 236 237. *& ſuiv.* comment il anime les Rois contre l'Egliſe Romaine, 269. *& ſuiv* Selon lui le fondement le plus eſſentiel de la Réforme, c'eſt que le Pape eſt l'Antechriſt, & que s'il ne l'eſt pas, on n'a pas dû ſe ſéparer de ſa communion, 272. 273. *& ſuiv.* Nullité de ce fondement dont les Proteſtans ont honte, *ibid* & même le Miniſtre Jurieu, 278. 279. Paſſages par leſquels le Miniſtre Jurieu prétend prouver que la Babylone de ſaint Jean eſt chrétienne : tous ces paſſages viſiblement ne concluent rien, 288. 289. *& ſuiv.* le Miniſtre qui les propoſe, s'en dédit, 342 343. Principe de ce Miniſtre, que l'Antechriſt devoit paroître à la chûte de l'Empire Romain, 298. 299. *& ſuiv.* Ce principe eſt faux, 299. 300. ce principe néceſſaire au ſyſtême Proteſtant, 312. 355. 356 *& ſuiv.* & en même tems le ruine, 332. *& ſuiv.*

Ce Miniſtre ſe trouble & ſe contredit pour expliquer le court tems de la ſeptieme tête qui dans ſon ſyſtême doit être le Pape, 302 303. *& ſuiv.* Blaſphême de ce Miniſtre ſur les Prophéties qui regardent JESUS-CHRIST, 307 308 Ses contradictions ſur les dix Rois de ſaint Jean qui doivent favoriſer l'Egliſe Romaine, & enſuite la détruire, 346. 347. 401. 402. *& ſuiv.* ſur les prétendus jours prophétiques, où un jour ſignifie un an, 324. 325 *& ſuiv.* ſur les 1260. ans de la prétendue perſécution Papale, *ibid.* 329 330. *& ſuiv.* Blaſphême & Idolatrie imputée aux Saints des quatriéme & cinquieme ſiecle, 327. 328. *& ſuiv.* 333. 334. *& ſuiv.* 336. 337. *& ſuiv.* 344. 345. 348 Les Peres du quatriéme ſiécle qu'il accuſe d'idolatrie & de blaſphême, ſelon lui, ſont les plus grandes lumiéres de l'Egliſe, 338. préferablement aux Peres des ſiécles précédens, *ibid.* Mépris qu'il fait des premiers ſiécles, *ibid.* pitoyable idée du Chriſtianiſme, *ibid.* 339. airs dédaigneux de ce Miniſtre, qu'il ne s'en ſert le plus, que lorſqu'il fait le moins où il en eſt, 313. 330. Ses contradictions ſur le quatriéme ſiecle, 338. ſur le troiſiéme, 340. Aveu de ce Miniſtre, que s'il y a eu, comme il le prétend, une Idolatrie régnante dans l'Egliſe & dans les Saints, elle a dû être prédite, 341. qu'elle le devoit être dans l'Apocalypſe, *ibid.* 342. qu'elle n'y eſt pas, & que les paſſages que le Miniſtre avoit allegués, de ſon propre aveu ne concluent pas, 342. 343. 347. *& ſuiv.* 419. 420. Il a recours à ſaint Paul, 2. *Tim.* IV. 2. 343. 344. Etrange dépravation de ce paſſage, 344. 345. *& ſuiv* qu'il ne trouve nulle part ce qu'il ſe croioit obligé de trouver, 347. 348.

Le ſyſtême de ce Miniſtre le plus abſurde de tous, eſt le ſeul qu'un peut ſoûtenir dans les principes des Proteſtans, 409. 410. 415. 416. tout eſt plein d'abſurdités dans ce ſyſtême, 356. 357. Abſurdités de l'interprétation de ce Miniſtre ſur le paſſage de ſaint Paul, 21. *Theſſ.* II. 372. 373. 374. *& ſuiv.* contraint d'avoüer un autre Antechriſt que le Pape, & de detruire par-là tout ſon ſyſtême, 381. Il reconnoît l'abſurdité manifeſte de la remarque de ſon aïeul du Moulin ſur l'année MDCLXXXIX. 393. 394. Il y entre pourtant lui-même, & par le même motif de flater le peuple Proteſtant, *ibid.* 395. Incertitude de ce nouveau Prophéte, *ibid.* 396. 397. *& ſuiv.* il renverſe dans ſon Accompliſſement des Prophéties, ce qu'il avoit dit dans les Préjugés légitimes, & pourquoi, 395. 396. Luther & Calvin ne ſont plus les deux Témoins, *ibid* 423. il met à la place les Albigeois qu'il a ôtés du rang des Martyrs, 423. Abſurdité de la nouvelle interprétation qu'il propoſe dans ſon Accompliſſement des Prophéties, 396. 397. 423. 424. Combien il eſt ridicule de vouloir que ſaint Jean n'ait vû dans ce chapitre, que la France & les ligues qu'on fait contre elle, 396. *& ſuiv.* 423. *& ſuiv.* Il tâche de faire accroire qu'il a deviné par l'Apocalypſe ce qui arrive de nos jours, 398. 399 Il ſe donne un air de Prophéte, *ibid.*

Contradictions de ce Miniſtre : la chûte de Rome prédite dans l'Apocalypſe, doit être déja arrivée ſelon ſes principes, 298. 299. 310. 311. *& ſuiv.* 400. 401. *& ſuiv.* & ſelon les mêmes principes elle ne doit pas l'être, *ibid.* Autre contradiction, que l'Egliſe Romaine au tems de ſa chûte eſt la vraie Egliſe, où le peuple de Dieu eſt renfermé, 354. 355. *& ſuiv.* 402. 403 *& ſuiv.* & en même tems la fauſſe Egliſe d'où il faut ſortir, *ibid.* Que le peuple de Dieu qu'elle renferme juſqu'au tems de ſa chûte, eſt le vrai peuple fidéle & prédeſtiné, ſelon M. Jurieu, *ibid.* qu'il avoué qu'on ſe ſauve dans l'Egliſe Romaine, & qu'en niant cet aveu, il a oublié toute bonne foi, 404. Autre contradiction du même Miniſtre, qui détruit les preuves par où il montroit que l'Egliſe Romaine étoit la Proſtituée de ſaint Jean, 406. 407. *& ſuiv.* Il falſifie le

Texte ſacré pour ſoûtenir ſa prétention, *ibid.* Autre contradiction ; qu'il eſt contraint en même tems d'abſoudre & de condamner de blaſphéme & d'idolatrie les Peres du quatriéme ſiécle, 327 328. *& ſuiv.* 331. 333 338. 339. 343 *& ſuiv.* 412. 413. *& ſuiv.* Autre contradiction, de prendre l'autorité des Anciens pour fondement, & en même tems de le rejetter en même égard, 338. 339. 348. 349. 356. 357. *& ſuiv.* 366. 367. 409. Autre contradiction : après avoir dit par tout que la Bête de l'Apocalypſe eſt Rome chrétienne, à la fin dire le contraire, 411. 413. Autre contradiction ; ſe ſervir de l'autorité du Synode de Gap, qu'il a lui-même rejettée, 276. 277. *& ſuiv.* 422. 423. donner pour dénoûement de ſon ſyſtême ce qui, ſelon lui, eſt contraire à tous les Auteurs anciens & modernes, & aux Proteſtans comme aux autres, 347. 348. poſer pour principe que l'Antechriſt eſt venu, parce que l'Empire Romain eſt à bas ; & en même tems que l'Empire Romain durera juſqu'à la fin du monde, *ibid.* 439. 440. *& ſuiv.*

Saint *Juſtin* : paſſage de ce Martyr ſur le régne de mille ans, ſelſifié par Joſeph Mede, 233. *& ſuiv.* Preuve par ce paſſage, que la croïance des Peres Milleneires n'étoit que leur opinion particuliére, & non la doctrine de l'Egliſe, *ibid.* Autre ſaint *Juſtin*, ou ſaint *Juſt* Martyr, du tems de Dioclétien ; circonſtance de cette perſécution marquée dans le paſſion de ce Saint, 169.

L

L'Allance. Son Livre *des Morts des Perſécuteurs* trouvé de nos jours, 42. combien utile à l'explication de l'Apocalypſe, 136. 158. 159. 160. 161. 183. 184. Autres paſſages de Lactance, 264. 265. *& ſuiv.* 170. 184.

Lateinos : que ce mot ne peut être le nom à qui ſaint Jean aſſigne le nombre DCLXVI, 170. 319. 320. *& ſuiv.* 336. 337. Voïez, Saint *Irenée*, *Nombre* 666.

Licinius, un des ſept Empereurs déſignés par les têtes de la Bête, 158. d'accord avec Conſtantin pour les Chrétiens, 155. *& ſuiv* 192. Troiſiéme & derniére reprîſe de la perſécution ſous cet Empereur, *ibid.* Il eſt auteur d'une perſécution particuliére, *ibid.* Pourquoi il eſt dit que Licinius dure peu, 193. La Bête ou l'idolatrie reçoit le dernier coup par ſa chûte, 193.

Livre fermé, *Livre ouvert* : ce que cela veut dire, 100. 102. 129.

M

Martyrs établis Juges dans l'Apocalypſe, 218. ſont les anciens Martyrs, qui ont ſouffert dans le perſécution des Romains, 221. 222. le Miniſtre Jurieu en eſt convenu, quand il a parlé naturellement, 222. 428. 422. C'eſt avec des ames ſeules, & avant le réſurrection des corps que ſaint Jean les repréſente, 221. 222. c'eſt en cet état que le premiére réſurrection leur convient, 222. 223. pourquoi ſaint Jean ne l'attribue qu'aux ſeuls Martyrs, *ibid.* Leur réſurrection ſelon le corps ne ſe ſera pas plûtôt que celle des autres morts, 225 Albigeois & Vaudois, faux martyrs des Proteſtans, 171. 229. 382. 383. ôtés du nombre des Martyrs par le Miniſtre Jurieu, 421 Voïez *Saints*.

Maxence, un des ſept Empereurs, ſous qui la derniére perſécution lui exercée, 359.

Maxime Philoſophe Pythagoricien, ami de Julien l'Apoſtat. Voïez *Philoſophie*.

Maximien, Galere Maximien. Voïez *Galére*.

Maximien Herculius, comment déſigné dans la Bête, & parmi les ſept Empereurs, ſous qui s'exerce la derniére perſécution, 160. 161. 193. 254. 255. deux fois Auguſte, & ce caractére marqué, 193. 254.

Maximin : ſa mort ſemblable à celle d'Antiochus, 136. reſte ſeul perſécuteur durant un certain tems, 191. 192. pourquoi l'idolatrie paroît avoir reçû le coup mortel par ſa chûte, *ibid.*

Saint *Michel* défenſeur de l'Egliſe, 44 45. comme du l'ancien peuple, *ibid.* Si c'eſt JESUS-CHRIST, comme l'entendent ordinairement les Proteſtans, 45. 46

Mille ans. Voïez *Régne*. Voïez *Régne de mille ans*.

Miniſtres. Voïez *Proteſtans*.

Mort : la ſeconde mort, 64. 67. 219. 222 225. 239 241. La premiére mort, la ſeconde mort, ce que c'eſt, 223. la mort entierement détruite à la réſurrection générale, & tuée à une fois dans tous les hommes, 225. Voïez *Réſurrection*.

Myſtére : ce mot de *Myſtére* écrit ſur la mitre du Pape : origine de ce conte, 284. 285.

N

Nombres : les nombres de l'Apocalypſe ; qu'on ne les doit pas prendre à la lettre : le nombre de ſept conſacré à une certaine perfection & à l'univerſalité, 72. 102 Le nombre de douze conſecré dans le Synagogue & dans l'Egliſe, & pourquoi, 99. 239. 240. 242. La même ſignification dans le nombre de 144 & de 144. mille, 207. 210. 211. 274 239. 240. 242. *& ſuiv.* Autres nombres, 116. 117. *& ſuiv* Nombre de cinq mois, 128. 121. Autres nombres, 127.

Le *Nombre* de trois ans & demi conſacré à la perſécution, & pourquoi, 131. 132. *& ſuiv.* 136. 138. 140. 141. *& ſuiv* 163 408. 409 *& ſuiv.* Trois ans & demi, c'eſt le moitié d'une ſemaine d'années ; ce que cela ſignifie. 141. Trois jours & demi, 144. Que ce nombre de trois ans & demi eſt court, ſelon ſaint Jean, 151. 153 259. 260. 409. Que ce tems ne peut pas être de 1260. ans, comme les Miniſtres le ſuppoſent, *ibid.* 321 *& ſuiv.* 408. 409. *& ſuiv.* Que ce nombre ſe doit répeter du moins trois fois pour ſatisfaire aux termes de l'Apocalypſe, 155. 260. 425. *& ſuiv.* 432. Quelques perſécutions réduites littéralement à ce terme ; les deux premiéres, 133. *& ſuiv.* celle de Valérien, 134. 141. Le nombre de ſept mille, 139 145. Le nombre de deux, 142. Les deux Témoins, *ibid.* Le nombre DCLXVI. 157. c'eſt le nombre du nom propre d'un homme, 170. *& ſuiv.* Qui eſt déſigné par ce nom, & que ce ne peut être que Dioclétien, *ibid.* 253. 254. Pourquoi ce ne peut être *Lateinos*, 170. *& ſuiv.* Double erreur des Proteſtans, *ibid.* Voïez *Lateinos* Les dix Rois, 310. 311. Les mille ans. Voïez *Régne de mille ans*. Quand on peut prendre les nombres au pied de la lettre, 160. 187. 191.

O

Origéne invoque l'Ange du Batême, 44. explique comme les Martyrs concourent à la rédemption du genre humain. 47. 48. Paſſage d'Origéne ſur les perſécutions, 133.

P

Parvis du Temple, ce que c'eſt. Voïez *Egliſe*.
Saint *Paul*, ce qu'il dit des héréſies, 121. 122. 124. 126. Prédiction de cet Apôtre, 2. *Tim.* IV. 1. étrangement dépravée par les Miniſtres, 344. 345. *& ſuiv.* Le vrai ſens de ce paſſage établi; qu'il regarde les Manichéens, 381. 382. *& ſuiv.* Vaine défaite de Miniſtre Jurieu, *ibid.* confondu par ſon propre principe, 383. 384. Prédiction de la II. *Theſſ.* II. 359. 360. *& ſuiv.* Calomnie des Proteſtans, qui attribuent cette prophetie au Pape, 361. 362. *& ſuiv.* 444. 445. *& ſuiv.* Examen de toutes les parties de cette Prophétie; & premiérement, l'Iniquité, 448. les faux miracles, 361. 362. *& ſuiv.* 444. ſe porter pour Dieu, 361. *& ſuiv.* 444. 448. Le méchant de ſaint Paul devoit paroître à la fin du monde, 362. Ce que veut dire dans ſaint Paul, *celui qui tient*, 363. *& ſuiv.* 457. que quoique ce ſoit qu'on veüille entendre, cela ne fait rien contre le Pape, 365. *& ſuiv.* Que le méchant de ſaint Paul eſt un homme particulier, 367. *& ſuiv.* Conſentement de tous les Peres, *ibid.* 369. *& ſuiv.* Que ce méchant doit venir vers le tems de la derniére apparition de JESUS-CHRIST, 369 370. *& ſuiv.* qu'il doit périr incontinent après, par l'arrivée éclatante de JESUS-CHRIST. 370. 371. *& ſuiv.* Embarras des Miniſtres ſur ce ſujet; abſurdité manifeſte de du Moulin, 370. 371. *& ſuiv.* & de M. Jurieu, 371. 373. *& ſuiv.* Contrarietés manifeſtes de la prédiction de ſaint Paul, & du ſiſtême de Proteſtant, 374. *& ſuiv.* 444. 445. *& ſuiv.* Que le mechant de ſaint Paul c'eſt l'Antechriſt, 377. 378. Qu'il n'y a rien de certain, ni aucune tradition conſtante de la maniére dont s'accomplira la prédiction de ſaint Paul, 377. 378. *& ſuiv.* Nul rapport entre la prédiction de ſaint Paul & celle de ſaint Jean, que dans le chapitre 22. de l'Apocalypſe, 224. 379. 380. Le Miniſtre Jurieu contraint d'avoüer un autre Antechriſt que le Pape, 381. *& ſuiv.* que par-là il détruit tout ſon ſyſtême, *ibid.* Voïez *Antechriſt*.
Paul de Samoſate: flate les Juifs en faveur de Zenobie, 86. combien ſolemnellement condamné, 127.
Peres: Saints Peres, leur autorité, 23. différence de leur conjecture d'avec leurs dogmes & leur conſentement unanime, 23. 24 27. 28. Comment il a pû arriver qu'ils n'aïent pas ſenti l'accompliſſement de l'Apocalypſe, 32. 33. Leur maniére d'interpréter l'Ecriture, 33. 34. *& ſuiv.* & en particulier l'Apocalypſe, *ibid.* Pourquoi ils conjecturoient que le monde finiroit avec l'Empire Romain. 34. 35 *& ſuiv.* Combien outragés par le Miniſtre Jurieu. Voïez *Jurieu*.
Perſécution. Cauſe des perſécutions de l'Egliſe: Rome pourquoi animée contre elle, 75. 76. Quatre caracteres des perſécutions, 130. 131. *& ſuiv.* Perſécutions reſtraintes par un ordre ſpécial de Dieu à un tems certain, 131. 132. *& ſuiv.* Paſſage d'Origéne, 133. 134. Trois ans & demi, trois jours & demi; pourquoi ce tems conſacré à la perſécution, 131. 132. Les perſécutions de l'Egliſe figurées par celles des Juifs ſous Antiochus, & pourquoi, 131 132. *& ſuiv.* Voïez *Nombre*, *Nombre de trois ans & demi*. Hiſtoire abrégée des perſécutions, 133. *& ſuiv.* Remarque ſur la perſécution de Sévere, 134. Perſecution de Dioclétien. Voïez *Dioclétien*. Perſécutions le plus ſouvent finies par le châtiment de leurs auteurs, 135. 136. L'Egliſe fortifiée, & plus éclatante par les perſécutions, 137. Etat menaçant des Prétendus Réformés dans le tems qu'ils ſe plaignoient d'être perſécutés, 368. *& ſuiv.* 390.
Les *Perſes*: Les Rois d'Orient, la premiére cauſe de la chûte de Rome & de ſon Empire, venue de ce côté-là, 88. 89. *& ſuiv.* 251. Cela marqué par ſaint Jean, 127. 187. *& ſuiv.* Armure des Perſes, & leurs nombreuſes armées, 187. 188. Voïez *Valérien*.
Philoſophie. La Philoſophie Pythagoricienne au ſecours de l'idolatrie dès le tems de Dioclétien, 164. Philoſophie de Plotin, 164. 165. de Porphyre, 164. 166. de Hiérocles, 164 166. de Maxime, ami principal de Julien l'Apoſtat, 166. 167. *& ſuiv.* 185. La doctrine de ces Philoſophes, 164. 165. Apollonius de Tyane oppoſé à JESUS-CHRIST par cette Philoſophie, *ibid.* combien admiré en ce tems par les Païens, *ibid.* Ces Philoſophes animoient Dioclétien, 165. Comment ils imitoient l'Agneau, & ce qu'ils prenoient des Chrétiens, *ibid.* Ils déguiſoient l'idolatrie, mais groſſiérement. *ibid.* Saint Jean propoſe tout de ſuite ce que fit cette Philoſophie, tant ſous Dioclétien que ſous Julien, *ibid. & ſuiv.* Preſtiges & faux miracles de ces Philoſophes 167. Le feu deſcendu du Ciel, *ibid.* Faire parler les images, 168.
Plotin. Voïez *Philoſophie*.
Saint *Polycarpe* Evêque de Smyrne du tems de ſaint Jean, 66.
Porphyre. Voïez *Philoſophie*.
P. *Peſſines*, ſavant Jeſuite de nos jours: ſon commentaire ſur l'Apocalypſe, 41. 42.
Prédiction: celle de ſaint Paul, 11. *Theſſ.* 21. Voïez Saint *Paul*.
Prophétes. Prophéties: pluſieurs ſens dans les Prophéties, 23. 24. *& ſuiv.* Si elles ſont toûjours entendues dans le tems qu'elles s'accompliſſent, 26. 27. *& ſuiv.* 29. *& ſuiv.* Prophéties de différente nature & importance, *ibid.* Dieu préſide à l'intelligence des Prophéties comme à leur révélation, 30. *& ſuiv.* En quel ſens les Prophéties ſeront anéanties dans la gloire, 31. 32.
La *Proſtituée* de ſaint Jean: que ce ne peut être une Egliſe corrompue, 15. *& ſuiv.* ni une Epouſe infidéle, 17. 18. *& ſuiv.* 406. 407. *& ſuiv.* que la Proſtituée eſt Rome la Païenne, *ibid.* Voïez *Babylone*, *&c.*
Proſtitution, ce que c'eſt ſelon les Prophétes, 17. 18. *& ſuiv.* 190. 406. 407. *& ſuiv.* Proſtitution de Rome la Païenne, ſemblable à celle de Tyr, de Ninive, & de Babylone, *ibid.*
Proteſtans, Miniſtres des Proteſtans: Proteſtans qui ont refuté l'opinion que le Pape étoit l'Antechriſt, 40. 41. L'erreur des Proteſtans ſur le caractére, & le nom de la Béte, 171. Les Conciles de Tours & de Latran, mal appliqués, *ibid.* Proteſtans & leurs faux Martyrs, 122. Voïez *Albigeois*. Voïez *Martyrs*. Les Proteſtans exhortent à perſécuter l'Egliſe Romaine en vertu de l'Apocalypſe, 167. 168. 169. *& ſuiv.* Injuſtice des Proteſtans qui ſe

plaignent tant des perſécuteurs, 269. 270. Leurs explications fondées ſur leur haine : témoignage de Voſſius, 270. 271. Les Proteſtans ont honte de ce qu'ils diſent le Pape Antechriſt, 273. 274. *& ſuiv.* 441. 442. *& ſuiv.* Conte ridicule des Proteſtans ſur la mitre du Pape, & le mot de *Myſtére* écrit deſſus, 284. 285. Fondement de l'interprétation Proteſtante, que le Babylone, la Bête, & la Proſtituée de l'Apocalypſe eſt une Egliſe corrompue, une Epouſe infidéle & répudiée ; que cela eſt impoſſible, 15. 16. *& ſuiv.* 75. 91. 92. 209. 406. 407. *& ſuiv.* Illuſion des Miniſtres, & comment ils trompent les ſimples, 291. 292. Les ſept prétendues formes du gouvernement de Rome, on des fondemens des Proteſtans : ce fondement ſuivi, 293. 294. *& ſuiv.* 299. 300. *& ſuiv.* 427. 428. *& ſuiv.* Prodigieux renverſement de l'hiſtoire dans le ſyſtême Proteſtant, 294. 295. *& ſuiv.* 300. 301. *& ſuiv.* 417. 418. 429 *& ſuiv.* en quelque maniére qu'on l'arrange, 416 417. *& ſuiv.* Incertitude des Proteſtans ſur le tems de la naiſſance de leur Antechriſt : qu'elle prouve le fauſſeté de leur ſiſtême, 297. 298. *& ſuiv.* Contradictions ſur le gouvernement Papal : que ſelon leurs principes il doit durer peu, & qu'en même tems il doit durer beaucoup à même égard ; groſſiéreté illuſions des Miniſtres, 300. 301. *& ſuiv.* 408. 409. *& ſuiv.* 431. 432. *& ſuiv.*

Les 1260. ans de leur prétendue perſécution détruits, *ibid.* 317. 318. *& ſuiv.* 409. 410. *& ſuiv.* Leurs contradictions ſur les dix cornes & les dix Rois de ſaint Jean, 320. 321. ſur le ſeconde Bête de l'Apocalypſe, 317. 318. *& ſuiv.* Leurs jours prophétiques ; autre fondement de leur ſiſtême, détruit, 321. 322. *& ſuiv.* Les Miniſtres ſe contrediſent, *ibid.* 324 *& ſuiv.* Leur ſiſtême trouble toutes les idées de l'Apocalypſe, 349. & du bon ſens, 374. 375. Amas d'abſurdités dans leur ſiſtême, 336. 356. 357. *& ſuiv.* Leurs contradictions ſur l'accompliſſement du précepte, *Sortez de Babylone*, 352. *& ſuiv.* qu'ils ne peuvent déterminer le tems d'accomplir ce prétendu commandement, *ibid.* les Miniſtres forcés par ce paſſage à reconnoître l'Egliſe Romaine pour vraie Egliſe, 354. 355. *& ſuiv.* 403. *& ſuiv.* Si les Proteſtans ſont recevables à reconnoître un double ſens caché ſous la Babylone de l'Apocalypſe, 359. L'interprétation des Proteſtans ſur la prédiction de ſaint Paul, 11. *Theſſ.* 11. eſt inſoûtenable, 360. 361. *& ſuiv.* Les Proteſtans dès leur origine ont fait les Prophétes, 385. toûjours trompés dans leurs prédictions, 386. Examen des prétendues prédictions de du Moulin & de Jurieu. Voïez *Du Moulin*, *Jurieu*.

Défauts du ſiſtême Proteſtant ſur les endroits particuliers de l'Apocalypſe, ſur le chapitre 21. 422. *& ſuiv.* ſur le chapitre xii. 415. *& ſuiv.* ſur les chapitres xiii. & xvii. 427. *& ſuiv.* en particulier ſur l'endroit du xvii. où il eſt dit que le huitiéme Roi eſt un des ſept, 429. *& ſuiv.* en particulier dans le xiii. ſur la Bête reſſuſcitée, 432. *& ſuiv.* ſur le nombre de trois ans & demi qu'il faut trouver dans ce chapitre pour une troiſiéme fois, outre les deux du chapitre xii. 432. *& ſuiv.* ſur la ſeconde Bête, 433. *& ſuiv.* ſur le chapitre xvi. 437. ſur le chapitre xvii. qui doit faire le dénouëment ; que c'eſt là que paroît le grand embarras des Proteſtans, 438. *& ſuiv.* ſur les dix Rois, 438. 439. *& ſuiv.* Les Proteſtans en tournant tout en allégories, rendent les interprétations arbitraires. Voïez, *Allégories*. Ils propoſent des ſignes équivoques, 374. 375. *& ſuiv.* 444. *& ſuiv.* Leurs allégories tournées contre eux, & leur Antichriſtianiſme prouvé, 448. *& ſuiv.* Contradiction de vouloir faire des Papes la Bête & l'Antechriſt tout enſemble, 456. *& ſuiv.* Ces deux choſes incompatibles, *ibid.*

R

Réſurrection : premiére réſurrection : ſeconde réſurrection, 218. 219. 222. *& ſuiv.* La premiere réſurrection regarde l'ame, & principalement la vie eternelle, *ibid.* qui n'eſt pas donnée d'abord à toutes les ames juſtes, *ibid.* Pourquoi attribuée aux Martyrs ſeuls, *ibid.* Combien il faut être pur & parfait pour cet état, 239. 240. 246. La réſurrection des corps ne ſe fera point en deux fois, mais ſeulement à la fin des ſiécles, 223. La derniére réſurrection qui regarde le corps, eſt générale, & de tous les morts enſemble, 225.

Régne de JESUS-CHRIST, pris quelquefois pour le tems, où Conſtantin donne la paix à l'Egliſe, 128. 129. 145. 150 154. 217. 228. en quoi il conſiſte, 222. *& ſuiv.* 228. 263. *& ſuiv.* Régne de mille ans, & enchaînement de Satan, 218. 220. *& ſuiv.* quand il commence, 221. Autre terme où on le peut commencer, 263. 264. L'opinion de quelques Anciens qui croïoient que ce régne s'accompliroit viſiblement ſur la terre, 222. 224. 233. 234 *& ſuiv.* que cette opinion n'étoit pas univerſelle ; prouvé par ſaint Juſtin, 233. *& ſuiv.* confirmation par d'autres auteurs, 236. *& ſuiv.* Le Miniſtre Jurieu qui ſoûtient cette opinion, y ajoûte de nouvelles abſurdités, *ibid.* il ne ſuit ni la lettre ni l'eſprit dans l'interprétation du paſſage de ſaint Jean, 211. 212 *& ſuiv.*

Rome. Romains ; Empire Romain : La chûte de Rome, chef & dénouëment de l'Apocalypſe, 9. 10. 59. Cette ville trés-clairement marquée dans l'Apocalypſe, 9. 10. *& ſuiv.* 78. 191. ſous le nom de Babylone, & pourquoi, *ibid.* Témoignage de ſaint Irenée, 10. 21. de Tertullien, 10. de ſaint Jerôme, 11. 12. qui en reconnoît la chûte dans l'Apocalypſe, *ibid & ſuiv.* Sa chûte combien grande ſous Alaric, ſelon ce Pere, 13. ſon idolatrie en eſt la cauſe ; preuve par l'hiſtoire & par le témoignage des Peres, 13. 14. Cette chûte pourquoi comparée à celle de Babylone, 15. Détruite au même ſens que cette ville, *ibid.* Témoignage des auteurs modernes, qui reconnoiſſent dans l'Apocalypſe la chûte de Rome Païenne, 20. 21. 23. La religion de Rome la Païenne, 75. 76. elle conſiſtoit principalement à faire adorer ſes Empereurs, & elle même. Voïez *Idolatrie Romaine*. Pourquoi Rome ſi ennemie de l'Egliſe, *ibid.* deſtinée à le vengeance, 76. 77. Son Empire, & ſa chûte prédite par les anciennes Prophéties, *ibid.* plus claire dans l'Apocalypſe que celle des Juifs, & pourquoi, 77. 78. 113. *& ſuiv.* Le premier coup de ſa chûte vient du côté de l'Orient, 88 *& ſuiv.* cela marqué par ſaint Jean. Voïez *Perſes*. Voïez *Valérien*.

Rome combien attachée à l'idolatrie, même ſous les Princes Chrétiens, 90. *& ſuiv.* 183 Les Goths vengeurs, appellés avec une marque particuliére de l'ordre de Dieu, 92 93. Dieu fait connoître que c'étoit principalement l'idola-

tele qu'il vouloit punir dans les Romains, 94. 95. l'hiſtoire de Radagaiſe & d'Alaric le fait voir, *ibid.* Rome & ſon Empire, combien détruits par ce coup, 93. *& ſuiv.* 95. *& ſuiv.* Deux coups ſur Rome, avec une force inégale : ſous Alaric & ſous Attila, 176. Au tems de ſa chûte ſon Empire en Occident diviſé en trois, 187. Rome ſe nommoit la *Ville Eternelle*, 12. 204. Ses blaſphêmes, & ceux de ſes Empereurs, *ibid.* 160. 190. L'Empire Romain devoit périr par un démembrement, & être partagé entre pluſieurs Rois, 195. Quatre caracteres de ces Rois, marqués par ſaint Jean, *ibid.* Voïez *Goths.* Comment Rome étoit encore la Proſtituée après la converſion des Empereurs, 198. Embraſement de Rome, *ibid.* Comment le peuple de Dieu ſortit de Rome au tems de ſa chûte, 203. Débris de Rome : pourquoi joint d'idoles dans ce débris, 212. 213. Raiſons des Proteſtans pour empêcher qu'on ne reconnoiſſe la chûte de Rome ſous Alaric dans celle de Babylone, 208. 209. *& ſuiv.* détruites, *ibid.* que ſelon les principes des Miniſtres la chûte de la Babylone de ſaint Jean eſt actuellement accomplie dans celle de Rome ſous Alaric, 310. 311. *& ſuiv.* 400. 401. *& ſuiv.* que ſelon eux-mêmes elle ne l'eſt pas, & qu'elle eſt encore à venir ; que cette contradiction eſt le renverſement de tout leur ſiſtême, *ibid.* que la Babylone de l'Apocalypſe ne peut être l'Egliſe Romaine. Voïez *Babylone*, *Proſtituée.*

S

Saints, Ames bienheureuſes : ſaints Martyrs, aſſociés dès-à-preſent au régne de JESUS-CHRIST, 46. 47. 68. Témoignage de ſaint Denys d'Alexandrie, 46. 47. Les ames ſaintes encore ſéparées du corps, jugent le monde avec JESUS-CHRIST, 47. Comment concourent à la rédemption : paſſage d'Origene, 47. 48. Tout cela ſe fait par leurs priéres, 48. Ce qui regarde l'Egliſe leur eſt connu, & même le ſecret de l'avenir, 48. 49. 196. 278. 205. Paſſage de ſaint Hippolyte, 50. *& ſuiv.* L'eſprit de la Prophétie renfermé dans la viſion bienheureuſe, 51. *& ſuiv.* Nos Saints n'ont rien de ſemblable aux Démons ni aux Génies des Païens, 348. 349. 422. *& ſuiv.* Voïez *Martyrs.*

T

Tems : peu de tems : dans peu de tems : que tout cela ſe prend à la lettre dans l'Apocalypſe, 266. Tems de trois ans & demi. Voïez *Nombre*, *Nombre de trois ans & demi.*

Tertullien, ce qu'il dit de Babylone & de Rome, 10. des héréſies, 122. 124.

Théodoret : paſſage de ce Pere ſur les honneurs des Martyrs, & les temples qui portent leurs noms, 334. Comment il applique *celui qui tient* de la II. *Theſſ.* II. 363.

Théodote de Byzance : ſa chûte : les autres héréſiarques qui introduiſent les opinions Judaïques, 85. 120.

Trinité dans l'Apocalypſe, 265.

Tyconius, auteur Donatiſte, loüé par ſaint Auguſtin, crû auteur d'un Commentaire ſur l'Apocalypſe, 61.

V

VÆ : les trois *Væ*, 213. 217. Ces trois *Væ* ſont la liaiſon de la principale prediction de l'Apocalypſe, 217. 247. 249. Le premier *Væ*, ou malheur, dans quel tems, 218. 226. 227. Le ſecond *Væ*, 81. 239. 245. 248. 281. 284. Le troiſieme, où il commence, 239. 245. où il finit, 204. Le démon paroît dans les trois *Væ*, 224. dans le premier, 218. 224. dans le ſecond & dans le troiſiéme, 224. 225. *& ſuiv.* Le tems de trois *Væ*, 226.

Valérien : ſa défaite & les malheurs qui la ſuivirent, 88. 89. 227. 281. *& ſuiv.* La peſte dans ce tems-là, 282. pourquoi regardée comme un fléau particulier des Gentils, *ibid.* La guerre civile & étrangére en même tems de tous côtés, 283. La majeſté de l'Empire & des Empereurs obſcurcie, *ibid.* Avantages des Rois de Perſe ſur Valérien, 227. 283. *& ſuiv* 286. Ils ſe ſaiſiſſent le premier coup porté à l'Empire, 222. 223. *& ſuiv.* 280. 281. 283. 296. *& ſuiv.* Contre-coup dans les régnes ſuivans juſqu'à la chûte de Rome, 88. *& ſuiv.* 281. *& ſuiv.* 283. *& ſuiv.* 286. ſous Dioclétien, 283. ſous Julien, 286. Voïez *Perſes.*

Voix : les voix qui ſe font ouïr dans l'Apocalypſe ; d'où elles partent, & ce que cela ſignifie, 61. 227. 281. 286. 201. 204.

Voſſius : paſſage de Gerard-Jean Voſſius ſur la mauvaiſe foi des Prédicans, 270. 271.

INSTRUCTIONS

SUR LA VERSION DU NOUVEAU TESTAMENT IMPRIME'E A TRE'VOUX EN L'ANNE'E M. DCC. II.

AVIS AU LECTEUR.

CEtte premiére Partie de mes Inſtructions, (où ſans entrer à fond & par ordre dans les paſſages particuliers, que j'ai à reprendre dans la Verſion de Trévoux, je me contente de donner l'idée des deſſeins & du caractére de l'Auteur,) eſt ſi eſſentielle à la Réligion & à la pureté de l'Evangile, que je ne ſaurois aſſez prier le Lecteur d'y apporter une attention vive & ſérieuſe. JESUS-CHRIST & les Apôtres nous ont avertis, qu'il viendroit des Novateurs, dont les dangereux artifices altéreroient dans l'Egliſe la ſimplicité de la Foi. Nous ne cherchons point à deshonorer nos Freres, à Dieu ne

plaiſe, ni à flétrir leurs écrits ſans une extrême néceſſité; mais quand il arrive de tels Novateurs, nous ſommes mis en ſentinelle ſur la maiſon d'Iſraël pour ſonner de la trompette : & plus ils tâchent de ſe couvrir ſous des apparences trompeuſes, plus nous devons élever nôtre voix.

Le Fils de Dieu nous a donné des marques certaines, pour connoître de tels adverſaires : *Vous les connoîtrez*, dit-il, *par leurs fruits*: & encore: *Tout bon arbre produit de bons fruits, & le mauvais arbre en produit de mauvais*: & ailleurs: *Ou faites l'arbre bon, & ſon fruit bon : ou faites l'arbre mauvais, & ſon fruit mauvais ; puiſque l'arbre eſt connu par ſon fruit*. Si donc j'ai pris un ſoin particulier, de marquer dans une Ordonnance publiée à Meaux, les fruits qu'a produits depuis vingt ans, celui dont je reprends la doctrine, je n'ai fait qu'obéir au précepte de JESUS-CHRIST, & je n'ai pas beſoin de répéter ce que tout le monde peut lire dans cette Ordonnance. L'Auteur, loin de corriger ſes mauvais principes, n'a fait que les ſuivre dans ſa nouvelle Verſion: après l'avoir déclaré juridiquement, j'ai promis de le démontrer par mes Inſtructions ſuivantes, dont celle-ci poſera le fondement.

Matth. VII. 16 17.

Ibidem XII 33.

Avant qu'elle vît le jour, & l'impreſſion en étant déja achevée, il eſt arrivé que l'Auteur a publié * ſa *Remontrance à Mgr. le Cardinal de Noailles*, ſignée, R. SIMON. Elle ſervira pour faire ſentir de plus en plus le caractére de l'Auteur ; & c'eſt ce qui don-

* Mgr. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, publia une *Ordonnance portant condamnation de la Traduction du Nouveau Teſtament, imprimée à Trévoux chez Etienne Ganeau*. Elle eſt datée du 15. Septembre 1702. On l'a inſerée depuis dans le *Recueil des Mandemens, Ordonnances &c. de Son Eminence Mgr. le Cardinal de Noailles*, qui parut à Paris, 1728. in 4. pag 359-367. La même *Ordonnance* fut réimprimée à la fin du Tome II. des *Lettres Choiſies de Mr. Simon*, de l'Edition d'Amſterdam 1730. & tout de ſuite, à la page 346. du même Tome II. on a placée la *Remontrance* que Mr. *Simon* adreſſa à cette Eminence pour ſa juſtification. L'Editeur de ces *Lettres Choiſies* remarque dans ſon Avertiſſement, que cette *Remontrance* avoit été imprimée malgré l'Auteur ; qu'on n'en tira que peu d'exemplaires ; & qu'étant pour cela devenue extrémement rare, on avoit jugé à propos de l'inſerer dans ce Recueil. Voïez auſſi ce que Mr. *la Martiniere*, neveu de l'Auteur, en a dit dans l'*Eloge hiſtorique* de ſon oncle (pag. 93.), qu'on lit à la tête du premier Volume des mêmes *Lettres Choiſies*.

ne lieu à une *Addition* que j'ai faite à cet écrit, où le Lecteur trouvera des remarques eſſentielles à cette cauſe.

Ceux qui veulent croire qu'on a précipité les cenſures contre un homme qui étoit ſoûmis, doivent être déſabuſés par les faits qui ſont poſés dans mon Ordonnance: & ces faits, s'il en eſt beſoin, ſeront ſi bien appuïés de preuves littérales & inconteſtables, qu'il demeurera plus clair que le jour, qu'on n'en n'eſt venu aux condamnations qu'après avoir épuiſé envers cet Auteur toutes les voïes de douceur & de charité.

Qu'il ne ſe flate donc pas de l'approbation que trouvent dans certains eſprits, ceux qui ſont notés par des cenſures. Il faudra bien que ce Novateur tombe comme les autres aux pieds de l'Egliſe: j'oſerois même aſſûrer que ſon terme eſt court; & que, s'il lui eſt donné durant quelque tems, ainſi qu'à pluſieurs, d'amuſer le monde par une fauſſe ſcience & une docilité feinte, ſes foibles progrès ſeront bientôt terminés: l'évidence de la Tradition me le perſuade, & j'écris dans cette aſſûrance. Je demande ſeulement au ſage Lecteur, qu'il ne ſe laiſſe pas éblouïr de la connoiſſance des Langues, que l'Auteur & ſes amis ne ceſſent de nous vanter: ce ſeroit vouloir ramener la barbarie, que de refuſer à une ſi belle & ſi utile connoiſſance, la louänge qu'elle mérite: mais il y a un autre excès à craindre, qui eſt celui d'en faire dépendre la Réligion, & la Tradition de l'Egliſe: je me ſuis aſſez expliqué ſur cette importante matiére, dans les remarques ſur la Préface de l'Auteur, en traitant le paſſage VII. Perſonne n'ignore les régles que ſaint Auguſtin a données pour profiter de l'Hébreu & des autres Langues originales, ſans même qu'il ſoit beſoin de les ſavoir ſi exactement: ce Pere s'eſt ſi bien ſervi de ces régles, que ſans Hé-

I. Tom. dans les Remarques particul. ſur la Préf. VII. Paſſage, n. I.

breu & avec aſſez peu de Grec, il n'a pas laiſſé de devenir le plus grand Théologien de l'Occident, & de combattre les Héréſies par des démonſtrations les plus convaincantes. J'en dis autant de ſaint Athanaſe dans l'Egliſe Orientale; & il ſeroit aiſé de produire pluſieurs autres exemples auſſi mémorables. La Tradition de l'Egliſe & des SS. Peres tient lieu de tout, à ceux qui la ſavent, pour établir parfaitement le fond de la Réligion: ceux qui mettent tout leur ſavoir à remuer les Livres des Rabbins, ne manquent preſque jamais de s'éloigner beaucoup de la vérité; & nous leur pouvons appliquer ces paroles de ſaint Juſtin: *Si vous ne mépriſez les enſeignemens de ceux qui s'élévent eux-mêmes, & qui veulent être appellés Rabbi, Rabbi, vous ne tirerez jamais d'utilité des Ecritures Prophétiques.*

Dialog. adverſ. Tryph. pag. 119.

ORDONNANCE

DE MONSEIGNEUR

L' ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME

EVÊQUE DE MEAUX,

Portant défenſe de lire & retenir le Livre qui a pour titre : LE NOUVEAU TESTAMENT de N. S. J. C. traduit, &c. avec des Remarques, &c.

JACQUES BENIGNE, PAR LA PERMISSION DIVINE EVEQUE DE MEAUX, &c. Au Clergé & au Peuple de nôtre Diocéſe, Salut & Bénédiction en nôtre Seigneur.

Il ſe répand dans la Ville Métropolitaine & aux environs, un Livre qui a pour titre : *Le Nouveau Teſtament de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, traduit ſur l'ancienne édition Latine ; avec des Remarques littérales & critiques, &c. à Trévoux, &c.* M. DCC. II. Ce Livre étoit déja imprimé depuis quelques mois ; mais on en avoit ſuſpendu la publication juſqu'à ce qu'il fût corrigé. Quoique l'Auteur ne ſe nomme pas, il eſt bien connu ; & ce n'eſt pas ſans raiſon, qu'il étoit ſuſpect depuis long-tems. Ses CRITIQUES de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, nous venoient des lieux où l'Héréſie domine, ſans avoir pû mériter l'approbation d'aucun Docteur Catholique ; & la CRITIQUE du Vieux Teſtament étoit à peine imprimée en France, qu'elle y fut condamnée & ſupprimée, après un examen bien connu de nous, par Arrêt du Conſeil d'enhaut : tant elle parut dange-

reuſe & pleine d'erreurs *. Une traduction du Nouveau Teſtament donnée par un tel Auteur, fit craindre aux gens de bien, ce qu'on voit en effet dans cet Ouvrage; & par la diſpoſition de la divine Providence, le Livre nous fut mis en main, du conſentement de l'Auteur, pour être revû dans un examen charitable. Sans en attendre l'effet, l'Ouvrage a paru; & nous nous trouvons obligés, tant par le devoir de nôtre charge, & pour le ſalut du Troupeau qui nous eſt commis, que par des raiſons particuliéres, d'en expliquer nôtre ſentiment.

C'étoit une mauvaiſe diſpoſition pour traduire le Nouveau Teſtament, que d'en faire précéder la Traduction par tant de Livres qui ont paru ſous le nom de CRITIQUE, où l'Auteur s'eſt introduit, malgré les Paſteurs, dans le bercail de JESUS-CHRIST. Celui qui a affecté cette indépendance, ſans doute n'a pas voulu *entrer par la porte* de la miſſion Apoſtolique: le *portier* qui eſt établi par le grand PASTEUR DES BREBIS ne lui a pas *ouvert l'entrée:* c'eſt un étranger qui eſt venu de lui-même: & il ne faut pas s'étonner ſi les

* Tous ſe ſont accordés, Catholiques & Proteſtans, à dénoncer les dangers de l'*Hiſtoire Critique du V. Teſtament*; & l'Arrêt du Conſeil d'Etat qui en ordonna la ſuppreſſion en 1678. marquoit ſur l'avis des Docteurs prépoſés pour l'examiner, *combien il ſeroit de pernicieuſe conſequence que ce Livre fût donné au public*. C'eſt le ſentiment de l'Auteur du *Traité des abus de la Critique*, Tom I. pag. 200. Il eſt bon de lire ſur cet article une Lettre du célébre Mgr. *Huet* au Mr. *Gravius* du 17. Avril 1679. Elle ſe trouve parmi ſes *Diſſertations ſur differens ſujets*, Tom. II pag. 242. de l'édition de Florence 1738. Nous avons deux Lettres de Mr. *Simon* ſur ce même article. La premiére eſt la IX du Tome IV. de ſes *Lettres Choiſies*, pag. 52-60. Elle eſt adreſſée au P. *du Bruël* de l'Oratoire, du Fevrier 1679. où on indique les motifs qui firent ſupprimer l'*Hiſtoire Critique*. La ſeconde eſt la I. du *Supplement au Tome III.* des mêmes *Lettres Choiſies*, pag. 240-266. addreſſée à Mgr. *Harlai* Archevêque de Paris, en 1694. Il paroit par ces deux Lettres que ceux qui ont le plus travaillé à faire ſupprimer l'*Hiſtoire Critique du V. T.*, & notamment Mgr. *Boſſuet*, unt voulu peu d'années après la faire réimprimer dans Paris. Voïez auſſi l'*Eloge hiſtorique de Mr. Simon* (pag. 36. & ſuiv. 59 & ſuiv. qu'un a placé à la tête du Tome I. des *Lettres Choiſies*.

Au reſte il ſemble que le même Mr. *Simon* ſoit depuis revenu de ſes préjugés. Voilà comment il s'explique lui-même au commencement de ſa Préface aux *Nouvelles Obſervations ſur le Texte & les Verſions du N. T.* imprimées à Paris chez *J. Boudot* en 1695. *Je n'ai eu aucune part*, dit-il, *à la nouvelle édition qui s'eſt faite en Hollande de mon Hiſtoire du V. Teſtament, & qui a donné occaſion à pluſieurs autres éditions du même Ouvrage. J'attendois tous les jours qu'il y eût lieu de la réimprimer à Paris, en corrigeant tout ce qui pouvoit faire de la peine à mes Lecteurs.* Et peu après: *Comme les matiéres ſur leſquelles j'ai écrit, ſont trés-difficiles, & les queſtions que j'ai traitées fort profondes, je ne préſume pas aſſez de moi-même pour m'imaginer que je ne me ſuis trompé en aucun endroit; outre que n'aiant pas été préſent aux impreſſions de mes Livres qui ſe ſont faites dans les pais étrangers, il s'y eſt gliſſé pluſieurs fautes. C'eſt pourquoi je ne reconnoîtrai à l'avenir pour être véritablement de moi, que ce qui ſera imprimé à Paris avec privilége, & avec l'approbation des Docteurs que Monſeigneur l'Archevêque aura la bonté de me marquer.* Et enfin: *Je ne dirai rien de quelques difficultés qu'on m'a propoſées, parce que je tâcherai d'y ſatisfaire dans la nouvelle édition de mes Ouvrages que j'eſpére donner au public.*

Miniſtres de ce Grand PASTEUR ont été émûs & ſcandaliſés par ſa venue, ni ſi la Traduction s'eſt attiré leur cenſure. Il n'étoit pas convenable que le troupeau de JESUS-CHRIST reçût l'Evangile d'une telle main, puiſque même on a trouvé dans ſon nouvel Ouvrage le même eſprit & la ſuite des mêmes erreurs qu'il a toûjours enſeignées.

A CES CAUSES, en nous conformant à la docte & juſte cenſure donnée à Paris le quinziéme de Septembre 1702. le ſaint Nom de Dieu invoqué, & n'aïant que ſa crainte & ſa vérité devant les yeux: NOUS DEFENDONS trés-expreſſément à tous les Fidéles de nôtre Diocéſe, Eccléſiaſtiques & autres, de lire, ou retenir le Livre nommé ci-deſſus; ſa Préface, ſa Traduction & ſes Remarques, comme étant reſpectivement, la Traduction infidéle, téméraire, ſcandaleuſe; les Remarques, tant celles de la Préface, que celles des marges, pleines d'explications pareillement téméraires, ſcandaleuſes, contraires à la Tradition & conſentement unanime des Peres, périlleuſes dans la Foi, & induiſantes à erreur & à héréſie: ſous peine d'excommunication; laquelle nous déclarons être encourue *ipſo facto*, par les Curés, Vicaires, Prêtres, Confeſſeurs & Directeurs qui en permettront ou conſeilleront la lecture.

Pour joindre l'Inſtruction à une Ordonnance Epiſcopale, nous remonterons à la ſource, & nous donnerons de ſalutaires avertiſſemens contre une fauſſe critique, que l'on s'efforce d'introduire dans nos jours; ce qui paroît principalement dans les CRITIQUES précédentes de l'Auteur; puiſqu'il y attaque l'authenticité des ſaints Livres, leur inſpiration, & la Providence particuliére qui les conſerve aux Fidéles, la Tradition, l'autorité des Peres qu'il combat les uns par les autres dans des matiéres capitales, & la ſainte uniformité de la Doctrine de l'Egliſe, qui fait la gloire & le fondement du Chriſtianiſme.

Par-là nous n'entendons pas entrer en diſpute avec ceux qui ſont toûjours prêts à douter de tout, & à ſemer parmi les Fidéles des queſtions infinies, contre le précepte de l'Apôtre: il nous ſuffira de propoſer la vérité dont le précieux dépôt eſt confié aux Evêques; heureux ſi nôtre voix quoique foible, en ſecondant les inrentions de ceux qui veillent ſur la Cité ſainte, peut même ranimer ceux qui dorment peut-être trop tranquillement parmi les périls de l'Egliſe.

MANDONS à tous Chapitres, Curés, & Supérieurs de Communautés Religieuſes & autres, qui ſont conduites par nos ordres, de tenir la main à l'exécution de la préſente Ordonnance, laquelle ſera lûe & publiée, tant par les Prédicateurs de nôtre Egliſe Cathédrale, que par les Curés & Vicaires dans leurs Prônes, & affichée par tout où il appartiendra, afin que perſonne n'en prétende cauſe d'ignorance. Donné à Meaux dans nôtre Palais Epiſcopal, le vingt-neuviéme de Septembre, l'an mil ſept cent deux.

Ainſi Signé:

✠ JACQUES BENIGNE Evêque de Meaux.

Et plus bas,

Par le Commandement de Monſeigneur: FARON.

La préſente Ordonnance a été lûe & publiée au Sermon de l'Egliſe Cathédrale & au Prône de Paroiſſes de la Ville de Meaux, affichée aux lieux accoûtumés, & envoïée dans toutes les Egliſes & Communautés du Diocéſe: ce premier Dimanche de l'Avent, troiſiéme jour de Décembre, l'an mil ſept cent deux. En foi de quoi j'ai ſigné, à Meaux, les jour & an que deſſus. Ainſi ſigné: FARON, *Sécrétaire de la Chambre.*

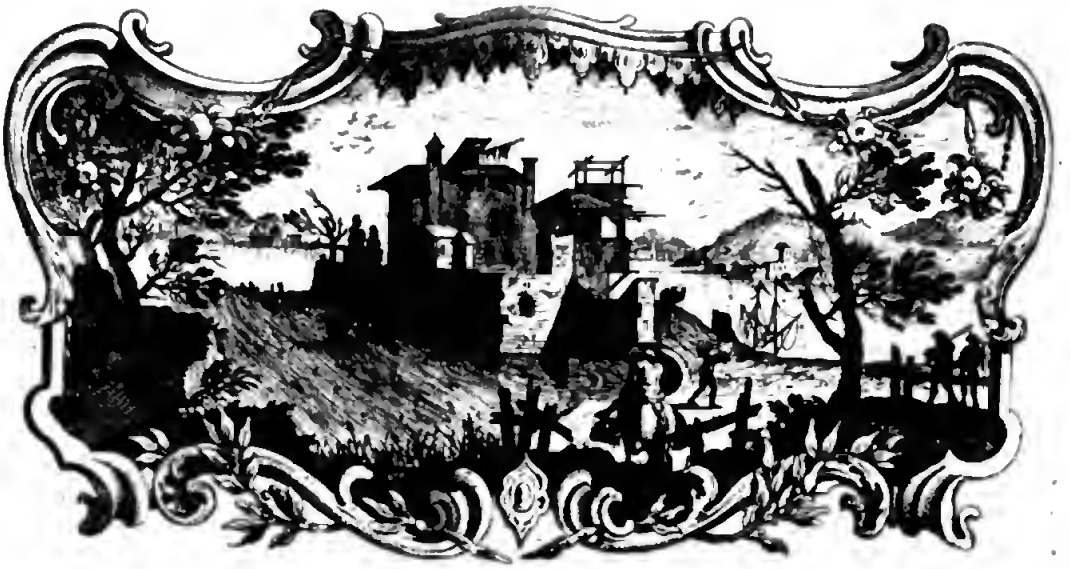

PREMIE'RE INSTRUCTION

SUR LE DESSEIN ET LE CARACTE'RE DU TRADUCTEUR.

REMARQUES*

Sur ſon Ouvrage en général ; où l'on découvre ſes Auteurs & ſon penchant vers les Interprétes les plus dangereux.

I. Deſſein de ces remarques générales.

PUiſque nous voïons paroître, contre nôtre attente, & malgré nos précautions, la Traduction & les notes d'un Auteur, dont la critique hardie & les interprétations nouvelles & dangereuſes rendent la doctrine ſuſpecte ; il faut, pour en prévenir les mau-

* Mr. *Simon* répondit à quelques Cenſures de l'Illuſtre Evêque de Meaux par pluſieurs Lettres, que l'on peut voir au Tome IV. de ſes *Lettres Choiſies*. Elles commencent à la XXXV. Lettre & finiſſent à la LII. qui eſt la derniére du Volume ; pag. 255-466. Il y en a auſſi qui roulent ſur le même ſujet, dans le *Supplément au Tome III.* Ce ſont les IV. V. VI. & VII. pag. 241-340. Cependant l'Editeur nous avertit (pag. 321.) que la Lettre VII. qui eſt le derniére du Tome III. ne porte point le nom de Mr. *Simon*, qu'elle paroît pourtant être de lui, ou au moins de quelqu'un de ſes amis qui l'a compoſée ſur ſes Hiſtoires Critiques. Quant à la IV. elle nous fournit l'Extrait de quelques Mémoires envoïés par M. l'Evêque de Meaux à un de ſes amis au ſujet de la Verſion du N. Teſtament imprimée à Trévoux. Voïez ce que dit M. *la Martiniere* du mauvais ſuccès de cette Verſion, dans l'*Eloge hiſtorique de M. Simon*, pag. 91.

vais effets, donner d'abord quelque idée de l'Ouvrage dont nous nous plaignons. Nous commençons par la Préface, comme par l'endroit où les Auteurs font le mieux ſentir leur eſprit, & leur deſſein. Mais avant que d'entrer dans cet examen, comme le public a été ſurpris de certaines traductions & explications extraordinaires, qu'on trouve répandues dans le Livre, il ne ſera pas inutile d'en découvrir les Auteurs cachés.

II. Explication extraordinaire d'un paſſage, où le Fils de l'homme eſt déclaré maître du Sabat.

Il ne me ſeroit jamais entré dans la penſée, que le Fils de l'homme dans la bouche de JESUS-CHRIST, fût un autre que JESUS-CHRIST même, qui pour honorer la nature que le Verbe s'eſt unie, ſe vouloit caractériſer par le titre qui le rapproche de nous. Cependant le Traducteur met la choſe en doute; & après la déciſion de l'Evangile, il demande encore avec la troupe des Juifs infidéles, *Qui eſt ce Fils de l'homme? Quis eſt iſte Filius hominis?* Car dans la note ſur ſes paroles: *Le Fils de l'homme eſt maître même du Sabat*: il traduit: *autrement, l'homme*: & il ajoûte: *Il ſemble que le Fils de l'homme ne ſoit pas ſeulement JESUS-CHRIST, mais encore l'homme en général*, qui par ce moïen deviendra maître de toute la Loi en le devenant du Sabat. Il eſt bien certain que le Traducteur ne trouve rien dans l'Evangile qui appuïe ce ſens, ni aucun texte où le Fils de l'homme ſoit un autre que JESUS-CHRIST; il ne cite aucun Auteur Eccléſiaſtique pour une interprétation ſi bizarre & ſi inouïe: au contraire tout s'y oppoſe: mais il lui ſuffit d'avoir pour lui Crellius & Volzogue Sociniens; le premier propoſe comme recevables les deux explications, & nommément celle, qui dit que par le mot de Fils de l'homme, il faut entendre, *tout homme, ou le genre humain en général*: *Quemvis hominem, vel genus humanum generatim*. Pour Volzogue, il dit nettement, & ſans héſi-

Joan. XII 34.

Matt. XII. 8. Luc VI. 5.

Crell. Tom. II. pag. 325. ref. ad 5. 9. Volzog. Comm. in Matt. 12. Tom. I. pag. 325.

ter, que JESUS-CHRIST *n'a voulu dire autre choſe, ſinon que tout homme eſt maître du Sabat* : *Nihil aliud dicere voluit, quam quemvis hominem eſſe dominum Sabbati*. Nôtre Auteur n'a pas craint d'emprunter de ces Hérétiques une doctrine qui affoiblit l'autorité de JESUS-CHRIST, comme étant en égalité avec ſon Pere le ſouverain arbitre de la Religion.

Le Traducteur s'appuïe ſur ſaint Marc, où JESUS-CHRIST dit, *que le Sabat eſt fait pour l'homme*, &c. *Marc. VI. 27.* ce que nous examinerons en ſon lieu: il nous ſuffit à préſent de remarquer que ce ſont encore le mêmes Auteurs Sociniens qui lui ont fourni cette preuve, comme le reſte de la doctrine. *Ibid.*

III. Autre paſſage de l'Evangile traduit & explique ſelon des principes erronés.

Sur ces mots de l'Evangile de ſaint Luc, *Diſcedite a me omnes operarii iniquitatis* : il traduit : *Vous tous qui vivez dans l'iniquité*. Il faut ici ſe rendre attentif à une fineſſe Socinienne: c'eſt une doctrine de cette ſecte, qu'on n'eſt damné que pour les péchés d'habitude: elle eſt réfutée par ce paſſage en traduiſant naturellement : *Retirez-vous, vous qui faites, vous qui commettez l'iniquité*; ou comme le Pere Bouhours a exactement & élégamment traduit: *Retirez-vous, vous qui faites des œuvres d'iniquité*. On en élude la force, en traduiſant: *Vous qui vivez* : & encore plus en exprimant dans la note : *Que cela marque une habitude dans le vice*: c'eſt auſſi l'explication de Volzogue Socinien, qui parle ainſi ſur ce paſſage: *Per operationem iniquitatis non unus tantum aut alter actus intelligitur, ſed habitus & conſuetudo totius vitæ*: c'eſt-à-dire, *par opérer l'iniquité, il ne faut pas entendre un ou deux actes, mais la coûtume, & l'habitude de toute la vie*: ce qui revient au, *qui vivez*, du Traducteur. Il ne lui ſert de rien d'avoir ſuivi quelques Catholiques, qui n'ont pas vû cette conſéquence ſi favorable aux plus grands crimes, s'ils n'étoient pas d'habitude; puiſque ſa note le con-

Luc. XIII. 27. *Matth. VII 23.* *Luc. XIII. 27.*

Volz. Comm. in Luc. hîc.

vainc de l'avoir vûe: le Lecteur eſt invité à s'en ſouvenir: le Traducteur en a fait la remarque, il l'a exprimée ; & c'eſt de deſſein formé qu'il a tourné le paſſage de la maniére la plus convenable à y donner lieu.

IV. Paſſage de l'Evangile de S. Jean. *Joan XV. verſ. 5.*

C'eſt une ſemblable affectation qui fait traduire ces paroles de ſaint Jean, *Sine me nihil poteſtis facere*: *Vous ne pouvez rien faire étant ſéparés de moi*: & ajoûter cette note : *Sans moi, c'eſt-à-dire, ſéparément de moi, comme le mot Grec le marque*. Quel inconvénient y avoit-il à traduire avec tous les Peres, ſelon la Vulgate : *Vous ne pouvez rien faire ſans moi*? Mais le Traducteur leur a préféré Slichtingius qui explique ainſi ces paroles dans ſon Commentaire ſur ſaint Jean: *Sine me*, id eſt, *a me ſeparati per apoſtaſiam ſeu defectionem*. Il a plû à ce Socinien de réduire le beſoin qu'on a de JESUS-CHRIST à une ſimple obligation de ne pas apoſtaſier, ſans au reſte tirer de lui aucun ſecours par ſon influence intérieure & particuliére; & le Traducteur a voulu ſuivre cette explication, juſqu'à l'inſérer dans ſon Texte, ce que le Socinien n'avoit pas oſé.

Slicht. Hicle

V. Abus du Grec.

On a vû qu'il s'appuïe du Grec, & ſur le terme χωρὶς: vain raffinement; puiſque lui-même, il a traduit dans ſaint Jean: *Rien n'a été fait ſans lui* : aux Hébreux: *Sans la foi, il eſt impoſſible de plaire à Dieu*; & ainſi dans les autres endroits, où l'Ecriture s'eſt ſervie du même mot Grec.

Joan I. 3. *Heb XI. 16.*

VI. Paſſage de ſaint Paul, *J'ai hai Eſaü*: d'où eſt priſe la verſion du Traducteur. *Rom. IX. 13.*

Si l'on vouloit donner un exemple d'une traduction téméraire, pour ne rien dire de plus, la premiére qui ſe préſenteroit à la penſée, ſeroit celle-ci: *J'ai plus aimé Jacob qu'Eſaü* : au lieu de traduire : *J'ai aimé Jacob*; *& j'ai hai Eſaü*, comme porte le Texte Grec, auſſi-bien que celui de la Vulgate. Le Traducteur leur a préféré Epiſcopius : *Odio habui*, dit-il, *id eſt, minus dilexi, nec tot beneficiis affeci:* Je

Epiſc. obſ. in Rom. IX verſ. 13. p 402.

l'ai haï, c'eſt-à-dire, je l'ai moins aimé, & je ne l'ai pas gratifié de tant de bienfaits. Ainſi la traduction eſt dictée de mot à mot par le grand docteur des Sociniens, avec cette ſeule difference, que le Socinien en a fait ſa note, & que l'autre l'a inſérée dans le Texte même. On ſait au reſte que les Sociniens ont leurs raiſons, pour effacer la haine de Dieu contre Eſaü, qui ſuppoſe le péché original; & le Traducteur a mieux aimé les favoriſer, que de s'attacher à ſon Texte.

VII. Autre paſſage, où le Traducteur ôte le terme *haïr* force de ce terme.

Il n'eſt pas plus excuſable d'avoir traduit dans ſaint Luc: *Si quelqu'un vient à moi, & qu'il aime ſon pere & ſa mere, ſa femme, ſes fils, ſes freres, ſes ſœurs, & même ſa propre perſonne plus que moi, il ne peut être mon diſciple*: au lieu de mettre *haïr*, comme il eſt écrit dans le Texte Grec & dans la Vulgate; c'eſt viſiblement altérer la ſainte Parole. Que diroit-on de celui qui changeroit cette vive expreſſion du Pſalmiſte: *Vous aimez la juſtice, & vous haiſſez l'iniquité*; en ce froid langage, *Vous aimez mieux la juſtice que l'iniquité*, & la vertu que le vice? En tout cas, s'il eût fallu expliquer, c'eſt autre choſe d'adoucir un mot dans une note avec les précautions néceſſaires; autre choſe d'attenter ſur le Texte même, & vouloir déterminer le Saint-Eſprit à un ſens plus foible que celui qu'il s'eſt propoſé. Ainſi il n'eſt pas permis de changer l'expreſſion forte de *haïr* en celle de *moins aimer* ſimplement. Lorſque quelqu'un vous détourne de JESUS-CHRIST, quelque cher qu'il vous ſoit d'ailleurs, fût-il vôtre pere ou vôtre mere, vous ne vous contentez pas de le *moins aimer*; vous le fuïez, vous lui réſiſtez; vous lui refuſez toute obéiſſance & toute communication, qui vous pourroit affoiblir, comme ſi c'étoit un ennemi, & non pas un pere. C'eſt ainſi que l'interpréte ſaint Grégoire, & après lui le Vénérable Béde:

Luc XIV. 26.

Pſ. XLIV. 8.

Odiendo & fugiendo neſciamus: il y a là de la haine, non pas contre la perſonne, mais contre l'injuſtice qui met dans le cœur une averſion ſi opiniâtre pour JESUS-CHRIST : on hait de même ſon ame ; ou comme traduit l'Auteur, *on hait ſa propre perſonne*, quand on perſécute en ſoi-même ce principe de concupiſcence, qui s'oppoſe à la vertu, & nous ramollit : *Carnis deſideria frangunt, ejus voluptatibus reluctantur*, diſent les mêmes Interprétes. On pouſſe la choſe plus loin, puiſqu'on paſſe
1.Cor.IX. 27. juſqu'à châtier *ſon corps*, avec ſaint Paul, *& à le tenir en ſervitude* ; & la pratique des Saints eſt en cela plus forte que tous les Commentaires. Mais il n'y auroit qu'à répondre, *c'eſt un hébraiſme, c'eſt une hyperbole*, pour éluder la haine parfaite qu'on ſe doit porter à ſoi-même. C'eſt donc non-ſeulement une altération, mais un trop grand affoibliſſement de l'Evangile, que d'en réduire le précepte à un *aimer moins*.

L'Auteur avec Grotius, nous renvoïe à ſaint Mat-
Matt.X. 37. thieu, où il eſt porté ſeulement : *Qui aime ſon pere & ſa mere plus que moi, n'eſt pas digne de moi*. Mais qui dit le moins, n'exclut pas le plus : il falloit donc conſerver ſa force à la parole de JESUS-CHRIST, &
Ibid.VI.24. mettre *haïr*, ſans héſiter comme a fait l'Auteur ici : *Nul ne peut ſervir deux maîtres : car, ou il haïra l'un, & aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, & mépriſera l'autre* : où il ne s'agit pas ſeulement *de moins aimer*, mais *de haïr* & *de mépriſer* poſitivement. Il y a auſſi, comme on vient de voir, quelque choſe de poſitif dans l'éloignement qu'on a de ceux qui nous veulent ſéparer de JESUS-CHRIST ; mais ſur-tout le poſitif eſt certain en Dieu dans ſa haine pour Eſaü, à cauſe du péché original. Je ſais les opinions de l'Ecole ſur la réprobation, & peut-être commence-t-elle par un *aimer moins* ; mais pour en comprendre le ſecret entier

que ſaint Paul a voulu nous propoſer, il y faut entendre de la part de Dieu une haine qui ne peut avoir d'autre objet que le péché permis de lui & commis par l'homme; en ſorte qu'il n'y a rien de plus erroné, que de réduire le *hair* de ſaint Paul pour Eſaü, à un ſimple *mieux aimer* pour Jacob.

VIII. Autre paſſage de ſaint Paul, doctrine du Traducteur ſur le domaine abſolu de Dieu qui lui fait rejetter les juſtes : & de qui elle eſt tirée. * *Rom. IX. 19.*

Quand ſur le même Chapitre *, l'Auteur dit *que Dieu étant le maître abſolu, a pû rejetter les Juifs ... quand même ils n'auroient point été coupables* : c'eſt encore un ſecret du Socinianiſme; puiſque c'eſt la doctrine commune de ces Hérétiques, de conſtituer le domaine abſolu de Dieu & ſon empire ſouverain dans le pouvoir de damner qui il lui plaît, même les plus juſtes : ils en ont fait des Livres entiers ſous ce titre, *de ſupremo dominio*, ou *imperio Dei*; & il eſt certain qu'ils laiſſent exercer en partie à Dieu ce domaine ſi abſolu dans la réprobation des Juifs, & la vocation des Gentils; ce que l'Auteur exprime en ce lieu.

IX. Etrange explication d'un paſſage de ſaint Paul, *Rom.* XIV. 4. & de qui elle eſt tirée. *Rom. XIV. 4.*

Potens eſt Deus ſtatuere illum, στῆσαι, *ſtabilire, firmare* : *Dieu eſt aſſez puiſſant pour l'affermir* : (celui qui pourroit tomber) C'eſt un paſſage conſacré par tous les Peres, & par le Concile de Trente, pour établir le don de perſévérance. Le Traducteur l'élude par cette note; *l'affermir, c'eſt-à-dire, l'abſoudre*; ce qui eſt bien éloigné du mot d'*affermir*. Mais Crellius a propoſé cette explication : *Dei ſententia abſolvetur ... eſt in Dei arbitrio ut illum abſolvat*; c'eſt-à-dire, *Dieu l'abſoudra : il eſt au pouvoir de Dieu de l'abſoudre*. C'eſt ainſi qu'un des chefs des Sociniens tâche d'ôter à l'Egliſe un paſſage principal, dont elle ſe ſert pour établir la puiſſance de la grace; & loin de le corriger, nôtre Traducteur ſe rend ſon complice. Voilà les Docteurs qu'il conſulte & qu'il étudie, & la ſuite nous en montrera d'autres exemples. *Crell. helt.*

X. Vaine excuſe de l'Auteur ; & ſon attachement aux Hérétiques les plus pervers, mal juſtifié.

Je ſais qu'il s'eſt préparé une excuſe en répandant de tous côtés dans ſes Critiques précédentes, que les Peres n'ont pas toûjours refuſé les explications des Hérétiques; mais l'artifice eſt groſſier, puiſqu'on n'a jamais affecté de les ſuivre juſques dans les endroits ſuſpects ; loin de tranſcrire les notes où ils appuïent leurs erreurs, & même d'en compoſer le Texte ſacré. Je dirai même qu'on ſe rend ſuſpect en affectant de les ſuivre dans les choſes indifférentes, ou qui ne paroiſſent pas regarder la foi, lorſqu'elles ſont extraordinaires & déraiſonnables.

XI. Bizarre traduction d'un paſſage des Actes, priſe des mêmes ſources. *Act. VI. 7.*

Je ne connois point de plus bizarre traduction que celle-ci dans les Actes: *Multa turba ſacerdotum obediebat fidei:* tout le monde traduit naturellement: *Un grand nombre de Sacrificateurs ou de Prêtres obéiſſoit à la foi*. Mais il falloit à nôtre Auteur quelque choſe de ſingulier ; & il a traduit également contre la Vulgate & contre le Grec : *Il y eut auſſi pluſieurs Sacrificateurs du commun*, &c. Et la note porte : *On entend par Sacrificateurs du commun, ceux qui n'étoient point du premier rang, ſoit par leurs charges, ſoit par leur naiſſance*. Quoi donc, on ne voudra pas avouër que les Sacrificateurs du premier rang auront pû s'aſſujettir à JESUS-CHRIST parmi les autres ? Et qu'eſt-ce que nôtre Auteur a trouvé dans le Texte pour les en exclure ? Rien du tout: mais il lui ſuffit qu'un Socinien imprimé avec les Oeuvres de Volzogue, lui ait donné dans ſon Commentaire ſur les Actes, la vûe *de diſtinguer de la troupe* (de ceux qui ont crû) *les chefs des vingt-quatre ordres des Sacrificateurs : qui a turba eximi poſſunt*. Ainſi il veut exclure de la *troupe* des convertis, ceux qui étoient les chefs des ordres, comme s'il n'y eût point eu de grace pour eux, & ne veut laiſſer à JESUS-CHRIST que ceux qu'il appelle *la troupe* ; ce que nôtre Auteur a voulu traduire par les *Sacrificateurs du commun*.

Je ne ſais quel plaiſir on a voulu prendre à diminuer la merveille de la converſion de Zachée en la réduiſant à ſa ſeule perſonne, au lieu que JESUS-CHRIST y comprend expreſſément la maiſon de ce Publicain attirée par le bon exemple du maître. *Aujourd'hui*, dit-il, *cette maiſon a été ſauvée* : mais il a plû au Traducteur de s'y oppoſer par cette note ; *Ce qui ſuit ſemble indiquer qu'il ne parle que de Zachée, & non pas de tous ceux qui habitoient la maiſon*. Qu'a-t-il trouvé dans la ſuite qui reſtreigne la *maiſon* au maître ſeul ? Luc de Bruges avoit entendu naturellement que JESUS-CHRIST voulant expliquer *le bon effet de ſon entrée dans cette maiſon*, avoit exprimé par ce terme *la converſion, premiérement du pere de famille, & enſuite celle de la famille même* : & c'eſt ce qui ſe préſente d'abord à ceux qui ne veulent pas raffiner hors de propos. Mais il ſuffit au Traducteur d'avoir trouvé dans Volzogue : *Per domum intelligit ſolum Zachæum* : *Par la maiſon, JESUS-CHRIST n'entend que le ſeul Zachée* ; comme ſi la préſence de JESUS-CHRIST n'eût pas pû être ſuivie d'un grand effet.

XII. Singularité ſur la converſion de Zachée & de ſa maiſon attirée.

Luc. XIX. 9.

Supp. in Luc. Tom. III. édit. 1612. p. 190.

Volzog. Comm. in Luc. hoc.

C'eſt que les Critiques ſont contens, pourvû qu'ils ſe montrent plus déliés obſervateurs que les autres hommes ; & ils trouvent de meilleurs ſens de ne pas croire tant de merveilles, ni que le monde ſe convertiſſe ſi facilement : c'eſt pourquoi ils aiment mieux trouver des ſingularités avec les Sociniens, que de ſuivre le chemin battu avec les autres.

Dans la note ſur les Actes, xx. ℣. 28. l'Auteur relève avec ſoin, que les Evêques de ce verſet, ſont les Prêtres du ℣. 17. & il doit être repris d'avoir étalé ſans explication, une érudition ſi vulgaire en faveur des Presbytériens. Mais je veux ici remarquer qu'au même Livre des Actes, Chapitre xi. ℣. 30. il ajoûte, qu'*il y a de l'apparence que le mot d'Anciens ou de Prêtres*,

XIII. Remarque ſingulière ſur les Diacres ; & de quelle autorité elle eſt.

comprend auſſi les Diacres en ce lieu-ci : ce qui ſeroit inouï, ſi le Socinien qui a commenté les Actes parmi les Oeuvres de Volzogue, n'avoit dit comme nôtre Auteur, qu'*il y a apparence qu'outre les Paſteurs de l'Egliſe, on doit entendre en ce lieu ceux qui compoſoient le Sénat de l'Egliſe, où les Diacres ſont compris* : *qui Senatum Eccleſiæ conſtituebant, inter quos erant & Diaconi.*

Comm. in Acta XI 30. Tom II. pag. 77.

XIV. Louänges données par ce Critique à Fauſte Socin, à Crellius, & à Grotius.

Ceux qui verront ici la pente ſecrette du Traducteur pour les Unitaires, ceſſeront de s'en étonner, en conſidérant les exceſſives louänges qu'il leur a données. Il ne connoît point d'Interprétes de meilleur goût: Socin viſe bien, *& il cherche*, dit ce Critique, *les explications les plus ſimples & les plus naturelles* : quoique les ſiennes *ſur le Fils & le Saint-Eſprit, ſoient QUELQUEFOIS forcées & trop ſubtiles*. Ce n'eſt donc que *quelquefois:* & c'eſt-à-dire, que pour l'ordinaire, & même dans les endroits où il établit ſes erreurs, il a rencontré *le ſimple & le naturel qu'il cherchoit* : ce qui joint *à ſon exactitude & à ſon bon jugement ſur les verſions de l'Ecriture*, invite à le lire ceux qui en ſeroient le plus éloignés. On louë *auſſi dans ſa critique, ſon application & ſon bon ſens* : au reſte, *il eſt ſurprenant*, dit nôtre Auteur, *qu'un homme qui n'avoit preſque aucune érudition, & qu'une connoiſſance très-médiocre des Langues, ſe ſoit fait un parti ſi conſidérable en ſi peu de tems ;* & peu s'en faut que l'Auteur ne trouve ici à peu près le même miracle qui a paru dans la converſion des Gentils au Chriſtianiſme: ſans ſonger que le miracle de Socin, c'eſt de ſavoir flater les ſens, & ſupprimer ce qui les paſſe; & on eſt trop prévenu, quand on ne voit pas que c'eſt là le ſeul attrait de la ſecte, & la ſeule cauſe du progrès de cette gangréne.

Crit. des Comm. Ch. 56. pag. 837. Ibid. Chap. 57. p. 863.

Ibid. Ch. 56. p. 844.

Ibid. 835.

Crellius ne remporte pas de moindres éloges : on poſe pour fondement qu'il *ne s'arrête préciſément qu'au ſens littéral de ſon Texte* : on y ajoûte *ſa grande réputa-*

Chap. 56. p. 846. 847. Ibid.

tion parmi les ſiens, le diſcernement, le bon choix, l' attachement à la lettre, qu' on remarque dans cet Auteur, *qui eſt tout enſemble Grammairien, Philoſophe, Théologien, & qui néanmoins n' eſt pas étendu: allant preſque toûjours à ſon but par le chemin le plus court*; enſorte qu' on y trouve tout, & avec le fond la briéveté, qui eſt le plus grand de tous les charmes. *Ibid. 251.*

Cet homme, dit nôtre Critique, *a une adreſſe merveilleuſe à accommoder avec ſes préjugés les paroles de ſaint Paul: ce qu' il fait avec tant de ſubtilité, qu' aux endroits mêmes où il tombe dans l' erreur, il ſemble ne rien dire de lui-même*. Patler ainſi, c'eſt vouloir délibérement tenter ſes Lecteurs, & les porter par une ſi douce inſinuation, non-ſeulement à lire & à conſulter, mais encore à embraſſer & à ſuivre des explications ſi ſimples, qu' on y croit entendre, non pas l'homme, mais le Saint-Eſprit par la bouche de l' Apôtre: c' eſt ce qui eſt bien éloigné de la vérité; mais il a plû à l' Auteur de lui donner cet éloge. *Ibid. Ch. 16. p. 251.*

Il n' oublie rien pour exprimer l' admiration de Grotius pour *cet Unitaire*, qui, comme Grotius l'avouë lui-même, *lui a montré le chemin pour examiner à fond le Texte des Livres ſacrés*. En effet, il faut remarquer, que le tems où Grotius a écrit ſes Commentaires ſur l' Ecriture, eſt celui où il étoit tout épris de Crellius; & cependant, ce même Grotius, qui rempliſſoit alors ſes interprétations de remarques Sociniennes, ne laiſſe pas, ſelon nôtre Auteur, *pour ce qui eſt de l' érudition & DU BON SENS, de ſurpaſſer les autres Commentateurs qui ont écrit devant lui, ſur le Nouveau Teſtament*. *Ibid. Ch. 14. p. 203.* *Ibid. 204. 205.*

Pendant que les Sociniens reçoivent de telles louänges, & que l'Auteur conſeille à pleine bouche la lecture de ces Interprétes, comme trés-utile même aux Catholiques; les Théologiens orthodoxes, & même les Peres, n'ont que des *ſens théologiques*, op-

posés au sens littéral, & pleins de raffinement & de subtilité : voilà le systême de la théologie de nôtre Auteur, dont il a fallu donner cet essai, en attendant qu'on en fasse la pleine démonstration, & qu'on y apporte le reméde convenable.

XV. On marque en passant le vrai caractére des Sociniens, bien éloigné des idées qu'en donne l'Auteur.

Si cependant on est tenté de croire que les interprétations des Sociniens tant vantées par nôtre Critique, aïent du moins de la vraisemblance, je promets à tout Lecteur équitable de le convaincre d'erreur. La suite fera paroître que leur vraisemblance, c'est qu'ils savent flater les sens : leur simplicité consiste à contenter la raison humaine par l'exclusion de tous les mystéres : leur bon sens, c'est le sens charnel qui secouë le joug de la foi : quelque amour qu'ils fassent paroître pour les bonnes mœurs ; l'enfer éteint, & la damnation réservée par ces Hérétiques aux seuls péchés d'habitude, font l'agrément de leur morale : leurs interprétations par rapport au Texte sacré sont toutes forcées, absurdes, incompatibles avec le sens naturel ; & ne paroissent coulantes, que parce qu'il est aisé de suivre la pente de la nature corrompue, & d'avaler un venin qu'on rend agréable, en nourrissant la licence de penser impunément tout ce qu'on veut.

XVI. Question, si le Traducteur est tout-à-fait net sur la Divinité de J. C.

Savoir maintenant si un Interpréte si favorable aux Unitaires, a parlé convenablement & conséquemment de la Divinité de JESUS-CHRIST : la chose étoit difficile. Il lui faut faire justice sur les remarques de sa Traduction ; il y établit positivement & souvent la Divinité de JESUS-CHRIST contre les nouveaux Paulianistes, & il appelle Héréſie, la doctrine contraire. Mais pour bien comprendre le génie de ces Hérétiques, il ne suffit pas de s'opposer à quelque endroit de leur doctrine : un petit mot qu'on leur laisse, rétablit toute leur erreur ; & ce n'est pas les connoître que d'en penser autrement : or je

trouve dans nôtre Auteur ſur la divinité de JESUS-CHRIST, non-ſeulement quelques petits mots qui pourroient avoir échapé, mais encore tant de faux principes, tant de paſſages affoiblis, tant d'expreſſions ambigues, & par-tout une ſi forte teinture du Socinianiſme, qu'il n'eſt pas poſſible de l'effacer.

XVII. Paſſage de ſaint Paul, *I. Cor. XV. 24. 25.* & Note peu convenable à la divinité de JESUS-CHRIST. *I. Cor. XV. 24. 25.*

Par exemple (car il eſt bon de donner d'abord quelque idée de la méthode de l'Auteur en cette matiére, comme on a fait dans les autres) ſur ces paroles de la I. aux Corinthiens, où ſaint Paul expoſe *que la fin viendra, lorſque JESUS-CHRIST remettra ſon roïaume à Dieu ſon Pere*; on ne ſait ce que veut dire cette Note : *JESUS-CHRIST remettra à Dieu ſon Pere ſa qualité de Meſſie, par laquelle il gouverne toute l'Egliſe; & c'eſt ce gouvernement ou roïaume qu'il remettra à ſon Pére*. Eſt-ce donc qu'il ceſſera d'être Meſſie, ou Roi, ou Pontife, ou Médiateur ? Ce myſtére n'eſt connu que des Sociniens, qui tous unanimement décident avec Grotius *que la fin*, dont parle ſaint Paul, *c'eſt la fin du régne de JESUS-CHRIST*.

Grot. ibid. verſ. 24.

XVIII. Divers ſentimens des Sociniens : le Traducteur prend le plus mauvais.

Crellius qu'il ſuit ordinairement, comme lui, avoit voulu voir ſur le même endroit *la fin du régne de JESUS-CHRIST*. Slichtingius ſeul, quoique d'accord dans le fond avec les autres, a eu honte de cette expreſſion, qui fait finir le régne de JESUS-CHRIST, dont l'Ange avoit dit que le régne n'auroit pas de fin. *Par la fin, il a expliqué la fin du monde*. Dans ce partage tel quel des Sociniens, nôtre Auteur a choiſi le parti le plus oppoſé à JESUS-CHRIST : *La fin*, c'eſt-à-dire, *la fin du monde; ou plûtôt, comme les paroles ſuivantes l'inſinuent, celle du régne de JESUS-CHRIST* : il avoit voulu bien dire d'abord, & ménager le régne éternel de JESUS-CHRIST, mais Crellius & Grotius l'ont emporté; & c'eſt au régne de JESUS-CHRIST, & non pas au monde, que ſaint Paul donne une fin.

Slichte. Comm. Tom. II. hic p. 81.

Verſ. 24.

XIX. Le ſens du Traducteur eſt incompatible avec la divinité de JESUS-CHRIST.

Mais ſi JESUS-CHRIST eſt Dieu, comment peut-on imaginer la fin de ſon régne ; & la divinité qui lui eſt unie à jamais, peut-elle ne le pas faire éternellement régner, même ſelon ſa nature humaine? ainſi que les Sociniens qui ne croïent pas que JESUS-CHRIST ſoit Dieu & homme ; & Grotius qui en tant d'endroits affoiblit cette idée, diſent qu'on verra la fin de ſon régne : mais un Prêtre qui fait profeſſion d'être Catholique, comment a-t-il pû ſe laiſſer éblouïr de ces vains raiſonnemens ? car voici en vérité une étrange idée : *JESUS-CHRIST*, dit Grotius, *remet ſon roïaume, ſon commandement, ſon autorité ; c'eſt comme les Préſidens des Provinces rendoient aux Céſars la puiſſance qu'ils avoient reçûe : Reddebant Cæſaribus acceptam poteſtatem*. Crellius s'explique de même : *Verbum tradendi hoc loco id ſignificat quod vulgo dicere ſolent* reſignare ; *quo pacto, verbi gratia, dux bellicus poteſtatem a Rege acceptam tradit Regi, eique reſignat, cùm eam ita deponit, ut ea jam tota atque in ſolidum ad Regem redeat, quæ antea fuerat ipſi communicata a Rege. Rendre*, dit-il, *le roïaume, ſignifie le remettre aux mains de ſon Pere, comme un General d'armée* (après avoir achevé la guerre, & ſubjugué les ennemis) *remet au Roi ſes pouvoirs ; en ſorte que la puiſſance qu'il dépoſe, retourne toute en ſolidité au Roi qui l'avoit communiquée :* c'eſt ce qu'il appuïe en ſept ou huit pages avec une longueur qui ne reſſent guéres la préciſion, dont nôtre Auteur l'a loué. Quoiqu'il en ſoit, voilà ces grands Interprétes que ce Traducteur a tant relevés : une petite comparaiſon tirée des choſes du monde, avec quelque trait d'Humanités ou d'hiſtoire fait toute leur théologie, ſans qu'ils s'élévent au-deſſus, ou que jamais ils puiſſent ſortir des penſées humaines. N'eſt-il pas plus digne de Dieu & de JESUS-CHRIST de dire avec l'Ecriture, que le roïaume de JESUS-CHRIST c'eſt ſon Egliſe ; qu'après qu'il l'a

In hunc loc. fol 332.

recueillie de toute la terre, & pendant la ſuite des ſiécles, à la fin du monde il la remet ainſi ramaſſée & compoſée de tous ſes membres qui ſont les Elûs, pour être à jamais le Peuple ſaint, & la Cité rachetée où Dieu ſera glorifié ; mais toûjours en JESUS-CHRIST & par JESUS-CHRIST ? C' eſt ainſi qu' il rend à ſon Pere ceux que ſon Pere lui avoit donnés ; ce qui fera la fin de toutes choſes, non par une pompe humaine & une eſpéce de cérémonie, mais par la comſommation de l'œuvre de Dieu dans ſes Saints. Il ne s'agit pas ici d'expliquer à fond cette belle théologie, mais de faire honte, s' il ſe peut, à nôtre Auteur d' avoir préféré les idées des Sociniens à ces excellentes vérités. Il a même en quelque ſorte enchéri ſur eux, puiſqu'aucun autre que lui n' a oſé dire, que JESUS-CHRIST rendroit à ſon Pere ſa *qualité de Meſſie :* il n'a pas voulu ſe ſouvenir que Meſſie veut dire *Oint & CHRIST* ; que c' eſt par la divinité qui habite en JESUS-CHRIST corporellement, qu'il eſt CHRIST & Oint : en ſorte que s' il ceſſe d' être CHRIST, il ceſſe auſſi d' être Dieu : & pour venir à la Roiauté, Slichtingius lui dira, *que cette tradition du roïaume de JESUS-CHRIST à ſon Pere, démontre qu'il n' eſt pas ce ſeul & vrai Dieu, puiſque s' il l'étoit, il ne rendroit pas ſon régne à aucun autre*. Il falloit donc entendre autrement ce paſſage de ſaint Paul, à moins de vouloir introduire dans l' Egliſe le Socinianiſme tout pur, préſenté de la main d'un Prêtre au peuple fidéle.

Tom II. comm. in 1. ad Cor. hoc p. 81.

XX. Autre paſſage de ſaint Paul, traduit & expliqué par l' Auteur ſelon l'eſprit des Sociniens. *Philipp. II. 6.*

Il le favoriſe encore dans la traduction de ce paſſage aux Philippiens : *Non rapinam arbitratus eſt eſſe ſe æqualem Deo* ; où il a mis dans le Texte : *Il ne s' eſt point attribué impérieuſement d' être égal à Dieu* : au lieu de traduire, ſelon le Grec & la Vulgate, *Il n' a pas crû que ce fût une uſurpation*. Pourquoi raïer du Texte cette expreſſion ſi forte, *que ce n' eſt pas une uſurpation* : qui démontre ſi pleinement que l' égalité

avec Dieu eſt le propre bien de JESUS-CHRIST, & qu'il a droit de ſe l'attribuer, pour mettre à la place cette locution ambigue : *Il ne s'eſt pas attribué impérieuſement* ; ou, comme l'Auteur le traduit encore dans ſa Note : *Il n'a pas fait trophée d'être égal à Dieu*. Ce ſeroit à dire, Il ne s'en eſt pas fait honneur, il ne s'en eſt point vanté ; & c'eſt auſſi comme l'explique Grotius : *Il n'a pas vanté, ni montré par oſtentation, cette puiſſance* : *Non vindicavit, non jactavit iſtam poteſtatem*.

Pouſſé par le même eſprit, Crellius avoit pris en bonne part cette remarque de Piſcator, (Calviniſte) que ſaint Paul *doit être entendu d'une oſtentation comme d'un butin qu'on auroit enlevé* : les Sociniens & leurs amis aiment ces ſens détournés, où il ſemble qu'un Apôtre n'oſe expliquer directement le droit naturel de ſon Maître ſur ſon égalité avec Dieu. D'ailleurs, on ne louë pas un Dieu véritable de *n'être point impérieux, & de ne pas vanter ſa divinité avec un air d'oſtentation* ; c'eſt la louänge d'un Dieu par emprunt ou par repréſentation ; & tel que les Sociniens font JESUS-CHRIST.

Au reſte, comme le deſſein de ſaint Paul étoit de nous exciter à l'humilité par l'exemple de JESUS-CHRIST qui s'eſt abaiſſé lui-même juſqu'à ſe faire homme, & à ſubir le ſupplice de la croix ; il n'y avoit rien de plus naturel ni de plus ſuivi ou de plus propre au ſujet, que de nous montrer le Sauveur, qui pouvant *ſans uſurpation* & de plein droit ſe porter pour Dieu, s'étoit dépouïllé lui-même d'une maniére ſi ſurprenante : *Exinanivit ſemetipſum*. La verſion de la Vulgate n'étoit point douteuſe : on ne pouvoit mieux rendre ἡγήσατο, que par *arbitratus eſt* ; ni ἁρπαγμὸν, que par *rapinam* ; ni ἐκένωσε, que par *exinanivit* ; ni mieux traduire tous ces mots dans nôtre langue, que par croire *uſurpation*, & s'anéantir. Au contraire, pour introduire *l'oſtentation ou l'air impérieux*, il falloit don-

ner aux mots une ſignification qu'ils n'eurent jamais. On ne peut donc s'étonner aſſez que le Traducteur ait amené dans le Texte ſon *impérieuſement*, qui n'eſt ni du Latin, ni du Grec, ni d'aucune utilité pour l'intelligence du ſens; & qu'il ait relégué ſi loin le terme qui exclut *l'uſurpation*, qui eſt à la fois de la Vulgate, de l'original, de la Tradition, de la convenance, & des choſes, & des perſonnes; qu'il ne lui laiſſe pas même ſa place dans ſa Note. Il eſt donc plus clair que le jour, qu'il a voulu ſupprimer, en faveur des Sociniens, un terme clair, eſſentiel, déciſif, par une affectation dont il n'y a que ce ſeul exemple parmi les Traducteurs.

XXI. L'Auteur appelle à ſon ſecours *Jean Gaigney & quelques Anciens*: examen des deux paſſages que Gaigney produit. *Préf. p.* 37

Pour en venir à la Note, où l'Auteur cite *Jean Gaigney & quelques Anciens*; premiérement il oublie ſa régle, de *bien prendre garde à ne pas mettre le Commentaire dans la Verſion*, pour ne point faire parler l'homme à la place du Saint-Eſprit.

Secondement, il eſt vrai que j'ai trouvé dans la Note de Gaigney ſur cet endroit de ſaint Paul, que par cette locution, *non rapinam arbitratus eſt*, cet Apôtre a voulu dire que JESUS-CHRIST *ne s'étoit pas impérieuſement vanté devant les hommes d'être égal à Dieu*: *Non id imperioſe venditavit*.

Troiſiémement, il eſt viſible que Gaigney n'avoit pas l'autorité de compoſer un nouveau Gloſſaire, ni de changer la ſignification des mots: outre que cette louänge de n'être pas vain & impérieux eſt indigne, & d'être reçûe par JESUS-CHRIST, & de lui être donnée par l'Apôtre, dont auſſi le Texte n'a pas le moindre rapport à cette explication.

Il n'y avoit donc qu'à rejetter nettement l'explication inouïe de Jean Gaigney ſur le titre ſeul de ſa ſingularité; d'autant plus, en quatriéme lieu, que le même Commentateur en rapporte une autre, qui ſuppoſe que l'égalité avec Dieu étoit

Ibid. *un bien propre & connaturel à JESUS-CHRIST, qui ne l'a ni uſurpé ni ravi avec violence : violenter.* Nôtre Traducteur a diſſimulé cette explication ; & par une affectation trop manifeſte, il n'a voulu voir dans ſon Auteur que ce qui pouvoit appuïer Crellius & Grotius.

Cinquiémement, pour la premiére explication, Gaigney allégue comme approchans de ſon ſentiment, *accedunt*, Primaſe & le Commentaire ſous le nom de ſaint Ambroiſe qu'on ſait être de Pélage l'Héréſiarque. Mais je trouve ſeulement dans ce dernier, que JESUS-CHRIST *a eu droit de ſe faire égal à Dieu, que l'uſurpation eſt de s'égaler à celui à qui l'on eſt inférieur, & que JESUS-CHRIST, quoiqu'égal à Dieu, a retiré l'action de ſa toute-puiſſance, afin de s'humilier & de paroître foible & ſans réſiſtance :* par où il explique le mot, *exinanivit, il s'eſt anéanti lui-même.*

Prim. in Epiſt. ad Philip.

Primaſe de ſon côté ne dit auſſi autre choſe, ſinon que JESUS-CHRIST a caché *par humilité* ce qu'il étoit, *exinanivit ſemetipſum, nous donnant l'exemple de ne nous pas glorifier ; & qu'au reſte, il n'a pas ravi ni uſurpé ce qu'il poſſédoit naturellement, c'eſt-à-dire, l'égalité avec ſon Pere.*

Il paroît donc en ſixiéme lieu, que ces deux Auteurs ont exactement gardé la ſignification des mots, & que par le mot *rapinam*, ils ont entendu avec tous les autres, *choſe ravie avec violence & uſurpation.* On voit maintenant ſi ces paroles approchent de celles-ci, *JESUS-CHRIST ne s'eſt pas vanté impérieuſement*, & ſi nôtre Traducteur a eu raiſon de s'attacher à cette expreſſion, juſqu'à exclure du Texte le ſens véritable.

XXII. Le Traducteur fournit de juſtes reproches contre Jean Gaigney.

C'eſt d'ailleurs un fragile appui que l'autorité de Gaigney, ſeul & deſtitué, comme on voit, de toute Tradition, & même de ceux des Anciens qu'il avoit appellés en témoignage. Si j'avois à propoſer des reproches contre ce Commentateur du côté de la

doctrine, je ne les irois pas chercher bien loin, & le Traducteur m'en fournit aſſez dans ſes Critiques. Nous y apprenons que les Auteurs de Gaigney étoient Pighius & Catharin: on les connoît; & le Cardinal Bellarmin qui s'eſt vû ſouvent obligé à les combattre, comme fauteurs des Pélagiens en certains points, & en d'autres des Calviniſtes, ne leur laiſſe aucune autorité dans l'Ecole. Le même Critique avouë auſſi que ſur ce paſſage de ſaint Paul, *in quo omnes peccaverunt*: *en qui* (en Adam) *tous les hommes ont péché*; Gaigney favoriſe expreſſément la Traduction *quatenus*, dont s'appuïoient les Pélagiens contre celle de la Vulgate, malgré la Tradition de tout l'Occident, & les déciſions expreſſes de toute l'Egliſe Catholique. Voilà, ſelon nôtre Auteur, où nous jetteroient les ſentimens de Gaigney, ſi on en faiſoit une loi. Je laiſſe ces juſtes reproches, & ſans vouloir quereller ce Commentateur d'ailleurs habile, je m'appuïe ſur un fondement plus ſolide, & j'allégue pour tout reproche contre lui la ſingularité & la nouveauté de ſon ſentiment.

Critiq. des comm. ſur le N.T. Chap. XL. p. 189. &c.

Rom. V. 12.

XXIII. Maxime fondamentale contre les ſingularités.

Il n'y a rien d'une plus pernicieuſe conſéquence que de preſcrire par les ſentimens des particuliers, même Catholiques, contre la Tradition univerſelle & contre la régle du Concile, qui donne pour loi aux Interprétes le conſentement des ſaints Peres.

Ainſi nôtre Traducteur devoit ſavoir, que de n'avoir qu'un ou deux Auteurs, quelques capables qu'ils ſoient, c'eſt n'en avoir point. Gaigney bien conſtamment étoit orthodoxe ſur la divinité de JESUS-CHRIST; mais il n'arrive que trop ſouvent aux meilleurs Auteurs de donner dans de certaines ſingularités, dont les Novateurs tirent avantage; & ſi l'on ne prend dans les Catholiques ce qu'il y a d'unanime & de conforme à la Tradition, lorſqu'on les allégue, on ne fait rien pour les erreurs & les

nouveautés, mais on fait voir ſeulement qu'on leur cherche de l'appui.

XXIV. Carton du Traducteur ſur cet endroit de l'Epître aux Philippiens, & qu'il y laiſſe l'erreur en ſon entier.

C'eſt une maxime fondamentale dont le Lecteur judicieux ſe doit ſouvenir. Au reſte, *l'imperieuſement* du Traducteur eſt ſi viſiblement condamnable, qu'il a enfin donné un carton où il le corrige dans le Texte. Mais le Livre s'eſt débité & ſe débite ſans ce changement. On ne ſait ce que c'eſt que ces cartons de l'Auteur: ſi vous le preſſez, voilà un carton pour ſervir d'excuſe: laiſſez-le dans ſa liberté, le Livre aura ſon cours naturel, & l'erreur ſe répandra par toute la terre: la vraïe Traduction ſera bannie; *l'imperieuſement* ſubſiſtera dans toute ſa force. Le Traducteur y eſt ſi attaché, qu'il le laiſſe dans ſa Note du carton, comme pouvant donner lieu à une autre verſion également approuvée: *autrement*, dit-il, *ſelon Gaigney, après quelques Anciens, il ne s'eſt pas attribué imperieuſement*, &c. Ainſi la Traduction demeurera autoriſée par le témoignage ſingulier d'un ſeul Auteur; un ſeul Auteur donnera aux mots le ſens qu'il voudra: le Traducteur n'aura à lui joindre que des Hérétiques; & Gaigney lui ſervira toûjours de prétexte à copier Grotius & ſes ſemblables.

XXV. Si c'eſt une excuſe à l'Auteur de promettre quelques Anciens: maxime importante pour la Tradition.

Il ne ſert de rien de nous dire que Gaigney parle *après quelques Anciens*; car il faudroit les nommer. Ou ces Anciens ſont ceux que Gaigney allégue lui-même, & on a vû qu'ils ne lui ſont d'aucun ſecours: ou c'en ſont d'autres que le Traducteur nous fait attendre. Mais ſans vouloir deviner ce qu'il ſemble n'avoir oſé dire, dès qu'il ne nous marque que *quelques Anciens*, on voit aſſez qu'il n'a pour lui, ni le grand nombre, ni les plus illuſtres.

Il ſe trompe, s'il s'imagine que *quelques Anciens* qui auront parlé en paſſant, ou qui ſeront peu connus, ou qui auront en eux-mêmes peu de poids, ſoient

capables d'autoriſer une explication. Ce n'eſt pas là ce qu'on appelle la Tradition ni le conſentement des Peres. On ſait qu'il y a eu dans l'antiquité des Théodores de Mopſueſte, des Diodores de Tarſe, des diſciples cachés d'Origéne, qui en auront pris le mauvais, & quelques autres auteurs auſſi ſuſpects. Si le Traducteur s'imagine contrebalancer par un ou deux anciens les Athanaſes, les Chryſoſtomes, les Hilaires, les Ambroiſes, les Auguſtins, les trois Grégoires, & les autres qui ſont pour nous; il ne ſera pas écouté, & il montrera ſeulement qu'il ignore les maximes de l'Egliſe.

XXVI. Vaine excuſe du Traducteur.

Le Traducteur s'eſt préparé une évaſion, en diſant que du moins on n'a rien à lui reprocher ſur la Divinité de JESUS-CHRIST; puiſqu'il l'a ſi clairement établie en tant d'endroits, & même ſur le paſſage de l'Epître aux Philippiens que nous tournons contre lui. Il auroit raiſon, ſi on l'accuſoit de nier ce grand myſtére de nôtre foi: mais il voit qu'on lui fait juſtice, & qu'on a déclaré d'abord qu'il s'en étoit expliqué ſouvent, & même avec force. Mais on lui a fait voir en même tems que pour être irreprochable ſur ce point, il falloit parler conſéquemment, & n'affoiblir par aucun endroit les preuves & le langage de l'Ecriture & de l'Egliſe. Ainſi ce n'étoit pas aſſez dans le paſſage de l'Epître aux Philippiens d'établir par cette parole: *Il étoit en la forme de Dieu*: que *JESUS-CHRIST eſt vraiment Dieu*; & de le prouver par une démonſtration de ſaint Chryſoſtome. Ces autres paroles: *Il n'a pas crû que ce fût une uſurpation*, n'étoient pas moins inviolables, ni moins ſacrées. Un vrai orthodoxe l'eſt en tout: s'il innove par un endroit, il ſait bien qu'il donne lieu d'innover en d'autres; & qu'ainſi il ſe rend coupable, s'il ne ſoûtient également en tout & par tout la plénitude du Texte.

XXVII. Avertiſſement important ſur les piéges qu'on peut tendre aux ſimples, & ſur le moïen de les éviter.

Les remarques ſur le paſſages particuliers découvriront dans le Livre du Traducteur d'autres exemples de même nature que ceux qu'on a rapportés; & le Public verra de plus en plus combien il eſt dangereux de ſe laiſſer prévenir d'eſtime pour ces Interprétes trompeurs: on les ſuit même dans les points où l'on ſemble s'en éloigner, & tout ſe reſſent de leur erreur: leur adreſſe eſt ſinguliére à inſinuer leurs dogmes; & s'il échape à quelque Interpréte Catholique une ou deux explications qui les favoriſent, ſans que les Auteurs en aïent aſſez apperçû les conſéquences, nous verrons bientôt qu'ils le ſavent relever: ſi nous joignons à leurs autres artifices leur coûtume d'accommoder leur langage à tous les païs où il vivent, nous tremblerons pour les ſimples; & ſans être malins ni ſoupçonneux, nous aurons toûjours les yeux ouverts pour n'être point le jouët ou la proïe des ennemis qui ſe cachent. Si nôtre Traducteur nous eſt ſuſpect, il doit s'en prendre à lui-même, & au penchant prodigieux qu'il a témoigné pour les plus pervers des Interprétes. Ainſi, ſans nous contenter d'un ou de deux Auteurs Catholiques, qu'il pourra quelquefois nommer parmi les modernes, nous croirons toûjours être en droit de lui demander de plus sûrs garands, & d'en appeller à l'Antiquité, à la Tradition, au conſentement unanime des Peres; en un mot, à la régle du Concile de Trente.

XXVIII. Suite du même avertiſſement, & concluſion de ces remarques générales.

On ne doit donc pas le tenir pour excuſé, ſi en deux ou trois endroits de ceux que nous reprenons, il nous marque des Catholiques qui auront traduit comme lui, & qui n'auront pas toûjours été aſſez attentifs aux dangereuſes conſéquences de leur traduction. Car pour lui il ne nous a pû cacher qu'il les a vûes, & qu'il a paſſé par-deſſus. D'ailleurs, on ne verra pas dans les autres une pente déclarée pour des Interprétes trompeurs; il en faut donc toûjours revenir au fond, ſans

s'excuſer par des exemples qui même ſe trouveront rares. Enfin, nôtre Auteur s'eſt lui-même ôté cette excuſe par ces paroles de ſa Préface: *Il eût été à ſouhaiter que ces ſavans Traducteurs (M. de Sacy, le Pere Amelote de l'Oratoire, Meſſieurs de Port-Roïal, & les RR. PP. Jéſuites de Paris) euſſent eu une plus grande connoiſſance des Langues originales, & de ce qui appartient à la critique.* C'eſt en vain qu'il nous promet plus de Grec, plus d'Hébreu, plus de critique, c'eſt-à-dire, plus d'exactitude que les Interprétes les plus célébres de nos jours: s'il ne profite de ces avantages, & qu'il continue à s'autoriſer de ceux qu'il devoit avoir corrigés, ſon propre témoignage s'éléve contre lui, & nous lui pouvons adreſſer ces paroles du Fils de Dieu: *Si vous aviez été aveugles, vous n'auriez pas de péché; maintenant que vous dites, Nous voïons, vôtre péché ſubſiſte.* Pag. 2. Joan IX. 41.

REMARQUES PARTICULIÉRES

Sur la Préface de la nouvelle Verſion.

PREMIER PASSAGE.

LE Traducteur propoſe, comme bonne, l'explication de Maldonat, ſur ces paroles de l'Ange à la ſainte Vierge: *Le Saint-Eſprit viendra en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de ſon ombre; & c'eſt pourquoi ce qui naîtra ſaint en vous, ſera nommé Fils de Dieu.* I. Explication de Maldonat approuvée par le Traducteur, ſur S. Luc. 1. 35. Préf. 2. 14 15.

L'abrége qu'il donne de la doctrine de Maldonat eſt, *que quand même JESUS-CHRIST n'auroit point été Dieu, il ſeroit appellé Saint, & même Fils de Dieu en ce lieu-ci, parce qu'il a été conçû du Saint-Eſprit;* & comme on voit, indépendamment de ſa nature divine.

REMARQUES.

II. Réflexion sur l'aveu de Maldonat ; que ſon explication eſt nouvelle, & qu'il en eſt le premier & le ſeul auteur.

Je reconnois les paroles de Maldonat auſſi-bien que la conſéquence qu'on en tire ; mais il y falloit ajoûter de bonne foi, qu'après avoir rapporté le ſentiment contraire au ſien, Maldonat avouë que le ſentiment qu'il ne ſuit pas, *eſt celui de tous les Auteurs qu'il a lûs : Alii omnes quos legerim*. Ainſi il ſe reconnoît le premier & le ſeul auteur de ſon interprétation ; ce qui lui donne l'excluſion parmi les Catholiques, ſelon la régle du Concile qui oblige d'interpréter l'Ecriture ſelon la Tradition & le conſentement des ſaints Peres.

III. Dangereuſes conſequences de cette explication.

De cette interprétation de Maldonat, il ſuit de deux choſes l'une ; ou que le titre de Fils de Dieu ne prouve en aucun endroit la Divinité de JESUS-CHRIST ; ou que ce lieu où elle n'eſt pas, doit être expliqué en un ſens différent de tous les autres : ce qui eſt un inconvénient trop eſſentiel pour être omis.

En effet, on peut demander à l'Auteur de la nouvelle Verſion, ſi cette parole de l'Ange, *Il ſera appellé le Fils du Très-haut*, marque mieux la Divinité de JESUS-CHRIST, que celle-ci du même Ange, trois verſets après : *Il ſera appellé Fils de Dieu* ; on n'y voit point de différence. Si donc JESUS-CHRIST dans le dernier eſt Fils de Dieu dans un ſens impropre, on en dira autant de l'autre : & voilà d'abord deux paſſages fondamentaux où le titre de Fils de Dieu ne prouvera pas qu'il ſoit Dieu, ni de même nature que ſon Pere.

Luc. I. 32.

Que ſi dans ces deux paſſages, où l'Ange envoïé à la ſainte Vierge pour lui expliquer entre autres choſes de quel Pere JESUS-CHRIST ſeroit le Fils, il n'en eſt Fils qu'improprement, ſans l'être comme le ſont tous les autres fils véritables, de même

nature que leurs peres; que pourra-t-on conclure de tous les autres paſſages ? & ne ſera-ce pas un dénouëment aux Sociniens, pour en éluder la force ?

IV. Cette explication eſt celle que tous les Sociniens donnent pour fondement à leur doctrine. *Tom. I. p. 110.*

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi tous unanimement ils ont embraſſé cette maniére d'interpréter la filiation de JESUS-CHRIST. Fauſte Socin dans ſon Inſtitution de la Religion Chrétienne dit, *que JESUS-CHRIST eſt appellé Fils de Dieu, parce qu'il a été conçû & formé par la vertu du Saint-Eſprit dans le ſein de la Vierge, & que c'eſt la ſeule raiſon que l'Ange ait rendu de ſa filiation*. Il remarque ailleurs, qu'il n'en faut point chercher d'autre, pour appeller JESUS-CHRIST le Fils unique de Dieu, *qu'à cauſe qu'il eſt le ſeul qui ait été conçû de cette maniére, & que l'Ecriture ne donne jamais pour raiſon de cette ſinguliére filiation de JESUS-CHRIST, qu'il eſt engendré de l'eſſence & de la ſubſtance de ſon Pere.* *Traſt. de Deo, &c. ibid. 114.*

V. Les Sociniens ſe ſervent, comme nôtre Auteur, de l'autorité de Maldonat, &c, autoriſent de cette même explication ſur l'Evangile de ſaint Luc.

Volzogue, un des chefs de cette ſecte, écrit dans ſon Commentaire ſur ſaint Luc, & ſur ces paroles de l'Ange, *que JESUS-CHRIST eſt Fils de Dieu; parce que Dieu fait par ſa vertu ce que fait un pere vulgaire dans les autres hommes*: ce qu'il prouve par Maldonat dont il rapporte au long le paſſage : en ſorte que le Traducteur n'aura pas ſeulement tiré des Sociniens l'explication qu'il donne à l'Evangile, mais encore qu'on lui pourra reprocher d'avoir appris d'eux à ſe ſervir de Maldonat pour la défendre.

Ils font néanmoins la juſtice à Maldonat, de le reconnoître pour un puiſſant défenſeur de la Divinité de JESUS-CHRIST, *ſtrenuum defenſorem*: mais ils prétendent qu'à cette fois, ſon aveu leur fait gagner leur cauſe. *Ibid.*

J'ajoûte que le Traducteur, ſi ſoigneux de prendre dans Maldonat ce qui peut être avantageux

aux Sociniens, le devoit être encore plûtôt à ſuivre les autres remarques de cet Interpréte contre leur doctrine, ce que nous verrons qu'il n'a pas fait.

VI. Explication conforme d'Epiſcopius. *Inſt. Theol. lib. 4. cap. 31. p. 305.*

Epiſcopius, le grand docteur des Sociniens, voulant expliquer les cauſes, pour leſquelles JESUS-CHRIST eſt appellé *Fils de Dieu uniquement & par excellence*, met à la tête ſa conception par l'opération du Saint-Eſprit, comme le fondement de toutes les autres.

Ils concluent tous unanimement, que c'eſt en qualité d'homme que JESUS-CHRIST eſt appellé Fils de Dieu; ce qui s'accorde parfaitement avec nôrre Auteur, qui ne veut point que la nature divine de JESUS-CHRIST, ſoit néceſſaire pour lui faire donner ce titre avec l'excellence particuliére qui eſt marquée dans l'Evangile.

VII. Les Sociniens raiſonnent plus conſéquemment que le Traducteur.

Telle eſt la doctrine des Sociniens, qui raiſonnent plus conſéquemment que l'Auteur de la nouvelle Verſion, puiſqu'ils expliquent d'une maniére uniforme tous les paſſages de l'Evangile; au lieu que l'Auteur dont nous parlons, excepte un paſſage principal de l'intelligence commune, & ainſi abandonnant aux Sociniens un texte ſi eſſentiel, il leur donne un droit égal ſur tous les autres.

VIII. Néceſſité de s'oppoſer à cette doctrine.

On ne s'étonnera pas que je prenne un ſoin particulier d'éclaircir une matiére ſi capitale, puiſque la diſcuſſion en eſt néceſſaire pour faire ſentir l'eſprit d'une Verſion à laquelle on donne dès la Préface un ſi mauvais fondement, pendant qu'en même tems on lui veut donner de l'appui ſous un nom auſſi célébre que celui de Maldonat.

IX. Trois vérités oppoſées à l'explication dont il s'agit.

J'oppoſe trois vérités à cette erreur: la premiére, qu'elle eſt condamnée par toute la Tradition, & par les expreſſes définitions de l'Egliſe: la ſeconde, qu'elle eſt contraire aux textes exprès de l'Evangile; d'où s'enſuivra la troiſiéme, que c'eſt en vain qu'on

lui cherche un fragile appui dans le nom d'un célébre Auteur.

X. Tradition unanime des saints Peres, pour prouver par un principe général que le nom de Fils, comme il eſt donné à JESUS-CHRIST, emporte la Divinité. *Ep. II ad. Serap. edit Benéd Tom. I. Part II. pag. 637.*

Tous les Peres d'un commun accord ont rejetté cette doctrine, en décidant que pour appeller JESUS-CHRIST, Fils de Dieu, au ſens qu'il eſt appellé dans l'Evangile, c'eſt-à-dire, le Fils unique, le vrai & le propre Fils, il faut entendre néceſſairement qu'il eſt le Fils par nature, & de même eſſence que ſon Pere.

Saint Athanaſe poſe cette régle: *Tout fils eſt de même eſſence que ſon pere, autrement il eſt impoſſible qu'il ſoit un vrai fils.* C'eſt ce qu'on trouve à toutes les pages de ſes écrits contre les Ariens, & ce qu'on lit à chaque ligne dans la Lettre ſynodale de ſon prédéceſſeur ſaint Alexandre, & du Concile d'Alexandrie à tous les Evêques du monde: c'eſt le principe que donnoient les Peres, pour pouver la conſubſtantialité, & par conſéquent la Divinité de JESUS-CHRIST.

XI. Définition expreſſe des Conciles d'Alexandrie & de Nicée, ſuivie du témoignage de tous les Peres.

Quand donc les Sociniens nous objectent, que l'Ecriture ne donne jamais pour raiſon de la filiation de JESUS-CHRIST, ſa génération de l'eſſence ou de la ſubſtance de ſon Pere, ils ſe trompent viſiblement; puiſque cette unité d'eſſence eſt ſuffiſamment exprimée par le ſeul nom de Fils, entendu, comme il eſt donné à JESUS-CHRIST; c'eſt-à-dire, de Fils unique, & de vrai ou propre Fils. La définition du Symbole de Nicée y eſt expreſſe: *Je crois en JESUS-CHRIST, né Fils unique du Pere, c'eſt-à-dire, de ſa ſubſtance.* Ainſi la ſubſtance du Pere eſt compriſe dans le nom *de Fils unique*: d'où il ſuit, ſelon ce Symbole: *qu'il eſt Dieu de Dieu; lumiére de lumiére; vrai Dieu de vrai Dieu.* Par conſéquent la notion de la Divinité ne peut pas être ſéparée du nom de Fils, comme il eſt donné au Fils de Dieu: & c'eſt l'expreſſe définition du Concile de Nicée.

Cyrill. Hier. Cat. 10. *Cyr. Alex. Epiſt ad Mon. Æg. & alibi paſſim.*

On lit auſſi par-tout dans les deux Cyrilles, celui de Jéruſalem & celui d'Alexandrie, que JESUS-CHRIST eſt toûjours appellé *le Fils unique de Dieu*; c'eſt-à-dire, *Fils par nature, proprement & en vérité*. Saint Auguſtin dit auſſi ſur ces paroles du Symbole, *Et en JESUS-CHRIST ſon Fils unique: Reconnoiſſez qu'il eſt Dieu: car le Fils unique de Dieu ne peut pas n'être pas Dieu lui-même*. Et encore: *il a engendré ce qu'il eſt; & ſi le Fils n'eſt pas ce qu'eſt ſon Pere*, (c'eſt-à-dire, de même nature que lui) *il n'eſt pas vrai Fils*.

Tom. VI. de Symb. ad Catech. n. 3.

Ainſi c'eſt une régle univerſelle, reconnue par tous les Saints, & expreſſément décidée par le Concile d'Alexandrie, & par celui de Nicée: que tous les paſſages où JESUS-CHRIST eſt appellé Fils de Dieu *abſolument*, comme il l'eſt par-tout, emportent néceſſairement ſa Divinité. Détacher avec nôtre Auteur de ce ſens unique un ſeul paſſage de l'Evangile, c'eſt renverſer le fondement de la Foi, c'eſt rompre la chaîne de la Tradition; & comme il a été dit, c'eſt en éludant un ſeul paſſage de l'Evangile, donner atteinte à tous les autres.

XII. Explications particuliéres des ſaints Peres ſur le paſſage de ſaint Luc, dont il s'agit.

Après les paſſages où l'explication que nous combattons, eſt condamnée en général, venons aux endroits où eſt expliqué en particulier le Texte de l'Evangile de ſaint Luc, qu'on entreprend d'éluder. Saint Athanaſe dans le Livre de l'Incarnation, en expliquant ce paſſage, & venant à ces paroles: *Ce qui naîtra Saint de vous, ſera appellé Fils de Dieu*, conclut auſſi-tôt, *Que celui que la Vierge a enfanté, eſt le vrai & naturel Fils de Dieu, & Dieu véritable*: il ne croit donc pas poſſible d'en ſéparer la Divinité.

Lib. Epiſt. I. ad Regin. ante conc. Eph.

Ce paſſage eſt cité par ſaint Cyrille dans ſa premiére Epître aux Impératrices avant le Concile d'Ephéſe: de ſorte que dans ce ſeul Texte, nous

voïons enſemble le témoignage de deux grands Evêques d'Alexandrie, dont l'un a été la lumiére du Concile de Nicée, & l'autre a été le chef de celui d'Ephéſe.

Saint Auguſtin parle ainſi dans un Sermon admirable prononcé aux Catéchuménes en leur donnant le Symbole; là il explique ces paroles du même Symbole: " Né du Saint-Eſprit & de la Vierge Marie; par „ celle-ci de l'Evangile: Le Saint-Eſprit deſcendra ſur „ vous, & la Vertu du Trés-Haut vous couvrira de „ ſon ombre: & l'Ange ajoûte, *dit-il:* C'eſt pourquoi „ ce qui naîtra Saint de vous, ſera appellé Fils de „ Dieu: il ne dit pas, *pourſuit ce Pere*, ſera appellé „ Fils du Saint-Eſprit; mais ſera appellé Fils de Dieu; „ ce qu'il conclut en ces termes: *Quia Sanctum, ideo „ de Spiritu ſancto: quia naſcetur ex te, ideo de Virgine „ Maria: quia Filius Dei, ideo Verbum caro factum eſt.* „ C'eſt-à-dire: Parce que JESUS-CHRIST eſt une „ choſe ſainte, *Sanctum*, Il eſt dit, qu'il eſt conçû „ du Saint-Eſprit: parce que l'Ange a ainſi parlé à „ la ſainte Vierge, Il naîtra de vous; c'eſt pour „ cela qu'on a mis dans le Symbole, Né de la Vierge Marie: & parce qu'il eſt le Fils de Dieu, c'eſt „ pour cela que le Verbe a été fait chair. „ Ainſi en expliquant de deſſein formé le paſſage de ſaint Luc que nous traitons, on voit qu'il y fait entrer l'Incarnation du Verbe; loin de croire qu'on puiſſe l'entendre, comme nôtre Auteur, ſans y comprendre ſa Divinité.

Tom V. ſerm. CCXIV. in tradit. Symb III. n. 7.

Ce Pere remarque ſoigneuſement, que JESUS-CHRIST n'eſt pas appellé fils du Saint-Eſprit; ce qui ſeroit inévitable, s'il étoit fils ſeulement par la formation divine & ſurnaturelle de ſon corps; parce qu'encore que cette formation ſoit attribuée ſpecialement au Saint-Eſprit, comme un ouvrage de grace & de ſainteté, ainſi que la création eſt attribuée au Pere; néanmoins

au fond elle appartient à toute la Trinité, comme toutes les opérations extérieures; en ſorte que ſi JESUS-CHRIST eſt appellé Fils de Dieu, à cauſe préciſément qu'il eſt conçû du Saint-Eſprit, le Pere céleſte n'eſt pas plus ſon Pere que le Saint-Eſprit, ou le Fils même: ce qui eſt une héréſie formelle, plus amplement combattue dans un autre endroit de ſaint Auguſtin que je marque ſeulement.

Tom. VII. Enchir. capp. 38. 39. 40.

XIII. Déciſion expreſſe du Concile de Francfort & de tout l'Occident.

Mais que ſerviroit d'alléguer ici d'autres autorités particuliéres, puiſque nous avons la déciſion du Concile de Francfort, où tout l'Occident, le Pape à la tête, en alléguant le paſſage dont il s'agit: *Le Saint-Eſprit deſcendra ſur vous*, &c. lorſqu'il en vient à ces mots: *il ſera appellé Fils de Dieu*, les explique ainſi: *Il ſera appellé Fils abſolument*; parce que l'*Ange ne parle pas ſeulement de la majeſté de JESUS-CHRIST, mais encore de ſa Divinité incarnée*, laquelle par conſéquent il a en vûe, en appellant JESUS-CHRIST Fils de Dieu; d'où ces Peres concluent enfin qu'il n'eſt pas *un fils adoptif, mais un Fils véritable; non un étranger* (qu'on prend pour *fils*) *mais un propre Fils*, de même eſſence que ſon Pere. Ainſi l'Ange en l'appellant Fils, exclut qu'il ſoit adoptif; ce qu'il n'éviteroit pas s'il s'agiſſoit ſeulement d'un fils par création, & par une opération extérieure. Il s'agit donc d'un Fils par nature, & par conſéquent d'un Dieu; & c'eſt, ſelon ce Concile, ce que l'Ange a voulu dire en le nommant Fils.

Conc. Francof. in libello Epiſc. Ital. & can. 1. Tom. II. Conc. Gall.

XIV. Trois paſſages exprès de l'Evangile pour la doctrine précedente.

Trois paſſages exprès vont faire voir que ſelon le ſtile de l'Evangile, le nom de Fils de Dieu ne peut jamais être déſuni de la Divinité.

1. *Les Juifs cherchoient à faire mourir* JESUS-CHRIST, *parce que non-ſeulement il violoit le Sabat, mais encore parce qu'il diſoit que Dieu étoit ſon propre Pere*, (car c'eſt ainſi que porte le Grec) *ſe faiſant égal à Dieu*: donc par le nom de Fils de Dieu, les Juifs

Joan. V. verſ. 18.

entendoient eux-mêmes quelque choſe *d'égal à Dieu*, & de même nature que lui: par conſéquent cette idée de Divinité eſt compriſe naturellement dans le nom de Fils.

2. La même vérité ſe prouve par cette parole des Juifs: *Ce n'eſt point pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blaſphême; & parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu.* Or JESUS-CHRIST ne ſe faiſoit Dieu qu'en ſe nommant Fils de Dieu: on entendoit donc naturellement que ce terme, au ſens que JESUS-CHRIST le prononçoit, renfermoit ſa Divinité. Mais l'Ange ne l'entendoit pas en un autre ſens que JESUS-CHRIST: donc l'expreſſion de l'Ange montre JESUS-CHRIST comme Dieu. Joan. X 33.

3. Sans ſortir même des paroles de l'Ange, il veut que JESUS-CHRIST ſoit Fils de Dieu au même ſens que ce ſaint Ange le diſoit fils de David & fils de Marie; autrement il y auroit dans ſon diſcours une groſſiére équivoque, & une manifeſte illuſion: or eſt-il que JESUS-CHRIST eſt fils de David & de Marie, parce qu'il eſt engendré de même nature qu'eux: il eſt donc auſſi Fils de Dieu, parce qu'il eſt engendré de même nature que ſon Pere.

Par-là eſt condamné Fauſte Socin, lorſqu'il dit qu'on peut être Fils de Dieu ſans être de même nature; & la même condamnation tombe ſur tous ceux qui, en quelque endroit que ce ſoit de l'Evangile, ſéparent la Divinité du nom de Fils.

XV. C'eſt une erreur de Fauſte Socin, de dire qu'on ſoit Fils de Dieu ſans être de même nature. *Reſp. ad lib. Volcki, Tom II. pag. 569.*

Nous avons donc démontré, comme nous l'avons promis, non-ſeulement par la Tradition de tous les Peres, & par les expreſſes définitions de l'Egliſe, mais encore par l'Evangile, en trois paſſages formels, qu'on ne peut dire ſelon le même Evangile, que JESUS-CHRIST ſoit Fils de Dieu, ſans le reconnoître pour Dieu.

XVI. Objection tirée de l'idée de l'Ange.

Voici néanmoins ce qu'on nous objecte: car il faut laiſſer ſans réplique ceux qui voudroient trouver dans les paroles de l'Ange une erreur de ſi dangereuſe conſéquence. On fait donc cette objection. Ce ſaint Ange, en expliquant la filiation de JESUS-CHRIST, n'en a point rendu d'autre raiſon, ſi ce n'eſt qu'il eſt conçû du Saint-Eſprit, & par l'ombre de la Vertu du Trés-haut: *Ideo*, dit-il; *Pour cela*; ſans parler de la génération éternelle du Fils de Dieu: elle n'y eſt donc pas néceſſaire. Mais ceux qui parlent ainſi, ont peu pénétré la force que donnent les Peres aux paroles de ce bienheureux eſprit.

XVII. Réponſe par la doctrine des ſaints Peres: ce que c'eſt l'*obumbrare* & le *ſanctum* de l'Ange. *Greg. Mor. in Job. lib. XVIII. cap. XII. ſub fin. Bed. in Luc. cap. 1.*

Le Pape ſaint Grégoire a entendu dans cette *ombre du Trés-haut*, dont la bienheureuſe Marie a été couverte, les deux natures du Fils de Dieu, & l'alliance de la *lumiére incorporelle qui eſt Dieu*, avec le corps humain, qui eſt regardé comme l'ombre.

Conformément à cette explication, le Vénérable Béde a remarqué dans *cette ombre du Trés-haut*, la lumiére de la Divinité unie à un corps humain.

D'autres Peres ont obſervé dans ce terme, *Sanctum*, au neutre, & au ſubſtantif, une ſainteté parfaite & abſoluë, qui ne peut être que celle de la Divinité; & cette explication n'eſt pas ſeulement de quelques Peres, comme en particulier de ſaint Bernard, mais encore du Concile de Francfort, au lieu déja allégué: où l'on voit que ſi JESUS-CHRIST eſt Saint en ce ſens; il eſt donc Saint comme Dieu, & ſa Divinité eſt exprimée par ce mot. *Bern. ſuper Miſſus eſt: paſſim.*

XVIII. Sentiment des Cardinaux Tolet & Bellarmin appuïé par ſaint Cyrille de Jéruſalem. *Tolet. Comm. in Luc. I. ann. 27. 100. 102. &c.*

S'il faut venir aux modernes, le Cardinal Tolet a reconnu après les Anciens, dans ce neutre ſubſtantif *Sanctum*, la ſainteté de la Divinité même; & dans l'ombre du Pere éternel, l'union de la même Divinité avec la nature humaine par l'Incarnation.

Le même Interpréte a remarqué dans l'opération du Saint-Eſprit, une céleſte préparation de la ſainte Vierge pour être Mere de Dieu, n'y aïant que le Saint-Eſprit qui fût digne, pour ainſi dire, de former un corps que le Fils de Dieu ſe pût unir. *Toler. ibid.*

Le Cardinal Bellarmin a dit que cet *ideo* de l'Ange tant objecté par les Sociniens, *étoit un ſigne, & non une cauſe, de ce que JESUS-CHRIST étoit appellé Fils de Dieu. Car il étoit convenable que ſi Dieu ſe vouloit faire homme, il ne naquît que d'une Vierge; & que ſi une Vierge devoit enfanter, elle n'enfantât qu'un Dieu.* C'eſt la ſolution de ce grand Cardinal; & Fauſte Socin n'a fait que de vains efforts pour y répondre. *Tom. I. ſec. Cont. gen. lib. I. de Chriſt. cap 6* *Fauſt. Socin. Tom. II. repon. ad lib. Vviek. & ad Bel. p. 571.*

Cette explication de Bellarmin eſt propoſée dès les premiers ſiécles dans un Catéchiſme de ſaint Cyrille de Jéruſalem, où il parle en cette ſorte: *Parce que JESUS-CHRIST le Fils unique de Dieu, devoit naître de la ſainte Vierge, la vertu du Très-haut l'a couverte de ſon ombre, & le Saint-Eſprit deſcendu ſur elle l'a ſanctifiée, afin qu'elle fût digne de recevoir celui qui a créé toutes choſes*: elle devoit donc le recevoir en vertu de cette divine préparation, & ſon Fils devoit être un Dieu. *Cat 17.*

XIX. Sentiment conforme de Luc de Bruges.

Luc de Bruges tranche auſſi la choſe en un mot, lorſque pour lier avec l'*ideo* de ſaint Gabriel le *Filius Dei* que cet Archange y attache: *Il ſera*, dit ce docte Commentateur, *Fils de Dieu par nature, & tel qu'il l'eſt de toute éternité dans le ſein de ſon Pere; pour cette raiſon entre les autres, qu'il ſera conçû du Saint-Eſprit, ſans avoir un homme pour pere, nul ne pouvant être conçû & fait homme de cette ſorte que le Fils de Dieu: auquel ſeul il ne convenoit pas* (non decebat) *d'avoir un homme pour pere ſur la terre, parce qu'il avoit Dieu pour Pere dans le Ciel: Quem ſolum non decebat hominem habere in terra patrem, qui Patrem in cælo haberet Deum.* *Sup. in Luc. hoic, tom. III. edit. 1612.*

XX. Des divines convenances & de la liaison des mystéres : par rapport à l'*ideo* du saint Ange.

Au reste, les divines bienséances & convenances qui ont donné lieu à cet *ideo* de l'Ange, & aux conséquences qu'il en tire, ne doivent pas être réglées par une foible dialectique, mais par l'entiére compréhension de toute la suite des mystéres, selon que Dieu les avoit unis dans ses conseils. Ainsi l'on doit croire que la naissance du Fils de Dieu selon la chair, par l'opération du Saint-Esprit, est une suite naturelle, & comme une extension de sa génération éternelle au sein de son Pere. Par l'effet du même dessein, cette chair unie au Verbe, devoit sortir du tombeau avec une gloire immortelle ; & tout cela dans l'ordre des conseils de Dieu, étoit une suite de cette parole : *Vous êtes mons fils, je vous ai engendré aujourd'hui*. C'est aussi pour cette raison que saint Paul applique le *genui te* du Psalmiste à la résurrection du Fils de Dieu, parce qu'elle en est une suite, & que l'éternelle génération de JESUS-CHRIST comprend en vertu, tant sa sortie du tombeau, que sa sortie virginale du sein de sa mere.

Psal. II. 7.

C'est l'enchaînement de ces trois mystéres que Jansénius Evêque de Gand a démontré par les Ecritures; & par-là ce docte Auteur a parfaitement expliqué l'*ideo* de l'Ange.

Comm. cap. V. 29.

XXI. Autre remarque du Cardinal Tolet pour expliquer la liaison de tous les mystéres. *In Luc. I. tot. seq.*

On peut dire encore, & cette remarque est du Cardinal Tolet, que cet *ideo* a son rapport à toute la suite du discours où l'Ange avoit dit : *Il sera grand* : (absolument, & comme Dieu) *& il sera le Fils du Très-haut, dont le régne n'aura point de fin* : paroles, dit ce Cardinal, dont *la venue du Saint-Esprit sur la Vierge, & l'ombre du Très-haut, font le parfait accomplissement, qui ne pouvoit convenir qu'à celui qui seroit vraiment & par nature le Fils de Dieu*.

Il ne sert de rien d'objecter que dans la pensée de ce savant Cardinal, Dieu qui peut tout, pouvoit par sa puissance absolue, & par l'opération de son Saint-

Eſprit, faire naître d'une Vierge un homme pur ; en ſorte que cette naiſſance ſi miraculeuſe peut abſolument être ſéparée de l'Incarnation du Verbe : cela, dis-je, ne ſert de rien ; car nous avons vû que la liaiſon de ces choſes ne devoit pas être réglée par ces abſtractions & poſſibilités métaphyſiques, mais par l'ordre & l'enchaînement actuel des deſſeins de Dieu. Qu'importe que dans cette ſuppoſition métaphyſique le fils d'une Vierge pût n'être pas Dieu ; puiſqu'en même tems, ſelon ce même Cardinal, il ne ſeroit pas Fils de Dieu, n'étant pas engendré de la ſubſtance du Pere éternel ? Laiſſons donc ces abſtractions, & diſons que ſelon l'ordre réel des deſſeins de Dieu, le fils d'une Vierge devoit être le Fils de Dieu, & que par-là s'accumulent toutes les merveilles de la gloire de JESUS-CHRIST, & tous les titres d'honneur qui lui ſont donnés, comme celui de Chriſt, de Médiateur, de Roi, & même de Pontife, ſelon ce que dit ſaint Paul, que cet honneur lui eſt donné *par celui qui lui a dit, Vous êtes mon fils.* *Hebr. v. verſ. 5.*

Telle eſt la théologie des anciens & des nouveaux Interprétes : & après tout, ceux qui nous oppoſent la conſéquence de l'Ange, ne font autre choſe que de propoſer l'objection des Sociniens, comme nous ne faiſons que répéter les réponſes des Catholiques.

XXII. Réflexion ſur la doctrine précédente & ſur la régle du Concile.

Il n'eſt pas permis de laiſſer paſſer une propoſition ſi mauvaiſe en ſoi & de ſi dangereuſe conſéquence, ſous prétexte qu'on l'aura tirée de quelque Docteur Catholique : au contraire, il s'y faut oppoſer alors avec d'autant plus de force, qu'on tâche avec plus d'adreſſe de lui attirer de la faveur.

C'eſt donc le cas de faire valoir la régle du Concile de Trente, qui oblige les Catholiques à expliquer l'Ecriture, ſelon un ou deux Auteurs, mais ſelon le conſentement unanime des Peres. C'eſt pour-

quoi nous avons pris ſoin d'en rapporter les témoignages, & même les déciſions expreſſes de l'Egliſe; afin d'ôter d'abord à ceux qui favoriſent la mauvaiſe interprétation, tout le fondement qu'ils veulent donner à leur erreur.

XXIII. On rapporte les propres paroles de Maldonat, qui condamnent ſon explication. *Comm. in Luc. in hæc verba:* Vocabitur filius Dei: *Luc. I. 35.*

Nous aurions pû nous contenter de l'aveu de Maldonat, qui non-ſeulement n'allégue aucun des Peres ni des autres Catholiques, mais encore avouë franchement que tout ce qu'il en a lû, lui eſt contraire. Voici ſes propres paroles: " *Alii omnes quos viderim,* „ *ita interpretantur, quaſi de Chriſto, ut Deo, aut certe, ut* „ *homine in unam cum Deo perſonam aſſumto, loquatur An-* „ *gelus ... quamobrem antiqui illi auctores, Neſtorii hære-* „ *ſim duos in Chriſto filios ſicut duas perſonas fingentis, ex* „ *hoc loco refutarunt, ut Gregorius & Beda. Quamquam* „ *ego quidem alium arbitror eſſe ſenſum, ut non de Chriſto* „ *qua Deus, neque qua homo perſonæ conjunctus divinæ,* „ *ſed de ſola conceptione humanaque generatione, hoc in-* „ *telligatur, &c.* C'eſt-à-dire: Tous les autres Auteurs „ que j'ai lûs, entendent que l'Ange parle de JESUS-„ CHRIST comme Dieu, ou du moins comme hom-„ me uni avec Dieu dans une même perſonne. C'eſt „ pourquoi ces anciens Auteurs, comme ſaint Grégoi-„ re & Béde, ont réfuté par ce paſſage l'héréſie de „ Neſtorius, qui mettoit deux fils, ou deux perſonnes „ en JESUS-CHRIST; mais pour moi, j'eſtime qu'il „ faut donner un autre ſens à ces paroles de l'Ange, „ & les entendre, non de JESUS-CHRIST comme „ Dieu, ou comme homme uni à une perſonne divi-„ ne, mais de la ſeule conception & génération hu-„ maine: par où il rejette manifeſtement les ſaints Peres, & *tous les Auteurs qu'il a lûs* ſans exception, pour établir ſon ſentiment particulier: EGO QUIDEM: d'où il conclut, qu'un pur homme, qui ne ſeroit ni Dieu, ni uni à la perſonne divine, n'en ſeroit pas moins appellé Fils de Dieu par l'Ange, comme il a été remarqué d'abord.

Il ſe fait donc en termes formels, auteur unique d'une propoſition juſqu'alors inouïe dans l'Egliſe ; & en cette ſorte, il prononce contre lui-même, ſelon la régle du Concile : à quoi ſi nous ajoûtons que tous les Sociniens embraſſent ſon explication, & qu'en effet tous les Peres la rejettent unanimement avec les Conciles, on voit clairement qu'elle ne peut éviter d'être condamnée toutes les fois qu'il la faudra examiner.

XXIV. On prévient une objection, & on propoſe la régle.

Que ſi juſqu'ici on n'en a pas repris l'Auteur, & qu'on voulût tirer avantage de ce ſilence, on tomberoit dans une erreur condamnée par Alexandre VII. & par tout le Clergé de France, qui cenſure ſévérement ceux qui voudroient dire que le *ſilence & la tolérance emportoient l'approbation de l'Egliſe ou du ſaint Siége*. *Alex. VII. prop. 27. Cenſ. Cler. Gall. cap. 30. p. 31.*

La régle que doivent tenir les bons Interprétes, eſt, comme je l'ai dit ſouvent, & qu'on ne peut aſſez le répéter, de ne prendre dans les Auteurs Catholiques que ce qui peut être utile à l'édification de l'Egliſe, & ne trouble point l'analogie de la Foi : autrement, s'il étoit permis de ramaſſer indifféremment dans tous les Auteurs, ce qu'il y a d'erroné ou de ſuſpect, qui pourroit avoir échapé à la cenſure publique ; on tendroit aux ſimples fidéles un piége trop dangereux, & on ouvriroit une porte trop large à la licence.

XXV. Le Traducteur a omis ce qu'il y a d'excellent dans Maldonat.

Si le Traducteur avoit ſuivi cette régle, il auroit trouvé la raiſon d'éviter l'explication de Maldonat dans le propre lieu qu'il en allégue ; & il ſe ſeroit plûtôt attaché aux autres endroits de cet Interpréte ſur le même Chapitre de ſaint Luc. Il y auroit remarqué ſur ces paroles de l'Ange, *Hic erit magnus, Il ſera grand* : que JESUS-CHRIST ſeroit grand, non pas comme un grand homme, & comme le même Ange l'avoit dit de ſaint Jean-Baptiſte ; *Il ſera grand devant le Seigneur* ; mais qu'il ſeroit grand comme le Seigneur ; *Ibidem Luc. I. 12.* *Ibid. I. 15.*

Pſal. XLVII. Luc. I. 32. *magnus Dominus*. Il y auroit encore trouvé, que dans ces paroles du même Ange, *Il ſera nommé le Fils du Très-haut*, il faut entendre qu'il en ſera *le propre Fils uni au Verbe en perſonne;* ce qui auroit pû lui faire entendre, qu'il ne falloit point varier dans cette explication trois verſets après. Mais il omet ces belles remarques de Maldonat, pour s'attacher préciſément à ce qu'il y a de mauvais, & dont les Sociniens ont tiré l'avantage que nous avons vû.

XXVI. On cherche en vain des auteurs modernes qui aïent ſuivi Maldonat. Je ſais que l'Auteur s'applique à chercher dans les Interprétes Catholiques quelque choſe qui favoriſe Maldonat; mais il ſe donne un vain tourment: car quand il auroit trouvé un ou deux Auteurs favorables, il n'en ſeroit pas plus avancé, & on lui diroit toûjours: Venons aux Peres, liſons les Conciles; & laiſſons-là quelques modernes qu'il faut corriger ou expliquer bénignement.

Au reſte, c'eſt autre choſe de dire, que la conception miraculeuſe de JESUS-CHRIST par l'opération du Saint-Eſprit, peut aider à nous faire entendre qu'il eſt Fils de Dieu: autre choſe de s'arrêter préciſément à cette raiſon, ce que je ne trouve dans aucun Auteur Catholique: mais il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans cet examen, ni de s'arrêter davantage en ſi beau chemin.

XXVII. Concluſion de cette remarque: excuſe envers Maldonat. J'ai eu peine de me voir forcé à parler ainſi de Maldonat: c'eſt la faute du Traducteur de l'avoir commis mal-à-propos. A Dieu ne plaiſe que je déroge à la grande réputation de ce ſavant Interpréte: au contraire je blâme l'Auteur, qui dans ſa Critique des Commentateurs l'accuſe de *n'avoir pas lû dans la ſource tout ce grand nombre d'Ecrivains qu'il cite:* ce qui marqueroit une négligence dont je ne veux pas le reprendre: j'aime mieux dire avec nôtre Auteur, que ſon Ouvrage aïant été publié après ſa mort, il ne faut pas s'étonnet, s'il n'eſt pas toûjours auſſi

Ch. XLII. p. 618.

exact qu'il *l'auroit été, s'il avoit mis la dernière main à son Commentaire*; étant difficile que les autres reviſeurs, quelque habiles qu'ils ſoient, prennent garde à tout d'auſſi près, & tranchent auſſi hardiment ſur l'ouvrage d'autrui qu'il auroit pû faire, s'il étoit encore au monde. *Ibid.*

Ce qu'il y a ici de remarquable, c'eſt, ainſi qu'il a été dit, que ſi le Traducteur avoit pris ſoin de recueillir les autres endroits de ce ſavant Commentaire, comme il a fait celui-ci, on verroit que cet Ecrivain ſe ſeroit réfuté lui-même; & qu'en tout cas, s'il a fallu le reprendre, comme un homme ſujet à faillir, ç'a été en ſuivant les ſentimens de ces deux ſavans Cardinaux de ſa Compagnie, le Cardinal Tolet, & le Cardinal Bellarmin.

Je conclus qu'il faut condamner l'endroit que j'ai marqué de la Préface, à moins de vouloir, dès les premiers pas, mettre entre les mains du peuple avec l'Evangile, une doctrine qui lui eſt ſi oppoſée, & donner en même tems de nouveaux triomphes aux plus ſubtils ennemis de la Vérité.

SECOND PASSAGE.

LEs *Théologiens ne conviennent pas de quelle adoration il eſt parlé en certains lieux*; (de l'Evangile) *ſi c'eſt de la véritable, & qui n'eſt dûe qu'à Dieu ſeul, ou du ſimple reſpect qu'on rend aux perſonnes lorſqu'on les ſalue*. Il étend cette équivoque juſqu'à JESUS-CHRIST par ces paroles: *Il y a de très-anciens Interprètes qui croient que les Mages ne ſalurent pas ſeulement l'Enfant JESUS comme Roi, mais qu'ils l'adorerent* auſſi *comme Dieu*. Il conſerve l'ambiguité, dans ſa Note ſur ſaint Matthieu, & il y laiſſe indéciſe l'adoration que les Mages rendirent à JESUS-CHRIST. I. Sur l'adoration des Mages. Préf. p. 15. *Matt. II.* 2.

REMARQUE.

II. Affoiblissement de la doctrine contraire à S. Chrysostome & à saint Augustin.

C'est trop affoiblir la doctrine constante de l'Eglise, que de réduire à quelques Interprétes anciens ce qui est commun à tous : *il y a*, dit-on, des *Interprétes* (Catholiques :) s'il n'y en a que quelques-uns, il falloit donc marquer les autres ; mais le Traducteur n'en a point trouvé. Pour peu qu'il eût pris la peine de rechercher comme il devoit, ces *anciens Interprétes*, il auroit appris de saint Chrysostome, que l'étoile qui conduisoit les Mages, en s'inclinant sur la tête de l'Enfant, leur montra qu'il étoit *le Fils de Dieu* ; que par ce moïen elle convainquoit d'erreur Paul de Samosate, & les autres qui *ne vouloient l'adorer que comme un pur homme*, pendant que les Mages lui offroient ce qu'on avoit accoûtumé *d'offrir à un Dieu* ; que ces préſens étoient en effet *dignes d'un Dieu* ; & que la nouvelle lumiére qui comme un autre astre avoit commencé à luire à leur esprit, leur apprit à adorer JESUS-CHRIST, *comme Dieu & souverain bienfacteur de tout le monde*. Saint Augustin a aussi prêché que les Mages avoient reconnu JESUS-CHRIST *comme Dieu* ; & ne l'auroient pas tant cherché, s'ils n'avoient connu que ce Roi des Juifs, *étoit aussi le Roi de tous les siécles*.

In Matt. hom. 7. & 8.

Serm. 200. n. 3. 201. n. 1.

III. Passages, & preuves de saint Léon.

Ces passages ne sont pas obscurs ni recherchés ; on les trouve sous leur propre titre, qui est celui de l'Epiphanie & des Mages. Saint Léon, sous le même nom, répéte souvent qu'une lumiére plus grande que celle de leur étoile, leur avoit appris que celui qu'ils adoroient, *étoit un Dieu* ; qu'ils lui offroient *de l'encens* en cette qualité ; qu'ils le reconnurent pour *le Roi du ciel & de la terre* ; & qu'ils n'auroient pû *être justifiés, s'ils n'avoient crû le Seigneur Jesus vrai Dieu & vrai homme*.

Serm. III. in Epiph. cap. 1. 3. 4. Serm. IV. cap. 2. &c.

Tout le monde ſait les paroles du Poëte Chrétien, qui ſont rapportées par ſaint Jérôme ſur ce Chapitre de ſaint Matthieu. Saint Baſile eſt trop précis pour être omis: *Les Mages l'adorent*, dit-il, *& les Chrétiens feront une queſtion comment Dieu eſt dans la chair?* Je n'ai pas beſoin de citer les autres paſſages des Peres, & il ſuffit de ſe ſouvenir de cette maxime de ſaint Auguſtin, & de Vincent de Lérins: que comme ils étoient tous d'une même Foi, qui en entend quelques-uns, les entend tous. Auſſi ne voit-on ici ni paſſage oppoſé, ni doute aucun: on voit au contraire, qu'ils ſuppoſent le fait de l'adoration ſouveraine comme conſtant parmi les Chrétiens. Si les Mages ſont les prémices des Gentils, ils doivent être de même Foi & de même Religion que nous: auſſi, comme diſoit ſaint Léon, ils n'auroient pas été juſtifiés par la foi en un homme pur; & on ne peut démentir ce que chante toute l'Egliſe touchant la Divinité de JESUS-CHRIST reconnue par les Mages, ſans vouloir éteindre une Tradition unanime.

IV. Démonſtration, que ce ſentiment des Peres étoit unanime. *Baſ. de hum. Chr. gen. ſub fin.*

Quand le Traducteur aſſûre que les *Théologiens ne conviennent pas du ſens de l'adoration* en cet endroit, on voit ceux qu'il appelle *Théologiens*; puiſqu'à la réſerve des Sociniens, tous concourent à l'adoration de JESUS-CHRIST, comme Dieu. Mais comme l'Auteur avoit pris la peine d'obſerver curieuſement dans ſa Critique ſur les Commentateurs, que Fauſte Socin attribue aux Mages envers JESUS-CHRIST une adoration de la nature de celle que les Orientaux rendoient à leurs Rois, il n'a pas voulu le laiſſer ſeul, & il lui donne pour compagnons quelques Théologiens & quelques Peres.

V. Qui ſont ceux que le Traducteur appelle Théologiens.

Hiſt. crit. des Comm. &c. chap. LVI. p. 547.

Il pouvoit compter parmi ces Théologiens favorables à Socin, Grotius qui donne aux Mages une adoration telle qu'on la pouvoit *rendre ſelon la coûtume de leur Nation, à celui qu'ils reconnoiſſoient com-*

Matth. II. 2. *me deſtiné à la roïauté* : ſans éléver leur eſprit plus haut.

Concluons que ces paroles de l'Auteur, *Il y a de très-anciens Interprétes*, &c. & celles-ci, *Les Théologiens ne conviennent pas*, &c. en introduiſant un partage entre les Théologiens, ſous prétexte qu'il y en a entre les Orthodoxes & les Hérétiques, favoriſent les Sociniens, & affoibliſſent le rémoignage que toute l'Egliſe Catholique a porté contre eux.

TROISIE'ME PASSAGE.

I Sur le changement de la femme de Lot en ſtatue de ſel. *Gen. XIX. 26. Préf. p. 39.*

C'*Eſt, ſelon cette régle, qui peut être confirmée par un grand nombre de paſſages de la Bible, qu'Aron, ſavant Juif de la ſecte des Caraites, n'a pas exprimé ces mots* : Verſa eſt in ſtatuam ſalis, *par ceux-ci, comme on fait ordinairement*, La femme de Lot fut changée en ſtatue de ſel ; *mais de cette maniére*, Elle devint comme une ſtatue de ſel ; *c'eſt-à-dire, immobile*.

REMARQUE.

II. Réflexion ſur ce paſſage: inutilité des cartons, de la maniére dont l'Auteur les fait.

Il eſt de mauvais exemple d'autoriſer les régles de la Verſion par le témoignage d'un Caraïte, c'eſt-à-dire, d'un Hérétique de la Loi des Juifs, & de fournir aux libertins des moïens pour éluder dans les Textes les plus clairs, les miracles les plus avérés. Le Traducteur ne remédie pas à un ſi grand mal par un carton qu'il a fait pour cet endroit de ſa Préface. Que ſervent ces cartons quand le Public n'en eſt pas averti, & qu'il les ignore ? On fait plus dans le débit de ce Livre : on vend à la fois & l'erreur, & le prétendu correctif : l'erreur n'a rien voulu perdre ; on ſatisfait la mauvaiſe curioſité, & le venin s'inſinue : on ſait d'ailleurs, qu'il y a des

fautes, où un ſage Théologien ne tombe jamais ; celle-ci eſt de ce nombre, puiſqu'on y tourne en régle la témérité & le menſonge, & qu'on ne peut même ſe réſoudre à les ſupprimer.

QUATRIE'ME PASSAGE.

I. Sur la Vulgate. *Préf. p. 1.*

LE *Décret du Concile de Trente* (pour autoriſer la Vulgate) *n'a été fait que pour le bon ordre, & pour empêcher toutes les brouilleries qu'auroient pû apporter les différentes verſions*. Il ajoûte ailleurs, *que nôtre Vulgate a jetté dans l'erreur, non-ſeulement quelques-uns de nos Traducteurs François, mais auſſi pluſieurs Proteſtans*. *Pag. 18.*

REMARQUE.

II. Deſſein du Concile de Trente, dans le Décret qui autoriſe la Vulgate. *Seſſ. IV.*

C'eſt penſer trop indignement de ce Décret, que d'en faire un ſimple Décret de diſcipline : il s'agit principalement de la Foi ; & le Concile de Trente a eu deſſein d'aſſûrer les Catholiques, *que cette ancienne Edition Vulgate, approuvée par un ſi long uſage de l'Egliſe*, repréſentoit parfaitement le fond & la ſubſtance du Texte ſacré par rapport aux dogmes de la Foi ; ce qui ſe voit par ces paroles du Décret : *Qu'elle doit être tenue pour authentique dans les leçons, diſputes, prédications, & expoſitions ; en ſorte que perſonne ne préſume de la rejetter, ſous quelque prétexte que ce ſoit*. Voilà ce qu'il falloit dire de ce célébre Décret du Concile, & non pas à la maniére du Traducteur, le réduire à un réglement de police ; ce qu'on ne peut exempter d'erreur manifeſte. C'eſt auſſi une irrévérence inſupportable de dire que la Vulgate *induiſe à erreur* ; ſur-tout après avoir dit poſitivement ce qu'on vient d'entendre de la bouche du Traducteur ; mais il avoit ſes raiſons, que nous allons

voir, pour affoiblir un Décret qu' il vouloit ſi peu obſerver.

CINQUIE'ME PASSAGE.

I. Belle régle de l' Auteur ſur l' obligation de traduire ſelon la Vulgate. *Préf. p. 3. 4. & 35.*

LE Traducteur a poſé ces belles régles : *Que dans les Traductions de la Bible, en Langue vulgaire, qui ſont deſtinées aux uſages du peuple, il eſt à propos de lui faire entendre l' Ecriture qui ſe lit dans ſon Egliſe ; & qu' on l' a ainſi obſervé religieuſement, non-ſeulement dans l' Egliſe Romaine, mais auſſi dans les Societés Chrétiennes d' Orient : de ſorte qu' un ſage Traducteur qui ſe propoſe de faire entendre au peuple l' Ecriture qui ſe lit dans ſon Egliſe, ſera toûjours obligé de traduire plûtôt ſur le Latin que ſur le Grec & l' Hébreu ; & c' eſt à quoi il s' oblige.*

REMARQUE.

II. Le Traducteur commence dès ſa Préface à violer ſa régle. Traduction d' un paſſage de ſaint Paul. *Préf. p. 21. 22. Rom. IX. 5.*

Voilà une belle régle, mais que l' Auteur a mal gardée ; puiſqu' il commence à la violer dès la Préface où il la propoſe, en diſant que dans ce paſſage de l' Epître aux Romains : *Anathema a Chriſto ; il falloit traduire, propter Chriſtum, à cauſe de JESUS-CHRIST*, & non pas ſelon la Vulgate, & ſelon le Grec : *de JESUS-CHRIST, ou par JESUS-CHRIST* ; ce qu' il a ſuivi en effet dans la traduction de cet endroit de ſaint Paul, en traduiſant hardiment ſans autorité, & ſans exemple, *a Chriſto, ἀπὸ Χριστοῦ, pour l' amour de JESUS-CHRIST*.

III. L' Auteur ſe glorifie d' avoir innové. *Ibidem pag. 21.*

Il ſe glorifie néanmoins de cette traduction en ces termes : *Je n' ai lû aucun Traducteur ni aucun Commentateur qui ait exprimé parfaitement le ſens de ce paſſage de ſaint Paul, faute d' avoir fait réflexion ſur la particule Grecque ἀπὸ* : de ſorte qu' au lieu de ſe corriger d' avoir ici abandonné non-ſeulement tous les

Interprétes, mais encore la Vulgate même qu'il avoit promis de traduire, on voit au contraire qu'il en fait gloire.

IV. Avis important au Lecteur.

Au reſte, dans cet endroit & dans les autres qui ſuivront, je ne m'attacherai point au fond des paſſages que je traiterai ailleurs, mais je me contenterai de marquer l'éloignement affecté de la Vulgate.

V. Divers exemples de contravention à l'autorité de la Vulgate.

J'en ai déja rapporté pluſieurs exemples; & les verſions que j'ai rélevées, comme favorables aux Sociniens, ſont la plûpart autant de contraventions à la promeſſe de traduire ſelon la Vulgate: *J'ai plus aimé Jacob qu' Eſaü*, eſt traduit contre la Vulgate: j'en dis autant de ce Texte; *Vous ne pouvez rien, ſeparés de moi*. On a traduit contre la Vulgate: *Il ne s'eſt point attribué impérieuſement*; au lieu de traduire: *Il n'a pas crû que ce fût une uſurpation*. On a approuvé cette verſion: *Le Fils de l'homme, autrement l'homme*; afin de rendre l'homme en général, & non pas JESUS-CHRIST ſeul, maître du Sabat. C'eſt encore contre la Vulgate, d'avoir mis *les Sacrificateurs du commun*, au lieu d'*un grand nombre de Sacrificateurs*. La Vulgate traduit, *Réponſe de mort*: & le Traducteur, malgré tout le monde, a voulu dans le Texte même que ce fût *une aſſurance de ne mourir pas*. Je ne finirois jamais, ſi je voulois rélever tous les endroits où le Traducteur ſubſtitue au Texte de la Vulgate, non-ſeulement ſes propres imaginations, mais encore les explications des Sociniens.

Rom. IX. 13. *Joan. XV. 5.* *Philipp. II. 6.* *Matth. XII. 8. Luc. VI. 5.* *Act. VI. 7.* *II. Cor. I. 9.*

VI. Autre exemple ſur l'Epître aux Hébreux, chap. II. verſ. 16.

Il viole encore ſa régle, aux Hébreux, où il traduit ce paſſage: *Non enim ſemen Abrahæ apprehendit*: *Ce n'eſt point les Anges qu'il met en liberté*. Il ne s'agit pas ici de ſavoir, ſi ce commentaire d'Eſtius eſt bon ou mauvais, ni ſi les Traducteurs de Mons ont bien fait de l'inſérer dans le Texte. Nôtre Auteur qui les a tant combattus, ſans doute ne s'eſt pas

Heb. II. 16.

aſtreint à les ſuivre, ni à autoriſer de mauvais exemples, ni contre ſes propres régles à ſe donner la liberté d'introduire le commentaire de qui que ce fût dans l'original. Ainſi il devoit traduire ſimplement, comme il a fait dans ſa Note: *Il n'a nullement pris les Anges:* en quoi il auroit ſuivi non-ſeulement *la plûpart des Peres*, comme il en demeure d'accord, mais encore en particulier tous les Peres Grecs, les Athanaſes, les Chryſoſtomes, les Cyrilles, qui ont dû entendre leur langue, & qui ſe ſont attachés à peſer ici les expreſſions de l'Apôtre. Mais il ſemble qu'il ait voulu donner un exemple, d'abandonner ouvertement, non-ſeulement la Vulgate, mais encore la plûpart des Peres Grecs & Latins, & acquérir la liberté de traduire à ſa fantaiſie. C'eſt ce qu'il a fait en une infinité d'endroits, où il rejette dans ſes Notes la verſion littérale, conforme au Grec & à la Vulgate, & le plus ſouvent d'une maniére qui tend à favoriſer quelque erreur, ainſi qu'on l'a déja vû en beaucoup d'exemples.

VII. Le Grec & le Latin mal traduit, dans un paſſage important. *Joan. VIII. 58.*

Il traduit ces paroles de la même Vulgate: *Priuſquam Abraham fieret, ego ſum*, en ſaint Jean: *Je ſuis avant qu'Abraham fût né*; au lieu de traduire: *Je ſuis avant qu'Abraham eût été fait*; quoiqu'il ſoit certain qu'il ne ſuit ni la Vulgate, ni le Grec. γενέσθαι qui eſt dans le Grec, ne ſignifie naître ou être né dans aucun endroit de l'Evangile; c'eſt par tout uniquement γενέσθαι. Saint Auguſtin qui a lû, comme nous, affermit l'antiquité de la Vulgate; il fonde ſon explication ſur le *fieret*, qui ſignifie *avoir été fait*, & démontre que pour prendre l'intention de cette parole de nôtre Seigneur, il y faut trouver néceſſairement une *choſe faite* en Abraham, *facturam humanam*, & en JESUS-CHRIST une choſe *qui eſt*, ſans avoir été faite. S'il falloit l'autorité des Peres Grecs pour exprimer le γενέσθαι de leur langue, on eût trouvé dans

Tract. 43. in Jo n. 17.

ſaint Cyrille d'Alexandrie, que ce terme ſignifioit *une choſe tirée du néant*, & que JESUS-CHRIST *avoit parlé proprement* en l'attribuant à Abraham. Ainſi il ne falloit pas ôter à l'Egliſe un avantage, que la Vulgate avoit de tout tems ſi ſoigneuſement conſervé. *Lib. VI. in Joan.*

Le Traducteur avoit bien ſenti qu'on ne devoit pas traduire comme quelques-uns, *avant qu'Abraham fût* ; puiſque l'être d'Abraham & celui de JESUS-CHRIST n'étoient ni le même en ſoi, ni expliqués par le même mot. Il avoit donc apperçû cet inconvénient; mais il n'a pas voulu voir qu'il ne l'évitoit pas en traduiſant, que JESUS-CHRIST eſt avant *qu'Abraham fût né*; puiſque le terme de *naître* eſt ambigu, & que JESUS-CHRIST lui-même eſt vraiment né, quoique ce ſoit avant tous les ſiécles. Il n'y avoit donc rien de net ni d'aſſûré que de s'attacher régulièrement à la Vulgate, qui repréſentoit ſi parfaitement l'original. Si quelques-uns de nos Traducteurs n'y ont pas pris garde, nous avons déja remarqué que celui-ci qui avoit promis plus de connoiſſance des Langues & plus de critique, devoit avoir réformé les autres, qu'il a d'ailleurs ſi ſouvent repris, plûtôt que de les imiter. Ces traductions, dira-t-on, étoient approuvées à Paris: mais ce devoit être une partie de la critique de nôtre Auteur, de ſavoir que le docte Cardinal qui remplit ce Siége, a expreſſément corrigé cet endroit ſelon la Vulgate, en y faiſant mettre ces mots, *Avant qu'Abraham eût été fait, je ſuis*. Comme il n'y avoit nul inconvénient à ſuivre cette correction, & à traduire ſelon la Vulgate, il falloit s'y aſſujettir, d'autant plus qu'elle ſerre de plus près les Sociniens; & ſi l'on eſt obligé de la révérer, lors même qu'en quelque endroit elle ſemble s'éloigner un peu de l'original, combien plus doit-on s'y attacher, lorſqu'elle le repréſente ſi fidélement ? *Préf. 1.* *Le N. T. traduit en François, avec des réflex. moral. chez Pralard, &c.*

Les autres contraventions à l'autorité de la Vulgate, ſe trouveront dans les Remarques ſur les Paſſages particuliers; & on voit aſſez que la promeſſe de s'y conformer, n'eſt qu'une cérémonie.

SIXIE'ME PASSAGE.

I. Sur les régles de la Traduction, *Préf. p. 13.*

IL eſt bon que je déclare maintenant les régles que j'ai obſervées dans ma traduction: il les rapporte au long dans la ſuite de ſa Préface; & l'un de ſes Approbateurs lui donne la louange *d'avoir rendu le Texte ſacré ſelon toutes les régles d'une bonne traduction, qui ſont marquées fort judicieuſement dans ſa Préface.*

REMARQUE.

II. L'Auteur omet la principale, qui eſt celle du Concile de Trente. *Seſſ. IV.*

Cependant on n'y trouvera pas un ſeul mot de la régle du Concile de Trente, qui oblige *à ſuivre le ſens que l'Egliſe a toûjours tenu*, ſans prendre la liberté *de l'expliquer contre le conſentement unanime des ſaints Peres.* Dire que cette régle ne regarde pas les traductions, mais ſeulement les notes interprétatives, c'eſt une illuſion trop manifeſte. On a pû voir dans les Remarques précédentes, dans combien d'erreurs eſt tombé l'Auteur, pour avoir traduit l'Evangile, indépendamment de la Tradition de l'Egliſe. Si donc il n'a pas ſeulement rapporté une régle ſi eſſentielle, c'eſt qu'en effet il ne ſongeoit pas à la ſuivre.

III. Carton inutile.

Il en a dit quelque mot dans un carton, depuis que le Livre eſt imprimé & débité par-tout: on a déja remarqué que les cartons de l'Auteur ne ſont qu'une vaine cérémonie, qui ne fait plus qu'irriter une dangereuſe curioſité. En effet, le Livre ſe débite encore ſans cette foible addition. Après tout, il y a ſujet de s'étonner qu'on s'en ſoit aviſé ſi tard, & qu'on n'en ait pas moins hazardé, de di-

re que l'Auteur avoit expliqué *toutes les régles*, pendant qu'il ne penſoit pas ſeulement à marquer la principale, encore que ce ſoit celle qui ſe devoit préſenter d'abord.

SEPTIE'ME PASSAGE, & REMARQUE.

I. Erreur de réduire principalement les qualités d'un Interprète à la connoiſſance des Langues & de la Critique.

LE Traducteur ſemble réduire principalement à la connoiſſance des Langues & de la Critique l'excellence d'une Verſion. C'eſt ce qui paroît à la tête de ſa Préface dans ſa Lettre à M. L. J. D. R. où il ſe repoſe ſur les ſoins de ſon Libraire, du choix des Cenſeurs & Approbateurs de ſon Livre, en lui diſant ſeulement: *Aiez ſoin de faire revoir cet Ouvrage par quelque Théologien habile, & qui ſache au moins les trois Langues, Hebraique, Grecque & Latine.*

En tranſcrivant cette Lettre, il a voulu ſe donner d'abord un air de ſavant, qui ne convient pas à un ouvrage de cette nature, où tout doit reſpirer la ſimplicité & la modeſtie; & ce qui eſt pis, il inſinue qu'on ne doit reconnoître ici pour légitimes Cenſeurs, que ceux qui ſavent les Langues: ce qui eſt faux & dangereux. Il eſt certain que les principales remarques ſur un ouvrage de cette ſorte, c'eſt-à-dire, celles du dogme, ſont indépendantes de la connoiſſance ſi particuliére des Langues, & ſont uniquement attachées à la connoiſſance de la Tradition univerſelle de l'Egliſe, qu'on peut ſavoir parfaitement ſans tant d'Hébreu & tant de Grec, par la lecture des Peres, & par les principes d'une ſolide Théologie. On doit être fort attentif à cette remarque, & prendre garde à ne point donner tant d'avantages aux ſavans en Hébreu & dans la Critique; parce qu'il s'en trouve de tels, non-ſeulement parmi les Catholiques, mais encore parmi les Hérétiques. Nous venons de voir un eſſai des exceſſives louänges que leur donne nôtre

Auteur, & ſon aveugle attachement à les ſuivre, même dans cette Verſion. Il faut ſans doute eſtimer beaucoup la connoiſſance des Langues, qui donne de grands éclairciſſemens; mais ne pas croire que pour cenſurer les licentieuſes interprétations, par exemple d'un Grotius à qui l'on défere trop dans nôtre ſiécle, il faille ſavoir autant d'Hébreu, de Grec & de Latin, ou même d'hiſtoire & de critique, qu'il en montre dans ſes écrits. L'Egliſe aura toûjours des Docteurs qui excelleront dans tous ces talens particuliers; mais ce n'eſt pas là ſa plus grande gloire. La ſcience de la Tradition eſt la vraïe ſcience Eccléſiaſtique; le reſte eſt abandonné aux curieux, même à ceux de dehors, comme l'a été durant tant de ſiécles la Philoſophie aux Païens.

II. L'Auteur ſe préfere lui-même aux plus célebres Traducteurs de nôtre tems. *Préf. p. 3.*

On ne ſauroit, dit le Traducteur, *trop louër M. de Sacy, le Pere Amelote, Meſſieurs de Port-Roïal, & les Révérends Peres Jeſuites de Paris: il auroit été neanmoins à ſouhaiter que ces ſavans Traducteurs euſſent eu une plus grande connoiſſance des Langues originales, & de ce qui appartient à la Critique.* On voit par-là trop clairement que l'Auteur ſe veut donner l'avantage au-deſſus de tous les Traducteurs, ſous prétexte de cette ſcience, qui rend ordinairement les hommes vains, plûtôt que ſages & judicieux.

III. Oſtentation de l'Auteur.

Nous avons vû un effet de cette vaine ſcience dans l'avantage que ſe donne nôtre Traducteur, d'être le ſeul qui ait entendu un paſſage de ſaint Paul, fondé ſur une critique qui paroîtra trés-mauvaiſe, quand nous viendrons au lieu de l'examiner.

C'eſt encore ſur le même fondement que dès l'Epître Dédicatoire, & en parlant à un ſi grand & ſi ſavant Prince, il ſe fait donner par ſon Libraire le titre ambitieux du plus *capable d'un pareil ouvrage* (c'eſt-à-dire, d'une Traduction auſſi importante que celle du Nouveau Teſtament) *& qui a ſi bien réuſſi*,

qu'il ſemble que les Evangéliſtes eux-mêmes l'ont inſpiré pour parler la langue Françoiſe.

Cependant cet ouvrage inſpiré par les Evangéliſtes, eſt corrigé d'abord par l'Auteur même, en une infinité d'endroits. On multiplie les corrections, & on ne peut épuiſer les fautes, quoique l'on n'ait point encore touché au vif: & ſi l'on y met la main, il n'en pourra réſulter qu'un nouvel ouvrage.

IV. Exemple d'oſtentation ſur l'érudition Hébraïque.

Au reſte, il faut trouver bon que dans une matiére de cette conſéquence, je remarque ſérieuſement qu'un ouvrage comme celui-ci demandoit plus de ſimplicité & de modeſtie, auſſi-bien que plus d'attention & d'exactitude. Lorſqu'on croit que c'eſt ſavoir tout, que de ſavoir les Langues & la Grammaire, on ne veut qu'éblouïr le monde, & on s'imagine fermer la bouche aux contrediſans dès qu'on allégue un Hébraïſme ou un Helléniſme. Je dirai même librement que dans l'Hébreu & le Grec de nôtre Auteur, il y a plus d'oſtentation que d'utilité. Il trouve des difficultés inſurmontables dans le paſſage d'un Pſeaume cité par ſaint Paul, où ſous le nom du Sauveur que David a prophétiſé, on lit ces mots: *Il eſt écrit de moi à la tête du Livre*, &c. Cette tête du Livre embarraſſe nôtre Auteur: il appelle ſaint Jérôme à ſon ſecours auſſi-bien que les Interprétes Juifs, & ne trouve que des *conjectures*. La ſienne eſt que par le mot *de tête, il faut entendre volume ou rouleau, parce que les Livres des Juifs étoient des rouleaux en forme de cylindre; & ils ſe ſervent encore aujourd'hui de ces rouleaux dans leurs Synagogues, lorſqu'ils y liſent la Loi*. C'eſt-là ſans doute, une érudition Hébraïque ancienne & moderne, aſſez triviale; mais voici la fin: *Les Septante auront appellé* Tête *ce que nous appellons* Rouleau, *à cauſe de la figure ronde de ces rouleaux qui eſt ſemblable à celle d'une tête*. N'eſt-ce pas-là une rare érudition Hébraïque, & une heureuſe comparaiſon de nôtre tête avec un cylindre?

Heb. X. 7. *Pſalm. XXXIX. 8.*

V. Autre exemple, & preuve, que l' Auteur abuſe de ſon ſavoir & de ſa Critique. *Matth. XXII. 37.*

Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur, de toute vôtre ame, & de tout vôtre eſprit. *Les Hébreux*, obſerve la Note, *ſe ſervent quelquefois de pluſieurs mots ſynonymes qui ne diſent tous que la même choſe*. Sans examiner l'application au précepte de l' amour divin, que ſervent ici les Hébreux? Il eſt de toutes les Langues de multiplier les ſynonymes pour ſignifier l'affection avec laquelle on parle:

Quem ſi fata virum ſervant, ſi veſcitur aura
Ætheria, nec adhuc crudelibus occubat umbris.

Voilà, ce me ſemble, aſſez de ſynonymes; & il ne faut pas être fort ſavant pour trouver beaucoup de tels Hébraïſmes dans tous les Auteurs. Une infinité d'Hébraïſmes que le Traducteur réleve, ne ſont comme celui-ci, que des phraſes, ou des figures de toutes les Langues. Plus de la moitié ſont ſi communs, que perſonne ne les ignore. Qu'on parcoure tous les endroits où nous avons démontré que l' Auteur ſe trompe, & qu' on péſe attentivement ceux qui paroîtront dans la ſuite; on verra qu'il s'eſt éblouï lui-même, ou qu'il veut éblouïr les autres par ſon Grec & par ſon Hébreu; & qu'il cache ſous ſa Critique (je le dirai hardiment, parce qu'il le faut, & ſans craindre d'être démenti par les vrais ſavans:) une ignorance profonde de la Tradition & de la Théologie des Peres. J'en dirai un jour la raiſon; & c'eſt-là le ſort ordinaire de ceux qui en parcourant leurs écrits, ne s' arrêtent qu' à certains endroits contentieux, pour en faire la matiére d'un mauvais procès, ſans vouloir comprendre la ſuite des principes, où l'on auroit trouvé la déciſion.

HUITIE'ME PASSAGE, & REMARQUE.

JE ne ſais à qui en veut nôtre Auteur, quand il attaque avec tant de force, & à tant de diverſes repriſes, les explications myſtiques de l'Ecriture, puiſqu'il avouë ſi ſouvent que ſaint Paul en eſt rempli: mais voici ſur ces ſens myſtiques une réflexion plus importante.

I. Des *deras* ou ſens myſtiques de l'Auteur. *Préf.* p. 12. 39.

Il n'y a rien de plus commun dans les Notes de nôtre Auteur que d'attribuer, comme il fait auſſi dans ſa Préface, un *deras*, c'eſt-à-dire, un ſens ſublime & ſpirituel à certains paſſages de l'Ecriture. Sans s'arrêter à ſon mot Hébreu, qui ne ſert de rien pour autoriſer ſon ſentiment, il eût fallu apprendre au peuple que ce ſens *ſublime & ſpirituel*, loin d'exclure le ſens véritable, le contient ſouvent; & que c'eſt même le ſens primitif & principal que le Saint-Eſprit a eu en vûe. Bien éloigné de faire cette obſervation, & au contraire, oppoſant par-tout le terme de *littéral* dont il abuſe, au ſens ſpirituel & prophétique, le Traducteur induit le peuple à erreur; comme ſi les Prophéties & les figures de la Loi, qui ſont toûjours alléguées par JESUS-CHRIST & par les Apôtres, comme des avant-coureurs & des prédictions de la Nouvelle Alliance, n'étoient qu'allégorie & application ingénieuſe. On en viendra à la preuve, quand il ſera tems; & il ſuffit quant à préſent, que le Lecteur ſoit averti. P. 31.

II. Erreur des Sociniens & de Grotius ſur les Prophéties, favoriſée par l'Auteur.

On ſait que c'eſt-là une des erreurs des Sociniens. Grotius s'eſt perdu avec eux; il a lui-même abandonné les Prophéties qu'il avoit ſi bien ſoûtenues dans ſon Livre de la vraïe Réligion: & par leurs ſubtilités, nous ſerions preſque réduits à ne bâtir plus avec ſaint Paul, ſur le fondement des Apôtres & des Prophétes. L'Auteur a pris le même eſprit; & il n'avoit

garde de prémunir le peuple contre ces *deras* ſcandaleux des Prophéties, puiſqu'il les élude avec les autres, comme les remarques particuliéres le feront paroître.

NEUVIE'ME PASSAGE, & REMARQUE.

I. Des MSS. & des diverſes Leçons. *Préf. p. 43.*

LE Traducteur eſt louäble d'avoir marqué les défauts de certains Manuſcrits, auſquels on donne trop d'autorité. Il eſt encore louäble de ſe ſervir des diverſes leçons, qui autoriſent la Vulgate & l'ancienne Tradition de l'Egliſe Latine : mais en même tems, pour empêcher les Lecteurs infirmes de ſe troubler à la vûe de tant de diverſes leçons qu'il ramaſſe avec tant de ſoins, ce qui leur fait ſoupçonner trop d'incertitude dans le Texte ; il y avoit à les avertir en premier lieu, que ces diverſes leçons ne regardent preſque que des choſes indifférentes ; ce que l'Auteur n'a marqué en aucun endroit : & en ſecond lieu, que ſi l'on en trouve de plus importantes dans quelques Manuſcrits, la véritable leçon ſe trouve fixée par des faits conſtans, tels que ſont les écrits des Peres, & leurs explications, qui précédent de beaucoup de ſiécles tous nos Manuſcrits.

Faute d'avoir propoſé des régles ſi ſûres & ſi évidentes, le Traducteur qui n'en avertit en aucun endroit, laiſſe ſon Lecteur embarraſſé dans les diverſes leçons, & même affoiblit les preuves des vérités Catholiques ; dont je donnerai un exemple auſſi facile à entendre, qu'il eſt d'ailleurs important.

II. Abus des diverſes Leçons dans un exemple important tiré de ſaint Jean, XII. 41.

C'eſt dans l'Evangile de ſaint Jean une pleine révélation de la Divinité de JESUS-CHRIST, que l'Evangéliſte y ait allégué d'un côté la viſion d'Iſaïe, qui conſtamment regarde Dieu ; & que de l'autre, le même Evangéliſte déclare que c'eſt JESUS-CHRIST, *Ibid. VI.* *dont Iſaïe voioit la gloire, & dont il parloit* expreſſé-

ment : *Voilà*, remarque ſaint Jean, *ce qu'a dit le Prophéte Iſaïe, lorſqu'il a vû ſa gloire* (gloriam ejus, celle de JESUS-CHRIST dont il s'agit en ce lieu) *& qu'il a parlé de lui.* Joan. XII. 41.

Ce paſſage eſt emploïé par ſaint Athanaſe, ou par l'ancien Auteur *de la commune eſſence du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit*; & encore par ſaint Baſile, à prouver que JESUS-CHRIST eſt le vrai Dieu que le Prophéte avoit vû; & il n'y a rien de plus convaincant que cette preuve. Mais nôtre Auteur l'affoiblit par cette Note : *Lorſqu'il vit ſa gloire*; c'eſt-à-dire, *ſelon l'application de l'Evangéliſte, la gloire de JESUS-CHRIST, quoiqu'Iſaïe parle du Pere* : ce qu'il appuïe d'une diverſe leçon de quelques Manuſcrits Grecs, où *on lit* la gloire *de Dieu avec le pronom*. Lib. V. cont. Eun.

III. L'Auteur approuve la fauſſe Leçon, malgré les Peres, & ſe conforme aux Sociniens.

On voit ici en premier lieu, qu'il décide, que l'explication que donne ſaint Jean à Iſaïe, n'eſt pas un ſens littéral, ou qui ſoit de l'intention primitive du Saint-Eſprit; *mais une application de l'Evangéliſte* : en ſecond lieu, il décide encore que ſaint Jean a fait cette application, *quoique le Prophéte parloit du Pere*; comme ſi ſaint Jean n'étoit pas un aſſez bon garant, que le Fils eſt compris auſſi dans ſa viſion : on voit en troiſiéme lieu, qu'il allégue en autorité cette diverſe leçon; en quoi il ſuit les Sociniens, & Volzogue dans ſon Commentaire ſur ſaint Jean & ſur ce paſſage. Cependant il n'y avoit qu'un mot à leur dire : ſaint Athanaſe & ſaint Baſile qu'on vient de citer, & ſaint Cyrille qu'on y ajoûte, ont lû comme nous, auſſi-bien que les autres Peres, il y a douze & treize cens ans; & comme on a dit, tant de ſiécles avant tous les Manuſcrits qu'on allégue pour la nouvelle leçon. Elle n'eſt donc digne que de mépris, & on ne peut la produire, & encore moins l'approuver, ſans ſe rendre coupable devant l'Egliſe, d'avoir voulu, à l'exemple des Sociniens, affoi- Volz. in hunc loc. Lib. VII. in Joan. hoc.

blir ſes preuves les plus convaincantes pour la Divinité de JESUS-CHRIST.

DIXIE'ME PASSAGE.

I Remarque de l'Auteur contre les Théologiens. *Préf. p. 40.*

SI quelques Théologiens ne trouvent point dans mon Ouvrage de certaines interprétations, ſur leſquelles ils appuient ordinairement les principes de leur Théologie, je les prie de conſidérer que je n'ai point eu d'autre deſſein dans mes Notes, que d'y expliquer le ſens purement littéral.

REMARQUE.

II. Il ſuit de ce paſſage, que la Théologie n'eſt pas littérale.

Il paroîtra dans la ſuite que l'Auteur renverſe une infinité de principes, non de *quelques Théologiens*, mais de toute la Théologie; & quand il s'excuſe ſur ce qu'il n'a prétendu qu'expliquer le ſens littéral, premiérement il nous trompe, puiſqu'il remplit toutes ſes Notes de dogmes Théologiques; & ſecondement, il inſinue que la Théologie n'eſt pas littérale.

III. Paroles de l'Auteur contre la Théologie Scholaſtique. *Préf. ſur la Crit. du Texte du Nouveau Teſtament.*

On ne doit pas oublier que c'eſt ici le même homme qui a déja déclaré *qu'il a trouvé la méthode des Théologiens Scholaſtiques*, c'eſt-à-dire dans ſon ſtile, leur maniére d'entendre l'Ecriture ſainte, *peu ſûre, & la Théologie Scholaſtique capable de faire douter des choſes les plus certaines*. Il ajoûte: *Les ſubtilités de ces Théologiens ne ſervent ſouvent qu'à embarraſſer les eſprits, & à former de méchantes difficultés contre les myſtéres de la Réligion*. C'eſt auſſi par-là qu'il s'excuſe de s'être éloigné *quelquefois des opinions les plus reçûes dans les Ecoles*, en leur préférant les penſées de quelques *nouveaux Théologiens*, ſous prétexte qu'il aura voulu ſe perſuader qu'ils rentrent dans les ſentimens *des plus anciens Docteurs de l'Egliſe*; comme ſi l'ancienne

doctrine étoit oubliée, & qu' il la fallût aller chercher bien loin. On voit aſſez quelles nouveautés nous avons à craindre d' un homme qui écrit dans cet eſprit. Il ne ſe dément point dans cet Ouvrage, & il y débite tant de nouveautés, ſi hardies, ſi dangereuſes, qu' on voit bien que ſes *quelquefois* ne ſont qu' un adouciſſement en paroles. Nous reviendrons dans la ſuite plus amplement à cette matiére ; & l' on ne peut pas tout dire dans un ſeul diſcours.

ONZIE'ME PASSAGE.

LEs anciens Antitrinitaires n' inſiſtoient pas moins que ceux d' aujourd' hui ſur ces façons de parler : être bâtiſé en Moïſe ; croire en Moïſe : *d' où ils inféroient, qu' être bâtiſé au nom du Saint-Eſprit, n' étoit pas des expreſſions d' où l' on pût conclure que le Saint-Eſprit fut Dieu.*

I. Sur ces mots, *être bâtiſé en Moïſe* ; & ſur la divinité du Saint-Eſprit. *Prif. p.* 30.

REMARQUE.

L' Auteur oppoſe à cette induction des Antitrinitaires, un long raiſonnement de ſaint Baſile, trés-bon, mais peu néceſſaire en ce lieu ; parce qu' on pouvoit tirer de ce même Pere, & des autres, quelque choſe de plus déciſif & de plus touchant, qui eſt en trois mots ; qu' il y a une extrême différence entre ces mots, *être bâtiſé en Moïſe*, & ceux-ci, *être bâtiſé au nom du Saint-Eſprit*, en égalité avec le Pere & le Fils. Quand on donne aux objections des Hérétiques auſſi ſubtils que les Sociniens, des réponſes plus envelopées, lorſqu' on en a de préciſes qui ferment la bouche, on ſe défend mal, & il ſemble qu' on les épargne.

II. Méthode de refurer les Héréticques.

L' Auteur n' eſt que trop ſuſpect de ce côté-là, puiſque parmi tant de paſſages de l' Evangile dont

III. Silence de l'Auteur ſur la divinité du Saint-Eſprit.

les ſaints Peres ſe ſont ſervis pour prouver la divinité du Saint-Eſprit, il n'en a remarqué aucun, ni n'en a enrichi ſes Notes, où il a promis tant de fois le ſens littéral; comme ſi un point de Foi ſi eſſentiel n'appartenoit pas à la lettre de l'Evangile.

DOUZIEME PASSAGE, & REMARQUE.

I. De ſa politeſſe affectée, & des baſſeſſes du ſtile. *Préf. p.* 13. *P.* 31. *P.* 15.

LE bon ſens veut que la copie d'un Ecrit, auſſi-bien que d'un Tableau, ſoit conforme à l'original: par-là ſont condamnées les expreſſions qui reſtreignent le ſens de l'Evangile; & il faut comprendre ſous cette régle, ſuivant ces autres remarques qui y ont rapport, que comme il faut éviter trop *d'attachement à la politeſſe*, il faut auſſi ſe garder *des expreſſions baſſes*, parce que l'un & l'autre déroge à la parfaite conformité de la copie avec l'original, qui n'eſt ni bas ni affecté.

REMARQUE.

II. Baſſeſſe de l'expreſſion avec laquelle on explique la juſtice de ſaint Joſeph: diverſes corrections de la Note de l'Auteur. *Matt. I.* 19.

Loin de conteſter cette régle, je prétends ſeulement ici examiner avec l'Auteur s'il l'a obſervé.

Comme Joſeph étoit juſte: la Note du Traducteur porte, *Que le mot de juſte ſe prend ici* pour *bon, commode, équitable, doux; en ſorte que l'Evangéliſte a voulu marquer par-là, que Joſeph étoit un bon mari, &c.* J'omets ici toutes les autres réflexions pour m'attacher ſeulement à la baſſeſſe de l'expreſſion, & à la foible idée qu'elle donne de la vertu de ſaint Joſeph, réduite au froid éloge d'être *bon mari & commode*. On avoit laiſſé paſſer cette Note à l'Auteur, tant on lui étoit indulgent; mais depuis apparemment il en a rougi, & il a fait ce catton: *Le mot de juſte ſe prend ici pour bon, équitable, doux; en ſorte que ſaint Matthieu a voulu marquer par-là, que Joſeph*

étoit un bon mari, &c. C' eſt en cet état que le Livre ſe débite; & l'on voit que la correction ne va pas plus loin que d' ôter le mot de *commode* qui avoit un ſens ridicule, pour ne rien dire de plus, que tout le monde a ſenti. L' Auteur a donc fait dans un troiſiéme carton cette derniére correction : *Juſte*, c' eſt-à-dire, *ſelon ſaint Chryſoſtome, doux, équitable* : χρηστὸς ἐπιεικής.

III. Paſſage de ſaint Chryſoſtome tronqué.

Voilà bien des raffinemens pour expliquer le mot δικαιὸς, *juſtus*, qui eſt le plus ſimple de l' Ecriture : encore n' a-t-on pas bien rencontré à cette derniére fois. Le χρηστὸς de ſaint Chryſoſtome porte plus loin que la douceur, & ſignifie *bonté*; ce qui fait partie de la juſtice Chrétienne. Le terme ἐπιεικὴς ſe réduit auſſi à l'idée commune & générale de juſte & d'homme de bien : auſſi voit-on dans ſaint Chryſoſtome au même endroit, que *juſte* veut dire en ce lieu *un homme parfaitement vertueux & en toutes choſes*. Il ne falloit pas oublier une expreſſion ſi noble & ſi littérale, non plus que ce qu' ajoûte le même Saint *de la ſublime ſageſſe & philoſophie de ſaint Joſeph, ſupérieure à toutes les paſſions, & même à la jalouſie qui eſt une eſpéce de fureur*. Pourquoi retrancher ces belles paroles, ſi ce n' eſt que ce paſſage de ſaint Chryſoſtome a été fourni par Grotius, & qu' on n' y a voulu voir que ce qui eſt rapporté par cet Auteur?

Hom. 4. in Matth.

Grot. hic.

Il falloit donc prendre de ce Pere l' idée parfaite du juſte; il y falloit voir l' amour de Dieu & du prochain, qui eſt la juſtice conſommée, où toute perfection de la Loi & des Prophétes eſt contenue. L' indulgence, la condeſcendance, la bonté, s' y ſeroient trouvées comme des appartenances de la juſtice; non que le mot δικαιὸς ſignifie directement bon & doux : on ſait les termes de l' Evangile & de ſaint Paul pour exprimer ces vertus : mais à cauſe qu' il le comprend dans ſon étendue.

Matth. V. 4. Gal. V. 22. 23.

IV. Vraie idée de l'Evangile, & affectation de l'Auteur. *Luc. II.* 25. *Act. I. 13. Luc. I. 6.* 1818.

L'on voit par-là qu'il falloit laiſſer à ce mot, *juſte*, ſa ſignification naturelle. Quel inconvénient d'avouër que ſaint Joſeph étoit juſte, comme l'étoient Siméon *le juſte*, Barſabas *le juſte*, Zacharie & Eliſabeth *juſtes devant Dieu, obſervant tous les commandemens & toutes les loix du Seigneur*. Car c'eſt ainſi que l'avoit diſtinctement expliqué ſaint Luc; & ſaint Chryſoſtome remarque, en parlant de la juſtice de ſaint Joſeph, que c'eſt *le ſens le plus général* que l'Ecriture donne à ce terme, *qui*, dit-il, *ſignifie la vertu parfaite*. Après avoir poſé ce fondement, où les paroles de l'Evangile conduiſent naturellement les eſprits, on eût donné pour preuve de cette juſtice dans ſaint Joſeph, les égards qu'il eut pour ſa ſainte Epouſe, qui enfin le rendirent digne d'apprendre du Ciel le myſtére qui s'accompliſſoit en elle.

Je m'étends exprès ſur ce paſſage, afin qu'on remarque le caractére du Traducteur, & qu'on entende, que pour avoir voulu raffiner, cet Auteur n'a pas ſeulement abandonné les grandes idées de l'Ecriture, mais encore qu'il eſt tombé dans le bas, dans le ridicule, & qu'il s'eſt opiniâtré à reſtreindre les expreſſions de l'Evangile, ſans en vouloir revenir.

V. Autre exemple de reſtriction des idées de l'Evangile, auſſi-bien que d'affectation & de baſſeſſe dans le ſtile. *Luc. VI.* 24. *Apoc. IV.* 4.

Paſſons aux autres affectations & baſſeſſes de ſes expreſſions: il veut nous faire trouver les *avanies* dès le tems de l'Evangile dans ſaint Luc, comme ſi les oppreſſions dont il eſt parlé en ce lieu, étoient reſſerrées dans cette eſpéce. Que dirons-nous du *ſofa* que Dieu donne à ſes amis dans l'Apocalypſe, qui pourtant eſt bien éloigné *du thrône des Rois d'Orient*, qu'il croit expliquer par ce terme: quoiqu'il en ſoit, il nous fait ſortir par ces affectations des idées majeſtueuſes, ainſi que des expreſſions de l'Ecriture.

Saint Paul avoit rejetté les faux circoncis, c'étoit-à-

dire les Juifs, qui ne portoient la circonciſion que dans la chair, en les nommant ſeulement des gens *bleſſés & tranchés*, qui portoient *une coupure* inutile, *Conciſio*: l'Auteur en fait dans ſa Note des *gens charcutés*; & ce qui fait peine à rapporter, il ſubſtitue une expreſſion ſi indigne à la force de celle de l'Apôtre. Phil. III. 2.

Je ne ſais pourquoi, il a voulu expliquer dans ſa Note *l'aiguillon* dont parle ſaint Paul, par *avoir une épine au pied*, qui eſt d'un langage ſi bas, & d'ailleurs ſi fort au-deſſous de ce que l'Apôtre appelle *l'Ange de ſatan*: ni pourquoi il explique auſſi *ſe remarier ſelon le Seigneur*, par ces mors, *En tout bien & honneur*; comme ſi outre la baſſeſſe de cette expreſſion du vulgaire, ces grands mots, *Selon le Seigneur*, ſe devoient réduire à une ſimple honnêteté ſelon le monde. II. Cor. XII. 7. I. Cor. VII. 39.

Il ſemble dans toutes les Notes, que l'Auteur n'ait eu dans l'eſprit que le deſſein de ravilir les idées de l'Ecriture. Sous prétexte de rapprocher les objets, & de condeſcendre à la capacité du vulgaire, il le plonge, pour ainſi parler, juſques dans la fange des expreſſions les plus baſſes.

Garder la parole & le commandement de JESUS-CHRIST, veut dire ſept ou huit fois dans ſaint Jean, & en cent autres endroits de l'Evangile, les mettre en pratique, y obéir. Ainſi l'Aureur avoit parfaitement rendu cette expreſſion du Fils de Dieu: *Si ſermonem meum ſervaverunt, & veſtrum ſervabunt*, en traduiſant naturellement, comme tous les autres: *S'ils ont gardé ma parole, ils garderont auſſi la vôtre*. Mais comme un ſi grand Critique n'eſt pas content, s'il ne montre qu'il voir dans ſon Texte, ce que nul autre n'y a jamais apperçû; il tombe dans la ridicule verſion que voici: *Gardé, & obſervé, c'eſt autrement épié*; & contre tous les exemples, il donne la préférence à cette traduction, ſous prétexte que dans nôtre Langue, Jean. XIV. XV. XVII. Jean. XV. 20.

obſerver, veut dire, *épier*, *quand nous diſons obſerver un homme.*

Act. XVII. 5. *Les Juifs d'envie qu'ils eurent, aïant pris avec eux de méchantes gens de la lie du peuple:* ce qui exprimoit naturellement les paroles du Texte ſacré. Mais l'Auteur s'eſt avilé de cette Note: *Le mot Grec ſignifie proprement des gens qui ſont toûjours ſur le pavé & dans les grandes places à ne rien faire ; c'eſt ce que nous appellons batteurs de pavé*. Le mot Grec ἀγοραίων qui eſt dans le Texte, quoiqu'en puiſſe dire le Critique, n'a aucun rapport au pavé; & il a ſeulement voulu montrer qu'il ſavoit changer les expreſſions les plus naturelles dans les plus vulgaires & les plus baſſes.

VI. Réflexions ſur les dernières remarques.

Si quelques-unes de ces remarques paroiſſent en elles-mêmes peu conſidérables, il n'eſt pas inutile d'obſerver que nôtre Critique a peu connu, je ne dirai pas cette juſteſſe d'eſprit qui ne s'apprend point, & le bon goût d'un ſtile ſimple : mais je dirai le grave & le ſérieux, qui convient à un Traducteur de l'Evangile; en ſorte que nous voïons concourir enſemble dans cette Verſion avec la témérité & l'erreur, la baſſeſſe & l'affectation, & tout ce qu'il y a de plus mépriſable.

VII. Derniére remarque qui dégrade l'Apocalypſe : verſion infidéle d'un paſſage de ce Livre : concluſion de ces remarques.

C'eſt quelque choſe de plus, d'avoir dit dans la Préface ſur l'Apocalypſe, *Que ce Livre eſt une eſpéce de Prophétie*. Jérémie étoit-il Prophéte à meilleur titre que ſaint Jean, à qui il a été dit, comme à lui: *Il faut que tu prophétiſes aux Nations, aux Peuples, aux Langues, & à pluſieurs Rois* : & encore : *Bienheureux celui qui garde les paroles de la Prophétie de ce Livre* : & encore : *Ne ſcellez point les paroles de la Prophetie de ce Livre*: & encore: *Si quelqu'un retranche des paroles de la Prophétie de ce Livre*: & encore: Je *ſuis comme vous, ſerviteur de Dieu, & de vos freres les Prophétes ?* Voilà donc en paroles claires ſaint Jean au rang des Prophétes, & leur frere : ce que nôtre Auteur n'a pas voulu

Apoc. X. 11. *Ibid. XXII. 10.* *Ibid. 19.* *Ibid. 9.*

voir, & n'a daigné le traduire, encore qu'il ſoit & du Grec & de la Vulgate. Cependant ſaint Jean ne ſera *plus qu'une eſpéce de Prophéte*, malgré les expreſſions, non-ſeulement des ſaints Peres, mais encore du Saint-Eſprit dans ce divin Livre.

C'en eſt aſſez pour cette fois: & on voit déja par la ſeule Préface de l'Auteur & par toutes les explications qu'on a obſervées, s'il a mérité le titre ſuperbe du plus capable des Traducteurs; ſur tout, ſi on le regarde du côté de la Tradition, qui eſt le principal fondement d'un ouvrage de cette nature. Nous en dirons davantage dans les Remarques ſur les Paſſages particuliers.

REMARQUES

Sur les explications tirées de Grotius.

I. Importance de ces Remarques. Avertiſſement donné au Public, il y a dix ans, ſur Grotius.

CE n'eſt pas d'aujourd'hui ni à l'occaſion de la nouvelle Verſion, que j'ai ſenti une ſorte d'autorité que gagnent inſenſiblement parmi pluſieurs Interprétes & Théologiens mêmes Catholiques, les Commentaires de Grotius ſur l'Ecriture, & ſes autres ouvrages théologiques: & il y a dix ans que je me ſuis crû obligé d'avertir tous nos ſavans de prendre des précautions contre les pernicieuſes nouveautés, qui s'introduiſoient par ce moïen dans l'Egliſe. Les raiſons en ſont expliquées d'une maniére démonſtrative dans quelques Notes Latines, imprimées à la fin des Commentaires ſur les Ouvrages de Salomon ſous ce titre, *Supplenda in Pſalmos* *. Encore que mes remarques qui conſiſtent en des faits conſtans, ne ſouffrent point de répliques, je les fortifierai par d'autres obſervations encore plus convaincantes: en ſorte que, s'il plaît à Dieu, il demeurera

* Nous porterons ces *Additions* aux endroits des Pſeaumes qu'elles concernent, dans le premier Volume des *Oeuvres Latines* de M. *Boſſuet*.

pour démontré, que ſi l'on peut tirer quelque utilité de cet Auteur, en le regardant comme un homme qui ſortoit peu à peu des ténébres du Calviniſme & des égaremens des Sociniens, on établiroit les erreurs les plus énormes en le conſidérant comme orthodoxe.

Comme cette démonſtration ſera la matiére d'un plus long diſcours * qui ſeroit ici hors de ſa place, je découvrirai ſeulement par rapport à la nouvelle Verſion, le mal que produiſent les Commentaires de Grotius, dont l'Auteur a rempli ſes Notes.

II. Le Traducteur n bien connu Grotius, & ſon attachement aux Sociniens. *Hiſt. crit. des Comm. ch. 34. p 503.*

Je dirai avant toutes choſes, que ſon erreur eſt inexcuſable, puiſqu'il a parfaitement connu l'Auteur qu'il a voulu ſuivre, & qu'il paroît avoir pris pour ſon modéle. * *

Il n'a pû taire deux fameuſes Lettres de cet Auteur à Crellius, où il louë les Sociniens, comme *des gens qui ſont nés* par leur doctrine & leur bonne vie, *pour le bonheur de leur ſiécle: bono ſeculi natos*. A l'égard de Crellius en particulier, il proteſte de s'attacher à la lecture aſſidue de ſes écrits, *pour les grands fruits qu'il reconnoît en avoir tirés;* & c'eſt-là que nôtre Traducteur rapporte lui-même, *Qu'il remercie cet Unitaire, de ce qu'il lui a montré le chemin pour examiner à fond le ſens des Livres ſacrés.*

On ne doit donc pas s'étonner qu'il ait rempli ſes écrits des remarques Sociniennes: je les réleverai ailleurs, & je ferai voir en même tems qu'à meſu-

* L'Auteur indique ici ſa *Diſſertation ſur la doctrine & la critique de Grotius*, qu'on trouvera ci-deſſous, à la tête de la ſeconde *Inſtruction*.

** Le R. P. *Baltus*, de la Compagnie de Jeſus, a publié à Paris en 1737. la *Défenſe des Prophéties de la Religion Chrétienne* en trois volumes in 12. dont les deux premiers ſont oppoſés à *Grotius*, & le troiſieme eſt deſtiné à refuter M. *Simon*, qui en eſt l'admirateur paſſionné; *afin*, dit ce ſavant Pere, *que ces deux Auteurs, trop eſtimés de quelques Théologiens Catholiques, quoique ſuſpects, ou plûtôt convaincus l'un & l'autre de favoriſer le Socinianiſme, ſoient moins capables de les ſéduire & de leur en impoſer. Il eſt vrai*, pourſuit-il, *qu'après les deux ſavantes Inſtructions, qu'un grand & illuſtre Prélat (M. Boſſuet) a donné ſur la Verſion du Nouveau Teſtament, imprimée à Trévoux, & la Diſſertation ſur Grotius qu'il y a ajoûtée, tout le monde doit être ſuffiſamment précautionné contre le poiſon caché dans les Livres de ces deux Auteurs: cependant j'ai crû qu'il ne ſeroit pas inutile de faire connoître plus en détail la fauſſeté & les pernicieuſes conſéquences de leur ſyſtême ſur les Prophéties. Et quoique je n'aie pas à beaucoup près la même capacité ni la même autorité de ce grand Evêque, je puis néanmoins, à ce qu'il me ſemble, entrer dans ſes vûes, ſuivre ſes traces, profiter de ſes lumiéres* &c. C'eſt ainſi que parle le P. *Baltus* dans la Préface du Tome I. de ſa *Défenſe des Prophéties*, pag. XVI. XVII.

re qu'il approfondiſſoit les matiéres, il revenoit de beaucoup de choſes: mais enfin qu'il ne pouvoit s'empêcher dans le tems de ſes préventions pour Crellius, de nourrir ſes Notes de l'eſprit dont il il étoit plein: ce qui le fait tomber dans des ſentimens ſi hardis, ſi nouveaux & ſi groſſiers pour un ſavant homme, qu'on ne le peut imaginer ſi on ne le voit. A' vrai dire, il ne fait preſque qu'orner Crellius, & le charger d'humanités & d'éruditions; en ſorte que le fond de ſes écrits ſe trouve rempli d'un Socinianiſme caché, ou pour mieux dire, trop découvert: ce que nôtre Traducteur n'a pû nier, puiſqu'il *avouë que Grotius a favoriſé l'ancien Arianiſme, aïant trop élevé le Pere au-deſſus du Fils*: & encore, *qu'il a détourné & affoibli quelques paſſages qui établiſſent la Divinité de JESUS-CHRIST.* *Ibid. p.807.*

III. Préférence ſur le bon ſens, donnée par le Traducteur à Grotius.

Il voit par-là que ſans la nier, on peut tomber dans l'inconvénient *de l'affoiblir*: c'eſt de quoi nous l'avons convaincu lui-même: ce qui ne doit pas nous ſurprendre; puiſqu'avec des fautes ſi eſſentielles, il eſt ſi fort prévenu en faveur de Grotius, qu'il ne craint point, comme on a vû, de reconnoître que *pour ce qui eſt de l'érudition & du BON SENS, il ſurpaſſe tous les Commentateurs qui ont écrit avant lui ſur le Nouveau Teſtament*. On voit aſſez juſqu'où peut porter la force de ces paroles, & ce qu'on peut renfermer dans le bon ſens, dont on fait comme l'attribut particulier de Grotius. *Ibid. p.805.*

IV. Le Traducteur s'attache à Grotius.

Avec des préjugés ſi favorables, on peut bien croire que nous trouverons trés-frequemment Grotius dans les Notes de la nouvelle Verſion; & comme l'eſprit Socinien ne conſiſte pas ſeulement dans l'oppoſition à la Divinité de JESUS-CHRIST, l'Auteur qui comme on a vû, l'a ſi ſouvent copié ſur ce point, ſans doute n'aura pas été plus retenu ſur les autres.

V. Interprétation de Grotius sur le péché d'habitude. Luc. XIII. 27.

Le premier paſſage de cette nature qui ſe préſente à ma mémoire, eſt celui-ci de ſaint Luc ; *Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité* : & nous avons vû que l'erreur des Sociniens eſt d'éloigner de JESUS-CHRIST les ſeuls pécheurs d'habitude. Mais Grotius les favoriſe ſur ces mots, ἐργάται, operarii : *Parce que*, dit-il, *les Hébreux emploïent les participes pour les noms verbaux. Saint Luc explique très-bien ce qui ſe trouve dans le Pſeaume & dans ſaint Matthieu*, ἐργαζόμενοι operantes, *par le mot*, ἐργάται, operarii : *car*, pourſuit-il, *ce qu'on veut marquer par ce mot, n'eſt pas toute ſorte d'acte, mais l'habitude & l'inclination de toute la vie* : *Non quivis actus, ſed vitæ ſtudium indicatur*. Ainſi les Sociniens auront raiſon de mettre à couvert de ce *diſcedite* de JESUS-CHRIST, ceux qui auront commis les plus grands crimes, ſans en former l'habitude de toute la vie, *vitæ ſtudium* : & Grotius leur fournit des armes contre la vérité.

Matt. VII. 23.

VI. Erreur manifeſte de Grotius & du Traducteur, ſur la ſignification du terme, *operarius*. Luc. X. 7.

Mais n'eſt-il pas vrai, dira-t-on, que le terme *operarius*, *ouvrier*, marque *une habitude* ? C'eſt ce que voudroit Grotius : mais viſiblement il ſe trompe. L'ouvrier *eſt digne de ſa récompenſe*, dans le même ſaint Luc, ἐργάτης, ne veut pas dire celui qui a l'habitude de travailler ; mais celui qui travaille actuellement, & qui a fait ſa journée. *La moiſſon eſt grande, mais il y a peu d'ouvriers* : encore en ſaint Luc ; & tout de ſuite : *Priez donc le Maître de la moiſſon d'y envoïer des ouvriers* : par-tout, ἐργάται, & par-tout pour le travail actuel. C'eſt pourquoi le grand *Pere de famille dit à celui qui avoit ſoin de ſes affaires ; Appellez les ouvriers, & païez-les de leur journée, ſelon la convention qu'il avoit faite avec eux dès le matin* ; ſans que l'habitude y faſſe rien. Cependant ſi nous en croïons Grotius & les Sociniens, *ouvrier* marque l'habitude ; *non actum, ſed ſtudium vitæ*. Il n'y a qu'à le décider affirmativement, & alléguer un Hébraïſme : on fait

Luc. X. 2.

Matt. XX. 8.

Ibid. 1.

paſſer par ce moïen tout ce qu'on veut : on élude même ſaint Matthieu, qui dans un endroit qui revient manifeſtement à celui dont il s'agit, ſe ſert du mot ἐργαζόμενοι, *operantes*, ce qui marque l'acte : & Grotius eſt bien aſſûré ſans en marquer aucune raiſon, qu'il faut expliquer ſaint Matthieu par ſaint Luc, plûtôt que ſaint Luc par ſaint Matthieu ; au lieu de les unir tous deux enſemble. Après cette autorité de Grotius, nôtre Auteur ne héſite pas à déterminer ſouverainement, que le mot, *operarii*, ſignifie *une habitude dans le vice* : voilà comme raiſonnent nos gens de bon ſens. C'eſt ainſi que ſans égard à la Tradition & aux endroits de l'Evangile les plus exprés, ils donnent gain de cauſe aux Sociniens.

VII. Ce que c'eſt, ſelon Grotius, que le Fils de l'homme, maître du Sabat. *Matt. XII. 8.*

Le Fils de l'homme *eſt maître même du Sabat*, on a vû où fait pancher l'eſprit Socinien : mais voici une déciſion de Grotius : *Ceux-là ſe trompent*, dit-il, *qui entendent JESUS-CHRIST en particulier* : nous verrons ailleurs que ces maniéres de prononcer comme ſi c'étoit un jugement ſouverain, lui ſont ordinaires : nôtre Auteur le ſuit : & ſur les plus foibles de toutes les conjectures qu'il ne s'agit pas d'examiner en ce lieu, ils dérogent à cent paſſages de l'Evangile, où le *Fils de l'homme* eſt déterminé à JESUS-CHRIST, ſans qu'il y ait un ſeul exemple du contraire.

VIII. Sur le *ſine me*, en ſaint Jean, XV. 5. Pélagianiſme de Grotius. *Joan. XV. 5.*

Nous avons trouvé étrange cette traduction de nôtre Auteur : *Sine me nihil poteſtis facere* : *Vous ne pouvez rien étant ſeparés de moi*. Cette traduction plaît aux Sociniens, parce qu'elle éloigne l'idée de la néceſſité d'une grace intérieure pour chaque acte de piété. Nous verrons ailleurs que Grotius ne l'aime pas davantage, & il s'en explique ici trop expreſſément : *Sine me*, dit-il, c'eſt-à-dire, *ſeorſim*, *ſeparatim* : *Parce que*, pourſuit-il, *on ne peut rien attendre de bon de celui qui ſe retire des préceptes & des exemples de JESUS-CHRIST*. C'eſt donc à quoi il réduit la grace, après

Pélage : aux préceptes, aux exemples, à ce qui raiſonne ou paroît au-dehors ; & les branches de la Vigne de JESUS-CHRIST n'ont à recevoir aucune influence intérieure du ſep auquel elles ſont ſi unies : c'eſt ce qu'on apprend de Grotius.

IX. Sur le terme χωρὶς

C'eſt de lui que nôtre Auteur a pris ſon χωρὶς ἐμοῦ *extra me*, ſéparément d'avec moi ; en alléguant la force du terme Grec : mais quand Grotius ſauroit cent fois davantage de Grec, & qu'il produiroit deux ou trois exemples où cette particule Grecque veut dire *ſéparément*, il ne fera pas que la Vulgate n'ait pour elle la multitude & le commun des exemples ; ni que les branches n'aïent point d'autre beſoin du ſep dont elles reçoivent la vie au-dedans, que de n'en être point ſéparées ; ni enfin, que ſon ſentiment particulier prévale à la Tradition de toute l'Egliſe d'Occident, qui conſtamment a toûjours traduit & expliqué comme nous faiſons, *ſine me*, ſans être jamais contredite.

X. Sur la maiſon de Zachée. *Luc.* XIX. 9.

Aujourd'hui cette maiſon eſt ſauvée : *C'eſt*, dit Grotius, *la figure ſynecdoche : & la maiſon eſt priſe pour le pere de famille*. Quel beſoin de cette figure ? pourquoi ne vouloir pas croire avec le torrent des Interprétes, que la famille ſe ſoit reſſentie de la préſence de JESUS-CHRIST, & du bon exemple du maître ? On n'en voit point de raiſon : ce n'eſt rien contre le dogme de la Foi : je l'avouë ; & il ſuffit qu'on remarque ici Grotius & nôtre Auteur auſſi-bien que les Interprétes Sociniens, entraînés par l'affectation de la ſingularité.

XI. Sur le compte à rendre des paroles oiſeuſes *Matt.* XII. 36.

Si je voulois chercher d'autres exemples, mon diſcours n'auroit point de bornes. A l'ouverture du Livre, & en repaſſant pour une autre fin le Chapitre XII. de ſaint Matthieu, je trouve *le compte qu'il faudra rendre au jour du Jugement de toutes les paroles oiſeuſes* : avec la Note, *que JESUS-CHRIST appelle paroles*

oiſeuſes, non-ſeulement les paroles inutiles, mais celles qui ſont fauſſes & calomnieuſes, & que la ſuite du diſcours fait voir que c'eſt de celles-là dont il s'agit en cet endroit. Ainſi les ſaints Peres, & notamment ſaint Hilaire, ſaint Jérôme, ſaint Bernard parmi les Latins, & ſaint Grégoire de Nazianze avec d'autres parmi les Grecs; tous les ſpirituels Latins & Grecs, anciens & modernes, depuis Caſſien, redoutent en vain la ſévérité des jugemens de Dieu, qui met à un ſi terrible examen juſqu'aux paroles qui ne ſont mauvaiſes que parce qu'elles ſont inutiles & hors de propos. Nôtre Auteur les raſſûre, & a pour garant Volzogue & Grotius, qui veulent que ces paroles oiſeuſes, ῥῆμα ἀργὸν, ſoient des menſonges ou des calomnies.

Reg. brev. Int. 23.

Volzog. Comment. in Matt. hcle.

Grot. in eumd. loc.

La Note de nôtre Traducteur s'appuïe de ſaint Chryſoſtome & de quelques autres Commentateurs, qui ont accoûtumé de le ſuivre. Mais il ne fait point péſer les paroles qu'il allégue: *La parole oiſeuſe*, dit ſaint Chryſoſtome, *eſt celle qui eſt proférée hors de propos, le menſonge & la calomnie.* Il commence par définir la parole oiſeuſe ſelon ſa propre notion, & la ſoûmet au jugement à ce ſeul titre: & parce que les vains diſcoureurs tombent naturellement dans le menſonge, dans la médiſance, dans la calomnie; il marque ces mauvaiſes ſuites de cette inutile parlerie: (qu'on me permette ce mot.) Eſt-ce là réduire la parole oiſeuſe au menſonge & à la calomnie? Me veut-on obliger à rapporter toutes les paroles du Sage, qui montrent l'affinité de ce babil inutile avec l'humeur querelleuſe? en ſommes-nous encore réduits à examiner les raiſons qui ont obligé le Sage à nous preſcrire de parler peu? Mais faudra-t-il ramener ces femmelettes de ſaint Paul, *Oiſeuſes, fainéantes, cauſeuſes, curieuſes, qui courent de maiſon en maiſon, pour ne rien dire de ce qu'elles doivent*? Pourquoi ne veut-on pas que JESUS-CHRIST ait repris

XII. S. Chryſoſtome tronqué par le Traducteur.

Eccle V. 2.

I. Tim. V. 13.

cette intempérance de langue en elle-même ſi mauvaiſe, & dont les ſuites ſont ſi dangereuſes ?

XIII. Objection de l'Auteur & de Volzogue. *Matt. XII. 36.*

Mais, dit la Note de l'Auteur, *La ſuite du diſcours détermine à la calomnie*. C'eſt ſans doute ce que vouloit dire Volzogue, que les Phariſiens dont JESUS-CHRIST reprend en ce lieu la malignité, ne proféroient pas *ſeulement des paroles inutiles contre JESUS-CHRIST, mais encore des menſonges & des blaſphémes :* ignorans qui n'entendent pas comment le diſcours paſſe naturellement d'un ſujet à l'autre. S'ils aimoient mieux conſulter la Tradition, que de montrer leur eſprit par des conjectures; Béde leur auroit appris après ſaint Jérôme, à concilier tout, & à entendre JESUS-CHRIST : *Comme s'il diſoit ; Si les diſcours inutiles ſont portés au jugement de Dieu, combien plus vos blaſphêmes calomnieux ? Ac ſi dixiſſet, ſi ſuperfluæ locutionis eſt ratio reddenda, quanto magis criminoſæ blaſphemiæ veſtræ æternam damnationem generabunt ?*

Volz. in eumd. loc.

Bed. in eumd. loc.

XIV. On dit un mot ſur Théophylacte, & on produit S. Jérôme.

Je ne parle point de Théophylacte, ni d'Euthymius, qu'il faut réduire au ſens de leur maître ſaint Chryſoſtome. Il eſt vrai que Théophylacte fait aller les paroles oiſeuſes avec le menſonge & la calomnie : mais il ne falloit pas omettre qu'il y ajoûte *les diſcours ſans ordre & ſans raiſon : ἀτάκτους* : avec ceux qui ſont *ridicules, dits pour faire rire :* ce qui ſuppoſe la vraïe idée de ce qu'on appelle parole oiſeuſe ou inutile, laquelle n'a point d'autre but que de diſcourir ſans néceſſité, ſans raiſon, & pour divertir ſeulement.

Au ſurplus, quand le ridicule eſt pouſſé juſqu'à *la bouffonnerie : Scurrilia : ou juſqu'à un éclat de rire emporté & immodeſte : Cachinnis ora diſſolvit* : ou ce qui eſt encore pis, *à quelque coſe de ſale & de malhonnête : Aliquid turpitudinis :* ſaint Jérôme nous apprend, que ce n'eſt pas là *une parole oiſeuſe, mais criminelle : Hic non otioſi verbi, ſed criminoſi tenebitur reus.*

Hier. in Matth. hoc.

Le même Pere nous donne, à ſa maniére nette & préciſe, une exacte définition de la parole oiſeuſe, en diſant: que *C'eſt celle qui ſe profére ſans l'utilité de celui qui parle, & de celui qui écoute: Otioſum verbum eſt quod ſine utilitate & loquentis dicitur & audientis* : comme par exemple: *Si en laiſſant les choſes ſérieuſes: Omiſſis ſeriis: Nous nous entretenons de choſes frivoles, & racontons de vieux contes: Si de rebus frivolis loquamur, aut & fabulas narremus antiquas*. Telle eſt l'idée de ſaint Jerôme, qu'il eſt aiſé, comme l'on voit, de concilier avec celles de ſaint Chryſoſtome & de ſes Diſciples.

XV. Remarque ſur le génie des faux Critiques.

Il y a long-tems qu'on a remarqué que les faux Critiques, qui ſont ordinairement des Grammairiens outrés, mettent toute la délicateſſe de leur eſprit à examiner les paroles, peu ſenſibles à l'exactitude des mœurs. Ils ne ſongent qu'à raffiner: le Texte Grec de ſaint Matthieu ne leur ſuffit pas, quoiqu'il tienne lieu de l'original du Saint-Eſprit; pour en éluder la force, ils vont deviner le mot Hébreu, dont ils veulent que JESUS-CHRIST ſe ſoit ſervi: c'eſt ce qu'a fait Grotius ſur ce paſſage de ſaint Matthieu, & il préfére une conjecture à la pureté du Texte.

XVI. Grotius juſtifie l'uſure: à ſon imitation le Traducteur élude le paſſage de ſaint Luc, vs. 35.

Il y a d'autres endroits plus eſſentiels, où ils mépriſent l'auſtérité de la juſtice Chrétienne. On ſait que Grotius a emploïé toute ſon étude & tout ſon eſprit à juſtifier l'uſure: il n'a rien omis pour éluder le Texte exprès de ſaint Luc, que toute la Tradition a conſacré à la condamnation de ce vice; & nôtre Auteur l'a ſuivi dans le même endroit.

XVII. Pélagianiſme manifeſte dans une Note tirée de Crellius & de Grotius.

Qu'il me ſoit permis d'ajoûter ici une Note ſur le V. 10. du Chapitre VIII. aux Hébreux: *Je leur donnerai des loix qu'ils retiendront, & qu'ils obſerveront, les comprenant facilement*.

C'eſt tout ce qu'on dit ſur ces paroles de Jérémie citées par ſaint Paul: *J'imprimerai mes loix dans leur eſprit, & je les graverai dans leur cœur*: ces vives

expreſſions du Saint-Eſprit ne voudront dire autre choſe, ſinon que ces loix ſeront *aisées à retenir & à obſerver*, parce qu' elles ſeront aiſées *à comprendre* : on ne parle point de l' eſprit intérieur de la grace qui agit dans les cœurs: il n'y a qu'à bien retenir & à bien comprendre : il ne faut rien au-dedans qui incline le cœur à aimer : ni l' Apôtre, ni le Prophéte n'ont ſongé à la grace dans un paſſage qui a été fait pour l'exprimer, & que toute l'Egliſe Catholique y a entendu : l' on ne pouvoit imaginer dans nôtre Auteur un Pélagianiſme plus parfait.

Crell. hoic. C' eſt en effet, que Crellius ne lui en avoit pas appris davantage: *J'écrirai & je graverai mes loix dans leurs eſprits & dans leurs cœurs, en leur donnant une raiſon trés-ſuffiſante : Cauſam ſufficientiſſimam : pour en conſerver un ſouvenir perpétuel, & pour les mettre en pratique.* C' eſt ainſi que ce Socinien paraphraſe l' Apôtre & le Prophéte; & après lui Grotius: *Le ſens eſt*, dit-il, *Je ferai qu' il ſauront tous ma Loi par cœur : memoriter:* c' eſt-à-dire au premier ſens, *par la multitude des Synagogues qu'on a bâties en ce tems, où l' on enſeignoit la Loi trois fois la ſemaine*. C' eſt à quoi s' arrête nôtre Traducteur, & laiſſe là ce que ſon Auteur lui auroit fourni ſur un autre ſens plus ſpirituel & plus ſublime.

Grot. hoic.

C' eſt ainſi que ſon Livre s' eſt débité: depuis quelques jours on y ajoûte un carton où ſont ces paroles: *Je leur donnerai des loix & la grace néceſſaire, afin qu' ils les retiennent & les obſervent* : le Traducteur n' avoit oublié que la grace, dans un lieu qui eſt mis exprès pour l'établir. Cependant il a montré ſa pente vers Pélage & les Hérétiques qui le ſuivent : & il croit en être quitte pour un carton qu' on diſtribue après coup, lorſqu' un ouvrage eſt répandu. Il ſe trompe : il falloit déclarer qu' il ſe repentoit de cette prodigieuſe inclination vers l' erreur.

Ceux qui joindront ces paſſages aux autres que nous avons traités, verront aſſez clairement que les Sociniens & Grotius ſont de même eſprit, & que nôtre Auteur qui les ſuit, eſt inexcuſable. XVIII. Concluſion.

Au reſte, je veux préſumer quelque choſe de meilleur, encore que je parle ainſi. Je ſuis bien-aiſe que l'Auteur ſe ſoit apperçû de quelques-unes de ſes fautes, & je ſouhaite ſeulement qu'il en avertiſſe expreſſément le Public. On attend ſa déclaration ſur la Cenſure prononcée avec tant d'autorité & de diſcuſſion, dans la Ville où ſe devoit faire le grand débit de ſon Livre : il tarde trop à témoigner ſa ſoumiſſion, tant ſur les condamnations particuliéres qui toutes ſont trés-exactes, que ſur celles qu'il a fallu prononcer en termes généraux, qui ne ſont pas moins véritables, & n'étoient pas moins néceſſaires ; parce qu'il n'eſt pas poſſible de tout exprimer en particulier dans une Cenſure. Il eſt donc tems que l'Auteur acquieſce à un jugement ſi juſte, & d'un ſi grand poids. Qu'il ſoit dans l'Egliſe Gallicane un ſecond Léporius, qui réjouïſſe & édifie tout l'Univers par la retractation de ſes erreurs. Bien éloigné de lui vouloir nuire, en lui donnant cet avis avec toute la charité qu'il doit attendre d'un Evêque de ſa Communion ; je tâche au contraire, de lui inſpirer des ſentimens dignes d'un Prêtre, & de rendre ſon érudition plus profitable à l'Egliſe : & puiſqu'il eſt évident qu'il s'eſt attiré ces repréhenſions, pour s'être ſecrettement attaché à des Auteurs qu'il n'a oſé nommer ; j'eſpére que renonçant publiquement à ces conducteurs aveugles après leſquels il eſt tombé dans le précipice, il nous aidera dorénavant à déſabuſer ceux qui poutroient être encore trop prévenus en leur faveur. XIX. Exhortation à l'Auteur.

ADDITION

Sur la Remontrance de M. Simon à Monſeigneur le Cardinal de Noailles.

J'Ai averti le Lecteur * qu'après la fin de cette impreſſion, on m'apporta la Remontrance de M. Simon, que ſes amis débitoient avec un empreſſement extrême; & il ne fût pas mal-aiſé d'y reconnoître le caractére de cet Auteur: on y découvre par-tout le même eſprit de ſingularité, avec les mêmes moïens d'éluder les Traditions les plus évidentes. Comme elle contient beaucoup d'endroits qui ont rapport avec ces Inſtructions & qu'on pourroit croire utiles à y répondre; il eſt à propos de faire voir, que j'avois prévû les difficultés, & que j'ai donné par avance les principes pour les réſoudre.

PREMIE'RE REMARQUE.

Sur l'adoration des Mages.

I. Occaſion de cette remarque: paroles de la Remontrance. *pag* 20. *Matt. II.* 2. & 11.

POur ſatisfaire à quelques parties de la Cenſure du quinziéme de Septembre 1702. touchant la Divinité de JESUS-CHRIST, la Remontrance a obſervé que le terme d'adoration en ſaint Matthieu, ne marque pas que JESUS-CHRIST ait été adoré comme Dieu, & rend douteuſe l'adoration qu'on lui a rendue. C'eſt auſſi ce que l'Auteur avoit dit dans la Préface de la nouvelle Verſion; & j'ai repris cet endroit dans mes remarques ſur cette Préface.

Préf. p. 15. *II. Paſſ.*

II. La Tradition de l'

C'eſt-là que j'ai fondé l'adoration de JESUS-CHRIST comme Dieu, ſur une Tradition inconteſta-

* Voïez l'*Avis au Lecteur*, mis à la tête de cette premiére Inſtruction; & voïez auſſi la Note que nous y avons faite par rapport à la *Remontrance de M. Simon*.

ble: elle eſt claire dans la Collecte du jour de l'Epiphanie, puiſqu'on y lit ces paroles: *O Dieu, qui avez révélé aujourd'hui vôtre Fils unique aux Gentils, ſous la conduite d'une étoile*: qui dit Fils unique, dit un Dieu de même nature que ſon Pere; & ſi M. Simon ne le veut pas croire, l'Egliſe le confondra par la concluſion ordinaire de la Collecte, où il eſt porté *que ce même Fils unique* JESUS-CHRIST *eſt un Dieu, qui vit & régne avec ſon Pere dans l'unité du Saint-Eſprit*. Cette Collecte eſt de la premiére antiquité, & ſe trouve dans les plus anciens Sacramentaires. Nos Critiques ne s'arrêtent pas à ces éruditions Eccléſiaſtiques: elles ne ſont pas aſſez ſavantes pour eux; mais enfin l'Egliſe ne changera pas pour l'amour de M. Simon la maxime de ſaint Auguſtin, qui aſſûre que *la foi de l'Egliſe ſe trouve dans ſes prieres*: ni la régle inviolable du Pape ſaint Céleſtin, *que la loi de prier établit celle de la Foi*.

adoration de JESUS-CHRIST comme Dieu, eſt conſtante dès l'origine du Chriſtianiſme: témoignage de ſaint Irénée.

Ainſi l'adoration de JESUS-CHRIST comme Dieu, eſt conſtante dans l'Egliſe: elle la chante hautement dans l'Hymne de l'Epiphanie; on y diſtingue les trois préſens, dont le ſecond, qui eſt l'encens, étoit offert à JESUS-CHRIST comme Dieu. Sedulius, qui eſt l'Auteur de cet Hymne, y avoit dit expreſſément, *que les Mages avoient confeſſé par leurs préſens que* JESUS-CHRIST *étoit Dieu: Deum fatentur munere*. Il avoit aſſûré la même choſe dans ſon Poëme Paſchal, dédié à l'Empereur Théodoſe, petit fils de Théodoſe le Grand. Le Poëte Juvencus, encore plus ancien que lui, avoit chanté ſemblablement la ſignification des trois préſens, & nommément de l'encens conſacré à JESUS-CHRIST comme Dieu; & ſes Vers, auſſi élégans que remplis de piété, qui étoient à la bouche de tous les Fidéles, avoient mérité d'être inſérés par ſaint Jérôme dans ſon Commentaire ſur ſaint Matthieu. Voilà ſans doute un con-

Matth. II. 11.

Oper. Paſch. lib. 2.

ſentement aſſez unanime, & une aſſez belle antiquité.

Je remonterai à préſent encore plus haut & j'alléguerai ſaint Irénée, qui en citant l'Evangile de ſaint Matthieu, a rapporté *que les Mages témoignerent par leurs préſens, qui étoit celui qu'ils adoroient : la myrrhe*, dit-il, *marquoit ſa mortalité & ſa ſépulture : l'or marquoit qu'il étoit un Roi, dont le roïaume n'auroit point de fin : & l'encens, qu'il étoit ce Dieu qui étoit connu dans la Judée, & qui ſe manifeſtoit à ceux qui ne le cherchoient pas*; c'eſt-à-dire, aux Gentils. Nous voilà à l'origine du Chriſtianiſme, & aux premiers ſiécles de l'Egliſe. Nous avons produit pour la même doctrine ſaint Chryſoſtome, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Jérome, ſaint Auguſtin, ſaint Léon, & avec eux tous les Peres, ſelon la régle de ſaint Auguſtin, & de Vincent de Lérins.

Lib. III. cap. 10.

III. Preuve théologique fondée ſur la Tradition : expreſſion de M. Simon oppoſée à la doctrine précédente. *Préf. pag. 35. & ſuiv. Rem. ſur la Préf. II Paſſ. pag. 527.*

La Théologie nous favoriſe : Dieu qui appelloit les Mages de ſi loin, & les éclairoit d'une maniére ſi miraculeuſe, plus encore au-dedans qu'au dehors, ne leur laiſſa pas ignorer en préſence de JESUS-CHRIST l'eſſence de ſon myſtére : puiſqu'ils ſont les prémices des Gentils, ils furent Chrétiens comme nous ; & ſaint Léon a démontré qu'ils ne pouvoient pas être juſtifiés par la foi en un pur homme.

Nous avons vû que pour éluder une Tradition & une Théologie ſi conſtante, M. Simon ſe contente de marquer pour l'adoration de JESUS-CHRIST comme Dieu, quelques anciens Interprétes, comme s'il en avoit d'autres qui ne fuſſent pas d'accord avec ceux-ci. C'eſt encore un manifeſte affoibliſſement de la véritable doctrine, d'avoir obſervé que les Théologiens ſont partagés ſur ce point, encore qu'on voïe que tous les Peres ſont d'un côté, & le ſeul Grotius de l'autre avec les Sociniens. Voilà les Théo-

logiens que M. Simon a conſultés, & qu'il n'a pas craint d'oppoſer à la Tradition des ſaints Peres.

IV. Paſſage de Luc de Bruges, allégué dans la Remontrance. *In Matth. II, 11.*

Il reſte maintenant à conſidérer ce qu'il allégue dans la Remontrance pour affoiblir une doctrine ſi unanime des Peres. Il allégue le ſeul Luc de Bruges qui a écrit au ſiécle paſſé, *que le terme d'adorer ne ſuffiſoit pas pour établir ſeul la Divinité de JESUS-CHRIST, à cauſe qu'il eſt douteux, & qu'il peut ne ſignifier qu'une ſimple vénération*. Je l'avouë, à regarder ce terme uniquement en lui-même; mais la Tradition ſi conſtante des ſaints Peres détermine à l'adoration ſouveraine. Ce Commentateur explique lui-même, de quelle ſource la connoiſſance de JESUS-CHRIST comme Dieu, avoit pû venir aux Mages: c'eſt qu'étant Arabes, ils deſcendoient d'Abraham; & que s'ils étoient Chaldéens, *une ancienne Tradition célébre parmi ces Peuples leur faiſoit connoître qu'il y avoit une Sageſſe éternellement engendrée de Dieu*; c'eſt-à-dire, ſon Fils & ſon Verbe. Ils venoient donc, pourſuit-il, *adorer le nouveau Roi, perſuadés que ceux-là ſeroient heureux, à qui ſa Divinité ſeroit* propice. *ibid.* r *ibid.*

Mais, dit-on, il a parlé trop foiblement de cette adoration, puiſqu'il y met un *peut-être*: *forte*: ajoûtant *qu'il eſt vraiſemblable*, que ces nouveaux adorateurs venus d'Orient *connurent JESUS-CHRIST comme Dieu*. Faut-il dire à un ſi grand Critique, que le *peut-être* n'eſt pas toûjours un terme de doute; mais un terme de douce inſinuation, de la nature de ces *forſitan*, qu'on trouve ſouvent dans l'Evangile, ſelon l'autorité de la Vulgate? Qui ne ſait auſſi qu'il y a des vraiſemblances divines, qui ſautant aux yeux tiennent lieu d'évidence? C'eſt pour cela que le même Commentateur, après avoir dit que les Mages avoient adoré JESUS-CHRIST comme Roi, ſe corrige lui-même en diſant, *Ou plutôt ils l'adorerent comme Dieu*. Il fortifie le *peut-être* en aſſûrant, *qu'il n'eſt point douteux*: *ibid.* *ibid.*

Non dubium eſt : qu' il ne ſortît du viſage de l' Enfant une divine ſplendeur : il prouve l'adoration de l'Euchariſtie par celle qu'on rendit alors à JESUS-CHRIST : & conclut enfin, *que la foi des Mages eût été fauſſe & défectueuſe* : *manca, neque vera* : s'ils ne l'euſſent crû tout enſemble, *& Roi, & mortel, & Dieu ;* qui eſt la démonſtration de ſaint Léon.

Il ne faut pas oublier que pour établir le vrai ſens *Ibid. II.* de l'adoration, il renvoïe au Chapitre IV. de ſaint Matthieu, ℣. 10. où conſtamment il prend l'adoration, pour une adoration ſouveraine,

V. Demande à M. Simon ſur la régle du Concile.

Je demande ici à M. Simon, ſi malgré les priéres de l'Egliſe, & après une Tradition ſi conſtante & ſi unanime des ſaints Peres, dès l'origine du Chriſtianiſme, il perſiſte encore à rendre douteuſe l'adoration de JESUS-CHRIST comme Dieu, ſans pouvoir montrer le moindre doute dans toute l'Antiquité ? Mais comment accorderoit-il ce ſentiment avec la Tradition, & avec la régle du Concile, qui en matiére *Seſſ. IV. de edit.* *de Foi & de mœurs, défend d'interpréter l'Ecriture, contre le ſens que l'Egliſe a tenu & tient, & contre le conſentement unanime des Peres* ? Dira-t-il que l'Egliſe n'a pas tenu, & ne tient pas ce qu'elle chante par tout l'Univers depuis tant de ſiécles ; & qu'elle déclare de tout tems dans ſes priéres ? Dira-t-il que la queſtion, ſi les Mages ont adoré JESUS-CHRIST comme Dieu, & s'ils ont été juſtifiés en ſa préſence, ſans croire ſa Divinité, ſoit indifférente ou impertinente à la Foi ? Niera-t-il que le rerranchement d'un culte ſi eſſentiel dans la perſonne des Mages, ôte à l'Egliſe une preuve de la Divinité de JESUS-CHRIST ; un grand exemple aux Fidéles pour aimer leur piété ; une autorité trés-expreſſe pour établir la plénitude de la Foi qui nous juſtifie ? C'eſt donc choſe qui appartient à la Foi, & qui tombe par conſéquent dans le cas de la régle du Concile.

Pour entendre cette régle, M. Simon nous renvoïe au Cardinal Palavicin dont il rapporte ces paroles: *Le Concile ne reſtreint point par une nouvelle loi le moïen d'entendre la parole de Dieu, mais ſeulement déclare illicite, ce qui l'a toûjours été. Ce Cardinal ajoûte*, pourſuit-il, *que ſi l'on excepte les matiéres qui regardent la Foi & les mœurs, les Commentateurs ont toute liberté d'exercer leurs talens dans leurs explications; ce qui ſe prouve par l'exemple de tous les Commentateurs Catholiques, qui ont publié leurs Commentaires depuis le Concile de Trente; leſquels ſe ſont rendus illuſtres, tant par leurs nouvelles interprétations, que par leur érudition*: d'où il tire cette conſéquence: *C'eſt*, dit-il, *ſur ce principe que j'ai pris la liberté d'interpréter quelques endroits de l'Ecriture, où il ne s'agiſſoit ni de la Foi, ni des mœurs, d'une autre maniére que les Peres, lorſque j'ai crû que mes interprétations étoient plus littérales.*

VI. On examine les paroles de la Remontrance ſur l'explication de la régle du Concile. *Seſſ. IV. Remont. p. 1. Palavic. lib. 6. cap. 11.*

On voit par-là, qu'il s'ouvre la voïe à étendre la liberté de ſes interprétations contre les Peres, même lorſque leur conſentement ſera unanime, ſous prétexte qu'il ne s'agira ni de la Foi ni des mœurs, & que ſon ſens lui paroîtra plus littéral; mais il faut découvrir ſon artifice.

Il n'y a pour cela qu'à lire les paroles du Concile même: *Pour réprimer les eſprits inſolens (petulantia ingenia) le Concile ordonne que perſonne ne s'appuïe ſur ſa prudence dans les matiéres de Foi, & dans celle des mœurs qui regardent l'édification de la Doctrine Chrétienne, pour tourner les paſſages de l'Ecriture à ſes propres ſentimens, contre le ſens qu'a tenu & tient nôtre Mere la ſainte Egliſe, à qui il appartient de juger du vrai ſens & de l'interprétation des mêmes Ecritures; ou pour oſer interpréter la même Ecriture contre le conſentement unanime des Peres: ce que le Concile défend, quand même ces interprétations ne devroient jamais être publiées. Que ſi quel-*

VII. Paroles du Décret & ſa véritable intelligence. *Seſſ. IV.*

qu'un contrevient à cette ordonnance, les Ordinaires le déclareront & le puniront des peines de droit.

Il eſt queſtion de bien entendre ce que veulent dire ces paroles, *en matiére de Foi & de mœurs qui regardent l'édification:* s'il les faut réduire aux queſtions déja expreſſément décidées, ou ſi l'on y doit comprendre toutes les parties de la Doctrine Chrétienne. Selon la premiére interprétation, tout ce qui n'eſt point compris dans les Symboles & dans les autres Décrets de la Foi, eſt laiſſé à la liberté des Interprétes; ce qui étend la licence à un excès directement contraire à l'intention du Concile: car ſon intention n'eſt pas ſeulement d'empêcher que les eſprits pétulans, comme il les appelle, c'eſt-à-dire, hardis, téméraires & licentieux, ne s'élevent contre les choſes déja décidées, mais de les tenir en bride pour prévenir les erreurs; en ſorte que, lorſqu'ils voudront s'abandonner à leur ſens, la Tradition de l'Egliſe & l'autorité des ſaints Peres mettent des bornes à leur témérité, & les empêchent de s'appuïer ſur leur fauſſe & préſomptueuſe prudence.

Ibid. Que ce ſoit-là l'intention du Concile, tout le monde en eſt d'accord; & le Cardinal Palavicin l'a expreſſément démontré à l'endroit qu'on vient d'alléguer. Il faut entendre de même dans la matiére des mœurs tout ce qui tend à édifier la Doctrine Chrétienne, ſelon le propre terme du Concile.

Ibid. Là eſt compris tout ce qui regarde *les dogmes & les mœurs*, ainſi que ce ſavant Cardinal le répéte deux & trois fois.

C'eſt pourquoi il a eu raiſon de dire que le Concile ne fait pas ici de nouvelle loi, & ne reſtreint pas la liberté des Interprétes, mais ne fait que retenir les eſprits dans les bornes où l'Egliſe eſt née, *& qui ſont eſſentielles à nôtre Foi*; puiſque l'Egliſe a toûjours été obligée en ce qui regarde le dogme, à en-

tendre les Ecritures, ſelon le ſens primitif qu'elle a reçû au commencement.

Pour les autres points, comme, par exemple, pour les curioſités de l'hiſtoire, ou des généalogies, ou pour celles des rits Judaïques qui peuvent ſervir à éclaircir l'Ecriture, ou enfin pour les autres choſes de même nature, qui ſont indifférentes à la Religion, & ne changent rien dans le fond, il eſt permis d'ajoûter ce qu'on trouvera utile. J'en dis autant des paſſages obſcurs & profonds, où les ſaints Peres ſe trouveront partagés, ſans que l'Egliſe ait pris de parti. Mais pour les points de dogme, d'édification & de mœurs; lorſque les Peres ſeront unanimes, leur ſeule unanimité qui eſt la preuve de la certitude & de l'évidence, eſt une loi ſouveraine, auſſi ancienne que l'Egliſe, que les Interprétes ne peuvent violer.

VIII. Application de la doctrine précédente à la matiére de l'adoration des Mages.

Nous ajoûterons dans la ſuite des remarques trés-néceſſaires à l'intelligence de la régle du Concile: mais pour faire l'application de ce qui vient d'être dit, à la matiére que nous traitons: il n'y a qu'à dire qu'elle regarde manifeſtement le dogme Chrétien. Quand nous n'aurions pas tant de témoignages, n'eſt-ce pas à nôtre Interpréte une critique bien édifiante, que d'empêcher les Fidéles d'adorer avec les Mages leur Sauveur comme Dieu & homme, au ſaint jour de l'Epiphanie? de les faire douter des priéres qu'ils offrent à Dieu avec toute l'Egliſe, & des hymnes qu'ils chantent par tout l'Univers, depuis tant de ſiécles? Quelle utilité trouve-t-on à vouloir ainſi affoiblir, non-ſeulement la dévotion publique, mais encore les preuves de Tradition que nous avons rapportées? Les Evêques le peuvent-ils ſouffrir, eux qui ſont chargés par le Concile de *déclarer*, c'eſt-à-dire, de noter les contrevenans à ſa régle, & même de *les punir*? Suppoſons, ſi l'on veut,

qu'un Commentateur particulier du dernier ſiécle n'ait pas autant appuïé ſur cette preuve que ſon importance le demandoit; ou qu'il ſoit échapé à quelqu'autre, plus nouveau encore & moins autoriſé, quelques paroles trop foibles; croira-t-on pouvoir preſcrire par ces petits mots contre le conſentement unanime des Chryſoſtomes & des autres Peres, à commencer par ſaint Irénée? à Dieu ne plaiſe, que la Tradition ſoit abandonnée juſqu'à cet excès, & qu'une ſi vaine Critique régne dans l'Egliſe.

IX. Objection de l'Auteur, & répouſe. *Remont. pag. 11.*

Mais, dit l'Auteur, *l'Egliſe n'a rien décidé ſur le fait dont il s'agit.* Il ne ſonge pas qu'on n'a pas coûtume de prononcer des déciſions ſur des vérités qui ne ſont pas conteſtées, & qui paſſent de bonne foi dans le langage commun de tous les Fidéles.

Mais quand il auroit conclu de-là, qu'on ne peut pas le condamner comme Hérétique pour ce point; n'y a-t-il pas aſſez d'autres juſtes qualifications pour l'accabler, comme celles d'erronées, d'induiſantes à héréſie, de périlleuſes dans la Foi, de contraires à la Tradition & aux priéres de l'Egliſe, &c.? Le fait dont il veut douter, n'eſt pas un fait de curioſité; c'eſt un fait de Tradition, qui doit affermir ou affoiblir le dogme de la Foi, & ſur lequel la variation eſt injurieuſe à JESUS-CHRIST & à l'Egliſe.

X. Concluſion de cette remarque, & renvoi aux remarques précedentes.

Au reſte nous avons prévû qu'il chercheroit le témoignage de quelques Auteurs Catholiques, pour appuïer ſon ſentiment: mais pour prévenir cette objection, nous avons fait voir qu'on n'eſt pas quitte envers les ſaints Peres de la ſoumiſſion qui leur eſt dûe, pour avoir trouvé quelques Catholiques modernes, qui n'aïent pas aſſez appuïé leurs ſentimens: nous avons montré, que s'il eſt permis de choiſir dans les Auteurs Catholiques tout ce qu'on voudra, ſans avoir égard à la Tradition; c'eſt ouvrir la por-

te à la licence, & tendre un piége à la ſimplicité des Fidéles: nous nous ſommes oppoſés à un abus ſi manifeſte, comme il paroît par les endroits cités à la marge : qu'on les péſe, qu'on les reliſe, puiſqu'on les a ſous la main: il n'en faut pas davantage, pour autoriſer les Evêques à maintenir la régle du Concile, & à noter les controvenans.

Ci-deſſ. Rem. ſur l'ouv. en gén. n.XXV. XXVI. XXVII. XXVIII. Rem. ſur la Préf. à paſſ. n.XXII. XXVI. Oct.

SECONDE REMARQUE.

Sur ces paroles de l'Evangile : Le Seigneur eſt maître du Sabat.

CE paſſage eſt traité dans la Remontrance, & l'Auteur y ſoûtient ſa Note, que le Fils de l'homme peut être tout homme indéfiniment; & que c'eſt même l'explication la plus véritable. La cenſure donnée à Paris reprend le ſentiment de M. Simon, en ce qu'il veut que le Fils de l'homme puiſſe n'être pas JESUS-CHRIST. J'ai auſſi repris cette explication, non-ſeulement comme étant tirée des Sociniens & de Grotius, mais encore comme contraire à l'évidente parole de Dieu, à la dignité de JESUS-CHRIST, à la Tradition de tous les ſiécles; & voici les faits eſſentiels que j'ai poſés.

I. Paſſage de la Remontrance, p.16. Quatre faits importans que nous avons poſés.

Rem. ſur l'ouv. en gén. n.II. Rem. ſur Grot. n.VII.

Le premier: que parmi tant de paſſages de l'Evangile, où JESUS-CHRIST s'appelle le Fils de l'homme, on n'en peut montrer un ſeul où ce Fils de l'Homme ſoit un autre que lui-même.

Le ſecond fait: que les Juifs ſont les ſeul à ne vouloir pas le connoître ſous ce titre, lorſqu'ils diſent en ſaint Jean: *Qui eſt ce Fils de l'homme?*

Joan. XII. 34.

Le troiſiéme fait que j'ai touché ſeulement, mais qu'il faut maintenant établir en peu de mots; eſt que la Tradition qui prend ici le Fils de l'homme

pour JESUS-CHRIST, eſt conſtante dès l'origine du Chriſtianiſme, & que les Peres n'ont jamais varié ſur ce ſujet.

Le quatriéme eſt; que M. Simon a tiré ſon explication de Grotius & des Sociniens, & qu'il les a préférés aux ſaints Peres.

II. Preuve conſtante de la Tradition dès l'origine du Chriſtianiſme.

J'allégue d'abord ſaint Irénée, qui dit au Livre troiſiéme, que l'Evangile ne connoît point d'autre Fils de l'homme, que celui qui eſt né de Marie, & qui a ſouffert pour nous: *Non alterum Filium hominis novit Evangelium, niſi hunc*, &c. Voilà d'abord un principe général, qui démontre la vérité du premier fait, & nous donne pour régle dans l'Evangile, qu'on n'y connoît point d'autre Fils de l'homme que JESUS-CHRIST. *Lib III. cap. XVIII. pag. 177.*

Le même ſaint Irénée auſſi-bien que Tertullien & les autres Peres démontrent par cette dénomination de Fils de l'homme, que JESUS-CHRIST n'eſt pas un homme putatif & en apparence, mais qu'il l'eſt véritablement: ce qui eſt inculqué par ſaint Irénée, non-ſeulement au lieu allégué, mais encore dans les Chapitres 26. & 32. du même Livre troiſiéme.

J'allégue en ſecond lieu Tertullien, qui cite formellement ce paſſage, *Le Fils de l'homme eſt maître du Sabat*; *pour montrer*, dit-il, *par ce terme de Fils de l'homme, de quelle ſubſtance il étoit ſorti*; & que ſa chair n'étoit pas fantaſtique, mais réelle & véritable. *De carne Chriſti, cap. XV.*

Il prouve encore la même vérité contre Marcion par la dénomination de Fils de l'homme; & il marque trois ou quatre fois ce paſſage, *Le Fils de l'homme eſt maître du Sabat*, comme ne pouvant appartenir à autre qu'à JESUS-CHRIST. *Adv. Marc lib. IV. capp. X. XII. &c.*

Il confirme la régle de ſaint Irénée touchant l'intelligence de ce mot, *Fils de l'homme*, lorſqu'il prononce en général: *Le Fils de l'homme, c'eſt-à-dire*, *JESUS-CHRIST*. *Ibid. cap. XIV.*

Il démontre contre le même Marcion la conformité de l'ancien & du nouveau Teſtament par ce même Texte, lorſqu'il dit qu'en s'appellant maître du Sabat, JESUS-CHRIST ſoûtenoit le Sabat *comme choſe ſienne*, & qui n'étoit pas d'un Dieu étranger, ainſi que le vouloit cet Héréſiarque: *Sabbatum ut rem ſuam tuebatur*: & un peu après, encore plus expreſſément: *Il étoit maître & du Sabat & de la Loi, & de toutes les inſtitutions de ſon Pere*: *Dominus & Sabbati & Legis, & omnium paternarum diſpoſitionum Chriſtus*. *Ibid cap. XII.* *Ibid cap. XVI.*

On voit ici deux choſes bien importantes; l'une, un principe général ſur le titre de Fils de l'homme: & l'autre, une application formelle du ſens qu'on lui doit donner au paſſage que nous traitons; ce qui enferme une démonſtration complette.

Le témoignage de deux Auteurs qui ſont du ſecond & du troiſiéme ſiécle, fait voir de quel ſens l'Egliſe a été d'abord frapée, & combien il étoit eſſentiel; puiſqu'ils s'en ſervent pour établir deux dogmes fondamentaux, dont l'un eſt la vérité de la chair de JESUS-CHRIST, & l'autre la conformité des deux Teſtamens.

La poſtérité n'a pas manqué d'embraſſer cette Tradition originelle. Saint Hilaire qui ſuit de près ces deux grands Auteurs, enſeigne poſitivement, *que c'eſt JESUS-CHRIST qui eſt plus grand que le Sabat*: *Major ipſe Sabbato*: & encore, *qu'il n'eſt pas tenu à l'obſervance du Sabat, puiſqu'il en eſt le maître*: *Neque Sabbati præſcripto dominum Sabbati contineri*. *In Matth. cap. XII.*

Ajoûtons à ces témoignages celui de ſaint Chryſoſtome & de ſon Ecole; ajoûtons qu'on ne nous produit aucun paſſage contraire: ainſi la Tradition des Peres eſt unanime: il s'agit d'un dogme qui appartient à la Religion, à la dignité de JESUS-CHRIST, à ſes pouvoirs, & à des dogmes fondamentaux, comme on a vû: tout le Chapitre de ſaint Matthieu

d'où ce paſſage eſt tiré, ne reſpire que la grandeur de JESUS-CHRIST: *Il eſt plus grand que Salomon, plus grand que Jonas, plus grand que le Temple:* c'eſt donc lui, & non pas un autre qui eſt auſſi plus grand que le Sabat; & la convenance des choſes & des paroles le démontre.

On eſt donc encore ici dans le cas de la régle du Concile: l'Auteur ne peut s'excuſer de l'avoir évidemment mépriſée; & ce qui eſt pis, d'avoir préféré les Sociniens aux ſaints Peres.

Puiſqu'il vouloit avoir pour lui les Hérétiques, il pouvoit remonter plus haut: nous apprenons de ſaint Strom. 3. Clément d'Alexandrie, que *Prodique & les faux Gnoſtiques* attribuoient à d'autres qu'à JESUS-CHRIST, *la qualité du Maître du Sabat*: & telle eſt la ſource de l'interprétation qu'on entreprend de mettre aujourd'hui entre les mains de tous les Fidéles.

III. M. Simon ne ſe ſauve pas en citant Toſtat. Remont. p. 26.

Il a ſenti combien odieuſe étoit cette préférence, & il tâche de s'en excuſer par ces paroles: *Ne croiez pas, Monſeigneur, que la Note vienne de l'Ecole de Socin, comme quelqu'un le pourroit croire: de ſavans Commentateurs, qui ont écrit long-tems avant que Socin fût au monde, ont encore été plus avant que le Traducteur de Trévoux: le célébre Toſtat, qui eſt encore aujourd'hui l'admiration des ſavans, eſt de ce nombre.*

Il prouve ce qui n'eſt pas en queſtion; jamais on ne lui a nié qu'on ne pût trouver quelque Docteur Catholique, qui ignoreroit la Tradition, ou qui n'y ſeroit pas aſſez attentif: la queſtion eſt de ſavoir, ſi un ſeul Docteur eſt ſuffiſant pour éluder l'autorité de la Tradition: & nous venons encore de démontrer le contraire.

En effet, ſans chercher à faire voir, ce qui me ſeroit aiſé, que Toſtat n'eſt peut-être pas d'accord avec lui-même, il me ſuffit de dire en un mot, que l'autorité d'un Commentateur du quinziéme ſiécle,

quoique ſavant pour ſon tems, & comme parle M. Simon, *plus que ceux qui l'avoient précédé, au moins dans les ſiécles de barbarie*, bien certainement n'eſt pas préférable à celle des Peres les plus ſavans, & de la premiére antiquité. Sa conjecture eſt abandonnée par tous les Commentateurs Catholiques. M. Simon lui cherche un frivole appui dans les Notes de Robert Etienne, *qui eſt*, dit-il, *de ce même ſentiment*: foible autorité, s'il en fut jamais, & d'un Auteur trop peu verſé dans la Théologie, & d'une Foi d'ailleurs trop ſuſpecte, pour mériter qu'on l'écoute. Quoiqu'il en ſoit, voilà en un mot toute la tradition de M. Simon; voilà ceux qu'il préfére aux Irénées, aux Tertulliens, aux Hilaires & aux Chryſoſtomes; ce qu'il n'auroit jamais fait, s'il n'avoit voulu appuïer Grotius & les Sociniens.

Hiſt. crit. du Nouv. Teſt. chap. 35.

Remont. p. 27.

IV. Autre évaſion de M. Simon.

Je puis, dit-il, *aſſûrer Vôtre Eminence, que je n'ai eu d'autre deſſein dans cette Note, que de concilier enſemble ſaint Matthieu, ſaint Marc & ſaint Luc.* Il voudroit nous faire imaginer de grands embarras entre ces trois Evangéliſtes, dont on ne pourroit ſortir ſans ſa Note. Mais d'abord il n'y a point de difficulté dans ſaint Matthieu, ni dans ſaint Luc: voici celle qu'il veut trouver dans ſaint Marc: *JESUS leur diſoit: Le Sabat eſt fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le Sabat: c'eſt pourquoi le Fils de l'homme eſt maître du Sabat même*: comme s'il diſoit: J'ai eu raiſon de m'en rendre maître pour ſauver l'homme; & ce ſeroit déroger à mon empire ſouverain ſur le Sabat, ſi le Sabat étant fait pour l'homme, je m'y laiſſois aſſujettir juſqu'au point de n'oſer permettre à mes Diſciples, de ſe ſoulager, en arrachant quelques épis dans leur extrême beſoin en ce ſaint jour. C'eſt auſſi à quoi ſe rapportent ces paroles, *Il eſt plus grand que le Temple, & plus grand que le Sabat:* ce qui montre que ſa ſeule préſence autoriſoit les Diſciples à faire

Remont. p. 26.

Marc. II. 27.

ce qu'il leur permettoit. Il n'y a rien de plus clair; & cependant plûtôt que d'entendre une conſéquence qui ſaute aux yeux, on aime mieux renverſer toute l'économie de l'Evangile, & toute l'analogie de la Foi.

Rem ſur l'ouv. en gen. n. III. P. 491.

Au reſte j'ai déja remarqué, que ce ſont encore les mêmes Sociniens, qui ont fourni à M. Simon ces embarras imaginaires dans le paſſage de ſaint Marc: nous verrons peut-être ailleurs les raiſons de Grotius, qui ſont en vérité miſérables: mais il nous ſuffit ici d'avoir convaincu nôtre Traducteur d'un manifeſte mépris de la Tradition & de la régle du Concile, dans une matiére dogmatique.

TROISIE'ME REMARQUE.

Sur la Traduction du paſſage de ſaint Jean: Vous ne pouvez rien ſans moi: *Joan.* xv. 5.

I. Trois excuſes de l'Auteur dans ſa Remontrance: la premiére tombe.

MR. Simon eſt repris fortement, & avec raiſon dans la Cenſure de Paris, d'avoir altéré ce paſſage de ſaint Jean, non-ſeulement dans ſa Note, mais encore dans ſon Texte même, en traduiſant, *ſéparément d'avec moi*, au lieu de mettre, *ſans moi*; & je me ſuis conformé à cette juſte repréhenſion. Voïons à préſent les excuſes de la Remontrance; elles conſiſtent en trois points: *Mon deſſein*, dit-il, *a été de marquer plus fortement la véritable ſignification de la particule qui eſt dans le Grec*: frivole excuſe, puiſque c'eſt une témérité inſupportable, de croire pouvoir mieux entendre la force de la particule, non ſeulement que la Vulgate qui traduit *ſine*, *ſans*, mais encore que tous les Peres Latins, ſans exception, que tous les Conciles, que tout l'Occident qui a traduit naturellement de la même ſorte, ſans que perſonne ſe ſoit aviſé de les contredire. Quand on veut mieux dire que toute l'Egliſe, on doit être aſſûré qu'on di-

Remon. pag. 13.

ra mal : ainſi la premiére excuſe tombe d'elle-même.

La ſeconde n'eſt pas meilleure : *N'être point ſéparé de JESUS-CHRIST, n'eſt autre choſe en ce lieu-ci que d'être uni à lui... La comparaiſon de la vigne & de ſes branches appuïe mon interprétation : car tant que les branches ne ſont point ſéparées du corps de la vigne, elles en reçoivent leur nourriture.* II. Seconde excuſe foible. *Ibid.*

Je l'avouë : ſi par *n'être point ſéparé*, on entend ne l'être point dans l'intérieur, & non pas ne l'être point extérieurement ; ce que l'Auteur n'a pas voulu exprimer, pour la raiſon que nous allons voir, & qui achévera de démontrer que la ſeconde excuſe eſt nulle.

Mais la troiſiéme eſt inſupportable : *C'eſt*, dit-il, *que Béze, un des plus zélés défenſeurs de la grace efficace par elle-même, Calviniſte & qui par conſéquent ne peut être ſuſpect en ce lieu-ci, ne s'eſt pas contenté de traduire* ſeorſim, *&c. il a auſſi repris dans ſa Note la Vulgate qui a traduit : ſine me*. Voilà ſans doute pour un Prêtre Catholique un bon garant que Béze, un des Chefs du Calviniſme. III. Troiſiéme excuſe fondée ſur l'autorité de Béze. *Remont.* pag. 13. 14.

Mais, dit-il, *il n'eſt point ſuſpect, puiſqu'il eſt un des plus zélé défenſeurs de la grace efficace par elle-même ;* à quoi il ne craint pas d'ajoûter, *que cette obſervation vient d'un homme qui entend la Langue Grecque, & eſt exercé dans les diſputes de la Grace.*

Il ne ſait pas que cet homme *ſi exercé* dans cette matiére, y eſt tombé dans une infinité d'erreurs ; qu'il n'a ſoûtenu la Grace, que pour l'outrer, juſqu'à nier la coopération de l'homme ; & qu'il a détruit le libre arbitre, juſqu'à faire Dieu auteur du péché.

M. Simon, qui ne veut pas qu'il ſoit ſuſpect, ne ſait pas que tout Auteur ſi démeſurément outré, eſt toûjours ſuſpect, comme diſpoſé à rejetter le bon ſens ;

& que Béze en particulier eſt ſuſpect en cette occaſion, comme ennemi de l'Egliſe, & de la Vulgate qu'il a pris plaiſir de reprendre dans ſa Note, comme nôtre Auteur le remarque. Il ajoûte, qu'il a auſſi repris Eraſme de la même faute; & on voit que Béze a voulu s'élever au-deſſus d'un homme plus ſenſé que lui, & qui ne ſavoit pas moins la Langue Grecque. Voilà les Auteurs non ſuſpects, que M. Simon appelle en témoignage contre la Vulgate, & contre toute la Tradition.

IV. Deſſein ſecret de l'Auteur, de copier Grotius, & les Sociniens. *Ci-deſſ. pag. 492. 555.*

Mais il nous cache ſon ſecret: il a trouvé moins odieux de citer Béze, quoique Calviniſte, que Grotius & les Sociniens, qui ſont ſes guides cachés. J'ai rapporté l'interprétation d'un Socinien, & celle de Grotius; qu'il choiſiſſe entre les deux: le premier réduit la ſéparation à celle de l'*Apoſtaſie*; l'autre la réduit *à ſe ſéparer des préceptes & des exemples de JESUS-CHRIST*: Tous deux la mettent par conſéquent dans quelque choſe d'extérieur, ſans ſonger à l'influence intérieure de la grace: voilà toute la fineſſe de la nouvelle Verſion.

Ci-deſſ. pag. 555.

On n'a qu'à lire les paroles d'un Socinien, & ſur-tout celles de Grotius, comme je les ai rapportées, pour voir d'où la Note de M. Simon a été priſe. Grotius y eſt tranſcrit de mot à mot: & qui ſaura prendre l'eſprit de M. Simon dans tout ſon Livre, ne pourra douter de ſon deſſein.

Remont. pag. 13.

Ibid.

On peut voir encore ce qu'il cite de Gaigney; c'eſt, *Que celui qui ſe ſépare de JESUS-CHRIST par l'héréſie & par l'infidélité, comme un ſarment inutile, ne peut recevoir le ſuc de la grace, &c.* Voilà donc encore un coup, à quoi ſe réduit la ſéparation d'avec JESUS-CHRIST; tout ſe rapporte à *l'héréſie & à l'infidélité*, comme ſi le péché mortel n'étoit rien: & *Gaigney*, dit M. Simon, *a très-bien exprimé le ſens de ce verſet de ſaint Jean dans ſes Scholies*. S'il a bien cité Gaigney, cet Auteur

ſe réfute lui-même, & je n'ai point à m' en mettre en peine; puiſqu'il eſt clair, quoiqu'il en ſoit, que M. Simon a compoſé, non-ſeulement ſa Note, mais encore ſon Texte, des paroles de deux Hérétiques qui ſont Béze & Grotius.

QUATRIEME REMARQUE.

Sur ces paroles de ſaint Paul: J' ai aimé Jacob, & j'ai haï Eſaü : *Rom.* IX. 13.

I. Deux queſtions ſur ce paſſage.

ON ſait aſſez que M. Simon a mis dans ſon Texte, J' *ai plus aimé Jacob qu' Eſaü*, en ſupprimant hardiment la haine exprimée dans la Vulgate comme dans le Grec: on a été étonné de cette hardieſſe; la Cenſure l' a ſévérement repriſe; j' en ai parlé amplement en deux endroits: il reſte maintenant à examiner, ſi j' ai prévenu les vaines défaites expoſées dans la Remontrance. *Ci-deſſ. Rem. ſur l' auteur. n. VI. & VII. pag. 492. 493. Rement. p. 15. & ſuiv.*

Il y a ici deux queſtions, l'une ſur le Texte de la Traduction, & l'autre ſur la Note.

Première queſtion ſur le Texte de la Verſion.

II. Qu' il y a une altération inexcuſable dans le Texte de la Verſion de Trévoux.

La première queſtion eſt trop aiſée à réſoudre, pour mériter un long diſcours. Il n' y a qu' à dire en un mot, que c' eſt une altération du Texte, que de mettre le Commentaire à la place du Texte même; c'eſt le principe de l' Auteur dans ſa Préface. Or eſt-il que le même Auteur eſt viſiblement tombé dans ce défaut: tomber dans ce défaut, ſelon lui-même, c'eſt faire parler l' homme à la place du Saint-Eſprit: il eſt donc tombé dans le défaut de faire parler l' homme à la place du Saint-Eſprit, qui eſt le plus grand & le plus énorme de tous les attentats.

J'entrerai encore en peu de mots dans une ſeconde conſidération. L'explication de ſaint Auguſtin, & des Saints qui l'ont ſuivi dans la défenſe de la grace contre Pélage, ſuppoſe en Dieu une haine véritable contre Eſaü, comme figure des réprouvés, à cauſe qu'elle y ſuppoſe le péché comme l'objet de cette haine, & du moins le péché originel.

Pour abréger la matiére, on voudra bien ſe contenter d'entendre ici le Concile des ſaints Evêques bannis en Sardaigne pour la confeſſion de la Foi. Voici comme ils parlent dans leur Epître Synodique, que
Cap. VI. ſaint Fulgence a compoſée : *Vous dites*, ce ſont les paroles de ce ſaint Concile aux Catholiques qui les conſultoient, *que vous aſſûrez qu'avant la naiſſance d'Eſaü & de Jacob, Jacob eſt élû par une miſéricorde gratuite, & qu'Eſaü eſt haï par un juſte jugement de Dieu, à cauſe du péché originel.*

Voilà donc d'abord l'explication des Catholiques bien poſée, & la haine de Dieu contre Eſaü établie : c'eſt pourquoi ces ſaints Confeſſeurs ajoûtent que
Ibid. Cap. VII. dans l'élection de Jacob, *les dons de Dieu ſont aimés*, & qu'au contraire, *dans Eſaü la malice de l'iniquité humaine eſt certainement condamnée*. S'il ne falloit que rapporter cinq cens paſſages de cette force de ſaint Auguſtin & des autres Saints, tout le monde ſait qu'il ſeroit aiſé de le faire : d'où il faut conclure avec le ſaint Concile de Sardaigne, *Que c'eſt par miſéricorde que Jacob a été préparé à la gloire, & que par une juſte colére* (qui préſuppoſe le péché) *Eſaü eſt juſtement préparé à la peine*. Voici donc en quoi le Traducteur de Trévoux eſt inexcuſable ; c'eſt qu'une interprétation ſi autoriſée & ſi ſolemnelle, qui eſt celle de ſaint Auguſtin, de tant de Saints, & notamment d'un ſi grand nombre d'Evêques bannis pour la foi de la Trinité, demeure exclue par le Texte même, ſans pouvoir ſeulement être écoutée.

Qui a donné cette liberté à un Interpréte particulier? Qu'il ſoit permis, ſi l'on veut, de diſputer contre leur ſentiment : mais que malgré la conformité du Grec & du Latin de la Vulgate, ſans que jamais ni les Grecs, ni les Latins aïent lû autrement; on ferme toute entrée à ſaint Auguſtin, & à ce nombre infini de diſciples qu' il a toûjours eu dans l' Egliſe; c' eſt ſoumettre le Texte ſacré à ſa fantaiſie; c'eſt le déterminer de ſa propre autorité; c'eſt une manifeſte corruption de l' Ecriture, & un attentat inouï juſqu'à préſent parmi les Fidéles.

Seconde Queſtion: Si dans le fond haïr *n'eſt que* moins aimer.

III. L'Auteur prouve ce qui n'eſt pas en queſtion.

L' Auteur, qui ſent en lui-même que dans le fond il ne peut défendre ſa Note non plus que ſon Texte, tâche dans ſa Remontrance de ſe ſauver, comme il peut, dans l'obſcurité des opinions de l' Ecole ſur la réprobation, qu' il prend mal, & qu' il n' entend pas. Je ſerai donc contraint ici de démêler ces ſubtilités, pour ne lui laiſſer aucune réplique; & j' ai beſoin d'un Lecteur appliqué.

Il prend grand ſoin de montrer que *haïr* ſe prend quelquefois dans l' Ecriture pour *moins aimer* : c' eſt ce qu' on ne lui a jamais conteſté ; & la Cenſure de Paris porte expreſſément, que *s'il s' étoit contenté de mettre dans ſes Notes ſon explication du mot de* haïr *& de* haine, *avec les précautions néceſſaires, on pourroit ne les pas relever ;* ce qui montre la grande attention qu' on a apportée à parler correctement.

J'ai eu auſſi la même prévoïance ; & l' on a pû voir que bien éloigné d' exclure le *moins aimer* dans la réprobation, j' ai marqué les opinions de l' Ecole, où elle commence par-là : ainſi l' erreur de

l' Auteur n' eſt pas d' admettre un *moins aimer*, mais c' eſt d' y réduire toute la haine dans la réprobation d' Eſaü.

IV. Démonſtration de l' erreur de M. Simon.

Pour démontrer cette erreur, il ne faut qu' arranger quelques propoſitions en cette ſorte.

Premiére propoſition. Dans une opinion de l' Ecole qui eſt la plus rigoureuſe, la réprobation eſt d' abord & dans ſa racine un *moins aimer*. La raiſon eſt que dans cette opinion la réprobation conſiſte en Dieu à préparer aux réprouvés par ſa volonté ſouveraine, de moindres graces qui les laiſſent tomber dans le péché, & y mourir. C' eſt donc ici un *moins aimer*; mais il n' eſt pas moins certain en toute opinion, & c' eſt même un point de Foi, que la réprobation n' a d' exécution, qu' en préſuppoſant le péché qui eſt l' objet de la haine, avec la volonté de le punir. C' eſt-là ma premiére propoſition, qui, comme on voit, a deux parties, qu' il faut ſoigneuſement remarquer.

Seconde propoſition. La réprobation ainſi regardée dans ſon entiére exécution & dans ſon effet total, eſt celle qui eſt ſuppoſée par ſaint Paul, depuis le verſet 13. où eſt marquée la haine pour Eſaü, juſqu'à la fin du Chapitre. C' eſt ce qui paroît par ces paroles: *Dieu voulant montrer ſa colére*, ℣. 22. & encore dans celles-ci: *Dieu fait des vaiſſeaux d' honneur, & des vaiſſeaux d' ignominie*, ℣. 21. *Il fait des vaiſſeaux de colére préparés à la perdition, & des vaiſſeaux de miſéricorde préparés à la gloire*, ℣. 22. 23. toutes expreſſions qui, en quelque maniére qu' on les prenne dans la deſtination de Dieu, ne peuvent avoir leur exécution, ou comme nous avons parlé, leur effet total, qu' en préſuppoſant le péché comme l' objet de la haine. En un mot, il n' y a point de colére, il n' y a point de perdition, il n' y a point d' ignominie dans l' exécution, qu' en vûe du péché permis de

Dieu: & ainſi ces expreſſions, en les regardant dans l'exécution, ont un rapport néceſſaire avec la haine marquée dans le ℣. 13.

Troiſiéme propoſition. Cette doctrine ſur les réprouvés ne peut être univerſellement vérifiée, qu'en ſuppoſant le péché originel: la raiſon eſt, qu'il y a des réprouvés parmi les petits enfans, qui par eux-mêmes n'ont fait ni bien ni mal: ſans ici examiner en particulier à quelles peines ils ſont condamnés, c'eſt aſſez que le Concile de Lion, & le Concile de Florence aïent défini, *Que les ames de ceux qui meurent, tant dans le peché actuel, que dans le ſeul péché originel, deſcendent incontinent dans l'enfer, pour y être inégalement punies*. Les voilà donc réprouvés à leur maniére, & réprouvés pour le ſeul péché originel, qui par conſéquent entre dans les cauſes de leur réprobation à l'egard de ſon effet total. C'eſt auſſi ce qui les rend par nature enfans de colére, comme parle le même ſaint Paul, c'eſt-à-dire, enfans de vengeance & de perdition, ce qui n'eſt pas ſans quelque haine: la haine entre donc auſſi dans l'effet total de leur réprobation; & c'eſt-là une verité Catholique. Conc. Flor. def. Union.

Quatriéme propoſition. Quand on réduit abſolument la réprobation à un ſimple *moins aimer*, comme fait M. Simon, même dans ſon Texte; on exclut celle qui préſuppoſe dans ſa totale exécution le péché originel: ce qui eſt l'héréſie formelle des Pélagiens, & des Sociniens.

Diſons donc, pour abréger ce raiſonnement, que ſelon la doctrine de M. Simon, il n'y a point de petits enfans qui ſoient réprouvés: que ſaint Paul ne les comprend pas parmi les vaiſſeaux, dont Dieu fait ce qu'il lui plaît; & qu'ils n'ont point de péchés que Dieu réſolve de punir: c'eſt-là une héréſie manifeſte; & ainſi l'explication qui réduit tous les effets

de la réprobation à un *moins aimer*, eſt hérétique. La démonſtration eſt complette, & ne ſouffre aucune réplique.

V. Eſaü conſidéré en deux maniéres.

Pour entendre à fond cette haine contre Eſaü, il faut le conſidérer en deux maniéres: premiérement, ſelon l'hiſtoire: ſecondement, ſelon l'uſage que ſaint Paul en fait & le perſonnage qu'il lui donne, qui eſt celui d'être la figure des réprouvés.

Selon la premiére conſidération, on peut dire avec beaucoup d'Interprétes, qu'Eſaü a été haï, parce qu'il a été *moins aimé*, & favoriſé de moindres bienfaits: mais à le conſidérer ſelon le perſonnage prophétique que le Saint-Eſprit lui attribue par ſaint Paul, c'eſt-à-dire, comme la figure des réprouvés, il ne peut être qu'un objet de la vengeance divine; c'eſt-à-dire, de la colére univerſelle de Dieu contre le genre humain, que les Pélagiens & les Sociniens ne veulent pas reconnoître.

Quand je dis qu'on peut penſer que, ſelon l'hiſtoire, être haï à Eſaü, ſignifie être moins aimé, je ne dois pas oublier qu'on peut auſſi penſer le contraire avec beaucoup de raiſon; car, non content de ne pas donner à Eſaü une terre auſſi abondante qu'à Jacob, Dieu lui a donné une terre pierreuſe, des déſerts & des montagnes ſtériles.

Il n'a pas ſeulement privé ſa poſtérité de l'empire dont devoit jouïr celle de Jacob, mais encore il l'a réduite à la ſervitude, & l'a miſe ſous le joug de la race de ſon cadet, conformément à l'Oracle de la Genéſe conçû en ces termes: *L'aîne ſera ſoumis au cadet*; ce qui étoit dans l'ancienne Loi la figure odieuſe de la ſervitude du péché.

Geneſ. XXV. 23.

Les Interprétes ramaſſent beaucoup d'autres circonſtances, qui font voir qu'Eſaü n'a pas été ſeulement moins favoriſé dans ſa poſtérité, mais encore qu'il a été traité durement; privé de l'alliance jurée

à Abraham, & livré finalement à l' idolatrie, pour accomplir la figure des réprouvés qu' il portoit en ſa perſonne. Quoiqu' il en ſoit, il eſt bien certain qu' en le regardant comme figure des réprouvés, il eſt juſtement haï de Dieu à cauſe du péché, ou originel, ou actuel, qui eſt inſéparable de cet état.

VI. Réflexion ſur la doctrine précédente.

Il eſt important de bien entendre ce perſonnage d'Eſaü, comme figure des réprouvés; car en effet il eſt la figure, tant de ceux qui ſont rejettés pour le ſeul péché originel, que de ceux qui le ſont pour les péchés actuels. Les Peres du Concile de Sardaigne ont ſagement remarqué, qu' *Eſaü, à le regarder dans ſa perſonne, avoit été purifié du péché originel par le ſacrement de la Circonciſion: mais qu' enſuite il a perſiſté par la malice de ſon cœur dans les ſentimens d' un homme charnel*, où il étoit retombé. Cap. VII.

C' eſt auſſi pour cette raiſon que dans l' Epître aux Hébreux, ſaint Paul l'appelle *profane qui a vendu ſa primogéniture, & qui a été réprouvé ſans avoir trouvé lieu à la pénitence, encore qu' il demandât avec larmes la bénédiction de ſon pere.* Hebr. XII. 16. 17.

Il n'importe pas qu'Eſtius ait rapporté à Iſaac, & non pas à Dieu, cette *réprobation d' Eſaü cauſée par ſes démérites précédens*. Il ſuffit que ce ſoit-là une image des réprouvés en la perſonne d' Eſaü. Mais afin qu'elle ſoit complette, il faut encore qu' il ſoit l'image de ceux qui ſont rejettés pour le ſeul péché originel; ce qui paroît dans ſaint Paul, lorſqu' il remarque, que *dès le ventre de la mere, & avant que Jacob & Eſaü fuſſent nés, il étoit vrai qu' Eſaü étoit né pour la ſervitude, & que Dieu le haïſſoit comme il aimoit Jacob.* Eſt. in Rom. IX. 13. Rom. IX. 11. 13.

Il eſt donc vrai qu' Eſaü, comme figure des réprouvés, eſt un perſonnage toûjours odieux, en qui ſe trouve le péché, ou originel, ou actuel, ou tous les deux, à regarder ſa réprobation dans ſon

exécution, & dans ſon effet total : qui eſt ce que nous avions à prouver.

VII. M. Simon cite trois Auteurs, dont les deux premiers ne diſent rien.

Voïons maintenant les autorités qu' allégue M. Simon : il cite Tolet, il cite Eſtius, il cite Salmeron ; & il prétend que ces trois Auteurs concourent à prendre *hair* pour *moins aimer* : mais d' abord il ne produit pour cette fin aucun paſſage de Tolet ; venons donc à Eſtius. Il en rapporte deux endroits : le premier, où il dit que le *hair* s' entend des biens temporels, dans ſon origine chez le Prophéte Malachie, & que c'eſt-là le ſens littéral de ce Prophéte ; ce qu' il répéte dans la page ſuivante.

Remont. pag. 16.

Ibid. p. 15, 16.

Je l'avouë, en regardant Eſaü ſelon ſon perſonnage hiſtorique, & non pas ſelon le perſonnage prophétique, comme figure des réprouvés, ainſi qu' il a été dit, & qu'Eſtius le reconnoît.

Mais, ajoûte-t-il, Eſtius avouë que c'eſt-là un ſens myſtique & ſpirituel. Je l'accorde encore, à condition qu'on reconnoîtra avec le même Eſtius, *que ce ſens myſtique & ſpirituel*, eſt celui que le Saint-Eſprit a eu principalement en vûe : ce qui eſt certain par ſaint Paul.

Ibid. p. 15. L'autre paſſage qu'il cite, eſt celui où Eſtius tient pour conſtant, *qu'il ne s' agit point par toute la ſuite du diſcours de l' Apôtre, de cette maſſe corrompue par le péché originel, dans laquelle Eſaü étoit compris.*

Il eſt vrai que ce Commentateur veut une réprobation indépendante de cette maſſe, & uniquement dépendante de la volonté abſoluë de Dieu, qui permet que les réprouvés tombent dans le péché, ſans autre raiſon que ſon unique bon plaiſir ; mais il ne laiſſe pas de reconnoître, ce qui eſt auſſi un point de Foi, que la réprobation régardée dans ſon effet total où la damnation eſt compriſe, renferme le péché comme l'objet d'une juſte haine & d'une juſte vengeance, ainſi qu' il a été dit.

Il reconnoît même que la ſuppoſition *d' une maſſe corrompue & damnée, ſelon l' expoſition de ſaint Auguſtin, a ſa vérité dans le paſſage de l'Apôtre*: ce qui ne peut avoir lieu qu' à l' égard des petits enfans morts ſans Batême, & qui ne ſont rejettés ni haïs qu' à cauſe du ſeul péché originel: il n'en faut pas davantage pour établir nôtre explication. *In Rom. IX. 22.*

Au reſte je ne trouve pas bien clairement dans Eſtius, que le *haïr* de ſaint Paul ſoit un ſimple *moins aimer*: il joint au *moins aimer* & *moins eſtimer*: *poſthabere*: un *négliger*, un *ne s' en ſoucier pas*, un *mépriſer*, un *rejetter*; ce qui en effet approche bien près de la haine: & s' il allégue un paſſage de ſaint Thomas qui porte *que Dieu hait ceux à qui il ne veut pas donner ce grand bien qui eſt la vie éternelle*, il faut entendre qu' il ne le veut pas, non point de la volonté générale & antécédente, mais de la volonté abſoluë ou même de la volonté conſéquente, qui toutes deux dans leur derniére exécution préſuppoſent le péché. *In Rom. IX. 13.*

Puiſque M. Simon cite Eſtius pour ſa défenſe, nous le prierons de ſe ſouvenir de ce qu'il en a dit dans ſa Critique. C' eſt que *ce Commentateur étant Théologien, & aïant pris parti pour ſaint Auguſtin & pour ſaint Thomas, on y trouve quelque fois plûtôt la Théologie de ces deux grands hommes, que celle de ſaint Paul.* Voilà en paſſant de ces traits malins, où l'on connoît le caractére de M. Simon, qui d' un ſeul coup attaque ſaint Auguſtin, ſaint Thomas, & Eſtius même, comme oppoſés à ſaint Paul, & attaque en même tems toute la Théologie, puiſqu' il nous donne ſelon ſa coûtume, la qualité de Théologien, comme affoibliſſant dans Eſtius celle de Commentateur. VIII. Sentiment de M. Simon ſur Eſtius. *Hiſt. crit. du Nouv. Teſt. ch. XLIII. p. 639.*

Quand donc il ſemble défendre les *bons Thomiſtes* comme Eſtius, & vouloir ſe conformer à leurs ſentimens, on voit bien qu' il n'y a rien là de ſérieux, *Remont. p. 27.*

& que toute l'utilité qu'il en veut tirer, eſt de défendre le *moins aimer* des Sociniens, trés-éloigné du *moins aimer* de ces bons Thomiſtes.

IX. Doctrine de Salmeron. *Tom XIII. Diſp. 27. in Rom. IX 13. pag. 610.*

Je n'aurai maintenant qu'un mot à dire de Salmeron: toute ſa doctrine eſt renfermée dans cet unique paſſage: „ Si on prend la réprobation, comme „ pluſieurs la prennent, pour l'excluſion de la gloire, „ elle ne ſe fait pas ſans des démérites précédens. „ Mais ſi on prend avec ſaint Thomas la prédeſtination pour la volonté éternelle de donner la grace & la gloire, & la réprobation pour la volonté „ de permettre le péché & de le punir: on doit „ aſſûrer que ſans aucun mérite ou démérite précédent, & par la ſeule volonté de Dieu, l'un eſt „ élû ou aimé, & l'autre rejetté ou haï; mais d'une „ haine ainſi appellée dans un ſens métaphorique, „ ſelon la coûtume de l'Ecriture, qui dit: Que celui-là eſt haï, à qui on préfére un autre.

Il paroît par ces paroles qu'il n'y a ici qu'à s'entendre, & qu'on eſt d'accord dans le fond. Si on prend la réprobation pour la permiſſion du péché, c'eſt *un moins aimer*: ſi on la prend pour l'excluſion de la gloire, elle ſe fait pour les démérites, & c'eſt une haine véritable; puiſque, comme dit le même Auteur, " Dieu hait les pécheurs comme pé- *Ibid. diſp. 3. p. 76.* „ cheurs, conformément à cette parole; que Dieu hait *Ibid.* „ l'impie & ſon impiété: ce qu'il étend dans le même lieu au péché originel, qui rend tout homme „ pécheur par lui-même, & naturellement enfant de colére, c'eſt-à-dire, ennemi capital de „ Dieu.

Il ſuit du même principe, & ſelon le même *Ibid. diſp. 4.* Auteur, que *les vaiſſeaux de colére dont parle ſaint Paul, ſont regardés par cet Apôtre, comme étant dans le péché, à cauſe que la colére eſt la volonté d'en exiger la juſte vengeance.*

Le même Salmeron prouve encore que l'endurciſſement eſt la punition des péchés précédens ; en ſorte, dit-il, *que la dernière* (& complette) *réprobation préſuppoſe les démérites*, & par conſéquent une véritable haine ; ce qui eſt précilément nôtre explication. *Ibid. diſp. XVIII. XXVIII. pag. 614. 615.*

Ceſſons donc de diſputer des mots, & pour abréger toute la doctrine précédente, diſons en une parole : qu'unir enſemble le *moins aimer* avec le *haïr* dans la totale réprobation, c'eſt un ſentiment Catholique ; mais que réduire la réprobation à un ſimple *moins aimer* ſans haine, c'eſt un ſentiment hérétique & Pélagien ; puiſque c'eſt nier la réprobation pour le ſeul péché originel.

X. Remarque ſur le paſſage de ſaint Luc, XIV. 26.

Perſonne ſans doute ne niera jamais que la haine de ſon pere, de ſa mere, & celle de ſa propre vie, ou de ſa propre perſonne, ne ſoit figurée : mais ſi c'eſt une raiſon ſuffiſante de la changer, comme a fait l'Auteur dans le Texte d'une Verſion, il en faudra retrancher beaucoup d'autres choſes : il faudra effacer le feu que JESUS-CHRIST eſt venu allumer ſur la terre, la croix qu'il nous ordonne de porter tous les jours, & enfin tant d'autres paſſages, qu'il ne reſteroit rien d'entier dans l'Evangile ; mais au contraire, plus ces figures ſont fortes & expreſſives, plus il les faut conſerver comme un monument précieux des ſentimens de JESUS-CHRIST. Ce n'eſt pas aſſez de les retenir dans le Texte, il faut que les explications ſe reſſentent de la force des paroles : c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas ſe contenter de donner à JESUS-CHRIST une ſimple préférence ſur ſes parens & ſur ſoi-même, il faut que le Chrétien entende qu'il doit ici emploïer une eſpéce de violence, pour détruire à fond tout ce qui s'oppoſe à nôtre ſalut en quelque endroit qu'il ſe trouve, fût-ce dans nous-mêmes. Saint Auguſtin nous en a donné l'exemple

Epiſt. XXXV. dans ſa belle Epître à Létus. C'eſt ainſi que s'accomplit le précepte de l'Evangile : *Le Roïaume des Cieux ſe prend par force, & les violens l'emportent*. Toute courte qu'eſt cette réflexion, elle convaincra le Traducteur de l'attentat qu'il a commis, non-ſeulement en changeant le Texte, mais encore en affoiblissant le ſens de l'Evangile, comme je l'ai remarque.

Rem. ſur l'ouv. en gén. n. VII. pag. 491.

CINQUIE'ME REMARQUE.

Sur le Latin de la Vulgate.

Préface de la Verſion, pag. 18.

Cenſ. pag. 7. Rem. ſur la Préf. IV. Paſſ. pag. 531. LA Cenſure a repris l'Auteur de ſes paroles inconſidérées ſur ce ſujet; j'en ai parlé dans les Remarques ſur la Préface. L'Auteur ſe défend contre la Cenſure dans la Remontrance, & prétend qu'on lui fait accuſer la Vulgate dans un endroit où il la juſtifie; mais s'il ne vouloit que juſtifier la Vulgate, pourquoi ſe ſervir de ces paroles? *Le Latin de nôtre Vulgate a jetté dans l'erreur, non-ſeulement quelques-uns de nos Traducteurs, mais encore quelques Proteſtans*. Eſt-il permis de rejetter ſur la Vulgate l'erreur de ceux qui la prennent mal par ignorance ou par malice, & n'eſt-ce pas délibérément vouloir faire ſoupçonner qu'elle eſt en faute? Qu'il apprenne donc à parler reſpectueuſement d'une Verſion ſi vénérable & ſi authentique, & qu'il ceſſe de la rendre ſuſpecte par des expreſſions ambigues.

Remont. pag. 4. 6.

Préf. pag. 18. 19.

SIXIE'ME ET DERNIE'RE REMARQUE.

Sur trois erreurs de M. Simon dans ſes juſtifications ; premiére erreur : ſe croire à couvert de toute cenſure, lorſqu' il ne s' agit pas de la Foi & des mœurs.

NOus avons déja rélevé le paſſage de la Remontrance, où l'Auteur avouë qu' il ſe donne la liberté, lorſqu' il ne s' agit ni de la Foi, ni des mœurs, d' interpréter l'Ecriture d' une autre maniére que les Peres. I. Sentiment de l' Auteur, & ſa plainte, qu' on eſt trop déciſif. *Remont.* pag. 8.

Et par ce qu' il préſuppoſe en un autre endroit de la Remontrance, que l' Egliſe n' a rien décidé ſur le point de l' adoration des Mages ; il conclut qu' il en peut dire tout ce qu' il lui plaît. *ibid.* pag. 21.

Je ne répéterai pas ce qui a été dit ſur ce ſujet ; c' eſt qu' il y a une Tradition qui doit précéder les déciſions de l' Egliſe, & qui fait la loi aux Interprétes. Nous avons encore prouvé, qu' outre ce qui eſt directement hérétique ou erroné, ou contre la Foi, il y a ce qui l'obſcurcit, ce qui l'affoiblit dans ſes preuves, ce qui la bleſſe dans ſes conſéquences ; & tout cela eſt matiére de cenſure. M. Simon ne veut pas entendre une vérité ſi conſtante & ſi néceſſaire ; il s' en tient rigoureuſement à la Foi, & aux déciſions ; & plût à Dieu, du moins qu' il n' y donnât aucune atteinte.

Il ſe plaint que, je ne ſais qui, qu' il a en vûe, *paroît ſouvent trop déciſif en matiére de Religion*. Il devoit donc expliquer ce que c' eſt d' être trop déciſif : mais il jette ce mot en l' air, ſans s' expliquer, pour inſinuer qu' en matiére de Religion, les ſentimens les plus libres ſont en même tems les plus favorables ; c' eſt ce qui lui a fait mépriſer tant de Tradi- *ibid.* pag. 21.

tions authentiques: *On eſt*, dit-il, *trop déciſif*. Il oublie que c'eſt un autre défaut de ne l'être pas aſſez, & d'être un obſervateur peu exact de la Tradition des Peres.

II. Deux propoſitions, où ſont expliqués deux défauts, qu'on peut trouver dans les verſions & explications de l'Ecriture, indépendemment de la Foi: premiére propoſition.

Paſſons outre; & ſans parler davantage de ce qui regarde préciſément la Foi & les mœurs, montrons à M. Simon qu'il s'égare viſiblement dans les deux cas que je vais marquer en deux propoſitions: la premiére, *que ſans attaquer la Foi & les mœurs, on eſt condamnable dans la verſion & explication de l'Ecriture, lorſqu'on y affecte des nouveautés & des ſingularités*. Je comprens ſous ces paroles, des curioſités vaines & des hardieſſes à introduire ſes propres penſées, ou dans l'explication, ou même dans la verſion de l'Ecriture; car c'eſt-là préciſément ſe donner un air de ſavant aux dépens de l'Evangile, & vouloir ſe faire un nom dans l'Egliſe, plûtôt en contentant les curieux, qu'en édifiant les fidéles.

La ſuite de ces Inſtructions fera paroître que l'Ouvrage de M. Simon eſt rempli à toutes les pages de ces dangereuſes affectations: j'en rapporterai un exemple qui me vient en ce moment dans l'eſprit. Quand ſur ces paroles de ſaint Jean, *S'ils ont gardé ma parole, ils garderont auſſi la vôtre*, il allégue comme probable la verſion *d'épier leur parole*, au lieu de *la garder*, il n'y a rien là ſans doute contre la Foi; mais l'affectation d'une traduction ſi bizarre & ſi inouïe, montre un deſir de ſe diſtinguer par des nouveautés, qui ſcandaliſent le Lecteur. Si l'on veut encore un autre exemple, il n'y a rien non plus contre la Foi de mettre dans les Actes *les Sacrificateurs du commun*, au lieu *d'un grand nombre de Sacrificateurs*. Mais cet endroit, bien loin d'édifier, excite le mépris d'une Verſion téméraire, & qui veut faire la ſavante ſi mal à propos. C'en eſt aſſez; & quant à préſent, je me contente d'avoir démontré que les erreurs contre la Foi & les mœurs ne ſont pas les

Joan. XV. 20.

Act. VI. 7.

ſeules qu'on eſt obligé de reprendre. Mais voici quelque choſe de plus important, qu'il faudra développer avec plus de ſoin.

III. Seconde propoſition: exemple tiré de la ſeconde aux Corinthiens, 1 9. Cr-deſſ. Rem. ſur l'auv. en gén. n. X. XI. XII. pag. 496. & ſeq.

Seconde propoſition: *C'eſt un caractère dangereux dans un Interprète, d'être porté à ſuivre les Hérétiques, quand même il ne s'agit point de leurs erreurs.* J'en ai rapporté pluſieurs exemples dans cet Ecrit: mais celui-ci me paroît trés-important. Sur ces paroles de la ſeconde aux Corinthiens, au lieu d'*une réponſe*, ou d'*une ſentence de mort*, M. Simon met au contraire dans le Texte même *une aſſûrance de ne point mourir*. Saint Chryſoſtome eſt contre lui, comme tous les Grecs, & tous les autres Interprétes. La Cenſure a condamné ſon explication, & la Remontrance ſe juſtifie par ces paroles: *Je ne ſuis point l'auteur de cette interprétation; elle ſe trouve appuiée & expliquée fort au long par Heinſius, qui a été un des plus ſavans Critiques du dernier ſiécle; ainſi ce n'eſt point une nouveauté.*

II. Cor. I. 9.

Remontr. pag. 17.

Telle eſt donc la nouveauté qu'il veut éviter: quoique ſon interprétation ſoit née en nos jours, elle ne lui paroît pas nouvelle, pourvû qu'elle ſoit d'un Critique, quand même il ſeroit Proteſtant: il n'a pas même beſoin que ce Critique ſoit Théologien; & c'eſt aſſez qu'il ſoit Humaniſte, Poëte, ou Orateur, comme Heinſius: on n'oppoſe que cet Auteur hérétique au torrent des Interprétes, qui ont ſaint Chryſoſtome à leur tête. Non content de faire une Note d'une telle interprétation; M. Simon en compoſe ſon Texte, où ſans autre garant qu'Heinſius, il met la négative pour l'affirmative: accoûtumé à ſuivre de tels Interprétes, il croit ſon excuſe ſi valable, qu'il n'en oppoſe point d'autre à une cenſure ſi authentique. N'eſt-ce pas avoir perdu, je ne dirai pas tout jugement, mais toute pudeur?

La raiſon dont il appuïe Heinſius, n'eſt digne que de mépris: & ſans perdre de tems à la rappor-

ter, il ſuffit que nous aïons vû qu'un Prêtre paſſe ſa vie à chercher dans toute ſorte d'Auteurs Catholiques ou Proteſtans indifféremment, ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus bizarre, pour en compoſer quand il lui plaît, le Texte de l'Ecriture, ſous prétexte qu'il ſe permet tout, pourvû qu'il ne s'agiſſe point de la Foi; & il veut que les Evêques lui laiſſent mettre une telle Verſion entre les mains des Fidéles!

Il ne ſonge pas que prendre le goût des Hérétiques, même dans les choſes indifférentes, c'eſt ſe diſpoſer peu à peu à goûter leurs erreurs, à ſe nourrir d'un eſprit de libertinage, & vouloir accoûtumer les Fidéles à faire ce qu'il leur plaira de l'Evangile.

Seconde erreur de M. Simon dans ſes juſtifications: ſe croire à couvert de toute correction en cherchant dans les Verſions approuvées, quelque Catholique qui aura traduit comme lui.

IV. Paroles de M. Simon, qui prouvent une vérité de fait trés-importante à cette cauſe.

C'eſt une vérité conſtante par l'expérience, qu'il n'y a point dans les Langues vulgaires de Verſions ſi exactement examinées, qu'il n'ait échapé à l'examen quelque faute, plus ou moins grande; mais que toûjours il faudra reprendre. On voit auſſi tous les Interprétes demander pardon pour leurs Traductions, & promettre de ſe corriger au premier avis. M. Simon déPréf. p. 32. clare lui-même dans ſa Préface, *Qu'il n'eſt pas aſſez vain pour croire que ſa Verſion ſoit tout-à-fait exemte de défauts, & auſſi qu'il ne la donne que comme un eſſai, & non pas comme un ouvrage parfait.* Il paſſe juſqu'à l'excès de juger cette exactitude impoſſible; & dès la preIbidem pag. 2. miére page il parle ainſi: *Si je donne une nouvelle Traduction, ce n'eſt pas que je prétende qu'elle ſoit exemte de fautes; car cela n'eſt pas poſſible.*

Ces fautes de ſon aveu peuvent être ſi conſidérables, que même elles donnent atteinte à la Divinité du Fils de Dieu; & voici comme il en parle dans la

Remontrance : *Vôtre Eminence connoîtra par ce moïen, que Meſſieurs de Port-Roïal, qui de leur propre aveu ont emploïé trente ans à compoſer leur Traduction du Nouveau Teſtament, ne ſont pas éloignés en pluſieurs endroits des explications qui fortifient les ſentimens des Antitrinitaires; tant il eſt difficile d'atteindre cette perfection que demande l'interprétation des Livres ſacrés.* Il ajoûte : *Ces mêmes fautes ſe trouvent dans la nouvelle Edition de la Bible Françoiſe de M. de Sacy, qui a été revûe & examinée par pluſieurs ſavans Théologiens de Paris, ſur le témoignage deſquels Vôtre Eminence a accordé ſa permiſſion ou approbation.* Remontr. pag. 20.

Sans approuver le fond de la remarque, il me ſuffit que l'Auteur reconnoiſſe des fautes capitales dans les Verſions les plus travaillées & les plus examinées.

Cela étant, il eſt certain qu'on n'eſt pas juſtifié en citant des Traductions conformes aux nôtres. Il en faut revenir au fond, comme je l'ai déja démontré; autrement il ſuffiroit d'alléguer une faute de quelque Interpréte pour la rendre irremédiable ; ce qui ſeroit le comble de l'aveuglement. Ci-deſſ. Rem. ſur l'ouv. en gén. nom. XXVII. XXVIII. pag. 510.

Mais à qui conviendra-t-il mieux de rélever de telles fautes, qu'aux Evêques qui ſont chargés du dépôt des Ecritures ? ou quand le feront-ils plus ſagement, que lorſqu'aïant averti en particulier durant pluſieurs mois, ceux qu'ils trouvoient dans l'erreur; à la fin ils le diront à l'Egliſe, ſelon le précepte de l'Evangile? Ce ſeroit en vain que M. Simon auroit avoüé des fautes, s'il n'étoit prêt à les corriger toutes les fois qu'il en ſera averti par les Juges légitimes de la Doctrine. Il ne faut donc point triompher, comme il fait par-tout, de quelques Traductions, qui ſe trouveront par hazard conformes aux ſiennes ; & la bonne foi doit décider.

Troiſième erreur de M. Simon dans ſes juſtifications, de ſe croire juſtifié par la publication de ſa Remontrance.

V. Calomnie étrange de M. Simon.

Il faut maintenant que je repréſente à M. Simon le mauvais perſonnage qu'il fait dans l'Egliſe, en publiant ſa Remontrance : en voici le principal fondement :

Remontr. pag. 2.

„ Etant perſuadé, dit-il, que les grandes affaires dont „ Vôtre Eminence eſt chargée, ne lui ont pas permis „ de lire mon ouvrage, je la ſupplie trés-humblement „ de ne pas trouver mauvais que je lui faſſe connoître „ en détail, que celui qu'elle a chargé de ce ſoin-là, „ m'attribue un grand nombre de fautes, dans leſquel- „ les je ne ſuis point tombé. „ Ainſi un Archevêque aura eu le loiſir de condamner un ouvrage, mais il n'aura pas eu le loiſir de le lire : il aura chargé un autre d'un ſoin ſi eſſentiel à ſon miniſtére : c'eſt un Juge qui aura jugé un procès, ſans en avoir vû les piéces, & qui s'en ſera fié à un Secrétaire, & encore à un Secrétaire qui l'aura trompé : un jugement donné à l'aveugle, ſera publié ſolemnellement dans les Paroiſſes de la plus grande Ville du monde, & d'un Diocèſe ſi conſidérable : voilà de quoi on accuſe un Archevêque ſi éclairé, ſi attentif par lui-même à tous ſes devoirs, d'une ſageſſe ſi reconnue & ſi conſommée pour gouverner l'Egliſe de Dieu : & on fait régner ce reproche dans toute la Remontrance. Que M. Simon ſe juge lui-même ſur les termes de ſoumiſſion dont il accompagne une ſi étrange calomnie.

VI. Si l'on fait tort à M. Simon de le tenir pour ſuſpect.

Il ne veut pas qu'on le tienne pour ſuſpect. Qui le ſera donc, ſi ce n'eſt celui qui a vû condamner un Livre où il traitoit le fondement de la Réligion, ſans en avoir jamais rétracté aucune erreur ; qui a fait le procès aux Peres dans les formes ; & qui a introduit tant de nouveautés dans l'Egliſe, qu'il n'y a perſonne en ce genre qui ſe ſoit plus ſignalé ?

Remontr. p. 30. & 31. &c.

Mais, dit-il, pluſieurs grands Prélats lui ont fait

des propoſitions pour travailler à des ouvrages utiles. Quelle merveille ? ces invitations montrent bien la charité de ces Prélats qui tâchoient de le mettre dans un bon chemin, en éclairant ſa conduite : mais s' il vouloit en tirer quelque avantage, il devoit donc alléguer quelques ouvrages utiles, où il eût effectivement répondu à la bonne intention de ces Prélats. Et que voïons-nous ſortir de ſa plume ? une malheureuſe Verſion frapée de cenſures dès qu' elle a paru, & qui fait un ſchiſme dans une Egliſe Catholique ſi célébre.

VII. Hiſtoire remarquable de M. Simon.

Mais en ſe glorifiant des charitables invitations de nos Prélats, il oublie les offres qui lui ont été faites par les Proteſtans, & le concert où il eſt entré avec eux pour faire une nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible *. L' hiſtoire en eſt remarquable : c'eſt lui-mê-

* Il y a deux Lettres de Mr. *Simon*, adreſſées à Mr. *du Hamel* en 1699. qui ſont la II. & la III. *du Supplement au Tome III.* des *Lettres Choiſies* du même Auteur, pag. 267-281. & 282-295. où il détaille fort bien cette *hiſtoire remarquable* qui le regarde, & il ſe juſtifie, ce ſemble, aſſez pleinement. Dans la premiére il parle du plan qu' il a donné autrefois aux Proteſtans de France pour une nouvelle Traduction de la Bible ; il déclare auſſi que l' execution de ce projet auroit été trés-utile à l' Egliſe ; & il explique enfin de quelle maniére cette Verſion auroit été compoſée. Voici ce qui regarde dans cette Lettre (*pag.* 269.) nôtre illuſtre Auteur : *M. l' Evêque de Meaux*, dit M. Simon, *pourra ſe reſſouvenir que je lui fis préſent de ma* Réponſe aux Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, *auſſi-tôt qu'elle fut imprimée. Ce Prélat qui la lut en même tems pour voir comment j' avois répondu à ſes Théologiens, y trouva l' hiſtoire de ce prétendu ſoucert avec les Proteſtans, pour une nouvelle Traduction Françoiſe de la Bible. Loin d' en être ſcandaliſé, il témoigna approuver ma* Réponſe, *parce qu' il paroiſſoit manifeſtement, que je n' avois eu d' autre deſſein que de rendre ſervice à l' Egliſe, & d' empêcher que ceux de Genéve ne publiaſſent une Bible pleine de fauſſes notes, dont ils avoient envoïé la premiére feuille imprimée à leurs Freres de Paris avec leur projet.* Et peu après : (*pag.* 272.) *Il eſt certain*, ajoûte-t-il, que M. l' Evêque de Meaux *lut ma* Réponſe à la Défenſe des Sentimens, *où la choſe eſt expoſée bien plus au long, que dans la premiére ; & il me témoigna qu' il en étoit fort content. Il fut convaincu, que je n' avois fourni ce projet aux Proteſtans de France, qu' en vûe de rendre ſervice à l' Egliſe.* Sur quoi M. *la Martiniere* n' a pû pas s' empêcher de faire cette réflexion : *M. Boſſuet Evêque de Meaux qui avoit été content du projet & des vûes de M. Simon, lorſqu' il lut cette hiſtoire dans la* Réponſe à la Défenſe des Sentimens des Theologiens de Hollande, *oublia cette circonſtance, lorſqu' il écrivit enſuite contre le* Nouveau Teſtament de Trévoux, *& fit un crime à ſon Auteur d' une choſe qu' il avoit autrefois jugée utile à l' Egliſe.* C'eſt ainſi que le neveu de Mr. *Simon* parle dans l' *Eloge hiſtorique* de ſon oncle, mis à la tête du premier Volume des *Lettres Choiſies*, pag. 41 où il traite aſſez au long de cette affaire, *pag.* 38-44.

Dans la ſeconde Lettre à M. *du Hamel* que nous venons de citer, Mr. *Simon* expoſe la nature des Notes qui auroient entré dans la Bible Françoiſe dont il avoit donné le projet ; & il répond auſſi ſolidement, ce me ſemble, à quelques objections, parmi leſquelles on trouve à point nommé celles que lui fait ici M. *Boſſuet* : on diroit que celles-ci lui furent communiquées par le moïen de Mr. *du Hamel*. Voïez auſſi la Lettre IV. du *Supplement* que nous venons de marquer. On y rapporte la copie d' une Lettre de M. l' Abbé *Bertin*, ami de M. l' Evêque de Meaux ; par laquelle il paroit que ce grand Prélat ſouhaitoit que M. *Simon* entreprît une Traduction entiére de l' Ecriture ſainte, & auſſi qu' il fit une reviſion de ſes Hiſtoires Critiques. Au reſte M. *Simon* lui-même avoit auparavant changé de ſentiment ſur cet article, parce que dans la Préface de ſes *Nouvelles Obſervations ſur le Texte & les Verſions du N. Teſtament*, imprimées à Paris en 1695. il s' étoit expliqué de la ſorte : *Je dois faire gloire de me rendre à la vérité ; & j' ai déja donné des marques de cette diſpoſition dans mes* Hiſtoires du Nouveau Teſtament, *où je n' approuve pas en toutes choſes le projet que j' avois publié d' une nouvelle Traduction de l' Ecriture ſainte dans l' Hiſtoire du Vieux Teſtament. Je ne l' avois propoſé que pour le ſoûmettre au jugement des Savans.*

me qui la raconte dans l'Ouvrage qui a pour titre, *Réponſe à la Défenſe des ſentimens de quelques Théologiens de Hollande*. C'eſt au Chapitre ſecond, & à la page ſoixante dix-ſept. Il ſe plaint que M. le Clerc, un Remontrant de Hollande, bien connu, a déguiſé cette hiſtoire : je le veux : je tiens pour faux tout ce que M. Simon en déſavouë ; mais apparemment il ne niera pas ce qu'il rapporte lui-même. Or il rapporte : " qu'il y a dix ans que Meſſieurs de Charenton réſolurent de faire une nouvelle Traduction „ de l'Ecriture ; que M. Juſtel (Proteſtant, dont le „ ſavoir eſt connu) fit entrer M. Simon dans ce deſ„ ſein, & que le même M. Simon fit le plan de cet„ te nouvelle Verſion ; que tous enſemble, ils de„ meurerent d'accord qu'il falloit donner au Public „ une Bible Françoiſe, QUI NE FAVORISAST AUCUN PAR„ TI, & qui pût être également utile aux Catholi„ ques & aux Proteſtans ; qu'on pria M. Simon de „ traduire quelques Chapitres ſelon le plan qu'il avoit „ propoſé, afin de ſervir de Régle à ceux qui entre„ prendroient ce travail ; qu'il trouva quelque tems „ après chez M. Juſtel, M. Claude & M. de Fré„ mont ; (l'un, Miniſtre de Charenton, & l'autre bon Huguenot, s'il en fut jamais, neveu du fa„ meux d'Ablancourt) qu'il s'entretint avec eux ſur „ ce nouveau deſſein : qu'ils partagerent entre eux „ toute la Bible, & que le Pentateuque échût à M. „ Claude. „ Voilà ſans doute un beau projet pour un Prêtre Catholique : c'eſt de faire une Bible propre à contenter tous les Partis ; c'eſt-à-dire, à entretenir l'indifférence des Religions, & qui dans nos controverſes ne décide rien, ni pour ni contre la vérité : le plan & le modéle d'un ſi bel Ouvrage eſt donné par M. Simon, & le travail eſt partagé avec un Miniſtre.

A Rotterdam chez Leers, 1687. 1699.

Remont. p. 31.

Au reſte, on eût fait des Notes : ſans notes M. Si-

mon convient encore aujourd'hui qu'on ne peut traduire la Bible ; & il eût été curieux de voir, comme on eût gardé dans ces Notes la parfaite neutralité qu'on avoit promiſe entre l'Egliſe & l'Héréſie, entre JESUS-CHRIST & Bélial.

M. le Clerc racontoit dans ſa Lettre, que M. Simon avoit demandé trois mille livres de penſion par an, pour emploïer ſon tems à ce travail ; que ſa demande parut raiſonnable, & que l'on trouva un fond de douze mille livres, que l'on réſolut d'emploïer à l'entretenir quatre ans : c'eſt ce que M. Simon déſavouë, & il ſoûtient qu'on ne parla jamais des douze mille livres : Car auſſi, comment avouër qu'il ait vendu aux Proteſtans ſa plume mercenaire ? mais cependant ce qu'il avouë, n'eſt guéres meilleur. Il raconte quelque démêlé entre Généve & Charenton : *Le plus fort de leur diſpute*, dit-il, *roulait ſur un fond de ſoixante mille livres, qu'un bon Suiſſe avoit deſtiné à cet Ouvrage* ; *&*, continue-t-il, *il ſe peut bien faire, que ſi ces Meſſieurs de Charenton en étoient devenus les maîtres, ils auroient reconnu les bons ſervices que le Prieur de Bolleville*, (c'eſt un des noms de M. Simon) *leur auroit rendu pour attirer ce fonds à Paris*. Voilà donc ce Prieur de Bolleville devenu arbitre & médiateur entre Charenton & Généve, & leur homme de confiance : il favoriſoit ceux de Charenton dans le deſſein qu'ils avoient de s'attirer les ſoixante mille livres, & il eſpéroit partager le butin avec eux. Ne diſons rien davantage ; déplorons l'aveuglement de celui, qui ſemble ne ſentir pas la honte d'un tel marché ; & déplorons en même tems la néceſſité où nous ſommes de faire connoître un Auteur, qui voudroit être l'Interpréte de l'Egliſe Catholique, après s'être livré aux Proteſtans, pour mériter auprès d'eux cette qualité.

Déf. des Sent. ſervant de Lett. pag. 53. à Amſterdam chez Deſbordes, 1696.

Rép. à la Déf. ibid. p. 72.

VIII. Moïens donnés à M. Simon de n'être plus ſuſpect à l'Egliſe : paſſage de ſaint Cyprien.

Que ſi après qu'on le voit, de ſon propre aveu, capable d'entrer dans des liaiſons ſi ſcandaleuſes, il ſe plaint encore d'être tenu pour ſuſpect, il a en main le moïen d'effacer cette tache, en s'humiliant devant l'Egliſe, & en reconnoiſſant, comme il y eſt obligé, l'autorité de ſes cenſures. Mais s'il perſiſte, comme il fait dans ſa Remontrance, à ſoûtenir ſes Notes les plus téméraires, & juſqu'aux altérations qu'il a oſé faire dans le Texte, il ne faudra pas s'étonner qu'il ſoit ſuſpect ; mais il faudra s'étonner, s'il ne l'eſt pas encore aſſez à tout le monde. Car après tout, que prétend-il faire par ſa Remontrance? veut-il dire que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de prononcer des cenſures, ou bien qu'il ſoit permis de les mépriſer, ou que celle qui eſt prononcée contre un mauvais Livre, dans le lieu où l'on en faiſoit le principal débit, n'ait pas été néceſſaire & légitime, ou peut-être qu'on ſatisfaſſe à une Ordonnance publique par des Libelles ſans aveu? N'eſt-ce pas une régle conſtante de toute l'Egliſe Catholique, ou qu'il y faut acquieſcer, ou qu'il faut ſe pourvoir par les voïes que les Canons ont preſcrites ſur les matiéres de doctrine? Mais qu'on entretienne la diſſenſion parmi les Fidéles, pendant qu'on devroit y mettre fin par une ſoumiſſion édifiante; qu'on mette la diviſion entre les Freres, les vrais Enfans de l'Egliſe ſe ſoumettant à ſes ordonnances, & les autres s'opiniâtrant à vouloir le Teſtament de l'étranger, quoique réprouvé par un jugement légitime: c'eſt une erreur manifeſte; c'eſt le cas précis où ſaint Cyprien diroit encore une fois: " Qu'il y a dans chaque Egli-
Epiſt. LIV. ad Cor. & LXVIII. ad Flor. Pup.
" ſe un ſeul Evêque, un Evêque qui eſt toûjours uni-
" que: *Epiſcopus qui unus eſt*: un ſeul juge établi de
" Dieu pour y tenir en ſon tems la place de JESUS-
" CHRIST; que tous les Chrétiens ſont obligés par

„ le commandement de Dieu de lui rendre obéiſſan-
„ ce; & que la ſource des ſchiſmes & des héréſies ,
„ eſt qu'on n'eſt pas aſſez attentif à cette inſtitution
„ divine . „ Ce ſont les maximes inébranlables ſur leſquelles l'Egliſe eſt fondée : & les violer , dit le même ſaint Cyprien, *c'eſt vouloir renverſer par terre la force & l'autorité de l'Epiſcopat, & l'ordre ſublime & céleſte du gouvernement Eccleſiaſtique.*

Soumettons nous à cet ordre, qui eſt celui de JESUS-CHRIST ; éloignons du milieu de nous ces remontrances querelleuſes, qui ne peuvent ſatisfaire à la juſtice, & qui ne ſont qu'entretenir parmi les Fidéles l'eſprit de diſſenſion : elles n'ont donc aucun caractére de l'eſprit de Dieu; & ſi les eſprits contentieux ont pratiqué ces mauvais moïens de ſe défendre, nous répondrons avec ſaint Paul, que ce n'eſt pas là *nôtre coutume, ni celle de l'Egliſe de Dieu: Nos talem conſuetudinem non habemus.* 1 Cor. XI. 16.

IX. Expédient de M. Simon, & concluſion de cet ouvrage. Remontr. pag. 1. 32.

Voici néanmoins l'expédient que M. Simon nous propoſe: *Suppoſé*, dit-il, *qu'il y ait un grand nombre de fautes dans ma Verſion du Nouveau Teſtament, ne pouvoit-on pas les corriger ces fautes, ou en mettant des cartons*, (au hazard de les multiplier plus que les feuillets) *ou dans une ſeconde édition?* (& en attendant les laiſſer entre les mains du Peuple ſans les reprendre.) C'eſt la loi que M. Simon veut impoſer à l'Egliſe. Il ne ſert de rien d'alléguer les autres Verſions, ni de leur comparer celle-ci, qui depuis le commencement juſqu'à la fin, eſt toute pleine d'altérations & d'erreurs, qu'on ne peut diſſimuler ſans crime. C'eſt trop abuſer de la patience de l'Egliſe; il eſt tems de ſe ſoumettre à l'Epiſcopat, qui étant un par toute la terre, eſt offenſé en la perſonne d'un ſeul Evêque.

Que M. Simon vienne donc comme un Prêtre obéiſſant à l'Egliſe, faire lui-même ſes remontran-

ces dans les formes canoniques ; alors ou l'on trouvera dans un jugement légitime le moïen de le convaincre ; ou, ce que l'on doit plûtôt eſpérer, on aura la conſolation que ſans préſumer de ſon ſavoir, il aimera mieux ſe laiſſer inſtruire.

SECONDE INSTRUCTION

SUR LES PASSAGES PARTICULIERS DE LA VERSION DU NOUVEAU TESTAMENT IMPRIMÉE A' TRE'VOUX EN L' ANNE'E M. DCC. II.

DISSERTATION PRE'LIMINAIRE

Sur la Doctrine & la Critique de Grotius.

I. Grotius dégoûté du Calviniſme, paſſe après les Luthériens & Arminiens, à l'extrémité oppoſée, & devient Sémipélagien.

SI j'entre aujourd'hui, comme je l'ai ſouvent promis, dans la diſcuſſion à fond de la Doctrine & de la Critique de Grotius, ce n'eſt pas pour accuſer un ſi ſavant homme, qui paroît durant environ trente ans avoir cherché la vérité de ſi bonne foi, & qui auſſi à la fin en étoit ſi près, qu'il y a ſujet de s'étonner qu'il n'ait pas fait le dernier pas où Dieu l'attiroit.

On ſait les ſentimens de Luther & des autres pré-

tendus Réformateurs contre le libre arbitre, & pour la fatalité qui faiſoit Dieu auteur du mal comme du bien. Calvin & ſes ſectateurs y avoient ajoûté l'inamiſſibilité de la juſtice Chrétienne au milieu des crimes les plus énormes, & la certitude infaillible dans chaque Fidéle de ſa propre prédeſtination en quelques crimes qu'ils puſſent tomber : ce qui avoit des ſuites ſi affreuſes, que les gens modérés de la Secte ne les pouvoient ſupporter.

C'eſt par cet endroit odieux que Grotius commença à ſe dégoûter du Calviniſme, & ſe rangea dans le parti des Remontrans, ou Arminiens, dont auſſi il fut la victime. Echapé des priſons de ſon païs, il trouva ailleurs un meilleur ſort, & ne ceſſa de regarder le Calviniſme comme une Secte de gens emportés, & qui avoient introduit dans la Chrétienté ſur la matiére de la Grace & du libre arbitre, non-ſeulement une doctrine outrée, mais encore des ſentimens impies & barbares.

Quand on eſt une fois hors de la voïe, on ne revient guéres d'une erreur, qu'en ſe jettant dans l'extrémité oppoſée. Arminius & Grotius après lui, paſſerent du Calviniſme au Sémipélagianiſme : les Luthériens avoient fait le même pas, & les mitigations de Mélancton les avoient menés peu à peu, des excés de Luther contre le libre arbitre, à ceux des Semipélagiens qui l'outroient, & renverſoient l'idée de la Grace. Les Arminiens pouſſés par les Calviniſtes, s'unirent de ce côté-là aux Luthériens; & outre leur pente naturelle vers cet affoibliſſement de la doctrine Chrétienne, ils furent bien aiſes de s'appuïer de ce parti.

II. Epiſcopius tourne les Arminiens au Socinianiſme : la pente de Grotius au même parti, paroit dans deux Lettres à Crellius qui ſont rapportées.

Ils firent pis : Epiſcopius qui devint leur chef, les engagea dans ſa tolérance, & peu à peu dans les erreurs de Socin; en ſorte qu'être Arminien & Socinien en ce tems-là, & juſqu'aujourd'hui, c'étoit à peu près la même choſe. Grotius eut des raiſons particuliéres

qui l'inclinerent à ce ſentiment. Il écrivit contre Socin, le docte Traité de la Satisfaction de JESUS-CHRIST; & Crellius y oppoſa une réponſe, dont la modération gagna tellement Grotius, qu'elle attira à ce Chef des Sociniens les deux Lettres de Grotius, que Crellius a rendues publiques. La premiére où il le remercie de ſa réponſe à ſon Livre de la Satisfaction de JESUS-CHRIST, eſt écrite de Paris du 10. de May 1631. où il lui avouë, " Qu'il lui a „ appris beaucoup de choſes utiles & agréables, & „ l'a excité par ſon exemple à examiner plus à fond „ le ſens des Ecritures. *Il ajoûte*: Je me réjouïs avec „ nôtre ſiécle de ce qu'il s'eſt trouvé des hommes „ qui ne mettent pas tant la Réligion dans des con- „ troverſes ſubtiles, que dans la vraïe correction de „ leurs mœurs, & dans un progrès continuel vers la „ ſainteté. C'étoit donner aux Sociniens l'avantage dont ils ſe vantent le plus, à tort ou à droit; & qui en effet ſeroit grand, s'il ſe trouvoit véritable, ce que je n'ai pas ici à examiner. Il conclut par ces paroles: " Ne pouvant rien autre choſe pour vous, „ & pour ceux que vous aimez ſinguliérement, je „ prierai de tout mon cœur le Seigneur JESUS, qu'il „ vous protége, vous & les autres qui avancent la „ piété. „ *Tom. IV. p. 332. 333.*

La ſeconde Lettre n'eſt pas moins forte, puiſqu'elle contient ces mots: " J'ai réſolu de lire & relire „ ſoigneuſement vos Ouvrages, à cauſe du fruit que „ j'en ai tiré: je continue, *pourſuit-il*, à prier Dieu „ de donner une longue vie, & tous les ſecours né- „ ceſſaires à vous & à vos ſemblables. Cette Let- „ tre eſt du 20. de Juin 1632. Peu s'en faut qu'il ne ſe range avec les Sociniens; & dans la derniére Lettre il ſemble vouloir entrer dans une eſpéce d'indifférence ſur les controverſes qui partagent les Chrétiens, qu'il inſinue indéfiniment être aſſez légeres. Et

telles ſont les deux Lettres dont nous avons eu ſouvent à parler ; mais qu'il a fallu rapporter ici plus au long, parce qu'elles ſont un des fondemens de ce Diſcours.

III. Grotius prend l'eſprit des Sociniens ſur la Divinité du Verbe : & M. Simon en convient.

L'effet ſuivit les paroles : Grotius demeura longtems ſi entêté des Sociniens, que non content de les ſuivre dans les choſes indifférentes, il en reçût encore des dogmes capitaux. Quoiqu'en y regardant de près, le Verbe qu'il introduit dans le premier verſet de l'Evangile de ſaint Jean, ſoit plûtôt Philoſophique & Platonicien, que Chrétien & Apoſtolique ; on ne doit pas l'accuſer d'avoir jamais tout-à-fait abandonné la Divinité de JESUS-CHRIST. M. Simon que je nomme ici, parce que je n'ai preſque plus rien à rapporter de ſes Critiques qui ne ſoit tiré de ſes Ouvrages qui portent ſon nom, demeure d'accord " qu'il favoriſe l'Arianiſme, aïant trop élevé „ le Pere au-deſſus du Fils ; comme s'il n'y avoit „ que le Pere qui fût Dieu ſouverain, & que le Fils „ lui fût inférieur, même à l'égard de la Divini„ té. Il a, *continue-t-il*, détourné & affoibli quel„ ques paſſages qui établiſſent la Divinité de JESUS„ CHRIST. „ Un de ces paſſages eſt celui où JESUS-CHRIST dit, qu'il eſt *avant Abraham*; où il explique après les Sociniens, qu'il eſt avant Abraham dans les décrets éternels de Dieu. Il y en a beaucoup d'autres que je n'ai pas beſoin de rapporter : M. Simon en a remarqué quelques-uns ; & nous en avons montré d'autres, où lui-même eſt tombé dans cette faute qu'il reproche à Grotius. On ne peut concilier *le bon ſens* qu'il attribue par excellence à Grotius, avec tant de mauvaiſes interprétations qu'il reconnoît dans ſes écrits. S'il avoit réduit ce bon ſens à des choſes indifférentes, on le pourroit ſupporter : mais comme l'erreur ſe trouve par-tout dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, il faut reconnoître qu'un Auteur, qui, comme Grotius, fait ſur le dogme autant de

Hiſtoire des Comm. du N. Teſt. chap. LIV. p. 605.

I. Inſtr. Rem. gén. n. XVI. pag. 502.

Rem ſur la Préf. I. Paſſ. n. IV. p. 513. II. Paſſ. n. I. p. 527. n. V. p. 529.

Rem. ſur les interpr. de Grot. n. I. p. 562.

chûtes que de pas, a renoncé au bon ſens, ou ſe voit forcé d'avouër que les dogmes de la Foi y ſont contraires, ou que le bon ſens conſiſte à ſuivre ſimplement le ſens humain, ſans s'élever au-deſſus.

IV. Doctrine de Grotius ſur l'immortalité de l'ame, conforme à celle des Sociniens.

Grotius étoit ébloui de ce bon ſens des Sociniens, lorſqu'il expliquoit ce paſſage de l'Eccléſiaſte : " La „ poudre (*le corps humain*) retourne à la terre, & „ l'eſprit à Dieu qui l'a donné : „ par un vers d'Euripide, où il eſt dit, que chaque choſe retourne à ſon principe, c'eſt-à-dire " le corps à la terre, & „ l'eſprit à la matiére éthérée : „ comme ſi l'*æther* étoit Dieu à Salomon même, auſſi-bien qu'aux Stoïciens, qui l'invoquoient comme étant leur Jupiter, conformément à ce vers rapporté par Cicéron : *Eccle. XII. 7.*

Aſpice hoc ſublime candens,
Quem invocant omnes Jovem.

Pour éclaircir ce Texte de l'Eccléſiaſte, il nous renvoïe à ſon Commentaire ſur Job, & ſur la Genéſe; ce qui confirme l'erreur : puiſqu'il remarque ſur Job, que la vie de l'homme n'eſt pas plus de Dieu, que celle des animaux; & nettement ſur la Genéſe, que ces paroles de ce divin Livre, où l'ame de l'homme eſt tirée du ſouffle divin & d'une eſpéce d'inſpiration, ou, ſi l'on veut, d'aſpiration particuliére, ne font rien à l'immortalité de nos ames, non plus que le paſſage de l'Eccléſiaſte; " à cauſe, „ dit-il, que cette immortalité n'eſt pas de la pre„ miére création, mais de la ſeconde; „ c'eſt-à-dire, de la régéneration ſpirituelle : en ſorte que les ames ne ſont immortelles que dans la Nouvelle Alliance. Ce qui auſſi lui fait dire ſur ces mots de nôtre Seigneur : " Tous vivent pour lui : qu'Abraham, „ Iſaac & Jacob vivent devant Dieu, par rapport à „ ſa toute puiſſance, & à cauſe ſeulement que Dieu „ leur peut rendre la vie, c'eſt-à-dire, les reſſuſciter : par où, d'un ſeul trait, il met au néant tou- *Tom. XXXIV. 14. Gen. II. 7.* *Luc. XX. 38.*

tes les ames, même celles des premiers & des plus ſaints Patriarches, juſqu'à la réſurrection. Telle eſt ſa Théologie née dans la lecture des Poëtes & des Orateurs, & fortifiée de la doctrine des Sociniens.

V. Témérité des critiques de Grotius ſur les Livres de l'Ecriture.

Il n'y a point de critique plus téméraire que la ſienne, puiſque ſelon lui le Livre de Job, auſſi-bien que l'Hiſtoire de Judith, ne ſont autre choſe, qu'une fiction & un Roman; malgré la Tradition de tous les ſiécles, & les témoignages exprès de l'Ecriture même, où l'exemple de Job eſt marqué, comme tiré d'une Hiſtoire trés-réelle & trés-véritable.

Il faut encore l'entendre ſur ces paroles de l'Eccléſiaſtique: *J'ai invoqué le Seigneur, Pere de mon Seigneur*: où il prononce ſouverainement, que *ce Pere de ſon Seigneur* eſt une addition des Chrétiens: ce qu'il décide ſans Texte, ſans autorité, ſans témoignage, & contre tout témoignage des Modernes & des Anciens, des Catholiques & des Proteſtans; & néanmoins voici ſon Oracle: *Croïez*, dit-il, *que Jeſus* (l'Eccléſiaſtique) *a écrit*: *J'ai invoqué le Seigneur mon Pere*; & non pas le Seigneur, Pere de mon Seigneur: comme s'il étoit abſurde de reconnoître *un Seigneur* qui eût un Pere, ou qu'il n'y eût nulle mention dans les Ecritures, ou d'un Etre *engendré devant l'aurore*, ou d'une Sageſſe *conçûe & enfantée* dans le ſein de Dieu avant tous les ſiécles.

Eccli. LI. 14.

Pſ. CIX. 3.

Prov. VIII. 22. 24. 25. &c.

Grotius étoit modeſte de ſon naturel, & néanmoins il lui échape par-tout des déciſions ſemblables, à cauſe que l'eſprit critique rend les hommes déterminatifs, & leur fait préférer leur goût & leurs conjectures qu'ils croïent dictées par le bon ſens, à toute Tradition & à toute autorité.

Il ſuit en cela ce qu'il avoit dit dans ſa Préface ſur le Livre de la Sageſſe: où après avoir avoüé que ce Livre précéde le Pontificat de Simon qui eſt plus ancien que les Machabées, il ne laiſſe pas d'aſſû-

rer, " qu'un Chrétien y a ajoûté, ainſi qu'à l'Eccléſia-
„ ſtique, ſelon qu'il lui a paru commode, des ſenti-
„ mens Chrétiens ; „ ce qu'il avance ſans preuve, ſans la moindre autorité, & ſimplement parce qu'il lui plaît : pernicieuſe introduction qui met en péril les Traditions plus aſſûrées, & expoſe le Texte des plus anciens Livres à la merci des Critiques & de leurs jugemens arbitraires.

Pour moi je ne puis exprimer combien les vrais Catholiques qui aiment leur Religion, doivent s'éloigner d'un Critique qui trouvant le Chriſtianiſme dans le Livre de la Sageſſe, trois cens ans avant JESUS-CHRIST, aime mieux dire tout ſeul, qu'il y a été inſeré par une falſification du Texte, que de dire avec les ſaints Peres, & notamment avec ſaint Cyprien, que c'eſt un Livre prophétique, où JESUS-CHRIST ſe trouve à même titre que dans Iſaïe ou dans Daniel.

Il ne faut point s'étonner de ces ſingularités, ni des erreurs de nos Critiques : ſubtils Grammairiens & curieux à rechercher les humanités, ils regardent l'Ecriture ; comme la plus grande matiére qui puiſſe être propoſée à leur bel eſprit, pour y étaler leurs érudi-tions : ainſi ils donnent carriére à leur imagination dans un ſi beau champ : mais en même tems ils leur arrive d'ôter à ces Ecritures leurs deux plus grands avantages, dont l'un eſt l'inſpiration, & l'autre eſt la Prophétie des myſtéres de JESUS-CHRIST.

VI. Grotius nie l'inſpiration des Livres ſacrés.

Pour l'inſpiration, Grotius eſt tombé dans cette erreur, de n'en reconnoître que dans les Ecrits des Prophétes qui prédiſoient l'avenir : il diſtinguoit les Ecrits qui ont été faits par inſpiration divine ; " *afflatu divino*, c'eſt-à-dire, ceux des Prophétes, & par in-
„ tervalle ceux de David ; *interdum* ; d'avec ceux
„ qui avoient été faits par un pieux mouvement ;
„ *pio animi motu* ; ſans qu'il fût beſoin qu'ils fuſſent di-

Vot. pro Pace, art. de Can. Script. tom. III. pag. 672.

„ ctés par le Saint-Eſprit: *dictari a Spiritu ſancto nihil* „ *opus*. „ Il mettoit dans ce ſecond rang qu'il diſtinguoit des Prophétes, tout le reſte des Ecritures canoniques, ſans en excepter les Evangiles: il ne leur attribue d'autre avantage que d'avoir été compoſés *par ce pieux mouvement*; ce qui les met preſque parmi les autres Ouvrages pieux, " excepté, dit-il, que l'Egli- „ ſe des premiers tems les a trouvés pieuſement & „ fidélement écrits, & ſur des choſes de trés-grand „ poids pour le ſalut; ce qui, pourſuit-il, les a fait „ mettre au nombre des Ecritures canoniques. „ Ainſi ces Livres ſacrés n'étoient canoniques que par l'événement, & par l'approbation poſtérieure que l'Egliſe leur avoit donnée; au lieu que la Foi Catholique nous enſeigne, qu'étant divins par leur origine, l'Egliſe ne fait autre choſe que d'en reconnoître & déclarer la divinité.

Ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'eſt que Grotius a enſeigné une erreur ſi capitale dans le Livre intitulé, *Votum pro pace*; c'eſt-à-dire, dans un de ſes Livres, où il paroît le plus revenu aux ſentimens de l'Egliſe: ce qui montre que ſe redreſſant d'un côté, il retomboit de l'autre dans de plus groſſiéres erreurs, comme un homme qui donnoit trop dans ſon ſens, & n'avoit point de principe fixe.

Hiſt. crit. du Texte du N. T. chap. XXIII. M. Simon a rélevé cette erreur de Grotius, qui eſt auſſi celle de Spinoſa: ſavoir, s'il n'en a point pris quelque teinture en divers endroits, & ſur-tout dans celui où il a écrit; " Qu'il ne falloit pas prendre au „ pied de la lettre, ce que diſent les Rabbins, que „ Dieu a dicté de mot à mot le Pentateuque à Moïſe; „ il n'eſt pas tems de l'examiner. „ Il paroît qu'il en veut toûjours revenir à ces Scribes inſpirés de Dieu, qu'il a inventés dans ſa Critique du Vieux Teſtament pour les faire Auteurs immédiats des parties du Pentateuque, qu'il ne veut pas accorder qui ſoient écrites

Lettre ſur l'inſpir. pag. 23.

par Moïſe. On trouve auſſi parmi ces mauvaiſes Critiques, qu'il y a des Livres ſacrés canoniques par l'événement : erreurs qu'il a ſoûtenues en divers endroits, & qu'il n'a jamais aſſez clairement rétractées. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de réfuter ces maximes tirées de Grotius ; & il ſuffit de remarquer, qu'il les avoit appriſes des Sociniens.

VII. Autre erreur de Grotius & des Sociniens contre les Prophéties qui ont prédit JESUS-CHRIST. M. Simon défend leur erreur.

Il avoit encore appris des mêmes Docteurs, que les Prophéties alléguées dans les Evangiles & par les Apôtres, pour prouver que JESUS-CHRIST étoit le Meſſie, étoient des *allégories* qui n'avoient rien de littéral ni de concluant. M. Simon remarque lui-même, qu'Epiſcopius *ne pouvoit ſouffrir*, qu'on prît ces Prophéties à la lettre ; " cela étant, diſoit-il, contraire au „ bon ſens, & même à la penſée de ceux qui ſe ſont „ ſervis les premiers de ces ſens myſtiques. Ils ſe ſont „ contentés, pourſuit Epiſcopius, des miracles & de „ la Réſurrection de JESUS-CHRIST, pour prouver „ aux infidéles qu'il étoit le Meſſie, aïant propoſé ces „ ſortes d'interprétations à ceux qui l'avoient déja „ reconnu. „ Voilà toûjours ce bon ſens des Sociniens qui tend à la ſubverſion des fondemens de la Religion. Ainſi les anciennes Prophéties, tant inculquées par JESUS-CHRIST & par ſes Apôtres, ne pouvoient convaincre ni les Gentils, ni les Juifs, & n'étoient propres qu'à ceux qui avoient déja confeſſé la foi.

Hiſt. crit. des Comm. du N. T. chap. LIV. pag. 801. Epiſcop. in Matth. l. 2. pag. 8.

La remarque de M. Simon eſt étonnante en ce lieu ; puiſqu'il ne réfute Epiſcopius que par ces foibles paroles : " IL ME SEMBLE pourtant qu'une BONNE „ PARTIE de ces autorités de l'ancien Teſtament „ pouvoient auſſi faire QUELQUE IMPRESSION ſur „ l'eſprit des Juifs mêmes qui n'étoient point encore convertis, voïant que leurs Docteurs les appliquoient auſſi au Meſſie. „

Ibid. pag. 802.

C'eſt tout accorder à Epiſcopius, que de lui répondre ſi foiblement. M. Simon ne parle qu'en trem-

blant : *Il me ſemble*, dit-il, il n'en ſait rien ; *qu'une bonne partie de ces autorités* dont le Nouveau Teſtament eſt tout plein : il n'oſe pas même dire que c'eſt la plus grande : *pouvoit faire* : ce n'eſt qu'un peut-être ; & *pouvoit faire*, non une forte impreſſion, mais *quelque impreſſion*. Mais peut-être que ces paſſages pouvoient faire cette impreſſion, telle quelle, du moins par la force même des paroles : point du tout : c'eſt à cauſe que *les Docteurs Juifs* en les appliquant à d'autres, *les ont auſſi appliqués au Meſſie*. La belle reſſource pour l'Evangile ! Toute la force des Prophéties produites par les Apôtres, conſiſte à faire PEUT-ETRE *quelqu'impreſſion ſur les Juifs*, non par les paroles mêmes des Prophéties qu'on leur allégue, mais parce que leurs Docteurs leur auront donné un double ſens, dont ils en auront appliqué un au Meſſie, ſans être forcés par le Texte, & ſans qu'il puiſſe opérer une preuve concluante. Voilà le Chriſtianiſme que nous laiſſeront les Critiques, ſi nous en paſſons par leurs mots ; & le fondement
Eph II 20. des Prophéties ſur lequel ſaint Paul a bâti, n'aura de fermeté qu'autant qu'il aura plû aux Rabbins de lui en donner, quand ils l'auront voulu.

Grotius eſt entré dans le ſentiment d'Epiſcopius, & dès le commencement de ſon Commentaire ſur
Matth. I. 22. le Nouveau Teſtament, il écrit ces mots : " Que „ les Apôtres n'ont point prétendu combattre les „ Juifs par ces Prophéties, comme par des témoi„ gnages qui prouvent que JESUS-CHRIST eſt le „ Meſſie : car ils en alléguent peu de cette nature, „ contens des miracles & de la Réſurrection de JESUS-CHRIST : „ d'où il conclut que la plûpart, & preſque tous les paſſages qu'ils alléguent de l'Ancien Teſtament, " ne ſont pas proprement allégués en „ preuve & par forme d'argumens, mais pour ap„ puïer ce qui eſt déja cru. „

M. Simon rapporte ce paſſage de Grotius; & après lui avoir fait alléguer le conſentement des Rabbins pour ces ſortes d'applications, il ajoûte : " Que ce „ principe lui eſt commun avec les plus doctes Pe- „ res, & que c'eſt la ſeule voïe de répondre ſolide- „ ment aux objections des Juifs. „ *Ibid. pag.* 308.

Il me ſemble que j'entends encore ces foibles paroles de Fauſte Socin, ſur les Prophéties: " Il y en „ a, dit-il, QUELQUES-UNES dans leſquelles il eſt „ parlé ASSEZ CLAIREMENT de JESUS de Nazareth. „ C'eſt-là que Grotius prenoit *ce petit nombre de Prophéties* dont il a parlé, & la foibleſſe qu'il attribue à cette ſorte de preuves. Mais c'eſt combattre directement l'Ecriture ſainte. Les Apôtres qui alléguoient les Prophéties en témoignage de JESUS-CHRIST, ne les donnoient pas comme de ſimples confirmations d'une doctrine déja reçûe : je ne ſais où l'on a pris ce ſentiment; puiſqu'au contraire ils les adreſſoient aux Juifs les plus incrédules, & appelloient ces témoignages, *des preuves*, *des convictions*, *des démonſtrations* qui couvroient de confuſion les contrediſans, juſqu'à leur ôter toute réplique. Des témoignages ſi démonſtratifs étoient répandus *dans les paroles des Prophètes qui ſe liſent dans tous les Sabats*. Quand Grotius réduit cette preuve contre les Juifs incrédules à un petit nombre de témoignages, il oublie que ſaint Paul les en accabloit en paſſant *le jour entier, depuis le matin juſqu'au ſoir, à établir JESUS-CHRIST par Moïſe & par les Prophètes*, avec une ſi pleine démonſtration, qu'il ne reſtoit à l'Apôtre que l'étonnement du prodigieux endurciſſement & aveuglement de ce peuple. Voilà *ce petit nombre de Prophéties* que Grotius veut bien laiſſer à JESUS-CHRIST, ſans ſonger au long entretien où JESUS-CHRIST en perſonne, en *commençant par Moïſe & par tous les Prophètes*, montroit à ces deux Diſciples, non une ſimple ignorance, *Inſt. Theol. I. Part. in Præf.* *Act XIII. 27.* *Ibid XXVIII 23.* *Ibid. verſ. 27. 28.* *Luc. XXIV. 25. 27.*

mais *leur peſanteur & leur folie*, comme à des gens qui n'entendoient pas une vérité manifeſte, dont toute l'Ecriture rendoit témoignage. Qu'il me ſoit permis à mon tour de m'étonner de l'aveuglement de ceux qui ne laiſſent à JESUS-CHRIST & à ſes Apôtres qu'un petit nombre de témoignages, & qui ſemblent vouloir leur reprocher le long-tems qu'ils ont emploïé à les faire valoir, comme devant accabler les infidéles.

Act II.24. 25.32. Mais, dit-on, *ils étoient contens de la Réſurrection & des miracles de JESUS-CHRIST* : comment ? puiſque Act II.25. ſaint Pierre plein du Saint-Eſprit qu'il venoit de recevoir, établit la preuve de la Réſurrection par David & les Prophétes; & que le même ſaint Pierre allII.Pet.I. 16.19. léguant l'inſigne miracle de la Transfiguration & de la voix entendue du Ciel, ne laiſſe pas d'alléguer comme *plus ferme*, la parole des Prophétes: JESUS-CHRIST même, après avoir confirmé ſa miſſion par Jean.V. 39. ſes miracles, conclut ſa preuve par ces mots: *Approfondiſſez les Ecritures & le témoignage qu'elles me rendent*; faiſant par tout marcher enſemble, ce que maintenant on veut ſéparer, les miracles & les Prophétes.

Où a-t-on pris cette prétention, de faire dépendre la force des Prophéties du conſentement des Rabbins, que ni JESUS-CHRIST, ni les Apôtres n'ont pas allégue une ſeule fois; " ne diſant rien, comme l'aſſûre Act. XXVI.22. 23. „ ſaint Paul, hors ce qui eſt écrit dans la Loi & dans „ les Prophétes; „ & n'aïant beſoin d'autre preuve ſur toutes les queſtions qu'on pouvoit faire ſur le CHRIST: " S'il devoit être ſujet aux ſouffrances, & „ celui qui le premier de tous les hommes annon„ ceroit la verité aux Gentils, après être reſſuſcité „ des morts?„

Je ſais, car qui ne le ſait pas? qu'il y avoit parmi les Juifs une Tradition du vrai ſens des Prophéties, comme on le voit par la réponſe de la Syna-

gogue aux Mages ſur la naiſſance de JESUS-CHRIST à Béthléem : mais c'étoit une Tradition, non d'un double ſens des Prophéties, ou de l'application que les Docteurs en faiſoient ; mais de l'évidence de ces anciennes prédictions, comme il paroît par l'expreſſion de celle-ci, qui n'a rien au-deſſus de tant d'autres qui ſont rapportées. Et maintenant on y renonce, pour faire valoir par-tout des doubles ſens qui anéantiſſent la preuve, & faire dépendre la Foi d'une érudition Rabbinique. Je dis l'en faire dépendre dans ſon fond, & non pas la faire ſervir à un ſimple éclairciſſement, comme ont fait les Peres & les autres bons Interprétes. *Matth. II. 4-5-6.*

VIII. Les Peres mal allégués par M. Simon en faveur de Grotius : démonſtration du contraire par trois preuves, dont la premiére eſt tirée des anciennes Apologies de la Religion Chrétienne.

M. Simon a oſé citer les Peres en faveur de l'opinion de Grotius, ſans néanmoins en nommer un ſeul : qu'il me ſoit permis entre un nombre infini, d'en rapporter quelques-uns des premiers & des plus anciens ; afin qu'on voïe mieux dans quelle foi l'Egliſe a été nourrie dès ſon origine, & combien les nouveaux Critiques en ſont éloignés.

Lorſque les Païens lui objectoient, qu'elle croïoit ſans raiſon, ſaint Juſtin répondoit pour elle au Sénat & à tout l'Empire : " Ce n'eſt pas croire ſans „ raiſon, que de croire ceux qui n'ont pas dit ſim„ plement, mais qui ont prédit les choſes que nous „ croïons, long-tems avant qu'elles fuſſent arrivées : „ ce qui étoit, ſelon lui, non-ſeulement une preuve, mais encore, pour me ſervir de ſes propres termes, bien oppoſés au nouveau langage de Grotius ; " la „ plus grande & la plus forte de toutes les preuves, „ & une véritable démonſtration „ comme ce ſaint Martyr l'appelle ailleurs. *Apol. II.*

C'eſt ainſi que parloit l'Egliſe dans ces fameuſes Apologies qu'elle publioit au nom du corps : & apparemment par députation expreſſe aux Empereurs, au Sénat, & aux Gentils.

Elle parloit de même aux Juifs, & ſi elle ſe ſervoit quelquefois du témoignage des Rabbins ; (car auſſi ne faut-il pas rejetter cette ſorte de preuve, à cauſe de ſon rapport avec la Tradition) ce n'étoit pas pour en conclure, que les preuves tirées du Texte, fuſſent foibles ou ambigues: car ſaint Juſtin les faiſoit valoir ſans ce ſecours; & l'avantage qu'il en tiroit, c'eſt d'avoir convaincu les Juifs, non-ſeulement *par démonſtration*, ce qu'il attribue aux Prophéties, mais encore *par leur propre conſentement*; ce qui convient aux paſſages des Rabbins : μετὰ ἀποδείξεως καὶ συγκαταθέσεως, qui eſt auſſi préciſément ce que nous diſons.

Juſt. dial. adv. Tryph. pag. 376. &c.

Ibid. pag. 352.

Tertullien, un autre fameux défenſeur de la Religion Chrétienne, dans l'Apologie qu'il en adreſſe au Sénat & aux autres chefs de l'Empire Romain, exclut, comme ſaint Juſtin, tout ſoupçon de légéreté de la croïance des Chrétiens: " A cauſe, dit-il, „ qu'elle eſt fondée ſur les anciens monumens de „ la Religion Judaïque. „ Que cette preuve fût démonſtrative, il le conclut en ces termes: " Ceux „ qui écouteront ces Prophéties, trouveront Dieu; „ ceux qui prendront ſoin de les entendre, ſeront „ forcés de les croire: *Qui ſtuduerint intelligere, cogen-* „ *tur & credere.* „ Ce n'eſt pas ici une conjecture, mais une preuve qui force: *cogentur*: ce qu'il confirme, en diſant ailleurs: " Nous prouvons tout par „ dates, par les marques qui ont précédé, par les „ effets qui ont ſuivi; tout eſt accompli, tout eſt „ clair. „ Ce ne ſont pas des allégories ni des ambiguités; ce n'eſt pas un petit nombre de paſſages: c'eſt une ſuite de choſes & de prédictions qui démontre la vérité.

Apol. Tert.

Ibid.

Adv. Jud. VIII pag. 164.

Origéne dans ſon Livre contre Celſe, qui eſt une autre excellente Apologie de la Religion, ajoûte aux preuves des autres, ſes propres diſputes, où il a fer-

Lib. I. pag. 38. 42. 43. 58. 86. &c. Lib III. pag. 127.

mé la bouche aux contrediſans ; & il répond pied à pied aux ſubterfuges des Juifs, qui détournoient à d'autres perſonnes les Prophéties que les Chrétiens appliquoient à JESUS-CHRIST. " Pour nous, conclut-il, „ nous prouvons, nous démontrons, que celui en qui „ nous croïons, a été prédit; & ſi ni Celſe, ni les Gen- „ tils, ni les Juifs, ni toutes les autres ſectes n'ont „ rien à répondre à cette preuve. „ *Lib. VI. pag. 99.*

IX. Seconde preuve tirée des anciennes Confeſſions de Foi : celle de ſaint Irénée : celle de Nicée : déciſion expreſſe des Papes & des Conciles généraux contre Théodore de Mopſueſte.

Saint Irénée, dont on ſait l'antiquité, n'a point fait d'Apologie pour la Religion; mais il nous fournit une autre preuve de la croïance commune de tous les Fidéles, dans la Confeſſion de Foi qu'il met à la tête de ſon Livre des Héréſies, où nous trouvons ces paroles : „ La foi de l'Egliſe diſperſée par toute la terre, eſt de „ croire en un ſeul Dieu, Pere tout-puiſſant, & en „ un ſeul JESUS-CHRIST, Fils de Dieu incarné pour „ nôtre ſalut, & en un ſeul Saint-Eſprit, qui a prédit „ par les Prophétes toutes les diſpoſitions de Dieu, & „ l'avénement, la nativité, la réſurrection, l'aſcen- „ ſion, & la deſcente future de JESUS-CHRIST, pour „ accomplir toutes choſes. „ Les prédictions des Prophétes & leur accompliſſement entrent donc dans la Profeſſion de Foi de l'Egliſe; & le caractére par où l'on déſigne la troiſiéme Perſonne divine, c'eſt de les avoir inſpirées. C'étoit un ſtile de l'Egliſe, qui parut dès le tems d'Athénagoras, le plus ancien des Apologiſtes de la Religion Chrétienne. *Lib. I. 1.*

C'eſt auſſi ce qu'on a ſuivi dans tous les Conciles. On y a toûjours caractériſé le Saint-Eſprit, en l'appellant *l'Eſprit prophétique*, ou comme parle le Symbole de Nicée, expliqué à Conſtantinople dans le ſecond Concile général: *L'Eſprit qui a parlé par les Prophétes*. L'intention eſt de faire voir qu'il a parlé de JESUS-CHRIST, & que la foi du Fils de Dieu qu'on expoſoit dans le Symbole, étoit la foi des Prophétes, comme celle des Apôtres.

Théodore de Mopſueſte aïant détourné les Prophéties en un autre ſens, comme ſi celui où elles étoient appliquées à la perſonne & à l'hiſtoire de JESUS-CHRIST, étoit impropre, ambigu & peu littéral, mais au contraire attribué au Sauveur du monde *par l'événement* ſeulement, ſans que ce fût le deſſein de Dieu de les conſacrer & approprier directement à ſon Fils, ſcandaliſa toute l'Egliſe, & fut frapé d'anathême, comme impie & *blaſphémateur*; premiérement par le Pape Vigile, & enſuite par le Concile V. général: de ſorte qu'on ne peut douter, que la foi de la certitude des Prophéties & de la détermination de leur vrai ſens à JESUS-CHRIST, ſelon l'intention directe & primitive du Saint-Eſprit, ne ſoit la foi de toute l'Egliſe Catholique: & c'eſt en peu de mots la ſeconde preuve que nous avions promiſe.

Conſtit. Vigil. tom. V. Conc. pag. 317. edit. Labb. in Extraſtis Theod. capp. XXI. XXII. XXIII. & ſeqq.

Conc. V. ibid. coll. IV. in Extraſtis Theod. XX. XXI. XXII. & ſeqq.

X. Troiſiéme ſorte de démonſtration tirée des preuves des Peres pour la conformité des deux Teſtamens.

Cette foi paroît en troiſiéme lieu dans la preuve, dont on a ſoûtenu contre Marcion & contre les autres Hérétiques, l'authenticité de l'ancien Teſtament. Dès l'origine du Chriſtianiſme, ſaint Irénée les confondoit par les Prophéties de JESUS-CHRIST, qu'on y trouvoit dans tous les Livres, qui compoſoient l'ancienne Alliance: il faiſoit conſiſter ſa preuve, en ce que " ce n'étoit point par haſard que tant de Prophé-
" tes avoient concouru à prédire de JESUS-CHRIST
" les mêmes choſes: encore moins que ces prédi-
" ctions ne fuſſent pas accomplies en ſa perſonne:
" n'y aïant, dit-il, aucun des Anciens, ni aucun des
" Rois, ni aucun autre que Nôtre-Seigneur, à qui
" elles ſoient arrivées.

Iren. lib. IV. 67.

On ſait qu'Origéne & Tertullien ont emploïé la même preuve: mais il ne faut pas oublier, que le dernier nous fait voir la ſource de la doctrine d'Epiſcopius & de Grotius dans l'héréſie de Marcion. Les Marcionites ſoûtenoient, que la miſſion de JESUS-

CHRIST ne ſe prouvoit que par ſes miracles; c'eſt pourquoi Tertullien leur adreſſoit ces paroles: " *Per* „ *documenta virtutum, quas ſolas ad fidem Chriſto tuo* „ *vindicas*: Vous ne voulez, dit-il, que les mira- „ cles, pour établir la foi de vôtre Chriſt. „ Mais ce grave Auteur leur démontre, qu'il falloit que le vrai CHRIST fût annoncé par les miniſtres de ſon Pere dans l'ancien Teſtament, & que les prédictions en prouvoient la miſſion plus que les miracles, qui ſans cela pourroient paſſer pour des illuſions & pour des preſtiges. *Contr. Marc. III. 3.* *Ibid.*

Voilà donc par Tertullien deux vérités importantes, qu'il faut ajoûter à celles que nous avons vûes: l'une, que les Marcionites ſont les précurſeurs des Sociniens & des Socinianiſans, dans le deſſein de réduire aux ſeuls miracles la preuve de la miſſion de JESUS-CHRIST: la ſeconde, que bien éloigné de la réduire aux miracles à l'excluſion des prédictions, Tertullien eſtime au contraire que la preuve des Prophéties, eſt celle qui eſt le plus au-deſſus de tout ſoupçon. XI. Les Marcionites, premiers auteurs d'Epiſcopius & de Grotius.

De cette ſorte on voit clairement, qu'il n'y a rien de ſi oppoſé, que l'eſprit des premiers Chrétiens, & celui de nos Critiques modernes. Ceux-ci ſoûtiennent que les paſſages dont ſe ſont ſervi les Apôtres, ſont allégués par forme d'allegorie; ceux-là les alléguent par forme de démonſtration: ceux-ci diſent, que les Apôtres n'ont emploïé ces paſſages, que pour confirmer ceux qui croïoient déja; ceux-là les emploïent à convaincre les Juifs, les Gentils, les Hérétiques, & en un mot ce qu'il y avoit de plus incrédule: ceux-ci ôtent la force de preuve aux Prophéties; ceux-là diſent qu'ils n'en ont point de plus forte: ceux-ci ne travaillent qu'à trouver dans les Prophéties un double ſens, qui donne moïen aux infidéles & aux libertins de les éluder; & ceux-là XII. Extrême oppoſition entre Grotius & les premiers Chrétiens.

ne travailloient qu'à leur faire voir que la plus grande partie convenoit uniquement à JESUS-CHRIST: ceux-ci tâchent de réduire toute la preuve aux miracles; ceux-là en joignant l'une & l'autre preuve, trouvoient avec les Apôtres quelque choſe d'encore plus fort dans les Prophéties: d'autant plus qu'elles étoient elles-mêmes un miracle toûjours ſubſiſtant; n'aïant point, dit Origéne, un pareil prodige, que celui de voir Moïſe & les Prophétes, prédire de ſi loin un ſi grand détail de ce qui eſt arrivé à la fin des tems.

Orig. contr. Celſ. lib. I. 42.

XIII. Concluſion des remarques ſur les Prophéties.

Si je voulois joindre ſeulement aux Peres des trois premiers ſiécles, ceux du quatriéme & du cinquiéme, pour ne point parler des autres, j'en compoſerois un volume: on ſeroit étonné de voir en faveur de la preuve des Prophéties, les démonſtrations de ſaint Athanaſe, de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Hilaire, de ſaint Ambroiſe, de ſaint Auguſtin, & des autres d'une ſemblable autorité. Cependant ſi l'on en croit les nouveaux Critiques, les Sociniens & Grotius l'emporteront ſur eux tous. L'aveuglement de cet Auteur ſur les Prophéties eſt d'autant plus ſurprenant, qu'il les avoit établies dans ſon Livre de la Vraïe Religion: les recherches du ſavoir Rabbinique l'ont emporté; & il a mieux aimé réfuter lui-même le plus net & le plus utile de ſes Ouvrages, que de ne pas étaler ces éruditions.

XIV. Grotius ouvertement Sémipélagien, accuſe ſaint Auguſtin d'être Novateur, & lui oppoſe les Peres qui l'ont précédé, l'Egliſe Grecque & lui-même avant ſes diſputes contre l'égage.

Paſſons aux autres endroits par où Grotius eſt repréhenſible. Il n'y a aucune erreur qu'il favoriſe plus hautement que le Sémipélagianiſme: c'eſt ce qui le rend ennemi ſi déclaré de ſaint Auguſtin, duquel il appellé à l'Egliſe d'Orient & aux Peres qui ont précédé ce ſaint Docteur, comme s'il y avoit entre eux & ſaint Auguſtin que toute l'Egliſe a ſuivi, une guerre irréconciliable. Mais de peur qu'on ne croïe que je lui impoſe, il faut entendre comme il par-

le dans ſon Hiſtoire Belgique ſur l'an 1608. des diſputes de Gomar & d'Arminius, dont le dernier ſuivi par Grotius, a rélevé parmi les Calviniſtes l'héréſie Sémipélagienne: " Ceux, dit-il, qui ont lû *Hiſt. Bel. lib. XVII. pag. 551.*
„ les Livres des Anciens, tiennent pour conſtant,
„ que les premiers Chrétiens attribuoient une puiſ-
„ ſance libre à la volonté de l'homme, tant pour
„ conſerver la vertu, que pour la perdre: d'où ve-
„ noit auſſi la juſtice des récompenſes & des peines.
„ Ils ne laiſſoient pourtant pas de tout rapporter à
„ la bonté divine, dont la libéralité avoit jetté dans
„ nos cœurs la ſemence ſalutaire, & dont le ſecours
„ particulier nous étoit néceſſaire parmi nos pé-
„ rils. Saint Auguſtin fut le PREMIER, qui depuis
„ qu'il fut engagé dans le combat avec les Pélagiens
„ (car auparavant il avoit été d'un autre avis) pouſſa
„ les choſes ſi loin par l'ardeur qu'il avoit dans la
„ diſpute, qu'il ne laiſſa que LE NOM de la liber-
„ té, en la faiſant prévenir par les décrets divins,
„ qui ſembloient en ôter toute la force. „ On voit en paſſant la calomnie qu'il a faite à ſaint Auguſtin, d'ôter la force de la liberté, & de n'en laiſſer que le nom: & ce qu'il faut ici obſerver, c'eſt que ſelon Grotius, ſaint Auguſtin eſt le Novateur: en s'éloignant du ſentiment des anciens Peres, il s'éloigna des ſiens propres, & n'entra dans ces nouvelles penſées, que lorſqu'il fut engagé à combattre les Pélagiens: ainſi les ſentimens naturels qui étoient auſſi les plus anciens, ſont ceux que ſaint Auguſtin ſuivit d'abord: c'eſt ce que dit Grotius, & c'eſt l'idée qu'il donne de ce Pere.

Que ſi vous lui demandez ce qu'eſt devenue l'ancienne doctrine, qu'il prétend que ſaint Auguſtin a abandonnée, & où s'en eſt conſervé le ſacre dépôt, il va le chercher chez les Grecs, & dans les Sémipélagiens. Pour les Grecs, voici les paroles qui ſuivent

immédiatement celles qu'on a lûes. " L'ancienne & „ la plus ſimple opinion ſe conſerva, dit-il, dans la „ Grece & dans l'Aſie. Pour les Sémipélagiens, le „ grand nom, pourſuit-il, de ſaint Auguſtin lui at„ tira pluſieurs ſectateurs dans l'Occident, où néan„ moins il ſe trouva des contradicteurs du côté de la „ Gaule „. On connoît *ces contradicteurs ;* ce furent les Prêtres de Marſeille & quelques autres vers la Provence, c'eſt-à-dire, comme on en convient, ceux qu'on appelle Sémipélagiens, ou les reſtes de l'héréſie de Pélage. Ce fut Caſſien, ce fut Fauſte de Riez. Tels ſont les contradicteurs de ſaint Auguſtin dans les Gaules, pendant que tout le reſte de l'Egliſe ſuivoit ſa doctrine; c'eſt en cela que s'eſt conſervé l'ancienne & ſaine Tradition; elle s'eſt, dis-je, conſervée dans les adverſaires de ſaint Auguſtin, que l'Egliſe a condamnés par tant des ſentences.

XV. Arminius eſt la ſource de ces erreurs : M. Simon les ſuit tous deux dans le Sémipélagianiſme, & dans ſon oppoſition à ſaint Auguſtin. *Hiſtoire des Comm. du N. T. pag. 799.*

Que Grotius l'ait dit ainſi, il n'y a pas tant à s'étonner. Arminius le reſtaurateur du Sémipélagianiſme parmi les Proteſtans, lui en avoit montré le chemin, & M. Simon en rapporte les ſentimens en ces termes: " A l'égard de ſaint Auguſtin, il dit qu'il „ ſe pouvoit faire que les premiers ſentimens de ce „ Pere euſſent été plus droits dans les commencemens, „ parce qu'il examinoit la choſe en elle-même, & „ ſans préjugés ; au lieu que dans la ſuite il n'eut „ pas la même liberté, s'en étant plûtôt rapporté au „ jugement des autres, qu'au ſien propre. „ Ainſi l'eſprit qu'on prenoit dans l'Arminianiſme, étoit celui de préférer les premiers ſentimens de ſaint Auguſtin à ceux qu'il a pris depuis en examinant les matiéres avec plus de ſoin & d'attention.

Laiſſons donc ſuivre à Grotius les idées de ſon maître: laiſſons faire un plan de Sémipélagianiſme à un Proteſtant Arminien qui étoit auſſi Socinien en tant de chefs: la grande plaïe de l'Egliſe, c'eſt qu'il ait

été ſuivi dans l'Egliſe même par tant de nouveaux Critiques.

M. Simon ſe met à leur tête dans ſon Hiſtoire Critique des Commentateurs du Nouveau Teſtament: il ſe déclare d'abord, & commence dès ſa Préface à faire le Procès dans les formes à ſaint Auguſtin par les régles ſévéres de Vincent de Lérins; " Qui, dit-il, *Hiſtoire des Commentat. Préf.*
„ rejette ceux qui forgent de nouveaux ſens, & ne
„ ſuivent point pour leur régle les interprétations re-
„ çûes dans l'Egliſe depuis les Apôtres. D'où il con-
„ clut: Que ſur ce pied-là on préférera le commun
„ conſentement des anciens Docteurs, aux opinions
„ particuliéres de ſaint Auguſtin ſur le Libre-Arbi-
„ tre, ſur la Prédeſtination & ſur la Grace.

C'eſt en vain qu'il ajoûte après, " Qu'il ne pré- *Ibid.*
tend pas condamner les nouvelles interprétations de ſaint Auguſtin. Il l'a condamné par avance en l'accuſant d'être Novateur, & d'avoir rejetté les explications reçûes depuis les Apôtres. Il pourſuit cette accuſation en toute rigueur dans le cours du Livre. Tout eſt plein dans ce grand volume des nouveautés prétendues de ſaint Auguſtin; & ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt qu'il ne les attribue à ce Pere que dans les Livres, où il ſe déclare contre les Sémipélagiens. " Auparavant, dit-il, il étoit dans les *Ibid. chap. XVII. pag. 252. 254.*
„ ſentimens communs: il n'avoit point de ſentimens
„ particuliers: & pour tout dire en un mot; C'eſt *Hiſt. crit. des Comm. du N. T. chap. XVII. pag. 255.*
„ en vain, conclut cet Auteur, qu'on accuſe ceux
„ à qui l'on a donné le nom de Sémipélagiens, d'
„ avoir ſuivi les ſentimens d'Origéne, puiſqu'ils n'
„ ont rien avancé qui ne ſe trouve dans ces paroles de ſaint Auguſtin, (qu'il venoit de rapporter, de l'expoſition de ce Pere ſur l'Epître aux Romains:)
„ lequel convenoit ALORS avec les autres Docteurs
„ de l'Egliſe. Il eſt vrai qu'il s'eſt rétracté; mais l'
„ autorité d'un ſeul Pere, qui abandonnoit ſon an-

„ cienne croïance ; n'étoit pas capable de les faire „ changer de ſentiment.

Je n'ai pas beſoin de rélever le manifeſte Sémipélagianiſme de ces paroles: il ſaute aux yeux. Le ſentiment que ce ſaint Docteur ſoûtint dans ſes derniers Livres, a tous les caractéres d'erreur: c'eſt le ſentiment *d'un ſeul Pere*: c'eſt un ſentiment nouveau: en le ſuivant, ſaint Auguſtin *abandonnoit* ſa propre croïance, & celle que les *Anciens* lui avoient laiſſée : on voit donc dans ſes derniers ſentimens les deux marques qui caractériſent l'erreur, la ſingularité & la nouveauté.

„ Si ceux que l'on a nommés Sémipélagiens n'ont „ rien avancé que ce qu'a dit ſaint Auguſtin, lorſ„ qu'il convenoit avec les anciens Docteurs de l'Egli„ ſe, ils ont donc raiſon. „ Et ce à quoi il s'en faut tenir dans les ſentimens de ce Pere, c'eſt à ce qu'il a retracté : puiſque c'eſt le ſentiment où l'on tomboit naturellement par la Tradition de l'Egliſe.

C'eſt ce que M. Simon a pris de Grotius : il en a pris ce beau ſiſtême de doctrine qui commet les Grecs avec les Latins ; les premiers Chrétiens avec leurs ſucceſſeurs; ſaint Auguſtin avec lui-même: où l'on préfére les ſentimens que le même ſaint Auguſtin a corrigés dans le progrès de ſes études, à ceux qu'il a défendus juſqu'à la mort ; & les reſtes des Pélagiens à toute l'Egliſe Catholique.

Cette doctrine va plus loin qu'on ne pourroit penſer d'abord: il n'y a plus de Tradition, ſi ſaint Auguſtin a changé celle qui étoit venue dès les premiers ſiécles juſqu'à lui. M. Simon eſt forcé à reconnoître que la plûpart des Interprétes Latins ont ſuivi ce Pere, qui a été le Docteur des Egliſes d'Occident: pour conclure que ce Docteur des Egliſes, la lumiére de tout l'Occident, celui dont tant de Papes & de Conciles ont conſulté & conſacré la doctrine, après tout, eſt un Novateur.

Préf. de la Crit. des Comm. &c.

Quoiqu' il ne ſoit pas du deſſein de cet Ouvrage de réfuter ces illuſions, & qu'il me ſuffiſe de montrer ce que l'Egliſe a à craindre des Ecrits de Grotius & des faux Critiques qui l'adorent, je ne crois pas qu'il me ſoit permis de raconter tant d'erreurs, ſans donner du moins des principes qui ſervent aux infirmes de préſervatif contre un venin ſi dangereux. Voici donc à quoi je me réduis. C'eſt une ignorance à Grotius & à tous ceux qui accuſent ſaint Auguſtin, de n'avoir avancé que dans la chaleur de la diſpute, ces ſentimens qu'ils reprennent de nouveauté. Car il n'y a rien de ſi conſtant, que ce qu'il a remarqué lui-même de ſes Livres à Simplicien ſucceſſeur de ſaint Ambroiſe dans le Siége de Milan; qu'encore qu'il les ait écrits au commencement de ſon Epiſcopat, quinze ans avant qu'il y eût des Pélagiens au monde, il y avoit enſeigné pleinement, & ſans avoir rien depuis à y ajoûter dans le fond, la même doctrine de la Grace qu'il ſoûtenoit durant la diſpute, & dans ſes derniers Ecrits.

XVI. Ignorance de Grotius & de ſes ſectateurs ſur les progrès de ſaint Auguſtin.

Lib. de prad. Sanct. cap. IV. De bon. perſ. XX. XXI.

C'eſt ce qu'il écrit dans le Livre de la Prédeſtination des Saints, & dans celui du Bien de la Perſévérance, où il montre la même choſe du Livre de ſes Confeſſions; " Qu'il a publiées, dit-il, avant „ la naiſſance de l'héréſie Pélagienne; & toutefois, „ pourſuit-il, on y trouvera une pleine reconnoiſ„ ſance de toute la doctrine de la Grace dans ces paro„ les que Pélage ne pouvoit ſouffrir: *Da quod jubes, & „ jube quod vis*: Donnez-moi vous-même ce que vous „ me commandez, & commandez-moi ce qui vous „ plaît. „ Ce n'étoit pas la diſpute, mais la ſeule Foi qui avoit inſpiré cette priére. Il la faiſoit, il la répétoit, il l'inculquoit dans ſes Confeſſions, comme on vient de voir par lui-même, avant que Pélage eût paru; & il avoit ſi bien expliqué dans ce même Livre tout ce qui étoit néceſſaire pour entendre la gra-

De bon. perſ. XX. n. 51.

Conf. X. 29. 31. 37.

tuité de la Grace ; la Predeſtination des Saints, & le don de la Perſéverance en particulier, que lui-même il a reconnu dans le même lieu qu'on vient
Ibid. de citer ; " Qu'il ne lui reſtoit qu'à défendre avec „ plus de netteté & d'étendue : *Copioſius & enucleatius :*" ce qu'il en avoit enſeigné dès-lors.

On voit par-là combien Grotius impoſe à ce Pere, „ lorſqu'il lui fait changer ſes ſentimens ſur la Gra- „ ce, depuis qu'il fut aux mains avec les Pélagiens, „ & que l'ardeur de cette diſpute l'eût emporté à „ certains excès „. Il en eſt démenti par un fait conſtant, & par la ſeule lecture des Ouvrages de ſaint Auguſtin ; & on voit par le progrès de ſes connoiſſances, que s'il a changé, il n'en faut point chercher d'autre raiſon, que celle qu'il a marquée, qui eſt : " Que d'abord il n'avoit pas bien examiné
Retract. 1. 2. 3. De prid. Sanctor. n. 7. „ la matiére „ : *Nondum diligentius quæſieram* : & il le faut d'autant plus croire ſur ſa propre dépoſition, qu'il y a été plus attentif, & qu'il tient toûjours conſtamment le même langage.

C'eſt à Grotius & aux autres une injuſtice criante, que de chercher à ſaint Auguſtin un ſujet de reproche dans le progrès de ſes travaux ; comme s'il falloit néceſſairement que les ſecondes penſées fuſſent toûjours les plus mauvaiſes, & qu'il fallût envier aux hommes le bonheur de profiter en étudiant.

Baronius & les autres Catholiques ont crû au contraire qu'il n'y avoit rien qui conciliât tant d'autorité à ſaint Auguſtin ſur la matiére de la Grace, que ſon attachement à l'étudier, les priéres continuelles qu'il emploïoit à la bien entendre, & ſa profonde humilité à confeſſer ſes fautes. Et voilà dans l'eſprit des Catholiques ce qui l'a misaudeſſus de tous les autres Docteurs : bien éloigné, que ſon autorité ait pû être diminuée par ces heureux changemens.

C'eſt ce qu'un ſavant Jéſuite de nos jours auroit appris à M. Simon, s'il avoit voulu l'écouter, lorſqu'en parlant des grands hommes qui ont écrit contre les Pélagiens, il commence par le plus âgé, qui eſt ſaint Jérôme: " Il leur a, dit-il, fait la guerre „ comme font les vieux Capitaines qui combattent „ par leur réputation, plûtôt que par leurs mains. „ Mais, pourſuit ce ſavant Religieux, ce fut ſaint „ Auguſtin qui ſoûtint tout le combat; & le Pape „ ſaint Hormiſdas a parlé de lui avec autant de vé- „ nération que de prudence, lorſqu'il a dit ces pa- „ roles: „ On peut ſavoir ce qu'enſeigne l'Egliſe Romaine, c'eſt-à-dire, l'Egliſe Catholique, ſur le libre arbitre & la Grace de Dieu dans les divers Ouvrages de ſaint Auguſtin, principalement dans ceux qu'il a adreſſés à Proſper & à Hilaire. Ces Livres où les ennemis de ſaint Auguſtin trouvent le plus à reprendre, ſont ceux qui ſont déclarés les plus corrects par ce grand Pape; d'où cet habile Jéſuite conclut: " Qu'à „ la vérité on peut apprendre certainement de ce ſeul „ Pere ce que la colomne de la vérité, ce que la bouche „ du Saint-Eſprit enſeigne ſur cette matiére; mais qu'il „ faut choiſir ſes Ouvrages, & s'attacher aux derniers „ plus qu'à tous les autres. Et encore que la premiére „ partie de la ſentence de ce ſaint Pape emporte une „ recommandation de la doctrine de ſaint Auguſtin „ qui ne pouvoit être, ni plus courte, ni plus pleine; „ la ſeconde contient un avis entiérement néceſſaire, „ puiſqu'elle marque les endroits de ce ſaint Docteur „ où il ſe faut le plus appliquer, pour ne s'éloigner „ pas d'un ſi grand Maître ni de la régle du dogme „ Catholique. „ Voilà dans un ſavant Profeſſeur du Collége des Jéſuites de Paris, un ſentiment ſur ſaint Auguſtin bien plus digne d'être écouté de M. Simon, que celui de Grotius. Mais pour ne rien oublier, ce docte Jéſuite ajoûte: " Qu'encore que ſaint

XVII. L'autorité de ſaint Auguſtin en cette matiére clairement & ſavamment démontrée par le Pere Garnier Profeſſeur en Théologie dans le Collége des Jéſuites de Paris. *In Mercat. tom. I. Diſſ. VI. cap. 2. init.*

„ ſaint Auguſtin ſoit parvenu à une ſi parfaite in-
„ telligence des myſtéres de la Grace, que perſonne
„ ne l'a peut-être égalé depuis les Apôtres, il n'eſt
„ pourtant pas arrivé d'abord à cette perfection, mais
„ il a ſurmonté peu à peu les difficultés, ſelon que
„ la divine lumiére ſe répandoit dans ſon eſprit :
„ c'eſt pourquoi, continue ce ſavant Auteur, ſaint
„ Auguſtin a preſcrit lui-même à ceux qui liroient
„ ſes Ecrits, de profiter avec lui & de faire les
„ mêmes pas qu'il a faits dans la recherche de la vé-
„ rité: & quand je me ſuis appliqué à approfondir
„ les queſtions de la Grace, j'ai fait un examen
„ exact des Livres de ce Pere & du rems où ils ont
„ été compoſés, afin de ſuivre pas-à-pas le guide que
„ l'Egliſe m'a donné, & de rirer la connoiſſance de la
„ vérité, de la ſource trés-pure qu'elle me montroit.

Ce fut donc pour ces raiſons que l'Egliſe ſe repoſa comme d'un commun accord ſur ſaint Auguſtin, de l'affaire la plus importante, qu'elle ait peut-être jamais eu à démêler avec la ſageſſe humaine : à quoi il faut ajoûter ; " Qu'il étoit le plus pénétrant de tous
Garn. Diſſ. VII. cap. III. §. 2. „ les hommes, à découvrir les ſecrets & les conſé-
„ quences d'une erreur „. Je me ſers encore ici des paroles du ſavant Jéſuite dont je viens de rapporter les ſentimens; en ſorte que l'héréſie Pélagienne étant parvenue au dernier degré de ſubtilité & de malice où pût aller une raiſon dépravée, on ne trouva rien de meilleur, que de la laiſſer combattre à ſaint Auguſtin pendant vingt ans.

XVIII. *Les oppoſitions que Grotius veut établir entre les Grecs & les Latins, & entre ſaint Auguſtin & les Peres*

Durant ces fameux combats, le nom de ſaint Auguſtin n'étoit pas moins célébre en Orient qu'en Occident : il ſeroit trop long d'en rapporter ici les preuves; je me contente de dire qu'on acquéroit de l'autorité en défendant ſa doctrine : de-là viennent ces paroles de ſaint Fulgence Evêque de Ruſpe dans le Livre où il explique ſi bien la doctrine de la Pré-

deſtination & de la Grace : " J' ai inſéré, diſoit-il, „ dans cet Ecrit quelques paſſages des Livres de ſaint „ Auguſtin, & des réponſes de Proſper, afin que „ vous entendiez ce qu' il faut penſer de la Préde- „ ſtination des Saints & des méchans, & qu' il pa- „ roiſſe tout enſemble que mes ſentimens ſont les mê- „ mes que ceux de ſaint Auguſtin. " Ainſi les diſciples de ſaint Auguſtin étoient les maîtres du monde. C'eſt pour l'avoir ſi bien défendu, que ſaint Proſper eſt mis en ce rang par ſaint Fulgence : mais pour la même raiſon ſaint Fulgence reçoit bientôt le même honneur : car c'eſt pour s'être attaché à ſaint Auguſtin & à ſaint Proſper, qu'il a été ſi célébre parmi les Prédicateurs de la Grace : ſes réponſes étoient reſpectées de tous les Fidéles : quand il revint de l'exil qu'il avoit ſouffert pour la Foi de la Trinité, " toute „ l'Afrique crût voir en lui un autre Auguſtin, & „ chaque Egliſe le recevoit comme ſon propre Paſteur. „

ſes prédéceſſeurs, ſont détruites par des faits & des autorités certaines. *Lib. I. ad Monim. cap. XXX.*

Vit. ſanct. Fulg.

Perſonne ne conteſtera qu'on n'honorât en lui ſon attachement à ſuivre ſaint Auguſtin, principalement ſur la matiére de la Grace : il s' en expliquoit dans le Livre de la vérité de la Prédeſtination ; & il déclaroit en même tems, que ce qui l' attachoit à ce Pere, c'eſt que lui-même il avoit ſuivi les Peres ſes prédéceſſeurs. " Cette doctrine, dit-il, eſt celle que les ſaints „ Peres GRECS & LATINS ont toûjours tenue par „ l'infuſion du Saint-Eſprit, avec un conſentement „ unanime ; & c'eſt pour la ſoûtenir, que ſaint Au- „ guſtin a travaillé plus qu'eux tous. " Ainſi on ne connoiſſoit alors ni ces prétendues innovations de ſaint Auguſtin, ni ces guerres imaginaires entre les Grecs & les Latins, que Grotius & ſes ſectateurs tâchent d'introduire à la honte du Chriſtianiſme. On croïoit que ſaint Auguſtin avoit tout concilié ; & tout l' honneur qu'on lui faiſoit, c' étoit *d' avoir travaillé* plus que tous les autres, parce que la divine Providence

Lib. II. cap. XXVIII.

l'avoit fait naître dans un tems où l'Egliſe avoit plus de beſoin de ſon travail.

Ainſi le ſiſtême de Grotius contre ſaint Auguſtin & contre la Grace, tombe dans toutes ſes parties; & j'ajoûte qu'il ne paroît pas qu'il y ait jamais apporté aucun correctif.

XIX. Progrès étonnans de Grotius dans la doctrine Catholique: & ſa démonſtration, pour convaincre les Proteſtans de calomnie contre le Pape dont ils faiſoient l'Antechriſt.

Au milieu de tant d'erreurs particuliéres où on le voit perſiſter, il n'eſt pas croïable combien Grotius ſe fortifioit contre les erreurs communes des Calviniſtes & des Proteſtans. Les plus ſavans de la Secte ne pouvoient ſouffrir les odieuſes interprétations des Miniſtres, où ils ſoûtenoient que le Pape étoit l'Antechriſt. Mais Grotius eut le courage de leur oppoſer ce raiſonnement. Celui-là n'eſt point l'Antechriſt, qui n'enſeigne rien contre la doctrine de JESUS-CHRIST: cette majeure eſt inconteſtable. Or eſt-il, reprenoit Grotius, que le Pape n'enſeigne rien de contraire à la doctrine de JESUS-CHRIST: c'eſt ce qu'il prouvoit en parcourant tous les points de la doctrine de l'Egliſe Romaine, & démontrant article par article qu'il n'y en avoit aucun qui fût contraire à la doctrine de JESUS-CHRIST. Donc le Pape n'eſt pas l'Antechriſt. La conſéquence étoit claire, & c'étoit une pleine & parfaite démonſtration.

Il démontra en même tems avec une pareille évidence, que toutes les accuſations d'idolatrie que le parti Proteſtant intentoit à l'Egliſe Romaine, n'avoient pas même l'apparence. Il entra dans une longue & belle diſpute avec le Miniſtre Rivet, & il juſtifia l'Egliſe Romaine & l'autorité de ſes Traditions par tant de témoignages de l'Ecriture & de la plus pure Antiquité, qu'il n'y avoit pas moïen de lui réſiſter. Il a perſiſté dans ce ſentiment, & n'a pas ceſſé un moment de continuer cette preuve juſqu'à la fin de ſa vie dans les Livres qui ont pour titre; *Defenſes contre Rivet: Diſſertation de Caſſander: Vœu*

pour la paix; & autres de même ſujet. Ce fut alors, que pour effacer par un ſeul trait tout ce qu'il avoit mêlé de Socinien dans ſes Commentaires, il déclara nettement qu'il tenoit ſur la Trinité & ſur l'Incarnation de JESUS-CHRIST, tout ce qui en croïoit l'Egliſe Romaine & l'Univerſité de Paris; ce qui réparoit parfaitement toutes les fautes, où il pouvoit être tombé de ce côté-là. Lorſqu'on lui objectoit ſes premiers Ecrits, il répondoit ce qu'on voit encore dans ſes Lettres ſoigneuſement recueillies, & imprimées en Hollande après ſa mort, "Qu'il ne falloit „ pas s'étonner que ſon jugement devînt tous les „ jours plus ſain & plus pur: *defæcatius*: par l'âge, „ par les conférences avec les habiles gens, & par la „ lecture aſſidue: „ ce qui fortifie la penſée de ceux qui ont crû, même parmi les Proteſtans, qu'il avoit deſſein de retoucher ſes Commentaires, & de les purger tout-à-fait de ce qu'il y avoit de Socinien, & en quelque maniére que ce fût, de moins pur & de moins correct.

Animadv. in Rivet. art. 1. Oper. tom. III. p. 636.

Ann. Vit. 649.

Quoiqu'il en ſoit, Dieu lui fit ſentir par expérience, qu'il eſt naturel à l'homme d'apprendre en vieilliſſant, & en étudiant; & que c'étoit à lui trop de dureté de reprocher le témoignage, & d'affoiblir l'autorité de ſaint Auguſtin, parce que ce Pere avoit une fois changé en mieux.

Grotius faiſoit de ſi grands pas vers l'Egliſe Catholique, qu'il ne reſte plus qu'à s'étonner, comment il a pû demeurer un ſeul moment ſans y venir chercher ſon ſalut, après avoir tant de fois prouvé qu'on le trouvoit parfaitement dans ſon unité. Cependant il s'eſt arrêté dans un chemin ſi uni, ſans avoir enfanté l'eſprit du ſalut qu'il avoit conçû; tant il eſt difficile aux ſavans du ſiécle, accoutûmés à meſurer tout à leur propre ſens, d'en faire cette parfaite abdication, qui ſeule fait les Catholiques.

En même tems il évitoit la Communion des Calviniſtes, parmi leſquels il étoit né ; & un homme ſi avancé dans la connoiſſance de la vérité, demeuroit ſeul dans ſa Religion, & comme ſéparé de Communion, de toute ſociété Chrétienne, durant une longue ſuite d'années; ce qui étoit le pire de tous les états.

XX. Grotius demeure ſéparé de toute ſociété Chrétienne, & écrit des Livres pleins d'erreurs en faveur de cette indifference. *Oper tom. III. p. 610.*

Il lui paſſoit dans l'eſprit des préjugés qui entretenoient cette eſpéce d'indifférence de Religion ; & ce fut alors qu'il compoſa un petit Traité où il examinoit la queſtion: „ S'il eſt néceſſaire de communier roûjours par les ſymboles exérieurs, c'eſt-„ à-dire, par les Sacremens : *An ſemper communicandum per Symbola* ? „ Il conclur pour la négative, ſe perſuadant qu'il ſuffiſoit de s'unir dans l'intérieur avec les Fidéles, ſans aucun lien externe de Communion. En tout cas, il ſe contentoit de faire dans ſes Ecrits, des vœux pour la paix, & cherchoit à ſa conſcience un repos trompeur. C'étoit apparemment dans le même deſſein qu'il avoit publié un petit Ecrit qui avoit pour titre : „ De l'adminiſtra-„ tion de la Céne, où il n'y a point de Paſteurs, „ *De Cœnæ adminiſtratione, ubi Paſtores non ſunt :* „ où il s'efforçoit de prouver, que dans ce cas chacun devenoit Miniſtre à lui-même & à ſa famille, ou à ceux qui vouloient s'unir avec lui. C'étoit-là cette opinion qu'on croïoit trouver dans un paſſage de Tertullien, dont on a tant diſputé parmi les ſavans. Il n'eſt pas de ma connoiſſance ſi Grotius en eſt venu à la pratique : & quoiqu'il en ſoit, la ſpéculative qu'il a ſoûtenue, étoit propre à favoriſer les ſentimens de ceux qui prétendoient s'affranchir du Miniſtére Eccléſiaſtique, & ſe faire, comme Grotius, une Religion à part.

Ibid. p. 507.

XXI. Lettres importantes de Grotius ſur la fin de ſa

Ainſi rêvoit ſavamment & périlleuſement pour ſon ſalut, un homme qui s'appercevant qu'il étoit déçû par la Religion où il étoit né, ne ſavoit plus à quoi ſe

prendre, & frapoit, pour ainſi dire, à toutes les portes, où il croïoit pouvoir trouver un refuge à ſa Religion chancellante. Il ne ſera pas inutile aux Proteſtans de bonne foi de conſidérer dans ſes Lettres, & principalement dans celles qu'il écrivoit à ſon frere, à qui il paroît ouvrir ſon cœur à fond, les progrès d'un ſi ſavant homme dans la recherche de la vérité. C'eſt-là qu'on remarquera ces ſinceres & mémorables paroles: " L'Egliſe Romaine n'eſt pas ſeulement Ca- *App. ep. 671.*
„ tholique, mais encore elle préſide à l'Egliſe Ca-
„ tholique, comme il paroît par la Lettre de ſaint Jé-
„ rôme au Pape Damaſe. Tout le monde la connoît.
„ Et un peu après: Tout ce que reçoit univerſellement
„ en commun l'Egliſe d'Occident qui eſt unie à l'
„ Egliſe Romaine, je le trouve unanimement enſeigné
„ par les Peres Grecs & Latins, dont peu de gens oſe-
„ ront nier qu'il ne faille embraſſer la Communion;
„ en ſorte que pour établir l'unité de l'Egliſe, le prin-
„ cipal eſt, de ne rien changer dans la doctrine re-
„ çûe, dans les mœurs, & dans le régime. „

vie, où il reconnoît la vérité de l'Egliſe Catholique & Romaine.

Vous le voïez: ce n'eſt plus cet homme qui veut commettre l'Orient avec l'Occident, & les Grecs avec les Latins. Ce qui ſuit, qui eſt tiré d'une autre Lettre à ſon frere, eſt de même force: " Qu' *Ibid. ep. 672.*
„ il faut réformer l'Egliſe ſans ſchiſme, & que ſi
„ quelqu'un vouloit corriger ce qu'il croiroit digne de
„ correction ſans rien changer de l'ancienne doctrine,
„ & ſans déroger à la révérence qui eſt juſtement
„ dûe à l'Egliſe Romaine, il trouveroit de quoi ſe
„ défendre devant Dieu & devant des Juges équita-
„ bles: „ où il en vient enfin à reconnoître ce qu'il y
„ a de plus eſſentiel: " Que l'Egliſe de JESUS-CHRIST
„ conſiſte dans la ſucceſſion des Evêques par l'impoſi-
„ tion des mains, & que cet ordre de la ſucceſſion doit
„ demeurer juſqu'à la fin des ſiécles, en vertu de cette
„ promeſſe de JESUS-CHRIST, *Je ſuis avec vous*, &c.

Matt. XXVIII. 18. „ dans ſaint Matthieu. Par où il ajoûte, que l'on peut „ entendre avec ſaint Cyprien, quel crime c'eſt d'éta- „ blir dans l'Egliſe un adultérin, (qui ne vienne pas „ d'une ſucceſſion légitime) & de reconnoître pour „ Egliſes, celles qui ne peuvent pas rapporter la ſuite „ de leurs Paſteurs aux Apôtres, comme à leurs Ordi- „ nateurs. „ Voilà ce qu'il écrivoit en l'an 1643. deux ans avant ſa mort; ce qui contient toute la ſubſtance de l'Egliſe Catholique.

C'eſt ſur ce fondement inébranlable, qu'en l'année 1644. dont la ſuivante fut la derniére de ſa vie, il donnoit ce conſeil aux Rémontrans, dont il avoit peine à ſe détacher tout-à-fait; " Que s'il y avoit App. ep. 739. „ avec Corvin (le plus ſincére de tous les Miniſtres „ dans ſon ſentiment) quelques-uns d'eux qui de- „ meuraſſent dans le reſpect de l'Antiquité, il fal- „ loit qu'en établiſſant des Evêques qui fuſſent or- „ donnés par un Archevêque Catholique, ils com- „ mençaſſent par-là à rentrer dans les mœurs ancien- „ nes & ſalutaires, le mépris deſquelles a introduit „ la licence de faire par de nouvelles opinions de „ nouvelles Egliſes, ſans qu'on puiſſe ſavoir ce qu'elles „ croiront dans quelques années. „ C'eſt qu'il voïoit, qu'il n'y avoit de ſtabilité que dans l'Egliſe Catholique, ni de dépôt immuable & certain de la vérité & de la doctrine de JESUS-CHRIST, que dans la ſucceſſion des Evêques, qui ſe la donnoient de main en main les uns aux autres, ſelon la promeſſe de JESUS-CHRIST, ſans jamais rompre la chaîne de la Tradition, ni démentir leurs Conſécrateurs. C'eſt-là, dis-je, c'eſt dans cet ordre, c'eſt dans cette ſucceſſion Apoſtolique ſeulement qu'il trouvoit la ſtabilité; tout le reſte variant ſans fin, comme il le voïoit tous les jours dans les Réformes prétendues du ſeiziéme ſiécle; qui bâties ſur de mauvais fondemens n'avoient ceſſé d'innover ſur elles-mêmes,

& ne s' étoient laiſſé aucun moïen pour s' affermir .

Il n'étoit donc plus queſtion de ſe faire ſoi-même ſon Miniſtre, faute de trouver de légitimes Paſteurs: leur ſucceſſion étoit fixée par la promeſſe de JESUS-CHRIST , qui devoit toûjours non-ſeulement en conſerver la ſuite , mais encore être avec eux . Il n' étoit donc plus queſtion de ſe faire à ſon gré des Paſteurs imaginaires ; ils étoient tous faits ; & Grotius avoit reconnu qu' ils ſe ſubſtituoient les uns aux autres par un ordre immuable . Il ne s' agiſſoit non plus de rompre la ſainte unité de la Communion extérieure, après avoir reconnu qu'il y a toûjours une ſuite de Paſteurs, à la doctrine deſquels il falloit communiquer , auſſi-bien qu' à leur régime , & aux graces qu' ils diſtribuoient avec les Sacremens. Tous les doutes de Grotius étoient éclaircis : toutes les peines qu' il s' étoit formées ſur les liens extérieurs de la Communion Eccléſiaſtique, s'étoient diſſipées tout-à-coup, comme par un beau ſoleil, par l' aveu de la promeſſe de JESUS-CHRIST toûjours préſent , toûjours agiſſant avec les Apôtres & leurs ſucceſſeurs enſeignans la doctrine de JESUS-CHRIST, & adminiſtrans les Sacremens juſqu' à la fin des ſiécles .

XXII. Tous les doutes de Grotius ſur les liens extérieurs de la Communion, ſont éclaircis par cet aveu de la preſence éternelle de JESUS-CHRIST dans ſon Egliſe.

Long-tems avant que Grotius eût reconnu ces vérités, il s'étoit laiſſé emporter à une erreur oppoſée & auſſi dangereuſe que les précédentes , lorſque flaté par un Décret des Etats Généraux favorable aux Rémontrans, il avoit établi les Princes , ſeuls juges de tout dans l' Egliſe, même de la Foi & de l' adminiſtration des Sacremens . Il avoit appuïé cette doctrine d' une prodigieuſe mais vaine étudition , principalement dans deux Livres compoſés durant ſa jeuneſſe , dans la premiére chaleur des diſputes Arminiennes; dont le premier eſt intitulé: *Ordinum*

XXIII. Etrange erreur de Grotius, qui faiſoit les Princes Juges ſouverains des queſtions de la Foi, & maîtres abſolus de la Religion.

Opp. tom. III. pag. 99.

Hollandiæ & VVeſtfriſiæ pietas : & l'autre qui eſt poſthume, dont il s'eſt fait pluſieurs éditions après ſa mort, a pour titre : *De imperio ſummarum poteſtatum circa ſacra*. Là, comme il a été dit, toutes queſtions, même celles de la Foi, ſe décidoient en dernier reſſort par les Princes ſouverains: les Evêques étoient appellés, comme on appelle des Experts dans ce qui regarde les arts & les métiers : ils faiſoient leur rapport dans les Conciles ; le jugement étoit réſervé aux Princes: & tel fut alors le ſiſtême de Grotius, admirable pour les Proteſtans qui lui donnoient de grands avantages, dont il ſavoit profiter. Il n'y avoit point à s'étonner ſi leur Réforme qui devoit tout ſon établiſſement dans le Nort au Magiſtrat politique, y avoit tout ſoumis à ſa puiſſance. Grotius étoit invincible de ce côté-là : mais pour l'Egliſe Chrétienne, elle avoit été fondée ſur d'autres principes. Je voudrois ſavoir ſeulement, ſi ce fut, ou le Concile d'Antioche, ou les Empereurs Valérien ou Aurélien perſécuteurs de l'Egliſe, qui jugerent Paul de Samoſate, & condamnerent ſon héréſie : fut-ce Déce ou quelque autre Prince, qui jugerent Novatien & les autres Sectes ; ou les Papes & les Evêques répandus par toute la terre? Laiſſons ce raiſonnement, & prenons avec Grotius une voïe plus courte. Quand il a reconnu dans l'Evangile la promeſſe faite à l'Egliſe d'une éternelle durée, il vit bien que ce n'étoit pas avec les Princes & les Magiſtrats, mais avec les Apôtres & leurs ſucceſſeurs, que JESUS-CHRIST promettoit d'être toûjours. Il ne regardoit donc pas ces derniers comme des Experts, dont on écoute le rapport pour juger après eux : il regardoit en eux JESUS-CHRIST même qui a promis de ne les abandonner jamais: il les regardoit comme porteurs & interprétes de ſa parole, avec une autorité à laquelle il faut que tout céde ; & dès-là on le doit conſidérer

Opp. tom. III. pag. 203.

comme revenu d' une erreur qu' il avoit pourtant ſoutenûe de tant de ſavantes recherches, & d' un nombre ſi étonnant de paſſages & d' exemples mal entendus & mal expliqués.

XXIV Deux ſortes de Décrets des Empereurs Chrétiens ſur les matiéres de Foi: Grotius les confond, faute de principes: oſtenta Dieu de ſavoir dans les Ecrits des Critiques.

C' eſt ici qu' il faut apprendre à connoître le génie de nos Savans, qui deſtitués de principes théologiques, croïent avoir prouvé ce qu' ils veulent, quand ils entaſſent des autorités & des faits ſans application, ſans diſcernement, ſans exactitude. Quand l' Empire fut devenu Chrétien, les Empereurs publioient des Loix, où la Foi étoit confirmée. C' eſt que ces Princes religieux venoient à l' appui des Jugemens Eccléſiaſtiques, auſquels ils donnoient la force des Loix de l' Empire, en les rendant exécutoires; ou en tout cas ils entendoient que leurs Edits digérés avec les Evêques, tiroient leur force du conſentement & de l' approbation de l' Egliſe. De ſon côté l' Egliſe elle-même perſécutée par les Empereurs durant tant de ſiécles, après, pour ainſi parler, que toutes leurs Loix avoient ſi long-tems fulminé contre elle, étoit ravie de les voir ſoumiſes à l' Evangile, & les Princes devenus comme de ſeconds Prédicateurs de la Foi. Mais quand ils ſe rendoient eux-mêmes auteurs & non protecteurs de tels Décrets, elle réprimoit cet abus, & condamnoit ſans miſéricorde de pareils Edits. Ainſi furent frapés d'anathême l' Hénotique de Zénon, ou le Décret d'union de cet Empereur, l' Ecthéſe ou Expoſition d' Héraclius, & le Type de Conſtant. Grotius, faute de principes théologiques, confond ces deux ſortes de Décrets des Empereurs, & compte parmi les Edits légitimes, l' Ecthéſe d'Héraclius déteſtée par les Conciles & par les Papes, auſſi-bien que l' Hénotique & le Type. Je rapporte exprès cet exemple, parce qu'il y a des Auteurs qui s' y ſont trompés de nos jours après Grotius, & ont

De imp. ſumm. poteſt. cont. III pag. 244. n. VI.

tâché de faire valoir dans les matiéres de Foi des Edits de cette ſorte.

XXV. L'exemple de Charlemagne mal allegué par Grotius dans l'héréſie d'Elipandus Archevêque de Tolede. *Ordin. pictas, pag. 115.*

On a auſſi trop écouté le même Grotius, qui emploïe pour le même deſſein l'exemple de Charlemagne choiſi pour arbitre par Elipandus Archevêque de Tolède, ſur l'adoption de JESUS-CHRIST que ce Prélat ſoûtenoit contre la régle de la Foi.

Un peu de Théologie auroit ſauvé à Grotius une ſi groſſiére bévûe. Il eſt vrai que l'Archevêque de Tolède repris de renouveller l'héréſie de Neſtorius, en faiſant JESUS-CHRIST Fils de Dieu par adoption & non par nature, crut ſe donner un protecteur favorable, lorſqu'il déféra le jugement de la queſtion à Charlemagne, & le choiſit pour arbitre. Pour profiter de cet aveu, ce Prince le prit au mot, & accepta l'arbitrage. Mais il eſt beau d'apprendre de lui, de quelle maniére il l'exerça, & quelle fut la ſentence d'un ſi grand arbitre. Voici donc ce qu'il en écrit à Elipandus lui-même, en lui diſant :

Sirmondi Conc. Gall. tom II. epiſt. Car. mag. ad Elip. pag. 187.

„ Qu'il a recherché ſoigneuſement en premier lieu, „ ce que le Pontife Apoſtolique croïoit ſur cet arti- „ cle avec la ſainte Egliſe Romaine & les Evêques „ de ces quartiers-là : en ſecond lieu, ce que croïoit „ l'Archevêque de Milan & les autres Docteurs & „ Evêques des Egliſes de JESUS-CHRIST en Italie : „ en troiſiéme lieu, ce que croïoient les Evêques „ de Germanie, des Gaules & d'Aquitaine. „

Hadr. epiſt. ad Epiſc. Hiſpan. Ibid. pag. 161.

La réponſe d'Adrien II. déclaroit : „ Que ce Pape „ par l'autorité du Siége Apoſtolique & de ſaint „ Pierre, & par la puiſſance de lier que Nôtre- „ Seigneur avoit donnée aux ſucceſſeurs de cet Apô- „ tre, ſi Elipandus ne ſe repentoit, le lioit d'un „ anathême éternel. „

Liball. Epiſc. Ital. Ibid. pag. 167.

L'Archevêque de Milan & les Evêques d'Italie, avec le Concile de ceux de Germanie, de Gaule & d'Aquitaine, aſſemblés à Francfort, " porterent un

„ un ſemblable jugement, & condamnerent la déteſta-
„ ble héréſie d'Elipandus. „ Sur cette déciſion le grand arbitre prononce à la nouvelle héréſie, " qu'il joint „ ſon conſentement, & comme il parle enſuite, ſon „ décret & ſon jugement, à ce qui avoit été réſolu „ & jugé par l'examen & la conſtitution de tant „ d'Evêques, & qu'il embraſſe la Foi qu'il voit „ confirmée par leur témoignage unanime: ajoûtant, „ qu'il ne tiendra point pour Catholiques ceux qui „ oſeront réſiſter au décret, où ſe trouvoit réunie „ l'autorité Apoſtolique & l'unanimité Epiſcopale: „ *In quo conjunctæ eſſent Sedis Apoſtolicæ auctoritas, & „ Epiſcopalis unanimitas*: à cauſe, pourſuit ce Prince, „ que ce ſont là ceux, à qui JESUS-CHRIST a dit: „ Je ſuis avec vous juſques à la fin du monde. „ Si Grotius qui tire avantage de ce jugement de Charlemagne, avoit bien conſidéré, comment il conſulte, ce qu'on lui répond, & avec quelle autorité les Evêques parlent, il n'auroit pû déſavouër qu'ils n'agiſſent comme de vrais Juges, " qui lient & „ délient par la puiſſance que JESUS-CHRIST leur „ a donnée, qui prononcent un anathême éternel & „ irrévocable, „ & dont le jugement rendu ſur la terre, eſt un préjugé pour le Ciel: mais c'eſt à quoi il ne penſe pas: peu attentif aux principes, & plus curieux de citer beaucoup que de peſer ſes paſſages dans une juſte balance, la vérité lui échape: c'eſt le ſort de ceux qui demeurent contens d'eux-mêmes, quand ils croïent avoir bien montré qu'ils ont tout lû, & qu'ils ſavent tout.

XXVI. Comment Charlemagne choiſi pour arbitre, accepta & exerça cet arbitrage

Tel fut le jugement du Roi. Il eſt clair qu'il n'avoit jugé la queſtion de la Foi, qu'après l'avoir fait juger au Pape & aux Evêques dont la déciſion fut ſa régle; & ainſi l'acceptation de la qualité d'arbitre, n'étoit qu'une pieuſe adreſſe de ce Prince habile, pour engager Elipandus & ſes ſectateurs

à reconnoître dans ſon jugement celui de l' Egliſe Catholique ; ce qui auſſi lui fait dire : „ Vous qui „ êtes le petit nombre , comment croïez-vous pou„ voir trouver quelque choſe de meilleur , que ce „ qu' enſeigne l' Egliſe de JESUS-CHRIST ſainte & „ univerſelle répandue par toute la terre ? „ en ſorte qu'il n'y avoit plus qu' à les exhorter , comme faiſoit Charlemagne , " à revenir à la multitu„ de du peuple Chrétien , & à la ſainte unanimité „ du Concile ſacerdotal . „

XXVII. Paroles de Grotius, qui fait de la Religion une politique, & lui ôte toute la force. *Ord. pier. p. 115.*

Ce langage eſt bien éloigné de celui que Grotius tenoit alors ; quand encore plein des maximes Proteſtantes, & avant que d' avoir compris les promeſſes de JESUS-CHRIST , qui devoit toûjours demeurer avec les Apôtres & leurs ſucceſſeurs, il parloit en cette ſorte : „ Chaque particulier eſt juge de „ ſa religion : l' Egliſe décide de la Foi de l' Egliſe „ même : mais pour la Foi de l' Egliſe qui eſt pu„ blique, perſonne n' en peut juger , que celui qui „ a tout le droit public en ſa puiſſance, c'eſt-à-dire le „ Prince : „ ce qui ôte à la Religion toute ſa force, la réduit en politique, & prive le Prince du ſecours que lui peut donner l'autorité, & l' indépendance de ſa Foi.

XXVIII. Que toute l'autorité de l'Egliſe Catholique eſt renfermée dans celle d'établir la Foi : quand Grotius a connu cette vérité.

Je n' ai pas beſoin d' entrer plus avant dans ces Traités de Grotius ; & il me ſuffit de remarquer en paſſant, que l'autorité de l' Egliſe ſur les matiéres de Foi renferme au fond tous ſes pouvoirs : puiſque n' y aïant rien de plus éloigné de l' eſprit du Chriſtianiſme , que d' en réduire la doctrine à une oiſeuſe ſpéculation ; elle devoit au contraire ſe tourner toute en pratique : d' où il ſuit que la diſcipline Chrétienne conſiſte à juger par la parole de Dieu les ennemis de la Foi ; ſoit qu'ils la nient ouvertement , ou qu' ils ſoient de ceux dont l' Apôtre a dit : " Qu'ils la confeſſent en paroles, & la renon-

Tit. I. 16. cent par leurs œuvres : „ *Factis autem negant.*

Telle eſt la ſimplicité de la doctrine Chrétienne, que Grotius ne connoiſſoit point, juſqu'à ce qu'il eût ouvert les yeux à la lumiére de l'Evangile, & à la promeſſe de JESUS-CHRIST d'être toûjours avec ſon Egliſe.

Je ne ſais plus après cet aveu, ce qui l'empêcha de ſe faire Catholique: ſi ce n'eſt que peu fidéle à la grace qui le rempliſſoit de lumiére, il n'acheva pas l'œuvre de Dieu, & qu'enfin il a été du nombre de ceux dont il eſt écrit dans les Prophétes: " L'enfant s'em- *Iſa. XXXVII. 3.*
" preſſe de voir le jour, & la mere manque de force
" pour le mettre au monde: *Venerunt filii uſque ad par-*
" *tum; virtus non eſt pariendi.*

XXIX. Concluſion & abrégé de ce Diſcours.

Grotius a toûjours voulu être trop ſavant, & il a peut-être déplû à celui qui aime à confondre les ſavans du ſiécle. C'étoit ſon défaut d'établir toutes ſes maximes les plus certaines, par des éruditions d'une recherche infinie; & Dieu peut-être vouloit nous faire entendre que cette immenſe multiplicité de paſſages, à propos & hors de propos, n'eſt qu'une oſtentation de ſavoir, auſſi dangereuſe que vaine, puiſqu'elle fait qu'un Auteur s'étourdit lui-même, ou éblouït ſes Lecteurs; au lieu que tout conſiſte en effet à s'attacher aux principes d'une ſaine & préciſe Théologie, dont ces grands ſavans ne s'aviſent guéres.

Faute de s'y être rendu attentif autant qu'il falloit, Grotius eſt demeuré convaincu, & dans ce Diſcours & dans l'Inſtruction précédente, des prodigieuſes ſingularités qui lui ont fait affoiblir, ou même détruire les preuves de la vérité, & juſqu'à celles de la Divinité du Verbe, la doctrine de la Grace Chrétienne, la ſainte ſévérité de la Morale de JESUS-CHRIST & la ſimplicité de l'Evangile, l'immortalité naturelle à l'ame humaine par le titre de ſa création; l'unanimité de l'Egliſe dans tous les tems,

dans tous les lieux, & dans tous les points de ſa croïance; l'inſpiration des ſaints Livres, l'autorité des Prophéties, & en la perſonne des Peres celle des défenſeurs de la vérité. La choſe deviendra plus claire encore dans la ſuite de ces Inſtructions, & nous y verrons forcés à déplorer de plus en plus, que Grotius, un homme d'une étude infatigable, ſavant, judicieux même juſqu'à un certain degré, & ce qu'il avoit de meilleur, qui paroiſſoit de bonne foi, ſoit devenu un lacet à la Maiſon d'Iſraël, & ſes Livres un écueil fameux par le naufrage de ceux à qui l'appas de la nouveauté, & l'envie de ſe diſtinguer par ſes propres inventions, a fait perdre le goût de la Tradition des Peres & de l'antiquité Eccléſiaſtique.

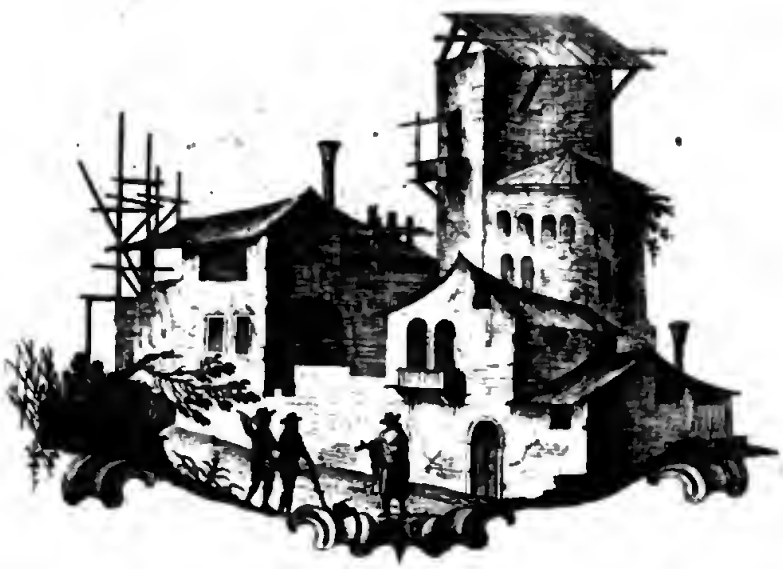

SECONDE INSTRUCTION

SUR LES PASSAGES PARTICULIERS DU TRADUCTEUR.

PRÉFACE

Qui contient la régle qu'on a ſuivi dans ces Remarques, et le ſujet important des Inſtructions ſuivantes.

ON continue avec l'eſpérance du ſecours divin, à examiner les Paſſages particuliers où la Verſion de Trévoux eſt digne d'être repriſe. Il n'eſt pas croiable combien il s'en trouve où la Foi eſt attaquée. S'il y en a qui ne ſoient pas de même importance, c'eſt que le deſſein de ces Remarques eſt de faire ſentir aux Fidéles qu'il n'y a aucune parole ſortie de la bouche de JESUS-CHRIST & dictée par ſon Eſprit Saint, qui ne doive être traitée avec révérence & réligion, ſans qu'il ſoit permis d'y altérer ou affoiblir un ſeul trait; & encore moins d'y mêler ſes propres.

imaginations : ce qui ne ſeroit moins qu'une corruption & une dégradation du Texte ſacré.

L'intention n'eſt donc pas tant, de reprendre les mauvaiſes traductions & explications dont on a déja peut-être aſſez découvert les ſources empoiſonnées, que d'apprendre à ceux qui s'exercent dans la lecture des Livres ſacrés, en profitant des chûtes de l'Auteur, à peſer toutes les paroles de ces divins Ecrits, à conſulter attentivement la Tradition des Saints que l'Egliſe nous a donnés pour Interprétes, & à

II. Pet. I. 20. 21. croire *enfin, comme dit ſaint Pierre,* avant toutes choſes, que de même que les ſaints hommes de Dieu n'ont point parlé par la volonté humaine, *ni par celle d'autrui, ni par la leur propre,* mais par le Saint-Eſprit; ainſi nulle Prophétie de l'Ecriture, *nulle parole dictée par le mouvement de cet Eſprit Prophétique,* ne s'explique par une interprétation particuliére : *de ſorte qu'il ne faut rien prendre dans ſon propre eſprit, mais prendre celui des Peres, & ſuivre le ſens que l'Egliſe, dés ſon origine & de tout tems, a reçû par la Tradition.*

C'eſt de-là qu'on puiſera des principes inébranlables, dont il n'y aura qu'à ſuivre le fil par une Théologie, qui ne ſoit ni curieuſe, ni contentieuſe, mais ſobre, droite, modeſte, plûtôt préciſe & exacte, que ſubtile & raffinée : & qui ſans perdre jamais de vûe la convenance de la Foi, la ſuite des Ecritures, & le langage des Peres en quoi elle fait conſiſter la véritable critique, craigne autant de laiſſer tomber la moindre partie de la lumiére céleſte, que de pénétrer plus avant qu'il n'appartient à des mortels.

Pour procéder avec ordre dans cette diſcuſſion, je n'ai rien trouvé de plus ſimple, ni de plus net que d'examiner paſſage à paſſage les endroits qui ſeront dignes de quelques remarques, ſelon que la lecture les préſente, & d'écrire préciſément ſur chacun ce que décide la Tradition, & la ſaine Théologie qui en eſt tirée.

On s'appercevra aiſément que faute de s'être attaché à cette régle, nôtre Auteur qui n'a cherché qu'à ſe ſignaler

par des nouveautés, eſt tombé dans les égaremens dont on n'a pû voir encore qu'une partie dans l'Inſtruction précédente; & n'a jamais pû parvenir à l'explication ſaine & ſuffiſante de la ſublime Nativité du Fils de Dieu, ni à l'intelligence des Prophéties que les Apôtres ont alléguées, ni à celle des caractéres divins du Saint-Eſprit marqués ſi clairement dans l'Evangile, ni à ces douces inſinuations de la Grace qui fléchit les cœurs, qui les remplit & les meut dans l'intérieur: ce qui rend ſes Notes comme ſes Traductions ſéches, ſans onction & ſans piété.

Deſtitué de cet eſprit de charité & de paix, il n'a ſongé dans ce dernier Livre, non plus que dans ſes Critiques précédentes, qu'à mettre aux mains les ſaints Peres les uns contre les autres, principalement ſur la matiére de la Grace & du libre arbitre: pernicieuſe invention des derniers Critiques, qui ſe joignent aux Proteſtans par cet endroit-là, comme ils ſont par beaucoup d'autres, & ne craignent pas de leur donner cet avantage contre l'Egliſe.

Le Miniſtre Baſnage en triomphe dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique: & trop foible pour excuſer les variations de ſa prétendue Egliſe, il ne trouve plus de reſſource, que de reprocher à l'Egliſe Chrétienne, d'avoir varié elle-même dès ſon origine ſur la matiére de la Grace. J'avois poſé ce fondement inebranlable de mon Hiſtoire des Variations; que l'Egliſe portant toûjours ſa Foi formée dans le cœur, *elle n'a jamais varié ni pû varier. C'eſt ſur un ſi beau fondement que ce Miniſtre me prend à partie en ces termes:* Si, *dit-il*, M. de Meaux a fait voir que les Peres Grecs & Latins qui ont vécu avant ſaint Auguſtin aïent toûjours enſeigné la même doctrine ſur la Grace, je lui promets de reconnoître la vérité des maximes qu'il a poſées: mais s'il ſuccombe ſous le fardeau, il faut qu'il permette au Public de croire que ſon Hiſtoire des Variations eſt inutile, puiſqu'elle eſt appuïée ſur des raiſons qui ne ſont pas vraïes: *c'eſt-à-dire, ſur le principe de la perpétuelle immobilité de la doctrine de l'Egliſe.*

Baſn. Hiſt. Eccl. liv. 26. chap. 4.

Puiſqu'il fait conſiſter en ce ſeul point la victoire de la vérité, & promet de la reconnoître à ce prix, la charité m'oblige à le ſatisfaire: je ne quitterai pas pour cela les nouveaux Critiques, puiſqu'au contraire ils paroîtront d'autant plus coupables, qu'ils ſe trouveront convaincus d'avoir fourni des armes aux ennemis déclarés de l'Egliſe Catholique. Je m'engage donc à ſoûtenir dans mes Inſtructions ſuivantes contre eux & les Proteſtans unis enſemble, l'invariable perpétuité de la Foi de l'Egliſe Chrétienne; & puiſque la matiére de la Grace & du libre arbitre eſt celle qu'on veut regarder comme le ſujet de la diviſion, c'eſt ſur ce point que je promets avec le ſecours d'enhaut, de démontrer plus facilement & auſſi plus briévement qu'on ne le peut croire, le conſentement des anciens Peres avec leurs ſucceſſeurs de l'Orient & de l'Occident, & des Grecs avec ſaint Auguſtin & ſes diſciples.

Ceux qui pourront croire que cette entrepriſe ne convient pas à mon âge ni à mes forces préſentes, ſeront peut-être conſolés d'apprendre que la choſe eſt deja toute exécutée, & que le peu de travail qui me reſte à y donner, ne ſurpaſſera pas, s'il plaît à Dieu, la diligence d'un homme qui auſſi-bien eſt réſolu avec la grace de Dieu de conſacrer ſes efforts tels quels, à continuer juſqu'au dernier ſoûpir dans la défenſe des vérités utiles aux beſoins préſens de l'Egliſe.

SECONDE INSTRUCTION SUR LES PASSAGES PARTICULIERS DU TRADUCTEUR.

SUR LE PREMIER TOME,

Qui contient S. Matthieu, S. Marc & S. Luc.

S. MATTHIEU & S. LUC *enſemble.*

I. & II. PASSAGES.

DE laquelle eſt né JESUS, qu'on appelle CHRIST. Matt. I. 16. La Note porte : Eſt appellé : *c'eſt-à-dire, qui eſt CHRIST* : *car* être appellé *eſt ſouvent dans l'Ecriture la même choſe que* être.

On trouve la même Note ſur ces paroles: *Sera appellé le Fils du Trés-haut* : C'eſt-à-dire, *il ſera* ; *car* être appellé, *&* être *dans l'Hébreu ſont ſouvent la même choſe* : ce qui doit s'étendre au *V.* 35. du même Chapitre : *Sera appellé Fils de Dieu.* Luc. I. 32.

REMARQUE.

Le défaut de cette Note eſt dans le terme *ſouvent*, que l'Auteur affecte. Un ſimple Lecteur qui voit l'Evangile répéter une & deux fois, que JESUS-CHRIST eſt *appellé Fils de Dieu*, eſt tenté de croire qu'il ne l'eſt que par une pure dénomination ; d'autant plus que l'idée que donne l'Auteur de JESUS-CHRIST Fils de Dieu, ſans être Dieu, ni proprement Fils, puiſqu'il n'eſt pas de même nature que ſon Pere, induit à croire qu'il n'eſt donc Fils que par une façon de parler en quelque ſorte figurée. L'Auteur ne remédie pas à ce doute, en diſant, qu'*être appellé*, veut

Voïez I. Inſtr. Remarque ſur la Préf. I. Paſſ. pag. 311. & ſuiv.

ſouvent dire être en effet. Car le Lecteur qui entend que cette explication n'eſt pas certaine ni univerſelle, ne ſait pas ſi c'eſt ici le cas de s'en ſervir ; & on ne lui en donne aucune marque, ni aucune certitude. Ainſi, pour lui lever tout ſcrupule, il falloit lui prononcer déciſivement, qu'en cet endroit, *être appellé*, c'eſt non-ſeulement, *être en effet*, mais encore, *être déclaré*, être reconnu pour CHRIST. D'autant plus que le terme *CHRIST* fait ici partie du nom propre de JESUS-CHRIST, comme il paroît par ces mots: *Généalogie de JESUS-CHRIST*, & par-tout ailleurs; ce qui eſt un dénouëment manifeſte des locutions ſemblables qui ſe trouveront dans les Evangiles, comme dans ſaint Luc: *Il ſera appellé Fils du Très-haut*; *Il ſera appellé Fils de Dieu*: il falloit donc établir poſitivement, qu'ici *être appellé Fils de Dieu*, c'eſt inconteſtablement l'être en effet; & ſans trop s'embarraſſer dans l'Hébreu, on avoit au même Chapitre de ſaint Luc & dans les mêmes paroles de l'Ange à la ſainte Vierge, un paſſage exprès ; lorſqu'il eſt dit de ſainte Elizabeth: *Celle qu'on nomme ſtérile, eſt dans ſon ſixiéme mois*: ce qui exprimoit non-ſeulement qu'en effet elle étoit *ſtérile*, mais encore qu'elle étoit reconnue pour telle. En marquant ce paſſage déciſif, on auroit fait entendre d'abord, que le terme, *être appellé*, loin d'être diminutif, étoit emphatique & confirmatif : d'autant plus que dans tout le reſte de l'Evangile, *Fils de Dieu*, au ſingulier & par excellence, vouloit toûjours dire un Fils unique, c'eſt-à-dire, un Fils proprément & naturellement appellé tel: c'eût été là, en comparant les paſſages, une critique utile & édifiante : il n'eût coûté à la propoſer que cinq ou ſix lignes qui euſſent ôté entiérement la difficulté, que le terme de *ſouvent* laiſſe indéciſe.

Luc. I. 32. & 35.

Ibid. I. 36.

Un autre auroit encore ajoûté, que ſi JESUS-

CHRIST étoit appellé & reconnu Fils de Dieu, c'étoit par ſon propre Pere qui prononçoit du haut du Ciel: *Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé* : c'eſt-à-dire, mon Fils unique & ſeul véritable, comme tout le monde l'entend ; & cette déclaration marquée en un mot, eût tenu ſon rang parmi les Remarques littérales que l'Auteur avoit promiſes. *Matth. III. 17.*

III. PASSAGE, & REMARQUE.

C'Eſt ici que devroit venir la Note ſur le mot de *juſte*, appliqué à ſaint Joſeph; pour laquelle je renverrai le Lecteur aux Remarques ſur la Préface. *Matt. I. 19.* *Voïez I. Inſtr. Paſſ. XII. de la Préf. pag. 346. & ſuiv.*

Je ne releverai plus les Paſſages qui auront été ſuffiſamment examinés : & c'eſt ici une obſervation générale pour éviter les redites.

IV. PASSAGE, & REMARQUE.

PAr cette même raiſon je renverrois encore aux Remarques ſur la Préface & aux Additions ſur la Remontrance, ce qui regarde l'adoration des Mages que nôtre Auteur continue à rendre douteuſe, ſi je ne trouvois à propos de fortifier la Tradition de JESUS-CHRIST adoré comme Dieu, par deux autorités célébres. I. Paſſage d'Origéne ſur l'adoration des Mages. *I. Inſtr. II. Paſſ. pag. 327. & ſuiv. Addit. I. Remarque, pag. 362. & ſuiv.*

La premiére eſt celle d'Origéne, qui a écrit au troiſiéme ſiécle durant les perſécutions, & qui par ſon antiquité méritoit d'être joint à ſaint Irénée. Voici donc ce que nous liſons dans le Livre contre Celſe, qui eſt ſans doute, le plus exact & le plus ſavant de tous ſes Ouvrages: *Les Mages*, dit-il, *vinrent en Judée bien inſtruits, qu'il étoit né un certain Roi ; mais au reſte ne ſachant point dans quel roïaume il devoit régner, ni le lieu où il devoit naître : & comme il étoit compoſé, pour ainſi dire, de Dieu & de l'hom-* *Matt. II. 2. & 11.*

me mortel, (c'eſt-à-dire, des deux natures, humaine & divine:) *ils lui offrirent de l'or, en ſigne de ſa puiſſance roïale; de la mirrhe, comme à celui qui devoit mourir; & de l'encens, comme étant Dieu.*

On voit donc la ſignification de trois préſens bien connue dès l'origine du Chriſtianiſme, & continuée ſans interruption juſqu'à nos jours. C'étoit-là une vérité que l'Egliſe prêchoit aux Gentils dès le tems des perſécutions, comme reçûe de tous les Fidéles : voilà ce qu'elle oppoſoit à la calomnie de ceux qui blaſphémoient avec Celſe contre l'Evangile.

Pour ſe ſoûtenir par-tout, Origéne aſſûre que les
Ibid. Mages furent éclairés & attirés *par l'ame de JESUS, & par la Divinité qui étoit en elle* : & il conclut, en diſant, *Qu'à cauſe que celui qui étoit venu pour ſauver le genre humain, étoit Dieu, & plus puiſſant que les Anges; l'Ange récompenſa la piété des Mages qui étoient venus adorer JESUS, les avertiſſant par un Oracle de retourner à leur païs par une autre voie, ſans revenir à Hérode.* Voilà donc par-tout la Divinité de JESUS-CHRIST; c'eſt elle qui attire les Mages des extrémités de l'Orient; c'eſt elle qu'ils reconnoiſſent en lui préſentant de l'encens; c'eſt elle qui les récompenſe en les ſauvant des mains d'Hérode.

II. Paſſage de ſaint Grégoire de Nazianze. *Orat. XXXVIII. pag. 629.*

J'ajoûterai à ce témoignage celui de ſaint Grégoire de Nazianze que l'Orient appelle ſon Théologien par excellence, & dont voici les paroles dans l'admirable diſcours ſur la Nativité de JESUS-CHRIST : *Marchez avec l'étoile : offrez vos préſens avec les Mages, de l'or, de l'encens & de la mirrhe, comme à un Roi, comme à un Dieu, comme à un homme qui eſt mort pour vous*: ces deux grands hommes méritoient ſans doute de trouver leur place dans cette chaîne de la Tradition que nous avons propoſée.

V. PASSAGE.

DAns la Note ſur ce verſet : *Vôtre régne nous arrive :* il eſt porté, *que le mot de régne ſignifie ici la Loi de l'Evangile, qui devoit ſoumettre à Dieu toutes les Nations, par le miniſtére des Apôtres ; & c'eſt ce qui eſt appellé dans le Nouveau Teſtament*, le Roïaume des Cieux, *ou* le Roïaume de Dieu. Matt. VI. 10.

REMARQUE.

Il n'y a aucun Pere qui n'ajoûte à cette ſignification, le vrai Roïaume de Dieu qui eſt dans le Ciel & *où nous devons entrer :* & ſaint Auguſtin dit, que nous prions que *le Roïaume de Dieu*, c'eſt-à-dire la vie éternelle, *qui ſans doute doit venir à tous les Saints, arrive à chacun de nous*. L'Evangile y eſt exprès en tant d'endroits, qu'on n'en peut jamais douter : en ſaint Matthieu : *le Roïaume des Cieux n'eſt autre choſe*, que la miſéricorde éternelle, le bienheureux raſſaſiement d'une ame affamée de la vûe de Dieu, & le reſte de même ſignification parmi les huit Béatitudes. *Le Roïaume de Dieu n'eſt ni le boire, ni le manger, mais la juſtice, la paix & la joie dans le Saint-Eſprit*. Tout eſt plein de cette vérité, qui donne lieu à cette parole : *Cherchez le Roïaume de Dieu & ſa juſtice* : cherchez la fin bienheureuſe ; *le reſte* qui n'eſt que moïen, *vous ſera donné*. Matt. V. 20. Aug. de bon. perſev. 2. Matt. V. 3. 19. Rom. XIV 17. Matt. VI. 33.

L'idée la plus générale de l'Evangile & des Peres eſt, par le Roïaume de Dieu, d'exprimer l'Egliſe, entant qu'elle s'exerce & ſe purifie ſur la terre, pour être glorifiée & parfaite dans le Ciel. Mais je remarque toûjours avec un nouveau regret que M. Simon ne s'attache qu'à diminuer la force des expreſſions de l'Ecriture. Ce qui lui fait ici réduire le

Roïaume des Cieux à la prédication, & aux moïens externes, comme ſi c'étoit-là tout.

VI. Passage.

Matt. XI. 23. SUr ſaint Matthieu : *Et vous Capharnaum ... ſi les miracles qui ont été faits chez vous, avoient été faits dans Sodome, elle ſubſiſteroit encore* : la Note porte : *Il ne faut pas prendre toute cette expreſſion à la rigueur de la lettre : c'eſt une façon de parler, qui marque ſeulement la grande méchanceté des Juifs : c'eſt comme nous diſons en nôtre Langue, pour exagérer la ſtupidité de quelqu'un, qui ne comprend pas ce qu'on lui dit :* ſi je diſois cela à un cheval, il le comprendroit.

Remarque.

Voïons ce que produira l'analyſe de cette riche comparaiſon des villes impénitentes avec un cheval qui n'entend rien ; & ſi au défaut de la nobleſſe dans l'expreſſion, nous y trouverons du moins quelque juſteſſe apparente.

Pour la trouver, il faudroit penſer, que de même qu'un cheval eſt incapable d'entendre, de même la ville punie par le feu du Ciel, incapable de ſe convertir, démontre au ſens de l'Auteur, l'endurciſſement de Capharnaum, encore plus éloignée de la pénitence que Sodome, qui ne pouvoit y être diſpoſée, non plus qu'un cheval à entendre.

Voilà quel devoit être le ſens de l'Auteur, qui ſeroit comme il veut l'entendre, un ſens d'exagération, pour montrer que ce qui étoit impoſſible, l'étoit encore moins que la converſion des Juifs. Mais ce ſens eſt faux viſiblement : l'Auteur ne ſoûtiendra

pas que la ville dont JESUS-CHRIST allégue l'exemple, n'eût point de grace pour ſe convertir. J'en dis autant de Tyr & de Sidon, dont il eſt marqué au même lieu, qu'elles auroient fait pénitence, ſi les miracles de JESUS-CHRIST euſſent été faits à leur vûe, comme à celle de Corozaïn & de Bethſaïde. JESUS-CHRIST n'a pas voulu dire que Tyr & Sidon fuſſent ſans grace : mais que leur grace étoit moindre que celle des Juifs, & que cette plus grande grace aggraveroit leur péché, & leur damnation. Mais ce n'eſt pas-là, comme veut l'Auteur, une parole d'exagération ; mais une doctrine trés-véritable en toute rigueur, conformément à cette juſte ſentence: *On redemandera davantage à celui, à qui on aura beaucoup donné*. Ainſi l'intention de JESUS-CHRIST n'eſt pas de dire, que Tyr & Sidon n'euſſent rien reçû ; mais que les Juifs aïant reçû davantage, rendroient un plus grand compte à Dieu, & ſeroient ſoumis à un jugement plus rigoureux: ce qui eſt vrai à la lettre. L'Auteur a donc mal parlé, lorſqu'il s'eſt contenté de dire, que cette expreſſion *marquoit ſimplement la grande méchanceté des Juifs*: pour parler correctement, il falloit dire qu'elle marquoit leur *plus grande méchanceté*, leur malice plus obſtinée, par un abus manifeſte des plus grandes graces: auſſi les Théologiens ont-ils conclu de ces paſſages, non pas que Tyr & Sidon n'euſſent point de grace: mais les uns, qu'ils n'avoient point de graces congrues; les autres en général, qu'ils n'en avoient point d'efficaces. L'Auteur qui rejette les uns & les autres, viſiblement n'entend rien; & quels que ſoient ceux à qui il en veut dans cet endroit, ſa comparaiſon n'eſt pas ſeulement baſſe & ridicule, mais encore évidemment fauſſe & inſoûtenable.

Matth. XI. 21.

Luc. XII. 48.

VII. PASSAGE.

Matth. XII. 8. Marc. II. 28. Luc. VI. 5. LE *Fils de l'homme eſt maître même du Sabat* : en ſaint Matthieu ; avec lequel il faut conférer les Textes de ſaint Marc, & de ſaint Luc.

REMARQUE.

I. On propoſe les raiſons de Grotius pour ſa mauvaiſe interprétation. *Rem. ſur l'Ouvrage en général. pag. 490. Addit. II. Remarq. p. 571.*

Après ce qui a été obſervé dans la premiére Inſtruction, ſur cette matiére & ſur les Notes du Traducteur, nous n'aurions rien à y ajoûter, ſi nous n'avions promis pour un plus grand éclairciſſement, d'entrer dans le fond, & de répondre aux raiſons par leſquelles on prétend prouver, que le Fils de l'homme en ce lieu n'eſt pas JESUS-CHRIST.

Grotius en apporte trois qui ne pouvoient être plus foibles: la premiére, *que JESUS-CHRIST s'eſt déclaré par-tout ſoumis à la Loi, même à celle du Sabat, ſans y déroger*, que par maniére d'interprétation tirée de la Loi même.

II. La premiére.

On voit quelle eſt cette conſéquence : JESUS-CHRIST s'eſt ſoumis à la Loi par condeſcendance & pour l'exemple : donc il n'en étoit pas le maître abſolu juſques à pouvoir l'abroger, comme il a fait en ſon tems : c'eſt oublier ce que dit ſaint Paul, que JESUS-CHRIST comme *Fils*, & non *ſerviteur* ainſi que l'étoit Moïſe, *pouvoit diſpoſer de toutes les inſtitutions de la maiſon de ſon Pere, qui étoit auſſi la ſienne*. *Heb. III. 5. 6.*

III. La ſeconde.

La ſeconde raiſon de Grotius qui eſt celle que l'Auteur appuïe dans ſa Note ſur ſaint Matthieu, eſt tirée de ces paroles de ſaint Marc : *Il leur diſoit : Le Sabat eſt fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le Sabat : c'eſt pourquoi (itaque) le Fils de l'homme eſt maître même du Sabat* : conſéquence, dit Grotius, qui ſe- *Marc. II. 27. 28.*

roit mauvaiſe, & entiérement inintelligible, en entendant JESUS-CHRIST par *le Fils de l'homme*, qui par ſa qualité de Meſſie pouvoit abroger la Loi du Sabat: mais qui ſera claire, en entendant l'homme en général ; puiſqu'il n'y a rien de plus naturel, ſi le Sabat eſt fait pour l'homme, que de conclure delà, que l'homme eſt ſupérieur au Sabat, & que la Loi du Sabat a dû céder au bien de l'homme: & tel eſt le raiſonnement dont Grotius a prononcé, qu'il ne ſouffre point de réplique.

Il tomberoit de lui-même, ſi l'on vouloit ſeulement penſer, que le *c'eſt pourquoi* de ſaint Marc nous marque cette conſéquence : *Si le Sabat eſt fait pour l'homme*, j'ai eu raiſon, diſoit JESUS-CHRIST, de m'en rendre maître pour ſauver l'homme; & le reſte que nous avons ſi clairement expliqué ailleurs, que nous n'avons rien à y ajoûter. *Addit. II. Remarq. pag. 575.*

IV. La troiſiéme. *Matth. XII. 8.*

La troiſiéme raiſon de Grotius eſt, que JESUS-CHRIST, quand il proféra ces paroles en ſaint Matthieu, ne s'étoit pas encore déclaré Meſſie au peuple & aux Phariſiens: ſans vouloir ſonger, qu'encore que pour les raiſons dont il ne s'agit pas ici, il défendît quelquefois & dans certaines circonſtances de le déſigner par le nom exprès de Meſſie, il en avoit déja exercé toute la puiſſance, en prononçant ces grands mots: *On a dit aux Anciens, & moi je vous dis*; & ſans ſortir du Chapitre XII. en ſe diſant *plus grand que Jonas, plus grand que Salomon:* & ce qui eſt au-deſſus de tout, en remettant les péchés avec une autorité ſi abſoluë. Dire après cela, qu'il ne lui convenoit pas de ſe qualifier maître du Sabat, ce qui étoit beaucoup moins, c'eſt hazarder ſans raiſon tout ce qu'on veut. *Ibid. V. 21. 22. & ſeq.* *Ibid. XII. 41. 42.*

V. Etrange excés de Grotius ſur la dénomination du Fils de l'homme.

Il falloit s'étendre exprès ſur ces remarques frivoles de Grotius, afin qu'on s'accoûtumât à bien connoître ce que c'eſt que *le bon ſens* de cet Auteur,

auquel on défére tant. Il paſſe juſqu'à cet excès de dire, que *ce blaſphême contre le Fils de l'homme* dont il eſt parlé dans ce même Chapitre XII. n'eſt pas un blaſphême contre JESUS-CHRIST; ce qui eſt d'une abſurdité ſi manifeſte, que j'aurois honte de perdre le tems à la réfuter.

Matth. XII. 32.

VI. On corrige une Note du Traducteur.

Avouöns donc qu'on peut bien peut-être à cauſe du paſſage de ſaint Marc, reconnoître en l'homme quelque choſe de ſupérieur au Sabat, qui eſt fait pour lui: mais gardons-nous bien de penſer, qu'il ait jamais pû ſortir de la bouche d'un Evangéliſte, que l'homme en général pût ſe rendre maître du Sabat, c'eſt-à-dire, de la plus ancienne & de la plus ſainte de toutes les Loix, ni que cette autorité pût appartenir à un autre qu'à celui que ſaint Paul appelle *le Fils & le maître de la maiſon*, comme nous venons de le remarquer.

Il faut encore corriger, ſelon ces principes, cette Note du Traducteur, ſur ſaint Marc: *JESUS-CHRIST a pû, en qualité de Meſſie, corriger la rigueur de Sabat:* ce qui eſt un manifeſte affoibliſſement de l'autorité de JESUS-CHRIST comme Dieu: au lieu que pour parler correctement, il auroit fallu reconnoître que même *comme Meſſie* il étoit Dieu & Fils de Dieu, de même autorité que ſon Pere: ainſi qu'il y aura lieu de le remarquer plus amplement en un autre endroit.

Marc. II. 27.

Au reſte, il eſt ſi certain que ce titre de Fils de l'homme dans le ſtile du Nouveau Teſtament eſt approprié à JESUS-CHRIST, que ſaint Etienne le lui donne encore en le voïant dans ſa gloire: *Je vois*, dit-il, *les Cieux ouverts, & le Fils de l'homme à la droite de Dieu*; tant il étoit connu ſous ce nom: ce qui achéve de démontrer qu'il lui eſt ſi propre & enſemble ſi cher, que pour ainſi dire, il le conſerve encore dans le Ciel.

Act. VII. 55.

VIII. PASSAGE.

LE Soleil s'obſcurcira, la Lune ne luira point, les Etoiles tomberont du Ciel, & ce qu'il y a de plus ferme dans les Cieux, ſera ébranlé. La Note porte: *Ce ſont-là des expreſſions métaphoriques, dont les Prophètes ſe ſervent ſouvent, quand ils veulent marquer des afflictions extraordinaires & de grands changemens dans un Etat. Il eſt néanmoins croïable qu'une partie de ces choſes arrivera au dernier avénement du Fils de Dieu.* Matth. XXIV. 29.

REMARQUE.

Ce que les Cieux ont de plus ferme ſera ébranlé, que l'on oſe mettre dans le Texte, eſt une phraſe inventée au gré de l'Auteur & ſubſtituée aux paroles de JESUS-CHRIST, que rien ne peut remplacer. Ces paroles d'ailleurs n'ont aucun ſens, & feroient craindre la chûte des ſaints Anges, ſi on les prenoit à la lettre. Ainſi elles ne rendent qu'un ſon confus, & ne conviendroient même pas à une Note, loin qu'on en puiſſe compoſer le Texte ſacré. Il vaut mieux ſe ſouvenir du diſcours de Job, qui affaiſſe, pour ainſi dire, ſous le poids de la Majeſté divine, *ceux qui portent le monde*: c'eſt-à-dire, les céleſtes Intelligences, dont Dieu ſe ſert pour le gouverner, & y faire exécuter ſes volontés. On dit ces Intelligences ébranlées, quand la Puiſſance ſupérieure interrompt le cours ordinaire & la régularité de leurs mouvemens. En tout cas, ſi l'on n'entend pas un ſi grand myſtére, il ne faut pas pour cela ſe donner la liberté de fabriquer un nouveau Texte. Job IX. 13.

Dans la Note du même verſet, on laiſſe en doute ces grands changemens qui arriveront à toute la nature au dernier avénement du Fils de Dieu; &

contre la Tradition univerſelle qui les reconnoît pour trés-réels, on les réduit trop facilement en métaphores.

On paſſe auſſi trop légérement ſur le Jugement dernier, comme s'il n'en étoit fait nulle mention préciſe dans ce Chapitre, & que la prédiction ne regardât que les malheurs de Jéruſalem: au lieu que le deſſein du Fils de Dieu a été d'unir ces deux choſes, comme la figure & la vérité; ainſi que le reconnoiſſent tous les Interprétes. On tombe dans ces excès, quand on veut trancher ce qu'on n'entend pas, & ſavoir plus qu'il ne faut.

IX. PASSAGE.

Matth. XXVI. 26. 28. C'*Eſt-là mon Corps: C'eſt-là mon Sang.*

REMARQUE.

Hiſt. Crit. des Verſions du Nouv. T. chap. XXXIII. pag. 377. L'Auteur ne peut oublier ſes anciens Diſſertations contre cette Tradition: *Ceci eſt mon Corps: Ceci eſt mon Sang:* mais alors il traduiſoit: *C'eſt mon Corps:* il veut dire maintenant: *C'eſt-là mon Corps*: ce que perſonne ne peut goûter, à cauſe qu'on brouïlleroit cette Verſion avec celle-ci: *Mon Corps eſt là*: ce qui ne dénoteroit qu'une préſence locale, au lieu d'un changement de ſubſtance.

Matth. III 17. Il eſt vrai qu'il faut s'approcher le plus qu'on peut de ce paſſage: *Hic eſt Filius meus dilectus: Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé*, comme l'Auteur l'a trés-bien tourné; ce qui veut dire: *La perſonne que vous voïez, c'eſt mon Fils*. Mais nôtre Langue ne ſouffre pas qu'on traduiſe: *Hoc eſt Corpus: Hic eſt Sanguis: Celui-ci eſt mon Corps: Celui-ci eſt mon Sang:* à cauſe que le *celui-ci* ne s'applique en François qu'à des perſonnes, & par conſéquent ne peut pas s'appliquer au Corps & au Sang qui n'en ſont pas; il a fallu prendre ce

qui en approche le plus, c'eſt-à-dire: *Ceci* eſt mon Corps, *Ceci* eſt mon Sang; qui eſt l'interprétation où tout le monde eſt tombé naturellement.

C'eſt pourquoi on a obligé le Pere Bouhours, & les autres qui avoient traduit, ou qui vouloient traduire; *C'eſt-là mon Corps*, ou, *C'eſt ici mon Corps*; à mettre, *Ceci eſt mon Corps*; à cauſe que dans le Latin: *Hoc eſt Corpus; Hic eſt Sanguis:* le *hoc* & le *hic*, ne pouvant dénoter une perſonne, puiſque cela ne conviendroit pas au Corps & au Sang, & dénotant néanmoins quelque choſe de ſubſtantiel; il a fallu les traduire en François par le mot, *ceci*, qui en conſervant l'idée de ſubſtance, & en excluant celle de *perſonne*, rapproche le plus les notions. Voilà ſans chicane, ni raffinement, ce qui doit déterminer les Auteurs François à traduire: *Ceci eſt mon Corps*; *Ceci eſt mon Sang:* comme étant cette locution conſacrée par l'uſage univerſel; & même d'autant meilleure, que ſelon l'uſage & la propriété de nôtre Langue, elle ſe trouve plus convenable à la Tranſſubſtantiation, qui eſt le ſens véritable & naturel à ce paſſage; comme ſi le Texte diſoit: *La ſubſtance que je vous donne, c'eſt mon Corps:* c'eſt-à-dire, ce n'eſt plus du pain comme auparavant; c'eſt du pain qui eſt devenu mon vrai & propre Corps; comme l'eau de Noces de Cana eſt devenue de vrai vin naturel; qui eſt auſſi l'interprétation, où l'on ſait que les ſaints Docteurs ſe ſont portés naturellement, & qui a formé la foi, comme le langage de l'Egliſe Catholique; en ſorte qu'il ne convient pas que les autres Traductions ſoient autoriſées.

X. PASSAGE.

C'Eſt-là mon Sang, le Sang du Nouveau Teſtament, qui ſera répandu pour pluſieurs, pour la rémiſſion des péchés. Matth. XXVI. 28.

REMARQUE.

Le redoublement de ces mots, *mon Sang*, *le Sang*, eſt néceſſaire, & conforme à l'original, à cauſe de la répétition de l'article, τὸ, τὸ. Mais par la même raiſon il falloit encore répéter une troiſiéme fois *le Sang*, à cauſe que l'article eſt triple, τὸ, τὸ, τὸ: il falloit même à la rigueur traduire littéralement: *Ceci eſt ce mien Sang*; *Ce Sang de la nouvelle Alliance*; *Ce Sang répandu pour vous*: ce qui inculque la vérité avec une telle force, qu'il n'y a pas moïen d'y réſiſter. On doit dire la même choſe du Corps, & traduit à la rigueur en cette ſorte: *Ceci eſt ce Corps qui eſt le mien propre*: *Hoc eſt Corpus illud meum*: *Ce même Corps livré pour vous*. Mais comme la Langue ne ſouffroit pas ces expreſſions, le Traducteur ne devoit pas manquer d'en faire une Note, s'il avoit voulu pouſſer à bout ſa propre remarque, & en tirer tout l'avantage.

Marc. XIV. 22. Luc. XXII. 19. I. Cor. XI. 24.

Au reſte, on n'a pas beſoin d'obſerver que les deux derniéres remarques regardent trois Evangéliſtes, ſaint Matthieu, ſaint Marc, ſaint Luc; & regardent encore ſaint Paul dans la premiére aux Corinthiens.

S. MARC.

XI. PASSAGE.

Marc. VI. 13. *ILs gueriſſoient beaucoup de malades en les oignant d'huile*. Voici la Note: *Cette onction des malades qui étoit fort en uſage chez les Juifs, a paſſé dans l'Egliſe: elle eſt l'origine de celle que nous appellons Extrême-Onction. Les Juifs joignoient auſſi la priére à l'onction.*

REMARQUE.

Voilà *l'origine* que nos Critiques ſavent donner aux Sacremens de la nouvelle Alliance. Un vrai Théologien auroit dit, que ces coûtumes des Juifs étoient des figures qui ont été accomplies dans les Sacremens : mais non : les Critiques veulent qu'elles en ſoient *l'origine* ; & ils eſpérent qu'on leur paſſera leur Théologie. Mais peut-être qu'ils diront mieux ſur le paſſage de ſaint Jacques, qui explique & qui *détermine* celui de ſaint Luc : c'eſt ce que nous allons examiner, & traiter enſemble deux paſſages dont la liaiſon eſt ſi manifeſte.

XII. PASSAGE.

LA Note ſur ſaint Jacques s'explique ainſi : *L'onction des malades à laquelle on joignoit la priére, étoit auſſi en uſage parmi les Juifs. Voïez ſaint Marc, chapitre* VI, *verſ.* 13. *Jac. V. 14.*

REMARQUE.

Il eût pû dire du moins, que cet Apôtre y ajoûtoit la promeſſe expreſſe de la rémiſſion des péchés : mais ſans s'arrêter à ces mots, il ne s'attache qu'à ceux du même verſet ; *Le rélevera, c'eſt-à-dire, le fera rélever de ſa maladie.* Le Critique n'en ſait pas davantage ; & la promeſſe de la rémiſſion des péchés qui ſeule pouvoit établir un Sacrement véritable, ne trouve point de place dans ſes explications. Nous verrons qu'il ne traite pas mieux la Confirmation. *Jac. V. 15.*

XIII. PASSAGE.

Marc. XIII. 25. NOus trouvons encore ſur ſaint Marc, comme on a vû ſur ſaint Matthieu: *Ce qu'il y a de plus ferme dans les Cieux*: au lieu *des Vertus des Cieux*, qui ſont reléguées à la Note: mais l'Auteur s'y explique un peu davantage en diſant: " Ce mot de Vertus ſi-„ gnifie ſouvent dans l'Ecriture les Etoiles. Il ſem-„ ble qu'il ſe doit prendre ici en général, pour la „ force des Cieux; c'eſt-à-dire: Les Cieux tout fermes qu'ils ſont, ſeront ébranlés. „

REMARQUE.

Je ne vois pas que le terme *de Vertus des Cieux* ſoit pris pour les Etoiles; & on n'en allégue aucun exemple. JESUS-CHRIST s'explique aſſez ſur les Etoiles, auſſi-bien que ſur le Soleil & ſur la Lune, lorſqu'il dit: *Le Soleil s'obſcurcira, les Etoiles du Ciel tomberont*: il veut donc dire autre choſe, lorſqu'il conclut par ces mots: *Les Vertus du Ciel ſeront ébranlées*; & il ſemble qu'il veuïlle aller à la ſource des maux qui arriveront. Cette expreſſion eſt conforme au ſtile de l'Ecriture, qui diſtingue auſſi *les Vertus des Cieux* d'avec le Soleil & les Etoiles, & les range avec les Anges: *Louëz le Seigneur, tous ſes Anges: Louëz-le, toutes ſes Vertus*: & après: *Louëz-le, Soleil & Lune; Louëz-le, toutes les Etoiles & la lumiére.* *Pſalm. CXLVIII.* *Dan. III. 58. & ſeq.* Et dans le Cantique des trois Enfans: *Béniſſez-le, tous les Anges. Béniſſez-le, toutes ſes Vertus: Béniſſez-le, Soleil & Lune: Beniſſez-le, toutes les Etoiles du Ciel.* Je ſais que les Etoiles ſont ſouvent appellées *l'Armée du Ciel*, & qu'*Armée* s'explique ſouvent par *Vertus*. Mais les Anges ſont auſſi nommés l'Armée de Dieu; & parmi ces bienheureux Eſprits, il y en a qui

ſont ſpécialement appellés *Vertus* : il falloit donc s' en tenir à la notion générale de Vertus des Cieux, ſans inférer dans le Texte ſon Commentaire particulier, & encore un Commentaire ſi peu fondé.

Au reſte, comme on ne ſait pas juſqu'à quel point, ni comment Dieu voudra accomplir les choſes dans le jugement, la révérence du Texte ſacré doit empêcher en ces endroits plus que jamais, de déterminer le ſens ſuſpendu, pour tenir les eſprits dans le reſpect & dans la crainte des merveilles qu'on verra en ce jour, ſans en rien diminuer ; autrement, non-ſeulement on met ſes penſées à la place de celles de JESUS-CHRIST ; mais encore on entame le ſecret de Dieu, plus qu'il n'eſt permis à des hommes.

XIV. PASSAGE.

PErſonne n'a connoiſſance de ce jour...ni le Fils, mais le Pere ſeul. La Note ſur ce verſet: *Il veut faire connoître à ſes Apôtres par ces paroles, que c'eſt inutilement qu'ils lui font des queſtions, parce que cela ne regarde pas le Meſſie, mais le Pere ſeul.* Marc. XIII. 32.

REMARQUE.

Qu'eſt-ce qui ne regarde pas le Meſſie ? le Jugement? Mais n'eſt-ce pas au Meſſie, même entant qu'homme, que le Jugement eſt déféré? *quia Filius hominis eſt*? ainſi la Note eſt erronée, & inſoûtenable. Joan. V. 27.

S. LUC.

XV. PASSAGE.

AUcun homme n'a approché de moi. Luc. I. 34.

REMARQUE.

La ſainte Vierge a dit plus abſolument: *Je ne connois point d'homme* : ce qui non-ſeulement exclut le paſſé, mais marque encore pour l'avenir une ferme réſolution de demeurer Vierge : le Traducteur avoit éludé ce ſens. Quand il faudroit avoir égard au premier carton qu'il a fait, la ſaine doctrine n'y eſt pas de même à couvert ; puiſqu'en traduiſant comme les autres Interprétes : *Je ne connois point d'homme* : la Note ſe reſtreint à ce ſens : *c'eſt-à-dire, Je ſuis Vierge* : ſans exprimer qu'elle vouloit l'être toûjours. Tous les Peres & les Interprétes Catholiques établiſſent par ce paſſage contre Calvin & les autres, un propos, une volonté déterminée, un vœu même ſelon quelques Peres, de garder ſa Virginité ; ce qui s'évanouït entiérement dans la nouvelle Verſion. A la fin & longtems après, tant on a de peine à ramener M. Simon au ſens orthodoxe, il a fait un dernier carton, où il exprime ce ſens: mais le mauvais deſſein s'eſt déclaré d'abord, & fait encore ſon impreſſion dans tous les exemplaires répandus ſans ces corrections venues trop tard : outre ce qu'on a déja dit ailleurs de l'inutilité de ſes cartons, où l'on n'eſt pas même averti des premiéres fautes que l'on y corrige, ni combien elles ſont conſidérables, & où le bien & le mal ſe débitent indifféremment.

XVI. PASSAGE.

MAldonat montre doctement que les Antitrinitaires ne peuvent ſe ſervir de ce paſſage, pour établir leur héréſie contre la Divinité de JESUS-CHRIST. C'eſt la

Note ſur ce Texte de ſaint Luc: *Sera appellé*, c'eſt-à-dire, *ſera Fils de Dieu*. Luc. I 35.

REMARQUE.

Puiſque l'Auteur en revient encore à Maldonat; ſans répéter ce qu'on en a dit dans la premiére Remarque ſur la Préface, nous y ajoûtons ce mot ſeulement. Il eſt vrai que ce ſavant Commentateur a prouvé que ce paſſage, quoiqu'entendu comme il a fait, ne donnoit pas gain de cauſe aux Neſtoriens: mais c'eſt à cauſe qu'il y en a d'autres pour les combattre, & même que celui-ci joint avec celui de ſainte Elizabeth, qui appelle la ſainte Vierge la *Mere de ſon Seigneur*, montre qu'elle eſt Mere de Dieu: ce que nôtre Auteur a omis, auſſi-bien que les autres excellentes choſes que Maldonat avoit obſervées ſur les paroles de l'Ange, comme je l'ai remarqué ailleurs. *I. Inſtr. pag 512.* *I. Inſtr. n. XXIII. XXV. pag. 524. 525 & ſuiv.*

Je ne puis aſſez répéter, que pour avoir cité un Auteur moderne, on ne doit pas pour cela ſe croire quitte de l'autorité de tous les autres, ni de la régle du Concile. Maldonat dans le même endroit qu'on nous oppoſe, pour appuïer ſon idée de JESUS-CHRIST *appellé fils de Dieu*, ſans être Dieu, a ſoûtenu qu'Adam doit être appellé *fils de Dieu*, en ſingulier, dans ces paroles: *Qui fuit Dei*: auſſi-bien que Seth eſt appellé fils d'Adam, & ainſi des autres: ce qui eſt ſi peu véritable, que nôtre Traducteur ne l'a oſé dire, puiſqu'il a traduit, *qui fuit Dei*: non pas, *qui fut fils de Dieu*, comme Seth eſt dit *fils d'Adam*; mais *qui fut créé de Dieu*. Choiſiſſons donc dans les Auteurs mêmes Catholiques, ce qu'il y a de conforme à la régle de la Foi, & gardons ce précepte de l'Apôtre: *Eprouvez, & examinez tout: & ne retenez que ce qui eſt bon*. *Luc. III. 38.* *I Theſſ. V. 21.*

XVII. PASSAGE.

Luc. V. 35. LA Note ſur ce Texte: *Sans en rien eſpérer:* à ces mots: *Le mot Grec ſignifie ſelon le ſens grammatical*, deſperantes... *& la Verſion Syriaque confirme cette interprétation: mais la ſuite du diſcours appuie le ſens de la Vulgate, qui eſt auſſi celui des plus anciens Interprétes, & même de l'Arabe.... Le ſens eſt, qu'il ne faut pas faire comme les Païens, qui prêtent dans la vûe de recevoir la pareille: mais qu'il faut prêter, même à ſes ennemis, ſans en rien eſpérer.*

REMARQUE.

La Tradition conſtante des Conciles, à commencer par les plus anciens, celle des Papes, des Peres, des Interprétes, & de l'Egliſe Romaine, eſt d'interpréter ce verſet comme prohibitif, du profit qu'on tire du prêt; *inde*: c'eſt-à-dire, de l'uſure. L'Auteur a préféré à cette Tradition la doctrine de Grotius, dont il a compoſé ſa Note, & qui eſt faite expreſſément pour éluder cette prohibition, & pour ôter à l'Egliſe le ſeul paſſage du Nouveau Teſtament, où le crime de l'uſure eſt prohibé. Ce Critique, non plus que le nôtre, n'allégue aucun Pere, ni aucun Auteur Catholique: tout lui eſt contraire; il ſe fonde ſur ſon ſeul raiſonnement, mauvais garant de l'interprétation des Ecritures. Il faut donc rejetter la Note ſur ce verſet, & par le même moïen ſupprimer le *deſperantes*, qui auſſi-bien, de l'aveu de l'Auteur, répugne à la ſuite du diſcours, & ne ſert qu'à donner des vûes pour obſcurcir le véritable ſens de ce paſſage. Il n'y a déja que trop de relâchement ſur cette partie de la morale Chrétienne, & l'uſure n'eſt que trop com-

mune, ſans encore l'autoriſer par des Notes ſur le Nouveau Teſtament, qu'on met entre les mains de tout le monde.

XVIII. PASSAGE.

PLuſieurs *péchés lui ſont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé*. La Note dit: *Toute la ſuite du diſcours fait voir que cette particule*, parce que, *n'eſt pas proprement cauſale: le ſens eſt, que le grand amour qu'elle avoit pour JESUS-CHRIST, étoit une marque du grand nombre des péchés qui lui avoient été remis; & c'eſt ce que montrent les paroles qui ſuivent avec la particule adverſative*: Mais celui à qui on remet moins, aime moins. *Luc. VII. 47.*

REMARQUE.

Les Calviniſtes ne veulent pas croire que l'amour de Dieu ſoit une diſpoſition à la rémiſſion des péchés, & ne donnent cet avantage qu'à la Foi. Mais les Catholiques entendent *par la Foi* avec ſaint Paul, *la Foi qui agit par amour*: & le Concile de Trente regarde le commencement de l'amour comme une diſpoſition à la juſtification; & *la contrition parfaite en charité*, comme l'opérant entiérement avec le vœu du Sacrement: & ainſi ſelon la doctrine Catholique, la particule, *parce que*, eſt vraiment cauſale. La Péchereſſe qui attendoit de JESUS-CHRIST une plus grande grace, s'excitoit par avance à un plus grand amour: & JESUS-CHRIST lui déclare que cette diſpoſition lui avoit attiré la rémiſſion qu'elle attendoit. *Gal. V. 6.* *Seſſ. VI. cap. VII* *Seſſ. XIV. cap. IV.*

Si l'Auteur étoit Théologien plûtôt que Grammairien & ſimple Critique, il auroit mieux entendu la ſuite du diſcours de JESUS-CHRIST, & le Concile de Trente lui en eût donné la lumiére; mais il

ne ſuivoit ici que celles de Grotius, qui l'ont trompé tant de fois.

XIX. & XX. Passages & Remarques.

DAns la Note ſur le verſet 36. du Chapitre XVII. de ſaint Luc : " Ces mots, *de deux hommes*, & le reſte juſqu'à la fin du verſet, ne ſont " point dans un grand nombre d'exemplaires Grecs... " Il y a apparence que ce paſſage a été pris du Cha- " pitre XXIV. de ſaint Matthieu, ℣. 40. " Il n'eſt pas permis d'imaginer des additions au Texte des Evangiles ſur des apparences, ni ſur ce que certaines paroles manquent à pluſieurs Manuſcrits.

On voit que l'Auteur ſe veut mettre en poſſeſſion de retrancher ce qu'il lui plaît des Evangiles par de ſimples conjectures. C'eſt auſſi ce qui lui fait dire dans la Note ſur ſaint Matthieu : *Ces mots* : Haceldama : *&c.* c'eſt-à-dire, *ne ſont point dans le Grec ; & il y a apparence qu'ils ont été pris du Chapitre* 1. *des Actes*, ℣. 19. Mais pour donner plus de licence à ſa critique, il ajoûte cette maxime générale : *Car les Anciens, ſur-tout parmi les Latins, inſéroient ces ſortes d'additions dans leurs exemplaires*. Que ferons-nous à ces Critiques hardis, qui ſoumettent les Evangiles à leur férule ? On n'a pas même beſoin de rechercher des autorités : on ne lira dans les Ecritures que ce qu'ils voudront, & tout ſera permis à leurs conjectures.

Matt. XXVII. 8.

XXI. Passage.

Luc. XXI. 36. *AFin que vous puiſſiez éviter* : le Grec porte comme la Vulgate : *Afin que vous ſoiez jugés dignes d'éviter tous ces malheurs qui doivent arriver, & de paroître devant le Fils de l'homme.*

REMARQUE.

Il falloit mettre dans le Texte comme dans la Note, *Afin que vous ſoiez juges dignes*; autrement, *que vous méritiez*: & non pas décider que *ce mot ſignifie ſimplement en ce lieu-ci: Vous puiſſiez*: ce qui eſt ſi faux, que l'Auteur ſur le Chapitre xx. V. 35. du même Evangile, avoit traduit ce mot, tant du Grec que de la Vulgate, par ces paroles: *Ceux qui ſeront dignes de l'autre monde & de la réſurrection.* L'Auteur fait ce qu'il veut de ſa critique, & la tourne à ſa fantaiſie, ſans en rendre aucune raiſon. Cependant il ôte à l'Egliſe un paſſage formel de l'Evangile, pour établir le mérite.

XXII. PASSAGE.

Pilate livra Jeſus à leur paſſion. Luc. XXIII. 25.

REMARQUE.

Le Grec porte comme la Vulgate, qu'il livra JESUS *à leur volonté*, θελήματι, *voluntati*: & c'eſt ici une manifeſte altération du Texte ſacré. Le Saint-Eſprit ſavoit bien que les Juifs agiſſoient *par paſſion*: mais il a choiſi un autre mot, & a voulu mettre ſimplement, que JESUS-CHRIST fut livré *à leur volonté*; pour conſerver à l'Evangile ce caractére admirable de modération & de ſimplicité, qui fait que ſans accuſer ou charger les Juifs, on y raconte ſimplement le fait. C'a été dans le même eſprit, que le verſet précédent portoit ſimplement, ſans rien ajoûter: *Pilate prononça ſelon leur demande.*

TOME SECOND.

S. JEAN.

XXIII. PASSAGE, & REMARQUE.

Jean. I. 1. QUoique nôtre Auteur ne ſoit pas le ſeul à traduire : *Le Verbe étoit au commencement* ; je lui ſoûtiendrai toûjours qu'il y auroit eu plus de dignité à traduire : *Au commencement le Verbe étoit*. L'ancien Interpréte Latin lui en avoit donné l'exemple : & quoiqu'il eût pû traduire, s'il eût voulu ; *Verbum erat in principio* : ni lui, ni aucun autre ancien Interpréte, ni aucun Pere Latin, que je ſache, n'a changé l'ordre de ces paroles : *In principio erat Verbum*. Le François le pouvoit retenir, comme le Grec & le Latin ; & nous diſons trés-naturellement : *Au commencement le Verbe étoit* : comme nous diſons
Gen. I. 1. auſſi : *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre*. Il paroît même que ſaint Jean a voulu donner à ſon Evangile un commencement ſemblable à celui que Moïſe a donné à la Genéſe, mais d'une maniére plus ſublime ; afin de marquer expreſſément, qu'au lieu que le Monde a été fait, ſelon ces paroles :
Ibid. *Au commencement Dieu fit le Ciel & la Terre* ; ſaint Jean au contraire fait paroître d'abord, & dès le premier mot de ſon Evangile, que le Verbe qui n'eſt pas fait, mais par qui toutes choſes ont été faites, étoit avant tout commencement, & même avant celui que marquoit Moïſe : ce ſont des beautés qu'il faut conſerver aux Traductions, quand les Langues en ſont capables, parce qu'elles inſinuent des vérités importantes & naturelles au Texte.

XXIV. Passage & Remarque.

AU même Chapitre I. de ſaint Jean: *Nous avons vû ſa gloire, qui eſt une gloire du Fils unique du Pere:* il faut corriger, *qui eſt la gloire*, pleinement & abſolument. L'Auteur en convient dans ſes corrections à la tête de ſon Ouvrage; & il a tort d'avoir laiſſé la faute dans le Texte, qu'il faut préſenter pur au Lecteur. Jean. I. 14.

XXV. Passage.

CElui qui va venir après moi, eſt au-deſſus de moi, parce qu'il eſt plus grand que moi. Jean. I. 15.

Remarque.

Il y a dans le Texte ainſi traduit pluſieurs fautes conſidérables: la premiére, dans ces paroles: *Eſt au-deſſus de moi*: le Texte & la Vulgate portant: *A été fait au-deſſus de moi*: ce qu'on traduit ordinairement: *A été élevé au-deſſus de moi*; ou: *M'a été préféré*: au tems paſſé, & non pas avec l'Auteur au tems préſent.

La ſeconde faute eſt dans ces mots: *Parce qu'il eſt plus grand que moi*: il faut traduire, parce qu'il *étoit*, avec le Grec & la Vulgate; le deſſein de ſaint Jean-Baptiſte étant de faire ſentir, que ſi JESUS-CHRIST lui eſt préféré, & fait ſupérieur dans le tems, c'eſt à cauſe qu'en effet il étoit avant lui, & plus grand que lui de toute éternité.

Il eût été plus clair, plus théologique, & j'ajoûterai plus conforme à la doctrine des Peres, au lieu de traduire: *Plus grand que moi:* de traduire plus ſimplement: *Il a été mis au-deſſus de moi, parce qu'il étoit*

avant moi: πρῶτός μου: de mot à mot: *premier que moi*: pour deux raiſons: la premiére, qu'on eût evité l'inconvénient de dire, que JESUS-CHRIST étoit *élevé au-deſſus* de ſaint Jean-Baptiſte, *parce qu'il étoit plus grand que lui*: ce qui ſemble donner pour preuve de ce qu'on avance, la même choſe qu'on a avancée. La ſeconde, qu'on explique mieux la cauſe premiére & radicale de l'élévation de JESUS-CHRIST au-deſſus de ſaint Jean, en diſant, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il lui ait été préféré dans le tems, parce qu'il étoit devant lui en eſſence, comme en puiſſance, avant tous les tems. Cette critique qui eſt des ſaints Peres, & entre autres de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Auguſtin & de ſaint Cyrille, eût été meilleure que celle que nôtre Auteur a empruntée des Sociniens.

XXVI. PASSAGE, & REMARQUE.

I. Erreur de l'Auteur; que la Divinité de JESUS-CHRIST peut être faite.

DAns la Note ſur le verſet 15. l'Auteur explique: *Il a été fait avant moi*: & ajoûte: *Ce qui peut s'entendre de la Divinité de JESUS-CHRIST*: de ſorte que la Divinité de JESUS-CHRIST ſeroit une choſe faite: ce qui eſt impie, & Arien. Il convient bien à JESUS-CHRIST d'être fait dans le tems, plus grand, ou comme l'explique ſaint Chryſoſtome, *plus illuſtre, & plus honorable* que ſaint Jean-Baptiſte: comme il lui convient *d'être fait Seigneur & Chriſt*; ainſi qu'il eſt écrit dans les Actes. Mais il faut toûjours obſerver la difference entre ce que JESUS-CHRIST a été fait dans le tems, & ce qu'il étoit de toute éternité: ce qui eſt auſſi la ſource de tous les avantages faits ou arrivés à JESUS-CHRIST dans le tems, comme il a déja été dit.

Act. II. 36.

II. En quel ſens JESUS-CHRIST

Ce ne ſont pas-là les idées que les ſaints Peres nous ont données. Si l'Auteur pouvoit ſe réſoudre à

conſulter quelquefois ſaint Auguſtin, il y trouveroit ces paroles, qui expliquent parfaitement l'intention de ce Texte de l' Evangile : *Il a été fait avant moi* : c' eſt-à-dire, mon ſupérieur : *parce qu' il étoit devant moi. Que veut dire cette parole:* il a été fait avant moi? *Ce n'eſt pas à dire: il a été fait avant que je fuſſe ; mais c'eſt-à-dire*, il m'a été préféré.... *Voilà*, dit-il, *ce que veut dire*, Il a été fait avant moi. " Mais pour-
„ quoi a-t-il été fait devant vous, puiſqu'il eſt ve-
„ nu après? C' eſt parce qu' il étoit devant moi .
„ Devant vous, ô Jean, puiſqu' il étoit même de-
„ vant Abraham. „ *Quid eſt, ante me factus eſt? præceſſit me: non factus eſt antequam eſſem ego ; ſed antepoſitus eſt mihi, hoc eſt, ante me factus eſt. Quare ante te factus eſt, quum poſt te venerit? quia prior me erat. Prior te, o Joannes .... audiamus ipſum dicentem : Et ante Abraham ego ſum*. Voilà donc la cauſe profonde de la préférence attribuée à JESUS-CHRIST ; & cette cauſe c' eſt ſon exiſtence éternelle devant ſaint Jean, devant Abraham, & enfin devant toutes choſes, étant juſte que tout avantage ſoit accordé dans le tems, à celui qui a l'avantage naturel d'être éternellement.

a été fait Paſſage de ſaint Auguſtin. *Aug. tract. 2. in Joan. n. 7.*

Saint Cyrille s'explique de même: " Tout le mon-
„ de, dit ce grand Docteur, admiroit ſaint Jean-
„ Baptiſte, & JESUS-CHRIST n'étoit pas connu...
„ mais JESUS-CHRIST a prouvé ſa Divinité par
„ ſes miracles, & on avoit vû que Jean-Baptiſte n'
„ avoit rien au-deſſus de la condition humaine .
„ C'eſt ce que Jean-Baptiſte explique myſtérieuſement
„ par ces paroles: „ Celui qui viendra après moi, a été fait devant moi, *c'eſt-à-dire, a été fait plus célèbre, & plus grand... Mais après avoir dit*, Il a été fait devant moi : *il en falloit montrer la cauſe en diſant*, parce qu' il étoit devant moi : *& en lui attribuant par ce moïen la plus ancienne gloire*: προτεταγμένην δόξαν : *& une excellence éternelle, comme à celui qui étoit Dieu par*

III. Paſſage conforme de ſaint Cyrille d' Alexandrie

Cyrill. comm in Evang Joan. lib. 1. in cap. 1. 15.

ſa nature: car, dit-il, *il étoit toûjours devant moi, & en toutes manières plus grand, & plus glorieux*. C'eſt ainſi que les Saints trouvoient dans la préexiſtence éternelle du Fils de Dieu, la ſource radicale & primitive de toutes ces excellences.

IV. L'Auteur prend l'eſprit des Sociniens: raiſonnement de Volzogue.

C'eſt ce que les Sociniens tâchent d'éluder, en diſant qu'il eſt ridicule de conclure l'excellence de quelqu'un au-deſſus d'un autre, parce qu'il le devance dans l'ordre du tems; & c'eſt le raiſonnement de Volzogue & des autres. Ces guides aveugles ne veulent pas voir, que JESUS-CHRIST, en diſant, qu'il étoit avant l'exiſtence de ſaint Jean, qui étoit né ſix mois devant lui, il s'attribuoit à lui-même une autre naiſſance; c'eſt-à-dire, une naiſſance éternelle qui le mettoit naturellement juſqu'à l'infini au-deſſus de ſaint Jean-Baptiſte, à cauſe qu'il étoit Dieu & Fils de Dieu par nature, c'eſt-à-dire, de même dignité auſſi-bien que de même eſſence que ſon Pere.

Volz. comm in Joh. here tom 1. pag. 728, 729.

Nôtre Auteur qui veut nous reſtreindre aux idées baſſes & humaines des Sociniens, ne veut rien voir dans ce paſſage de l'Evangile qui nous montre la Divinité de JESUS-CHRIST, & réduit tout aux prérogatives de JESUS-CHRIST dans le miniſtére de la parole. Ce qu'il a pouſſé juſqu'à l'altération du Texte, en traduiſant: *Il eſt*, au lieu d'*il étoit*: comme il a été obſervé dans la remarque précédente.

Au reſte, je répéte encore une fois, que je ne l'accuſe pas de nier abſolument la Divinité de JESUS-CHRIST qu'il reconnoît en beaucoup d'endroits: je remarque ſeulement qu'il a pris une trop forte teinture des interprétations Sociniennes pour les abandonner tout-à-fait, & enfin qu'il le faut ranger avec ceux qui affoibliſſent la Divinité de JESUS-CHRIST ſans la nier, au nombre deſquels nous avons vû qu'il a mis lui-même Grotius.

Il a recours à ſaint Chryſoſtome qui ſans doute n'eſt pas contraire aux autres Peres : mais nous aurons dans la ſuite un lieu plus commode de bien expliquer la doctrine de ce Pere, lorſque nous viendrons à l'endroit d'examiner celle de l'Auteur ſur la qualité du Meſſie.

V. On renvoie à un autre endroit, un paſſage de ſaint Chryſoſtome, cité par l'Auteur.

XXVII. & XXVIII. PASSAGES.

DAns la Note ſur le Chapitre I. *Le Fils unique qui eſt dans le ſein du Pere :* Cette expreſſion, dit-il, marque une union trés-intime du Pere & du Fils, & telle que Moïſe, ni aucun Prophéte ne l'ont euë. Il parle de même dans la Note ſur ſaint Jean : Il y a, dit-il, dans le Grec, *propre Pere de* JESUS-CHRIST ; ce qui marque qu'il n'appelle pas Dieu ſon Pere, de la maniere qu'il eſt le Pere commun de tous les hommes, mais d'une maniére propre & ſinguliére. *Jean. I. 18.* *Ibid. V. 18*

REMARQUE.

Ce n'eſt pas aſſez dire ; & l'Auteur ſait bien que les Sociniens en diſent autant. En effet ſelon la doctrine qu'il approuve dans la Préface & ſur ſaint Luc, il ſuffit que Dieu ait formé par le Saint-Eſprit, le corps de JESUS-CHRIST, ſans qu'il ſoit Dieu & de même nature que ſon Pere, pour faire que Dieu ſoit ſon Pere, non d'une maniére commune, mais d'une maniére propre & particuliére : puiſqu'en effet il n'y a aucun homme qui ait été conçû de cette ſorte. Les Sociniens ont fait ſur cela des Traités entiers ; ainſi la Note eſt inſuffiſante. Il falloit exprimer diſtinctement, que cette union étoit une parfaite unité en nature & en eſſence, telle qu'elle eſt entre le Pere & le Fils unique, conçû & de- *Luc. I. 35*

meurant éternellement dans le ſein du Pere; ce que l'Auteur n'a pas voulu dire.

Il faut parler conſéquemment avec des Hérétiques auſſi ſubtils que les Sociniens: & quand on leur a accordé que JESUS-CHRIST peut être appellé légitimement le propre Fils de Dieu, d'une façon auſſi ſinguliére que celle qui réſulte de la conception virginale par l'operation du Saint-Eſprit; il ne faut plus eſpérer de ſe diſtinguer d'avec eux par des expreſſions équivoques.

XXIX. PASSAGE.

Luc. I. 21. SUr le verſet 21. du même Chapitre, l'Auteur traduit: *Propheta es tu*? Etes-vous *le Prophéte*? à cauſe de l'article Grec: ὁ προφήτης: & la Note porte, que les Juifs attendoient un Prophéte particulier, outre Elie avant le Meſſie.

REMARQUE.

Je demanderois volontiers où l'on a pris ce Prophéte? dans quel Livre des Juifs ou des Chrétiens on l'a trouvé? & enfin où l'on a vû qu'il fût nommé par les Juifs le Prophéte par excellence? Si cela ne ſe trouve nulle part, & que les Juifs ne connoiſſent de Prophéte ainſi appellé *le Prophéte par excellence*, que les Meſſie ſeul; il faudra avec Grotius expliquer d'une autre maniére l'article Grec, & reconnoître peut-être que les Juifs inquiets ſur les prétentions de ſaint Jean-Baptiſte, lui ont fait deux fois en differens termes, la même queſtion, *S'il étoit le CHRIST*? Quoiqu'il en ſoit, il n'eſt pas permis de faire accroire aux Juifs tout ce qu'on veut, ni de leur faire imaginer, qu'on appellât *le Prophéte* par excellence, un autre que JESUS-CHRIST. D'ail-

leurs, ſaint Jean a bien pû nier qu' il fût Prophéte, au ſens que Prophéte ſignifie quelqu' un qui doive prédire l' avenir : mais il ne pouvoit nier de bonne foi, qu'il fût le Prophéte qu'on devoit, comme un autre Elie, attendre avant JESUS-CHRIST, & qui lui devoit ſervir de Précurſeur.

XXX. PASSAGE, & REMARQUE.

DAns la Note du Chapitre III. ſur le verſet 8. j'avouë bien avec l'Auteur que le mot *d' eſprit* s'entend en quelque ſorte, du vent dans ces mots : *L' eſprit ſouffle où il veut :* mais à condition qu' on marquera avec les Peres, que ſous cet eſprit, ſe comprend le Saint-Eſprit, dont JESUS-CHRIST venoit de parler, & qui eſt proprement *l' Eſprit qui ſouffle où il veut*. On voit ici comme preſque par-tout une affectation de réduire les expreſſions de l'Evangile au ſens le plus bas ; & au lieu que JESUS-CHRIST ſe ſert de la comparaiſon du vent pour nous élever au ſouffle divin du Saint-Eſprit, celui-ci ne ſonge qu' à renfermer toutes nos idées dans la matiére. *Joan. III. 8.* *Ibid. verſ. 3d*

XXXI. PASSAGE.

„ AU Chapitre VI. dans la Note ſur le verſet „ 64. *Ces paroles ſont eſprit & vie* : il faut „ entendre d'une maniére ſpirituelle ce que je vous „ dis, & non pas d'une maniére charnelle & groſ„ ſiére, comme vous l' entendez : & la Note ſur le „ verſet 69. porte auſſi, Que ces paroles ménent à „ la vie, étant entendues, comme le remarque „ Euthymius, d'une maniére ſpirituelle & non pas „ charnelle.

REMARQUE.

Cette Note laiſſée toute nue contentera les Calviniſtes. Je ne veux pas qu'on faſſe toûjours le controverſiſte; mais dans des paſſages ſi ſolemnels dont on ſait que les hérétiques abuſent, il faut marquer quelque choſe qui nous diſtingue d'avec eux. Si l'Auteur vouloit citer quelque Auteur Grec, au lieu d'Euthyme qu'on peut tourner en un mauvais ſens, il auroit trouvé dans les anciens Peres quelque choſe de beaucoup plus beau & plus ſolide ſur ce Texte de l'Evangile: *Ces paroles ſont eſprit & vie*. Saint Cyrille les explique ainſi: *JESUS-CHRIST*, dit-il, *remplit ici tout ſon corps d'eſprit & de vie*: & un peu après: *La vertu de l'eſprit rend le corps de JESUS-CHRIST vivifiant: c'eſt pourquoi*, continue-t-il, *ces paroles*, où il ne parle que de ſon corps, " ſont „ eſprit, c'eſt-à-dire, ſpirituelles, & tirées de la „ vertu du Saint-Eſprit; & ſont vie en même tems, „ c'eſt-à-dire, vivifiantes; ce qu'il ne dit pas pour „ deſtituer ſa chair du Saint-Eſprit, mais pour nous „ déclarer cette verité que la chair n'eſt pas vivifiante „ par elle-même, mais que la ſienne l'eſt à cauſe „ qu'elle eſt unie au Verbe qui eſt la vie même par „ nature: „ comme il le prouve en cet endroit & ailleurs par le myſtére de l'Euchariſtie qui porte immédiatement l'eſprit & la vie dans nos corps & pour nos ames. Les autres Peres les tournent peut-être d'une maniére un peu différente, mais également contraire à la fauſſe ſpiritualité des Calviniſtes. On ne voit donc pas pourquoi nôtre Auteur affecte de citer Euthyme, Auteur du XII. ſiécle & qui a été dans le ſchiſme, plûtôt que ſaint Cyrille & les Anciens; ſi ce n'eſt pour donner un ſens ambigu aux paroles de JESUS-CHRIST, qui priſes dans leur naturel, ſont toutes pour nous.

Cyrill. in Joh. lib. IV. p. 177.

XXXII. PASSAGE.

JE ſuis avant qu' Abraham fût né. Joan. VIII. 58.

REMARQUE.

Nous avons déja obſervé que traduire ainſi, c'eſt ne traduire ni la Vulgate, ni le Grec qui lui eſt conforme : où il ſe faut ſouvenir de la régle ſans exception que nous avons établie dans tout le Nouveau Teſtament : & c'eſt que pour expliquer ce qui s'appelle naître proprement, vraïe nativité & naiſſance proprement dite, on n'y trouve jamais emploié le terme γενέσθαι, mais toûjours le terme γενᾶσθαι. Mais pour démontrer plus clairement la néceſſité de traduire ſelon la Vulgate, nous allons poſer quelques principes du langage de l'Evangile de ſaint Jean ſur le Fils de Dieu. I. Principes pour expoſer à fond ce paſſage : *Avant qu' Abraham fût fait*, &c. *I. Inſtr. Rem. ſur la Préf. V. Paſſ. n. VII pag.* 534.

Nous diſons donc premiérement que le γενέσθαι que la Vulgate traduit ici par *fieri*, ne peut jamais convenir à JESUS-CHRIST comme Dieu : cela eſt certain, & il n'y eut jamais que l'Auteur qui ait avancé qu'on pouvoit attribuer à JESUS-CHRIST ſelon ſa Divinité, *d'être fait*, ἐγένετο : ci-deſſus, Jean, I. 15.

Le ſecond principe du langage de ſaint Jean, c'eſt que le verbe ſubſtantif εἰμὶ, *je ſuis*, ſur-tout étant oppoſé à γενέσθαι, *être fait*, ne peut convenir qu'au vrai Dieu ; & c'eſt de quoi tous les Peres ſont d'accord.

De-là ſuit en troiſiéme lieu, que le deſſein de ſaint Jean, ou plûtôt celui de JESUS-CHRIST dont il rapporte les paroles, eſt d'attribuer à Abraham quelque choſe qui ne convienne pas à JESUS-CHRIST comme Dieu, & réciproquement quelque choſe à

à JESUS-CHRIST comme Dieu, qui ne puiſſe convenir à Abraham.

II. Suite de principes pour établir le langage de ſaint Jean: Ce que veut dire ce mot *erat*: Il étoit.

Quatriémement, ſaint Jean avoit poſé ce langage dès le commencement de ſon Evangile: *Le Verbe étoit, le Verbe étoit en Dieu, le Verbe étoit Dieu, il étoit au commencement en Dieu:* voilà le caractére de la Divinité dans le verbe ſubſtantif, *il étoit*: mais en même tems on trouve le caractére eſſentiel de la créature dans les paroles ſuivantes: *Toutes choſes ont été faites par lui:* ἐγένετο: *& ſans lui, rien n'a été fait de ce qui a été fait*. Voilà donc bien clairement le caractére de la Divinité dans JESUS-CHRIST *qui étoit;* & afin qu'on ne s'y trompe jamais, voilà auſſi le caractére de créature dans ce qui a été fait. L'Evangéliſte con-
Joan. I. 10. tinue ſur le même ton: *Le Verbe étoit dans le monde: erat*: & incontinent après: *Le monde a été fait par lui:* ἐγένετο: voilà toûjours le Verbe avec ſon *erat*, ἦν: & le monde, la créature avec ſon *factus eſt*, ἐγένετο: & l'oppoſition de l'un & de l'autre paſſe en langage ordinaire.

Cinquiémement, comme il convient à JESUS-CHRIST homme d'être créé en un certain ſens, l'Evangéliſte diſtingue ce qu'il étoit naturellement, d'avec ce qu'il a été fait: il étoit Dieu, il étoit Verbe:
Ibid. I. 14. mais *ce Verbe a été fait chair*: a été fait σὰρξ ἐγένετο: voilà ce qu'il étoit par ſa nature; voilà ce qu'il a été fait par ſa bonté. Ainſi, ſelon le langage de ſaint Jean, par *l'être*, & par *l'être fait*, ce que le Verbe a été fait dans le tems, demeure éternellement diſtingué de ce qu'il étoit de toute éternité.

C'eſt ſixiémement ce que vouloit dire ſaint Jean-Baptiſte dans le même Chapitre I. de l'Evangile de
Ibid. I. 15. ſaint Jean: *Celui qui viendra après moi, a été fait mon ſupérieur, parce qu'il étoit avant moi*: par où ſe montre la préſéance naturelle de JESUS-CHRIST dans le mot *d'être*, & à la fois la cauſe des avantages ac-

cordés à JESUS-CHRIST en le faiſant ſupérieur de ſaint Jean-Baptiſte.

C'eſt donc en ſeptiéme lieu un langage trés-établi dès le commencement de l'Evangile de ſaint Jean, qu', il faut diſtinguer ce que JESUS-CHRIST étoit, d' avec tout ce qui a été fait: ἐγένετο: & de ce qu'il a été fait lui-même: *Verbum caro factum eſt*: σὰρξ ἐγένετο.

En huitiéme lieu, c' eſt une ſuite de ce langage qui fait dire au même ſaint Jean, à la tête de ſa I. Epître canonique: *Ce qui étoit dès le commencement*, vous eſt devenu ſenſible dans la chair dont il a été revêtu. Et encore: *La vie qui étoit dans le ſein du Pere, s'eſt manifeſtée*: afin que nous diſcernions ce qui étoit devant tous les tems, d' avec ce qui a été manifeſté, c'eſt-à-dire, rendu ſenſible dans l'Incarnation.

III. Paſſage de ſaint Auguſtin, de ſaint Cyrille, & de ſaint Chryſoſtome.

C'eſt pourquoi en neuviéme lieu, nous avons ouï ſaint Auguſtin & ſaint Cyrille dire d' un commun accord; l'un, que le *fieri* d' Abraham ſignifioit une choſe qui étoit faite; & l'autre, que le γενέσθαι ſignifioit une créature tirée du néant: au lieu que le verbe *ſum*, *je ſuis*, oppoſé au *fieri* d' Abraham, emportoit en la perſonne de JESUS-CHRIST un caractére de Divinité; en ſorte que JESUS-CHRIST & Abraham, par *l'être*, & par *l'être fait*, étoient caractériſés, l' un Dieu au-deſſus de tout, & l' autre une pure créature.

Il réſulte en dixiéme lieu, que ceux qui ſe ſont donné la peine de prouver que le γενέσθαι ſe doit prendre ſouvent pour *eſſe*, parmi leſquels eſt Grotius, ſont bien loin du but: puiſqu'il ne s' agit pas d' expliquer ici ce que veut dire *eſſe* abſolument, mais ce qu'il veut dire, lorſqu'il eſt choiſi évidemment, pour l' oppoſer à *eſſe*, & pour caractériſer JESUS-CHRIST comme différent d' avec Abraham.

Que ſi l'on objecte, que tous les Peres n'ont pas marqué cette conſéquence; je réponds en onziéme lieu, qu' il

nous ſuffit que quelques-uns, & des principaux, comme ſaint Auguſtin & ſaint Cyrille, l'aïent marquée ſi expreſſément, & que les autres ne l'aïent pas exclue: cela ſuffit, dis-je, pour les faire concourir enſemble, & établir le ſens qu'il faut retenir dans une Verſion. J'ajoûte que les autres Peres, comme par exemple ſaint Chryſoſtome, ont mis un équivalent, lorſqu'ils ont dit que le verbe *ſum* induiſoit une égalité du Fils de Dieu avec ſon Pere, puiſqu'il s'attribuoit le, *je ſuis*, avec la même force.

Hom LIV. in Joh.

C'eſt auſſi ce qu'a remarqué le Cardinal Tolet. Si néanmoins il ſemble permettre de traduire, *Avant qu'Abraham fût*; que ſert à nôtre Interpréte cette autorité, puiſqu'il n'a pas cru pouvoir la ſuivre, ni traduire de cette ſorte? Car il a bien vû, que de faire être JESUS-CHRIST comme Abraham, & donner une même force à γενέσθαι, & à εἰμὶ, *ſum*: c'étoit trop ouvertement mépriſer la diſtinction *d'être*, & *d'être fait*, reconnue par ce Cardinal; Abraham étant comme peut être une créature, & JESUS-CHRIST étant comme il convient à un Dieu, abſolument & ſans reſtriction.

IV. Conſéquence en faveur de la Vulgate.

Je conclus de tous ces principes du langage de ſaint Jean dans ſon Evangile, qu'il falloit traduire avec la Vulgate: *Je ſuis avant qu'Abraham eût été fait*; puiſqu'on ſauvoit par ce moïen & la Vulgate & le Grec.

On ne manquera pas de nous dire, qu'il y-a-là trop de ſubtilité pour en faire un ſens littéral: mais on ne peut parler ainſi, que faute de diſtinguer ce qui eſt précis d'avec ce qui dégénére en fauſſe ſubtilité; la ſuite nous fera paroître que c'eſt-là une des erreurs de nôtre Auteur. On voit au reſte, qui ſont ici ceux qui ſubtiliſent, ou ceux qui ſuivent la traduction dans laquelle la Vulgate eſt tombée naturellement, ou ceux qui ont voulu raffiner ſur elle. Si

l'Auteur n'eût pas voulu ſubtiliſer, & qu'il eût pris naturellement la Traduction de *l'ancienne édition Latine*, comme il s'y étoit obligé par le titre de ſon Livre, on n'auroit rien eu à lui objecter, & il auroit avec la Vulgate parfaitement repréſenté l'original Grec.

Enfin, il falloit trouver pour Abraham un mot qui ne convint pas à JESUS-CHRIST comme Dieu. Or il lui convient comme Dieu, ſelon l'expreſſe définition du Concile de Nicée, *d'être né* : ce n'eſt donc pas, par *être né*, mais par *être fait*, qu'Abraham lui eſt oppoſé: nul exemple ne pouvoit autoriſer cet éloignement de la Vulgate, ſur-tout après les raiſons que nous avons rapportées ailleurs. *I. Inſt. Rem. ſur la Préf. V. Paſſ. n. VII. pag. 514.*

Après une ſi ſolide Théologie, qui, comme on a vû, n'eſt pas la mienne, mais celle des anciens Peres : nous concluons ſans héſiter en faveur de la Traduction ſelon la Vulgate. Rien ne la peut empêcher qu'une fauſſe délicateſſe de langage, à cauſe que quelques-uns s'imaginent ſentir dans nôtre Langue quelque choſe de rude, en diſant *qu'Abraham ait été fait* : au lieu que ſans s'arrêter à ces vaines obſervations, il falloit penſer qu'Abraham eſt comme le reſte des hommes, au nombre des choſes faites ; & que nous traduiſons tous les jours ſans que perſonne s'en choque, dans le Pſeaume XCIV. *Pleurons devant le Seigneur qui nous a faits* : & dans le Pſeaume XCIX. *C'eſt lui qui nous a faits, & nous ne nous ſommes pas faits nous-mêmes*.

XXXIII. PASSAGE.

JE vous donne un nouveau commandement : la Note porte: „ Que la plûpart des Commentateurs Grecs „ entendoient par ce commandement nouveau, que „ les Chrétiens ſont obligés d'aimer leurs freres plus „ qu'eux-mêmes, à l'exemple de JESUS-CHRIST : *Joan. XIII. 34.*

„ un peu après il ajoûte : On appelle auſſi au *nouveau*, „ dans l'Ecriture ce qui eſt excellent ; en ſorte que „ cette expreſſion, *nouveau*, pourroit marquer ſeu- „ lement, qu'il leur donne un excellent comman- „ dement. „

REMARQUE.

Il n'eſt pas permis d'exclure *le nouveau* en ſon vrai ſens, comme l'Auteur fait, en permettant de traduire *excellent ſeulement*. La vraïe ſignification de *nouveau*, c'eſt que JESUS-CHRIST donne à ce précepte une nouvelle étendue ſur tous les hommes, comme
Luc. X. 27. 37. il eſt dit dans ſaint Luc ; & en même tems une nouvelle perfection, en nous aimant, non-ſeulement comme freres, mais encore comme membres les unes des autres ſous le même Chef, qui eſt JESUS-CHRIST.

Quant à l'autre explication qui oblige les Chrétiens à aimer leurs freres plus qu'eux-mêmes, à l'exemple de JESUS-CHRIST, il falloit ſe ſouvenir que l'Evangile n'ordonne autre choſe que d'aimer ſon prochain *comme ſoi-même*. Quand donc on nous donne ſous le nom de *la plûpart des Commentateurs Grecs*, ſans en nommer aucun, un précepte ſi directement contraire à l'Evangile, il y falloit apporter quelque explication qui éloignât une idée ſi fauſſe ; autrement on mêleroit le vrai & le faux ſans exactitude & ſans régle.

Au reſte, ſi l'Auteur veut dire que JESUS-CHRIST a aimé ſes amis plus que lui-même, quand il a donné ſon ame pour eux, il ſe trompe : il eſt vrai ſeulement qu'il a aimé leur ſalut éternel plus que ſa vie corporelle & mortelle, ce qui eſt dans l'ordre de la charité & de la juſtice. Ce que JESUS-CHRIST a aimé plus que ſoi-même, c'eſt ſon Pere ſeul, puiſqu'il a dit : *Mon Pere, faites vôtre volonté, & non pas la*

mienne : & que ſaint Paul a dit auſſi, *JESUS-CHRIST ne s'eſt pas plû à lui-même* ; il n'a pas ſongé à ſe ſatisfaire : *mais il a dit* à ſon Pere *dans les Ecritures* : *Les injures qu'on vous a faites, ſont tombées ſur moi* ; & je les ai portées pour vôtre gloire. Rom. XV. 3.

XXXIV. PASSAGE.

SUr le Chapitre XIV. *V.* 13. qui oblige à tout demander au nom de JESUS-CHRIST, la Note porte : „ Juſqu'alors les Juifs avoient demandé au „ nom & par les mérites de leurs Patriarches Abra- „ ham, Iſaac & Jacob ... mais à l'avenir on de- „ voit demander au nom de JESUS-CHRIST. „

REMARQUE.

On n'exprime pas que les anciens Juſtes étoient ſauvés au nom, par la foi & par les mérites du CHRIST : puiſqu'au contraire, on l'exclut par l'oppoſition qu'on fait entre les anciens & les nouveaux. Un Théologien ſolide auroit obſervé, que lorſqu'on prioit ſous la Loi au nom d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, JESUS-CHRIST y étoit compris, comme celui qui étoit leur fils, *en qui toutes les Nations de la terre devoient être bénites* : ce qui étoit même le fondement de l'Alliance avec Abraham, Iſaac & Jacob. Ainſi la Note demeure avec Grotius dans l'écorce de la lettre, & les Critiques n'en ſavent pas davantage.

XXXV. PASSAGE.

AU même Chapitre XIV. 16. 26. *Mon Pere vous donnera un autre Défenſeur* : ce qui eſt encore répété aux Chapitres XV. 26. & XVI. 7.

REMARQUE.

Il y a ici une affectation peu digne d'un Interprére ſérieux : il falloit laiſſer dans le Texte, *Conſolateur*, qui eſt connu du peuple : le *Défenſeur*, en l'expliquant, auroit trouvé ſa place dans la Note. Quand on ôte au peuple des expreſſions auſquelles il eſt accoûtumé & qu'il entend, & qu'en même tems on lui en donne qu'il n'entend pas, il ne ſait preſque plus ſi c'eſt l'Evangile qu'il lit. Le terme de *Conſolateur*, qui exprime que le Saint-Eſprit ſera donné pour ſuppléer par ſes dons à l'abſence de JESUS-CHRIST, & par ce moïen nous conſoler dans nôtre affliction, eſt clair & bien plus touchant que celui de *Défenſeur*, qui demande d'être expliqué, ce que du moins il auroit fallu faire d'abord.

XXXVI. XXXVII. XXXVIIII. XXXIX. & XL. PASSAGES:

Sur la qualité de Meſſie.

JE comprends ſous ces Paſſages tous ceux où l'Auteur affecte d'attribuer beaucoup de choſes à JESUS-CHRIST en qualité de Meſſie.

Matth. XXVIII. 18. En ſaint Matthieu : *Tout pouvoir m'a été donné dans le Ciel & ſur la terre :* la Note porte : *Toute l'autorité que je dois avoir comme Meſſie.*

Marc. II. 27. Dans la Note ſur ſaint Marc : *JESUS-CHRIST a pû, en qualité de Meſſie, corriger la rigueur du Sabat.*

Marc. XIII. 32. Sur le même Evangile de ſaint Marc, la Note remarque certaines choſes qui ne conviennent pas à JESUS-CHRIST en qualité de *Meſſie*, mais au *Pere ſeul*, comme de juger les hommes dans le dernier Jugement.

Voici la Note sur saint Jean: On peut entendre ce terme *fait*, de la Divinité de JESUS-CHRIST; ce que néanmoins il exclut après, *parce qu' il s' agit de JESUS-CHRIST comme Messie:* & il s'appuïe de saint Chrysostome. Cette restriction de JESUS-CHRIST comme Messie, est répandue dans tout l'Ouvrage: on y a remédié par un carton sur saint Jean: *Où JESUS-CHRIST avoit*, dit-il, *parlé de soi comme Messie & envoïé de Dieu*. Il reste la question pourquoi on n'a corrigé que ce seul endroit, en laissant les autres où la même doctrine est répandue. *Joan. I. 15.* *Ibid. V. 20.*

REMARQUE.

Ces sortes de restrictions sont établies pour distinguer ce que JESUS-CHRIST aura fait en qualité de Messie, de ce qu'il pourroit avoir fait en quelqu'autre qualité; comme, par exemple, en tant qu'homme, ou en tant que Dieu: mais la saine Théologie s'oppose à cette distinction. Les Théologiens distinguent bien ce qui convient à JESUS-CHRIST en qualité d'homme, d'avec ce qui lui convient comme Dieu: mais on ne distingue point ce qui lui convient comme Messie, de ce qui lui peut convenir, ou comme homme, ou comme Dieu; parce que la qualité de Messie enferme l'un & l'autre.

I. C'est une erreur de distinguer ce que JESUS-CHRIST a fait en qualité de Messie, de ce qu'il a fait comme Dieu.

Le nom même de Messie, c'est-à-dire, CHRIST & Oint, comprend la Divinité dont JESUS-CHRIST étoit oint par son union avec le Verbe, comme toute la Théologie en est d'accord, & que David le chante par ces paroles du Psaume XLIV. *Vôtre throne, ô Dieu, est éternel: & c' est pour cela, ô Dieu, que vôtre Dieu vous a oint*: avec excellence, & d'une maniére qui ne convient pas aux autres, qui sont comme vous appellés Oints: *præ participibus tuis*. Ainsi l'Onction de *Psalm. XLIV. 8 9.*

JESUS-CHRIST ſuppoſe qu' il étoit Dieu, & qu' il eſt en même tems appellé CHRIST.

En effet, ſi le Meſſie n' étoit Dieu, il ne pourroit ni parler ni agir avec toute l' autorité qui lui convenoit, ni chaſſer les démons & faire les autres miracles par le Saint-Eſprit, comme par un eſprit qui lui étoit propre, & qui reſidoit en lui ſans meſure; ainſi que l' a expliqué ſaint Cyrille dans ſon neuviéme Anathématiſme: ni enfin racheter le monde en offrant pour nous une victime d' une dignité infinie par ſon union avec la perſonne du Verbe. Ainſi cette expreſſion de JESUS-CHRIST comme Meſſie, induit une diſtinction du Meſſie d' avec Dieu, qu' il faut laiſſer à ceux qui ne veulent pas croire que le CHRIST pour être vrai CHRIST, devoit être Dieu & homme tout enſemble.

Il ne falloit donc pas dire, que tout pouvoir
Matth. XXVIII. 18. eſt donné à JESUS-CHRIST en qualité de Meſſie; mais il faut dire que la qualité de Meſſie ſuppoſant qu' il étoit Dieu, l' exercice de la puiſſance abſoluë dans le Ciel & ſur la terre lui eſt dû naturellement.

Il ne falloit pas non plus dire, que JESUS-
Marc. II. 27. CHRIST, *en qualité de Meſſie, pouvoit tempérer la rigueur du Sabat;* mais il falloit dire, qu' étant vraiment Dieu, même en qualité de Meſſie, il étoit maître du Sabat, juſqu' à pouvoir l'abolir avec une autorité auſſi abſoluë que ſon Pere.

Ibid. XIII. 32. Il falloit encore moins dire ſur ſaint Marc, que la qualité de Juge ſouverain ne regardoit pas JESUS-CHRIST *comme Meſſie:* mais il falloit dire que Dieu qui établi JESUS-CHRIST Juge ſouverain des hommes & des Anges, ne pouvoit remettre cette autorité qu'à un égal.

Joan. I. 15. Au lieu d' expliquer ſur ſaint Jean, qu' on pourroit dire de la Divinité de JESUS-CHRIST qu' *elle*

a été faite: & au lieu d'exclure cette locution ſeulement, à cauſe qu'en ce lieu il eſt parlé de lui *comme Meſſie*; ce qui inſinue trop ouvertement, que la qualité de Meſſie ſépare de JESUS-CHRIST la Divinité: il falloit dire que la Divinité qui eſt naturelle au Meſſie, ne pouvant *être faite* en aucun ſens, il répugne à JESUS-CHRIST comme Dieu d'avoir été fait.

II. Paſſage de ſaint Chryſoſtome, remis exprès en cet endroit. *Hom. III. in Joan.*

On a recours à ſaint Chryſoſtome pour expliquer comment JESUS-CHRIST a été *fait avant ſaint Jean*, ſans intéreſſer ſa Divinité; *parce que*, dit le Traducteur, *ſelon ce Pere, il s'agit ici de JESUS-CHRIST comme Meſſie, qui alloit annoncer l'Evangile, & qui devoit être préféré à ſaint Jean*: par où il tâche d'inſinuer qu'il n'y a aucun avantage à tirer de ce paſſage de l'Evangile pour la Divinité de JESUS-CHRIST; mais il ne rapporte qu'imparfaitement ſaint Chryſoſtome, en lui faiſant dire, *qu'il s'agit de JESUS-CHRIST comme Meſſie*; de quoi ce ſaint Docteur ne dit pas un mot: & je demande au Lecteur, qu'il ſoit attentif à cette obſervation dont on verra l'importance.

Il eſt vrai que ſaint Chryſoſtome obſerve que ſaint Jean-Baptiſte, lorſqu'il dit que *JESUS-CHRIST viendra après lui*, l'entend non pas de la naiſſance humaine de JESUS-CHRIST, mais du miniſtére *de la Prédication*, dans lequel il eſt vrai auſſi que JESUS-CHRIST eſt venu après ſaint Jean, qui en effet a prêché & a dû prêcher avant lui, puiſqu'il étoit ſon Précurſeur. Il eſt vrai auſſi, que JESUS-CHRIST devoit être préféré à ſaint Jean dans ce miniſtére; puiſqu'encore que ſaint Jean l'eût exercé le premier, JESUS-CHRIST devoit l'exercer avec plus d'autorité & de gloire: ce qui donne lieu à cette expreſſion: *Il a été fait avant moi*: c'eſt-à-dire, dit ſaint Chryſoſtome, Il a été fait *plus illuſtre*, & plus honorable, ἐντιμότερος: & comme il venoit de dire, λαμπρότερος. Juſqu'ici nous ſommes d'accord; mais il ne falloit pas oublier, que ſaint Chryſoſtome voulant

apporter la raiſon radicale & primitive de la préférence accordée à JESUS-CHRIST, conclut ainſi ſon diſcours: *Il explique*, dit-il, *la cauſe de toute cette queſtion ; & la cauſe c'eſt*, pourſuit-il, *que JESUS-CHRIST étoit le premier* : où il remarque, que ſaint Jean-Baptiſte ne dit plus, *Il a été fait avant moi* ; mais, *Il dit qu'il étoit avant lui, encore qu'il ſoit venu après* : ce qui ne peut plus regarder que ſon eſſence éternelle.

Ainſi tout ce diſcours de ſaint Chryſoſtome ſe termine à dire, que la cauſe premiére & eſſentielle de la préférence abſoluë de JESUS-CHRIST ſur ſaint Jean, ſelon l'Evangile, eſt ſon exiſtence éternelle: ce qu'il *tranche*, dit-il, *en peu de mots* ; mais il ajoûte : *quoiqu'en peu de mots, nous avons touché le fond*. Le fond eſt donc, que JESUS-CHRIST avoit été fait plus conſidérable que ſaint Jean dans le miniſtére de la Prédication, à cauſe qu'il *étoit avant lui*, encore que venu après, en diſtinguant, comme nous faiſons à ſon exemple, ce que JESUS-CHRIST avoit été fait, & ce qu'il étoit naturellement avant tous les tems.

Voïez ci-deſſus, Paſſ. XXV. XXVI.

De cette ſorte, il faut joindre ſaint Chryſoſtome aux autres Peres, marqués ci-deſſus, qui ont démontré par ce paſſage la Divinité de JESUS-CHRIST, & ne pas croire avec l'Auteur que la nature divine ne convienne pas à JESUS-CHRIST comme Meſſie; puiſqu'on voit que finalement, il n'eſt vrai Meſſie qu'à cauſe qu'il étoit Dieu avant tous les tems.

Hom. 2. 3. in Joan.

Et ceux qui voudront conſidérer les endroits où ſaint Chryſoſtome explique à fond & expreſſément ce que veut dire ce mot *erat*, *il étoit*, attribué ſi ſouvent au Verbe éternel dans cet Evangile, verront encore plus clairement, qu'il ne ſe peut rapporter qu'à l'éternité & à la Divinité de JESUS-CHRIST, par laquelle celui qui *s'eſt fait homme*, *étoit* auparavant & toûjours; & encore, *qu'il étoit Verbe* ; *qu'il étoit en Dieu* ; *qu'il étoit*

Dieu: ſans quoi auſſi on doit entendre, qu'il ne ſeroit pas le *CHRIST*, ni l'Oint de Dieu par excellence; puiſque même par ſon onction il étoit Dieu, comme il a été démontré d'abord.

Ainſi cette diſtinction ſi familiére à l'Auteur, & répandue dans tout ſon Ouvrage, de ce qui convient à JESUS-CHRIST comme Meſſie, d'avec ce qui lui convient, ou comme étant Dieu, ou comme étant homme, reſſent la groſſiéreté de l'héréſie des Sociniens, & non pas la ſublimité de la Théologie Chrétienne.

ACTES DES APÔSTRES.

XLI. PASSAGE.

AU lieu de traduire ſimplement en conformité avec le Grec & avec la Vulgate: *La grace étoit grande en eux tous*; c'eſt-à-dire, dans tous les Fidéles; l'Auteur traduit: *Ils avoient tous de grandes graces*: & il explique dans la Note, *C'eſt-à-dire, que tous les Fidéles recevoient de grands dons de Dieu*: mais il affoiblit cette Note en y ajoûtant ces mots: " Ce qu'on peut entendre des Apôtres qui ſe rendoient agréables à tous les Fidéles dans le partage qu'ils faiſoient des biens qui étoient en commun: car c'eſt ce que ſignifie en d'autres endroits ce mot de grace; & ſelon ce ſens, on peut auſſi l'entendre des Fidéles qui ſe rendirent agréables à tout le monde en vivant en commun. Cette derniére interprétation s'accorde avec ce qui ſuit: car il n'y avoit aucun pauvre parmi eux, &c. ℣. 34. *An. IV.* 33.

REMARQUE.

I. Eſprit des Sociniens de réduire la Grace à l'extérieur autant qu'ils peuvent.

La Verſion manque en traduiſant: *Ils avoient tous de grandes graces*; au pluriel: au lieu de traduire, ſelon

la Vulgate & le Grec : *La grace étoit grande en eux tous*, au ſingulier : ce qui eſt plus expreſſif & plus fort.

Pour la Note, elle mêle le bien & le mal, ou plûtôt elle affoiblit elle-même ce qu'elle a de bon, en diſant, qu'on peut entendre *les graces*, des Apôtres *qui ſe rendoient agréables par le partage des biens*, &c. en ſorte que *la grace*, ſelon ce ſens, ne conſiſteroit qu'à ſe rendre agréable au Peuple.

II. L'eſprit du Texte eſt contraire.

Toute la ſuite du Texte ſacré répugne à cette interprétation. Voici ce qu'il porte : " Toute la multitude „ des croïans n'avoit qu'un cœur & qu'une ame, & „ perſonne ne regardoit ce qu'il poſſédoit comme ſon „ bien particulier ; mais toutes choſes étoient commu- „ nes entre eux. Les Apôtres rendoient témoignage „ avec grande force à la Réſurrection de Nôtre-Sei- „ gneur JESUS-CHRIST, & la grace étoit grande en „ eux tous : car il n'y avoit point de pauvre parmi „ eux, parce que tous ceux qui poſſédoient des fonds „ de terre & des maiſons, les vendoient, & mettoient „ le prix aux pieds des Apôtres.„ *V.* 32. 33. 34. 35.

III. L'Auteur abuſe du Texte.

L'Auteur emploïe ce dernier paſſage pour déterminer ſon interprétation de *la grace* au ſens de *l'agrément extérieur* : mais il ſe trompe viſiblement. Car il eſt clair, qu'il faut rapporter la grace dont parle ſaint Luc, à tout ce qui précéde, comme *de n'avoir qu'un cœur & qu'une ame* ; ce qui emporte la perfection de la charité : & de *rendre avec force le témoignage de la Réſurrection de JESUS-CHRIST* : auſſi ce témoignage eſt-il rapporté expreſſément *au Saint-Eſprit*, au verſet 31. c'eſt-à-dire, à la grace qui eſt intérieure ; qui eſt auſſi le principe de ces grands effets de la charité fraternelle dont il eſt écrit : *La charité eſt de Dieu*.

C'eſt donc le ſens naturel & certain, de regarder toutes ces merveilles comme un effet de la grace du Saint-Eſprit qui abondoit dans tous les Fidéles : tous les Interprétes Catholiques l'entendent ainſi unanime-

ment, & nôtre Traducteur n'allégue aucun Auteur pour ſa nouvelle interprétation.

IV. Il prend l'eſprit de Crellius & de Grotius.

Je puis lui nommer quelques Proteſtans & quelques Sociniens ; entre autres Crellius qui explique ainſi : *La grace étoit ſi grande en eux : il entend la faveur du Peuple :* ce qu'il appuïe amplement dans ſon Commentaire ſur les Actes, à l'endroit que nous traitons. *Act. IV. 33.*

Il faut joindre à de Creil, Grotius ſon perpétuel admirateur ; qui ſur ce même paſſage renvoïe à l'endroit des Actes, où il eſt écrit que les Chrétiens *trouvoient grace devant le Peuple* : c'eſt-à-dire, en étoient aimés ; ce que l'Hiſtorien ſacré explique lui-même de la faveur au-dehors. *Ibid. II. 47.*

Mais il y a bien de la différence entre la grace au-dehors, c'eſt-à-dire, la faveur du Peuple, & la grace abſolument, c'eſt-à-dire, la grace de Dieu qui inſpire toutes les vertus.

On s'appercevra aiſément & peut-être bientôt, que l'Auteur a toûjours peur du mot de grace, & qu'il ſemble craindre d'être forcé à reconnoître une grace intérieure, dont je ne vois pas qu'il ait parlé une ſeule fois dans ſes Notes.

Cependant, c'eſt le ſentiment unanime des Peres & des Catholiques, que cette unité de cœur qui faiſoit admirer l'Egliſe naiſſante, eſt un effet de cette grace & du Saint-Eſprit ; auſſi-bien que le courage divin des Apôtres à ſoûtenir la Réſurrection de JESUS-CHRIST.

L'Auteur du Commentaire ſur les Actes parmi les œuvres de Volzogue, ne laiſſe pas, quoique Socinien, de réfuter Crellius ſans le nommer, en diſant ſur cet endroit : " Quelques-uns eſtiment que par „ la grace il faut entendre en ce lieu, la faveur des „ hommes, comme ſur le Chap. II. ℣. 47. mais comme „ la grace eſt ici nommée abſolument & ſans adjectif ; *P. 28.*

„ il eſt mieux d'entendre la grace de Dieu dont il eſt „ parlé aux Ephéſiens ſur la fin; dans la premiére à „ Timothée ſur la fin encore, & de même ſur la „ fin de l'Epître à Tite. „

On voit donc de quel eſprit eſt pouſſé celui, qui ſans ſe mettre en peine de la doctrine des Saints, propoſe & appuïe l'interpretation de quelques Sociniens, dont d'autres Sociniens ont eu honte.

XLII. PASSAGE.

Act. VIII. 15. AUx Actes: *Les Apôtres prierent pour ceux de Samarie, afin qu'ils reçûſſent le Saint-Eſprit*, &c. la Note porte, *c'eſt-à-dire, le Saint-Eſprit avec ſes dons; ſavoir, l'eſprit prophétique, la ſcience des Langues*, &c. & dans la Note ſuivante: *Ils n'avoient point encore reçû ces dons extraordinaires.*

REMARQUE.

C'eſt la foi de l'Egliſe Catholique, qu'il s'agit ici du Sacrement de Confirmation, & que l'effet de ce Sacrement s'étend à l'augmentation de la grace intérieure & juſtifiante. Mais nôtre Critique réduit tout aux *dons extraordinaires*: à celui de Prophétie, à celui des Langues; la Grace juſtifiante & ſes ſuites paſſent tout au plus ſous un *&c.* ſans qu'on daigne en faire aucune mention. On a vû comme il a parlé de l'Extrême-Onction: la Confirmation n'eſt pas mieux traitée; & c'eſt ainſi que les Critiques expliquent les Sacremens de l'Egliſe. Je me laſſe de répéter que ces critiques ſont tirées de Crellius ſur cet endroit des Actes, de l'Auteur du nouveau Commentaire ſur les Actes chez Volzogue, & des autres Sociniens. Voilà les Auteurs de nôtre Critique, & la ſource de ſes remarques.

TROISIE'ME TOME,

Qui fait le ſecond Volume.

EPISTRE AUX ROMAINS.

XLIII. PASSAGE, & REMARQUE.

DAns la Note ſur le verſet 4. du Chapitre 1. l'Auteur inſinue, que JESUS CHRIST n'a été prédeſtiné pour être Fils de Dieu, que par rapport à ſa Réſurrection: mais il ne faut pas oublier ce qui eſt certain, & ce qui auſſi a été conſtamment enſeigné par ſaint Auguſtin, & enſuite par ſaint Thomas & par toute la Théologie, comme le vrai ſens de ſaint Paul, que c'eſt par une prédeſtination purement gratuite qu'un certain homme particulier qui eſt JESUS-CHRIST, a été uni à la perſonne du Verbe plûtôt que tout autre qui pouvoit être élevé au même honneur. L'Auteur a oſé reprendre en divers endroits cette excellente doctrine par de mauvaiſes critiques: il tâche encore ici de l'embarraſſer. Mais au reſte, comme il demeure d'accord que JESUS-CHRIST a été prédeſtiné à être Fils de Dieu, ſelon la Divinité qui lui eſt unie, cette remarque ſervira ſeulement de précaution contre les embrouillemens & les équivoques de la Note du Traducteur.

XLIV. PASSAGE.

VOici la Note ſur le verſet: *Je vivois autrefois ſans* Rom. VII. *Loi*. " Ces paroles montrent que ſaint Paul parle " „ en ſa perſonne, d'un homme qui vivoit avant la „ Loi, ou de celui qui n'eſt point encore régénéré: „ à quoi il ajoûte cette réflexion: " Saint Auguſtin étoit „ dans ce ſentiment avec la plûpart des anciens Pe„ res, avant ſes diſputes contre les Pélagiens. „

REMARQUE.

I. M. Simon toûjours trop prompt à décider contre ſaint Auguſtin.

Je ne veux point entrer dans le fond de cette queſtion, & encore moins obliger l'Auteur à préférer le ſentiment de ſaint Auguſtin. Mais auſſi pourquoi décider magiſtralement entre deux interprétations ſi célébres? S'il avoit bien conſidéré les raiſons, je ne dirai pas de ſaint Auguſtin, mais celles qui ont obligé Caſſien ſans doute peu attaché à ce Pere, à le préférer dans cette occaſion à ſon Maître ſaint Chryſoſtome, il ne ſe ſeroit peut-être pas tant preſſé de prononcer ſa ſentence, qu'une Note de quatre lignes ne pouvoit guéres appuïer. Si la choſe étoit auſſi claire qu'il ſe l'imagine, & que celui dont parle ſaint Paul, conſtamment eût vécu avant la Loi: comment eſt-ce que cet Apôtre lui fait dire, que *la Loi eſt bonne*; & qu'*elle eſt ſpirituelle*; & encore: *Je me plais dans la Loi de Dieu ſelon l'homme intérieur*? Eſt-ce-là le diſcours d'un homme ſans grace, ou d'un homme dans la grace, & dont la régénération étoit non-ſeulement commencée, mais encore fort avancée, puiſqu'il ſe délecte déja dans la Loi de Dieu? ce qui n'arrive qu'au juſte en quelque ſorte accoûtumé à la vertu: d'ailleurs il n'y a rien de plus foible que ce paſſage dont l'Auteur fait tout ſon appui: *Je vivois autrefois ſans la Loi*. Car ignore-t-on que l'homme qui eſt dans la grace de Dieu, & qui goûte déja la Loi, n'a pas commencé par-là, & qu'il a *autrefois* été ſans elle, livré à ſes paſſions & à ſes vices? Je ne parle pas ainſi pour prendre parti; mais pour montrer à celui qui le prend ſi légérement, qu'il a trop précipité ſes déciſions.

Rom. VII. 16. *Ibidem verſ. 14.* *Ibidem verſ. 22.* *Ibidem verſ. 9.*

II. L'idée qu'il donne de ce Pere, eſt fauſſe & maligne.

Mais ce n'eſt pas ce que ſa Note a de plus mauvais: on y reſſent une ſecrette malignité contre ſaint Auguſtin, & ſon affectation à le contredire, en inſinuant

après Grotius, que ce grand homme eſt toûjours allé en reculant, & que depuis ſa diſpute *contre les Pelagiens*, au lieu de profiter dans ſes travaux par ſon application à cette matiére, il a déſappris ce qu'il ſavoit.

On a vû une ſi claire réfutation de cette accuſation des faux Critiques, qu'il n'y a qu'à y renvoïer le ſage Lecteur, & obſerver ſeulement que les Notes de M. Simon ne ſont qu'une ſuite & une application des principes qu'il a poſés dans ſes Critiques. *Diſſert. ſur Grotius, n. XIV. XV. &c.*

XLV. PASSAGE.

AUx Romains, ſur ces paroles de ſaint Paul: *Ceux qu'il a juſtifiés, il les a auſſi glorifiés:* aprés la petite critique ſur le terme, *magnificavit*, a rendu *grands*; que le Latin avoit autrefois, & conſerve encore dans quelques anciens Manuſcrits au lieu de *glorificavit*, a glorifiés, rendu *glorieux* : la Note dit, " Que ſaint „ Chryſoſtome & les plus ſavans Commentateurs Grecs „ après lui, ont entendu (ce terme de *glorifiés*) des „ dons du Saint-Eſprit, que reçoivent ceux qui ont „ été faits enfans de Dieu par le Batême: ce qu'il ap„ puïe par le Scholiaſte Sytien, qui a expliqué le mê„ me mot des dons de faire des miracles que les pre„ miers Chrétiens recevoient dans leur Batême par „ l'impoſition des mains, & qui les rendoient célébres .. „ Voilà comme il appuïe ce ſens: & venant à l'autre, il dit ſeulement: " Saint Auguſtin & l'Eco„ le entendent cela de la gloire éternelle, à laquelle ar„ riveront infailliblement tous les Prédeſtinés. „ *Rom. VIII 30.*

REMARQUE.

L'interprétation de la gloire éternelle eſt ici abſolument néceſſaire: 1. par le Texte même, où la gradation manifeſte nous méne naturellement " de la

1. Que ſaint Auguſtin & toute l'Ecole ont raiſon d'entendre la gloire éternelle dans ce Paſſage.

„ prédeſtination à la vocation, de la vocation à la „ juſtification, & enfin de la juſtification à la gloire „ éternelle: „ où ſe termine l'ouvrage de nôtre ſalut, & le grand myſtére de Dieu ſur les Elûs.

2. La même choſe paroît par toute la ſuite du Chapitre, & par l'aveu de l'Auteur ſur ce dernier verſet, où lui-même il entend la gloire éternelle ſous le mot, *glorificavit*, comme fait auſſi toute l'Ecole, ainſi qu'il le reconnoît.

Rom. VIII. 16. 17. 29. 30.

Cependant cette interprétation qui eſt, comme l'on voit, celle de toute la Théologie, eſt celle-là même que l'Auteur tâche d'affoiblir par ces moïens.

Premiérement, en l'attribuant à l'Ecole, dont il donne une triſte idée dans tous ſes Livres: ſecondement, en l'attribuant à ſaint Auguſtin ſeul, au lieu qu'il devoit mettre avec ſaint Auguſtin tous les Peres qui ont combattu les Pélagiens ſous ſa conduite, leſquels ne ſont pas en petit nombre: troiſiémement, ſaint Auguſtin même eſt maltraité dans ſes Ecrits, & n'eſt guéres conſidéré par les Critiques de ſa façon, que comme le premier des Scholaſtiques: quatriémement, en oppoſant au *glorificare* de la Vulgate, l'ancienne Leçon, *magnificare*; quoiqu'il ſoit certain que le *glorificare* ſoit meilleur, comme étant conforme au Grec de mot à mot, ἐδόξασε: cinquiémement, en oppoſant à ſaint Auguſtin & à l'Ecole, ſaint Chryſoſtome & *les plus ſavans Commentateurs Grecs*, par l'autorité deſquels on voit qu'il veut affoiblir celle de l'Ecole, quoique conſtamment préférable pour les raiſons qu'on vient d'entendre.

11. L'Auteur leur oppoſe ſaint Chryſoſtome qu'il tronque, & qu'il n'entend pas.

Or en cela il ſe trompe encore: car il tronque ſaint Chryſoſtome, dont voici les propres paroles: *Il les a juſtifiés par la régénération du Batême; il les a glorifiés par la grace, par l'adoption*. Je veux que par la grace on entende non pas la grace juſtifiante contre le ſens naturel, mais les ſeuls dons du Saint-Eſprit: ſaint Chry-

ſoſtome n'attribue pas la glorification à ces dons ſeuls, mais il y joint *l'adoption*; & il ne faut point entendre celle qui arrive dans la régénération que ce Pere avoit déja exprimée par le terme de *juſtifiés* & de *régénérés*: *mais l'adoption parfaite des enfans de Dieu*, après laquelle ſoûpire toute créature, ainſi qu'il eſt dit dans ce Chapitre, & où la *réſurrection des corps eſt compriſe*; conformément à cette parole de Nôtre-Seigneur: *Ils ſeront enfans de Dieu, parce qu'ils ſont enfans de la Réſurrection*. Ainſi manifeſtement la glorification dont parle ſaint Chryſoſtome, contient la gloire céleſte. Théophylacte & les autres, qui ſont ſans doute du nombre de ceux que l'Auteur appelle *les plus ſavans Commentateurs Grecs*, parlent de même.

Rom. VIII. 22. 23.

Luc. XX. 36.

III. L'Auteur affoiblit l'intérieur de la Grace.

Il faut encore obſerver ſur cette Note, que l'Auteur, ſelon ſa coûtume, affoiblit dans l'intérieur les vrais avantages des Chrétiens, en les réduiſant à ce qui *les rend célébres*; comme s'ils n'avoient pas une autre gloire à attendre, ou que celle-ci fût la principale.

IV. Son inclination perpétuelle à mettre en guerre les Peres les uns contre les autres.

En général on voit un deſſein, & ici, & par-tout ailleurs, d'oppoſer les Grecs aux Latins, & particuliérement à ſaint Auguſtin: en quoi il y a une double faute; la premiére, de commettre les Peres entre eux, au lieu de les concilier, comme il eſt facile: la ſeconde, de ne marquer pas que les Peres qui ont écrit expreſſément contre les Héréſies, ſont conſtamment préférables dans l'explication des paſſages qui en regardent la réfutation, ainſi qu'il eſt certain par expérience, & que tous les Théologiens en ſont d'accord, après ſaint Auguſtin & Vincent de Lérins: non que les Peres ſoient contraires entre eux dans le fond; mais parce que ceux qui ont traité expreſſément les queſtions, s'expliquent auſſi d'une maniére plus expreſſe & plus préciſe.

XLVI. PASSAGE.

Rom. VIII. 33. SUr ces mots : *Les Elûs de Dieu* : la Note porte : *C'eſt-à-dire, les Fidéles que Dieu a choiſis pour embraſſer la Loi Evangélique.*

REMARQUE.

I. Les Elûs mal traduits. *Matth. XXIV. 24.* La notion eſt fauſſe : les Elûs ſont ceux dont il eſt écrit, *qu'ils ne peuvent être déçûs* : tout eſt plein de pareils endroits, qui montrent que le mot *d'Elûs* ne doit pas être expliqué ſimplement par *Fidéles*, & que lorſqu'il ſe prend ainſi, c'eſt à cauſe qu'on doit préſumer par la charité, que les Fidéles perſévéreront juſqu'à la fin. Tout le monde remarquera naturellement, que ces idées de l'Auteur ſont de l'eſprit des Sociniens, qui ne veulent pas reconnoître le myſtére de l'élection & de la prédeſtination.

II. Pente de l'Auteur à changer le langage Eccléſiaſtique, & les principes de la Théologie. On voit par ces derniéres obſervations, que l'Auteur change le langage Eccléſiaſtique ; & qu'en général par tout le Livre, où il détourne les paſſages de l'Ecriture qui tiennent lieu de principes dans l'Ecole, il induit inſenſiblement une nouvelle Théologie.

XLVII. PASSAGE.

Rom. IX. 3. *Anathema a Chriſto* : l'Auteur traduit : *anathéme à cauſe de JESUS-CHRIST* : il répéte dans la Note ce qu'on a vû dans la Préface : *que la particule Grecque ἀπὸ, & la Latine, a, ſe prennent quelquefois chez les Hébreux*, pour la cauſale, *propter* : *à cauſe de* ; dont il aſſûre *qu'on trouve des exemples dans l'Ancien & dans le Nouveau Teſtament*. Dans le reſte de la Note il réfute ſaint Chryſoſtome, comme n'aïant pas entendu

ce que veut dire le mot *d'anathème*, qui ne ſignifie autre choſe qu'exécration ; ce que ſaint Paul, ni ne vouloit, ni ne pouvoit être. On ſe peut ſouvenir ici, qu'il avance dans ſa Préface, que c'eſt faute d'avoir pris garde à cet Hébraïſme, qu'aucun Traducteur ni Commentateur n'a parfaitement exprimé ce paſſage de ſaint Paul: de ſorte qu'il eſt ſeul à le bien traduire.

REMARQUE.

I. Hébraïſme allégué mal-à-propos pour l'intelligence de la particule, ἀπὸ : a.

Nous l'avons déja repris d'avoir abandonné la Vulgate; & pour montrer qu'il l'abandonne ſans raiſon, comme j'ai promis de le faire voir, je n'ai qu'à dire qu'il ne ſuffit pas d'alléguer un Hébraïſme ; il faut nommer des Auteurs, & ne pas traduire à ſa fantaiſie: puiſque s'il y a peut-être un ou deux endroits, ce que nous allons examiner, où ἀπὸ ſignifie *propter*, on en peut produire cinq cens où il faut traduire autrement.

II. Il a tous les Peres contre lui.

Le Traducteur nomme des Auteurs: mais qui ſont tous contre lui; & quels Auteurs? c'eſt ſaint Chryſoſtome avec toute ſon Ecole, ſans en excepter les plus ſavans, ſaint Iſidore de Diamette, Théodoret, & les autres qui ſont ſans doute partie de ces ſavans Commentateurs, que le Traducteur a accoûtumé de nous vanter avec raiſon. J'y ai ajoûté en d'autres Ouvrages, ſaint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Jerôme, Béde: qui tous en énonçant ou en ſuppoſant la ſignification ordinaire du terme ἀπὸ, montrent que le *propter* du Traducteur ne leur eſt pas ſeulement venu dans la penſée: ce qui ne peut être arrivé ſans quelque raiſon qu'il faudra trouver, ſi nous voulons expliquer ce paſſage à fond.

Divers Ecrits : Préf. pag. CCV. CCVIII. Paſſages éclaircis, n. 12 13 Additions à la même, n. 12 & au chap. V.

III. On expoſe l'uſage des Ecritures.

Commençons par les exemples que l'Auteur allégue en l'air, ſans en avoir marqué un ſeul; & ſur-tout conſidérons ceux du Nouveau Teſtament ou de ſaint Paul

même qui ſeroient les plus convenables. Je paſſerai au Traducteur dans toutes les Epîtres de cet Apôtre, dans tout le Nouveau Teſtament, un ſeul endroit où il eſt dit, que *JESUS-CHRIST fut exaucé à cauſe de ſon reſpect; pro ſua reverentia*: dans le Grec ἀπὸ, *à cauſe de:* quoique d'autres qui ne ſont pas mépriſables, aïent traduit autrement. Mais quand il faudroit traduire comme veut l'Auteur, doit-on conclure encore un coup, pour un ſeul endroit de ſaint Paul & du Nouveau Teſtament où ἀπὸ voudra dire *propter*, qu'on doive au hazard, indéfiniment, & ſans aucune raiſon particuliére, le tourner ainſi quand on voudra?

Heb. V. 7.

IV. Eſtius qui a connu cet Hébraïſme, n'en eſt pas plus favorable à l'Auteur. *Heb V. 7.*

La connoiſſance de cet Hébraïſme n'eſt pas ſi rare, qu'on ne le trouve chez les bons Auteurs; & Eſtius le rapporte ſur ce mot: *pro reverentia:* mais le Traducteur demeure d'accord, que l'application de cet Hébraïſme au paſſage dont nous parlons, ne s'eſt préſentée qu'à lui ſeul, & n'eſt venue dans l'eſprit, ni à Eſtius, ni à aucun autre Commentateur Grec ou Latin.

C'eſt auſſi de quoi nous venons de dire qu'il ſe doit trouver quelque raiſon; & en effet en voici une trés-ſimple & trés-naturelle: c'eſt que l'ἀπὸ, lorſqu'il eſt uni, comme ici, à une perſonne, ἀπὸ Χριστοῦ: *de JESUS-CHRIST*: ne ſe trouve jamais pris pour *propter*: *à cauſe de*: ni pour autre choſe que pour, *a*: *a Chriſto*: *De JESUS-CHRIST*.

V. Quelle particule Grecque ſaint Paul exprime par *propter*.

Ces termes, *Propter Chriſtum*: *A cauſe*, ou *Pour l'amour de JESUS-CHRIST*, ſont bien connus de l'Apôtre: on trouve par-tout, lorſqu'il s'agit des perſonnes: *Propter te, propter nos, propter electos, propter Deum, propter Chriſtum*. Mais tous ces endroits & les autres à l'infini de même nature, ont leur particule conſacrée qui eſt διὰ, & non pas ἀπὸ: pourquoi donc cet endroit ici, ſera-t-il le ſeul où ſaint Paul ſe ſer-

ve d'ἀπὸ ? On trouve encore pour exprimer les cauſes finales, le *propter*, mille & mille fois ; & ἀπὸ n'y eſt jamais emploïé. Si je voulois deſcendre à un détail d'obſervations particuliéres, je pourrois dire que dans ces paſſages de l'ancienne Verſion des Septante : *Turbatus eſt a furore oculus meus : Non eſt ſanitas in carne mea a facie iræ tuæ* : & les autres en trés-petit nombre où ἀπὸ eſt mis pour *propter*, déſignent des cauſes actives ou efficientes. On eſt *trouble par la colére*, comme par une cauſe active : *La colére de Dieu* eſt la cauſe pareillement efficiente, *qui altére nôtre ſanté* ; & ainſi du reſte. Il ne s'agit pas ici des perſonnes pour l'amour deſquelles on veut quelque choſe : il s'agit des choſes qui nous mettent en certains états. C'eſt un fait conſtant : il ne faut point ici chercher de raiſon du ſens que l'on donne à ces façons de parler. Pour l'ordinaire, il n'y en a point d'autre que le ſtile des Auteurs, ou en tout cas l'uſage des Langues, leur génie, leur propriété. Quoiqu'il en ſoit, il eſt bien certain, comme nous venons de le remarquer, que l'ἀπὸ pour *propter*, *à cauſe de*, ne ſe trouve ni dans ſaint Paul, ni dans tout le Nouveau Teſtament, lié avec une perſonne, tel qu'eſt ici JESUS-CHRIST, ἀπὸ Χριστοῦ. Si l'Apôtre eût eu alors dans l'eſprit le deſir d'être anathême pour l'amour de JESUS-CHRIST comme pour la fin de ce deſir, le διὰ qui lui étoit ſi familier en ce ſens, ſe ſeroit préſenté tout ſeul, & il n'auroit pas eu beſoin d'aller chercher cet ἀπὸ, dont à peine ſe ſeroit-il ſervi une fois, & jamais en cas pareil. Il ne veut donc pas lui donner de ſens extraordinaire, & lui laiſſe ſa force & ſa ſignification accoûtumée, qu'on trouve par-tout dans ſes Epîtres & dans toutes les Ecritures, & qu'auſſi on voit juſqu'ici, comme l'Auteur en convient, reconnu ſans exception par tous les Interprétes, parmi leſquels nous avons compté ſix ou ſept des plus ſavans Peres.

VI. Rien ne force à recourir à cet Hébraïſme : faux raiſonnement de l'Auteur.

Mais peut-être qu'il eſt forcé à cet Hébraïſme par quelque néceſſité ? point du tout : le Traducteur fait accroire à ſaint Chryſoſtome, qu'il n'entendoit pas *anathême* qui veut toûjours dire *exécration*, en mauvaiſe part : ce que ſaint Paul ne pouvoit pas être, en demeurant comme il le vouloit, en état de grace. Telle eſt la ſeule objection du Traducteur, & il ne veut pas ſentir que ce Pere ne l'entendoit pas autrement ; puiſque s'il croit que ſaint Paul s'offrit à être traité d'exécrable, & à être ſépaté de JESUS-CHRIST en un certain ſens, c'étoit en ſous-entendant qu'il s'y offroit ſeulement, s'il étoit poſſible, ſans préjudice de l'état de ſainteté & de la grace où il eſpéroit demeurer toûjours.

Au reſte ſi la queſtion ne méritoit peut-être pas en ce lieu tant de diſcuſſion, il importoit de faire connoître à quel prix on met ici les Hébraïſmes, & avec quelle facilité on abandonne le Texte de la Vulgate, quoique conforme à l'Original Grec, en faveur d'une interprétation qui n'a pour appui que les conjectures d'un Traducteur licentieux.

XLVIII. PASSAGE.

Rom XVI. 20. QUe *Dieu briſe le Satan ſous vos pieds :* aux Romains : c'eſt ce que porte la Traduction ; & la Note : le Satan, *c'eſt-à-dire, l'Adverſaire* : à quoi elle ajoûte : *Il y a neanmoins de l'apparence, qu'il a eu auſſi en vûe le Diable.*

REMARQUE.

Il faut toûjours à l'Auteur quelque petit raffinement : on ſavoit bien que Satan veut dire Adverſaire ; mais il falloit dire que ce terme général eſt devenu par-tout dans l'Ecriture le nom propre du Diable,

& que jamais il ne ſe trouve en un autre ſens dans tout le Nouveau Teſtament. Il eſt donc inconteſtable, que ſaint Paul a voulu parler du Démon qu'il ne pouvoit pas déſigner plus clairement que par ſon propre nom ; & quand l' Auteur réduit cette explication qui conſtamment eſt la ſeule véritable, à une ſimple apparence, je ne ſais que deviner, ſi ce n'eſt qu' il veut raffiner & ſe ſingulariſer à quelque prix que ce ſoit.

I. AUX CORINTHIENS.

XLIX. PASSAGE, & REMARQUE.

VOici la Note ſur le verſet 1. du Chapitre VII. *Saint Paul loue le Célibat à cauſe de la commodité qu' il y a de vivre ſans femme, & hors les embarras du mariage*. C' eſt toute la froide louänge que M. Simon donne au Célibat, où les SS. Peres ont crû voir la vie des Anges. Ce que ſaint Paul a mis dans le Texte, *Il eſt bon ; il eſt honnête*: καλὸν: *bon* abſolument: le Traducteur dans le Texte même le réduit à un, *c'eſt bien fait:* & dans la Note, à *être utile pour la commodité de la vie*. Les autres avantages que ſaint Paul relève, comme d'être dans le Célibat plus en état de prier, plus occupé de Dieu ſeul, & moins partagé dans ſon cœur, V.5. 20. 32. 33. 34. 35. cet Auteur auſſi-bien que les Proteſtans, les compte pour peu, & ne daigne les remarquer.

L. PASSAGE, & REMARQUE.

ILs bûvoient des eaux de la pierre qui les ſuivoient. En liſant ſon Texte & ſa Remarque où il énonce expreſſément que c' étoient les eaux qui ſuivoient *& accompagnoient le Peuple*, on voit qu' il traduit 1 Cor. X. 4.

ſans attention, & non-ſeulement contre la Vulgate; mais encore contre le Texte de ſaint Paul. Car c'eſt la pierre inviſible, c'eſt-à-dire, JESUS-CHRIST, qui ſuivoit par-tout le camp d'Iſraël, & lui fourniſſoit des eaux en abondance.

LI. PASSAGE.

DAns la Note ſur le même verſet: *Saint Paul*, dit-il, *continue ſon* deras *ou ſens myſtique*.

REMARQUE.

Il ne falloit pas oublier, que *ce ſens myſtique* n'eſt pas une explication arbitraire, ou une ſimple application que ſaint Paul fait de ces paſſages à la nouvelle Alliance comme à un objet étranger: l'explication de l'Apôtre eſt du premier deſſein de l'Ecriture: il eſt, dis-je, du deſſein de Saint-Eſprit, que toute la Loi, & en particulier tout le voïage des Iſraëlites dans le Déſert, ſoit la figure de l'Egliſe & de ſon pélerinage ſur la terre où elle eſt étrangére. Saint Paul le remarque exprès en deux endroits de ce Chapitre: *Ces choſes ſont arrivées pour nous ſervir de figures*; & encore plus expreſſément: *Toutes ces choſes leur arrivoient pour nous ſervir de figures*: ce qui déclare un deſſein formé, de les rapporter aux Chrétiens. Les Théologiens ſont ſoigneux à marquer ce deſſein formel & principal des anciennes Ecritures; mais nos Critiques ne vont pas ſi loin, & voudroient bien regarder de ſemblables explications, comme des applications arbitraires & ingénieuſes.

1. Cor. X. 6. 11.

LII. PASSAGE.

AU Chapitre xi. verſet 19. *Il faut qu'il y ait encore de plus grandes partialités.*

REMARQUE.

Qui lui a donné l'autorité de retrancher de ſon Texte les *héréſies*, qu'il trouve également & dans le Grec & dans la Vulgate? Je veux qu'il lui ſoit permis d'indiquer dans une Note la petite diverſité qui ſe trouve ici entre les interprétations des Grecs & des Latins; mais de décider d'abord contre les Latins, & ce qui eſt pis, les condamner dès le Texte, contre la Vulgate qu'il s'eſt obligé de ſuivre, c'eſt une partialité trop déclarée. Un Interprète modéré & pacifique auroit plûtôt travaillé à concilier ces deux interprétations; comme il eſt aiſé, en faiſant dire à ſaint Paul ce qui eſt naturel & ſi véritable d'ailleurs, qu'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait des partialités parmi les Chrétiens, puiſqu'il faut même qu'il y ait des héréſies: *Oportet & hæreſes*: c'eſt-à-dire, *etiam hæreſes*. Le paſſage eſt conſacré à cet uſage par toute l'Egliſe Latine; & la Note du Traducteur qui remarque, que *le mot d'héréſie ſe prend ordinairement pour des diſſenſions dans les dogmes*, n'eſt pas concluante pour l'excluſion des véritables héréſies; puiſque rien n'empêche que ſaint Paul n'ait argumenté du plus au moins: ce qui au contraire eſt dénoté par la particule Grecque, ἐ, auſſi-bien que par l'& de la Vulgate, ainſi qu'il a été dit.

LIII. PASSAGE.

I. Cor. XI. 27. IL *ſera coupable comme s'il avoit fait mourir le Seigneur ; & répandu ſon Sang* : au lieu de traduire : *Il ſera coupable du Corps & du Sang du Seigneur*: ce que l' Auteur renvoïe à la Note.

REMARQUE.

C' eſt une licence criminelle d'introduire des paraphraſes dans le Texte : d' ailleurs cette expreſſion de l' Apôtre, *coupable du Corps & du Sang*, inculque avec plus de force la réalité & l' attentat actuel & immédiat ſur la perſonne préſente : ainſi le Traducteur affoiblit le Texte, & veut mieux dire que ſaint Paul.

II. AUX CORINTHIENS.

LIV. PASSAGE,

II. Cor. I. 9. SUR ces paroles de la ſeconde aux Corinthiens : *Nous avons eu en nous-mêmes une réponſe, une ſentence de mort* : Il met au contraire dans le Texte même: *une aſſûrance de ne point mourir*.

REMARQUE.

Hom. II. in II. ad Cor. Saint Chryſoſtome explique cette Réponſe, ἀπόκριμα *une ſentence, un jugement, une attente certaine de ſa mort, qui lui étoit déclarée par toutes les circonſtances*. C'eſt à quoi le mot Grec, auſſi-bien que toute la ſuite du diſcours a déterminé tous les Interprétes ; & le Traducteur demeure d' accord dans ſa Note, qu' on l'entend ainſi ordinairement. Mais il lui faut de l'

extraordinaire & de l' inouï, & il eſt le ſeul qui change l'aſſûrance de mourir, en l' aſſûrance de ne mourir pas. Il dit pour toute raiſon, que *la réponſe* de ſaint Paul ſignifie *ici une caution, ou, comme nous diſons, un répondant* : & ſans autre autorité que celle de Heinſius, il infére la conjecture de ce Proteſtant dans le Texte même, & il ne craint pas de l'attribuer au Saint-Eſprit. *Voiez I. Inſtr. ſur la Préf. n. V. pag. 533.*

Je prie le ſage Lecteur de s' arrêter ici un moment, pour conſidérer ce que deviendra l' Ecriture, ſi elle demeure ainſi abandonnée aux Traducteurs.

LV. PASSAGE.

LA lettre cauſe la mort : & il explique, *qu' elle tue, c' eſt-à-dire, qu' elle punit de mort, & ne propoſe autre choſe, que de ſéveres châtimens à ceux qui violent ce qu' elle ordonne.* *II. Cor. III. 6.*

REMARQUE.

I. Ce que c' eſt dans ſaint Paul que la lettre qui tue: conférence des deux Paſſages de l'Apôtre: ſentiment de ſaint Auguſtin ſuivi de toute l' Ecole.

C' eſt peut-être ici un des endroits, où l'on reſſent davantage l'eſprit du Traducteur. Outre la peine de mort que la Loi prononce, elle tue d'une autre façon, parce que n' apportant aucun ſecours à nôtre foibleſſe, elle ne fait qu' ajoûter au crime la conviction d' avoir tranſgreſſé le commandement ſi expreſſément propoſé. Toute la Théologie a reçû cette explication, dont ſaint Auguſtin a fait un Livre que tout le monde connoît, & s' en eſt ſervie après ce Pere, pour montrer la néceſſité de recourir à la grace, & c' eſt-à-dire, à l' eſprit, qui ſeul peut donner la vie. Sans parler de ſaint Auguſtin, il eſt bien certain, & le Traducteur en convient, que cette maniére dont la lettre tue, eſt de ſaint Paul, lorſqu' il enſeigne aux Romains ; *Que la Loi nous* *Rom. VII. 5. 6.*

cauſe la mort, & nous tient liés; en ſorte que le péché ſe rend plus abondamment péché par le Commandement même. C'eſt en peu de mots le fond de la doctrine de l'Apôtre.

Il eſt certain que ces deux Paſſages de ſaint Paul, ont un rapport manifeſte; puiſque ſi l'Apôtre dit ici aux Corinthiens: *La lettre tue, & l'eſprit nous donne la vie*: il avoit auſſi dit aux Romains; *que nous devions ſervir Dieu, non point dans la vieilleſſe de la lettre, mais dans un nouvel eſprit.*

II. Cor. III. 6. Rom. VII. 6.

Si donc le Traducteur avoit conféré ces deux Paſſages, dont la convenance eſt ſi ſenſible, au lieu de ſe borner, comme il a fait, à la maniére dont *la lettre tue*, en puniſſant de mort les trangreſſeurs, il y auroit encore ajoûté cette autre maniére de donner la mort, en ce que ſans ſecourir notre impuiſſance, la Loi ne fait que nous convaincre de nôtre péché. C'eſt ſans doute ce que devoit faire nôtre Auteur; & en propoſant par ce moïen le ſiſtême entier de ſaint Paul, il en auroit pû inférer avec ſaint Auguſtin & toute la Théologie, la néceſſité de la grace.

II. M. Simon oppoſe ſaint Chryſoſtome qu'il n'entend pas, & qui dans le fond convient avec ſaint Auguſtin.

Il auroit même trouvé ce beau ſiſtême dans ſaint Chryſoſtome. Il eſt bien vrai que ce Pere ſur cet endroit de la ſeconde aux Corinthiens: *La lettre tue*; par cette lettre qui tue, *entend la Loi qui punit les tranſgreſſeurs*: par où il ſemble avoir dicté l'explication du Traducteur. Mais il ne falloit que tourner le page pour trouver le reſte: car on y lit, *Que la Loi n'eſt qu'une pierre*: n'eſt autre choſe, *que des lettres écrites, qui ne donnent aucun ſecours, & n'inſpirent rien au-dedans*; & en un mot, *quelque choſe d'immobile*, & d'inanimé: tout au contraire *de l'eſprit qui va par-tout, inſpirant* à tous les cœurs *une grande force*. C'eſt donc par-là qu'il explique qu'on ne peut rien ſans la grace, & que la Loi ne peut que tuer; c'eſt-à-dire, découvrir

Hom. VI. in Epiſt. ad Cor.

Hom. VII.

le mal, & le condamner, au lieu que le ſeul eſprit donne la vie.

Il prend ſoin ailleurs de montrer la liaiſon des deux Paſſages de ſaint Paul, & que celui de l'Epître aux Corinthiens où il eſt dit que *la lettre tue*, convient à ce que l'Apôtre enſeigne aux Romains : *à cauſe*, dit-il, *que la Loi ne fait que commander ; pendant que la grace, non contente de pardonner le paſſé*, nous fortifie pour l'avenir. *Hom. XI. ad Rom.*

Il explique ſur ce fondement, de quelle ſorte, comme dit ſaint Paul, " nous devons vivre, non plus „ ſelon la Loi qui vieilliſſoit, mais ſelon le nouvel „ eſprit : à quoi il ajoûte, que la Loi n'eſt autre „ choſe qu'une accuſatrice ; qu'elle diſpoſe en quel- „ que ſorte au péché ; qu'elle ne fait qu'irriter le „ mal, & animer la cupidité par la défenſe : „ & dit enfin, ſans rien excepter, tout ce que ſaint Auguſtin a ſi clairement digéré, & ſi bien tourné contre les Pélagiens. *Hom XII. ad Rom.*

III. L'Auteur reſſerre trop le Texte de ſaint Paul.

On voit maintenant, que le Traducteur pour expliquer que la *lettre tue*, ne ſe devoit pas renfermer dans les menaces de la Loi qui punit de mort les tranſgreſſeurs, comme ſi la Loi ne cauſoit la mort que par cet endroit ; puiſqu'il s'agit ici principalement de la mort du péché, comme oppoſée à la vie que la grace donne : & ſi la lettre ne tuoit ici que par la mort du corps, l'eſprit ne vivifieroit auſſi que par la vie temporelle.

IV. Il continue à vouloir commettre les Peres les uns avec les autres.

Il paroît encore, que dans un Paſſage ſi important contre les Pélagiens, on ne devoit pas laiſſer à part ſaint Auguſtin, ni ſe tant éloigner de lui, qu'on voulût priver les Lecteurs des plus belles interprétations de ce Pere, après que toute la Théologie en a fait comme un fondement de ſes dogmes les plus eſſentiels.

On apperçoit aiſément que le Traducteur a voulu,

ſelon ſa coûtume, inſinuer ſecrétement de l'oppoſition, & comme une eſpéce de guerre entre ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin, au lieu de montrer, comme nous venons de faire, avec quelle facilité on les concilie, puiſqu'il n'y a qu'à tout lire, ſans s'arrêter à un ſeul endroit; ce qui peut auſſi ſervir d'exemple à terminer en Interpréte Catholique de ſemblables différens, que le Traducteur au contraire tâche d'allumer.

EPISTRE AUX EPHE'SIENS.

LVI. Passage, & Remarque.

AU Chapitre II. verſet 10. de cette Epître, le Texte dans ſon entier porte ces mots: " Car „ nous ſommes ſon ouvrage, étant créés en JESUS„ CHRIST dans les bonnes œuvres que Dieu a pré„ parées, afin que nous y marchions. La Tradu„ ction retranche ces mots: afin que nous y mar„ chions; „ ce n'eſt point par inadvertance, puiſqu'on trouve ces mêmes mots dans la Note. Le Traducteur n'en a point voulu dans le Texte, parce que cette verſion marque peut-être plus expreſſément qu'il ne vouloit, que par *cette création* intérieure par laquelle nous ſommes créés dans les bonnes œuvres, Dieu prépare nos cœurs à les faire, & y incline au-dedans nos volontés. Auſſi la Note dans le même eſprit ne fait-elle „ Dieu créateur „ dans les bonnes œuvres, que par une expreſſion „ métaphorique, en nous montrant ce que nous de„ vions faire: „ ce qui réduit la grace Chrétienne, à l'opération purement extérieure de la Loi, & enſeigne directement la doctrine Pélagienne.

EPISTRE AUX COLOSSIENS.

LVII. PASSAGE, & REMARQUE.

SUr le Chapitre I. verſet 15. un fidéle Traducteur ne ſe ſeroit jamais permis de ſupprimer dans le Texte le terme de *premier-né*, ou l'équivalent, puiſqu'il eſt du Grec & de la Vulgate, & qu'il ſe trouve conſacré dans les Verſions : pour mettre à la place *premier* ſeulement, contre la foi des Originaux. Le premier objet d'un Traducteur, c'eſt d'être fidéle au Texte, ſans lui ôter un ſeul trait, ni la plus petite ſyllabe. De telles ſuppreſſions font imaginer aux Ariens qui abuſent de ce paſſage, qu'il eſt véritablement pour eux, puiſqu'on eſt contraint de le changer : il faut éloigner de telles idées, & ne pas autoriſer la coûtume de mêler ſon Commentaire à l'Original. I. Réple pour la Traduction.

Pour expliquer ce mot, *premier-né*, l'Auteur a recours à un Hébraïſme, & pretend que chez les Hébreux, *ce terme ſignifie ſouvent, celui qui eſt éminent au-deſſus des autres*. C'eſt peu donner au Fils de Dieu, que de le rendre *éminent au-deſſus des créatures* : le ſens de ſaint Paul eſt plus profond, & veut dire que celui qui eſt né, *primogenitus* : c'eſt-à-dire, le Fils de Dieu, précéde de néceſſité & par ſa nature juſqu'à l'infini tout ce qui a été fait : ce que ſaint Paul exprime en ajoûtant : " Que toutes „ les Créatures qui ſont dans le Ciel & ſur la ter- „ re, ont été faites par lui, ſoit viſibles, ſoit invi- „ ſibles, Thrônes, Dominations, Principautés, Puiſ- „ ſances, tout a été créé par lui, & pour lui : en „ ſorte qu'il eſt avant tous, & qu'il n'y a rien qui „ ne ſubſiſte par lui. „ II. Ce mot de ſaint Paul, *premier-né*, mal expliqué par l'Auteur : quelle en eſt la force. *Coloſſ.* I. 16. 17.

III. Il falloit traduire *premier-né* tout du long.

Il ne falloit donc point héſiter à traduire ici tout du long, que JESUS-CHRIST eſt *le premier-né*, ni appréhender que par ce moïen il ſe trouvât en quelque ſorte rangé avec les créatures qui ſont ſon ouvrage qu'il a tiré du néant par ſa puiſſance : puiſqu' après tout, quand ſaint Paul dit de JESUS-CHRIST qu' il eſt l'unique, ou ce qui eſt la même choſe, le *premier-né*, ſans ſecond, avant toute créature, il ne fait que répéter ce que Salomon a vû en eſprit dans ſes Proverbes, que la Sageſſe éternelle qui eſt le Verbe, étoit *engendrée*, *conçûe*, *& enfantée* au ſein de ſon Pere avant tous les tems; lorſqu'il a commencé ſes voïes, & produit au jour ſes ouvrages : ce qui eſt ſi grand, qu' il ne faut pas craindre que la majeſté & l'éternité du Fils de Dieu en ſoit rabaiſſée.

Prov. VIII. 22. 24.

II. AUX THESSALONICIENS.

LVIII. PASSAGE, & REMARQUE.

SUr le terme d'Apoſtaſie, la Note interpréte *que la plûpart des Chrétiens abandonnent leur Religion*. C'eſt ajoûter au Texte trop viſiblement, & ſans aucune raiſon. Un grand nombre n'eſt pas la plûpart, & ce grand nombre ſuffit pour l' Apoſtaſie ; quoique d'ailleurs le Corps de l' Egliſe Catholique dont on ſe détache, demeure toûjours le plus grand, ainſi qu'il eſt arrivé dans tous les Schiſmes.

LIX. PASSAGE, & REMARQUE.

AU Chapitre II. verſet 14. ce ne peut être que pour contenter les Proteſtans, qu' on a pris plaiſir de mettre avec eux *doctrine* dans le Texte, & de reléguer à la Note le mot de *Tradition*, qui eſt

conſacré par l'uſage des Catholiques & par la Vulgate, auſſi-bien que par la ſuite du diſcours, & par le témoignage exprès des ſaints Peres, à la doctrine de vive voix ſeulement. Cependant on n'a point de honte d'une telle traduction, ni d'ôter à l'Egliſe un de ſes plus forts argumens, pour établir l'autorité de la Tradition.

TOME QUATRIEME.

EPISTRE A' PHILE'MON.

LX. PASSAGE, & REMARQUE.

DAns la Traduction du verſet 21. *J'eſpére que vous m'écouterez* : pourquoi non, que vous *m'obéirez*, comme la Vulgate, & tous les autres traduiſent, conformément à l'original ? La Note eſt encore plus mauvaiſe, puiſqu'elle oſe même rejetter le terme *d'obéir*, comme impérieux ; quoique ſaint Paul s'en ſerve en cet endroit, & par-tout : ce qui tourne directement contre l'Apôtre, & ne peut ſervir qu'à un viſible affoibliſſement de l'autorité Eccléſiaſtique.

EPISTRE AUX HÉBREUX.

LXI. PASSAGE, & REMARQUE.

AU Chapitre I. verſet 3. Texte même : *A la droite de Dieu* : rien ne devoit empêcher de traduire, comme dit la Lettre, & comme porte la Note, *A la droite de la Majeſté*, ou *de la ſouveraine Majeſté*, en y ajoûtant l'explication. C'eſt ſe rendre Auteur, & non pas Traducteur, que de faire ſi ſouvent de tels changemens.

LXII. PASSAGE.

SUr ces mots: *Vous êtes mon Fils*; tiré du Pſeaume II. verſet 7. la Note porte: " Que l' Apôtre „ veut montrer par ce paſſage des Pſeaumes, que „ JESUS-CHRIST n' eſt pas Fils de Dieu comme „ les Anges, qui ſont quelquefois appellés fils de „ Dieu; mais qu'il l' eſt d'une maniére ſpéciale. „

REMARQUE.

Il devoit donc dire, que jamais les Anges ne ſont appellés de ce nom en cette ſorte, ni au nombre ſingulier & par excellence. On ne leur a jamais dit, ni *Je vous ai engendré*, ni que ç'a été *aujourd'hui*: ce qui démontre le jour de l' éternité, ſelon l' explication des deux Cyrilles & des autres Peres. L'Auteur ne fait qu'affoiblir les paſſages qui établiſſent la Divinité; & c' eſt le fruit qu' on peut retirer de ſes critiques. Par cette même raiſon il ſe contente de dire que JESUS-CHRIST *eſt Fils de Dieu* d' une maniére ſpeciale; ce que les Sociniens ne refuſent pas, comme nous l' avons ſouvent remarqué: mais pour parler en Théologien & en Catholique, il falloit encore ajoûter, que cette maniére ſpéciale d'être Fils, eſt d' être vraiment Fils, & vraiment engendré, & né de la ſubſtance de ſon Pere; autrement on ſupprime les vrais caractéres perſonnels & ſubſtantiels du Fils de Dieu. On va voir encore d' autres effets de cet affoibliſſement de la ſaine Théologie, par rapport à la Divinité de JESUS-CHRIST.

LXIII. PASSAGE.

DAns la même Note ſur le verſet 5. " Je vous „ ai engendré aujourd'hui: Saint Paul, dit le „ Traducteur, applique avec les Juifs de ſon tems „ au Meſſie par un *deras*, ou ſens ſublime & ſpiri- „ tuel, ce qui s'entendoit à la lettre de David élevé „ ſur le thrône.

REMARQUE.

On voit ici un effet de l'eſprit des Sociniens & de Grotius, qui éludent les Prophéties au ſens véritable, & les réduiſent en un ſens myſtique & ſpirituel: le Critique entre ici trop viſiblement dans cet eſprit, faute d'expliquer, comme il devoit, que ſon *deras, ou ſens ſublime & ſpirituel*, eſt ſouvent le ſens véritable, & que celui de ſaint Paul en cet endroit, eſt proprement & directement de la premiére intention du Saint-Eſprit: puiſque même l'élévation de David à la roïauté n'épuiſe pas la grandeur de cette expreſſion: *Dieu m'a dit*: à moi proprement & uniquement; *Vous êtes mon Fils*: unique & par excellence: *Je vous ai*: non pas adopté; mais *engendré* de mon ſein; & le reſte que je ne dois pas prouver, mais ſuppoſer en ce lieu, puiſque même je l'ai démontré ailleurs.

1. L'Auteur entre dans l'eſprit d'éluder les Prophéties & la véritable génération du Fils de Dieu.

Voïez in Pſ. II. & la Differt. préliminaire ſur Grotius.

Ainſi ceux qui ne voïent ici que David proprement & naturellement, ne prennent que l'écorce de la lettre, & en abandonnent l'eſprit; comme il paroît par la ſuite du Texte, tant du Pſeaume que de ſaint Paul, & par la Tradition de toute l'Egliſe; ainſi qu'on le pourra voir dans nôtre Expoſition ſur ce Pſeaume, ſi on daigne y jetter les yeux.

Voïez in Pſ. II.

II. L' Auteur affoiblit la tradition des Juifs.

Selon ces principes qui ſont de la Foi & de la Tradition expreſſe de l'Egliſe, il ne faut pas dire avec l' Auteur, que ſaint Paul *applique ce paſſage à JESUS-CHRIST avec les Juifs de ſon tems*: c' eſt trop reſſerrer la Tradition, que de la réduire *au tems de JESUS-CHRIST*: ce n' eſt pas ici une application à JESUS-CHRIST, comme à un ſujet étranger au Texte; mais une explication naturelle & véritable, qui étant du deſſein premier & principal du Saint-Eſprit, a été tranſmiſe de main en main aux Juifs ſpirituels; & en effet s' eſt conſervée par une Tradition dont les Juifs ne marquent point d' origine juſqu' au tems de JESUS-CHRIST, & au-delà.

C' eſt une choſe à déplorer que l' explication ennemie des Prophéties, ſoit inſinuée ſi fortement dans une Traduction du Nouveau Teſtament qu' on met entre les mains du Peuple, & qu' on lui apprenne conformément à l'ancien eſprit des Critiques précedentes, à éluder les Prophéties qui ſont le fondement de nôtre Foi.

Voïez ci-deſſus, Differt. ſur Grotius.

LXIV. PASSAGE.

DAns la Note ſur le verſet 6. du même Chapitre 1. de l' Epître aux Hébreux, il explique le premier-né : " c' eſt-à-dire, le Fils unique, ce „ qu'il a de plus cher; & ſaint Paul prouve encore „ par-là, que JESUS-CHRIST eſt Fils de Dieu d'une „ maniére ſpéciale, & non comme les Anges. „

REMARQUE.

Il ne dira donc jamais qu' il eſt Fils unique, parce que ſeul il eſt engendré de la ſubſtance de ſon Pere, & de même nature que lui: & il ne ſera *Fils unique*, que parce qu' il eſt *le plus cher*, ſans vouloir

ſortir à cet égard des idées des Sociniens par aucune remarque préciſe.

Nous avons ſouvent remarqué que la *manière ſpéciale* des Sociniens pour la filiation de JESUS-CHRIST, c'eſt que Dieu, en lui donnant une Mere Vierge, a ſuppléé par ſon Saint-Eſprit la vertu d'un pere charnel, & ſeul lui tient lieu de pere: ce qui ſuffit bien pour le diſtinguer des Anges; mais non pour le faire Fils de Dieu par nature & proprement. Si nos Critiques ignorent un ſi grand myſtére, ou ne daignent en faire mention, pourquoi ſont-ils les Maîtres en Iſraël, & s'ingérent-ils à expliquer l'Evangile.

LXV. PASSAGE.

IL s'agit ici de l'endroit de Jérémie, cité par ſaint Paul, que j'ai déja remarqué; mais il y faut ajoûter ce qui ſuit. *I. Inſtr. Rem. ſur Grotius, p. XVII. pag. 559. Jerem. XXX. 31. Heb. VIII. 8.*

REMARQUE.

Nous trouverons donc M. Simon toûjours favorable à la grace Pélagienne, c'eſt-à-dire, extérieure, & rien plus; & toûjours ſous la conduite de Grotius & des Sociniens? " J'écrirai ma Loi dans leur " cœur, &c. c'eſt-à-dire, ſelon Grotius: Je ferai " qu'ils ſauront tous ma Loi par cœur: *memoriter:* " par la multitude des Synagogues où elle ſera en- " ſeignée trois fois la ſemaine. Crellius: Je leur " donnerai des moïens d'en conſerver le ſouvenir " perpétuel: ce que Grotius avoit imité. Et après " eux M. Simon: Je leur donnerai des Loix qu'ils " retiendront & qu'ils obſerveront, en les compre- " nant facilement. " Juſqu'ici ils ne ſortent pas de la Loi & de la Doctrine, come diſoit ſaint *Heb. VIII. 10.*

Auguſtin; c'eſt-à-dire, qu'ils ne vont pas plus avant que Pélage & Cæleſtius, ſans ſoupçonner ſeulement cette grace ſi clairement définie par le Concile de Mileve, *où non content de nous enſeigner ce qu'il faut faire, Dieu nous le fait encore aimer & pouvoir* : ce que j'ai voulu ajoûter exprès, pour donner lieu au Lecteur de remarquer, qu'il n'a encore rien vû, & ne verra rien dans cette Traduction & dans ces Notes, qui reſſente le vrai eſprit du Chriſtianiſme, c'eſt-à-dire, celui de la grace.

Concil. Milevit. II. contra Pelag. & Caleſt. can. un. IV. tom. II. Concil. Labb. five Concil. African. aut Carthag. anni 418.

I. EPISTRE DE SAINT PIERRE.

LXVI. PASSAGE.

I. Pet. III. 13. ET *qui eſt-ce qui voudra vous nuire, ſi vous êtes zelés pour le bien?*

REMARQUE.

Il faudra donc toûjours changer le Texte & y mêler du ſien? Le Texte porte : *Qui eſt-ce qui vous nuira, ou qui vous fera du mal?* ce qui ne ſignifie pas ſeulement: *Qui eſt-ce qui voudra vous nuire*; mais encore qui le pourra, quand il le voudroit? Mais il a fallu ſuivre Grotius, qui explique ainſi: *Hoc vult: Pauci erunt qui vobis nocere velint*, &c. *Peu de gens voudront vous nuire* : & la Note de Grotius devient le Texte de nôtre Auteur.

I. EPISTRE DE S. JEAN.

LXVII. PASSAGE.

„ IL n'y a point de crainte où eſt l'amour; mais I. Joan. IV. 18.
„ l'amour parfait banni la crainte : où la Note
„ porte: C'eſt-à-dire, celui qui aime Dieu véritable-
„ ment, ne craint point de ſouffrir pour lui. „

REMARQUE.

Il ne s'agit point ici de ſouffrir pour Dieu : l'Apôtre venoit de dire au verſet précédent : " L'
„ amour que nous avons pour Dieu, eſt parfait en
„ nous, lorſque nous avons confiance au jour du
„ Jugement : „ en ſorte que nous n'en ſoïons troublés: ainſi la crainte que ſaint Jean a deſſein d'exclure, eſt celle du Jugement, qu'il veut que nous attendions avec plus de confiance que de fraïeur. Il nous montre donc *l'amour parfait* comme le principe de la confiance qui bannit la crainte inquiéte des léveres jugemens de Dieu : c'eſt le ſens qui ſe préſente d'abord, & où nous méne la ſuite du diſcours: toute la Théologie adopte ce ſens après ſaint Auguſtin, qui l'appuïe en cent endroits; mais le Traducteur lui préfére une autre explication moins convenable, & ôte à l'Ecole un paſſage dont elle ſe ſert pour expliquer la nature de l'amour parfait qui inſpire la confiance & qui exclut la terreur.

LXVIII. PASSAGE, & REMARQUE.

IL s'agit ici du fameux paſſage: *Tres ſunt qui teſtimonium dant in cælo* : " Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel: „ ſur lequel il ne re- I. Joan. V. 7.

marque autre choſe, ſinon " que certains Critiques „ de Rome, ſous le Pape Urbain VIII. quoiqu'ils „ ne trouvaſſent dans aucuns Manuſcrits Grecs tou- „ tes ces paroles, ont jugé qu'il les falloit conſer- „ ver. „ C'eſt en vérité trop affoiblir ce Paſſage, que de n'alléguer pour le ſoûtenir, que le ſentiment de ces *Cenſeurs Romains* qu'on ne connoît pas.

Si l'Auteur vouloit alléguer quelque autorité des derniers ſiécles, il avoit devant les yeux l'inviolable autorité du Concile de Trente & celle de la Vulgate : s'il vouloit remonter plus haut dans la Tradition, il n'ignoroit pas les paſſages exprès de ſaint Fulgence, qui confirment la Leçon commune. Et ce qui eſt encore de plus important, il n'ignoroit pas cette célébre Confeſſion de Foi de toute l'Egliſe d'Afrique au Roi Huneric, où ce Texte de ſaint Jean eſt emploïé de mot à mot. Un paſſage poſitif vaut mieux tout ſeul que cent omiſſions, ſur-tout quand c'eſt un paſſage d'une auſſi ſavante Egliſe que celle d'Afrique, qui dès le cinquiéme ſiécle a mis ce paſſage en preuve de la foi de la Trinité contre les Hérétiques qui la combattoient. On ne doit pas oublier, qu'une ſi ſavante Egliſe allégue, comme inconteſtable, le Texte dont il s'agit : ce qu'elle n'auroit jamais fait, s'il n'avoit été reconnu même par les Hérétiques. Il n'y a rien qui démontre mieux l'ancienne Tradition, qu'un tel témoignage ; auſſi vient-elle bien clairement des premiers ſiécles, & on la trouve dans ces paroles de ſaint Cyprien au Livre de l'Unité de l'Egliſe. " Le Seigneur dit : Moi & „ mon Pere nous ne ſommes qu'un ; & il eſt en- „ core écrit du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit : & „ ces trois ſont un ; „ *& hi tres unum ſunt* : où cela eſt-il écrit nommément & diſtinctement du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit, ſinon en ſaint Jean au Texte dont il s'agit ? Le même ſaint Cyprien ſe ſert

Vict. Vit. lib III.

Lib. de Unit Eccl.

encore du même paſſage pour appuïer ſon ſentiment ſur la nullité du Batême de tous les Hérétiques ; „ Si celui, dit-il, qui eſt bâtiſé par les Hérétiques (Marcionites) eſt fait le Temple de Dieu, je demande de quel Dieu? ſi c'eſt du Créateur, il ne peut pas en être le Temple, puiſqu'il ne le reconnoît pas: ſi c'eſt de JESUS-CHRIST, il n'en peut non plus être le Temple, lui qui nie que JESUS-CHRIST ſoit Dieu: ſi c'eſt du Saint-Eſprit, puiſque ces trois ne ſont qu'un : *quum hi tres unum ſint*: comment le Saint-Eſprit peut-il être ami de celui qui eſt ennemi du Pere & du Fils? „ *Epiſt. ad Jubaian. de her. bapt.*

Voilà donc un ſecond paſſage de ſaint Cyprien pour démontrer, qu'il a lû dans ſaint Jean que le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit ſont expreſſément les trois qui ne ſont qu'un : ainſi la Leçon commune eſt établie au troiſiéme ſiécle, & ſe trouve dans deux paſſages exprès d'un auſſi grand Docteur que ſaint Cyprien. Les Anglois même l'avouënt dans la derniére édition de ce Pere : & il ne faut pas s'étonner qu'une Leçon ſi ancienne ſe trouve établie au cinquiéme ſiécle dans l'autorité où nous l'avons vûe.

Si j'avois à traiter ce paſſage à fond, il me ſeroit aiſé de démontrer par la ſuite du Texte de ſaint Jean, qu'il y manqueroit quelque choſe ſi cet endroit en étoit ôté: mais il me ſuffit d'avoir montré le mauvais deſſein du Traducteur qui n'a voulu que faire douter, comme il avoit toûjours fait, du Texte de la Vulgate, puiſqu'il s'attache encore à lui oppoſer le Grec & quelques autres Verſions. Voilà comme il ſe corrige, en laiſſant dans ſon Nouveau Teſtament, un monument immortel de ſes premiéres répugnances.

S. JUDE.

LXIX. PASSAGE.

SUr le verſet 1v. du Chapitre unique de ſaint Jude, où ſe liſent ces paroles : " Leur ſentence „ de condamnation eſt écrite depuis long-tems. La „ Note porte: Saint Jude a voulu marquer par cet„ te expreſſion, qu'il y a long-tems que ces impies „ étoient deſtinés à commettre ces impiétés. ,

REMARQUE.

Par qui deſtinés, ſi ce n'eſt par un décret fatal de la Puiſſance divine? Calvin n'a jamais rien proféré de plus impie pour faire Dieu auteur du péché. L'Auteur ne s'eſt apperçû d'une impiété ſi manifeſte que ſur la fin de Décembre de 1702. car le carton qu'il a fait pour y remédier, eſt de cette date. Ainſi l'impiété a couru un an durant: on ne donne aucune marque de repentir d'un tel blaſphême, ni aucun avis aux ſimples qui ont avalé ce poiſon. On ne crie pas moins à l'injuſtice contre les cenſures d'un Livre où l'impiété eſt ſi déclarée; on croit être quitte de tout par un carton inventé ſi long-tems après un ſi grand mal, & qui devient ce qu'il peut.

SUR L'APOCALYPSE.

LXX. REMARQUE.

I. Inſtr. Rem. ſur la Préf. XII. Paſſ. VII. Pag. 510.

JE ne dirai rien ſur l'Apocalypſe, puiſque j'ai déja remarqué que dès la Préface de ce divin Livre, le Traducteur dégrade ſaint Jean, dont il ne fait

qu'*une eſpéce de Prophéte* : je pourrois encore ajoûter que pour s'être attaché ſans diſcernement aux explications de Grotius qui bâtit ſur le fondement d'une date viſiblement fauſſe, il fait deviner à ſaint Jean des choſes paſſées devant les yeux de cet Apôtre, en ſorte qu'il faut par un ſeul trait effacer la plûpart de ſes prédictions : & c'eſt la raiſon la plus apparente pour laquelle le Traducteur n'a oſé donner aux révélations de ſaint Jean le titre abſolu de Prophéties.

Voïez nos Notes ſur l'Apoc. Préf. n. XXVI. pag. 41.

CONCLUSION
DE CES REMARQUES,
Où l'on touche un amas d'erreurs, outre toutes les précédentes.

SI l'on joint maintenant à ces Remarques, celles de l'Inſtruction précédente, on voit que les fautes en ſont innombrables, même celles où la Foi eſt directement attaquée. I. Amas d'erreurs en abrégé.

Je déclare au reſte, que ſi je m'arrête aux Remarques que j'ai propoſées, ce n'eſt pas que j'aïe deſſein d'approuver les autres fautes, qui ſont infinies, de la nouvelle Verſion & de ſes Notes : & afin qu'on ne penſe pas que ce ſoit ici un diſcours en l'air, je pourrois encore ajoûter : Que le Traducteur a dit : *qu'il n'y a de véritable réſurrection que celle des juſtes* : ce qui donne lieu à une erreur qui étoit commune parmi les Juifs, & qui leur eſt commune en partie avec les Sociniens, lorſqu'ils aſſûrent qu'en effet nul autre que les juſtes ne reſſuſcitent pour être immortels : Qu'il a dit avec trop peu de précaution, " que ce fut principalement après la Réſurre-„ ction, que JESUS-CHRIST entrant dans le Ciel... „ fut Pontife ſelon l'ordre de Melchiſédec : „ puiſque l'Apôtre au verſet ſuivant établit le plein exer- *Joan. XI. 25.* *Hebr. V. 6.*

cice de ſon Sacerdoce, " lorſqu'il étoit ſur la terre, „ où aïant offert d'humbles priéres avec de grands „ cris & avec larmes, il fut exaucé à cauſe de ſon „ reſpect ; „ ce qui enferme le fondement de ſes fonctions ſacerdotales : Qu'il a dit d'une maniére téméraire & vague, que la multiplicité des paroles repriſe par JESUS-CHRIST dans la priére, ne conſiſtoit *que dans une longue répétition des mêmes mots*, ainſi qu'il l'a inſéré dans le Texte même en traduiſant: *Ne rebattez pas les mêmes paroles*; ce qui tendroit à condamner non-ſeulement pluſieurs ſaintes pratiques de l'Egliſe, même dans ſon ſervice public, mais encore les Pſeaumes de David, & juſqu'à la priére de JESUS-CHRIST dans ſon agonie, où il paſſa pluſieurs heures à répéter le même diſcours; *eumdem ſermonem dicens*. Qu'il a dit ſur ſaint Luc, que *par le ſiécle on entend le monde*; directement contre le Texte qui parle de ceux *qui ſeront jugés dignes de ce ſiécle-là*, c'eſt-à-dire, du ſiécle avenir; par oppoſition aux enfans de ce ſiécle-ci, c'eſt-à-dire, du ſiécle préſent: *filii hujus ſæculi* : Qu'il a dit trop généralement & mal-à-propos, que les *Gentils ne croioient pas que la fornication fût un péché*; & n'a pas aſſez diſtingué ce qui étoit défendu dans le Décret des Apôtres par une convenance, d'avec ce qui l'étoit par la Loi naturelle que les Gentils devoient ſentir au fond de leur conſcience, encore qu'ils ne vouluſſent pas ouvrir entiérement les yeux à la lumiére qui condamnoit tous ces déſordres : Qu'il a dit que la Prophétie d'Amos, citée par ſaint Jacques, *étoit ſeulement un ſens myſtique & ſpirituel*; au lieu que bien conſtamment c'eſt une prédiction des plus préciſes pour la converſion des Gentils & pour les tems du Meſſie: Qu'il a dit, *que ces mots, Eſprit & Ange, doivent être pris pour la même choſe*; ce qui ſeroit avancé trop négligemment, & à l'excluſion de

Matth. VI.7.

Ibid. XXVI.44.

Luc.XX. 35.

Ibid.verſ. 34.

Act. XV. 20.

Act.XV.16.

Ibid. XXIII.8.

l'ame qui eſt auſſi un eſprit : Qu'il a dit auſſi à cette occaſion où il s'agiſſoit d'un dogme, *qu'on ne doit pas exiger des Apôtres une expreſſion fort exacte ;* ce qui prononcé indiſtinctement, induit une confuſion univerſelle dans les dogmes, & renverſe les concluſions que les Peres & toute la Théologie tirent des paroles de l'Ecriture.

II. Paſſage aux Ephéſiens : *Que nous ſommes naturellement enfans de colère. Epheſ. II. 3.*

Je ne finirois jamais, ſi je voulois rapporter les négligences, l'inexactitude, les affectations, les ſingularités du Traducteur. On ne peut preſque ouvrir ſon Livre, ſans y trouver de nouvelles fautes. Au lieu de traduire : *Nous étions naturellement dignes de la colère de Dieu* : il falloit mettre, comme dans la Note : *Enfans de colère*, &c. qui eſt un terme conſacré. C'eſt la coûtume perpétuelle du Traducteur, que ce qu'il réſerve pour ſon Texte, ſoit preſque toûjours le plus mauvais. Il allégue ſaint Jérôme dans ſon Commentaire ſur cet endroit de l'Epître aux Ephéſiens, pour rendre le mot, *naturellement*, par celui *d'entierement* : mais il oublie les derniers mots de ce docte Pere, où il conclut " qu'en tout „ cas, ſi on reçoit cette ſignification, elle doit être „ expoſée ſelon les explications précédentes ; dans „ leſquelles, pour expliquer la corruption naturel- „ le du genre humain, il y avoit compris la con- „ cupiſcence, qui nous porte au mal dès nos pre- „ miers ans, & le péché que le Diable a introduit „ dans le monde, c'eſt à-dire, le péché originel. „

III. Omiſſions affectées de l'Auteur ſur le Saint-Eſprit. *I Inſtr. Rem. ſur la Préf. II. Paſſ. n. III.*

Il n'eſt pas permis d'oublier ce que nous avons remarqué ailleurs, mais en paſſant : C'eſt le ſilence étonnant de M. Simon ſur les Textes qui établiſſent la Divinité du Saint-Eſprit. Tout en eſt plein dans l'Evangile. Nous avons ſuivi l'Auteur, comme pas à pas ſur tout le Texte ſacré, ſans y trouver un ſeul mot pour le grand ſujet dont nous parlons. JESUS-CHRIST promet d'envoïer le Saint-Eſprit, après

ſon départ de ce monde, pour y tenir ſa place ; pour y ſuppléer ſa préſence, & nous conſoler de ſon éloignement ; pour nous enſeigner toute vérité, & nous ſuggérer au-dedans, ce que le Sauveur avoit prêché au-dehors ; il prend du ſien, il le glorifie, comme étant ſon Eſprit, ainſi que celui du Pere, & l'Eſprit de vérité : toutes fonctions que le Saint-Eſprit ne pouvoit faire à la place de JESUS-CHRIST, s'il étoit ſon inférieur : Il eſt donc de même rang, de même ordre, de même autorité. C'eſt lui qui fait les Prophétes, les Prédicateurs, tous les Juſtes & tous les Enfans de Dieu, en habitant dans leurs cœurs, y répandant la grace & la charité avec lui-même, qui en eſt la ſource. Tout cela paſſe devant les yeux de M. Simon, ſans qu'il daigne en relever un ſeul mot. Il pouvoit du moins remarquer, que mentir au Saint-Eſprit, c'eſt mentir à Dieu. Quand il n'y auroit que les paſſages où nous ſommes appellés le Temple du Saint-Eſprit, c'en ſeroit aſſez, pour nous faire dire avec ſaint Grégoire de Nazianze : Un membre de JESUS-CHRIST ne doit pas être le Temple d'une créature. Quand il n'y auroit que la conſécration de l'homme nouveau en égalité au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit, il n'en faudroit pas davantage pour conclure avec le même Saint : Non je ne veux pas être conſacré au nom de mon conſerviteur, ni enfin en un autre nom, qu'en celui d'un Dieu. Un petit mot ſur quelqu'un de ces paſſages eût bien valu quelques-unes de ces miſérables critiques, dont l'Auteur a rempli ſon Livre. Le Saint-Eſprit eſt repréſenté comme le tout-puiſſant inſtigateur de toutes les bonnes penſées, & l'auteur de tout l'intérieur de la Grace, qui contient la conſummation de l'œuvre de Dieu : mais nous avons déja remarqué que M. Simon ne connoît guéres cet intérieur, & qu'il affecte par-tout d'en éloigner l'idée.

C'en eſt aſſez ; & il me ſuffit d'avoir démontré, que l'Auteur fait ce qu'il lui plaît du Texte de l'Evangile, ſans autorité & ſans régle ; Qu'il n'a aucun égard à la Tradition, & qu'il mépriſe par-tout la loi du Concile de Trente, qui nous oblige à la ſuivre dans l'interprétation des Ecritures ; Qu'il ne ſe montre ſavant, qu'en affectant de perpétuelles & dangéreuſes ſingularités, & qu'il ne ceſſe de ſubſtituer ſes propres penſées à celles du Saint-Eſprit ; Que ſa critique eſt pleine de minuties, & d'ailleurs hardie, téméraire, licentieuſe, ignorante, ſans théologie, ennemie des principes de cette ſcience ; Qu'au lieu de concilier les ſaints Docteurs, & d'établir l'uniformité de la doctrine Chrétienne par toute la terre, elle allume une ſecréte querelle entre les Grecs & les Latins dans des matiéres capitales ; Qu'enfin elle tend par-tout à affoiblir la Doctrine & les Sacremens de l'Egliſe, en diminue & en obſcurcit les preuves contre les Hérétiques, & en particulier contre les Sociniens ; leur fournit des ſolutions, leur met en main des défenſes, pour éluder ce qu'il a dit lui-même contre leurs erreurs ; & ouvre une large porte à toute ſorte de nouveautés.

IV. Récapitulation de tout cet Ouvrage.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

DES DEUX INSTRUCTIONS

SUR LA VERSION DU NOUVEAU TESTAMENT,

ET

De la Diſſertation préliminaire ſur la Doctrine & la Critique de Grotius.

Avis au Lecteur. page 481
Ordonnance. 484

PREMIE'RE INSTRUCTION.

Sur le Deſſein & le Caractére du Traducteur. Remarques ſur ſon Ouvrage en général ; où l'on découvre ſes Auteurs & ſon penchant vers les Interprétes les plus dangereux.

I. *Deſſein de ces Remarques générales.* 489
II. *Explication extraordinaire d'un paſſage, où le Fils de l'homme eſt déclaré maître du Sabat.* 490
III. *Autre paſſage de l'Evangile, traduit & expliqué ſelon des principes erronés.* 491
IV. *Paſſage de l'Evangile de S. Jean.* 492
V. *Abus du Grec.* ibid.
VI. *Paſſage de ſaint Paul,* J'ai haï Eſaü : *d'où eſt priſe la verſion du Traducteur.* ibid.
VII. *Autre paſſage, où le Traducteur ôte le terme* haïr : *force de ce terme.* 493
VIII. *Autre paſſage de ſaint Paul : doctrine du Traducteur ſur le domaine abſolu de Dieu qui lui fait rejetter les juſtes : & de qui elle eſt tirée.* 495
IX. *Etrange explication d'un paſſage de ſaint Paul,* Rom. IV. 4. *& de qui tirée.* ibid.
X. *Vaine excuſe de l'Auteur : & ſon attachement aux Hérétiques les plus pervers, mal juſtifié.* 496
XI. *Bizarre traduction d'un paſſage des Actes, priſe des mêmes ſources.* ibid.
XII. *Singularité ſur la converſion de Zachée : de qui tirée.* 497
XIII. *Remarque ſingulière ſur les Diacres : & de quel auteur elle eſt.* ibid.

XIV. *Louânges données par ce Critique à Fauſte Socin, à Crellius, & à Grotius.* 498
XV. *On marque en paſſant le vrai caractére des Sociniens, bien éloigné des idées qu'en donne l'Auteur.* 500
XVI. *Queſtion, ſi le Traducteur eſt tout-à fait net ſur la divinité de JESUS-CHRIST.* ibid.
XVII. *Paſſage de ſaint Paul*, 1. Cor. IV. 24. 25. *& Note peu convenable à la divinité de JESUS CHRIST.* 501
XVIII. *Divers ſentimens des Sociniens: le Traducteur prend le plus mauvais.* ibid.
XIX. *Le ſens du Traducteur eſt incompatible avec la divinité de JESUS-CHRIST.* 502
XX. *Autre paſſage de ſaint Paul, traduit & expliqué par l'Auteur ſelon l'eſprit des Sociniens.* 503
XXI. *L'Auteur appelle à ſon ſecours*, Jean Gaigney & quelques Anciens: *examen des deux paſſages que Gaigney produit.* 505
XXII. *Le Traducteur fournit de juſtes reproches contre Jean Gaigney.* 506
XXIII. *Maxime fondamentale contre les ſingularités.* 507
XXIV. *Carton du Traducteur ſur cet endroit de l'Epître aux Philippiens, & qu'il y laiſſe l'erreur en ſon entier.* 508
XXV. *Si c'eſt une excuſe à l'Auteur de promettre quelques Anciens: maxime importante pour la Tradition.* ibid.
XXVI. *Vaine excuſe du Traducteur.* 509
XXVII. *Avertiſſement important ſur les piéges qu'on peut tendre aux ſimples, & ſur le moïen de les éviter.* 510
XXVIII. *Suite du même avertiſſement, & concluſion de ces Remarques générales.* ibid.

REMARQUES PARTICULIE'RES

Sur la Préface de la nouvelle Verſion.

I. Paſsage.

I. *Explication de Maldonat approuvée par le Traducteur, ſur S. Luc.* I. 35. 511

Remarque.

II. *Réflexion ſur l'aveu de Maldonat; que ſon explication eſt nouvelle, & qu'il en eſt le premier & le ſeul auteur.* 512
III. *Dangereuſes conſéquences de cette explication.* ibid.
IV. *Cette explication eſt celle que tous les Sociniens donnent pour fondement à leur doctrine.* 513
V. *Les Sociniens ſe ſervent, comme nôtre Auteur, de l'autorité de Maldonat, & s'autoriſent de cette même explication ſur l'Evangile de ſaint Luc.* ibid.

VI. *Explication conforme à l'Epiſcopius.* 514
VII. *Les Sociniens raiſonnent plus conſéquemment que le Traducteur.* ibid.
VIII. *Néceſſité de s'oppoſer à cette doctrine.* ibid.
IX. *Trois vérités oppoſées à l'explication dont il s'agit.* ibid.
X. *Tradition unanime des ſaints Peres, pour prouver par un principe général que le nom de Fils, comme il eſt donné à JESUS-CHRIST, emporte la divinité.* 515
XI. *Définition expreſſe des Conciles d'Alexandrie & de Nicée, ſuivie du témoignage de tous les Peres.* ibid.
XII. *Explications particuliéres des ſaints Peres ſur le paſſage de ſaint Luc, dont il s'agit.* 516
XIII. *Déciſion expreſſe du Concile de Francfort & de tout l'Occident.* 518
XIV. *Trois paſſages exprès de l'Evangile pour la doctrine précédente.* ibid.
XV. *C'eſt une erreur de Fauſte Socin, de dire qu'on ſoit Fils de Dieu ſans être de même nature.* 519
XVI. *Objection tirée de l'ideo de l'Ange.* 520
XVII. *Réponſe par la doctrine des ſaints Peres : ce que c'eſt l'obumbrare & le ſanctum de l'Ange.* ibid.
XVIII. *Sentiment des Cardinaux Tolet & Bellarmin, appuié par ſaint Cyrille de Jéruſalem.* ibid.
XIX. *Sentiment conforme de Luc de Bruges.* 521
XX. *Des divines convenances & de la liaiſon des myſtéres : par rapport à l'ideo du ſaint Ange.* 522
XXI. *Autre remarque du Cardinal Tolet pour expliquer la liaiſon de tous les myſtéres.* ibid.
XXII. *Réflexion ſur la doctrine précédente & ſur la régle du Concile.* 523
XXIII. *On rapporte les propres paroles de Maldonat, qui condamnent ſon explication.* 524
XXIV. *On prévient une objection, & on propoſe la régle.* 525
XXV. *Le Traducteur a omis ce qu'il y a d'excellent dans Maldonat.* ibid.
XXVI. *On cherche en vain des auteurs modernes qui aient ſuivi Maldonat.* 526
XXVII. *Concluſion de cette Remarque : excuſe envers Maldonat.* ibid.

II. Paſsage.

I. *Sur l'adoration des Mages.* 527

Remarque.

II. *Affoibliſſement de la doctrine contraire à S. Chryſoſtome & à ſaint Auguſtin.* 528
III. *Paſſages, & preuves de ſaint Léon.* ibid.
IV. *Démonſtration, que ce ſentiment des Peres étoit unanime.* 529
V. *Qui ſont ceux que le Traducteur appelle Théologiens.* ibid.

III. Paſsage.

I. *Sur le changement de la femme de Lot en ſtatue de ſel.* 530

Remarque.

II. *Réflexion ſur ce paſſage : inutilité des cartons, de la maniére dont l'Auteur les fait.* ibid.

IV. Paſsage.

I. *Sur la Vulgate.* 531

Remarque.

II. *Deſſein du Concile de Trente, dans le Décret qui autoriſe la Vulgate.* ibid.

V. Paſsage.

I. *Belle régle de l'Auteur ſur l'obligation de traduire ſelon la Vulgate.* 532

Remarque.

II. *Le Traducteur commence dès ſa Préface à violer ſa régle. Traduction d'un paſſage de ſaint Paul.* ibid.
III. *L'Auteur ſe glorifie d'avoir innové.* ibid.
IV. *Avis important au Lecteur.* 533
V. *Divers exemples de contravention à l'autorité de la Vulgate.* ibid.
VI. *Autre exemple ſur l'Epître aux Hébreux, chap. II. verſ. 16.* ibid.
VII. *Le Grec & le Latin mal traduit, dans un paſſage important.* 534

VI. Paſsage.

I. *Sur les régles de la Traduction.* 536

Remarque.

II. *L'Auteur omet la principale, qui eſt celle du Concile de Trente.* ibid.
III. *Carton inutile.* ibid.

VII. Paſsage, & Remarque.

I. *Erreur de réduire principalement les qualités d'un Interprête à la connoiſſance des Langues & de la Critique.* 537
II. *L'Auteur ſe préfére lui-même aux plus célébres Traducteurs de nôtre tems.* 538

III. *Oſtentation de l'Auteur.* ibid.
IV. *Exemple d'oſtentation ſur l'érudition Hébraïque.* 539
V. *Autre exemple, & preuve, que l'Auteur abuſe de ſon ſavoir & de ſa critique.* 540

VIII. Paſsage, & Remarque.

I. *Des deras ou ſens myſtiques de l'Auteur.* 541
II. *Erreur des Sociniens & de Grotius ſur les Prophéties, favoriſée par l'Auteur.* ibid.

IX. Paſsage, & Remarque.

I. *Des MSS. & des diverſes Leçons.* 542
II. *Abus des diverſes Leçons dans un exemple important, tiré de ſaint Jean, XII. 41.* ibid.
III. *L'Auteur approuve la fauſſe Leçon, malgré les Peres, & ſe conforme aux Sociniens.* ibid.

X. Paſsage.

I. *Remarque de l'Auteur contre les Théologiens.* 544

Remarque.

II. *Il ſuit de ce paſſage, que la Théologie n'eſt pas littérale.* ibid.
III. *Paroles de l'Auteur contre la Théologie Scholaſtique.* ibid.

XI. Paſsage.

I. *Sur ces mots*, être bâtiſé en Moïſe; *& ſur la divinité du Saint-Eſprit.* 545

Remarque.

II. *Méthode de réfuter les Hérétiques.* ibid.
III. *Silence de l'Auteur ſur la divinité du Saint-Eſprit.* ibid.

XII. Paſsage.

I. *De ſa politeſſe affectée, & des baſſeſſes du ſtile.* 546

Remarque.

II. *Baſſeſſe de l'expreſſion avec laquelle on explique la juſtice de ſaint Joſeph: diverſes corrections de la Note de l'Auteur.* ibid.

III. *Paſſage de ſaint Chryſoſtome tronqué.* 547
IV. *Vraie idée de l'Evangile, & affectation de l'Auteur.* 548
V. *Autre exemple de reſtriction des idées de l'Evangile, auſſi-bien que d'affectation & de baſſeſſe dans le ſtile.* ibid.
VI. *Réflexions ſur les dernières Remarques.* 550
VII. *Dernière Remarque qui dégrade l'Apocalypſe : verſion infidèle d'un paſſage de ce Livre : concluſion de ces Remarques.* ibid.

REMARQUES

ſur les Explications tirées de Grotius.

I. *Importance de ces Remarques. Avertiſſement donné au Public, il y a dix ans, ſur Grotius.* 551
II. *Le Traducteur a bien connu Grotius, & ſon attachement aux Sociniens.* 552
III. *Préférence ſur le bon ſens, donnée par le Traducteur à Grotius.* 553
IV. *Le Traducteur s'attache à Grotius.* ibid.
V. *Interprétation de Grotius ſur le péché d'habitude.* 554
VI. *Erreur manifeſte de Grotius & du Traducteur, ſur la ſignification du terme* operarius. ibid.
VII. *Ce que c'eſt, ſelon Grotius, que le Fils de l'homme, maître du Sabat.* 555
VIII. *Sur le* ſine me, *en ſaint Jean*, xv. 5. *Pélagianiſme de Grotius.* ibid.
IX. *Sur le terme* χωρὶς. 556
X. *Sur la maiſon de Zachée.* ibid.
XI. *Sur le compte à rendre des paroles viſeuſes.* ibid.
XII. *S. Chryſoſtome tronqué par le Traducteur.* 557
XIII. *Objection de l'Auteur & de Volzogue.* 558
XIV. *On dit un mot ſur Théophylacte, & on produit ſaint Jerôme.* ibid.
XV. *Remarque ſur le génie des faux Critiques.* 559
XVI. *Grotius juſtifie l'uſure : à ſon imitation le Traducteur élude le paſſage de ſaint Luc*, vi. 35. ibid.
XVII. *Pélagianiſme manifeſte dans une Note tirée de Crellius & de Grotius.* ibid.
XVIII. *Concluſion.* 561
XIX. *Exhortation à l'Auteur.* ibid.

ADDITION

Sur la Remontrance de M. Simon à Monſeigneur le Cardinal de Noailles.

I. Remarque

Sur l'adoration des Mages.

I. *Occaſion de cette Remarque : paroles de la Remontrance.* 562
II. *La Tradition de l'adoration de* JESUS-CHRIST *comme Dieu, eſt conſtante dès l'origine du Chriſtianiſme : témoignage de ſaint Irénée.* 563

III. *Preuve théologique fondée ſur la Tradition : expreſſion de M. Simon oppoſée à la doctrine précédente.* 564
IV. *Paſſage de Luc de Bruges, allégué dans la Remontrance.* 565
V. *Demande à M. Simon ſur la régle du Concile.* 566
VI. *On examine les paroles de la Remontrance ſur l'explication de la régle du Concile.* 567
VII. *Paroles du Décret & ſa véritable intelligence.* ibid.
VIII. *Application de la doctrine précédente à la matiére de l'adoration des Mages.* 569
IX. *Objection de l'Auteur, & réponſe.* 570
X. *Concluſion de cette Remarque, & renvoi aux Remarques précédentes.* ibid.

II. Remarque

Sur ces paroles de l'Evangile : Le Seigneur eſt maître du Sabat.

I. *Paſſage de la Remontrance p. 26. Quatre faits importans que nous avons poſés.* 571
II. *Preuve conſtante de la Tradition dès l'origine du Chriſtianiſme.* 572
III. *M. Simon ne ſe ſauve pas en citant Toſtat.* 574
IV. *Autre évaſion de M. Simon.* 575

III. Remarque

Sur la Traduction du paſſage de ſaint Jean : Vous ne pouvez rien ſans moi : *Joan.* xv. 5.

I. *Trois excuſes de l'Auteur dans ſa Remontrance : la premiére tombe.* 576
II. *Seconde excuſe foible.* 577
III. *Troiſiéme excuſe fondée ſur l'autorité de Béze.* ibid.
IV. *Deſſein ſecret de l'Auteur, de copier Grotius & les Sociniens.* 578

IV. Remarque

Sur ces paroles de ſaint Paul: J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Eſaü : *Rom.* IX. 13.

I. *Deux queſtions ſur ce paſſage.* 579

Premiére queſtion ſur le Texte de la Verſion.

II. *Qu'il y a une altération inexcuſable dans le Texte de la Verſion de Trévoux.* ibid.

Seconde Queſtion : *Si dans le fond* haïr *n'eſt que* moins aimer.

III. *L'Auteur prouve ce qui n'eſt pas en queſtion.* 581
IV. *Démonſtration de l'erreur de M. Simon.* 582

V. *Eſaü conſidéré en deux maniéres.* 584
VI. *Réflexion ſur la doctrine précédente.* 585
VII. *M. Simon cite trois Auteurs, dont les deux premiers ne diſent rien.* 586
VIII. *Sentiment de M. Simon ſur Eſtius.* 587
IX. *Doctrine de Salmeron.* 588
X. *Remarque ſur le paſſage de ſaint Luc,* XIV. 26. 589

V. Remarque

Sur le Latin de la Vulgate. 590

VI. & derniére Remarque.

Sur trois erreurs de M. Simon dans ſes juſtifications. Premiére erreur: ſe croire à couvert de toute cenſure, lorſqu'il ne s'agit pas de la Foi & des mœurs.

I. *Sentiment de l'Auteur, & ſa plainte, qu'on eſt trop déciſif.* 591
II. *Deux propoſitions, où ſont expliqués deux défauts, qu'on peut trouver dans les verſions & explications de l'Ecriture, indépendemment de la Foi: premiére propoſition.* 592
III. *Seconde propoſition: exemple tiré de la ſeconde aux Corinthiens,* I. 9. 593

Seconde erreur de M. Simon dans ſes juſtifications: ſe croire à couvert de toute correction en cherchant dans les Verſions approuvées, quelque Catholique qui aura traduit comme lui.

IV. *Paroles de M. Simon, qui prouvent une vérité de fait trés-importante à cette cauſe.* 594

Troiſiéme erreur de M. Simon dans ſes juſtifications, de ſe croire juſtifié par la publication de ſa Remontrance.

V. *Calomnie étrange de M. Simon.* 596
VI. *Si l'on fait tort à M. Simon de le tenir pour ſuſpect.* ibid.
VII. *Hiſtoire remarquable de M. Simon.* 597
VIII. *Moiens donnés à M. Simon de n'être plus ſuſpect à l'Egliſe: paſſage de ſaint Cyprien.* 600
IX. *Expédient de M. Simon, & concluſion de cet Ouvrage.* 601

DISSERTATION

Sur la Doctrine & la Critique de Grotius.

I. *Grotius dégoûté du Calviniſme, paſſe après les Luthériens & Arminiens, à l'extrémité oppoſée, & devient Sémipélagien.* 604
II. *Epiſcopius tourne les Arminiens au Socinianiſme: la pente de Grotius au même Parti paroît dans deux Lettres à Crellius qui ſont rapportées.* 604

III. *Grotius prend l'eſprit des Sociniens ſur la Divinité du Verbe : & M. Simon en convient.* 606
IV. *Doctrine de Grotius ſur l'immortalité de l'ame, conforme à celle des Sociniens.* 607
V. *Témérité des critiques de Grotius ſur les Livres de l'Ecriture.* 608
VI. *Grotius nie l'inſpiration des Livres ſacrés.* 609
VII. *Autre erreur de Grotius & des Sociniens contre les Prophéties qui ont prédit JESUS-CHRIST : Mr. Simon défend leur erreur.* 611
VIII. *Les Peres mal allégués par M. Simon en faveur de Grotius : démonſtration du contraire par trois preuves, dont la premiére eſt tirée des anciennes Apologies de la Religion Chrétienne.* 615
IX. *Seconde preuve tirée des anciennes Confeſſions de Foi : celle de ſaint Irénée : celle de Nicée : déciſion expreſſe des Papes & des Conciles généraux contre Théodore de Mopſueſte.* 617
X. *Troiſiéme ſorte de démonſtration tirée des preuves des Peres pour la conformité des deux Teſtamens.* 618
XI. *Les Marcionites, premiers auteurs d'Epiſcopius & de Grotius.* 619
XII. *Extrême oppoſition entre Grotius & les premiers Chrétiens.* ibid.
XIII. *Concluſion des Remarques ſur les Prophéties.* 620
XIV. *Grotius ouvertement Sémipélagien, accuſe ſaint Auguſtin d'être Novateur, & lui oppoſe les Peres qui l'ont précédé, l'Egliſe Grecque & lui-même avant ſes diſputes contre Pélage.* ibid.
XV. *Arminius eſt la ſource de ces erreurs : M. Simon les ſuit tous deux dans le Sémipélagianiſme, & dans ſon oppoſition à ſaint Auguſtin.* 622
XVI. *Ignorance de Grotius & de ſes ſectateurs ſur les progrès de ſaint Auguſtin.* 625
XVII. *L'autorité de ſaint Auguſtin en cette matiére clairement & ſavamment démontrée par le Pere Garnier, Profeſſeur en Théologie dans le Collége des Jéſuites de Paris.* 627
XVIII. *Les oppoſitions que Grotius veut établir entre les Grecs & les Latins, & entre ſaint Auguſtin & les Peres ſes prédéceſſeurs, ſont détruites par des faits & des autorités certaines.* 628
XIX. *Progrès étonnans de Grotius dans la doctrine Catholique : & ſa démonſtration, pour convaincre les Proteſtans de calomnie contre le Pape dont ils faiſoient l'Antechriſt.* 630
XX. *Grotius demeure ſéparé de toute ſociété Chrétienne, & écrit des Livres pleins d'erreurs en faveur de cette indifference.* 632
XXI. *Lettres importantes de Grotius ſur la fin de ſa vie, où il reconnoît la vérité de l'Egliſe Catholique & Romaine.* ibid.
XXII. *Tous les doutes de Grotius ſur les liens extérieurs de la Communion, ſont éclaircis par cet aveu de la préſence éternelle de JESUS-CHRIST dans ſon Egliſe.* 635
XXIII. *Etrange erreur de Grotius, qui faiſoit les Princes, juges ſouverains des queſtions de la Foi, & maîtres abſolus de la Religion.* ibid.
XXIV. *Deux ſortes de Décrets des Empereurs Chrétiens ſur les matiéres de Foi : Grotius les confond, faute de principes : oſtentation de ſavoir dans les écrits des Critiques.* 637
XXV. *L'exemple de Charlemagne mal allégué par Grotius dans l'héréſie*

d'Elipandus Archevêque de Tolède. 638
XXVI. *Comment Charlemagne choiſi pour arbitre, accepta & entreça cet arbitrage.* 639
XXVII. *Paroles de Grotius, qui fait de la Religion une politique, & lui ôte toute la force.* 640
XXVIII. *Que toute l'autorité de l'Egliſe Catholique eſt renfermée dans celle d'établir la Foi: quand Grotius a connu cette vérité.* ibid.
XIX. *Concluſion & abrégé de ce Diſcours.* 641

SECONDE INSTRUCTION

Sur les Paſſages particuliers du Traducteur.

Préface *qui contient la régle qu'on a ſuivi dans ces Remarques, & le ſujet important des Inſtructions ſuivantes.* 643

Sur le premier Tome qui contient S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc.

S. MATTHIEU.

I. & II. Paſſages: *JESUS-CHRIST appellé Fils de Dieu*, &c. 647
III. Paſſage: (ſur S. Joſeph.) 649
IV. Paſſage: (ſur l'adoration des Mages.) ibid.
i. Paſſage d'Origéne. *ibid.*
ii. Paſſage de S. Grégoire de Nazianze. 650
V. Paſſage: *Vôtre régne nous arrive.* 651
VI. Paſſage: *Et vous Capharnaum... ſi les miracles*, &c. 652
VII. Paſſage: *Le Fils de l'homme eſt maître du Sabat.* 654
i. On propoſe les raiſons de Grotius pour ſa mauvaiſe interprétation. *ibid.*
ii. La premiére. *ibid.*
iii. La ſeconde. *ibid.*
iv. La troiſiéme. 655
v. Etrange excès de Grotius ſur la dénomination du Fils de l'homme. *ibid.*
vi. On corrige une Note du Traducteur. 656
VIII. Paſſage: *Le Soleil s'obſcurcira... & ce qu'il y a de plus ferme dans les Cieux, ſera ébranlé.* 657
IX. Paſſage: *C'eſt là mon Corps: C'eſt là mon Sang.* 658
X. Paſſage: *Le Sang du Nouveau Teſtament.* 659

S. MARC.

XI. Paſſage: *Ils guériſſoient beaucoup de malades en les oignant d'huile.* 660
XII. Paſſage: (ſur le même ſujet.) 661
XIII. Paſſage: *Ce qu'il y a de plus ferme dans les Cieux.* 662
XIV. Paſſage: *Perſonne n'a connoiſſance de ce jour.... ni le Fils, mais le Pere ſeul.* 663

S. LUC.

XV. Paſſage: *Aucun homme n'a approché de moi.* ibid.

XVI. Paſſage: *Il ſera appellé Fils de Dieu.* 664
XVII. Paſſage: *Prêtez, ſans en rien eſpérer.* 666
XVIII. Paſſage: *Pluſieurs péchés lui ſont remis.* 667
XIX. & XX. Paſſages: (addition au Texte.) 668
XXI. Paſſage: *Afin que vous puiſſiez éviter tous ces malheurs.* ibid.
XXII. Paſſage: *Pilate livra JESUS à leur paſſion.* 669

Sur le Tome ſecond.

S. JEAN.

XXIII. Paſſage: *Le Verbe étoit au commencement.* 670
XXIV. Paſſage: *Nous avons vû ſa gloire.* 671
XXV. Paſſage: *Celui qui va venir après moi, eſt au-deſſus de moi.* ibid.
XXVI. Paſſage: *Il a été fait avant moi.* 672
i. Erreur de l'Auteur; que la divinité de JESUS-CHRIST peut être faite. *ibid.*
ii. En quel ſens JESUS-CHRIST a été fait: paſſage de S. Auguſtin. 673
iii. Paſſage conforme de S Cyrille d'Alexandrie. *ibid.*
iv. L'Auteur prend l'eſprit des Sociniens: raiſonnement de Volzogue. 674
v. On renvoïe à un autre endroit un paſſage de S. Chryſoſtome cité par l'Auteur. 675
XXVII. & XXVIII. Paſſages: *Le Fils unique qui eſt dans le ſein du Pere.* ibid.
XXIX. Paſſage: *Etes-vous le Prophéte?* 676
XXX. Paſſage: *L'Eſprit ſouffle où il veut.* 677
XXXI. Paſſage: *Ces paroles ſont eſprit & vie.* ibid.
XXXII. Paſſage: *Je ſuis avant qu'Abraham fût né.* 679
i. Principes pour expoſer à fond ce paſſage: *Avant qu'Abraham fût fait*, &c. *ibid.*
ii. Suite de principes pour établir le langage de S. Jean: ce que veut dire ce mot, *eras*: il étoit. 680
iii. Paſſage de S. Auguſtin, de S. Cyrille, & de S. Chryſoſtome. 681
iv. Conſéquence en faveur de la Vulgate. 682
XXXIII. Paſſage: *Je vous donne un nouveau commandement.* 683
XXXIV. Paſſage: *Demandez, & vous recevrez.* 685
XXXV. Paſſage: *Mon Pere vous donnera un autre Défenſeur.* ibid.
XXXVI. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. & XL. Paſſages: *Sur la qualité de Meſſie.* 686
i. C'eſt une erreur de diſtinguer ce que JESUS-CHRIST a fait en qualité de Meſſie, de ce qu'il a fait comme Dieu. 687
ii. Paſſage de S. Chryſoſtome remis exprès en cet endroit. 689

ACTES DES APOSTRES.

XLI. Paſſage: *La grace étoit grande en eux tous.* 691
i. Eſprit des Sociniens de réduire la grace à l'extérieur autant qu'ils peuvent. *ibid.*
ii. L'eſprit du Texte eſt contraire. 692
iii. L'Auteur abuſe du Texte. *ibid.*
iv. Il prend l'eſprit de Crellius & de Grotius. 693
XLII. Paſſage: *Les Apôtres prierent pour ceux de Samarie, afin qu'ils reçûſſent le Saint-Eſprit.* 694

Sur le troiſiéme Tome qui fait le ſecond Volume.

EPISTRE AUX ROMAINS.

XLIII. Paſſage: (JESUS-CHRIST prédeſtiné.) 695

XLIV. Paſſage: *Je vivois autrefois ſans Loi.* 695
I. M. Simon toûjours trop prompt à décider contre ſaint Auguſtin. 696
II. L'idée qu'il donne de ce Pere, eſt fauſſe & maligne. *ibid.*
XLV. Paſſage: *Ceux qu'il a juſtifiés, il les a auſſi glorifiés.* 697
I. Que S. Auguſtin & toute l'Ecole ont raiſon d'entendre la gloire éternelle dans ce paſſage. *ibid.*
II. L'Auteur leur oppoſe S. Chryſoſtome qu'il tronque & qu'il n'entend pas. 698
III. L'Auteur affoiblit l'intérieur de la grace. 699
IV. Son inclination perpétuelle de mettre en guerre les Peres les uns contre les autres. *ibid.*
XLVI. Paſſage: (ſur les élûs de Dieu.) 700
I. Les élûs mal traduits. *ibid.*
II. Peine de l'Auteur à changer le langage eccléſiaſtique, & les principes de la Théologie. *ibid.*
XLVII. Paſſage: *Anathême à cauſe de JESUS-CHRIST.* ibid.
I. Hébraïſme allégué mal-à-propos pour l'intelligence de la particule, ἀνὰ, *a.* 701
II. Il a tous les Peres contre lui. *ibid.*
III. On expoſe l'uſage des Ecritures. *ibid.*
IV. Eſtius qui a connu cet Hébraïſme, n'en eſt pas plus favorable à l'Auteur. 702
V. Quelle particule Grecque S. Paul exprime par *propter*. *idid.*
VI. Rien ne force à cet Hébraïſme: faux raiſonnement de l'Auteur. 704
XLVIII. Paſſage: *Que Dieu briſe le Satan ſous vos pieds.* ibid.

I. AUX CORINTHIENS.

XLIX. Paſſage: (ſur le célibat.) 705
L. Paſſage: *Ils bûvoient des eaux de la pierre qui les ſuivoient.* ibid.
LI. Paſſage: (ſur le *deras* ou ſens myſtique de S. Paul.) 706
LII. Paſſage. *Il faut qu'il y ait encore de plus grandes partialités.* 707
LIII. Paſſage: *Il ſera coupable, comme s'il avoit fait mourir le Seigneur, & répandu ſon Sang.* 708

II. AUX CORINTHIENS.

LIV. Paſſage: *Nous avons eu en nous-mêmes une réponſe, une ſentence de mort.* ibid.
LV. Paſſage. *La lettre cauſe la mort.* 709
I. Ce que c'eſt dans S. Paul que la lettre qui tue: conférence de deux Paſſages de l'Apôtre: ſentiment de S. Auguſtin ſuivi de toute l'Ecole. *ibid.*
II. M. Simon oppoſe S. Chryſoſtome qu'il n'entend pas, & qui dans le fond convient avec S. Auguſtin. 710
III. L'Auteur reſſerre trop le Texte de S. Paul. 711
IV. Il continue à vouloir commettre les Peres les uns avec les autres. *ibid.*

EPISTRE AUX EPHESIENS.

LVI. Paſſage: *Car nous ſommes ſon ouvrage, étant créés en JESUS-CHRIST.* 712

EPISTRE AUX COLOSSIENS.

LVII. Paſſage: (ſur le premier-né.) 713
I. Régle pour la Traduction. *ibid.*
II. Ce mot de S. Paul, *premier-né*, mal expliqué par l'Auteur: quelle en eſt la force. *ibid.*
III. Il falloit traduire *premier-né* tout du long. 714

II. AUX THESSALONICIENS.

LVIII. Paſſage: (ſur le terme d'*Apoſtaſie.*) 714
LIX. Paſſage: (ſur les mots, *Tradition & Doctrine.*) ibid.

Sur le Tome quatriéme.

EPISTRE A' PHILE'MON.

LX. Paſſage: *J'eſpére que vous m'écouterez.* 715

EPISTRE AUX HE'BREUX.

LXI. Paſſage: *A la droite de Dieu.* ibid.
LXII. Paſſage: *Vous êtes mon Fils.* 716
LXIII. Paſſage: *Je vous ai engendré aujourd'hui.* 717
I. L'Auteur entre dans l'eſprit d'éluder les Prophéties & la véritable génération du Fils de Dieu. *ibid.*
II. L'Auteur affoiblit la tradition des Juifs. 718
LXIV. Paſſage: (ſur ce termes: *Ce qu'il a de plus cher.*) ibid.
LXV. Paſſage: *J'écrirai ma Loi dans leur cœur.* 719

I. EPISTRE DE S. PIERRE.

LXVI. Paſſage: *Et qui eſt-ce qui voudra vous nuire, ſi vous êtes zélés pour le bien?* 720

I. EPISTRE DE S. JEAN.

LXVII. Paſſage: *Il n'y a point de crainte, où eſt l'amour.* 721
LXVIII. Paſſage: *Tres ſunt qui teſtimonium dant in Cœlo.* ibid.

EPISTRE DE S. JUDE.

LXIX. Paſſage: *Leur ſentence de condamnation eſt écrite depuis longtems.* 724
LXX. Paſſage: (ſur l'Apocalypſe.) 725
Concluſion de ces Remarques, où l'on touche un amas d'erreurs, outre toutes les précédentes. ibid.
I. Amas d'erreurs en abrégé. *ibid.*
II. Paſſage aux Epheſiens: *Que nous ſommes naturellement enfans de colére.* 727
III. Omiſſions affectées de l'Auteur ſur le Saint-Eſprit. *ibid.*
IV. Récapitulation de tout cet Ouvrage. 729

Fin du Tome ſixiéme.

MAG 2002478